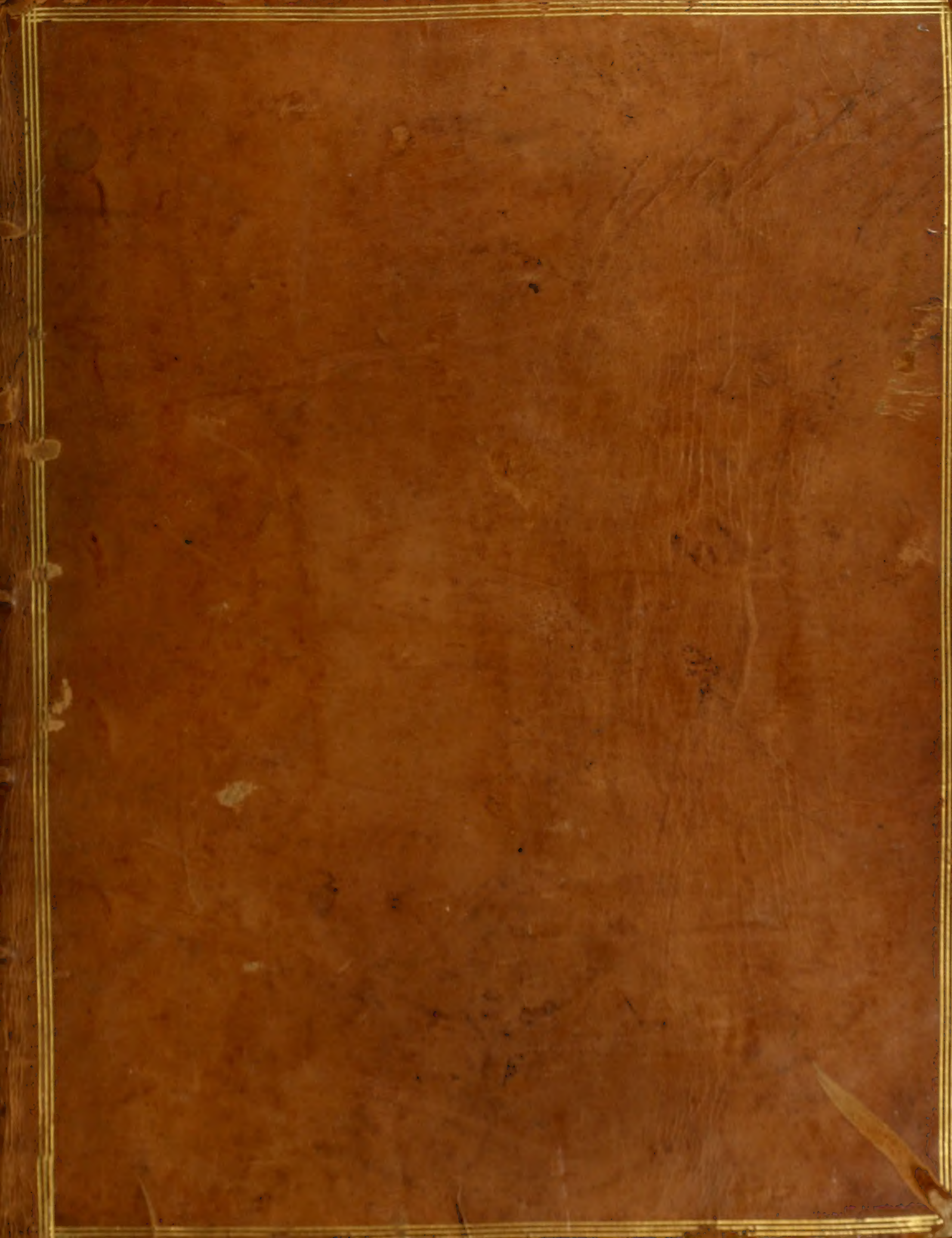






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTE-DEUXIEME.

CONTENANT

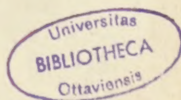
l'HISTOIRE GÉNÉRALE d'ITALIE depuis la ruine du Royaume des LOMBARDS jusqu'à notre tems, avec celle des PAPES qui ont occupé le Siege de Rome.

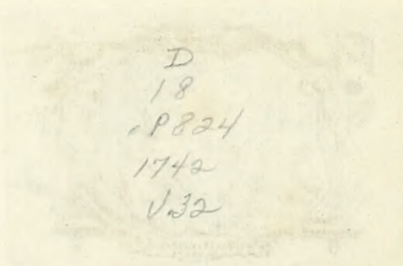


A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez *ARKSTÉE & MERKUS.*

MDCCLXIX.




D
18
.P824
1742
V.32

AVERTISSEMENT.

JE dois prévenir les Lecteurs ſur les changemens que j'ai été obligé de faire dans l'Hiſtoire d'Italie. Les Auteurs Anglois n'ont mis aucune diviſion dans cette Hiſtoire, & n'ont pas ſuivi le plan original de l'Ouvrage, ſinon qu'ils ont mis au haut des pages L. XIX. Ch. 5. Enſuite oubliant totalement l'ancien plan, on ne trouve plus de diviſion ni de Livres, ni de Chapitres, ni de Sections. Ils ne donnent que des morceaux détachés, ſans ordre ni liaiſon, ſi ce n'eſt que dans quelques-uns ils ont diviſé en Sections. D'ailleurs il regne la plus grande confuſion dans leur ouvrage. Après avoir donné à la ſuite de l'Hiſtoire Générale d'Italie, celle de *Veniſe*, de *Naples* & de *Genes*, ils ont quitté cette partie de l Europe, & donné dans ſept volumes conſécutifs (in 8vo) l'Hiſtoire d'*Allemagne*, de *Hollande*, de *Danemarc*; de *Suede*, de *Pologne*, de *Lithuanie*, de *Pruſſe* & de *Ruſſie*, ſans plus obſerver d'ordre, qui lie tout cela avec le Corps de l'Ouvrage. De Ruſſie, ils reviennent en Italie, & donnent l'Hiſtoire de *Florence*, de *Bologne*, de *Parme* & *Plaiſance*, de *Geneve*, de *Milan*, de *Modene*, de *Mantoue*, de *Savoye* & de *Piémont*. Sur pluſieurs de ces Etats ils ne diſent preſque rien, & ne parlent pas du tout de *Ferrare*, ni des Iſles de *Corſe* & de *Sardaigne*.

On voit qu'il regne là un étrange deſordre, & on eſt étonné de trouver *Geneve* au milieu de l'Italie. J'ai tâché de mettre de l'ordre, où il n'y en a point, de ramener cette Hiſtoire au plan primitif, & de lui rendre ſa forme naturelle. Je fais donc de tout ce qui regarde l'Italie le Livre XXIV. de cette Hiſtoire Univerſelle Moderne, dont le Chapitre I. comprend l'Hiſtoire Générale depuis l'ex-

tinction du royaume des Lombards, avec celle des Papes; c'est le qui est contenu dans ce Volume.

J'ai partagé ce premier Chapitre en Sections, en suivant pour les quatre premieres l'ordre de M. de St. Marc dans son excellent Abregé Chronologique de l'Histoire d'Italie, qui m'a été d'un grand secours jusqu'au tems où il l'a poussé, & je regrette beaucoup de n'avoir pas eu pour la suite un guide aussi habile.

Il n'a pas été question d'une simple traduction; l'ouvrage des Anglois est rempli de fautes, on y voit noms défigurés, dates omises, faits tronqués, brouillés ou mal énoncés. J'ai donc regardé leur travail comme un fond qu'il ne falloit pas négliger entierement, mais sans s'y tenir.

Comme en commençant cette Histoire d'Italie, ils l'ont liée avec l'Histoire Ancienne, & que jusques à un certain tems ils ont assez observé l'ordre des faits je les ai suivis, en corrigeant leurs fautes, & ajoutant ce qui m'a paru nécessaire. Pour donner quelques exemples des fautes qui se trouvent dans leur ouvrage, j'en indiquerai quelques unes. P. 5 j'ai mis *Albin*, dans l'Anglois il y a *Alcuin*; p. 6. *Comacchio*, Angl. *Comaclo*; *Malamocco*, Angl. *Matamaucum*; p. 9. Radelgise Comte de *Conza*, Angl. *Campaia*. En d'autres endroits, que j'ai oublié de noter, les Anglois mettent *Matera* pour *Mutara*, *Fiano* pour *Théano*, *Luitprand* pour *Liprand*, *Maiënce* pour *Metz*, *Worms* pour *Wurtzbourg* &c. A l'égard des faits, j'indiquerai aussi quelques traits. En 800 ils font passer Charlemagne en Italie dans l'Automne, ce fut au Printems. Ils disent que le Pape Etienne IV. passa en Allemagne, ce fut en France. Ils font partir Lothaire d'Italie sur la nouvelle des troubles dans l'Empire; il en étoit déja de retour. Ils font garder Louis le Débonnaire par des Moines, ce qui est risible. Ils ne di-

ſent point que l'Impétrice Judith fut rappellée par Louis, & que par ſes conſeils Lothaire fut déclaré déchu de ſa qualité d'Empereur. Ils font faire le nouveau partage des Etats de Louis à Coblentz; ce fut à Verdun, & le partage n'eſt pas énoncé clairement. Ils ne diſent point, en quel tems Lothaire avoit aſſocié ſon fils à l'Empire. Ils aſſurent que l'Empereur fut piqué de ce qu'on avoit procédé à l'élection du Pape Benoit III. ſans l'en informer, & qu'il encouragea celle d'Anaſtaſe: rien de cela. Il paroit qu'il y avoit à Rome des Commiſſaires de l'Empereur, que les Auteurs Anglois qualifient par tout d'*Ambaſſadeurs*. Ils diſent ailleurs que Capoue avoit été conſumée par un incendie, à cauſe de ſa ſituation ſur une montagne; ce qui eſt ridicule. Ils ne diſent point dans la ſuite pourquoi Louis II. aſſiegea & ruina en partie la ville de Capoue. Ils diſent qu'il détruiſit *Bari*, au lieu de dire, qu'il fit paſſer les Saraſins au fil de l'épée. Ailleurs, que Louis fut abſous du ſerment qu'il avoit fait à Adelgiſe par le Pape Jean VIII; ce fut par Adrien II. Ils font mourir ce Prince en France; ce fut à Breſcia.

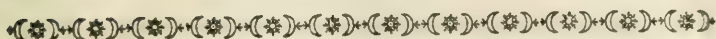
Il me ſeroit facile de rapporter un plus grand nombre d'exemples, mais ceux qui ſe donneront la peine de comparer mon Hiſtoire avec celle des Anglois en trouveront preſque à chaque page. Par la même comparaiſon on verra, qu'en général les récits ſont très-différens & que les faits brouillés & confondus, ſont mis dans leur ordre naturel; Voy. p. 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38-49, 53, 55, 57, 59, 60, 62-65 &c. En quelques endroits la ſucceſſion des Papes eſt mal rapportée par les Anglois, comparez par ex. p. 42, 45, 57, 65 avec l'Anglois. En d'autres endroits j'ai refuté des contes & des fables, adoptées par les Anglois, voy. p. 62 &c. D'ailleurs

ces Meſſieurs on ſouvent fait une Hiſtoire Eccléſiaſtique à l'occaſion des Papes, plutôt qu'une Hiſtoire Générale d'Italie. On trouvera au lieu de cela quantité de faits, dont ils n'ont point parlé, & ſans omettre rien d'important de ce qui regarde les Papes, j'ai ſupprimé bien des circonſtances qui appartiennent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. J'ai auſſi pouſſé l'Hiſtoire juſqu'à l'année 1750, au lieu que les Anglois ſe ſont arrêtés à l'année 1709.

Par le détail que je viens de faire, & dont une lecture attentive de l'Anglois & de mon Hiſtoire fera connoitre la vérité, on ſe convaincra que ce que je donne ici peut paſſer en général pour un Ouvrage nouveau & bien différent de celui que les Auteurs Anglois ont donné pour l'Hiſtoire Univerſelle. Je me propoſe, ſi Dieu me conſerve la vie & les forces, de traiter l'Hiſtoire des Etats particuliers d'Italie, de la même maniere, & avec encore plus d'exactitude s'il eſt poſſible, en ne feſant uſage du travail des Anglois, que comme de celui d'autres Auteurs, pour ce qu'il peut y avoir de bon. On ne doit donc plus s'attendre à une Traduction proprement dite, mais à une Hiſtoire, qui ſera aſſortie au plan de l'Ouvrage, & propre à completter cette Bibliotheque Hiſtorique d'une façon ſatisfaiſante pour les Curieux.

TA-

TABLE
DE CE TRENTE-DEUXIEME
VOLUME.



LIVRE VINGT QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE I.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE.

FIN DE LA TABLE.



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE I.

L'HISTOIRE GENERALE D'ITALIE

SECTION I.

Histoire d'Italie sous la domination de CHARLEMAGNE, *sous celle des* EMPEREURS D'OCCIDENT *issus de lui légitimement en ligne masculine & sous celle des* ROIS d'ITALIE, *issus de lui tant légitimement que par bâtardise aussi en ligne masculine, depuis l'an* 774 *jusqu'à l'an* 888.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

L'Italie conquise par les François en 774.

L'AMBITION & les conquêtes des Lombards, & la négligence des Empereurs d'Orient, aiant obligé les Papes d'implorer la protection des Rois de France, Charlemagne prit Didier Roi des Lombards prisonnier, se rendit maître de Pavie leur Capitale, & se fit couronner Roi d'Italie à Monza par l'Archevêque de Milan (*). Après avoir confirmé la donation que Pepin avoit faite aux Papes de certains domaines, il reçut les hommages du reste de la Lombardie, qui comprenoit non seulement le Piémont, le Milanés, le Mantouan, le territoire de Genes, le Parmesan, le Modenois, la Toscane & Bologne, mais encore les Duchés de Frioul, de Spolete & de Benevent; ce dernier renfermoit la plus grande partie du

(*) M. de Saint Marc dans son *Abregé Chronologique* T. I. p. 384 dit que ce fait n'est appuié du témoignage d'aucun Ecrivain contemporain, & que *Sigonius* l'a adopté sur la foi des Historiens de Milan ; ce qui ne lui paroit pas suffisant. REM. DU TRAD.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

Royaume de Naples, & s'appelloit à cause de son étendue la Lombardie mineure.

Charlemagne aiant ainsi conquis toute l'Italie, à la réserve de quelques-unes des Provinces méridionales, qui demeurerent sous la domination de l'Empereur de Constantinople, retourna en France, emmenant Didier avec lui. Blondo (*a*) dit que ce Prince fut relegué à Liege, & d'autres prétendent qu'on l'enferma dans le Monastere de Corbie. Après le départ de Charlemagne, les Ducs de Frioul, de Spolete & de Benevent, qui ne s'étoient soumis aux François que par l'impuissance de résister à leurs armes, se révolterent & se déclarerent Souverains indépendans (*b*). Charlemagne, alors engagé dans la guerre avec les Saxons, aiant été informé de leur révolte par le Pape Adrien, se mit en marche avec son Armée, au cœur de l'hiver, entra en Italie & défit Rodgant ou Rodgause Duc de Frioul, à qui il fit trancher la tête (*). Cette victoire arrêta le cours de la révolte, & contraignit les Ducs de Spolete & de Benevent de rentrer dans le devoir. Comme ils ne s'étoient pas déclarés ouvertement, il les laissa en possession de leurs Duchés, & se contenta du renouvellement de leur serment de fidelité; mais il annexa les villes du Duché de Frioul à son Royaume & y mit des Gouverneurs François.

Les Lombards se révoltent & sont reduits encore. 776.

Charlemagne fait couronner son fils Pepin Roi d'Italie.

Après avoir reglé ainsi les affaires d'Italie, Charles retourna, en France, & pendant les trois années suivantes il fut occupé à dompter les Saxons, & à faire la guerre aux Sarasins d'Espagne Aiant appris que les Lombards paroissoient disposés à se révolter en faveur d'Adalgise, fils de leur Roi Didier, qu'ils attendoient de Constantinople avec une Flotte & une Armée; Charles résolut de passer de nouveau en Italie; il y mena avec lui la Reine Hildegarde & ses deux plus jeunes fils, & arriva à Pavie vers Noël (*c*). Peu après il assembla les Etats, composés des Ecclésiastiques & des Laïques, & avec leur avis publia un Capitulaire, qu'on a encore, contre le meurtre, le vol & le parjure; il y regloit aussi les droits des Seigneurs sur leurs vassaux. Après la publication de ce Capitulaire, il sépara l'Assemblée, & partit pour Rome; il fut reçu avec de grands honneurs dans toutes les villes par où il passa. Le Pape Adrien I. ne fut pas moins attentif à le recevoir royalement à Rome. Le fils aîné de Charles fut baptisé par le Pape & nommé Pepin. Le lendemain jour de Pâque, ce Prince fut couronné Roi d'Italie, & Louis son frere Roi d'Aquitaine (*d*). Après cette cérémonie, Charles quitta Rome & fit couronner Pepin une seconde fois avec la couronne de fer à Monza par l'Archevêque de Milan (†). Il le laissa en Italie avec un Gouverneur ou Ministre & les Officiers nécessaires pour sa Maison, & retourna en France.

(*a*) *Blond* Dec. II L. I.
(*b*) Cod. Carol. C. 59.
(*c*) *Sigon* L. IV. p. 91.
(*d*) *Baron.* ad ann. 781.

(*) M. de Saint-Marc dit, que ce Duc perdit la vie dans une bataille. REM. DU TRAD.

(†) M. de St. Marc n'ajoute pas plus de foi à ce couronnement qu'à celui de Charlemagne à Monza. REM. DU TRAD.

Les premieres années du regne de Pepin furent extrémement tranquilles, & on publia durant cet intervalle plusieurs excellentes Loix. Mais ce calme fut troublé par les intrigues de l'Impératrice Irene ; jalouse de l'aggrandissement de Charles, & voiant avec chagrin les François maîtres de l'Italie, elle se détermina à assister Adalgise, pour le mettre en état de recouvrer le Royaume de son pere. Dans cette vue elle conclut un Traité secret avec Arigise Duc de Benevent, & Tassillon Duc de Baviere, beaufreres d'Adalgise, qui promirent de prendre les armes en sa faveur, aussitôt qu'il paroitroit en Italie à la tête d'une Armée de Grecs. Le Pape informa Charlemagne de cette Ligue, & ce Prince passa les Alpes; il se rendit à Florence où il célebra les fêtes de Noël, & donna ordre de rebâtir cette ville, qui avoit été ruinée par Totila Roi des Goths. De Florence il alla droit à Rome, où Arigise lui envoya Romoald, son fils aîné, pour lui demander la paix. Mais par le conseil du Pape, Charles la lui refusa, retint Romoald, entra avec son Armée dans la Campanie, & prit Capoue. Arigise informé de la prise de cette ville, quitta Benevent, & se retira à Salerne sur le bord de la mer. De là il envoya une seconde ambassade à Charles pour demander la paix ; il l'obtint à condition, qu'il payeroit un tribut annuel à Pepin, qu'il rembourseroit tous les fraix de la guerre, & qu'il donneroit son second fils Grimoald & sa fille Adelise en ôtage (*a*). Arigise ne vécut pas longtems après la conclusion de la paix, étant mort au mois d'Août suivant; comme son fils aîné étoit mort avant lui, Charlemagne envoya Grimoald, qui fut reçu des Beneventins avec les plus grandes démonstrations de joie.

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

Intrigues d'Irene déconcertées par Charlemagne. 787.

A son retour en Allemagne, Charles résolut de punir la révolte de Tassillon, fit assembler une Armée de François & de Saxons sur le bord du Danube, & marcha lui-même en personne avec une autre Armée jusqu'à la riviere du Lech, tandis que son fils Pepin fit filer des Troupes d'Italie par la vallée de Trente. Tassillon se voiant enveloppé, vint se jetter aux pieds de Charles & implorer sa clémence. Le Roi lui pardonna, & l'obligea seulement de lui donner son fils aîné Théodon en ôtage avec douze autre personnes. Mais l'année suivante, aiant été accusé devant une Assemblée de Seigneurs, d'avoir engagé les Huns à attaquer les François, en conséquence de la Ligue qu'il avoit faite avec Arigise & Irene; il fut condamné à être confiné pour le reste de ses jours dans un Monastere avec son fils Théodon.

Tassillon puni.

Les Huns, à la sollicitation de Tassillon, mirent deux Armées sur pied, & entrerent avec l'une en Allemagne, & avec l'autre dans le Frioul. Ces deux Armées furent défaites, & les Huns se retirerent en Hongrie avec grande perte.

Invasion des Huns. 788.

Pendant que Pepin étoit occupé à repousser les Huns; Grimoald Duc de Benevent lui donna avis, que les Grecs se disposoient à faire une invasion en Italie en faveur d'Adalgise, parceque Charlemagne avoit refusé de donner sa fille à l'Empereur Constantin, à qui elle avoit été promise,

Adalgise entre en Italie avec une Armée Greque. Il est defait.

(*a*) *Leo Ost.* L. I. C. 16.

il y avoit longtems (*). L'Empereur résolut de se venger de cet affront, en chassant les François d'Italie. Comme il se flatoit que les Italiens prendroient les armes en faveur du fils de leur feu Roi, il donna ordre au Patrice Théodore, Gouverneur de Sicile, de transporter une forte Armée en Calabre; Adalgise y passa en même tems. Peu après le débarquement des Grecs, Grimoald fidele à Pepin, malgré sa parenté avec Adalgise, aiant été joint par Hildebrand Duc de Spolete & par Winigise Général de Pepin avec les Troupes qu'ils commandoient, attaqua les Grecs, & après un combat opiniâtre qui dura plusieurs heures, les mit en déroute, s'empara de tout leur bagage, & fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva Adalgise, que les vainqueurs firent mourir, cruellement (*a*) (†).

Révolte de Grimoald. 793.

Malgré un service aussi signalé, Grimoald ne laissa pas quatre ans après de se déclarer contre les François, à la persuasion de sa mere. Charlemagne l'aiant appris envoya en Italie son fils Charles Roi d'Aquitaine, qui passa les Alpes par le Mont Cenis avec son Armée & alla joindre son frere Pepin à Ravenne. Ils entrerent dans la principauté de Benevent, & après avoir pillé & brûlé tout le Pays, ils s'en retournerent vers la fin de l'Hiver.

Exaltation du Pape Léon III. 796.

Deux ans après, le Pape Adrien I. étant mort, Léon III fut élu en sa place. Le lendemain de sa consécration, il fit part de son exaltation à Charlemagne, & lui envoya par ses Nonces les clés de la Confession de Saint Pierre & l'Etendart de la ville du Rome. Sigonius ajoute, qu'il le fit prier d'envoyer quelqu'un des Seigneurs de sa Cour pour recevoir le serment de fidelité du Peuple Romain (*b*). On voit par là, que malgré les grandes Terres que Charlemagne & Pepin son pere avoient données au siege de Rome, les Papes ne s'étoient pas encore attribué une Souveraineté indépendante. Mais comme ils avoient renoncé à l'hommage qu'ils devoient aux Empereurs d'Orient, ils s'étoient mis sous la protection du Roi de France leur bienfaiteur.

Le Duc de Frioul attaque les Huns.

Les fréquentes irruptions des Huns en Italie, engagerent Charlemagne à déclarer Duc de Frioul Henri ou Hunrok, François de nation. Ce Duc leva des Troupes, entra dans la Pannonie, & ayant défait plusieurs Généraux des Huns, il prit & pilla leur Capitale, & en fit enlever toutes les richesses, qu'il envoya à Charlemagne. La même année, Pepin entra aussi en Hongrie, chassa l'ennemi au delà de la Teisse, & enrichit son Armée de butin. Il se rendit ensuite à Aix-la-Chapelle, & retourna au commencement de l'année suivante en Italie. Il y apprit peu après, qu'Irene avoit

(*a*) *Sigon.* L. IV. p. 94. (*b*) *Sigon* ubi sup.

(*) C'est ce que rapporte Sigonius; mais Eginhard & Théophane disent que ce fut Irene, mere de l'Empereur qui rompit le mariage, parcequ'elle craignit que la jeune Impératrice ne lui fit perdre son crédit, & ne persuadât à Constantin de gouverner lui-même: elle ne voulut point par cette raison d'alliance avec les François, qu'elle haïssoit, & força son fils d'épouser une Armenienne de basse naissance. Mais il paroit par Théophane, que la rupture avec les François fut le fruit des intrigues d'Adalgise, qui espérant qu'en empêchant le mariage projetté, & en engageant l'Empereur à déclarer la guerre aux François, il pourroit rentrer en possession du Royaume de ses peres.

(†) Quelques Auteurs disent qu'il resta mort sur le champ de bataille. REM DU TRAD.

fait emprisonner son fils Constantin & lui avoit fait créver les yeux, dont il étoit mort trois jours après.

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

En 799 il y eut de grands troubles à Rome; deux neveux d'Adrien I. conjurerent contre le Pape, dont l'élection leur déplaisoit. Aiant pris leurs mesures, ils attaquerent le Pape devant l'Eglise de St. Etienne, le 25 d'Avril Fête de St. Marc, le renverserent de son cheval, le dépouillerent de ses habits pontificaux, & le blesserent en divers endroits. Ensuite ils le transporterent à demi mort dans le Monastere de S. Erasme, où ils le mirent sous sure garde. Albin, Camerier du Pape, força le Monastere dans la nuit, en tira Léon, & le conduisit dans l'Eglise de Saint-Pierre. Dans ces entrefaites, Vinigise Duc de Spolete, qui avoit succedé à Hildebrand, averti de ce desordre, accourut avec quelques Troupes & emmena le Pape à Spolete. Léon passa en Allemagne, où Charlemagne le reçut avec beaucoup d'honneur. Après avoir fait un séjour de quelques mois auprès de ce Prince, il retourna à Rome, accompagné de plusieurs Evêques & de quelques Comtes pour lui servir d'escorte (*a*).

Conjuration contre Léon III. *qui implore le secours de Charlemagne.* 799.

Charlemagne, appréhendant que la Faction ennemie de Léon, ne recherchât la protection de l'Empereur, prit la résolution d'aller en personne appaiser les troubles de Rome. Après avoir mis ordre aux affaires d'Allemagne, il passa en Italie au Printems de l'an 800. Avant que d'aller à Rome, il alla à Tarsatique dans la Liburnie, où il punit les meurtriers de Henri Duc de Frioul, qui avoit été tué dans cette ville l'année précédente. Aiant déclaré Cadaloak Duc de Frioul, il se rendit à Ancone, d'où il détacha Pepin avec une partie de son Armée contre Grimoald, qui s'étoit encore révolté, tandis qu'il alla lui-même à Rome, pour terminer l'affaire du Pape. Le jour marqué pour l'examen des accusations intentées contre le Pape, les Evêques déclarerent qu'ils ne pouvoient juger leur superieur. Léon se justifia, en fesant serment sur les Evangiles, qu'il n'étoit en aucune façon coupable des crimes dont on l'accusoit, & toute l'Assemblée le déclara innocent.

Charlemagne *passe en Italie.* 800.

Léon délibéra ensuite avec les Senateurs de Rome comment ils témoigneroient leur reconnoissance à Charlemagne, & convinrent de faire revivre en sa faveur le titre d'Empereur des Romains. Le jour de Noël Charles étant allé à la Basilique du Vatican, comme il étoit à genoux devant l'autel, le Pape le revêtit de la Pourpre Impériale, lui mit sur la tête une couronne d'or & le proclama *Auguste*, *couronné de Dieu*, *grand & pieux Empereur des Romains*, ce que le Peuple répeta trois fois avec de grandes acclamations.

Le Pape le Couronne Empereur.

Après cette cérémonie, l'Empereur s'appliqua à regler les affaires d'Italie & celles de l'Eglise. Il s'occupa pendant l'Hiver a faire quelques additions aux Loix des Lombards, & des Réglemens pour l'Eglise. Il partit de Rome le 25 d'Avril, donna audience aux Ambassadeurs de Perse, proche Verceil, repassa les Alpes & retourna en Allemagne.

L'Empereur s'en retourne. 801.

La guerre continuoit toujours dans le Duché de Benevent, avec des succès différens. Pepin avoit pris & pillé quelques villes; mais Grimoald

Trêve avec Grimoald. 803.

(*a*) *Sigon.* L. IV. p. 96. *Baron.* ad ann. 799.

SECTION I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888

prit Lucere, aujourd'hui Nocera, & y fit Vinigise prisonnier. Alors Pepin fit une trêve avec lui, en conséquence de laquelle Vinigise fut mis en liberté, & Pepin alla passa l'Hiver avec son Pere à Aix-la-Chapelle.

Pepin envoye une Flotte contre les Sarasins. 806.

Pendant son absence, les Sarasins d'Afrique & d'Espagne, aiant infesté les côtes d'Italie, & s'étant emparés de l'isle de Corse, Pepin, à son retour en Italie, envoya une Flotte à cette Isle, qui les attaqua à l'improviste & les obligea de se retirer avec perte. Quelque tems après le Patrice Nicetas vint de Constantinople avec une Armée navale dans la Mer Adriatique, pour soutenir la Faction Vénitienne qui favorisoit l'Empire d'Orient. Pepin résolut de proteger ceux qui étoient fideles à son pere. Nicetas, informé des préparatifs de ce Prince, conclut une trêve avec lui & reprit la route de Constantinople. La même année Pepin mit en mer une nouvelle
807. Flotte, contre les Sarasins, qui en vouloient toujours à l'isle de Corse. On en vint aux mains, les Sarasins furent entierement défaits, & on leur prit treize vaisseaux.

Les Grecs & les Vénitiens attaquent Commacchio & sont battus. 809.

La trêve avec les Grecs étant expirée l'année suivante, l'Empereur Nicephore envoya une puissante Flotte dans la Mer Adriatique ; & dans le même tems les Grecs des Montagnes surprirent & détruisirent Populonie, ville de Toscane (*a*). La Flotte Grecque aiant débarqué les Troupes qu'elle portoit, les Grecs furent joints par les Vénitiens, & ils attaquerent ensemble la ville de Comacchio, mais après un combat opiniâtre, ils furent mis en déroute par la garnison que Pepin tenoit dans cette ville. Les Grecs se retirerent à Venise, & tâcherent de faire la paix avec ce Roi par l'entremise de la République, mais Obelerio, qui avoit été Doge, & étoit alors en exil, parcequ'il favorisoit les François (*b*), traversa la négociation par ses intrigues. Les Maures, profitant de ces dissensions des Chretiens revinrent dans l'isle de Corse, attaquerent & pillerent la ville d'Alerie, dont ils emmenerent tous les habitans en captivité, à la réserve de l'Evêque & de quelques vieillards.

Guerre entre Pepin & les Vénitiens. 810.

En 810, la guerre entre Pepin & les Vénitiens continua vivement. Si l'on en croit Blondo (*c*), le Roi étoit mécontent de ce que les Vénitiens avoient renouvellé leur alliance avec Nicephore, pour l'intérêt de leur commerce, & il prit la résolution de les attaquer par Mer & par Terre. D'autres Historiens prétendent que Pepin entreprit cette guerre, pour satisfaire son pere, dans la vue de rétablir Obelerio & Valentin, les Doges exilés (*d*). Quel que fût le sujet de la guerre, l'issue n'en fut pas tout-à-fait favorable à Pepin. Aiant assemblé ses Troupes à Ravenne il les fit embarquer, & se rendit maître de Brondolo, de Chiozza, de Pellestrine & d'Aibiole. Delà il fit voile pour Malamocco, où résidoient les Doges. Les habitans consternés des rapides progrès de l'ennemi, abandonnerent leurs maisons, & aiant embarqué leurs effets sur des barques, ils se retirerent dans les isles de Rialto & d'Olivola, parcequ'ils ne pouvoient y être attaqués par de grands bâtimens à cause des bas fonds. Pepin ne trouvant que des maisons vuides à Malamocco, & aiant appris où les Vénitiens s'é-

(*a*) *Blondo* Dec. II. L. II.
(*b*) Le même. *Sigon.* L. IV.
(*c*) *Blondo* ubi sup.
(*d*) *Sigon.* ubi sup.

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

toient retirés, résolut de les attaquer dans les Isles, qui leur servoient de retraite. Mais comme les bâtimens qu'il avoit ne pouvoient pénétrer jusques-là, il rassembla toutes les barques qu'il put trouver, auxquelles il joignit des radeaux, fit embarquer ses troupes dans les barques & sur les radeaux, & les fit avancer vers les Isles. Les radeaux étant conduits par les barques à force de rames s'approcherent fort près des Isles. Mais au reflux les Vénitiens sortirent sur leurs barques légeres, séparerent les radeaux des barques en coulerent plusieurs à fond avec ceux qui y étoient, tandis que les autres qui étoient sur les radeaux, comptant sur le peu d'eau qu'il y avoit, y sauterent & se noyerent. Pepin se retira avec les débris de son Armée à Ravenne; il alla ensuite à Milan, où il mourut peu de tems aprés à la fleur de son âge, ne laissant qu'un fils naturel, nommé Bernard & cinq filles, que Charlemagne fit élever à sa Cour comme ses enfans.

Mort de Pepin.

La mort de Pepin toucha extrémement l'Empereur, qui, par la tendresse qu'il avoit pour lui, donna le Royaume d'Italie à Bernard son fils. Comme les Maures ménaçoient l'Italie, Charles fit la paix avec Nicephore, & lui céda la Souveraineté sur Venise (a). Deux ans aprés, en 812, aiant eu avis que les Maures fesoient de grands préparatifs pour attaquer les côtes d'Italie, il y envoya Bernard avec une Armée, & lui donna pour Général Walla, Gouverneur de Saxe, frere d'Adalhard Abbé de Corbie, lequel avoit toujours gouverné sagement pendant le regne de Pepin. Les Maures apprenant l'arrivée de Bernard en Italie, se rabattirent sur la Corse & la Sardaigne, mais ils périrent presque tous dans la Sardaigne, & très-peu se sauverent en Espagne & en Afrique. Cette même année Grimoald IV. Prince de Benevent conclut la paix avec l'Empereur, & s'engagea à lui payer tous les ans vingt-cinq mille sols d'or (b).

Bernard son fils lui succede.

Nonobstant la grande perte qu'ils avoient faite l'année précédente en Sardaigne, les Maures firent en 813 une nouvelle descente en Corse. Mais lorsqu'ils s'en retournoient en Espagne, Hermingard Gouverneur de Majorque, les attaqua au passage, & prit huit de leurs vaisseaux qui portoient cinq-cens Corses, auxquels il rendit la liberté. Les Maures, pour s'indemniser de cette perte, firent voile vers Civita-Vecchia, qu'ils prirent & pillerent; ensuite ils débarquerent en Provence & traiterent Nice de la même maniere. Mais à leur retour, aiant fait une descente en Sardaigne, ils furent repoussés vivement par les Sardes, & obligés de se sauver dans leurs vaisseaux, ils en perdirent même plusieurs.

Les Maures battus. 813.

Charlemagne fort affligé de la mort de ses deux fils Charles & Pepin, manda Louis Roi d'Aquitaine, le seul fils qui lui restoit, le déclara son Collegue à l'Empire & le fit couronner Empereur à Aix-la-Chapelle. Il ordonna aussi que Bernard, qui étoit en Italie, fût couronné à Monza par l'Archevéque de Milan (*).

Louis couronné Empereur & Bernard Roi d'Italie. 813.

(a) *Pithœus* Annal. Frank. *Sigon.* L. IV. p. 103. (b) *Sigon.* l. c.

(*) M. de Saint Marc doute aussi de ce Couronnement de même que de celui de Charlemagne & de Pepin à Monza. Rem. du Trad.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

Mort de Charlemagne. 814. Charlemagne ne survécut pas longtems à cette cérémonie; il fut pris de la fievre, qui dégénéra en pleuresie, dont il mourut le 28 de Janvier 814, dans la soixante-dixieme année de son âge. Louis, qui étoit en Aquitaine, n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de sa mort, qu'il se rendit promptement à Aix-la Chapelle. Bernard Roi d'Italie y vint, de même que les Ambassadeurs de Léon l'Arménien, Empereur de Constantinople, avec lequel Louis renouvella le Traité de Paix & d'Alliance, conclu par son pere. Il ratifia aussi le Traité fait avec Grimoald, Duc de Benevent, à condition qu'il payeroit le même tribut annuel, qu'il avoit payé jusques-là.

Troubles à Rome. 815. Les Romains, qui avoient toujours haï le Pape Léon, aiant appris la mort de Charlemagne son Protecteur, recommencerent à le traverser, & plusieurs des principaux conspirerent de l'assassiner. Léon en eut avis, les fit arrêter, & exécuter. On en porta des plaintes à l'Empereur Louis, & ce Prince ordonna à Bernard son neveu d'aller à Rome, pour examiner toute cette affaire. Bernard, après avoir fait les informations nécessaires, les envoya à Louis. Les Nonces du Pape vinrent ensuite, & réussirent à faire approuver la conduite de leur Maître.

Etienne IV *succede à* Léon III. *& couronne l'Empereur.* Léon étant mort l'année suivante, Etienne IV. lui succeda, & d'abord après son élection fit renouveller le serment de fidelité du Peuple Romain à l'Empereur. Deux mois après il se rendit en France, accompagné du Roi Bernard. Il fut reçu avec un profond respect de l'Empereur (a) & couronna ce Prince avec l'Impératrice Hermengarde à Rheims. Etienne étant retourné à Rome, mourut peu après. Pascal I. son successeur, s'excusa auprès de Louis, de s'etre fait consacrer, avant que d'avoir son approbation. L'Empereur agréa ses excuses, & confirma les donations que son pere & son ayeul avoient faites au siege de Rome. Il tint ensuite une Diete à Aix-la Chapelle, & associa son fils aîné Lothaire à l'Empire, & déclara Pepin son second fils Roi d'Aquitaine, & Louis le troisieme Roi de Baviere.

Bernard *se révolte & perd la couronne & la vie.* 817. Bernard Roi d'Italie aspiroit à l'Empire, auquel il croyoit avoir droit, parceque Pepin son pere, étoit l'aîné de Louis. Aiant appris ce partage de l'Empire, par lequel il étoit exclus, il se révolta contre l'Empereur. Il se saisit des gorges des Alpes, & reçut le serment de fidelité de toutes les villes du Royaume d'Italie. Louis n'eut pas sitôt avis des entreprises de Bernard qu'il assembla une puissante Armée & marcha vers l'Italie. A cette nouvelle, les conjurés furent si consternés, qu'ils abandonnerent Bernard, qui se trouvant sans appui résolut d'implorer la clémence de l'Empereur. Il se rendit donc à Châlons sur Saone, se prosterna aux pieds de son oncle, confessa son crime & toutes les circonstances de la conjuration. Louis s'étant assuré des principaux complices, retourna avec eux à Aix-la-Chapelle. Ils furent condamnés à la mort, mais l'Empereur modéra la rigueur de la sentence, & ordonna de crêver les yeux aux Séculiers, & de déposer les Evêques. Bernard ne vécut que trois jours après l'opération & mourut le 17 d'Avril, n'aiant regné que quatre ans & cinq mois.

Pen-

(a) Vita Ludov. Cap. 38, 39.

Pendant que cette ſcene tragique ſe paſſoit en Allemagne, Radelgiſe Comte de Conza s'étant révolté, tua Grimoald Prince de Benevent, & fit élire en ſa place Sicon. Ce nouveau Prince envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur, & s'engagea à payer le même tribut que ſon prédéceſſeur; le Traité fut renouvellé à cette condition & ſon élection confirmée.

Section I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Grimoald aſſaſſiné par Radelgiſe.

Cadaloak, Duc de Frioul, étant mort ſubitement en 819, l'Empereur donna ce Duché à Balderik ou Baudri. La campagne ſuivante, il paſſa les Alpes avec une Armée, & agit conjointement avec l'Empereur contre Liuduit, chef des Huns révoltés. L'Empereur, après avoir ravagé la Hongrie, retourna à Aix, & Balderik ramena ſes Troupes en Italie, aiant ſoumis la Carniole & la Carinthie (*a*).

Balderic *Duc de Frioul*. 819.

En 822 Vinigiſe Duc de Spolete ſe démit de ſa principauté & embraſſa la vie monaſtique. Comme il n'avoit point d'enfans mâles, Suppon Comte de Breſcia le remplaça.

Lothaire *couronné Empereur à Rome.* 823.

Comme les Seigneurs de Lombardie commettoient de grands deſordres, Louis envoya Lothaire en Italie. Les peuples le reçurent avec de grandes démonſtrations de joie, & l'Archevêque de Milan le couronna à Monza. Le jour de Pâque de l'année ſuivante, le Pape qui l'avoit invité de venir à Rome, le couronna Empereur. Il y avoit toujours deux Partis oppoſés à Rome, qui y entretenoient la diviſion. L'un ſoutenoit l'autorité du Pape, & l'autre celle de l'Empereur. Lothaire retourna donc à Pavie, dans le deſſein d'aſſembler des Troupes pour reprimer l'inſolence du Parti oppoſé; mais ſes affaires l'aiant appellé en Allemagne, il ſe rendit auprès de ſon pere à Francfort, & envoya en Italie Adalhard Comte du Sacré Palais & Mauringue Comte de Breſcia, pour arrêter le cours des deſordres à Rome (*b*). Avant leur arrivée le Primicier Théodore & le Nomenclateur Léon, ſon gendre, avoient été arrêtés parcequ'ils prenoient chaudement les intérêts de l'Empereur; on leur creva les yeux & ils furent enſuite décapités, par ordre du Pape à ce qu'on prétendoit. L'Empereur Louis fort mécontent de ce procedé violent, envoya d'abord des Commiſſaires à Rome pour informer de cette affaire. Avant leur départ, arriverent deux Nonces du Pape, qui aſſurerent que leur Maître n'avoit eu aucune part à la mort de ces Seigneurs. Dans le même tems Paſcal, avoit aſſemblé un grand nombre d'Évêques du voiſinage, & en leur préſence s'étoit purgé par ſerment du crime dont on l'accuſoit; mais en même tems il ſoutint que Théodore & Léon avoient été juſtement mis à mort, parcequ'ils étoient criminels de leze-majeſté, & donna l'abſolution aux meurtriers. Les Commiſſaires de l'Empereur aiant fait des perquiſitions inutiles, ſans pouvoir convaincre les meurtriers, Louis fut obligé de ſe contenter des excuſes du Pape, (*c*), qui mourut l'année ſuivante. Sa mort donna lieu à de nouveaux troubles, parcequ'on fit une double élection pour le remplacer. Mais Eugene II. ſoutenu par la faction des Nobles fut conſacré au plus fort du tumulte. Louis, informé de ces deſordres envoya ſon fils Lothaire en Italie pour regler d'une maniere ſtable avec le Pape les affaires.

(*a*) *Sigon.* l. c. (*b*) *Blondo* Dec. II. L. II. (*c*) *Sigon* & *Blondo* ubi ſup.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

Il met ordre aux troubles dans cette ville. 825.

A son arrivée en Italie Lothaire déclara Adalhard, Comte du Sacré Palais, Duc de Spolete, pour remplacer Suppon, qui venoit de mourir. Adalhard étant mort cinq mois après, Mauringue Comte de Brescia fut investi de ce Duché, & ne vécut que peu de jours après avoir été nommé Duc. Lothaire se rendit ensuite à Rome, regla les affaires de cette ville conjointement avec Eugene, fit restituer leurs biens à ceux qui en avoient été dépouillés pendant les troubles, & publia plusieurs nouvelles Constitutions, entre autres une touchant l'élection des Papes, qui portoit qu'à l'avenir la consécration du Pape se feroit toujours en présence du Roi ou de ses Commissaires (*a*). Aiant ainsi mis ordre à tout dans Rome, Lothaire retourna en Allemagne, parcequ'il étoit jaloux du crédit que l'Impératrice Judith avoit sur l'esprit de Louis son mari. Ce Prince avoit déja promis de changer le partage qu'il avoit fait de ses Etats, en faveur de Charles dont l'Impératrice étoit accouchée en 823, ce qui porta ses trois fils aînés à cabaler contre lui. Le Pape Eugene II. étant mort en 827, Valentin fut élu pour lui succeder. Il ne siegea qu'environ un mois, & on lui donna pour Successeur Grégoire IV. Mais l'Empereur n'aiant pas alors de Commissaire à Rome, sa consécration fut différée jusqu'à ce qu'il en fût venu un; ce Commissaire informa sur la validité de l'élection, avant que l'on consacrât le Pape (*b*).

Révolte contre l'Empereur Louis. 830.

Lothaire, qui étoit toujours à la Cour de son pere, choqué que Louis eût donné l'Allemagne (*), la Rhetie & une partie de la Bourgogne à Charles avec le titre de Roi, s'en plaignit hautement & partit pour l'Italie. Louis & Pepin ses freres se retirerent aussi dans leurs Etats, non moins mécontens du procedé de l'Empereur. L'Impératrice aiant éloigné les Evêques & les Seigneurs qui traversoient ses projets, remplit leurs places de ses créatures & engagea l'Empereur à confier l'administration de l'Empire à Bernard Comte de Barcelone, avec lequel on accusoit cette Princesse d'avoir un commerce criminel. Bien loin de fortifier par là son Parti, elle porta les mécontens à se révolter ouvertement. Les Seigneurs & plusieurs Evêques étant entrés dans la Conjuration, s'adresserent à Pepin Roi d'Aquitaine, se plaignant que l'Empereur négligeoit le soin de l'Empire, & confioit les affaires du Gouvernement à Bernard; tandis que celui-ci avoit commerce avec l'Impératrice & se proposoit non seulement de perdre l'Empereur, mais aussi de se défaire de ses fils, pour se frayer le chemin au trône; qu'il étoit par conséquent obligé de prendre l'Empire sous sa protection, & de remedier aux abus que le mauvais gouvernement de son pere avoit introduits (*c*). Pepin, tout glorieux de la préférence que les Mécontens lui donnoient en le choisissant pour leur chef, entra sans peine dans leurs vues. Il assembla des Troupes, & s'avança vers Compiegne pour se saisir de l'Impératrice & de Bernard. L'Empereur consterné à la nouvelle de cette révolte, envoya Bernard dans son Gouvernement de Barcelone

(*a*) *Sigon.* L. IV. (*b*) Le même. (*c*) Le même.

(*) Par l'Allemagne il faut entendre ici le Pays situé entre le Rhin, le Mein, le Necker & le Danube. La Rhetie est le Pays des Grisons, & par la Bourgogne il faut entendre la Bourgogne Transjurane, c'est-à-dire le Pays de Geneve & des Suisses.

& l'Impératrice dans un Monaſtere, tandis qu'il ſe rendit lui-même avec une petite Armée à Compiegne. Pepin vint ſe poſter à Verberie à trois lieues de Compiegne, fit enlever l'Impératrice du Monaſtere où elle s'étoit ſauvée, & lui déclara qu'elle n'avoit qu'un ſeul moyen d'éviter la mort, qui étoit d'aller trouver l'Empereur ſon mari & de lui perſuader de ſe faire Moine. Judith, aiant ainſi la permiſſion de parler à Louis en particulier, lui perſuada de feindre de conſentir à ce que les Rebelles vouloient. Elle retourna à leur camp, & on l'obligea de prendre le voile dans le Monaſtere de Sainte Radegonde à Poitiers.

Section I. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.

Lothaire vient joindre les rebelles & ſe ſaiſit de Louis.

Lothaire, qui étoit de retour d'Italie, informé des troubles de l'Empire, s'avança vers Compiegne avec ſes Troupes. Bien qu'il ne deſapprouvât pas la révolte, il n'étoit pas content de voir un autre que lui à la tête des Rebelles. Auſſitôt qu'il fut arrivé, il prit le premier rang, en quoi il fut ſoutenu par les principaux Mécontens, qui ſe déclarerent pour lui, comme étant héritier de l'Empire & déja couronné par le Pape. Ce procedé des Mécontens ne fut nullement du goût de Pepin; il quitta Compiegne & ſe retira dans ſon Royaume. Lothaire s'étoit ſaiſi de la perſonne de l'Empereur, & bien qu'il le traitât avec reſpect, il ordonnoit de tout & ne laiſſoit à ſon pere que le vain nom d'Empereur. Il fit arrêter Herbert, frere du Comte Bernard, & lui fit crever les yeux, malgré les prieres de l'Empereur. Il gagna quelques Moines, que Louis voyoit volontiers, afin qu'ils lui perſuadaſſent de ſe retirer du Monde. Ces Moines, bien loin de ſeconder les deſſeins de Lothaire, encouragerent l'Empereur, & promirent de lui aider à recouvrer ſon autorité. Un d'entre eux plus hardi & plus adroit que les autres alla trouver Pepin & Louis & les engagea à ſe reconcilier avec leur pere, en leur promettant que l'Empereur augmenteroit leurs partages. Il gagna auſſi un grand nombre d'Evêques & de Comtes de l'Empire, qui rentrerent dans le devoir.

L'Empereur recouvre ſon autorité à la Diete de Nimegue.

Le Parti de l'Empereur ſe trouvant plus fort que celui des Mécontens, on convoqua une Diete à Nimegue, où il ſe trouva un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques de France & de Germanie. Louis ſe voyant bien ſoutenu, commença à reprendre ſon autorité, & renvoya honteuſement Hilduin Abbé de S. Denis, parcequ'il étoit venu accompagné, contre ſon ordre, de quantité de gens armés. Ce coup d'autorité & quelques autres déconcerterent les Mécontens. Voyant l'Empereur environné de ſes amis, parmi leſquels ſe trouvoient Pepin & Louis ſes fils, ils craignirent pour eux-mêmes, & délibérerent avec Lothaire ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Mais l'Empereur aiant mandé ce Prince, lui repréſenta d'une façon tendre & grave tout ce qu'il y avoit d'odieux dans ſa révolte, & lui conſeilla de ſe ſoumettre à une autorité, qu'il voyoit bien qui étoit fort ſupérieure à la ſienne. Lothaire, touché des tendres remontrances de ſon pere, ſe jetta à ſes pieds & lui demanda pardon, l'Empereur le lui accorda avec joie. Les Rebelles impatiens du retardement de Lothaire, crurent qu'on le retenoit priſonnier, & étoient prêts d'en venir aux mains avec ceux du parti de Louis, lorſque l'Empereur & Lothaire parurent & déclarerent qu'ils étoient parfaitement reconciliés. Cela changea tout d'un coup la face

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

des affaires, les chefs des Mécontens furent arrêtés & le calme se rétablit dans l'Empire.

Lothaire *est déclaré dechu de la qualité d'Empereur.*

Louis rappella l'Impératrice Judith, qui ralluma la discorde. Par ses conseils l'Empereur exila plusieurs personnes, & quoiqu'il eût pardonné à Lothaire, il le déclara déchu de la qualité d'Empereur, & tous les sujets de l'Empire furent dispensés du serment qu'ils lui avoient fait. On lui laissa le titre de Roi d'Italie, & il eut la permission d'y retourner en promettant avec serment, qu'il n'y feroit rien d'important que du consentement de l'Empereur son pere.

831. *Nouvelle revolte des fils de* Louis. 832.

Nonobstant ces précautions la paix ne dura pas longtems. Bernard étant revenu à la Cour, & voyant qu'il ne rentroit point dans les affaires & qu'il avoit perdu la faveur de l'Impératrice, se retira dans son Gouvernement de Barcelone; mais il passa dans l'Aquitaine, & engagea Pepin dans une nouvelle révolte contre son pere. L'Empereur qui avoit mandé ce Prince, soupçonnant par son retardement, qu'il méditoit une révolte, indiqua une Diete dans la ville d'Orléans, & ordonna à ses trois fils de s'y trouver. Mais il fut fort étonné d'apprendre que son fils Louis Roi de Baviere étoit en armes; ensorte qu'au lieu de penser à assembler une Diete, il assembla une Armée & marcha contre son fils. Louis n'étant pas en état de faire tête à l'Empereur, le vint trouver, & obtint sa grace, en fesant serment de rester toujours fidele à son devoir. On soupçonnoit Lothaire d'être entré dans la conjuration, mais quand ce Prince la vit étouffée dans sa naissance, il vint au devant de son pere à Francfort, & l'assura qu'il n'avoit eu nulle part à la révolte de son frere; l'Empereur voulut bien l'en croire. Il reprit son premier dessein de tenir une Diete à Orléans, où elle s'assembla au mois de Septembre. Pepin reçut ordre de s'y rendre, sous peine d'être deshérité, & il prit le parti de la soumission, parcequ'il n'avoit pas des forces suffisantes à opposer à l'Armée de l'Empereur. A son arrivée Louis lui donna des Gardes & le fit partir pour Treves avec une escorte; mais il s'échapa en chemin. Il envoya des ordres en Aquitaine d'assembler des Troupes, qui harcelerent continuellement l'Armée de l'Empereur, qui s'en retournoit.

Pepin *est deshérité.* 833.

Cette conduite irrita tellement son pere, qu'il se rendit enfin aux sollicitations de Judith & deshérita Pepin, & donna le Royaume d'Aquitaine au jeune Charles. Pour gagner Lothaire, on ajouta le Pays des Grisons & la Suisse à ses Etats; l'Impératrice lui promit aussi de lui faire rendre la dignité impériale.

Lothaire *marche contre son pere qu'il retient prisonnier.*

Lothaire ne voyant point l'effet de ces promesses, épousa publiquement le parti de Pepin, leva une Armée en Italie, & amena avec lui le Pape Grégoire IV. Il entra dans l'Alsace, & ses freres vinrent l'y joindre avec leurs Troupes. Il répandit le bruit que le Pape avoit embrassé son parti, & qu'il venoit pour excommunier son pere. Quoique ce bruit fît beaucoup d'impression sur le peuple & sur quelques Evêques de basse naissance, il ne servit qu'à attacher davantage à l'Empereur la plus grande partie des Evêques de Germanie & de France. Ils écrivirent au Pape que s'il venoit pour les excommunier, il seroit lui-même excommunié. Le Pape répondit fierement, & assura qu'il n'étoit venu que pour être Médiateur entre l'Em-

pereur & ses fils. Il ne laissa pas toujours de demeurer dans le camp de Lothaire (*a*). L'Empereur, qui avoit assemblé une Armée, s'avança contre les Rebelles, qui étoient campés entre Bâle & Colmar. Quand il fut à la vue de leur camp, le Pape vint le trouver, & passa trois jours avec lui, suivant Pascase Radbert. Mais sa négociation avec l'Empereur aiant été infructueuse, il retourna auprès de Lothaire. Celui-ci avoit profité du tems pour débaucher les Troupes de son pere, & la nuit après le départ du Pape, presque toute l'Armée de Louis vint se rendre à Lothaire. L'Empereur se voiant abandonné, se rendit à Lothaire, à condition qu'on n'attenteroit ni à sa vie, ni à sa liberté. Mais aussitôt qu'il fut arrivé au camp de ses fils, on lui donna des Gardes, & dans une Assemble tumultueuse il fut déposé. Le Pape protesta contre cette violence & s'en retourna en Italie (*b*).

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

L'Empereur est remis en liberté & Lothaire est obligé de lui demander pardon. 834.

Lothaire aiant assemblé une Diete à Compiegne, y fut déclaré Empereur; les Evêques condamnerent son pere à la Pénitence publique, après quoi il fut étroitement reserré. A la fin le triste sort de Louis lui procura des amis en grand nombre, & on engagea ses deux autres fils à demander qu'on lui donnât plus de liberté. Lothaire, qui vit que ses violences étoient condamnées de tout l'Empire, laissa son pere dans l'Abbaye de S. Denis, & se retira dans le Royaume de Bourgogne. Il assembla une Armée & marcha contre son pere. L'Armée de l'Empereur étant fort supérieure à la sienne; il prit le parti de la soumission, & obtint son pardon, à condition qu'il repasseroit en Italie, & n'en sortiroit pas sans la permission de l'Empereur.

Conduite de Lothaire en Italie. 836.

Pendant que Lothaire s'occupoit à détrôner son pere, les Sarasins infestoient les côtes d'Italie, & y firent tant de ravages, que les Evêques mêmes furent obligés de se mettre en campagne pour proteger les côtes. Lothaire à son retour, au lieu de mettre son Royaume en état de défense contre les Infideles, s'empara de plusieurs Places qui appartenoient à l'Eglise Romaine, sous prétexte qu'elles étoient du Royaume de Lombardie. Grégoire IV. s'en étant plaint à ce Prince, sans recevoir de satisfaction, porta ses plaintes à l'Empereur. Louis mécontent du procedé de son fils, lui défendit d'user de violence à l'égard de l'Eglise Romaine, & de disposer tout pour le recevoir bientôt lui-même, parcequ'il avoit dessein d'aller à Rome.

Ce Prince succede à l'Empire. 840.

Deux ans après, Pepin Roi d'Aquitaine étant mort, Lothaire fut mandé; l'Empereur fit deux parts de l'Empire, à la réserve du Royaume de Baviere, Lothaire eut l'une, & son frere Charles l'autre; l'Empereur & l'Impératrice le recommanderent fortement à son aîné. Après ce partage Lothaire retourna en Italie. où il resta jusqu'à la mort de son pere arrivée en 840. Aussitôt qu'il en eut avis, il passa avec une Armée en France & y fut reconnu Empereur. Mais non content de cette dignité & des Etats que son pere lui avoit laissés, il entreprit d'usurper ceux de son frere Charles. Celui-ci se ligua contre lui avec Louis de Baviere; leurs Armées s'étant jointes, ils donnerent bataille à Lothaire près de Fontenai, &

(*a*) *Epist.* Gregor. IV. *apud* Agobard. *Baron.* ad ann 833. (*b*) *Baron.* ubi sup.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 883.*

après plusieurs heures d'un sanglant combat, où il périt dit-on près de cent mille hommes des deux partis, Ils remporterent une victoire complette, & Lothaire s'enfuit à Aix-la-Chapelle.

Nouveau partage de l'Empire. 843.

Les deux freres se rendirent maîtres de l'Austrasie & de la Bourgogne, & firent assembler les Evêques; ces Prélats déciderent, que Lothaire étoit déchu de son Royaume, que ces deux freres partagerent. Lothaire voiant que ses freres, non seulement étoient plus forts que lui, mais qu'ils avoient aussi le Clergé pour eux, demanda la paix, ce qui donna lieu à un nouveau partage de l'Empire. Ses freres fesant réflexion qu'ils ne tenoient leurs Etats que de la bonne volonté des peuples, consentirent à ses demandes. Après des conférences tenues à Coblentz entre les Commissaires des trois Princes, où il n'y eut rien de décidé, les trois freres se rendirent à Verdun & firent tranquillement le partage de la maniere suivante. Lothaire, outre l'Italie & sa qualité d'Empereur, eut tout le Pays entre le Rhin & la Meuse, l'Escaut & la Saone. Louis eut tous les Pays au delà du Rhin, avec le titre de Roi de Germanie. Charles eut tout le reste de la France & porta le nom de Roi de France.

Lothaire *déclare son fils* Louis *Roi d'Italie.* 844.

L'année suivante, Lothaire étant occupé à regler les affaires de ses nouveaux Etats, déclara Louis son fils aîné Roi d'Italie. Aiant appris que Sergius II. qui avoit succedé à Grégoire IV, avoit été consacré, sans attendre que son élection eût été confirmée, il envoya son fils avec une Armée en Italie, pour s'y faire couronner; à sa priere Drogon son oncle, Evêque de Metz, accompagna le nouveau Roi. Ce Prélat étoit chargé d'assembler à Rome les Archevêques de Milan & de Ravenne, avec autant d'Evêques Italiens qu'il se pourroit, pour informer de l'élection du Pape. Sergius pour conjurer la tempête, reçut Louis avec des honneurs extraordinaires. Il l'attendit sur les degrés de l'Eglise de S. Pierre, dont les portes furent fermées par son ordre. Se tournant alors vers Louis, il lui dit, que s'il venoit pour procurer le bien du Peuple, de la ville & de l'Eglise, les portes de cette Eglise lui seroient ouvertes, qu'autrement elles ne s'ouvriroient point. Louis répondit, que ses intentions étoient bonnes, & qu'il n'avoit dessein de faire aucun mal. Les portes s'ouvrirent, & il entra avec le Pape dans l'Eglise, où ils firent leurs prieres au tombeau des Apôtres (a). Malgré la déclaration de Louis, Drogon & les autres Evêques ne laisserent pas d'informer de l'élection du Pape, qu'ils approuverent, mais ils ordonnerent en même tems, pour le maintien des droits de l'Empereur, que les Papes ne seroient consacrés à l'avenir qu'après que le Prince auroit confirmé leur élection. Le lendemain, le Pape couronna Louis Roi de Lombardie, & les Seigneurs Romains firent serment de fidelité à l'Empereur. Pendant que cela se passoit les Troupes de Louis continuoient à faire les mêmes ravages aux environs de Rome, qu'elles avoient faits en traversant l'Italie. Comme on ne leur permit pas d'entrer dans la ville, elles pillerent les fauxbourgs & ruinerent la campagne. Les Romains apprehendoient que Louis n'eût dessein de se rendre maître de leur ville, & leurs apprehensions redoublerent, quand ils virent arriver Siconulfe

(a) *Baron.* ad ann. 844. *Sigon.* ubi sup.

Prince de Benevent avec ses Troupes. Mais après avoir eu une entrevue avec Louis sur l'état présent de ses affaires, ce Prince retourna à Salerne, & peu après Louis prit avec son Armée la route de Pavie (*a*).

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

Quelques années après Louis entra avec une Armée dans le Duché de Benevent, & pour mettre fin à la guerre civile qui déchiroit cet Etat, il le partagea en deux parts égales entre Radelgise ou Radelchis & Siconulfe, le premier fut déclaré Duc de Benevent, & l'autre eut Salerne & ses dépendances avec la même qualité (*b*). Après avoir terminé cette affaire, Louis que son pere Lothaire avoit associé à l'Empire en 849, retourna à Mantoue. Deux ans après il passa les Alpes à la réquisition de son pere. Pendant son absence, les Sarasins qui étoient maîtres de Bari, firent des courses dans la Pouille, la Calabre & dans le Duché de Benevent & porterent par tout le fer & le feu. Les Italiens hors d'état de se défendre contre ces barbares ennemis, députerent les Abbés du Mont-Cassin & de S. Vincent pour aller exposer à l'Empereur Lothaire leur triste situation, & solliciter le retour de Louis avec une Armée pour les défendre. Lothaire ordonna d'abord à Louis de retourner en Italie. Comme il avoit appris que l'ancienne Discipline, établie par Louis son pere & par Charlemagne son ayeul, s'étoit fort relâchée depuis quelques années, il chargea son fils, aussitôt que ses affaires le lui permettroient de convoquer une Assemblée des Nobles & des Evêques, pour informer des abus & pour y remedier par de nouveaux Réglemens. A son retour en Italie, Louis assembla une Armée, & secondé par les Capouans, il défit les Sarasins en plusieurs rencontres. Mais les Capouans, lui aiant manqué, on ignore par quelle raison, il mena son Armée à Salerne, où le fils de Siconulfe avoit succedé à son pere; comme ce Prince étoit fort jeune on lui associa Ademaire. Louis retourna ensuite à Pavie, où il indiqua une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques.

Louis partage la Principauté de Benevent en deux Duchés.

851.

Elle se tint au mois de Fevrier de l'an 855, Louis chargea Angilbert, Archevêque de Milan, & André, Patriarche d'Aquilée, d'informer des mœurs des Evêques & des autres Ecclésiastiques. Après des perquisitions exactes, ils rapporterent, que plusieurs Evêques & Eccésiastiques vivoient d'une maniere indigne de leur caractere; que la prédication étoit négligée, tant par la négligence des Evêques, que par celle du peuple; que les Seigneurs aiant des chapelles, venoient rarement aux Eglises entendre l'Office divin; qu'ils fesoient célébrer la Messe par des Prêtres, ordonnés en d'autres Dioceses, ou dont l'ordination étoit même douteuse (*c*). Sur ce rapport le Roi donna un Edit, par lequel il ordonnoit aux Ecclésiastiques & aux Moines, sous de séveres peines de vivre selon les regles de leur institut. Il statua encore que toutes les causes seroient jugées suivant les Loix écrites, que pour cet effet on établiroit des Tribunaux, auxquels le peuple pût avoir recours en toute liberté, sans qu'on le molestât.

Concile de Pavie.

855.

Quelques mois après la publication de cet Edit, la tranquillité de l'Italie fut encore troublée par Daniel Maître de la Milice Romaine, qui sur quelque mécontentement, vint trouver l'Empereur Louis, & accusa Gratien Gouverneur du Palais de Rome, de lui avoir dit, que les Romains feroient

Brouillerie à Rome.

(*a*) *Baron.* ad ann. 844. (*a*) *Sigon.* L. V. p. 122. *Leo Ostiens.* L. I. C. 31. (*b*) *Sigon.* l. c.

SECTION I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

bien de chasser les François, & d'appeller les Grecs. Sur cet avis, Louis marche sur le champ à Rome avec ses Troupes, sans en donner avis au Pape ni au Sénat. Léon IV. ne laissa pas de le recevoir fort respectueusement. Le jour fut pris pour juger Gratien; & l'Empereur accompagné du Pape & de toute la Noblesse Françoise & Romaine, écouta Daniel qui répéta en public la dénonciation qu'il avoit faite à l'Empereur. Gratien le démentit, & tous les Nobles Romains se déclarerent pour lui. Daniel ne pouvant prouver son accusation, fut condamné comme calomniateur, suivant toute la rigueur des Loix Romaines, & remis entre les mains de l'accusé pour en faire ce qu'il voudroit, mais à la priere de l'Empereur Gratien le relâcha. Louis s'en retourna très-content à Pavie (*a*). Le Pape écrivit aussi à Lothaire pour sa propre justification, l'assurant qu'il avoit toujours observé & qu'il observeroit ses Edits & ceux de ses Prédécesseurs; mais il le prioit de permettre aux Romains de suivre le Droit Romain, comme ils avoient fait jusques-là.

Mort de Léon IV. *& élection de* Benoit III.

Peu de jours après que l'affaire dont nous avons parlé eut été terminée, Léon IV. mourut, & fut remplacé par Benoit III. Celui-ci envoya d'abord des députés pour donner avis aux Empereurs Lothaire & Louis de son élection. Louis, prévenu contre Benoit, favorisa Anastase, qu'une puissante Faction avoit élu tumultueusement, & mis par force en possession du Palais de Latran. Les Commissaires de l'Empereur n'aiant pu engager les Evêques à choisir Anastase, consentirent enfin à confirmer l'élection de Benoit, qui fut consacré en leur présence (*b*).

Mort de Lothaire.

Durant ces contestations à Rome, l'Empereur Lothaire mourut, aiant pris l'habit de Moine dans l'Abbaye de Prum. Il avoit fait le partage de ses Etats entre ses trois fils; par ce partage il ne donna à Louis que le Royaume d'Italie avec la qualité d'Empereur, & laissa à ses deux autres fils Lothaire & Charles tout ce qu'il possedoit deça des Alpes.

Evénemens divers.

Bien que Louis ne fût nullement content de ce partage; comme il savoit que ses freres réuniroient leurs forces pour l'empecher d'entreprendre rien sur leurs Etats, il prit le parti d'acquiescer aux volontés de son pere, & s'appliqua à bien gouverner l'Italie. Il parcourut les grandes villes de Lombardie, & s'informa des sujets de plainte des habitans. L'année suivante il alla avec l'Impératrice à Venise, où il fut reçu avec de grands honneurs, il confirma la paix avec la République. Pendant que Louis étoit à Venise, la ville de Capoue ou Sicopolis, située sur une montagne, aiant été consumée par un incendie, Landon & Landulf, l'un Comte & l'autre Evêque de cette ville, en bâtirent une nouvelle, dans une situation différente, sur le Volturne. Benoit III. mourut peu après, aiant tenu le siege plus de deux ans; l'Empereur Louis se rendit sur le champ à Rome, pour présider lui-même à l'élection du nouveau Pape. Nicolas I. fut élu avec un consentement unanime, & consacré le 27 d'Avril de l'an 858. Louis sortit de Rome quelques jours après & alla camper à quelque distance de la ville. Le Pape vint lui rendre visite, l'Empereur sortit à sa rencontre, & par un excès de civilité mit pied à terre, & le conduisit l'espace d'une portée de trait

(*a*) *Anast.* in Vit. Léon IV. (*b*) Idem in Vita Benedicti III.

trait, en tenant la bride de son cheval. Les Papes s'autoriserent de cet exemple que Louis avoit donné par foiblesse, ou par une complaisance outrée. L'année suivante, le Pape déposa l'Archevêque de Ravenne, parcequ'il prétendoit être indépendant. Ce Prélat eut recours à l'Empereur, dont il implora la protection. Louis écrivit à Nicolas, le priant de convoquer une Assemblée d'Evêques pour décider cette affaire. Le Patriarche de Grado, & les Evêques de la Campanie & de quelques autres Provinces s'étant assemblés à Rome, l'affaire de l'Archevêque fut discutée en présence des Commissaires de Louis. Mais comme ce Prince n'avoit que le vain nom d'Empereur, sans autorité, on ne tint gueres de compte de sa protection. L'Archevêque fut obligé de reconnoitre sa faute, avant que d'être rétabli, & il eut ordre de se rendre tous les ans à Rome, à moins qu'il n'en fût empêché par maladie, ou que le Pape ne le dispensât de ce devoir.

Guerre contre les Sarasins 866, 867.

Louis entra ensuite de nouveau en guerre avec les Sarasins, qui étoient encore maîtres de Bari (*a*). Il entra avec une puissante Armée dans la Principauté de Benevent, où suivant les Historiens Grecs, un corps de troupes auxiliaires se joignit à lui, par ordre de l'Empereur Michel. Louis aiant visité le Monastere de S. Benoit, pour accomplir un voeu qu'il avoit fait, alla mettre le siege devant Capoue, dont les Troupes l'avoient encore abandonné; il prit cette ville & la ruina en grande partie. Il passa ensuite à Salerne, à Amalfi, & à Pouzzole pour y prendre les bains. Il se rendit de là à Benevent afin de s'assurer de la fidelité d'Adalgise, qu'on taxoit d'avoir des intelligences avec les Sarasins. Au commencement du Printems de l'an 867, il entreprit le siege de Bari, dans le dessein de chasser les Infideles d'Italie. Mais s'étant apperçu que la Place étoit trop forte pour espérer de la réduire promptement, il demanda du secours à son frere Lothaire, & alla en attendant attaquer d'autres Places des Sarasins. Le Roi Lothaire l'étant venu joindre avec un gros corps de Troupes, il défit les ennemis en bataille rangée, & se rendit maître de Nocera & de plusieurs autres Places fortes des environs. Il alla ensuite mettre une seconde fois le siege devant Bari, mais sans succès, car les Allemands s'en retournerent, parceque les maladies s'etoient mises parmi eux à cause de la chaleur du Climat, & plusieurs étoient morts pour avoir été piqués de la Tarentule (*b*). A leur départ Louis leva le siege de Bari & se retira à Benevent; mais les Sarasins le chargerent en queue & lui tuerent deux mille hommes, s'étant avancés ensuite jusqu'à Monte di S. Angelo, ils pillerent & brûlerent l'Eglise de S. Michel.

Adrien II. *succede à* Nicolas I. 687.

En ce tems là mourut Nicolas I. Adrien II fut élu pour lui succeder. Les Commissaires de l'Empereur, qui étoient alors à Rome, se plaignirent de ce qu'on ne les avoit pas appellés à l'élection, on leur répondit, que l'usage étoit de procéder sans retardement à l'élection du Pape, laquelle n'avoit pas coûtume de se faire en présence des Commissaires du Prince, & qu'on étoit seulement obligé d'en demander la confirmation (*c*). C'étoit-là un langage qu'on n'avoit jamais tenu auparavant, mais Adrien étoit

(*a*) *Sigon.* L. V. p. 128. (*b*) *Sigon.* l. c. (*c*) *Anastas.* in Vit. Hadriani II.

SECTION I *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

bien déterminé à ne rien perdre de l'autorité que son prédécesseur avoit usurpée. D'ailleurs comme lorsque les Papes s'étoient soustraits à l'obéissance des Empereurs d'Orient, ils s'étoient mis à couvert sous la puissance de Charlemagne, ils comptoient pouvoir profiter des divisions qui regnoient parmi les descendans de ce Conquérant, pour se soustraire aussi à leur obéissance. Louis, qui n'avoit que l'ombre de l'autorité impériale, se contenta de la défaite dont on se servit, & confirma l'élection d'Adrien, qui fut consacré en présence de ses Commissaires.

Bari *pris sur les Sarasins.* 869.

L'année suivante l'Empereur commença la campagne contre les Sarasins par le siege de Bari, mais s'appercevant que ses efforts étoient inutiles, il alla attaquer Matara, Venose & Canose, qu'il enleva aux ennemis; il brûla Matara & mit garnison dans les deux autres Places. La campagne suivante, il reprit le siege de Bari, secondé par une Flotte Grecque, & enfin il emporta cette Place d'assaut le 3 de Fevrier 871; (871.) tous les Sarasins furent passés au fil de l'épée, & Seodan leur chef fut fait prisonnier; Léon d'Ostie dit que Louis le fit mourir, mais les Historiens Grecs assurent qu'il le tint en prison à Capoue. Après la réduction de Bari, Louis alla assieger Tarente, dont les Sarasins étoient encore maîtres.

Révolte contre Louis. 871.

Ce fut pendant ce siege, que Basile Empereur de Constantinople, trompé dans l'esperance qu'il avoit eue de faire épouser à son fils Léon Hermengarde, fille de Louis, écrivit à ce Prince une Lettre, où il se plaignoit de ce qu'il prenoit le titre d'Empereur des Romains, & ajoutoit divers reproches mortifians. Louis répondit avec force, soutint ses droits & fit sentir à Basile que si les Grecs le secondoient, il chasseroit aisément les Sarasins d'Italie. Mais son projet à cet égard échoua. Pendant qu'une partie de son Armée assiegeoit Tarente, Louis étoit à Benevent avec sa Cour. Les desordres que ses Troupes commirent & la hauteur de l'Impératrice Angilberge, mécontenterent tellement Adelgise, qu'il se laissa séduire par les insinuations & les offres des Grecs, jaloux des succès des François. Adelgise gagna Waifre Prince de Salerne & Landulfe Evêque-Comte de Capoue. Ils firent révolter un grand nombre de villes, pendant que Louis étoit hors de Benevent. Ce Prince rassembla ses Troupes, & marcha vers cette ville. Adelgise vint au devant de lui, protesta qu'il n'avoit aucune part à la révolte, assura l'Empereur de sa fidelité, lui fit des présens & dissipa ses soupçons. Louis alla ensuite pour faire rentrer les villes rebelles dans le devoir & y réussit à l'égard de la plupart. Capoue se fioit à la force de ses murailles. L'Empereur l'assiegea & ravagea les environs. Les habitans, convaincus par l'expérience du passé qu'ils seroient obligés de se rendre à discrétion, prierent l'Evêque-Comte de faire leur paix. Ils sortirent de la ville en procession avec le corps de S. Germain, se jetterent aux pieds de l'Empereur & lui demanderent grace. Ce spectacle le toucha, de même que le discours de l'Evêque, ensorte qu'il leur pardonna (a) & retourna à Benevent.

Adelgise arrête

Adelgise lui persuada de distribuer ses Troupes en divers Bourgs, villes & villages pour la commodité de la subsistance; Louis ne se réserva

(a) *Sigon.* L. V. p. 131.

que sa Garde. Le Duc de Benevent le surprit en trâhison, l'arrêta prisonnier, & ne le remit en liberté qu'après qu'il eut fait serment de n'entrer jamais en armes dans la Principauté de Benevent. Louis en sortant de Benevent le 18 de Septembre, alla dans le Duché de Spolete pour châtier deux Comtes, dont l'un étoit Duc de Spolete. Tous deux avoient trempé dans la conjuration d'Adelgise, ou au moins n'avoient pas travaillé à la délivrance de l'Empereur. Ils se retirerent à Benevent, n'étant pas en état de résister aux François. Louis en les poursuivant soumit quelques villes révoltées & entre autres Sainte-Agathe. Adelgise vint le trouver & lui demander grace pour les deux Comtes. Il leur pardonna, mais en les privant de leurs Dignités. Ce qui rendit l'Empereur si indulgent, c'est qu'il vouloit se rendre à Rome, pour délibérer avec Adrien sur les moyens de se mettre en possession des Etats de son frere Lothaire, qui lui étoient dévolus par la mort de ce Prince, mais dont son oncle Charles le Chauve, Roi de France s'étoit emparé. Le Pape avoit épousé avec chaleur les intérêts de Louis, il avoit même écrit à Charles, qui s'étoit fait couronner Roi de Lorraine, pour l'exhorter à se désister de son entreprise, le menaçant de l'excommunier s'il ne rendoit justice à son neveu. Il écrivit aussi aux Evêques & aux Seigneurs de Lorraine & de France, pour les presser de maintenir les droits de l'Empereur.

Louis par trahison.

Louis va à Rome. 872.

Louis se rendit à Rome la veille de la Pentecôte de 872, & le lendemain Adrien le couronna solemnellement Roi de Lorraine, dans l'espérance que cette cérémonie serviroit à faire valoir ses droits. Bien que Charles n'eût aucun égard aux remontrances du Pape & de l'Empereur, il fut obligé d'en venir à un accommodement avec le Roi de Germanie, qui étoit en état de faire valoir ses prétentions; ils partagerent entre eux le Royaume de Lothaire.

Evénemens divers.

Quelques jours après le couronnement de Louis, il se tint une nombreuse Assemblée d'Evêques, d'Ecclésiastiques & de Nobles, l'Empereur se plaignit de l'affront que lui avoit fait Adelgise. L'Assemblée déclara la guerre à ce Prince, & le Pape délia l'Empereur de toutes les promesses & de tous les sermens qu'on avoit exigés de lui. Mais d'autres événémens rendirent les projets de vengeance de Louis inutiles. Après la prise de Bari, les Sarasins d'Italie avoient demandé du secours à ceux d'Afrique, qui leur avoient envoyé une Flotte chargée de trente mille hommes. Ils assiegerent la ville de Salerne. L'Empereur marcha au secours de cette ville, & s'étant rendu à Capoue au mois de Mai de l'an 873, les Sarasins leverent le siege de Salerne. Comme ils avoient été défaits en plusieurs occasions, ils se retirerent dans la Calabre, la dévasterent & se rembarquerent pour l'Afrique.

Reconciliation de l'Empereur avec Adelgise. 873.

L'Empereur songeoit cependant à se venger d'Adelgise, & faisoit des préparatifs de guerre, sans s'ouvrir sur leur destination. Adelgise qui avoit deja prévu l'orage, avoit tâché de s'en mettre à couvert en traitant secretement avec l'Empereur Basile, & avoit obtenu de lui une Flotte, à condition qu'il le reconnoitroit pour son Souverain, & qu'il lui payeroit le même tribut qu'à l'Empereur d'Occident. Louis forma le siege de Bene-

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

vent; mais les habitans se mirent en défense, parcequ'ils comptoient sur le secours des Grecs, dont la Flotte étoit arrivée à Otrante, ce qui effectivement rompoit toutes les mesures de l'Empereur. Dans l'embarras où il se trouvoit, ce Monarque engagea le Pape Jean VIII, qui avoit succedé à Adrien II. à la fin de l'année précédente, de venir comme de son propre mouvement à son camp, & d'offrir sa médiation entre l'Empereur & Adelgise. Comme de part & d'autre on étoit bien aise de s'accommoder, la reconciliation se fit sans difficulté (*a*).

Intrigues pour la succession de Louis, dont la santé s'affoiblit. 874.

La santé de l'Empereur étoit fort chancelante, & il n'avoit point d'héritiers mâles. Cela engagea les Rois de Germanie & de France ses oncles à intriguer pour s'assurer sa succession. Louis Roi de Germanie avoit mis l'Impératrice dans ses intérêts, en cédant sa part de la Lorraine à l'Empereur, & en lui promettant sa protection contre les Seigneurs d'Italie, qui la haïssoient parcequ'elle se méloit trop des affaires du Gouvernement. Ils auroient voulu que l'Empereur la répudiât, pour épouser une autre femme, dont il pût espérer d'avoir un héritier du Royaume d'Italie. Charles le Chauve, Roi de France, n'ignoroit pas que l'Empereur & l'Impératrice ne l'aimoient point, & que les prétentions de son frere Louis étoient mieux fondées que les siennes. Il s'appliqua donc à gagner à force de magnifiques promesses un grand nombre de Seigneurs d'Italie, & s'assura méme du Pape. Ce Pontife ne laissa pas de se trouver à une entrevue que l'Empereur eut avec Louis le Germanique à Verone, on ne sait pour quel sujet.

Mort de ce Prince. 875.

L'année suivante la santé de l'Empereur s'affoiblit à vue d'œil, il mourut à Brescia le 13 d'Août, & fut inhumé dans la Basilique de S. Ambroise à Milan (*b*). Il ne laissa qu'une seule fille, qui s'appelloit Hermengarde, laquelle fut mariée dans la suite à Boson Roi de Provence. Louis s'étoit fait chérir de ses peuples tant par ses qualités personnelles, que par son amour pour la justice, qu'il fesoit rendre aux moindres de ses sujets avec une grande impartialité. Bien qu'au commencement de son regne, il fît paroître du courage & de la fermeté en s'opposant aux entreprises ambitieuses des Papes, il fut obligé de changer de conduite, en se trouvant dépouillé, par le partage que son pere avoit fait, de l'autorité attachée à sa qualité d'Empereur, ensorte qu'il souffrit tranquillement les usurpations des Evéques de Rome, & y donna méme une espece de sanction par sa condescendance.

Charles le Chauve passe en Italie.

Charles le Chauve, Roi de France, fut bientôt instruit de la mort de l'Empereur; il se mit en marche pour l'Italie avec son Armée le premier de Septembre & passa les Alpes. Louis Roi de Germanie, qui connoissoit la justice des droits qu'il avoit, aiant appris la marche de son frere envoya Charles le Gros, son troisieme fils, avec une Armée pour s'opposer aux entreprises de son concurrent. Les uns disent que Charles le Chauve marcha contre son neveu & l'obligea de se retirer précipitamment (*c*). Mais un Historien contemporain, qui étoit sur les lieux dit, que Charles le

(*a*) Aimon. L. V. C. 30 vers la fin.
(*b*) Sigon. L. V.
(*c*) Annal. Bertin. apud *Daniel* Hist. de France. T. III. p. 153. in 8vo.

Chauve feignit de vouloir passer en Baviere, ce qui mit Charles le Gros dans la nécessité de voler à la défense des Etats de son pere (*a*). La retraite de ce Prince obligea Louis le Germanique d'envoyer en Italie une seconde Armée sous les ordres de Carloman son fils aîné. Le Roi de France, bien que supérieur en forces, aima mieux tenter la voie de la négociation, que le hazard d'une bataille. Il proposa une entrevue à son neveu, & n'épargna ni promesses, ni présens pour le corrompre. Mais cet expédient ne lui aiant pas réussi, il proposa à Carloman de faire retirer les deux Armées d'Italie, afin de s'accommoder avec le Roi de Germanie par un Traité de partage. Carloman accepta la proposition, retourna sur le champ en Baviere, tandis que Charles prit la route de Rome, où le Pape le fit inviter de se rendre.

Le Pape le couronne Empereur.

Pendant ces mouvemens en Lombardie, les principaux de la Noblesse Romaine, vinrent trouver le Pape, & lui représenterent, que l'Empereur Louis etant mort sans laisser de successeur, la dignité Impériale, usurpée depuis si longtems par des Etrangers, devoit à présent retourner aux Italiens. Le Comte de Toscane étoit à la tête de ce Parti, se flatant de parvenir lui-même à l'Empire. Mais le Pape qui n'avoit point envie de se donner un Maître en Italie, rejetta la proposition, & demeura attaché aux intérêts du Roi de France (*b*). Ce Prince arriva peu après à Rome, & tel qu'un autre Jugurtha, ainsi que s'exprime un Auteur contemporain (*c*), il corrompit le Sénat & la Noblesse à force de présens, aiant chemin fesant pillé les trésors du défunt Empereur. Le Pape, voyant que le Roi de France étoit résolu d'avoir le titre d'Empereur à tout prix, le lui fit acheter le plus cher qu'il lui fut possible. Avant que de le couronner, il l'obligea de céder la Souveraineté de Rome, & de reconnoitre qu'il tenoit du Pape la Couronne Impériale (*d*) (*). Charles aiant accepté les conditions, fut couronné dans la Basilique du Vatican le 25 de Décembre, & fit à cette occasion de riches présens au Clergé, à la Noblesse & au Peuple de Rome, le Pape même ne fut pas oublié.

Il est reconnu Roi d'Italie à Pavie. 876.

Le nouvel Empereur partit du Rome le 5 de Janvier de 876 & alla à Pavie, Le Pape, qui l'y accompagna, fit dans une Assemblée des Seigneurs & des Evêques d'Italie un long discours à la louange de l'Em-

(*a*) Abr. Chron. de l'Hist. d'Italie T. II. p. 558.

(*b*) *Sigon.* l. c. p. 132.

(*c*) Scriptor Anonym. ap. *Baron.*

(*d*) *Sigon* ubi sup.

(*) C'est ce que dit Eutrope, Prêtre Lombard, qui vivoit dans le X siecle & peut-être plus tard, mais il mérite souvent assez peu de croiance, dit M. de St Marc. Cette cession de la Souveraineté de Rome est réfutée par l'exercice que les Empereurs continuerent de faire de leur autorité dans Rome. Le P. Daniel observe, que ni les Historiens François, dont le silence peut faire préjugé contre l'Auteur Lombard, ni les Lettres du Pape Jean n'en disent rien. M. de St. Marc dit, qu'on voit dans la neuvieme des Lettres de Jean VIII, que le nouvel Empereur avoit donné la ville de Capoue à l'Eglise Romaine. Mais on ignore à quelles conditions; & l'on ne voit pas que cette Donation ait été suivie de son effet. Il y a de l'apparence que les Papes ont été bien aise dans la suite de faire croire de pareilles cessions, pour s'en faire des titres. Rem. du Trad.

SECTION I Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

pereur, rempli de menfonges fpécieux, il dit que ce Prince étoit fans ambition, & que tel qu'un autre Jofeph il étoit venu en Italie pour fauver, non une feule nation, mais l'Eglife univerfelle (*a*). Après ce difcours, les Seigneurs & les Evêques élurent Charles *Protecteur, Seigneur & Défenfeur d'eux tous & Roi du Royaume d'Italie.* C'eft ainfi qu'un Prince qu'Adrien II. avoit menacé d'excommunication pour avoir ufurpé les Etats de fon neveu Lothaire, fut autorifé dans l'ufurpation de l'Italie par Jean VIII, & que de Souverains des Papes, les Empereurs en devinrent les Vaffaux.

Le Roi de Germanie entre en France.

Pendant que Charles le Chauve s'affuroit ainfi de l'Italie, Louis le Germanique, irrité de fa perfidie, entra avec une nombreufe Armée en France, & la défola jufqu'à Attigni en Champagne (*b*). Mais aiant appris que fon frere avoit été couronné & étoit fur fon retour, il repaffa en Allemagne, & y continua à faire de grands préparatifs de guerre. Charles, après avoir reçu dans la Diete de Pavie, le ferment de fidelité des Seigneurs & des Evêques, fit divers Réglemens, confirma les privileges de plufieurs villes & Eglifes, & particulierement ceux de l'Eglife de Cremone. Il déclara Bofon fon beaufrere Duc & Gouverneur d'Italie dans fon abfence. Il rendit le Duché de Spolete à Lambert I. & celui de Frioul à Bérenger. Il reprit enfuite la route de France, qu'il trouva défolée, non feulement par les Allemands, mais auffi par les déferteurs de fon Armée, qui étoient demeurés en armes en divers lieux.

Conjuration contre le Pape.

Après le départ de Charles, Adalbert ou Alberic Comte ou Marquis de Tofcane & quelques autres Seigneurs tramerent une conjuration contre le Pape, parcequ'il avoit refufé d'entrer dans leurs vues de conferver la Dignité Impériale en Italie. Formofe Evêque de Porto & le Nomenclateur Grégoire fe joignirent à eux. Mais le Pape aiant dépofé ces deux Eccléfiaftiques, la confpiration n'eut point de fuites alors. Il dépécha des Envoyés à l'Empereur pour l'informer de ces mouvemens à Rome, & pour lui demander du fecours contre les Sarafins. Ces Infideles avoient encore débarqué en Italie, & s'étant joints à leurs compatriotes de Tarente, ils avoient contraint les habitans de Salerne, d'Amalfi & de Naples de faire alliance avec eux, & fe difpofoient à attaquer les terres de Rome. L'ambition de Charles l'empêcha d'aller au fecours de l'Italie. Son frere Louis Roi de Germanie venoit de mourir; il fe propofoit de s'emparer de toute la Lorraine, & marcha avec une nombreufe Armée vers le Rhin pour attaquer les fils de fon frere. Louis, Roi de Germanie, fecond fils de Louis le Germanique, avoit paffé le Rhin, & tâcha de porter fon oncle à la paix. Mais Charles le Chauve chercha à l'amufer, & à le furprendre; il fe trompa lui-même, car Louis avoit fi bien pris fes mefures, que l'Armée Françoife fut mife en déroute & l'Empereur obligé de fe fauver par la fuite, & de renoncer au deffein de s'emparer de ce qui ne lui appartenoit point.

[illegible]

Le Pape écrivoit toujours des Lettres preffantes à l'Empereur pour l'engager à paffer les Monts. Charles s'excufa d'abord, fur une maladie dan-

(*a*) Poft. Annal Pithæi p. 39. (*b*) *Aimon.* L. V. C. 32. *Sigon.* ubi fup.

cité de paſſer les Monts.

gereuſe dont il avoit été attaqué depuis ſa défaite; mais il écrivit à Lambert Duc de Spolete & à Gui Duc de Camerino ſon frere, d'aſſiſter le Pape contre les Infideles. Le Pontife accompagné de ces deux Ducs alla dans le mois de Janvier 877 à Salerne & à Naples; il engagea Waifre ou Guaifre Prince de Salerne à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec les Saraſins; mais Sergius II. Duc de Naples refuſa d'en faire autant. Athanaſe frere de Sergius & Evêque de Naples profita de l'occaſion pour ſe mettre à la tête d'un parti, ſe ſaiſit du Duc, lui fit crever les yeux & l'envoya priſonnier à Rome. Les Saraſins continuoient cependant leurs courſes, feſoient d'horribles ravages, & aiant reçu un ſecours, ils menacoient la ville de Rome.

Il va en Italie. 877.

Le Pape conſterné de l'approche des Infideles écrivit encore d'une maniere ſi preſſante à l'Empereur, que Charles ſe rendit à ſes inſtances. Après avoir mis ordre aux affaires de France dans une Diete générale qu'il tint à Chierſi, il partit pour l'Italie. L'Impératrice Richilde fut du voyage, & elle marcha avec un équipage magnifique. L'Empereur mena avec lui peu de Troupes, aiant ſeulement donne ordre à ſes Généraux de le ſuivre à petites journées avec le gros de l'Armée. Le Pape, afin de preſſer les meſures néceſſaires pour la guerre, vint à la rencontre de Charles à Verceil, & delà ils allerent enſemble à Pavie. Ils n'y furent pas plutôt arrivés qu'ils eurent avis que Carloman Roi de Baviere, frere de Louis Roi de Germanie, entroit en Italie avec une formidable Armée, dans le deſſein de faire valoir ſes droits à l'Empire. Effrayés de cette nouvelle l'Empereur & le Pape ſe retirerent à Tortone; où le Pape couronna l'Impératrice, & après la cérémonie cette Princeſſe ſe retira à Morienne. L'Empereur la ſuivit bientôt, parceque ſes Troupes n'arrivoient point, par la trâhiſon de ſes Généraux. Le Pape ſe ſauva à Rome. A peine Charles fut-il ſur les Alpes, qu'il fut attaqué de la fievre; un Medecin Juif, en qui il avoit beaucoup de confiance, lui donna du poiſon, au lieu d'un remede, & il en mourut onze jours après, le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre, dans un petit village en deçà du Mont Cenis, qui s'appelle Brios, la ſeconde année de ſon Empire. Avant que d'expirer il nomma ſon fils unique pour ſon Succeſſeur, & lui envoya les marques de la Dignité Royale & Imperiale, qui étoient tous les titres qu'il avoit au Royaume d'Italie, étant mort avant que les troubles lui euſſent permis d'en jouir.

Carloman retourne en Baviere.

Carloman de ſon côté reprit avec précipitation la route de Baviere ſur un faux bruit que l'Empereur venoit fondre ſur lui avec toutes ſes forces. C'eſt ce que rapportent Aimon & Sigonius (*a*). Mais ſuivant les Annales de Fulde & Reginon, il continua ſa marche & s'empara de pluſieurs villes de Lombardie. Quoiqu'il en ſoit, il paroit par une Lettre du Pape, ecrite au mois de Novembre, en réponſe à une de Carloman, que ce Prince avoit alors quitté l'Italie (*b*).

Troubles à Capoue.

Pendant que le Nord de l'Italie étoit troublé par l'irruption de Carloman & par la mort de l'Empereur, la partie méridionale fut agitée par un ſoulevement des Capouans, qui avoient chaſſé leur Evêque Landulfe, & mis

(*a*) *Aimon.* L. V. C. 33. *Sigon.* l. c. (*b*) Joann. VIII. Ep. 63.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

en sa place Landenulf, homme accrédité, bien qu'il fût marié, & qu'il n'y eût pas longtems qu'il avoit reçu le baptême. Le Pape fit d'abord difficulté de le consacrer, sur les remontrances de l'Abbé de Mont-Cassin & de l'Evêque de Téano; mais gagné enfin par les sollicitations des principaux de Capoue, il ordonna Landenulf, ce qui causa de grands desordres dans cette ville. Le Pape fut obligé pour y rétablir la tranquillité, de replacer Landulf sur le siege Episcopal, en assignant la moitié des revenus à Landenulf, auquel il donna peu après l'Evêché de Gaïete (*a*). Les Sarasins profiterent de ces divisions, pour faire des courses dans ces quartiers-là, pillant & ruinant tout ce qui se présentoit devant eux. Ceux de Gaïete, que Landenulf vexoit fort, appellerent les Sarasins à leur secours. Le Pape en aiant eu avis engagea Docibilis Duc de Gaïete à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec les Infideles & à leur déclarer la guerre. Docibilis en étant venu aux mains avec eux, fut défait, & obligé de faire la paix, & pour obtenir la liberté des siens qui avoient été faits prisonniers, il fut contraint de leur ceder un Fort sur la riviere de Garigliano (*b*).

Lambert *Duc de Spolete va à Rome.* 878.

La mort imprévue de l'Empereur, avoit ranimé le courage des Seigneurs Italiens; aiant dessein de retenir la Dignité Impériale chez eux, ils vouloient que le Pape couronnat Lambert Duc de Spolete. Jean aiant refusé d'entrer dans leurs vues, Lambert assembla une Armée, & marcha à Rome, dans l'espérance que la terreur de ses armes obligeroit le Pape à se rendre. Le Pape fort choqué du peu de respect que Lambert marquoit pour lui, ce Duc ne lui donnant point les titres ordinaires & le traitant comme son vassal, persista dans sa premiere resolution (*c*) & déclara même qu'il le traverseroit de tout son pouvoir. Lambert irrité de son obstination, se rendit maître de Rome, & fit arreter le Pape; mais voiant que son parti n'étoit pas assez fort pour se faire donner la Couronne Impériale, il feignit qu'il n'avoit agi que par les ordres de Carloman.

Le Pape passe en France.

Le Pape étant toujours inflexible, fut mis en liberté après un mois de prison, & ne se croiant pas en sureté en Italie, il s'embarqua pour passer en Provence, & emporta avec lui les plus precieuses reliques (*d*), de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des Sarasins, parcequ'il avoit appris que Lambert les avoit appellés à son secours contre l'Eglise. Il écrivit dans le même tems à Carloman pour s'excuser de ce qu'il ne se retiroit pas dans ses Etats comme il l'avoit projetté, n'aiant pu le faire, parceque Lambert lui avoit fermé tous les passages. Le Pape fut reçu avec grande distinction par Boson Duc de Provence, Gendre de l'Empereur Louis II. que ce Prince avoit adopté, & qu'il aimoit si fort, que l'on croyoit qu'il lui avoit destiné l'Empire. Le Pape ne laissoit pas d'etre si fort embarrassé, qu'il ne savoit qui prendre pour protecteur, cependant pour s'assurer tous les Partis, il les tenoit tous en suspens.

[illegible] Louis le [illegible]

Aiant donné avis de son arrivée au Roi de France, il se rendit à Troies, où dans un Concile d'Evêques, il renouvella l'excommunication qu'il avoit déjà

(*a*) *Sigon.* L. V. *Leo* Ost. L. V. C. 43.
(*b*) *Sigon.* ubi sup.
(*c*) Joann. Ep. 73, 84, 86-89.
(*d*) *Aimon.* L. V. C. 57.

déja fulminée contre Lambert & ses complices. Louis le Begue, qui avoit été retenu par maladie, ne vint à Troies qu'au commencement de Septembre, & s'y fit couronner par le Pape Roi de France, mais non Empereur, ainsi que quelques Historiens l'ont dit sans fondement. A la fin du Concile le Pape demanda au Roi & aux Evêques de le ramener en Italie à la tête d'une Armée (*d*). Mais la mauvaise santé de Louis ne lui permettant point, Boson se chargea du soin de reconduire le Pontife dans l'espérance d'obtenir la Couronne Impériale.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

Il y avoit un an que l'Italie n'avoit point de Souverain, ensorte qu'elle tomba dans l'anarchie & la confusion. Le Pape avoit été obligé avant son départ, de s'engager à payer un tribut annuel de vingt cinq mille marcs d'argent aux Sarasins (*b*). Les Seigneurs & les Etats de Lombardie se voyant sans Maître, commencerent à s'approprier leurs Gouvernemens, & à se rendre indépendans, & quelques-uns se sont toujours depuis maintenus dans leur Souveraineté. Sigonius semble néanmoins croire que Carloman avoit en ce tems-là quelque autorité en Italie, il cite plusieurs Chartres accordées à des Eglises de Lombardie, ou Carloman est qualifié Roi de Baviere & d'Italie. Mais toutes ces chartres sont datées de Baviere (*b*); & les Annales d'Italie & d'Allemagne de ce tems-là gardent un profond silence sur l'exercice d'une pareille autorité de la part de Carloman.

Concile de Rome pour l'élection d'un Roi. 879.

Le Pape arriva en Italie, après une absence de quelques mois, accompagné de Boson, & il indiqua un Concile ou plutôt une Diete générale à Pavie pour le 27 de Novembre (*c*), afin de pourvoir à la sureté de l'Eglise & de rétablir le calme en Italie ; mais personne ne se rendit à cette Diete, parceque le Pape n'avoit aucune autorité de la convoquer. Jean se reconcilia avec Lambert & Adalbert Marquis de Toscane, pour favoriser les intérêts de Boson. Mais la Diete de Pavie n'aiant pas eu lieu, le Pape se rendit à Rome, & Boson retourna en Provence. Quelques mois après, aiant appris la mort de Louis le Begue, décédé le 10 d'Avril, laissant ses deux fils Louis & Carloman mineurs, le Pape écrivit à Anspert Archevêque de Milan, pour l'inviter de se trouver à Rome le premier de Mai (*c*), pour délibérer sur l'élection d'un nouveau Roi, parceque Carloman Roi de Baviere accablé d'infirmités ne pouvoit plus conserver le Royaume d'Italie; il défendoit aussi à l'Archevêque de recevoir personne en qualité de Roi, sans son consentement. Jean avoit dessein de proposer à l'Assemblée Boson, qui avoit depuis peu pris le titre de Roi d'Arles & de Provence, & qui avoit un grand Parti parmi les Seigneurs d'Italie. Anspert ne jugea pas à propos d'aller à Rome, desorte qu'on ne conclut rien dans le Concile indiqué par le Pape. Charles dit le Gras ou le Gros, Roi d'Allemagne & Louis Roi de Germanie écrivirent à Jean pour demander la Dignité Impériale; le Pape leur répondit honnêtement, & chercha seulement à différer l'élection, dans l'espérance que, ces deux Princes étant brouillés ensemble, Boson pourroit passer en Italie. Dans ces entrefaites, Louis

(*a*) *Baron.* ad. ann. 878.
(*b*) Joann. Ep. 89.
(*c*) *Sigon.* L. V. p. 135.
(*d*) *Baron.* ad ann. 878.
(*e*) Joann. Ep. 155.

Section I. Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

Roi de Germanie avoit pris possession de la Baviere, que Carloman attaqué de paralysie lui avoit cédée. Charles Roi d'Allemagne, aussi frere de Carloman, eut pour sa part de la succession les prétentions au Royaume d'Italie & au titre d'Empereur. Pour empêcher Boson de passer les Monts, il fit alliance avec les deux jeunes Rois de France, & déclara la guerre au nouveau Roi de Provence.

Charles le Gros entre en Italie.

Boson se voyant obligé de défendre son Royaume contre Charles & les Rois de France, n'eut pas le loisir de penser aux affaires d'Italie. Le Pape, qui n'attendoit plus de secours de lui contre l'ambition des Seigneurs & contre les Sarasins, écrivit à Carloman, à Louis & à Charles séparément, pour les inviter de passer en Italie pour le sécourir contre les Sarasins. Carloman étoit alors hors d'état d'agir à cause de ses infirmités, & mourut au mois de Mars de l'année suivante. Louis qui s'étoit mis en possession de la Baviere, n'osoit quitter la Germanie de peur qu'Arnoul, fils naturel de Carloman, n'envahit son Royaume, sur lequel il formoit des prétentions, bien que son pere ne lui eût laissé que le Tirol & la Carinthie (*a*). Charles le Gros, voyant ses Compétiteurs occupés, entra en Italie à la tête de son Armée. Le Pape en parut fort alarmé, mais après une entrevue qu'il eut avec Charles dans son camp, où ce Prince s'engagea d'accorder de grands privileges à l'Eglise, Jean promit de le couronner Empereur, & s'en retourna à Rome pour l'y attendre. Louis Roi de Germanie aiant proposé un accommodement, Charles au lieu d'aller à Rome repassa les Alpes, & dans une entrevue avec son frere, ils convinrent que Louis auroit la Baviere & l'Esclavonie, & Charles l'Italie & l'Allemagne.

Les Seigneurs Italiens s'allient avec les Sarasins.

Pendant ces contestations pour l'Empire, les Sarasins troubloient extrêmement l'Italie, plusieurs des Seigneurs aiant fait alliance avec eux pour se maintenir dans les Souverainetés qu'ils avoient usurpées. Un des principaux, qui avoient traité avec eux, étoient Pulcharis, Gouverneur ou Duc d'Amalfi, & Athanase Evéque de Naples, qui trois ans auparavant avoit fait crever les yeux à Sergius son frere, pour s'être allié avec ces Infideles. Athanase s'étoit aussi emparé de l'autorité temporelle, & s'y maintenoit par son alliance avec les Sarasins, maltraitant fort ses sujets. Le Pape voyant que ses sollicitations étoient inutiles pour engager ces Seigneurs à rompre avec les Infideles, leur écrivit l'année suivante, les menaçant de les excommunier, s'ils ne rompoient avec les Sarasins avant Noël (*b*).

Charles est couronné Roi d'Italie. 880.

En 880, suivant Sigonius (*c*), Charles revint en Italie & fut couronné Roi d'Italie à Milan par l'Archevêque de cette ville. Peu après il repassa les Monts pour venir au secours de son frere Louis & des Rois de France qui assiegeoient Vienne, qui tenoit pour Boson. Comme le siege dura plus longtems qu'on n'avoit cru, & que Charles appréhendoit que l'Empereur Grec ne renouvellât ses prétentions sur l'Italie, il quitta le siege, &
881. retourna dans son Royaume. En ce tems-là, le Pape excommunia Athanase Evêque-Duc de Naples, parceque ce Prélat avoit non seulement refusé de rompre avec les Sarasins, mais s'étoit joint à eux pour ravager Benevent,

(*a*) *Sigon.* L. V. p. 136.
(*b*) *Joan.* Ep. 127.
(*c*) *Sigon.* ubi sup.

Section I. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.

Capoue, & Salerne, aiant pillé & brûlé pluſieurs Egliſes & Monaſteres (*a*). Charles qui avoit été retardé dans ſa marche par maladie, arriva enfin à Rome, où les Nobles le reçurent avec de grands honneurs; le Pape le couronna Empereur, ſuivant les apparences le jour de Noël (*b*). L'Empereur ſéjourna environ deux mois à Rome, pour prendre des meſures avec le Pape afin de mettre l'Italie en ſureté.

L'Empereur part de Rome. Le Pape lui demande du ſecours contre les Saraſins.

Au commencement du mois de Mars, Charles partit de Rome & paſſa en Lombardie. Il reçut à Ravenne les Ambaſſadeurs de Veniſe, renouvella avec eux la paix pour cinq ans, & ils convinrent enſemble d'équipper conjointement une Flotte contre les Pirates de Dalmatie, qui non ſeulement infeſtoient la Mer Adriatique, mais feſoient des deſcentes ſur les côtes. Les Saraſins inſtruits du départ de l'Empereur de Rome, ſe jetterent ſur les terres de l'Egliſe. Le Pape écrivit pluſieurs Lettres à l'Empereur, le conjurant de venir à ſon ſecours (*c*). Il lui envoya auſſi un Nonce avec 882.
la palme bénite, en lui feſant dire que pour s'en rendre digne, il falloit qu'il revint au ſecours de l'Egliſe, & fît connoitre aux Infideles que Rome avoit un Empereur. Mais Charles qui penſoit à repaſſer les Alpes, continua ſon voyage pour la Lombardie, & ſe contenta d'envoyer quelques Troupes au Pape. Gui, Duc de Spolete, fit auſſi des courſes ſur les terres de l'Egliſe; il fit couper à Narni les mains à quatrevingt-trois priſonniers (*d*), on ne dit pas pour quel ſujet. Ces cruautés, & les riſques continuels qu'il couroit, firent prendre au Pape la réſolution de quitter l'Italie & de ſe retirer encore en France. Mais il n'en eut pas le tems, étant mort à Rome dans le mois de Décembre.

Charles ſuccede au Royaume de Germanie & fait une paix honteuſe avec les Normans.

Pendant le ſéjour de Charles en Italie, ſon frere unique Louis Roi de Germanie mourut ſans laiſſer d'enfans. Par ſa mort Charles hérita de la Baviere, de l'Eſclavonie, de la France Orientale & des deux Lorraines. Mais n'étant pas à portée de les défendre, les Normans, qui depuis quelques années ravageoient les Provinces maritimes de France & de Germanie, entrerent dans les Etats de Louis, auſſitôt qu'ils eurent appris ſa mort, brûlerent Treves & ſe rendirent maîtres de Metz. Charles étant revenu d'Italie, marcha contre eux avec une nombreuſe Armée, & les aſſiegea, les uns diſent dans Metz, les autres dans Haſlou. Les Normans ſe défendirent ſi vigoureuſement, que l'on en vint à une négociation, qui ſe termina par un Traité très-honteux à l'Empereur. Il convint de payer à un des Rois Normans quatre mille, cent-ſoixante marcs d'argent, & de ceder à l'autre, qui offroit de ſe faire Chretien, la Friſe & de lui faire épouſer Giſele, fille naturelle de Lothaire.

Troubles en Italie.

A la mort de Jean VIII. la Faction des Comtes de Toſcane fit tous ſes efforts pour lui donner un ſucceſſeur qui fût dans leurs intérêts; ils firent élire Marin Galeſian, qu'on appelle communément Martin II, qui fut con- 883.
ſacré le 25 de Décembre. Immédiatement après il rétablit Formoſe Evêque de Porto & tous les autres que ſon Prédéceſſeur avoit excommuniés. Quelque union qu'il y eût entre le Pape & les Seigneurs le deſordre étoit

(*a*) *Leo Oſt.* L. I. C. 42.
(*b*) *Aimon.* L. V. C. 60.
(*c*) Joann. Ep. 269, 277, 279, 293.
(*d*) Joann. Ep. 299.

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

plus grand en Italie que jamais; les Comtes ou Gouverneurs ne reconnoissoient plus de supérieur; chacun prétendoit être souverain dans ses Terres, ensorte que tout le Royaume souffroit de leur ambition. Pour remedier à ces maux, Charles repassa en Italie après Pâque, le Pape vint à sa rencontre à Verone, d'où l'Empereur se rendit à Mantoue le 10 de Mai. Le Duc de Spolete fut accusé alors du crime de leze-Majesté, & aiant refusé de comparoitre, Charles chargea Bérenger Duc de Frioul de s'emparer du Duché de Spolete. Bérenger n'en soumit qu'une partie, parceque la peste se mit dans son Armée. Charles lui-même fut attaqué d'une maladie de langueur, & s'imaginant en avoir été guéri par l'intercession de S. Alexandre, il alla visiter l'Eglise du Saint à Bergame, à laquelle il accorda divers privileges. Il passa le mois d'Octobre à Pavie, & repassa ensuite en Germanie pour s'opposer aux courses des Moraves. Le Pape Marin ne survécut pas longtems au départ de l'Empereur, étant mort le 16 de Janvier 884; trois jours après la même Faction des Nobles qui l'avoit choisi, élut Agapet, qui prit le nom d'Adrien III.

Charles *passe en Italie & est appellé au trône de France.* 884.

Charles aiant appris la mort du Pape, retourna en Italie pour s'aboucher avec Adrien son successeur, & pour châtier l'insolence du Duc de Spolete, qui s'étant allié avec les Sarasins, commettoit d'horribles ravages dans toute l'Italie. L'Empereur arriva avec les troupes de Baviere, ce qui détermina le Duc de Spolete à prendre le parti de la soumission. Il vint se jetter aux pieds de l'Empereur, préta un nouveau serment de fidelité & obtint sa grace. Charles repassa bientôt les Monts, sur la nouvelle de la mort de Carloman Roi de France, qui avoit succedé à Louis III. son frere deux ans auparavant. Aussitôt que les Normans eurent appris la mort de ce Prince, ils se préparerent à faire une nouvelle invasion en France, ce qui détermina les Seigneurs François à offrir la couronne de France à
885. l'Empereur, qui reçut leurs hommages & leur serment de fidelité à Gondreville. C'est ainsi que Charles le Gros se vit en possession de tous les Etats qu'avoit eu Charlemagne. Mais l'étendue de son Empire ne servit qu'à faire connoitre son incapacité; bien loin de devenir plus puissant, ce fut là l'époque du déclin de son autorité, & à la fin il tomba dans le mépris.

Ravages des Sarasins.

Pendant que l'Empereur étoit occupé à régler les affaires de son nouveau Royaume & à faire tête aux Normans, l'Italie étoit désolée par les ravages continuels des Sarasins, qui pillerent le Mont-Cassin & tuerent quelques Moines avec Berthaire leur Abbé, après quoi ils s'en retournerent à Garigliano chargés de butin (*a*).

Déclin de l'autorité impériale en Italie. 885.

Les Seigneurs d'Italie, qui depuis longtems méprisoient les Rois de la race Carlovingienne à cause de leurs divisions & de leur peu de puissance, penserent à s'affranchir d'un joug étranger. Comme l'Empereur n'avoit point d'héritiers, ils prirent la résolution de fixer après sa mort la Dignité Impériale chez eux, espérant d'être par là en état de repousser leurs ennemis. On prétend que dans cette vue, ils engagerent le Pape Adrien à faire les deux Decrets suivans ,, Que le Pape élu pourroit être consacré ,,

(*a*) *Leo Ost.* L. I. C. 45. *Sigon.* L. V. p. 138.

„ ſans attendre la préſence de l'Empereur, ou de ſes Commiſſaires. Et „ que ſi l'Empereur Charles venoit à mourir ſans laiſſer de fils, on déſé- „ reroit la Couronne à quelqu'un des Princes d'Italie (*a*)". Mais ces deux décrets ſont ſuſpects à un judicieux Hiſtorien (*b*). Quoiqu'il en ſoit Charles paſſa en Italie au commencement de l'année 886, & tint une Diete à Pavie dans le mois d'Avril. Il repaſſa enſuite les Monts pour venir au ſecours de Paris que les Normans aſſiegeoient, & à ſon retour en Germanie, il envoya contre eux Henri Comte de Saxe avec une Armée.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Le Duc de Benevent ſecoue le joug des Grecs. 886.

L'année ſuivante, Aion Prince de Benevent, aiant appris la mort de l'Empereur Baſile, ſecoua le joug de la domination des Grecs, & ſe fit reconnoitre Souverain dans ſon Duché. Léon, ſucceſſeur de Baſile, informé de la révolte des Beneventins, fit paſſer une Armée en Italie, mais Aion battit les Grecs & les obligea de s'en retourner (*c*).

Charles le Gros *eſt dépoſé & meurt peu après.*

Dans ces entrefaites Charles étoit occupé contre les Normans, qui continuoient le ſiege de Paris. Voyant qu'il ne pouvoit les forcer à le lever, il fit avec eux un Traité honteux, qui lui fit perdre entierement l'eſtime de ſes ſujets. A ſon retour en Germanie, on le dépoſa dans une Diete qui ſe tint à Tribur, au mois de Novembre, & on élut en ſa place pour Roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman Roi de Baviere. Ce revers de fortune fit tant d'impreſſion ſur Charles, dont la ſanté étoit fort altérée, qu'il mourut le 14 de Janvier de l'an 888. En ſa perſonne finit la race des Rois Carlovingiens, qui avoient été Souverains d'Italie, un peu plus d'un ſiecle. Comme ils réſidoient aſſez généralement en France ou en Germanie, ils regardoient l'Italie plutôt comme une Province de leurs Etats, que comme un Royaume particulier; de là vient que les Hiſtoriens qui ont écrit l'hiſtoire des regnes de ces Princes, parlent peu des affaires de ce Royaume, & ſans les Auteurs de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ce qui s'eſt paſſé en Italie depuis la ruine de l'Empire Romain, ſeroit enveloppé d'auſſi profondes ténebres, que l'Hiſtoire des Nations les plus barbares de l'Europe.

SECTION II.

Hiſtoire D'ITALIE *ſous la domination d'Empereurs ou de Rois iſſus tous, à l'exception d'un ſeul, de la Maiſon de* CHARLEMAGNE *par les Femmes ou par Bâtardiſe, depuis l'an* 888 *juſqu'à l'an* 962.

Bérenger *couronné Roi d'Italie.*

APRES la mort de Charles le Gros, les François mirent ſur le trône Eudes Comte de Paris, & Louis fils de Boſon devint Roi de Provence, mais le ſort de l'Italie fut quelque tems incertain. Les deux plus puiſſans Seigneurs de ce Royaume étoient alors Bérenger Duc de Frioul &

(*a*) *Sigon.* ubi ſup. (*b*) Saint Marc Abr. Chron. T. II. p. 541, 543. (*c*) *Sigon.* l. c.

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

Gui Duc de Spolete. Le premier, arriere petit-fils de Charlemagne par sa mere, & le second étoit fils du Duc Lambert & d'une fille de Pepin Roi d'Italie, fils de Charlemagne (*a*). Ces deux Princes étoient convenus, que dèsque Charles le Gros seroit mort, Gui, se procureroit le Royaume de France, & que celui d'Italie resteroit à Bérenger. Aussitôt après la mort de l'Empereur Bérenger succeda sans opposition à la Couronne d'Italie, & Gui de concert avec le Pape, passa les Alpes pour se mettre en possession du Royaume de France (*b*). Mais le choix que les François avoient déja fait d'Eudes, obligea Gui de s'en retourner en Italie. En attendant Bérenger, à la priere des Princes & Seigneurs assemblés à Pavie, se rendit en cette ville, y fut proclamé Roi & couronné par Anselme Archevêque de Milan. Il établit sa résidence dans la même ville, & commença son regne, en accordant des privileges aux villes, aux Monasteres & aux Eglises. Pendant que Bérenger & Eudes prenoient possession de leurs Royaumes, Raoul ou Rodolphe, fils de Conrad Comte de Paris, qui étoit petit-fils de Conrad frere de l'Impératrice Judith, femme de Charles le Chauve (*c*), s'empara de la Bourgogne Transjurane, qui comprenoit le Pays que nous appellons la Suisse & s'en fit reconnoitre Roi.

Gui Duc de Spolete dispute la Couronne à Bérenger. 888.

Gui Duc de Spolete, n'aiant pas réussi dans ses desseins en France, revint en Italie, & entreprit de faire valoir ses prétentions sur ce Royaume. Il avoit amené quelques Troupes avec lui, qu'il grossit de celles de Spolete & de Camerino, & marcha contre Bérenger, auquel il livra bataille près de Brescia. La perte fut considerable des deux côtés, mais Bérenger resta maître du champ de bataille. On convint d'une trêve jusqu'au 6 de Janvier de l'année 889, jour auquel Gui & Bérenger devoient s'aboucher. Cette conférence n'eut point lieu, ou les deux Concurrens ne purent s'accorder. Gui avoit eu soin d'assembler une Armée nombreuse, dont une partie étoit venue de France sous les ordres d'Anschaire son frere, & l'autre étoit composée de ses sujets de Spolete, & des Troupes de quelques Seigneurs qu'il avoit detachés du Parti de Bérenger. Tous deux se mirent en
889. campagne, & à la fin d'Avril il se donna une bataille dans le Plaisantin sur le bord de la Trebbia. Bérenger fut vaincu & alla s'enfermer dans Verone, & Gui marcha à Pavie. Comme le Pape Etienne V. étoit dans ses intérêts, les Evêques de son parti s'assemblerent à la hâte & le firent élire & couronner Roi d'Italie. Depuis cette époque l'Italie ne cessa point d'être divisée en deux Factions, dont l'une dans la suite tint le parti des Empereurs, Rois de Germanie, sous le nom de Ghibellins ou Noirs; & l'autre celui des Papes, sous le nom de Guelfes ou de Blancs.

Il est couronné Empereur. 891.

Gui s'étant rendu maître de la Lombardie, se rendit à Rome à la sollicitation du Pape, & le 21 de Fevrier 891 il reçut de sa main la Couronne Impériale. Pour témoigner sa reconnoissance au Pontife, il confirma toutes les graces accordées, ou pretendues accordées à l'Eglise Romaine par Pepin, Charlemagne & leurs successeurs. On croit que ce fut au mois de

(*a*) Annal. Fuld.
(*b*) *Sigon.* L. VI. p. 140.
(*c*) *S. Aubin* Antiq. de la Maison de France. p. 202.

Mai de cette année que Gui tint une Diete générale à Pavie, dans laquelle il fit plusieurs Loix contre les voleurs & les perturbateurs du repos public.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Cette même année, l'Empereur Léon le Philosophe envoya de nouvelles Troupes en Italie sous la conduite de Simbaticius. Ce Général assiegea Benevent, qui par l'enfance d'Urse, fils d'Aion mort en 890, n'étoit gueres en état de se défendre. Le siege ne laissa pas de durer trois mois, enfin la Place capitula le 18 d'Octobre, & la Principauté de Benevent rentra sous la domination des Grecs, après avoir été gouvernée cent-trente ans par des Ducs Lombards.

Benevent rentre sous la domination des Grecs.

En 892 Gui associa son fils Lambert à l'Empire, & le fit sacrer & couronner au mois de Fevrier, par le Pape Formose, successeur d'Etienne V, mort l'année précédente. Au fond ce nouveau Pape ne favorisoit ni Gui, ni Bérenger, parcequ'une ancienne affection l'attachoit à la Branche Germanique de la Maison de France.

Gui associe son fils à l'Empire. 892.

Bérenger implora alors le secours d'Arnoul Roi de Germanie, qui envoya Zuentibald ou Zuentibold son fils avec une Armée en Italie. Cette Armée fut jointe par le peu de Troupes qui restoient à Bérenger, & marcha droit à Pavie, Gui, qui étoit dans cette ville, avoit garni de fortes palissades les bords de la petite riviere qui passe auprès, & son Armée étoit campée dans leur enceinte, de maniere à n'avoir rien à craindre de la part des ennemis. Malgré ces précautions, son Armée ne laissa pas de souffrir beaucoup; car les habitans de la campagne, qui favorisoient Bérenger, portoient leurs provisions au camp des Allemands, ensorte que les Italiens manquerent bientôt de provisions & de fourage. En attendant les deux armées restoient dans l'inaction. A la fin Zuentibold reprit avec ses Troupes le chemin de la Germanie, soit que Gui l'eût gagné à force d'argent, ainsi que le prétend Liutprand, soit qu'Arnoul son pere le rappellât, ainsi que le veulent d'autres.

Arnoul envoye une Armée en Italie inutilement. 893.

Après cette retraite Gui pressa de plus en plus Bérenger, qui prit le parti d'aller lui-même en Baviere solliciter Arnoul de le sécourir efficacement. Ce Prince se mit à la tête d'une Armée, & entra en Italie accompagné de Bérenger, & se rendit d'abord à Verone. Il alla ensuite se présenter devant Brescia qui ne fit point de résistance, Puis il assiegea Bergame, défendue par sa situation, par la force de ses murailles, par d'autres ouvrages & par une vaillante garnison. Après quelques jours d'une vigoureuse défense, la Place fut emportée d'assaut & livrée au pillage. Arnoul pour donner de la terreur fit pendre le Comte Ambroise Gouverneur de la ville. Le traitement fait à Bergame effraya la Lombardie & la Toscane dont les villes à l'exemple de Pavie & de Milan s'empresserent d'ouvrir leurs portes aux Allemands. Arnoul se fit alors élire & couronner Roi d'Italie; puis malgré les maladies & la fatigue qui mettoient ses Troupes en mauvais état, il marcha à Plaisance, s'avança vers les Alpes, & les passa pour se venger de Rodolphe, Roi de la Bourgogne Transjurane.

Arnoul passe lui-même en Italie. 894.

Après le départ d'Arnoul, Gui se dépêcha de revenir en Lombardie, mais étant arrivé à Plaisance, un crachement de sang termina ses jours.

Mort de Gui.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Bérenger, qui étoit à Verone, aiant appris la mort de Gui, retourna d'abord à Pavie, & se mit en possession du Gouvernement. Mais les Seigneurs qui avoient pris le parti de Gui, desespérant d'obtenir leur grace de ce Prince, continuerent à le traverser, & promirent leur secours à Lambert fils de Gui, s'il vouloit prétendre à la Couronne. Lambert, encouragé par Ageltrude sa mere, accepta leurs offres, assembla des Troupes & marcha contre Bérenger. Ce Prince se voyant abandonné de ses amis, sortit de Pavie, retourna à Verone & laissa le Royaume à Lambert.

Le Pape invite Arnoul de venir en Italie. 895.

Lambert ne craignant plus rien de son rival, alla à Rome, où il y avoit beaucoup de troubles par l'ambition de Sergius. Ce Cardinal pour se venger de ce qu'à la derniere élection on lui avoit préféré Formose, traversoit le Pape en tout, soutenu par divers Seigneurs & entre autres par Adalbert Comte de Toscane. A son arrivée Lambert se joignit à la faction de Sergius, quoiqu'il eût été couronné Empereur par Formose. Ce procedé de Lambert allarma le Pape; il écrivit à Arnoul pour l'inviter de venir à Rome prendre la Couronne Impériale, & le délivrer de la tyrannie de Lambert. Arnoul saisit avec joie cette occasion de satisfaire son ambition, & dans le mois de Septembre entra en Italie avec son Armée. Il la partagea en deux corps, avec lesquels il ravagea la Toscane. L'un marcha vers Florence, & lui-même après s'être arrêté quelque tems en Lombardie, conduisit l'autre du côté de Lucques & passa les Fêtes de Noël dans cette ville. Bérenger vint l'y trouver; Arnoul le dépouilla de ses Etats & le retint prisonnier; il donna le Duché de Frioul au Comte Waltfred ou Gualtfred, & celui de Milan ou de Lombardie au Comte Magnifred. La prison de Bérenger ne dura pas fort longtems; il paroit par des Chartres que le 5 de Mars de l'année suivante il exerçoit l'autorité souveraine à Verone. Il y a de l'apparence que la crainte de quelque révolution imprévue engagea Arnoul à relâcher Bérenger, & à lui rendre la Marche de Verone avec l'usage du titre de Roi d'Italie.

Arnoul assiege & prend Rome. 896.

Dès les premiers jours du Printems Arnoul marcha à Rome. Mais l'Impératrice Ageltrude, mere de Lambert, entra dans la ville avec une Armée. Le Roi de Germanie fut sur le point de s'en retourner, prévoyant qu'Ageltrude se défendroit vigoureusement; mais il forma le siege à la priere de ses Troupes, irritees de quelques plaisanteries des Romains. On ignore les détails de ce siege; ce qu'il y a de certain c'est que Rome fut prise d'assaut (*), qu'Arnoul mit en liberté Formose, persecuté, peut-être même détenu prisonnier par la Faction du Cardinal Sergius, qui s'étoit joint à l'Impératrice Ageltrude.

Il est cou-

Le Pape couronna Arnoul Empereur avant le 27 d'Avril, & lui donna les

(*) *Liutprand* L. I. C. 8. fait dépendre la prise de Rome d'un petit événement, qu'on a droit de regarder comme une fable. Suivant cet Historien, un Lievre, effrayé des grands cris qui partoient de l'Armée Allemande, s'enfuit vers la ville. Les mêmes cris intimiderent les Romains, & les soldats d'Arnoul s'en étant apperçus donnerent un assaut à la cité Léonine ce qui fut cause que les Romains capitulerent & se rendirent. Les Auteurs Anglois ont adopté ce récit, mais j'ai suivi M. de St. Marc. REM. DU TRAD.

les titres de Céſar & d'Auguſte. Le nouvel Empereur reſta quinze jours à Rome, regla tout ce qui étoit néceſſaire pour le gouvernement de la ville & pour la ſureté du Pape. Il fit arrêter deux des principaux de la Nobleſſe, ſoupçonnés d'avoir favoriſé l'entrée de l'Impératrice Ageltrude, & reçut le ſerment de fidelité du Peuple dans la Baſilique de S. Paul.

Section II Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Arnoul partit enſuite de Rome, en y laiſſant un Seigneur Allemand pour Commiſſaire. Lorsque ſes Troupes entrerent dans cette ville, Ageltrude étoit ſortie de la Cité Léonine, pour aller joindre l'Empereur Lambert ſon fils à Spolete. Le Roi de Germanie s'avança pour les aſſieger. Mais frapé tout à coup d'une apoplexie qui lui laiſſa la tête attaquée d'une paralyſie incurable (*), il ne penſa qu'à quitter l'Italie, & ſe hâta par des marches forcées de ſe retirer par Trente en Baviere, avant la fin de Mai (*a*). Rathbold ſon fils naturel, qu'il avoit chargé du Gouvernement général de la Lombardie, le ſuivit bientôt, effrayé des mouvemens que les Peuples feſoient de toutes parts.

... ronné Empereur.

Il ſe retire en Germanie.

Ageltrude & Lambert profiterent d'une diſpoſition ſi favorable & ſe rendirent en peu de tems maîtres de Pavie, de Milan & de toute la Lombardie. Milan, aiant fait quelque réſiſtance, fut emportée d'aſſaut & pillée. Magnifred Duc de Lombardie fut pris dans cette ville, & par répréſailles de la mort d'Ambroiſe, Comte de Bergame, on lui trancha la tête, un de ſes fils & ſon gendre eurent les yeux crevés.

Lambert *reprend le deſſus.*

Peu de tems après le départ de l'Empereur Arnoul, Formoſe mourut à Rome, & ſes ſucceſſeurs cauſerent de grands troubles dans cette ville. Boniface VI. qui lui ſucceda immédiatement ne ſiegea que quinze jours. Il fut remplacé par Etienne VI, que la Faction de Sergius fit élire. Pour la contenter il fit déterrer le corps de Formoſe, le dépouilla des habits pontificaux & le fit jetter dans le Tibre. Il caſſa enſuite tous les Actes du Pontificat de Formoſe, dégrada tous les Evêques & tous les Eccléſiaſtiques que ce Pape avoit ordonnés, & reconnut Lambert pour Empereur. Quelques-uns diſent qu'il ſiegea trois ans (*b*), mais d'autres aſſurent qu'au bout

Succeſſion des Papes.

(*a*) *Muratori* T. V. p. 217. (*b*) *Baron.* in Vit. Serg.

(*) *Muratori* Annal. T. V. p. 217. remarque que ſuivant *Liutprand*, la maladie d'Arnoul fut attribuée à l'habileté d'Ageltrude, aſſiegée par ce Prince dans le Château de Fermo. Cette Princeſſe trouva moyen, à force d'or, de gagner un des domeſtiques du nouvel Empereur & de lui faire donner un ſomnifere, qui lui dérangea la tête & la ſanté de maniere, qu'il ne ſe rétablit jamais. Mais ce n'eſt-là vraiſemblablement qu'un conte répandu parmi le peuple, toujours enclin à regarder certaines maladies, ſurtout quand elles attaquent de Grands Seigneurs, comme quelque choſe de ſurnaturel, ou comme des effets de la méchanceté des hommes. Liutprand ajoute, qu'Arnoul en arrivant au Mont Bardon, dans le Parmeſan, réſolut de faire crever les yeux au Roi Bérenger, afin de reſter plus ſurement Maitre de l'Italie. Mais qu'averti par un Courtiſan de ſes amis, Bérenger s'enfuit promptement à Verone, & qu'enſuite les Italiens n'eurent plus que du mépris pour Arnoul. Liutprand dit encore que l'arrivée de ce Prince à Pavie y fit naitre une ſédition, dans laquelle il périt un grand nombre de ſes ſoldats; & enfin qu'Arnoul retourna dans ſon pays par le Mont-Joue & par la Savoye. Ce ſont dit le ſavant Muratori autant de chimeres & de fauſſes Traditions. Cependant nos Auteurs Anglois les ont toutes adoptées, ce qui nous a obligé de ſuivre de meilleurs guides, à la faveur du travail de M. de St. Marc. Rem. du Trad.

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

d'un an on le mit en prison & on l'étrangla (*a*). Romain lui succeda en 897, cassa tout ce qu'Etienne avoit fait, & fit remettre dans son sépulchre le corps de Formose, que des pêcheurs avoient trouvé. Au bout de cinq mois de Pontificat Romain eut pour successeur Théodore II, qui ne siegea que vingt jours. Après sa mort la Faction de Sergius s'efforça encore de le faire élire, mais le Parti opposé l'emporta, & on élut Jean IX. en Fevrier ou en Mars de l'an 898.

Concile de Ravenne. 898.

Ce nouveau Pape tint un Concile à Ravenne, auquel l'Empereur Lambert se trouva. On y déclara nulle l'élection d'Arnoul, & on statua que desormais le Pape élu seroit consacré en présence des Commissaires de l'Empereur.

Mort de Lambert.

Adalbert II. Duc & Marquis de Toscane forma le dessein de s'élever à l'Empire, le Marquis Hildebrand se joignit à lui. Ils passerent le Mont Bardon avec leurs Troupes & s'avancerent entre Parme & Plaisance jusqu'à Borgo-San-Donino. Lambert qui chassoit dans la Forêt de Marengo, ne se donna pas le tems de rassembler ses Troupes; il se mit à la tête de cens chevaux d'élite, tomba pendant la nuit sur l'Armée d'Adalbert, qu'il trouva plongée dans l'ivresse & le sommeil, & la tailla en pieces. Adalbert & plusieurs autres Seigneurs furent faits prisonniers & menés à Pavie. Quelque tems après, au commencement d'Octobre, Lambert étant encore à la chasse, y perdit la vie; les uns disent qu'il se tua par une chute de son cheval; d'autres, que Hugue fils du Comte de Milan, qui l'accompagnoit seul, le tua pendant qu'il dormoit pour se reposer de la fatigue (*b*).

Bérenger *est reconnu par plusieurs Seigneurs & d'autres offrent la couronne à* Louis Roi d'Arles. 899.

Aussitôt que Bérenger fut instruit de la mort de son concurrent, il se rendit à Pavie, qui se soumit & tout le reste de la Lombardie suivit l'exemple de cette ville. Adalbert & les autres Seigneurs prisonniers furent mis en liberté & rendirent hommage à Bérenger. Il traita ensuite avec Ageltrude, qu'il mit dans ses intérêts. Mais les principaux de la Faction de Lambert, toujours ennemis de Bérenger, solliciterent Louis fils de Boson Roi d'Arles de passer les Alpes, lui offrant la couronne. Le Chef de ce complot étoit Adalbert Marquis d'Ivrée qui avoit épousé Gisele fille de Bérenger, dont il avoit un fils, qui s'appelloit Bérenger.

Louis *entre en Italie. 900.*

Louis ne fit aucune difficulté d'accepter la couronne qu'on lui offroit d'autant plus qu'il croyoit y avoir droit, étant par sa mere petit-fils de l'Empereur Louis II. Aiant rassemblé toutes ses Troupes il passa en Italie. Bérenger de son côté ne resta pas oisif, il engagea Adalbert Duc de Toscane à le seconder puissamment. Ils marcherent à la rencontre de Louis avec une Armée supérieure à la sienne. Ce Prince, soit qu'il manquât de courage, soit qu'il comptât peu sur ses Troupes, fit la paix avec Bérenger & s'engagea par un serment solemnel à ne plus revenir en Italie.

Atenulfe *s'empare de Benevent.*

Pendant que Bérenger étoit occupé à faire tête au Roi d'Arles, Atenulfe Comte de Capoue déposa Radelgise Prince de Benevent, & s'empara de cet Etat, dont ses descendans demeurerent en possession plus de deux cens ans. Peu de tems après il assembla des Troupes & alla attaquer le Fort

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 144. Epitaph. Stephani. (*b*) *Muratori* l. c. p. 231.

des Sarasins sur le Garigliano; mais les Infideles l'aiant surpris pendant la nuit, il fut obligé de se retirer, avec une perte considerable. Le lendemain, il en vint encore aux mains, les Sarasins furent mis en déroute & forcés de se mettre à couvert dans leur Fort. Cet échec fut cause que pendant assez longtems ils n'oserent faire des courses dans le pays. La plupart des Historiens mettent cette expédition d'Atenulfe en 908. L'Empereur Arnoul étoit mort vers la fin de l'année 899. Louis son fils lui succeda dans ses Etats de Germanie, mais ce Prince ne se mêla gueres des affaires d'Italie.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Louis revient en Italie, dont il est élu Roi.

Les ennemis de Bérenger firent tout ce qui dépendoit d'eux pour engager Louis Roi d'Arles à repasser en Italie. Hermengarde, mere de ce Prince, voiant qu'Adalbert, Comte ou Duc de Toscane, étoit le principal appui de Bérenger, n'épargna rien pour engager ce Seigneur dans les intérêts de son fils. Adalbert, sur l'esprit duquel Berthe sa femme avoit beaucoup de pouvoir, abandonna à la sollicitation de cette Princesse, le parti de Bérenger, & la plus grande partie de la Lombardie aiant suivi son exemple, on offrit encore la couronne à Louis. Ce Prince, malgré son serment, assembla ses Troupes pour passer les Monts, étant assuré du Royaume d'Italie, dès là que le Comte de Toscane étoit pour lui. Aussitôt qu'il fut au delà des Alpes, Adalbert & la plupart des Seigneurs de Lombardie vinrent le joindre. Bérenger l'aiant appris, ne jugea pas à-propos de risquer une bataille, quitta Pavie & se retira à Verone. Louis fut reçu par les habitans de Pavie & par les Nobles avec de grandes démonstrations de joie. Il fut couronné Roi d'Italie, & pour s'attacher le Clergé, il accorda des privileges à divers Evêques. Bérenger de son côté en fit autant pour gagner le peuple. Les Chartres données par ces deux Princes dans cette même année subsistent encore.

Invasion des Hongrois en Italie.

Une circonstance favorisa Louis & contribua au succès qu'il eut. Les Hongrois, après avoir ravagé une grande partie de l'Allemagne, passerent en Italie. Bérenger dont les Troupes n'étoient pas séparées, marcha contre eux, & le 24 de Septembre leur livra bataille sur le bord de la Brente. Les Italiens furent mis en déroute avec une perte considerable. Les Hongrois porterent ensuite le fer & le feu dans la Lombardie, brûlant tous les lieux dont ils s'emparoient. Bérenger, affoibli par la perte qu'il avoit faite, ne se trouva pas en état de faire tête à Louis.

Louis couronné Empereur. 901.

L'année suivante, Louis accompagné d'un grand nombre de Seigneurs alla à Rome, où il reçut, le 12 de Fevrier, la couronne Impériale des mains de Benoit IV. successeur de Jean IX. il confirma les donations que ses prédécesseurs avoient faites à l'Eglise, & s'en retourna à Pavie. Uniquement occupé du dessein de chasser Bérenger, il remporta sur lui de si grands avantages, qu'il le força de se réfugier en Baviere, auprès du jeune Roi Louis fils d'Arnoul.

Bérenger rentre en Italie. 902.

L'Empereur Louis retourna en Provence en 902. Bérenger profita de son éloignement pour ranimer les restes de son parti. Il rentra en Italie,

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

vraisemblablement appuyé du secours de Louis Roi de Baviere, recouvra ses Etats particuliers & toute la Lombardie. Depuis ce tems-là jusqu'en 995 on ne trouve point d'Actes qui fassent voir que durant cet intervalle on reconnut dans le Royaume d'Italie l'autorité de l'Empereur Louis.

L'Empereur reprend le dessus. 905.

En 905, divers Princes, & surtout Adalbert Duc de Toscane, allarmés de l'augmentation de la puissance de Bérenger, & croiant que pour la conservation de la leur, il étoit de la saine politique de relever le parti de l'Empereur, le rappellerent en Italie. Ce Prince y revint avec des forces considerables, rentra en possession de toute la Lombardie & se disposa à faire le siege de Verone. Bérenger, qu'une fievre quarte empêchoit d'agir par lui-même, sortit de cette ville, & celui qu'il chargea de la défendre la livra à l'Empereur. Louis s'étant assuré de Verone, alla visiter les différentes Provinces du Royaume d'Italie, & se rendit à Lucque pour voir le Duc Adalbert. Le nombre & le bon état des Troupes & la magnificence de la Cour de ce Prince, le fraperent, & il dit en confidence à quelqu'un de ses domestiques; *cet* Adalbert *devroit porter le titre de Roi, plutôt que celui de Marquis. Ce n'est que par le nom qu'il est au dessous de moi.* Le Duc & la Duchesse, instruits de ce trait, le regarderent comme dicté par une secrete jalousie, Berthe inspira des soupçons à son mari, qui d'ami de Louis le rendirent son ennemi & lui firent épouser les intérêts de Bérenger.

Bérenger *le surprend à Verone & lui fait crever les yeux.*

Louis de retour à Verone, lorsque Bérenger fesoit répandre lui-même le bruit de sa mort, distribua à ses soldats une partie du Territoire de cette ville, & resta dans la sécurité la plus négligente. Bérenger intrigua secretement, s'assura d'Adalbert & des amis de ce Duc, & se concerta avec les principaux de Verone & surtout avec Adelard qui étoit Evêque de cette ville. Il se rendit, au mois de Juin, pendant la nuit aux portes de Verone, qu'on lui ouvrit. Dès la pointe du jour il fit sonner la charge; les Bourguignons épouvantés firent peu de résistance. Louis se sauva dans une Eglise, où il fut bientôt pris, & on lui creva les yeux, soit à l'insu de Bérenger, soit par l'ordre de ce Prince, qui lui reprocha son parjure, le tint quelque tems prisonnier & puis lui permit de se retirer en Provence. Depuis ce tems-là Louis ne se méla plus des affaires d'Italie, & quoiqu'il prit toujours le titre d'Empereur, on peut dire que l'Empire fut réellement vacant.

Seconde irruption des Hongrois en Italie. 906.

Bérenger s'étant délivré de son rival, retourna à Pavie & prit possession de son Royaume, qu'il gouverna pendant vingt ans depuis, sans aucune opposition de la part de ses sujets, que l'expérience avoit instruits des malheureuses suites de leurs dissensions intestines. A peine Bérenger avoit-il repris les rênes du Gouvernement, que les Hongrois firent une seconde irruption en Italie, ils ravagerent principalement les environs de Trevise, de Brescia, de Padoue, de Milan & de Pavie, & pénétrerent d'un côté jusqu'à l'extrémité du Piémont, & de l'autre jusqu'à Modene. Bérenger leur opposa une Armée, qui fut battue & dont ils firent un grand carnage. Ils tenterent, mais sans succès, d'attaquer les isles des Vénitiens.

Enfin Bérenger les engagea de se retirer à force d'argent, & s'appliqua ensuite à réparer les desordres qu'ils avoient faits, en rebâtissant les Eglises & les Monasteres qu'ils avoient ruinés.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Succession des Papes.

Le Pape Benoit IV. étoit mort en 903, & avoit été remplacé par Léon V. ce Pape ne siegea qu'environ quarante jours. Christophle son Chapelain, voyant que Léon étoit un homme simple & sans esprit, qui n'entendoit rien aux affaires & qui étoit méprisé des Romains, s'associa quelques scélérats avec lesquels il se saisit de Léon, le mit en prison, le força d'abdiquer & se fit consacrer Pape lui-méme, sans aucune élection. Sergius III. remplaça Christophle. Les uns disent (*a*), que ce Prélat imitant l'audace de Christophle résolut de le chasser, & que par le moyen d'Adalbert, il se saisit de cet intrus, le força d'abdiquer, & le confina dans un Monastere, & le lendemain s'empara du Siege Apostolique. Mais d'autres (*b*) assurent, que Sergius, qui avoit été élu Pape une premiere fois en 898 en concurrence avec Jean IX, revint à la priere du Peuple après un exil de sept ans. Il occupa le siege pendant sept ans & mourut en 911. Anastase III. lui succeda. Il est loué pour la douceur de son Gouvernement, qui ne dura que deux ans & environ deux mois. Landon son successeur ne siegea que six mois. Jean X. fut mis en sa place par le crédit d'Adalbert & à la sollicitation de Théodora sœur de Marozie. Liutprand (*c*) rapporte, que cette impudente Courtisane, aiant une intrigue amoureuse avec Jean Prêtre de Ravenne, le fit élire Evêque de Bologne, & peu après Archevêque de Ravenne. Que Théodora, qui craignoit de voir trop rarement son Favori, s'il demeuroit à Ravenne, qui est à deux-cens milles de Rome, profita de la mort de Landon, pour faire élire Jean en sa place. Muratori (*d*) a vivement critiqué ce récit, & quoiqu'il ne disconvienne pas que Jean parvint au Pontificat par les intrigues de Théodora, il soutient par des raisons, qui ne sont pas sans poids, que toute ce que Liutprand dit, n'est qu'un tissu de fables, inventé par les ennemis de Jean X. & que Baronius a eu tort de traiter ce Pape comme il a fait.

Jean X. forme une Ligue contre les Sarasins. 914.

Aussitôt après son avénement au Pontificat, Jean s'appliqua à regler les affaires de l'Eglise, & à délivrer l'Italie des ravages des Sarasins, qui faisoient continuellement des courses sur les terres de l'Eglise. Pendant qu'il étoit occupé de ce projet, un Sarasin mécontent se réfugia à Rome, & offrit de délivrer les Romains des courses de ses compatriotes, si le Pape vouloit lui confier quelques Troupes. On accepta sa proposition, soixante jeunes gens bien armes se mirent sous la conduite du Sarasin, qui les conduisoit par des chemins détournés, pour tomber sur les Infideles quand ils revenoient de leurs courses; de cette maniere il battit plusieurs de leurs Partis. Ces pertes engagerent les Sarasins à se liguer tous ensemble, & comme le Fort ou la ville sur le Garigliano étoit leur meilleure Place, ils abandonnerent toutes les autres & s'y rassemblerent. Cette ligue rendit les Sarasins plus redoutables que jamais, & le Pape allarmé se ligua

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 151.
(*b*) *Frodoard* vers 637 ap. *Fleuri* Hist. Eccl. T. XI. p. 570. Edit. in 8vo.
(*c*) *Liutprand* L. II. C. 13.
(*d*) *Muratori* T. V. p. 273, 311.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

avec Landulf I. Prince de Benevent & de Capoue, Grégoire II. Duc de Naples & Jean I. Duc de Gaïete; il envoya auſſi des Députés à Conſtantin Empereur de Conſtantinople, à ceux du Duché de Spolete & au Duc de Camerino pour les inviter d'entrer dans la Ligue contre les Saraſins. L'Empereur envoya l'année ſuivante le Patrice Nicolas avec un Corps de Grecs, auxquels ſe joignirent les Troupes de Capoue, de Benevent & de Salerne, ils allerent camper proche du Garigliano. Le Pape & Alberic Marquis de Camerino, qui commandoit un gros d'Armée composé des Troupes de tout le Duché de Spolete, & de celles de Camerino, inveſtirent la Place de l'autre côté. Les Saraſins ſe défendirent vigoureuſement pendant trois mois; mais réduits enfin à l'extrémité faute de vivres, ils mirent le feu à la ville, & ſe ſauverent dans les bois & les montagnes. Les Italiens les pourſuivirent, les forcerent d'en venir à une action & les exterminerent ſans qu'il en échapât un ſeul. Quelques Hiſtoriens ne parlent pas de ſiege, ils diſent ſeulement, que les Saraſins manquant de vivres mirent le feu à leurs retranchemens, ſe firent jour le ſabre à la main à travers l'Armée Chretienne & ſe ſauverent ſur une montagne voiſine. Là par de petits combats qui ſe donnoient tous les jours, on les détruiſit inſenſiblement juſqu'au dernier. Cette victoire fut d'une ſi grande conſéquence pour l'Italie, que les Hiſtoriens de ce tems-là diſent, qu'on vit les Apôtres St. Pierre & St. Paul combattre en faveur des Chretiens (*a*).

Bérenger eſt couronné Empereur. 916.

Depuis la diſgrace de l'Empereur Louis III. les Romains avoient toujours différé d'en choiſir un autre, parcequ'ils ſongeoient à ſe former en République, & les Papes ne perdoient pas de vue le projet de ſe rendre Souverains indépendans. La crainte des Saraſins engagea Jean X, de concert avec les Romains à avoir recours à Bérenger & le Pape l'invita de venir à Rome recevoir la couronne Impériale. Bérenger ſe mit en marche & arriva à Rome, vraiſemblablement le Samedi Saint 23 de Mars. Il y fut reçu avec de grands honneurs, & le lendemain jour de Pâque, le Pape le couronna Empereur. Il confirma tous les dons faits par ſes prédéceſſeurs à l'Egliſe Romaine. Cette même année, étant à Pavie, il accorda de nouveaux privileges à l'Egliſe de Cremone qui avoit beaucoup ſouffert de la part des Hongrois.

Conſpiration contre Bérenger. 919.

Adalbert II. Duc & Marquis de Toſcane étant mort, vraiſemblablement en 917, Gui ſon fils lui ſucceda, & l'Empereur le confirma dans la poſſeſſion des Etats de ſon pere. Berthe mere de Gui, qui avoit eu l'ambition de procurer la couronne Impériale à ſon mari, forma le même deſſein en faveur de ſon fils & commença à cabaler contre Bérenger. Ce Prince aiant eu avis de ſes intrigues ſecretes, entra en Toſcane avec ſon Armée, fit Berthe & ſon fils priſonniers, & les envoya à Mantoue; mais il fut bientôt obligé de les relâcher, parcequ'il ne put jamais engager les Gouverneurs de leurs Places de les lui remettre. Trois ans après il ſe forma une nouvelle conſpiration contre l'Empereur, dont le Chef étoit Adalbert Marquis d'Ivrée, gendre de Bérenger, mais remarié avec la ſœur du Marquis de Toſcane. On comptoit encore parmi les conjurés Olderic, Comte du

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 153. *Liutprand* L. II. C. 14.

Section II. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.

921.

Sacré Palais, & un autre Comte nommé Gilbert. L'Empereur aïant eu le vent de leurs trâmes ſecretes, fit arrêter Olderic, & le confia à la garde de Lambert Archevêque de Milan, auquel Bérenger avoit extorqué une ſomme exorbitante pour confirmer ſon élection. Au bout de quelques jours l'Empereur fit demander Olderic, & l'Archevêque refuſa de le rendre, ſous prétexte qu'il ne convenoit pas à ſon caractere de remettre entre les mains de la Juſtice un homme qu'on vouloit faire mourir. Ce Prélat, redoutant le reſſentiment de Bérenger, mit Olderic en liberté, & ſe joignit aux conjurés.

Les conjurés invitent Rodolphe Roi de la Bourgogne Tranjurane à paſſer en Italie.

921.

Après avoir délibéré entre eux, ils prirent la réſolution d'appeller en Italie Rodolfe Roi de la Bourgogne Tranſjurane. Ils aſſemblerent en même tems des Troupes & ſe retrancherent ſur une montagne près de Breſcia. Deux Capitaines Hongrois venoient d'entrer en Italie pour piller. Bérenger, qui depuis longtems vivoit en bonne intelligence avec leur nation, les engagea à tourner leurs armes contre les Rebelles. Les conjurés ſoutinrent le choc avec courage, mais leurs Troupes furent taillées en pieces; Olderic périt dans le combat. Adalbert & Gilbert furent pris. Le premier ſe tira d'affaire par un déguiſement, mais Gilbert preſque aſſommé de coups de bâton fut dépouillé nu. Ceux dont il étoit priſonnier le préſenterent en cet état à l'Empereur, qui fut aſſez généreux pour lui pardonner; il lui fit donner des habits, & le renvoya ſans exiger de nouveau ſerment de fidélité, s'en remettant à Dieu de le punir, s'il ſe révoltoit encore. Cet excès de bonté ne toucha point Gilbert, il ſe hâta d'aller au nom de tous les conjurés preſſer Rodolfe d'entrer en Italie. Ce Prince paſſa les Alpes pour le plus tard dans le mois de Septembre.

Rodolfe eſt couronné Roi d'Italie.

Auſſitôt que Rodolfe fut entré en Italie les Rebelles vinrent le joindre; Bérenger fut contraint de ſe retirer à Verone, & le Bourguignon fut couronné Roi d'Italie à Pavie par l'Archevêque Lambert. Les Italiens reçurent ce nouveau Souverain avec de grandes démonſtrations de joie; ce qui n'empêcha point qu'au bout de quelques mois il ne ſe formât des partis en faveur de Bérenger.

Il defait Bérenger.

923.

Cet Empereur raſſembla ſes forces, & ſe mit en devoir de diſputer la couronne à ſon Concurrent. Il lui livra bataille près de Fiorenzola, place ſituée entre Plaiſance & Burgo-San-Donino. Après un combat fort opiniâtre la victoire ſembloit ſe declarer pour Bérenger, lorſqu'un corps des ennemis qui s'étoit tenu à quartier, tomba ſur les Troupes de l'Empereur, les mit en déroute, & obligea ce Prince de ſe ſauver à Verone. Rodolfe retourna à Pavie, & après avoir mis ordre aux affaires d'Italie, & créé Boniface ſon beaufrere Marquis de Spolete & de Camerino, pour le recompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus à la bataille de Fiorenzola, il repaſſa les Alpes.

Bérenger eſt aſſaſſiné à Verone.

924.

L'année ſuivante, la trente-ſixieme du regne de Bérenger, fut la derniere de ſa vie. Les habitans de Verone, qui lui avoient toujours été fideles, conſpirerent contre ſa vie. Le Chef de la conjuration étoit Flambert, dont il avoit tenu le fils ſur les fonts de Batême. Aiant eu connoiſſance de la conſpiration, Bérenger fit venir Flambert, lui rappella tous ſes bienfaits, lui promit d'en ajouter de plus grands aux anciens, pourvu qu'il lui reſtât fidele, & le renvoya libre en lui feſant préſent d'une coupe d'or,

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

où il l'avoit fait boire à sa santé. Flambert aiant répondu de façon à dissiper ses soupçons, le quitta & alla tout disposer pour exécuter son projet la nuit suivante. Bérenger, qui jugeoit du cœur des autres par le sien, alla ce soir-là même coucher, sans aucun Garde dans un petit appartement voisin d'une Eglise, où il avoit coutume d'assister toutes les nuits à Matines. Il s'y rendit en effet au son de la cloche, Flambert & ses complices l'attendoient dans l'Eglise & le tuerent à coups d'épée. Les meurtriers porterent bientôt la peine de leur perfidie. Un jeune Seigneur, appellé Milon, que Bérenger avoit élevé, qu'il aimoit tendrement, & qui le payoit de reconnoissance, fit dès le matin des recherches aussi promptes qu'exactes, se saisit des meurtriers, & trois jours après la mort de l'Empereur, il les fit tous pendre.

Invasion des Hongrois.

Bérenger étant mort & Rodolfe absent, les Hongrois résolurent de profiter de l'occasion pour faire une irruption en Italie. Etant entrés dans la Lombardie, ils prirent & pillerent Mantoue, Brescia & Bergame. Marchant ensuite vers Pavie, ils investirent cette Place de tous côtés. Vers la Mi-Mars, ils profiterent du vent pour mettre le feu aux maisons voisines des murailles, & pendant la confusion occasionnée par l'incendie, ils forcerent les portes, se rendirent maîtres de la ville, & y commirent des cruautés inouies. Après avoir brûlé la Capitale du Royaume (*a*), ils s'avancerent vers Plaisance, brûlerent dans les fauxbourgs de cette ville le Monastere de S. Sexte, & s'en retournerent chargés de butin en Hongrie.

L'Italie se révolte contre Rodolfe. 925.

Rodolfe aiant eu avis de la mort de Bérenger & de l'invasion des Hongrois, se hâta de passer en Italie. Son absence & la mort de Bérenger avoit donné lieu à une nouvelle conjuration, en faveur de Hugue, Marquis de Provence, que la Duchesse Berthe avoit eu de Thibaut Comte d'Arles, son premier mari. Hermengarde veuve du Marquis d'Ivrée étoit entrée dans cette intrigue, & comme elle étoit fort riche, elle gagna un grand nombre de Seigneurs, elle fit révolter Pavie contre Rodolfe (*). Ce Prince vint avec une puissante Armée camper à cinq milles de cette ville au confluent du Tesin & du Po. Hermengarde lui écrivit un billet par lequel elle lui inspira de la défiance de ses plus fideles partisans, & l'engagea à quitter secretement son camp, pour se rendre à Pavie & s'aboucher avec elle. Quand le jour fut venu, ses Courtisans & les Princes qui étoient dans son Armée, informés de sa retraite, & apprenant qu'il s'étoit joint à leurs ennemis & se préparoit à leur tomber sur le corps, ils se retirerent à Milan pour se mettre en sureté. Tout ce récit de Liutprand paroit assez romanesque au savant Muratori.

Hugue comte de Provence

Presque toute l'Italie s'étant révoltée contre Rodolfe, l'Archevêque de Milan, de concert avec le Pape & d'un grand nombre de Seigneurs, fit offrir la couronne d'Italie à Hugue, Comte de Provence. Ce Prince avoit déja,

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 155.

(*) C'est ce que dit Liutprand, mais comment Pavie, qui selon cet Historien avoit été détruite l'année précédente par les Hongrois, avoit-elle pu si promptement se repeupler? Rem. du Trad.

déja fait quelques tentatives inutiles, pendant la vie de Bérenger; mais se voyant alors appellé par la plupart des Seigneurs, il ne douta point qu'il ne réussit, desorte qu'il fit de grands préparatifs pour cette expédition. Rodolfe, méprisé des uns, abandonné des autres prit le parti de se retirer en Bourgogne, sans renoncer néanmoins à l'Italie. Il eut recours à Burchard Duc de Souabe, dont il avoit épousé la fille, & ils assemblerent une nombreuse Armée avec laquelle ils passerent en Italie. Quand ils furent arrivés à Ivrée, Burchard se chargea d'aller à Milan sous prétexte de traiter de paix, mais en effet pour examiner les fortifications de la Place. Avant que d'entrer dans la ville, il s'arrêta à considerer la belle Basilique de S. Laurent; après en avoir examiné la situation, il dit aux principaux de ceux qui l'accompagnoient, „ on pourra bâtir en cet endroit une Forteresse, pour tenir en bride non seulement les Milanois, mais aussi „ beaucoup de Princes d'Italie". Ensuite étant près des murs, il lui échapa de dire en Allemand, „ Que s'il n'apprenoit pas aux Italiens à se contenter d'user d'un seul éperon, & de monter des jumens, il n'étoit pas „ Burchard". Ces propos furent rapportés à l'Archevêque Lambert; c'étoit un homme adroit, qui fit beaucoup de caresses à Burchard, Mais pendant qu'il s'occupoit à le divertir, il fit avertir ceux de Pavie & quelques Princes d'Italie de se tenir prêts à délivrer le pays de cet Allemand de si mauvaise volonté. Burchard partit de Milan & alla coucher à Novare. Il se fut à peine remis en chemin le lendemain, qu'il tomba dans une embuscade, fut renversé de son cheval dans le fossé de la ville & tué à coups de lance. Les gens de sa suite s'étant réfugiés dans l'Eglise de S. Gaudence, y furent tous taillés en pieces. A cette nouvelle, Rodolfe retourna précipitamment en Bourgogne & ne pensa plus à l'Italie.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

invité à passer en Italie.

A la fin du Printems, Hugue débarqua à Pise. Les Nonces du Pape & la plupart des Princes d'Italie vinrent l'y féliciter & le prier d'accepter la couronne. Il se rendit à Pavie où il fut proclamé Roi d'un consentement unanime, & se transporta à Milan, ou l'Archevêque le couronna. Peu de tems après il alla à Verone & de là à Mantoue où il trouva le Pape, qui traita avec lui du rétablissement de son autorité dans Rome. Marozie, qui avoit épousé Gui Duc de Toscane, s'étant emparée du Château de S. Ange, traitoit conjointement avec son mari, le Pape en sujet.

Ce Prince est couronné Roi. 926.

Hugue, pour s'affermir sur le trône fit des alliances avec Henri Roi de Germanie & avec Romain Lécapene Empereur Grec. Il envoya à ce dernier de riches présens, parmi lesquels il y en eut qui penserent être funestes à l'Empereur. Deux gros Dogues, qu'on lui amena, effrayés des ornemens impériaux, fondirent sur Romain, & penserent le déchirer. Hugue traita aussi avec Orso Particiaco, Doge de Venise, & confirma les priviléges, qui avoient été accordés à cette République.

Hugue *fait des alliances pour s'affermir sur le trône.* 927.

Marozie continuant à animer Gui son mari contre le Pape Jean X. Gui entra l'année suivante avec des gens armés dans le Palais, tua le frere du Pape, se saisit de Jean, qui mourut peu après en prison. Quelques-uns disent qu'il fut étouffé (*a*). Gui ne survécut pas longtems au Pape, & laissa en 929 ses Etats à Lambert son frere.

Le Pape Jean X. *emprisonné par Gui meurt.* 928.

(*a*) *Liutprand* L. III. C. 12. *Leo Ost.* L. I. C. 57.

SECTION II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Conjuration contre le Roi Hugue étouffée. 930.

Hugue eut en 930 le bonheur d'étouffer une conſpiration formée contre ſa vie, & par ſa prudence dans cette occaſion, il inſpira de la crainte à ſes ſujets. Valpert ou Gualbert Juge de Pavie, puiſſant par ſa naiſſance & par ſes richeſſes, aiant procuré l'Evêché de Come à ſon fils & marié ſa fille à Gilbert Comte du Sacré Palais, engagea Everhard autre Juge de Pavie & pluſieurs autres perſonnes à conſpirer contre la vie du Roi. Hugue averti de ce qui ſe paſſoit, envoya des gens adroits pour parler aux conjurés, & leur proteſter de ſa part, qu'il eſt prêt à réformer tous les abus qu'ils lui feront connoitre. Ce meſſage les diſſipa pour le moment. Cependant le Roi affecta de ne laiſſer paroitre aucune inquietude, quelques jours après il ſortit de Pavie, aprés avoir pris des meſures avec l'Evêque Léon & un Comte qui s'appelloit Simpſon, ennemi déclaré d'Everhard. Aiant raſſemblé quelques Troupes, il retourna à Pavie. Les conjurés, qui crurent l'occaſion favorable pour exécuter leur deſſein, ſortirent au devant de lui ſelon l'uſage; l'Evêque fit auſſitôt fermer les portes; Everhard & Walbert furent arrêtés avec tous leurs complices. On creva les yeux à Everhard; Walbert eut la tête tranchée, & les autres furent enfermés dans des cachots, & les biens de tous confiſqués. Par cet acte de ſévérité Hugue ſe fit redouter non ſeulement à Pavie, mais dans toute l'Italie (*a*). Vers la fin de l'année ſuivante ce Prince s'aſſocia ſon fils Lothaire, du conſentement de la Diete Générale.

Hugue épouſe Marozie & eſt chaſſé de Rome. 932.

Marozie veuve de Gui, aiant envie de ſe remarier, fit offrir ſa main à Hugue, frere uterin de Gui, en lui promettant de le rendre maître de Rome. Hugue ſaiſit cette occaſion de ſe faire Empereur, marcha d'abord vers Rome, & laiſſant ſon Armée hors de la ville, il fut reçu dans le Château, épouſa Marozie & ſe mit en poſſeſſion de Rome. Mais un petit incident fit échouer ſes projets. Un jour Marozie aiant dit à Alberic ſon fils, qu'elle avoit eu d'Alberic Duc & Marquis de Spolete, de donner à laver au Roi ſon beau pere, ce Prince s'en acquitta ſi maladroitement, que Hugue lui donna un ſoufflet. Alberic ſort à l'inſtant, aſſemble les chefs de la Nobleſſe Romaine, ſe p'aint de l'affront qu'il vient de recevoir, & leur fait ſentir ce qu'ils avoient à craindre d'un Prince, qui s'étoit rendu maître du Gouvernement par un mariage inceſtueux & non par ſon mérite. Les eſprits s'étant échauffés, le peuple prit les armes, on ferma les portes & Hugue ſe trouva aſſiegé dans le Château de S. Ange, ſans avoir eu le tems d'y faire entrer des Troupes. La peur le ſaiſit; il ſe fit deſcendre pendant la nuit le long des murailles, alla rejoindre ſon Armée & ſe retira couvert de honte en Lombardie. Les Romains, aiant chaſſé Hugue, ſemblerent avoir deſſein de ſe remettre en liberté; enſorte que ſans égard ni pour Hugue ni pour le Pape, ils déclarerent Alberic Patrice & Conſul, nommerent un Préfet, & des Tribuns (*b*).

Succeſſion des Papes.

Le Pape qui ſiegeoit etoit Jean XI. frere d'Alberic. Après la mort de Jean X. en 928, Léon VI. lui ſucceda au mois de Juin de la même année. On croit qu'il mourut au mois de Fevrier de l'année ſuivante;

(*a*) *Liutprand* l. c. *Sigon.* ubi ſup. (*b*) *Sigon.* L. VI.

Etienne VII le remplaça, & ne siegea gueres plus de deux ans, étant mort, selon les uns le 8 de Décembre 930 & suivant d'autres le 12 de Mars 931. Marozie fit alors élire son fils Jean XI. un grand nombre d'Historiens, copistes indiscrets de Liutprand, ont prétendu que Jean étoit le fruit du commerce infâme du Pape Sergius III & de Marozie. Mais Muratori (*a*) soutient que ce prétendu commerce n'a pour fondement que des Pasquinades & des Libelles diffamatoires, & que Jean XI. étoit fils d'Alberic Duc de Spolete & de Marozie & par conséquent propre frere du Patrice Alberic, qui ne lui laissa faire qu'à son gré l'exercice même du pouvoir spirituel.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Hugue fait une tentative inutile contre Rome. 933.

Hugue outré de l'affront qu'il avoit reçu l'année précedente de son beau-fils Alberic, marcha à Rome avec toutes ses forces, bloqua la ville & ravagea tous les environs. Mais les Romains furent aussi insensibles au dégat de leurs terres qu'à ses menaces, ils refuserent constamment de le laisser entrer dans la ville, & même d'entamer aucune négociation, desorte qu'il retourna confus en Lombardie.

Son indigne procedé envers son frere Lambert Duc de Toscane.

Les Princes d'Italie étoient indignés contre lui, tant à cause de son infâme mariage avec Marozie, que de l'indigne traitement qu'il avoit fait à son frere Lambert Duc de Toscane. Pour entendre ce dernier fait il faut reprendre la chose de plus haut. Lambert étoit belliqueux & capable de grandes actions; il gouverna la Toscane avec gloire & jouit du même crédit qu'Adalbert son pere. Hugue en prit de l'ombrage, & craignit qu'il ne prit envie aux Princes d'Italie d'offrir la couronne à Lambert. D'ailleurs il méditoit alors le dessein d'augmenter sa puissance en épousant Marozie. Il commença donc par désavouer Lambert pour son frere, & publia que la Duchesse Berthe leur mere n'avoit jamais eu d'enfans d'Adalbert II. & que Gui, Lambert & Hermengarde étoient des enfans supposés. Lambert justement offensé, demanda à prouver sa naissance par un duel & tua le champion que Hugue lui opposa. Le dernier, confus de cet accident, ne se rebuta point; il trouva moyen de se saisir de Lambert & lui fit crever les yeux en 931, & déclara Boson son propre frere Duc & Marquis de Toscane.

Rodolfe cede ses droits à Hugue.

Cette cruauté aliena de lui les Princes d'Italie, desorte qu'ils inviterent Rodolfe, qui depuis 925 paroissoit ne s'inquieter nullement des affaires d'Italie, à revenir prendre le gouvernement & la défense du Royaume. Hugue en aiant eu avis, traita d'abord avec Rodolfe, lui céda une partie de son Royaume d'Arles, & Rodolfe en échange lui transporta tous ses droits au Royaume d'Italie, & s'engagea par serment à ne pas le troubler dans la possession de cet Etat. On conclut en même tems le mariage d'Adelaide fille de Rodolfe avec Lothaire fils de Hugue.

Arnoul Duc de Baviere passe en Italie & est defait. 934.

Les Princes d'Italie déchus de l'espérance de revoir Rodolfe, offrirent la couronne à Arnoul le Mauvais, Duc de Baviere. Ce Prince passa en Italie par la vallée de Trente, & s'empara de Verone, dont l'Evéque Rathier & le Comte Milon lui ouvrirent les portes. Il marcha ensuite vers le cœur de la Lombardie, mais un détachement de son Ar-

(*a*) *Muratori* T. V. p. 267.

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 951.*

mée aiant été battu par l'avantgarde de Hugue, qui s'avançoit à sa rencontre, il s'enfuit promptement en Baviere (*a*) Hugue rentra dans Verone, emmena l'Evêque Rathier prisonnier à Pavie, où ce Prélat écrivit un ouvrage sur sa disgrace, & fit enfermer le Comte Milon dans une Tour.

Incursions des Sarasins 935.

Des Sarasins établis dans les Alpes depuis le commencement de ce siecle, & qui avoient toujours vécu de brigandage, firent cette année une irruption & pénétrerent dans le Montferrat jusqu'au Château d'Acqui. Les Habitans du voisinage tomberent sur eux, & les taillerent en pieces, ensorte qu'il n'en échapa pas un seul. D'autres disent, que leur Général aiant été tué, ils se retirerent sans avoir fait beaucoup de mal. Peu de tems après une Flote de Sarasins d'Afrique vint aborder à Genes, emporta la ville d'assaut, massacra tous les hommes, n'épargna que les femmes & les enfans destinés à l'esclavage, & s'en retourna en Afrique chargée des richesses de toutes les Eglises & des maisons de Genes.

Hugue ménage les fils du Marquis d'Ivrée.

En ce tems-là Bérenger & Anschaire, fils d'Adalbert Marquis d'Ivrée, brilloient par leurs richesses & leur puissance. Bérenger étoit petit-fils de l'Empereur de ce nom, par Gisele sa fille, premiere femme d'Adalbert; Anschaire étoit né de Hermengarde sa seconde femme (*b*). Hugue redoutant leur crédit tâcha de se les attacher par des bienfaits; il fit épouser à Bérenger Wille, fille de son frere Boson Marquis de Toscane, & Théobald Duc de Spolete étant mort dans ces entrefaites, il donna à Anschaire ce Duché.

Il fait la paix avec les Romains. 936.

L'année suivante, Hugue vint une seconde fois assieger Rome. La disette des vivres & une maladie qui se mit parmi les chevaux, l'obligerent à traiter de la paix. Il chercha néanmoins à tromper Alberic sous l'apparence de la reconciliation la plus parfaite, & lui donna en mariage Alda l'une de ses filles. Mais Alberic ne le laissa point entrer dans la ville.

Il destitue Boson son frere.

A son retour, il fut averti, que Boson son frere, à l'instigation de Wille sa femme, travailloit sourdement à former contre lui quelque complot. D'autres prétendent qu'il fit courir ce bruit pour s'emparer de leurs richesses, parceque Wille, qui en étoit avide, en accumuloit par toutes sortes de voies. Quoiqu'il en soit, il confina Boson dans une prison & donna la Toscane à Hubert ou Humbert son fils naturel. Quant à Wille, qui étoit fille d'un Seigneur de Bourgogne, il donna ordre de la faire reconduire dans son pays, après l'avoir dépouillée de toutes ses richesses (*c*).

Irruption des Hongrois. 937.

En 937, les Hongrois firent une nouvelle irruption en Italie. Ils pénétrerent jusques dans la Campanie, qu'ils ravagerent toute entiere, de même que la Principauté de Benevent. Etant entrés ensuite dans le Comté de Marsi, les peuples du pays, unis à ceux du voisinage, les surprirent, les taillerent en pieces & profiterent de leur butin (*d*). Rodolfe Roi de Bourgogne étant mort, Hugue epousa Berthe, veuve de ce Prince, ce mariage se fit aussi en 937.

(*a*) *Sigebert* ad ann. *Liutprand* L. III. C. 11.
(*b*) [illegible] L. VI. p. [illegible].
(*c*) *Liutprand* L. IV. C. 5.
(*d*) *Leo Ost.* L. I. C. 58.

SECTION II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Succession des Papes.

Jean XI. étant mort en 935, ou suivant d'autres le 6 de Fevrier 936, eut pour successeur Léon VII. Ce Pape siegea jusqu'en 938 ou 939, & fut remplacé par Etienne VIII. Baronius & ceux qui l'ont suivi, prétendent qu'il étoit Romain. Sigonius (*a*), dit que ce Pape mourut de chagrin d'avoir reçu dans une sédition quelques blessures, qui le defiguroient de maniere à n'oser se montrer en public. Mais il ne s'en trouve rien dans les Ecrivains du tems.

Disgrace de Bérenger *& d'Anschaire.* 940.

Peu de tems après l'exaltation d'Etienne VIII. Bérenger & Anschaire son frere, malgré les bienfaits de Hugue, intriguerent contre lui. Hugue donna un corps de Troupes à Sarilon Comte du Palais pour agir contre Anschaire. Sarilon étoit un Bourguignon fort adroit, mais nullement homme de guerre; Hugue lui remit une somme considerable d'argent, le chargea d'agir de concert avec sa niece, veuve du Duc Théobald, & de soulever les peuples du Duché de Spolete. Anschaire, quoique très-inférieur en forces, attaqua vigoureusement Sarilon ou Sarlion & mit en déroute sa premiere ligne. Mais ne pouvant résister aux deux autres qui se succederent, il fut obligé de fuir, son cheval s'étant abattu, il fut renversé dans un fossé, & percé de fleches & de traits. Hugue fit Sarilon Duc & Marquis de Spolete pour le recompenser. Bérenger, effrayé du sort de son frere, & averti que le Roi se disposoit à lui faire un mauvais parti, se sauva en Allemagne à la Cour d'Othon I, Roi de Germanie, nommé depuis le Grand. Hugue envoya une Ambassade à ce Prince pour demander Bérenger, mais Othon le refusa.

Hugue *attaque les Maures des Alpes & fait la paix avec eux.* 942.

Cette conspiration vraye ou supposée, aiant été ainsi étouffée par la mort d'Anschaire & par la fuite de Bérenger, Hugue forma le dessein d'attaquer les Maures établis du côté des Alpes au Freinet ou Fraxinet. Il demanda des vaisseaux à l'Empereur Grec, & la Flotte Grecque étant arrivée à la vue des côtes de Ligurie & de Provence, les barques des Maures furent brûlées, ce qui leur ôtoit la communication avec ceux d'Espagne. Hugue marcha en meme tems au Freinet, que les Maures abandonnerent, pour se retrancher sur une haute montagne, Hugue les y assiegea; mais appréhendant que Bérenger ne passât en Italie avec des Troupes Allemandes, il leur accorda la paix; & pour s'en faire un rempart contre les entreprises de Bérenger, il les distribua dans les montagnes entre l'Allemagne & l'Italie. Ils y continuerent leurs brigandages, & particulierement contre les Pelerins qui alloient à Rome, qu'ils voloient & massacroient. Il y avoit quelques années, qu'ils avoient assommé de pierres un grand nombre de Pelerins Anglois & François (*b*).

Bérenger *envoye un émissaire en Italie.*

Hugue s'étoit maintenu jusques ici sur le trône par une politique adroite & par beaucoup de bonheur; il ne laissoit pas de s'être rendu odieux par la dureté de son gouvernement & par la préférence qu'il donnoit aux Bourguignons. Bérenger instruit de tout, envoya, dans une des années suivantes en Italie, Amedée Gentilhomme de sa suite pour sonder les Seigneurs & découvrir leurs sentimens. Amedée prit un habit de pelerin, & se joignit à d'autres pauvres Pelerins que la dévotion conduisoit à Ro-

(a) *Sigon.* ubi sup. (b) *Frodoard* ad ann. 921.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

me, A la faveur de son déguisement il s'aboucha avec beaucoup de Seigneurs mécontens de Hugue, & prit avec eux des mesures pour procurer la couronne à Bérenger. Hugue, qui avoit par tout des espions, aiant eu le vent de ce qui se passoit, donna des ordres pour arrêter le faux pelerin. Mais Amedée changeant sans cesse de forme & de vêtement, trompa la vigilance de ceux qui le cherchoient; il osa même se présenter avec d'autres pauvres devant le Roi. Après avoir pris toutes les instructions nécessaires, il alla par des sentiers impraticables retrouver Bérenger.

Il passe en Italie. 945.

Le Marquis d'Ivrée, assuré que les Seigneurs d'Italie étoient prêts à prendre les armes en sa faveur, entra dans ce Royaume par le Trentin avec très-peu de Troupes. L'entrée de cette Marche étoit défendue par un Château, qui étoit gardé par Adelard un des Clercs de Manassé Evêque de Trente, de Verone & de Mantoue (*). Bérenger les gagna tous deux en promettant à Manassé l'Archevêché de Milan, & à Adelard l'Evêché de Come, ensorte que le Château lui fut livré. Le bruit de l'arrivée de Bérenger ne se fut pas sitôt répandu, que divers Seigneurs se rendirent auprès de lui. Milon Comte de Verone, que Hugue fesoit garder à vue, s'échapa, vola à Verone & en ouvrit les portes à Bérenger. Modene lui fut livrée par son Evêque Gui, sur l'espérance de la riche Abbaye de Nonentola. Hugue assembla des troupes & vint assieger le Château de Vignola, dont Gui étoit Seigneur. Mais voyant que le parti de Bérenger grossissoit tous les jours, il se trouva trop foible pour rien entreprendre contre lui. Tandis que la Lombardie étoit ainsi partagée, Landulf & Atenulf, Princes de Capoue, s'étoient emparés du Mont-Cassin, & en avoient chassé les Moines. On en porta des plaintes au Pape, qui ordonna à ces Princes de restituer ce qu'ils avoient usurpé & aux Moines de reprendre possession de leur Monastere (a).

Il se rend à Milan & s'empare de toute l'autorité.

Cependant Bérenger, invité par l'Archevêque Arderic, partit de Verone & se rendit à Milan, où il agit en Roi. Hugue désesperé retourna à Pavie, & se voyant de jour en jour abandonné, ensorte qu'il n'espéroit plus de pouvoir conserver la couronne, envoya son fils Lothaire à Milan, pour exciter la compassion des Seigneurs qui s'y trouvoient avec Bérenger. Lothaire assembla Bérenger, les autres Seigneurs & le peuple, dans le grande Eglise, & se prosternant aux pieds de la croix, il les conjura, s'ils ne vouloient plus du pere, de ne pas priver de la couronne le fils. Toute l'assemblée, touchée de pitié, le proclama Roi, sans faire mention de Hugue. Ce Prince regarda ce silence comme une espece de déposition, desorte qu'il quitta Pavie & prit le

(a) *Leo Ost.* L. I. C. 64.

(*) Ce Prélat, étant Archevêque d'Arles, chercha à profiter de la puissance de Hugue, dont il étoit parent. Il abandonna son Eglise, en 936, & vint en Italie, où le Roi lui donna les Evêchés de Verone, de Mantoue & de Trente, & le gouvernement du Trentin, ce qui l'engagea à devenir guerrier plutôt qu'Evêque (1). Rem. du Trad.

(1) *Fleuri* Hist. Eccl. T. XII. p. m. 22.

chemin des Alpes avec toutes ses richesses. A peine étoit-il en chemin, que des Députés des Seigneurs vinrent le prier de rester en Italie (*a*). Liutprand (*b*) prétend, que c'étoit un artifice de Bérenger, qui ne vouloit pas que Hugue allât avec ses trésors lever des troupes dans les Royaumes de Bourgogne, pour revenir ensuite en Italie. On fit donc un accommodement, en vertu duquel Hugue & Lothaire conserverent le titre de Rois, tandis que Bérenger demeura maître absolu du Gouvernement. Il se comporta d'abord en Souverain, il ôta l'Evêché de Brescia à Joseph, Prélat d'une grande vertu, pour le donner à un certain Antoine, sans forme juridique. Il conféra aussi l'Evêché de Come, non à Adelard suivant sa promesse, mais à un nommé Valdo, & donna celui de Reggio à Adelard; il menaça les Evêques de Plaisance & de Pavie, de les déposer, s'ils ne lui payoient une grosse somme. L'Archevêque de Milan étant mort, il mit en sa place Manassé, bien que le Clergé eût élu Aldemar, Doyen de l'Eglise. Ce procedé excita une sédition à Milan, de façon qu'aucun des deux Compétiteurs ne fut consacré.

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

Hugue se voyant sans autorité, avec le vain titre de Roi, fit passer secretement ses trésors en Provence, quitta l'Italie en 946 & se retira dans son Comté d'Arles. Léon d'Ostie (*c*) dit, qu'il se retira en Bourgogne avec toutes ses richesses, qu'il y bâtit à ses dépens un très-riche Monastere, où il se fit Moine & mourut peu après. Mais Liutprand mieux informé des actions de ce Prince, rapporte seulement, que Hugue après son retour en Bourgogne (on comprenoit alors la Provence sous ce nom) alla bientôt la voie de toute chair. Il est assez probable, que se voyant près de mourir il prit l'habit monastique, selon l'usage de ce tems-là.

Hugue *se retire en Bourgogne & meurt.* 946. 947.

L'année après le départ de Hugue, Henri Duc de Baviere, aiant défait les Hongrois, mena son Armée en Italie, pilla Aquilée, ravagea tout le pays le long du Tesin, & s'en retourna chargé de butin en Germanie (*d*). Taxis ou Toxis Roi de Hongie fit aussi une irruption en Lombardie. Bérenger se trouvant hors d'état de lui résister, le renvoya en lui donnant dix boisseaux de pieces d'argent, mêlé d'un peu de cuivre. Pour faire cette somme, il imposa une taxe sur toutes les Eglises, avec une capitation sur tout le peuple d'un denier d'argent par tête, sans distinction de sexe, ni d'âge, mais les Hongrois n'eurent que la plus petite partie du produit de ces impositions; Berenger s'appropria le reste (*e*).

Irruptions en Italie.

En 948, l'Empereur Constantin Porphyrogenete, écrivit à Bérenger, pour lui recommander fortement la personne & les intérêts du jeune Roi Lothaire. Bérenger envoya en Ambassade à Constantinople l'Historien Liutprand, qui a donné une relation circonstanciée de son Ambassade (*f*).

Deux ans après Lothaire tomba subitement en frénésie, & mourut le 22 de Novembre 950. Le bruit courut que c'étoit un effet du poison que Bérenger avoit fait donner à ce Prince (*g*).

Mort de Lothaire II. 950.

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 161.
(*b*) *Liutprand* L. V. C. 13.
(*c*) *Leo Ost.* L. IV. C. 64.
(*d*) *Sigon.* ubi sup. p. 162.
(*e*) *Liutprand* L. V. C 5.
(*f*) *Liutprand* L. VI. C. 1-3.
(*g*) *Frodoard* ann. 950. *Leo Ost.* L. I. C. 64.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Bérenger & Adalbert son fils sont élus Rois. Adélaïde est maltraitée.

950.
951.

Le trône resta vacant vingt-quatre jours, au bout desquels la Diete générale élut Rois conjointement Bérenger & Adalbert son fils. Ils furent couronnés le 15 de Décembre. Adelaïde, veuve de Lothaire, qui n'avoit que vingt ans resta à Pavie. Bérenger forma le dessein de la marier à son fils Adalbert, mais cette Princesse refusa d'y entendre. Bérenger la fit arrêter, & traiter de la façon la plus indigne; ensuite il la fit enfermer dans un affreux cachot, au fond d'une tour du Château de Garde, situé sur le bord du Lac de ce nom. Elle se sauva au mois d'Août par le moyen d'un Prêtre nommé Martin, qui la fit passer avec une fille qui la servoit dans une barque de pêcheur, qui les conduisit à l'entrée d'une Forêt, où ils se cacherent pendant quelques jours. Mais manquant de tout, elle envoya le Prêtre à Adelard Evêque de Reggio pour lui demander retraite. Comme il ne se croyoit pas lui-même en état de mettre cette Princesse parfaitement en sureté, il se reposa de ce soin sur Adalbert-Hatton ou Albert-Azzon, lequel tenoit en fief de son Eglise la Terre de Canossa, située à l'entrée des montagnes de Reggio, vers la riviere d'Enza. Là sur la cime d'un rocher isolé qui s'éleve très-haut, Albert-Azzon avoit fait bâtir un Château très-fort, où ce Seigneur conduisit lui-même la Reine Adelaïde. Tout cela se fit si secretement que Bérenger n'apprit le lieu de la retraite de cette Princesse, que quand elle en sortit.

Elle sollicite la protection d'Othon I. qui passe en Italie.

On dépêcha aussitôt le Prêtre Martin à Othon I. Roi de Germanie pour implorer sa protection en faveur d'une Reine malheureuse. Othon, informé par la renommée du mérite de cette Princesse, & se trouvant veuf, projetta de l'aller épouser. Il dépêcha d'abord en Italie son fils Ludolf avec quelques Troupes, le suivit de près avec son Armée, se vit maître de Pavie avant le 10 d'Octobre, & s'y fit proclamer Roi. Dès qu'Othon se vit en état de donner la loi, il envoya Martin bien escorté trouver de sa part Adélaïde, pour la demander en mariage, lui porter de magnifiques présens, & l'amener à Pavie. Othon envoya le Duc de Baviere, son frere, au devant d'elle, alla lui-même la recevoir hors de la ville. Pendant qu'on préparoit tout pour son mariage, il parcourut le reste de la Lombardie, qu'il soumit, à la réserve des Places fortes, que Bérenger & son fils occupoient. De retour à Pavie pour les fêtes de Noël, il y célebra ses noces avec la plus grande magnificence.

Othon retourne en Allemagne.

952.

Au commencement de l'année 952, Othon aspirant à l'Empire, envoya des Ambassadeurs au Pape Agapet II. qui avoit succedé en 946 à Marin II. successeur lui-même d'Etienne VIII. & il fit demander à Agapet de le recevoir à Rome. Mais Alberic étoit toujours maître de cette ville, & n'avoit nullement envie de se donner un Souverain. Après cette inutile tentative, Othon retourna avec sa nouvelle épouse en Allemagne, pour remedier à des brouilleries dans la Famille Royale, effets des sourdes pratiques de Bérenger. Othon laissa pour la garde de Pavie des Troupes suffisantes, sous les ordres de Conrad, Duc de Franconie & de Lorraine son gendre.

Bérenger va en Allemagne & [illegible]

Bérenger toujours artificieux, s'assura de l'amitié de Conrad, vraisemblablement par des presens. Conrad lui conseilla d'aller se jetter aux pieds d'Othon, de la générosité duquel il pouvoit tout espérer. Bérenger suivit

ce conseil & trouva de la faveur dans la famille même d'Othon. Ce Prince refusa durant trois jours de le voir, enfin il lui donna audience, reçut froidement ses excuses & ses offres, & lui refusa tout ce qu'il demandoit. Mais voyant que son fils, son gendre & son frere s'intéressoient en faveur de Bérenger, il consentit à un accommodement, par lequel on statuoit que Bérenger & son fils continueroient d'être Rois, mais qu'ils tiendroient leur couronne en Fief de celle de Germanie. Mais en leur rendant le Royaume d'Italie, il leur ôta Aquilée & Verone avec le reste de la Marche de Trevise, qu'il donna à son frere Henri Duc de Baviere.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.

Il repasse en Italie & s'y conduit tyranniquement. 953.

Bérenger très-content retourna d'abord en Italie. Aiant appris qu'Othon étoit occupé à réduire Liutulf ou Ludolf son fils & Conrad son gendre qui s'étoient révoltés, il resta maître de faire en Italie tout ce qu'il vouloit. Il chercha à punir de sa disgrace les Evêques, les Comtes & les autres Seigneurs. Il en vouloit principalement au Seigneur de Canossa, à cause de la protection qu'il avoit donnée à la Reine Adélaïde. Dèsque la guerre civile fut allumée en Allemagne il envoya des Troupes pour assieger Canossa. Il s'y rendit lui-même en 955, mais ne put réduire la Place.

Affaires Ecclésiastiques.

Aldemar, concurrent de Manassé à l'Archevêché de Milan, étant mort dans ces entrefaites, le Clergé & le Peuple élurent Walpert. Alberic Consul & Patrice des Romains mourut aussi en 954, son fils Octavien, bien qu'Ecclésiastique, s'empara de la Souveraineté de Rome, & deux ans après se fit élire Pape sous le nom de Jean XII. quoiqu'il n'eût que dixhuit ans.

Ludolf passe en Italie & la soumet. 956.

La guerre civile d'Allemagne aiant fini en 955, & Othon étant vainqueur des Esclavons & des Hongrois, pensa à sécourir le Seigneur de Canossa. Il envoya en Italie son fils Ludolf avec une Armée; ce Prince passa le Po, se rendit à Verone & marcha à Canossa. Bérenger leva le siege & se retira à la hâte. Ici il y a tant de contradictions entre les Historiens qu'on ne sait quel parti prendre. Ce qu'il y a de certain c'est que Ludolf s'empara de Pavie sans que cette Place fit de résistance, & bientôt toute la Lombardie se soumit. Bérenger se réfugia dans Saint-Jule, Forteresse inattaquable au milieu du Lac d'Orta, dans le district de Novare. L'année suivante, Ludolf mourut assez promptement, non sans qu'on soupçonnât qu'il avoit pris du poison, qu'un de ses domestiques, gagné dit-on par Bérenger, lui avoit donné (*a*). Bérenger profita de la circonstance de la mort de ce Prince, pour continuer ses violences. Il tenta par la voie des armes de dépouiller Théobald II. des Duchés de Spolete & de Camerino. 957.

Les Italiens sollicitent encore Othon de passer en Italie. 960.

Les Italiens excedés plus que jamais par la tyrannie de Bérenger, réitererent leurs instances auprès d'Othon, pour l'engager de venir à leur secours. Walpert, Archevêque de Milan (*b*), & plusieurs Seigneurs se rendirent à la Cour de ce Prince. Le Pape envoya aussi un Cardinal avec un de ses principaux Officiers, pour supplier Othon de venir délivrer l'Eglise Romaine d'un Tiran qui l'opprimoit, promettant de le couronner Empereur.

Othon y vient & est

Avant que de prendre la route d'Italie, Othon tint au commencement de 961, une Diete à Worms, où il fit couronner Roi de Germanie son

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 163. (*b*) *Liutprand* L. VI. C. 6.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

fils Othon, qui n'avoit que sept ans. Il le mit sous la tutelle de Guillaume, Archevêque de Maience, son demi-frere (*a*). Othon, après avoir reglé les affaires d'Allemagne, passa en Italie par la Baviere & le Trentin, avec une puissante Armée. On prétend qu'Adalbert l'attendoit à la tête de soixante mille combattans à la Chiusa dans le val d'Adige. Les Evêques & les Comtes prierent Adalbert d'engager Bérenger à se démettre de la couronne, promettant à cette condition de combattre pour le maintenir lui-même sur le trône. Adalbert trouva son pere disposé à abdiquer, mais sa mere s'y opposa. Les Comtes & les Evêques renvoyerent alors leurs Troupes (*b*) & se rendirent auprès d'Othon. Ils l'accompagnerent à Pavie, que Bérenger avoit abandonnée, après avoir mis le feu au Palais (*c*). De Pavie le Roi de Germanie alla à Milan, & là les Seigneurs & les Evêques, assemblés en Diete, déposerent solemnellement Bérenger & son fils Adalbert, & proclamerent de nouveau Othon Roi d'Italie; Walpert le couronna avec la couronne de fer dans la Basilique de S. Ambroise. Bérenger, sa femme & ses deux fils abandonnerent la partie, & se retirerent chacun séparément dans les meilleures Forteresses du Royaume, pour y attendre quelque nouvelle révolution qui leur fut favorable.

couronné Roi. 961.

SECTION III.

Histoire d'ITALIE *sous les Empereurs de la Maison de* SAXE, *depuis l'an 962 jusqu'à l'an* 1027.

Othon va *à Rome & y reçoit la couronne Impériale.* 962.

OTHON, après son couronnement, retourna à Pavie, où il passa les fêtes de Noël. Au commencement de l'année suivante, il se mit en marche avec son Armée & se rendit à Rome. Les Romains le reçurent avec les demonstrations de joie les plus vives; & Jean XII. le couronna Empereur, le 2 de Fevrier, aux acclamations du Peuple. Ensuite l'Empereur & le Pape s'approcherent de l'autel de S. Pierre; Jean jura d'être toujours fidele à Othon & de n'avoir aucune liaison avec les deux Rois déposés. L'Empereur promit de veiller au bien de l'Eglise, & lui restituer toutes les Terres que les autres Empereurs lui avoient données (*d*); outre cela, il fit de très-riches présens au Pape (*e*). L'Empereur régla, que desormais l'élection du Pape se feroit canoniquement, & que le Pape élu ne seroit point sacré, qu'il n'eut promis en présence des Commissaires de l'Empereur, de s'en tenir à tout ce à quoi le Pape Léon III. s'étoit engagé. Qu'il y auroit toujours de ces Commissaires, qui rapporteroient tous les ans à l'Empereur comment les Ducs & les Juges rendoient la justice. Qu'ils porteroient premierement au Pape les plaintes qu'ils recevroient, que

(*a*) Le même.
(*b*) Ex Hist. Longobard. Duc. apud. *Baron.*
(*c*) *Sigon.* ubi sup.
(*d*) *Regino* & *Frodoard* sub hoc ann. *Sigon.* L. VI. p. 167. *Baron.* ad ann.
(*e*) *Liutprand* L. VI. C. 6.

le Pape choisiroit d'y faire remedier aussitôt, ou de souffrir qu'il y fût remedié par les Commissaires de l'Empereur (a). Cette clause montre bien, que l'Empereur se réservoit toujours la Souveraineté & la Juridiction en dernier ressort sur tous les Domaines accordés au Siege de Rome. Othon étant devenu de cette maniere maître de l'Italie, ce Royaume continua pendant près de trois siecles à être consideré comme fesant partie de l'Empire Germanique. Mais sous Rodolfe, il devint indépendant & fut détaché de l'Empire; les villes de Lombardie refuserent de prêter serment de fidelité à l'Empereur, & prétendirent être libres, liberté que le tems a assuré à plusieurs.

SECTION III. Histoire d'Italie depuis l'an 96[illegible] jusqu'à l'an 1027.

L'Empereur, aiant rétabli son autorité dans Rome, retourna à Pavie, & après les fêtes de Pâque, il marcha contre Bérenger & ses partisans qui étoient maîtres de plusieurs Places fortes. Il alla d'abord assiéger la Forteresse de l'Isle du Lac Majeur, ou Wille femme de Bérenger s'étoit retirée. Elle se rendit après deux mois de défense; l'Empereur la dépouilla de tous les trésors que ses vexations & celles de Bérenger avoient accumulés dans cet endroit, & lui permit d'aller trouver son mari.

Il attaque les Places de Bérenger.

Jean XII. voyant qu'Othon ne se contentoit pas du vain nom d'Empereur, & qu'il prétendoit être Maître dans Rome, se repentit de l'avoir appellé en Italie, & au mépris du serment qu'il lui avoit fait, il traita secretement avec Adalbert, & lui promit de l'aider contre l'Empereur. Othon, qui étoit à Pavie, aiant eu avis de ce Traité, envoya deux Officiers de confiance à Rome, pour s'informer de la vérité, comme aussi de la vie scandaleuse qu'on accusoit le Pape de mener. A leur retour, ils confirmerent à l'Empereur ce qu'on lui avoit dit sur l'un & sur l'autre article. Dans ces entrefaites Othon alla lui-même presser le siege de Montefeltro, où Bérenger s'étoit enfermé, que les Troupes de l'Empereur bloquoient depuis quelque tems. Jean envoya au camp de ce Monarque deux Nonces pour se justifier, & pour se plaindre de ce que l'Empereur manquoit à sa parole, en se fesant prêter serment à lui-même dans les lieux qu'il réduisoit sous son obéissance. Othon répondit aux Nonces, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de tenir sa parole, & se plaignit en même tems que le Pape avoit cherché à exciter les Hongrois contre lui (b). Quelques Historiens assurent que l'Empereur envoya avec les Nonces du Pape deux Evêques à Rome pour justifier sa conduite, avec ordre aux vassaux de ces Evêques, qui les accompagnoient de prouver son innocence par le duel. Le Pape reçut les Envoyés de l'Empereur fort froidement, & il ne voulut recevoir sa justification ni par le serment, ni par le duel. Il renvoya avec eux deux Députés pour amuser encore Othon. Cependant Adalbert étant arrivé à Civita-Vecchia, se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec toutes sortes d'honneurs.

Le Pape se révolte contre l'Empereur. 963.

Comme le siege de Saint-Léon ou Montefeltro trainoit en longueur, l'Empereur laissa quelques Troupes pour le continuer, & s'approcha de Rome avec la plus grande partie de son Armée. Les principaux de la ville, qui s'étoient opposés à ce que le Pape & Adalbert avoient entrepris,

[illegible] Jean XII

(a) *Fleuri* T. XII. p. 115. (b) *Liutprand* ubi sup.

SECTION III *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

avoient appellé Othon à leur ſecours. Jean & Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux une partie du tréſor de S. Pierre. L'Empereur fut reçu par les Romains avec l'honneur convenable, & à la priere du Peuple & du Clergé, il aſſembla un Concile au commencement de Novembre. Il y aſſiſta en perſonne, avec les Archevêques de Milan & de Ravenne; un Diacre tenoit la place du Patriarche d'Aquilée, qui étoit tombé malade.

eſt dépoſé & Léon VIII élu.

Othon commença par témoigner ſon étonnement de ce que le Pape ne ſe trouvoit pas au Concile & demanda aux Evêques la raiſon de ſon abſence. Tous les Prélats répondirent, que les crimes dont il étoit notoirement coupable, l'en avoient empêché. L'Empereur exigea qu'on entrât dans quelque détail. Il fut accuſé d'avoir rempli le Palais de femmes débauchées, d'avoir eu commerce avec Eſtéfanie concubine de ſon pere, d'avoir ordonné un Diacre dans une écurie, d'avoir ordonné Evêque de Todi un enfant de dix ans, fait mourir un Cardinal après l'avoir fait Eunuque, d'avoir célebré la Meſſe ſans communier, ou à la ſanté du Diable & négligé le ſigne de la Croix (*a*). Jean aiant été cité deux fois, le Concile le dépoſa, & mit à ſa place le Protoſcriniaire Léon, homme d'une probité reconnue, mais Laïc, l'Empereur approuva ſon élection & il fut ſacré ſous le nom de Léon VIII. Le Concile s'étant ſéparé, Othon renvoya la plus grande partie de ſes Troupes devant Montefeltro, & paſſa à Rome les fêtes des Noël.

Révolte des Romains. 964.

Jean XII. aiant appris que l'Empereur n'avoit gardé que peu de Troupes, envoya ſecretement des émiſſaires à Rome, pour exciter les Romains à ſe révolter, promettant de leur diſtribuer tous ſes tréſors, s'ils vouloient ſurprendre & tuer Othon. S'étant laiſſé gagner ils prirent les armes le 2 ou le 3 de Janvier, & s'avancerent pour attaquer le camp des Allemands, qui étoit au delà du Tibre, & où Othon s'étoit transporté le matin. Les Romains entreprirent de paſſer le pont, mais les Impériaux fondirent ſur eux avec tant de feu, qu'ils furent repouſſés avec grande perte, & on en auroit fait un grand carnage, ſi l'Empereur n'eût arrêté la fureur de ſes ſoldats (*b*). Il ne laiſſa pas, à la priere du Pape Léon VIII. de leur pardonner, mais il exigea d'eux le renouvellement de leur ferment de fidelité, & cent des principaux de la ville en otage. Il reçut en ce tems-là la nouvelle que Montefeltro étoit pris & que Bérenger avec ſa femme & ſes filles s'étoient rendu à diſcretion. Othon l'envoya à Bamberg en Franconie, où il mourut au bout de deux ans, & ſa femme Wille ſe retira dans un Monaſtere. Le Château de Garde s'étoit rendu dès l'année précédente, & toutes les autres villes du parti de Bérenger ſe ſoumirent, excepté Camerino, où Adalbert avois mis une forte garniſon.

Jean XII *rentre dans Rome & y exerce de grandes cruautés.*

L'Empereur déterminé à ſe rendre maître de cette Place, alla en faire le ſiege, après avoir rendu leurs ôtages aux Romains. Jean XII. profita de l'abſence d'Othon pour rentrer dans Rome, & s'y étant rendu le maître, il aſſembla un Concile, dépoſa Léon, caſſa tout ce que ce Pape avoit fait, fit couper la main droite à un Cardinal nommé Jean, la langue, le nez & deux doigts à Azon Protoſcriniaire.

(*a*) *Fleuri* T. XII. p. m. 124, 125. (*b*) *Liutprand* L. VI. C. II.

La mort l'empêcha de continuer ses cruautés. Le 14 de Mai aiant été surpris avec une femme mariée, il reçut un coup à la tête, dont il mourut huit jours après (*a*). Les Romains, au mépris du serment qu'ils avoient fait à l'Empereur, élurent & consacrerent à son insu, Benoit Cardinal Diacre, au lieu de rappeller Léon, qui s'étoit retiré auprès de l'Empereur.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

Sa mort & l'élection de Benoit V.

Ce Prince justement irrité de l'infidelité des Romains, abandonna le siege de Camerino, & vint assieger Rome. Bientôt les vivres y manquerent, & les Romains se rendirent à discretion. Othon toujours clément, leur pardonna, & défendit à ses soldats de commettre aucune violence. Etant rentré dans la ville le 23 de Juin, il rétablit Léon VIII. & ce Pape par son ordre, tint un Concile, qui fut composé des Evêques Italiens, Lorrains, Saxons du Clergé & du Peuple de Rome. Benoit y parut revêtu des habits pontificaux, se jetta aux pieds de l'Empereur & du Pape Léon, pour leur demander pardon, & se dépouilla lui-même de ses vêtemens pontificaux. Léon le déposa de la Prêtrise, & ne lui laissa que l'ordre de Diacre; on l'envoya à Hambourg. Léon par reconnoissance pour Othon, fit de concert avec tout le Clergé & le Peuple Romain un Décret par lequel, on accorde à Othon & à ses successeurs au Royaume d'Italie, la faculté à „ perpétuité de se choisir un successeur, de nommer le Pape, & conséquemment les Archevêques & les Evêques, lesquels recevront de ces „ Princes l'Investiture". (*). La tranquillité étant rétablie à Rome, l'Empereur retourna en Lombardie, par la Toscane. Une peste suspendit la marche de son Armée & fit périr un grand nombre de soldats & de Seigneurs. Aussitôt que la maladie fut cessée, Othon rentra en Lombardie

Othon *revient à Rome & rétablit* Léon VIII.

(*a*) *Liutprand* ubi sup.

(*) Sigonius, M. Fleuri & d'autres Auteurs d'un aussi grand poids, n'ont point douté de la vérité de ce Décret. Toutes les Universités d'Allemagne & de France en soutiennent l'autenticité. Mais Baronius, le P. Pagi, Muratori & toute la foule des Ultramontains rejettent ce Décret comme une piece forgée pendant la querelle des Investitures entre les Papes & les Empereurs. Leur grande raison est, que ce Décret fait aux Empereurs des *Concessions exorbitantes* (1). „ Rien n'est pourtant plus faux, dit le judicieux M de St. Marc, puisqu'au fond il ne leur accorde rien. Ce qui, suivant le „ stile de la procédure des Conciles & d'autres pareilles Assemblées, paroit ici sous la „ forme d'un Décret, n'est dans la vérité, de la part du Pape & des Romains, qu'une „ simple reconnoissance des Droits Souverains, inhérans à l'Empire, & même, pour „ la plus grande partie, au Patriciat de Rome, dont Pepin le Bref, Charlemagne & „ les successeurs de ce dernier à l'Empire avoient joui, de même qu'en avoient joui „ les Empereurs résidans à Constantinople & les Exarques de Ravenne, leurs Représentans, Gouverneurs Souverains de l'Italie; de même qu'en avoient joui plus anciennement les Rois Goths, & précédemment Odoacre; de même enfin qu'en avoient „ dû jouir avant Odoacre, & qu'en avoient effectivement joui tous les Empereurs Romains depuis Constantin le Grand. Que peuvent donc avoir d'exorbitant des Droits „ que l'Histoire nous fait voir exercés par tous les Princes Chretiens dans les Etats „ formés des débris de l'ancien Empire d'Occident, & que la plupart de ces Souverains exercent encore aujourd'hui, sous des formes à la vérité différentes, de celles „ de ces tems-là". Dans une *Digression*, qui se trouve à la fin de la II P. du T. III. cet habile Historien prouve que ce Décret n'accorde absolument rien aux Empereurs, & qu'au contraire on y limite leurs Droits. Rem. du Trad.

(1) *Muratori*, Annal. d'Ital. T. V. p. 410.

pour y paffer l'Automne. En ce tems-là, le Roi Adalbert quitta l'Italie & fe retira dans l'ifle de Corfe.

SECTION III. Hiftoire d'Italie depuis l'an 962 jufqu'à l'an 1027.

Il retourne en Allemagne. Mort de Léon VIII. 965.

L'Empereur, aiant paffé les fêtes de Noël à Pavie, reprit le chemin de l'Allemagne. Après fon départ Léon VIII mourut, les uns difent le 17 de Mars & d'autres au commencement d'Avril. Les Romains envoyerent des Députés à l'Empereur, pour le prier de nommer celui qu'il vouloit faire Pape. On dit que ces Députés étoient en même tems chargés de faire en forte qu'Othon rétablît Benoit V. M. Fleuri (*a*) dit même que l'Empereur étoit prêt de le rendre aux Romains qui le demandoient, quand il mourut. Mais M. de St. Marc (*b*) remarque, que ce fait qui n'eft point attefté par les Hiftoriens contemporains, ne mérite aucune croiance, & il en donne une raifon qui paroit décifive. Quoiqu'il en foit, les Députés s'en retournerent avec les Evêques de Spire & de Cremone, Commiffaires de l'Empereur. Les Romains, en préfence & du confentement de ces deux Commiffaires, élurent Jean Evêque de Narni, qui prit le nom de Jean XIII.

Les Romains fe révoltent & emprifonnent Jean XIII.

L'année ne fe paffa point, que les Romains fe dégouterent du nouveau Pape. L'Hiftoire fe tait fur les caufes ou les prétextes de leur mécontentement dit M. de St. Marc. Fleuri en donne pour raifon, que Jean XIII traita les premiers de Rome avec tant de hauteur, qu'il s'attira leur inimitié. D'autres difent, que leur deffein étoit de fecouer le joug des Allemans & de rétablir l'ancienne forme de la République. Ce qu'il y a de certain, c'eft que Pierre Préfet de Rome, aidé de Rofred Comte de Campanie, enferma le Pape dans le Chateau de S. Ange, & l'exila depuis dans la Campanie. Le Roi Adalbert, d'intelligence avec eux, revint de Corfe & fe mit à la tête de quelques Peuples en Lombardie, qui s'étoient révoltés. Othon envoya contre eux Burchard Duc de Souabe, qui s'embarqua fur le Po, pour aller combattre Adalbert. Ce Prince attaqua le Duc à l'inftant qu'il débarquoit; mais les Impériaux le mirent en déroute, & il prit la fuite, laiffant fon frere Gui mort fur le champ de bataille.

Othon revient en Italie & punit les révoltés de Lombardie. 965.

Comme les Romains perfiftoient dans leur révolte, Othon prit la réfolution de retourner en Italie. Il paffa les Monts avec une puiffante Armée, & vint en Lombardie au commencement de Septembre. Là il commença à punir ceux qui avoient appellé Adalbert; Siguife Evêque de Plaifance & quelques Comtes furent arrêtés, & envoyés en Franconie & en Saxe; l'Empereur donna en même tems l'inveftiture du Montferrat à Aleram, Seigneur qui lui étoit refté fidele. L'arrivée d'Othon intimida les Romains; ils rapellerent le Pape, dans l'efpérance qu'il obtiendroit le pardon de leur revolte (*c*).

[illegible] 967.

L'Empereur s'étant rendu à Rome pour les fêtes de Noël, jugea à-propos de faire un exemple des Rebelles, pour prévenir de nouvelles révoltes. Le Comte Rofred étoit mort; on exhuma fon corps & on l'expofa en quartiers. Les Confuls furent exilés en Allemagne, les Tribuns & quelques Barons pendus. Pierre, Prefet de la ville avant Rofred, fut mis nud fur un

(*a*) *Fleuri* ubi fup. p. m. 136. (*b*) Supplem. Reginon.
(*c*) Abr. Chron. T. II. p. 820.

âne, aiant la tête couronnée d'un outre, le visage tourné vers la queue, ignominieusement promené, par toute la ville, battu de verges & confiné dans une prison (*a*). Othon fit ensuite divers reglemens pour le Gouvernement de Rome. Les Venitiens lui aiant envoyé une Ambassade, il confirma les privileges accordés à cette République, & à la priere des Ambassadeurs, il accorda à l'Eglise Patriarchale de Grado la dignité de Métropole.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Il fait couronner son fils Empereur.

L'Empereur alla de Rome à Ravenne, où il célebra avec le Pape la fête de Pâque, & tint un Concile, dans lequel il confirma les donations de Pepin & de Charlemagne au Saint Siege (*b*). Il déclara Pandulfe dit Tête de fer, Prince de Benevent & de Capoue, Duc de Spolete & Marquis de Camerino. Aiant fait venir d'Allemagne son fils Othon, qui n'avoit pas treize ans, il le fit couronner Empereur par le Pape, le jour de Noël.

Il envoye un Ambassadeur à Constantinople. 968.

Pendant son séjour à Ravenne, il y avoit reçu des Ambassadeurs de Nicephore Phocas, Empereur de Constantinople qui lui venoient demander la paix & son amitié. Ces Ambassadeurs furent reçus & renvoyés avec honneur, sans réponse bien décisive. Othon envoya à son tour Liutprand, Evêque de Cremone, à Nicephore, chargé de lui demander en mariage pour le jeune Othon, Théophanie fille de l'Empereur Romain le jeune. Nicephore, mécontent de ce qu'Othon se qualifioit Empereur des Romains, & de ce que les Princes de Benevent & de Capoue avoient fait hommage à ce Prince, reçut l'Ambassadeur fort mal, l'amusa pendant plusieurs mois, & ne le renvoya qu'à la fin de l'année.

Perfidie des Grecs. 969.

L'Empereur Grec ajouta la perfidie à l'insulte. Avant le retour de Liutprand, il envoya des Ambassadeurs à Othon, pour l'assurer qu'il accorderoit Théophanie, & qu'il l'envoyeroit en Calabre. Othon ajouta foi à ces promesses, & envoya pour recevoir la Princesse un Corps de Troupes avec l'élite de la Noblesse qu'il avoit auprès de lui. Les Grecs qui les attendoient dans une embuscade, les attaquerent & en firent périr beaucoup. Un grand nombre, faits prisonniers, furent envoyés à Constantinople.

Othon s'en venge.

Irrité de cette perfidie, Othon fit marcher en Calabre une Armée sous les ordres de Gonthaire & de Sigebert. Tout ce qu'on sait de cette expedition c'est que l'Armée Greque fut surprise & taillée en pieces. Et les prisonniers en grand nombre furent renvoyés avec le nez coupé. La Calabre, la Pouille & la Principauté de Salerne furent mises à contribution, après avoir été ravagées. L'Empereur étant revenu à Ravenne, chargea Pandulfe Tête-de-fer, de faire une invasion dans la Pouille. Il lui donna quelques Troupes, avec lesquelles il vint camper près de Bovino. La garnison de cette ville fit une vigoureuse sortie, & Pandulfe seroit resté victorieux, si Eugene Général des Grecs en Italie n'étoit survenu, qui changea la face des affaires. Le Prince de Benevent fut vaincu, fait prisonnier & embarqué pour Constantinople. Othon eut ensuite sa revanche. Abdilas qui avoit succedé dans le commandement à Eugene, attaqua l'Armée de l'Empereur près d'Ascoli; mais il resta sur le champ de bataille avec quinze-cens des siens & les Grecs perdirent tous leurs bagages. L'année suivante

(*a*) *Sigon.* L. VII. p. 172. (*b*) *Fleuri* l. c. p. 142.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Othon alla ravager les environs de Naples, parceque les Napolitains avoient secondé les Grecs.

Révolution à Constantinople & mariage de Théophanie avec Othon II. 970-72.

Tandis que la Pouille étoit le théatre de la guerre, Nicephore Phocas fut assassiné à Constantinople par les intrigues de sa femme & de Jean Zimisces, qui fut élu Empereur d'Orient. Ce Prince, qui croyoit avoir besoin de l'amitié d'Othon, renvoya à sa priere Pandulfe Tête-de Fer. Ce dernier, sensible à la générosité avec laquelle Zimisces lui avoit rendu la liberté, engagea Othon à cesser les hostilités dans la Pouille & la Calabre, & il conclut un Traité de paix entre les deux Empereurs. Par une des conditions du Traité la Princesse Théophanie fut accordée à l'Empereur Othon II. Son pere envoya une Ambassade à Constantinople pour ratifier, & pour faire en forme la demande de la Princesse. Zimisces l'envoya en 972, elle arriva en Calabre avec un superbe cortege; delà elle se rendit à Rome, & le mariage se célébra le 14 d'Avril, Dimanche de l'Octave de Pâque, avec beaucoup de magnificence. Ensuite Othon, avec son fils & sa bru, quitta l'Italie (*) & retourna en Allemagne, où il mourut l'année suivante le 7 de Mai à Menleben en Thuringe, d'une apoplexie.

Dès-

(*) J'ajoute ici une Note des Auteurs Anglois, tirée de Sigonius, dont je ne garantis pas l'exactitude, malgré quelques corrections que j'ai cru devoir y faire. L'Italie étoit en ce tems-là divisée dans les Provinces suivantes; la Pouille, la Calabre, le Duché de Benevent, la Campanie, la *Terra Romana*, le Duché de Spolete, la Toscane, la Romagne, la Lombardie, les Marches d'Ancone, de Trevise ou de Frioul, nommée aussi Marche de Verone, & celle de Genes. Il y avoit d'ailleurs d'autres Marches moins considerables. La Pouille & la Calabre relevoient encore de l'Empereur Grec; tout le reste étoit soumis aux Rois d'Italie, ou tenu d'eux à titre de Fief. Othon I. donna ainsi Benevent, qui comprenoit l'ancien Samnium, au Duc de ce nom, la Campanie avec la Lucanie aux Ducs de Capoue, de Naples & de Salerne. Rome avec son territoire, Ravenne & l'Exarcat, avec la Marche d'Ancone, au Pape, & garda le reste en corps de Royaume. Il laissa la liberté à quelques villes, mais toutes payoient tribut. Il établit plusieurs Marquis & Comtes héréditaires, en se réservant la souveraine jurisdiction dans leurs Domaines La liberté des villes consistoit à être en droit de choisir leurs propres Magistrats, à se gouverner selon leurs loix, à disposer de leurs revenus, à condition de faire serment de fidelité au Roi, & de lui payer le tribut ordinaire. Les villes non libres étoient gouvernées par des Commissaires de l'Empereur; mais celles qui étoient libres, par un ou deux Consuls, nommés depuis *Potestats*, élus tous les ans, qui faisoient serment à l'Empereur entre les mains de l'Evêque ou du Commissaire. Les Tributs s'appelloient *Foderum*, *Parata* & *Mansionaticum*. Le *Foderum* étoit une certaine quantité de grain que les villes devoient fournir au Roi, quand il marchoit avec son Armée, ou qu'il voyageoit dans le Royaume, souvent on en payoit la valeur en argent. Les *Parata* étoient les dépenses nécessaires pour l'entretien des chemins & des Ponts. Le *Mansionaticum* consistoit à fournir ce qui étoit nécessaire pour le logement des Troupes, ou pour leur entretien quand elles campoient. Sous ce prétexte on dépouilloit quelquefois les habitans de tout ce qu'ils possedoient, ne leur laissant que leurs bœufs pour labourer, & ce qu'il falloit pour ensemencer leurs terres. Othon non seulement regla ce qui concernoit les villes, mais donna des titres & des biens à ceux qui l'avoient servi fidelement. Les titres étoient ceux de Duc, de Marquis, de Capitaine, de Valvasseurs & de Valvassins. Les biens consistoient non seulement en Terres, mais en droits qu'on tiroit des Ports, des Foires, des Chemins, des Pêcheries, des Salines, de la navigation sur les rivieres & autres. Les Ducs Marquis & Comtes étoient ceux qui avoient reçu du Roi des Domaines à titres de Fiefs. Les Capitaines commandoient un certain nombre d'hommes par concession du Roi, du Duc, du Marquis & du Comte. Les Valvasseurs étoient subordonnés aux Capitaines & les Valvassins aux Valvasseurs (1).

(1) Sigon: *de Regno Italia* p. 175.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Troubles à Rome.

Dès qu'on fut en Italie la mort de l'Empereur Othon I. il y eut beaucoup de confusion à cause des brouilleries qu'il y avoit parmi les Seigneurs & les villes dont plusieurs, dit-on, mirent des Consuls à la tête de leur Gouvernement; ce qui n'est cependant rien moins que certain, puisque Muratori assure que ce fut deux siecles plus tard que les villes se donnerent des Consuls. Rome en particulier, fut agitée de troubles par un nommé Cincius en plutôt Crescentius, qui prétendoit rétablir l'ancienne République. Soutenu de Francon Cardinal Diacre, il se saisit du Pape Benoit VI. l'enferma dans le Château de S. Ange, & le fit, dit-on, étrangler. Ce fait cependant n'est rien moins que certain, car il regne ici une grande confusion dans l'Histoire. Quelques-uns assurent qu'une autre Faction mit alors Donus II. sur le trône pontifical, & qu'étant mort peu de tems après, Crescentius & son Parti élurent Francon, sous le nom de Boniface VII. D'autres placent Donus avant Benoit VI. & d'autres après Boniface. Toutes ces variations donnent lieu de penser à de savans Auteurs (*a*), qu'il ne doit pas être mis au nombre des Papes. Quoiqu'il soit, Boniface fut chassé au bout d'un mois, & la Faction des Comtes de Tusculum fit élire un neveu d'Alberic, Consul & Patrice de Rome, sous le nom de Benoit VII. Encore même y a-t-il de l'embarras, & des Savans conjecturent que Benoit VI. étant sorti de prison, fut rétabli & que le nom a fait croire que c'étoit un autre du même nom. Baronius dit, que Boniface avant que de quitter Rome, dépouilla le Vatican de son trésor & de ses plus riches ornemens, & qu'il emporta le tout à Constantinople, où il se retira. Sigonius rapporte sous l'an 975, qu'à l'occasion de différentes séditions qui s'éleverent à Bologne, les particuliers se mirent à fortifier leurs maisons, en y joignant des tours, & que ceux d'Orviete commencerent à se donner des Consuls. Mais cela ne paroit pas fort certain à Muratori.

Expédition des Grecs en Italie. 979.

Sigonius place en 979 une expédition des Empereurs Basile & Constantin. Il dit, que croiant qu'il étoit honteux pour eux que leur Empire eût perdu la Pouille & la Calabre, ils prirent à leur solde, mais à grand fraix, les Sarasins qu'ils avoient chassés depuis peu de l'isle de Crete, qu'ils tomberent en Italie, & s'étant emparés de Bari & de Matera, recouvrerent sans trouver de résistance la Pouille & ensuite la Calabre. Mais il n'y a rien de fondé en tout cela, ainsi que l'observe M. de St. Marc (*b*). Les Sarasins avoient été chassés de Crete en 961 par Romain le jeune, pere de Basile & de Constantin. D'ailleurs, ces Princes ne vinrent jamais ni l'un ni l'autre en Italie, & on ne trouve rien de pareil dans les anciens Historiens. Ce qui paroit plus certain, c'est ce que rapporte Cedrene dans ses Annales. Mele ou Melon, citoyen de Bari, le plus noble, le plus puissant & le plus courageux des Apuliens, aiant chassé les Grecs de Bari & de toute la Pouille, l'Empereur Basile II. envoya contre lui cette année Basile Argyre Gouverneur de Samos, & Contoleon Gouverneur de Cephalonie;

(*a*) *Fleuri* T. XII. p. 178. *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 829. Col. des Papes.

(*b*) Abr. Chron. T. II. p. 8?6.

Section III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

Mele les défit dans une grande bataille, leur tua beaucoup de monde, & fit un grand nombre de prisonniers. Une fuite honteuse sauva le reste.

Othon II. *vient en Italie* 980.

L'Empereur Othon II. n'avoit pu encore passer en Italie, arrêté d'abord par la révolte de Henri Duc de Baviere son cousin, qui prétendoit à l'Empire, & ensuite par la guerre avec les François pour la Lorraine. En 980 il fit la paix avec Lothaire Roi de France, & passa les Monts avec une puissante Armée, accompagné de l'Impératrice Théophanie, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats. Sigonius & d'autres Historiens (*a*) disent que ce Prince, aussitôt après son arrivée en Italie tint au mois d'Août une Diete solemnelle des Princes d'Italie à Roncaglia dans le Plaisantin (*). Sigonius ajoute, que dans cette Diete il fit justice des auteurs des séditions arrivées en Italie, qu'il y conféra des Fiefs à différentes personnes, entre autres à Bracciforte de Plaisance & qu'il y déclara Tédald Marquis de Mantoue. Mais tout ce récit est mal fondé. Le 7 d'Octobre Othon étoit encore au delà des Monts, comme le prouve un Diplome que D. Mabillon a fait imprimer dans ses Annales Bénédictines, à l'année 980. D'ailleurs, il n'y eut point alors de Marquis de Mantoue. Tédald fut à la vérité Marquis, mais on ignore d'où ce titre lui vint (*b*).

(*a*) *Sigon.* ad ann. 980. *Giannone* Hist. de Naples T. I. p. 616. Introd. à l'Hist. de l'Univ. T. II. p. 78. Paris, in 4to.

(*b*) *St. Marc* Abr. Chron. l. c. p. 832. Col. *Empereurs d'Occident.*

(*) Voici comment Sigonius (1) décrit la maniere dont les Empereurs se rendoient à Rome. Ils envoyoient des Officiers d'avance, qui donnoient avis aux villes de la venue du Roi, leur fesoient renouveller le serment de fidelité, & demandoient le *Foderum* & les autres services nécessaires dans cette circonstance. En arrivant en Italie l'Empereur se rendoit à Milan, quand il n'avoit pas été couronné Roi, & dans la Basilique de S. Ambroise il déposoit sur l'autel les ornemens royaux, & fesoit la fonction de Soudiacre à la Messe célebrée par l'Archevêque. Après quoi, il étoit oint de l'huile sainte par l'Archevêque, qui joignoit aux autres marques de la Royauté la couronne de fer, qu'il lui mettoit sur la tête, en lui fesant jurer d'employer toutes ses forces à défendre en tout tems les droits de l'Italie. Pendant ce tems-là, toutes les Magistratures & les Charges étoient vacantes dans les villes, & le Roi terminoit tous les procès par le ministere de l'Archevêque de Cologne, qui étoit Chancelier d'Italie. De Milan, le Roi se rendoit dans la plaine de Roncaglia dans le Plaisantin & y campoit. Les marchands & les vivandiers qui suivoient l'Armée, plaçoient leurs tentes & leurs boutiques proche du camp en façon de fauxbourg, quand le camp étoit quarré; mais s'il étoit en cercle, ils servoient comme de rempart. Le camp même étoit partagé en rues, la tente de l'Empereur au milieu, en forme d'Eglise, avec celles des Seigneurs tout autour. Quand l'Armée étoit campée, le Roi pendoit son bouclier au tronc d'un arbre, & tous ceux qui tenoient des fiefs étoient sommés par un Héraut de se rendre auprès du bouclier; les Gentilshommes étoient sommés de même par leurs Valvasseurs. Ceux qui ne se rendoient pas le lendemain étoient privés de leurs Fiefs. On tenoit alors une Diete; le Roi recevoit les Députés des villes, qui venoient le féliciter, & entendoit ceux qui avoient quelques différends, qu'il décidoit par l'avis de personnes versées dans la connoissance des Loix; il fesoit aussi de nouvelles Loix, si cela étoit nécessaire. La Diete finie, le Roi, accompagné de l'Archevêque se rendoit à Rome pour recevoir la couronne Impériale. Les principaux habitans des villes par lesquelles il devoit passer, étoient obligés de venir au devant de lui, sous peine d'amende, ou de la perte de leurs privileges, ou on les réduisoit par les armes.

(1) [illegible] p. [illegible]

Ce fut en ce tems-là, que par l'entremise de Conrad, Roi des deux Bourgognes, son oncle, & par les soins de Maieul Abbé de Clugni, Othon II. se reconcilia avec l'Impératrice Adelaïde sa mere, avec laquelle il étoit brouillé. L'Impératrice Théophanie accoucha d'Othon III.

Section II. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Il va à Rome. 981.

L'Empereur se rendit à Rome à la fin de Janvier de l'année suivante, bien résolu de punir les auteurs des derniers troubles, si l'on en croit Sigonius, suivi en cela par d'autres Historiens. Il rapporte, qu'Othon reçut les plaintes du Peuple & se fit montrer les auteurs des troubles. Qu'ensuite au milieu d'un grand festin, auquel assisterent tous les Princes & les Barons, lorsque les convives commençoient à s'égayer, il fit lire le procès des coupables, auxquels par son ordre on coupa sur le champ la tete, sans que personne osât remuer, parceque l'endroit étoit de toutes parts entouré de ses Gardes, qu'ensuite il invita le reste des convives à finir gayement le repas (*a*). Sigonius a copié Godefroi de Viterbe dans son *Panthéon* (*b*), mais aucun des Historiens antérieurs à Godefroi ne parle de cet acte de justice si rigoureux & si barbare, on ne sauroit donc l'admettre sur l'autorité d'un Auteur qui écrivoit deux-cens ans après, & qui donne par tout des preuves de son peu d'exactitude.

Guerre avec les Grecs & les Sarasins. Victoire qu'ils remportent. 981, 982.

L'Impératrice Théophanie, plus zelée pour l'aggrandissement de l'Empereur son mari, qu'attachée aux intérêts des Empereurs ses freres, ne cessoit d'exhorter Othon de faire valoir les prétentions qu'il pouvoit avoir à cause d'elle sur la Pouille & la Calabre & d'en chasser les Grecs. Il partit donc de Rome au mois de Mai & se mit en campagne. Après avoir remporté une victoire sur les Sarasins près de Cortone, l'Empereur assiegea & prit Salerne, dont les Princes relevoient depuis plus d'un siecle des Empereurs Grecs. Basile & Constantin, aiant eu avis qu'Othon en vouloit aux Etats qu'ils avoient dans la Pouille & la Calabre, lui envoyerent des Ambassadeurs pour le détourner de ce dessein. N'aiant pu y réussir, ils demanderent du secours aux Sarasins de Sicile & d'Afrique, qui saisirent avec joie l'occasion de mettre librement le pied en Calabre. Othon ne laissa pas de faire des conquêtes, il prit Reggio, plusieurs autres villes tomberent sous sa puissance, & dès le mois de Mars de 982, il étoit maître de Tarente. Vers ce tems-là une nombreuse Flote des Sarasins aborda en Italie; les Troupes qu'elle débarqua se joignirent aux Grecs. Le 11 de Juillet les deux Armées en vinrent à une bataille. Du premier choc les Sarasins & les Grecs furent mis en déroute, avec une perte considerable. Les vainqueurs s'étant ensuite dispersés pour piller, les vaincus se rallierent, les taillerent en pieces & resterent maîtres du champ de bataille. Il périt en cette occasion un grand nombre de Seigneurs & d'Ecclésiastiques. La crainte de tomber entre les mains des Grecs ou des Sarasins força Othon de chercher à se sauver. Un soldat Esclavon le fit entrer dans une Galere Grecque, qui étoit sur la côte. Othon se fit connoitre secretement au Capitaine, qui dans l'espérance d'une recompense considerable, lui permit de faire avertir l'Impératrice qui n'étoit pas loin delà. Quand ensuite la Galere approcha de la ville où Théophanie étoit, elle en fit sortir beaucoup de

(*a*) *Sigon.* L. VII. p. 180. (*b*) *St. Marc* ubi sup. p. 836, 837.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 961 jusqu'à l'an 1027.*

bêtes de somme, qui paroissoient chargées d'or & d'autres richesses. Thierri Evêque de Metz, accompagné de quelques barques, conduites par des soldats vêtus en matelots, s'approcha de la Galere pour traiter avec le Capitaine, qui fit venir Othon sur la proue. Ce Prince, se voyant à la vue des siens, & se fiant à son adresse à nager, se lança dans la mer & gagna le rivage couvert & suivi des Barques, qui s'étoient approchées avec l'Evêque de Metz. Quelques Historiens ont orné ce fait de circonstances romanesques, & peut-être le fond même, sur lequel nous avons suivi M. de St. Marc (*a*) n'est-il aussi qu'une fable, ainsi que ce judicieux Historien semble le penser.

Othon *cherche à se venger & meurt.* 983.

Othon cherchant à réparer sa disgrace de l'année précédente assembla au mois de Juin à Verone une Diete générale de l'Empire & des Royaumes de Germanie & d'Italie. Dans cette Assemblée il fit élire Roi son fils Othon qui n'avoit pas quatre ans; on y prit des mesures pour continuer la guerre contre les Grecs & les Sarasins. Muratori (*b*) dit „ que les Loix „ d'Othon II, qu'on a jointes aux Loix Lombardes, furent faites & pu- „ bliées dans cette Diete; parce qu'alors c'étoit encore l'usage que les Rois „ (d'Italie) & les Empereurs (d'Occident) ne promulguassent aucune Loi, „ que du su & du consentement des Etats". Comme les faux sermens étoient fort communs, de même que les faux Actes, on ordonna dans cette Diete „ que si quelqu'un argue de faux des chartes, des Titres ou des „ Sermens, la querelle sera décidée par le Duel". Le reste de l'année se passa tant en Italie, qu'en Allemagne, à mettre de toutes parts des troupes sur pied. Le projet étoit de recommencer la guerre en Calabre, au Printems suivant, & même de la porter en Sicile. Mais tous ces préparatifs devinrent inutiles par la mort précipitée d'Othon II. Ce Prince étoit venu à Rome au commencement de Décembre; il y tomba malade ou de chagrin, selon les uns, ou d'une blessure mal guerie suivant d'autres, & mourut le 7 du même mois.

Othon III. *lui succede.*

Son fils Othon III. lui succeda, avec une apparence de droit à la couronne d'Italie, & sans droit par lui-même à la Puissance Impériale. Othon II. l'avoit fait partir depuis peu pour Aix-la-Chapelle, & le jour de Noël de cette année, il fut couronné Roi d'Italie & de Germanie par Jean, Archevêque de Ravenne, Légat du Pape, assisté de Willigis Archevêque de Maience. Cette cérémonie ne donnoit à Othon aucun droit au Royaume d'Italie, puisqu'il devoit en recevoir la couronne dans une ville de ce Royaume, de la main de l'Archevêque de Milan, ou de quelque Prélat qui tint sa place. Il est vrai que la Diete de Verone avoit élu le jeune Othon Roi de Germanie & d'Italie, mais cette élection étoit illégitime à l'égard de l'Italie, l'usage étant que la Diete pour l'élection des Rois d'Italie se tint à Pavie, & qu'elle ne fût composée que des Membres de ce Royaume. Les Italiens cependant voulurent bien regarder Othon III. comme élu Roi; mais dans les Actes ils ne firent point mention des années de son regne, qu'après l'année 996, lorsqu'il eut été couronné Roi à Milan. Il est certain d'ailleurs que depuis la mort

(*a*) Abr. Chron. T. II. p. 862, 864. (*b*) Annal. d'Italie T. V. p. 468.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

de ſon pere, juſqu'à ſon couronnement comme Empereur en 996, Othon III. fut reconnu Souverain dans Rome. Mais ce fut ſans doute par l'habileté de l'Impératrice Théophanie. Elle ſe rendit dans cette ville, auſſitôt après la mort d'Othon II. & il y a de l'apparence, que ſoutenue du Pape Jean XIV. qui venoit de ſucceder depuis peu à Benoit VII. elle fit agréer aux Romains l'uſage où l'on étoit à Conſtantinople de proclamer Auguſtes les veuves des Empereurs & de leur déférer la Régence avec la Puiſſance Impériale, pour les faire regner conjointement avec leurs fils mineurs. Ce qui appuye cette conjecture c'eſt que des Actes paſſés en Italie, offrent dans leurs dates les années de l'Empire de Théophanie. Ce ne fut donc qu'en vertu du droit de ſa mere, véritablement Impératrice, qu'Othon III. fut reconnu comme Souverain à Rome & dans les autres endroits qui ne fesoient point partie du Royaume d'Italie. Théophanie étant morte le 16 de Juin 991, l'Impératrice Adelaïde, ayeule du jeune Othon, ſe mit à la tête du Gouvernement, & en vertu de ſon droit, ce Prince continua à jouir de la Souveraineté dans Rome, & dans tous les lieux d'Italie, qui dépendoient de l'Empire, juſqu'à ſon couronnement comme Empereur.

Troubles à Rome & ſucceſſion des Papes.

Après la mort d'Othon II. la tranquillité d'Italie fut troublée par le retour de Boniface VII. Il revint à Rome avec de grandes ſommes d'argent qu'il avoit amaſſées à Conſtantinople, en vendant les choſes précieuſes, qu'il avoit enlevées du Tréſor de S. Pierre. Ses profuſions ranimerent les 984.
reſtes de ſa Faction, la groſſirent, & le mirent en état de ſe ſaiſir du Pape Jean XIV. il l'enferma dans le Château de S. Ange, l'y fit mourir de faim ou de poiſon & s'empara une ſeconde fois du Pontificat, à la fin de Juillet ou au commencement d'Août. Il ne jouit pas longtems de ſon uſurpation, & mourut d'apoplexie, vraiſemblablement à la fin de Mars de l'an 985. Jean XV lui ſucceda. Creſcentius, qui comme Conſul de Rome, 985.
étoit maître du Château de S. Ange, perſécuta ce Pape de façon à le forcer de ſortir de la ville. Les Romains apprenant que Jean ſollicitoit for- 987.
tement l'Impératrice Théophanie, qui étoit au delà des Monts, de repaſſer en Italie avec ſon fils, ils envoyerent prier le Pape de revenir. Jean revint en effet & fut reçu honorablement.

Théophanie revient à Rome. Elle retourne en Allemagne & meurt.

Les affaires de Germanie n'exigeant plus la préſence de l'Impératrice Théophanie, elle revint à Rome vers les fetes de Noël de l'an 989; ſans doute avec aſſez de Troupes pour faire reſpecter ſon autorité. Elle retourna en Allemagne l'année ſuivante. Hugue, Duc & Marquis de Toſcane & de Spolete, ſe rendit la même année à la Cour de Germanie. Après y avoir paſſé les fetes de Noël à Quedlimbourg avec l'Impératrice Théophanie & le Roi Othon III. il les ſuivit à Nimegue, où l'Imperatrice tomba malade & mourut le 16 de Juin 991. Hugue retourna en Italie pour y maintenir le bon ordre.

Troubles à Milan.

Il y eut cette année une ſédition à Milan. En 980 Bonizon, qui jouiſſoit d'un grand credit dans cette ville, fit donner l'Archeveché à Landulfe 991.
ſon fils, après la mort de l'Archeveque Godefroi. Landulfe devint odieux à cauſe de la conduite inſolente & dure de ſon pere & de ſon frere. Le Peuple ſe ſouleva & prit les armes. La Nobleſſe ſe declara pour l'Arche-

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

vêque. Il se donna plusieurs combats dans la ville, où le Peuple eut toujours l'avantage; ensorte que l'Archevêque se retira avec les Nobles. Aiant ensuite rassemblé des Troupes de tous côtés, il livra bataille au Peuple dans la plaine de Carbonaria. Le carnage fut grand de part & d'autre, & l'Archevêque fut encore forcé de se retirer. Après la bataille, une Esclave, dont le Maître venoit d'être tué, alla pour venger sa mort poignarder Bonizon, qui étoit resté malade à Milan. Des gens sages s'entremirent enfin pour appaiser cette querelle & Landulse rentra dans la ville (*a*).

Othon III. *vient en Italie.* 996.

Crescentius, toujours puissant dans Rome & toujours factieux, tenoit Jean XV. dans une espece de dépendance, & s'emparoit de toute l'autorité. Jean de concert avec la plus saine partie des Romains & avec les Lombards invita Othon III. à venir incessamment en Italie. Ce Prince y arriva au Printems de 996. Il passa les fêtes de Pâques à Pavie, & négligeant d'aller à Milan recevoir la couronne du Royaume d'Italie, il se rendit à Ravenne, & delà sous les murs de Rome, avec son Armée, pour appuier la demande qu'il fesoit aux Romains d'élire pour Pape Brunon son cousin, en la place de Jean XV. décédé pendant sa marche de Pavie à Ravenne. Brunon fut élu sous le nom de Grégoire V. & le 21 de Mai, jour de l'Ascension, il sacra Othon & le couronna Empereur. Sigonius ajoute que Marie, femme d'Othon & fille de Sanche II. Roi d'Arragon, fut couronnée Impératrice. C'est une fable, puisqu'il est fort peu certain qu'Othon III. ait jamais été marié, & d'ailleurs il n'y avoit pas encore de Rois d'Arragon.

Retourne en Allemagne.

Le nouvel Empereur prit alors connoissance des excès commis par la Faction de Crescentius, & condamna ce séditieux à l'exil; mais Grégoire V. interceda pour lui & obtint sa grace, Othon retourna en Lombardie, & sur la fin de l'Automne il se fit couronner Roi d'Italie à Milan, & reprit ensuite le chemin d'Allemagne.

Fable touchant l'Impératrice.

Sigonius (*b*) & d'autres Auteurs rapportent, que l'Impératrice Marie, se trouvant près de Modene, devint éperdument amoureuse du Comte de cette ville, & lui fit effrontément la déclaration de son amour. Ce Seigneur aiant refusé d'y répondre, l'Impératrice l'accusa d'avoir entrepris d'attenter à son honneur. L'Empereur trop crédule, sans aucun examen le fit décapiter. La veuve du Comte vint ensuite se présenter à Othon, lui conta la chose comme elle s'étoit passée, & demanda justice, en offrant de prouver l'innocence de son époux & la calomnie de l'Impératrice, par le jugement de Dieu, comme l'on parloit alors. Elle fut admise à la preuve du feu, marcha sur des socs ardens & ne reçut aucun dommage. Othon reconnut sa faute, fit brûler l'Impératrice à Modene, & donna à la veuve du Comte quatre Châteaux pour dédommagement. Tout cela n'est qu'un conte populaire, dont les Historiens d'Italie, toujours peu favorables à leurs Souverains de delà les Monts n'ont rien dit.

Crescentius excite de nou-

A peine l'Empereur avoit-il repassé les Monts, que Crescentius recommença à troubler Rome. Grégoire V. qui étoit haut & dur donna peut-être occasion à ces nouveaux troubles; ce qu'il y a de certain, c'est que

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 896, 898. (*b*) *Sigon.* L. VII. p. 182.

craignant pour sa vie, il s'enfuit à Pavie sans rien emporter, & tint un Concile, dans lequel il excommunia Crescentius. Celui-ci ne s'en inquieta gueres, car il fit mettre en prison des Légats envoyés à Rome par Grégoire. Il fit plus. Vers la fin d'Avril, il mit sur le trône pontifical Jean Philagate Archevêque de Plaisance, sous le nom de Jean XVI. Cet homme étoit de Rossano en Calabre, de basse naissance & avoit été Moine dans sa jeunesse, s'étant insinué à la Cour d'Othon II. il obtint par la protection de l'Impératrice Théophanie plusieurs graces, & devint enfin Evêque de Plaisance. Il obtint alors du Pape Jean XV que Plaisance fût érigée en Archevêché. Tel étoit l'Antipape que Crescentius fit élire, auquel il ne laissa que l'exercice du pouvoir spirituel, s'étant réservé toute l'autorité civile & politique.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Nouveaux troubles à Rome. 997.

L'Empereur, occupé de la guerre contre une partie des Esclavons, ne put revenir en Italie qu'au mois de Décembre. Aiant célebré les Fêtes de Noël à Pavie avec le Pape, il passa ensuite à Cremone, où le 19 de Janvier 998, il fit condamner les Cremonois à restituer à Olderic leur Evêque les terres qu'ils avoient usurpées sur lui. De Cremone, Othon se rendit à Ravenne; pendant qu'il étoit dans cette ville, il feignit d'aller à l'Abbaye de la Pompose faire une retraite, mais au lieu de cela il alla à Venise incognito avec une suite de sept personnes, sans autre dessein que de voir cette ville. Le Doge averti de l'arrivée de l'Empereur, lui rendit ses respects pendant la nuit, & continua durant son séjour à le voir de même. Après avoir satisfait sa curiosité, Othon retourna à Ravenne. Il se rendit ensuite à Rome avec Grégoire V. L'Antipape n'avoit pas attendu son arrivée; il s'étoit enfui travesti; mais les Romains l'avoient poursuivi & atteint, & craignant que l'Empereur ne lui fit grace, lui creverent les yeux, lui couperent le nez & la langue, & l'enfermerent en cet état dans les prisons de Rome. Nil, Abbé Grec, se trouvant à Rome, lorsque l'Empereur y ramena Gregoire V. pria l'un & l'autre de faire grace au malheureux Jean; Othon sembla y consentir, mais le Pape le refusa, & le 12 de Mars fit amener l'Antipape en sa présence, lui déchira lui-même sur le corps les habits pontificaux, le fit ensuite ignominieusement promener par la ville, monté sur un âne, le visage tourné vers la queue, qu'il tenoit dans la main.

L'Empereur revient en Italie & met ordre aux affaires. 998.

Crescentius s'étoit enfermé dans le Château de S. Ange, qu'il croyoit imprenable. Mais après l'Octave de Pâque l'Empereur le fit attaquer & battre avec toutes les machines alors en usage. Les Historiens varient sur la maniere dont il fut pris. Les uns disent, que les Allemands, après plusieurs assauts où ils furent repoussés, vinrent enfin à bout de l'emporter le 29 d'Avril; que sur le champ Crescentius & douze de ses complices eurent la tête tranchée, par ordre de l'Empereur, & que leurs corps furent pendus aux creneaux du Château. D'autres prétendent que Crescentius se rendit par capitulation, sur la foi du serment qu'Othon fit de lui sauver la vie, & que ce Prince trouva ensuite quelque pretexte, pour lui faire couper la tête. Ce qu'il y a de certain, c'est que Crescentius finit comme il l'avoit mérité.

Crescentius est exécuté.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an* 1027.

Mort de Gregoire V *& election de* Silveſtre II. 999.

L'année ſuivante, le Pape Grégoire V. mourut à la fleur de ſon âge, le 12 de Fevrier, & par ordre, ou à la recommandation de l'Empereur, on élut Gerbert Archevêque de Ravenne, un des hommes les plus ſavans de ſon ſiecle, ſurtout dans l'Aſtronomie & la Philoſophie. Il prit le nom de Silveſtre II.

Siege de Tivoli 1001.

Au Printems de l'année 1000, Othon paſſa en Allemagne, mais il n'y reſta pas longtems, & revint en Italie avant la fin de Juillet. Au commencement de l'année ſuivante, les habitans de Tivoli, qui depuis longtems étoient en querelle avec les Romains, ſe révolterent, parceque l'Empereur favoriſoit ceux-ci. Othon aſſiegea donc Tivoli; mais comme la Place étoit extrémement forte, les aſſiegés ſe défendirent ſi bien, que l'Empereur étoit prêt de lever le ſiege, lorsque le Pape & Berward, Evêque de Hildesheim, obtinrent la permiſſion d'entrer dans la ville, & diſpoſerent le Peuple à ſe rendre à diſcretion, comme il fit. Othon à la priere du Pape & de l'Evêque leur pardonna.

Soulevement des Romains.

Les Romains, vivement piqués de ce que l'Empereur avoit mal ſervi leur haine, en pardonnant à ceux de Tivoli, lui fermerent leurs portes, & tuerent même, quelques gens de ſa ſuite, qui ſe trouvoient dans la ville. Il ſe préparoit à les en punir, lorſque la crainte les porta à demander pardon, ils renouvellerent leur ſerment & promirent d'etre toujours fideles à l'Empereur. C'eſt ce que rapporte un Hiſtorien contemporain (*a*). D'autres diſent, qu'Othon étoit dans Rome, quand les habitans ſe ſouleverent, & qu'il fut obligé de s'enfuir, en laiſſant pluſieurs des ſiens renfermés dans la ville. Parmi ceux qui aiderent l'Empereur à ſe mettre en ſureté, fut Hugue Duc & Marquis de Toſcane, qui mourut peu de jours après (*b*).

Othon *ſe retire à Paterne.*

Othon s'eloigna de Rome & ſe retira au Château de Paterne dans le Duche de Spolete. Il y raſſembla ſes Troupes & ſes vaſſaux, ſe préparant à ce que l'on croit à quelque entrepriſe contre les Grecs. Des Hiſtoriens diſent, que bien qu'il affectât de paroitre gai, il étoit au fond très-mélancholique, & ne ſongeoit qu'à expier ſes péchés par les larmes, la priere & la pénitence. C'eſt fondés là-deſſus que quelques Auteurs lui font faire une pénitence publique, parcequ'il avoit fait mourir Creſcentius contre ſa parole, ou parcequ'il avoit condamné injuſtement le Comte de Modene. Ce ne ſont là que des contes, qui ne méritent aucune créance. Le Pape Silveſtre ſe rendit à Todi pour y célebrer les fetes de Noël avec Othon. Ce Prince qui avoit deja fait demander inutilement une Princeſſe de Conſtantinople en mariage, envoya cette année encore Arnolphe, Archevêque de Milan, en qualité d'Ambaſſadeur pour en demander une. Ce Prelat ſe rendit à Conſtantinople avec le plus ſuperbe cortege. Les Empereurs Grecs le reçurent avec tous les honneurs poſſibles, il réuſſit dans ſa négociation, mais la mort d'Othon rendit ce ſuccès inutile.

Mort de ce Prince 1002.

Il ne faut pas paſſer ſous ſilence une ſingularité, c'eſt que dans pluſieurs Diplomes, expédiés les premiers jours de l'année 1002, au Chateau de Paterne,

(*a*) *Tangmar* in Vit. S. Berwardi. (*b*) *Muratori* T. VI. p. 5.

terne, Othon ne prend que la qualité de *Serviteur des Apôtres.* C'eſt ce qui mérite d'autant plus d'attention, ainſi que l'obſerve M. de St. Marc (*a*), que dans la ſuite la Cour de Rome, abuſant de ce qu'un eſprit de pénitence & d'humilité feſoit faire à ce jeune Prince, prétendit que c'étoit de ſa part un aveu formel que le titre d'Empereur ne lui donnoit d'autre qualité que celle de *Défenſeur* ou d'*Avoué de l'Egliſe de Rome.* Prétention de mauvaiſe foi, que les circonſtances mirent en état de faire valoir dans la ſuite. La ſanté d'Othon étoit languiſſante depuis pluſieurs mois; il mourut le 23 de Janvier de l'an 1002; les uns diſent que ce Prince mourut d'une fievre maligne; mais un grand nombre d'autres prétendent qu'il perdit la vie par le poiſon que Stephanie, veuve de Creſcentius lui donna. Cependant ces Auteurs varient ſur la maniere, & mêlent à leur récit beaucoup de contes populaires. Il y en a qui diſent, que ce Prince avoit imprudemment pris cette femme pour concubine. Mais cela ne s'accorde gueres avec la vie pénitente qu'Othon menoit alors. Quoiqu'il en ſoit ſes Miniſtres cacherent ſa mort, juſqu'à ce qu'ils euſſent raſſemblé les Troupes diſperſées dans les Châteaux voiſins. Ils ſe mirent en ſuite en marche pour porter ſon corps à Aix-la-Chapelle. A peine la nouvelle de ſa mort fut-elle répandue, que les Italiens prirent les armes, & harcelerent les Allemans dans leur marche, ceux-ci eurent même à ſoutenir trois combats, où ils eurent toujours l'avantage, & ils arriverent enfin à Augsbourg ſans avoir fait de perte conſiderable.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Ardoin *élu Roi d'Italie.*

Les Evêques, les Princes & les autres Seigneurs d'Italie, dégoûtés de la Domination Allemande, s'aſſemblerent à Pavie, & élurent pour Roi Ardoin ou Hardwic ou Hardwig, Marquis d'Ivrée, qui fut couronné à Pavie le 15 de Fevrier. Mais le peu d'égard qu'il eut pour les Princes qui l'avoient élu, ſes emportemens, ſes violences & ſa dureté pour les Peuples cauſerent ſa ruine. Les Princes ſe dégouterent de lui, & beaucoup d'entre eux inviterent Henri le Boiteux, par des Lettres ou par des Députés de paſſer en Italie. Henri Duc de Baviere, petit-fils de Henri le Querelleur, pere de l'Empereur Othon I. avoit été élu Roi de Germanie, & c'étoit lui que les Princes d'Italie vouloient oppoſer à Ardoin. Pluſieurs n'avoient pas donné leur conſentement à l'élection de ce dernier, & même quelques-uns avoient propoſé dans la Diete d'élire Henri. Arnulfe, Archevêque de Milan étoit un des partiſans de ce Prince. Ce Prélat revenu de Conſtantinople, depuis la mort d'Othon & l'élection d'Ardoin, avoit été fort mécontent qu'on ſe fût hâté ſi fort d'élire & de couronner un Roi, parce qu'étant le premier des Princes de Lombardie, il devoit durant l'interregne préſider à la Diete, & parceque c'étoit d'ailleurs aux Archevêques de Milan, qu'il appartenoit de couronner le Roi d'Italie. A l'arrivée d'Arnulfe, Ardoin s'étoit empreſſé d'aller à ſa rencontre, & n'avoit rien oublié pour le mettre dans ſes intérets. L'Archevêque ne s'étoit point laiſſé pénétrer, & ſans trop paroitre, il fut l'ame de tous les mouvemens qui ſe firent en faveur de Henri. Il y a même tout lieu de penſer que les Partiſans de ce Prince l'avoient élu Roi.

(*a*) Abr. Chron. T. II. p. 934.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

Henri envoya en Italie avec un petit corps d'Armée Othon, Duc de Carinthie & Marquis de Verone. Ardoin marcha promptement avec toutes ses forces vers les gorges des Alpes que les Troupes de l'Evêque de Verone gardoient; il les en chassa & s'en empara. S'étant ensuite avancé jusqu'à Trente, comptant de rencontrer les Allemans, il ne les trouva point, & retourna avec la même diligence dans les plaines de Verone. Ce fut-là qu'il donna bataille aux Allemans, qui furent mis en déroute & poursuivis. La fuite n'en sauva qu'un très-petit nombre.

Défaite d'une Armée Allemande.

Mort du Pape Silvestre II. 1003

Le Pape Silvestre II. étant mort le onzieme de Mai de l'an 1003, fut remplacé par Jean Sick ou Siccon, sous le nom de Jean XVII. Ce Pape ne siegea que cinq ou six mois, & eut pour successeur vers la fin d'Octobre Jean Phasian, Romain, qui fut consacré le 26 de Décembre; il prit le nom de Jean XVIII.

Henri passe en Italie & est couronné Roi. 1004.

Le Roi de Germanie aiant pacifié l'Allemagne, résolut d'aller en Italie pour satisfaire aux desirs de quantité de Seigneurs. Il tenta d'abord de pénétrer par le Trentin; mais tous les passages de l'Adige étant fortifiés & trop bien gardés pour être emportés par force, il tourna du côté de la Carinthie, & le 19 d'Avril, il força sur la Brente un passage, qu'on ne gardoit pas avec autant de soin. Ardoin s'avança à Verone, pour le combattre, mais il fut obligé de se retirer, parcequ'il fut abandonné de la plus grande partie de ses Troupes. Verone ouvrit ses portes à Henri, qui de là se rendit à Pavie, accompagné d'un grand nombre de Princes & d'Evêques. Le Dimanche 14 de Mai, ils l'élurent solemnellement Roi d'Italie & le lendemain l'Archevêque de Milan le couronna. Mais le soir même de cette cérémonie, les Allemans & les citoyens de Pavie, échauffés de vin, prirent querelle & coururent aux armes, à l'instigation sans doute de quelques Agens cachés d'Ardoin. Les Allemans pour se mieux défendre, mirent le feu en différens quartiers, l'incendie gagna tellement que le Palais & presque toute la ville furent consumés. Ce que les flammes avoient épargné fut saccagé. Henri qui s'étoit retiré dans un Monastere, fit cesser le tumulte, mais trop tard. Il alla à Portolongo, où il reçut les Députés de plusieurs villes & Châteaux. De Portolongo il tourna vers la Toscane, qui n'avoit point alors de Duc. Les Seigneurs & les Députés des villes de cette Province, vinrent à sa rencontre & lui prêterent serment. Alors au lieu de continuer sa marche vers Rome, il retourna en Allemagne, peut-être par la crainte que les Peuples de Lombardie, irrités de la ruine de Pavie, ne se révoltassent. En effet à peine fut-il parti, qu'Ardoin fut rappellé, & recouvra plusieurs Places de Lombardie. Rome souffrit beaucoup cette année de la peste, qui se répandit successivement dans l'Italie & dans tous les pays de l'Europe. On prétend que vers ce tems, Pise, Genes & Florence commencerent à se gouverner par elles-mêmes & à jetter les fondemens de leur grandeur future. Mais ce fait n'est rien moins que certain.

Succession des Papes.

Le Pape Jean XVIII étant mort en 1009, eut pour successeur l'Evêque d'Albano, qui prit le nom de Sergius IV. Il siegea environ trois ans & mourut en 1012. Les Romains se diviserent alors pour le choix d'un Pape. Les uns élurent un certain Grégoire, qui est peu connu; les autres choisi-

rent Jean Evêque de Porto, que Platina dit de Tuſculum & fils de Grégoire; il prit le nom de Benoit VIII & reſta maître de Rome & du trône pontifical. Mais Grégoire reprit le deſſus par la force, chaſſa Benoit de Rome & s'y comporta en Pape & en Seigneur. Benoit ſe retira en Allemagne & ſe mit ſous la protection de Henri I, avec lequel il célebra les fêtes de Noël. Il prit avec ce Prince des meſures pour le faire Empereur, ce que Henri ſouhaitoit ardemment. On ignore en quel tems le Pape revint à Rome, mais on l'y trouve le 2 de Juin de l'année 1013 (*a*).

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Succès d'Ardoin.

Depuis l'abſence du Roi Henri, Ardoin n'avoit pas ceſſé de travailler à ruiner le parti de ſon concurrent; on ignore les détails, un Hiſtorien de Milan (*b*) dit ſeulement, ,, Ardoin s'étant remis en forces, exerce autant ,, qu'il peut, ſa vengeance ſur les perfides. Il prend enſuite Verceil, aſ- ,, ſiege Novare, s'empare de Come, & détruit pluſieurs Châteaux appar- ,, tenans à ceux qui s'étoient déclarés contre lui". Mais il eſt impoſſible de dire dans quelles années on doit placer ces exploits.

Changement en Italie.

C'eſt en ce tems, que l'on commence à appercevoir deux choſes importantes dans l'Hiſtoire d'Italie. L'une eſt que les troubles qui l'agitoient alors furent vraiſemblablement la ſource des longues querelles & de l'implacable haine, qu'on verra dans la ſuite animer l'une contre l'autre les villes de Pavie & de Milan, puiſque la premiere tenoit pour Ardoin & la ſeconde pour Henri. L'autre choſe eſt qu'à l'occaſion des troubles & par néceſſité, les Peuples de la Lombardie s'accoutumerent à prendre les armes d'eux-mêmes, ou pour attaquer les autres, ou pour défendre leurs propres biens. C'eſt ce qui leur enfla le courage, & leur inſpira tant d'orgueil, qu'ils ne tarderent pas à s'élever contre leurs Souverains, à courir rapidement à la liberté, enfin à l'obtenir, & tout d'un tems à produire en Italie un changement très-conſiderable dans la forme du Gouvernement (*c*).

Henri *revient en Italie* 1013.

La préſence de Henri devenoit néceſſaire en Italie, deſorte que ſur la fin de l'Automne de l'an 1013, il y revint, accompagné de Cunegonde ſa femme, à la tête d'une puiſſante Armée, & célebra les fêtes de Noël à Pavie. A ſon approche, Ardoin avoit quitté cette ville, & les habitans hors d'état de réſiſter avoient fait leur paix avec Henri, Ardoin, qui étoit dans l'impuiſſance de s'oppoſer aux forces ſupérieures de ſon concurrent, propoſa de renoncer à la couronne, à condition de conſerver, pour augmenter ſes Domaines particuliers, un certain Comté. Mais Henri, déférant trop aux conſeils des Seigneurs Italiens de ſon Parti, rejetta imprudemment une propoſition, qui mettoit fin à la guerre & le laiſſoit ſeul & paiſible maître du Royaume d'Italie.

Il va à Rome & eſt couronné Empereur. 1014.

Il partit pour Rome au commencement de l'année ſuivante, & ſe rendit au mois de Janvier à Ravenne, dont il fit élire Archevêque ſon frere Arnold, au lieu d'Adalbert qui avoit uſurpé ce ſiege. De Ravenne il ſe rendit à Rome, où le Dimanche 14 de Fevrier Benoit VIII. le ſacra & lui donna la couronne Impériale; Cunegonde fut couronnée en même tems.

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 966.
(*b*) *Arnulf* Hiſt. de Milan L. II. C. 161.
(*c*) *Muratori* Annal. T. VI. p. 42.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

On dit qu'avant d'introduire Henri dans la Basilique de S. Pierre ; Benoit lui fit jurer, qu'*il seroit le Défenseur & l'Avoué de l'Eglise de Rome, & qu'il seroit fidele au Pape & à ses successeurs*, & que ce Prince ne balança pas à prêter ce serment. Baronius ajoute, que le nouvel Empereur confirma les Donations précédemment faites à l'Eglise de Rome. Mais les Savans ont remarqué (*a*) que le Diplome de cette confirmation est une Piece entierement fausse, ou du moins falsifiée dans sa plus grande partie & par conséquent de nulle autorité. M. de St. Marc (*b*) prouve par de bonnes raisons que le pretendu serment, fait par Henri, n'est pas plus réel. Ce Prince fut reconnu Seigneur Suzerain de Rome. Huit jours après le couronnement de l'Empereur, il y eut une querelle entre les Romains & les Allemans ; ils en vinrent aux mains & de part & d'autre il y en eut plusieurs de tués. Henri se rendit ensuite par la Toscane à Pavie pour les Fêtes de Pâque, & reprit après le chemin d'Allemagne.

Nouveaux efforts d'Ardoin, qui enfin se fait Moine & meurt. 1014, 1015.

Aussitôt après son départ, Ardoin recommença la guerre avec autant d'ardeur qu'auparavant, c'est alors que suivant quelques Auteurs, il s'empara de Verceil. Divers Princes d'Italie prirent les armes en sa faveur, & ravagerent le territoire de Pavie. L'Empereur les mit au Ban de l'Empire, & confisqua leurs biens au profit de l'Eglise de Pavie. Comme ils avoient les armes à la main, les ordres de Henri resterent sans exécution. Enfin soit cette année, soit quelqu'une des suivantes, Henri trouva moyen de faire arrêter plusieurs de ces Princes. Il les tint quelque tems en prison, d'où les uns se sauverent, & les autres furent renvoyés avec des présens. Ardoin étant tombé malade en 1015, abdiqua la couronne, & ne réserva de ses Etats particuliers que l'Abbaïe de Frutare en Piemont, où il prit l'habit monastique & mourut le 29 d'Octobre.

Irruption des Sarasins en Toscane 1016.

Les Sarasins de Sardaigne vinrent, l'année suivante, sous la conduite de leur Roi Muget descendre à Luni, ville de Toscane à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Genes. Ils s'emparerent de cette ville & ravagerent les environs. Le Pape Benoit VIII. en aiant eu avis, rassembla tout ce qu'il put de forces par terre & par mer, & fit investir par une Flotte le port de Luni, Le Roi trouva moyen de se sauver dans une barque, mal accompagné, & ses Troupes furent enfin battues & taillées en pieces, la Reine meme, qui avoit été prise, ne fut pas épargnée.

Commencemens des Normans dans la Pouille. 1017.

L'année 1017 offre les premiers commencemens d'une Puissance, qui par degrés parvint à former un nouveau Royaume. L'année précédente une troupe de Normans, établis en France, vint en pélerinage à S. Michel du Mont Gargan. Mele, qui ne perdoit point de vue le projet d'affranchir ses compatriotes de la servitude des Grecs, se trouvant dans ce Monastere, fut frappé de l'air martial de ces Etrangers, & résolut de les faire servir à ses desseins ; il leur fit naitre l'envie de s'établir dans la Pouille. Les Pélerins lui promirent de revenir en assez grand nombre pour lui aider à recommencer la guerre. Ils n'y manquerent pas cette année, & il en vint assez pour faire un petit Corps. Mele leur fournit des armes, se mit à leur tête, & vers le mois de Juinet battit le Catapan ou Gouverneur Grec.

(*a*) *Muratori* T. VI. p. 45. (*b*) Abr. Chron. T. II. p. 970.

Durant les deux années ſuivantes, ce courageux Apulien remporta trois victoires ſur les Grecs en bataille rangée. Les vaincus, dont il avoit fait un grand carnage, avoient été contraints d'abandonner la Pouille, & Mele reprit dans cette Province toutes les villes & tous les Châteaux, dont les Grecs s'étoient auparavant rendus maîtres. Mais au mois d'Octobre un nouveau Catapan vint lui livrer une quatrieme bataille, où les Troupes de Mele furent miſes en déroute avec une perte conſiderable, & bien que celle des Grecs fût grande auſſi, ils ne laiſſerent pas de recouvrer aiſément tout ce qu'il avoit repris ſur eux. Mele ſe retira à la Cour de l'Empereur, qui lui promit de prompts & puiſſans ſecours.

Section III. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.

Benoit VIII. mandé par l'Empereur, paſſa en Allemagne en 1020. Ce Pontife obéit d'autant plus volontiers à l'ordre de l'Empereur, que les grands ſuccés des Grecs lui donnoient lieu de craindre qu'ils ne vinſſent par la Campanie dans le Duché de Rome. Il ſe propoſoit donc d'engager l'Empereur à employer toutes ſes forces contre cette Nation, qui aſpiroit à la conquête de toute l'Italie. Il l'y trouva très-diſpoſé par les prieres de Mele, que ce Monarque venoit de créer Duc de Pouille. Mais la mort de ce Duc, qui ſurvint retarda l'exécution des projets formés de concert avec lui. Ce ne fut pas néanmoins pour longtems, de nouvelles circonſtances déterminerent l'Empereur à paſſer en Italie. Datte, beaufrere de Mele, étant tombé entre les mains des Grecs en 1021, le Catapan le fit charger de chaînes, conduire à Bari ſur un âne, & au mois de Juin coudre dans un ſac & jetter dans la mer. Cet événement fournit au Pape une occaſion de preſſer l'Empereur de s'oppoſer aux progrès des Grecs, & ce Prince comprit, que Maîtres de la Pouille & des Principautés de Benevent & de Capoue, ils ne tarderoient pas à s'emparer de Rome.

Le Pape ſollicite l'Empereur de venir en Italie. 1020.

Henri aſſembla une puiſſante Armée, & paſſa les Alpes pendant l'Automne. Il s'arreta dans quelques villes de Lombardie & ſe rendit à Pavie pour y célebrer les Fêtes de Noël. Au mois de Janvier de 1022 l'Empereur ſe mit en marche pour la Pouille. Il envoya par la Marche de Camerino quinze mille hommes ſous les ordres de Poppon, Patriarche d'Aquilée, tandis qu'il fit paſſer par les Duchés de Spolete & de Rome, vers le Mont-Caſſin & Capoue, vingt-mille hommes, commandés par Piligrim, Archevêque de Cologne, pour ſe ſaiſir du Prince Pandulfe & de l'Abbé Atenulfe ſon frere, qu'il ſoupçonnoit tous deux d'avoir eu part à la mort de Datte (*a*). L'Abbé courut s'embarquer à Otrante pour Conſtantinople, mais une tempete le fit périr avec tous ceux qui l'accompagnoient. L'Archeveque de Cologne, inſtruit de la fuite de ce Moine, appréhenda que Pandulfe ne s'échapât auſſi, & ſe hâta d'aller aſſieger Capoue. Pandulfe prit le parti de ſe remettre volontairement entre les mains de l'Archeveque, & lui donna à entendre, qu'il étoit prêt à ſe juſtifier auprès de l'Empereur. Piligrim le conduiſit à ce Prince, qui faiſoit le ſiege de Troia. Le Conſeil de guerre condamna Pandulfe à perdre la tête, mais l'Archevêque obtint que l'Empereur lui fît grace de la vie; on l'envoya chargé de chaînes en Allemagne, pour être reſerré dans une étroite priſon (*b*). Les for-

Henri paſſe les Monts. Ses ſuccès. 1021, 1022.

(*a*) *Leo oſt.* L. II. C. 40. (*b*) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 1003.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

tifications de Troia n'étoient pas encore entierement achevées, mais la garnison étoit forte. Les Assiegés se défendirent vigoureusement & dans une sortie brûlerent toutes les machines de guerre des Allemans. L'Empereur irrité, en substitua d'autres qu'il fit couvrir entierement de cuirs frais. Les Assiegés ne laisserent pas de s'opiniâtrer à la défense, parcequ'ils espéroient de recevoir bientôt un puissant secours. Enfin au bout de trois mois de siege, ne pouvant plus suffire aux fatigues, les habitans se rendirent à discretion; l'Empereur leur fit grace, mit garnison dans la ville & reçut des ôtages. Avant ce siege, le Prince de Benevent, celui de Salerne & le Duc de Naples, s'étoient soumis à lui & s'étoient reconnus ses vassaux.

Suite de ses actions en Italie.

Après la réduction de Troia, l'Empereur se rendit à Capoue, parceque la maladie contagieuse s'étoit mise parmi ses Troupes (*a*). Arrivé à Capoue, il donna l'investiture de cette Principauté à Pandulfe, Comte de Teano; en méme tems il créa Comtes, Mele, Etienne & Pierre, neveux du feu Duc Mele, & leur distribua les Normans qui restoient dans le pays. De Capoue, Henri accompagné du Pape, alla au Mont-Cassin, où Théobalde fut élu Abbé en la place d'Atenulfe. L'Empereur, qui étoit arrivé malade à ce Monastere, y recouvra la santé, & attribuant sa guérison à l'intercession de S. Benoit, il témoigna sa reconnoissance par de riches présens.

Il retourne en Allemagne & meurt en 1024.

La maladie contagieuse augmentant dans son Armée, il se hâta de reprendre la route d'Allemagne, par la Toscane. Benoit VIII. étant mort à ce que l'on croit au mois de Juin de 1024, Romain son frere, qui n'étoit que Laïc, se fit élire Pape à force d'argent & prit le nom de Jean XIX. L'Empereur Henri I (*) mourut le 13 de Juillet de la méme année, & fut inhumé à Bamberg.

Conrad *dit* le Salique *élu Roi de Germanie.*

Henri ne laissa point d'enfans; quelque tems avant sa mort il avoit recommandé aux Princes de Germanie Conrad, Duc de Franconie pour son successeur. Les Princes & les Etats s'assemblerent en pleine campagne entre Maience & Worms, & il se présenta plusieurs concurrens, qui céderent enfin à Conrad dit le Salique, qui fut élu & couronné ensuite à Maience par Aribon, Archevêque de cette ville.

Mouvemens en Italie. 1025.

Aussitôt qu'on fut instruit en Italie de la mort de Henri, les habitans de Pavie brûlerent le Palais que cet Empereur les avoit forcés de bâtir pour les Rois d'Italie. Plusieurs Princes étoient aussi dégoûtés de la domination Allemande; ils offrirent donc la couronne d'Italie à Robert Roi de France, ou pour lui même, ou pour son fils Hugue. Mais ce Monarque refusa cette couronne, pour ne pas se mettre dans le cas d'avoir la guerre avec Conrad. Déchus de leur espérance à cet égard, les Seigneurs Italiens s'adresserent à Guillaume IV. Duc d'Aquitaine, qui sembla d'abord se rendre à leurs desirs en faveur de son fils; mais il consulta auparavant le Roi de France, & il se montra disposé a accepter la pro-

(*a*) *Leo ost.* L II. C. 42, 43.

(*) En qualité de Roi de Germanie, il étoit Henri II, mais comme Roi d'Italie & Empereur, il étoit Henri I, ainsi que les Ecrivains Italiens les plus exacts l'appellent. Rem. du Trad.

position des Italiens, si le Roi vouloit l'aider, il lui offrit même une somme considerable, pour qu'il engageât les Ducs de Lorraine à faire la guerre à Conrad. Il passa lui-même cette année en Italie, pour bien connoitre les dispositions & les forces des Princes de ce pays; mais ne trouvant point en eux l'union qu'une affaire de cette importance demandoit, il reprit le chemin d'Aquitaine, & rompit toutes les mesures déja prises.

Section III. Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Aribert Archevêque de Milan se declare pour Conrad.

Le manque d'espérance d'avoir un Roi François, & l'impossibilité de tenir tant de têtes bien unies, déterminerent Aribert ou Heribert, Archevêque de Milan, à se déclarer en faveur de Conrad. Ce Prince s'étoit rendu à Constance & y célebra la fête de la Pentecôte. Ce fut là qu'Aribert, avec d'autres Seigneurs d'Italie, vint le trouver, se reconnut son Vassal, s'engagea par serment de recevoir le Roi, quand il iroit en Italie avec une Armée capable de la soumettre, & conjointement avec tous ceux de son Parti, de l'élire pour Seigneur & pour Roi & de le couronner sur le champ (*a*).

Démêlé de ce Prélat avec ceux de Lodi. 1027.

Conrad de son côté fit à l'Archevêque un grand nombre de présens, & lui accorda le privilege de donner à l'Evêque de Lodi l'investiture, comme il avoit eu jusques-là celui de le consacrer (*b*). L'Evêque de cette ville étant mort en 1027, Aribert nomma & sacra en sa place Ambroise, Cardinal Prêtre de l'Eglise de Milan. Ceux de Lodi, irrités d'une entreprise contraire à leurs droits, refuserent de recevoir Ambroise. L'Archevêque assembla aussitôt une Armée, & alla assieger leur ville. Contraints de céder à la force, les habitans reconnurent enfin Ambroise pour leur Evêque.

Conrad passe en Italie. 1026.

Le Roi de Germanie, aiant pacifié les troubles en Allemagne & en Lorraine, passa en Italie, avec une puissante Armée. Il marcha de Verone à Pavie, mais en aiant trouvé les portes fermées, il alla à Verceil célebrer les fêtes de Pâque, Quelques jours après il se rendit à Milan, où il reçut la couronne Royale des mains d'Aribert, qui le couronna aussi à Monza. C'est, dit M. de St. Marc (*c*), le premier exemple, qu'on puisse alléguer, d'un Roi d'Italie couronné dans cette derniere ville. Il ravagea ensuite le territoire de Pavie, assiegea plusieurs Seigneurs dans la Forteresse de Motta, détruisit le Château d'Orba qui appartenoit à quelqu'un d'eux, & les força enfin de se soumettre aux conditions honorables qu'il leur accorda. Il se rendit après cela à Ravenne. Les habitans & les Allemans aiant pris querelle un jour, en vinrent aux mains, les premiers eurent du dessous, mais Conrad empécha les Allemans de poursuivre les citoyens. Comme les chaleurs étoient fort grandes, cette année, & qu'elles causoient des maladies dangereuses, le Roi se hâta de revenir en Lombardie, & d'aller dans le voisinage de Milan chercher un air plus tempéré, sur les hauteurs couvertes de bois, où durant plus de deux mois l'Archevêque Aribert lui fournit magnifiquement dequoi servir sa table, comme celle d'un Roi devoit être servie (*d*). Il finit l'année en célebrant les fêtes de Noël à Ivrée. N'oublions pas de dire que Pavie pressée par la famine, se rendit enfin, & que les habitans consentirent à rebatir le Palais Royal, qu'ils avoient démoli.

(*a*) *St. Marc* T. II. p. 1022-1030.
(*b*) *Arnulf* Hist. Mediol. L. I. C. 6.
(*c*) *ubi sup.* p. 1031.
(*d*) *Wippo* in vit. Conradi.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

SECTION IV.

Histoire D'ITALIE *sous quatre Empereurs de la Maison de* FRANCONIE *& sous l'Empereur* LOTHAIRE II. *depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

Conrad *est couronné Empereur.* 1027.

AU mois de Fevrier de 1027, Conrad se mit en chemin pour Rome, où suivans les arrangemens pris avec le Pape Jean XIX, il devoit recevoir la couronne Impériale. Jusques ici Rainier, Duc & Marquis de Toscane, & toute cette Province avoient refusé de reconnoitre Conrad pour Roi. Ce Prince en partant de Verone, prit sa route par la Toscane, & la soumit. Il se rendit delà à Rome le Jeudi Saint 23 de Mars, & le 26 jour de Pâque Jean XIX le sacra & le couronna Empereur, & Gisele sa femme fut couronnée aussi. Canut le Grand, Roi d'Angleterre, de Danemarc & de Norvege, & Rodolfe III. Roi des deux Bourgognes & oncle de Gisele, présens à cette cérémonie, reconduisirent entre eux le nouvel Empereur au Palais de Latran. Le couronnement de l'Empereur donna occasion à une querelle de préséance. Lorsqu'il fut question de conduire Conrad au Vatican pour cette cérémonie, Heribert Archevêque de Ravenne se mit hardiment à la droite de ce Prince, place que l'Archevêque de Milan soutint lui appartenir; craignant quelque tumulte, ce dernier se retira avec tous les Milanois. Le Roi décida en sa faveur, fit passer l'Archevêque de Ravenne à sa gauche, & comme Aribert s'étoit retiré, Conrad, de l'avis du Pape, le fit représenter par l'Evêque de Verceil. Quelques jours après, un Allemand prit querelle avec un Romain pour un cuir de bœuf, de part & d'autre on prit les armes, mais les Allemans resterent les maîtres; & le lendemain les Romains vinrent demander pardon à l'Empereur. Il partit alors de Rome & marcha avec son Armée vers Benevent & Capoue, qui le reconnurent pour leur Souverain; il revint ensuite à Rome, & des troubles naissans le rappellant en Allemagne, il en prit le chemin. En passant à Verone, il accorda quelques privileges à l'Evêque de cette ville, par une Charte du 24 Mai.

Troubles en Italie. 1033-36.

En l'année 1033, quelques-uns des principaux Romains conspirerent contre le Pape, le chasserent & commirent de grands desordres. L'Empereur, dit-on, vint avec une Armée à Rome, rétablit le Pape & punit les Rebelles. Il retourna ensuite en Allemagne, pour défendre le Royaume de Bourgogne, que Rodolfe lui avoit laissé. Deux ans après, il s'éleva de grands troubles à Milan & en d'autres lieux, auxquels la hauteur de l'Archevêque Aribert donna lieu; on prit les armes & il se donna divers combats en 1035 & 1036.

[illegible]

Ces troubles inquieterent l'Empereur & il se détermina à repasser en Italie. Il se mit en marche avec une puissante Armée & vint passer les fêtes de Noël à Verone. Au commencement de 1037 Conrad alla à Milan, où l'Archevêque Aribert le reçut avec beaucoup de magnificence dans la Basilique de S. Ambroise. Quelques jours après son arrivée, il révoqua le pri-

privilege qu'il avoit accordé à l'Archevêque d'investir les Evêques de Lodi, privilege dont on a vu que ce Prélat avoit abusé. Les Milanois tinrent à cette occasion des discours dont l'Empereur se trouva fort offensé. Il en crut Aribert l'auteur, mais pour s'en venger, il attendit qu'il fût présent à la Diete, qui se tint à Pavie, & alors il le fit arrêter. Le Clergé, la Noblesse & le Peuple de Milan firent des démarches pour obtenir son élargissement; on fit même une espece de convention, par laquelle Conrad promit de rendre la liberté à Aribert, & il ne laissa pas de le retenir en prison. Il fit aussi arrêter les Evêques de Cremone, de Verceil & de Plaisance & les exila en Allemagne. L'Empereur alla passer les fêtes de Pâque à Ravenne, & ce fut-là qu'il apprit qu'Aribert s'étoit sauvé, soit en enivrant ses gardes, soit en prenant l'habit d'un moine & d'un domestique, & qu'il étoit retourné à Milan. L'Empereur accourut aussitôt de Ravenne & assiegea Milan. Le siege ne dura que quelques semaines, & Conrad désespérant de prendre une ville aussi forte, déchargea sa colere sur les terres & les Châteaux d'alentour.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Ce Prince aiant passé l'Eté dans les Montagnes, pour prévenir les maladies parmi ses Troupes, revint pendant l'Automne dans la Plaine, & alla passer les fêtes de Noël à Parme. Le jour même de Noël, quelques-uns de ses Officiers prirent querelle avec des citoyens de la ville, & l'un des Officiers fut tué. On prit de part & d'autres les armes, & les Allemans, irrités de la résistance qu'ils trouvoient, mirent le feu en divers endroits de la ville. L'incendie fut considerable, & ce ne fut qu'après qu'on eut entierement éteint le feu, que l'Empereur consentit de pardonner aux habitans, à condition d'abattre une grande partie des murailles de la ville.

Tumulte à Parme.

Benoit IX. bien que dans la premiere jeunesse avoit succedé en 1033 à Jean XIX. son oncle, au moyen de l'argent que son pere Alberic avoit répandu libéralement. En 1037 plusieurs des Barons Romains avoient conspiré contre lui & l'avoient forcé de sortir de Rome. Il étoit allé trouver l'Empereur à Cremone, qui lui promit de lui rendre justice. A l'approche du Printems de l'année 1038, l'Empereur se mit en marche par la Toscane, accompagné du Pape, de l'Impératrice, de Henri son fils & de Cunegilde ou Cunegonde femme de ce dernier. S'étant rendu à Rome, il rétablit Benoit IX. & punit les coupables. Il fit ensuite excommunier & déposer par le Pape Aribert Archevêque de Milan, & nomma en sa place Ambroise, Chanoine Cardinal de cette Eglise, que le Pape consacra.

L'Empereur va à Rome & fait déposer Aribert. 1038.

De Rome, Conrad marcha au Mont-Cassin, dont les Moines lui avoient déja fait des plaintes plusieurs fois contre Pandulfe IV. Prince de Capoue, qui s'étoit emparé de leurs terres, & malgré des ordres réitérés de les restituer, il ne leur avoit encore rien rendu. L'Empereur s'avança ensuite vers Capoue-la-Neuve, où il fit son entrée le 13 de Mars. Pandulfe, enfermé dans la Forteresse de Sainte-Agathe, entra en négociation avec l'Empereur, & lui donna trois-cens livres d'or & pour ôtages sa fille & son petit fils. Comme cependant il travailloit sous main à rentrer dans Capoue-la-Neuve, après le départ de l'Empereur, ce Prince donna la Prin-

Il marche contre Pandulfe Prince de Capoue.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

cipauté de Capoue à Waimaire IV. Prince de Salerne, & à la prière de ce dernier Conrad confirma au Normand Rainulfe le titre de Comte, & l'investit du Comté d'Averfe.

Il retourne en Allemagne.

L'Empereur se rendit ensuite à Benevent. Les maladies causées par les chaleurs de l'Eté, l'obligerent de se hâter de reprendre la route de Lombardie. Il perdit beaucoup de monde durant sa marche, & même des personnes considerables, entre autres Herman, Duc de Souabe, fils de l'Impératrice d'un premier lit, & sa bru Cunechilde, fille de Canut, Roi d'Angleterre, que Henri fils aîné de l'Empereur avoit épousée il y avoit deux ans.

Il meurt. 1039.

Conrad, en partant pour l'Allemagne, avoit chargé les Evêques, les Marquis & les Comtes d'Italie de le venger d'Aribert. Au commencement du Printems de 1039, ils se réunirent tous & porterent la guerre dans le Milanés; mais aiant reçu la nouvelle que Conrad étoit mort à Utrecht le 4 de Juin, leur Armée se dissipa sur le champ.

Henri le Noir lui succede.

Henri II. dit *le Noir*, succeda à son pere aux Royaumes de Germanie & de Bourgogne, dont il avoit déja été couronné Roi. Il paroit par des chartes, que de quelque maniere que ce fût, il fut aussi élu Roi d'Italie. Aribert, ce fameux Archevêque de Milan, passa l'année suivante en Allemagne, fit sa paix avec Henri & le reconnut pour Roi d'Italie en lui prêtant serment. Son exemple fut bientôt suivi par quelques Princes & quelques villes. Les guerres que Henri eut avec les Bohémiens & les Hongrois ne lui permirent point pendant quelques années de passer en Italie. Il y a cependant tout lieu de penser, que ce fut au plus tard en 1043 que ce Prince y fit un premier voyage & qu'il reçut la couronne de fer à Milan des mains de l'Archevêque Aribert, mais d'ailleurs il ne fit rien de remarquable dans ce Royaume, & repassa les Monts, peut-être à l'occasion de l'arrivée d'Agnès, fille de Guillaume V. Duc d'Aquitaine, qu'il devoit épouser (*a*).

Troubles à Milan. 1042.

En 1042, il s'éleva de grands troubles à Milan par la division qui se mit entre la Noblesse & le Peuple. On en vint aux mains, & Lanzon, un des Nobles se mit à la tête du Peuple, dont le parti l'emporta & chassa les Nobles de la ville. Ceux-ci, secondés des habitans de deux villes, se cantonnerent autour de Milan, pour lui couper les vivres, ce qui donna lieu à bien des combats entre les deux Partis. Ce blocus dura trois ans; enfin en 1044 le Peuple se trouva réduit à la plus grande disette. Lanzon, voyant qu'il étoit impossible de résister plus longtems aux Nobles, alla secretement à la Cour du Roi de Germanie, implorer le secours de ce Prince. Henri le lui promit à condition que Lanzon s'engageroit à recevoir dans la ville quatre mille hommes de Cavalerie Allemande. Lanzon y consentit; mais à son retour à Milan, appréhendant que la ville n'eut à souffrir davantage des Etrangers, que des ennemis domestiques, il s'aboucha avec quelques-uns des Nobles, & les aiant effrayés par la peinture

(*a*) C'est le résultat des discussions de M. de *St. Marc* T. III. P. I. p. 12-22. Col. Rois d'Italie.

des maux qui pouvoient être la suite de leurs divisions, il les engagea à s'accommoder avec le Peuple.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Mort d'Aribert. 1045.

Aribert, Archevêque de cette ville, étant mort le 16 de Janvier de l'année suivante, Gui surnommée *de Velate*, d'un Bourg du Milanés, lieu de sa naissance, eut pour lui les suffrages de la Noblesse. Le Clergé & le Peuple choisirent quatre Cardinaux de leur Eglise, afin que le Roi nommât un des quatre pour Archevêque, Henri ne fit aucun cas de ces quatre personnages, & confirma la nomination de Gui de Velate, qui étoit à sa Cour & lui étoit attaché. Ce nouvel Archevêque étant venu en Italie, il fut fort mal reçu & vécut longtems en mesintelligence avec son Chapitre.

Divisions à Rome, & multiplicité de Papes.

Rome étoit aussi en ce tems-là partagée par deux Factions puissantes. Les Chefs de l'une étoient les Comtes de Tuscanelle, qui depuis près de deux siecles gouvernoient la ville avec une autorité absolue, & s'étoient rendus maîtres de l'élection des Papes. L'autre Parti étoit appuyé par le Consul Ptolemée, homme accrédité, qui se vantoit de descendre de l'Empereur Auguste (*a*). Les Romains prirent les armes sous lui, & chasserent Benoit IX. qui par sa vie infâme leur étoit odieux; ils élurent tumultueusement Jean Evêque de Sabine, qui acheta le Pontificat & prit le nom de Silvestre III. Au bout de trois mois, Benoit rentra dans Rome, excommunia & déposa Silvestre. Voiant que les Romains continuoient à le mépriser & à le haïr, il vendit le Pontificat à Jean Gratien, Archiprêtre de l'Eglise de Rome, qui couvrit son marché simoniaque d'une espece d'élection, & prit le nom de Grégoire VI. Benoit se retira dans ses terres pour continuer ses débauches.

Henri II. passe en Italie & reçoit la couronne impériale 1046.

Henri, informé de tous ces desordres, prit la résolution de passer en Italie dans l'Automne de l'année 1046 Quelques Auteurs le font aller d'abord à Milan & couronner par l'Archeveque Gui de Velate; mais il y a tout lieu de penser, que ces Historiens se trompent, puisqu'il avoit été couronné trois ans auparavant par Aribert. A son arrivée à Pavie, il tint une Diete, où l'on prétend, qu'il rappella ceux que Conrad avoit exilés. De Pavie le Roi alla à Plaisance, où le Pape Grégoire VI. vint le saluer. Henri marcha ensuite vers Rome par la Toscane, & quelques jours avant Noël, il se rendit à Sutri, où il tint un Concile avec les Evêques qu'il avoit invités de s'y rendre. Grégoire VI. s'y trouva, & n'attendit pas le jugement du Concile; il descendit lui-même de son trône, se dépouilla des habits pontificaux, demanda pardon de sa faute & renonça au Pontificat. Le Concile déposa ensuite les trois concurrens. On ignore ce que devint Silvestre III. Gregoire fut conduit en Allemagne, où il mourut, sans qu'on sache en quel tems & en quel lieu. Après le Concile, Henri alla à Rome, suivi de tous les Evêques, qui de concert avec le Clergé & le Peuple de cette ville, élurent pour Pape Swidger, Evêque de Bamberg, qui prit le nom de Clement II. Il fut intronisé le jour de Noël, & sur le champ il donna la couronne Impériale à Henri & à Agnès sa femme. Ensuite aiant l'un & l'autre la couronne sur la tete, ils se rendirent avec le Pape au Palais de Latran.

(*a*) *Pet. Diacon.* Chron. Cassin. L. IV. C. 68.

Il retourne en Allemagne. 1047.

En quittant Rome, l'Empereur alla, accompagné du Pape, au Mont-Caſſin, d'où il ſe rendit à Capoue; ce fut là qu'il confirma aux Seigneurs Normans les Etats qu'ils poſſedoient dans la Pouille. Henri vint enſuite à Benevent dont les habitans refuſerent de le recevoir. Comme ſes Troupes avoient déja repris le chemin de l'Allemagne, & qu'il n'avoit gueres que ſa Garde, il ſe contenta de faire excommunier les habitans par le Pape, qui le ſuivit à Ravenne, & delà en Lombardie, Ils paſſerent enſemble les fêtes de Pâque à Mantoue. Ce fut dans cette ville, qu'il voulut engager Boniface Duc & Marquis de Toſcane, dont la puiſſance lui donnoit de l'ombrage, de venir en Allemagne; n'aiant pu y réuſſir, il forma le deſſein de le faire arrêter, mais Boniface rendit toutes les ruſes qu'il employa inutiles, deſorte qu'il s'en retourna en Allemagne.

Succeſſion des Papes. Election de Léon IX.

Clément II. avoit ſuivi l'Empereur; mais étant revenu en Italie, il tomba malade au mois d'Octobre de l'an 1047 & mourut. On accuſa Benoit IX. Pape dépoſé de l'avoir fait empoiſonner. Quoiqu'il en ſoit Benoit, par l'aide de ſa famille, toute puiſſante dans Rome, ſe mit en poſſeſſion pour la troiſieme fois du Pontificat, qu'il garda huit mois & dix jours, juſqu'à l'arrivée de Poppon, Evêque de Brixen, que l'Empereur avoit nommé Pape, en conſéquence du droit qu'il s'étoit réſervé. Ce nouveau Pape, qui prit le nom de Damaſe II. ne ſiegea que vingt-trois jours & mourut dans le mois d'Août de 1048, à Preneſte; on ſoupçonna Benoit IX. de lui avoir fait donner du poiſon. Les Romains envoyerent des Députés à Henri pour lui demander de nommer un ſucceſſeur à Damaſe. Ce Prince tint au mois de Décembre une Diete à Worms, & nomma Pape Brunon Evêque de Toul, ſon proche parent. Brunon eut beaucoup de peine à accepter le Pontificat, enfin il ſe rendit & fut revêtu des marques de ſa nouvelle Dignité. Il alla enſuite à Toul pour prendre congé de ſon Troupeau, & au commencement de l'année 1049, aiant quitté les marques de la Dignité Pontificale, il prit l'habit de Pélerin & ſe mit en chemin pour Rome, accompagné du Moine Hildebrand, depuis Pape ſous le nom de Grégoire VII. Il l'avoit rencontré à Worms, & on prétend que ce Moine lui avoit fait naitre des ſcrupules, ſur ce qu'il avoit accepté le Pontificat en vertu de la puiſſance ſéculiere de l'Empereur. Arrivé à Rome, on dit qu'il ſe fit élire par le Clergé & le Peuple; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut introniſé le 12 de Fevrier & prit le nom de Léon IX.

Divers voyages de Léon IX. & ſes projets contre les Normans.

Il paroit par l'Hiſtoire que ce Pape aimoit fort à voyager, à tenir des Conciles & à ſe mêler des affaires politiques autant que de celles de l'Egliſe. D'abord après ſon exaltation, il tint un Concile à Rome & un autre à Pavie. Il alla enſuite en Saxe, à Toul, & à Rheims, où il tint un Concile, delà à Metz, & puis à Maience, où il tint encore un Concile en préſence de l'Empereur; il retourne en Italie par Augsbourg & la Baviere, & celebre les fêtes de Noël à Verone. De retour à Rome en 1050,
1050. il fit un voyage de dévotion au Mont-Caſſin, en Avril, tint un Concile à Siponte, ſe rendit à Benevent, dont il excommunia les habitans parcequ'ils ne vouloient pas reconnoitre Henri. Il s'arrêta quelque tems dans la Pouille

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

1051.

pour terminer les différends survenus entre les Normans & les habitans naturels du pays. Revenu à Rome, on le voit à la tête d'un nouveau Concile. Au mois de Septembre, il en va tenir un autre à Verceil avec les Evêques de Lombardie; retourne ensuite à Toul & va passer l'Hiver en Allemagne. En 1051, il célebra à Augsbourg la fête de la Chandeleur avec l'Empereur, partit bientôt & revint à Rome vers la fin de Fevrier; il y tint un Concile après Pâque, & y excommunia l'Evêque de Verceil accusé d'inceste. Il alla de Rome à Capoue, à Benevent & à Salerne, où aucune affaire ne sembloit l'appeller. Dans ce voyage, il leva l'excommunication lancée contre ceux de Benevent. Ce qui pouvoit attirer le Pape dans ces quartiers, étoit le dessein de mettre des bornes aux entreprises des Normans, devenus de plus en plus à charge aux peuples de la Pouille & de la Calabre. Drogon ou Dreux, Comte de Pouille, aiant été assassiné par des Apuliens, Humfred ou Humfroi son frere, lui succeda. L'ambition de s'aggrandir, porta ce nouveau Comte à piller nombre d'Eglises & de Monasteres, & à s'emparer de terres qui appartenoient à l'Eglise.

Motifs du Voyage qu'il fait en Allemagne en 1052.

Le Pape étoit trop intéressé aux entreprises des Normans, pour ne pas tâcher de s'y opposer, il passa donc en Allemagne, afin d'obtenir de l'Empereur des Troupes pour faire la guerre à ces Etrangers qu'il avoit résolu de chasser de l'Italie. Un autre motif de son voyage, étoit de travailler à la paix entre André Roi de Hongrie & l'Empereur, qui étoient en guerre; mais sa négociation fut infructueuse. Il resta toute l'année en Allemagne & célebra les fêtes de Noël à Worms avec l'Empereur. Il sollicitoit ce Prince de restituer à l'Eglise Romaine la Collation & la Suzeraineté de diverses Eglises & Abbayes d'Allemagne, que les Empereurs précédens lui avoient cédées. Henri aima mieux s'accommoder, & lui céda, en échange de ses droits en Allemagne, différentes terres en Italie, & la Suzeraineté de Benevent, comme Vicaire de l'Empereur. C'est dans le cours de cette année que mourut Boniface, Duc & Marquis de Toscane, la cause de sa mort fut une blessure qu'il reçut en passant par un bois, où un de ses ennemis lui tira une fleche ou un dard empoisonné. Il fut enterré dans l'Eglise de S. André à Mantoue, que Béatrix sa femme avoit fait bâtir, & laissa trois enfans Béatrix, Frederic & Mathilde, si célebre par son attachement pour Gregoire VII & par ses libéralités envers l'Eglise.

Il revient en Italie avec une Armée.

1053.

L'année suivante, Léon IX. obtint enfin de l'Empereur des Troupes, auxquelles divers Princes d'Allemagne en joignirent quelques-unes des leurs. Avec cette Armée, grossie d'un grand nombre de Volontaires, la plupart Bandits & scélérats, attirés par l'espérance du butin, Léon se mit en marche au mois de Fevrier pour l'Italie, accompagné de Godefroi le Barbu, Duc de la Basse-Lorraine, de Frederic frere de ce Duc & de beaucoup de Seigneurs. Mais avant qu'il eût achevé de passer les Alpes, les Troupes de l'Empereur reçurent ordre de s'en retourner, Le Pape ne se vit plus de Troupes réglées, outre quelques-unes de Lorraine, que sept cens hommes de Souabe, qu'il retint à sa solde. Arrivé à Mantoue, il voulut

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

y tenir un Concile, mais un tumulte, excité par les domestiques des Evêques de Lombardie, l'en empêcha. De Mantoue, il alla à Venise, où on le reçut avec de grands honneurs, & il se rendit à Rome pour les fêtes de Pâque. Léon, aiant grossi son Armée de Troupes rassemblées à Rome, dans le Duché de Spolete, dans les Marches de Camerino, de Fermo, d'Ancone, & dans d'autres endroits d'Italie, se mit en marche pour aller attaquer les Normans. L'Armée de ceux-ci ne consistoit qu'en trois mille hommes de Cavalerie avec très-peu d'Infanterie. Leur petit nombre les engagea à députer au Pape, pour lui offrir d'employer leurs armes à son service, & de se rendre ses vassaux, en fesant hommage de leurs Fiefs à l'Eglise Romaine. Léon, par le conseil des Allemans, refusa cette proposition.

Il est défait. Les deux Armées en vinrent aux mains, le 18 de Juin, près de Civitella, dans la Province nommée depuis Capitanate. Les Italiens furent mis en déroute du premier choc, les Allemans combattirent vigoureusement, mais furent enfin presque tous taillés en pieces.

Se rend aux Normans & fait la paix avec eux. Sa mort. 1054. Le Pape fut obligé de prendre la fuite, & voulut se sauver dans Civitella, mais les habitans lui en refuserent l'entrée, ensorte qu'il n'eut d'autre ressource que de se rendre aux Normans. Ils le reçurent avec tout le respect possible, lui rendirent les plus grands honneurs, & à sa priere le conduisirent à Benevent. Ce procedé l'engagea à faire la paix avec eux, il les reçut au nombre des vassaux de S. Pierre, & leur accorda en Fief relevant de l'Eglise tout ce qu'ils possedoient dans la Pouille, & ce qu'ils pourroient conquérir en Calabre sur les Grecs & en Sicile sur les Sarasins. Après avoir resté six mois à Benevent, il en partit, étant malade, se rendit à Rome, au mois d'Avril 1054 & mourut le 19 de ce mois. Pendant le séjour de Léon à Benevent, l'Empereur tint une Diete à Tribur, où il fit déclarer Henri son fils, âgé de trois ans, son Collegue & son successeur au Royaume de Germanie. Il apprit bientôt après, que Béatrix veuve de Boniface, avoit épousé Godefroi le Barbu Duc de la Basse-Lorraine, & conclu le mariage de son fils Godefroi le Bossu avec Mathilde, fille de Béatrix. Cette alliance ne pouvoit que déplaire à l'Empereur, parceque le Duc de Lorraine étoit son ennemi (*a*).

Election de Victor II. 1055. Après la mort de Léon IX. les Romains députerent à l'Empereur Hildebrand Sousdiacre & Econome de l'Eglise Romaine, pour obtenir de ce Prince la permission de choisir un Pape, lui seul au nom de tous. Hildebrand réussit dans sa commission, & se détermina en faveur de Gebhard, Evêque d'Aischtet, le principal Ministre de l'Empereur, qui eut bien de la peine à y consentir, parcequ'il avoit besoin de Gebhard, & celui-ci refusa aussi cet honneur, soit par humilité, soit par la crainte d'exposer sa vie en allant vivre parmi les Italiens (*b*). Mais Hildebrand, qui avoit ses raisons (*c*), l'emporta, amena l'Evêque à Rome, qui fut intronisé, sous le nom de Victor II. le 13 d'Avril, un an, moins six jours après la mort de Léon.

(*a*) Voy. *St. Marc* T. III. P. II. Digression, Art. XIII. p. 132

(*b*) *Muratori* Annal. T. VI. p. 170.

(*c*) Voy. *St. Marc* T. III. P. I. p. 97. Col. des Papes.

L'Empereur reçut cette année une députation des Romains, qui lui donnoient avis que Godefroi, mari de Béatrix, s'acquéroit trop de crédit en Italie, & que si l'on ne prenoit des précautions, il se rendroit bientôt maître du Royaume. Henri se pressa donc de passer en Italie, & célebra la fête de Pâque à Mantoue. Le Duc Godefroi, si l'on en croit un Historien du tems (a), envoya des députés à l'Empereur pour l'assurer de sa fidelité, & Henri reçut ses excuses & ses protestations, dans la crainte que s'unissant aux Normans, il ne bouleversât toute l'Italie. Il ne laissa pas de retenir la Duchesse Béatrix, qui s'étoit rendue auprès de lui, sur la foi d'un sauf-conduit. Frederic fils de cette Princesse mourut en ce tems là, sa sœur Béatrix l'avoit déja précédé, desorte que Mathilde resta seule héritiere des Etats du fameux Boniface. L'Empereur se rendit pour le jour de la Pentecôte à Florence où le nouveau Pape étoit venu célébrer un Concile; il se tint en présence de l'Empereur, mais les Actes en sont perdus.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

L'Empereur vient en Italie.

Godefroi le Barbu, mécontent de voir sa femme retenue prisonniere, se retira à la hâte dans son Duché de Lorraine, fit alliance avec Baudouin Comte de Flandre, & commença la guerre, ce qui obligea l'Empereur de reprendre le chemin de l'Allemagne. L'année suivante, il invita Victor II. à venir le trouver; le Pape arriva en Saxe au commencement de Septembre; l'Empereur le reçut à Goslar, & à l'occasion de son arrivée tous les Princes Ecclésiastiques & Séculiers de Germanie, s'étoient rendus dans cette ville. Diverses causes avoient jetté Henri dans une profonde mélancolie, qui dégénera en fievre maligne, dont il mourut le 5 d'Octobre, dans la trente-neuvieme année de son âge.

Il retourne en Allemagne.

Par le conseil & du consentement des Princes, l'Impératrice Agnès mere du jeune Henri, qui n'avoit que six ans, fut chargée de la tutelle de son fils qui fut de nouveau reconnu Roi de Germanie. Le Pape passa tout l'Hiver à la cour de ce Prince, & dans une Diete à Cologne, il le reconcilia avec Godefroi le Barbu, & par ses soins il fut reconnu Roi d'Italie & futur Empereur. En 1057 Victor II. retourna en Italie, accompagné du Duc Godefroi. L'Impératrice avoit nommé le Pape, Vicaire du Roi son fils dans toute l'etendue du Royaume d'Italie. Il s'arrêta à Florence, ou Frederic, frere de Godefroi, alors Moine du Mont-Cassin, vint le trouver pour lui porter des plaintes contre Thrasimond Comte de Chieti; le Pape excommunia le Comte, qui n'obtint son absolution qu'en restituant ce qu'il avoit pris à Frederic. Ce dernier fut élu en ce tems-là Abbé de son Monastere; le Pape l'ordonna Prêtre, lui donna la bénédiction Abbatiale & le créa Cardinal du titre de S. Chrisogone.

Sa mort. Son fils Henri lui succede. 1056.

Le nouveau Cardinal ne tarda pas beaucoup à se rendre à Rome pour prendre possession de son Eglise titulaire. Au bout de quelques jours, il apprit que le 28 de Juillet Victor II. étoit mort à Florence. Plusieurs des principaux Romains, tant du Clergé que du Peuple, aiant déliberé entre eux, allerent le 2 d'Août prendre le Cardinal Frederic, & le conduisirent malgré sa resistance à l'Eglise de S. Pierre aux liens, où par

Election d'Etienne IX. 1057.

(a) *Lamb. Schafnab.* Chronici Annal. ad ann. 1055.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138*

les suffrages unanimes du Clergé & du Peuple, il fut élu Pape sous le nom d'Etienne IX. (*a*).

Troubles à Milan.

Il regnoit en ce tems-là de grands desordres dans l'Eglise de Milan, la Simonie y étoit commune, & outre cela les Clercs se marioient, ce qui passoit en ce tems-là pour une grande irrégularité. Cela causa des troubles dans cette Eglise, Ariald & Landulf Cotta, tous deux Diacres, prêcherent fortement contre la conduite irréguliere des Clercs; leur zele, peut-être trop véhement donna lieu à bien des divisions, le peuple maltraita les Clercs Simoniaques ou mariés, l'Archevêque prit leur parti & les troubles durerent assez longtems; le Pape fut obligé de s'en mêler & les deux Diacres furent justifiés. Je remarquerai à cette occasion deux choses. Premierement, que l'Auteur d'une vie d'Etienne IX. accuse l'Eglise de Milan, de s'être depuis deux-cens ans soustraite à l'obéissance de l'Eglise Romaine, ce qui est absolument faux (*b*). En second lieu, que mes Auteurs Anglois, qui citent Blondo & Sigonius, disent que l'Archevêque Gui de Velate, tint un Concile, où par un Décret public il permit aux Clercs de se marier; ce qui me paroit bien difficile à croire, & ce dont je ne trouve aucune trace dans l'ouvrage de M. de St. Marc, qui ce me semble, n'auroit pas oublié un fait si singulier.

Etienne *pense à donner la couronne Impériale à son frere.* 1058.

Etienne IX. resta près de quatre mois à Rome, & s'occupa à remédier aux abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise. Il partit dans le mois de Novembre pour le Mont-Cassin, & nomma un nouvel Abbé de ce Monastere, qui devoit lui succeder, soit après sa mort, soit en cas qu'il se démit de cette Abbaye. Il envoya le nouvel Abbé, avec deux autres Légats à Constantinople, au commencement de l'an 1058. Etant revenu à Rome dans le mois de Fevrier, il pensa, si l'on en croit Léon d'Ostie (*c*), à faire élire Roi d'Italie & à couronner Empereur le Duc Godefroi son frere. Dans ce dessein, il manda aux Moines du Mont-Cassin d'apporter secretement à Rome toutes les richesses de leur Trésor, leur promettant de rendre bientôt plus que la valeur. Les Moines n'oserent desobéir, mais un d'entre eux eut fort à propos une vision, propre à détourner le Pape de son dessein. La vision fit son effet sur l'esprit d'Etienne; il leur rendit leurs trésors, & ne retint qu'une Image Greque, qu'il avoit apportée lui-même de Constantinople. Il se rendit ensuite à Florence pour conférer avec son frere, & il y mourut le 29 de Mars, dans le huitieme mois de son Pontificat.

Benoit X. *Antipape.*

Avant que de partir de Rome, il avoit fait promettre par serment au Clergé & au Peuple de Rome, que s'il venoit à mourir, ils attendroient pour élire un Pape, que le Cardinal Hildebrand, qu'il avoit envoyé en Allemagne, fût de retour. Cela n'empêcha point que la Faction de Tusculumne gagnât à force d'argent, dit-on, une grande partie du Clergé & du Peuple, & pendant la nuit, accompagnés de quelques Troupes, ceux de ce Parti, s'emparerent d'une Eglise, dans laquelle ils firent élire tumultueusement pour Pape Jean, Evéque de Veletri, sous le nom de Benoit

(*a*) *Leo Ost* L. II. C. 96-98. Papes.
(*b*) *St. Marc* T. III. P. I. p. 109. Col. (*c*) *ubi sup.* C. 99, 100.

noit X. Les Cardinaux & les Evêques étant sortis de Rome, après avoir protesté contre cette élection, on fit introniser le nouveau Pape par l'Archiprêtre d'Ostie; ce Prêtre & le Pape étoient également ignorans, suivant le témoignage de Pierre de Damien, il dit dans une de ses Lettres, que si l'un & l'autre étoit seulement en état de lire une page, il reconnoitroit Benoit non seulement pour Pape, mais le regarderoit comme un Apôtre. Le Cardinal Hildebrand étant de retour en Italie, on tint à Sienne une espece de Concile ou d'assemblée de Notables, qui de concert avec les Cardinaux & les Evêques élurent Gerard, Evêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II.

Nicolas II. *est intronisé.* 1059.

Au commencement de 1059 le Duc Godefroi conduisit à Rome Nicolas II. On s'arrêta à Sutri pour y tenir un Concile, où l'on déposa Benoit X. Ce Pape n'attendit pas qu'on employât la force contre lui; comme il n'avoit pas ambitionné le Pontificat, il en quitta volontairement les marques & se retira dans sa Maison. Nicolas se rendit à Rome, où le Clergé & le Peuple le reçurent avec tous les honneurs dus à son caractere, & sur le champ il fut intronisé. Au mois d'Avril, il tint un Concile de cent-treize Evêques, ou entre autres Décrets, on en fit un par lequel, il fut statué qu'à l'avenir le Pape seroit élu par les seuls Cardinaux, *sauf l'honneur* du Roi Henri & le respect dû à ce Prince (*a*).

Il s'accommode avec les Normans.

Comme Nicolas II. songeoit à faire un accommodement solide avec les Normans, il se rendit à leur sollicitation dans la Pouille & tint un Concile à Melfi, & au mois d'Août un autre hors de la ville de Benevent. Après ces Conciles, il accorda en Fief à Robert Guiscard toutes les Conquêtes qu'il avoit déja faites dans la Pouille & la Calabre, & tout ce qu'il pourroit conquérir dans ces Provinces & dans la Sicile. Le Pape investit aussi Richard I. Comte d'Averse, de la ville & de la Principauté de Capoue. Les deux Princes firent serment de fidelité au Pape, & s'engagerent à payer au Saint Siege un cens annuel de douze deniers, monnoye de Pavie, pour chaque paire de bœufs. Après ce Traité, Nicolas se servit des Normans pour ranger les Comtes de Tusculum à leur devoir. Plusieurs places furent saccagées, & les Nobles qui les possedoient furent obligés de se soumettre à l'obéissance du Pape.

Légation de Pierre de Damien *à Milan.*

Dans ces entrefaites, les Diacres Ariald & Landulf & leurs Partisans, aiant envoyé des Députés à Rome pour prier le Pape de terminer les disputes qu'il y avoit à Milan, le Pape avoit nommé Légats en cette ville le Cardinal Pierre de Damien, & Anselme de Badage, Evêque de Lucques. Le lendemain de leur arrivée, les Légats aiant fait connoitre ce qui les amenoit, le Peuple, excité par les Clercs, courut en foule au Palais Episcopal, on sonna les cloches & toute la ville retentit des sons d'une grande trompette d'airain. Pierre de Damien se vit en danger de perdre la vie, on crioit que leur Eglise étoit indépendante & que le Pape n'avoit aucun droit de prétendre la régler. L'Archevêque Gui de Velate appaisa le tumulte; Damien fit un Discours sur la preéminence de l'Eglise de Rome, qui fit tant d'effet que le Peuple se déclara pour les Légats. Ensuite on

(*a*) Voy. ce Décret dans *St. Marc* T. III. P. I. p. 276, 278, 280, 282.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

examina les faits, & il se trouva que tous les Clercs avoient payé les ordres sacrés, & qu'il n'y en avoit gueres qui ne vécussent dans le concubinage. L'Archevêque s'avoua coupable de Simonie, & d'avoir violé les Canons. Pierre de Damien usa d'indulgence pour ne pas aigrir le mal (*a*). Après son départ, le Clergé accusa l'Archevêque d'avoir trâhi la liberté de l'Eglise de Milan, ensorte qu'il ne tint pas la main à ce qu'on observât ce que les Légats avoient réglé, tellement que les Prêtres garderent leurs femmes ou leurs concubines.

Mort de Nicolas II. *& élection d'*Alexandre II. 1061.

Nicolas II. étant mort en 1061, la ville de Rome se trouva partagée en deux Factions. L'une, composée des Cardinaux & de tout le Clergé, suivoit les principes de Hildebrand, & rejettant toute dépendance du Roi Henri III. vouloit qu'on procédât d'abord à l'élection d'un Pape. L'autre Faction étoit celle des Comtes de Tusculum, & favorisoit les droits de l'Empereur. Celle ci envoya des Députés en Allemagne porter au Roi divers présens & une couronne d'or, & le prier de nommer un Pape. La premiere Faction députa alors à ce Prince le Cardinal Etienne; mais on l'empêcha d'avoir audience, desorte qu'après avoir attendu sept jours, il revint à Rome. Le Cardinal Hildebrand, aiant alors assemblé les Cardinaux & les Nobles Romains de leur Parti, représenta la nécessité d'élire un Pape, après une vacance de près de trois mois, & le choix tomba sur Anselme de Badage, Evêque de Lucques. On le fit venir à Rome, & il fut d'abord intronisé sous le nom d'Alexandre II. sans attendre le consentement du Roi.

Cadaloüs *ou* Honorius II. Antipape. 1062.

La nouvelle de cette élection étant arrivée à Bâle, où Henri se trouvoit, parcequ'il s'y tenoit une Diete, on se plaignit hautement de l'affront fait au Roi, & par le conseil des Evêques de Lombardie, venus à la Cour, la Diete nomma, le 29 d'Octobre, pour Pape Cadaloüs Evêque de Parme. Quelques-uns disent qu'il fut d'abord installé, & prit le nom de Honorius II. mais il n'y en a point de preuve (*b*). Il se rendit en Lombardie pour se faire reconnoitre Pape, mais les obstacles, qu'il trouva de la part du Duc Godefroi, l'empêcherent de réussir. Il ramassa des Troupes & de l'argent, & vint camper devant Rome le 14 d'Avril. Il y avoit des Partisans, mais Alexandre avoit aussi les siens; ceux-ci firent une sortie, il se donna un combat sanglant, & les Troupes de Cadaloüs eurent l'avantage. Le Duc Godefroi vint au secours d'Alexandre, avec des forces considerables. Cadaloüs assiegé dans son camp, obtint du Duc par de riches présens & par ses supplications la liberté de retourner à Parme.

Henri III. *est ôté à sa mere.*

Ce fut cette même année qu'il arriva une révolution à la Cour de Germanie. L'Impératrice Agnès avoit indisposé par son administration les Seigneurs d'Allemagne; ils lui enleverent le jeune Henri par un stratagême, & le gouvernement fut mis entre les mains d'Annon, Archevêque de Cologne & d'Adalbert, Archevêque de Brême, qui ôterent les sceaux à Guibert & les donnerent à Grégoire Evêque de Verceil. Annon, voulant aussi mettre fin au Schisme qui divisoit l'Eglise, assembla dans le Château

(*a*) Voyez la Relation de Damien dans *St. Marc* l. c. p. 87 & suiv. Col. Savans & Illustres.

(*b*) *Muratori* T. VI. p. 196.

d'Osbor un nombreux Concile d'Evêques d'Allemagne & d'Italie, qui excommunia & déposa Cadaloüs.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Nouveaux efforts de Cadaloüs. 1063.

Cet Antipape, ne laissa pas de se porter toujours pour légitime Pontife. Aiant, à l'aide des Evêques de Lombardie qui le soutenoient, rassemblé de nouvelles Troupes & beaucoup d'argent, il revint à Rome, où beaucoup de Nobles s'étoient déclarés ouvertement en sa faveur. On lui procura l'entrée de la Cité Léonine, & il s'empara de la Basilique de S. Pierre, mais il n'eut pas le tems de s'y faire introniser. Dès le lendemain matin tout le Parti d'Alexandre accourut en armes, les Troupes de Cadaloüs prirent la fuite, ensorte qu'il resta seul; il couroit risque d'être pris, lorsque Cencius le reçut dans le Château de S. Ange. Il y resta deux ans assiegé par les Romains, enfin en 1065 lâs des incommodités qu'il souffroit, il donna trois-cens livres d'argent à Cencius, & trouva moyen de s'échaper. Il sortit secretement déguisé, monté sur un mauvais cheval, n'aiant à sa suite qu'un seul valet, & se retira le plus promptement qu'il put à Bercetto dans le Parmesan. Il continua néanmoins à agir en Pape, & il avoit toujours dans son obédience la plupart des Evêques de Lombardie & l'Archevêque de Ravenne; Henri le reconnoissoit aussi pour Pape légitime. Enfin Annon, Archevêque de Cologne, passa en Italie, en 1067, pour tenter de mettre fin au Schisme. Il se rendit à Rome, & représenta modestement à Alexandre II. qu'en acceptant le Pontificat il avoit manqué à ce qu'il devoit à l'Empereur, & lui proposa de justifier dans un Concile la Canonicité de son élection. Alexandre y consentit, & le Concile fut convoqué à Mantoue, & là l'élection de ce Pape fut déclarée canonique; lui-même, dit-on, se purgea par serment de la Simonie dont on l'accusoit. On condamna Cadaloüs comme Simoniaque & l'on confirma sa déposition, ce qui ne l'empecha point de se prétendre seul Pape légitime jusqu'à sa mort, dont on ignore le tems. Nous avons rapporté tout de suite ce qui regarde cet Antipape pour n'y pas revenir.

Continuation des troubles à Milan. 1061.

Nous avons vu, sous l'an 1042, une guerre civile allumée entre la Noblesse & le Peuple de Milan, & terminée par la prudence de Lanzon, Chef du Peuple. Peu de tems après l'installation de Gui de Velate, les Nobles étoient parvenus à dégoûter le Peuple de Lanzon, & l'avoient fait exiler à Bergame. Dans une assemblée de leurs amis au Palais public, ils avoient arreté deux Statuts. Le premier portoit „ Que le Chevalier „ Lanzon & tous ceux de son nom ne pourroient jamais habiter, ni „ rien posseder dans la ville de Milan, ni dans toute l'étendue du Com- „ té". Par le second „ Les Nobles qui tueroient quelqu'un d'entre ceux „ du Peuple, étoient déclarés absous, en payant sept livres de pieces „ de menue monnoye & douze deniers d'argent". Ce decret donna lieu à un grand nombre de meurtres. Le Peuple choisit pour Capitaine Herlembald, frere du Diacre Landulf, lequel se lia avec son frere & Ariald. Herlembald alla avec Ariald à Rome, en 1061, pour avoir l'approbation du Pape. Nicolas, par le conseil du Cardinal Hildebrand, donna au Capitaine un Etendard & le créa Gonfalonnier de l'Eglise Romaine & Universelle. Ariald & lui s'en retournerent fort satisfaits à Milan. Le premier prêcha, & le second employa l'autorité pour séparer les Clercs incontinens de leurs femmes ou concubines. L'un & l'autre continuerent 1062.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

à agir avec la même vigueur les années suivantes. En 1066, de nouvelles oppositions à leurs desseins déterminerent Herlembald à aller trouver le Pape, duquel il obtint une Bulle d'excommunication contre l'Archevêque Gui de Velate, & à son retour à Milan, il la remit à ce Prélat lui-même. Gui irrité de ce procedé, se préparoit à s'en plaindre en chaire le jour de la Pentecôte; il en fut empéché par un tumulte qui s'éleva; les deux Partis en vinrent aux mains dans l'Eglise; l'Archevêque se trouva presque seul, ses ennemis tomberent sur lui, le frapperent cruellement à coups de bâton, & le laissant comme demi-mort sur la place, ils allerent piller le Palais Archiépiscopal. L'Archevéque assembla le lendemain tous ses vassaux & ses partisans pour se venger de cet attentat. Ariald fut obligé de sortir de la ville, & dans le cours de sa fuite, aiant été trâhi par un Curé, il fut arrêté, on le mena au Château d'Arona, pour le présenter à la niece de l'Archevêque, qui chargea cinq de ses domestiques d'aller dans une isle du Lac Majeur le tuer secretement; pendant qu'ils hésitoient à exécuter leur commission, deux Clercs, qui en vouloient à Ariald, survinrent & le massacrerent cruellement. Herlembald resta quelque tems dans un repos forcé, mais l'année suivante son zele fanatique le porta à exciter de nouveaux troubles, & à commettre de grandes violences pour venger la mort d'Ariald. Le Pape envoya deux Légats à Milan, qui se bornerent à publier quelques Réglemens, qui bien loin de rétablir le calme ne servirent qu'à perpétuer les troubles. Herlembald alla au commencement de 1068 à Rome, où de concert avec le Cardinal Hildebrand, il obtint du Pape une Constitution qui portoit, „ Que les Evêques de quelque Eglise que ce fût, „ ne l'étoient légitimement, qu'autant qu'ils étoient établis par l'autorité du Pape, & que ceux qui ne l'étoient devenus que par l'élection du Clergé & du Peuple, & par ordre du Roi n'étoient pas légitimement Evêques ". Herlembald de retour à Milan, gagna un grand nombre de personnes, à qui il s'ouvrit, & ils s'engagerent par serment à se conformer à la Constitution du Pape, afin d'être maître de l'élection d'un Archevêque, lorsque Gui de Velate viendroit à manquer.

Gui de Velate *abdique, & le Roi nomme* Godefroi *en sa place.* 1069 1070.

L'Archevéque perça le mystere, & pour mettre obstacle au succès des desseins des Factieux, il prit la résolution d'abdiquer, & de se démettre en faveur de Godefroi de Castiglione, Cardinal Soudiacre de l'Eglise de Milan. Ils firent une convention, que l'Histoire ne détaille pas. Gui s'absenta de Milan, fit sa démission, & renvoya au Roi la Crosse & l'Anneau par Godefroi. Il étoit connu du Roi, dont il s'étoit depuis longtems ménagé la faveur, desorte qu'il en obtint sur le champ l'investiture de l'Archevéché, on ignore à quelles conditions. Etant revenu à Milan, on ne voulut pas le recevoir pour Archevêque; le Pape l'excommunia comme Invaseur Simoniaque, desorte qu'il se retira d'abord dans le bourg de Varise, & delà au Château de Castiglione. Les Milanois vinrent l'y assieger
1071. en 1071; pendant ce siege, le feu prit à Milan, on ne sait comment, & une très-grande quantité de maisons & quelques Eglises furent consumées. La plupart de ceux qui étoient devant Castiglione revinrent en hâte à Milan. Aiant appris que Gui de Velate étoit mort dans ces entrefaites, ils

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

s'engagerent par ferment à ne jamais reconnoitre Godefroi pour fon fucceffeur. En 1072, Herlembald fit élire, en préfence du Légat du Pape, contre l'avis de la plus grande partie du Clergé & de la plus faine partie du Peuple, Atton, chanoine ordinaire de Milan, mais trop jeune pour être élevé à l'Epifcopat. Dès le jour même le nouvel Elu voulut donner, fuivant l'ufage, un grand feftin à fes Electeurs dans le Palais Archiépifcopal; mais comme l'on fe mettoit à table, ceux de la Faction contraire entrerent en armes dans le Palais, briferent tout, trouverent Atton qui s'étoit caché, le chargerent de coups, & le chafferent du Palais. 1072. Il fe réfugia dans l'Eglife, & les cris furieux du Peuple l'obligerent de protefter avec ferment, qu'il renonçoit pour toujours à fon élection. Le Pape, informé de ce qui s'étoit paffé, confirma l'élection d'Atton, & renouvella l'excommunication de Godefroi. Le Roi n'eut pas fitôt avis de ce nouvel attentat fur fes droits, qu'il envoya ordre aux fuffragans de Milan de facrer Godefroi, ce qu'ils firent à Novare. Après quelques efforts pour s'emparer de quelque Château du Domaine de l'Archevêché, il alla s'établir dans le Château de Brebia.

Tableau du regne de Henri III. jusqu'au Pontificat de Grégoire VII.

Avant que de paffer à l'hiftoire du Pontificat de Grégoire VII. il me paroit néceffaire de donner une idée du regne de Henri III. ou pour mieux dire de Henri IV. ainfi qu'il étoit par rapport à l'Allemagne, & à qui je donnerai dans la fuite le titre d'Empereur, avec tous les Hiftoriens. Ce Prince donna toute fa confiance à Adalbert Archevêque de Bréme, qui de concert avec le Favori de ce Prince & d'autres Evêques, exerça publiquement la Simonie, en vendant les Evêchés, les Abbayes & toutes les Dignités Eccléfiaftiques. L'Empereur étoit encore trop jeune pour connoitre les conféquences de cette conduite. Les Hiftoriens font de Henri des portraits très-différens. Les uns le repréfentent comme un tyran, livré à toutes fortes de débauches & de crimes. Ses Partifans lui attribuent la modération, la fageffe & la prudence. Les Auteurs favorables aux prétentions des Papes n'ont rien négligé pour le rendre odieux. Tous les Hiftoriens qui en ont parlé avec impartialité, reconnoiffent en lui plus de bonnes que de mauvaifes qualités. On a vu fous l'an 1062, qu'il avoit été fouftrait à la tutelle de l'Impératrice Agnès fa mere. Quatre ans après, les entreprifes de Richard Comte d'Averfe lui firent prendre la réfolution de paffer en Italie; il s'avança même avec une puiffante Armée jufqu'à Augsbourg, mais renonça alors à fon entreprife. La même année, il époufa à 1066. Tribur Berthe, fille de la Comteffe Adelaïde Marquife de Sufe, & du Marquis Otton fon fecond mari. Comme cette Princeffe n'étoit point de fon choix, il voulut au bout de trois ans la répudier, mais il ne put y réuffir, & fut obligé de la garder; il en eut-même enfuite des enfans. Il fit en 1069 la guerre à Dedi Marquis de Thuringe & de Saxe. L'année fuivante, il dépouilla Otton Duc de Baviere de fes Etats, parcequ'il s'étoit liguée contre lui. Il lui pardonna enfuite. Cette facilité, & le tems qu'il donnoit à fes plaifirs, firent méprifer fon autorité, furtout en Saxe. Les Seigneurs de ce pays y agiffoient en tyrans, & les Troupes Impériales, qui n'étoient point payées augmentoient le defordre. Cela détermina Henri à engager Annon, Archevêque de Cologne, qui s'étoit retiré de la Cour,

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

à reprendre le Gouvernement. Par la sagesse de ce Ministre, le bon ordre se rétablit pour quelque tems dans l'Empire. Mais la liberté avec laquelle il reprit le Prince de ses débauches, aiant déplu, il quitta une seconde fois le Ministere. Les Saxons se révolterent, & porterent leurs plaintes au Pape contre l'Empereur, sans le ménager. Alexandre II. écrivit à Henri, de se rendre à Rome pour répondre sur l'accusation de Simonie & sur d'autres choses qu'il étoit nécessaire de corriger. Deux Evêques Allemans, venus à Rome pour recevoir les revenus royaux, furent chargés de cette Lettre, au moins très-indiscrete, dit M. de St. Marc.

Mort d'Alexandre II, & élection de Grégoire VII. 1073.

Alexandre ne vit pas l'effet de sa Lettre, étant mort le 21 d'Avril. Dès le lendemain Hildebrand (*) fut élu d'une façon irréguliere & tumultuaire. On l'intronisa sur le champ sous le nom de Grégoire VII. mais il protesta en même tems, qu'il ne se laisseroit point consacrer sans le consentement du Roi. Dès le lendemain de son élection, il députa à l'Empereur pour l'en instruire, & l'on ajoute, pour le détourner de la confirmer. Les Evêques de Germanie conseillerent au Roi de prendre Hildebrand au mot, & de casser son élection. Mais Henri, persuadé que la soumission & l'humilité de ce Prelat étoient sinceres, se contenta d'envoyer le Comte Eberhard à Rome, pour s'informer de la maniere dont les choses s'étoient passées. Eberhard fut reçu de Grégoire avec respect, il se plaignit de ce qu'on l'avoit forcé d'accepter le Pontificat, & fit valoir son attention à ne point se laisser consacrer, avant que son élection eût été confirmée. Henri la confirma sur le rapport du Comte, & nomma l'Evêque de Verceil pour assister, en qualité de Commissaire Royal, à la consécration du Pape (*a*).

Commencemens de son Pontificat.

Grégoire se voyant paisible possesseur du Saint Siege, découvrit bientôt par ses Lettres, qu'il vouloit à tout prix dépouiller l'Empereur du droit de conférer les Bénéfices. Il publia aussi un Décret, par lequel il défendoit aux Evêques de prendre le titre de Pape, qu'il se réservoit à lui seul. Il envoya en Espagne le Cardinal Hugue le Blanc, pour réformer les abus dans ce Royaume & principalement pour demander que tous les pays conquis sur les Maures fussent tenus en fief de l'Eglise Romaine; prétendant qu'avant l'invasion des Maures, l'Espagne étoit tributaire du Saint Siege. Baronius rapporte une Lettre de Henri au Pape, dans laquelle il fait l'aveu de ses fautes, qu'il rejette sur sa jeunesse & sur ses mauvais Conseillers; il

(*a*) *Baron.* ad ann. 1073. *Lambert, Schafnab.* ad ann. 1073.

(*) Les Historiens varient sur l'origine de ce Pape. Les uns le font fils d'un charpentier de Soane, ville de Toscane. D'autres prétendent qu'il étoit d'une famille noble & né à Roanco ou Roavaco, Bourg du territoire de Soane. Quoiqu'il en soit, il fit de bonne heure des progrès dans les Lettres, & comme il étoit vif & ambitieux, il se distingua bientôt. Victor II. l'envoya Légat en France, & dans la suite il fut employé en diverses commissions. Sous le Pontificat d'Alexandre II. il gouverna avec une autorité absolue. Son zele extraordinaire pour étendre la puissance du Siege de Rome, le fit élire pour Pape. Il étoit de petite taille, & n'avoit gueres de mine, mais il étoit violent & vouloit dominer. Non content d'être le Chef spirituel de l'Europe, il s'arrogea l'autorité temporelle, déposant les Princes & donnant leurs Etats. Son ambition extravagante, qui dans un siecle plus éclairé, auroit paru ridicule, trouva moyen de se satisfaire.

le prie de réformer dans l'Eglise de Milan ce qui en a besoin, & promet de l'aider en tout (*a*). M. de St. Marc prouve que cette Lettre ne fut jamais écrite par ordre de Henri; & il croit, qu'on a fait cette Lettre d'un billet de compliment, qu'on a interpolé.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Grégoire, étant allé à Paterne & delà au Mont-Cassin, emmena avec lui l'Abbé Didier, & se rendit à Benevent, où il reçut le serment de fidelité du Prince Landulf VI. qui s'engagea par la convention faite entre eux, que s'il étoit infidele à l'Eglise Romaine, à Grégoire & à ses successeurs, il seroit dès le moment même privé de son Fief. De Benevent le Pape alla à Capoue, où Richard Comte d'Averse & Prince de Capoue lui fit hommage pour sa Principauté, & promit entre autres choses d'aider de bonne foi contre tous l'Eglise Romaine & le Pape à posseder & à défendre les Régales de S. Pierre; de remettre en la puissance du Pape toutes les Eglises de ses Etats & tout ce qu'elles possedent; & de faire, lorsque Grégoire ou ses successeurs l'en avertiront, serment de fidelité au Roi Henri, sans préjudice de celui qu'il a fait à l'Eglise Romaine. Il écrivit aux Juges de Sardaigne & en particulier à Orzocor, Juge de Cagliari, de satisfaire aux droits de S. Pierre, puisque le Pape étoit Proprietaire & Souverain de l'Isle; ajoutant que les Normans & les Lombards avoient demandé la permission de conquérir la Sardaigne, promettant de laisser à l'Eglise Romaine la jouissance de la moitié, & de lui faire hommage de l'autre. Mais que si les Sardes continuoient d'être fideles, il ne permettroit à personne de les molester. Il écrivit aussi à l'Evêque de Châlons-sur-Saone une Lettre, dans laquelle il menaçoit d'excommunier Philippe I. Roi de France, & d'absoudre ses sujets du serment de fidelité, s'il ne renonçoit au honteux commerce de l'Hérésie Simoniaque.

Il reçoit les hommages des Ducs de Benevent & de Capoue Traits hardis de sa conduite.

L'Empereur se trouvoit en de grands embarras par les troubles qui agitoient l'Allemagne, que la Cour de Rome fomentoit sous main. En 1074 le Pape envoya l'Impératrice Agnès, avec quatre Evêques Italiens à Henri, pour tenir un Concile en Allemagne, afin d'y faire le procès à tous les Evêques & les Abbés Simoniaques. Tous les Evêques du pays s'opposerent à la tenue de ce Concile, comme étant une chose contraire à leurs droits. L'Archevêque de Breme soutint que l'Archevêque de Maience & lui étoient Légats du Saint Siege, suivant les privileges accordés à leurs prédécesseurs par les Papes. Les Légats répondirent, que ces privileges ne s'étendoient pas au delà de la vie du Pape qui les avoit donnés. Comme l'Archevêque de Brême persistoit dans son opposition, ils le suspendirent des fonctions épiscopales. Les Legats, voyant qu'il leur étoit impossible de tenir un Concile, firent à Henri, de la part de Grégoire, des remontrances, qui l'engagerent à chasser d'auprès de lui cinq des plus grands Seigneurs de sa Cour excommuniés dès le tems d'Alexandre II. Il fit d'ailleurs une réponse satisfaisante aux remontrances du Pape, & congédia les Légats en les chargeant de présens.

Le Pape envoye des Légats en Allemagne pour tenir un Concile. 1074.

Dans le même tems Grégoire tint à Rome un Concile, composé des Evêques & des Abbés de Lombardie, où se trouverent la Comtesse Mathilde, Sigulfe Prince de Salerne, & Guibert, ci-devant Chancelier d'Italie, qu'Alexandre II. avoit fait Archevêque de Ravenne. Il y fut ordonné

Concile de Rome.

(*a*) Voy. cette Letre dans l'Abr. Chron. de *M. St. Marc*. T. III. P. I. p. 576, 578.

SECTION IV *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

que tous ceux qui feroient entrés dans les Ordres facrés par Simonie, feroient à l'avenir privés de toute fonction; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Eglifes les rendroient; que ceux qui vivoient dans le concubinage ne pourroient célebrer la Meffe, & que le Peuple n'affifteroit point à leurs Offices. C'eft ainfi que le Pape lui-même marque le précis de ce qui fut reglé dans ce Concile, dans une Lettre à Otton Evêque de Conftance. Dans ce même Concile, Grégoire excommunia le Duc Robert Guifcard, qui avoit refufé l'année précédente de faire hommage au Pape, aux conditions que celui-ci avoit voulu lui impofer. Après la féparation du Concile, Grégoire écrivit à Guillaume, Comte de Bourgogne, pour le folliciter de venir en Italie avec fon Armée, pour effrayer les Normans, c'eft-à-dire Robert Guifcard, & l'obliger à fe foumettre à fes volontés. Mais comme cette propofition étoit ridicule en foi, il propofoit une Croifade contre les Sarafins, qui fefoient la guerre aux Chretiens du Levant. Il écrivit à divers autres Princes pour le même fujet, mais inutilement. Les Normans ne laifferent pas d'appréhender les fuites de ces inftances du Pape, Robert lui écrivit & lui envoya des Ambaffades, pour lui offrir des furetés de fa fidelité, pourvu qu'il levât l'excommunication lancée contre lui. Mais Grégoire renvoya l'affaire à un Concile qu'il devoit tenir à Rome dans le tems du Carême de l'année fuivante.

Etat des affaires d'Allemagne. 1075.

Ce fut dans le cours de cette année 1075, que l'Empereur Henri, après avoir remporté une victoire fur les Saxons & les Thuringiens, leur accorda la paix, à condition qu'ils fe remettroient à fa clémence. Il reçut leurs foumiffions à Gerftungen, en pleine campagne, à la vue de toute fon Armée, & de fa Cour qui étoit très-nombreufe. Il promit d'oublier tout le paffé, mais refufa néanmoins de donner une entiere liberté aux Seigneurs Saxons; & s'affura en même tems de divers Chefs des Rebelles.

Grégoire *écrit à* Suenon *Roi de Danemarc.*

Au commencement de cette même année, Grégoire écrivit à Suenon, Roi de Danemarc, pour le folliciter d'envoyer des Députés à Rome, bien inftruits de ce qu'il avoit demandé à Alexandre II. D'ailleurs, il lui offroit pour un de fes fils une Province d'Italie très-riche occupée par de *vils & lâches Hérétiques*; pourvu qu'il l'envoyât avec des Troupes fervir à la guerre le fiege Apoftolique.

Concile à Rome.

Au mois de Fevrier, il tint à Rome le Concile, dont nous avons parlé. Grégoire y ordonna, que Philippe I. Roi de France, feroit regardé comme excommunié, s'il ne donnoit pas fatisfaction aux Nonces qui devoient aller le trouver. Il fufpendit l'Archevêque de Brême, les Evêques de Strasbourg & de Spire, de même que celui de Bamberg, s'il ne venoit fe juftifier avant Pâques. En Lombardie, l'Evêque de Pavie fut fufpendu & celui de Plaifance dépofé. On confirma l'excommunication prononcée contre le Duc Robert Guifcard. Enfin le Pape priva de l'entrée de l'Eglife cinq Officiers de l'Empereur, par les confeils defquels on difoit que les Prélatures fe vendoient dans les Etats de ce Prince, Grégoire les excommunia pour le premier de Juin, s'ils ne venoient pas avant ce jour-là à Rome pour y faire pénitence, & il confirma le Décret d'Alexandre II. contre les Inveftitures des Bénéfices Eccléfiaftiques, données par les Laïques, en préfentant la Croffe & l'Anneau.

Les troubles de l'Eglise de Milan continuoient toujours. En 1074, Herlembald, sûr de la protection du Pape empêcha la célébration du Batême solemnel, qui devoit se faire la veille de la Pentecôte, ne s'étant pas faite le Samedi Saint. L'année suivante, il s'y opposa encore, renversa le chrême envoyé par un des Evêques suffragans, en produisit un autre, sans nommer celui qui l'avoit consacré, & malgré la plus saine partie du Clergé fit célébrer le Batême par Liprand, Prêtre de sa Faction. Cette violence occasionna un combat, où le parti de Herlembald reçut un échec considérable. Les Milanois, aspirant à un état plus tranquille, députerent à Henri pour lui demander un Archevêque, ne voulant reconnoitre ni Godefroi, ni Atton. Henri fit attendre quelque tems les Députés, & nomma ensuite de lui-même, & sans eux, le soudiacre Thedald, Chanoine de Milan, que toute la ville reçut avec joie, & les Evêques suffragans le sacrerent. Il se trouva donc en même tems trois Archevêques de Milan; Thedald dans cette ville, Godefroi à Brebia & Atton à Rome. En 1076, Herlembald renouvella la scene des années précédentes pour le Batême, parceque l'Archevêque Thedald n'étoit pas encore arrivé. Les principaux de la Noblesse sortirent de la ville & une grande partie du Peuple les suivit, & tous firent serment de recevoir le Pasteur que l'Empereur leur avoit donné. Quelques jours après Pâques, ils rentrerent dans la ville; il se donna un combat & Herlembald fut tué. Le Prêtre Liprand s'enfuit, ceux qui le poursuivirent, l'ayant atteint, lui couperent le nez & les oreilles.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Nouveaux troubles à Milan.

Dans ce même tems, Grégoire écrivit à Geisa Roi de Hongrie, qui l'année précédente avoit chassé du trône Salomon. Le Pape lui mande que le Royaume de Hongrie a été rendu tributaire du Saint Siege par Etienne, qui en a été le premier Roi Chretien, & que s'il veut le tenir en Fief, il peut compter sur sa protection contre Salomon. On voit aussi une Lettre de Grégoire à Demetrius grand Duc de Russie, où il lui marque, que son fils lui a déclaré qu'il vouloit recevoir le Royaume de ses mains, comme un don de S. Pierre, en lui prêtant serment de fidelité, l'assurant que Demetrius approuveroit cette demande & qu'en conséquence, il lui avoit donné la Russie de la part de S. Pierre. On voit que cet ambitieux Pontife se croyoit maître de disposer de tous les Royaumes.

Grégoire prétend rendre la Hongrie & la Russie tributaires.

A la fin de cette année le Pape courut grand risque. Cencius, fils d'Etienne ci-devant Préfet de Rome, étoit fort puissant par sa naissance, ses dignités & ses richesses, mais d'ailleurs violent & débauché; Grégoire l'avoit par cette raison excommunié. Cet homme, devenu furieux, entra inopinément la nuit même de Noël avec des gens armés dans l'Eglise de Sainte-Marie-Majeure, où le Pape célebroit la Messe de minuit. Il le saisit, le dépouilla de ses habits Pontificaux, le traina hors de l'Eglise, & l'enferma dans une Tour. Ce qui favorisa, dit-on, cette violence, c'est qu'il tomba cette nuit une pluie si excessive, que les rues étoient impraticables, ensorte qu'il y avoit peu de monde dans l'Eglise. Mais aussitôt que le bruit de cette violence se fut répandu, tous les Romains accoururent & attaquerent la Tour avec tant de fureur,

Violence que lui fait Cencius.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1017 jusqu'à l'an 1138.*

que Cencius voiant qu'il alloit être forcé se jetta aux pieds du Pape & lui demanda pardon, que Grégoire lui accorda; il sortit de la Tour & retourna à Sainte-Marie-Majeure, où il acheva la Messe, quoiqu'il eût été blessé au front, si l'on en croit quelques Auteurs. La protection du Pape sauva la vie à Cencius; mais le lendemain de la fête, le Peuple le condamna à être banni de Rome pour toujours. Un Historien prétend que l'Archevêque Guibert étoit le véritable auteur de l'attentat de Cencius; mais cela n'est fondé (*a*) que sur ce que ce Prélat, ou retenu par le Pape ou nommé Commissaire par le Roi, n'avoit pas quitté Rome depuis le Concile de cette année, auquel il avoit assisté, & qu'il ne s'en retourna dans son Diocese qu'après l'événement dont il s'agit. D'autres Ecrivains font entrer encore dans ce complot, Robert Guiscard, tous ceux que Grégoire avoit excommuniés & le Roi Henri lui-même. Mais Lambert d'Aschaffenbourg, écrivant en Allemagne dans le tems même, & Pandulf de Pise, écrivant à Rome peu de tems après la mort de Grégoire, qu'il avoit vu, ne parlent d'aucune espece de complot, & chez eux Cencius paroit uniquement venger son injure particuliere. Il vaut donc mieux s'en tenir à ces Historiens plus vrais, & sans doute mieux informés que les autres, & l'on doit regarder ce complot, comme imaginé après coup, pour rendre de plus en plus odieuse la mémoire de Henri IV. & de Guibert.

Conduite de Henri IV. *& du Pape.*

Nous touchons aux grandes contestations du tems, & avant que d'entrer dans quelque détail, nous croions devoir remettre sous les yeux du Lecteur la conduite de l'Empereur envers le Pape, immédiatement auparavant, telle qu'un judicieux Historien l'expose (*b*). Henri, avant de marcher contre les Saxons, qu'il ne pouvoit pas ignorer être en liaison avec la Cour de Rome, envoya des Députés à Grégoire, pour traiter secretement avec lui des moyens de rétablir la bonne intelligence entre eux. Le secret étoit nécessaire, pour prévenir les difficultés que les Princes ennemis auroient pu faire naitre. L'Empereur avoit promis d'envoyer d'autres Députés après son expédition. Vainqueur des Saxons il en différa l'envoi, parcequ'il falloit qu'il se fût déterminé lui-même sur les conditions de son accommodement avec un sujet ambitieux, qui, parcequ'il étoit son Supérieur pour le spirituel, vouloit à tous égards lui faire la loi. La résolution de l'Empereur dépendoit des bonnes ou des mauvaises dispositions des Princes, dont il avoit eu lieu de se méfier. S'il ne pouvoit pas les faire entrer dans ses vues, il falloit qu'il se hâtât de s'accommoder en secret avec Grégoire, & qu'il ne se rendit pas trop difficile sur les conditions. Au contraire, s'il venoit à bout de gagner ces Princes, il se trouvoit en état de prescrire des loix, au lieu d'en recevoir; & le mystere du secret devenoit alors très-inutile. Il pouvoit même être de quelque importance de lui substituer une publicité, qui, fesant craindre aux Saxons de perdre l'appui de la Cour de Rome, accoutumée dans tous les tems à finir par se ranger du côté du plus fort, devoit être un moyen sûr de les contenir. Il étoit d'ailleurs d'une grande conséquence pour Henri, qu'aiant à

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. I. p. 694, 695.

(*b*) *St. Marc* Abr. Chron. *ubi sup.* p. 688, 690.

faire un accommodement définitif avec la Cour de Rome, il le fit de l'avis & comme ſous la garantie de tous les Princes de ſes Royaumes. Grégoire, pénétrant toutes les vues de la Cour de Germanie, ſentoit qu'il ne pourroit plus reſter le maître des conditions, auxquelles il prétendoit être l'ami de ſon Souverain. *D'ailleurs, comme l'iniquité marche dans les ténebres, & s'enveloppe de l'ombre du ſecret pour ſe préparer des reſſources plus certaines & les moyens de frapper ſes coups plus ſûrement*, Grégoire redoutoit d'entrer à viſage découvert en négociation avec une Diete générale. Il craignoit que, par l'adreſſe des Négociateurs, ou par l'imprudence de quelque autre, on ne perçât dans le ſecret des intrigues de la Cour de Rome avec les Saxons. Il ne convenoit point à ſes deſſeins, que Henri n'eût plus rien à craindre de la part de ſes ſujets, & tout prétexte lui paroiſſoit bon pour rompre une négociation, qui ne pouvoit pas ſe terminer à ſon gré. Le plus grand nombre des Hiſtoriens ont dit, à l'envi l'un de l'autre, que Henri vainqueur des Saxons ne voulut plus tenir aucune des promeſſes qu'il avoit faites à Grégoire. „ Si la prévention & la partialité „ pouvoient avoir de la bonne foi, tous auroient dit que Grégoire, plein „ d'un projet ſéditieux qu'il vouloit conduire à ſa pleine exécution, mit, „ par le refus de traiter publiquement, Henri dans la néceſſité de ne ſe „ point reconcilier avec lui".

Section IV. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.

Le Pape, outré d'avoir été pris au dépourvu par un jeune Prince, que ſon impétuoſité naturelle ne devoit pas faire croire capable d'une Politique raiſonnée, digérant mal l'affront qu'il s'imaginoit avoir reçu, ne prenant conſeil que de ſon dépit, & ſe livrant à la fougue de ſon caractere, le Pape dis-je envoya des Légats à Henri, qui le joignirent à Goſlar, où la Cour s'étoit réunie pour celebrer les fêtes de Noël. Ces Légats citerent l'Empereur à comparoitre, le Lundi de la ſeconde ſemaine du Carême, au Concile à Rome pour ſe défendre des crimes dont il étoit accuſé, le menaçant, en cas de refus, que le même jour il ſeroit ſans delai excommunié (*) Henri irrité de la commiſſion des Légats, les chaſſa d'une maniere ignominieuſe. Voyant qu'il ne pouvoit ſe promettre de regner tranquillement tant que Grégoire occuperoit le Pontificat, il convoqua pour le 24 de Janvier à Worms une aſſemblée de tous les Evêques & des Abbés, pour faire dépoſer le Pape (*a*). Le 8 de Janvier 1076, le Pape écrivit à Henri une longue Lettre, pour ſe plaindre à lui-même „ de ce qu'il ne „ l'avoit pas laiſſé ſeul maître de l'affaire de Milan, de ce qu'il avoit nom-

Le Pape cite l'Empereur à Rome. 1075.

(*a*) *Lambert. Schafnab.* ad ann. 1076. Cet Auteur commence l'année à Noël.

(*) On uſoit de l'excommunication avec beaucoup de retenue, & uniquement pour ce qui avoit trait à la Religion dans les premiers âges de l'Egliſe. Mais dans le X & le XI ſiecle, on commenca à les fulminer pour des bagatelles, & pour des intérêts temporels. Un excommunié étoit privé de toute communication avec les autres Chretiens, même avec ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques; tous ceux qui avoient quelque communication avec lui, étoient eux-mêmes excommuniés. Enfin la multitude des excommunications obligea les Papes d'en adoucir la rigueur. Grégoire permit à la femme, aux enfans, aux domeſtiques & aux vaſſaux de communiquer avec les excommuniés. Les voyageurs paſſant dans leur pays pouvoient recevoir d'eux les choſes néceſſaires à la vie, on pouvoit auſſi les leur donner.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

„ mé pour Evêques de Spolete & de Fermo des personnes qui lui étoient „ inconnues ; de ce qu'il n'avoit pas encore fait exécuter le Décret „ contre les Simoniaques & les concubinaires, de ce qu'il communiquoit „ avec ceux qui étoient excommuniés, & de ce qu'il ne tenoit aucune de „ ses promesses".

Assemblée de Worms où Grégoire est déposé.

1076.

L'Empereur n'eut aucun égard à cette Lettre, il se rendit à Worms au jour marqué & y trouva tous les Evêques & les Abbés du Royaume de Germanie, à la réserve de ceux de Saxe, avec un grand nombre de Princes & de Seigneurs. Le Cardinal Hugue le Blanc, déposé depuis peu par Grégoire, y vint avec une prétendue Histoire de la vie & de l'éducation du Pape, où il l'accusoit de toutes sortes de crimes. Les Prélats là-dessus prononcerent, que Grégoire ne pouvoit être Pape, & qu'il n'avoit point, ou n'avoit jamais eu le pouvoir de lier & de délier. Les seuls Evêques de Wurtzbourg & de Metz refuserent d'abord de souscrire, alléguant, qu'il étoit très-irrégulier & contraire aux Canons, de condamner sans Accusateurs ni Témoins légitimes & sans aucune preuve des crimes allégués quelque Evêque que ce fût, à plus forte raison un Pontife Romain. On les gagna à la fin, & ils souscrivirent. Le Comte Eberhard & Roland, Clerc de Parme, furent dépêchés d'abord pour porter la Lettre de la Diete & une du Roi, tant au Pape, qu'aux Evêques de Lombardie & de la Marche d'Ancone. Les deux Députés commencerent par parcourir ces deux pays, pour disposer les esprits à se conformer à ce que la Diete avoit fait. Ils se rendirent ensuite à Rome, précisément à l'heure de l'ouverture du Concile que le Pape avoit convoqué, & s'acquitterent de leur commission.

Grégoire *excommunie L'Empereur.*

Le Pape ne s'inquietta gueres de la sentence de déposition, & dès le lendemain il excommunia l'Empereur, déliant tous ses sujets du serment de fidelité qu'ils lui avoient fait (*). Le Concile excommunia ensuite l'Archevêque de Maience, divers Evêques d'Allemagne, de Lombardie & de France, sur diverses accusations portées contre eux. Quelques-uns prétendent aussi que le Pape dressa les maximes, qu'on appelle *Dictatus Papæ* (†), dont la plupart sont destinées à assurer l'autorité despotique, que le Pape s'attribuoit.

(*) Depuis longtems les Papes s'étoient attribué le droit de décider les différends des Souverains arbitrairement, les menaçant d'excommunication, s'ils ne se soumettoient à leurs sentences, ensorte qu'ils se fesoient leurs Juges & leurs supérieurs pour le temporel: mais avant Grégoire, aucun Pape n'avoit osé entreprendre de déposer des Souverains. Ce fut là le premier pas des Papes pour sécouer entierement le joug des Empereurs, & depuis ce tems-là ils se sont toujours maintenus dans l'indépendance. De sujets qu'ils étoient, d'abord des Empereurs Romains & Grecs, ensuite de Charlemagne, & des Empereurs d'Allemagne, ils en sont venus à prétendre à la supériorité sur tous les Souverains du Monde (1).

(†) Voici quelques-unes des principales de ces maximes. Que le Pape seul peut-être appellé Evêque Universel; qu'il n'y a que lui qui puisse déposer les Evêques; que ses Légats président tous les Evêques dans les Conciles; qu'il peut déposer les absens; que lui seul peut porter les ornemens impériaux; que les Princes sont obligés de lui baiser les pieds; qu'il peut déposer les Empereurs; que sans sa volonté aucun Concile ne peut

(1) *Otto Frising.* de gest. Fred. L. II. C. I.

Guibert, Archevêque de Ravenne, fit aſſembler à Pavie, après Pâques, les Evêques de Lombardie, & là ils dépoſerent de nouveau Grégoire, lui imputant les plus horribles crimes.

Section IV. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.

Grégoire écrivit pluſieurs Lettres aux Evêques & aux Seigneurs d'Allemagne pour les exhorter à prendre la défenſe de l'Egliſe Romaine, & pour juſtifier la ſentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre l'Empereur. La plupart des Evêques, ſe repentant de ce qu'ils avoient fait, les uns envoyerent des Députés au Pape, pour lui demander pénitence; il les reçut à bras ouverts, & leur envoya des Lettres de conſolation. D'autres vinrent à Rome nuds pieds, & y attendirent patiemment juſqu'à ce que le Pape les reçut en grace. Bientôt Henri ſe vit abandonné de la plus grande partie de ſes ſujets; pluſieurs des Princes trouvoient leur intérêt perſonnel à le priver de la couronne; d'autres étoient piqués d'avoir vu échouer leurs ambitieux deſſeins. Le Pape leur écrivit une nouvelle Lettre, le 3 de Septembre, par laquelle il les exhortoit d'engager l'Empereur à obéir au ſiege Apoſtolique, & en cas de refus d'élire un autre Prince.

Les Evêques & les Princes d'Allemagne abandonnent l'Empereur.

Auſſitôt après la réception de cette Lettre, ils convoquerent à Tribur, pour le 16 d'Octobre, une Aſſemblée de tous ceux qui vouloient mettre fin aux troubles de l'Empire. Deux Légats de Grégoire ſe trouverent à cette Aſſemblée, composée principalement de Mécontens. On y rappella les deſordres de la jeuneſſe de Henri, on l'accuſa de tous les maux que l'Empire avoit ſouffert depuis, & on propoſa comme l'unique moyen de prévenir la ruine de l'Empire, de mettre la couronne ſur la tête d'un autre Prince plus digne du trône. Henri étoit de l'autre côté du Rhin, dans le Château d'Oppenheim avec ſes plus fideles Partiſans; il envoyoit tous les jours aux Princes à Tribur, offrir de réformer les abus du Gouvernement: il en vint même juſqu'à propoſer de leur remettre le Gouvernement de l'Etat, en gardant le titre & les ornemens de Roi. Inſenſibles à toutes ſes offres, les Princes prirent même un jour la réſolution de l'aller attaquer le lendemain; mais aiant appris que Henri, s'étoit mis en état de les bien recevoir ils changerent d'avis. Enfin ils lui firent dire par des Députés, qu'ils s'en rapporteroient au jugement du Pape, & qu'ils engageroient ce Pontife de venir pour le jour de la Chandeleur à Augsbourg, où il s'aſſembleroit une Diete générale; que ſi par ſa faute Henri n'étoit pas abſous avant le jour anniverſaire de ſon excommunication, il ſeroit à jamais déchu de la couronne, ſans aucune eſpérance de retour; qu'il éloigneroit de ſa perſonne tous les Excommuniés; qu'il congédieroit ſon Armée, ſe reti-

Ils ſoumettent la déciſion de tout au Pape.

être appellé univerſel; qu'aucun Livre n'eſt canonique ſans ſon autorité; que perſonne ne peut caſſer ſes décrets, & qu'il peut annuller tous ceux des autres; que l'Egliſe Romaine n'a jamais erré; qu'on ne tient point pour Catholique celui qui n'eſt point d'accord avec l'Egliſe Romaine; que le Pape peut abſoudre les ſujets du ferment de fidelité, fait aux Princes injuſtes (1). Fleuri remarque (2) qu'il n'y a aucune preuve que Grégoire VII. ait dicté ces maximes, & qu'on n'en connoit point l'auteur.

(1) Ep. Lib. II. poſt. Epiſt. LV. (2) T. XIII. p. m. 400.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

reroit à Spire & y meneroit une vie privée. Henri se voyant sur le point de perdre son Royaume consentit à tout. Mais comprenant que s'il attendoit la Diete d'Augsbourg, l'année pourroit être écoulée avant qu'il fût absous de l'excommunication, il partit de Spire avec sa femme & son fils encore enfant, accompagné de peu de personnes, afin d'aller en Italie obtenir du Pape, s'il étoit possible son absolution (*a*). La Comtesse Mathilde perdit cette année son mari & sa mere, & par la mort de celle-ci elle hérita des grands états qu'elle avoit en Italie, son aversion pour l'Empereur, & la haute opinion qu'elle avoit de la vertu du Pape, la porterent à se mettre si absolument sous sa direction, qu'on les a accusés d'avoir eu un commerce criminel.

Accroissement de l'autorité du Pape.

Le succès de la hardiesse de Grégoire en déposant l'Empereur, donna un grand relief à l'autorité du siege de Rome. Le Duc de Croatie & de Dalmatie, aiant offert de tenir ses Etats en Fief de St. Pierre, le Pape lui envoya à sa requisition deux Légats pour recevoir son hommage, ils lui donnerent l'investiture de ses Provinces avec le titre de Roi (*b*). Grégoire reçut aussi des Députés de la part du Comte Roger, frere du Duc Robert Guiscard, pour lui demander sa bénédiction & l'absolution de ses péchés. Le Pape lui accorda ce qu'il souhaitoit, à condition qu'il fît pénitence de ses péchés & qu'il ne communiquât point avec son frere Robert (*c*). Cette année, le Pape ordonna un Prêtre nommé Servand Archevéque d'Hippone, ou plutôt d'Hippa dans la Mauritanie de Sitifi; il fit cette ordination à la priere du Clergé & du Peuple de Hippone, qui avoit élu Servand, & sur la recommandation d'Anzir, Roi de Mauritanie, qui le lui avoit demandé, lui envoyant des présens, avec quelques Chretiens, qui avoient été captifs chez lui.

Henri arrive en Italie & est joint par les Evêques & les Comtes.

1077.

On a vu plus haut que l'Empereur étoit parti pour l'Italie; il passa les fêtes de Noël à Besançon, & continua son voyage malgré la rigueur d'un Hiver des plus rudes. Il passa les Alpes avec des peines infinies, & arriva avec une petite suite en Italie. Les Evêques de Lombardie & les Comtes de diverses Provinces vinrent le joindre, & on le reçut par tout comme un Roi, dont on souhaitoit depuis longtems la présence, & bientôt il se vit à la tête d'une Armée considerable. Grégoire VII. étoit parti au commencement de Janvier pour Augsbourg, escorté par la Comtesse Mathilde. Arrivé à Verceil, il y apprit la venue de l'Empereur en Italie; comme il ignoroit les intentions de ce Prince, il se retira avec Mathilde dans la Forteresse imprenable de Canossa, qui appartenoit à cette Princesse. Il fut bientot éclairci par l'arrivée des Evêques & des Laïques qu'il avoit excommuniés; ils vinrent à Canossa nuds pieds pour obtenir la levée des censures. Le Pape, après leur avoir imposé certaines pénitences, plus ou moins séveres, leur donna l'absolution, à condition qu'ils ne communiquerolent point avec Henri jusqu'à ce qu'il eut aussi reçu l'absolution.

Le Pape l'absout.

L'Empereur s'étant approché de Canossa, demanda une entrevue à la Comtesse Mathilde, & l'engagea à négocier son absolution. Il l'a ren-

(*a*) *Lambert. Schafnab.* l. c.
(*b*) *Baron. ad ann.* 1076.
(*c*) *Gregor.* L. III. Epist. 11.

voya avec plusieurs des principaux Princes d'Italie, qu'il savoit avoir beaucoup de crédit auprès du Pape, afin d'interceder pour lui. Grégoire refusa d'abord obstinément, enfin il céda à l'importunité des intercesseurs, mais en exigeant, *que Henri, s'il est conduit par un véritable repentir, lui remette la couronne & les autres ornemens royaux, & qu'il avoue qu'il est indigne du titre & des honneurs de Roi.* La condition leur paroissant trop dure à tous, ils y demandent des adoucissemens; le Pape se relache avec bien de la peine, & permet que Henri vienne réparer sa faute par sa soumission. L'Empereur se rendit donc devant Canossa avec une petite suite. Cette Forteresse étoit fermée de trois enceintes de murs. Henri, vêtu de laine sur la chair & pieds nuds, fut admis seul, dès le matin dans la seconde enceinte, & par le froid excessif qu'il fesoit, il passa la journée entiere à l'air, sans prendre aucune nourriture; la meme scene se repeta les deux jours suivans. Enfin le quatrième jour, 25 de Janvier, l'orgueilleux Grégoire admit l'Empereur à son audience. Après divers éclaircissemens il consentit de l'absoudre aux conditions suivantes. „ Que Henri „ se trouveroit à la Diete générale des Princes de Germanie, afin d'y ré- „ pondre en presence du Pape aux accusations intentées contre lui; que „ jusqu'à ce tems-là il ne feroit aucun usage des marques de la Dignité „ Royale, & ne se méleroit en aucune façon des affaires de l'Etat; qu'il „ renonceroit pour toujours au commerce de ceux dont il avoit pris con- „ seil pour sa conduite & pour le gouvernement du Royaume; qu'il seroit „ toujours soumis au Pape; enfin que s'il manquoit à quelqu'une de ces „ conditions, l'absolution qu'il demandoit avec tant d'instance seroit nul- „ le (*a*)". (*). Henri acquiesça à tout, & aiant reçu l'absolution, communia avec le Pape. Après la Messe, ils dinerent ensemble, & Grégoire le renvoya joindre son cortege, qui étoit resté hors du Château (*b*). Trois jours après, Grégoire écrivit aux Evêques & aux Seigneurs d'Allemagne, pour les informer de ce qu'il avoit fait. Aiant resté encore quelques mois à Canossa, la Comtesse Mathilde donna tous ses biens à S. Pierre, pour les tenir ensuite de lui, au préjudice de l'Empire, à qui les Fiefs qu'elle possedoit étoient dévolus après sa mort.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

après l'avoir traité avec la derniere hauteur.

L'Empereur, en se soumettant au Pape, aliéna tous les Evêques & les Seigneurs de Lombardie. Ils se plaignirent hautement, de ce qu'il s'étoit soumis à un homme, qui avoit été justement excommunié par les Evêques

Les Italiens sont mécontens. Henri les regagne.

(*a*) *Lambert Schafnab.* ad ann. 1077. (*b*) Idem. *Sigon.* L. IX. p. 223.

(*) L'équité demande que j'avertisse le Lecteur, qu'il n'est nullement certain que Grégoire ait imposé ces conditions à l'Empereur. Quoique Lambert d'Aschaffenbourg, qui les spécifie, soit d'une grande autorité, il y a lieu de croire qu'il n'a rapporté que sur les bruits publics les propositions que le Pape fit verbalement à Henri, qui furent réduites ensuite, sur les représentations des Princes présens, à ce que porte un Acte, par lequel l'Empereur s'engage seulement de se présenter au jugement ou à l'arbitrage du Pape touchant les plaintes formées contre lui par les Princes Allemands, & de donner entiere sureté au Pape pour aller au delà des Monts ou ailleurs. Ce qui est bien plus doux. Rem. du Trad.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

de Lombardie pour ſimonie, meurtre & adultere. Ils projetterent de dépoſer Henri, de le remplacer par ſon fils, & d'aller à Rome créer un autre Pape, qui ſur le champ couronnât le jeune Prince Empereur. Henri appaiſa avec bien de la peine la ſédition, en alléguant que l'extrême néceſſité l'avoit contraint de faire ce qu'il avoit fait. Déterminé de regagner à tout prix les Lombards, il rompit publiquement le Traité qu'il avoit fait avec le Pape, & demeura quelque tems aux environs de Canoſſa, dans le deſſein de ſe ſaiſir de Grégoire & de Mathilde. Mais aiant eu avis de ſon deſſein, ils ſe tinrent clos & couverts dans la Forteresse. Henri ſe rendit donc à Pavie, rappella ceux de ſes Conſeillers que le Pape avoit excommuniés; bientôt il regagna l'affection & la confiance des Lombards, & vit de jour en jour groſſir conſidérablement ſes Troupes. Mais il ne put alors ſe faire couronner Roi d'Italie, comme il le ſouhaitoit, parceque les Milanois s'étoient reconciliés avec le Pape, & n'étoient plus diſpoſés à le recevoir.

Il eſt dépoſé en Allemagne, & on élit Rodolfe *Duc de Souabe.*

Dès qu'on fut inſtruit en Allemagne de ce qui venoit de ſe paſſer en Italie, les Princes convoquerent une Diete à Forcheim, pour le 13 de Mars. Le premier jour, ils s'occuperent à faire l'énumération de leurs plaintes contre l'Empereur, & le lendemain, ils le dépoſerent & élurent Rodolfe, Duc de Souabe, qui fut couronné à Maience, le 27 par Sigefred ou Sigefroi, Archevêque de cette ville. Ce procedé des Allemands non ſeulement allarma l'Empereur, mais inquietta beaucoup le Pape, qui aiant reçu une Lettre de Rodolfe pour lui faire part de ſon élection, & lui promettre d'être obéiſſant au Saint Siege, ne ſavoit quel parti prendre. Il n'oſoit ſe déclarer abſolument contre Henri, qui étoit puiſſant en Italie, & en abandonnant Rodolfe, il ruinoit ſon Parti en Allemagne. Dans cette incertitude, il publia une Lettre adreſſée à tous les Fideles, où il déclaroit que Rodolfe n'avoit pas été élu par ſon ordre, & que ſi les Archevêques & les Evêques, qui l'avoient ſacré, ne rendoient bonne raiſon de cette action, ils ſeroient dépoſés de leurs dignités & Rodolfe de la Royauté. Dans le même tems, il refuſa Henri, qui lui avoit demandé du ſecours contre Rodolfe. Il ordonna à ſes Légats en Allemagne, de confirmer la Dignité Royale à celui des deux Rois, qui ſeroit le plus ſoumis aux ordres du S. Siege (*b*). Cette conduite peu conſiſtente du Pape choqua fort les Princes d'Allemagne, qui lui écrivirent, qu'ils étoient fort ſurpris qu'il nommât deux Rois, & ne s'oppoſât pas ouvertement à l'ennemi de l'Egliſe.

Henri *retourne en Allemagne.*

Henri n'aiant de reſſource que dans ſon courage retourna en Allemagne pour s'oppoſer par les armes à ſon concurrent. Son départ lui fit perdre encore l'affection des Italiens, qui ſe trouvant en quelque façon ſans Roi, commencerent à reconnoitre le Pape, & à chercher à ſe rendre indépendans, en quoi pluſieurs villes réuſſirent.

Prétentions de Grégoire.

Après le départ de Henri, Grégoire retourna à Rome; mais avant que de s'y rendre, il envoya un Légat à Veniſe, pour abſoudre les Vénitiens de l'excommunication qu'ils avoient encourue, en communiquant avec des Excom-

(*a*) *Blondo* Dec II. L. III. (*b*) *Gregor.* L. IV. Epiſt. 23.

Excommuniés (*a*). Il dépêcha encore deux Légats en Efpagne avec une Lettre adreffée aux Rois, Comtes & autres Princes d'Efpagne, pour leur rappeller que ce Royaume étoit un ancien Domaine de S. Pierre. De retour à Rome, il envoya Landulf, Evêque de Pife, en qualité de Légat dans l'ifle de Corfe, avec une Lettre adreffée à tous les habitans, où il leur dit, que toute la Terre fait que la Corfe n'appartient en propre qu'à la Sainte Eglife Romaine feule, que c'eft avec joie qu'il a appris qu'ils vouloient retourner fous la Domination Apoftolique; que s'ils perfiftent dans ce deffein, il leur offre en cas de befoin les Troupes de plufieurs Seigneurs de Tofcane (*b*).

SECTION IV. *Hiftoire d'Italie depuis l'an 1027 jufqu'à l'an 1138.*

Il tient un Concile à Rome. 1078.

L'année fuivante Grégoire indiqua un Concile à Rome; il y invita Guibert, Archevêque de Ravenne, avec tous fes Suffragans, & tous les Evêques & les Abbés établis dans la Marche de Fermo & de Camerino & dans la Lombardie. Ces Prélats ne fe rendirent point, & Grégoire fufpendit totalement des fonctions épifcopales & facerdotales Guibert & Thedald Archevêque de Milan, & renouvella l'anathême déja prononcé contre eux. Il dépofa & excommunia Arnulf Evêque de Cremone & Roland Evêque de Trevife, le premier pour Simonie, & le fecond pour avoir mis le fchifme entre le Sacerdoce & l'Empire. Il excommunia tous les Normans, qui travailloient à s'emparer du Domaine de S. Pierre, & ceux qui fefoient le fiege de Benevent. Il fufpendit tous les Evêques, qui aiant reçu des Lettres n'étoient pas venus au Concile, ou ne s'étoient pas excufés canoniquement. Il priva pour toujours de toute fonction facerdotale le Cardinal Hugue le Blanc, & le frappa d'anathême. Grégoire déclara nulles les ordinations faites par des Excommuniés, & dégagea de leurs fermens ceux qui par ferment avoient promis fidelité aux Excommuniés; il excommunia auffi ceux qui pilleroient les gens qui fefoient naufrage (*c*).

Autre Concile.

Après le Concile, Grégoire écrivit aux Evêques & aux Princes d'Allemagne, les exhortant d'affembler une Diete pour terminer la querelle entre Henri & Rodolfe, en les avertiffant qu'il envoyeroit fes Légats à cette Affemblée (*d*). Les deux Prétendans aiant fait une trêve, envoyerent des Députés à un nouveau Concile que le Pape tint à Rome, au mois de Novembre. Ces Députés promirent de la part de leurs Maîtres, qu'ils n'employeroient aucun artifice pour empêcher la Diete générale, que le Pape vouloit faire tenir en préfence des Légats. On excommunia Nicephore Botoniate, qui venoit d'ufurper le trône d'Orient fur Michel Ducas, qu'il avoit enfermé dans un Monaftere avec la femme & le fils de ce Prince. Les Normans, qui avoient entrepris fur le Mont-Caffin, font menacés d'Anathême, s'ils attentent fur les biens de ce Monaftere. Le Décret contre les Inveftitures Laïques fut renouvellé & Guibert, Archevêque de Ravenne, dépofé. Grégoire écrivit aux citoyens de Ravenne, leur défendant fous peine d'excommunication de rendre aucune obéiffance à Guibert. Il écrivit encore aux Rois de Danemarc & de Norvege, les exhortant d'envoyer leur jeune Nobleffe à Rome, pour y être inftruite dans la Religion Chretienne.

(*a*) *Gregor.* l. c. Ep. 26, 27.
(*b*) *Gregor.* L. V. Ep. 2 & 4.
(*c*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 360 & fuiv
(*d*) *Gregor.* l. c. Ep. 15.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Sixieme Concile de Rome. 1079.

Au mois de Fevrier de l'année suivante, le Pape tint un sixieme Concile à Rome. Bérenger Prêtre de Tours, âgé de quatre vingts ans, y parut & abjura publiquement l'opinion qu'il avoit soutenue depuis longtems touchant l'Eucharistie, qu'après la consécration le pain & le vin subsistent, & ne sont que la figure du Corps & du Sang de Christ. Les Députés de Henri & de Rodolfe, firent serment au nom de leurs Maîtres de se soumettre au jugement des Légats du Pape. Grégoire renouvella dans ce Concile les excommunications prononcées contre l'Archevêque Thedald & Roland Evêque de Trevise. Il excommunia en même tems Sigefred Evêque de Bologne, & les Evêques de Fermo & de Camerino, avec leurs adhérans clercs & laïques.

Légats du Pape en Allemagne.

Le Concile fini, Grégoire envoya ses Légats, avec le Patriarche d'Aquilée, pour assister à la Diete, afin de rétablir la paix dans l'Empire. Mais Henri ne voulut pas permettre aux Légats de convoquer la Diete projettée, à moins qu'ils n'excommuniassent Rodolfe; ensorte qu'ils retournerent à Rome sans avoir rien fait. Le Pape écrivit à l'Evêque de Gironne, le chargeant de reconcilier les deux fils du Roi Bérenger avec leur pere, avec menace de les excommunier, s'ils persistoient dans leur rebellion contre lui. Il écrivit aussi à Ladislas Roi de Hongrie, dont il loue l'attachement au Saint Siege, & il l'exhorte de rappeller les Seigneurs qui avoient été exilés à l'occasion des derniers troubles.

Son procedé envers le Roi d'Angleterre.

Peu après, le Pape écrivit à Hubert son Légat en Angleterre, de se plaindre au Roi (Guillaume le Conquérant) de ce qu'il empêchoit les Evêques de son Royaume de venir à Rome, & il chargea le Légat d'ordonner de la part de S. Pierre aux Evêques Anglois & Normans de députer au moins deux d'entre eux de chaque Archevéché au Concile du carême suivant. Il dit aussi à Hubert, *qu'il fait peu de cas de l'argent sans l'honneur.* Pour entendre ce trait il faut savoir que les Légats de Grégoire avoit eu commission de demander au Roi d'Angleterre, de prêter serment de fidelité au Pape & à ses successeurs, & d'être plus soigneux d'envoyer à Rome l'argent du Denier de Saint-Pierre. La réponse du Roi portoit, qu'il ne vouloit point prêter serment de fidelité, parcequ'il ne l'avoit pas promis, & qu'il ne trouvoit pas que ses prédécesseurs l'eussent fait. Que pour l'argent, il feroit remettre ce qu'on avoit recueilli au Légat pour le porter au Pape, & que le reste lui seroit porté ou envoyé par l'Archevêque Lanfranc.

Envers d'autres Souverains.

La même année, Grégoire prétendit être Juge d'une querelle entre le Roi de Dalmatie & un Seigneur, nommé Vezelin. Il écrivit à ce dernier, de cesser de porter les armes contre le Roi, & de se soumettre au jugement du Saint Siege, qu'autrement il l'excommunieroit. Stanislas, Evêque de Cracovie, aiant été tué par le Roi Boleslas, comme il venoit de dire la Messe, Grégoire VII, dit-on, excommunia Boleslas & tous ses complices, priva ce Prince de la Dignité Royale & dispensa ses sujets du serment de fidelité. M. Fleuri (a) observe, qu'on n'en trouve rien dans les Lettres de Grégoire, & qu'il ne connoit aucun Auteur contemporain qui parle de cette Histoire. Au commencement de l'année 1080, le Pape écrivit à

(a) T. XIII. p. 371.

Wratiflas Duc de Bohème, pour le cenfurer d'avoir communiqué avec des Excommuniés, & il lui refufa la permiflion que ce Prince avoit demandée de faire célebrer l'Office divin en langue Sclavone, bien qu'il avoue que l'Eglife primitive a fouffert qu'on le célebrât en langue vulgaire (*a*).

Section IV. Hiftoire d'Italie depuis l'an 1027 jufqu'à l'an 1138.

Cependant la guerre continuoit en Allemagne. Après l'expiration de la trêve, Rodolfe avoit foumis la Weftphalie, & Henri porta la guerre dans la Souabe. On en vint aux mains, la bataille fut fanglante, fans être bien décifive, parceque la perte fut égale de part & d'autre. Au commencement de cette année 1080, Henri alla camper à Fladecheim, dans l'efpérance de furprendre les Saxons, mais il fe trompa. Les deux armées ne tarderent pas à en venir au combat, le 27 de Janvier; Rodolfe refta maître du champ de bataille, mais l'inaction où il demeura longtems, fait préfumer que fa victoire lui couta cher. Quoiqu'il en foit ce Prince en fit part au Pape par fes Députés.

Défaite de Henri. 1080.

Jufques-là Grégoire s'étoit conduit avec beaucoup de circonfpection envers les deux Compétiteurs, les aiant exhortés à remettre la décifion de leur querelle à une Diete, en préfence de fes Légats; on l'avoit même foupçonné de favorifer fecretement Henri. Croiant alors les affaires de ce Prince defefpérées, il fe déclara ouvertement contre lui. Il tint un Concile à Rome, dans lequel il réitéra la défenfe de donner & de recevoir les Inveftitures, renouvella les excommunications contre les Archevêques de Milan, de Ravenne & quelques autres Evêques, auffi bien que contre les Normans; il condamna les fauffes pénitences, & recommanda que fi un fiege venoit à vaquer, l'Evêque vifiteur, député par le Pape, ou par le Metropolitain, procureroit une élection libre par le Clergé & par le Peuple. Mais le plus fameux Décret de ce Concile eft celui par lequel le Pape dépofe l'Empereur Henri, & le condamne avec fes adherans à n'avoir aucune force dans les combats, & à ne remporter de fa vie aucune victoire. Grégoire donna en même tems le Royaume de Germanie à Rodolfe, & accorda à tous ceux qui lui feroient fidelement attachés, l'abfolution de leurs péchés. Pour conftater le droit qu'il prétendoit avoir de difpofer des Royaumes, il envoya à Rodolfe une couronne d'or, fur laquelle il avoit fait graver cette infolente infcription.

Grégoire le dépofe & donne la Couronne à Rodolfe.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho.

Henri, irrité du procedé de Grégoire, fit affembler à Brixen dans le Tirol, trente Evêques d'Italie & de Germanie, avec une foule de Princes & de Seigneurs des deux Royaumes, & le Cardinal Hugue le Blanc. Tous enfemble dépoferent Grégoire VII, le 25 de Juin, & élurent pour Pape Guibert Archevêque de Ravenne, fous le nom de Clement III. (*b*). Après avoir affifté à cette Affemblée, Henri retourna en Allemagne, tandis que le nouveau Pape reprit le chemin d'Italie, pour y fortifier le parti de l'Empereur.

Grégoire dépofé à Brixen.

Grégoire, confiderant que fa querelle avec l'Empereur devoit fe décider

Ce Pape

(*a*) Gregor. L. VII. Ep. 11. (*b*) *Abbas Ufperg.* ad. ann. 1080.



SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'a l'an 1138*

par la force, & qu'il n'étoit plus question de négocier, se raccommoda avec les Normans qu'il avoit excommuniés. Il donna à Robert Guiscard l'investiture de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile, & lui permit de garder Salerne, Amalfi & une partie de la Marche de Fermo, en déclarant néanmoins que Robert les tenoit injustement, mais la nécessité des circonstances l'obligea à plier dans cette occasion & à rabattre de sa fierté. Il tâcha de se servir d'abord du secours des Normans; & publia une Lettre, par laquelle il menaçoit d'attaquer Ravenne, le séjour de l'Antipape, avec le secours de Jourdain Prince de Capoue. Il exhorta aussi tous les Fideles de la Pouille & de la Calabre, à assister un homme qui se disoit Michel Empereur de Constantinople, & qui étoit venu en Italie implorer la protection du Duc Robert & du Pape. N'espérant plus de se rendre maître de Ravenne par la force, il écrivit à tous les Fideles de Germanie pour les exhorter d'assister Rodolfe, & il disoit d'un ton de Prophete, que leurs adversaires touchoient à leur fin, & que les ennemis de l'Eglise recevroient incessamment la peine due à leur témérité (*a*). Il demanda aussi par Lettre à Guillaume, Roi d'Angleterre, son assistance contre les ennemis de l'Eglise, mais ce Prince, bien que sollicité par l'autre Parti, ne se déclara pour aucun des deux. Il envoya un Légat en Espagne, pour engager le Roi Alphonse d'abolir l'Office Gothique & de recevoir le Romain, le menaçant sans cela de l'excommunier. On voit par une Lettre de Grégoire, écrite à ce Prince, qu'il avoit obéi. L'Archevêque Arménien de Synnade en Phrygie lui aiant envoyé un Prêtre nommé Jean, le Pape lui écrivit, & dans sa Lettre, il le loue de se servir de pain non levé dans la célébration de la Messe, mais le blâme de ne mêler point d'eau dans le vin, & de ce qu'il fait le Chrême avec du beurre, au lieu de baume (*b*). Grégoire envoya un Légat en France pour présider au Concile de Lyon, où l'Archevêque de Rheims fut déposé; le Pape écrivit ensuite au Roi Philippe, pour le prier de ne donner aucune protection à l'Archevêque, & de ne se point mêler de l'élection de son successeur (*c*).

S'accommode avec les Normans.

Mort de Rodolfe.

La Comtesse Mathilde avoit mis sur pied tout ce qu'elle avoit pu de troupes dans le Mantouan, peut-être pour l'expédition projettée contre Ravenne. Les Lombards, aiant rassemblé aussi les leurs, s'avancerent vers les ennemis, leur livrerent bataille, le 15 d'Octobre, & les mirent en déroute. Le meme jour; il se donna une bataille entre Henri & Rodolfe, près de Mersbourg, où suivant toutes les apparences le premier fut victorieux, ce qu'il y a de certain c'est que Rodolfe y fut mortellement blessé, & quelques jours après il moutut à Mersbourg.

Henri est encore excommunié. 1081.

Au commencement de l'année suivante, Grégoire tint selon sa coutume un Concile à Rome, où il excommunia encore Henri & tous ses adhérans, confirma la sentence de déposition prononcée par ses Légats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne, & suspendit les Evêques, qui, aiant été appellés, n'étoient pas venus au Concile & ne s'étoient pas excusés par leurs Députés. Au mois d'Avril il écrivit une Lettre à Herman Evêque de

(*a*) Gregor. L. VIII. Ep. 9.
(*b*) Ibid. Ep. 1.
(*c*) Ibid. Ep. 20.

Section IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Metz pour réfuter ce qu'il appelle la nouvelle Hérésie répandue en Allemagne, où plusieurs des Princes & des Evêques soutenoient, que le Pape n'avoit pas le pouvoir de déposer les Rois (*a*). Peu de jours après il écrivit à l'Evêque de Passaw & à l'Abbé d'Hirsauge ses Légats en Allemagne, à qui il marque que ses amis le pressoient de se reconcilier avec Henri, qui étoit prêt à passer en Italie avec une Armée. Il affecte de ne point le craindre, & en même tems marque à ses Légats, que si les Allemans ne donnent pas du secours à la Comtesse Mathilde cette Princesse sera forcée de faire la paix, ou de perdre tout ce qu'elle possede.

Il entre en Italie.

Henri, aiant laissé une Armée en Saxe sous les ordres de Frederic de Hohenstauffen son Général, marcha avec ses Troupes en Italie, vers le commencement de Mars. L'Armée de la Comtesse Mathilde fut obligée de se retirer & de laisser les passages libres jusqu'à Verone, où Henri alla célébrer les fetes de Pâques, qui étoit cette année le 4 d'Avril. L'Empereur partit de Verone après Pâques, & s'avança vers Rome par la Toscane. Si l'on s'en rapporte à quelques Historiens, qui ne sont pas contemporains, il s'arrêta à faire le siege de Florence qu'il fut obligé de lever. Grégoire apprit par une Lettre de la Comtesse Mathilde, que l'Empereur traitoit avec le Duc Robert du mariage d'une des filles de ce Prince avec son fils Conrad, & qu'il offroit à ce Duc de l'investir de la Marche de Fermo; le Pape écrivit sur ce sujet à Didier, Abbé du Mont-Cassin, & le chargea de s'informer de la vérité, & de se rendre incessamment à Rome (*b*). Il écrivit aussi à son Légat en France d'exhorter les François à payer au moins un denier par an pour chaque maison à S. Pierre.

Il assiege Rome & est obligé de se retirer.

Le 22 de Mai, veille de la Pentecôte, l'Empereur, accompagné de l'Antipape, arriva devant Rome, & campa dans les Prés de Néron. La ville étoit bien disposée à se défendre, & le Peuple ne ménagea ni Henri, ni l'Antipape. En ce tems-là la ville de Lucques se révolta contre Mathilde & se donna à Henri, & il y a de fortes présomptions que Sienne en fit autant. Ces avantages n'avancerent pas les affaires de l'Empereur du côté de Rome, où ses Troupes étoient continuellement harcelées par les Romains. L'air, alors très-mal-sain aux environs de Rome, rendu plus mauvais par les chaleurs, fit périr une partie de son Armée, ce qui l'obligea de se retirer, & de retourner en Toscane pour aller passer l'hiver à Ravenne.

Herman élu pour succeder à Rodolfe.

Cependant les Saxons & plusieurs des Princes & des Evêques d'Allemagne, tinrent une Diete à Arnsberg, le 9 d'Août, & élurent Herman, Comte de Luxembourg, pour successeur de Rodolfe. Les Princes qui tenoient le parti de l'Empereur s'étoient avancés avec beaucoup de Troupes pour dissiper la Diete, mais ils arriverent trop tard. Deux jours après l'élection, Herman joint à Welf, Duc de Baviere, alla les surprendre & les mit en déroute. Il fit ensuite le siege d'Augsbourg, & forcé de le lever il porta la guerre en differens endroits, sans avoir des succès bien marqués. Il se retira donc en Saxe, où il fut sacré à Goslar, le 26 de Decembre, par Sigefrid, Archevêque de Maience.

(*a*) Ibid. Ep. 21. (*b*) *Gregor.* L. IX. Ep. 12.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Henri revient devant Rome. 1082.

Au commencement du Printems de l'année suivante, Henri revint, avec l'Antipape, assieger, ou plutôt bloquer une seconde fois la Cité Léonine. Les Romains se défendirent vigoureusement; tout ce que put faire l'Empereur ce fut de gagner un Traitre, qui mit le feu à la Basilique de St. Pierre, dans l'espérance que pour l'éteindre les Romains abandonneroient les murs, mais par la vigilance & l'activité du Pape le feu fut bientôt éteint. Quand les chaleurs commencerent, l'Empereur, craignant l'air mal-sain du pays, laissa l'Antipape à Tivoli; chargé du commandement de l'Armée & de la continuation du siege, & passa avec peu de monde en Lombardie, où il fit la guerre à la Comtesse Mathilde, sans pouvoir faire aucune conquête.

Inaction de Herman.

Herman ne se donnoit pas beaucoup de peine pour avoir l'avantage sur Henri, ensorte qu'il se fit également mépriser des deux Partis; on lui donna le sobriquet de Roi d'Eisleben, parcequ'il résidoit presque toujours au Château d'Eisleben en Saxe. Au commencement de 1083 il voulut faire un effort; il fit une incursion dans la Souabe, & sembla avoir dessein de passer en Italie. Mais bientôt après il retourna en Saxe & n'entreprit rien du reste de l'année.

Continuation du siege de Rome. Concile qui s'y tient. 1083.

L'Empereur se rapprocha de Rome, & après Pâques recommença à assieger la Cité Léonine. Comme il vouloit entrer dans Rome par force, ou par capitulation, il pressa le siege, & lia de secretes négociations avec les Chefs de la Noblesse, & en gagna le plus grand nombre. Ils convinrent de faire tenir au mois de Novembre un Concile par le Pape, pour décider l'affaire du Royaume. Henri promit, avec serment, de laisser les passages libres aux Prélats qui se rendroient au Concile, mais il ne tint pas exactement parole. Le Concile s'assembla le 20 de Novembre & fut assez nombreux. A la priere du plus grand nombre des Peres, Grégoire s'abstint, malgré lui, de renouveller l'excommunication de Henri, mais il excommunia généralement tous ceux qui avoient empêché des Prélats de venir à Rome. Dans ce Concile se découvrit un secret, que le Pape & les siens n'avoient pas pénétré. La Noblesse Romaine s'étoit engagée par serment, de forcer le Pape à donner à Henri la Couronne Impériale; sinon de chasser Grégoire & de faire élire un autre Pape qui la lui donneroit. Les Romains presserent donc le Pape de recevoir Henri, sans exiger aucune satisfaction; mais Grégoire tint ferme. Heureusement, dans cette fâcheuse circonstance, le Duc Robert lui envoya trente mille écus d'or, qu'il distribua aux Romains; par cette libéralité il les engagea à lui être fideles, & à avoir recours à un expédient fort contraire à la bonne foi. Ils firent dire à Henri, qu'ils étoient prêts à lui donner la couronne, aussitôt qu'il donneroit des marques d'un véritable repentir, sinon qu'il recevroit du Pape une couronne, qu'il lui descendroit du Château Saint-Ange avec une corde. Henri rejetta l'une & l'autre proposition, & les Romains, prétendant être dégagés de leur serment, s'unirent plus que jamais au Pape. Henri se voiant joué reprit le siege de la Cité Léonine & vint enfin à bout de prendre & de détruire le Portique de S. Pierre, & se vit ainsi maître de cette partie de Rome & du Vatican.

Henri est

Les Romains fatigués de la durée de la guerre & de toutes les incommo-

dités qu'elle leur causoit, inviterent enfin l'Empereur par leurs Députés, à venir paisiblement chez eux, & le 21 de Mars de 1084. lui livrerent la porte de Latran. Il s'empara aussitôt du Palais de ce nom, & successivement de tous les Ponts & de presque tous les lieux fortifiés de la ville. Grégoire eut le tems de se sauver dans le Château de Saint-Ange. Le Dimanche des Rameaux l'Antipape fut intronisé dans la Basilique de Latran par les Evêques de Modene & d'Arezzo. Le jour de Pâques, 31 de Mars, Guibert donna la couronne Impériale à Henri, dans la Basilique de S. Pierre, & il couronna en même tems Berthe. Grégoire, ne pouvant plus compter sur les Romains, qui s'étoient déclarés pour l'Empereur, pressa le Duc Robert de venir à son secours. Ce Prince se mit en marche, avec une nombreuse Armée, ce qui obligea l'Empereur de sortir de Rome & de se retirer en Lombardie. Trois jours après son départ, Robert arriva, fut reçu de gré ou de force dans la ville, alla au Château de Saint-Ange, en tira le Pape, & le conduisit au Palais de Latran. Grégoire tint alors un dixieme Concile dans lequel il renouvella l'excommunication de l'Empereur, de l'Antipape & de tous leurs adhérans, & nomma des Légats en Allemagne & en France pour y publier cette sentence.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

reçu dans Rome & couronné par l'Antipape. 1084.

Robert quitta ensuite Rome & emmena avec lui Grégoire, qui ne devoit pas davantage s'exposer aux effets de l'inconstance des Romains. Le Duc le conduisit d'abord au Mont-Cassin & ensuite à Salerne, où il resta jusqu'à sa mort. L'Empereur s'étoit rendu par la Toscane en Lombardie, il y publia qu'il vouloit retourner à Rome, & par son ordre les Evêques & les Comtes rassemblerent sur le champ leurs Troupes, ce qui lui forma une Armée considerable. Il l'envoya dans le Modenois assieger le Château de Sorbara. La Comtesse Mathilde n'avoit pas assez de forces pour en venir aux mains avec une pareille Armée; mais informée par ses espions que les Assiegeans fesoient la garde avec beaucoup de négligence, elle les fit attaquer de nuit par ses Troupes, qui remporterent une grande victoire. L'Evêque de Parme & plusieurs Seigneurs furent faits prisonniers. Cette victoire ranima le courage des Partisans du Pape, en Lombardie. Au commencement d'Août l'Empereur repassa en Allemagne.

Le Pape se retire à Salerne, & l'Empereur retourne en Allemagne.

Le Cardinal Otton, Légat du Pape en ce pays, se rendit auprès de Herman au commencement de l'année 1085, & le 21 de Janvier on tint une conférence à Berchach en Thuringe, pour examiner les droits de l'Empereur & de Herman. Wecilon Archevêque de Maience soutint les intérêts de l'Empereur, & Gebehard Archevêque de Saltzbourg ceux de Herman. Cette conférence se termina comme toutes les autres, on se sépara sans rien conclure. Herman célebra la fête de Pâques à Quedlimbourg, & la même semaine le Légat y tint un Concile avec les Evêques & les Abbés qui reconnoissoient Grégoire. Herman s'y trouva avec les Seigneurs de son Parti. On y fit divers Décrets tendant à exalter la puissance du siege de Rome, on renouvella le Decret de la continence des Clercs; on défendit aux Laïques d'usurper les dixmes, & on fit quelques Réglemens de Discipline. A la fin du Concile, on excommunia, avec la cérémonie des cierges allumés & puis eteints, l'Antipape Guibert & quelques Evêques.

Conférence de Berchach & Concile de Quedlimbourg. 1085.

Section IV. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

Trois semaines après ce Concile, l'Empereur tint une Diete ou Concile à Maience, où l'on confirma la déposition de Grégoire & l'élection de l'Antipape, on excommunia & déposa les Evêques de l'autre Parti.

Mort de Grégoire VII. *on veut élire* Didier, *qui s'y oppose.*

Quelques semaines après ces Conciles, le Pape Grégoire mourut à Salerne le 25 de Mai; trois jours avant sa mort, il recommanda aux Evêques & aux Cardinaux qui l'environnoient de choisir pour lui succeder ou Otton Cardinal Evêque d'Ostie, ou Hugue Archevêque de Lyon, ou Anselme Evêque de Lucques ou Didier Abbé du Mont-Cassin. Après la mort de Grégoire, les Evêques & les Cardinaux proposerent d'élire Didier; mais il les assura qu'il n'accepteroit point le Pontificat, mais qu'il rendroit d'ailleurs à l'Eglise Romaine les services qui dépendroient de lui. Le jour de la Pentecôte, huitieme de Juin, l'Evêque de Sabine & le Cardinal Gratien arriverent de Rome; Didier les informa d'une conversation qu'il avoit eue avec Grégoire, touchant l'ordre qu'il falloit mettre aux affaires de l'Eglise. Il alla trouver avec eux Jourdain Prince de Capoue, & tira parole de lui & du Comte Rainulfe, oncle de ce Prince, qu'ils sécoureroient l'Eglise. Les Cardinaux & les Evêques persistoient à vouloir faire Didier Pape, & s'efforçoient de lui persuader de venir à Rome avec eux, dans l'intention de le forcer d'accepter le Pontificat, Didier la pénétra & s'en retourna au Mont-Cassin. Quand les grandes chaleurs furent passées, le Prince Jourdain, accompagné de quelques Evêques & de l'Abbé Didier, se mit en marche. Quand ils furent assez avancés, l'Abbé se doutant que l'on étoit résolu de n'avoir point d'égard à sa résistance refusa de passer outre, à moins qu'on ne s'engageât à ne le point violenter. On ne voulut pas le lui accorder, desorte qu'il s'en retourna à son Monastere, & que le Pontificat vaqua plus d'un an.

Il est élu sous le nom de Victor III. 1086.

Les Evêques & les Cardinaux s'étant réunis à Rome vers les fêtes de Pâques de 1086, dont le Dimanche étoit le 5 d'Avril, manderent à Didier de venir les trouver avec quelques Cardinaux qui étoient au Mont-Cassin. L'Abbé croiant qu'on ne pensoit plus à lui, vint les trouver & arriva le 23 de Mai, veille de la Pentecôte. Les Evêques, les Cardinaux & quelques Laïques le presserent de consentir à son élection, mais il continua de refuser; enfin au bout de deux jours, ils le prirent malgré lui & le trainerent à l'Eglise de Sainte Luce, où ils l'élurent Pape dans les formes d'un consentement unanime & lui donnerent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chape rouge, mais ils ne purent lui mettre l'aube à cause de sa résistance (*a*). Cependant le Gouverneur de Rome pour l'Empereur Henri se saisit du Capitole, d'où il incommodoit fort le nouveau Pape. Celui-ci sortit de Rome quatre jours après son élection, & étant arrivé à Terracine, y quitta la croix, la chape & les autres marques du Pontificat, & s'en retourna au Mont-Cassin.

Desavantages de l'Empereur en Allemagne.

Les affaires ne tournerent pas à l'avantage de l'Empereur en Allemagne. Les principaux Seigneurs de Baviere, qui les années précédentes s'étoient révoltés contre le Duc Welf ou Guelphe, pour embrasser le parti de l'Empereur, s'étant reconciliés avec le Duc, les Bavarois, les Saxons, les Thuringiens & les Sueves allerent assieger Wirtzbourg. L'Empereur à la tête de

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 438.

de vingt mille hommes entreprit de faire lever le siege; cela donna lieu à une bataille, le 11 d'Août, les Impériaux furent mis en déroute, avec perte de quatre mille hommes; & les Rebelles, n'aiant perdu que peu de monde, prirent Wirtzbourg; mais l'Empereur reprit bientôt cette ville. Lorsque vers Noël, il fesoit en Baviere le siege d'un Château, les Duc Welf & Berthold l'enfermerent dans son camp, & le forcerent de promettre de tenir une Diete pour terminer les troubles du Royaume.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Didier accepte enfin le Pontificat. 1087.

Vers la mi-carême de l'an 1087, il se tint un concile à Capoue, où l'Abbé Didier se trouva avec les autres Cardinaux; plusieurs Princes & une grande partie de la Noblesse Romaine y assisterent. A la fin, toute l'Assemblée pressa, avec larmes, Didier de consentir à son élection, enfin au bout de deux jours il ceda aux instances qu'on lui fesoit, & reprit la Croix & la Pourpre, le Dimanche des Rameaux. Son acceptation ne fut pas du goût de tout le monde. Hugue Archevêque de Lyon, le Cardinal Richard, Abbé de Marseille, le Moine Witmond, que Grégoire VII. avoit fait Cardinal, & d'autres s'opposerent à ce que Didier fût admis à prendre le Pontificat. Richard & Witmond avoient eu part à son élection l'année précédente, & Hugue, qui étoit arrivé après l'élection, n'avoit pas fait difficulté de reconnoitre Didier pour Pape légitimement élu. Cependant ils s'opposerent ensuite à lui. Hugue dans une Lettre à la Comtesse Mathilde, lui rend compte des motifs de son opposition (*a*); cela n'empêcha pas Victor III. d'être reconnu. Après avoir célebré les fêtes de Pâques au Mont-Cassin, il prit, quoique malade, le chemin de Rome avec les Princes Gisulfe & Jourdain & quelques Troupes du dernier. Ces Troupes aiant délogé l'Antipape Guibert de la Basilique de S. Pierre, Victor y fut sacré par les Cardinaux-Evêques d'Ostie, de Porto, de Tusculum & d'Albane, en présence de plusieurs Cardinaux, de beaucoup d'Evêques & d'Abbés, des Princes que nous avons nommés & d'une grande multitude de Peuple. Il ne resta à Rome que huit jours & retourna au Mont-Cassin. La Comtesse Mathilde arriva dans cette ville peu après le départ de Victor; à la priere de cette Princesse, il y revint par mer, & demeura huit jours au Vatican, & y célebra la Messe solemnellement le 11 de Juin. Le même jour la Comtesse le fit entrer dans Rome, & il se vit maître de la plus grande partie de la ville; l'Antipape occupoit le reste. La veille de S. Pierre, les Romains du parti de ce dernier voulurent se rendre maîtres de l'Eglise de S. Pierre, mais ils furent repousses par les gens de Victor. Le soir même la garnison du Pape en sortit, & le lendemain l'Antipape y célebra pontificalement; il se retira ensuite, & le jour suivant, la Basilique revint au pouvoir du Pape.

Il envoye une Armée en Afrique.

Victor, poussé d'un grand desir de reprimer les Sarazins d'Afrique, qui fesoient de fréquentes descentes sur les côtes d'Italie, d'où ils emmenoient un grand nombre de captifs, assembla par le conseil des Evêques & des Cardinaux une Armée de presque tous les peuples d'Italie, & leur donnant l'etendard de S. Pierre, avec promesse de la rémission de tous leurs pechés, il les fit passer en Afrique.* Ils attaquerent la ville maritime

(*a*) Voy. cette Lettre dans *St. Marc* T. III. P. I. p. 832 & suiv.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

de Mehedia, la prirent & défirent cent mille Sarasins. Ce qu'il y eut de remarquable, disent certains Historiens (*a*), c'est que la nouvelle en vint le même jour en Italie, *ce qui passa pour un miracle*, dit Fleuri. C'en seroit certainement un, si le fait étoit vrai, mais on peut en douter sans être fort incrédule.

Diete de Spire.

Le Pape écrivit de Rome aux Princes d'Allemagne pour leur faire part de son élevation au Pontificat, & les informer qu'il avoit confirmé la sentence de Grégoire VII. contre Henri. On a vu que ce Prince avoit promis l'année précédente de convoquer une Diete; elle se tint le premier d'Août à Spire, mais elle fut inutile, & on se sépara sans avoir rien conclu.

Concile de Benevent, & mort de Victor III.

Dans le même mois Victor tint un Concile à Benevent avec les Evêques de Pouille, de Calabre & des Principautés. Il y renouvella la sentence de deposition & d'excommunication contre l'Antipape Guibert & confirma le Décret contre les Investitures Laïques. Pendant le Concile, la dissenterie, dont le Pape étoit attaqué, devint plus dangereuse; il retourna au Mont-Cassin, où après avoir fait divers réglemens pour cette Abbaye, il nomma pour son successeur à l'Abbaye Oderise, Soudiacre de l'Eglise Romaine. Ne comptant plus avoir que peu de jours à vivre, il fit appeller les Evêques & les Cardinaux, leur présenta le Cardinal Otton, Evêque d'Ostie, en le prenant par la main, & leur conseilla de l'élire pour son successeur. Il ne survécut que trois jours & mourut le 16 de Septembre. On soupçonna qu'il avoit été empoisonné dans le Calice en célebrant la Messe (*b*).

Election d'Urbain II. 1088.

Comme les Evêques étoient dispersés, il vint de fréquentes députations des Romains, de la Comtesse Mathilde, & même d'en deça des Monts, les invitant à se réunir pour donner un Chef à l'Eglise. S'étant rassemblés ils écrivirent aux Clercs & aux Laïques de Rome, de se rendre à Terracine la premiere semaine du Carême, ou d'y envoyer leurs députés. Après six mois de vacance du siege, quarante, tant Evêques qu'Abbés de différentes Provinces d'Italie, se trouverent à Terracine, & le 12 de Mars ils élurent unanimement Pape Otton Evêque d'Ostie, qui fut intronisé d'abord dans l'Eglise de St. Pierre de cette ville, sous le nom d'Urbain II. Otton avoit été Prieur de Clugni, & Grégoire VII. l'aiant fait Cardinal Evêque d'Ostie, lui donna sa principale confiance. Cinq ans auparavant, il avoit, en qualité de Légat de ce Pape, publié en Allemagne la sentence d'excommunication contre Henri & ses adhérans. Dès le lendemain de son élection, le nouveau Pape écrivit diverses Lettres aux Catholiques, pour leur faire part de son élection, & pour les assurer qu'il suivroit fidelement les traces de Grégoire VII. (*c*). Cette même année, il établit, à la priere du Roi Alphonse, l'Archevêque de Tolede Primat d'Espagne. Après avoir séjourné en différentes villes, Urbain vint à Rome, mais aiant été repoussé par la Faction de Clement, il fut contraint de se refugier dans l'isle du Tibre, où il se trouva telle-

(*a*) *Fleuri* ubi sup. p. 454.
(*b*) *Leo Ost.* L. III. C. 71.
(*c*) *Fleuri* T. XIII. p. ■. 466.

ment réduit à l'indigence, qu'il ne subsistoit que des aumônes des Dames Romaines & même des femmes du Peuple (*a*).

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1133.

L'année suivante, il écrivit une Lettre décrétale à Ebehard, Evêque de Constance, qu'il avoit nommé son Légat dans toute l'Allemagne; ce Prélat l'avoit consulté au sujet des Excommuniés, & Urbain lui répond. Ce fut en ce tems-là qu'il engagea la Comtesse Mathilde, âgée de quarante-trois ans, à épouser Welf ou Guelphe, fils du Duc de Baviere du même nom, qui étoit en Allemagne un des principaux chefs du parti opposé à l'Empereur. Ce mariage se fit avec tant de secret, que l'Empereur ne l'apprit qu'après la célébration. Il allarma les Lombards, qui rassemblant toutes leurs forces, attaquerent vivement les Etats de Mathilde; mais toujours repoussés par tout par le Duc Guelfe, ils eurent recours à la Comtesse même pour obtenir une trêve jusqu'à Pâques de l'année suivante. Pendant cette guerre, Urbain, dont les affaires alloient mal à Rome & que Mathilde ne pouvoit sécourir, passa dans la Pouille, & le 10 de Septembre il tint un Concile à Melfe (*), où il se trouva soixante-dix Evêques & douze Abbés. Le second jour on y publia seize Canons, dont les premiers confirment les Décrets contre la Simonie & contre l'incontinence des Clercs (*b*). Le Duc Roger, & tous les Comtes de la Pouille, de la Calabre & de ses autres Provinces se trouverent à ce Concile. Roger aiant fait hommage lige de ses Etats au Pape, en reçut l'investiture par l'étendart. De Melfe il se rendit à Bari pour y sacrer l'Archevêque Elie; il transféra aussi les reliques de S. Nicolas dans la nouvelle Eglise qui y avoit été bâtie à son honneur. Le Pape parcourut toute la Calabre, accompagné de S. Bruno, qui avoit fondé il y avoit environ six ans l'Ordre des Chartreux. Urbain avoit été son Disciple à Rheims, & l'avoit appellé auprès de lui pour s'aider de ses conseils dans le gouvernement de l'Eglise. Le Pape ne revint à Rome qu'à la fin de l'année, & célebra la fête de Noël dans cette ville. Guibert en etoit sorti. On croit que le succès des armes du Duc Guelfe en Lombardie, aiant ranimé le courage des Partisans d'Urbain à Rome, Guibert ne crut pas pouvoir y rester surement.

Concile de Melfe. 1089.

Nous allons voir l'Empereur Henri IV. reparoitre en Italie; voici ce qui lui facilita cette expédition. Quelque tems après la Diete de Spire, les Saxons dégoutés & mécontens de Herman, s'étoient déclarés pour l'Empereur; ce qui força Herman, après avoir fait son accommodement avec Henri, de se retirer dans son Comté de Luxembourg, où il mourut peu après. Presque toute la Saxe reconnut alors Henri pour son légitime Souverain. Ce Prince voulut achever de réduire quelques Seigneurs; Egbert

Henri IV. *passe en Italie.* 1090.

(*a*) *Sigon.* L. IX. p. 221. (*b*) *Fleuri* l. c. p. 479, 480.

(*) Sur l'autorité de Berthold de Constance mal entendu, quelques-uns font tenir ce Concile à Rome, & y font trouver cent quinze Evêques. Fleuri ne marque ni le tems, ni le lieu, suivant en cela Berthold. Mais il y a tout lieu de penser qu'il s'agit du Concile de Melfe. Quelle apparence que le Pape logé dans une isle du Tibre dans une maison empruntée, aiant de la peine à se garantir des embuches des adhérans de Guibert, maitres de presque toute la ville, & ne subsistant que d'aumônes, ait pu avec sureté rassembler cent quinze Evêques à Rome & y tenir tranquillement un Concile avec eux?

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Marquis de Misnie profita de cette occasion pour former une nouvelle Ligue contre l'Empereur. Il marcha avec les Saxons pour attaquer Henri, dont il mit les Troupes en déroute. Il le poursuivit vivement, & l'enferma si bien, pendant deux jours, dans un poste desavantageux, que pour s'en tirer, Henri lui fit des promesses, qu'il se crut ensuite dispensé de tenir. Ce fut en la même année 1089 que l'Empereur se remaria avec Adélaïde ou Praxede, fille d'un Duc de Russie & veuve d'Otton Marquis de Brandebourg. Les principaux ennemis de ce Prince étant morts en ce tems-là, les Saxons resterent quelque tems tranquilles. Henri profita de cette circonstance pour passer en Italie avec une puissante Armée. Aussitôt qu'il fut entré dans ce pays, il permit à ses Troupes de piller les terres de la Comtesse Mathilde; mais le Duc Guelfe rassembla promptement son Armée & battit les Impériaux dans la plaine de Sorbaria. L'Empereur obligé de se retirer au delà du Po, ranima le courage abatu de ses soldats, se présenta devant Mantoue, dont le siege dura onze mois, & qu'il prit le Vendredi Saint, onzieme d'Avril de l'année suivante; quelques-uns disent que cette ville lui fut livrée par trâhison. Il s'empara ensuite de presque tout ce que Mathilde possedoit au delà du Po. Ce fut vraisemblablement alors que Ferrare se révolta contre cette Princesse en faveur de Henri.

Divers événemens qui concernent le Pape.

La difficulté de se maintenir & de subsister à Rome, engagea Urbain à en sortir en 1090, & il passa le reste de cette année & le commencement de la suivante dans la Campanie & dans la Pouille. Le 28 de Mars de l'an 1091, il tint un Concile à Benevent, où il renouvella l'excommunication de Guibert & de ses adhérans. Pendant que le Pape étoit éloigné de Rome & que Henri fesoit des conquêtes en Lombardie, les Romains du parti de l'Antipape se rendirent par adresse maîtres du Château de Saint Ange, & suivant Berthold, ils voulurent le démolir. Vers la fin de l'année Urbain revint dans le voisinage de Rome, & célebra les fêtes de Noël hors de la ville.

Suite de l'expédition de l'Empereur en Italie.

La Comtesse Mathilde aiant envoyé un détachement pour surprendre l'Empereur, Henri en tailla la plus grande partie en pieces. Il entra ensuite dans le Modenois & s'empara de presque tout cette Province. Les affaires de la Comtesse allant toujours de pis en pis, elle pensa, par le
1092. conseil de plusieurs Théologiens, à faire la paix avec l'Empereur; mais un certain Hermite, appellé Jean, la detourna de tout accommodement, & lui promit de la part du Ciel un secours très-prochain. L'Empereur assiegeoit en ce tems-la Monte-Bello, Château très-fort & pourvu d'une bonne garnison; ce siege dura tout l'Eté, & dans une attaque Henri y perdit un fils naturel, qui fut inhumé magnifiquement à Verone. Dans le mois de Septembre, Henri marcha vers Plaisance & feignit d'en vouloir à Parme. Rebroussant ensuite brusquement chemin il marcha pour surprendre Canossa; Mathilde y envoya d'abord un renfort & se retira à Bibianello. La garnison de Canossa surprit à la faveur d'un brouillard épais les Troupes Impériales & les mit en déroute. L'Empereur alla alors repasser le Po; la Comtesse le suivit & reprit avant la fin de l'année quelques-uns de ses Châteaux.

Section IV. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.

Urbain étoit toujours errant, on le trouve tantôt dans la Pouille, tantôt dans la Calabre; au commencement de Décembre de 1092 il étoit à Caſtraneto dans le voiſinage de Rome, & célebra les fêtes de Noël hors de cette ville. Bientôt il retourna dans la Pouille, & le 2 de Mars 1093 il tint à Troia un Concile de ſoixante-dix Evêques & douze Abbés, duquel on a deux canons, l'un contre les mariages entre Parens, & l'autre excommunioit ceux qui violoient ce qu'on appelloit la *Trêve de Dieu*. D'abord après ce Concile, le Pape revint dans le voiſinage de Rome.

Concile de Troia. 1093.

Conrad fils aîné de l'Empereur ſe révolte contre lui.

Cette même année, on fit un grand coup en faveur des Partiſans du Pape. Avant la fin de 1092 l'Empereur avoit fait venir en Italie Conrad, ſon fils aîné jeune Prince de bonnes mœurs, mais ambitieux, de peu d'eſprit & dévot, par conſéquent aiſé à ſéduire. Les Partiſans du Pape lui firent oublier les plus ſacrés devoirs de la Nature, & le déterminerent à ſe révolter contre ſon pere. L'Empereur, informé de ſes deſſeins le fit arrêter, mais on trouva moyen de le tirer de priſon & de le conduire auprès du Duc Guelfe & de la Comteſſe Mathilde, qui le reçurent à bras ouverts. Le Pape, comptant pour rien la révolte d'un fils contre ſon pere, ne fit pas difficulté de l'abſoudre de l'excommunication. On colora aux yeux du Public la conduite dénaturée de Conrad par les plus noires calomnies. L'Empereur avoit fait arrêter l'Impératrice Adelaïde à Verone, par dégoût de ſa perſonne, ou par mécontentement de ſa conduite. Dodechin rapporte, que l'Empereur permit à pluſieurs Gentilshommes de lui faire violence & exhorta même Conrad ſon fils à abuſer de cette Princeſſe, qui étoit ſa belle-mere. Conrad rejetta avec horreur cette propoſition; ce qui engagea Henri à lui declarer qu'il n'étoit point ſon fils, mais celui d'un Seigneur de Souabe, qu'il avoit adopté. Ce fut, dit l'Hiſtorien, ce qui inſpira au jeune Prince une haine implacable contre ſon pere & le porta à ſe révolter. Mais c'eſt avec raiſon que M. de St. Marc remarque que ce ſont là des calomnies infâmes, auxquelles la Religion & le Bon-Sens défendent également d'ajouter foi. Bientôt après Conrad fut reçu dans Milan, l'Archevêque Anſelme de Rhò l'y couronna Roi d'Italie, & enſuite fit la même cérémonie à Monza. Pluſieurs des principales villes de Lombardie ſe déclarerent pour lui. En Allemagne on ſe déclara auſſi contre l'Empereur, deſorte que ce Prince ne trouvant de ſureté ni en Allemagne, ni en Italie, ſe retira dans une Forteresſe près des Alpes.

Concile de Conſtance. 1094.

L'Année ſuivante Urbain, qui étoit revenu à Rome où il avoit célebré les fêtes de Noël, ſe vit maître de la Baſilique & du Palais de Latran. Gebhard, ſon Legat en Allemagne, tint à Conſtance un Concile, où l'on renouvella les Canons contre la Simonie & pour le célibat des Prêtres. La Reine Adelaïde y fit porter ſes plaintes contre l'Empereur ſon époux, qu'elle accuſoit des infâmies, dont nous avons parlé. Peu après Hugue Archevêque de Lyon & Légat du Pape, tint auſſi un Concile en France, où on excommunia le Roi Philippe I. pour avoir épouſé Bertrade du vivant de ſa femme légitime.

Le parti du Pape ſe fortifie.

Après le Concile de Conſtance, les Ducs Guelfe de Baviere & Berthold Duc de Souabe formerent une confédération entre la Souabe, l'Alſace, la

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

France Orientale & la Baviere; enforte que tous les pays depuis le Rhin jusqu'à la Hongrie tenoient pour le Pape. Son Parti se fortifia aussi en Lombardie, où plusieurs Châteaux se révolterent contre l'Empereur, pendant que ce Prince étoit passé dans ses Royaumes de Bourgogne & de Lorraine. A son retour en Italie, il confirma à Trevise les anciennes conventions des Rois d'Italie avec les Vénitiens, & alla même à Venise visiter la Basilique de S. Marc, il tint sur les fonts de Batême une fille du Doge Vital Falier.

Concile de Plaisance. 1095.

Le Pape, invité par la Comtesse Mathilde, passa en Toscane, où il célebra les fêtes de Noël. Arrivé dans le mois de Janvier 1095 à Guastalla sur le Po, Urbain y tint un Concile dont on ne sait rien ; & dont vraisemblablement l'objet étoit de préparer ce qui se devoit traiter dans celui que le Pape avoit indiqué à Plaisance. Il arriva dans cette ville vers la fin de Fevrier, & le premier de Mars, Jeudi de la Mi-Carême, il fit l'ouverture du Concile. Il s'y trouva deux-cens Evéques d'Italie, des deux Bourgognes, de France, d'Allemagne, de Baviere & d'autres Provinces, environ quatre mille Clercs & plus de trente mille Laïques. Comme il n'y avoit point d'Eglise qui pût contenir une si grande multitude, il fallut tenir les assemblées en pleine campagne. L'Impératrice Adelaïde y vint repéter elle-même toutes les infâmies qu'elle avoit fait débiter au Concile de Constance. Le Pape jugeant qu'elle n'y avoit point consenti, la dispensa de la pénitence qu'elle auroit dû naturellement subir. *Peut-être*, dit le judicieux M. de St. Marc, *n'est-il pas défendu de penser qu'on n'usa pas de rigueur à son égard, parcequ'elle rendoit un service important aux ennemis de l'Empereur, en le rendant plus odieux.* Philippe, Roi de France, envoya une Ambassade à ce Concile, & manda qu'il s'étoit mis en chemin pour y aller, mais qu'il en avoit été empêché par des raisons légitimes. Il vint aussi au Concile des Ambassadeurs d'Alexis Commene, Empereur Grec, demander du secours contre les Infideles, qui venoient jusqu'aux murs de Constantinople. On condamna l'hérésie de Bérenger ; on renouvella les Décrets touchant la Simonie, l'incontinence des Clercs, les Investitures Laïques & les fausses Penitences; Guibert & ses Partisans furent de nouveau excommuniés (*a*). Après le Concile Urbain alla à Crémone, où Conrad vint au devant de lui, lui servit d'écuyer, & lui prêta serment de fidelité. Le Pape l'adopta pour fils de l'Eglise Romaine, & lui promit la couronne Impériale, à condition qu'il conserveroit les droits de l'Eglise, & qu'il renonceroit aux Investitures (*b*). Par le conseil d'Urbain, du Duc Guelfe & de la Comtesse Mathilde, il demanda Mathilde, fille de Roger Comte de Sicile, qu'il épousa peu après à Pise.

Concile de Clermont.

Après avoir parcouru les villes de Lombardie & s'étre arrêté quelque tems à Milan, le Pape partit pour la France, en prenant son chemin par les Alpes. Le 18 de Novembre, il fit l'ouverture d'un Concile général à Clermont en Auvergne, fameux pour avoir donné naissance aux Croisades. Quelque tems auparavant Urbain avoit reçu par Pierre l'Hermite des Lettres du Patriarche de Jérusalem, qui lui exposoit le déplorable état des

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 554-556. (*b*) Là même, p. 556, 557.

Chretiens de ces pays-là, & le sollicitoit de les assister contre les Sarasins. Le Pape fit plusieurs discours longs & pathétiques aux Peres du Concile, les exhortant à porter ceux qui étoient sous leur conduite à se croiser pour tirer les lieux saints des mains des Infideles. Les assistans touchés des discours du Pape prirent le parti qu'il souhaitoit, & Urbain accorda l'indulgence pléniere de toutes les peines canoniques à tous ceux qui, repentans & confessés, entreprendroient le long & périlleux voyage de Jérusalem, & statua que pendant leur absence leurs biens seroient en sureté. Philippe fut encore excommunié pour son mariage illégitime avec Bertrade. On confirma aussi tous les décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melse, à Benevent, à Troia & à Plaisance (*a*).

La Croisade est prêchée avec un prodigieux succès.

Après le Concile de Clermont le Pape demeura encore en France, pour favoriser l'entreprise de la Croisade; les Evêques la prêcherent dans leurs Dioceses, & Pierre l'Hermite parcourut toute la France pour y animer tout le monde avec un zele vrayement fanatique. Il s'assembla donc une foule prodigieuse de gens de tout ordre, qui prirent leur marche vers 1096.
l'Orient cette année & les deux suivantes. Le détail de leur expédition n'est point de notre sujet. Urbain tint un Concile à Tours & un autre à Nismes; dans ce dernier il donna l'absolution au Roi Philippe, qui lui fit satisfaction. Il retourna alors en Italie par les Alpes, & à leur descente il fut reçu par la Comtesse Mathilde, avec laquelle il se rendit à Rome, où il célébra les fêtes de Noël. Il ne restoit gueres aux Partisans de Guibert que le Château de S. Ange. Au Printems de l'année suivante, le Pape alla à Terracine, à Benevent & à Chieti pour l'avancement de la Croisade, & retourna achever l'année à Rome, d'où Guibert sortit secretement pour se retirer à Ravenne. Urbain écrivit à Alexis, Empereur de Constantinople pour l'engager à favoriser les Croisés. Voyons en quel état se trouvoient les affaires de l'Empereur Henri.

Changement favorable pour l'Empereur.

En 1095, le Duc Guelfe on Welf se sépara avec éclat de la Comtesse Mathilde, dont il étoit mécontent, & en la quittant, il publia qu'il n'avoit jamais usé des droits du mariage avec elle. Welf IV. Duc de Baviere Pere de ce Prince travailla inutilement à les reconcilier ensemble; desorte que le pere & le fils passerent dans le Parti de l'Empereur. Ce Prince ne pouvant plus se maintenir en Italie retourna en Allemagne, où les affaires prenoient un tour favorable pour lui; car dans une Diete tenue à Maience, il fut de nouveau reconnu pour Empereur, & on lui promit des secours contre son fils Conrad & les autres rebelles. Les Juifs lui demanderent de leur rendre la liberté de conscience. Les Croisés en traversant l'Allemagne, avoient fondu sur eux dans plusieurs villes, les pillant & les massacrant. Ceux qui échaperent à leur fureur, ne se sauverent qu'en se fesant baptiser. Ils s'adresserent à Henri pour lui demander justice, & il leur accorda la liberté de suivre leur Religion.

Privilege accordé à Roger Com-

Urbain étant maître dans Rome, y rétablit le bon ordre & la paix. Au commencement du Printems il y reçut Anselme Archeveque de Cantorbery, que quelques démêlés avec Guillaume II. avoient fait sortir d'Angleterre.

(*a*) *Fleuri* ubi sup. p. 568 & suiv.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

te de Sicile par le Pape. 1098.

Peu après le Pape fut appellé dans la Pouille par un événement important. Roger Comte de Sicile, & Roger Duc de Pouille avoient joint leurs Troupes à celles de Richard II. pour assieger Capoue, qui s'étoit révoltée contre le dernier, Urbain se rendit à leur camp pour travailler à la paix; mais les Capouans n'aiant pas voulu prêter l'oreille aux conseils du Pape, il se retira à Benevent avec Anselme qu'il avoit mandé. Les Princes presserent si vivement Capoue, que les assiegés furent obligés de capituler & de reconnoitre Richard pour leur Prince. Les deux Rogers étant allés à Salerne, le Pape les vint trouver, & il accorda au Comte de Sicile par une célebre Bulle, la Légation perpétuelle en Sicile, tant pour lui-même que pour ses successeurs. C'est ce qui a donné lieu à ce qu'on appelle *le Tribunal de la Monarchie de Sicile.*

Concile de Bari, & autres affaires ecclésiastiques.

Au commencement du mois d'Octobre, Urbain tint à Bari un Concile, où il se trouva de savans Grecs. Le Pape lui-même & par son ordre l'Archevéque Anselme, y disputerent contre eux sur la Procession du St. Esprit; le dernier écrivit depuis sur cette matiere. Aprés le Concile, le Pape revint à Rome vers la fin de Novembre. Les soldats de l'Antipape abandonnerent le Château de Saint Ange, & Urbain acheva de soumettre les Romains en partie par la douceur, en partie par la force. Il convoqua alors un Concile à Rome pour la troisieme semaine après Pâques de l'année suivante. Le 7 d'Août de celle-ci, les Cardinaux & les Evêques du Parti de l'Antipape tinrent à Rome un Concile, & écrivirent une Lettre Synodale à tous les fideles; ils y disoient qu'ils travailloient à détruire les hérésies introduites par Hildebrand, & invitoient ceux qui les favorisoient de venir à Rome pour la Toussaints. Mais cette Lettre fut sans effet (*a*).

Succès des Croisés.

Les Croisés se rendirent maîtres d'Antioche, après un pénible siege de neuf mois. Mais d'abord après la réduction de la ville, il s'y mit une maladie contagieuse, qui emporta entre autres Ademar Evêque du Pui, Légat du Pape. Les Seigneurs qui commandoient l'Armée écrivirent au Pape pour l'informer de ce qu'ils avoient exécuté, & le solliciterent de venir lui-même se mettre à leur tête. Mais il se contenta de leur envoyer un autre Légat, qui fut Daïmbert, Archevêque de Pise (*b*).

L'Empereur fait élire Henri *son fils Roi des Romains.* 1099.

Au commencement de l'année 1099, l'Empereur Henri IV. tint une Diete à Aix-la-Chapelle; il y fit déclarer son fils Conrad déchu, par félonie, du droit de lui succeder, & fit nommer Henri, son second fils, pour son Collegue & son successeur. Ce jeune Prince fut couronné Roi des Romains, & promit avec serment de ne jamais rien entreprendre contre son pere.

Mort d'Urbain II. & élection de Paschal II.

Urbain tint à Rome le Concile qu'il avoit indiqué, dans lequel l'Antipape Clement & ses adhérans furent encore excommuniés. Le Pape y parla aussi des moyens de mettre les Croisés en état de pousser leurs conquetes en Asie. Ce Concile fut la derniere action d'éclat d'Urbain II. il mourut le 29 de Juillet de cette année. Le Clergé & les principaux de Rome s'assemblerent le 13 d'Août dans l'Eglise de Saint Laurent pour proceder à l'élection d'un Pape. Aiant jetté les yeux sur Rainier, Abbé de Saint Laurent

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. 618, 619. (*b*) Le même, p. 623, 624.

fent hors des murs & Prêtre-Cardinal du Titre de Saint Clément, ce Prélat s'enfuit & se cacha; mais il fut découvert & ramené par force à l'assemblée. On lui déclara qu'il étoit élu Pape; & quelques-uns du Clergé crierent trois fois Paschal Pape, Saint Pierre l'a élu.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Prise de Jérusalem par les Croisés.

Quinze jours avant la mort d'Urbain, les Croisés avoient pris Jérusalem. Huit jours après la conquéte, les Seigneurs élurent pour Roi de cette ville Godefroi de Bouillon, Duc de Lorraine. Sur la fin de l'année, le Légat Daïmbert, accompagné d'un corps de Croisés, arriva à Jérusalem, & fut élu Patriarche. Le Pape envoya alors en qualité de Légat Maurice Evêque de Porto. Peu de tems après, le Roi Godefroi mourut le 18 de Juillet de l'an 1100. Son frere Baudouin lui succeda, & se brouilla avec le Patriarche. Celui-ci prétendoit que Godefroi avoit donné à l'Eglise, la ville de Jérusalem & sa Forteresse, avec la ville de Joppe & ses dépendances, s'il mouroit sans enfans. Baudouin n'étoit pas de cet avis, & le Patriarche écrivit à Boëmond Prince d'Antioche pour lui demander sa protection, ensorte qu'il ne tint pas à lui d'exciter une guerre civile entre les Princes Croisés (*a*). Cette même année & la suivante il passa encore en Orient deux Armées considerables de Croisés, qui périrent presque entierement par la trahison de l'Empereur Alexis.

Mort de l'Antipape Guibert. 1100.

Les Romains presserent Paschal d'agir vigoureusement contre l'Antipape Guibert, qui leur fesoit une espece de guerre. Aiant reçu en même tems de la part de Roger, Comte de Sicile, mille onces d'or, il s'en servit pour attaquer Guibert, il l'obligea de quitter la ville d'Albane ou d'Albe, & l'Antipape s'étant retiré dans un fort Château du voisinage, y mourut subitement peu après. Les Schismatiques élurent pour lui succeder un certain Albert, qui fut pris le jour meme de son élection, & enfermé à Saint Laurent. Ils lui substituerent Théodoric, qui fut pris aussi au bout de trois mois & demi & enfermé au Monastere de la Cava. Il vécut jusqu'en 1106, & alors on élut en sa place Maginulfe, qui prit le nom de Silvestre IV. On prétend qu'il séduisoit le peuple par des prédictions & par des superstitions magiques. Il fut chassé de Rome & mourut en exil, réduit à une extrême misere (*b*).

Concile de Poitiers.

Paschal envoya deux Légats, qui tinrent un Concile à Poitiers, dans lequel ils excommunierent de nouveau Philippe Roi de France, parcequ'il vivoit encore en adultere. Le Pape nomma Gebehard, Evêque de Constance son Légat en Allemagne.

Mort de Conrad. 1101.

Conrad, qui depuis que l'Empereur son pere avoit abandonné l'Italie, y jouissoit de peu de consideration, se brouilla avec la Comtesse Mathilde & passa en Toscane. Quelques Seigneurs le reconcilierent avec cette Princesse. Mais bientôt après, au mois de Juillet, il tomba malade à Florence d'une fievre maligne, dont il mourut en peu de jours. Le bruit courut qu'on l'avoit empoisonné. Vers la fin de l'année, l'Empereur promit aux Princes Germaniques d'aller à Rome, pour y faire tenir au commencement de Fevrier de l'année suivante, un Concile général, où l'on discuteroit canoniquement la cause du Pape & la sienne, afin de retablir l'union entre

(*a*) *Wilhelm. Tyr* L. IX. C. ult. L. X. C. 1. (*b*) *Fleuri* T. XIV. p. 10, 11.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

l'Empire & le Sacerdoce. Mais il ne paroit point qu'il se soit mis en devoir de passer en Italie, ni qu'il ait informé le Pape de ses bonnes intentions. On prétend même qu'il travailloit à opposer un Antipape à Paschal II. mais qu'il ne put y réussir.

Concile de Rome & autres événemens. 1102.

Vers la fin du mois de Mars de l'année suivante le Pape tint un grand Concile à Rome. On y dressa une formule de serment contre les Schismatiques, auquel tous souscrivirent. Ce Serment portoit ; „ J'anathématise „ toute hérésie..... je promets obéissance au Pape Paschal & à ses succes- „ seurs, en affirmant & condamnant ce que la Sainte Eglise Universelle „ affirme & condamne ". Cette nouvelle entreprise du Pape allarma diverses nations de l'Europe, principalement le Roi de Pologne & les Princes de Sicile. Les Archevêques de Gnesne & de Palerme refuserent de prêter le serment, parcequ'aucun Concile ne l'avoit prescrit. Le Pape leur écrivit, & soutint que les Conciles n'ont point fait de loi pour l'Eglise Romaine. La Comtesse Mathilde renouvella le 17 de Novembre, la donation qu'elle avoit faite à l'Eglise Romaine, dont l'acte s'étoit perdu.

Affaires des Investitures en Angleterre.

L'affaire des Investitures causa des troubles en Angleterre, comme en d'autres pays. On a vu plus haut que les démêlés d'Anselme, Archevêque de Cantorberi, avec le Roi Guillaume le Roux, avoient obligé ce Prélat de sortir d'Angleterre en 1098 & de se retirer à Rome. Après la mort d'Urbain II. Anselme voyant qu'il avoit peu de secours à espérer de Paschal II. se rendit à Lyon, où l'Archevêque de cette ville l'accueillit d'une maniere distinguée. Le Roi Guillaume aiant été tué par accident à la chasse en 1100, Henri I. son plus jeune frere, profita de l'absence de Robert Duc de Normandie, son frere aîné, pour se faire reconnoitre & couronner Roi. Ce Prince écrivit à Anselme & l'invita à revenir en Angleterre. L'Archevêque y retourna & fut très-bien reçu du Roi ; mais la bonne intelligence ne dura gueres, parceque le Prélat déclara qu'il ne pouvoit faire hommage à Henri, & recevoir de lui l'investiture de l'Archevêché. D'abord le Roi demanda un delai jusqu'à Pâque de l'an 1101, pendant lequel on envoyeroit à Rome pour prier le Pape d'avoir égard à l'usage d'Angleterre. Le delai fut ensuite prorogé jusqu'au retour des Députés. Dans ces entrefaites, Robert Duc de Normandie entra en Angleterre pour faire valoir ses droits à la couronne, & Anselme rendit en cette occasion un service signalé à Henri, en engageant les Seigneurs à lui être fideles. Les Députés envoyés à Rome revinrent avec une Lettre du Pape, qui refusoit au Roi ce qu'il avoit demandé. Henri persista néanmoins à maintenir ses droits, & Anselme s'y opposa encore. On envoya de part & d'autre de nouveaux Députés à Rome, qui réussirent aussi peu que les premiers ; le Pape leur déclara, que quand il y iroit de sa tête, il ne consentiroit jamais à ce que le Roi prétendoit. A leur retour en Angleterre en 1102, il y eut de nouvelles disputes ; ce que les Députés du Roi rapportoient de bouche, ne s'accordant point avec les Lettres du Pape. On convint alors de renvoyer encore consulter Paschal. L'année suivante, Henri ne voulant point se désister de ses droits, fit dire à Anselme, qu'il le prioit d'aller lui-même à Rome, & de s'efforcer d'obtenir

pour lui, ce que les autres, n'avoient pu. Ce Prélat retourna donc à Rome, mais le Pape fut inflexible; & ce ne fut qu'en 1106 qu'Anselme revint en Angleterre en vertu d'une espece de convention avec le Roi, autorisée par le Pape (*a*). Nous avons rapporté cette affaire de suite pour n'y pas revenir.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Le Roi de France absous. 1104.

Galon, Abbé de Saint Quentin de Beauvais, aiant été élu Evêque de cette ville, le Roi jura qu'il ne le reconnoitroit jamais pour tel. Ce Prélat alla à Rome & y fit quelque séjour. On dit que le Pape l'envoya Légat en Pologne, pour y remedier à divers abus. Quoiqu'il en soit pendant qu'il étoit à Rome, il fut élu Evêque de Paris, & le Pape confirma cette élection. Galon obtint de ce Pontife, que le Roi Philippe seroit absous de l'excommunication à de certaines conditions. Le Pape envoya Richard, Evêque d'Albane, Légat en France, pour absoudre le Roi; ce qui se fit enfin à Paris en 1104. On voit par ces divers exemples jusqu'à quel point les Papes avoient porté leur autorité sur les Souverains. Aujourd'hui les Princes redoutent moins les foudres du Vatican, & les Papes s'abstiennent aussi d'entreprendre sur l'autorité des Puissances.

L'Empereur Henri IV. est détrôné par son fils Henri V. 1105, 1106.

L'année suivante il arriva une grande révolution en Allemagne, Henri fils de l'Empereur se révolta contre lui, l'emprisonna & le détrôna. C'est ce qu'il faut développer. L'excommunication de l'Empereur fut le prétexte de la rebellion; un Auteur célebre dit (*b*), que le jeune Prince y fut excité artificieusement par les Lettres du Pape Paschal, qui l'exhortoit à sécourir l'Eglise de Dieu, & ce fils ambitieux, ravi de se voir autorisé, s'arma fierement contre son pere. Il indiqua un Concile à Nordhausen en Thuringe, qui s'assembla le 29 de Mai de l'an 1105, où il déclara qu'il ne souhaitoit point qu'on déposât son Seigneur & son pere, & que si l'Empereur vouloit rendre à Saint Pierre & à ses successeurs l'obéissance due, il étoit prêt de renoncer lui-même au Royaume & d'être le serviteur le plus soumis de son pere. La Religion étant le spécieux prétexte de la révolte, l'Empereur écrivit une Lettre au Pape, pour lui proposer un accommodement. Cette Lettre ne fit aucun effet, & Paschal voulut douter de la sincérité de l'Empereur, pour autoriser la conduite d'un fils dénaturé. „ C'est „ en gémissant, dit un Historien de notre tems (*c*), qu'on se voit forcé „ de présenter des *Chefs de la Religion*, que l'on qualifie de *Vicaires de Jesus-Christ*, immolant les droits les plus saints à leur ambition. L'injuste & scandaleuse querelle des *Investitures* n'avoit pour but (il ne faut „ pas se lasser de le répeter) que de rendre les *Papes* absolument indépendans; & nous les verrons encore longtems marcher dans la route que „ Gregoire VII. leur avoit tracée". Après le Concile de Nordhausen le jeune Henri marcha contre son pere; les deux Armées se trouverent en présence près de Ratisbonne, sans en venir aux mains. Le jeune Prince gagna les principaux Seigneurs du parti de son pere, qui fut obligé de s'enfuir. Le 13 de Decembre le pere & le fils eurent une entrevue à Bin-

(*a*) *Fleuri* L. LXV. n. 4, 5, 10, 13, 14, 15, 2[illegible], 27, 28, 46.

(*b*) *Fleuri* T. XIV. p. 61.

(*c*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. II. p. 889. Col. *Papes*.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

gen, & convinrent de tenir le jour de Noël une grande Diete à Maience pour terminer les différends. L'Empereur se mit ensuite en chemin pour se rendre à Maience; mais son fils, qui l'accompagnoit, l'engagea à rester dans le Château d'Ingelheim, & l'y retint prisonnier. Les Légats du Pape, qui se rendirent à la Diete, renouvellerent contre lui la sentence d'excommunication. On convint qu'il falloit le déposer. Quelques-uns des Seigneurs se rendirent à Ingelheim, & firent tant par leurs insinuations & leurs menaces, qu'ils l'engagerent à remettre à son fils les ornemens Impériaux, excepté l'Epée & la Couronne. Il y a des Historiens qui disent, qu'on lui enleva les marques de sa Dignité par force. On prétend que ce Prince se reconnut coupable de tous les maux que le Schisme avoit causés, qu'il en témoigna un vif repentir & en demanda l'absolution aux Légats, qui lui répondirent qu'ils n'avoient pas les pouvoirs nécessaires. Ce Prince infortuné se jetta aux pieds de son fils & tâcha de réveiller en lui les sentimens de la nature, mais cet ingrat détourna les yeux & fit porter à Maience les ornemens Royaux. Il y fut solemnellement couronné en présence des Légats du Pape. Leur Parti se trouvant le plus fort en Allemagne, on procéda contre les adhérans de Henri IV. Plusieurs Evêques furent chassés de leurs sieges, pour en mettre d'autres soi-disans Catholiques. La fureur alla si loin, qu'on déterra les Evêques schismatiques & qu'on jetta leurs corps hors des Eglises; entre autres celui de l'Antipape Guibert fut tiré du tombeau, où il reposoit depuis cinq ans à Ravenne. La Diete de Maience envoya à Rome une Ambassade de quelques Evêques & de quelques Seigneurs, & fit inviter le Pape de venir en Allemagne.

Henri IV. *se retire à Cologne & ensuite à Liege. Sa mort.*

L'Empereur Henri IV. se retira d'abord à Cologne; delà il écrivit entre autres au Roi de France, qu'il appelle son *Allié fidele*, dans sa Lettre, où il entre dans un grand détail des indignités commises à son égard. De Cologne il alla à Liege, & bientôt il se vit assez de Troupes non seulement pour se défendre, mais pour attaquer. Il remporta quelques avantages sur son fils, qui assiegea inutilement Cologne. L'Empereur écrivit alors aux Princes & à son fils pour les exhorter à lui rendre justice; mais on lui répondit d'une maniere très-offensante. Henri IV. secondé par Henri Duc de la Basse Lorraine, travailla alors à grossir son Armée, mais ses projets resterent sans effet. Il tomba malade à Liege & ne le fut que peu de jours, il mourut le 10 d'Août, âgé de cinquante-six ans. L'Evêque le fit enterrer dans un Monastere; mais les circonstances aiant obligé ce Prélat à se reconcilier avec la Cour de Rome & avec Henri V. il ne fut absous des censures qu'à condition d'exhumer le corps de l'Empereur (*a*).

Boëmond *Prince d'Antioche & Daimbert passent en Europe.*

Cette même année Boëmond, Prince d'Antioche, cherchant à s'acquitter des dettes dont il étoit chargé, arriva en Italie, accompagné de Daïmbert Patriarche de Jérusalem; ce dernier venoit se plaindre au Pape, de ce que le Roi Baudouin l'avoit injustement chassé de son siege & mis à sa place un Pretre nommé Ebremar. Boëmond passa en France, où il

(*a*) Abbas Ursperg. ad ann. 1105, 1106.

épousa Constance, fille du Roi Philippe. Le Pape retint le Patriarche plus de deux ans, pour voir si ceux qui l'avoient chassé produiroient quelque chose à sa charge. Mais personne n'aiant comparu, il fut renvoyé à son siege avec des Lettres du Pape en sa faveur. Mais en s'en retournant, il tomba malade & mourut à Messine le 27 Juin de 1107. Ebremar s'étoit mis en chemin pour venir se justifier à Rome; y étant arrivé, il obtint seulement que le Pape envoyât avec lui Gibellin Archevêque d'Arles, en qualité de Légat, pour prendre sur les lieux une plus ample connoissance de l'affaire. Le Légat assembla à Jérusalem un Concile des Evêques du Royaume, où Ebremar fut déposé, & Gibellin lui-même élu Patriarche (a).

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1017 jusqu'à l'an 1138.

Concile de Guastalla.

Le Pape Paschal II. avoit résolu de passer en Allemagne, suivant la priere que lui avoient faite les Députés de l'Assemblée de Maience. S'étant donc mis en chemin il vint à Florence & y tint un Concile, où l'on disputa beaucoup avec l'Evêque de cette ville, qui prétendoit que l'Antechrist étoit né. Mais le concours de gens, attirés par la nouveauté de la question, fut si grand, qu'il en résulta quelque tumulte, ce qui fit interrompre la dispute, & terminer le Concile. Le Pape continua son voyage & se rendit à Guastalla sur le Po; il y tint le 22 d'Octobre un Concile Général, où se trouverent les Ambassadeurs du nouvel Empereur Henri V. On y statua que la Province entiere d'Emilie avec ses villes, savoir Plaisance, Parme, Rege, Modene & Boulogne, ne seroit plus soumise à la Métropole de Ravenne. On y renouvella aussi les défenses faites aux Laïques de donner les Investitures.

Le Pape va en France. 1107.

Ce dernier Décret piqua fort Henri V. qui se voiant bien affermi sur le trône ne prétendoit pas se désister du droit des Investitures. Le Pape alla à Verone & apprenant que l'Empereur étoit bien résolu de ne pas se soumettre à la décision du Concile de Guastalla, il prit son chemin par la Bourgogne & passa en France, où il tint un Concile à Troyes vers l'Ascension. Avant ce Concile il alla à Châlons sur Marne, pour y conférer avec les Ambassadeurs que Henri V. lui envoyoit; ces Ambassadeurs soutinrent que le droit de donner les Investitures étoit un ancien droit qui appartenoit aux Empereurs; le Pape demeura inebranlable & les Ambassadeurs se retirerent brusquement, en disant que la question se decideroit à Rome à coups d'épée. Mais le Pape envoya au Chancelier Albert plusieurs personnes de confiance pour s'expliquer avec lui plus paisiblement, & le prier instamment de travailler à la paix du Royaume (b). Un Historien (c) ajoute, que Henri ne voulant pas que l'on decidât rien sur cette question dans un Royaume étranger, obtint un délai de toute l'année suivante pour aller à Rome, & faire examiner l'affaire dans un Concile Général.

Troubles en Italie.

Le Pape reprit alors le chemin d'Italie, & en arrivant à Rome, il y trouva plus d'affaires qu'il n'attendoit. Quelqu'une des années précédentes, il avoit fait abattre les maisons fortifiées des Corsi, famille noble & puissante de Rome. Etienne Corso, Chef de cette famille avoit profité

(a) *Fleuri* T. XIV. p. 89 & 106, 107. (c) *Abb. Ursperg* ad ann. 1107.
(b) *Suger* Vit. Ludov. C. 9.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

de l'abſence du Pape, pour faire révolter les côtes de l'Etat Ecléſiaſtique, & s'étoit emparé de quelques Châteaux appartenant à l'Egliſe. Le Pape envoya des Troupes qui en reprirent un & l'hiver empêcha qu'on n'en aſſiegeât un autre. L'année ſuivante 1108, Etienne Corſo continua d'infeſter les environs de Rome. Cela n'empêcha point le Pape d'aller à Benevent pour tenir un Concile au mois d'Octobre, il y renouvella l'excommunication contre les Laïques qui donneroient les Inveſtitures. Avant que de ſe rendre à Benevent il accorda par une Bulle à Baudouin, Roi de Jéruſalem, que toutes les villes & les Provinces qu'il pourroit conquérir, ſeroient ſoumiſes à la juriſdiction de l'Egliſe de Jéruſalem, ce qui choqua le Patriarche d'Antioche (*a*).

L'Empereur paſſe en Italie avec une puiſſante Armée.

1110. En 1109 l'Empereur envoya les Archevêques de Cologne & de Treves au Pape pour l'informer qu'il ſe diſpoſoit à venir en Italie recevoir la couronne Impériale. Le Pape leur répondit, qu'il le recevroit avec l'affection d'un pere plein de tendreſſe, pourvu qu'il vit en lui un fils attaché à la foi catholique, ami de la juſtice & défenſeur des droits de l'Egliſe. Les Députés de Henri V. étoient vraiſemblablement encore à Rome, lorſque le 7 de Mars Paſchal y tint un Concile, où il renouvella les décrets contre les Inveſtitures des Laïques. Cependant l'Empereur déclara aux Princes d'Allemagne, au commencement de l'année ſuivante, ſon deſſein d'aller à Rome pour s'y faire couronner Empereur par le Pape; le leur aiant fait approuver, il mit ſix mois à faire les préparatifs néceſſaires pour ſon expédition. Outre l'Armée qui le devoit accompagner, il mena avec lui des gens habiles, capables de défendre ſes droits; entre autres un Ecoſſois nommé David, qui avoit gouverné les Ecoles de Wirtzbourg, que Henri avoit fait ſon Chapelain (*b*). Le Pape jugeant bien que l'Empereur venoit plutôt pour donner la Loi, que pour la recevoir, fit ſolliciter l'aſſiſtance du Roi de France, & au mois de Juin il alla dans la Pouille, où il aſſembla les Princes Normans & les Comtes du pays, & leur fit promettre de l'aider contre l'Empereur, s'il en étoit beſoin & s'ils en étoient requis. Il revint enſuite à Rome, où il fit faire le même ſerment à tous les grands (*c*). Henri ſe mit en marche vers le mois d'Août, paſſa les Alpes & arriva heureuſement à Ivrée. Il ſe rendit enſuite à Novare, & voiant le peuple ſe refuſer à tout ce qu'il prétendoit, il fit brûler les maiſons & renverſer les murs pour intimider les autres par cet exemple. Toutes les villes de Lombardie lui firent préſent de vaſes d'or & d'argent & d'argent monnoyé, à la réſerve de Milan; ce qui détruit la prétention de ceux qui veulent qu'il ait alors reçu dans cette ville la couronne d'Italie (*). Après avoir paſſé le Po, il ſe rendit à Plaiſance,

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 107, 108.
(*b*) *Muratori* Ann. d'Ital. T. VI. p. 360.
(*c*) *Fleuri* Liv. LXXI. n. 1.

(*) *Sigonius* L. X. p. 244. dit que Henri V. fut couronné à Milan par l'Archevêque Chryſolas ou Groſſolan avec la couronne de fer. Mais aucun des Anciens ne parle de ce couronnement, & Donizon Hiſtorien contemporain le nie expreſſément, en diſant que la ſeule ville de Milan ne le voulut point reconnoitre pour Seigneur, ni lui payer aucune contribution. D'ailleurs Groſſolan ne demeuroit pas alors à Milan, puiſqu'il étoit parti pour la Terre Sainte.

où les habitans le reçurent avec de grands témoignages de joie & lui firent de riches presens. Aiant joint ensuite dans la plaine de Roncaglia l'autre partie de son armée, venue par le Trentin, il y tint suivant l'usage la Diete générale du Royaume, où tous les Princes, les Barons, les Vassaux de la couronne & les Magistrats des villes se trouverent, à la réserve de Mathilde Duchesse & Marquise de Toscane, Henri lui députa pour traiter avec elle; mais comme il se rencontra suivant les apparences quelques difficultés, & que la saison des pluies commençoit à rendre le passage de l'Apennin difficile, l'Empereur marcha vers la Toscane, avant la fin de Novembre, par la route du Mont-Bardon ou Pontremoli. Il assiegea, emporta d'assaut & ruina le Château de Pontremoli, qui appartenoit à la Comtesse Mathilde; cet événement facilita la conclusion du Traité entre cette Princesse & l'Empereur, qui continua sa marche & se rendit à Florence, où il célebra les fêtes de Noël.

Section IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Au commencement de l'année suivante, il se mit en marche vers Rome. En arrivant à Aquapendente, les Députés qu'il avoit envoyés à Rome y revinrent avec des Nonces du Pape, qui lui donnerent de bonnes espérances. D'autres Nonces vinrent à Sutri lui faire des présens & des propositions d'accommodement, avec promesse que le Pape lui donneroit la couronne Impériale. Enfin on arrêta la Convention suivante: „ Que le Pape „ & les siens remettroient à Henri toutes les terres & les droits que les Ecclésiastiques reconnoissoient tenir de l'Empire..... & que Henri renon„ ceroit à l'usage d'investir les Evêques & les Abbés; usage qu'il ne vou„ loit conserver qu'en consequence de ces Régales". L'Empereur accepta cette Convention, en ajoutant une clause, c'est que cet échange du droit des Investitures pour les Régales seroit ratifié par les Evêques & par les Seigneurs d'Allemagne (*a*).

Convention avec le Pape. IIII.

Henri arriva le Dimanche 12 de Fevrier à la Cité Léonine, où le Pape l'attendoit avec les Cardinaux hors de la Basilique de Saint Pierre. Il fut reçu avec de grands honneurs & ses Officiers jetterent beaucoup d'argent au peuple. En arrivant au Vatican, il refusa d'y entrer, à moins que l'on n'en consignât toutes les portes & les lieux fortifiés à ses Gardes. D'ailleurs il rendit au Pape les respects ordinaires, & le Pape l'embrassa plusieurs fois. Lorsqu'ils furent assis au milieu de la Basilique à l'endroit appellé la roue de Porphyre, le Pape pressa Henri de donner sa renonciation aux Investitures. Ce Prince se retira dans la Sacristie avec les Evêques & les Seigneurs de sa suite. Les derniers furent d'avis de s'en tenir à la Convention, mais les Evêques se recrierent sur l'injustice de les depouiller de ce qu'ils possedoient à juste titre; ce qui causa une dispute qui dura longtems. Henri aiant enfin proposé au Pape d'executer de part & d'autre la Convention, les Evêques de la suite du Pape se joignirent aux autres, & le tumulte devint si grand qu'il fut impossible de passer outre. Les Allemans, ne doutant point qu'on n'eût eu le dessein de tromper leur Souverain, lui conseillerent d'arrêter le Pape, ce qui s'executa d'une façon fort tumultueuse. Plusieurs des Cardinaux furent arrêtés en même tems. Quand les Romains l'eurent appris, ils firent main basse sur tous

Henri *fait arrêter le Pape.*

(*a*) Abb. Ursperg. ad ann. 1111.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

les Allemans qu'ils trouverent dans Rome & le lendemain ils attaquerent les Allemans dans leur camp, ils en firent d'abord un grand carnage, Henri lui-même courut risque de la vie; il reçut une blessure au visage & eut son cheval tué sous lui. Otton, Vicomte de Milan, lui donna le sien pour le sauver; mais ce Seigneur aiant été fait prisonnier, la populace le mit en pieces (*a*). Les Romains s'amuserent imprudemment à piller les bagages, ce qui donna le tems aux Allemans & aux Lombards de s'armer, de se rassembler & de fondre sur leurs ennemis, dont un grand nombre furent taillés en pieces & d'autres se noierent dans le Tibre. L'Evêque de Tivoli anima néanmoins tellement les Romains qu'ils jurerent de résister à Henri & de tenir pour leurs freres tous ceux qui les aideroient.

Le Pape accorde les Investitures & couronne l'Empereur.

Henri aiant appris cette disposition des Romains, s'éloigna promptement de Rome en abandonnant une partie de ses bagages; il emmena avec lui le Pape & tous ceux qu'il avoit fait arrêter. Le Pape fut longtems inflexible, mais ne pouvant espérer aucun secours des Princes Normans à cause de la mort de Roger Duc de Pouille & de Calabre, il céda aux prieres des Cardinaux & des autres qui s'ennuyoient de leur prison. Il accorda donc à l'Empereur par une Bulle de donner l'investiture par la Crosse & l'Anneau; & Henri s'engagea à restituer tous les Domaines usurpés sur l'Eglise. Après cet accommodement, le Pape & Henri retournerent à Rome, où Paschal sacra & couronna ce Prince le Jeudi 13 d'Avril. A la suite du couronnement le Pape célebra solemnellement la Messe, pendant laquelle, avant la Communion, il donna lui-même à l'Empereur la Bulle dont nous avons parlé. Henri fit au Pape & au Clergé de très-riches présens, retourna en Lombardie par la Toscane, passa à Verone & reprit la route d'Allemagne.

Il est blâmé d'avoir fait cette Concession.

A peine le Pape fut-il rentré dans Rome, qu'il se vit exposé à de nouveaux embarras. Les Cardinaux & les autres Prélats qui n'avoient point partagé sa prison, condamnerent hautement la concession des Investitures, comme contraire aux décrets de ses prédécesseurs (*b*), quelques-uns le traiterent à peu près d'Hérétique. Paschal sortit de Rome & alla à Terracine; pendant son absence, les Cardinaux & les Prélats condamnerent par un Décret solemnel l'accord que le Pape avoit fait. Paschal leur écrivit une Lettre fort modérée, dans laquelle il reprend leur zele indiscret, promettant toutefois de corriger ce qu'il n'avoit fait que pour prévenir la ruine de Rome & de toute la Province. Nonobstant cette Lettre divers Cardinaux continuoient à blâmer la conduite du Pape; Brunon Evêque de Segni & Abbé du Mont-Cassin homme d'un caractere ardent lui écrivit une Lettre fort vive & traita d'hérésie la concession des Investitures. Paschal en fut si piqué qu'il le priva de son Abbaye (*c*).

Concile de Latran. 1112.

Le Pape étant revenu à Rome assembla un Concile dans l'Eglise de Latran, qui commença le 18 de Mars 1112; il étoit composé d'environ cent Evêques tous Italiens, à la réserve de Girard d'Angouleme & de Galon de Léon

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 126, 127.
(*b*) Le même p. 131.
(*c*) Le même p. 131.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Léon en Bretagne, Députés des Archevêques de Vienne & de Bourges. Le Pape y raconta, comment il avoit été forcé d'accorder à Henri par écrit le droit des Investitures, reconnut qu'il avoit mal fait, & qu'il desiroit que son écrit fût corrigé. Et comme il avoit juré qu'il n'inquieteroit plus l'Empereur sur ce sujet, & qu'il ne prononceroit point d'anathême contre lui, Paschal s'en remit au jugement de l'Assemblée. Un Historien du même siecle (*a*) dit, que le Pape voulut renoncer au Pontificat, mais que le Concile ne voulut pas recevoir sa démission. Le dernier jour de l'Assemblée, Girard Evêque d'Angoulême lut un écrit, par lequel le Concile déclaroit nul & cassoit le privilege extorqué du Pape Paschal par la violence de Henri V. (*b*).

Concile de Vienne.

Entre plusieurs Lettres que le Pape écrivit sur ce sujet, on en trouve une à Gui Archevêque de Vienne & Légat du Saint Siege, où il l'exhorte à demeurer ferme, en cas que les Barbares, c'est-à-dire les Allemans, entreprennent d'ébranler sa constance, soit par menaces, soit par caresses. En conséquence l'Archevêque tint un Concile à Vienne le 15 de Septembre dans lequel on déclara que les Investitures Laïques étoient une hérésie, on condamna la concession faite à l'Empereur, & on excommunia ce Prince (*c*). Conon Evêque de Preneste, avoit aussi anathématisé Henri dans un Concile à Jérusalem, où il étoit Légat, & il confirma cette sentence dans cinq autres Conciles en Grece, en Hongrie, en Saxe, en Lorraine & en France (*d*).

Ambassade de l'Empereur Alexis à Rome.

Cependant Alexis, Empereur de Constantinople, aiant appris ce qui s'étoit passé entre le Pape & l'Empereur Henri, envoya à Rome une Ambassade, pour témoigner au Pape combien il étoit sensible à la disgrace qu'il avoit essuiée; il louoit & remercioit les Romains d'avoir résisté à Henri, & offroit de venir lui-même, ou d'envoyer son fils Jean à Rome, pour recevoir la couronne de la main du Pape. Les Romains y consentirent, & choisirent environ six-cens hommes, pour aller chercher ce nouvel Empereur. Mais comme on ne voit aucune suite de ce fait, qui n'est rapporté que par Paul Diacre (*e*), on peut le mettre au rang des choses incertaines, ou visiblement altérées dans leurs principales circonstances.

Le Pape va à Benevent. 1113.

Le Pape, que des séditions arrivées à Benevent avoient fait venir dans cette ville au mois de Décembre de 1112, y passa l'Hiver pour rétablir le calme. Au mois de Fevrier de 1113, il y tint un Concile, qui n'avoit pour objet que des affaires particulieres. Il revint ensuite à Rome, en laissant pour Gouverneur à Benevent, sous le titre de Connétable, Landulf. Robert Prince de Capoue & quelques Barons Normans, ennemis du Connétable Landulf, réunirent leurs Troupes & vinrent assieger Benevent; mais Landulf fit une sortie & les mit en fuite. Bientôt après ils attirerent dans leur parti l'Archevêque de Benevent, qui s'appelloit aussi Landulf: celui-ci fit soulever tous les citoyens contre le Connétable, qui se démit du Gouvernement.

(*a*) *Godofr. Viterb.* Chron. par. 17. p. 508. Apud *Fleuri* l. c. p. 146.

(*b*) *Fleuri* ubi sup. p. 144, 145.

(*c*) Le même, p. 147.

(*d*) *Abb. Ursperg.* ad ann. 1116.

(*e*) Chron. Cassin. L. IV. C. 46.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Concile de Ceperano. 1114.

Ces troubles obligerent Paschal d'aller, au mois d'Octobre de 1114, tenir un Concile à Ceperano, sur les confins du Duché de Rome & de la Pouille. Guillaume, Duc de Pouille, fils de Roger, y reçut du Pape l'investiture de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile. Le Pape déposa dans le Concile l'Archevêque Landulf, comme coupable de félonie. En ce tems-là le Pape, à la sollicitation d'Ives de Chartres, accorda le Pallium à Raoul Archevêque de Cantorberi, sans l'obliger de venir à Rome, suivant la coutume.

Révolte de plusieurs Princes de l'Empire.

Cette même année, l'Empereur épousa Mathilde, fille de Henri I. Roi d'Angleterre; les noces se firent avec beaucoup de magnificence à Maience (*a*). Mais ce Prince se trouva bientôt un grand nombre d'ennemis sur les bras. L'excommunication lancée contre lui servit de prétexte à plusieurs Princes de se révolter. Les principaux étoient Frederic Archevêque de Cologne, Godefroi de Louvain, Duc de Lorraine & Frederic Comte d'Arensberg. Pour prévenir leurs desseins, il alla assieger Cologne; mais aiant été obligé d'abandonner cette entreprise, il ravageà tous les environs (*b*).

Mort de la Comtesse Mathilde. 1115.

La Comtesse Mathilde mourut le 24 de Juillet 1115 âgée de soixante-neuf ans, & ceux qui en apporterent la nouvelle à Henri V. l'inviterent à venir recueillir la succession de cette Princesse (*c*). Il ne paroit pas que l'on eût alors égard aux donations qu'elle avoit faites à l'Eglise Romaine, ni que le Pape Paschal se soit mis en devoir de se mettre en possession des biens qu'elle laissoit. Le Pape fit cette année un voyage dans la Pouille, & le 24 d'Août, il tint à Troia un Concile, où il fit accepter unanimement la *Treve de Dieu*, dont tous les Barons jurerent l'observation pour trois ans.

Concile de Latran. 1116.

L'année suivante, le Pape tint, le 6 de Mars, un Concile Universel dans la Basilique de Latran. Il y reconnut encore la faute qu'il avoit faite, en accordant à l'Empereur les Investitures, condamna & cassa la Bulle, & déclara excommuniés les Laïques qui donnoient les Investitures & ceux qui les recevoient. Ensuite malgré l'opposition des partisans de l'Empereur Conon Evêque de Preneste, dont nous avons parlé plus haut obtint du Pape, qu'il approuvât & confirmât ce qu'il avoit fait en qualité de son Légat; il déclara avoir excommunié l'Empereur dans six Conciles, ce que celui de Latran confirma. On approuva aussi ce que Gui Archevêque de Vienne avoit fait contre Henri V. C'est ainsi que Paschal, sans excommunier lui-même l'Empereur, ratifioit les anathêmes des autres (*d*). Si ce procédé s'accorde bien avec la sincérité Chretienne, c'est ce que nous laissons à chacun à décider.

Second voyage de Henri V. *en Italie.*

L'Empereur, par le conseil de ses amis & sur les plaintes générales de l'Empire avoit indiqué à la Toussaints de 1115 une Cour pleniere à Maience, où il promettoit de remedier à tous les desordres dont on se plaignoit. Il se rendit donc à Maience au tems marqué; mais il n'y trouva que quelques Evêques, & aucun des Princes. Les citoyens profiterent de cette

(*a*) *Abb. Ursperg.* ad ann. 1114.
(*b*) Là-même.
(*c*) Le même sous l'an 1115.
(*d*) Le même sous l'an 1116.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

occasion pour obtenir la liberté d'Albert leur Archevêque, que Henri tenoit en prison depuis trois ans. Ils vinrent tout d'un coup en armes environner le palais de l'Empereur; quelques-uns même se jetterent dans la Cour en furie, & tous demandoient avec de grands cris la liberté d'Albert. Henri fut obligé de leur promettre ce qu'ils demandoient & d'en donner des ôtages. Il sortit ensuite de la ville, & peu de jours après il fit élargir l'Archevêque, si extenué qu'il ne lui restoit que la peau & les os. Albert se rendit à Cologne pour être sacré par Thierri ou Dietric, Légat du Pape. Plusieurs Evêques & plusieurs Seigneurs s'étoient assemblés dans cette ville à Noël par le conseil & l'autorité du Légat, qui toutefois mourut en chemin. Le principal sujet de cette assemblée étoit de publier un décret d'excommunication contre l'Empereur, qui étoit à Spire peu accompagné. Indigné de ce qui se passoit à Cologne, il y envoya l'Evêque de Wirtzbourg, mais inutilement. Henri prit alors la résolution de passer une seconde fois en Italie, pour terminer ses différends avec le Pape, & en même tems pour recueillir la succession de la Comtesse Mathilde. Il partit avec l'Impératrice & toute sa Cour, au commencement de 1116, car avant la fin de Fevrier, il étoit aux environs du Po, occupé des affaires du Royaume. A son arrivée, il envoya des Députés à Rome traiter de la paix avec le Pape, & le Chef de la Députation étoit l'Abbé de Clugni, qui se disoit parent de Paschal II. Mais ces démarches étoient inutiles, tant qu'il ne renonçoit pas aux investitures.

Sédition à Rome contre le Pape.

Quinze jours après le Concile de Latran, dont nous avons parlé, le Préfet de Rome étant mort, Pierre de Léon, odieux aux Romains parcequ'il étoit Juif d'origine, obtint du Pape cette charge pour un de ses fils. Les Romains élurent le fils du Préfet, qui étoit fort jeune, & le présenterent au Pape pour confirmer son éléction. Le Pape le refusa, & le peuple se révolta. On en vint aux mains dans la Semaine Sainte, & Paschal sortit de Rome pour aller à Sezza. Le tumulte se calma peu à peu, le Pape revint à Rome, & sa presence acheva de rétablir la tranquillité. L'Empereur ne laissa pas de profiter de cette occasion; il envoya des présens au nouveau Préfet & aux Romains, leur mandant qu'il iroit lui-même à Rome.

Le Pape sort de Rome.

1117.

En 1117, ce Prince envoya de nouveaux Députés au Pape, qui ne réussirent pas mieux que les premiers. Le Pape dit, qu'il n'avoit point excommunié l'Empereur, mais que les censures fulminées contre lui par les Conciles, les Evêques & les Cardinaux, ne pouvoient etre lévées que par leur conseil & de leur consentement. Henri, mécontent de cette réponse, prit la résolution d'aller à Rome. Le Pape, qui se souvenoit de la premiere expédition de ce Prince, & se défioit du Consul Tolomeo & des grands de Rome, qui étoient dans les interêts de l'Empereur, sortit de la ville & alla au Mont-Cassin, où à la priere de toute la Communauté, il rétablit Landulf Archevêque de Benevent, deposé au Concile de Ceperano (a).

L'Empereur y vient.

L'Empereur s'étant mis en possession des Etats de la Comtesse Mathilde,

(a) *Fleuri* T. XIV. p. m. 213.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

marcha à Rome, où il fut reçu avec un appareil extraordinaire; il n'y eut que les Ecclésiastiques qui n'allerent pas au devant de lui. Henri acheva de gagner les Romains par ses présens, par ses promesses, & par le mariage de Berthe, sa fille naturelle, avec le fils de Tolomeo, à qui il confirma les états & les biens, qui lui venoient de Grégoire son ayeul (*a*). On ne sait par quel motif Henri voulut être couronné une seconde fois dans la Basilique de Saint Pierre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il témoigna le souhaiter, en protestant qu'il ne desiroit que la paix. Le Clergé refusant de se prêter à ses intentions, il se fit couronner par Maurice Bourdin (*) Archevêque de Brague, qui étoit auprès de lui en qualité de Légat du Pape pour traiter de la paix. Au commencement de l'Eté, l'Empereur craignant le mauvais air & les chaleurs de Rome, se hâta de retourner en Lombardie. Il laissa des Troupes Allemandes à Tolomeo, qui repousserent les Normans que le Pape avoit appellés.

& se fait couronner une seconde fois.

Mort de Paschal II. 1118.

Dans l'Automne, le Pape se rendit à Anagnie, où il tomba dangereusement, malade. S'étant rétabli un peu, il vint à Preneste faire la dédicace de l'Eglise de Saint Agapet; il y passa les fêtes de Noël, & y célebra aussi celle de l'Epiphanie de l'année 1118. Il vint après cette fête, avec quelques Troupes, s'emparer du Portique de Saint Pierre; mais pendant qu'il fesoit disposer les machines pour chasser les rebelles de la Basilique, il tomba malade & mourut le 12 de Janvier, suivant les uns, & le 18, selon d'autres.

Election de Gelase II. *qui est obligé de s'enfuir.*

Les Cardinaux & les Evêques, qui se trouvoient à Rome, jugeant qu'il étoit nécessaire de lui donner un successeur le plutôt possible, firent prier le Cardinal Jean de Gaëte ou Gaëtano, Chancelier de l'Eglise Romaine, qui étoit au Mont-Cassin, de venir incessamment, & à son arrivée ils l'élurent unanimement Pape sous le nom de Gelase II (†). Aussitôt que la nouvelle de cette élection fut répandue, Cencio Frangipane, un des plus zélés partisans de l'Empereur, accourut avec une troupe de gens armés, enfonça les portes de l'Eglise, saisit le nouveau Pape à la gorge, le frappa à coups de poings & de pieds, l'emmena comme un voleur, & l'emprisonna dans sa maison. Plusieurs des Cardinaux furent de même arrêtés (*b*). Au bruit de cette violence, les Romains s'assemblerent avec plusieurs des Nobles & prirent les armes. Ils envoyerent dire avec menace aux

(*a*) Chron. Cassin. L. IV. C. 63. Apud eund. (*b*) *Fleuri* ubi sup. p. 224, 225.

(*) Maurice Bourdin étoit né en Limousin. Il étoit ambitieux, dissimulé & intéressé, Bernard Archevêque de Tolede l'aiant emmené avec lui, le fit d'abord son Archidiacre & ensuite Evêque de Coimbre. Maurice fit le voyage de Jérusalem en 1108, & à son retour il fut élu Archevêque de Brague. Il eut des démêlés alors avec l'Archevêque de Tolede pour la dignité de son Siege, & 1115 il alla à Rome implorer le secours du Pape, qui connoissant sa capacité le fit son Légat pour traiter de la paix avec l'Empereur, qu'il couronna. Le Pape l'excommunia pour cette action.

(†) Gelase étoit né à Gaëte de parens nobles, qui le firent étudier dès son enfance. Il fut d'abord Moine au Mont-Cassin. Le Pape Urbain II. l'en tira, & le fit Cardinal Diacre, & peu de tems après Chancelier. Il s'attacha ensuite à Paschal II. qui le fit Bibliothecaire de l'Eglise.

Frangipani de remettre sur le champ le Pape en liberté ; ce qu'ils firent aussi-tôt, & l'un d'eux se jetta à ses pieds & lui demanda pardon. Gelase fut conduit comme en triomphe au Palais de Latran, où il donna audience à la Noblesse Romaine, qui venoit en foule lui rendre ses respects. Comme il n'étoit encore que Diacre, on attendoit les Quatre-tems pour l'ordonner Prêtre & le sacrer Evêque, lorsque la nuit du 2 de Mars, le Pape apprit que l'Empereur venoit d'arriver avec des Troupes dans le portique de Saint Pierre. En effet sur la nouvelle de la mort de Paschal & de l'élection de Gelase, Henri s'étoit mis en marche avec son armée. Le Pape épouvanté de l'arrivée imprévue de ce Prince s'embarqua avec tous les siens sur deux Galeres, pour gagner la mer par le Tibre ; mais il fallut s'arrêter à Porto, à cause du mauvais tems. Les Allemans, qui avoient suivi les Galeres le long du rivage, se disposoient à se saisir du Pape. A la faveur de la nuit, Hugue Cardinal-Evêque d'Alatri prit le Pape sur ses épaules & & le mit en sureté dans le Château d'Ardea. Le matin les Allemans vinrent à Porto, mais on les assura que le Pape s'étoit enfui, desorte qu'ils se retirerent. Pendant la nuit, on le ramena, il s'embarqua & arriva enfin à Gaëte sa patrie. Quand la nouvelle de son arrivée fut répandue dans le pays, quantité d'Evêques s'y rendirent. Ce fut dans cette ville qu'il fut ordonné Prêtre, puis sacré Evêque, en présence de tous les Prélats, de Guillaume Duc de Pouille, de Robert Prince de Capoue & de plusieurs autres Seigneurs, qui lui prêterent serment de fidelité (*a*).

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

L'Empereur fait elire Bourdin.

L'Empereur envoya des Députés à Gaëte, pour inviter le Pape de venir se faire sacrer à Rome, parcequ'il désiroit d'assister à cette cérémonie, & que ce seroit le moyen le plus facile de rétablir entre eux l'union & la paix. Mais le Pape ne s'y fiant point répondit, qu'à l'égard de la paix, il y donneroit volontiers les mains en tems & lieu convenables, & que pour en traiter on pourroit s'aboucher à Milan ou à Cremone. C'étoit-là en quelque sorte déclarer que le Pape ne vouloit pas de paix avec l'Empereur, parceque ces deux villes, qui s'étoient érigées en Républiques, ne rendoient plus aucune obéissance à ce Prince, & Gelase étoit presque certain, qu'elles refuseroient de recevoir l'Empereur dans leurs murs. Au retour de ses Députés, Henri assembla le Clergé & le Peuple dans la Basilique de Saint Pierre, le 9 de Mars, & trouva moyen de faire élire pour Pape Bourdin, Archevêque de Bregue, sous le nom de Grégoire VIII. qui demeura le reste de l'année à Rome & le jour de la Pentecote, il couronna, comme Pape, l'Empereur (*b*).

Gelase *les excommunie.*

Gelase étoit encore à Gaëte, quand il apprit l'élection de Bourdin. Il écrivit en France, en Espagne & en d'autres pays pour se plaindre de l'intrusion de l'Antipape. Celui-ci de son côté envoya de tous cotés les Bulles pour notifier son élection, & il trouva quelques partisans en Allemagne & en Angleterre, tandis que Gelase eut dans son obédience la France, l'Espagne & une très-grande partie de l'Italie. Quelques pays ne reconnurent ni l'un ni l'autre pour Pape. Gelase partit de Gaëte à la fin du Ca-

(*a*) Le même p. 226-228. (*b*) Chron. Cassin. L. IV. C. 64.

rême, pour aller à Capoue célebrer les fêtes de Pâque; il y tint un Concile, dans lequel il excommunia l'Empereur & l'Antipape (*a*).

Henri fesoit alors le siege de Torricella, Château du Domaine de l'Eglise. Le Pape chargea Guillaume, Duc de Pouille, Robert Prince de Capoue & les autres Seigneurs Normans d'aller au secours de la Place. L'Empereur ne les attendit point. Après avoir été couronné par son Antipape, il retourna en Ligurie & de là en Allemagne (*b*).

L'Empereur retourne en Allemagne.

Gelase revient à Rome & passe ensuite en France.

Quand Gelase sut que l'Empereur étoit parti de Rome, il y rentra secretement avec toute sa suite, & se logea dans une petite Eglise, entre les maisons d'Etienne & de Pandulfe le Normand, & de Pierre Latrone, Nobles Romains. Le jour de Sainte Praxede, 21 de Juillet, il resolut d'officier dans l'Eglise de cette Sainte. L'Office n'étoit pas encore achevé, que les Frangipani vinrent en armes attaquer cette Eglise. Les amis du Pape se défendirent vigoureusement pendant une grande partie du jour, ce qui facilita à Gelase le moyen de se sauver dans la campagne près de l'Eglise de St. Paul. Le lendemain il déclara à ses amis qu'il vouloit se retirer en France. Il nomma Pierre, Evêque de Porto, son Vicaire Général, laissa la Préfecture de Rome à Pierre, qui s'en étoit emparé malgré Paschal II mais il déclara Etienne Norman Gonfalonnier de l'Eglise. Avant son départ, il remit sous la jurisdiction de Gautier, élu depuis peu Archevêque de Ravenne, les Evêchés de Bologne, de Parme, de Plaisance, de Modene & de Reggio, que Paschal II avoit soustrait de cette Métropole au Concile de Guastalla, parcequ'elle avoit persisté dans le Schisme (*c*). Gelase s'embarqua vers la mi-Août, & arriva à Pise le 2 de Septembre. Après y avoir resté quelques jours, il passa à Genes, dont il dédia la Cathédrale, & continuant sa route par mer, il alla débarquer en Provence, où il fut reçu avec beaucoup de distinction (*d*).

L'Empereur encore excommunié.

Pendant son séjour en France, le Pape confirma la primatie de l'Eglise de Tolede, par une Bulle adressée à l'Archevêque Bernard. Comme l'Empereur fesoit regarder son départ de Rome sous l'idée d'une abdication du Pontificat, il envoya Légat en Allemagne le fameux Conon, Evêque de Preneste, qui tint deux Conciles, l'un à Cologne & l'autre à Frizlar, dans lesquels l'Empereur & l'Antipape furent excommuniés (*e*).

Mort de Gelase II. 1119.

L'année suivante le Pape devoit tenir un Concile à Rheims, qu'il avoit indiqué l'année précédente (*). Mais après avoir visité quelques villes

(*a*) *Abb. Usperg.* ad ann. 1118.
(*b*) Chron. Cassin. *l. c.*
(*c*) *Gelas.* Ep. 4. Apud *Fleuri* l. c. p. 232.
(*d*) *Fleuri* ubi sup. p. 239, 240.
(*e*) *Abb. Usperg.* ad ann. 1119.

(*) La plupart des Historiens lui font tenir cette année un Concile à Vienne en Dauphiné, mais comme Pandulfe de Pise & les autres Historiens de ce tems là n'en parlent point, le P. Pagi s'inscrit en faux contre ce Concile. Il est vrai que le Pape avoit fait choix de la ville de Rheims pour y célebrer un Concile, où l'on traiteroit de l'affaire importante des Investitures; mais Dieu ne lui laissa pas assez de vie pour exécuter ce dessein. C'est ce que dit Muratori (1). Je remarquerai cependant que l'Abbé d'Ursperg parle d'un Concile tenu par Gelase auprès de Vienne (2).

(1) Annal. T. VI. p. 395. (2) *Abb. Usperg.* ad ann. 1119.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

& quelques Eglises, il se rendit à Clugni, où il fut attaqué d'une pleuresie, outre la goute qui l'incommodoit, & mourut le 29 de Janvier. Avant sa mort, il proposa aux Cardinaux qui l'accompagnoient de lui donner pour successeur Conon Evêque de Preneste ; mais celui-ci s'étant excusé d'accepter cette charge, leur indiqua Gui, Archevêque de Vienne, qui arriva à Clugni quelques jours après la mort de Gelase. Quoiqu'il fût contraire à la coutume de désigner un successeur avant la mort du Pape, le Schisme fait par Bourdin sembloit autoriser cette action.

Election de Calixte II.

Gelase aiant été enterré à Clugni, les Cardinaux élurent Gui (*) sous le nom de Calixte II. mais il ne consentit à son élection, qu'à condition de ne point prendre les marques du Pontificat, jusqu'à ce que l'on eut reçu le consentement de Rome. L'élection y aiant été ratifiée le premier de Mars, le nouveau Pape fut intronisé dans son Eglise Cathédrale de Vienne (*a*). Il se rendit ensuite en Languedoc, & dans le mois de Juin ou de Juillet, il tint un Concile à Toulouse, où il publia dix canons, dont le sixieme donne atteinte aux droits que les Souverains & les Seigneurs avoient d'exiger certains services des Ecclésiastiques leurs vassaux.

Négociations entre l'Empereur & le Pape & Concile de Rheims.

L'Empereur étoit retourné en Italie, & y apprit que Conon l'avoit fait excommunier par deux Conciles, & qu'il avoit fait résoudre de tenir incessamment une Diete à Wirtzbourg, où l'on vouloit qu'il se trouvât, sans quoi il seroit déposé. Henri, transporté de colere à cette nouvelle, laissa l'Impératrice & des Troupes en Italie, & repassa rapidement en Allemagne ; sa présence y excita de nouveau les violences & les hostilités. Il fut obligé cependant de convoquer une Diete générale à Tribur, où il promit de satisfaire sur tous les chefs dont on l'accusoit. Il s'y trouva des Députés de Rome & de Vienne & de plusieurs autres Eglises, qui confirmerent la nouvelle de l'élection du Pape Calixte. Tous les Evêques d'Allemagne lui promirent obéissance, & approuverent la convocation du Concile qu'il devoit tenir à Rheims ; l'Empereur lui-même promit de s'y trouver pour la réunion de l'Eglise universelle (*b*). Dans le dessein de faciliter la paix, l'Evêque de Châlons & l'Abbé de Clugni allerent trouver Henri à Strasbourg, & ils convinrent avec lui, qu'il renonceroit aux Investitures. A leur retour, le Pape approuva ce qu'ils avoient fait ; cependant pour plus grande sureté, il les renvoya, avec l'Evêque d'Ostie & le Cardinal Grégoire à l'Empereur. Ils le trouverent entre Verdun & Metz, avec une Armée, dit-on, de trente mille hommes ; ils convinrent avec lui des conditions de la paix, & d'une conférence avec le Pape à Mouson pour la conclure. Dans ces entrefaites le Pape s'étoit rendu à Rheims & y avoit fait le 20 d'Octobre l'ouverture du Concile, qui fut des plus nombreux. Sur le compte que les Députés rendirent au Concile, le Pape partit de Rheims le 22 d'Octobre pour se rendre à la conférence ; il s'arrêta néanmoins en chemin sous des prétextes frivoles, & se contenta d'envoyer des

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. II. p. 1060 & note (2).

(*b*) *Alb. Usperg.* ad ann. 1119.

(*) Gui étoit fils de Guillaume tête hardie, Comte de Bourgogne, & par conséquent parent du Roi de France, Louis le Gros avoit épousé Adélaïde sa niece.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Légats à l'Empereur, qui sans refuser d'accomplir la convention faite, demanda le tems de tenir une Diete, pour conclure la paix de l'avis de tous les Princes de ses Etats. Là-dessus les Légats & le Pape rompirent brusquement; Calixte retourna en toute diligence au Concile, y renouvella les décrets contre les Investitures Laïques & excommunia l'Empereur & l'Antipape (*a*).

Le Pape va à Rome. 1120.

Le Pape aiant reglé tout en France, se mit en devoir de passer en Italie. Mais avant son départ, il accorda de grands privileges à l'Eglise de Vienne, par une Bulle du 26 de Fevrier 1120 donnée à Valence en Dauphiné (*b*). Il passa les Alpes au mois de Mars, & fut reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes où il passa. Il arriva à Rome le 3 de Juin, & y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie & de respect. L'Antipape ne s'y croiant pas en sureté, s'enfuit à Sutri, dans l'espérance de recevoir du secours de l'Empereur. Comme Calixte avoit besoin de troupes pour forcer Bourdin à se soumettre, il alla dans la Pouille pour obtenir du secours des Normans. Du Mont-Cassin il se rendit à Benevent, où Guillaume Duc de Pouille & de Calabre, & les autres Seigneurs Normans lui firent hommage & reçurent de lui l'investiture. Le Pape passa le reste de cette année & le commencement de la suivante à Benevent, dont il ne sortit que pour aller à Troia, après avoir congédié Suger, Abbé de St. Denis, qui étoit venu de la part du Roi de France, chargé d'une commission importante.

Bourdin *pris & confiné.* 1121.

Calixte, s'étant assuré du secours des Normans, retourna à Rome, & alla assieger Sutri. Bourdin, enfermé dans cette Place attendoit inutilement des secours de l'Empereur que les troubles de l'Allemagne empêchoient de penser à l'Italie. Les assiegés, après avoir repoussé divers assauts, las de la guerre, ou gagnés par des promesses & des présens, livrerent l'Antipape aux soldats de Calixte, qui ne mirent point de bornes aux outrages qu'ils lui firent. Ils le conduisirent à Rome monté sur un chameau à rebours, lui fesant tenir la queue, au lieu de bride & lui mirent sur le dos une peau de mouton sanglante; en cet état ils le promenerent par la ville, & le Pape l'envoya ensuite dans le Monastere de Cava (*c*). Calixte démolit après cela les tours de ceux du parti opposé, & soumit quelques Comtes qui pilloient les biens de l'Eglise.

Accord sur les Investitures. 1122.

Albert Archevêque de Maience & Légat du Pape, remua toute la Saxe où il s'étoit retiré, contre l'Empereur. Mais Henri & les Princes d'Allemagne étoient las des longues & ruineuses guerres, qui depuis plus de quarante ans desoloient l'Empire. Ils convinrent donc de lui donner la paix. On tint une Diete à Wirtzbourg à la S. Michel, où il fut arrêté qu'on envoyeroit de nouveaux Députés au Pape, ces Députés furent Brunon Evêque de Spire & Arnoul Abbé de Fulde; ils étoient chargés de prier Calixte d'indiquer un Concile Général, pour rétablir la paix entre l'Empire & le Sacerdoce. Cette negociation eut tout le succès qu'on en attendoit. Les Députés de la Diete revinrent en Allemagne, avec trois Cardinaux Légats. On

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 252, 262-265.
(*b*) Le même, p 260.
(*c*) *Fleuri* ubi sup. p. 296.

On avoit indiqué pour traiter avec eux une Diete générale à Wirtzbourg; mais un différend pour l'Evêché de cette ville empêcha l'Empereur de s'y trouver, On convoqua donc une autre Diete, qui se tint à Worms au mois de Septembre, où le grand démêlé des Investitures se termina. L'Empereur s'engagea par un écrit à renoncer à toute investiture par la Crosse & l'Anneau, accorda à toutes les Eglises de l'Empire les élections canoniques & les consécrations, & promit de restituer tous les Domaines usurpés sur l'Eglise. Le Pape de son côté accorda aussi par un écrit, que les élections des Evêques & des Abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'Empereur ou de ses Commissaires, ensorte qu'en cas de différend, il donneroit son consentement & sa protection, suivant le jugement du Metropolitain. Que l'élu recevroit de l'Empereur les Régales par le sceptre, & lui en feroit hommage. Que ceux qui seroient sacrés dans les autres parties de l'Empire, recevroient de l'Empereur les Régales dans six mois. Après la lecture de ces Ecrits, l'Evêque d'Ostie reçut l'Empereur au baiser de paix & lui donna la Communion. Les Légats donnerent aussi l'absolution & à toute son Armée & à tous ceux qui avoient eu part au Schisme (*a*). L'Empereur envoya des Ambassadeurs à Rome avec un des Légats du Pape, qui etoient chargés de présens pour le Pontife. Calixte de son côté écrivit à l'Empereur, pour lui témoigner sa joie de voir tous les différends terminés. C'est ainsi que ce Pape obtint par les voies de la douceur, ce dont ses prédécesseurs n'avoient pu venir à bout par la violence.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Concile de Latran. 1123.

Pendant le Carême de l'année 1123, le Pape tint un Concile à Rome, que l'on compte pour le premier de Latran. Il fut des plus nombreux & par cette raison on le regarde comme œcuménique. On y déclara nulles les Ordinations faites par Bourdin, & on confirma le Concordat fait entre l'Empereur & le Pape. On défendit l'usurpation des biens de l'Eglise Romaine, & particulierement de la ville de Benevent. Après Pâque le Pape fit un voyage dans cette ville & y tint un Concile. A son retour à Rome, il érigea Compostelle en Archevêché, en l'honneur de S. Jaques, qu'on prétend être enterré dans cette ville.

Mort de Calixte II & élection de Honorius II. 1124.

Calixte II. tomba malade au commencement de Décembre 1124 & mourut le 12 du même mois. Les Romains le chérissoient, parcequ'il avoit rendu la paix à l'Eglise, d'ailleurs il avoit fait amener de l'eau dans Rome & réparer quelques ouvrages publics. Les Evêques & les Cardinaux s'assemblerent le lendemain de la mort de Calixte, d'autres disent sept jours après. D'abord ils élurent unanimement Thédald *Bocca-di-Peccra*, Cardinal-Prêtre de Sainte Anastasie, sous le nom de Célestin. On commença à chanter le *Te Deum*, & Lambert Evêque d'Ostie, qui avoit donné sa voix à Thédald chantoit, comme les autres; lorsqu'une Faction le proclama Pape, & le fit voir au Peuple, qui le proclama aussi. Cela causa d'abord du tumulte, mais Thédald se hata de céder à Lambert le droit qu'il avoit au Pontificat, ensorte que tous consentirent à l'élection de Lambert, qui prit le nom d'Honorius II. Cependant comme son élection n'étoit pas bien canonique, sept jours après il assembla les Evêques & les

(*a*) *Abb. Usperg.* ad ann. 1122.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Cardinaux, & renonça en leur présence au Pontificat, en déposant la mitre & la chape; mais ils le prierent de les reprendre & confirmerent son élection (*a*).

Condamnation de l'Abbé du Mont Cassin & de Pons, ci-devant Abbé de Clugni. 1125, 1126.

Après son avénement au Pontificat, Honorius demanda à Oderise, Abbé du Mont-Cassin un secours d'argent pour les besoins de l'Eglise, que celui-ci refusa. Le Pape se trouvant ensuite au Château de Fumone, y fit venir l'Abbé, & lui fit une forte reprimande, disant qu'il ressembloit plus à un guerrier qu'à un Abbé (*b*). Quand le Pape fut de retour à Rome, il y reçut diverses accusations contre Oderise, & le cita de venir à Rome se défendre. L'Abbé refusa d'y aller & le Pape le déposa en 1126. Oderise méprisa cette sentence, ensorte que le Pape l'excommunia. Les Moines élurent d'abord pour leur Abbé Nicolas, qui étoit Doyen. Cependant Honorius envoya un Légat au Mont Cassin, avec ordre de faire élire Seignoret, Prévôt du Monastere de Capoue. Cela souffrit d'abord des difficultés, mais enfin Nicolas fut déposé & Seignoret élu en 1127 (*c*) (*). Environ le même tems, le Pape condamna Pons, ci-devant Abbé de Clugni. Des démélés avec les Moines l'avoient engagé à se démettre de son Abbaye, avec la permission de Calixte II. Il passa dans la Palestine, & après y avoir été trois ans, il revint en France & voulut s'emparer par force de son ancienne dignité, au préjudice de l'Abbé Pierre qui lui avoit succedé (*d*). Ce fut aussi en 1126, que S. Norbert obtint d'Honorius la confirmation de l'institut de Prémontré (†).

Troubles en Hollande & mort de Henri V.

L'Empereur après avoir terminé la grande querelle des Investitures avec Calixte II. alla célebrer les fêtes de Noël de 1122 à Utrecht. Il s'éleva entre les Courtisans de Henri & les domestiques de l'Evêque, qui eut de dangereuses suites & couta la vie à bien des gens. Les suites de ce tumulte se firent sentir en Hollande, où la sœur de Lothaire Duc de Saxe se révolta contre l'Empereur, le feu de la sédition gagna la Saxe & se répandit ensuite dans toute la Germanie en 1123. L'année suivante Henri marcha contre les rebelles de Hollande & les soumit. Il retourna alors en Allemagne, & tint une Diete à Bamberg, le 9 de Mai. Lothaire & quelques Princes Saxons ne s'y étant pas trouvés, l'Empereur feignit de vouloir s'en venger & se prépara à marcher contre eux en apparence, mais dans le fond il en vouloit à Louis le Gros, Roi de France, pour donner du secours à son beaupere Henri I. Roi d'Angleterre. Mais aiant appris que

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 324.
(*b*) Chron. Cassin. L. IV. C. 86.
(*c*) *Fleuri* ubi sup. p. 356-359.
(*d*) Le même p. 343 & suiv.

(*) Honorius semble avoir agi dans cette affaire par ressentiment particulier. N'étant encore qu'Evêque d'Ostie, il pria Oderise de lui accorder pour hospice un Monastere dépendant de l'Abbaye, comme l'avoit eu Léon son prédécesseur. Oderise le refusa craignant que les Evêques d'Ostie ne s'en fissent un droit (1).

(†) Norbert étoit un jeune Seigneur du Pays de Cleves, qui avoit été longtems à la Cour de Henri V. où il avoit vécu dans le luxe & les plaisirs. Mais aiant changé d'idées & profité des conseils de Conon, Abbé de Sigeberg, il embrassa l'état ecclésiastique, vendit dans la suite tous ses biens, & fonda en 1120 un nouvel ordre à Prémontré dans le Diocese de Léon, dont il obtint la confirmation du Pape Honorius (2).

(1) *Fleuri* T. XIV. p. 356. (2) *Fleuri* T. XIV. p. 240. & suiv. & 341.

les François étoient bien en état de le repousser, il renonça à son dessein. Sans doute aussi que le mauvais état de sa santé y contribua; il mourut à Utrecht le 22 ou le 23 de Mai 1125. Il fut le dernier Empereur de la Maison de Franconie (*a*).

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

1125.

Election de Lothaire II.

Albert, Archevêque de Maience, convoqua une Diete dans cette ville pour l'élection d'un Roi de Germanie. Parmi les Prétendans se trouvoient Frederic Duc de Souabe, & son frere Conrad Duc de Franconie, neveux de Henri V. Par les intrigues de l'Archevêque, le plus grand nombre des suffrages se réunit en faveur de Lothaire, troisieme du nom parmi les Rois d'Italie, & second parmi les Empereurs. Elu le 30 d'Août, contre son gré disent quelques-uns (*b*), il fut couronné le 13 de Septembre à Aix-la Chapelle, & fut reconnu pour Roi d'Italie à Rome & dans une partie de l'Italie. Frederic Duc de Souabe & Conrad son frere refuserent de le reconnoitre; & Lothaire s'appuia de l'alliance de Henri le Superbe, Duc de Baviere, à qui il donna Gertrude, sa fille unique, avec le Duché de Saxe. Les Evêques ménagerent un accommodement entre Lothaire & le Duc de Souabe, mais cette reconciliation ne fut nullement sincere, comme nous le verrons dans la suite.

Brouilleries entre le Pape & Roger Comte Sicile.

1127.

Guillaume Duc de Pouille & de Calabre, étant mort en 1127, Roger II. Comte de Sicile prit possession de ses Etats, en qualité de son héritier. Honorius en fut allarmé, parceque l'aggrandissement d'un Prince de ce caractere lui fesoit ombrage, & il prit des mesures pour s'opposer à ses progrès. Le Pape se transporta à Benevent & delà à Troia, dont les habitans lui firent serment de fidelité. Roger lui envoya des Députés avec de riches présens, pour obtenir de lui l'investiture du Duché de Pouille & de Calabre. N'aiant rien obtenu, le Comte fit commencer les hostilités dans le territoire de Benevent, où le Pape retourna à la hâte & fulmina l'excommunication contre Roger & contre tous ceux qui lui prêteroient du secours. Le Comte envoya de nouveaux Députés à Benevent, mais le Pape les renvoya avec les réponses les plus dures. Roger se fit alors proclamer Duc de Pouille & de Calabre, & passa en Sicile pour se préparer à la guerre. Honorius se rendit à Capoue à la fin de Décembre, & là dans une assemblée de plusieurs Princes & Seigneurs Normans, il s'étendit fort sur les injures qu'il avoit reçues de Roger. Plusieurs des Princes lui promirent du secours pour maintenir les droits de l'Eglise. Au Printems de l'année suivante Roger passa le détroit avec une puissante Armée, & se rendit maître de plusieurs Places. Le Pape s'avança contre lui avec les Princes Normans de son parti. Le Comte habile guerrier ne leur livra point bataille, & se tint avec son Armée dans des lieux où ils ne pouvoient l'attaquer, ce qui ruina l'Armée de Honorius. La chaleur excessive, la disette des vivres, le manque d'argent y causerent une grande désertion, & la plupart des Seigneurs Normans s'en retournerent chez eux (*c*).

1128.

Ils se reconcilient.

Honorius, se voiant abandonné, retourna à Benevent, envoya Cencio Frangipane offrir à Roger de lui donner l'investiture. Le Comte s'avança

(*a*) *Abb. Usperg* ad ann. 1122-1125.
(*b*) Le même.
(*c*) Chron. Benev. *Romuald* Salern. Chron. ap. *Fleuri* l. c. p. 360, 361.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

avec un gros corps de Troupes vers Benevent, où il ne voulut point entrer, desorte que le Pape fut obligé de se rendre à Ponté-Maggiore près de la riviere, & là il donna l'investiture du Duché de Pouille & de Calabre à Roger (*a*), le 22 d'Août 1128. Il ne tarda pas à s'en retourner à Rome. Il étoit en chemin, lors qu'une partie de Béneventins se souleva, & massacra Guillaume, qu'il leur avoit donné pour Gouverneur. L'année suivante, le Pape se rendit dans cette ville, & pria les habitans de rappeller quelques Nobles qu'ils avoient exilés; n'aiant pu l'obtenir, il les quitta en colere, & engagea le Duc Roger à le venger.

Envoi de quelques Légats.

Pendant que le Pape étoit occupé de ses démélés avec ce Prince, il envoya le Cardinal Matthieu, Evéque d'Albane, en qualité de Légat en France. Ce Prélat tint un Concile à Troyes le 13 de Janvier 1128, dans lequel on confirma l'institution des Templiers, qui s'étoit faite à Jérusalem, il y avoit neuf ans. Dès l'an 1125, Honorius avoit envoyé le Cardinal Gerard Légat en Allemagne, qui sacra Saint Norbert Evêque de Magdebourg.

Conrad *Duc de Franconie couronné Roi d'Italie.* 1128.

On a vu que Frederic Duc de Souabe & Conrad Duc de Franconie avoient disputé la couronne à Lothaire. Malgré l'accommodement fait avec lui, Frederic prit ouvertement le titre de Roi d'Allemagne ou d'Empereur & Conrad son frere passa en Italie. Les Milanois se déclarerent pour lui, le firent couronner le 29 de Juin, par leur Archevêque, à Monza, & quelques jours après ce Prélat renouvella cette cérémonie à Milan. Conrad parcourut la Lombardie & la Toscane & y fut reconnu par plusieurs Seigneurs & par diverses villes. Lothaire en porta ses plaintes au Pape, qui excommunia ce Prince & l'Archevêque de Milan qui l'avoit couronné. Cet anathême diminua considerablement le parti de Conrad, qui fesoit à Parme assez peu de figure, & dont les Milanois mêmes paroissoient alors peu se soucier (*b*).

Mort de Honorius II. *suivie d'un Schisme.* 1130.

Honorius étant retourné de Benevent à Rome, tomba malade & mourut le 14 de Fevrier 1130, dans la sixieme année de son Pontificat. Les Cardinaux convinrent de s'assembler le lendemain à l'heure de Sexte dans l'Eglise de St. Marc. Mais ceux qui s'étoient trouvés à la mort d'Honorius, & quelques autres en petit nombre s'assemblerent secretement, à l'instigation du Chancelier Haimeri, avant que la mort du Pape fût publiée, & élurent Grégoire Cardinal de S. Ange, sous le nom d'Innocent II. Le plus grand nombre des Cardinaux se rendirent à l'heure marquée dans l'Eglise de St. Marc, & élurent Pierre de Léon, Cardinal Prêtre, qui prit le nom d'Anaclet II. A en juger impartialement, il semble que l'élection du second étoit la plus canonique, l'autre aiant été faite à la dérobée par quelques Cardinaux, avant l'heure à laquelle on étoit convenu de s'assembler. Au fond l'un & l'autre étoient illégitimement élus, l'aiant été avant les obseques de leur Prédécesseur, qui devoient suivant les Canons de divers Conciles préceder. Quoiqu'il en soit, comme Anaclet étoit fort riche, il eut pour lui le Peuple; Innocent fut attaqué dans la maison des

(*a*) Les mêmes. (*b*) *St. Marc* T. III. p. 1118, 1119.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Frangipani où il s'étoit retiré; mais Anaclet aiant été repoussé, alla à Saint Pierre, & en enleva l'argenterie & tout le trésor (*a*).

Demarches des deux Papes.

Innocent, qui vit que son Concurrent étoit trop puissant à Rome, s'embarqua sur deux galeres sur le Tibre, avec tous les Cardinaux de son parti, se rendit à Pise, delà à Genes, & vint aborder à Saint Gilles en Provence. Cependant l'Evêque de Porto, qui avoit sacré Anaclet, écrivit une Lettre aux quatre principaux Cardinaux d'Innocent, dans laquelle il les taxoit de faire un Schisme, leur reprochoit l'élection clandestine qu'ils avoient faite, & nioit qu'il y eut eu aucune déprédation. Cette Lettre aiant été inutile, Anaclet excommunia Innocent & tous ses adhérans, & créa de nouveaux Cardinaux à la place de ceux du Parti opposé (*b*). Il écrivit aussi à l'Empereur Lothaire, il l'informe de son élection, qu'il a pour lui tout le Clergé & la Noblesse, qu'il a donné les ordres à des Cardinaux & sacré des Evêques; tandis que ceux du parti contraire ont été obligés de s'enfuir pendant la nuit de la maison de Léon Frangipani, leur principal protecteur (*c*). Le Clergé du parti d'Anaclet écrivit aussi à Lothaire; la Lettre porte en tête les noms de vingt-sept Cardinaux & des autres Evêques Suffragans de Rome, des Archiprêtres, du Primicier & de plusieurs Abbés. L'Empereur n'aiant point fait de réponse à ces Lettres, Anaclet en envoya deux autres par un Clerc de Strasbourg, l'une adressée à Lothaire, & l'autre à l'Impératrice sa femme, mais il n'eut aucune réponse de l'un ni de l'autre. Alors il fit écrire par le Préfet de Rome & par quelques Nobles au nom de toute la ville, une Lettre où ils le prient de proteger Anaclet, s'il veut être reconnu Empereur à Rome, & se plaignent du mépris qu'il leur a témoigné, n'aiant point répondu aux Lettres du Pape & du Clergé (*d*). Ce Pape, car dans le fond c'est l'événement seul qui l'a décidé Antipape, ce Pape dis-je écrivit à d'autres Princes, & en particulier au Roi de France. Mais les Légats, qu'Innocent avoit envoyés en France, secondés par Hugue Evêque de Grenoble & par S. Bernard, Abbé de Clairvaux, engagerent le Roi & les Evêques du Royaume à reconnoitre Innocent. L'Empereur Lothaire assembla un Concile de seize Evêques à Wirtzbourg, où le Légat d'Innocent se trouva, & là il fut reconnu pour légitime Pape, on l'invita même au nom de toute la nation de venir en Allemagne (*e*).

Anaclet reconnu par Roger, qu'il declare Roi de Sicile.

Anaclet déchu de ses espérances du côté de la France & de l'Allemagne, recherche de l'appui d'un autre côté. Il alla à Benevent & delà à Avellino; où il s'aboucha avec Roger Duc de Pouille & de Calabre. Ils furent bientôt d'accord, Roger promit de proteger le Pape contre Innocent, & Anaclet le déclara Roi de Sicile (*f*). Roger repassa dans son Royaume, & fut couronné à Palerme par l'Archevêque de cette ville, en présence du Cardinal Conti Légat du Pape. Anaclet, après avoir été reconnu par l'Abbé & les Moines du Mont-Cassin retourna à Rome.

(*a*) Le même p. 1121, 1122. *Fleuri* ubi sup. p. 388-390.
(*b*) Ex Cod. Vatic. ap. *Baron.*
(*c*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 391, 392.
(*d*) Le même, p. 392, 393.
(*e*) Le même, p. 398.
(*f*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. p. 1127.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Entrevue d'Innocent & de Lothaire à Liege. 1131.

L'année ſuivante, Innocent, après avoir parcouru pluſieurs Egliſes de France, ſe rendit le 22 de Mars à Liege où étoit l'Empereur Lothaire, qui lui fit tous les honneurs poſſibles. Ce Prince profita de l'occaſion & preſſa Innocent de lui rendre les Inveſtitures. Cette demande embarraſſa fort ce Pape, mais S. Bernard le tira d'affaire; il s'oppoſa hardiment à la demande de Lothaire, & ſoutint les droits de l'Egliſe; ce qui fit que Lothaire ſe déſiſta de ſa prétention, à condition qu'il jouiroit pendant ſa vie & ſon Gendre pendant la ſienne des Etats de la Comteſſe Mathilde en payant une redevance annuelle au Pape (*a*). Innocent retourna en France & célebra les fêtes de Pâques à Saint Denis. Au mois d'Octobre, il tint un Concile à Rheims, où il excommunia Anaclet.

Le Pape Innocent repaſſe en Italie où Lothaire vient auſſi. 1132.

Enfin Innocent quitta la France, après avoir fait une collecte pour les fraix de ſon voyage. Il ſe rendit à Plaiſance après Pâque de l'an 1132, & y tint un Concile. Peu après l'Empereur Lothaire entra en Italie, avec une Armée bien moins conſiderable qu'il ne convenoit à ſa Dignité. S'étant rendu à la plaine de Roncaglia, Innocent vint l'y trouver pour prendre avec lui les meſures convenables pour chaſſer Anaclet de Rome. Ce Pape alla enſuite à Piſe, où il reſta pluſieurs mois, & déclara l'Archevêque de cette ville Primat de Sardaigne, en lui ſoumettant trois Evêchés de Corſe.

Lothaire *eſt couronné à Rome.* 1133.

Au Printems de l'année 1133 Lothaire paſſa en Toſcane & s'aboucha encore avec Innocent. Il marcha enſuite vers Rome, accompagné de ce Pape, & n'aiant avec lui que deux mille hommes d'armes. Ils entrerent dans Rome vers la fin d'Avril, & allerent loger, Innocent au palais de Latran, & Lothaire au Mont Aventin avec ſes Troupes. Comme Anaclet & ſes partiſans étoient maîtres de la Baſilique du Vatican & de pluſieurs autres endroits fortifiés, Innocent couronna l'Empereur & l'Impératrice, le 4 de Juin, dans la Baſilique de Latran. C'eſt après ce couronnement que quelques-uns mettent la convention pour les biens Allodiaux de la Comteſſe Mathilde. L'Empereur n'aiant pas des forces ſuffiſantes pour faire tête au Roi Roger, retourna en Lombardie & paſſa enſuite les montagnes.

Innocent retourne à Piſe. 1134.

Après le départ de l'Empereur, le parti d'Anaclet força bientôt Innocent de ſortir de Rome, il retourna à Piſe, & y tint le 30 Mai 1134 un Concile, que l'on qualifie de général, on y renouvella l'excommunication d'Anaclet & de tous ſes adhérans. Après le Concile, le Pape envoya S. Bernard à Milan, qui engagea les Milanois à renoncer au parti d'Anaclet & de Conrad & à reconnoitre Innocent & Lothaire.

Accommodement de l'Empereur avec Conrad. 1135.

Roger Roi de Sicile aiant remporté de grands avantages ſur les Princes qui favoriſoient Innocent, ce Pape ſollicitoit fréquemment l'Empereur de paſſer en Italie pour abattre la puiſſance de Roger. Lothaire achevoit en ce tems-là de pacifier l'Allemagne, pour être en état de contenter le Pape. Enfin Frederic Duc de Souabe & Conrad ſon frere s'accommoderent avec lui & le reconnurent.

L'Empereur paſſe

L'Empereur tint une Diete à Wirtzbourg le 15 d'Août 1136, après la-

(*a*) Not. in Chron. Caſſin. L. IV. C. 97. ap. *Muratori.*

quelle il se mit en marche pour l'Italie, accompagné de Henri le Superbe, Duc de Baviere son gendre, de Conrad Duc de Franconie & d'un grand nombre d'autres Princes & Seigneurs. Il soumit plusieurs villes de Lombardie, qui lui résisterent, & donna l'investiture de deux au Duc de Baviere. Au commencement de Novembre, il tint une Diete générale dans la plaine de Roncaglia. Dans ces entrefaites, Guerin Chancelier du Roi de Sicile, que ce Prince avoit laissé dans la Pouille, s'occupoit à y faire fortifier les Places. Ce Ministre, apprenant que l'Abbé du Mont-Cassin penchoit pour Innocent, tenta de se rendre maître de ce Monastere, mais il echoua dans son entreprise par la vigilance de l'Abbé, qui mourut peu après. Les moines se partagerent sur le choix de son successeur, il y eut deux Abbés d'élus dont l'un se déclara pour Anaclet & Roger, tandis que l'autre implora la protection de l'Empereur.

Section IV. Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

en Italie. 1136.

Au mois de Mars 1137, le Pape Innocent se rendit à Viterbe pour conférer avec Lothaire, qui lui envoya Henri Duc de Baviere avec trois mille chevaux. Après l'entrevue de Viterbe, le Pape & le Duc s'approcherent de Rome, & soumirent la ville d'Albane & toute la Campanie; ils obligerent aussi le Monastere du Mont-Cassin à se rendre, rétablirent Robert dans sa Principauté de Capoue, & forcerent la ville de Benevent à se soumettre. L'Empereur de son côté, avoit réduit la Romagne, la Marche d'Ancone & l'Ombrie sans peine, & étant entré dans la Pouille, il mit le siege devant Bari, qu'il prit au bout de quarante jours. Il alla delà attaquer Salerne, & s'en rendit maître avec le secours des Flottes des Genois & des Pisans. L'Empereur & le Pape se rendirent ensuite à Avellino, dans le dessein d'y créer un nouveau Duc de Pouille & de Calabre. Il survint à cette occasion une dispute entre eux pour la Souveraineté des Provinces conquises; cette dispute dura trente jours, enfin le Pape & l'Empereur donnerent l'investiture au Comte Rainulse par un même étendard, qu'ils tenoient chacun d'une main. L'Empereur alla après cette cérémonie au Mont-Cassin; le Pape fit déposer l'Abbé Rainald, & on en élut un autre.

Il se rend maître de la Pouille. 1137.

L'Empereur & le Pape allerent ensuite à Rome; Lothaire après avoir rétabli Innocent, prit congé de lui pour retourner en Allemagne. Etant tombé malade à Trente, il ne laissa pas de continuer sa route, son mal augmenta & il mourut au village de Bretten à la descente des Alpes, le 3 ou le 4 de Décembre. Henri Duc de Baviere, son gendre, s'empara des ornemens Impériaux.

Sa mort.

Aussitôt que le Roi Roger eut appris que l'Empereur étoit en chemin pour Rome, il repassa dans la Pouille, reprit la plupart des villes, & entre autres Capoue, qu'il abandonna au pillage, sans épargner les Eglises. Les Béneventins, apprèhendant le même sort se soumirent volontairement, & reconnurent de nouveau Anaclet. Rainulse, bien résolu de défendre son nouveau Duché, assembla une assez belle Armée, & malgré la supériorité des forces de Roger lui livra bataille, & remporta une victoire complette. Le Roi de Sicile entra alors en négociation, & on convint d'une conférence à Salerne entre trois Cardinaux d'Innocent & trois d'A-

Roger revient en Italie.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

naclet, pour instruire le Roi de ce qui s'étoit passé à l'élection de l'un & de l'autre. Après la conférence, Roger pour se ménager le tems de profiter de quelque circonstance favorable, demanda, qu'on mit par écrit la forme de l'une & de l'autre élection, & qu'un des Cardinaux de chaque Parti vint avec lui en Sicile, afin que l'affaire pût y être terminée dans une Assemblée des Evêques de ce Royaume. On n'osa le refuser, & dans le mois de Décembre, il repassa en Sicile avec un Cardinal de chaque obédience.

Mort d'Anaclet & *extinction du Schisme.* 1138.

Anaclet mourut au mois de Janvier de l'année suivante. Cet événement augmenta beaucoup l'autorité d'Innocent dans Rome. Cependant les freres & les autres partisans d'Anaclet, aiant consulté le Roi Roger, il leur conseilla d'elire un autre Pape, ensorte qu'ils choisirent le Cardinal Grégoire, sous le nom de Victor IV. Mais peu de tems après les freres d'Anaclet firent leur paix avec Innocent; & S Bernard engagea Victor à se dépouiller du Pontificat; desorte que le Schisme fut éteint.

Conrad III. *élu Empereur.*

Après la mort de l'Empereur Lothaire, on avoit indiqué une Diete à Maience pour les fêtes de la Pentecôte; mais quelques Princes craignirent que Henri le Superbe Duc de Baviere, n'eût trop d'autorité dans cette Assemblée & ne se fit élire. C'est pourquoi ils s'assemblerent à Coblents le 22 de Fevrier & élurent Roi des Romains Conrad Duc de Souabe, en présence de Théoduin Cardinal Evêque, & Légat du Pape, qui promit le consentement du Pape (*), des Romains & de toutes les villes d'Italie. Conrad fut sacré à Aix-la-Chapelle le 13 de Mars par le Légat même.

(*) Il est incertain par quel motif le Pape approuva cette assemblée irréguliere. Otton de Frisingue dit que ce n'étoit point une Diete, & rapporte, que Conrad appréhenda que Henri Duc de Baviere, qui avoit entre les mains les Ornemens Impériaux, n'eut trop de crédit dans la Diete indiquée à Maience, qu'il assembla secretement les Seigneurs de son parti le 22 de Fevrier, & que soutenu du Légat du Pape, il fut déclaré Empereur, & couronné par le Légat à Aix-la-Chapelle. Il y a de l'apparence qu'Innocent redoutoit le caractere fier de Henri, & sa grande puissance, étant maître de toute la Saxe, excepté la Misnie & la Thuringe, du Duché de Baviere, des Principautés de Spolete & de Verone, & de tous les Etats de la Comtesse Mathilde, ensorte qu'il étoit Souverain depuis la Mer Baltique jusqu'à la Méditerranée, ainsi qu'il s'en vantoit lui-même. S'il avoit joint à cela la Dignité Impériale, il auroit été assez puissant pour maintenir les droits de l'Empire contre les usurpations des Papes. C'est la remarque de nos Auteurs Anglois, qui est peut-être fondée jusqu'à un certain point. Ne pourroit-on pas conjecturer, que, le Pape craignit de condamner une élection, qui dans la maniere ressembloit fort à celle par laquelle il étoit parvenu au Pontificat?

SECTION V.

Histoire d'ITALIE *sous les Empereurs de la Maison de Souabe, jusqu'à l'extinction de cette Maison. Depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Efforts inutiles de Henri le Superbe *contre* Conrad.

HENRI Duc de Baviere reclama contre l'élection de Conrad, conjointement avec les Saxons & les Bavarois; mais ceux-ci se soumirent dans une Diete assemblée à Bamberg à la Pentecôte. Henri ne s'y trouva point, mais on l'invita à remettre les ornemens Imperiaux, & on lui fixa le 29 de Juin pour les rendre à Ratisbonne. Ce Prince y vint, & on tira de lui ce qu'on vouloit par de belles promesses; renvoyant à discuter avec lui ses griefs, à Augsbourg peu après. Henri vint avec un Corps de Troupes, & se campa sur le bord du Leck, parceque Conrad étoit maître de la ville. On travailla infructueusement à accommoder les différends. L'Empereur, craignant qu'il ne se tramât quelque chose contre lui, se retira secretement pendant la nuit avec une petite suite à Wurtzbourg, & là il déclara Henri ennemi de l'Empire, de l'avis de quelques Princes. Dans une autre Assemblée, qui se tint à Goslar, on le priva de ses Duchés, & Conrad donna la Baviere à Léopold, fils de Léopold Marquis d'Autriche, & la Saxe à Albert, Marquis de Brandebourg. Les Saxons se déclarerent pour Henri, & il étoit près d'entrer dans la Baviere, avec de grandes forces, lorsqu'il tomba malade & mourut (*a*).

Concile de Latran. 1139.

Pendant ces troubles d'Allemagne Innocent II. tint un Concile dans le Palais de Latran, le 8 d'Avril 1139; il s'y trouva environ mille Evêques, dit-on, & on le compte pour le dixieme Concile général. Ce Concile excommunia Roger Roi de Sicile, & fit trente canons, qui sont presque les mêmes que ceux du Concile de Rheims, en 1131. On déclara nulles les ordinations faites par Anaclet & par les autres Schismatiques. On défendit aux Religieuses de venir chanter dans un meme chœur avec des Chanoines ou des Moines. Defense aussi à personne de prétendre à un bénéfice comme héréditaire; aux Moines & aux Chanoines réguliers de professer le Droit & la Medecine pour gagner de l'argent; de laisser vaquer un Bénéfice au delà de trois mois. On défendit encore les Tournois, & on porta excommunication contre les Usuriers & les Incendiaires (*b*). Le Concile condamna de plus Arnaud de Bresse, simple Lecteur, accusé de publier des erreurs. Il avoit étudié en France sous Abelard, & depuis son retour, il prechoit qu'il n'étoit pas permis aux clercs de posseder des biens en propriété, & que le Clergé devoit vivre des dîmes, & des offrandes volontaires du peuple (*c*).

Mort de Rainulfe *Duc de*

A peine le Concile étoit-il fini, que Rainulfe, nouveau Duc de Pouille & de Calabre mourut à Troia. Sa mort ramena Roger à Salerne, il ras-

(*a*) *Abb. Usperg.* ad ann. 1139.

(*b*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 497 & suiv.

(*c*) *Otho Frising.* L. II. C. 20. ap. Eund. p. 499, 500.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269*

ſembla de nombreuſes Troupes, & ſoumit toute la Pouille, à la réſerve de Troia & de Bari. Le Pape, allarmé de ſes rapides progrés, ſortit de Rome avec les Troupes qu'il put ramaſſer, & ſe rendit à San-Germano au pied du Mont-Caſſin. Là il négocia pendant huit jours avec le Roi de Sicile mais on ne conclut rien. Roger s'étant alors venu camper auprès de San-Germano, le Pape & ſa ſuite en ſortirent pour ſe retirer ailleurs. Mais le fils de Roger les ſurprit & fit le Pape priſonnier, qu'il conduiſit au camp de ſon pere. Le Roi traita le Pape avec beaucoup de reſpect; on reprit les négociations, & la paix ſe conclut aux conditions ſuivantes. Le Pape accorde & confirme à Roger le titre de Roi, le Royaume de Sicile, le Duché de Pouille & la Principauté de Capoue, à condition d'en faire hommage lige au Siege de Rome, & de payer un cens annuel de ſix-cens Schifates, eſpece de monnoye d'or marquée d'une coupe. Après que l'accommodement fut ſigné, le Pape donna l'abſolution au Roi & à ſes fils, & l'inveſtit par l'étendard des Etats nommés dans la Bulle. Il faut obſerver que bien que le Pape ſe réſervât l'hommage de la Sicile, les Rois de cette Iſle ne l'ont point rendu, & ſe ſont toujours regardés comme Souverains indépendans (*a*). Le Pape retourna enſuite à Rome, où on le ſollicita en-vain de rompre une paix faite par force.

Pouille & paix entre le Pape & Roger.

Guelfe ſe ſouleve contre l'Empereur. 1140.

Le Traité conclu entre Roger & le Pape déplut fort à l'Empereur Conrad, parcequ'on n'y avoit pas ménagé ſes intérêts. Roger, craignant que l'Empereur ne voulut paſſer en Italie pour y ſoutenir ſes droits, lui ſuſcita des affaires qui le retinrent en Allemagne. Il engagea Welf ou Guelphe frere de Henri le ſuperbe, de faire quelques tentatives pour ſe remettre en poſſeſſion des Duchés de Saxe & de Baviere, avec promeſſe de lui fournir annuellement mille marcs d'argent. Ce Prince ſe mit en campagne avec une puiſſante Armée, attaqua le Duc Léopold, & après l'avoir forcé de lever le ſiege de Falea, le mit en fuite. Lui-même fut enſuite défait par Conrad, près du Château de Winsberg. Il ne laiſſa pas de continuer la guerre, le Roi de Hongrie lui aiant fourni de grandes ſommes. Il ſe croiſa en 1147, & à ſon retour il recommença les hoſtilités, juſqu'à ce qu'aiant été encore battu, il fit ſa paix par l'entremiſe de Frederic, neveu de Conrad & le ſien (*b*). Nous avons rapporté ici en peu de mots tout ce qui regarde cette guerre, parcequ'elle n'a qu'un rapport indirect à l'Hiſtoire d'Italie.

Le Pape condamne Abelard.

Peu après ſon retour à Rome le Pape reçut des accuſations d'héréſie contre Abelard, de la part d'un Concile tenu à Sens & de S. Bernard. Pierre Abelard avoit enſeigné la Philoſophie avec beaucoup de réputation en France; il publia un ouvrage ſur la Trinité, qui fut condamné au Concile de Soiſſons en 1121, & l'Auteur à le jetter lui-même dans le feu. Dans la ſuite il écrivit d'autres ouvrages, où il enſeignoit des doctrines contraires à celles qui étoient reçues. Il s'offrit de les ſoutenir dans un Concile qui devoit ſe tenir à Sens, & l'Archevéque de cette ville invita S. Bernard à s'y trouver pour diſputer avec Abelard; il s'y rendit par le conſeil de ſes

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. p. 1163-1165.

(*b*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1139.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

amis, malgré lui dit-on. Mais la dispute n'eut point lieu; Abelard, ou intimidé, par la présence du Roi, de plusieurs Seigneurs, d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés, ou se défiant d'une Assemblée, où il n'ignoroit pas que son Antagoniste seroit écouté plus favorablement que lui, en appella au Pape. Innocent, instruit par les Lettres des Evêques & de S. Bernard de l'affaire, imposa un silence perpétuel à Abelard, comme étant herétique, & déclara que tous les défenseurs de sa doctrine devoient être excommuniés. Les procédures ne furent pas poussées plus loin, le Pape à la sollicitation de Pierre le Vénérable, Abbé de Clugni, permit à Abelard de finir ses jours à Clugni, & pendant deux ans, qu'il y vécut encore, il édifia tout le Monastere par sa pénitence & son humilité (*a*).

Il se brouille avec le Roi de France. 1141.

Le Pape se brouilla avec Louis VII, dit le jeune, Roi de France, au sujet de l'élection d'un Archevêque de Bourges, qui s'étoit faite sans le consentement du Roi; ce Prince jura que lui vivant l'élu ne seroit jamais Archevêque de Bourges; ce qui n'empêcha pas le Pape de le sacrer à Rome, & de mettre le Royaume en interdit, parceque le Roi en avoit defendu l'entrée au nouvel Archevêque. Un autre incident aigrit encore les affaires. Radulfe, Comte de Vermandois fit déclarer nul son mariage avec la niece du Comte de Champagne, pour épouser Petronille sœur de la Reine. Le Pape prévenu par le Comte de Champagne & par S. Bernard, fit excommunier le Comte de Vermandois par le Cardinal Ives, son Légat en France; trois Evêques, qui avoient autorisé le divorce, furent suspendus. Ce qui causa un grand mécontentement contre le Pape (*b*).

Révolte des Tiburtins & des Romains contre le Pape.

Les Tiburtins ou habitans de Tivoli se révolterent vers ce tems-là contre Innocent, parcequ'ils prétendoient se rendre indépendans, à l'exemple de plusieurs autres villes d'Italie. Aiant battu les Romains, le Pape les excommunia, & alla assieger leur ville. Il les contraignit à la fin à se rendre à des conditions raisonnables. Les Romains, qui auroient voulu qu'on les traitât plus rigoureusement, exciterent une sédition, s'assemblerent au Capitole, rétablirent le Sénat, prétendant renouveller l'ancienne République, & recommencerent la guerre contre les Tiburtins. Le Pape s'opposa en-vain à leur violence, il les excommunia & les déclara déchus du privilege d'avoir à l'avenir part à l'election des Papes (*c*).

Mort d'Innocent II. Election de Célestin II, *qui meurt peu après.* 1143.

Innocent II, étant tombé malade, mourut le 24 de Septembre 1143. Le 26, les Cardinaux, qui craignoient tout de la part du Parti Républicain, élurent Gui de Castello, Cardinal-Prêtre, qui prit le nom de Célestin II. Ce nouveau Pape s'accommoda avec le Roi de France, par l'entremise de S. Bernard (*d*). Il ne siegea pas longtems, étant mort le 9 de Mars de l'année suivante.

Lucius II. *élu. Entreprises des Romains contre lui.* 1144.

Le lendemain, on élut Gerard Prêtre-Cardinal du Titre de Sainte Croix en Jérusalem, qui prit le nom de Lucius II. Les Romains poussant toujours leur entreprise, nommerent un Patrice & confererent cette dignité à Jourdain fils de Pierre de Léon. Un grand nombre adopterent les principes

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. 512 & suiv.

(*b*) *Daniel* Hist. de France T. IV. p. 159, 160, in 8vo.

(*c*) *Otto Frising.* L. VII. C. 27.

(*d*) *Daniel* ubi sup. p. 161.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

d'Arnaud de Breſſe, ce qui les fit nommer Arnaudiſtes. S'étant rendus maîtres de tous les lieux fortifiés de la ville, ils allerent trouver le Pape, & lui demanderent de ceder à leur Senat toute l'autorité temporelle & de ſe contenter de la ſpirituelle, comme des dîmes & des offrandes des fideles, pour ſa ſubſiſtance, à l'exemple des anciens Evêques. Ils n'attendirent pas même le conſentement du Pape, car ils dépoſerent les officiers qu'il avoit établis, & s'emparerent des revenus de l'Egliſe & de la ville. Lucius venoit de faire un Traité avec le Roi de Sicile qui leur déplaiſoit, & ſe voiant ainſi perſécuté, il écrivit à l'Empereur Conrad pour implorer ſa protection. Les Républicains de leur côté lui écrivirent auſſi une Lettre, où ils ſoutenoient, qu'ils n'agiſſoient que pour ſon ſervice, & pour remettre l'Empire Romain dans l'état où il étoit du tems de Conſtantin & de Juſtinien. Conrad ne jugea pas à-propos de ſe mêler de cette querelle (*a*). On ne conçoit pas trop bien par quelle raiſon, car elle lui fourniſſoit naturellement une belle occaſion de rétablir ſon autorité en Italie. Auſſi un célebre Hiſtorien d'Allemagne (*b*) en parle-t-il d'une toute autre maniere. Suivant lui ce fut au commencement du Pontificat d'Eugene III, que les Romains & ce dernier Pape s'adreſſerent à Conrad. Il dit que la Cour de Conrad fut quelque tems en ſuſpens entre ces partis oppoſés. Qu'il y en avoit qui lui conſeilloient de profiter de cette ardeur du Peuple Romain pour recouvrer les anciens droits de la Dignité Impériale. Mais d'autres, ſecondés des Légats d'Eugene, feſoient ſentir combien peu ou pouvoit ſe fier à une populace inconſtante; ils diſoient que des gens qui n'avoient pu réduire Tivoli, étoient d'étranges reſtaurateurs de l'Empire; ils inſiſtoient ſur le droit que les Papes avoient de ſacrer les Empereurs &c. Ces raiſons l'emporterent, principalement par le crédit des Evêques, qui regardoient la dignité du Pape comme la baſe de la leur. Conrad confirma donc les anciens privileges de l'Egliſe Romaine, & promit de tout préparer pour l'expédition d'Italie. En attendant il envoya à Eugene Guibald, Abbé de Stablo; Othon de Freyſingen alla auſſi trouver le Pape, mais on ne ſait ſi c'eſt en qualité d'Envoyé de l'Empereur. Revenons à Lucius II.

Mort de Lucius II. 1145.

Ce Pape entreprit avec quelques Troupes de s'emparer du Capitole & d'abolir le nouveau Sénat. Mais le peuple s'étant attroupé le repouſſa vigoureuſement, & Lucius reçut dans cette mêlée un coup de pierre, dont il mourut peu de jours après dans le mois de Fevrier 1145.

Election d'Eugene III, *qui ſort de Rome, & oblige les Romains à ſe ſoumettre.*

Dès le lendemain de ſa mort les Cardinaux choiſirent un Pape hors de leur College, & élurent Bernard de Piſe, Abbé de St. Anaſtaſe à Rome, qui prit le nom d'Eugene III. Appréhendant que les Romains ne s'oppoſaſſent à ſon ſacre dans la Baſilique de St. Pierre, à moins qu'il ne confirmât le Sénat nouvellement établi, il ſortit de la ville & ſe fit ſacrer dans le Monaſtere de Farfa. Ce fut alors qu'Arnaud de Breſſe vint à Rome & attiſa le feu de la ſédition, par ſes declamations; il propoſoit de rebâtir le Capitole, & de retablir, ainſi que le Sénat, l'Ordre des Chevaliers. Les Romains abolirent dès ce moment-là la dignité de Prefet de Rome, & for-

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 567, 568.

(*b*) *Joh. Jacobi* [illegible] commenc. de rebus Imperii Romano-Germ. sub *Lothario* II & *Conrado* III. Leipſig 1753 in 4to.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

cerent la Nobleſſe & le peuple à ſe ſoumettre au Patrice Jourdain. Ils raſerent, non ſeulement les Tours dont quelques-uns des principaux citoyens avoient fortifié leurs palais, mais les maiſons des Cardinaux & des Eccléſiaſtiques, dont ils remporterent un immenſe butin; ils fortifierent auſſi l'Egliſe de St. Pierre. Le Pape, aiant tenté en-vain de les ramener par la douceur, excommunia le Patrice Jourdain & ſes Partiſans; enſuite il employa la voie des armes, & après avoir joint aux Troupes qu'il avoit celles des habitans de Tivoli, il attaqua bruſquement les Romains, & les força de lui demander la paix. Il la leur accorda à condition d'abolir la dignité de Patrice, de rétablir celle de Préfet, & de reconnoitre que le Sénat ne tenoit ſon autorité que du Pape. Eugene entra enſuite dans Rome aux acclamations du peuple & y célebra la fete de Noël. Mais il n'y demeura pas longtems. Les Romains, animés contre les habitans de Tivoli, le ſollicitoient vivement de ruiner leur ville; pour ſe dérober à leurs importunités, il paſſa au delà du Tibre (*a*).

Son ſéjour à Viterbe.

Aprés ſon ſacre, il avoit fait quelque ſéjour à Viterbe. Pendant qu'il étoit dans cette ville, il lui vint des Députes des Evéques d'Armenie & de leur Patriarche, qui venoient conſulter l'Egliſe Romaine touchant les différends qu'ils avoient avec les Grecs, ſur la maniere de célebrer l'Euchariſtie. Dans le méme tems il y arriva un Evéque de Syrie, qui demandoit que le Pape lui confirmât le droit de recevoir la dîme des dépouilles priſes ſur les Saraſins. Mais le principal ſujet de ſon voyage étoit de demander du ſecours aux Princes de l'Europe pour les Chretiens d'Orient, qui venoient de perdre la ville d'Edeſſe (*b*).

Il fait prêcher la Croiſade. 1146.

Eugene, touché des larmes & des inſtances de l'Evêque Syrien, en écrivit à Louis VII. Roi de France; il y exhortoit tous les François, & même leur enjoignoit, pour la rémiſſion de leurs péchés, de prendre les armes pour la défenſe des Egliſes d'Orient. S. Bernard par commiſſion du Pape prêcha la Croiſade avec tant de ſuccès, que preſque tout le monde prit la Croix, & dans une aſſemblée tenue à Chartres le 21 d'Avril, on déféra à l'Abbé le commandement de l'Armée; mais il s'excuſa ſur la foibleſſe de ſa ſanté & ſur ſon incapacité, & il fit bien (*c*). Il alla enſuite en Allemagne précher la Croiſade, & après quelques difficultes, il détermina Conrad III, pluſieurs Princes & un peuple infini à ſe croiſer (*d*).

Mauvais ſuccès de la Croiſade. 1147 & ſuiv.

Conrad partit le premier a la tête d'une nombreuſe Armée; Louis VII le ſuivit bientot. Ils eprouverent, comme d'autres Croiſés avant eux la perfidie des Grecs, & tous les grands projets qu'on avoit formés s'en allerent en fumee. Conrad revint en Europe en 1148, & Louis l'annee ſuivante. Nous ne faiſons qu'indiquer ces événemens comme étrangers à notre ſujet.

Le Pape vient en France & tient un Concile à Paris.

Le Pape Eugene, fatigué par les ſéditions des Romains, vint en France en l'année 1147, & à Paque il tint un Concile à Paris, pour examiner les erreurs qu'on imputoit a Gibert de la Porée, Eveque de Poitiers. Les

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 568, 573, 576, 577.

(*b*) Le même p. 573, 574.

(*c*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 575 & ſuiv.

(*d*) *Mascovius* ubi ſup.

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1169.*

principales étoient, de dire que l'essence divine n'est pas Dieu; que les proprietés des Personnes Divines, ne sont pas les personnes mêmes; que la Nature Divine ne s'est point incarnée, mais seulement la personne du Fils. Le Pape après avoir entendu les parties, remit la décision de l'affaire au Concile qu'il devoit tenir l'année suivante (*a*). Eugene envoya ensuite à Toulouse, en qualité de Légat, l'Evéque d'Ostie, pour combattre un certain Henri, disciple de Pierre Bruis. Ces Hérétiques prêchoient, qu'il étoit inutile d'avoir des Eglises; que les enfans ne devoient point être baptisés; qu'il ne falloit ni adorer, ni honorer la croix; que c'étoit se moquer de Dieu de chanter & de prier à haute voix; enfin que le Corps de Christ n'étoit point dans le Sacrement de l'Eucharistie. S. Bernard accompagna le Légat & écrivit au Comte de Saint Gilles & de Toulouse, dans les terres duquel étoit Henri. L'Abbé prêcha si fortement contre lui, qu'il ramena la plûpart de ceux qui s'étoient laissés séduire. Enfin Henri fut pris & livré à l'Evéque de Chartres, qui avoit aussi suivi le Légat (*b*).

Et à Rheims. 1148.

Le Concile de Rheims, indiqué par le Pape, se tint au tems marqué & commença le 22 de Mars 1148. Ce fut là que se termina l'affaire de l'Evéque de Poitiers; on dressa une Confession de foi opposée aux erreurs de Gilbert, qui y renonça, & déclara qu'il acquiesçoit à leur condamnation (*c*). Quelques-uns mettent le Concile de Rheims, après le voyage d'Eugene à Treves, dont nous allons parler.

Il approuve les revelations de Hildegarde.

Le Pape se rendit à Treves, où l'Archevêque l'avoit invité. Il y tint un Concile, où il fut question de l'affaire d'Hildegarde, Religieuse de grande réputation. Les uns la regardoient comme une Sainte à révélations; les autres au contraire comme une Visionnaire, ou une personne qui en imposoit à la crédulité des peuples. Après avoir pris des informations, Eugene approuva sa doctrine, & lui écrivit même une Lettre pour l'exhorter de mettre par écrit ce que l'Esprit Divin lui suggéreroit (*d*).

Il repasse en Italie.

De Treves le Pape alla à Clairvaux, où il décida le différend qu'il y avoit entre l'Archeveque de Cantorbery & l'Evéque de St. David, lequel prétendoit être Métropolitain du pays de Galles. Le Pape décida en faveur de l'Archevéque. Il envoya aussi Nicolas Evéque d'Albane Légat en Danemarc & reprit la route d'Italie. Mais il ne put venir à bout de fléchir l'obstination des Romains. A l'aide cependant d'un secours de Troupes de Roger, il les força à une espece d'accommodement. Mais il dura si peu, qu'Eugene sortit de nouveau de Rome, & se retira en Campanie.

Conrad *se prépare à passer en Italie.*

Conrad, qui souhaitoit de recevoir la Couronne Impériale, & de prendre connoissance des affaires d'Italie qui demandoient sa présence, s'occupoit des préparatifs de ce voyage. Les troubles duroient toujours à Rome, & les Senateurs le sollicitoient de venir rétablir les droits & la dignité de l'Empire. La Toscane étoit déchirée par des guerres civiles. Pierre le Vénérable, Abbé de Clugni, qui en étoit témoin, s'employoit inutilement à les appaiser. Il vint trouver à Rome le Pape Eugene, au

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 599, 600.
(*b*) Le même p. 600 & suiv.
(*c*) Le même p. 624, 625.
(*d*) Le même p. 634, 635.

commencement de l'année 1150, & il écrivit delà à Roger pour l'exhorter à soumettre la Toscane, à laquelle la liberté, dont elle jouissoit étoit si funeste. Tout cela contribuoit à animer Conrad à faire le voyage d'Italie. Le Pape en avoit de l'inquiétude, surtout à cause des bruits qui couroient, que les deux Empereurs d'Occident & d'Orient avoient formé de concert le dessein de reprimer la puissance seculiere du Siege de Rome. Le Cardinal Chancelier en écrivit à l'Abbé Guibald, son ancien ami, pour le prier d'en dissuader Conrad. Il est certain que ce Prince n'étoit plus si porté pour les Ecclesiastiques qu'autrefois. Cependant Guibald avoit tant de pouvoir sur son esprit, que Conrad se reconcilia avec le Pape, & ratifia les conventions qu'ils avoient faites un peu avant la Croisade. Il y en avoit aussi qui lui conseilloient de faire la paix avec Roger; & l'Abbé Guibald reçut une Lettre d'un des principaux Cardinaux, qui l'assuroit que le Pape travailleroit de toutes ses forces à cet accommodement, mais qu'on ne devoit espérer des conditions raisonnables de Roger, que lorsque Conrad auroit fait passer ses Troupes en Italie. L'Empereur aiant pris sa résolution, envoya une Ambassade considerable des Princes de l'Empire au Pape, pour régler préalablement avec lui tous les différends qu'il pouvoit y avoir entre l'Eglise & l'Empire, & en même tems pour rétablir la concorde entre les Romains & Eugene. Diverses affaires retarderent le départ de Conrad. En 1151, il tint une Diete à Ratisbonne, où deux Cardinaux vinrent l'inviter à venir recevoir les ornemens de la Dignité Imperiale. Le départ pour l'Italie fut fixé à l'année suivante. Au mois de Septembre on tint encore une Diete à Wurtsbourg, & l'on y résolut d'envoyer une Ambassade à Rome; elle fut confiée à Arnold élu Archevéque de Cologne, à l'Abbé Guibald & à Henri, designé par le titre de *Notaire de la Cour Royale*. Conrad écrivit des Lettres aux Romains, & aux principales villes d'Italie. La négociation entre Eugene & les Romains fut fort épineuse. Guibald conseilloit au Pape de se relâcher un peu de ses prétentions, afin de pouvoir entrer incessamment dans Rome à des conditions honnêtes. Mais le Pape aima mieux attendre l'arrivé de l'Empereur. Il écrivit aux Princes d'Allemagne, pour les exhorter d'accompagner Conrad à Rome & à le seconder dans les soins qu'il prendroit pour rétablir la Concorde entre le Sacerdoce & l'Empire (*a*).

Il meurt. 1152.

Rome & toute l'Italie étoient dans l'attente de voir l'Empereur, tandis que l'Allemagne retentissoit des preparatifs de cette expédition. Mais la Providence en avoit autrement ordonné & Conrad ne devoit pas voir l'Italie. Ce Prince tomba malade, & ne laissa pas de venir à Bamberg, pour y assister à la Diete. Ce fut-là qu'il mourut le 13, d'autres disent le 15 de Fevrier 1152. Le bruit courut que Roger l'avoit fait empoisonner, & on jugea peu favorablement des Medecins Italiens que Conrad avoit à son service. Mais il n'y a rien de prouvé à cet égard.

Frederic I. dit Barberousse lui succede.

Conrad, avant que de mourir, recommanda aux Princes pour son successeur Frederic Duc de Souabe, son neveu, qui fut effectivement élu Roi des Romains le 3 ou le 4 de Mars. Il envoya une Ambassade à Rome,

(*a*) *Mascovius* ubi sup.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

pour faire part de son élection au Pape, aux Romains & à toute l'Italie. Quelque tems après, ou suivant d'autres l'année suivante, il fit un Concordat avec le Pape, par lequel, Frederic promit de ne faire ni paix ni trêve avec les Romains, ni avec Roger Roi de Sicile, sans le consentement du Pape ou de ses successeurs; de travailler de rendre les Romains soumis au Pape; de n'accorder aucune terre à l'Empereur Grec en deça de la mer. Le Pape promit de donner au Roi la Couronne Impériale; de l'aider de tout son pouvoir à maintenir & à augmenter sa Dignité, & d'empêcher l'Empereur Grec de faire aucune conquête deça la mer (*a*).

Brouillerie entre lui & le Pape.

La bonne intelligence entre l'Empereur & le Pape ne dura pas longtems. Quelque tems aprés la convention, l'Archevêché de Magdebourg étant vacant, & y aiant partage pour l'élection, Frederic fit élire Guicman, Evêque de Zeitz. Eugene en fut mécontent, & écrivit aux Evêques d'Allemagne, leur ordonnant d'engager le Roi à se désister de son entreprise, parceque la Loi de Dieu ne permet pas les translations d'Evêques sans néceffité (*b*). Cette Lettre n'eut pas l'effet que le Pape en attendoit, cependant il ne jugea pas-à-propos pour le présent de pousser l'affaire plus loin. Mais l'année suivante, il envoya deux Légats en Allemagne pour juger la cause de l'Archevêque de Maience, qu'on accusoit de dissiper les biens de son Eglise, parcequ'il étoit d'un caractere doux & pacifique. Les Légats sans vouloir rien écouter en sa faveur le déposerent, & on mit en sa place Arnold son Chancelier qui, dit-on, l'avoit trâhi. Le Prélat se retira dans un Monastere de Cisteaux, où il mourut fort regretté (*c*).

*Mort d'*Eugene III. Anastase IV *lui succede.*

Le Pape Eugene mourut aussi le 8 de Juillet 1153 à Tivoli, d'où il fut porté à Rome en grande cérémonie, & enterré dans l'Eglise de St. Pierre. Le lendemain de sa mort, les Cardinaux élurent Conrad, Cardinal-Evêque de Sabine, qui prit le nom d'Anastase IV. Ce nouveau Pape
1153. envoya le Cardinal Gerard Légat en Allemagne, qui se conduisit avec tant de hauteur, que Frederic le fit chasser honteusement d'Allemagne; il mourut de chagrin en retournant à Rome. Comme le Roi ne vouloit pas ce-
1154. pendant se brouiller avec la Cour de Rome, il obligea le nouvel Archevêque de Magdebourg de se rendre auprès du Pape. Anastase en fut si satisfait, qu'il confirma non seulement Guicman, mais lui donna aussi le *Pallium*; ce qui choqua bien des gens, qui avoient entendu dire à la Cour de Rome, que ce Prélat ne seroit jamais confirmé (*d*).

*Mort d'A*nastase *& élection* d'Adrien IV.

Anastase ne vécut gueres après, étant mort le 2 de Décembre 1154. Le lendemain, on élut unanimement Nicolas, Evêque d'Albano, qui fut nommé Adrien IV (*). D'abord après son election, il envoya un Légat à

(*a*) *Baron* ad ann. 1152.
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 675.
(*c*) Le même p. 686.
(*d*) *Otho Frising.* L. II. C. 10.

(*) Ce Pape étoit Anglois & né à Saint-Alban. Son pere étoit un Clerc qui se fit Moine à Saint Alban, & le fils subsistoit des aumônes du Monastere; son pere en eut honte & le chassa. Le jeune homme passa en France, & de là en Provence, & s'arrêta à Saint Ruf, Monastere de Chanoines réguliers près d'Avignon; il y fut reçu au bout de quelque tems à prendre l'habit. S'étant appliqué à la lecture, il fit de grands progrès, & se fit estimer, ensorte qu'il fut élu Abbé. Quelques années, après, les tracas-

à Guillaume Roi de Sicile; mais comme il ne le qualifia que Seigneur de Sicile, Guillaume ne voulut pas donner audience au Légat & lui ordonna de se retirer (*a*).

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Frederic passe en Italie.

Frederic aiant mis ordre aux affaires d'Allemagne, se mit en marche pour l'Italie, au mois d'Octobre de la même année, tant pour recevoir la Couronne Impériale, que pour châtier les villes de Lombardie, qui la plupart avoient entrepris de se soustraire à la domination des Empereurs, pour se gouverner en Républiques indépendantes. Celle de Milan, la plus puissante de toutes, étoit aussi la plus rebelle, & Frederic reconnut qu'il ne pourroit la réduire que par la force des armes. Il vint camper dans la plaine de Roncaglia, & y tint une assemblée générale des Feudataires de l'Empire, après quoi il prit ses quartiers d'hiver en Lombardie (*b*).

Troubles à Rome 1155.

Dans ces entrefaites, il y eut encore de grands troubles à Rome. Arnaud de Bresse y entretenoit toujours l'esprit de révolte contre le Pape. Quelques-uns de ses partisans attaquerent le Cardinal Gerard, comme il alloit trouver le Pape & le blesserent dangereusement. Le Pape mit Rome en interdit, ce qui dura quelques semaines. A la fin les Sénateurs pressés par le Clergé & le peuple, vinrent trouver le Pape, & lui jurerent sur les Evangiles, qu'ils chasseroient de Rome & de son territoire Arnaud & ses Sectateurs, s'ils ne rentroient dans l'obéissance. L'interdit fut donc levé dans la Semaine Sainte. La tranquillité ne dura pas longtems, car les Romains recommencerent à brouiller, desorte que le Pape fut obligé de se retirer à Viterbe. Il excommunia alors Guillaume le Mauvais, Roi de Sicile, qui avoit attaqué Benevent & pris plusieurs places dans la Campanie (*c*).

Frederic va à Rome.

L'Empereur aiant tiré ses Troupes des quartiers d'hiver, prit plusieurs places & entre autres Tortone, qu'il abandonna aux flammes & au pillage. Il alla ensuite à Pavie, où il fut couronné Roi des Lombards, le 17 d'Avril 1155, & se mit en marche pour Rome. Le Pape étoit à Viterbe, quand il apprit que Frederic s'avançoit en diligence; il se retira à Citta di Castello, Place très-forte, & envoya trois Cardinaux à l'Empereur pour traiter avec lui (*). L'Empereur avoit de son côté envoyé des Députés au Pape, & après quelques difficultés, Frederic s'engagea par serment à conserver au Pape, & aux Cardinaux la vie, les membres, la liberté, l'honneur & les biens. Le Pape promit de son côté de le couronner Empereur. Ce Prince vint alors à Sutri avec son Armée; le Pape s'y étant rendu fut reçu

(*a*) *Romuald.* Chron.
(*b*) *Otho Frising.* Fred. I. C. 14, 15.
(*c*) *Fleuri* T. XV. p. m. 15.

casseries des Chanoines l'obligerent d'aller à Rome; le Pape Eugene fut si content de lui, qu'il le retint, & le fit Evêque d'Albano. Il fut ensuite envoyé Légat en Danemarc ou en Norvege, & revint à Rome peu avant la mort d'Anastase.

(*) Un des articles de leur commission étoit de demander à Frederic de remettre au Pape Arnaud de Bresse, que les Vicomtes de Campanie avoient enlevé au Cardinal Gerard, qui l'avoit pris, & qui par là étoit tombé entre les mains du Roi. Arnaud fut livré, conduit à Rome & brûlé. On jetta ses cendres dans le Tibre, de peur que le peuple ne les recueillit, comme les reliques d'un martyr.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

avec beaucoup d'honneur, mais comme Frederic ne vint point lui tenir l'étrier pour l'aider à mettre pied à terre, Adrien refusa de lui donner le baiser de paix. Le Roi soutint qu'il n'y étoit point obligé; on disputa tout le jour suivant là-dessus, & Frederic s'étant convaincu que ses Prédécesseurs avoient pratiqué ce que le Pape demandoit, il s'y prêta, & Adrien lui donna le baiser de paix (*a*). Les Romains envoyerent en leur particulier des Ambassadeurs à Frederic; mais comme ils lui parlerent avec hauteur & voulurent lui prescrire des conditions, il leur repondit brusquement & les renvoya. Dès la même nuit, il fit partir mille Cavaliers sous la conduite du Cardinal Octavien, qui se saisirent de la Cité Léonine.

Il y est couronné Empereur, & retourne en Allemagne.

Le lendemain, 18 de Juin 1155, Frederic se rendit bien accompagné à l'Eglise de St. Pierre, où le Pape le couronna, sans qu'il y eut de trouble. Après cette cérémonie, il se retira dans son camp sous les murs de la ville. Les Romains irrités de ce qu'il n'avoit pas attendu leur consentement pour être couronné, prirent les armes, & firent main basse sur les Allemands qu'ils rencontrerent. L'Empereur accourut avec ses troupes, & dans un combat qui dura jusqu'à la nuit, tua près de mille de ces rebelles, & en fit deux-cens prisonniers, qu'il remit en liberté à la priere du Pape. Tous deux sortirent de Rome où les vivres leur manquoient, & s'arrêterent à Ponte-Lucano près de Tivoli. Les habitans de cette ville en présenterent les clefs à l'Empereur; mais Adrien lui aiant remontré qu'elle appartenoit à l'Eglise Romaine. Frederic la céda au Pape, & lui en fit expédier des Lettres, avec cette clause, *Sauf en tout le droit Impérial.* Cependant les maladies qui attaquerent son Armée, l'obligerent de retourner en Allemagne (*b*).

Démêlés du Pape avec le Roi de Sicile.

Après le départ de l'Empereur, le Pape alla en Campanie, où il reçut l'hommage de Robert Prince de Capoue, & de plusieurs autres Seigneurs de la Pouille, qu'il avoit excités à se révolter contre le Roi de Sicile. Il reçut aussi en ce tems-là une Lettre de Manuel, Empereur de Constantinople, qui lui demandoit trois villes maritimes en Pouille, offrant de l'aider de troupes & d'argent, pour chasser Guillaume de la Sicile. Guillaume allarmé du péril qui le menaçoit, envoya au Pape l'Evêque de Catane, avec pouvoir de traiter de la paix. Il demandoit d'abord d'être absous de l'excommunication; puis il offroit de faire hommage au Pape, de rendre la liberté à toutes les Eglises de ses terres; d'aider au Pape à soumettre les Romains, & enfin de lui donner autant d'argent que les Grecs lui en offroient (*c*). Mais les Cardinaux partisans de l'Empereur firent rejetter ces propositions (*d*).

Plaintes du Patriarche de Jérusalem contre les Hospitaliers.

Le Patriarche de Jérusalem, âgé de près de cent ans, étoit venu en Italie, pour se plaindre des Chevaliers Hospitaliers de St. Jean, qui avoient obtenu du Pape d'être exempts de la jurisdiction du Patriarche & de ne point payer les dîmes. Le Pape étant à Ferentino, entendit les parties, mais sans donner de jugement, desorte que le vieux Prélat se re-

(*a*) Le même, p. 8.

(*b*) *Abbas Ursp.* sub Fred. I. *Fleuri* l. c. p. 10, 11.

(*c*) Le même, p. 15.

(*d*) *Giannone* Hist. civile de Naples T. II. p. 297.

tira (*a*), le Pape n'aiant pas voulu annuller ce que ses prédécesseurs avoient fait.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Le Pape est obligé de faire la paix avec le Roi de Sicile.

1156.

Adrien alla ensuite à Benevent, où Guillaume Roi de Sicile vint l'assieger, & le pressa si vivement, qu'il fut obligé de faire la paix. Le Roi en dicta les conditions (*b*), & ne voulut jamais consentir aux appellations en Sicile, ni à y recevoir des Légats. Quoique cette condition & plusieurs autres ne fussent nullement du goût du Pape, il les ratifia & donna à Guillaume l'investiture de la Sicile, de la Pouille, de la Principauté de Capoue avec toutes leurs dépendances, & de plusieurs autres villes & Seigneuries. Guillaume de sa part fit hommage lige au Pape (*c*). Ce Traité, conclu au mois de Juin 1156, excita de grandes divisions parmi les Cardinaux qui durerent longtems. Ceux du parti de l'Empereur dissimulerent pour le présent, & accompagnerent le Pape à Orviete, qui n'aiant jamais eu l'avantage de voir le Pape dans ses murs, s'étoit soustraite à l'obéissance du siege de Rome. Quand Adrien approcha de la ville, les habitans le reçurent avec de grands honneurs; il y demeura quelque tems & vers le commencement de l'hiver retourna à Rome (*d*).

Différend entre le Pape & l'Empereur.

1157.

Le Pape, aiant appris que l'Archevèque de Lunden, en s'en retournant en Danemarc, avoit été pillé & arreté prisonnier en Allemagne, sans que l'Empereur lui rendit justice, & recherchât les coupables, envoya deux Légats chargés d'une Lettre pour ce Prince. Ils la lui présenterent à Besançon, où il tenoit une Diete. Adrien y témoignoit son étonnement, de ce qu'il avoit souffert l'attentat commis sur les terres de l'Empire, & n'en avoit pas puni les auteurs; surtout l'Eglise Romaine l'aiant reçu si agréablement il y avoit deux ans, & lui aiant conféré de bon cœur le bénéfice de la couronne Impériale. A la lecture de cette Lettre & surtout du dernier trait les Princes Allemands furent indignés, & releverent l'arrogance du Pape. On dit qu'un des Légats les irrita encore davantage en disant, *de qui tient-il donc l'Empire, s'il ne le tient pas du Pape?* & que le Comte Palatin de Baviere menaça de lui couper la tête. L'Empereur empêcha toute violence, & donna ordre aux Légats de sortir d'abord d'Allemagne. Peu après, il écrivit des Lettres circulaires à tous les grands de ses Etats pour se plaindre de l'insolence du Pape. Adrien piqué du peu de respect qu'on avoit eu pour ses Légats écrivit une Lettre aux Evêques d'Allemagne, où il les exhortoit de ramener l'Empereur au droit chemin.

On conseille au Pape de s'accommoder.

1158.

Les Evêques dans leur réponse témoignoient qu'ils avoient pour le Pape tout le respect qui lui est dû, mais en même tems ils lui déclaroient que toute l'Allemagne étoit choquée des expressions dont il s'étoit servi dans sa Lettre à l'Empereur (*) qui etoient inouies, puisque l'Empe-

(*a*) *Guilielm. Tyri* L. XVIII. C. 8.

(*b*) Voyez les dans *Giannone* ubi sup. p. 300, 301.

(*c*) Le même.

(*d*) Act. Vatic. apud *Baron.*

(*) L'expression dont s'étoit servi le Pape étoit *beneficium coronæ*; or en ce tems-là *Beneficium* signifioit un Fief, desorte que le Pape disoit que Frederic tenoit l'Empire en fief du siege de Rome.

Section V. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

reur tenoit ſa couronne de Dieu. Qu'on avoit commencé par une peinture offenſante (*), & qu'on ajoutoit l'écriture pour autoriſer des prétentions exorbitantes. Les Evêques conſeilloient enſuite au Pape d'écrire à l'Empereur d'un ſtile plus humble & plus doux (*a*). Adrien ſentit qu'il s'etoit trop avancé, & apprenant que l'Empereur aſſembloit une Armée près d'Augsbourg, dans le deſſein de paſſer en Italie, il envoya deux Légats, qui vinrent trouver Frederic dans ſon camp, & lui préſenterent reſpectueuſement la Lettre du Pape. Elle portoit en ſubſtance, que par le terme de *beneficium* dont il s'étoit ſervi, il n'avoit pas voulu déſigner un fief; qu'il avoit employé ce mot ſelon l'uſage commun de la Langue Latine, pour ſignifier un bienfait. L'Empereur fut content de cette Lettre, & il ajuſta avec les Légats, quelques autres articles, qui pouvoient cauſer de la diviſion; enſuite il les renvoya avec de riches préſens (*b*).

L'Empereur paſſe en Italie.

Ce Prince paſſa enſuite en Italie. Le grand but de cette expédition étoit de ranger à leur devoir les Milanois, qu'il avoit été obligé de laiſſer en arriere dans ſon voyage précédent. Il fut joint par nombre de Seigneurs Italiens avec leurs Troupes. Il aſſiegea Milan & obligea les habitans de ſe rendre à diſcrétion; il les dépouilla d'une partie de leurs privileges. Les autres villes intimidées ſe ſoumirent promptement, & l'Empereur aiant réduit toute la Lombardie ſe rendit dans la plaine de Roncaglia, où il tint une Aſſemblée générale au mois de Novembre. Il y appella les principaux Juriſconſultes de l'Ecole de Boulogne, & de leur avis revendiqua les droits régaliens qui lui appartenoient en Lombardie. En conſéquence, les Evêques & les Seigneurs renoncerent à tous ces droits; mais il en laiſſa en poſſeſſion ceux qui purent en montrer des titres valables. L'Empereur fit dans cette aſſemblée pluſieurs autres Loix, principalement pour établir la paix & la ſureté publique. Il mit enſuite ſes Troupes en quartiers d'hiver, & ſe rendit à Abbezola dans la Ligurie, où il célebra les fêtes de Noël (*c*). Il envoya des Commiſſaires en Toſcane & dans le territoire de Rome pour y former des magazins pour le Printems.

Autre querelle entre le Pape & l'Empereur. 1159.

Adrien choqué du procedé des Commiſſaires, & mécontent de ce que les Evêques & les Abbés de Lombardie avoient reconnu tenir de l'Empereur les droits régaliens, écrivit à l'Empereur une Lettre où il ſe plaignoit de la violation des droits de l'Egliſe. Frederic lui répondit en juſtifiant ſa

(*a*) *Thomaſius* Hiſt. Contentionis inter Imperium & Sacerdotium &c. Halæ 1722. in 8vo. *Voy.* Bibl. German. T. XI. p. 144.

(*b*) Le même, & *Fleuri* l. c. p. 44.

(*c*) *Radevic* L. II. C. 3 & ſeqq.

(*) Il s'agit d'un tableau qui étoit dans l'Egliſe de Latran, où l'Empereur Lothaire étoit repréſenté recevant à genoux la couronne de la main du Pape, avec l'inſcription ſuivante:

Rex venit ante fores, jurans prius Urbis honores;
Poſt Homo fit Papæ, ſumit quo dante coronam.

C'eſt-à-dire: „ Le Roi ſe préſente à la porte, jure de conſerver les droits de Rome; „ enſuite, il devient vaſſal du Pape, dont il reçoit la couronne". Frederic étant à Rome ſe plaignit de ce tableau; & le Pape Adrien lui avoit promis de le faire effacer; ce qui n'avoit point été exécuté.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

conduite. Le Pape insista, & refusa de sacrer Gui Archevêque de Ravenne, bien qu'un Cardinal eut assisté à son élection. Insensiblement les esprits s'échaufferent, & l'on en seroit venu selon les apparences bientôt à une rupture, si le Cardinal Henri d'une part & l'Evêque de Bamberg ne s'étoient entremis. Après Pâques, l'Empereur tint une assemblée dans son camp près de Boulogne pour juger les Milanois qui s'étoient révoltés contre lui. Il s'y trouva quatre Cardinaux Légats du Pape, pour travailler à un accommodement entre le Pape & l'Empereur. Mais ils porterent leurs prétentions si haut, qu'on ne conclut rien. On proposa alors de choisir six Cardinaux de la part du Pape & six Evêques de la part de l'Empereur, pour examiner & terminer l'affaire. Mais le Pape rejetta cette proposition, disant toujours qu'il ne vouloit point d'autre paix, que celle qui avoit été faite avec Eugene III (*a*).

Mort d'Adrien. Election d'Alexandre III. Victor IV. Antipape

Cette négociation fut terminée par la mort d'Adrien, qui arriva le premier de Septembre à Anagnie. Quelques jours après les Cardinaux s'assemblerent pour une nouvelle élection, & après avoir déliberé trois jours, ils s'accorderent tous, à l'exception de trois, à choisir Roland, Chancelier de l'Eglise Romaine, qui etoit de Sienne, & qui prit le nom d'Alexandre III. Les trois Cardinaux qui ne consentirent point à son élection étoient Jean de Morson, Gui de Créme & Octavien; les deux premiers nommerent Octavien Pape, sous le nom de Victor IV. Celui-ci voiant Alexandre revêtu de la chape d'écarlate, la lui arracha des épaules; un Sénateur qui étoit présent, ôta la chape à Octavien, qui cria à son Chapelain de lui donner la chape rouge qu'il avoit apportée, & il s'en revêtit avec tant de précipitation, qu'il mit le devant derriere. On ouvrit alors les portes de l'Eglise, & des gens armés y entrerent pour preter main forte à Octavien (*b*).

Alexandre & les Cardinaux de son parti se retirerent dans la Forteresse de l'Eglise de St. Pierre, où ils demeurerent neuf jours enfermés & gardés jour & nuit par des gens armes. Ensuite on les transféra dans une autre prison où ils furent trois jours. Le peuple les mit enfin en liberté; Alexandre & ses Cardinaux se retirerent à Nymphe, à quatre lieues de Rome; le nouveau Pape y fut sacré par l'Evêque d'Ostie, & excommunia d'abord Victor & ses adherans. Victor aiant aussi été sacré par trois Evêques excommunia Alexandre & écrivit à l'Empereur, pour l'informer de son election. Frederic avoit aussi reçu des Lettres d'Alexandre sur le même sujet. Mais comme ce dernier s'etoit montré fort ardent à maintenir les droits de l'Eglise dans les differends qu'il y avoit eu, & qu'il étoit ami du Roi de Sicile, l'Empereur inclinoit pour Victor.

L'Empereur favorise Victor.

Pour paroitre neanmoins agir impartialement, Frederic convoqua un Concile à Pavie au commencement de l'annee suivante, & il envoya citer les deux Pretendans, afin que suivant la decision du Concile on terminat cette grande affaire. Mais Alexandre convaincu de la validité de son election, refusa de se soumettre à un Concile qu'il n'avoit pas convoqué &

(*a*) *Fleuri* T. XV. p. 50, 51. 61 66. (*b*) Le même p. 67 & suiv.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

envoya des Légats en différens Royaumes de l'Europe & en Orient, pour donner part de son élection & de l'intrusion de Victor (*a*).

Qui est déclaré Pape au Concile de Pavie. 1160.

Le Concile de Pavie commença le 2 de Fevrier 1160. Victor s'y trouva & s'en remit au jugement du Concile. Aprés avoir examiné l'affaire pendant sept jours, on prononça en faveur de Victor; il fut mené de l'Eglise de St. Sauveur hors de la ville, où il logeoit, à l'Eglise Cathédrale; l'Empereur le reçut à la porte, lui tint l'étrier comme il descendoit de cheval, le conduisit jusqu'à l'autel & lui baisa les pieds. Le lendemain, le Concile se rassembla, & avec les cierges allumés, anathématisa Alexandre & ses fauteurs (*b*).

Démarches d'Alexandre.

Alexandre de son côté, excommunia l'Empereur à Anagnie, étant assisté des Evêques & des Cardinaux. Il écrivit à Arnoul Evêque de Lizieux en Normandie, & l'informa des procédures du Concile de Pavie. Arnoul écrivit aux Evêques d'Angleterre, les exhortant de reconnoitre Alexandre. Le Roi son Maître l'aiant reconnu; le Pape à la priere de ce Prince canonisa l'année suivante le Roi Edouard, mort près de cent ans auparavant (*c*).

Il est reconnu en France & en Angleterre. 1161.

En 1161, Pierre Archevêque de Tarantaise, qui s'étoit signalé dans les terres de l'Empire par son zele pour Alexandre, passa en Italie, & défendit les droits de ce Pape en Toscane & en Lombardie. Quelques-uns disent que le Pape l'envoya Légat en France, aiant dessein de le suivre bientôt, parcequ'il n'y avoit pas de sureté pour lui à Rome, le parti de l'Empereur s'étant emparé de tout le Patrimoine de St. Pierre, à l'exception d'Orviete & d'Anagnie. Pierre étant arrivé en France, les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient fait la paix, assemblerent à Toulouse un Concile des deux Royaumes, pour y reconnoitre Alexandre plus solemnellement, qu'ils n'avoient fait dans les assemblées particulieres qu'ils avoient tenues (*d*).

Victor *tient un Concile à Lodi.*

Victor tint aussi un Concile à Lodi, où l'on confirma son élection, comme on avoit fait l'année précédente à Pavie. On y lut des lettres des Rois de Danemarc, de Norvege & de Hongrie, de plusieurs Archevêques & Evêques & de quantité d'Abbés, qui tous reconnoissoient Victor pour Pape. Ce Concile excommunia l'Archevêque de Milan, attaché à Alexandre, les Consuls de la même ville, qui la défendoient contre l'Empereur, les Evêques & les Consuls de Bresse & de Plaisance; enfin ceux qui l'année précédente avoient tué Arnold, Archevêque de Maience (*e*).

Milan ruinée. 1162.

L'Empereur, après avoir tenu Milan assiegée tout l'hiver, prit enfin cette ville par famine & la réduisit à se rendre à discretion, le premier de Mars 1162. Les habitans allerent à Lodi se jetter aux pieds de l'Empereur, portant leurs épées sur leur col, des croix à la main, & criant misericorde. Il leur donna la vie, mais fit ruiner la ville entierement & détruire jusques aux Eglises. On ajoute, qu'il en fit labourer le sol & qu'on y sema du sel (*f*).

(*a*) Act. Vatic. apud *Baron.*
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 76-80.
(*c*) *Fleuri* ubi sup. p. 101.
(*d*) Le même p. 107.
(*e*) Le même p. 109, 110.
(*f*) *Abb. Usperg.* de eversione Mediolani, in Chron.

Le Pape passe en France.

Le parti de Frederic & de Victor devenoit de plus en plus puissant en Italie, desorte que le Pape Alexandre se détermina à passer par mer en France, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur. L'Empereur tenta en ce tems-là de détacher Louis le jeune du parti de ce Pape. Henri, Comte de Troyes, frere de la Reine Adelaïde, devint Favori du Roi. Il avoit beaucoup de liaison avec l'Empereur, & de plus Victor étoit parent de sa Maison. On trouva bientôt moyen d'adoucir Louis en faveur de l'Antipape. Henri fut envoyé en Italie, pour traiter avec l'Empereur des moyens de terminer le Schisme. On lui avoit donné là-dessus des instructions sur lesquelles il devoit se regler, mais bientôt après l'Evêque d'Orléans lui manda de la part du Roi, qu'il avoit plein pouvoir sur cette affaire. Il fut conclu dans cette négociation, que Frederic & Louis s'aboucheroient à S. Jean de Laune en Bourgogne, qu'ils y ameneroient les deux Papes & autant de Prelats, qu'il seroit possible, & qu'on prendroit alors des mesures pour la paix de l'Eglise. Ce projet ne réussit point, Alexandre n'aiant pas voulu mettre ses droits en compromis, & les deux Monarques ne s'étant pas même vus, quoiqu'ils se fussent approchés de bien près (*a*).

Concile de Tours. 1163.

Alexandre alla à Tours, où il resta assez longtems & célebra la fête de Noël. Au carême de l'année suivante il vint à Paris, pour conférer avec le Roi. Il y celebra la fête de Pâques, & retourna ensuite à Tours, où il avoit indiqué un Concile pour le 19 de Mai. Il s'y trouva avec le Pape dixsept Cardinaux, cent-vingt-quatre Evêques, quatre-cens quatorze Abbés, & une multitude d'autres personnes tant ecclésiastiques que laïques. Parmi les Prélats distingués se trouva Thomas Becket, qui avoit été élevé l'année précédente au Siege de Cantorberi. Le Pape le reçut avec tout l'honneur possible, tous les Cardinaux, à l'exception de deux, allerent le recevoir assez loin hors de la ville. L'Evêque de Lizieux fit un Sermon pour l'ouverture du Concile, qui excommunia Victor & ses fauteurs & fit divers Canons touchant l'usure des Clercs, qu'il defendit, comme d'exercer la Medecine & de faire la fonction d'Avocats. On declara nulles les ordinations faites par Octavien & par les autres Schismatiques, & on fit défense de donner à ferme pour un prix annuel le gouvernement des Eglises (*b*). Après ce Concile le Pape se retira à Sens, où il fit son sejour pendant le tems qu'il resta en France.

Démêlés entre le Roi d'Angleterre & Thomas Becket.

Ce fut à Sens qu'Alexandre apprit que Thomas Becket avoit encouru la disgrace du Roi d'Angleterre, parcequ'il n'avoit pas voulu permettre qu'on livrat au bras seculier un Prêtre accusé d'homicide, & refusé de jurer l'observation des Coutumes royales, ou Loix du Royaume concernant la jurisdiction Ecclésiastique. Le Pape lui écrivit & l'exhorta à perséverer constamment à defendre les droits de l'Eglise (*c*). L'année suivante, aiant été informé que l'Archevêque de Canterberi avoit été forcé par les menaces du Roi & des Seigneurs de promettre avec serment d'observer les Coutumes royales, le Pape lui écrivit pour le dégager de son serment. Le 1164

(*a*) [illegible] Hist. de l'Empereur Frederic I. en [illegible], Leipzig 17[illegible] in 4to. V. Bibl. Germ. T. XI. p. 191, 192.

(*b*) *F[illegible]* l. c. p. 127, 128.

(*c*) [illegible] Ep. Alex. apud *B[illegible]*.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1169.

Roi, qui en fut instruit, envoya des Ambassadeurs au Pape, pour le prier de confirmer ce qui avoit été résolu, & d'obliger les Ecclésiastiques à jurer l'observation des Coûtumes royales ; il le prioit aussi de nommer pour la Légation d'Angleterre l'Archevêque d'York. Comme l'état de ses affaires ne permettoit pas à Alexandre de mécontenter absolument le Roi d'Angleterre, il nomma l'Archevêque d'York son Légat, mais refusa de confirmer la résolution touchant les Coutumes royales; il restreignit même les pouvoirs du Légat à son siege. Le Roi mécontent du Pape, fit renvoyer la Bulle, & attaqua Becket pour malversation pendant qu'il avoit été Chancelier. L'Archevêque refusa de se soumettre au jugement porté contre lui, & en appella au Pape. Peu après il sortit du Royaume, & informa le Pape de la persécution qu'il avoit soufferte, implorant sa protection. Le Pape lui répondit, & cassa tout ce qui avoit été fait contre lui en Angleterre.

Mort de l'Antipape & election d'un autre. 1164.

Les différens troubles qui agitoient l'Allemagne, déterminerent l'Empereur à quitter l'Italie. Il ne fut pas sitôt éloigné, que presque toutes les villes de Lombardie se souleverent en faveur d'Alexandre, & se liguerent ensemble. Frederic prit la résolution de marcher contre les rebelles. Dans ces entrefaites, l'Antipape Victor mourut à Lucques, le 22 d'Avril 1164. Ceux de son parti élurent pour Pape le Cardinal Gui de Crême, sous le nom de Pascal III. que l'Empereur reconnut (*a*). Vers ce tems-là arriverent à Sens des Députés du Roi d'Angleterre, qui étoient l'Archevêque d'York, les Evêques de Londres, de Worcester, de Chichester, d'Exeter & quelques Seigneurs; ils accuserent l'Archevêque de Cantorberi devant le Pape, & le prierent d'envoyer un Légat en Angleterre pour décider entre le Roi & l'Archevêque. Le Pape déclara qu'il ne vouloit rien ordonner en l'absence de l'Archevêque; les Envoyés refuserent de l'attendre, & s'en retournerent en Angleterre sans avoir reçu la bénédiction du Pape. Quand Thomas arriva à Sens, le Pape le reçut très-bien; il expliqua les raisons qui l'avoient obligé de s'opposer au Roi, qui n'étoient autre chose que son zele pour le maintien des droits de l'Eglise; il produisit par écrit les Coutumes royales dont il avoit juré l'observation, qui consistoient en seize articles. Le Pape aiant lu l'écrit, condamna dix des articles, confirma Thomas dans l'Archevêché de Cantorberi; mais il l'envoya dans le Monastere de Pontigni, où il lui fit prendre l'habit de la maison & l'obligea de vivre selon la regle (*b*).

Le Pape retourne à Rome. 1165.

Le Cardinal Jules, Vicaire d'Alexandre à Rome, étant mort, on mit à sa place un autre Cardinal nommé Jean, qui réussit à ramener la plus grande partie du peuple Romain à l'obeissance du Pape, ensorte qu'on lui envoya une députation pour l'inviter de venir à Rome. Alexandre s'y disposa & se pressa de faire les préparatifs de son voyage. En ce tems-là, il travailloit toujours à reconcilier le Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorberi; on proposa une conference entre le Roi & le Pape; mais le Roi n'aiant pas voulu que Thomas s'y trouvat, ce dernier dissuada le Pape

(*a*) *Fleuri* T. XV. p. m. 154, 155. (*b*) Vita quadripart. L. II. C. 10.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269

Pape d'entrer en conférence, tellement que l'espérance de la reconciliation s'évanouit alors. Alexandre, après la fête de Pâques de 1165, partit de Sens, vint à Paris & puis à Bourges, où Thomas prit congé de lui. Delà il se rendit à Montpellier, & s'embarqua pour Messine. Guillaume Roi de Sicile, aiant appris son arrivée, lui envoya de magnifiques présens, & fit armer cinq galeres pour conduire le Pape à Rome. Il partit de Messine au mois de Novembre, & arriva à Ostie, où il passa la nuit. Le lendemain matin 21 de Novembre les Sénateurs avec les Nobles & une grande multitude de Clergé & de peuple vinrent le recevoir, & portant des branches d'olivier le conduisirent au Palais de Latran (*a*).

Diete de Wurtzbourg.

L'Empereur Frederic de sa part n'étoit pas oisif; il tint une Diete à Wurtzbourg le 23 de Mai, où se trouverent deux Députés du Roi d'Angleterre, qui, aussi bien que l'Empereur avec plusieurs Princes & Evêques d'Allemagne, jurerent de ne jamais reconnoitre pour Pape Alexandre ni ses successeurs, & de demeurer inviolablement attachés à Paschal III & à ses successeurs. Le Roi d'Angleterre desavoua ses Envoyés. Mais l'Empereur écrivit une Lettre circulaire pour ordonner à tous ses sujets de faire le même serment, & de prier dans tout l'Empire pour Paschal.

L'Empereur passe en Italie. 1166.

Au mois de Novembre de l'année 1166, ce Monarque passa en Italie, & tint une Assemblée générale de toute la Lombardie à Roncaglia où il fut résolu de mettre Paschal en possession de Rome & d'en chasser Alexandre. Frederic avoit envoyé d'avance les Archevêques de Cologne & de Maience avec un corps de Troupes, & lui-même s'attacha avec son Armée au siege d'Ancone, dont l'Empereur Grec s'étoit emparé. Pendant qu'il étoit occupé à ce siege, les villes de Lombardie ne pouvant plus souffrir les vexations des Gouverneurs qu'il leur avoit donnés, tinrent une Conférence où elles se liguerent pour leur défense réciproque, & se réunirent pour mettre les Milanois en état de relever leur ville; ils y rentrerent le 27 d'Avril 1167 & commencerent à la rebâtir. Ancone s'étant 1167.
rendu, l'Empereur marcha vers Rome, les deux Archevêques qui l'avoient précédé aiant remporté une victoire signalée sur les Romains le 28 de Mai. Il fit attaquer la Cité Léonine & l'Eglise de St. Pierre, & s'en rendit maître le 17 de Juillet. L'Antipape Paschal s'y rendit & couronna l'Empereur & l'Imperatrice Béatrix son épouse (*b*). Guillaume II. Roi de Sicile, qui avoit succedé à son pere l'année précédente, envoya à Alexandre deux galeres avec de l'argent pour le tirer des mains de l'Empereur. Le Pape renvoya les galeres & prit seulement l'argent, qu'il distribua dans Rome pour encourager le peuple à la défendre. L'Empereur proposa alors, qu'on engageat Alexandre à abdiquer le Pontificat, promettant que Paschal y renonceroit aussi, pour en élire un troisieme. Les Romains trouverent cette proposition fort de leur goût; mais le Pape pour se dérober à leurs instances, sortit secretement de la ville en habit de Pélerin & se retira à Benevent (*c*). Après son depart, le 2 jour d'Août, la chaleur devint si violente, qu'elle causa dans

(*a*) *Fleuri* l. c p. 187, 188.
(*b*) *Sigon.* L. XIV. p. 321.
(*c*) *Fleuri* l. c. p. 223, 224.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

l'Armée de l'Empereur une terrible mortalité. Elle emporta, outre un grand nombre de soldats, quantité d'Evêques & de Seigneurs; ce qui obligea Frederic à s'éloigner de Rome; il traversa la Toscane, vint à Pise & à Lucques & se rendit à Pavie avec le peu de Troupes qui lui restoient (*a*).

Suite de l'affaire de Thomas Becket.

Le Roi d'Angleterre avoit écrit ou fait écrire au College des Cardinaux, pour desavouer la conduite de ses Envoyés à la Diete de Wurtzbourg; mais il refusoit de rappeller l'Archevéque de Cantorberi, ne l'aiant point chassé, disant qu'il pouvoit rentrer dans son Eglise, en satisfaisant au Roi sur ses plaintes, & en gardant les Coutumes Royales, qu'il avoit jurées. Le Pape écrivit à l'Evêque de Londres, & lui enjoignit de travailler avec l'Evêque d'Herefort à porter le Roi à rétablir l'Archevêque & à ne point opprimer l'Eglise. L'Evêque répondit, que le Roi étoit prêt à rendre aux Ecclésiastiques la justice qui leur est due, mais qu'il ne rappelleroit point l'Archevéque. Il ajoutoit, que le Roi sembloit faire beaucoup pour sa justification, en se soumettant au jugement de l'Eglise de son Royaume. Le Prélat conseilloit au Pape de n'en venir point à prononcer un interdit ou une excommunication, & de suivre les voies de la douceur, parcequ'une rupture avec le siege de Rome auroit de fâcheuses suites. Cette Lettre ne produisit point d'effet, car le Pape après son arrivée à Rome, déclara l'Archevêque de Cantorberi son Légat dans toute l'Angleterre, excepté le Diocese d'York.

Le nouveau Légat ne tarda point à condamner l'Ecrit contenant les Coutumes Royales, & déclara excommuniés ceux qui les observeroient. Il excommunia nommément diverses personnes, & écrivit au Pape, qu'il avoit dessein d'excommunier le Roi, s'il ne donnoit satisfaction. Ce procedé irrita fort les Anglois, & comme Thomas étoit toujours en France, les Evêques ses suffragans lui écrivirent pour lui notifier qu'ils en avoient appellé au Pape, & qu'en menaçant le Roi d'excommunication, il marquoit plus d'emportement que de raison. L'Archevêque leur répondit d'un stile fier & impérieux, & plein de la justice de sa cause, il pressa fortement tout ce qui sembloit être au desavantage des Evêques. Ceux-ci ne s'étant pas rendus à Benevent au jour marqué afin de poursuivre leur appel, le Pape ratifia ce que Thomas avoit fait & écrivit aux Evêques d'Angleterre, leur ordonnant d'obéir à leurs risques. Le Roi, qui étoit en Normandie, voiant que la protection du Pape rendoit l'Archevêque plus hardi, envoya des Députés à Benevent, pour obtenir du Pape qu'il envoyât des Légats, afin de terminer les différends avec Thomas. Alexandre, surpris par les promesses d'un des Envoyés, qui eut soin aussi de semer de l'or parmi les Cardinaux, nomma pour ses Légats le Cardinal Guillaume de Pavie, grand ami du Roi & le Cardinal-Diacre Otton. Leur pouvoir ne s'étendoit que dans les terres de deça la mer qui obéissoient au Roi d'Angleterre. Ils partirent de Rome le premier de Janvier 1167, mais ils n'arriverent en Normandie, où étoit le Roi, que vers la fin de l'Eté. Les deux Légats étoient suspects à Thomas, mais particulierement

(*a*) *Oth. Morena* de Gest. Frederici.

Guillaume de Pavie, qu'il regardoit comme son ennemi déclaré; il lui écrivit à lui-même qu'il ne le recevoit point pour juge; il lui avoit écrit des lettres encore plus dures, qu'il supprima par le conseil de Jean de Salisburi. Le Pape dans ses Lettres à l'Archevêque l'exhorta à se rendre facile pour un accommodement; & sur les bruits qu'on répandit que les Légats venoient pour le condamner, Alexandre leur manda de reconcilier le Roi avec Thomas par une amiable composition, & que jusques à ce que cette reconciliation fût entierement faite, ils ne fissent rien d'important dans les terres du Roi & n'entraissent point dans son Royaume. On ne conclut rien à la conference qui se tint le 18 de Novembre à Gisors sur la frontiere de France & de Normandie, mais le Roi obtint des Légats de suspendre les pouvoirs de l'Archevêque. Ce Prélat se plaignit amérement au Pape & aux Cardinaux, & chargea son Agent à Rome de faire tous ses efforts pour faire rappeller les Légats. Le Pape mécontent de leur conduite leur ordonna de revenir, desorte qu'il ne se fit rien en ce tems-là pour finir l'affaire (*a*).

L'Empereur est obligé de se sauver. 1168.

L'Empereur, que le Pape avoit excommunié après sa retraite des environs de Rome, se trouva dans un grand embarras. Les villes de Lombardie étoient liguées contre lui & il ne savoit comment se tirer d'Italie. Il feignit donc de vouloir renoncer au Schisme, & parut disposé à entrer en conférence avec les Lombards. Pendant ce tems-là le Marquis de Montferrat obtint pour lui d'Humbert Comte de Maurienne la permission de passer par ses Etats. Il partit avec une escorte de trente hommes, mais aiant eu lieu de soupçonner que les habitans de Suse vouloient le faire assassiner, il se sauva, au mois de Mars 1168, de nuit & déguisé en valet, & passant par le Comté de Bourgogne, il retourna en Allemagne (*b*).

Fondation d'Alexandrie de la Paille.

Cette retraite de l'Empereur encouragea puissamment les villes de Lombardie révoltées contre lui, ensorte que non contentes d'avoir rebâti Milan, elles resolurent de fonder une nouvelle ville à l'entrée du Pays, pour arrêter les Allemands; ce dessein fut exécuté & on nomma la nouvelle ville Alexandrie, en l'honneur du Pape. Elle se peupla si promptement, qu'en peu de tems elle fut en état de mettre en campagne quinze mille hommes. Les Impériaux la nommerent par mépris Alexandrie de la Paille (*c*). Un Historien moderne (*d*) en donne pour raison, que les fondateurs n'aiant pas les matieres nécessaires pour couvrir les maisons, les couvrirent de paille.

Mort de l'Antipape Pascal.

L'Antipape Gui de Crême ou Pascal étoit toujours à Rome à St. Pierre; il y mourut le 20 de Septembre 1168. Ses partisans élurent à sa place Jean, Abbé de Strum, élu Evêque d'Albane, & le nommerent Calixte III (*e*); l'Empereur le reconnut.

Nouveaux envoyés pour

Le Roi d'Angleterre, aiant eu une conférence inutile avec l'Archevêque de Cantorberi, en presence du Roi de France, envoya des Députés au Pa-

(*a*) *Fleuri* L. LXXI. passim.

(*b*) *Otb. Morena*, p. 847, ap. *Fleuri* p. 242, 243.

(*c*) *Gulielm. Neubrig.* L. II. C. 17. ap. *Fleuri* l. c. p. 243

(*d*) *Hardion* Hist. Univ. T. XI. p. 262.

(*e*) *Fleuri* ubi sup. p. 243.

reconcilier le Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorberi.

pe pour demander la déposition ou la translation de Thomas. Il engagea par promesses les Milanois, les Cremonois & les Parmesans, & le Roi de Sicile à agir en sa faveur, & offrit au Pape dix mille marcs d'argent. Tout ce qu'il put obtenir fut que le Pape envoya deux Nonces pour procurer la paix; mais leur commission ne s'étendoit que jusqu'à la S. Michel de cette année 1169. Après diverses conférences avec ces Nonces, le Roi déclara qu'à la priere du Pape son Seigneur & Pere, il accordoit à Thomas son Archevêché & sa paix & à tous ceux qui étoient hors du Royaume, sauf la dignité de son Royaume. Les Nonces refuserent absolument d'admettre cette clause, ensorte que leur voyage fut infructueux. Avant le retour des Nonces, le Pape pour hâter la reconciliation chargea deux Ecclésiastiques François de remettre au Roi une Lettre par laquelle il lui déclaroit que si avant le commencement du carême de 1170, il ne se re-
1169. concilioit avec l'Archevêque de Cantorberi, il jetteroit l'interdit sur son Royaume. Cette nouvelle démarche fut encore infructueuse, le Roi vouloit toujours que l'Archevêque promit l'observation des Coûtumes, sans restriction, & Thomas prétendoit toujours y ajouter, *sauf l'honneur de Dieu & de son Ordre.* Le Pape permit alors à l'Archevêque d'exercer ses fonc-
1170. tions de Légat. Au commencement de l'année suivante, il envoya une nouvelle commission à l'Archevêque de Rouen & à l'Evêque de Nevers, chargés de menacer le Roi d'Angleterre de mettre en interdit tous ses Etats de deça la mer, si dans quarante jours la paix n'étoit pas faite. Le Pape fut averti alors que le Roi vouloit faire couronner Henri son fils aîné par l'Archevêque d'York; il écrivit à ce Prélat & aux autres Evêques d'Angleterre, pour leur défendre sous peine de déposition de se mêler de cette cérémonie. Elle ne laissa pas de se faire. Enfin peu tems après la reconciliation du Roi & de l'Archevêque se fit; le Prélat retourna en Angleterre. Mais un mot, lâché imprudemment par le Roi, porta quatre Chevaliers à passer de Normandie en Angleterre, & à massacrer l'Archevêque dans l'Eglise (*a*).

Ambassade de l'Empereur Grec au Pape.

Vers le tems où l'Antipape Pascal mourut, l'Empereur Grec envoya une Ambassadeur à Alexandre, chargé de grandes sommes d'argent, qui lui offrit la réunion de l'Eglise Grecque à la Romaine, demandant pour son Maître la couronne Impériale. Le Pape répondit, que les décrets des Peres ne lui permettoient pas de consentir à cette demande. Il renvoya l'Ambassadeur avec tout l'argent qu'il avoit apporté, & le fit suivre par deux Cardinaux qu'il envoya à l'Empereur Grec (*b*).

Négociation infructueuse de l'Empereur auprès du Pape.

L'Empereur Frederic, voiant son parti diminuer de jour en jour, principalement depuis la mort de Gui de Crême, feignit encore de vouloir finir le schisme, & de faire sa paix avec le Pape pour le détacher de la confédération des villes de Lombardie. Il lui envoya l'Evêque de Bamberg, avec ordre de demander à Alexandre une entrevue secrete. Mais le Pape pour ne donner aucun ombrage aux Lombards, leur manda de lui envoyer de chaque ville un Député: & après avoir écouté l'Evêque en particulier, il rendit compte en plein Consistoire de ce qu'il lui avoit dit, & lui répondit

(*a*) Vit. quadripart. C. 12-22. (*b*) *Fleuri* T. XV. p. m. 343, 344.

Section V. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

que les propoſitions de l'Empereur étoient trop ambigues pour pouvoir y entendre (*a*).

Le Pape envoye deux Légats pour informer du meurtre de l'Archevêque de Cantorberi, & ils donnent l'abſolution au Roi.

Peu après le Pape fut informé du meurtre de l'Archevêque de Cantorberi, & reçut des Envoyés du Roi d'Angleterre pour ſe juſtifier d'y avoir eu la moindre part. D'abord le Pape ne voulut pas les voir, & les Cardinaux mêmes les reçurent très-froidement. Aiant enfin obtenu audience, ils tâcherent de juſtifier le Roi, & pour prévenir l'interdit, ils jurerent que le Roi ſe ſoumettroit au jugement du Pape. Alexandre ſe contenta alors d'excommunier généralement les meurtriers de l'Archevêque, tous ceux qui leur avoient donné conſeil, aide, ou conſentement, & tous ceux qui leur donnoient retraite, ou quelque ſorte de protection. Il envoya deux Légats pour informer de l'affaire. Ces Prélats étant arrivés en Normandie, le Roi s'y rendit, & le 22 de Mai 1172, il fit publiquement ſerment, qu'il n'avoit pas eu la moindre part au meurtre de l'Archevêque, & promit de ſe ſoumettre à telle pénitence que les Légats lui impoſeroient. Ils lui preſcrivirent d'envoyer à Jéruſalem deux-cens Chevaliers, pour y ſervir un an à ſes dépens; il promit auſſi de prendre la croix pour trois ans, & 1171, de faire le voyage en perſonne, ſi le Pape l'exigeoit, de caſſer les Coûtumes royales; 1172. de permettre déſormais de porter librement les appellations au S. Siege, & de rendre à l'Egliſe de Cantorberi toutes ſes terres & ſes autres biens. Après que le Roi eut juré l'obſervation de ces articles, les Légats le menerent hors de la porte de l'Egliſe, où il reçut l'abſolution à genoux, mais ſans ôter ſes habits, puis ils le firent entrer dans l'Egliſe (*b*). Les meurtriers de l'Archevêque allerent trouver le Pape, qui leur impoſa pour pénitence le voyage de Jéruſalem. Il y en eut un qui mourut en Italie, & les trois autres ne ſurvecurent pas deux ans. A- 1173. lexandre aiant appris par ſes Légats les miracles qui ſe faiſoient au tombeau de Thomas Becket, le canoniſa le 21 Fevrier 1173. Il ordonna qu'il ſeroit mis au nombre des martyrs, & que ſa fête ſeroit célebrée tous les ans le jour de ſa mort, le 29 de Décembre (*c*).

L'Empereur paſſe en Italie.

L'Empereur aiant pacifié les troubles en Allemagne, paſſa en Italie avec une puiſſante Armée, & alla mettre le ſiege devant la nouvelle ville d'Alexandrie, dont les fortifications n'étoient pas entierement achevées. Les 1174. pluies de l'Automne enflerent le Tanaro, & le camp impérial fut preſque entierement inondé. Frederic ne laiſſa pas de s'opiniâtrer & réſolut de paſſer l'hiver devant la Place. Il fit creuſer une mine, qu'il pouſſa juſques dans l'intérieur de la ville, & fit paſſer par là deux-cens ſoldats & s'approcha lui-même d'une des portes pour la forcer; mais les habitans précipite- 1175. rent dans le foſſé ceux qui étoient entrés, & firent une ſortie qui obligea l'Empereur de lever le ſiege le jour de Pâques de l'an 1175. Il ſe retira à Pavie.

Negociation inutile.

Voiant ſon armée affoiblie, ſurtout par le départ de Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, qui ſe retira, il propoſa d'entrer en negociation avec le Pape & les villes de Lombardie. Le Pape envoya trois

(*a*) Act. *ap.* Baron.
(*b*) *Fleuri* ubi ſup. p. 326, 327.
(*c*) Le même p. 329.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Cardinaux à Pavie, mais après quelques conférences avec les Miniſtres de Frederic, ils s'en retournerent ſans rien conclure. On crut que l'Empereur n'avoit engagé cette négociation que pour gagner du tems, juſqu'à l'arrivée d'un nombreux corps de Troupes qu'il attendoit d'Allemagne (*a*).

Cependant le Pape, pour recompenſer la ville d'Alexandrie de ſa fidelité, l'érigea en Evêché, & lui donna pour premier Evêque Ardouin Soudiacre de l'Egliſe Romaine. Au contraire pour punir la ville de Pavie d'avoir adhéré à l'Empereur, il priva ſon Evêque du droit de faire porter la croix devant lui & du Pallium (*b*).

L'Empereur eſt défait. 1176.

L'Empereur comprenoit que s'il pouvoit détacher le Roi de Sicile du Pape & le faire entrer dans ſes intérêts, cela contribueroit fort au ſuccès de ſes deſſeins. Il fit donc offrir à Guillaume II, en 1176, ſa fille en mariage, & de faire une alliance perpétuelle avec lui. Mais le Roi de Sicile refuſa de ſe prêter à ces propoſitions, pour ne pas déplaire au Pape (*c*). Frederic aiant reçu les Troupes qu'il attendoit d'Allemagne, commença à ravager les terres des Milanois. L'Armée des Confédérés s'avança contre lui; le 4 de Juin il ſe donna une ſanglante bataille, & après un combat opiniâtré, les Allemands furent défaits entierement, & les ennemis firent un butin immenſe. L'Empereur ſe ſauva avec une petite ſuite à Pavie, aiant couru riſque de la vie (*d*).

Il fait des propoſitions de paix.

Un coup auſſi terrible, joint à la déclaration que lui firent les Seigneurs qui l'avoient ſuivi, qu'ils l'abandonneroient s'il ne ſe reconcilioit avec le Pape, le porterent à penſer ſérieuſement & de bonne foi à faire la paix avec Alexandre. Il envoya l'Archevêque de Maience & quelques autres Seigneurs, pour lui faire des propoſitions de paix. Le Pape les reçut avec joie, & après diverſes Conférences pendant quinze jours, on convint de tous les articles entre l'Egliſe & l'Empire. Mais comme le Pape vouloit que les villes de Lombardie & le Roi de Sicile fuſſent compris dans le Traité, il fut réſolu que le Pape s'aboucheroit avec Frederic en Lombardie, & l'Empereur accorda des ſaufconduits à tous les membres de l'Egliſe Romaine (*e*).

Le Pape ſe rend à Veniſe. 1177.

Le Pape fit prier le Roi de Sicile d'envoyer quelques-uns de ſes Miniſtres pour aſſiſter à la Conférence, & Guillaume envoya ſur le champ Romuald Archevêque de Salerne & Roger Comte d'Andria. Alexandre partit alors d'Agnanie & vint à Benevent, de là il paſſa à Siponte & à Veſti, où il s'embarqua le 9 de Mars 1177, & arriva heureuſement à Veniſe, où le Doge & les Nobles lui rendirent tous les honneurs poſſibles. De Veniſe il ſe rendit à Ferrare, qu'on avoit choiſie pour le lieu des Conférences, à la requiſition de l'Empereur. Trois jours après arriverent ſept Commiſſaires de l'Empereur, & après bien des conteſtations, on convint enfin que le Congrès ſe tiendroit à Veniſe. Le Pape s'y rendit avec les autres Commiſſaires dans le mois de Mai. La négociation traina en longueur, & enfin le Pape conſentit que l'Empereur vint à Veniſe, & le 24 de Juillet, après avoir reçu l'abſolution, il ſe proſterna aux pieds du Pape, qui le releva &

(*a*) Act. apud Baron. 1174, 1175.
(*b*) Les mêmes, 1175.
(*c*) *Giannone* Hiſt. de Naples T. II. p. 319.
(*d*) Là-même.
(*e*) Le même p. 352. *Fleuri* ubi ſup. p. 372.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

lui donna le baiser de paix. Le premier d'Août, les parties intéressées jurerent d'observer fidelement les articles du Traité; la paix avec l'Eglise, & avec le Roi de Sicile pour quinze ans, & une tréve de six ans avec les Villes de Lombardie (*a*). Le 14 d'Août, le Pape tint un Concile, où il prononça l'excommunication contre quiconque troubleroit la paix qui venoit d'être faite.

Fables sur la paix entre l'Empereur & le Pape.

On a défiguré toute l'Histoire que nous venons de rapporter par des fables, dont il faut dire un mot. D'abord, si l'on en croit les Historiens de Venise (*b*), ce qui engagea l'Empereur à faire la paix avec le Pape, ce fut une victoire que les Vénitiens remporterent sur la Flotte Impériale, composée de soixante-quinze galeres, & commandée par Otton fils de Frederic. Ce jeune Prince aiant été fait prisonnier & mené à Venise, fut convaincu que son pere avoit tort. Il obtint la permission de l'aller trouver, & lui persuada de faire la paix avec le Pape. On voit dans la Salle du grand Conseil à Venise, cinq tableaux destinés à représenter ces divers événemens, peints par différens Peintres (*c*). Mais un judicieux Historien (*d*) a remarqué que ce combat est une fiction, puisqu'il est avéré que l'Empereur n'avoit point de forces sur mer; & effectivement où auroit-il pris soixante-quinze galeres? D'ailleurs comment son fils Otton pouvoit-il les commander, puisqu'il devoit être encore enfant? Il étoit le quatrieme fils de Frederic, & Henri l'aîné de tous n'avoit que onze ou douze ans. Les Peintres qui ont fait les tableaux qui sont dans la salle du grand Conseil, ont suivi ce que narroient les Historiens de Venise, sans s'inquieter de la vérité des faits.

Une autre fable, c'est la prétendue insolence d'Alexandre III, qui mit dit-on le pied sur le cou de l'Empereur, avec des paroles insultantes. Mais les Historiens les plus graves n'ajoutent aucune foi à ce fait. Les Auteurs du douzieme & du treizieme siecle n'en disent rien. Romuald, Archevêque de Salerne, qui se trouvoit à Venise, n'en parle point. Il est vrai qu'on dit (*e*) qu'il y a une grande pierre rouge où il y a une lame, sur laquelle sont gravées les paroles que prononça le Pape. C'est ce qui est démenti par un Voyageur du siecle passé (*f*), qui assure que la pierre n'est pas grande, qu'on n'y a attaché aucune lame, ni plaque de métal, & qu'il n'y a assurément aucune écriture. Le même Voyageur (*g*) parle d'un tableau, qui est dans la salle du grand Conseil, où le Pape est représenté, mettant légérement le pied sur l'épaule de l'Empereur, sans faire paroitre aucun mouvement de passion. Mais l'Auteur Italien (*h*) que nous avons déja cité dit simplement, qu'on y voit l'Empereur Frederic prosterné & baisant les pieds du Pape. Concluons qu'on a voulu orner ou pour mieux dire défigurer l'Histoire par des circonstances fabuleuses.

(*a*) *Giannone* l. c. p. 357. *Fleuri* ubi sup. p. 377-379.

(*b*) *Laugier* Hist. de Venise T. II. p. 123 & suiv.

(*c*) Voy. l'Extrait du Livre Italien, intitulé, *Le Minere della pittura di Marco Boschini*, à la fin du T. II du voyage d'Italie de *Richard Lassels*, Paris 1682 in 12.

(*d*) *Giannone* ubi sup. p. 358.

(*e*) *Mabillon* Iter Italicum.

(*f*) *Misson* voyage d'Italie T. I. p. 20[illegible]. Utrecht 1722.

(*g*) Le même p. 214.

(*h*) *Boschini* ubi sup. p. 409.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Tandis que le Pape étoit à Vénise, il écrivit une Lettre à l'Empereur d'Abissinie, appellé communément le Prêtre-Jean, qu'il envoya par un Médecin nommé Philippe, qui avoit été en Ethiopie. Il envoya aussi un Légat en Danemarc, pour approuver que l'Evéque de Roschild possedât en même tems l'Archevéché de Lunden. C'est le premier exemple d'un Evêque qui ait possedé deux Eglises, mais qui n'a été que trop imité, quelque peu louable qu'il soit (*a*).

Faits particuliers.

Le Pape retourne à Rome.

L'Empereur partit de Venise avant le Pape; il alla à Ravenne où il ne resta pas longtems, passa en Lombardie & retourna en Allemagne. Quant au Pape, il s'embarqua sur quatre Galeres Vénitiennes & arriva à Siponte le 29 d'Octobre, d'où, en passant par Troia & par Benevent, il se rendit à Agnanie le 14 de Décembre. Les Romains voiant que l'Empereur s'étoit reconcilié avec le Pape, firent réflexion sur le tort que fesoit à la ville l'éloignement de ce Pontife. Ils en voyerent donc à Agnanie sept des principaux citoyens avec des Lettres du Clergé, du Sénat & du Peuple, pour prier le Pape de revenir. Alexandre voulut prendre ses suretés; les Romains s'engagerent à lui restituer l'Eglise de St. Pierre & les droits régaliens, & jurerent l'observation de cette convention, qui contenoit quelques autres articles. Le Pape partit donc de Tusculum, & fut conduit aux acclamations du peuple au palais de Latran (*b*).

Soumission de l'Antipape Calixte.

1178.

L'Antipape Calixte, se voiant abandonné de l'Empereur, qui le mit lui & ses défenseurs au ban de l'Empire, quitta secretement Viterbe & vint avec quelques-uns de ses Clercs, se jetter aux pieds du Pape, confessa publiquement sa faute & en demanda pardon. Le Pape le reçut humainement, ne lui fit aucun reproche, le traita toujours depuis avec honneur dans sa Cour, & le reçut même à sa table (*c*). Dans le même tems, le Pape indiqua pour l'année suivante un Concile général à Rome, auquel il appella non seulement les Evêques de l'Europe, mais ceux d'Orient, & même les Grecs.

Troisieme Concile de Latran.

1179.

Ce Concile se tint dans l'Eglise de Latran, au mois de Mars 1179, il s'y trouva trois-cens deux Evêques. Ils statuerent, que pour prevenir les Schismes, nul ne seroit reconnu légitimement élu pour Pape, que celui qui auroit au moins les deux tiers des voix. Ils déclarerent nulles les ordinations faites par les Antipapes Octavien, Gui & Jean de Strum, & ordonnerent que ceux qui avoient reçu d'eux des dignités ecclésiastiques ou des bénéfices en seroient privés. Ils anathématiserent les Heretiques qui étoient dans la Gascogne, l'Albigeois, le territoire de Toulouse & en d'autres lieux. On porta aussi dans le Concile des plaintes contre des propositions avancées par Pierre Lombard Evêque de Paris. Alexandre écrivit sur ce sujet à l'Archevêque de Rheims, lui ordonnant d'assembler les Docteurs des Ecoles de Paris, de Rheims & des autres villes d'alentour, & de condamner la doctrine de Pierre Lombard. Ce fut encore dans ce même Concile que le Pape déclara Laurent, Archevêque de Dublin son Légat en Irlande. Ce Prélat signala son zele pour la réformation des abus, & sur tout

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 382 & 385 & suiv.
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 402, 403.
(*c*) *Romuald* Chron.

tout contre l'incontinence des Clercs, & quoiqu'il eût le pouvoir d'absoudre les coupables, il les renvoyoit au Pape, ensorte qu'on vit à une fois pour ce sujet cent-quarante Prêtres à Rome (*a*).

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Schisme en Ecosse. 1180.

Il y eut l'année suivante un Schisme dans l'Eglise de S. André en Ecosse, les Chanoines élurent le Docteur Jean, & le Roi nomma Hugues son Chapelain. Le Pape envoya un Légat, qui déposa Hugues comme intrus & confirma l'élection de Jean. Aussitôt après le Roi défendit à Jean de demeurer dans le Royaume. Le Légat excommunia ce Prince, & le Pape confirma la sentence. Il fit plus; il donna la Légation d'Ecosse à l'Archevêque d'York, qui mit le Royaume en interdit (*b*).

Fâcheux état des Chrétiens d'Orient.

Alexandre, informé du mauvais état des affaires des Chrétiens en Orient & des victoires de Saladin, écrivit une Lettre à tous les Princes & à tous les fideles, pour les exhorter à marcher au secours de leurs freres d'Orient. Les Rois de France & d'Angleterre furent si touchés, qu'ils promirent d'y envoyer un prompt secours (*c*).

Mort d'Alexandre III. Election de Lucius III.

Le Pape Alexandre mourut selon les uns le 30 d'Août, & selon d'autres le 7 de Septembre 1181. Dès le lendemain on élut Ubalde, Evêque d'Ostie, sous le nom de Lucius III. La ville de Luques, où il étoit né, lui envoya une Députation pour le féliciter, & il lui accorda, du consentement de l'Empereur, le privilege de frapper de la monnoie, qui auroit cours dans la Toscane, la Marche d'Ancone & la Campanie. Quelque tems après, il reçut une Ambassade de Guillaume, Roi d'Ecosse, pour demander son absolution; le Pape la lui accorda & leva l'interdit jetté sur son Royaume; il envoya en même tems un Légat en Ecosse. Mais l'affaire des deux Contendans ne se termina que quelques années après. Vers le même tems, les Maronites, qui habitent le Mont Liban & les environs, se réunirent à l'Eglise Romaine, & ils y ont été constamment attachés depuis, ainsi qu'il paroit par leurs Lettres à Léon X (*d*).

Il est obligé de quitter Rome. 1183.

Le nouveau Pape irrita contre lui les Romains, par le refus de se conformer à quelques usages que ses prédécesseurs n'avoient pas fait difficulté d'observer. Ils pillerent & brûlerent ses terres, & il fut obligé de se retirer à Veletri. Christien, Archevêque de Maience, vint à son secours avec une Armée; mais il mourut peu de jours après qu'il fut arrivé, ses troupes se dissiperent & le Pape qui étoit revenu à Rome, fut encore forcé d'en sortir, pour se dérober à la persécution des Romains, plus furieux que jamais contre lui. Il se retira à Verone (*e*). Pendant son séjour à Veletri, il décida le différend entre Hugues & Jean, élus Evêques de S. André; il donna cet Evêché à Hugues & celui de Dunkeld à Jean. Cette décision ne termina pourtant pas encore le Schisme, ainsi que nous le verrons dans la suite.

L'Empereur Fréderic I repasse en Italie.

Il y a longtems que nous avons perdu de vue l'Empereur Frederic Barberousse, revenons à lui. Après son retour en Allemagne, en 1178, il se vengea de Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, qu'il dépouilla de ses Etats, & ce Prince aiant fait pendant trois ans d'inutiles efforts pour

(*a*) *Fleuri* L. LXXIII. § 20-25.
(*b*) Le même § 27.
(*c*) Le même § 33.
(*d*) *Guiliel. Tyr.* L. XXII. C. 8.
(*e*) *Fleuri* l. c. § 48, 53.

SECTION V *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

ſe relever fut obligé enfin de ſe ſoumettre à ſon ſort. La trêve de ſix ans que l'Empereur avoit accordée aux Lombards étoit préte d'expirer. On deſiroit la paix de part & d'autre & on la conclut à Conſtance. On régla par le Traité les droits que les Empereurs pouvoient prétendre dans les villes d'Italie, & l'on convint qu'à l'avenir ces villes ſeroient gouvernées par des Vicaires & des Comtes. On les laiſſoit d'ailleurs jouir de leurs régales, de leurs coutumes & de leurs libertés, en réſervant aux Empereurs le ſouverain domaine, les appellations & quelques autres droits. L'année ſuivante, Frederic tint une Diete ſolemnelle à Maience, où il arma Henri ſon fils Chevalier. Il paſſa enſuite en Italie, & vint trouver le Pape Lucius à Verone.

1183.

1184.

Concile de Verone.

Pendant qu'il y fut, le Pape tint un grand Concile, qui commença le premier d'Août 1184. Il y ordonna, que chaque Evêque viſiteroit une fois ou deux l'année les lieux de ſon Dioceſe, où l'on ſoupçonneroit qu'il ſe trouvoit des Hérétiques. L'Empereur pria le Pape de réhabiliter les Eccléſiaſtiques, qui avoient été ordonnés par les Schismatiques du tems du Pape Alexandre. Lucius y conſentit d'abord, mais enſuite changea d'avis.

Le Pape a des démêlés avec l'Empereur.

L'Empereur & le Pape eurent auſſi quelques démélés, d'abord ſur la ſucceſſion de la Comteſſe Mathilde, enſuite au ſujet de la diviſion qu'il y avoit touchant l'Archevêché de Treves, pour lequel on avoit élu deux ſujets. Le Pape refuſa auſſi de couronner Empereur Henri, fils de Frederic, qui de ſa part n'eut aucun égard aux ſollicitations de Lucius en faveur de Henri le Lion.

Mariage de Henri VI. *avec Conſtance de Sicile.*

L'année ſuivante l'Empereur négocia le mariage de Henri ſon fils avec Conſtance, fille poſthume du Roi Roger, ayeul de Guillaume II. Celui-ci n'avoit point d'enfans, & Conſtance étoit l'héritiere de la Couronne de Sicile. Guillaume conſentit à ce mariage, qui s'accomplit à Milan le 27 de Janvier 1186; la Princeſſe étoit alors âgée d'environ trente-un ans, & avoit dix ans plus que ſon mari. Les deux époux furent couronnés Roi & Reine d'Italie (*a*). Le Patriarche d'Aquilée & quelques Evêques, qui avoient aſſiſté à ce couronnement, furent ſuſpendus de leurs fonctions par le Pape Urbain III.

Ambaſſadeurs de Jéruſalem.

Pendant que l'Empereur & le Pape Lucius étoient à Verone, des Ambaſſadeurs du Roi de Jéruſalem y arriverent pour demander du ſecours. Le Pape leur donna des Lettres de recommandation pour les Rois de France & d'Angleterre. Le dernier permit à tous ſes ſujets de ſe croiſer en cette occaſion, & il promit, de même que le Roi de France d'envoyer à la Terre ſainte un grand ſecours, tant d'hommes que d'argent (*b*).

Mort de Lucius III. *Election* d'Urbain III.

1185.

Le Pape Lucius étoit toujours à Verone, où il mourut le 24 de Novembre 1185. Le lendemain les Cardinaux élurent unanimement Hubert Crivelli, Archevêque de Milan & natif de cette ville, qui prit le nom d'Urbain III; malgré ſon élevation au Pontificat, il garda ſon Archevêché (*c*). Nous avons déja vu qu'il fut mécontent du couronnement de Henri fils de Frederic, & qu'il en témoigna ſon reſſentiment.

Ses démêlés

Il eut bientôt de plus grands démêlés avec l'Empereur touchant les af-

(*a*) *Giannone* T. II p. 375.
(*b*) *Fleuri* L. LXXIII. § 57, 58.
(*c*) Le même L. LXXIV. § 1.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

faires que Lucius avoit laiſſées indéciſes. Urbain ſe plaignoit que Frederic s'étoit emparé injuſtement des biens que la Comteſſe Mathilde avoit laiſſés à l'Egliſe Romaine, qu'il s'approprioit les dépouilles des Evêques morts, & enfin de la ſaiſie qu'il avoit fait des revenus de pluſieurs Abbayes de filles, ſous prétexte de la mauvaiſe conduite des Abbeſſes, ſans les remplacer par d'autres plus régulieres. L'Empereur témoigna d'abord être diſpoſé à s'accommoder, dans l'eſpérance d'engager le Pape à couronner ſon fils. Mais Urbain, étant dans les ſentimens de ſon prédéceſſeur ſur cet article, irrita Frederic encore plus en ſacrant Archevêque de Treves Volmar, celui des prétendans que ce Prince vouloit exclure. Il fit plus, il cita l'Empereur, & menaça de l'excommunier, s'il ne lui donnoit ſatisfaction. D'ailleurs le Pape étoit fort mécontent du mariage de Henri avec Conſtance, héritiere du Royaume de Sicile.

avec l'Empereur. 1186.

Frederic, ſachant que pluſieurs des principaux Evêques d'Allemagne favoriſoient les interêts du Pape, y retourna, & ferma tous les paſſages des Alpes & des pays voiſins, pour empêcher que perſonne n'allât à Rome. Il maintint à Treves Rodolfe, l'antagoniſte de Volmar & chaſſa Bertold Evêque de Metz de ſon ſiege. Le Pape nomma l'Archevêque de Cologne ſon Légat en Allemagne; Frederic fit venir ce Prélat, & conféra avec lui ſur les différends qu'il avoit avec Urbain; mais l'aiant trouvé dans les idées du Pape, il convoqua une Diete à Geilenhauſen; les Evêques qui s'y trouverent, écrivirent à Urbain, pour l'exhorter à faire la paix & à rendre juſtice à l'Empereur (*a*). Le Pape fut ſurpris de cette Lettre, parcequ'il avoit pris la défenſe de la cauſe des Evêques, qu'ils abandonnoient eux-mêmes. Il perſiſta donc dans ſa réſolution d'excommunier l'Empereur, mais à la priere des habitans de Verone, il différa de lancer l'anathême.

A la ſollicitation du Roi d'Angleterre, Urbain donna une Bulle, par laquelle il lui accorda de faire couronner Roi d'Irlande celui qu'il voudroit de ſes trois fils, & il lui envoya une couronne de plumes de Paon, tiſſue d'Or (*b*) (*). Il fit partir auſſi deux Légats pour l'Angleterre, qui devoient paſſer en Irlande pour en couronner Roi Jean, fils de Henri. Mais ce Prince différa ce couronnement, & mena les Légats avec lui en Normandie, pour aſſiſter à une entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi de France.

Bulle pour créer un Roi d'Irlande.

L'année 1187 fut fatale aux Chretiens d'Orient. Saladin, après avoir pris un grand nombre de places de la Paleſtine, ſe rendit enfin maître de Jeruſalem, & ſoumit tous le pays, à la réſerve de Tyr, de Tripoli, d'Antioche & de quelques Châteaux. Ces triſtes nouvelles cauſerent tant de chagrin au Pape, qu'il tomba malade & mourut à Ferrare le 18 ou le 19 d'Octobre (*c*). Le 21 on élut le Cardinal Albert, Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui fut nommé, Grégoire VIII, qui ne tint le ſiege qu'un mois & vingt ſept jours. Dans ce peu de tems il fit tout ce qui dépendoit de lui pour procurer du ſecours aux Chretiens d'Orient. Quelques jours après

Mort d'Urbain III. Election de Grégoire VIII. 1187.

(*a*) Le même § 3--5 l. c. § 8.
(*b*) *Roger de Hoveden*, p. 631. Ap. *Fleuri* (*c*) *Fleuri* l. c. § XII.

* Le Chriſtianiſme s'établit en Livonie cette année, & Meinard Chanoine de Sigeberg y fonda l'Evêché de Riga (1).

(1) *Arnold Lubec.* Chron. VIII. C, 8, 9.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

son exaltation, il publia une Lettre pour exhorter les fideles à se croiser, leur promettant l'indulgence pleniere de leurs péchés & la protection de l'Eglise pour leurs biens temporels. Il ordonna pour cinq ans de jeûner certains jours de la semaine. Les Cardinaux animés du méme zele promirent entre eux de renoncer aux richesses & aux plaisirs, de se croiser, & d'aller à la téte des Pélerins, Le Pape entreprit de reconcilier les Pisans & les Genois, afin de les faire agir de concert pour le recouvrement de la Terre Sainte. Dans ce dessein il se rendit à Pise; la fievre le prit, & il mourut le 16 de Décembre (*a*). Trois jours après, on élut pour Pape le Cardinal Paulin, Evêque de Palestrine & Romain de naissance, qui prit le nom de Clément III.

Sa mort. Election de Clement III.

Traité du Pape avec les Romains. 1188.

Aussitôt après son couronnement, il envoya des Députés aux Romains, pour établir avec eux une paix solide. Le Traité fut conclu; en voici les principaux articles. On convint que le Pape céderoit au Sénat le tiers de la monnoie, & que dans six mois il donneroit aux Romains tous les murs de la ville & de la forteresse de Tusculum, pour les détruire (*b*).

L'Empereur Frederic I. *se croise.*

Clement, à l'exemple de son prédécesseur témoigna un grand zele pour la Croisade, & il ordonna des prieres particulieres à ce sujet. Il envoya le Cardinal Evêque d'Albano Légat en Allemagne, qui se trouva à une Diete que l'Empereur tint à Maience, où ce Prince se croisa avec son fils Frederic Duc de Souabe, & soixante-huit des plus grands Seigneurs. Je ne dirai rien des prétendues Lettres que lui & Saladin s'écrivirent, parcequ'il est évident que ce sont des pieces supposées (*c*).

Dixme Saladine.

Environ le méme tems les Rois de France & d'Angleterre eurent une entrevue, à laquelle se trouva Guillaume Archevêque de Tyr; ces deux Princes se croiserent avec un grand nombre de Seigneurs de leurs Etats. Ensuite ils tinrent chacun des assemblées particulieres, & on fit une ordonnance qui portoit, que tous ceux qui n'étoient pas croisés donneroient cette année la Dixme de tous leurs meubles & de leurs revenus. On nomma cette taxe la *Dixme Saladine*, dont les Ecclésiastiques mémes ne furent pas exempts, ce qui en fit murmurer plusieurs, qui disoient qu'on prenoit les fraix de cette expédition sur les dépouilles des Eglises & des pauvres (*d*).

Fin du Schisme d'Ecosse.

Clement étant encore à Pise, écrivit aux Evêques & au Roi d'Ecosse en faveur de Jean Evêque de Dunkeld, & engagea le Roi à rendre ses bonnes graces à ce Prélat. Il donna aussi une Bulle par laquelle il ordonna que l'Eglise d'Ecosse seroit desormais soumise immédiatement au siege de Rome, sans relever d'aucun autre (*e*).

Mort de Henri II. *Roi d'Angleterre* 1189.

L'année suivante, le Pape envoya le Cardinal Jean d'Agnanie Légat en France, pour travailler à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & pour les presser de hâter leur départ pour la Terre sainte. Le Légat ménagea une Conférence entre les deux Rois, mais ils ne purent s'accorder, desorte que les hostilités recommencerent. Le Roi de France remporta de si grands avantages que le Roi Henri fut obligé d'accepter les conditions qu'il avoit refusées. Etant mort peu de tems après, son fils Ri-

(*a*) Le même § XIII.
(*b*) Le même § XIV.
(*c*) Voy. ces Lettres dans *Matth. Paris*, p. m. 141. *Tiguri* 1589 in-fol.
(*d*) *Fleuri* ubi sup. § XV.
(*e*) Le même § XVI.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

chard I. lui succeda. Le nouveau Roi aiant besoin d'argent s'adressa au Pape, & obtint de lui des Lettres par lesquelles tous ceux qu'il voudroit laisser pour la garde de ses terres, seroient dispensés de la Croisade; ce qui lui donna moyen d'amasser des sommes immenses (*a*).

Voyage de l'Empereur Frederic & sa mort. 1189 & 1190.

L'Empereur Frederic partit au mois d'Avril 1189. avec une Armée de cent-cinquante mille hommes, & prit son chemin par la Hongrie. Il éprouva la perfidie d'Isaac l'Ange, Empereur Grec, & fut souvent obligé de s'ouvrir les passages l'épée à la main. A la fin il força Isaac à lui fournir les vaisseaux nécessaires pour passer l'Hellespont. Il battit plusieurs fois le Sultan d'Iconie, & se rendit maître de cette ville. Il passa ensuite sur les frontieres d'Armenie pour se rendre à la Terre sainte. Mais la chaleur l'aiant invité à se baigner dans une petite riviere de Cilicie, à laquelle les Auteurs donnent différens noms, il s'y noya, ou fut saisi tellement de la fraicheur, qu'il en mourut le 10 de Juin 1190 (*b*). Son fils Henri VI, qui étoit en Allemagne lui succeda, sans nouvelle élection, aiant déja été couronné Roi des Romains en 1169.

Mort de Guillaume II. Roi de Sicile.

Guillaume II. Roi de Sicile, étoit mort au mois de Novembre 1189, sans laisser de posterité. Il avoit désigné pour son héritiere sa tante Constance, qui avoit épousé Henri, & leur avoit fait prêter serment de fidelité par ses sujets (*c*). Quelques Ecrivains (*d*) ont dit, que Clement III. prétendit que le Royaume, comme Fief de l'Eglise, lui étoit dévolu. Mais un Historien célebre dément ce fait par des raisons, qui paroissent solides (*e*). Aussitôt que le Pape eut avis que les Siciliens avoient mis sur le trône Tancrede, Comte de Lecce, fils naturel de Roger, fils de Roger I. ayeul de Guillaume II. Clement lui envoya l'investiture ordinaire, au préjudice de Constance & de Henri (*f*).

Départ des Rois de France & d'Angleterre 1190.

Le Roi Richard partit d'Angleterre au mois de Décembre 1189, laissant le gouvernement du Royaume à l'Evêque d'Eli, & pour lui donner plus d'autorité il obtint pour lui du Pape la Légation d'Angleterre, moyennant quinze-cens marcs d'argent. Il en fit des reproches au Cardinal Evêque d'Ostie, lorsque cotoyant l'Italie, il vint à l'embouchure du Tibre. S'étant rendu à Messine, Philippe-Auguste l'y joignit, & ils y passerent l'hiver. Richard profita de ce tems pour faire un Traité avec Tancrede, dont un des articles fut le mariage d'Artus Duc de Bretagne, son neveu, avec la fille de Tancrede, à laquelle son pere promit une dot de vingt mille onces d'or, quand elle seroit en âge (*g*). Richard fit confirmer ce Traité par le Pape.

Mort de Clement III. Election de Celestin III. 1191.

Henri VI, aiant rétabli la tranquillité en Allemagne, pensa à l'Italie. Il envoya des Ambassadeurs au Pape Clement & aux Sénateurs de Rome, pour les informer qu'il étoit dans le dessein de s'y rendre vers Pâques de l'année 1191, afin de se faire couronner Empereur (*h*). En effet il se mit en marche au commencement de 1191, mais comme il approchoit de Rome Clement III. mourut dans le mois d'Avril. Deux jours

(*a*) *Roger* annal. p. 659.
(*b*) *Abb. Usperg.* p. m. 229.
(*c*) *Giannone* T. II. p. 400.
(*d*) *Platina* in Clemente III. *Giov. Vill.* L. IV. C. 19. ap. Eund.
(*e*) *Giannone* l. c.
(*f*) Le même, p. 401.
(*g*) *Math. Paris.* p. m. 153. *Giannone* l. c. p. 405, 406.
(*h*) Le même, p. 407.

SECTION V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

après on élut en ſa place Hyacinthe, Cardinal-Diacre, âgé de quatrevingt-cinq ans. Ce Pape différa ſa conſécration, pour différer le couronnement de Henri. Il céda enfin aux inſtances des Romains, dont les Allemands ravageoient les terres, & ſe fit ſacrer le jour de Pâques. Le lendemain il couronna Henri & Conſtance, & ajouta au ſerment qu'il lui fit prêter, la promeſſe de lui reſtituer Tuſculum. L'Empereur la lui livra le lendemain, & le Pape l'abandonna auſſitôt aux Romains, qui la détruiſirent de façon qu'il n'y reſta pierre ſur pierre. Les habitans ſe diſperſerent dans les lieux voiſins, quelques-uns conſtruiſirent dans un des fauxbourgs des cabanes avec des feuillées, ce qui forma le Bourg qu'on appelle aujourd'hui Freſcati, qui eſt à préſent la réſidence de l'Evêque (*a*).

Henri VI. *entre dans la Pouille & eſt obligé de ſe retirer.*

L'Empereur Henri, après ſon couronnement, marcha avec ſon armée vers la Pouille, malgré la défenſe du Pape. Il prit d'aſſaut la Forteresse d'Arce ſur la frontiere de l'Etat Eccléſiaſtique, & enſuite ſoumit la plupart des villes de Pouille & de Calabre. Après quoi il forma le ſiege de Naples; mais la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés l'arrêta, les chaleurs de l'Eté firent périr une partie de ſon Armée; il tomba lui-même malade, & ſe vit forcé de ſe retirer en Lombardie, d'où il repaſſa en Allemagne, aiant laiſſé l'Impératrice Conſtance à Salerne (*b*). Après ſon départ Tancrede reprit la plupart des places que Henri avoit conquiſes. Les Salernitains lui livrerent l'Impératrice Conſtance, qu'il reçut honorablement, & peu de tems après il la mit en liberté, à la requiſition du Pape (*c*).

Actes d'autorité du Pape.

Tandis que cela ſe paſſoit, Céleſtin III. excommunia Alphonſe IX. Roi de Léon, parcequ'il ne vouloit pas ſe ſéparer de Dona Thereſe de Portugal ſa femme, qui étoit ſa parente dans un degré défendu. Aiant appris que Jean & Géoffroi, freres du Roi d'Angleterre, avoient excité des troubles dans ce Royaume, il écrivit aux Evêques pour leur ordonner d'excommunier tous ceux qui troubloient le gouvernement de l'E-
1192. véque d'Eli (*d*). L'année ſuivante, il renouvella la bulle de ſon prédéceſſeur en faveur de l'Egliſe d'Ecoſſe.

Le Roi d'Angleterre detenu priſonnier par l'Empereur, & enfin mis en liberté.

Richard, Roi d'Angleterre, à ſon retour de la Terre ſainte aiant fait naufrage au fond du Golphe de Veniſe, fut arrêté ſur les terres de Léopold Duc d'Autriche, à qui il avoit fait affront au ſiege d'Acre; ce Prince, après l'avoir traité fort durement, le vendit enſuite à l'Empereur Henri VI. qui le traita encore plus mal. Les Evêques de Normandie écrivirent au Pape Céleſtin, ſe plaignirent hautement que ce Prince eût été pris contre le privilege de la Croiſade, qui mettoit les croiſés ſous la protection ſpéciale du S. Siege, & exhorterent le Pape à emploier dans cette occaſion le glaive de S. Pierre. Comme Céleſtin ne ſe preſſa point, Eléonore mere de Richard écrivit à ce Pontife une Lettre fort vive, où elle méloit des reproches à ſes ſollicitations, ſe plaignant que le Pape n'avoit pas envoyé de Légat à l'Empereur pour procurer la liberté de ſon fils. Elle écrivit même une ſeconde & une troiſieme fois (*e*). Enfin le

(*a*) *Fleuri* L. LXXIV. § XXVIII, XXIX.
(*b*) *Giannone* T. II p. 407-409.
(*c*) Le même, p. 409.
(*d*) *Roger* p. 706. ap. *Fleuri* l. c. § XXXVI.
(*e*) *Pet. Bleſ.* Ep. 144-146. ap. *Fleuri* § XL.

Pape, après que le Roi d'Angleterre eut été plus d'un an en prison, écrivit au Clérgé d'Angleterre qu'il excommunieroit l'Empereur, s'il ne mettoit le Roi en liberté. Mais vers ce tems-là, Richard s'étoit accordé de donner à Henri cent-cinquante mille marcs d'argent pour sa rançon; il en paya une partie d'abord & donna des ôtages pour le reste. La Reine Eléonore le vint recevoir à Cologne le 2 de Fevrier 1194 (*a*), d'où il se hâta de se rendre en Angleterre.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Affaire de Geofroi Archevêque d'York.

Le Pape avoit reçu de grandes plaintes contre Geofroi Archevêque d'York; il donna commission à l'Evêque de Lincoln & à deux autres Ecclésiastiques d'aller faire des informations à York. Ils s'y rendirent au commencement de l'année 1195, & envoyerent les informations à Rome, en marquant aux adversaires de l'Archeveque pour terme de leur comparution devant le Pape le premier de Juin. Avant ce terme, il nomma l'Archevêque de Cantorberi son Légat en Angleterre. Ce Prélat tint un Concile à York, où l'on fit douze canons, la plupart de Discipline. Ensuite, l'Archeveque d'York n'aiant point comparu, le Pape le suspendit de toute fonction épiscopale (*b*).

Le Duc d'Autriche excommunié. Mort de ce Prince.

Le Roi d'Angleterre envoya une Ambassade au Pape, pour se plaindre de la violence que lui avoit faite le Duc d'Autriche; Célestin excommunia ce Prince, sur le refus qu'il fit de délivrer tous les ôtages qu'il avoit de Richard, & de restituer tout ce qu'il avoit reçu de sa rançon; le Pape jetta même l'interdit sur ses Etats. Mais le Duc aiant eu la jambe froissée par son cheval, fut obligé de se la faire couper, opération dont il mourut, après avoir demandé & obtenu l'absolution des Evêques (*c*). Quelques Historiens (*d*) assurent que le Pape excommunia aussi l'Empereur.

L'Empereur se rend maître de la Pouille & de la Sicile.

Tancrede Roi de Sicile étant mort vers la fin de 1193, laissa pour successeur Guillaume III. encore enfant. Henri VI. passa alors en Italie avec une puissante Armée; secondé par les Flottes des Genois & des Pisans, il soumit la Pouille, la Calabre & la Sicile, s'empara de tous les trésors Normans, se saisit de la Reine Douairiere, de son fils & d'un grand nombre 1195. de Seigneurs & d'Evêques; il fit périr les uns dans les supplices, & mena les autres en Allemagne (*e*). L'Impératrice Constance s'étant mise en chemin pour venir joindre son mari, accoucha d'un fils à Esi, petite ville de la Marche d'Ancone, & passa ensuite en Sicile. Nous renvoyons le détail de ces événemens à l'Histoire de Naples & de Sicile.

Croisade publiée.

Le Pape, aiant appris la mort de Saladin, envoya en France deux Cardinaux pour y prêcher une nouvelle Croisade, & il écrivit pour le même sujet aux Evêques d'Angleterre. Le Cardinal Grégoire Légat en Allemagne agit si efficacement qu'un grand nombre de Seigneurs & d'autres personnes se croiserent. L'Empereur vouloit aussi prendre la croix; mais on lui représenta qu'il étoit plus avantageux pour l'entreprise même, qu'il demeurât chez lui, & qu'il pourvût à la subsistance de l'armée des croisés & aux recrues (*f*). Ce fut environ ce tems là, que le Pape écrivit à l'Arche- 1196. vêque de Sens pour annuller la sentence de divorce, que les Evêques de

(*a*) *Matth. Paris.* p. m. 168, 169.
(*b*) *Roger* Ann. p. 751, 759, 760. Voy. *Matth. Paris.* p. 172.
(*c*) Le même, p. 170, 171.
(*d*) *Giannone* l. c. p. 410.
(*e*) Le même, p. 412-418.
(*f*) *Arnold. Lubec.* L. V. C. 1.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

France avoient prononcée pour dissoudre le mariage de Philippe-Auguste & d'Isamburge Princesse de Danemarc. Philippe Evêque de Beauvais, qui avoit été fait prisonnier par les Anglois dans un combat, écrivit à Célestin pour qu'il lui procurât la liberté. Le Pape lui répondit qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, pour avoir voulu faire le guerrier contre le devoir de sa profession. Il ne laissa pas d'écrire en faveur du Prélat au Roi d'Angleterre. Richard envoya au Pape la cotte de mailles avec laquelle l'Evêque avoit été pris, & lui fit dire, *voyez si c'est-là la robe de votre fils?*

L'Empereur passe en Italie & meurt en Sicile. 1196. 1197.

Les Croisés Allemands se trouverent en si grand nombre qu'ils formerent trois Armées; la premiere alla par terre à Constantinople; la seconde s'embarqua pour la Terre sainte. La troisieme qui étoit la plus forte, étant au moins de soixante mille hommes, passa en Italie avec l'Empereur, dont le véritable dessein étoit d'exterminer tous les Normans, & en particulier ceux qui avoient contribué à placer Tancrede sur le trône (*a*). Dans la Pouille & la Calabre, il commit les plus grandes cruautés; étant passé en Sicile, il ne se rendit pas moins odieux par son inhumanité. L'Impératrice Constance, révoltée elle-même des cruautés de son mari, se ligua avec les Grands du Royaume, & agit si vigoureusement qu'il fut obligé d'accepter les conditions que Constance lui proposa; & peu de tems après, il mourut à Messine le 29 de Septembre 1197 (*b*).

Comme Henri étoit encore excommunié, le Pape défendit de l'enterrer, mais l'Archevêque de Messine, étant allé à Rome, obtint la permission de lui donner la sépulture, à condition que le Roi d'Angleterre y consentiroit, & que l'argent de sa rançon seroit rendu. L'Archevêque obtint aussi le consentement du Pape pour faire couronner Roi de Sicile Frederic, fils de l'Empereur, à condition de payer mille marcs d'argent pour le Pape, & autant pour les Cardinaux (*c*). L'Impératrice Constance rendit aussi à l'Eglise, quantité de places en Toscane, en Campanie & dans la Pouille, que Henri & ses prédécesseurs lui avoient enlevées (*d*).

Mort de Célestin III. *Election* d'Innocent III. 1198.

Le Pape Célestin étant tombé malade, fit venir les Cardinaux & leur proposa pour le remplacer le Cardinal Jean de St. Paul; il offrit même de se démettre du Pontificat, si les Cardinaux vouloient élire Jean; mais comme la plupart prétendoient au pontificat, ils ne voulurent point consentir à sa proposition. Le Pape mourut le 6, le 8 ou le 10 de Janvier 1198, il fut enterré le matin étant mort dans la nuit, & dès le même jour, les Cardinaux élurent unanimement Lothaire, Cardinal-Diacre, qui n'avoit que trente-sept ans (*e*); il prit le nom d'Innocent III. Après avoir été ordonné Prêtre, il fut sacré Evêque & intronisé le 22 de Fevrier. Le lendemain, il reçut le serment de fidelité du Préfet de Rome, à qui il donna l'investiture de sa charge; au lieu que jusques-là le Préfet la tenoit de l'Empereur & lui pretoit serment de fidelité (*f*). In-

(*a*) *Giannone* l. c. p. 418.
(*b*) Le même, p. 419, 420.
(*c*) *Rogerii* Annal.
(*d*) *Giannone* l. c. p. 422.
(*e*) *Spondan.* Annal.
(*f*) Vita Innocent. ap. *Muratori* T. III.
(*g*) *Fleuri* L. LXXV. § II.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Commencemens de son Pontificat.

Innocent profita des divisions causées par la mort de l'Empereur, pour recouvrer dès le commencement de son Pontificat les domaines de l'Eglise en Italie. Pour cet effet il envoya plusieurs Nonces dans les Provinces & visita en personne le Duché de Spolete & la Toscane. L'Impératrice Constance, qui étoit retournée à Palerme, envoya des Députés au nouveau Pape, lui demandant pour elle & pour son fils Frederic l'investiture du Royaume de Sicile, du Duché de Pouille, de la Principauté de Capoue & de leurs dépendances. Innocent ne la lui accorda qu'à condition qu'elle feroit hommage au S. Siege, comme avoient fait ses ancêtres, qu'elle renonceroit aux privileges qu'on avoit arrachés aux Papes touchant les élections, les légations, les appellations & les Conciles. Il envoya aussi deux Légats en Allemagne, afin de procurer la liberté des prisonniers que l'Empereur Henri VI. y avoit envoyés, & particulierement celle de l'Archevêque de Salerne, menaçant en cas de desobéissance de mettre toute l'Allemagne en interdit (*a*).

Philippe I & Othon IV. Rois des Romains.

Les Légats, en arrivant en Allemagne, trouverent qu'elle étoit fort partagée par les divers Partis. Les amis de la Maison de Suabe avoient élu Roi des Romains Philippe, frere de Henri VI. Le parti opposé élut Othon Duc de Saxe, fils de Henri le Lion, qui fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne. Le Pape, qui étoit ennemi de la Maison de Suabe, se déclara pour Othon, & excommunia Philippe & ses adhérens.

Mort de Constance.

L'Impératrice Constance mourut le 5 de Decembre 1198, & institua le Pape Tuteur de son fils & Régent de ses Etats pendant sa Minorité. Marcovalde que Henri VI. avoit fait Marquis de la Marche d'Ancone, informé de la mort de Constance, assembla une nombreuse Armée & entra dans la Pouille, où il commit de grands desordres. Le Pape envoya un Légat en Sicile, pour recevoir le serment de fidelité de ceux que la Reine avoit nommés pour gouverner avec le Pape; mais ils obligerent le Légat de s'en retourner bientôt à Rome (*b*).

La France mise en interdit. 1199.

Le Pape envoya en France, en qualité de Légat, le Cardinal Pierre de Capoue pour obliger le Roi à reprendre la Reine Isamburge, sa femme légitime. Le Roi n'aiant pas voulu se rendre aux instances du Légat, celui-ci assembla vers la fin de l'année un Concile à Vienne, où il jetta l'interdit sur le Royaume de France, défendant de faire l'office divin, & de n'administrer plus aucuns Sacremens, excepté le baptême pour les enfans, & la pénitence pour les mourans. Les Eglises furent donc fermées, & les corps morts demeuroient sur terre sans sépulture (*c*).

Faits divers.

Innocent écrivit aussi des Lettres en Portugal, en Hongrie, en Danemarc & en Suede pour réformer les abus qui s'y étoient glissés. Aiant reçu des Ambassadeurs d'Alexis l'Ange, Empereur de Constantinople, il lui envoya des Legats, pour l'exhorter à secourir les Chretiens de la Terre sainte, & à procurer la réunion des Grecs à l'Eglise Romaine (*d*). Comme il etoit fort zélé pour la Discipline, il écrivit a l'Abbe du Mont-Cassin, pour lui reprocher le relachement où cet Ordre étoit tombé. Il suspendit

(*a*) *Fleuri* L. LXXV. § II.
(*b*) *Giannone* l. c. p. 441.
(*c*) *Fleuri* ubi sup § XXV.
(*d*) Le même, § XIV.

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

le Patriarche d'Antioche, & l'Archevêque de Tours pour des tranflations d'Evêques fans l'aveu du S. Siege. Il défendit les ufures en France, ordonna que les Prêtres guerriers feroient dépofés, interdit les inveftitures laïques & la pluralité des Bénefices. Il écrivit auffi en France & en Angleterre pour exhorter à prendre la croix. Il envoya deux Légats en Dalmatie, pour y établir les ufages de l'Eglife Romaine. Le Pape envoya auffi au Roi d'Armenie l'étendard de S. Pierre, & lui défendit de fe mêler de ce qui regardoit la fucceffion de la Principauté d'Antioche, jufqu'à ce que fes Légats euffent décidé de ce différend.

Zele du Pape contre les Herétiques.

Le Pape fit paroitre auffi un grand zele contre les Héréfies qui fe répandoient en France & en Italie. L'Evêque de Metz lui écrivit, qu'un grand nombre de Laïques, touchés du defir d'entendre l'Ecriture fainte, avoient fait traduire une grande partie de la Bible en François, qu'ils s'appliquoient à la lecture de cette verfion avec tant d'ardeur, qu'ils tenoient des affemblées fecretes, où ils en conféroient & prêchoient, méprifant leurs Curés. Le Pape écrivit au peuple de Metz une Lettre, où il le cenfure vivement. Il écrivit auffi à l'Evêque & au Chapitre de Metz, leur ordonnant de s'informer foigneufement, quel étoit l'auteur de cette verfion de l'Ecriture, à quelle intention il l'avoit faite, & fi ceux qui s'en fervoient refpectoient le faint fiege (*a*). En 1198. le Légat d'Innocent avoit dépofé l'Abbé de St. Martin & fufpendu le Doyen de Nevers, fufpects d'héréfie. Le Pape donna commiffion de proceder contre tous les Hérétiques *Vaudois Catharins*, *Albigeois* &c. (*).

(*a*) Le même, § XXIV.

(*) Il y avoit en ce tems-là un grand nombre de gens qui fe féparoient de l'Eglife Romaine, convaincus qu'elle s'étoit écartée de la Doctrine & des inftitutions de Jefus-Chrift & des Apôtres, & on leur donnoit divers noms. On les appelloit *Vaudois*, *Catharins*, *Patarins*, *Albigeois*, *Pauvres de Lyon*, *Poplicains* &c. Quoiqu'ils s'accordaffent tous à condamner la tirannie, le luxe & les fuperftitions de l'Eglife Romaine, ils différoient entre eux par rapport aux cérémonies & à la doctrine, & étoient partagés en différentes petites Sectes, qui avoient leurs noms particuliers. Ces Hérétiques, ainfi que les qualifioit l'Eglife Romaine, avoient le nom de *Vaudois*, d'un certain *Pierre Waldo* de Lyon, qui bien que fort riche, fe défit vers l'an 1160. de tous fes biens, & embraffa la pauvreté volontaire. S'étant fait un grand nombre de partifans, on les appella *Pauvres de Lyon* & *Léoniftes*. Ils furent appellés *Albigeois* de la ville d'Albi en Languedoc, où il y en avoit beaucoup, peut-être auffi parcequ'ils y furent condamnés par un Concile en 1176. Rainier, qui avoit été un de leurs Prédicateurs, & qui enfuite rentra dans l'Eglife Romaine donne l'expofé fuivant de leurs principaux principes. Ils foutenoient que l'Eglife Romaine étoit la grande Paillarde de l'Apocalypfe; que fes loix étoient onéreufes & tiranniques; que le Pape étoit le chef de toutes les erreurs; qu'il n'y a point d'hiérarchie dans l'Eglife; que par cette raifon on doit obéir à Dieu feul; qu'on ne doit donner ni dîmes, ni revenus temporels aux Eccléfiaftiques; qu'on ne doit pas doter les Eglifes; que les Eccléfiaftiques font obligés de travailler de leurs mains, comme fefoient les Apôtres; que les Sacremens ne font rien; que l'Euchariftie ne peut être confacrée par un Prêtre, qui eft en péché mortel; qu'il ne fe fait point de tranfubftantiation en la main du Prêtre, mais dans la bouche du Communiant; qu'on peut la confacrer fur une table ordinaire, & qu'elle doit être célebrée en langue vulgaire; que la Meffe eft inutile, les Apôtres ne l'aiant jamais célebrée; qu'un Pénitent ne peut être abfous par un Prêtre vicieux; qu'un Laïque homme de bien peut donner l'abfolution; qu'on ne doit pas interdire le mariage aux Eccléfiaftiques; que l'onction & les ordres ne font point des Sacremens; que tout Laïque homme de bien eft Prêtre, que

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Il se déclare pour Othon *contre* Philippe. 1200.

Le Pape décida en 1200 la querelle entre Philippe & Othon, & se déclara en faveur du dernier; alléguant que l'élection de Philippe étoit nulle, parcequ'il étoit excommunié, & regardé encore comme tel, quoiqu'il eût obtenu secretement l'absolution. Aiant appris que Jean, Roi d'Angleterre, qui avoit succedé à Richard son frere, avoit promis, dans le Traité de paix qu'il avoit fait avec le Roi de France, de ne donner aucun secours à Othon, Innocent écrivit au Roi Jean, qu'il ne devoit point garder son serment, & qu'il étoit obligé de payer à Othon son neveu, les sommes que Richard lui avoit laissées par son Testament, sinon qu'il emploieroit son autorité à lui faire rendre justice.

Défaite de Marcovalde.

Marcovalde, dont nous avons parlé, s'étant rendu maître de Saint-Germain & de plusieurs Places dans la Pouille & la Calabre, passa en Sicile avec une partie de ses Troupes, & s'empara de Mont-Réal dans le voisinage de Palerme. Les Gouverneurs de Sicile demanderent du secours au Pape; Innocent envoya Jaques Consiliario son cousin, accompagné d'un Légat & des Archeveques de Naples & de Tarente, avec quelques Troupes. Ils allerent d'abord en Calabre, d'où ils chasserent un Capitaine Allemand qui désoloit cette Province, passerent ensuite le Fare & se rendirent à Messine. Delà ils s'avancerent vers Palerme, que Marcovalde assiegeoit depuis vingt-deux jours, lui livrerent bataille, le battirent & le défirent totalement. Tout le bagage fut pillé; & on trouva parmi les effets pris le Testament de l'Empereur Henri VI (*a*).

Le Pape écrit en Allemagne & à Othon. 1201.

L'année suivante, le Pape écrivit à Othon & aux Seigneurs d'Allemagne; par ces Lettres il le reconnoissoit Roi des Romains, & ordonnoit qu'on lui rendit en cette qualité respect & obéissance, & il promit aux

(*a*) *Giannone* T. II. p. 445-448.

tant les hommes que les femmes peuvent prêcher; que le Latin n'est d'aucune utilité aux Laïques; que tout ce qui n'est pas fondé sur l'autorité de l'Ecriture sainte, est une fable; qu'il ne faut s'embarasser ni des décrets de l'Eglise, ni des explications des Saints; qu'on doit mépriser les excommunications; que les indulgences & les dispenses n'ont aucune efficace; qu'on ne doit invoquer que Dieu seul; qu'il ne faut pas honorer les reliques; que les miracles & les légendes des Saints sont des faussetés; qu'on doit détester le signe de la croix, à cause des souffrances de Jesus-Christ; que les Traditions de l'Eglise, sont les traditions des Pharisiens, que toutes ses pratiques, ses cérémonies, ses fêtes, ses consécrations, ses bénédictions &c. doivent être rejettées; que comme Dieu n'habite point dans les Eglises, il ne faut ni les dédier ni les orner; qu'on doit condamner & abolir tous les ornemens & les habits sacerdotaux, l'encens, les images, les Cierges, les processions, l'eau bénite & le chant dans l'Eglise; que la sépulture ecclésiastique n'est d'aucune utilité aux morts, & n'a été introduite que pour le gain; qu'il n'y a point de Purgatoire; que tout péché est mortel; qu'on ne doit jamais faire serment, & que quiconque y force quelqu'un est pire qu'un meurtrier; que tous les Princes & les Juges, qui condamnent des criminels sont damnés, parceque la vengeance des crimes appartient à Dieu seul. Rainier assure que ce sont-là des dogmes que professoient la plupart des Vaudois répandus en Europe, qu'ils étoient partagés en plusieurs petites Sectes, qu'ils convenoient tous sur de certains points généraux, & en avoient d'autres sur lesquels ils ne s'accordoient point. Il declare néanmoins qu'ils étoient pratiques & modestes travaillant toujours & vivant du travail de leurs mains, contens du necessaire; que la plupart étoient chastes, sobres, ennemis de la danse, du jeu, du mensonge & de la calomnie (1). *Rem. des Auteurs Anglois.*

(1) [illegible] Annal.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269*

Princes & Seigneurs de mettre en fureté leur réputation & leur confcience à l'égard des fermens qu'ils pouvoient avoir faits auparavant à Philippe. Son Légat tint une affemblée à Cologne, où il déclara publiquement Othon Roi des Romains, excommuniant tous ceux qui voudroient s'y oppofer, particulierement Philippe de Suabe & fes fauteurs. Les Princes du parti de Philippe fe plaignirent de la conduite du Légat au Pape, en ce qu'il avoit donné atteinte à leurs droits, par rapport à l'élection des Rois des Romains. Le Roi de France, qui s'étoit reconcilié avec le fiege de Rome en reprenant la Reine Ifamburge, écrivit auffi à Innocent en faveur de Philippe; mais toutes les follicitations furent inutiles, parceque le Pape étoit ennemi juré de la Maifon de Suabe.

Nouvelle Croifade. 1202.

Innocent fefoit cependant tous fes efforts pour engager les Souverains de l'Europe à une nouvelle Croifade, qu'il avoit fait prêcher dès le commencement de fon Pontificat. Pour prêcher d'exemple, il donna la croix à deux Cardinaux ; il ordonna en même tems que tout le Clergé payeroit le quarantieme des revenus eccléfiaftiques & fe taxa lui & les Cardinaux au dixieme. Il fit bâtir un navire, le fit charger de vivres, & l'envoya à Meffine fous la conduite d'un Templier, d'un Hofpitalier & d'un Moine. Son exemple infpira la même ardeur à un grand nombre de François & d'Allemands, dont quelques-uns vendirent leurs biens pour fournir aux fraix de l'expédition. Quantité de François s'embarquerent à Marfeille, mais le plus grand nombre des Croifés fe rendirent à Venife pour paffer droit en Egypte. N'aiant pu raffembler toute la fomme, dont ils étoient convenus pour leur paffage, ils s'engagerent d'aider les Vénitiens à reprendre Zara en Dalmatie que le Roi de Hongrie leur avoit enlevée. Le Pape l'aiant appris, excommunia les Croifés pour avoir attaqué les terres d'un Prince Chrétien. Mais lui aiant fait des foumiffions, il leur donna l'abfolution. Les Vénitiens ne voulurent point confentir à fe laiffer abfoudre, & le Pape permit qu'on allât avec eux par mer jufqu'à la terre des Sarafins, ordonnant qu'auffitôt qu'on feroit débarqué, on les tint pour excommuniés (*a*). Il eft étonnant, dit un judicieux Hiftorien de notre tems (*b*), que dans un fiecle où l'ignorance avoit répandu le préjugé le plus propre à faire appréhender les foudres de Rome, pour quelque caufe qu'ils fuffent lancés, les Vénitiens ayent été capables de fe préferver de l'erreur commune. Rien ne caracterife mieux la profonde fageffe & la mâle fermeté du Doge Dandolo, qui aiant un génie fuperieur à l'efclavage des opinions précipitées, connut l'abus de ces Cenfures prodiguées au hazard, & détermina fes gens à fe roidir, fans refpect humain quoiqu'avec décence, contre une autorité qui paffoit fes bornes.

Affaire du Chancelier de Sicile.

Gautier, Chancelier de Sicile & Evêque de Troia, s'étant fait élire Archevêque de Palerme, le Légat du Pape approuva cette élection. Innocent cenfura vivement le Légat de fa conduite : il permit néanmoins au Chancelier de jouir de l'Archevêché tant pour le fpirituel que pour le temporel, mais fans prendre le titre. Gautier fut piqué de ce procedé, & de ce que le Pape avoit accordé la Principauté de Tarente & le Comte de Lecce au Comte de Brienne, qui avoit époufé une des filles du feu Roi Tancrede ;

(*a*) *Laugier* Hift. de Venife T. II L. VI. (*b*) Là-même, p. 201, 202.

il s'accommoda avec Marcovalde, & partagea avec lui le Gouvernement du Royaume, afin que l'un regnât en Sicile & l'autre dans la Pouille. Cette convention fut aussitôt rompue que faite; le Pape excommunia Gautier, le priva de l'Archevêché de Palerme, de l'Evêché de Troia, & de la charge de Chancelier, & nomma d'autres Prélats à ces Eglises (*a*). Le Chancelier alla joindre le Comte Diepolde, que Marcovalde avoit laissé dans la Pouille. Ils allerent attaquer le Comte de Brienne, qui remporta sur eux une victoire complette. D'autre part, Marcovalde s'étoit rendu maître de toute la Sicile, à l'exception de Messine. Mais, comme il craignoit le Comte de Brienne, qui étoit protegé du Pape, & le plus proche héritier de la couronne, si Frederic venoit à manquer; il tenta par des offres de sommes considerables d'engager le Pape à renvoyer le Comte en France. Mais tous ces projets furent bientôt confondus; attaqué de la gravelle, il souffrit tant, qu'il prit la résolution de se faire tailler, & mourut de l'opération. Gautier aiant appris sa mort, demanda & obtint l'absolution. Il repassa ensuite en Sicile & reprit la charge de Chancelier (*b*).

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Les Croisés rétablissent l'Empereur de Constantinople. 1203.

L'Empereur Grec Isaac l'Ange avoit été détrôné & mis en prison par son frere Alexis l'Ange; le fils d'Isaac, qui s'appelloit aussi Alexis s'étant sauvé vint à Zara, où les Croisés passoient l'hiver, il les sollicita de lui accorder leur secours contre son oncle, usurpateur du trône; pour l'obtenir il fit un Traité, par lequel il s'engagea, qu'aussitôt qu'il seroit rétabli il réuniroit les Grecs à l'Eglise Romaine, donneroit aux Croisés deux-cens mille marcs d'argent & des vivres pour toutes leurs Troupes, marcheroit en personne contre les Infideles, ou fourniroit pendant un an à ses fraix une Armée de dix mille hommes, & entretiendroit toute sa vie cinq-cens Chevaliers pour la défense des conquêtes qu'on auroit faites (*c*). Les Croisés firent donc voile pour Constantinople & s'en rendirent maîtres par assaut, au bout de huit jours de siege. Ils tirerent de prison Isaac, & le mirent sur le trône; ce Prince ratifia le Traité fait avec son fils, qu'il associa à l'Empire. Le Pape avoit reconnu l'usurpateur, qui l'avoit flaté par ses Ambassadeurs, desorte qu'il fut d'abord choqué de l'entreprise des Croisés; mais le succés qu'ils eurent, & les promesses du nouvel Empereur l'appaiserent.

Ils se rendent maîtres de Constantinople.

Alexis négligea de remplir ses engagemens, & travailla même à la perte des Croisés. Ceux-ci s'en plaignirent avec tant de hauteur, que les Grecs irrités firent avancer dix sept grands brulots pour brûler la Flotte Venitienne, mais le Doge donna de si bons ordres & ils furent exécutés si adroitement, que la Flotte n'en reçut pas le moindre dommage (*d*). Les Croisés déclarerent la guerre à Alexis, les Grecs se souleverent contre lui, & Alexis Ducas, surnommé Mursuffle profita de l'occasion pour se saisir de l'Empereur, l'étrangla de ses propres mains, & se fit proclamer Empereur. Cette révolution anima les Croisés, qui au second assaut emporterent Constantinople, se saisirent des Palais & des Chateaux, firent un butin immense & penserent ensuite à s'assurer leur conquête. Avant l'attaque, il s'étoit fait un Traité entre les François & les Vénitiens, par lequel il fut reglé

(*a*) *Giannone* l. c. p. 449-452.
(*b*) Le même p. 453, 454.
(*c*) [illegible] n. 45 ap. *Fleuri* L. LXXV. § XLVIII.
(*d*) *Laugier* Hist. de Venise T. II. p. 246.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1138 *jusqu'à l'an* 1269.

que les Vénitiens auroient toutes les Isles de l'Archipel, & que tout le reste seroit aux François, & que celle des deux nations, qui n'auroit pas un Empereur élu de son sein, auroit à sa disposition le Patriarcat. Baudouin Comte de Flandres aiant été élu Empereur, on élut pour Patriarche Thomas Morosini, Noble Venitien. Le Pape en fut instruit, & cassa l'élection comme irréguliere, mais à la priere de l'Empereur Baudouin, il élut de sa propre autorité Morosini, & le sacra ensuite à Rome, où le Prélat s'étoit rendu. Il censura vivement les Princes Croisés des violences & des sacrileges commis à la prise de Constantinople, mais en même tems il ratifia ce qu'ils avoient fait, les exhortant à réunir les Grecs à l'Eglise Romaine, & à restituer les biens ecclésiastiques.

Le Pape couronne le Roi d'Arragon à Rome. 1204.

Au commencement de l'année 1204, le Pape envoya le Cardinal Léon à Joannice Roi de Bulgarie, pour lui porter le sceptre & la couronne & le sacrer en son nom. Pierre II. Roi d'Arragon se rendit à Rome avec une nombreuse suite, & le troisieme jour de la fete de S. Martin il reçut l'onction sacrée par l'Evêque de Porto, & le Pape le couronna. Ensuite le Roi mit son sceptre & sa couronne sur l'autel, & reçut de la main du Pape l'épée de Chevalier. Les anciens Rois d'Arragon ne se fesoient point couronner, mais quand ils se marioient, ou avoient atteint l'âge de vingt-cinq ans, on les fesoit Chevaliers, & alors ils prenoient le titre de Roi (*a*). Pierre rendit aussi son royaume tributaire du S. Siege, & s'obligea de lui payer tous les ans deux-cens cinquante Mahozemutins ou pieces d'or (*b*).

Succès de Philippe en Allemagne.

Philippe prenoit le dessus en Allemagne. Il avoit commencé par ruiner le parti du Landgrave de Thuringe, & battit les Bohemiens qui étoient venus au secours du Landgrave (*c*). Ce succès fortifia son parti, le Comte-Palatin frere d'Othon, & l'Archevêque de Cologne se déclarerent pour lui. Philippe, pour écarter tout reproche sur l'irrégularité de son élection, y renonça, se fit élire de nouveau, & fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne, qui avoit couronné son Concurrent. Othon fut obligé de se retirer en Saxe, d'où il passa en Angleterre. Le Pape excommunia l'Archevêque de Cologne, & le fit citer à comparoitre devant lui. L'Archevêque n'aiant point comparu, fut déposé, & on élut Brunon Prévôt de Bonne en sa place.

Lettres du Pape.

Après la prise de Constantinople par les Latins, le Pape écrivit aux Clercs & aux Laïques qui s'y trouvoient, leur enjoignant d'y demeurer un an, pour maintenir le nouvel Empire. Il écrivit aussi aux Prélats de France, aux Docteurs & aux Ecoliers de Paris, pour les exciter à envoyer en Grece des Ecclésiastiques savans, afin d'y faire fleurir les études.

Baudouin est defait & pris prisonnier par le Roi de Bulgarie. 1205.

Innocent aiant appris que Baudouin, Empereur de Constantinople avoit été défait & pris prisonnier par Joannice Roi des Bulgares, il écrivit à ce Prince pour l'engager à mettre Baudouin en liberté. Joannice lui répondit, qu'il avoit souhaité de vivre en paix avec les Latins, mais qu'ils l'avoient attaqué, & contraint de se défendre; que quant à Baudouin il étoit mort en prison (*d*).

Mort du

Les hostilités entre les Comtes de Brienne & Diepolde continuoient tou-

(*a*) *Zurita* L. II. C 5.
(*b*) Le même.
(*c*) *Abb. Ursperg.* de bell. Philippi.
(*d*) Gesta Innocent n. 107, 108.

jours dans la Pouille. Le premier devenu négligent par ses succès, fut surpris par son ennemi, & fait prisonnier. Quelques jours après il mourut des blessures qu'il avoit reçues. Le Pape aiant appris sa mort, fit la paix avec Diepolde, lui donna l'absolution & à tous ceux de son parti, & reçut d'eux serment, qu'ils obéiroient à ses ordres & à ceux de ses Légats. Diepolde se rendit ensuite à Rome, où il conféra avec le Pape, après quoi il s'en retourna avec son approbation à Salerne (*a*).

Comte de Brienne.

Actes d'autorité du Pape. 1206.

Le Légat d'Innocent fit un concordat entre Thomas Patriarche de Constantinople & Henri frere de Baudouin touchant les revenus ecclésiastiques, que le Pape confirma par une bulle du 5 Août 1206. Les Patriarches de Jérusalem & d'Antioche se disputoient la suffragance de l'Eglise de Tyr, Innocent cita celui de Jérusalem de comparoitre à Rome, pour répondre aux prétentions du Patriarche d'Antioche. Aiant appris que le Roi de Danemarc avoit fait emprisonner Waldemar Evêque de Sleswick, il écrivit à ce Prince, le menaçant des censures ecclésiastiques, s'il ne relachoit le Prélat. Le Roi obéit; mais comme Waldemar étoit d'un caractere turbulent & inquiet, le Roi obtint du Pape, que cet Evêque ne résideroit plus dans le voisinage de ses Etats (*b*).

L'Evêque d'Osma va en Languedoc.

Diego de Azebez Evêque d'Osma en Castille vint en 1206 à Rome, & demanda au Pape la permission de renoncer à son Evêché, pour aller travailler à la conversion des Paiens. Innocent ne voulut point recevoir sa démission & lui ordonna de retourner à son Eglise. Il vint à Montpellier à son retour, & y trouva Arnaud Abbé de Citeaux avec deux Moines du même Ordre, envoyés pour prêcher aux Hérétiques. Dégoutés du peu de succès de leurs prédications, ils vouloient renoncer à leur entreprise, l'Eveque les exhorta à continuer, & se joignit à eux; malgré cela ils firent peu de proselites (*) parceque le Comte de Toulouse & les Seigneurs de la Province les traversoient.

Philippe recherche le Pape, & est absous. 1207.

Philippe Roi des Romains aiant obligé Othon de se retirer en Angleterre, songea à se reconcilier avec le Pape. Après l'avoir prévenu par une Lettre respectueuse, il lui envoya le Patriarche d'Aquilée & le Bargrave de Magdebourg avec deux autres personnes, avec plein pouvoir de traiter de la paix. On avoit promis au Pape de faire épouser à son frere Richard, depuis Comte de Sora, la fille du Roi Philippe, & de faire passer par cette alliance dans la famille du Pape les biens de la Comtesse Mathilde, que la Princesse auroit pour dot (*c*). Les Légats que le Pape envoya en Allemagne, gagnés par les libéralités de Philippe, lui donnerent publiquement l'absolution & reçurent son serment, qu'il obéiroit aux ordres du Pape sur tous les articles pour lesquels il avoit été ex-

(*a*) *Giannone* T. II. p. 455, 456.
(*b*) *Arnold. Lubec.* Chron.
(*c*) *Abbas Usperg.* p. m. 237.

(*) Guillaume de Puy en Velay, qui a écrit l'Histoire des Albigeois de Toulouse, parlant de l'état du Languedoc dans le tems dont il s'agit, dit, que par la négligence des Prélats & par l'ignorance du Clergé, les Hérétiques s'étoient si fort multipliés qu'ils prechoient publiquement leur doctrine par tout & sans opposition; qu'ils étoient tellement [illegible], qu'on leur faisoit des legs plus considerables qu'au Clergé, & que quand ils étoient [illegible] en voyageant, ils étoient à couvert des insultes des voleurs, qui épargnoient toujours leurs maisons & leurs biens.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

communié. Il assembla ensuite une Diete à Nordhuisen, sur les frontieres de la Thuringe & de la Saxe, où les Légats se trouverent. Othon, qui étoit revenu d'Angleterre, se tenoit dans un Château du voisinage. Les Légats, secondés du Patriarches d'Aquilée & de quelques Princes, travaillerent à l'accommodement entre les deux Rois, mais ils ne purent en venir à bout. Ils allerent donc en Saxe; Philippe fut reçu dans Kutilinberg, & Othon demeura dans son Château; ce fut là que la paix fut conclue, à condition que Philippe donneroit sa fille à Othon en mariage, & qu'il seroit le successeur de ce Prince (*a*). D'autres Auteurs disent, qu'on ne put conclure qu'une trêve d'un an. Mais il est naturel de s'en rapporter à l'Abbé d'Usperg, Auteur contemporain. Philippe ne jouit pas longtems de la paix & de l'Empire; l'année suivante étant venu à Bamberg, il fut assassiné par Othon de Wittelspach Comte Palatin de Baviere. Il avoit promis sa fille à ce Prince & lui avoit manqué de parole; le Comte chercha à s'en venger; tandis que Philippe reposoit s'étant fait saigner des deux bras, Othon entra & aiant pris l'épée d'un des Officiers il frappa le Roi à la gorge & le tua, le 22 de Juin 1208 (*b*).

Démêlés entre le Pape & Jean Roi d'Angleterre.

Jusques ici nous avons vu qu'Innocent III. ne négligeoit aucune occasion d'étendre les bornes de son autorité, & qu'il marchoit assez bien sur les traces de Grégoire VII. en prétendant se faire obéir par les Rois. Il en donna des preuves particulieres à Jean Roi d'Angleterre. Dès l'an 1200, il avoit déja fait un essai de son pouvoir, en desapprouvant le Traité que Jean avoit fait avec Philippe-Auguste, par lequel il s'engageoit à ne donner aucun secours à Othon élu Roi des Romains. Le Pape, suivant toujours son plan, prétendit en 1203 se constituer arbitre de la paix entre les deux mêmes Monarques. La guerre s'étoit rallumée à l'occasion de la mort d'Artus ou Artur Duc de Bretagne, neveu de Jean, qui fut accusé de s'en être défait. Les Bretons aiant demandé justice au Roi de France, il fit citer Jean à la Cour des Pairs, & comme il ne comparut point, il fut condamné & ses Terres en France furent confisquées. La guerre se ralluma, & Philippe-Auguste fit de grandes conquêtes en Normandie. Le Pape envoya alors un Légat pour obliger les deux Rois à faire la paix; le Légat ne trouva pas le Roi de France fort disposé à la faire, & le Pape écrivit aux deux Rois, mais inutilement; Philippe-Auguste surtout n'étoit pas d'humeur à déroger aux droits de sa couronne. Le Légat assembla un Concile à Meaux; les Evéques de France en appellerent au Pape; quelques-uns se rendirent à Rome; mais personne n'y aiant paru pour le Roi d'Angleterre, l'affaire en resta-là. Ce ne fut là que le prélude de ce que Jean avoit à attendre du Pape. L'Archevêque de Cantorberi mourut en 1205, & quelques-uns des Moines élurent secretement pour le remplacer Réginald leur Souprieur, à l'insu du Roi, & le firent partir pour Rome, afin de faire confirmer son élection par le Pape. Le Roi l'aiant appris, accorda au corps des Moines de Cantorberi la permission d'élire un Archevêque, & leur recommanda l'Evêque de Norwich, qui fut élu unanimement. Les Moines envoyerent des Députés à Rome, & le Pape, après avoir entendu les parties, cassa les deux élections, & obligea les Moines qui étoient

(*a*) *Abb. Usperg.* (*b*) Le même.

à Rome de proceder à une nouvelle, & d'élire Etienne Langton, Anglois de naissance, que son grand savoir avoit élevé à la dignité de Chancelier de l'Université de Paris, & qu'Innocent avoit fait Cardinal. Le Roi furieusement irrité de ce que l'Evêque de Norwich avoit été réfusé, chassa les Moines de Cantorberi, confisqua leurs biens, & défendit à Langton l'entrée du Royaume. Il écrivit aussi au Pape une Lettre très-forte, où il se plaignoit de l'attentat qu'il avoit commis contre les droits de sa Couronne, & lui fesoit sentir combien Rome avoit besoin de son amitié, à cause de l'argent que le Pape tiroit de l'Angleterre. Innocent répondit, qu'il avoit suffisamment demandé le consentement du Roi avant que d'ordonner Langton, quoiqu'on n'eut pas coutume de l'attendre pour les élections qui se font à Rome. Il finissoit en lui rappellant l'exemple de Thomas Becket, & l'exhortant à la soumission, & à ne pas s'engager dans une affaire, dont il se tireroit difficilement (a). La Lettre du Pape fut bientôt suivie d'un ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worcester d'aller trouver le Roi pour le porter à se soumettre aux ordres de l'Eglise, & s'il s'obstinoit de mettre le Royaume en interdit. Jean s'emporta contre le Pape & les Cardinaux, & les trois Prélats publierent l'interdit le 24 de Mars 1208, & se retirerent au delà de la mer. Aussitôt que le Roi en fut informé, il confisqua tous les biens des Ecclésiastiques qui obéissoient à l'interdit (b).

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

L'année précédente Pierre de Castelnau, Moine de Cisteaux & Légat du Pape dans la Province de Narbonne, fut tué par des soldats de Raimond Comte de Toulouse. Le Pape excommunia le Comte, déclara absous du serment de fidelité tous ses sujets, & permit à chacun de se saisir de ses terres. Raimond envoya deux Députés à Rome, & se plaignit que l'Abbé de Cisteaux en agissoit trop durement envers lui, priant le Pape d'envoyer un autre Légat, auquel le Comte promettoit de se soumettre en tout. Le Pape envoya Milon, un de ses Clercs, qui à son arrivée alla trouver le Roi de France pour l'exhorter à entreprendre une expédition contre les Albigeois. Ensuite il eut une entrevue avec le Comte de Toulouse à Valence, Raimond lui livra sept Châteaux pour gages de son obéissance & reçut l'absolution en 1209 (c).

Le Comte de Toulouse excommunié. 1208.

Tandis que le Pape assujettissoit ainsi les Souverains à son autorité, Othon IV. fut unanimement élu Roi des Romains dans une Diete assemblée à Francfort. Ensuite pour s'attacher ceux du parti de Philippe, il épousa avec dispense du Pape, Béatrix fille de ce Prince (d). Au mois de Juin de l'année 1209 il tint une Diete à Wirtzbourg, où se trouverent des députés des villes d'Italie pour lui faire leurs soumissions. Se voiant paisible possesseur d'une Couronne pour l'acquisition de laquelle il avoit fait de vains efforts pendant dix ans, il pensa à se faire couronner Empereur à Rome, & comme Innocent l'avoit constamment favorisé dans ses disgraces, il ne se fit pas de difficulté de lui accorder tout ce qu'il pouvoit desirer. Avant que de partir d'Allemagne, il promit par serment, de permettre que les élections des Evêques se fissent librement, de renoncer aux revenus des Eglises vacantes, de travailler efficacement à extirper l'hérésie, de laisser à l'Eglise Romaine les

Othon IV. *reconnu Roi des Romains.* 1209.

(a) *Matt. Paris.* p. m. 215, 216.
(b) Le même.
(c) *Fleuri* L. LXXVI § XXXVI, XLIV.
(d) *Abb. Ursperg.* p. m. 236.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

terres, qu'elle avoit retirées, soit de ses prédécesseurs soit d'autres, & en particulier celles de la Comtesse Mathilde, de conserver à l'Eglise Romaine ses droits sur le Royaume de Sicile, de laisser la liberté des appellations au S. Siege. Ce serment fut scellé en bulle d'or & souscrit par l'Evêque de Spire, daté de cette ville le 22 de Mars 1209 (*a*). Mais les cessions qu'il renfermoit, étoient trop préjudiciables à l'Empire pour subsister longtems.

Il est couronné à Rome.

Othon, aiant envoyé les Légats du Pape avant lui, passa les Alpes au mois d'Août & entra en Italie. Il tint à Boulogne une Diete avec les Seigneurs du Pays, passa en Toscane, & envoya à Rome le Patriarche d'Aquilée & l'Evêque de Spire pour traiter avec le Pape des conditions de son couronnement. Après que l'on fut convenu de tout, l'Empereur vint camper devant Rome, où le Pape se rendit de Viterbe. Le 27 de Septembre 1209, il couronna Othon dans l'Eglise de S. Pierre. Cependant les Allemands prirent querelle avec les Romains; ils en vinrent aux mains & il y eut un grand nombre d'Allemands de tués (*b*). L'Empereur n'aiant pu obtenir de satisfaction, marcha avec son armée en Lombardie, refusa de rendre les terres de la Comtesse Mathilde & se brouilla avec le Pape.

Excommunication du Roi Jean & Croisade contre les Albigeois.

Pendant que cela se passoit en Italie, Innocent avoit fait excommunier le Roi d'Angleterre. Dès l'année précédente, il avoit fait publier en France indulgence pleniere à ceux qui se croiseroient contre les Albigeois, ensorte qu'au mois de Juin 1209 il se rassembla à Lyon au moins cinquante mille croisés, qui portoient la croix sur la poitrine, pour se distinguer de ceux qui marchoient contre les Infideles. Ils avoient à leur tête l'Archevêque de Sens avec plusieurs Evêques, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de St. Paul, de Montfort & plusieurs autres, outre le Comte de Toulouse, qui prit la croix par crainte plutôt que par zele. Ils commencerent par attaquer la ville de Beziers, la prirent d'assaut, & firent main basse sur les habitans, dont sept mille furent tués dans une Eglise, où ils s'étoient réfugiés (*c*). Ils marcherent ensuite à Carcassone, dont ils reçurent les habitans à composition, à condition de sortir nuds en chemise. Après ces succès, on donna la Seigneurie des Conquêtes au Comte de Montfort, qui devint Général des Croisés. Il agit avec beaucoup de vigueur, bien qu'abandonné de la plus grande partie de son armée, & s'empara de plusieurs Places (*d*). L'année suivante, le Comte de Toulouse, n'aiant pas tenu les paroles qu'il avoit données, fut de nouveau excommunié dans une assemblée tenue à St. Gilles. Le Comte de Montfort, qui avoit reçu des renforts poussa ses conquêtes, non sans faire de grandes & fréquentes pertes, parceque ses ennemis, qu'on mettoit au désespoir, combattoient avec la derniere fureur.

Le Pape excommunie l'Empereur.

1210.

L'Empereur Othon étoit toujours en Italie, & par le conseil de Diepolde, qu'il créa Duc de Spolete, il attaqua la Pouille. Le Pape fit tous ses efforts pour l'engager à cesser les hostilités, mais l'Empereur poussa toujours sa pointe, desorte qu'Innocent l'excommunia, & déclara tous ses sujets absous du serment de fidelité. Il fit publier sa sentence en Italie, & chargea son Légat de punir canoniquement les Prélats, qui auroient négli-

(*a*) *Fleuri* l. c. § L.
(*b*) [illegible] p. m. 239.
(*c*) *Du C[illegible]* T. V. p. 764 ap. *Fleuri* l. c. § XLV.
(*d*) Hist. Albig. C. 14 32.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

gé de renouveller l'excommunication. L'Archevéque de Maience la publia par ordre du Pape en Allemagne, & aiant assemblé les principaux Princes, ils élurent Frederic Roi de Sicile, qui avoit déja été élu dans son enfance du vivant de l'Empereur Henri VI. son pere (*a*).

Frederic reconnu Roi des Romains 1211.

Ces Princes envoyerent deux Ambassadeurs Henri de Nifen, & Anselme de Justingen, pour informer Frederic II. de son élection. L'un d'eux s'arréta à Verone pour engager les Lombards à embrasser le parti de ce Prince. Anselme se rendit à Rome, où protegé par le Pape, il gagna aussi les suffrages des Romains. Il passa delà en Sicile, & obtint avec beaucoup de peine que Frederic entreprît le voyage d'Allemagne. Othon quitta alors l'Italie & repassa en Allemagne (*b*).

Le Pape dépose le Roi d'Angleterre.

Le Pape envoya deux Députés en Angleterre, pour tâcher de rétablir la paix entre le Roi Jean & l'Eglise. Ce Prince accorda à leurs exhortations, que l'Archevéque Langton, les autres Evéques & les Moines bannis revinssent chez eux, mais il ne voulut pas promettre satisfaction touchant leurs biens confisqués & les dommages qu'ils avoient soufferts. Les Envoyés du Pape retournerent donc en France. Innocent renouvella alors l'excommunication, & deposa le Roi declarant tous ses sujets absous du serment de fidelité. Il chargea le Roi de France de l'execution de la sentence.

Frederic passe en Allemagne. 1212.

Frederic laissa le gouvernement de Sicile à la Reine Constance, sœur du Roi d'Arragon, & se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec de grands honneurs, il ne jugea pourtant pas à propos de lui donner la couronne Impériale; mais il écrivit à ses Légats en Allemagne, de travailler à détacher les Princes & les villes du parti d'Othon. Frederic alla par mer à Genes, & se rendit à Constance par la Vallée de Trente & les Grisons, malgré tout ce que put faire Othon pour traverser son voyage.

Croisade contre les Maures d'Espagne.

Tandis que l'Allemagne étoit agitée par les partis opposés des deux Empereurs, le Pape exhorta par Lettres les Princes Chretiens à se croiser contre les Maures en Espagne. On prétend que cela fit venir dans ce Pays au moins cent-dix mille étrangers, mais dont la plupart furent obligés de s'en retourner, à cause de la chaleur du climat. Ceux qui étoient restés se joignirent à l'Armée Espagnole, & le 16 de Juillet 1212, ils remporterent ensemble une victoire signalée sur les Infideles, dont cent-mille, dit-on, périrent dans le combat, tandis que les Chretiens n'eurent que vingt-cinq hommes de tués, & cent-cinquante blessés. Ce qui ne paroit gueres croyable, bien que de graves Historiens (*c*) l'assurent. Alphonse IX. Roi de Castille, informa d'abord le Pape de cette victoire, & lui envoya un étendard tissu d'or, qui fut suspendu dans l'Eglise de S. Pierre. Vers ce tems-là le Cardinal Robert Corçon, Légat d'Innocent en France, tint un Concile à Paris où il publia plusieurs constitutions pour la reformation de la Discipline, il y en a une assez singuliere, qui condamne les sermens de ne point preter de Livres (*d*).

Publication d'une nouvelle Croisade. 1213.

Le Pape pour avancer le projet d'une nouvelle Croisade pour la délivrance de la Terre sainte, resolut de convoquer un Concile universel, ce

(*a*) *Abb. Usperg.* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Roder. Tolet.* de reb. Hisp. L. VIII. *Mariana* L. XI. C. 23 & seq.
(*d*) *Fleuri* L. LXXVII. § VI.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

qu'il fit par une bulle du 19 d'Avril 1213, adreſſée à tous les Prélats, & les Princes de la Chretienté; il fixa la tenue du Concile à deux ans & demi de la date. Il publia outre cela une autre bulle générale pour exhorter tous les fideles à prendre la Croix (*a*). On prêcha la Croiſade avec tant de zele, que plus de trente mille enfans ſe croiſerent, & à leur exemple quantité de jeunes gens & de femmes ſe croiſerent pour aller avec eux. Mais la plupart de ces enfans furent dépouillés, ou périrent de faim & de ſoif dans les déſerts, deſorte que les autres retournerent ſur leurs pas (*b*).

Frederic II *couronné à Aix-la-Chapelle.*

L'Empereur Frederic maître de la plus grande partie de l'Allemagne du côté du Rhin, fut couronné par l'Archevêque de Maience à Aix-la Chapelle (*c*), & il fit vœu d'aller à la Terre ſainte pour ſécourir les Chrétiens. Tandis que Frederic ſe fortifioit en Allemagne, Innocent ne négligeoit rien pour attirer les villes de Lombardie dans le parti de ce Prince. La ville de Milan qui haïſſoit la famille de Barberouſſe, ſe diſtinguoit toujours par ſa fidelité pour Othon, le Pape menaça donc les Milanois de confirmer l'excommunication que ſon Légat avoit prononcée contre eux, d'engager le Roi de France & les Seigneurs de ce Royaume & d'Italie à retenir leurs manufactures & à ne les point payer de ce qu'ils leur devoient, de ſouſtraire les Evêques de Lombardie à la jurisdiction de leur Archevêque, & enfin d'ordonner aux Croiſés d'attaquer leur ville.

Le Roi Jean ſe rend Vaſſal du Pape.

Ce Pontife, toujours occupé de ſes projets ambitieux, penſa aux moyens d'amener le Roi Jean au point où il vouloit. Il lui détacha Pandolphe ſon Légat, qui ſut ſi bien l'intimider en lui repréſentant le Roi de France prêt d'envahir ſon Royaume, que le malheureux Jean lui remit ſa Couronne pour la recevoir de lui, déclara qu'il ne la tenoit que comme vaſſal du S. Siege. Il voulut alors faire la guerre au Roi de France, mais les Seigneurs d'Angleterre aiant refuſé de le ſuivre, qu'il ne ſe fût fait abſoudre de l'excommunication, l'Archevêque de Cantorberi lui donna l'abſolution, par ordre du Pape. Innocent écrivit enſuite au Roi, pour louer la ſageſſe & la pieté qu'il avoit fait paroître en ſoumettant ſa perſonne & ſon Royaume à l'Egliſe Romaine (*d*). De notre tems les Papes n'ont plus de pareilles louanges à donner; les Souverains connoiſſent mieux leurs droits, & ne s'en laiſſent pas dépouiller par la crainte de foudres injuſtes.

Victoire de Simon de Montfort.

Pierre Roi d'Arragon, beaufrere du Comte de Touloufe, fit des remontrances au Pape ſur le procedé du Comte de Montfort & des Légats d'Innocent dans la Province de Narbonne, contre Raimond & d'autres Comtes. Le Pape ordonna à ſes Légats de tenir un Concile à Lavaur pour examiner l'affaire. Mais le Concile n'aiant eu aucun égard aux plaintes du Roi d'Arragon, & des Seigneurs, le Roi aſſembla, dit on, une armée de cent mille hommes, & vint aſſieger le Château de Muret ſur la Garonne. Le Comte de Montfort s'y jetta, & malgré l'infériorité de ſes forces, hazarda une bataille, & remporta une victoire complette; le Roi d'Arragon perdit la vie avec vingt mille hommes, tandis que du côté du vainqueur il n'y eut qu'un ſeul Chevalier de tué & quelques ſoldats (*e*). Il faudroit avoir

(*a*) Voyez la dans l'Abbé d'Uſperg.
(*b*) *Fleuri* l. [illegible] § X[illegible].
(*c*) *Abb. Uſperg.* p. 243.
(*d*) *Matth. Paris.* in Joanne.
(*e*) *Fleuri* ubi ſup. §. XXVIII.

là-dessus le témoignage d'Auteurs impartiaux, pour ajouter foi à cette relation. Mais on a débité tant de fables pour donner du relief à ce Comte de Montfort, à cause de sa fureur contre ceux qu'on appelloit Hérétiques, qu'il est permis de douter des merveilles qu'on nous veut faire accroire. Quoiqu'il en soit le Comte fit prisonnier le fils du Roi d'Arragon, mais l'année suivante le Pape lui ordonna de le remettre entre les mains de Pierre de Benevent, Cardinal Diacre, qu'il envoya en qualité de Légat en Provence. Ce Légat tint au commencement de 1215 un Concile à Montpellier, où l'on proposa de donner au Comte de Montfort Toulouse, Narbonne & les autres Places conquises par les Croisés. Il fallut consulter le Pape, on lui envoya des Députés, qui rapporterent sa réponse, par laquelle il lui accordoit la garde du Pays conquis, jusqu'au Concile général (a). Innocent prétendoit que toutes les conquêtes des Croisés lui appartenoient.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1137 jusqu'à l'an 1269.

Ce Pape, qui vouloit étendre sa domination par tout, envoya Pelage Cardinal Evêque d'Albane, en qualité de Légat à Constantinople, pour obliger les Grecs à se soumettre à l'Eglise Romaine. Ce Prelat exerça sa Légation avec beaucoup de hauteur; il fit emprisonner les Moines & les Prêtres & fermer toutes les Eglises. Mais la violence ne lui réussit pas, les Grecs ne se rendirent point, & s'adresserent à l'Empereur Henri, qui fit ouvrir leurs Eglises & élargir leurs Moines & leurs Prêtres (b). Innocent écrivit aussi à Safadin, Sultan de Babylone & de Damas, lui proposa de rendre Jérusalem aux Chretiens, & de mettre tous les prisonniers qu'il detenoit en liberté, prometttant qu'on élargiroit aussi tous les Turcs qui étoient dans les fers. Mais cette tentative fut sans succès.

Legat du Pape en Romanie.

Les Seigneurs d'Angleterre aiant obligé le Roi Jean de leur accorder ce qu'on appelle la grande Charte; ce Prince envoya un Député au Pape pour se plaindre de la violence qu'on lui avoit faite, quoiqu'il eut appellé au Saint Siege. Innocent donna une Bulle, par laquelle il cassoit la convention faite entre le Roi & les Barons, ordonnant à ceux-ci d'obéir à leur Roi, qui avoit pris la croix, & qui étoit Vassal du Saint Siege. Les Seigneurs n'eurent aucun égard à cette Bulle & continuerent à défendre leurs privileges par les armes. Le Pape chargea l'Archevêque de Cantorberi de les excommunier, mais ce Prelat refusa de publier la bulle d'excommunication, ce qui le fit suspendre de ses fonctions (c).

Affaires d'Angleterre. 1215.

Innocent avoit indiqué un Concile Général, comme on l'a vu; il s'assembla au mois de Novembre 1215 dans la Basilique de Latran. Il s'y trouva, outre les Patriarches de Constantinople & de Jérusalem, quatre-cens douze Evêques ou Archevêques, plus de huit cens Abbés ou Prieurs, & un grand nombre de Procureurs pour les absens. Il y avoit aussi des Ambassadeurs de plusieurs Princes, de l'Empereur Frederic II, de Henri, Empereur de Constantinople, des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jerusalem, de Chypre, d'Arragon, d'autres Princes & de plusieurs villes (d). L'Archevêque de Milan y parut en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Othon, qui aiant été défait à Bovines avec le Comte de Flandres, par le Roi Philippe Auguste, s'étoit retiré dans son château de Hartzbourg;

Concile de Latran.

(a) Le même § XXXV, XXXVI.
(b) Le même §. XXXI.
(c) Matth. Paris in Joanne.
(d) Abbas Ursperg. p. m. [illegible]

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1759.*

il fit offrir de revenir à l'obéissance de l'Eglise. Mais le Marquis de Montferrat plaida si fortement en faveur de Frederic contre Othon, que lorsque les Milanois voulurent lui répondre, le Pape se leva & congédia l'assemblée (*a*).

Le Concile fit divers Décrets pour reprimer & punir les hérétiques, expliqua la doctrine de la Trinité, admit le mot de Transubstantiation, accorda de grands privileges & des indulgences à ceux qui se croiseroient pour passer à la Terre sainte, & excommunia tous ceux qui fourniroient aux Infideles des armes & des vaisseaux, ou qui leur donneroient quelque assistance. La suspension de l'Archevêque de Cantorberi fut confirmée, & on excommunia les Barons d'Angleterre, & ceux qui leur donneroient quelque assistance. Le Pape confirma l'élection de Frederic à l'Empire, après que ce Prince eut promis de ne point unir la Sicile à l'Empire. Innocent ratifia aussi ce qui s'etoit fait au Concile de Montpellier en faveur de Simon de Montfort. On fit encore divers Canons touchant les Sacremens, la réforme des mœurs & la Discipline (*b*). Saint Dominique (*) se trouva au Concile pour faire confirmer l'Ordre qu'il avoit fondé. Saint François (†) s'y

(*a*) Chron. de S. German. ad ann. 1215. (*b*) *Spondani* Annal.

(*) Dominique de Gusman, naquit en 1170 à Calahorra, suivant les uns, & au bourg de Calaruega en Castille, selon d'autres. Après avoir fini ses études à Placentia, Diegue d'Osma le fit Chanoine régulier de son Eglise, & ensuite Souprieur du Chapitre. En 1206 il accompagna ce Prélat à Rome, & étant à son retour venu avec lui à Toulouse, il resta dans la Province; son grand zele pour convertir les Albigeois le fit extrémement considerer des Catholiques & respecter du Comte de Montfort. Pour ramener les Albigeois à l'obéissance de l'Eglise, il institua un Ordre de Freres Prêcheurs, & se rendit à Rome pour faire confirmer cet institut par le Concile. Innocent l'avoit nommé Inquisiteur général en Languedoc, mais il n'approuva son Ordre que verbalement. L'année suivante Honorius III le confirma. Cet Ordre s'est multiplié à un tel point, qu'il est à présent divisé en quarante cinq Provinces, dont il y en a onze en Asie, en Afrique & en Amérique, outre douze Congrégations gouvernées par des Vicaires généraux. Il a donné à l'Eglise Romaine trois Papes, quarante-huit Cardinaux, vingt-trois Patriarches, quarante sept Légats, six-cens Archevêques, quinze-cens Evêques &c. En plusieurs Pays les Inquisiteurs de la foi ont été tirés pendant longtems de cet Ordre; mais aujourd'hui ils n'exercent cette fonction que dans trente-deux Tribunaux d'Italie, en qualité d'Inquisiteurs Provinciaux, & de Délégués des Cardinaux qui composent la Congrégation du Saint Office (1). *Note des Auteurs Anglois.*

(†) Saint François naquit en 1182. à Assise dans l'Etat Ecclésiastique. Il fut nommé Jean au baptême, mais depuis on lui donna le surnom de François, à cause de la facilité avec laquelle il avoit appris la Langue Françoise. Son pere, qui étoit Marchand, l'appliqua dès sa premiere jeunesse au commerce. Mais sa tendresse pour les pauvres le fit renoncer à tout, pour embrasser la pauvreté évangelique, à l'exemple de Jesus-Christ & des Apôtres. Ses austérités furent si grandes, que ses concitoyens crurent qu'il avoit perdu l'esprit, & [illegible] enfermer. Mais voyant qu'il persistoit dans sa résolution, il le remit en liberté. Ses Prédications & son genre de vie lui firent bientôt un grand nombre de Disciples, de sorte qu'il forma le dessein d'instituer un nouvel Ordre. En [illegible] il alla à Rome, & obtint l'approbation d'Innocent III que ce Pape confirma dans le Concile de Latran. François ayant fondé divers Couvens de son ordre en Italie, parcourut la France & l'Espagne, dans le dessein d'aller prêcher l'Evangile en Afrique. Mais une maladie l'ayant empêché d'y passer, il fonda plusieurs Couvens en Espagne & en France, puis retourna à Rome. Il alla ensuite à Damiete, & offrit au Sultan d'Egypte d'entrer dans le feu pour prouver la vérité de la Religion Chretienne.

(1) [illegible] in Vit. Dominici.

rendit dans le même dessein. Innocent qui avoit deja approuvé son Ordre, confirma cette approbation dans le Concile, Mais comme Dominique n'avoit pas encore formé de regle pour ceux de son Ordre, le Pape lui conseilla d'en choisir une, après quoi il approuveroit son institut.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 113 jusqu'à l'an* 1269.

L'année suivante le Pape envoya le Cardinal Galon, en qualité de Légat en France, pour defendre sous peine d'excommunication à Louis, fils du Roi de passer en Angleterre, où les Seigneurs l'avoient appellé en lui offrant la couronne. Ce Prince n'eut aucun egard aux menaces du Légat, & passa avec ses Troupes en Angleterre au mois de Mai 1216, Galon l'y suivit, & excommunia Louis avec tous ses fauteurs. Le Pape approuva le procedé du Légat malgré les remontrances des Envoyés du Prince François. Il voulut même excommunier le Roi Philippe-Auguste, pere de Louis, le soupçonnant d'avoir favorisé l'entreprise de son fils, mais aiant differé de prononcer la sentence, la mort le prévint.

Excommunication du Prince Louis. 1216.

Innocent envoya deux Légats à Milan, pour ordonner aux Milanois de renoncer au parti de l'Empereur Othon, & de discontinuer les hostilités contre les villes voisines. Les Milanois refuserent d'obeir, & les Legats les excommunierent & mirent leur ville en interdit (*a*). Cette demarche ne servit qu'à les aigrir, ils assemblerent des Troupes, passerent le Po & firent irruption sur le territoire de Pavie. Les Pisans & les Genois étant en ce tems-là en guerre, Innocent resolut d'aller en Lombardie pour faire la paix entre eux, afin de favoriser l'expedition de la Terre sainte. S'étant rendu à Perouse, il y tomba malade & mourut le 16 de Juillet 1216. Il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de cette ville (*b*). Deux jours après, les Cardinaux elurent Cencius Savelli Romain, Cardinal Prêtre, qui prit le nom d'Honorius III. (*c*). Une des premieres choses qu'il fit, fut de confirmer l'institut de Dominique, qui avoit choisi la regle de S. Augustin; la bulle fut signée du Pape et de vingt-deux Cardinaux.

Mort d'Innocent III. *Election de* Honorius III.

Henri, Empereur de Constantinople, étant mort au mois de Juin 1216, les Seigneurs elurent Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre. Ce Prince vint à Rome au mois d'Avril 1217. avec la Comtesse Yolande sa femme. Le Pape le couronna, mais pour faire voir qu'il ne le couronnoit pas comme Empereur de Rome, il en fit la cérémonie hors de la ville dans l'Eglise de Saint Laurent. Il écrivit ensuite au Patriarche de Constantinople, pour lui de-

Pierre de Courtenai *couronné à Rome.* 1217.

(*a*) *Sigon.* L. XVI. C. 22.
(*b*) Vita Innocent. ap. *Muratori. Platina* in Vit. Pontific.
(*c*) *Fleuri* L. LXXVIII. § I.

A son retour à Rome, le Pape Honorius III. confirma son Ordre tant pour les hommes que pour les femmes. Il se retira [illegible] sur une des plus hautes montagnes de l'Apennin, où l'on prétend qu'il vit un Séraphin, ce qui a fait donner à son Ordre le nom de Séraphique. Affoibli par ses grandes austérités, il fut attaqué de divers maux & mourut âgé de quarante-cinq ans. Ses Disciples furent d'abord appellés [illegible], depuis ils prirent le nom de Freres Mineurs, pour ne pas paroître faire parade de leur pauvreté. Cet ordre est le plus nombreux qu'il y ait dans la Chrétienté (1). *Note des Auteurs Anglois.*

(1) S[illegible] in Vit. [illegible].

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

clarer qu'il n'avoit pretendu faire aucun préjudice à son Eglise, que ce n'étoit qu'après l'avoir refusé plus d'une fois, qu'il avoit couronné cet Empereur, sur les fortes instances qu'il lui avoit faites (*a*). Le Pape envoya avec ce Prince en qualité de Légat le Cardinal Jean Colonne. Ils s'embarquerent avec des Troupes à Brindes; l'Imperatrice & ses filles allerent en droiture par mer à Constantinople; mais l'Empereur & le Légat firent voile pour Durazzo en Epire que Théodore Comnene avoit enlevé aux Vénitiens. Après avoir été longtems devant la place, l'Empereur fut contraint de lever le siege, & s'étant avancé dans le Pays pour aller par terre à Constantinople, il s'engagea dans des montagnes & des passages difficiles, où Théodore le fit prisonnier avec le Legat & plusieurs autres personnes de distinction. L'année suivante le Pape obtint la liberté du Légat, par un Traité qu'il fit avec Théodore. Pierre de Courtenai étoit mort en prison.

Départ de quantité de Croisés.

Un grand nombre de Croisés d'Allemagne & de Hongrie, qui avoient André Roi de Hongrie à leur tête s'embarquerent à Venise pour l'Orient. D'autres de Westphalie & de Saxe s'embarquerent sur l'Elbe & aiant joint les Frisons & les Flamans, ils passerent le détroit & relâcherent à Lisbonne, d'autres Croisés partirent de Genes, de Pise & de Messine.

Divers traits du Pontificat d'Honorius.

Honorius écrivit au Roi d'Ecosse pour l'engager à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec le Prince Louis. Il ratifia la disposition qu'André Roi de Hongrie avoit faite de ses Etats, avant son départ pour la Terre sainte, aussi bien que l'accord fait entre l'Empereur Frederic & Waldemar Roi de Danemarc. Il reçut sous la protection du Saint Siege les Consuls & les habitans de Montpellier. Il reprit fortement le Roi de Bohéme, parceque le Clerge de son Royaume étoit non seulement appellé devant les tribunaux civils, mais qu'on le punissoit de mort; parcequ'il avoit méprisé l'excommunication lancée par l'Archevéque de Prague, qu'il avoit mis de grandes taxes sur les Ecclésiastiques, & usurpé l'investiture des Eglises. Le Pape defendit aussi aux Pisans d'attaquer la Sardaigne, excommunia les Milanois & ceux de Plaisance pour avoir attaqué les Crémonois. Aiant appris que Simon de Montfort avoit été tué d'un coup de pierre au siege de Toulouse, Honorius écrivit au Roi de France pour l'engager à sécourir les Catholiques de cette Province, & fit défendre à Jaques Roi d'Arragon d'accorder quelque protection à Raimond Comte de Toulouse, ni à aucun de ses fauteurs. Le Pape souhaitant de rétablir la paix entre les villes de Lombardie, leva l'excommunication qu'Innocent III. avoit prononcée contre les Milanois, & chargea le Cardinal Hugolin de porter à la paix les villes qui étoient en guerre. Hugolin en vint à bout sans beaucoup de peine; & comme l'Empereur Othon venoit de mourir, Milan & les autres villes de son parti saisirent cette occasion de terminer une guerre ruineuse.

Prise de Damiete. 1219.

Dans ces entrefaites, un grand nombre de Croisés, fatigués de la longueur du siege de Damiete, revinrent en Europe; mais un nouveau corps de Troupes étant arrivé sous la conduite du Cardinal Pelage & de Jaques Comte d'Andria cette ville fut enfin prise au mois de Novembre, apres un siege

(*a*) Spondani Annal.

siege de dixhuit, ou suivant d'autres de vingt-deux mois, durant lequel il périt plus de soixante-quinze mille Sarasins (*a*). Le Sultan de Damas, allarmé des succès des Chretiens, donna ordre de démolir les murs de Jérusalem, afin que si les Chretiens s'en rendoient maîtres, elle ne pût leur servir de place de défense.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an* 1269.

L'Empereur Frederic, devenu paisible possesseur de l'Empire par la mort d'Othon son Compétiteur, en 1218, pensa à se faire couronner à Rome. Avant que d'exécuter ce dessein, il fit élire son fils Henri Roi des Romains, & le laissa sous la garde de Conrad son Echanson. Il passa ensuite en Italie avec Constance sa femme, qui étoit venue le joindre en Allemagne en 1219. Il ne put obtenir des Milanois d'être couronné à Monza avec la couronne de fer. Dissimulant son ressentiment, il continua son voyage, & arriva à Mantoue, où il trouva un Légat du Pape, chargé de profiter de l'occasion favorable de tirer de lui toutes les conditions avantageuses qu'il pourroit obtenir. Le Légat s'acquitta parfaitement de sa commission. Il fit promettre, par serment à Frederic, qu'il seroit soumis au Saint-Siege, qu'il en défendroit les droits, & qu'il céderoit les Royaumes de la Pouille & de la Sicile à son fils Henri (*b*). Il exigea ensuite qu'il annullât toutes les Constitutions & les usages introduits contre les Libertés Ecclésiastiques. Il se fit restituer le Duché de Spolete, les Terres de la Comtesse Mathilde, le Comté de Fondi & plusieurs autres Places (*c*).

Frederic II. *passe en Italie.* 1220.

Ce Prince alla de Mantoue à Modene, suivi des Ambassadeurs de presque toutes les villes, & se rendit avec l'Impératrice à Rome. Le 22 de Novembre le Pape Honorius les couronna dans l'Eglise de Saint-Pierre, & l'Empereur reçut la croix de la main du Cardinal Hugolin Evêque d'Ostie, en renouvellant publiquement le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre sainte. Il promit d'y envoyer un puissant secours au mois de Mars 1221, & d'y passer en personne au mois d'Août. Après la céremonie de son couronnement, pour complaire au Pape, Frederic publia des Constitutions Impériales, par lesquelles il revoqua toutes les Loix & les Usages établis contre les libertés Ecclésiastiques, établit de séveres peines contre les Hérétiques, & fit des Reglemens touchant l'hospitalité, les testamens des pélerins & la sûreté des laboureurs. Toutes ces Constitutions furent confirmées par Honorius (*d*).

Il est couronné à Rome.

Quoique l'Empereur portât si loin la complaisance pour le Pape, il ne put réussir à se concilier l'amitie de ce Pontife. Pendant son sejour à Rome, il s'apperçut que les ordres qu'il avoit donnes pour retablir la tranquillite dans la Lombardie, étoient mal exécutés dans les villes du Parti Guelfe (*) attachees au Siege de Rome, & il y avoit lieu de penser que le

Il se [illegible] du [illegible]

(*a*) Chron. de S. German.
(*b*) *Lunig* Cod. Ital. Diplom. T. II. p. 866.
(*c*) *Giannone* T. II. p. 481, 482.
(*d*) *Abb. Ursperg.* p. 245. *Giannone* ubi sup. p. 482.

(*) Les sentimens varient sur l'origine des Factions Guelfes & Gibellines; on peut consulter les Ecrivains que *Struvius* a rassemblés *Syntagm. Hist. Germ.* Diss. 17 § 4. p. 512. Ces deux Factions ne prirent point naissance, comme quelques uns l'ont cru, sous le regne de Frederic; il n'en fut pas l'auteur, ainsi que Fazzel l'a prétendu sans raison. Elles s'éleverent longtems auparavant, & Frederic les trouva établies en Italie, où elles avoient déja jetté de profondes racines. C'est en Allemagne qu'elles prirent

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Pape n'entretenoit cette divifion que pour mettre des bornes à la puiffance de Frederic qui feroit devenue trop redoutable (*a*).

L'Empereur, obligé de diffimuler alors feignit de ne pas s'appercevoir des mauvaifes intentions d'Honorius, & partit de Rome pour fe rendre dans la Terre de Labour pour s'oppofer aux deffeins de quelques Barons du Royaume. Il laiffa dans la Tofcane Conrad Evêque de Spire & Chancelier de l'Empire en Italie, pour retenir fes partifans dans le devoir; & pour lui en gagner de nouveaux. Frederic alla enfuite à Capoue, où il établit un nouveau Tribunal nommé *la Corte Capuana*, dans lequel il ordonna que tous les Barons & les Communautés des villes & Terres, ainfi que toutes les autres perfonnes, repréfenteroient les titres, conceffions & privileges en vertu defquels ils poffedoient leurs Châteaux, ou autres biens venant de lui ou des Rois fes prédéceffeurs, à la réferve cependant de ce qui auroit été donné par Tancrede ou fes Fils, qu'il regardoit comme des Ufurpateurs. Son deffein étoit de connoitre fi les poffeffeurs des Fiefs les avoient obtenus légitimement, afin d'en priver ceux qui ne les avoient acquis qu'a la faveur des troubles. En ce tems-là il accorda le Comté d'Acerra à Thomas d'Aquino, & le créa Grand Jufticier de la Pouille & de la Terre de Labour (*b*). Il parcourut la Pouille & la Calabre, où fa préfence étoit néceffaire, parceque divers Prélats & Barons s'étoient accoutumés pendant fa minorité à vivre à leur fantaifie, & n'obéiffoient à fes ordres que quand ils le jugeoient à-propos. Frederic fut donc obligé d'en chaffer quelques-uns; d'autres s'enfuirent & fe retirerent à Rome fous la protection du Pape. Enfin, pour fournir aux dépenfes de fon Armée & à fes befoins, il fe vit forcé de lever des contributions fur les Eglifes & fur les Eccléfiaftiques (*c*).

Cour de Capoue. 1221.

Brouillerie entre l'Empereur & le Pape.

Telles furent les premieres caufes des brouilleries entre Frederic & Honorius. L'Empereur fe plaignoit de ce que le Pape entretenoit les villes du Parti Guelfe dans leurs fentimens contre lui, de ce qu'il donnoit afile & accordoit fa protection à fes ennemis, & infpiroit la rebellion à divers Prélats du royaume. Le Pape accufoit hautement Frederic de violer les immunités & les libertés eccléfiaftiques, malgré le ferment qu'il avoit fait de les foutenir. Il étoit furtout offenfé de ce que l'Empereur ofoit difpofer des Evêchés, & en chaffer ceux qui les poffedoient avec l'approbation du Saint Siege. Il envoya des Légats à Frederic pour lui demander de rétablir les Evêques dépoffedés. L'Empereur répondit avec fermeté & juftifia par des raifons folides fa conduite (*d*).

(*a*) *Giannone* p. 483.
(*b*) Rich. de S. German.
(*c*) *Abb. Ufperg. Platina* in Honor. III.
(*d*) *Fazzel* Dec. II. L. VIII. C. 2. fol. 448. ap. *Giannone* p. 488.

naiffance depuis l'année 1139, dans les tems de l'Empereur Conrad III & de Roger I. Roi de Sicile. Les Gibellins, qui furent toujours attachés au parti des Empereurs, prirent leur nom d'un Bourg d'Allemagne, appellé Gibelin, où étoit né Henri fils de Conrad. Les Guelfes, toujours partifans des Papes, furent ainfi appellés du nom de Guelfe ou Welfe, Duc de Baviere. Ces deux noms pafferent d'Allemagne en Italie (1).

(1) *Giannone* T. II. p. 483, 484.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Frederic passe en Sicile.

Après avoir mis ordre aux affaires de la Pouille, l'Empereur passa en Sicile, & tint une assemblée des Etats à Messine, où il donna quelques Constitutions. De Messine, il alla à Palerme, & mit un impôt du vingtieme sur tous les revenus ecclésiastiques & du dixieme sur ceux des Laïques. Il envoya le produit de cette levée de deniers à la Terre Sainte par le grand Chancelier Gautier de la Pagliara, & Henri Comte de Malthe, grand Amiral de Sicile. Ce secours n'empêcha pas la perte de Damiete, que les Croisés rendirent au Sultan d'Egypte, pour se tirer du mauvais pas où ils s'étoient engagés (*a*).

Conférence qu'il a avec le Pape à Veroli.

Au mois de Fevrier 1222, tandis que l'Empereur étoit à Catane, où il avoit convoqué une assemblée, le Pape reçut la nouvelle de la perte de Damiete. Il partit alors de Rome & vint à Anagnie, où suivant sa coutume, il se répandit en plaintes ameres contre Frederic, lui attribuant la perte de Damiete, parcequ'il n'avoit pas tenu sa parole de passer en Orient. Frederic voulant se justifier de ces imputations partit de Sicile & alla trouver le Pape à Veroli, au mois d'Avril. Ils conférerent pendant quinze jours, & les pressans secours nécessaires aux Chretiens de la Terre sainte, les porterent à se reconcilier. Ils convinrent de faire une assemblée genérale de tous les Princes à Verone, & que l'on y pourvoiroit aux moyens de donner du secours aux Chretiens d'Orient. Frederic promit de nouveau d'y passer en personne, sans délai, dans un tems fixe avec une puissante Armée. Après cette convention l'Empereur passa dans la Pouille, où il mit ordre aux affaires de cette Province; & il retourna d'abord en Sicile, parceque les Sarasins s'étoient révoltés. Ce fut en ce tems-là que l'Impératrice Constance mourut à Catane (*b*).

Autre Conference à Ferentino. 1223.

La Conférence que le Pape avoit indiquée à Verone ne se tint que l'année suivante 1223 à Ferentino. Là se trouverent, outre l'Empereur Frederic, Jean de Brienne Roi de Jérusalem, avec le Patriarche, les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires & beaucoup d'autres Seigneurs. L'Empereur promit de s'embarquer au plus tard dans deux ans pour la Terre sainte. On regla aussi que ce Prince épouseroit Yolande fille unique de Jean de Brienne & héritiere du Royaume de Jerusalem. Ce mariage ne s'accomplit qu'en 1225 à Brindes; alors Frederic voulut être couronné Roi de Jérusalem, & il exigea que le Seigneur de Tyr, & divers autres Barons de la Palestine, qui se trouvoient à la suite du Roi Jean, lui prêtassent serment de fidelité. Il envoya aussi à St. Jean d'Acre l'Evêque de Molfetta pour recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets.

Guerre avec les Sarasins. 1224.

De Ferentino l'Empereur alla dans la Pouille & retourna en Sicile pour achever de soumettre les Sarasins. Il les força enfin dans les montagnes où ils s'étoient fortifiés, & pour leur ôter tous les moyens de recevoir des secours d'Afrique, il en transporta un grand nombre dans la Pouille & les établit à Lucera. Il fonda aussi en ce tems-là une Academie à Naples. La guerre contre les Sarasins obligea Frederic à mettre une taille sur tout le Royaume. Le Pape renouvella ses plaintes de ce qu'on n'exemptoit point les Eglises & les Ecclesiastiques. Pour appaiser son chagrin l'Empereur envoya des ordres pour dispenser de toutes sortes de payemens les Eccle-

(*a*) Giannone l. c. p. 489. (*b*) Le même, p. 490.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1130 jusqu'à l'an 1269.*

siastiques & les biens dépendans des Eglises, suivant qu'ils l'étoient du tems du Roi Guillaume (*a*).

Le Pape accorde un délai à l'Empereur. 1225.

Honorius fut obligé de sortir de Rome, à cause des tumultes & des séditions que le Sénateur Parenzo y occasionnoit. Il se retira à Tivoli, où l'Empereur lui envoya le Roi Jean de Brienne & le Patriarche de Jérusalem pour le prier de prolonger le terme dans lequel il devoit passer dans la Palestine, parceque les affaires du Royaume demandoient sa présence, & que d'ailleurs il avoit à craindre que pendant son absence les Milanois & les Bolonois ne fissent soulever la Lombardie. Le Pape répondit favorablement, desorte que Frederic se rendit à Saint-Germain, où se trouverent les Cardinaux Pelage & Galon Légats d'Honorius. Ils firent lire les conditions que le Pape exigeoit, dont la principale étoit, que l'Empereur seroit obligé de partir, sans aucun délai, dans le terme de deux années, qui seroient accomplies au mois d'Août 1227 (*b*). Frederic s'y engagea sous peine d'excommunication, en présence de plusieurs Seigneurs & Barons de son Royaume. Les Cardinaux le dégagerent ensuite du serment qu'il avoit fait en 1222 à Veroli (*c*). Etant retourné dans la Pouille, il convoqua une Diete générale à Cremone pour le jour de Pâques de l'année suivante.

Nouvelle brouillerie entre eux.

Peu de tems après le Pape & l'Empereur se brouillerent encore, parceque le premier nomma à cinq Evêchés dans le Royaume de Naples & à une Abbaye en Sicile, sans le consentement de Frederic. Ce Prince ne voulut pas permettre que les Prélats nommés prissent possession de leurs Eglises (*d*). Il envoya même des Ambassadeurs à Honorius pour se plaindre de l'infraction faite aux droits de sa couronne. Le Pape mécontent de son côté écrivit de violentes Lettres à l'Empereur, & enfin ils se raccommoderent en 1226, & Frederic permit aux Evêques nommés par le Pape de prendre possession de leurs Sieges (*e*).

Ligue de plusieurs villes contre l'Empereur.

Pendant que ce Prince pensoit sérieusement à son expédition d'Orient, un grand nombre de villes de Lombardie, dont Milan étoit la principale se liguerent contre lui, & mirent sur pied une Armée, qui empêcha Henri, fils de Frederic, d'entrer en Italie, où il devoit se rendre par ordre de son pere. La Diete de Cremone fut peu nombreuse, parceque les villes confédérées n'y envoyerent point de Députés, & qu'il n'y vint aucun des Barons de leur dépendance. Frederic se trouvant trop foible pour les réduire, les mit au ban de l'Empire, révoqua tous leurs privileges, les déclara rebelles, & les fit excommunier par le Légat. Le Pape, voyant que tout cela retardoit le voyage de l'Empereur, entreprit de faire un accommodement entre les villes & Frederic, & il le fit aux conditions suivantes; que l'Empereur pardonneroit sans restriction aux villes confédérées, qu'il révoqueroit les sentences & les Constitutions publiées contre elles; que d'autre part les villes confédérées remettroient les prisonniers en liberté; qu'elles feroient la paix avec celles qui demeuroient attachées à l'Empereur, & fourniroient à ce Prince quatre-cens hommes d'armes pour le secours de la

(*a*) Rich. de S. Germano.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.

Terre sainte. Après cette pacification Frederic retourna en Sicile. Le Pape fit alors en faveur de Jean de Brienne ce que l'Empereur auroit dû faire. Depuis que celui-ci avoit dépouillé son beaupere de ses Etats, ce Prince n'étoit pas en état de vivre selon son rang; Honorius lui donna le Gouvernement des terres de l'Eglise Romaine depuis Viterbe jusqu'à Montefiascone (*a*).

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Pendant que le Pape pressoit partout la Croisade, il mourut le 18 de Mars 1227, & fut enterré le lendemain à Sainte-Marie-Majeure. Le même jour les Cardinaux élurent unanimement le Cardinal Hugolin Evêque d'Ostie né à Anagnie, de la famille des Comtes de Segni; il prit le nom de Grégoire IX. Après son élection, il ecrivit à l'Empereur pour l'exhorter à partir pour la Terre sainte. Frederic fit toutes les diligences possibles, & bientôt l'on vit arriver à Brindes un nombre prodigieux de Croisés, & l'on assure qu'il en vint soixante mille d'Angleterre. Les chaleurs excessives en firent périr une grande partie, & l'Empereur lui-même fut attaqué de maladie (*b*).

Mort de Honorius III. Election de Grégoire IX. 1227.

Il ne laissa pas de s'embarquer, mais au bout de trois jours il revint à Brindes, & si l'on ajoute foi à un Historien (*c*), quarante mille Croisés retournerent avec lui. Grégoire IX. irrité au dernier point contre ce Prince, déclara qu'il avoit encouru l'excommunication, à laquelle Honorius l'avoit soumis, s'il ne passoit dans la Terre sainte, & fulmina en conséquence contre lui la censure (*d*). Frederic se rendit aux bains de Pouzzol, & envoya delà à Rome les Archevêques de Reggio & de Bari avec le Duc de Spolete & le Comte de Malthe pour s'excuser auprès du Pape, mais Grégoire ne voulut entendre à aucune justification, & dans une Assemblée de Prélats de Lombardie & du Royaume de Naples, qu'il tint à Rome, il réitéra l'excommunication, & écrivit à tous les Princes de la Chrétienté pour leur en donner avis (*e*). L'Empereur de son côté adressa des Lettres à tous les Rois & Princes pour se plaindre du procédé violent de Grégoire. Il ordonna en même tems à tous les Gouverneurs de la Pouille & de la Sicile d'obliger les Prêtres & les Moines à celebrer le service divin. Il convoqua ensuite à Capoue une assemblée generale de tous les Barons du Royaume, & mit une taxe de huit onces d'or par Fief & d'un soldat entre huit Fiefs, afin d'avoir une Armée pour passer à la Terre sainte au mois de Mai de l'année suivante (*f*).

L'Empereur après s'être embarqué revient à terre & le Pape l'excommunie.

Malgré l'excommunication du Pape, l'Empereur célebra la Fête de Pâques avec beaucoup de magnificence. Dans ces entrefaites, ce Prince avoit trouvé moyen de se faire un grand parti dans Rome; il y envoya un habile Jurisconsulte, qui lut publiquement son apologie au Capitole, du consentement du Senat & du peuple Romain. Ses partisans exciterent ensuite une sédition, ensorte que le Pape fut obligé de sortir de la ville; il alla d'abord à Rieti, & ensuite à Perouse.

Le Pape chassé de Rome. 1228.

L'Imperatrice Yolande étant morte, quelque tems après avoir donné la vie à un fils, qui fut appellé Conrad, Frederic tint à Barlette une grande

Départ de l'Empereur.

(*a*) *Giannone* T. II. p. 513.
(*b*) Rich. de S. Germano.
(*c*) *Matth. Paris.* ad ann. 1227.
(*d*) *Giannone* l. c. p. 516.
(*e*) Le même, p. 51[illegible].
(*f*) Le même, p. 518.

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

assemblée, où il régla les affaires de son royaume pendant son absence. Il s'embarqua ensuite au mois de Juin pour la Terre sainte.

Procedé violent du Pape.

Le Pape ayant appris qu'il étoit parti, sans avoir obtenu l'absolution de l'excommunication prononcée contre lui, en fut si irrité qu'il écrivit au Patriarche de Jérusalem & aux grands Maîtres des Ordres Militaires pour leur défendre de communiquer avec Frederic. Il engagea aussi les Milanois à se liguer avec lui contre ce Prince, & répandit dans toute l'Italie un esprit de faction, dans le dessein d'enlever à l'Empereur le Royaume de la Pouille, pendant qu'il étoit en Orient.

Guerre en Italie.

D'autre part, Renaud ou Reginald Duc de Spolete, que Frederic avoit laissé pour son Vicaire dans le Royaume, porta la guerre dans l'Etat Ecclésiastique, où les Sarasins qu'il avoit dans ses Troupes commirent de grands excès. Le Pape l'excommunia avec ses adhérans; mais comme il ne s'en inquieta gueres, Grégoire rassembla, avec le secours des villes liguées de Lombardie, une nombreuse Armée, qu'il nomma la *Milice de Christ.* Il en confia le commandement à Jean de Brienne & au Cardinal Légat Jean Colonne; qui se mirent en marche pour s'opposer à Renaud. Ensuite, il résolut de porter la guerre dans la Pouille & rassembla de nouvelles Troupes, dont il donna la conduite à Pandolfe d'Anagnie son Légat, & aux Comtes de Fondi & de Celano. Ils entrerent au mois de Janvier 1229. dans la Terre de Labour, & ils firent un grand nombre de conquêtes; & pour faciliter la réduction du Pays, les Ecclésiastiques publierent que Frederic étoit mort (*a*). Le Duc de Spolete fut obligé de sortir de la Marche & de se retirer dans l'Abruzze, où le Roi Jean & le Cardinal Colonne le suivirent & l'assiegerent dans Sulmone. Mais ils leverent le siege pour aller au secours du Cardinal Pelage (*b*).

Frederic fait une tréve avec les Sarasins, & revient en Italie. 1229.

Pendant que le Pape attaquoit les terres de l'Empereur, ce Prince étoit arrivé au mois d'Août 1228. à St. Jean d'Acre, & sans les Lettres que le Pape avoit écrites, il auroit selon les apparences fait la guerre avec succès contre les Infideles. Mais aiant reçu la nouvelle des desordres que les Troupes du Pape commettoient dans la Pouille, il conclut avec le Sultan une trêve de dix ans, à des conditions assez avantageuses, se rendit ensuite à Jérusalem & s'y couronna lui-même le 18 de Mars 1229, & après avoir fait fortifier cette ville, il s'embarqua & arriva heureusement à Brindes.

Il fait la paix avec le Pape. 1230.

Il envoya d'abord une Ambassade au Pape, pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé dans la Palestine, & lui demander de l'absoudre de l'excommunication & de faire la paix avec lui. Mais Grégoire, prévenu par les Lettres du Patriarche de Jérusalem, soutint que le Traité conclu avec le Sultan étoit préjudiciable aux Chrétiens, & ne voulut rien accorder de ce que les Ambassadeurs lui demanderent. L'Empereur de son côté ne demeura pas oisif, & recouvra par les armes presque toutes les Villes & les Châteaux qu'on lui avoit enlevés pendant son absence. Il écrivit aussi des Lettres à tous les Princes Chretiens, pour les informer de ce qui s'étoit fait dans la Terre sainte par son moyen, à l'avantage du Christianisme, pour dissiper les fausses idées que le Patriarche de Jérusalem

(*a*) Rich. de S. Germano. (*b*) *Giannone* ubi sup. p. 521 & suiv.

& le Pape en avoient données. Il en appella au témoignage des Evêques de Winchester & de Leicester, des grands Maîtres des Hospitaliers & des Teutoniques, & des Chevaliers de ces Ordres qui s'y étoient trouvés (a). Herman, grand Maître de l'Ordre Teutonique, l'un des Ambassadeurs de Frederic, étoit resté auprès du Pape pour travailler à sa reconciliation avec l'Empereur. Il réussit enfin dans sa négociation, desorte qu'après une assemblée de plusieurs Prélats du Royaume & des Légats du Pape, qui se tint à Saint Germain, on convint des articles de la paix le 9 de Juillet 1230. L'interdit fut levé & l'Empereur absous de l'excommunication. Frederic alla ensuite à Anagnie, où étoit le Pape; il y entra le premier de Septembre, reçut le baiser de paix & mangea avec Grégoire. Ils conférerent trois jours, en présence du grand Maître de l'Ordre Teutonique, & ensuite se séparerent bons amis (b).

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Le Pape retourne à Rome.

Peu après la conclusion de la paix, les Romains inviterent Grégoire de revenir à Rome. Mais avant que de quitter Anagnie, il écrivit aux Evêques du Royaume de Naples & de Sicile, pour leur ordonner de reprimer le libertinage des Ecclésiastiques. Il donna aussi diverses Bulles séveres contre les Hérétiques d'Allemagne & de Lombardie, qui étoient, dit-on, fort nombreux; on prétend qu'ils se connoissoient les uns les autres à certains signes, & qu'ils avoient un Primat à Milan, qui recevoit des autres Provinces un revenu annuel. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés & brûlés.

Troubles en Lombardie. 1231.

Nonobstant la reconciliation de l'Empereur & du Pape, il regnoit toujours de grandes dissensions dans les villes de Lombardie, surtout dans celles du parti de l'Empereur. On en chassa tous ceux qui favorisoient le Pape, dont plusieurs furent reçus dans Boulogne & y obtinrent des terres. A Perouse les partisans de l'Empereur en agirent avec tant de violence qu'ils proscrivirent tous ceux de l'autre parti, les peres étoient armés contre les enfans & les enfans contre les peres. Grégoire envoya le Cardinal Colonne à Pérouse pour remédier à ces désordres. Aiant été obligé de quitter Rome encore par une nouvelle sédition, il alla à Rieti & delà à Perouse; il y rétablit en quelque façon la tranquillité, distribua de l'argent parmi ceux qui avoient souffert durant les derniers troubles, & résolut de rester quelque tems dans cette ville avec sa Cour. Il apprit en ce tems-là que le Prêteur de Boulogne avoit empêché l'Evêque de recueillir la Decime du blé, il ordonna de mettre la ville en interdit. Comme l'Histoire des Papes est intimement liée avec celle d'Italie & en fait partie, nous sommes obligés de l'y faire entrer pour ne pas rompre le fil de la narration.

Faits divers concernant le Pape.

C'est ce qui nous engage à rassembler ici divers faits, qui regardent la conduite du Pape. Il écrivit à l'Empereur pour le solliciter de rendre aux Templiers & aux Hospitaliers les biens dont il les avoit dépouillés. Aiant reçu en ce tems-là des Lettres du Patriarche de Jérusalem, qui lui donnoit avis que le Roi de Perse menaçoit la Terre sainte avec une formidable armée, Grégoire pressa Frederic de sécourir un pays, qui étoit devenu le sien. Il exhorta aussi les Rois de France & d'Angleterre d'armer contre les Infideles. Mais les Anglois bien loin de se croiser, se liguerent contre les-

(a) Le même, p. 331. (b) Sigon. L. XVII. Chron. S. German.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Eccléſiaſtiques Italiens, dont les exactions leur étoient devenues inſupportables. Les Ligués, prétendant être autoriſés du Roi, attaquerent tous les Italiens & pillerent leurs biens. Les Evêques excommunierent ces ſeditieux, & Grégoire écrivit au Roi, & lui ordonna, ſous peine d'excommunication de rechercher les auteurs de ces violences & de les punir (*a*). Les Romains attaquerent en ce tems-là Viterbe & ravagerent le territoire de cette ville. Le Pape y envoya l'Evêque d'Oſtie & le Cardinal de Ste. Sabine, qui par leur médiation firent la paix entre les Partis. Il avoit auſſi fait partir des Légats pour la Lombardie, afin d'accommoder les villes rebelles avec l'Empereur. Grégoire leur écrivit & les chargea d'exhorter le nouveau Préteur & le Conſeil de Boulogne, de reſtituer à leur Evêque les biens qu'ils lui avoient enlevés. Sur leur refus, il donna commiſſion aux Evêques de Spolete, de Parme & de Mantoue d'excommunier la ville de Boulogne, de publier la ſentence dans la Lombardie, la Romagniole & la Toſcane, & d'ordonner à tous les Ecoliers de quitter cette

1232. ville. Le Pape alla en ce tems-là à Spolete, & y canoniſa Antoine de Pade, de l'ordre des freres Mineurs. Peu après il retourna à Rieti; là il apprit que les Romains, animés par la haine qu'ils lui portoient, étoient en marche pour piller la Campanie, il dépêcha auſſitôt trois Cardinaux à Rome, qui firent un accommodement avec les Romains, & les engagerent, moyennant une bonne ſomme d'argent, de rappeller leurs troupes (*b*).

Autres faits de la même nature.

Vers ce même tems, Grégoire reçut une Lettre de Germain Patriarche des Grecs, qui depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins, feſoit ſa réſidence à Nicée en Bithynie. Germain reconnoiſſoit la Primauté de l'Egliſe Romaine, & offroit de travailler de tout ſon pouvoir à la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine. Dans ſa réponſe le Pape lui promit de lui envoyer des Religieux, pour lui expliquer plus amplement ſes intentions. L'année ſuivante, il envoya deux Freres Prêcheurs & deux Mineurs en Bithynie, & d'autres Moines au Sultan de Damas, avec une Lettre, où il exhortoit ce Prince à ſe faire Chretien. Dans ces entrefaites, une grande mortalité emporta preſque la moitié des habitans de Rome, ce qui porta les Romains à députer vers le Pape à Anagnie, pour le ſupplier de revenir parmi eux. Grégoire y conſentit, & à ſon retour à Rome, il envoya divers moines en Géorgie, en Babylonie & en Afrique pour y prêcher l'Evangile aux Saraſins. Depuis la paix conclue avec l'Empereur, il avoit travaillé inutilement par ſes Légats à engager les villes de Lombardie à ſe ſoumettre à ce Prince. Il emploia les Freres Mineurs & Prêcheurs, qui étoient en grande réputation, pour porter ces villes à ſuſpendre les hoſtilités, & à remettre la déciſion de leurs différends avec l'Empereur, au jugement du S. Siege. Il eſt aiſé d'en ſentir la raiſon. Ces Religieux prêcherent avec un grand ſuccès, entre autres Frere Jean de Vicence reconcilia la ville de Boulogne avec ſon Evêque. Ce Moine acquit tant de crédit par ſes prédications & par ſa vie, que tout le peuple ſe ſoumettoit à tout ce qu'il décidoit, il n'y avoit pas de procès qu'il ne terminât. Il parcourut la Marche d'Ancone, alla à Mantoue & à Verone, ne prêchant que l'union & la paix (*b*). Le Pape excommunia les Florentins, parcequ'ils avoient attaqué les

(*a*) *Matth. Paris.* (*b*) S. German. Chron. (*c*) *Sigon.* L. XVII.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

les Siennois. Il donna aussi commission à l'Evêque de Vicence & à d'autres Prélats d'informer sur les plaintes portées contre le Doge & le Sénat de Venise, accusés d'avoir fait divers décrets préjudiciables aux privileges des Ecclésiastiques. Grégoire écrivit en ce tems-là au Roi de Hongrie, pour l'engager à ne point dépouiller le Duc de Bosnie de ses Etats, sous prétexte que ce Prince étoit hérétique, puisqu'il avoit embrassé la foi de l'Eglise Romaine sur la prédication des Freres Prêcheurs (*a*). Aiant appris que par les conquêtes de l'Ordre Teutonique, la Religion Chretienne avoit fait de grands progrès en Russie, il érigea la Poméranie en Evêché.

Nouvelle Croisade resolue. 1234.

Le Pape étoit venu à Spolete pour une assemblée qui s'y devoit tenir au sujet d'une nouvelle Croisade. L'Empereur Frederic s'y trouva avec les Patriarches Latins de Constantinople, d'Antioche & de Jérusalem, outre un grand nombre d'autres Prélats. On résolut de se préparer à la guerre contre les Infideles, & le Pape, de concert avec l'Empereur, envoya Thierri Archevêque de Ravenne, en qualité de Légat à Jérusalem. Il fit ensuite prêcher par tout la Croisade.

Révolte de Henri fils aîné de l'Empereur.

Ce fut dans cette même année que Henri, fils aîné de l'Empereur, se révolta contre son pere. Les Historiens ne sont pas d'accord entre eux sur les motifs de cette rebellion, ni sur la part qu'y prit le Pape. Quelques-uns soupçonnent Grégoire d'avoir fomenté sous main la révolte du Prince; ils se fondent sur ce qu'il s'étoit ligué avec les villes de Lombardie, ennemies de son pere, & sur ce que le Pape ne l'excommunia pas. D'autres alleguent, que ce Pontife écrivit aux Princes & aux Evêques d'Allemagne, les exhortant à ne donner aucun secours à ce fils rebelle. Quoiqu'il en soit, Frederic repassa en Allemagne en 1235, & Henri se voyant abandonné de plusieurs de ses partisans, implora la clémence de son pere, l'Empereur lui pardonna, mais craignant l'humeur farouche du jeune Prince, l'emmena prisonnier avec sa femme & ses enfans à Worms, & ensuite dans le Royaume de Naples, où il le fit enfermer dans le Château de S. Felix, dans la Pouille; il y mourut sept ans après.

Sédition à Rome.

Environ le même tems, les Romains se révolterent encore, chasserent Grégoire de leur ville, & pillerent le palais de Latran & les maisons de quelques Cardinaux. La principale raison du différend étoit, que les Romains prétendoient, en vertu d'un ancien privilege, ne pouvoir être excommuniés par le Pape, & qu'il ne pouvoit mettre leur ville en interdit. Gregoire demanda de toutes parts du secours. Quelques Troupes de l'Empereur le vinrent joindre, & lui servirent à ruiner plusieurs terres & maisons des Romains. Ceux-ci de leur côté marcherent avec une Armée contre la ville de Viterbe, qui tenoit le parti du Pape; mais les Troupes de celui-ci, secondées par les Allemands, les forcerent d'en venir à un combat, & de s'en retourner avec beaucoup de perte (*b*). Ils firent leur paix avec Gregoire au mois de Mai de l'année suivante 1235.

L'Empereur se remarie, & fait couronner son fils Conrad. 1235.

Après que l'Empereur eut soumis son fils Henri, il épousa à Worms Isabelle, fille du Roi d'Angleterre, & fit couronner Roi des Romains Conrad son second fils. Il passa avec ce Prince en Italie, & se rendit à Rieti, où étoit le Pape. Frederic sollicita ce Pontife de l'aider dans la guerre qu'il

(*a*) *Spondani* Annal. (*b*) *Sigon.* L. XVII. p. 46. *Blond.* Dec. II. L. VII.

alloit faire aux Lombards. Mais Grégoire tâcha de l'en diſſuader en lui feſant eſpérer qu'il les feroit rentrer ſous ſon obéiſſance. Pour faire diverſion, le Pape renouvella ſes ordres pour la Croiſade, & écrivit à tous les Princes & villes de la Chretienté. L'Empereur ne prit pas le change, & réſolu de ſoumettre les villes de Lombardie, il retourna en Allemagne, pour en ramener une Armée en Italie (*a*).

Lettres de l'Empereur au Pape. 1236.

Frederic écrivit alors au Pape, qu'il ne pouvoit plus ſupporter l'inſolence des Lombards, le priant de lui procurer une paix honorable avec eux, ou de l'aider à les ſoumettre. Il ſe plaignoit ſurtout des Milanois, comme des auteurs de tout le mal & qui favoriſoient les Hérétiques. Grégoire répondit en l'exhortant de penſer à l'expédition à la Terre Sainte, & en offrant de lui faire rendre juſtice. L'Empereur, s'appercevant des vues ſecretes du Pape, lui écrivit une autre Lettre très-vive, & ſans faire attention à ce que le Pape lui feſoit propoſer, il réſolut de paſſer en Italie (*b*).

Frederic paſſe en Italie, & eſt obligé de retourner en Allemagne.

Aiant marqué le rendez vous de ſes troupes à Augsbourg pour la Saint Jean, l'Empereur s'y rendit au tems marqué & en partit au mois de Juillet avec une puiſſante armée. Il paſſa les Alpes, dont les Milanois lui diſputerent en-vain le paſſage, & ſe rendit à Verone (*c*). Delà il entra dans le Mantouan, où les Cremonois, les Modenois & les autres Peuples attachés à lui, le joignirent. Il mit tout à feu & à ſang aux environs de Mantoue, ſe retira enſuite à Cremone & delà à Parme, où il tint une Aſſemblée, compoſée des Princes & des villes de ſon parti. Après cette Diete Frederic continua la guerre avec vigueur, prit Vicence, qui fut en partie brûlée, & un grand nombre d'habitans furent maſſacrés, ravagea les campagnes aux environs de Padoue, & vint aſſieger Treviſe, mais Pierre Tiepolo, fils du Doge de Veniſe, la défendit ſi bien, qu'il fallut lever le ſiege (*d*). L'Empereur ayant appris alors la révolte du Duc d'Autriche, laiſſa à ſes Généraux des forces ſuffiſantes pour ſe maintenir en Italie, repaſſa en Allemagne, défit le Duc, le dépouilla de ſes Etats, & alla paſſer l'hiver à Vienne.

Négociations infructueuſes.

Dans ces entrefaites les Généraux de Frederic ſe rendirent maîtres de pluſieurs villes de la Lombardie & de la Marche. Le Pape, qui voyoit avec chagrin leurs progrès, & redoutoit l'aggrandiſſement de l'Empereur, envoya à ce Prince le Protonotaire Montelongo, pour lui faire des propoſitions de paix; mais Frederic n'y voulut pas entendre. Grégoire trouva moyen alors d'appaiſer les eſprits, ſoulevés contre lui à Rome, & revint dans cette ville. On eſſaya cependant de reprendre encore la voie de la négociation. L'Empereur nomma le Grand Maître des Teutoniques, & Pierre des Vignes, & le Pape deux Cardinaux, pour travailler à la paix, mais ce fut inutilement.

Suite de la guerre d'Italie. 1237.

Frederic rentra en Italie avec une formidable armée, à laquelle ſe joignirent dix mille Saraſins de la Pouille. Il attaqua celle des villes liguées, & gagna la célebre bataille de Cortenuova, qui entraina la ruine des Milanois. Pierre Tiepolo, dont nous avons parlé y fut fait priſonnier, & après avoir ſervi d'ornement au triomphe de l'Empereur, ce Prince le fit pen-

(*a*) *Sigon.* L. XVIII.
(*b*) Le même.
(*c*) *Richard* de S. German.
(*d*) *Sigon.* ubi ſup.

dre, action qui caracterise assez les mœurs de ce siecle. Cette victoire jetta la terreur dans la Lombardie, toutes le villes se soumirent, à la réserve de Milan, de Bologne, de Plaisance & de Faënza. L'Empereur, qui vouloit à tout prix les réduire, repassa en Allemagne, pour y rassembler une nombreuse Armée, & revenir en Italie au Printems.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Le Pape s'adresse au Roi d'Arragon.

Le Pape dont les craintes augmentoient à mesure que les armes de Frederic prospéroient, prit le parti d'envoyer des Légats à Jaques Roi d'Arragon, pour l'engager à venir au secours des villes de Lombardie, lui offrant de le reconnoitre pour Seigneur de Lombardie & de lui payer les mêmes revenus qui étoient dus à l'Empereur, & cent cinquante mille écus pour les fraix du secours dont elles avoient besoin. Ce Prince qui fesoit la guerre aux Maures fort heureusement, promit néanmoins de passer en Italie avec deux mille Cavaliers. Mais il ne tint pas parole (*a*).

Retour de Frederic en Italie 1238.

Cependant l'Empereur aiant levé une nombreuse Armée, en remit le commandement à son fils Conrad, avec ordre de le suivre à Verone. Il partit avant lui, & soumit sans peine Verceil, Turin & les autres Places voisines. Conrad passa les Alpes au mois de Juillet suivant, avec une grande quantité de Prélats & de Seigneurs, & arriva avec son armée à Verone, où son pere l'attendoit. L'Empereur alla alors à Cremone, & delà à Padoue où il tint une Cour générale (*b*). Les Milanois, effrayés de l'orage qui les menaçoit, firent demander humblement la paix à Frederic, lui offrant dix mille soldats pour le secours de la Terre sainte, moyennant qu'il leur conservât les mêmes droits & privileges dont ils jouissoient. L'Empereur les refusa & exigea qu'ils se rendissent à discrétion. Les Milanois redoutoient trop la cruelle sévérité de ce Prince pour prendre ce parti. Ils résolurent de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, & travaillerent par toutes sortes de moyens à fortifier leur ville (*c*). L'Empereur partagea son armée en deux corps, dont l'un s'empara de Brescia & l'autre d'Alexandrie, ces deux villes furent détruites & leur territoire ruiné. Pour fournir aux fraix de la guerre, Frederic fit lever des contributions sur les biens des Eglises & des Ecclesiastiques. Grégoire en fut tellement offensé, qu'il ne voulut pas écouter les Ambassadeurs que l'Empereur lui envoya pour se justifier. Le Pape ne perdoit pas de vue son projet d'une nouvelle Croisade, & il souhaitoit d'y faire entrer Frederic, tant pour délivrer les villes rebelles de Lombardie du danger qui les menaçoit, que parceque c'étoit le moyen d'élever sa propre autorité. Mais l'Empereur n'avoit garde de s'engager dans une expedition de cette nature, au contraire il renouvella avec le Soudan d'Egypte la tréve pour dix ans, & défendit à Renaud de Baviere, son Lieutenant dans le Royaume de Jérusalem, de rien entreprendre contre les Sarasins. Le Pape ne laissa pas de faire prêcher la Croisade dans toute la Chretienté; mais comme on n'avoit pas eu soin de préparer une Flotte assez considerable pour transporter tous les Croisés, la plupart prirent leur route par terre, & presque tous y périrent (*d*).

Nouveau

Dans le même tems, il survint un nouveau sujet de brouillerie entre Fre-

(*a*) *Zurita ad ann.* 1238. *Mariana* L. XII.
(*b*) *Giannone* T. II. p. 559.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même p. 560.
(*e*) Le même p. 561.

deric & Grégoire, à l'occasion d'une Seigneurie dont Enzius, fils naturel de l'Empereur s'étoit emparé en Sardaigne. Le Pape prétendit que cette Isle étoit un Fief de l'Eglise, & Frederic soutenoit qu'elle dépendoit de l'Empire, & créa Enzius Roi de Sardaigne (*a*).

Sujet de brouillerie entre l'Empereur & le Pape.

Le Pape, à qui la puissance de l'Empereur fesoit de plus en plus ombrage, lui écrivit au commencement de 1239, pour l'exhorter à ne point attaquer les droits de l'Eglise. Frederic lui répondit avec fermeté, qu'il étoit résolu de maintenir les droits de l'Empire. Grégoire, plus irrité encore, ordonna à l'Empereur, sous peine d'excommunication, de rendre à l'Eglise ce qui lui appartenoit, & n'aiant point obtenu ce qu'il demandoit, publia solemnellement l'excommunication contre Frederic, le Jeudi Saint 24 de Mars 1239. Il écrivit à tous les Prélats de la Chretienté, & à tous les Princes, leur ordonnant de faire publier la sentence par tout. L'Empereur qui étoit à Padoue, parut ne pas s'inquieter beaucoup d'une excommunication aussi injuste, il convoqua une grande assemblée, où il se justifia sur les sujets de plainte que le Pape avoit contre lui. Il écrivit aussi à tous les Princes Chretiens une Lettre apologétique, dans laquelle il représente le Pape comme indigne du Pontificat, troublant l'Eglise par son ambition & son avarice. Il y eut encore d'autres Lettres écrites de part & d'autre, remplies d'invectives & d'injures (*b*). Le Pape n'aiant pas trouvé parmi les Puissances étrangeres l'appui dont il se flatoit, conclut une alliance avec les villes rebelles de Lombardie, & avec les Républiques de Venise & de Genes; il envoya aussi Grégoire de Monte Longo, en qualité de Légat en Lombardie. C'étoit un homme actif & intrigant, qui de concert avec l'Archevêque de Milan, ne négligea rien pour s'opposer vigoureusement aux Impériaux, jusqu'à forcer les Ecclésiastiques de s'enroler (*c*).

Le Pape excommunie Frederic. 1239.

Suite des démêlés de l'Empereur avec le Pape.

L'Empereur irrité au plus haut point, ne garda plus de ménagemens avec Gregoire. Il fit chasser de ses Etats tous les Dominicains & les Freres Mineurs de St. François, originaires des villes rebelles de Lombardie, rappella tous ses sujets qui étoient en Cour de Rome, & defendit aux autres d'y aller sans sa permission. Il leva aussi un subside sur tous les Ecclesiastiques, sans exception, & s'empara du Tresor du Mont Cassin (*d*). Le Pape engagea la ville de Ravenne à se rebeller contre l'Empereur, & à se mettre sous la protection des Vénitiens; ces Républicains, excités par Grégoire, allerent avec une Flotte attaquer la Pouille. Frederic rappella son fils Enzius de Sardaigne, le nomma son Vicaire en Italie
1240. & l'envoya avec des Troupes s'emparer de la Marche d'Ancone. Avec le reste de son armée, il entra dans le Duché de Spolete, & dans les autres terres du Patrimoine de St. Pierre. Foligni, Viterbe & d'autres Places se soumirent (*e*).

Grégoire publie la croisade contre l'Empereur.

Le Pape effrayé, porta les têtes de St. Pierre & de St. Paul en procession depuis l'Eglise de Latran jusqu'à celle de Saint Pierre, & là il fit un long discours pour animer les Romains à la defense de ces précieuses Reliques. Il publia en méme tems une Croisade contre l'Empereur, comme le plus cruel

(*a*) Rich. de S. German.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXI. § 23-24.
(*c*) *Sigon* L. XVIII. *Spondan.* Annal.
(*d*) *Giannone* T. II. p. 564, 565.
(*e*) Le même p. 566, 567.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

ennemi du Christianisme. Il fit tant d'impression, que ceux-là mêmes qui avoient conspiré contre lui, & que Frederic avoit gagnés, prirent la croix avec empressement. Par ce moyen il assembla une grosse Armée, & ses Troupes en vinrent plusieurs fois aux mains avec celles de l'Empereur. Ce Prince se permit alors des excès, qu'on ne peut gueres excuser; il fesoit fendre la tete en croix à tous les Croisés qui tomboient en son pouvoir, ou bien on les marquoit d'une croix au front, avec un fer rouge (a). Après avoir ravagé le territoire de Rome Frederic prit le chemin de la Pouille, où les Venitiens fesoient de grands ravages.

Ses Légats en France & en Angleterre.

Grégoire envoya aussi des Légats en France & en Angleterre pour y publier l'excommunication de Frederic & pour précher la Croisade contre lui. Son Légat en France obtint le vingtieme des revenus ecclésiastiques, & Othon qui étoit en Angleterre exigea le cinquieme (b). Quelques Prélats le payerent, mais le gros du Clergé s'y opposa, & les exactions du Légat exciterent de grands murmures parmi le Peuple. Le Pape fit offrir par son Legat à S. Louis la Couronne Impériale pour Robert, Comte d'Artois son frere. Mais ce Prince, persuadé que l'Empereur n'avoit pas mérité sa déposition, rejetta cette offre; il fit plus, si l'on en croit *Matthieu Paris*, sur une Lettre de Frederic, il fit arrêter l'argent que le Légat avoit levé en France, en attendant la fin des démêlés du Pape avec l'Empereur (c).

Il convoque un Concile Général. L'Empereur s'y oppose.

Les Cardinaux persuaderent à Grégoire de convoquer un Concile general à Rome pour le jour de Paques de l'année 1241. Les progrès de l'Empereur en Italie ne lui laissoient d'autre ressource; ce Prince avoit repris Ravenne & assiegoit Faënza. On entama quelques négociations pour obtenir une Treve, mais Frederic la refusa, parce que le Pape y vouloit comprendre les Lombards. L'Empereur fit plus, il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, pour les prier de ne point permettre aux Eveques de leurs Royaumes de se rendre à ce Concile, & pour empêcher les Prélats Ultramontains de passer à Rome, il envoya son fils Enzius avec une puissante Flotte dans la riviere de Genes (d).

Puissance de Frederic.

Ce Prince étoit alors très puissant, car, outre sa Flotte, il avoit à sa solde cinq nombreuses Armées. L'une campoit près de Faënza; il la commandoit en personne; l'autre dans le Pays de Genes; une troisieme dans la Marche d'Ancone & dans la vallée de Spolete; la quatrieme dans la Palestine; enfin la cinquieme, commandée par son fils Conrad, pour aller au secours de la Hongrie, inondée par les Tartares (e).

Sa Flotte enleve les Prélats qui alloient à Rome. 1241.

Au commencement de l'année 1241, le Cardinal Colonne, Légat du Pape dans la Marche d'Ancone, embrassa le parti de l'Empereur & lui remit un bon nombre de ses Châteaux près de Rome. Dans le même tems un grand nombre de Prélats de divers pays s'étoient rendus à Genes pour passer à Rome. Frederic les fit avertir de ne point s'embarquer, mais de passer sur ses terres, afin qu'il pût se justifier, leur promettant une entiere sureté. Ils ne laisserent pas de s'embarquer sur la Flotte des Genois. Enzius, qui avoit été joint par les Pisans, battit cette Flotte, & la plupart des Prélats furent faits prisonniers. On les mit aux fers, & ils eurent

(a) *Sigon.* ubi sup. *Giannone* l. c.
(b) *Matth. Paris*, p. 471. *Mezer.* Dec. II. L. VII.
(c) *Matth. Paris.*
(d) Le même p. m. 537.
(e) *Idem.* l. c.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

beaucoup à souffrir dans leur traversée jusqu'à Naples, où ils furent étroitement gardés. Le Roi de France reclama les Evêques François, & obtint avec peine leur liberté (*a*).

Mort de Grégoire IX. Election de Célestin IV. & sa mort.

L'Empereur se pressoit de marcher à Rome, où le Cardinal Colonne l'appelloit. Il prit au mois d'Août Tivoli, & quelques Châteaux. Tant de disgraces accablerent Grégoire IX. il mourut le 20 ou le 21 d'Août, âgé de près de cent ans (*b*). Frederic écrivit d'abord une Lettte à tous les Princes de la Chretienté, où il ne dissimule point sa haine pour Grégoire, & souhaite qu'on lui donne un successeur mieux disposé pour la paix (*c*). Le siege resta vacant trente jours; les Cardinaux, au nombre de dix, n'ayant pu s'accorder, firent deux élections; elles se trouverent nulles, parce qu'aucun des deux élus n'avoit eu les deux tiers des voix. Dans un nouveau scrutin les suffrages se réunirent en faveur de Géoffroi, Milanois, qui prit le nom de Céleftin IV. il étoit vieux & infirme. D'abord après son élection il écrivit à l'Empereur, pour tâcher de le porter à la paix; on ne doute pas qu'il n'y eût réussi, s'il avoit vécu plus longtems, mais il mourut au bout de dixhuit jours, avant que d'avoir été intronisé (*d*), on soupçonna qu'il avoit été empoisonné; il fut enterré à Saint Pierre.

Vacance du Siege. 1242.

La division se mit entre les Cardinaux, ensorte que le Siege resta vacant pendant vingt mois. Ils prétendirent que durant la vacance l'autorité Apostolique leur étoit dévolue, desorte qu'ils régloient toutes les affaires de la maniere accoutumée, & il paroit par Matthieu Paris, qu'à l'égard de quelques causes en Angleterre, ils annullerent un décret qui avoit été surpris à Grégoire. Durant l'année 1242. l'Empereur se tint avec son Armée principalement dans le voisinage de Rome. Il envoya le grand Maître de l'Ordre Teutonique aux Cardinaux, pour traiter de la paix, mais sans succès. Les hostilités recommencerent; les Impériaux firent le dégat autour de Rieti, de Narni & d'Ascoli; & les Romains en firent de meme à Tivoli. Frederic ravagea alors les environs de Rome, & retourna au mois d'Août dans son Royaume de Naples (*e*). Il mit alors en liberté le Cardinal Othon, qui avoit été pris à bord des Galeres Génoises. Il écrivit aussi aux Cardinaux pour les presser de ne plus retarder l'élection d'un Pape, parcequ'on le taxoit injustement d'être cause de ce retardement (*f*).

Election d'Innocent IV. 1243.

Ayant de nouveau écrit plus vivement aux Cardinaux, sans fruit; il se mit en campagne au mois d'Avril 1243, s'approcha de Rome, & en ravagea les environs. Les Cardinaux lui promirent alors de procéder incessamment à l'élection, & il retira ses Troupes. Ils s'assemblerent à Anagni, & s'accorderent à élire, le 24 Juin, le Cardinal Sinibald de Fiesque, Genois, qui prit le nom d'Innocent IV. & fut sacré au même lieu le 28 du même mois (*g*). L'Empereur étoit à Melfe, lorsqu'il apprit cette élection; il fit rendre graces à Dieu par tout le Royaume de Naples; mais dit en même tems, qu'il prévoyoit que d'un Cardinal ami, Sinibald deviendroit un Pape

(*a*) Le même, p. 545.
(*b*) Le même.
(*c*) *Pet. de Vineis* L. I. Ep. 11.
(*d*) *Giannone* T. II. p. 572. *Fleuri* ubi sup. §. 51.
(*e*) Rich. de S. German.
(*f*) *Pet. de Vineis* l. c. Ep. 14, 27.
(*g*) Rich. de S. German.

ennemi. Ce Prince ne laissa pas d'envoyer des Ambassadeurs à Anagni pour négocier la paix. Le nouveau Pape de son côté lui envoya l'Archevêque de Rouen, l'Evêque de Modene, & l'Abbé de Saint Fagon en Galice pour traiter de la reconciliation de l'Empereur avec le S. Siege, les Nonces étoient chargés de demander que Frederic mit en liberté tous les Prélats, qui avoient été pris sur les galeres de Genes, & qu'il fît satisfaction pour les causes de son excommunication. Ils devoient encore offrir satisfaction de la part de l'Eglise, si l'Empereur avoit de justes sujets de plainte, en s'en rapportant au jugement d'une assemblée de Princes & de Prélats, en quelque lieu sûr. Frederic rejetta ces propositions & la négociation se termina infructueusement. Cela fit du tort aux affaires de ce Prince, car plusieurs villes d'Italie, qui s'étoient flatées de la paix, revinrent à l'obéissance du Pape (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Innocent quitta Anagni dans le mois d'Octobre & se rendit à Rome, où il fut reçu avec toute la magnificence & les honneurs dus à son rang. Au commencement de l'année 1244. l'Empereur retourna avec son armée sur les terres de l'Eglise; malgré cette démarche, il se détermina à la sollicitation de ses amis à s'accommoder avec le Pape. Il envoya à Rome en qualité d'Ambassadeurs le Comte de Toulouse, Pierre des Vignes & Thaddée de Sessa, qui convinrent avec les Commissaires du Pape, que Frederic s'en rapporteroit à la décision du Pape sur tous les articles qui regardoient l'Eglise. Quelques-uns disent, qu'ils jurerent au nom de l'Empereur les articles de la Convention. Pour hâter l'accommodement, le Pape se rendit à Civita di Castellana, & delà à Sutri. Il insista, pour que Frederic restituât toutes les Terres de l'Eglise, & qu'il mît en liberté les Prelats prisonniers. Mais l'Empereur vouloit avant tout, être absous de l'excommunication. Cette difficulté fit échouer la négociation (*b*).

Négociation entre ce Pape & l'Empereur. 1244.

L'Empereur chercha alors à se saisir de la personne du Pape. Mais Innocent avoit fait venir une Escadre de Galeres Genoises pour se sauver. Il s'échapa secretement de Sutri & alla s'embarquer à Civita Vecchia, & fit voile pour Genes, où il fut reçu avec de grands honneurs (*c*). Il y fut attaqué de la fievre & de la dyssenterie, desorte qu'il resta trois mois dans le Monastere de S. André, près de cette ville. Après qu'il fut rétabli, il continua son voyage par terre & se rendit vers la mi-Décembre à Lyon, qui étoit alors une ville neutre, qui appartenoit à l'Archevêque.

Le Pape passe à Genes & va à Lyon.

Le Pape se voyant en lieu de sûreté, convoqua un Concile Général à Lyon pour le 24 de Juin 1245; il y invita solemnellement par des Lettres circulaires tous les Princes Chretiens, les Archevêques, les Evêques & les Abbés, mais quant à l'Empereur, il se contenta de le sommer par son nom, toutes les fois qu'il prêchoit. Le Concile s'assembla dans le tems fixé. Il s'y trouva cent-quarante Archevêques & Evêques, trois Patriarches, outre quantité d'Abbés, de Prieurs, & les Deputés de plusieurs Prelats absens. Baudouin, Empereur de Constantinople & le Comte de Toulouse y assisterent avec les Ambassadeurs d'autres Princes. L'Empereur étoit à Verone, où il avoit tenu une assemblée generale. Il envoya Thaddée de

Concile de Lyon, où Frederic est déposé. 1245.

(*a*) Le même. *Math. Paris.*
(*b*) *Giannone* l. c. p. 576.
(*c*) *Sigon.* L. XVIII. Vita Innocent. IV. ap. *Muratori*, Math. Paris.

SECTION V *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Sessa & d'autres Députés au Concile. Thaddée fit les offres les plus avantageuses, & déclara que l'Empereur étoit prêt à donner satisfaction sur tous les sujets de plainte qu'on avoit contre lui, & que les Rois de France & d'Angleterre seroient cautions de l'accomplissement de ses promesses. Le Pape rejetta orgueilleusement cette proposition, en disant que si Frederic manquoit de parole, comme il en étoit persuadé, il seroit obligé de proceder contre les Princes qui seroient cautions. Thaddée demanda alors du tems pour informer l'Empereur de ce qui se passoit, afin qu'il pût se rendre en personne au Concile. Innocent refusa d'abord, & déclara que si l'Empereur venoit a Lyon, il quitteroit la ville. Cependant, à la priere des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, il accorda un délai de quinze jours. Frederic, qui s'étoit avancé jusqu'à Turin, rejetta la proposition de son Ambassadeur, comme derogeant à sa dignité. Le Pape prononça alors contre lui la sentence de déposition, nonobstant la diversion que les Anglois tenterent de faire, en accusant les Ministres de la Cour de Rome de grandes exactions en Angleterre, & se plaignant du tribut excessif qu'on exigeoit tous les ans de ce Royaume (*a*). Ce fut dans la troisieme & derniere session que le Pape déposa l'Empereur, nonobstant l'appel de Thaddée au Pape & au Concile futur.

Henri de Thuringe élu Empereur.

Après le Concile, Innocent envoya l'Evêque de Ferrare aux Princes d'Allemagne & aux Electeurs en particulier, pour les exhorter d'élire un autre Empereur. En conséquence de cet ordre, plusieurs d'entre eux s'assemblerent l'année suivante à Wurtzbourg, & élurent Henri, Landgrave de Thuringe, Roi des Romains.

Croisade prêchée contre Frederic. 1246.

Frederic vivement piqué contre le Pape, écrivit aux Rois d'Angleterre & de France pour se justifier, & offrit de se soumettre au jugement de S. Louis & des Pairs de son Royaume. S. Louis conféra avec le Pape à Cluni, mais il ne put rien gagner sur l'esprit de cet inflexible Pontife. Innocent, qui vouloit perdre l'Empereur, fit precher la croisade contre lui, & envoya des émissaires en Sicile pour y exciter une révolte. Sur la nouvelle de l'élection du Landgrave de Thuringe, il lui envoya quinze mille marcs d'argent, pour l'aider à faire tête à Conrad. La faction des Guelfes devint alors fort puissante en Italie, & plusieurs Seigneurs formerent une conspiration pour assassiner l'Empereur, mais ayant été découverte, les coupables avec leurs parens jusqu'au quatrieme & cinquieme degré furent punis de mort (*b*). L'Empereur fit publier cette conjuration, dont il accusoit le Pape. Matthieu Paris assure que pour s'en venger, il suborna des assassins pour tuer Innocent; qu'ils le tenterent plusieurs fois, mais sans succès, ayant été pris & punis. La guerre continuoit toujours en Italie, ensorte que ce Royaume, & particulierement la Lombardie, étoit un théatre de misere & de désolation. Les terres restoient en friche; les oliviers étoient détruits, & les vignes ruinées, des troupes de bandits & de voleurs infestoient tout le pays; les loups & les renards entroient même dans les villes, & emportoient les enfans; les voisins se défioient les

(*a*) *Matth. Paris.* (*b*) *Giannone* ubi sup. p. 586, 587.

Section V Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

les uns des autres, & étoient sans cesse dans l'apprehension de perdre la liberté ou la vie (*a*).

Autres démarches du Pape contre ce Prince.

Tant de calamités ne purent porter le Pape à faire la paix avec l'Empereur. Il étoit toujours à Lyon, d'où il écrivit au Sultan d'Egypte pour le détacher de l'alliance qu'il avoit avec l'Empereur. Le Sultan, malgré les démélés qu'il avoit avec le Sultan de Damas, répondit à Innocent, qu'il desiroit autant que lui de procurer la paix entre tous les Peuples, mais qu'il ne pouvoit traiter avec les Chretiens, sans le consentement de l'Empereur. Le Pape écrivit aussi en ce tems-là au Roi de Maroc, en faveur des Chretiens d'Afrique, & envoya dans ce Pays en qualité d'Evéque un frere Mineur, nommé Lopé Fernandez Daïn; il lui accorda le privilege de ne point venir à Rome de dix ans, parceque les Princes Africains fesoient difficulté de permettre à personne de sortir de leurs Etats. Innocent ne se borna pas à poursuivre l'Empereur; il entreprit encore de perdre deux autres Princes. Le premier étoit Jaques Roi d'Arragon, qu'il excommunia, parceque ce Prince avoit fait couper la langue à l'Evéque de Girone, qui avoit révélé un mariage secret, dont il lui avoit fait confidence. Jaques fut obligé à faire de grandes soumissions, pour obtenir son absolution, que deux Légats du Pape lui donnerent dans un Concile tenu à Lérida (*b*). L'autre Prince etoit Sanche II. Roi de Portugal, contre lequel les Prélats & les Seigneurs du Royaume porterent des plaintes au Pape. Innocent IV. renouvella l'interdit, qui avoit été jetté sur le Royaume par Grégoire IX. & il donna la Régence du Portugal à Alfonse, Comte de Boulogne, frere du Roi; ce qui fut la source d'une guerre civile (*c*).

Inutiles efforts de l'Empereur pour se reconcilier avec le Pape.

Frederic tenta encore de faire sa paix avec le Pape, par la médiation de S. Louis. Ce vertueux Monarque eut de nouveau une entrevue à Cluni avec Innocent, mais ce Pontife refusa obstinément les propositions de l'Empereur, quelques avantageuses qu'elles fussent, & le Roi se retira fort indigné de la dureté du Pape (*d*). L'Empereur ayant appris la mort de Henri de Thuringe, son Concurrent, se rendit à Turin, dans le dessein de venir a Lyon s'aboucher avec le Pape, mais, suivant quelques uns, pour se saisir de lui. Le Pape envoya en ce tems-là le Cardinal Guillaume, 1247.
Eveque de Sabine, en qualité de Légat en Norvege, pour couronner Haquin, qui s'étoit croisé; ce Prince paya bien le Pape, & obtint de lui le tiers des revenus ecclésiastiques de Norvege pour les fraix de son expédition d'outremer.

Guillaume Comte de Hollande élu Roi des Romains.

Innocent envoya Pierre Capoche, en qualité de Légat en Allemagne, pour engager les Princes à donner un successeur à Henri de Thuringe. Ce Légat intrigua si bien, qu'il forma à Nuitz une assemblee, où le 1. Octobre Guillaume, Comte de Hollande fut élu Roi des Romains; le Pape lui envoya un present de trente mille marcs d'argent. Il fit partir aussi le Cardinal Octavien avec des Troupes & de l'argent pour la Lombardie. Mais Amedée Comte de Savoye s'etant opposé à lui à son passage des Alpes, ses Troupes se disperserent, & il arriva peu accompagné en Italie.

(*a*) *Sigon.* l. c.
(*b*) *Mariana* L. XIII. C. 6.
(*c*) Voy. l'Histoire de Portugal.
(*d*) *Matth. Paris.*

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1128 jusqu'à l'an 1269.*

On a vu plus haut que l'Empereur s'étoit avancé jusqu'à Turin, dans le dessein de se rendre à Lyon. Pendant son absence, les partisans du Pape s'étoient rendus maîtres de Parme, desorte que Frederic fut obligé de repasser promptement en Lombardie. Il alla mettre le siege devant Parme, & pour faire voir qu'il ne vouloit pas décamper sans l'avoir prise, il fit bâtir son camp en forme de ville, qu'il appella Victoria, & où il passa l'hiver. Les Parmesans se virent réduits à la derniere extrémité, enfin un coup de désespoir les sauva & ruina les affaires de l'Empereur. Ce Prince étoit sorti de son camp avec quelques Troupes, on ne sait par quelle raison. Les assiegés firent brusquement une sortie générale, le 18 de Fevrier 1248, & remporterent une victoire complette, s'étant rendus maîtres du camp, du bagage & du trésor de Frederic; ils prirent aussi Thaddée de Sessa, à qui il avoit laissé le commandement, & le mirent en pieces (*a*). Cette déroute fut fatale à l'Empereur, après avoir rassemblé les débris de son armée, il se retira dans la Pouille & laissa son fils Enzius pour Vicaire en Lombardie. Ce Prince ne fut pas heureux, les Bolonois le battirent & le firent prisonnier (*b*).

Ruine des affaires de Frederic en Lombardie. 1248.

1249.

Guillaume *couronné.*

Tandis que l'Italie étoit déchirée de toutes parts, Conrad tenta envain de faire lever à Guillaume Comte de Hollande le siege d'Aix-la-Chapelle, ensorte que cette ville se rendit au bout de six mois. Guillaume y fut couronné le premier de Novembre 1248, par le Légat du Pape, selon les uns, & suivant d'autres par l'Archevêque de Cologne. Conrad indisposa contre lui plusieurs Seigneurs, par la protection qu'il accorda à de certains prétendus Hérétiques en Suabe. Ils soutenoient que le Pape étoit hérétique, les Evêques Simoniaques, & les Prêtres sans autorité de lier & de délier; que ni les uns ni les autres, étant en péché mortel, ne pouvoient consacrer; qu'on ne devoit point prier pour le Pape, mais seulement pour Frederic & Conrad (*c*).

Mort de Frederic II 1250.

Les Bolonois & en général les partisans du Pape, profiterent de leur victoire, pour se rendre maîtres de plusieurs villes & Châteaux de Lombardie. Frederic, craignant de perdre tous ses Etats de Lombardie, s'il n'arrêtoit le cours de ces conquêtes, fit en 1250. de grands préparatifs pour attaquer les Bolonois & rendre la liberté à son fils Enzius. Mais il tomba malade dans le Château de Fiorenzola, dans la Pouille, & mourut le 13 de Décembre, âgé de cinquante-sept ans. On soupçonna son fils naturel Mainfroi de l'avoir empoisonné, & même de l'avoir étouffé dans son lit, en lui mettant un oreiller sur le visage (*d*). Son corps fut transporté à Montréal en Sicile. Nous ne rapporterons pas ici les jugemens divers qu'on a portés de ce Prince; celui de Giannone (*e*) paroit le moins partial de tous. Nous aurons occasion d'y revenir dans l'Histoire des Royaumes de Naples & de Sicile.

Le Pape excommunie

Conrad étoit en Allemagne, quand son pere mourut. Mainfroi son frere naturel qui avoit éte nommé Gouverneur en Italie avec un pou-

(*a*) *Matth. Paris* p. m. 721.
(*b*) *Giannone* l. c. p. 589.
(*c*) *Alb. Stad.* 1248. ap. *Fleuri* L. LXXXII. § 3.
(*d*) *Sigon.* L. XVIII. *Giannone* l. c. p. 590, 591.
(*e*) Le même, p. 591 & suiv.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1135 jusqu'à l'an 1269.

voir absolu, le fit reconnoitre par tous les peuples de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile (*a*). Auffitôt que le Pape eut appris la mort de Frederic II. il excommunia Conrad & ses adhérens & confirma l'Empire à Guillaume Comte de Hollande. Il écrivit en Allemagne pour affermir le parti de ce Prince; mais tous ses efforts furent inutiles. Guillaume fut obligé de se retirer en Hollande, où il se trouva fort embarrassé, l'ayant cédée à Florent son frere. Innocent, qui vouloit à tout prix accabler la Maison de Suabe, avoit déja fait offrir l'Empire au Duc de Gueldres, à celui de Brabant & au Comte de Cornouaille, qui l'avoient réfusé. Après la retraite de Guillaume, il l'offrit à Haquin, Roi de Norvege, mais ce Prince déclara, qu'il vouloit toujours combattre les ennemis de l'Eglise, mais non tous ceux du Pape. C'est ce que Matthieu Paris assure tenir de sa propre bouche (*b*). Le Pape ecrivit aussi à Naples & en Sicile, pour exhorter ces Royaumes de se soumettre au S. Siege, avec défense de rendre obéissance à aucun autre. Il se disposa aussi a retourner en Italie, & partit de Lyon le 19 d'Avril. S'étant rendu à Genes, il y reçut les envoyés des villes conféderées & de quelques-unes de celles qui étoient dans le parti de l'Empereur. Après un sejour de quinze jours à Genes, Innocent se rendit à Milan, où il resta deux mois; ensuite il alla par Brescia, Mantoue, Ferrare & Boulogne à Perouse, où il se fixa, ne voulant pas aller à Rome, à moins qu'on n'abolit la Magistrature extraordinaire de deux Sénateurs annuels.

Conrad IV. & retourne en Italie 1251.

Conrad passa en Italie avec une nombreuse armée, pour prendre possession de ses Etats hereditaires. Il demanda aux Venitiens des vaisseaux pour passer dans la Pouille, & le Senat lui en accorda par politique. Les sollicitations du Pape avoient fait révolter plusieurs villes de Pouille & de la Terre de Labour, de même que Naples & Capoue. A son arrivée, Conrad de concert avec Mainfroi, attaqua les Comtes d'Aquin, qui s'étoient aussi révoltés. En peu de tems ils furent reduits, & les principales villes de leur dépendance saccagées. Les habitans de Capoue intimidés par cet exemple, se soumirent sans resistance. Naples persista à se défendre, mais enfin les habitans furent obligés de se rendre, à condition d'avoir seulement la vie sauve. Conrad les obligea de détruire eux-mêmes leurs murailles, & punit sévérement leur infidélité (*c*).

Conrad passe en Italie.

Les progrès des armes de Conrad engagerent le Pape à offrir les Royaumes de Naples & de Sicile à Richard, frere de Henri III. Roi d'Angleterre. Ce Prince ne jugeant pas à-propos d'accepter, Albert Notaire Apostolique, chargé de lui faire cette offre, passa en France, pour la faire à Charles d'Anjou, frere du Roi de France; ce Prince ne l'accepta pas non plus alors. Innocent ordonna en ce tems-là à tous les croisés de partir incessamment, sous peine d'excommunication, & écrivit au Roi d'Angleterre pour l'exhorter d'aller au secours des Chretiens d'Orient. Ce Prince, touché des Lettres du Pape, se croisa, mais fixa l'expedition à trois ans delà. Le Cardinal Octavien, Legat en Lombardie, assembla par ordre du Pape les Deputes des villes confederees a Brescia, où ils renouvelerent

Le Pape offre le Royaume de Naples à Charles d'Anjou. 1252.

(*a*) Le même, p. 622.
(*b*) *Matth. Paris* p. m. 781.
(*c*) *Giannone* l. c. p. 626, 627.

SECTION V. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1259

leur ligue, & convinrent d'entretenir un Corps de ſix-cens chevaux, pour occuper les deux bords du Po, dont l'Egliſe entretiendroit la moitié, & les Confédérés l'autre moitié.

Le Pape revient à Rome. 1253.

Les Romains avoient fait venir Brancaléon de Boulogne, & ſur la réputation de ſon intégrité, lui avoient conféré le gouvernement de leur ville pour trois ans, ayant envoyé à Boulogne trente otâges pour gage de leur obéiſſance. Rebutés bientôt de la ſévérité de Brancaléon, ils envoyerent à Perouſe prier le Pape de revenir à Rome, menaçant d'attaquer ceux de Perouſe, s'ils le retenoient. Innocent pour mettre ceux-ci à couvert de leur reſſentiment, alla à Aſſiſe; mais les Romains renouvellerent leurs ſollicitations, & menacerent de fondre ſur les habitans d'Aſſiſe. Le Pape ſe détermina alors à retourner à Rome avec ſa Cour, Brancaléon & les autres Seigneurs le reçurent avec les plus grands honneurs (*a*).

Mort de Conrad. 1254.

Peu après le retour d'Innocent à Rome, Conrad lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe défendre contre les accuſations intentées contre lui & pour tâcher de faire la paix avec le Pape. Ce Pontife opiniâtre ne voulut entendre à rien, & quelques ſemaines après, il excommunia Conrad & Ezzelin, un des principaux Capitaines de Frederic II en Lombardie, que nous aurons occaſion de faire connoitre dans la ſuite. Conrad ne vécut pas longtems après, une violente fievre termina ſes jours le 21 de Mai 1254. à l'âge de vingt-ſix ans (*b*). Il laiſſa un fils encore enfant nommé Conradin, dont il nomma Tuteur Berthold Comte de Hoëmbourg ou Honebruch, car je le trouve déſigné par ces deux noms; Conrad recommanda à ce Seigneur de travailler à engager le Pape de prendre le jeune Prince ſous ſa protection. Berthold lui envoya un Ambaſſadeur pour lui faire des ouvertures de paix; mais Innocent prétendit qu'on le mit préalablement en poſſeſſion du Royaume de Naples & de Sicile.

Innocent IV. va à Naples & y meurt.

Berthold, s'appercevant que le Pape avoit gagné les principaux Seigneurs ſe démit de la tutelle de Conradin & la remit à Mainfroi. Ce Prince céda à la néceſſité du tems, & ſe ſoumit à l'obéiſſance du Pape; celui-ci entra dans le Royaume & ſe rendit à Naples. Sa reconciliation avec Mainfroi ne dura pas longtems; les gens de ce Prince ayant tué un Baron de la Cour du Pape, nommé Burel, Mainfroi eut beau proteſter qu'il n'avoit aucune part à ce meurtre, on ne voulut pas l'en croire, deſorte qu'il s'enfuit à Lucera, où les Saraſins le reçurent à bras ouverts. Il eut bientôt mis une nombreuſe armée ſur pied, avec laquelle il alla attaquer celle du Pape, campée à Foggia, & la mit en déroute. Le Pape, qui étoit malade à Naples, mourut dans ces entrefaites le 7 de Décembre 1254. & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale.

Election d'Alexandre IV.

Les Cardinaux qui étoient à Naples, effrayés de la nouvelle de la victoire de Mainfroi, vouloient ſe ſauver & ſe retirer en Campanie. Le Comte Berthold les raſſura, & les preſſa ſi vivement de faire un Pape, qu'ils s'aſſemblerent & élurent le jour de Noël le Cardinal Rainald, Evêque d'Oſtie, qui prit le nom d'Alexandre IV. Le nouveau Pape eſpéroit que Mainfroi l'enverroit féliciter ſur ſon avénement au Pontificat. Mainfroi en fit d'abord difficulté, mais enfin il ſe laiſſa perſuader, & envoya deux de ſes

(*a*) *Matth. Paris*, 1252. (*b*) *Giannone* ubi ſup. p. 631.

Secretaires, avec des pouvoirs & des instructions pour traiter d'accommodement.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 [uncertain] jusqu'à l'an 1269.

Comme la négociation traina en longueur, Mainfroi continua de pousser ses conquêtes. Le Cardinal Octavien, Légat du Pape assembla une armée, & Mainfroi renforça la sienne. Ce Prince ménagea si bien ses affaires, qu'il contraignit le Légat à faire la paix aux conditions suivantes, qu'on laissoit à Mainfroi & à Conradin Naples & la Sicile, & que la Terre de Labour resteroit à l'Eglise Romaine (*a*). Le Pape refusa de ratifier ce Traité, & regardant le trône de Sicile comme vacant, il l'offrit au Roi d'Angleterre pour Edmond son second fils, & dans une grande Assemblée de Seigneurs l'Evêque de Boulogne investit le jeune Prince du Royaume de Sicile & de Pouille par un anneau qu'il lui donna de la part du Pape (*b*). Le Roi promit, sous peine d'excommunication, de passer incessamment en Italie avec une armée. Le Légat fit prêcher la croisade contre Mainfroi, avec l'indulgence de la Terre sainte, & dégagea le Roi du vœu de
la croisade pour Jérusalem.

Mainfroi fait la paix avec le Légat Octavien, & le Pape refuse de la ratifier.

1255.

Le Pape excommunie les habitans de Turin & d'Asti, & fait prêcher la Croisade contre Ezzelin.

Dans ces entrefaites Alexandre excommunia les habitans de Turin & d'Asti, pour avoir emprisonné par surprise Thomas Comte de Savoye, leur Souverain. Le Marquis d'Este & d'autres Seigneurs de la Marche d'Ancone, ayant sollicité le Pape d'arrêter le cours des cruautés d'Ezzelin, il l'excommunia, & fit prêcher une espece de croisade contre lui. Avant que d'en dire davantage, fesons connoitre un homme, qui se rendit redoutable en ce tems-là. Ezzelin étoit de la plus basse naissance, & par son zele emporté, il acquit la faveur de Frederic II. dont il soutint les intérêts avec fureur, il tourmentoit cruellement les peuples soumis à son obéissance; on auroit de la peine à croire les inhumanités auxquelles ce Barbare se portoit, si tous les Historiens ne les attestoient. Innocent IV. l'excommunia, comme on la vu plus haut; Ezzelin s'en moqua. Alexandre IV. réitéra l'excommunication, & envoya Philippe, Archevêque de Ravenne pour precher la croisade contre ce Tiran, à Boulogne, à Ferrare & à Venise. Il le fit avec tant de succès, qu'il assembla une nombreuse armee, avec laquelle il se rendit maître en peu de jours de Padoue, le séjour
ordinaire d'Ezzelin (*c*). Il fut obligé de decamper de devant Mantoue, 1256.
qu'il assiegeoit, & vint à Verone, furieux d'avoir perdu sa Capitale. Là il fit désarmer & massacrer douze mille Padouans qui etoient dans son armée. La guerre dura encore trois ans, & pour n'y plus revenir, j'en rapporterai ici tous les événemens. L'année suivante se passa en petits combats de peu de conséquence. Mais au mois d'Avril 1258. le Legat enleva au Tiran la ville de Brescia. Quatre mois après Ezzelin eut sa revanche, battit l'armée du Légat, & fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le Légat lui-meme; il reprit Brescia, & fit enfermer le Légat dans une etroite prison. Enfin au mois de Septembre de 1259. la Lombardie fut delivrée de sa tirannie. Il venoit de tenter une entreprise sur Milan, qui ne lui avoit pas reussi. Les Mantouans & les Cremonois

(*a*) Le même, l. c p. 653.
(*b*) *Matt. Paris*, 1255. [uncertain]
(*c*) *Sigon.* L. XIX.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

l'attaquerent, & il reçut dans le combat une bleſſure, dont il mourut peu de jours après à Succino, âgé de ſoixante-dix ans (*a*).

Révolte des Romains contre Brancaleon 1256.

Il y eut vers ce tems-là de grands troubles à Rome, Brancaléon étoit devenu odieux aux Nobles & au Peuple, par ſa ſévérité, ou pour mieux dire par ſon amour pour la juſtice, puniſſant les coupables ſans égard pour perſonne. Il ſe forma une conſpiration, on ſe ſaiſit de lui par ſurpriſe, & il fut mis en priſon. Sa femme, s'étant ſauvée à Boulogne, obtint qu'on donneroit dans cette ville des gardes aux ôtages des Romains. Ceux-ci, qui vouloient punir Brancaléon, engagerent le Pape à ſolliciter les Bolonois de mettre les ôtages en liberté. Comme on n'eut point égard à ſon interceſſion, il menaça de jetter l'interdit ſur la ville de Boulogne, mais il ne put néanmoins déterminer les Bolonois à abandonner les intérêts de leurs concitoyens (*b*).

Troubles en Allemagne.

Tandis que ceci ſe paſſoit à Rome, l'Allemagne étoit un théâtre de deſordres, & dans une ſorte d'anarchie. Guillaume, Comte de Hollande ayant perdu la vie, au mois de Fevrier 1256, dans une expédition contre les Friſons Occidentaux, les Princes Allemands ſe diviſerent. Quelques-uns propoſerent d'élire Conradin encore enfant; mais Alexandre IV. s'oppoſa de toutes ſes forces à l'élevation du petit-fils de Frederic II. Il écrivit à l'Archevêque de Maience, lui ordonnant ſous peine d'excommunication, d'informer tous les Electeurs de ſa défenſe Apoſtolique, & qu'au cas que malgré cela on paſſât outre en faveur de Conradin, l'élection ſeroit nulle, & que les Electeurs ſeroient excommuniés (*c*).

Double élection. 1257.

L'excluſion de Conradin n'anéantit pas les Factions. Richard Duc de Cornouaille, frere du Roi d'Angleterre, fut élu à Francfort par les Archevêques de Maience & de Cologne, avec deux autres Electeurs. L'Archevêque de Treves, chef de la Faction oppoſée, aſſembla deux mois après ceux de ſon parti, dans la même ville, & ils élurent Alphonſe le Sage, Roi de Caſtille. Les deux Competiteurs envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome pour faire confirmer leur élection. Le Pape différa de prononcer entre eux, ſous prétexte d'en délibérer plus murement. Richard ne laiſſa pas de ſe rendre à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné. Tant qu'il eut de l'argent à donner à ſes partiſans, tout alla bien; mais n'ayant plus dequoi ſoutenir la Dignité Impériale, il retourna l'année ſuivante en Angleterre, après avoir dépenſé ſept-cens mille Livres ſterling (*d*). Alphonſe, qui étoit occupé contre les Maures en Eſpagne, promit de paſſer en Allemagne, au plus tard dans deux ans, mais il n'y a jamais été. Richard avant ſon départ nomma pour ſes Vicaires en Allemagne les Archevêques de Cologne & de Maience. Il fit encore un voyage en Allemagne en 1260 (*e*), mais n'ayant pu réuſſir à diſſiper les Factions, il reprit la route d'Angleterre, où il mourut en 1272 (*f*).

Le Pape eſt obligé de quitter Rome.

Au mois de Mai de 1257, le Pape fut obligé de quitter Rome, pour ſe dérober à la violence du peuple. Le ſujet de la ſédition fut que le nouveau Senateur opprimoit le peuple, qui tira Brancaléon de priſon, & le rétablit.

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. II. p. 390, 423 429

(*b*) *Sigon.* L. XIX. *Matth. Paris*, 1256.

(*c*) *Spondani* Annal.

(*d*) *Rymer* T. I.

(*e*) *De Rapin* Hiſt. d'Anglet. T. II. p. m. 478.

(*f*) Le même, p. 510.

Brancaléon chassa d'abord de Rome tous le principaux de la Faction opposée, & fit pendre deux Nobles. Le Pape l'excommunia avec ses fauteurs; mais ils se moquerent de lui, & ce Pontife prit le parti de se retirer à Viterbe. Après le départ du Pape, Brancaléon, soutenu par Mainfroi, ruina cent-quarante châteaux des Nobles de Rome, & mit en prison plusieurs de ceux qui étoient dans les intérêts du Pape. Etant tombé malade devant Corneto, qu'il assiegeoit, on le transporta à Rome, où il mourut (*a*). Les Romains pour témoigner leur respect pour sa mémoire, mirent sa tête dans un vase d'or, qu'ils placerent au haut d'une colomne de marbre, & malgré la défense du Pape, élurent Catellan son oncle pour Sénateur (*b*). Peu après les Nobles élurent deux autres Sénateurs, & aiant assemblé des troupes, ils assiegerent l'oncle de Brancaléon dans un Château de la ville (*c*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

1258.

Mainfroi couronné Roi.

Mainfroi, après le refus que le Pape avoit fait de ratifier le Traité que le Légat avoit conclu, profita de ses avantages & poussa vivement ses conquetes. Ayant soumis le Royaume de la Pouille à son obéissance il passa en Sicile, & sur le bruit de la mort de Conradin, se fit couronner Roi à Palerme le 11 d'Août 1258 (*d*). Le Pape avoit envoyé en Angleterre Arlot, un de ses Notaires, pour sommer le Roi de passer en Sicile, selon sa promesse, mais ce Prince ne put obtenir du Parlement les subsides nécessaires, desorte qu'il renonça à ses prétentions & à celles de son fils Edmond (*e*). Mainfroi, quoiqu'excommunié par le Pape, continua de regner tranquillement (*f*).

Négociations infructueuses avec le Pape.

1260.

Le Despote du Peloponese étant venu en Italie solliciter du secours pour l'Empereur de Constantinople, travailla à la paix entre le Pape & Mainfroi. Alexandre, qui n'attendoit plus rien du Roi d'Angleterre, prêta l'oreille aux propositions qu'on lui fit, & consentit à faire la paix, moyennant que Mainfroi rétablit dans leurs biens les Seigneurs qu'il en avoit dépouilles, & qu'il bannit les Sarasins de ses Etats. Mainfroi rejetta ces conditions d'autant plus fierement, que son parti en Lombardie se fortifioit. Le Marquis Pallavicini, qui avoit toujours été fort attaché aux intérêts de l'Empereur Frederic II, étoit devenu Général des Gibelins, depuis la mort d'Ezzelin. Ayant assemblé une nombreuse armée, il remporta une victoire complette sur les troupes de Boulogne & de Florence, se rendit maître de cette derniere ville, & força les habitans à faire serment de fidelité à Mainfroi (*g*).

Mort d'Alexandre IV.

1261.

Les progrès que les Tartares fesoient en Orient, allarmerent le Pape, il fit tenir des Conciles en divers Pays, pour délibérer sur les moyens d'arrêter leurs conquêtes, & il en indiqua un à Viterbe, mais avant qu'il s'assemblât Alexandre IV. mourut le 25 de Mai 1261, dans cette ville. On loue son savoir & son amour pour la paix, car on prétend que ce fut ce qui l'empecha de faire aucune promotion de Cardinaux (*h*).

Flagellans.

Ce fut sous le Pontificat de ce Pape, que parurent en 1259 les *Flagellans*. On vit des milliers d'hommes de tout age & de toute condition, jusqu'aux

(*a*) *Math. Paris*, 1258.
(*b*) [illegible] l. c.
(*c*) *Math. Paris* ubi sup.
(*d*) [illegible] T. II. p. [illegible]
(*e*) *Math. Paris* l. c.
(*f*) [illegible] ubi sup. p. 662 66[illegible].
(*g*) [illegible] ubi sup.
(*h*) [illegible] Chron. L. III.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

enfans de cinq ans, par un bizarre mouvement de dévotion, ſe livrer à un genre de pénitence, qui n'avoit point d'exemple. Ils alloient en proceſſion deux à deux, nuds juſqu'à la ceinture, même par le froid le plus rigoureux, pouſſoient de longs gémiſſemens, verſoient des torrens de larmes, & ſe frappoient ſi rudement avec des courroies, qu'ils ſe mettoient tout en ſang. Cette dévotion, qui avoit commencé à Perouſe, paſſa juſqu'à Rome, ſe répandit dans toute l'Italie, dans l'Allemagne, dans la Pologne & dans d'autres Etats. Les femmes pratiquoient la même pénitence dans leurs chambres, mais la ſuperſtition ſe méla bientôt au Fanatiſme. Les Flagellans ſoutenoient qu'on ne pouvoit être abſous de ſes péchés, qu'on n'eût fait cette pénitence pendant un mois; ils ſe confeſſoient les uns aux autres, & quoique laïques donnoient l'abſolution. Ils prétendoient que leur pénitence étoit utile aux morts, même à ceux qui étoient en Paradis ou en Enfer. Mainfroi fut allarmé de ces attroupemens, & craignant qu'ils n'euſſent pour objet d'entreprendre ſur ſon autorité, il les défendit ſous peine de mort dans toute l'étendue de ſon Royaume, dans la Marche d'Ancone & dans la Toſcane. Le Marquis Pallavicini fit la même défenſe à Cremone, à Breſſe, à Milan & par tout où s'étendoit ſa puiſſance. Les Princes & les Evêques donnerent de leur côté les ordres les plus ſéveres pour les faire ceſſer. Ainſi, dit M. Fleuri (*a*), cette Secte *fut bientôt mépriſée & abandonnée, comme elle s'étoit formée ſans autorité & ſans raiſon.*

Election d'Urbain IV.

Il ne ſe trouvoit à Viterbe, après la mort d'Alexandre IV. que huit Cardinaux. Ils ſe diviſerent tellement, qu'ils ne purent convenir d'aucun de leurs corps, & s'accorderent enfin à élire Pape, le 29 d'Août, Jaques Pantaléon, Patriarche de Jéruſalem, qui prit le nom d'Urbain IV. Il étoit de Troyes en Champagne & de baſſe naiſſance; s'étant appliqué à l'étude, il ſe diſtingua par ſa capacité, & paſſa par toutes les dignités Eccléſiaſtiques. Il étoit à Viterbe pour une affaire de ſon Egliſe de Jéruſalem, & fut jugé digne du Pontificat. Quelques mois après ſon exaltation, il fit une promotion de ſept Cardinaux, & au mois de Mai 1262, il en créa ſept autres (*b*).

Il offre la couronne de Sicile à un des Princes de France. 1262.

Son grand objet étoit de réduire Mainfroi, deſorte qu'il envoya un Légat en France, chargé d'offrir à S. Louis la couronne de Sicile pour un de ſes fils, ce Prince ne l'accepta point par délicateſſe de conſcience. Le Pape fit en même tems prêcher la croiſade contre Mainfroi, enſorte que les Guelfes accoururent & formerent une armée conſiderable. Le Légat avoit auſſi prêché la croiſade en France, enſorte qu'un grand nombre de François prirent la croix, entrerent en corps en Italie, défirent Pallavicini, qui voulut les arreter, & allerent joindre le Pape à Viterbe. Après avoir reçu ſa bénédiction, ils marcherent contre les Saraſins, & ſecondés des autres troupes, les chaſſerent du Duché de Spolete & de la Campanie. Mais enſuite les croiſés n'étant point payés, ſe diſſiperent, quoique le Pape les ſollicitât vivement de le ſervir contre les Romains. Dans ces entrefaites, Mainfroi pour ſe fortifier contre les intrigues du Pape, donna Conſtance ſa fille en mariage à Pierre fils du Roi d'Arragon, & entra ſur les terres de l'Egliſe avec une armée de Saraſins (*c*). Nous paſſons rapidement ſur ces

(*a*) *Fleuri* L. LXXXIV. § 62.
(*b*) Le même, L. LXXXV. § 7, 12.
(*c*) *Zurita* in Jud. L. II. 1260.

ces événemens, parcequ'ils appartiennent proprement à l'Histoire de Naples & de Sicile.

Négociation avec Charles d'Anjou. 1263.

Cependant Charles Comte d'Anjou & de Provence, aiant obtenu du Roi S. Louis son frere la permission d'accepter les Royaumes de Naples & de Sicile, que le Légat lui offroit de la part du Pape, entra en négociation sur cette affaire. Comme depuis un siecle les Romains avoient prétendu être indépendans des Empereurs, ils avoient conferé à Charles la dignité de Sénateur perpétuel; le Pape exigea qu'il ne la posséderoit que cinq ans, & comme cela étoit contraire au serment qu'il avoit fait, Urbain devoit l'en dispenser (*a*). Ce Pontife exigea encore que Charles laisseroit une entiere liberté aux Ecclésiastiques dans ses Etats, qu'il n'accepteroit jamais l'Empire avec la Sicile, & qu'il payeroit annuellement huit mille onces d'or au S. Siege. La nouvelle de cette négociation allarma extrêmement Mainfroi, & inspira un nouveau courage aux Guelfes, qui se flaterent que le secours des François les mettroit en état de domter entierement les Gibelins; d'autant plus que ceux-ci ne pouvoient tirer aucun secours d'Allemagne, l'Empire n'ayant point de Chef, quoique les deux Prétendans maintinssent toujours leurs droits.

Le Pape évoque à son tribunal les prétentions à l'Empire.

Urbain pour terminer leurs différends les engagea à s'en rapporter au jugement du S. Siege, & leur envoya des Nonces, qui les citerent à comparoitre devant lui le second jour de Mai de l'année suivante 1264, & dans cette année, il accorda encore un délai d'un an, mais il ne vécut pas jusqu'à ce qu'il fût expiré (*b*).

Ambassade de Michel Paléologue.

En 1261 les Grecs avoient repris Constantinople sur les Latins, après que ceux-ci en avoient été en possession cinquante-sept ans. Michel Paléologue, qui s'étoit rendu seul maître de l'Empire, craignant quelque croisade contre lui, envoya des Ambassadeurs au Pape, & lui écrivit pour lui témoigner combien il desiroit la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, & se plaignoit que le Pape eût excommunié les Genois pour avoir fait alliance avec les Grecs. Urbain lui répondit, & envoya quatre freres Mineurs à Constantinople; mais cette négociation n'aboutit à rien, comme tant d'autres; Paléologue n'ayant eu en vue que de prévenir une croisade contre lui (*c*).

Le Pape cite Mainfroi.

Le Pape voyant que Mainfroi se fortifioit de plus en plus, le cita publiquement pour répondre sur les crimes dont il étoit notoirement coupable & subir le chatiment que la justice persuaderoit au Pape de lui infliger. Urbain fit afficher cette citation aux portes de l'Eglise d'Orviete. Quoiqu'elle n'eût pas été signifiée à Mainfroi en personne, il ne laissa pas d'envoyer deux fois des Ambassadeurs au Pape, mais sans effet, desorte qu'Urbain excommunia Mainfroi & mit le Royaume de Sicile en interdit. On se moqua de ses foudres (*d*).

Mort d'Urbain IV. 1264.

Le Pontife, informé des grandes divisions qu'il y avoit en Angleterre entre le Roi & les Barons, envoya Gui Fulcodi, Cardinal Evêque de Sabine, pour ménager un accommodement; mais les Barons ne voulurent pas

(*a*) *Sabas Malasp.* 2. C. 9. ap. *Muratori* T. VIII. p. 808.

(*b*) *Spondani* Annal.

(*c*) Le même.

(*d*) *Fleuri* ubi sup. § XXIII.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

permettre que le Légat entrât dans le Royaume. Il s'arrêta donc à Boulogne, où il assembla quelques Evêques d'Angleterre, & excommunia tous ceux qui fesoient la guerre à leur Roi. Les Evêques en appellerent au S. Siege, ou à un Concile général, & même à Dieu sur la justice de la cause des Barons (*a*). Tandis que cela se passoit, Urbain IV. tomba malade à Perouse & y mourut le 2 d'Octobre 1264 (*b*).

Election de Clement IV.

1265. Les Cardinaux ne purent s'accorder sur le choix d'un successeur, & le S. Siege vaqua environ cinq mois, enfin ils élurent Gui Fulcodi, qui étoit en chemin pour revenir de Boulogne. Il se déguisa pour se rendre à Perouse les uns disent en Marchand, d'autres en Frere Mendiant. Après s'être défendu longtems d'accepter le Pontificat, il céda aux instances des Cardinaux, & prit le nom de Clement IV. Il étoit né à Saint Gilles en Languedoc, d'une famille noble. Dans sa jeunesse il suivit la profession des armes, mais il la quitta pour s'appliquer à l'étude du Droit, & bientôt il passa pour le plus habile Jurisconsulte de France, ensorte que S Louis l'admit dans son Conseil privé. Après la mort de sa femme, dont il avoit deux filles, il entra dans l'Etat Ecclésiastique, & fut Archidiacre & puis Evêque de Puy-en-Velai. Peu après il devint Archevêque de Narbonne, & Urbain IV. le fit Cardinal Evêque de Sabine. Après son exaltation, il écrivit à Pierre le Gros son neveu, défendant à ses parens de venir le trouver sans un ordre exprès, & déclarant qu'ils ne devoient s'attendre, ni à des richesses, ni à des dignités à cause de son élevation (*c*).

Charles d'Anjou *se rend à Rome.*

Clement donna ses premiers soins à l'affaire du Royaume de Sicile, & fit conclure le Traité, commencé par son prédécesseur avec Charles d'Anjou, Ce Prince ne perdit pas de tems pour l'exécution, il se rendit à Marseille & s'embarqua avec mille hommes de Cavalerie, sur trente galeres & quelques vaisseaux de transport. Il arriva heureusement à l'embouchure du Tibre, après avoir essuyé une tempête, qui l'empêcha de rencontrer la nombreuse Flotte de Mainfroi. Les Romains le reçurent avec de grands honneurs, & il prit d'abord possession de la dignité de Sénateur; le Pape envoya quatre Cardinaux, qui lui donnerent l'investiture du Royaume de Sicile (*d*).

Efforts du Pape en faveur de ce Prince.

Le Pape, qui n'épargnoit rien pour soutenir Charles, emprunta des sommes considerables du Comte de Poitiers & des Marchands de Florence & de Sienne, il engagea aussi les biens de la plupart des Eglises de Rome pour trois ans (*e*). Il avoit encore accordé à Charles les Decimes des biens ecclésiastiques de France. Son Légat en Lombardie y prêcha la croisade contre Mainfroi, & rassembla dix mille hommes dans le territoire de Boulogne. Il fit aussi à Mantoue une assemblée des Députés de Milan, de Verone, de Modene & de plusieurs autres villes, qui conclurent un Traité avec Charles contre les Gibelins, & s'engagerent de fournir son armée de vivres, quand elle passeroit par la Lombardie (*f*).

Charles *est couronné.*

1266. Les croisés de France étant arrivés à Rome, avec un nombreux Corps de Guelfes, Clement envoya cinq Cardinaux, qui reçurent l'hommage de Charles, & le couronnerent avec Béatrix sa femme dans l'Eglise de Saint

(*a*) Vita Urbani ap. *Muratori* T. III.
(*b*) *Fleuri* l. c. § 32.
(*c*) Le même § 34.
(*d*) *Daniel* T. V. p. 293-295. Edit. in 8vo.
(*e*) *Stondani* Annal.
(*f*) *Sigon.* L. XX.

Section V. Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Pierre, le 6 de Janvier 1266. Le nouveau Roi se mit d'abord à la tête de son armée & entra dans la Pouille. Le 26 de Fevrier, il livra bataille à Mainfroi dans le voisinage de Benevent, & remporta une victoire complette, Mainfroi ayant été tué dans le combat. Charles se rendit maître de Benevent, que les François pillerent, & où ils commirent les plus grands desordres. Clement en fit des reproches au Roi, parceque cette ville appartenoit au S. Siege.

Fin de Mainfroi.

Conradin est appellé en Italie.

La nouvelle de la défaite & de la mort de Mainfroi consterna les Gibelins de Lombardie, & ils tournerent les yeux vers Conradin pour soutenir leur parti chancelant. Les Barons Napolitains & Siciliens, mécontens de la dureté du gouvernement de Charles d'Anjou se liguerent avec eux. Plusieurs villes de Lombardie & de Toscane, telles que Verone, Pavie, Pise, Sienne, envoyerent des Ambassadeurs au jeune Prince, chargés de promesses, d'offres de service & de grosses sommes (*a*). Le Pape, instruit de ces négociations, lui fit publiquement, le 18 de Novembre, une defense de passer outre, & à tout le monde de le reconnoitre pour Roi de Sicile, & de favoriser en aucune façon son entreprise (*b*).

Il y passe avec une Armée.

Conradin partit d'Allemagne au commencement de 1267, & arriva à Verone à la tête de dix mille chevaux. Il se rendit ensuite à Pise, & publia un Manifeste, qui produisit un grand effet, surtout parceque ses troupes remporterent un avantage sur celles de Charles près d'Arezzo. Le 14 d'Avril, Clement le cita à comparoitre devant le Siege Apostolique, & lui fixa un terme. Au commencement de l'année 1268 il continua de procéder contre ce Prince, & déclara qu'il avoit encouru l'excommunication, lui & tous ses fauteurs. Ces censures n'arrêterent point Conradin qui se rendit à Pavie avec des troupes choisies, & y demeura quelques mois. Le Pape le déclara alors excommunié & inhabile à posseder aucun Royaume, privé de tous les fiefs qu'il pourroit tenir de l'Eglise, & mit toutes ses terres en interdit, Conradin ne laissa pas de s'avancer jusqu'à Rome, où il fut reçu par le Senateur Henri de Castille & par le peuple comme s'il eût été Empereur (*c*).

1267.

1268.

Il est battu, fait prisonnier & exécuté.

Charles s'étoit abouché à Viterbe avec le Pape, qui le déclara Vicaire de l'Empire. Conradin partit de Rome le 10 d'Août, bien accompagné, & passa dans la Pouille, où le Roi Charles vint à sa rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains dans la plaine de Tagliacozzo, le 23 d'Août, Conradin fut défait & eut le malheur de tomber entre les mains de son ennemi, qui le fit conduire à Naples. Il y fut gardé pendant longtems, & les Historiens qui placent sa mort avant celle du Pape Clement IV. se sont trompés. Charles fit faire le procès à l'infortuné Prince, qui fut condamné à mort & décapité publiquement le 26 Octobre 1269 (*d*) En lui finit la Maison de Suabe, que les Papes travailloient depuis si longtems à perdre.

Mort de Clement IV.

Clement IV. ne survécut gueres à la défaite de Conradin, car il mourut à Viterbe le 29 Novembre 1268. La division se mit entre les Cardinaux & le siege resta vacant près de trois ans.

(*a*) *Giannone* l. c. p. 693.
(*b*) *Fleuri* ubi sup. § 59.
(*c*) Monach. Patav p. 923 *Giannone* p. 697.
(*d*) Le même, p. 697-705.

SECTION VI.

*Histoire d'*ITALIE *depuis l'an* 1269 , *jusqu'au Grand Schisme d'Occident* en 1378.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Troubles en Lombardie.

LES villes de Lombardie, toujours divisées, se harassoient les unes les autres sous divers prétextes par des hostilités réciproques. Les Turriani, qui avoient la principale autorité à Milan, y exciterent des factions, & attaquerent Lodi & Brescia. Ceux de Boulogne, pour maintenir la liberté de leur navigation sur la Mer Adriatique & sur le Po, déclarerent la guerre aux Vénitiens. Enfin les Guelfes inquietoient les Gibelins dans toute l'Italie. Cependant Charles accorda la paix aux Pisans pour faciliter le passage des croisés à la Terre sainte.

S. Louis *meurt devant Tunis.* 1270.

S. Louis, que le mauvais succès de son premier voyage en Orient auroit dû dégoûter de ces expéditions lointaines, s'étoit de nouveau engagé par les sollicitations de Clement IV. à entreprendre une croisade. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 1 de Juillet 1270, avec Raoul, Evêque d'Albane, Légat du Pape. Il se détermina à commencer l'entreprise par l'attaque de Tunis, & y étant passé avec son armée, les maladies qui avoient déja commencé à regner parmi les troupes, augmenterent ensorte qu'il mourut un grand nombre de Seigneurs & de soldats. Le Roi lui-même fut attaqué & mourut le 25 d'Août, le jour même que Charles Roi de Sicile son frere arriva. La mort de S. Louis & la continuation des maladies, furent cause que les François conclurent avec les Tunisiens une tréve de dix ans. Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre arriva après la conclusion du Traité, qu'il blâma & auquel il ne voulut prendre aucune part. Il fut néanmoins obligé d'aller passer l'hiver en Sicile, d'où il partit pour la Syrie, au Printems de 1271.

Retour des Croisés. 1271.

Philippe le Hardi, successeur de S. Louis, avec son oncle Charles & Thibaud Roi de Navarre prirent aussi le parti de retourner dans leurs Etats. Leur Flotte fut accueillie d'une violente tempête sur les côtes de Sicile, plusieurs vaisseaux périrent. Le Roi de France passa en Italie, & se rendit avec son oncle à Viterbe. Ces Princes solliciterent fortement les Cardinaux de donner un Pape à l'Eglise, mais leurs instances ne servirent de rien, parceque chacun prétendoit à la thiare ; ils se séparerent donc & se rendirent dans leurs Etats. Pendant qu'ils étoient à Viterbe, Henri neveu du Roi d'Angleterre & fils de Richard élu Roi des Romains, fut assassiné dans l'Eglise par Gui fils de Simon de Montfort, Comte de Leicester.

Election de Grégoire X.

La division parmi les Cardinaux dura encore quelques mois; enfin ils donnerent à six d'entre eux le pouvoir d'élire un Pape. Le premier de Septembre ils se réunirent en faveur de Théalde ou Thibaud, Archidiacre de Liege, natif de Plaisance, qui étoit actuellement en Orient. Ayant reçu la nouvelle de son élection, il s'embarqua pour l'Italie, & arriva au port de Brindes le premier de Janvier 1272. Il se rendit à Viterbe, & delà à Rome, où il fut sacré le 27 de Mars, & prit le nom de Grégoire X.

1272.

Il envoye

Le nouveau Pape sollicita d'abord les Rois de France & de Sicile de

donner du fecours à la Terre fainte, & défendit fous peine d'excommunication d'envoyer des vaiffeaux chargés de munitions de guerre pour les Infideles. Il envoya fur trois vaiffeaux Vénitiens cinq-cens hommes (*a*).

Il convoque un Concile Général.

Il expédia auffi des Lettres aux Evêques pour la convocation d'un Concile Général, pour le premier de Mai 1274, au lieu qu'il indiqueroit dans le tems. Etant allé à Orviete, il écrivit à Alphonfe, Roi de Portugal, pour l'exhorter à ne point vexer les Eccléfiaftiques. Il continua auffi les négociations commencées par fon prédéceffeur pour la réunion des Grecs avec les Latins; & envoya à Michel Paléologue quatre Freres Mineurs, pour l'inviter de fe trouver au Concile. Edouard, qui venoit de fucceder à fon pere, revint de la Terre fainte & paffa à Orviete, où Grégoire le reçut fort bien, & ce Prince lui ayant demandé juftice de la mort du Prince Henri fon coufin, le Pape qui avoit déja excommunié Gui de Montfort, prononça une nouvelle fentence contre lui (*b*).

Le Concile eft fixé à Lyon.

Au mois d'Avril 1273, Grégoire écrivit une feconde Lettre circulaire pour convoquer le Concile Général à Lyon. Ayant nommé l'Evêque de Viterbe fon Vicaire général en Italie, il partit d'Orviete, & fe rendit à Florence. Pendant fon féjour dans cette ville, il accommoda les Guelfes & les Gibelins. Mais les premiers violerent le Traité quelques jours après, ce qui irrita tellement le Pape, qu'il partit de Florence, après l'avoir mife en interdit. Il alla à Plaifance, le lieu de fa naiffance, accompagné d'Othon Vifconti, Archevêque de Milan, qui depuis plufieurs années avoit été banni par la faction des Turriani. Grégoire pour faciliter la reconciliation, avoit nommé un des Turriani Patriarche d'Aquilée; mais comme il apprit que l'Archevêque couroit rifque, il ne le mena point avec lui à Milan. Il y fut reçu avec tout l'honneur poffible, mais comme il étoit mécontent des Milanois, il ne refta que trois jours dans leur ville, n'y donna point d'indulgences, & ne fe laiffa prefque voir à perfonne. Il arriva à Lyon dans le mois de Novembre; Philippe, Roi de France, vint l'y trouver; & lui laiffa des troupes pour fa garde, & pour la fureté du Concile (*c*).

Rodolphe de Habsbourg élu Empereur.

L'Allemagne étoit depuis longtems dans une horrible confufion. Richard avoit été couronné, il eft vrai, il avoit même fait divers actes de Souveraineté; avec cela, on ne l'avoit jamais reconnu généralement. Il étoit mort le 2 d'Avril 1271, deforte que l'Empire étoit réellement fans Chef. Car pour ce qui eft d'Alphonfe, Roi de Caftille, il n'avoit jamais été feulement à portée de donner un fondement réel à fes prétentions, & en 1272 Gregoire X. lui déclara, qu'elles ne lui paroiffoient pas recevables. On fentit la néceffité de faire ceffer l'anarchie, & les Electeurs firent paroitre d'autant plus d'empreffement à élire un Empereur, que le Pape les menaça d'en elire un lui-même, s'ils différoient plus longtems de s'affembler. Ils fe rendirent à Francfort, & malgré les proteftations des Ambaffadeurs d'Alphonfe & l'oppofition du Roi de Bohême, ils élurent Rodolfe Comte de Habsbourg. Ce Prince avoit été plufieurs années Marechal de la Cour, ou Grand-Maitre de la Maifon du Roi de Boheme, & etoit plus diftingué 1273.

(*a*) *Spondani* Annal.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXVI § 21.
(*c*) *Daniel* T. V. p. 363, 364.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

par ſes talens militaires que par ſes biens. L'élection de Rodolfe ne déplut point à Grégoire, qui obligea enfin Alphonſe de renoncer à ſes prétentions, ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Concile de Lyon 1274.

Au mois de Mai 1274, le Concile convoqué par le Pape, s'aſſembla à Lyon. Il fut des plus nombreux, car il s'y trouva cinq-cens Evêques, ſoixante-dix Abbés & mille autres Prélats, le Roi d'Arragon en perſonne, les Grands-Maîtres des Hoſpitaliers & des Templiers, les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Sicile & de pluſieurs autres Princes, enſuite on y vit arriver les Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec, du Khan des Tartares & des Métropolitains d'Orient. Le Pape en fit l'ouverture, & après les prieres & les cérémonies ordinaires, il expliqua au Concile les raiſons pour leſquelles il l'avoit aſſemblé, ſavoir le ſecours de la Terre ſainte, la réunion des Grecs & la réformation des mœurs. Entre la premiere & la ſeconde Seſſion, le Pape obtint des Prélats la Decime des revenus eccléſiaſtiques pour ſix ans. Dans la ſeconde Seſſion, tenue le 18 de Mai, on publia quelques conſtitutions dogmatiques. Dans la troiſieme, le 7 Juin, on publia des Conſtitutions touchant les élections des Evêques, & les ordinations des Clercs. Avant cette Seſſion le Roi d'Arragon ſe retira, parceque le Pape avoit refuſé de le couronner, s'il ne payoit le tribut, que le Roi ſon pere avoit promis. Avant la quatrieme Seſſion, les Ambaſſadeurs Grecs arriverent, & la Seſſion ſe tint le 6 de Juillet. Les Grecs conſentirent de reconnoitre la primauté du Siege de Rome, la proceſſion du St. Eſprit du Pere & du Fils; mais ſur cet article, ils demanderent que par condeſcendance pour leurs peuples, on permit à l'Egliſe Grecque de dire le Symbole, comme elle le diſoit avant le Schiſme, & de conſerver les cérémonies qui n'étoient point oppoſées à celles de l'Egliſe Romaine. Les Ambaſſadeurs firent ſerment au nom de l'Empereur Grec ſur les principaux articles Quelques-auteurs (*a*) prétendent, que ce fut la treizieme fois que les Grecs ſouſcrivirent à la doctrine de Rome. Le Pape dépoſa Henri, Evêque de Liege, à cauſe de ſes mœurs déréglées & de ſes débauches (*) de même que Frederic Abbé de St. Paul à Rome, pour ſes violences. Dans la cinquieme Seſſion, qui ſe tint le 16 de Juillet, Grégoire publia la Conſtitution ſur l'élection du Pape, par laquelle il regle ce qui regarde le Conclave. Dans la derniere, qui ſe tint le lendemain; le Pape exhorta les Prélats à la réformation des mœurs & à prêcher la croiſade; après quoi il congédia le Concile, & envoya, avec les Ambaſſadeurs Grecs des Nonces à Conſtantinople pour féliciter l'Empereur ſur la réunion des deux Egliſes.

(*a*) Platina in Gregor X. *Blond.* Dec. II. L. VIII.

(*) Henri étoit couſin-germain de Guillaume, Comte de Hollande, élu Empereur. Il ne fut ordonné Prêtre & Evêque que onze ans après ſon élection, s'occupant principalement de la guerre & d'affaires temporelles. Urbain IV. & Clement IV. l'avoient menacé de l'excommunier. Dans le tems que Grégoire X. étoit Archidiacre, il lui avoit donné un coup de pied dans la poitrine, parcequ'il lui reprochoit ſa vie déréglée, & d'avoir débauché une fille de qualité. Il vécut douze ans après ſa dépoſition & fit la guerre à trois de ſes ſucceſſeurs A la fin il fut tué par les parens de la Demoiſelle qu'il avoit débauchée, & laiſſa en mourant ſoixante-cinq bâtards.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Rodolfe de Habsbourg, pour mettre Grégoire dans ses intérêts, lui avoit promis par ses Ambassadeurs de ne plus exercer aucune jurisdiction sur la ville de Rome, & de confirmer toutes les donations qui avoient été faites au Siege de Rome. Le Pape écrivit plusieurs Lettres à Alphonse, pour le faire renoncer à ses prétentions à l'Empire. Ce Prince lui fit dire qu'il l'iroit trouver.

Le Pape reconnoit Rodolfe Roi des Romains.

Troubles en Lombardie.

La Lombardie étoit toujours déchirée par des Factions différentes. L'Empereur Rodolfe nomma Nape Turriani Vicaire-Général de Milan. La ville de Boulogne étoit partagée entre deux Partis, dont les chefs étoient Jérome & Lamberti (*a*).

Alphonse renonce à l'Empire. 1275.

L'année suivante, le Roi de Castille passa en France, & se rendit à Beaucaire pour s'aboucher avec le Pape, dans l'espérance de le gagner. Mais Grégoire persista à soutenir l'élection de Rodolfe: Alphonse partit fort mécontent, & à son retour en Espagne reprit les ornemens impériaux. Le Pape le fit exhorter par l'Archevêque de Seville de se désister de ses prétentions, sous peine des censures ecclésiastiques; enfin il se rendit & renonça à l'Empire, & le Pape lui accorda une decime pour les fraix de la guerre contre les Maures (*b*).

Entrevue du Pape & de Rodolfe.

Grégoire s'achemina de Beaucaire vers Lausanne, pour y avoir une entrevue avec l'Empereur Rodolfe, qui fit serment d'observer ce que ses Ambassadeurs avoient promis à Lyon, & de se croiser incessamment contre les Infideles (*c*). Je ne sai, sur quelle autorité un Historien de notre tems (*d*) avance, que Rodolfe exigea l'hommage de plusieurs villes d'Italie, sur lesquelles Grégoire étendoit ses prétentions. Que ce Pape en fut irrité, & eut recours à la vengeance ordinaire de la Cour de Rome. Qu'il frappa Rodolfe d'une sentence d'excommunication, dont il ne fut absous que trois ans après. Je n'ai trouvé aucune trace de cette excommunication dans les autres Historiens.

Retour du Pape en Italie & sa mort. 1277.

Grégoire continua son voyage, & se rendit à Milan, où il fut reçu avec honneur. Dela il alla à Plaisance, & ensuite à Arezzo, où il tomba malade & mourut le 10 de Janvier 1276 (*e*).

Guerre des Vénitiens contre les Bolonois & contre la ville d'Ancone.

Ce fut sous le Pontificat de Grégoire X. qu'il y eut de grands démélés entre la République de Venise & les villes de Lombardie. En 1270. Venise fut affligée d'une grande disette de bled; on tâcha d'y remedier en cherchant à en faire acheter; les villes de Lombardie refuserent d'en vendre. Le Sénat pour s'en venger établit un péage sur les navires & les marchandises dans toutes les parties de la Mer Adriatique, depuis le Golfe de Quarnero jusqu'aux embouchures du Po. Les peuples de Lombardie parurent fort mécontens de cette nouveauté, & les Bolonois en particulier, qui dominoient sur une grande partie de la Romagne, parurent déterminés à ne point souffrir ce péage. Ils en firent demander l'abolition, & sur le refus du Sénat, ils lui déclarerent la guerre. Cette guerre se fit avec des succès differens, enfin les Bolonois furent battus en 1272, & obligés de faire la paix, sans etre exempts du nouveau droit (*f*). La ville d'Ancone

(*a*) *Sigon.* L. XX.
(*b*) *Fleury* l. c. §. 54.
(*c*) *Sigon.* ubi sup.
(*d*) *Hardion* Hist. Univ. T. XVI. p. 59.
(*e*) Vit. Gregor. apud *Muratori.*
(*f*) *Platina* in Greg. X.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

tacha aussi de s'en affranchir. Elle porta ses plaintes à Grégoire X. qui écrivit en termes honnêtes aux Vénitiens, mais ceux-ci ne se relacherent point. Le Pape fut assez sage pour demeurer neutre, & les Anconois furent obligés de céder. Dans la suite ils commirent tant de fraudes, que le Sénat envoya contre eux une Flotte, qui fut dispersée par une tempête. On avoit dans le même tems fait partir de Venise un renfort, que les Anconois défirent par un stratagéme. Comme le Sénat fesoit préparer un troisieme armement, les Anconois envoyerent des Députés au Pape Nicolas III. qui venoit d'être élu & le prévinrent contre les Vénitiens, dont il maltraita même les Ambassadeurs. Le Sénat ne laissa pas de faire partir sa Flotte pour assieger Ancone; les habitans de cette ville n'oserent courir les risques d'un siege. Ils envoyerent des Députés à Venise, & la paix se conclut, par laquelle la Seigneurie demeura en pleine jouissance de ses droits (*a*). Nous avons rapporté cette affaire de suite pour n'y pas revenir.

Election & mort d'Innocent V. Dix jours après la mort de Grégoire X. les Cardinaux élurent Pierre de Tarentaise, Evêque d'Ostie. Il fut couronné à Rome le 23 de Fevrier, & prit le nom d'Innocent V. Ce Pape donna ses premiers soins au rétablissement de la paix en Italie, & tâcha de pacifier les différends entre les Lucquois & les Pisans, en quoi il réussit, & par cette raison il leva l'interdit que son prédécesseur avoit jetté sur la ville de Florence. Il travailla aussi à reconcilier les Genois & les Vénitiens, & il y auroit selon les apparences réussi, si la mort ne l'avoit prévenu. Il mourut à Rome le 22 de Juin, au bout de cinq mois de Pontificat (*b*).

Election & mort d'Adrien V. Après dixsept jours de vacance, on élut Ottoboni de Fiesque, Genois, & neveu d'Innocent IV. qui prit le nom d'Adrien V. Blondo, Trithemе & Platina assurent que ce Pape sollicita secretement l'Empereur Rodolfe de passer en Italie, pour mettre des bornes au pouvoir excessif du Roi Charles, qui agissoit en maître à Rome (*c*). Mais pendant qu'il attendoit la réponse de Rodolfe, il mourut à Viterbe, le 18 d'Août, après quarante jours de Pontificat, sans avoir été sacré Evêque, ni même ordonné Pretre (*d*).

Election de Jean XXI. & sa mort. Le 13 de Septembre les Cardinaux élurent Pierre Julien, natif de Lisbonne, Cardinal Evêque de Tusculum, qui prit le nom de Jean XXI. Platina (*e*) & divers autres Historiens rapportent, que bien qu'il passât pour fort savant, il deshonora le Pontificat par son indiscrétion, & par beaucoup de légereté dans sa conduite; mais ils louent le soin qu'il eut de pourvoir aux besoins des pauvres Etudians. En 1277. il fit souvenir l'Empereur Rodolfe de ses promesses pour le secours de la Terre sainte, il envoya aussi l'Archevêque de Corinthe en France pour le meme sujet, & des Nonces au Kuan des Tartares pour convertir ses sujets, & confirmer dans la Foi Chretienne ceux qui en fesoient profession. Platina le blâme d'avoir abandonné les Anconois dans les démêlés qu'ils avoient avec les Vénitiens, dont nous avons rendu compte. Un autre Auteur assure, qu'il publia quelques

(*a*) *Laugier* Hist. de Venise T. III. p. 108. 109. 124-129.
(*b*) *Platina* in Innocent. V.
(*c*) *Blond.* Dec. II. L. VIII. *Trithem.* in Chron. *Platina* in Hadr. V.
(*d*) *Platina* l. c.
(*e*) Le même in *Joanne* XXII.

ques décrets au préjudice des Moines, & qu'il ne fit aucun cas des constitutions du Concile de Lyon touchant le Conclave, dont son prédecesseur Adrien avoit suspendu l'exécution (*a*). Jean se promettoit une longue vie, mais il se trompa, car il fut accablé sous les ruines d'une chambre neuve, qu'il avoit fait bâtir dans le Palais de Viterbe, il mourut au bout de six jours le 16 de Mai 1277, après huit mois de Pontificat (*b*).

1277. Othon Visconti *prend possession de l'Archevêché de Milan.*

Pendant que Jean XXI. siegeoit, la guerre recommença à Milan entre les deux Factions des Visconti & des Turriani. Après la mort de Grégoire X. l'Archevêque Othon Visconti, ayant déliberé avec plusieurs des bannis de Milan, ils assemblerent des troupes, dont ils donnerent le commandement au Comte Godefroi de Pavie. Elles furent battues deux fois par les Turriani; mais les villes de Come, de Novarre & de Pavie s'étant déclarées en faveur des Viscontis, ils remporterent la victoire à leur tour, & s'emparerent de plusieurs Places dans le territoire de Milan. Cela donna lieu à une autre action, où les Turriani furent entierement défaits, & plusieurs Nobles de leur parti pris. Les habitans de Milan inviterent l'Archevêque à y venir; il prit donc possession de son siege, & jetta les fondemens de la domination temporelle de sa famille dans Milan (*c*).

Election de Nicolas III. 1278.

Le nombre des Cardinaux étoit réduit à sept, quand Jean XXI. mourut, trois étoient François & quatre Italiens. Malgré leur petit nombre, ils furent six mois avant que de s'accorder, principalement par les intrigues du Roi de Sicile, qui souhaitoit fort que le choix tombât sur un François (*d*). Enfin, ils élurent Jean Gaëtan, Romain, de la famille des Ursins, Cardinal Diacre, qui prit le nom de Nicolas III. & fut sacré & couronné à Rome. Le nouveau Pape congédia les Ambassadeurs Tartares que son prédecesseur avoit reçus, & envoya cinq Freres Mineurs avec eux. Il congédia aussi les Ambassadeurs de l'Empereur Grec, qui étoient arrivés pendant la vacance du siege, & les fit suivre par quatre Légats, pour lever les scrupules des Evéques Grecs qui persistoient encore dans le Schisme, pour affermir la paix entre Paléologue & Charles Roi de Sicile, & pour engager le premier à traiter avec Philippe, Empereur titulaire de Constantinople, qui étoit en possession de Negrepont, & de quelques autres places sur les côtes de la Grece.

Rodolfe *confirme les droits de l'Eglise Romaine.*

Nicolas sollicita vivement l'Empereur Rodolfe d'accomplir ce qu'il avoit promit à Lausanne à Grégoire X. Rodolfe alléguoit pour raison de ses délais, que le Roi de Sicile n'avoit pas renoncé encore au Vicariat de l'Empire en Toscane. Il ne laissa pas d'envoyer Conrad de Tubingue à Rome, avec plein-pouvoir de ratifier ce dont l'Empereur étoit convenu avec Grégoire. Conrad s'acquitta de sa commission en Consistoire devant le Pape & douze Cardinaux, & céda au nom de Rodolfe tous les fiefs situés entre Radicophani & Ceperano, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Marche d'Ancone, le Duché de Spolete, les terres de la Comtesse Mathilde, le Comté de Bertinoro en Romagne, & confirma toutes les donations faites par les Empereurs au siege de Rome depuis Louis le Débonnaire. Il

(*a*) Le même. *Ptolem. Lucens.* in Annal.
(*b*) *Platina* ubi sup.
(*c*) *Sigon.* L. XX.
(*d*) *Blond.* ubi sup. *Platina* in Vit. Nicolai III.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

est vrai que par cette cession Rodolfe ne renonça qu'au droit de recevoir l'hommage de sujets, qui depuis près d'un siecle le contestoient aux Empereurs, & qui en se soumettant au Pape, se réserverent tous les privileges dont ils étoient en possession, ce qui les rendoit indépendans. Dans ces entrefaites, le Pape engagea Charles à renoncer au Vicariat de l'Empire en Toscane & à la dignité de Sénateur de Rome, & Nicolas fit en même tems une Constitution, par laquelle il ordonne qu'à l'avenir aucun Empereur, Roi ou Prince, ni autre Seigneur titré ou distingué par sa puissance ne pourra être pourvu du gouvernement de Rome à titre de Sénateur, ou sous quelque autre nom que ce soit, & que personne n'aura cette charge pour plus d'un an (*a*). Quelques Historiens assurent (*b*) qu'il se réserva la dignité de Sénateur pour lui-même & pour sa vie.

Projets ambitieux du Pape.

Il en est aussi qui taxent Nicolas d'avoir eu des vues ambitieuses dans les conventions qu'il fit avec l'Empereur & le Roi de Sicile, qu'en particulier il étoit piqué contre le dernier, parcequ'il avoit refusé une de ses nieces à un des neveux du Pape, en disant. *Bien qu'il ait la chaussure rouge, sa famille n'est pas digne de se mêler avec la nôtre, & son Etat n'est pas héréditaire* (*c*). On prétend encore qu'il avoit dessein de fonder, en faveur de deux Seigneurs de la Maison des Ursins, deux Royaumes, l'un en Lombardie & l'autre en Toscane, mais la courte durée de son Pontificat fit avorter ces vastes projets (*d*).

Il envoye ses neveux en Romagne & en Toscane.

Il envoya Berthold son neveu, qu'il avoit déclaré Comte de Romagne, pour aller prendre possession des villes, qu'on lui avoit cédées, & dépécha aussi en Toscane, & en Lombardie Latin Evêque d'Ostie, un autre neveu, qui rétablit les Gibelins par tout, & mit des Magistrats à sa guise à Florence & dans toutes les autres villes de Toscane (*e*). Latin eut une affaire avec la ville de Parme, en 1279; il l'excommunia & la mit en interdit, à cause d'une insulte faite aux Inquisiteurs. Ils avoient condamné une Dame de qualité au feu pour crime d'hérésie, la populace s'ameuta, il y eut un des Inquisiteurs qui perdit la vie, & plusieurs autres furent fort blessés. La maison de Inquisition fut pillée & démolie. Les Magistrats de Parme envoyerent des Ambassadeurs au Pape, pour lui demander l'absolution, mais ils ne purent l'obtenir alors (*f*).

Condamnation de Bacon.

Dès le commencement de son Pontificat, Nicolas III. travailla à accommoder les Rois de France & de Castille, qui avoient des différends ensemble. Il envoya le Général des freres Prêcheurs & Jerome d'Ascoli, celui des freres Mineurs, en France pour travailler à une pacification entre ces Princes. Ascoli fut créé Cardinal, pendant sa Légation; étant à Paris, il condamna, de l'avis de plusieurs freres, la doctrine de Roger Bacon, Religieux de son Ordre, qu'on appelloit le Docteur admirable, à cause de ses grandes connoissances en Théologie, en Philosophie, en Mathématiques & en d'autres sciences (*g*). Pitseus prétend, que le mérite supérieur de Bacon avoit excité l'envie de ses confreres ignorans (*h*). Quoiqu'il en

(*a*) *Platina* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Ricord Malespini* Hist. Florent. C. 201.
(*d*) Vit. Nicol. apud *Muratori*. *Spondan.* Annal. *Platina* l. c.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) Chron. Parmense. *Sigon.* L. XX.
(*g*) *Wadding.* Ann. T. II.
(*h*) *Pitseus* de Script. Angl.

soit, Ascoli non seulement condamna sa doctrine, mais le fit mettre en prison.

Lettres de l'Empereur Grec. 1279.

Le Pape reçut des Lettres de l'Empereur Grec, par lesquelles il l'informoit de ce qu'il avoit fait pour engager ses sujets à se soumettre à l'Eglise Romaine; mais que nonobstant tous ses efforts, la plupart de ses parens & de ses sujets s'opposoient violemment à la réunion, & s'étoient révoltés, & qu'il n'avoit pu encore appaiser la rebellion. Qu'une assemblée de cent Moines, de plusieurs Abbés & de huit Evéques, avoit anathématisé le Pape, l'Empereur, le Patriarche & tous leurs adhérens. Que par ces raisons, l'Empereur ne pouvoit alors pousser l'affaire de la réunion sans s'exposer à être déposé par les rebelles (*a*).

Le Pape accommode l'Empereur & le Roi de Sicile. 1280.

Nicolas travailloit en ce tems-là à accommoder l'Empereur Rodolfe & le Roi de Sicile. Rodolfe avoit donné à Marguerite, veuve de S. Louis, l'investiture des Comtés de Provence & Forcalquier, sur lesquels Charles avoit des prétentions, en vertu de son contrat de mariage & du testament de son beaupere. Après une négociation, qui dura plusieurs mois, le Pape fut choisi pour arbitre, & la paix signée au mois d'Avril 1280; on convint que les deux Comtés seroient cédés à Charles, comme fiefs de l'Empire, & que Charles Martel, son petit-fils, épouseroit Clémence fille de l'Empereur (*b*).

Il entre dans une Conjuration contre Charles.

Le Pape paroit s'être mêlé de cette affaire, plus par consideration pour l'Empereur, que pour Charles, puisqu'il entra dans la conspiration que les Siciliens tramoient contre leur Roi. Le principal auteur de cette conjuration étoit Jean de Procida, noble citoyen de Salerne, qui avoit été Conseiller de Frederic II. & de Mainfroi son fils. Procida sachant l'extrême aversion que les Seigneurs Siciliens avoient pour le gouvernement François, forma avec eux un plan de révolte, en faveur de Pierre Roi d'Arragon, qui avoit épousé Constance, fille de Mainfroi, unique rejetton de la Maison de Suabe. Procida gagna l'Empereur Grec & le fit entrer dans ses vues. S'étant ensuite rendu à Viterbe, en habit de Religieux, il obtint le consentement du Pape, qui lui donna des lettres pour le Roi d'Arragon, auquel il promit l'investiture de Naples & de Sicile (*c*).

Sa mort.

Mais avant l'exécution de ce projet, Nicolas III. mourut d'apoplexie le 22 d'Août, à Suriano, dans le Diocese de Viterbe.

Election de Martin IV.

D'abord après sa mort, les habitans de Viterbe chasserent Urso des Ursins, à qui le feu Pape avoit donné le Gouvernement de leur ville, & Richard Annibali, dont la famille étoit la plus puissante à Rome, ôta aux Ursins toute la part qu'ils avoient à l'autorité. Cela donna lieu à de grandes contestations dans le Conclave à Viterbe. Deux Cardinaux de la famille des Ursins, s'opposerent à l'élection d'un Pape, jusques à ce qu'Urso fût rétabli. Mais Richard, soutenu par le Roi Charles, fit soulever les habitans de Viterbe, ils forcerent le Palais Episcopal où les Cardinaux étoient assemblés, en tirerent par force les deux Cardinaux Ursins & les emprisonnerent. Les autres Cardinaux s'accorderent enfin, & élurent le 22 de Fe-

(*a*) *Spondan.* Annal.

(*b*) *Ptolem.* Lucens. *Villani* L. VIII. C. 55.

(*c*) Istor. di Ricord. ap. *Muratori* T. VIII. C. 206, 207. *Fazel.* Dec. II. L. VIII. C. 4. *Collenucc.* Hist. Neapol. L. V.

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

vrier 1281. Simon de Brie, Cardinal Prêtre du titre de Ste. Cecile, François de naissance, qui prit le nom de Martin IV. La ville de Viterbe ayant été mise en interdit à cause de la violence faite aux Cardinaux, il se retira à Orviete, où il se fit sacrer & couronner (*a*). Immédiatement après les Romains lui conférerent la dignité de sénateur de leur ville, qu'il donna depuis au Roi Charles. Il rappella Berthold de la Romagne, & y envoya Jean Eppa son neveu, pour continuer la guerre contre ceux qui refusoient de se soumettre à l'Eglise.

Réponse du Roi d'Arragon au Pape.

Martin étoit inquiet des grands préparatifs que fesoit le Roi d'Arragon, qui équippoit une Flotte considerable, sous prétexte de vouloir attaquer les Sarasins; il envoya donc un Légat pour lui demander contre quels Sarasins il avoit dessein de tourner ses armes, en lui offrant son secours. Pierre répondit, que s'il croyoit que sa chemise connut son secret, il la déchireroit & la brûleroit. Le Légat prit son congé, en lui défendant sous peine d'excommunication d'attaquer aucun Prince Chretien.

Martin excommunie l'Empereur Grec.

Cependant le Roi Charles, au lieu de veiller à la conservation de ses propres Etats, se disposoit à envahir ceux de l'Empereur Grec, & sollicita le Pape d'excommunier ce Prince. Martin, qui n'étoit que l'instrument pour contenter son ambition, excommunia Michel, sous prétexte qu'il n'observoit pas les articles de l'union dont on étoit convenu à Lyon, & qu'il possédoit injustement un Empire, qui appartenoit au fils de Baudouin; défendant à tous Rois, Princes & Seigneurs de faire avec lui aucune societé ou confedération, sous peine d'excommunication (*b*).

Inutiles efforts de Rodolfe contre les Guelfes.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Rodolfe, à la sollicitation des Gibelins, envoya Othon son Chancelier en Italie, à la tête de trois-cens chevaux, pour demander aux villes de Toscane de lui rendre hommage. Mais il n'y eut que Pise & Sanminiano qui lui prêterent serment de fidelité. Othon avec leur secours attaqua les Luquois, les Florentins, & les autres Guelfes de ces quartiers; après quelques rencontres, où il n'eut pas l'avantage, il fallut s'accommoder, & Othon s'en retourna en Allemagne (*c*).

Vêpres Siciliennes. 1282.

L'année suivante, Charles étant à Orviete avec le Pape, reçut la nouvelle de la révolte des Siciliens, qui le Lundi de Pâques, à l'heure de Vêpres avoient surpris & massacré tous les François, sans épargner même les femmes de leur pays, qui avoient épousé des François & qui étoient enceintes (*d*). A la nouvelle de ce massacre, le Pape fit une procession publique dans Orviete, excommunia les Siciliens, & mit leur Isle en interdit. Il accorda en même tems à ceux qui assisteroient Charles, les mêmes indulgences qu'aux croisés.

Le Pape depose le Roi d'Arragon. 1283.

Ayant appris peu après, que le Roi d'Arragon avoit débarqué en Sicile pour en prendre possession du chef de sa femme, Martin l'excommunia avec tous ses adhérens, & mit le Royaume d'Arragon en interdit. Cette vaine montre d'une autorité qui ne fut donnée que pour sanctifier les nations & jamais pour ébranler les Empires, allarmerent peu le Roi Pierre, dit un Historien de notre tems, ensorte que quelques mois après le Pape le

(*a*) *Blond.* Dec. II. L. VIII.
(*b*) Istor. di Ricord. *ubi sup. Platina.*
(*c*) *Villan.* L. VIII. C. 55.
(*d*) Istor. di Ricord. *Platina* & tous les Historiens.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

déposa, & transfera le Royaume d'Arragon à Charles de Valois, fils du Roi de France. Il envoya aussi le Cardinal Cholet au Roi d'Angleterre, pour le prier d'interdire aux Rois de Sicile & d'Arragon le combat singulier, dont ils étoient convenus dans la plaine de Bourdeaux. Pierre continuoit toujours la guerre contre Charles, & il en appelloit pour ses droits à la décision du Pape futur. Ce procedé porta Martin IV. à ordonner à Cholet son Légat en France, de confirmer à Charles de Valois la couronne d'Arragon, & de prêcher la croisade contre Pierre, avec les indulgences accoutumées. Ayant appris que le Roi d'Angleterre avoit dessein de marier Léonore sa fille au fils aîné de Pierre, il défendit ce mariage sous peine d'excommunication. Le Pape prodiguoit assez ses foudres; Don Sanche fils du Roi de Castille, s'étant rebellé contre son pere, Martin l'excommunia avec tous ses adhérens, & mit toutes les villes qui le favorisoient en interdit (*a*).

Mort de Michel Paléologue.

Cependant Michel Paléologue étoit mort dans le mois de Décembre de l'année 1282, & Andronic son fils lui avoit succedé. Celui-ci fit bientôt connoitre son attachement à l'Eglise Grecque, car à cause que son pere s'étoit déclaré pour la réunion, il fit enlever son corps, qui fut porté de nuit à un Monastere & enterré sans cérémonie. Il fit élire un Patriarche Grec, qui rétablit ceux qui avoient été bannis, & persécuta ceux qui se déclaroient en faveur de l'union (*b*).

Les Venitiens refusent d'armer contre le Roi d'Arragon.

Le Pape, de plus en plus irrité contre le Roi d'Arragon, vouloit absolument engager tous les Chretiens à la croisade. Il envoya un Légat à Venise, pour faire armer une Flotte contre les Siciliens en faveur du Roi Charles. Le Légat s'y prit avec hauteur pour obliger les gens à prendre les armes, mais les citoyens lui répondirent froidement, qu'il ne leur étoit pas permis de faire la guerre à qui que ce fût sans l'aveu du Doge & du Sénat. 1284.
Le Legat eut recours aux censures, mais le Grand Conseil renouvella la loi ancienne qui défendoit aux sujets de la Seigneurie de marcher en armes contre personne sans permission. Le Cardinal Légat, au lieu de prendre les voies de la douceur, prétendit que refuser du secours au Roi Charles, c'etoit se déclarer pour le Roi d'Arragon, & par conséquent encourir les censures prononcées contre ce Prince & ses fauteurs. Il se retira donc, après avoir mis la ville de Venise en interdit. Cet anathême ne changea rien à la résolution prise de faire observer la Loi (*c*).

Le Prince de Salerne fait prisonnier.

Le Roi Charles étoit passé en France pour son prétendu duel avec le Roi d'Arragon; il avoit laissé son fils Charles le Boiteux, Prince de Salerne, comme son Vicaire pour gouverner le Royaume. Ce Prince s'engagea imprudemment dans un combat sur mer avec Roger de Loria, Amiral du Roi d'Arragon, fut fait prisonnier & mené à Messine (*d*).

Mort du Roi Charles.

Martin envoya alors deux Légats en Sicile, pour traiter de la paix entre les deux Rois & de la liberté du Prince. Le Roi d'Arragon les amusa pour tenir Charles dans l'inaction, & quand la saison propre à la guerre fut passée, Pierre se débarrassa habilement de ce projet de paix. Les Legats 1285.
l'excommunierent de nouveau, & s'en retournerent sans avoir rien obtenu (*e*).

(*a*) *Mariana* L. XIV. C. 5.
(*b*) *Pachym.* L. VII. C. 1
(*c*) *Laugier* Hist. de Venise T. III. p. 144-146
(*d*) *Giannone* T. III. L. XX. C. 8.
(*e*) Le même L. 2.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Peu de tems après le Roi Charles mourut à Foggia, au mois de Janvier 1285. Comme le Prince de Salerne étoit encore prisonnier, le Pape chargea son Legat Gérard, Cardinal de Parme, de gouverner le Royaume conjointement avec Marie de Hongrie, femme du Prince, & Robert Comte d'Artois, que le Roi de France avoit envoyé à Naples (*a*).

Le Pape ne survécut pas longtems à Charles, il mourut le 28 de Mars de la même année à Perouse, & y fut enterré dans l'Eglise de Saint Laurent.

Mort de Martin IV.

Election de Honorius IV.

Quatre jours après la mort de Martin, les Cardinaux élurent Jaques Savelli, noble Romain, Cardinal-Diacre du titre de Sainte Marie en Cosmedin, qui prit le nom de Honorius IV. Ayant été élu à Perouse, il passa aussitôt à Rome, où il fut sacré & couronné, suivant les uns le 16 d'Avril, & selon d'autres le 20 de Mai. Avant son couronnement, il rendit réponse aux Ambassadeurs du Roi d'Angleterre; ce Prince demandoit pour son expédition d'Ecosse les Decimes, accordées par le Concile de Lyon pour la croisade. Honorius refusa de lui accorder aucun droit sur l'Ecosse, & lui marqua un tems pour entreprendre son voyage à la Terre sainte (*b*). Il renouvella aussi les excommunications de son predecesseur contre le Roi d'Arragon. Martin IV. avoit accordé au Roi de France, pour la guerre contre l'Arragon, les Decimes des Dioceses de Liege, de Metz, de Verdun & de Basle; l'Empereur Rodolfe s'en plaignit à Honorius, mais ce Pontife ne jugea pas à-propos de rien changer à cette disposition. Ayant appris la mort de Pierre Roi d'Arragon, décédé au mois de Novembre, il excommunia les deux fils de ce Prince, Alfonse qui étoit l'aîné, parcequ'il retenoit prisonnier Charles le Boiteux Roi de Naples, & Jaques parcequ'il usurpoit la Sicile (*c*).

Absolutions qu'il accorde.

Il paroit néanmoins que Honorius étoit plus modéré à divers égards que son prédecesseur, car il leva diverses censures. La Seigneurie de Venise lui envoya des Ambassadeurs, sur la représentation desquels, il commit l'Evêque de Venise pour lever l'interdit, à condition que les Vénitiens ne prendroient aucune part aux affaires de Sicile contre les intérêts de l'Eglise Romaine & des héritiers de Charles d'Anjou (*d*). Il obtint aussi que les procédures faites contre ceux qui avoient pris le parti de Charles fussent révoquées, & que les peines prononcées en conséquence fussent mises à néant. La ville de Viterbe étoit demeurée sous l'excommunication pendant tout le pontificat de Martin IV. Honorius leva les censures, mais la ville fut privée de toute jurisdiction & le Pape la retint toute entiere. Honorius accorda plusieurs autres absolutions, mais toujours à des conditions qui tournoient à l'avantage de l'autorité Papale.

Rodolfe vend aux villes d'Italie leur liberté.

Honorius invita l'Empereur Rodolfe de venir recevoir la couronne Impériale à Rome, mais ce Prince, qui pensoit principalement à établir sa famille & à bien pourvoir ses enfans, jugea qu'il n'y auroit pas de prudence à passer avec une armée en Italie, où il trouveroit de grandes oppositions, s'il fesoit valoir les droits de l'Empire, que les grandes villes de Lombardie contestoient depuis plus d'un siecle. Il feignit néanmoins d'être

(*a*) Le même, L. XXI. C. 1.

(*b*) *Spondan.* Annal.

(*c*) *Zurita* Indic. L. II.

(*d*) *Laugier* ubi sup. p. 147-149.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

dans le deſſein de venir en Italie, auſſitôt que l'état de ſes affaires le permettroit. En attendant il y envoya ſon Chancelier, pour recevoir le ſerment de fidelité des villes. Mais pendant les troubles qui avoient agité l'Allemagne après la mort de Frederic II. la plupart s'étoient rendues en quelque façon indépendantes, deſorte qu'elles refuſerent le ſerment qu'exigeoit le Chancelier. Rodolfe, informé de ce refus, n'étant pas en état de les forcer, manda à ſon Miniſtre de confirmer leurs privileges dans toute leur étendue, moyennant une certaine ſomme d'argent. Cette condition accommoda pluſieurs villes; Luques, Florence, Genes, Boulogne payerent ce que le Chancelier demanda; mais d'autres ne crurent pas devoir acheter une liberté dont elles étoient déja en poſſeſſion. Quoique par cet accommodement Rodolfe ne donnât que plus d'étendue aux privileges accordés par Frederic Barberouſſe, & ne ſéparât pas ces villes de l'Empire, qu'elles reconnoiſſoient même alors, on ne laiſſe pas de fixer ici l'époque de l'indépendance & de la liberté de l'Italie, les Empereurs d'Allemagne n'ayant plus eu qu'une ombre d'autorité dans ce Pays (*a*). Le Pape fut fort content du procedé de l'Empereur, parcequ'il prévoyoit bien que cela ſerviroit à affermir l'autorité du ſiege de Rome: cette autorité reçut un nouvel accroiſſement, par la ceſſion de l'Exarchat de Ravenne, que le Chancelier renouvella au nom de l'Empereur.

Le Pape desapprouve le Traité pour la Sicile.

Edouard I. Roi d'Angleterre, s'étant porté pour médiateur entre le Roi d'Arragon & Charles le Boiteux, qui étoit toujours priſonnier, on convint que Charles céderoit la Sicile à Jaques frere du Roi d'Arragon, & que le premier ſeroit mis en liberté & reſteroit paiſible poſſeſſeur du Royaume de Naples. Le Pape fut fort mécontent qu'on diſposât ſans ſon aveu de la Sicile, qui étoit un fief du ſiege Apoſtolique, enſorte qu'il defendit à Charles de conclure ce Traité, ſous peine d'excommunication (*b*). D'autres Hiſtoriens (*c*) prétendent que le Pape mourut pendant cette négociation & que ce fut ſon ſucceſſeur Nicolas IV. qui deſapprouva le Traité. 1287.

Mort de Honorius IV, *& élection de* Nicolas IV.

Quoiqu'il en ſoit, Honorius mourut le 3 d'Avril. Le ſiege reſta vacant plus de dix mois, pluſieurs Cardinaux étant morts pendant l'Eté d'une eſpece de maladie épidémique. Enfin le 15 de Fevrier 1288. ils élurent Jerome d'Aſcoli, Evêque de Paleſtrine, qui prit le nom de Nicolas IV. Aprés ſon couronnement, il envoya deux Légats au Roi d'Arragon, pour le ſommer de donner la liberté à Charles le Boiteux, & le citer de comparoitre dans ſix mois à Rome. Cependant le Roi d'Angleterre reprit le Traité, projetté l'année précédente à Oleron en Béarn, touchant la liberté de Charles, & le fit conclure à peu près aux mêmes conditions (*d*). 1288.

Charles le Boiteux *élargi.*

Charles le Boiteux ſortit donc de priſon au mois de Novembre 1288, & prit le titre de Roi de Sicile. Il ſe rendit d'abord à la Cour de France, pour la ſolliciter de faire la paix avec le Roi d'Arragon, & de renoncer aux prétentions de Charles de Valois. Mais voyant qu'il travailloit envain, il alla en Provence, & paſſa delà en Italie, où toutes les villes du parti Guelfe, & les Florentins en particulier le reçurent avec beaucoup de reſpect. Il ſe rendit à Rieti, ou étoit le Pape, qui le couronna le 29 de

(*a*) *Sigon.* L. XX *Platina* in Honor. IV.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXVIII §. 39.
(*c*) *Giannone* L. XXI. C. 2.
(*d*) Là-même.

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Mai 1289. Roi des deux Siciles; Charles lui fit hommage aux mêmes conditions que le Roi son pere avoit fait à Clement IV. & Nicolas cassa le Traité fait avec Alphonse Roi d'Arragon (*a*).

Ambassade du Khan des Tartares.

Au commencement de son Pontificat, Nicolas reçut une Ambassade de la part d'Argoun, Khan des Tartares; ce Monarque témoignoit un grand desir de propager la Religion Chretienne, & de se faire baptiser à Jérusalem, après l'avoir reconquise sur les Sarasins. Le Pape dans sa réponse l'exhorta à ne point différer son baptême jusques-là (*b*). M. Fleuri dit judicieusement que le desir de sécourir la Terre sainte portoit peut-être le Pape à donner plus de créance à cette ambassade qu'elle ne méritoit, puisqu'on ne vit aucun fruit de ces belles espérances.

Affaires de Portugal. 1289.

Le Pape nomma le Cardinal Latin, Evêque d'Ostie, avec deux autres Cardinaux pour examiner les plaintes du Clergé de Portugal contre le Roi, qu'on accusoit de violer les immunités des Ecclésiastiques, & d'avoir fait des ordonnances contraires à l'autorité de l'Eglise. Les Envoyés du Roi & du Clergé comparurent devant les Commissaires, & l'on convint, que desormais le Roi se conformeroit au droit commun & donneroit satisfaction à l'Eglise. En conséquence Nicolas donna pouvoir aux Ordinaires de lever les censures jettées par Grégoire sur le Royaume de Portugal, pourvu que le Roi observât le Concordat.

Prise de Tripoli en Syrie.

Le Sultan d'Egypte assiegea & prit en 1288 la ville de Tripoli, sept mille Chretiens y périrent, un grand nombre tomberent en captivité, & les autres se sauverent à Acre ou en Chypre. Le Sultan fit démolir la ville, & après avoir pris quelques places aux environs, il fit une trêve de deux ans, pour rendre inutiles les secours qu'on envoyeroit d'Europe. En effet Nicolas envoya un secours considerable à ses fraix en Orient sur vingt galeres de Venise, mais n'étant arrivé qu'après la conclusion de la trêve, il rendit peu ou point de service (*c*) & les galeres s'en retournerent. Le Pape exhorta les Princes à une nouvelle croisade, mais inutilement, car le zele pour ces expéditions s'étoit fort rallenti depuis les malheurs de S. Louis.

Affaires de Hongrie. 1290.

L'année 1290, Ladislas Roi de Hongrie étant mort sans enfans, le Pape fit couronner, par son Légat à Naples, Charles Martel, fils de Charles le Boiteux, comme héritier de la couronne de Hongrie, du chef de sa mere, sœur de Ladislas. Mais ce Prince ne passa pas en Hongrie, parceque les Seigneurs de ce pays-là s'étoient déclarés déja en faveur d'André Prince d'une autre branche de la famille royale. Le Pape écrivit à l'Empereur Rodolfe, pour l'empêcher de rien entreprendre en faveur de son fils Albert, que l'Empereur avoit investi de la Hongrie, comme d'un fief dévolu à l'Empire (*d*). On voit par là que les Papes saisissoient toutes les occasions de s'attribuer le droit de disposer de tous les Royaumes.

Le Roi d'Arragon

Le Roi d'Arragon étoit toujours en guerre avec la France & la Castille, d'ailleurs la guerre de Sicile se continuoit avec peu d'avantage de part

(*a*) Là-même.

(*b*) Annal. Minor. T. II. sub hoc anno.

(*c*) *Maimbourg* Hist. des Croisades T. IV. p. m. 284.

(*d*) *Raynald.* ad ann. 1290.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

part & d'autre, enforte que tous les partis ne refpiroient que la paix. Nicolas s'y étoit toujours oppofé, mais appréhendant à la fin qu'on ne la fit fans lui, il confentit qu'on traitât avec le Roi d'Arragon; d'autant plus que le Roi d'Angleterre, qui avoit procuré la liberté de Charles, demandoit qu'on s'en tint à un Traité, dont-il s'étoit rendu le garant. Le Pape envoya donc deux Légats, & le lieu des Conférences fut Tarafcon en Provence, où les deux Cardinaux fe rendirent avec les Envoyés des Rois de France & d'Arragon, & de Charles de Valois, Charles de Sicile s'y trouva en perfonne, fuivant les uns (a) & felon d'autres (b) y envoya un Ambaffadeur. Quoiqu'il en foit, la paix fut conclue à ces conditions. Qu'Alphonfe Roi d'Arragon envoyeroit des Ambaffadeurs à Rome pour demander pardon au Pape du paffé & pour en recevoir l'abfolution; qu'il s'engageroit à payer le tribut que fon bifayeul avoit autrefois promis au Saint Siege de trente marcs d'or par an; qu'il iroit en perfonne à Rome aux fêtes de Noël de la même annee; qu'il rendroit à Charles tous fes ôtages; qu'il conduiroit une armée au fecours des Chretiens en Orient; qu'il engageroit fa mere & fon frere de reftituer la Sicile à Charles. Le Pape promit qu'à ces conditions il leveroit l'excommunication & l'interdit qu'on avoit jetté fur tous fes Etats, & engageroit Charles de Valois de renoncer à fes prétentions fur l'Arragon, & que ce Prince épouferoit la fille aînée du Roi Charles, que les uns appellent Clemence & d'autres Marguerite (c). Mais Alfonfe ne put remplir ces conditions parcequ'il mourut peu de tems après.

s'accommode avec le Pape. 1291.

Le grand objet dont le Pape s'occupoit toujours étoit la croifade contre les Infideles. Ils venoient de fe rendre maîtres d'Acre, & de chaffer les Chretiens de la Terre fainte. Ces triftes nouvelles redoublerent le zele de Nicolas, il fit prêcher la croifade par tout, & exhorta les Princes Chretiens à renoncer à leurs querelles pour tourner leurs armes contre les Sarafins. Il ne fe contenta pas d'écrire aux Princes d'Occident, mais il écrivit auffi aux Empereurs de Conftantinople & de Trebifonde, à Argoun Khan des Tartares, aux Rois d'Armenie, d'Iberie & de Géorgie, pour les folliciter d'armer contre les Sarafins, leur donnant avis qu'Edouard Roi d'Angleterre avoit deja pris la croix, & qu'il s'embarqueroit bientôt pour paffer en Syrie. Il defendit auffi de faire aucun commerce dans les terres du Sultan d'Egypte, particulierement d'armes & de bois de conftruction pour les vaiffeaux (d). Il fit tenir des Conciles en divers lieux pour hater le fecours, & on parla même de réunir les Templiers, les Hofpitaliers & les Teutoniques fous un feul & même Maitre. Il ne fe fit pourtant rien cette annee, à caufe de la mort de l'Empereur Rodolfe, qui s'étoit montré le plus zelé pour la croifade.

Perte de la Terre fainte. 1291.

Cependant le Roi d'Armenie envoya au Pape deux freres Mineurs avec un Gentilhomme, pour demander du fecours aux Princes Chretiens contre les Sarafins. Nicolas les envoya au Roi de France avec une lettre de recommandation. Mais tous les projets de ce Pontife furent arrêtés par fa

Mort de Nicolas IV. 1292.

(a) Daniel T. V. p. m. 477.
(b) Giannone T. III. p. 153.
(c) Le même, p. 154.
(d) Spondan. Annal. Villani L. VIII. C. 144.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

mort, arrivée le 4 d'Avril 1292, à Rome. Il fut enterré à Sainte-Marie Majeure, qu'il avoit fait rebâtir.

Election de Célestin V. 1294.

Le Siege resta vacant plus de deux ans, par la division entre les Cardinaux, il y avoit deux partis dont les Chefs étoient Matthieu Rosso des Ursins & Jaques Colonne. Au commencement de l'année 1293, il y eut une violente sédition à Rome, à l'occasion de l'élection de nouveaux Sénateurs; pendant six mois la ville fut sans Sénateurs, & les citoyens se firent une cruelle guerre. Les Cardinaux avoient déja tenu plusieurs assemblées sans pouvoir s'accorder. Enfin ils convinrent de s'assembler à Perouse le 18 d'Octobre 1293, mais l'hiver se passa encore sans faire d'élection. Au commencement de Juillet 1294, le Cardinal Latin nomma Pierre Mouron, un solitaire qui demeuroit sur le Mont Majelle près de Sulmone, dans l'Abruzze Ultérieure, & le 5 du même mois il fut élu d'une voix unanime; l'Archevêque de Lyon alla avec quatre autres Deputés pour lui notifier son élection. Pierre accepta le Pontificat avec répugnance. On accourut de tous côtés pour voir le nouveau Pape; Charles Martel, Roi titulaire de Hongrie, & son pere Charles le Boiteux y vinrent. Il s'excusa de se rendre à Perouse, & invita les Cardinaux de venir le trouver à Aquila. Il y entra monté sur un âne, & fut sacré le 29 d'Août, en présence de plus de deux-cens mille personnes, suivant Ptolemée de Lucques, qui assista lui-même à cette cérémonie (*a*).

Il abdique le Pontificat.

Il prit le nom de Célestin V. confirma l'Ordre qu'il avoit institué il y avoit quelques années, & se rendit à Naples. Là il fit une promotion de douze Cardinaux, parmi lesquels il y avoit deux Religieux de son Ordre, & plusieurs François, à cause du Roi Charles (*b*). Comme il n'avoit rien qui sentit la dignité à laquelle on l'avoit élevé, & que d'ailleurs il étoit simple & ignorant, il montra beaucoup de foiblesse, donnant les bénéfices à des gens incapables, & nommant quelquefois plusieurs sujets au même, ensorte que les Cardinaux pensoient à le déposer. Il leur en épargna la peine. Le Cardinal Benoit Cajetan, qui se flatoit de parvenir au Pontificat, & avoit du pouvoir sur l'esprit de Célestin, l'engagea à hâter l'exécution du dessein, où il étoit déja, d'abdiquer. Le Roi Charles fit inutilement tous ses efforts pour l'en détourner. Célestin fit une Constitution, en vertu de laquelle une Pape peut renoncer à sa dignité, & le 13 de Décembre il abdiqua le Pontificat, & se dépouilla des marques de sa dignité (*c*). Les uns ont blâmé cette cession & d'autres l'ont admirée (*d*).

Election de Boniface VIII.

Dix jours après l'abdication de Célestin, les Cardinaux élurent le 24 de Décembre le Cardinal Benoit Cajetan, né à Anagni d'une famille noble, qui prit le nom de Boniface VIII. Un Historien moderne (*e*) prétend qu'il fut redevable de son élection au Roi de Naples. Il commença son pontificat par révoquer les graces accordées par Célestin, ce qui lui attira beaucoup d'ennemis, qui l'accuserent d'avoir acquis le Papat par des voies indirectes.

Il fait ar-

Il partit de Naples au commencement de Janvier 1295 pour se rendre à

(*a*) *Ptolem. Lucens.* L. XXIV. C. 32.
(*b*) *Spondan.* Annal
(*c*) *Ciacon.* in Vit. Celest. V.
(*d*) *Dante* inferno Cant. III. fol. 20. *Petrarch*, Vit. Solitar. L. II. C. 17.
(*e*) *Giannone*, T. III. p. 157.

Rome, mais craignant qu'on n'abuſât de la ſimplicité de Pierre Mouron, pour lui perſuader de reprendre la dignité qu'il avoit quittée, Boniface le fit partir accompagné de quelques perſonnes pour l'obſerver. Mais en partant de Naples, il apprit que Pierre s'étoit dérobé à ſa compagnie. Le Pape fit courir après lui, & on le trouva près de Vieſti, ville maritime de la Capitanate, où il avoit deſſein de s'embarquer pour paſſer en Grece, mais le vent contraire le retint. On l'arrêta & le conduiſit au Pape. Les uns (*a*) diſent que Boniface lui reprocha avec hauteur, d'être parti ſans ſa permiſſion, & ſans écouter ſes excuſes, le fit renfermer dans le Château de Fumone. D'autres (*b*) aſſurent que le Pape le reçut avec beaucoup d'honnêteté, l'envoya d'abord à Anagni, & le fit enfin convenir de demeurer dans le Château dont nous avons parlé. Il confirma par une Bulle l'abdication de Pierre, & engagea un Moine Auguſtin à faire une ſavante apologie pour prouver qu'il étoit légitime Pape (*c*).

Section VI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

...rêter Céleſtin. 1295.

Boniface s'étant rendu à Rome fut ſacré ſolemnellement le 16 de Janvier & puis couronné. Enſuite il alla à cheval à St. Jean de Latran, accompagné des Rois de Naples & de Hongrie à pied, qui tenoient des deux côtés la bride de ſon cheval, & le ſervirent à table, la couronne en tête (*d*).

Boniface veut concilier les Princes.

Quand il ſe vit bien affermi dans ſa dignité, il envoya les Evêques d'Albane & de Paleſtrine, en qualité de Légats, pour accommoder les Rois de France & d'Angleterre. Ayant appris que l'Empereur Adolphe de Naſſau avoit accepté un ſubſide du Roi d'Angleterre pour agir contre la France, il dépecha deux autres Légats en Allemagne, pour l'exhorter à ſe déſiſter de cette alliance, mais ce fut inutilement alors. Il confirma le Traité entre le Roi Charles le Boiteux & Jaques Roi d'Arragon, ſuivant lequel Jaques promettoit de remettre la Sicile à Charles, & de fournir des troupes, ſi les Siciliens refuſoient de ſe ſoumettre. Mais ces Inſulaires, qui regardoient comme le comble du malheur de rentrer ſous la domination Françoiſe, élurent pour leur Roi Frederic, frere du Roi d'Arragon, malgré les efforts que Boniface fit par ſes Lettres & par ſes Légats; ceux-ci furent même obligés de ſe retirer pour ſe derober à la fureur du peuple. Le Pape, voulant auſſi rétablir la paix en Italie, fit venir les Envoyés de Genes & de Veniſe, engagés dans une guerre ruineuſe, & les exhorta fortement à la paix; mais les prétentions réciproques étoient ſi exorbitantes, que ſa médiation fut inutile (*e*). Il envoya Iſarn, Archiprêtre de Carcaſſone, en qualité de Legat en Danemarc, pour procurer la liberté de l'Archevêque de Lunden, que le Roi tenoit dans les fers, à l'occaſion de quelques différends touchant les droits de l'Egliſe & de la couronne.

Bulle ſur les immunités du Clergé. 1296.

L'année ſuivante, il renouvella par une bulle la treve qu'il avoit preſcrite entre les Rois de France & d'Angleterre, ſous peine d'excommunication mais ces Princes n'y eurent aucun égard. Cependant comme pour ſubvenir aux frais de la guerre, ils feſoient des impoſitions de deniers même ſur le Clergé, Boniface publia une Conſtitution, qui portoit que tous les Prelats

(*a*) *Spondan.* Annal.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXIX. § 36.
(*c*) *Ægid.* de renunciat. Papæ L. 7.
(*d*) *Fleuri* ubi ſup. § 35.
(*e*) *Foliet.* Hiſt. Gen. L. V.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

ou Ecclésiastiques qui payeroient aux Laïques quelque subside ou subvention sans la permission du Pape, & les Rois, Princes ou Magistrats qui les imposeroient ou les exigeroient, encourroient l'excommunication (*a*). De son côté, Philippe le Bel Roi de France donna une Ordonnance, portant défense à toutes personnes, de quelque qualité ou nation qu'elles fussent, de transporter hors de son royaume or ni argent en masse, en vaisselle, en joiaux, ou en monnoie, des vivres, des armes, des chevaux, ou des munitions de guerre, sans sa permission expresse. Il défendit par une autre ordonnance aux étrangers de demeurer dans son royaume & d'y faire commerce. Le Pape en fut fort choqué, & publia une nouvelle bulle, mais plus modérée que la précédente, par laquelle il déclare, qu'il n'a pas défendu absolument au Clergé de donner au Roi quelque secours d'argent pour les nécessités de l'Etat, mais seulement de le faire sans la permission du Saint Siege (*b*), Sponde (*c*) rapporte que vers ce même tems, Boniface confirma a Jean Cabilon le Vicariat de Toscane, que l'Empereur lui avoit conféré. Mais les villes d'Italie, souhaitant de s'affranchir du joug de l'Empire, engagerent le Pape dans leurs intérêts par un présent de quatre vingt mille florins; & peu après il porta le Vicaire à negliger les droits de l'Empire, en donnant l'Evêché de Liege à son frere.

Le Pape donne la Sardaigne & l'Isle de Corse. 1297.

En 1297. Jaques Roi d'Arragon vint à Rome, & le Pape, qui l'avoit déja nommé Gonfalonnier de l'Eglise Romaine, lui donna en fief le royaume de Sardaigne & de Corse, à condition de fournir à l'Eglise Romaine un certain nombre de troupes & de lui payer tous les ans deux mille marcs d'argent (*d*).

Ses démêlés avec les Colonnes.

Ce fut cette même année, que Boniface commença à persécuter la famille des Colonnes; il en vouloit surtout aux deux Cardinaux de ce nom, qui lui avoient toujours été contraires depuis la démission de Céléstin, & ne pouvoient se résoudre à le reconnoitre pour Pape légitime. Le 4 de Mai, il les fit citer à comparoitre devant lui, pour se justifier; mais les deux Cardinaux n'eurent garde de se livrer à leur ennemi, & aprés avoir fait une protestation ils sortirent de Rome. Ils répandirent ensuite une piece, où ils contestoient la validité de l'éléction de Boniface, parceque la renonciation de Célestin n'avoit pu être admise, demandant un Concile général, auquel ils en appelloient. Le même jour Boniface publia contre eux une bulle par laquelle, de l'avis des Cardinaux, il privoit les deux Colonnes du Cardinalat, les dépouilloit de leurs bénéfices, & les excommunioit avec tous leurs adhérens. Ensuite par une autre bulle, il ajouta à leur condamnation celle de leurs plus proches parens, & par une troisieme, il confirma les deux autres. L'annee suivante, il fit precher la croisade contre eux, prit quelques uns de leurs Chateaux, & la ville de Palestrine, qu'il fit ruiner, & les poursuivit dans tous les lieux où il soupçonna qu'ils s'etoient retirés (*e*) (*). Boniface canonisa en 1297. Louis IX. Roi de France, appellé depuis S. Louis.

(*a*) *Spondan.* annal. & alii.
(*b*) Hist. Diff. inter Bonifac. & Philipp.
(*c*) *Spondan* annal. ex auctor. Cod. MS.
(*d*) *Raynald.* 1297. n. 1.
(*e*) *Villani* L. VIII. C. 21. *Spondan. Annal.*

(*) Ayant été informé qu'ils s'étoient enfui à Genes, il en témoigna son ressenti-

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Négociations avec Frederic Roi de Sicile.

Le Roi Jaques d'Arragon, engagé par les bienfaits du Pape à faire ses efforts pour obliger Frederic son frere à rendre la Sicile, envoya d'abord un Moine pour négocier avec lui, ensuite il lui proposa une entrevue dans l'Isle d'Ischia, mais Frederic s'en excusa. Enfin Jaques fit demander que sa mere Constance & sa sœur Yolante vinssent à Rome, le Roi de Sicile y consentit & ces deux Princesses s'y rendirent, accompagnées de Procida & de Roger de Loria, Amiral de Sicile, qui sur quelque mécontentement avoient abandonné le parti de Frederic. On se prépara à lui faire la guerre plus vivement que jamais, & Jaques rappella tous les Arragonois & les Catalans, qui étoient en Sicile (*a*).

Affaires d'Allemagne.

Les Princes d'Allemagne mécontens du gouvernement de l'Empereur Adolfe, qui avoient succedé à Rodolfe, envoyerent le Comte de Hohenberg à Rome pour engager le Pape à consentir à la deposition de ce Prince. Mais Adolfe y envoya aussi de son coté, & nonobstant les sollicitations & les présens du Comte, le Pape ne voulut point lui accorder ce qu'il demandoit, & declara même aux Envoyés d'Adolfe, qu'il n'avoit qu'à venir à Rome & qu'il le sacreroit Empereur. D'autres ont dit, que pour seize mille marcs d'argent le Comte obtint le consentement de Boniface; mais qu'il le revoqua lorsqu'il apprit qu'on destinoit la couronne à Albert Duc d'Autriche. Quoiqu'il en soit, les trois Electeurs du parti de ce Prince s'assemblerent à Mayence, deposerent Adolfe & élurent Albert. Cependant plusieurs Princes & diverses villes n'abandonnerent point le parti d'Adolfe, qui marcha contre son rival avec une nombreuse armée & lui livra bataille, mais il fut tué. Albert crut devoir se faire élire de nouveau, & ayant assemblé une Diete à Francfort sa premiere élection y fut unanimement confirmée; en consequence il se fit couronner à Aix la-Chapelle par l'Electeur de Cologne. Boniface refusa de le reconnoitre sous prétexte qu'il s'étoit rebellé contre son legitime souverain & qu'il l'avoit assassiné.

Jugement du Pape entre les Rois de France & d'Angleterre.

Les Rois de France & d'Angleterre ayant remis leurs différends à la décision du Pape comme personne privée, il régla que Philippe le Bel donneroit sa sœur Marguerite en mariage à Edouard, & sa fille Elizabeth au fils de ce Prince; qu'il rendroit au Comte de Flandres toutes les places qu'il avoit prises & sa fille qu'il tenoit prisonniere. Philippe fut fort mécontent de cette sentence, dont le Pape fit expédier une bulle; on assure même qu'un des Seigneurs arracha la bulle des mains de l'Evêque de Durham, qui en étoit porteur, la déchira & la jetta au feu. Le Roi protesta qu'il ne feroit rien, de tout ce qu'on lui imposoit à l'égard du Comte de Flandres. Ce procedé, joint aux Ordonnances publiées trois ans auparavant, annonçoient une rupture ouverte avec le Pape, 1299.

(*a*) *Giannone* T. III. p. 162 & suiv.

ensorte que Philippe conclut un Traité avec l'Empereur Albert, qui fut scellé par le mariage arrêté entre Rodolfe fils d'Albert & Blanche sœur du Roi de France.

Ses prétentions sur l'Ecosse.

Boniface VIII. ne perdoit pas de vue son projet de soumettre tous les Rois à sa jurisdiction; il ordonna au Roi d'Angleterre de mettre Jean Bailleul, Roi d'Ecosse, qu'il tenoit prisonnier en liberté; d'accorder une trève de deux ans à l'Ecosse, déclarant à Edouard, que le Royaume d'Ecosse appartenoit à l'Eglise Romaine, & en conséquence exigeoit qu'il élargit les Prélats Ecossois qu'il avoit emprisonnés; que s'il prétendoit avoir quelque droit sur l'Ecosse, il eut à envoyer dans six mois ses procureurs à Rome pour justifier ses prétentions.

Premier Jubilé à Rome. 1300.

Comme l'année suivante étoit regardée comme le commencement d'un nouveau siecle, Boniface, dit de Sponde, ouvrit un chemin fort court pour aller au ciel, il publia une bulle par laquelle il accordoit une indulgence pléniere à tous ceux qui étant vrayement pénitens & s'étant confessés visiteront les Eglises de St. Pierre & de St. Paul, s'ils sont Romains trente jours, & s'ils sont étrangers quinze jours. Il n'exceptoit que ceux qui commerçoient avec les Sarasins, Frederic Roi de Sicile avec tous ses adhérens, entre autres les Genois & les Colonnes. En conséquence il y eut un si prodigieux concours de Pelerins à Rome de tous les Pays de l'Europe, que pendant toute l'année, il y eut continuellement deux-cens mille étrangers; & l'Auteur de la Chronique de Parme dit, que les voyageurs sembloient former comme une nombreuse armée en marche (*a*). Villani, qui fut temoin de ce concours, ajoute que malgré cette foule, on eut des vivres en abondance à un prix ordinaire (*b*) (*).

Ambassade du Kan des Tartares.

Pendant qu'on couroit ainsi à Rome, Boniface reçut des Ambassadeurs de Casan ou Gazan Empereur des Tartares, pour l'informer, que conjointement avec les Rois de Géorgie & d'Armenie, il étoit entré en Syrie avec une armée de deux-cens mille hommes, avoit vaincu le Sultan d'Egypte & s'étoit rendu maître de Damas & de toute la Syrie. Il invitoit le Pape & les autres Princes Chretiens à envoyer des troupes en Syrie pour lui aider à conserver ses conquetes. Cette ambassade fit grand plaisir à Rome, mais ne produisit aucun effet, parceque le Pape & les Princes Chretiens étoient trop occupés de leurs propres affaires (*c*). Seulement Boniface obtint du Roi de Naples une galere pour ramener l'Ambassadeur de Gazan (*d*). Il

(*a*) Chron. Parm. ap. *Muratori.*
(*b*) *Villani* L. VIII. C. 36.
(*c*) *Villani* L. VIII. C. 35.
(*d*) *Summont.* L. III. C. 2.

(*) Cet établissement de Boniface fut appellé Jubilé dans la suite, & ses successeurs l'ont renouvellé tous les cinquante ans, & même au bout de vingt-cinq. Mais pour que Boniface ne paroisse pas en être le premier auteur, & l'avoir institué à l'imitation des Jeux Séculaires des Romains, ou des Jubilés des Juifs, de Sponde assure que l'observation de cette indulgence séculaire étoit plus ancienne, & rapporte d'après un Traité du Cardinal Cajetan, neveu de Boniface, qu'au commencement de l'année 1300, il y eut un concours extraordinaire de peuple à St. Pierre; que le Pape touché de cette dévotion, fit des perquisitions, & trouva un vieillard âgé de cent sept ans, qui se souvenoit qu'en 1200 son pere étoit venu à Rome pour gagner l'indulgence. Cette déclaration ayant été confirmée par deux vieillards en France & par plusieurs Italiens, le Pape renouvella l'ancienne institution par une bulle du 22 Fevrier (1).

(1) [illegible] L. LXXXIX. § 69.

confirma auſſi l'édit de Charles contre les Saraſins de Lucera ou Nocera, par lequel il leur étoit enjoint de ſe faire Chretiens, ſous peine de mort. La plupart quitterent l'Italie, quelques-uns en petit nombre reçurent le baptême, & furent dans la ſuite appellés Maranes (*a*).

Section VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

L'Empereur Albert envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour lui faire part du mariage de ſon fils avec la Princeſſe Blanche, & pour demander en méme tems la confirmation de ſon élection. Boniface, non ſeulement refuſa audience aux Ambaſſadeurs, mais parut en public l'épée au côté, revétu d'un habit de Général d'armée, diſant, qu'il n'y avoit pas d'autre Roi des Romains que lui (*b*). Il écrivit même en 1301 une Lettre aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques, pour leur défendre de reconnoitre Albert, & les dégager de leur ferment de fidelité. Les trois Electeurs ayant voulu obéir, cela donna lieu à la guerre, qui ſe termina enfin par un accommodement.

Arrogance de Boniface VIII.

Cependant le Pape voulant pacifier les villes d'Italie, nomma pour ſon Légat Matthieu d'Aſquaparta Cardinal Evêque de Porto. Il ſe rendit à Florence & y fut reçu avec de grands honneurs; mais s'étant mis en devoir de concilier les différens partis & de rétablir un bon gouvernement dans la ville, il ne fut pas obéi, & ſe retira avec indignation, laiſſant les Florentins excommuniés & la ville interdite. Après ſon retour à Rome, le Pape par le conſeil de quelques Florentins, prit la réſolution de faire venir Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, pour ſécourir le Roi Charles de Sicile & pour être Vicaire de l'Empire en Italie (*c*).

Il veut pacifier les villes d'Italie.

Ce Prince, qui étoit mécontent du Roi ſon frere ſe rendit, au mois de Juin 1301, à Anagni, où étoit le Pape, accompagné de pluſieurs Seigneurs & de cinq-cens Chevaliers François. Boniface le reçut très-gracieuſement, le déclara Capitaine-Genéral de l'Egliſe Romaine, Comte de Romagne, Pacificateur de Toſcane & Vicaire de l'Empire. Il lui fit même eſpérer l'Empire d'Occident, qu'il regardoit comme vacant, & de faire valoir les droits qu'il avoit à celui de Conſtantinople du chef de ſa femme, petite-fille de l'Empereur Latin Baudouin. Il l'envoya à Florence, pour réunir les factions des Blancs & des Noirs qui déchiroient cette ville & ſe perſécutoient avec la même animoſité qu'avoient fait les Guelfes & les Gibelins. Les Blancs avoient eu du deſſous, & avoient eu recours aux Gibelins pour ſe ſoutenir, ce qui les avoit rendus odieux au Pape. Charles de Valois, au lieu de ſe conduire en médiateur impartial, fomenta la diviſion, & après un ſejour de cinq mois laiſſa la ville plus en trouble que jamais (*d*).

Charles de Valois *en Italie.* 1301.

Cependant Boniface envoya en France Bernard Saiſſeti, Evêque de Pamiers, en qualité de Legat, pour exciter Philippe le Bel à une expédition d'outremer, avec défenſe ſous peine d'excommunication de s'approprier les Décimes levées pour cet uſage, de conferer les benefices vacans ſans le conſentement du Pape, & de retenir les revenus des Evechés vacans. Ce Légat avoit été fait Evêque cinq ans auparavant malgré le Roi, deſorte qu'il exécuta ſa commiſſion avec beaucoup d'imprudence & de hauteur, juſqu'à dire, qu'il n'étoit ſoumis qu'au Pape & qu'il ne reconnoiſſoit d'autre puiſſance, tant pour le temporel que pour le ſpirituel. Le Roi irrité de

Démêlés de Boniface avec Philippe le Bel.

(*a*) *Blond* Dec. II. L. IX. *Collen* L. VIII.
(*b*) *Spondan.* Annal. Démêlés de Boniface p. 69.
(*c*) *Villani* ubi ſup. C. 39, 41.
(*d*) *Villani* L. X. C. 48. Chron. Parm.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

son insolence, tint une assemblée de Seigneurs & de Prélats à Senlis, où l'on produisit divers chefs d'accusation contre le Légat; le Roi le fit arrêter, & le mit sous la garde de l'Archevêque de Narbonne son Metropolitain. Boniface, ayant appris l'emprisonnement de Saisseti, chargea un Nonce de porter une bulle, par laquelle il ordonnoit à Philippe de mettre le Légat en liberté, de cesser d'opprimer le Clergé, en déclarant qu'il étoit Souverain de tout le monde, tant pour le temporel que pour le spirituel, & que c'étoit une hérésie de le contester. Le Nonce avoit ordre encore, de sommer les Evêques & les Docteurs de se trouver au Concile que le Pape vouloit tenir à Rome l'année suivante; & au cas que le Roi refusât de mettre le Légat en liberté, de délier ses sujets du serment de fidelité & de déclarer le Royaume de France dévolu au Saint Siege.

Le Roi fit brûler cette bulle, & ordonna au Nonce & au Legat, qu'il fit élargir, de sortir de ses Etats. Il envoya à Rome Pierre Flotte, un de ses Conseillers pour défendre ses droits, qui se conduisit avec une grande fermeté; on dit que le Pape lui ayant dit, qu'il avoit la puissance temporelle sur le Roi & sur le Royaume, comme la spirituelle, Flotte lui répondit; *Je le veux, mais celle du Roi mon Maître est réelle, au lieu que la votre n'est que verbale.* Le 10 d'Avril 1302, Philippe tint un grand Parlement à Paris, & fit défense à tous ses sujets d'aller à Rome. Boniface de son côté révoqua tous les privileges & toutes les graces que le Saint Siege avoit accordées aux Rois de France, défendit aux Ecclésiastiques de payer ni décimes, ni aucun subside quelconque, sans un ordre exprès du Saint Siege, & ordonna en même tems de produire les bulles contenant ces privileges & ces graces devant le Concile futur, auquel il sommoit encore le Clergé de France de se trouver (*a*).

Suites de ces demêlés. Les Prélats de France écrivirent une Lettre au Pape, dans laquelle ils témoignerent leur surprise de la prétention inouie de Boniface, touchant la dépendance du Royaume de France du Saint Siege, & s'excusoient de se rendre à Rome. Les Seigneurs écrivirent en François aux Cardinaux, & ils s'exprimoient plus durement sur cet article. Le Roi répondit à la bulle du Pape en termes pleins de mépris & d'indignation. Boniface ne laissa pas de tenir le Concile qu'il avoit indiqué, & l'on croit que dans cette assemblée fut dressée la fameuse bulle *Unam sanctam*, où le Pape déclara, que l'Eglise a deux glaives, le spirituel & le temporel, que le dernier doit être soumis au premier, & que le Pape a droit d'instituer, de corriger & de déposer les Souverains.

Le Pape tâche de se fortifier par des alliances. Cependant Boniface cherchoit à se fortifier contre la puissance de Philippe le Bel, & commença par se reconcilier avec Albert d'Autriche, en le reconnoissant Roi des Romains, à condition de ne faire aucune alliance avec les Rois ou Empereurs au préjudice du Saint Siege, de prêter serment de fidelité au Pape, & de confirmer toutes les concessions faites par ses prédécesseurs. Il s'accommoda aussi avec Frederic, qu'il reconnut Roi de Sicile, sous des conditions de la même nature, qui tendoient toujours à l'établissement de son autorité sur les Rois.

Il envoye Pendant ces négociations, le Pape envoya Légat en France le Cardinal Jean

(*a*) Démêlés *ubi sup.* *Spondan.* Annal.

Jean le Moine, chargé d'une instruction en douze articles, dont les principaux étoient; que le Roi permettroit aux Ecclésiastiques de son Royaume d'aller à Rome; que le Pape a la principale autorité de conférer les bénéfices vacans; qu'il peut envoyer librement des Légats & des Nonces à tous les Royaumes & les autres lieux comme il lui plait, sans la demande ni le consentement de personne; que l'administration des biens & des revenus ecclésiastiques n'appartient à aucun Laïque, & que le Pape en a la souveraine dispensation, ensorte qu'il peut demander & exiger selon qu'il le trouve à-propos le centieme, le dixieme ou une autre quantité; que le Roi eut à comparoitre devant lui par Procureur, pour donner satisfaction du mépris témoigné au Saint Siege, en brûlant publiquement une bulle, dont le sceau portoit les images des Saints Apôtres, que la ville de Lyon n'est point dans les limites du Royaume de France; que le Roi rende aux Prélats l'exercice du glaive spirituel, nonobstant ses privileges. Philippe donna sa réponse par écrit article par article; & cette réponse étoit assez ménagée pour contenter un homme moins haut que Boniface.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Un Légat en France.

Ce Pontife ayant conclu son Traité avec Albert & avec le Roi de Sicile, excommunia le Roi, & cita les Evêques de France de comparoitre à Rome en personne ou par Procureur, dans l'espace de trois mois, sous peine d'être déposés. Philippe tint une assemblée des trois Etats du Royaume à Paris, où quelques Seigneurs produisirent un Ecrit contenant les accusations les plus graves contre Boniface; on l'accusa de plusieurs héréfies, de la mort de Céleftin, d'être un intrus, d'être coupable de Simonie, de sacrilege & d'autres crimes énormes; en conséquence ils en appelloient au futur Concile; le Roi se rendit aussi appellant, les Evêques en firent de même. Le Pape apprit à Anagnie ce qui s'étoit passé en France; il se purgea par serment des crimes qu'on lui imputoit; ensuite il confirma par une nouvelle excommunication, les censures prononcées contre le Roi, jetta l'interdit sur le Royaume, dispensa tous les sujets du serment de fidélité, donna le Royaume de France au Roi des Romains, & excita les Anglois & les Flamans à déclarer la guerre à Philippe.

Il excommunie le Roi, qui en appelle à un Concile général.

1303.

Cependant les Colonnes, qui s'étoient retirés en France, formerent avec Guillaume Nogaret le projet de se saisir de Boniface. Nogaret passa secretement en Italie, accompagné de Sciarra-Colonne, & débita en Toscane qu'il étoit venu pour traiter d'accommodement entre le Roi & le Pape, & sous ce prétexte ils prirent des mesures pour se saisir de ce Pontife. Le 7 de Septembre, ils entrerent dans Anagnie avec trois-cens chevaux & grand nombre de gens de pied, le peuple se joignit à eux, & ils se rendirent maîtres du palais du Pape. Sur la premiere allarme, tous les Cardinaux à la réserve de deux abandonnerent Boniface. Nogaret & Sciarra-Colonne forcerent sa chambre, le traiterent avec la derniere indignité, & le menacerent de le mener lié à Lyon, pour y être déposé par un Concile général. Ses trésors, qui étoient immenses, furent pillés, & on le mit sous bonne & sure garde. Mais au bout de trois jours les habitans d'Anagnie, se repentirent de l'avoir si lâchement abandonné, prirent les armes, chasserent les François, & mirent le Pape en liberté. Boniface s'en retourna à Rome, mais il tomba malade de chagrin, & mourut le

Le Pape arrêté & sa mort.

SECTION VI. onzieme d'Octobre 1303 & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Saint Pierre (*a*).

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1318.

Election de Benoit XI.

Le dixieme jour après sa mort, les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent le lendemain Nicolas Boccasini, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom de Benoit XI. Il étoit né à Trevise de parens obscurs, & fils d'un Notaire. A l'âge de quatorze ans il entra dans l'Ordre des Dominiquains, & après y avoir passé par toutes les charges, il en fut Général; ce fut Boniface VIII. qui le fit Cardinal. Immédiatement après son élection, il excommunia Nogaret, Sciarra-Colonne & tous leurs complices & les cita à comparoitre à Rome. L'Empereur & le Roi de France le féliciterent par Lettres.

Son Pontificat & sa mort. 1304.

Comme les factions des Guelfes & des Gibelins, des Blancs & des Noirs troubloient toujours l'Italie, il envoya un Légat en Tosane pour tâcher de rétablir la paix ; il mit de nouveaux Magistrats à Florence, & ayant voulu rappeller les Gibelins & les Blancs, qui étoient bannis, la faction opposée le traversa, desorte qu'il partit laissant la ville interdite & les Florentins excommuniés. Il alla trouver le Pape à Perouse, où ce Pontife s'étoit retiré à cause des divisions qui regnoient à Rome. C'est-là qu'il leva l'excommunication du Roi de France, & révoqua tout ce que son prédécesseur avoit fait contre ce Prince, il rétablit aussi les Colonnes & tâcha d'accommoder les Vénitiens & les Padouans. Le Roi d'Arragon lui fit hommage pour les Isles de Sardaigne & de Corse, & il reprit le Roi de Sicile de ce qu'il ne se contentoit pas du titre de Trinacrie, conformément au Traité conclu avec le Roi de Naples. Il tâcha de ranimer le goût pour les croisades, mais il n'eut pas le tems de pousser ce projet, étant mort à Perouse le 6 de Juillet 1304, On soupçonna avec assez de fondement qu'il avoit été empoisonné (*b*).

Election de Clement V. 1305.

Après la mort de Benoit XI, les Cardinaux se trouverent divisés en deux factions. Les uns vouloient un Pape Italien & favorable aux amis de Boniface, les autres en vouloient un qui fut dans les intérets du Roi de France & des Colonnes. De part & d'autre on s'obstina de façon que le siege vaqua près d'un an. Enfin ils convinrent qu'un des partis nommeroit trois Ultramontains, & que l'autre choisiroit dans quarante jours un de ces trois, & que celui-là seroit Pape. En conséquence de ce compromis, le parti opposé au Roi de France nomma trois sujets, connus pour être ennemis de ce Prince, & de ce nombre étoit Bertrand Got Archevêque de Bourdeaux. Philippe fut informé par ses amis de ce Traité, il écrivit à Got & lui donna un rendez-vous pour conférer ensemble. Là le Roi lui fit voir qu'il dépendoit de lui de le faire Pape, & l'Archevêque promit avec serment en ce cas d'accorder au Roi six graces; qu'il le reconcilieroit parfaitement avec l'Eglise, & lui feroit pardonner le mal qu'il avoit fait à la prise de Boniface; qu'il lui rendroit la communion & à ceux qui l'avoient suivi; qu'il lui accorderoit toutes les décimes de son royaume pour cinq années; qu'il annulleroit tout ce qu'avoit fait Boniface; qu'il rendroit le Cardinalat à Jaques & Pierre Colonne, & feroit Cardinaux quelques-uns de ses amis. A l'egard de la sixieme grace le Roi se réserva à la déclarer en tems & lieu,

(*a*) *Daméiés* ubi sup. *Spondan.* Ann. Chron. (*b*) Vita Bened. ap. *Muratori*, *Platina.* Palm.

parcequ'elle étoit ſecrete & importante. Le Roi écrivit d'abord aux Cardinaux de ſon parti, qu'ils pouvoient en ſureté élire l'Archevêque de Bourdeaux. Il fut donc élu du conſentement des deux factions; les Cardinaux lui envoyerent le décret de ſon élection, daté du 5 de Juin 1305, avec une Lettre, où ils le prioient de venir prendre inceſſamment poſſeſſion du Saint Siege. Après avoir reçu le décret, il prit le nom de Clement V. & manda aux Cardinaux de ſe trouver à Lyon, dont il prit le chemin. Etant à Montpellier, Jaques Roi d'Arragon vint l'y trouver, & lui rendit en perſonne l'hommage pour le Royaume de Sardaigne & de Corſe. Il fut couronné à Lyon le 14 de Novembre, en préſence du Roi de France, des Ducs de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine & de pluſieurs autres Princes. D'abord après ſon couronnement il reconcilia le Roi de France à l'Egliſe de la façon la plus autentique. Pendant l'Avent il réhabilita pleinement les Cardinaux Colonne, & en créa dix nouveaux, tous François à l'exception d'un ſeul qui étoit Anglois (*a*).

Il révoque les bulles de Boniface contre le Roi de France.

1305.

L'année ſuivante, il révoqua les bulles de Boniface contraires aux intérêts du Roi de France, & lui accorda les décimes de ſon royaume pour cinq ans; il les accorda auſſi au Roi d'Angleterre pendant deux ans pour le ſervice de la Terre ſainte. Dans la ſuite il fit la même faveur à d'autres Princes, pour faire la guerre aux Maures & aux Turcs, & en généra à tous les ennemis de l'Egliſe. Ayant nommé l'Evêque de Durham Patriarche Titulaire de Jéruſalem, il le chargea d'aller vers l'Empereur & les Rois de Hongrie, de Chypre & d'Armenie pour leur demander de concourir au recouvrement de la Terre ſainte. Et comme il regarda comme un des moyens d'y contribuer de reprendre Conſtantinople ſur les Grecs, Clement encouragea le Comte de Valois de tenter cette entrepriſe; dans cette vue, il lui donna quelques ſecours d'argent & engagea les Vénitiens à traiter avec ce Prince, & à lui promettre le ſecours de leur Flotte.

Légat en Italie.

Clement tâcha auſſi d'appaiſer les troubles en Italie, que les Guelfes avoient fort agitée pendant la vacance du Siege. Il envoya donc deux Nonces aux Florentins & aux Lucquois, qui aſſiegoient les Gibelins dans Piſtoye ſous la conduite de Robert, fils aîné du Roi de Naples. Les Nonces ordonnerent au nom du Pape aux Guelfes de lever le ſiege; leurs ordres ne furent point reſpectés par les troupes de Florence & de Lucques, mais leur Général Robert partit & vint feliciter le Pape. Clement ayant appris l'opiniâtreté des Florentins & des Lucquois, nomma le Cardinal Napoléon Urſin, ſon Légat dans toute l'Italie & les iſles adjacentes, avec de très-amples pouvoirs. Mais comme ce Légat ſembloit diſpoſé à favoriſer les Gibelins & les Blancs, les Florentins lui refuſerent l'entrée de leur ville, & il fut chaſſé de Bologne, avec perte de tout ſon équipage, ayant même couru riſque de la vie. Auſſi jetta-t-il l'interdit ſur la ville, & la dépouilla du privilege d'enſeigner, enſorte que la plupart des Profeſſeurs ſe retirerent & allerent s'établir à Padoue (*b*).

Faits détachés.

Dans ces entrefaites, le Pape ſe rendit à Bourdeaux, où il ſuspendit de ſes fonctions l'Archevêque de Cantorberi, que le Roi d'Angleterre accuſoit d'avoir troublé la paix de ſon royaume, pendant qu'il étoit en Flan-

(*a*) Vita Clement. ap. *Muratori Spondan.* Annal. *Platina.*

(*b*) *Villani* L. VIII. C. 82, 85 *Antonin.* P. III tit. 20. C. 9. § 2. & tit. 21. C. I.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

dre l'an 1297. Il excommunia aussi Andronic Empereur de Constantinople comme fauteur du Schisme, pour favoriser l'entreprise du Comte de Valois, & défendit sévérement aux Chretiens de fournir des armes & des munitions de guerre aux Sarasins.

Conférence de Poitiers. 1307.

Le Pape ayant eu une grande maladie, alla à Poitiers, où le Roi de France & lui étoient convenus de s'aboucher. Un des principaux objets de cette Conférence étoit d'affermir & de consommer le Traité de paix entre la France & l'Angleterre. Philippe s'expliqua alors au Pape sur la sixieme grace, que Clement avoit juré de lui accorder, il demanda qu'il condamnât la mémoire de Boniface, & fit brûler ses os. Le Pape se trouva fort embarrassé; mais pour ne pas mécontenter le Roi, il lui répondit par le conseil du Cardinal de Prato, qu'on ne pouvoit condamner Boniface sans annuller la dignité des Cardinaux qu'il avoit créés, d'ailleurs qu'on ne pouvoit décider une pareille affaire que dans un Concile général, où Boniface fût juridiquement accusé & condamné, & qu'il en convoqueroit un (*a*). Le Roi fut très-mécontent de cette réponse, mais il ne put refuser ouvertement ce parti, & le Pape lui accorda tant d'autres graces, qu'il remit l'affaire au Concile. Haiton, Religieux de l'ordre de Prémontré, & parent du Roi d'Armenie, vint à Poitiers, & comme le Pape avoit fort à cœur la croisade pour la Terre sainte, Haiton fut consulté, & dicta une Histoire Orientale que Nicolas Salcon interprête du Pape écrivit à Poitiers même. Il soutient que c'étoit alors le tems d'attaquer les Sarasins, parceque les Princes Chretiens étoient en paix entre eux, & que la puissance des Infideles étoit fort affoiblie par les victoires des Tartares, qui offroient leur secours aux Chretiens (*b*). Les argumens de Haiton & les sollicitations du Pape ne purent porter les Princes de l'Europe à entreprendre une nouvelle croisade, le goût en étoit passé. Cependant le Pape appris les grands progrès que le Christianisme fesoit en Tartarie, par les travaux de Jean Montcorvin, de l'ordre des freres Mineurs, que Nicolas IV. avoit envoyé, dixhuit ans auparavant Légat en Ethiopie, dans les Indes & en Tartarie; il ordonna donc de sacrer sept Freres Mineurs Evêques pour les envoyer en Tartarie, afin d'y sacrer Montcorvin Archevêque de Cambalu, & d'être ses suffragans (*c*).

Ruine des Templiers.

Mais la principale affaire dont il fut question dans la Conférence de Poitiers fut la ruine des Templiers, accusés des plus horribles crimes. Les Historiens rapportent diversement la maniere dont on découvrit leurs impietés & leurs desordres. Un Auteur (*e*) qui a écrit leur Histoire, dit que deux Templiers emprisonnés à Paris pour avoir fomenté une séditition, accuserent tout leur Ordre, dans l'espérance de sauver leur vie. Philippe en informa le Pape, & sans attendre son consentement résolut de faire arrêter tous les Templiers de son Royaume, ce qui fut exécuté le 13 d'Octobre 1307. Le Roi avoit envoyé des ordres très-secrets à ses Officiers de se tenir prêts bien accompagnes & bien armés à un certain jour, & d'ouvrir la nuit suivante les lettres qu'il leur envoyoit. Ce qu'ayant fait, ils exé-

(*a*) *Villani* l. c. C. 91.
(*b*) *Haiton* C. 55. *Sanut.* L. III. parag. 15.
(*c*) *Walling* T. III ann. 1305 & 1307.
(*d*) *Gurtler* Hist. Templarior. p. m. 338.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

cuterent l'ordre qui leur étoit donné de se saisir de tous les Templiers. Le Pape se plaignit d'abord & ensuite s'appaisa. On interrogea un grand nombre de Chevaliers, & on prétend qu'ils avouerent leurs impietés & leurs crimes. Dans la bulle de convocation du Concile de Vienne Clement dit, qu'il avoit reçu des plaintes réitérées contre les Templiers, & qu'un d'entre eux de grande noblesse & fort estimé dans l'Ordre, avoit déposé secretement devant lui, après avoir prêté serment, qu'à la réception des freres, c'étoit la coutume que celui qu'on recevoit, renonçât à Jesus-Christ & crachât sur la croix, & qu'on commettoit d'ailleurs généralement parmi eux les plus abominables crimes. Il ajoute que soixante-douze autres Chevaliers avoient par leurs confessions confirmé celle-là. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails de cette affaire, nous nous contenterons de dire que le Pape ordonna des poursuites contre ces Chevaliers dans tous les pays, qu'il en périt plusieurs par le feu, qu'il y en eut qui révoquerent leurs confessions, & avouerent qu'ils méritoient la mort pour avoir calomnié leur Ordre, que l'Ordre fut supprimé & que leurs biens furent confisqués. Plusieurs Auteurs ont entrepris de faire leur apologie, & quelques-uns ont attribué leur ruine à l'avarice de Philippe le Bel, qui convoitoit les grands biens qu'ils possedoient en France. Ce qui semble infirmer ce soupçon, c'est que leurs biens ne furent point sécularisés, & qu'on détruisit l'Ordre dans toute la Chretienté. On peut aussi dire, qu'il n'y a gueres d'apparence que le Pape se fût déterminé à anéantir un Ordre, à qui ses prédécesseurs avoient accordé tant & de si grands privileges, si leurs crimes n'avoient pas été avérés. Il reste néanmoins sur tout cela bien de l'obscurité; que ces Chevaliers fussent corrompus, on n'en peut douter, mais étoient-ils seuls dans le cas? D'ailleurs il y a quelque chose de si bizarre dans les impietés qu'on leur impute, dont il ne leur revenoit aucun avantage, qu'on peut très-bien suspendre son jugement sur ce qui les regarde.

Doucin hérétique. 1308.

En 1308. le Pape fit prêcher la croisade contre certains hérétiques, dont le Chef se nommoit Doucin. Ils se tenoient en Lombardie, dans les montagnes voisines de Novare; leurs principaux dogmes se réduisoient à soutenir que le Pape & les Prélats étoient des prévaricateurs & des séducteurs, que les hommes & les femmes peuvent habiter indifféremment ensemble, parceque la charité veut que toutes choses soient communes &c. L'Evéque de Verceil se mit à la téte des croises, poursuivit ces hérétiques, les dispersa, & en prit quelques-uns, entre autres Doucin, qui fut coupé en pieces, & ensuite brulé.

Henri VII. Roi des Romains.

L'Empereur Albert ayant été assassiné par son neveu, le Roi de France pensa à procurer l'Empire à Charles de Valois son frere, & se proposa d'engager le Pape à s'intéresser dans cette affaire. Clement en fut informé, & pour se débarrasser d'une sollicitation si délicate, il suivit le conseil du Cardinal de Prato, & fit secretement savoir aux Electeurs les intentions du Roi & les pressa de proceder promptement à l'election d'un Roi des Romains. Les Electeurs profiterent de l'avis, & suivant la recommandation du Pape, le 27 de Novembre, ils élurent Henri Duc de Luxembourg. Dans ces entrefaites le Pape alla à Avignon, ville de Provence, de la do-

mination du Roi de Naples, & il y fixa son séjour, ce fut au Printems de l'année 1309. Henri y envoya des Ambassadeurs, chargés de lui prêter serment de fidelité & de lui demander la couronne Impériale. Le Pape reconnut ce Prince pour Roi des Romains, & promit de le couronner dans deux ans Empereur.

Les Vénitiens excommuniés. 1309.

Un des premiers actes d'autorité que Clement fit à Avignon, fut d'excommunier les Vénitiens, parcequ'ils s'étoient emparés de Ferrare, qu'il prétendoit appartenir au Saint Siege. Par sa bulle, il défendoit tout commerce avec eux, & donnoit leurs biens à tous ceux qui pourroient s'en saisir (*a*). Les Vénitiens firent d'inutiles efforts pour faire révoquer cet anathême; mais comme ils persistoient à retenir Ferrare, le Pape fit prêcher contre eux une croisade, & envoya en Italie le Cardinal de Pelegrüe son parent, pour commander en qualité de Légat l'armée. Le Cardinal s'avança avec un gros corps d'Infanterie qu'il avoit tiré des terres de l'Eglise, & plusieurs mille chevaux qui lui étoient venus de Toscane, sur la rive droite du Po, battit les Vénitiens & reprit Ferrare. Les villes de Florence & de Bologne ayant assisté le Légat, le Pape en consideration de ce service, leva l'excommunication & l'interdit que le Cardinal Napoléon Ursin avoit lancé contre ces villes. A l'égard de celui de Venise, il ne fut levé qu'en 1312. à force de soumissions de la part de l'Ambassadeur que la Seigneurie avoit envoyé à Avignon.

Robert *couronné Roi de Sicile.*

Après la mort de Charles II. Roi de Naples, décédé le 5 de Maï 1309 Charobert Roi de Hongrie, son petit-fils prétendit à la couronne du chef de Charles-Martel son pere, fils aîné de Charles, mais Clement V. décida en faveur de Robert, l'aîné des fils de Charles qui restoient, que son pere avoit aussi nommé son successeur. Le Pape reçut l'hommage qu'il lui fit pour le Royaume de Sicile, par lequel il s'engagea à payer au S. Siege annuellement huit mille onces d'or de cens, en reconnoissance du fief. Clement créa dans la suite Robert Comte de Romagne & Vicaire-général de tous les Etats de l'Eglise; il fit plus, il lui donna la somme de trois-cens mille onces d'or, dont son pere & son ayeul étoient redevables au S. Siege (*b*).

Procédures contre la memoire de Boniface.

Peu de tems après, sur les instances du Roi de France, il donna une bulle datée du 13 Septembre 1309. par laquelle il cite tous ceux qui croiront avoir intérêt dans l'affaire de Boniface VIII. pour accuser ou pour défendre, pour le 16 de Mars 1310. Guillaume Nogaret, Guillaume du Plessis & deux autres Chevaliers renouvellerent leurs accusations contre Boniface. D'autres défendirent la mémoire de ce Pape, ensorte que les procédures tirerent en longueur pendant toute l'année. Enfin au commencement de 1311. le Roi Philippe le Bel se désista de ses poursuites, & laissa l'affaire au jugement du Pape & des Cardinaux, pour être décidée au futur Concile ou autrement. Il en donna avis à Clement par une Lettre, & le Pape publia une bulle par laquelle il déclare le Roi innocent de la capture de Boniface & de tout ce qui s'est passé à cette occasion, révoque & annulle toutes les sentences & constitutions préjudi-

(*a*) *Laugier* H. [illegible] de Venise T. III p. 215 & suiv. p. [illegible] 270.

(*b*) *Giannone* L. XXII. C. 1.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

ciables à l'honneur, aux droits & aux libertés du Roi & du Royaume données depuis 1300, & ordonne qu'elles seront ôtées des Registres de l'Eglise Romaine, défendant sous peine d'excommunication de garder ni Originaux ni Copies de ces pieces (*a*). Il excepta toutefois de l'abolition générale Guillaume de Nogaret, Sciarra-Colonne, les Citoyens d'Anagnie, & tous ceux qui avoient eu part à la prise de Boniface & au vol du trésor de l'Eglise. Mais il se relacha d'abord en faveur de Nogaret, à qui il accorda l'absolution à ces conditions, qu'au premier passage général il iroit à la Terre sainte avec armes & chevaux pour y demeurer toujours, à moins que le Pape ne lui abregeât le tems; que cependant il iroit en pélérinage à Saint Jaques en Galice & en d'autres lieux, qui sont nommés.

Prise de Rhodes par les Hospitaliers.

Les Hospitaliers, qui après la perte de la Terre sainte s'étoient établis dans l'Isle de Chypre, avoient entrepris la conquête de celle de Rhodes sur les Turcs en 1308, & enfin ils s'en rendirent maîtres en 1310. Il y eut alors un grand différend entre eux & les Genois, auxquels le Pape écrivit en 1311. pour le terminer.

L'Empereur Henri VII. passe en Italie, & est couronné à Milan. 1311.

Cependant l'Empereur Henri VII. ayant assemblé une armée considerable, se mit en chemin pour l'Italie, conformément à la convention faite avec le Pape, & à la sollicitation des Gibelins. Etant arrivé à Lausanne, il renouvella le serment de fidélité entre les mains des Commissaires de Clement, & confirma toutes les donations faites à l'Eglise par les Empereurs. Ce Prince passa ensuite les Alpes, & à Turin il fut joint par les milices de plusieurs villes d'Italie, particulierement de Pavie, de Verceil & de Lodi, les principales du parti des Guelfes; ceux-ci étoient alors fort contens de Henri, qui n'avoit pas voulu écouter certaines accusations des Gibelins, disant qu'il n'étoit d'aucun parti en Lombardie, & qu'il se proposoit de rétablir la paix. Les Guelfes lui conseillerent de ne rappeller aucun des exilés, qu'après son couronnement, mais il ne suivit pas tout à fait leur avis. A Ast il décida en faveur du Marquis de Montferrat un différend qu'il avoit avec le Marquis de Saluces, ce qui mécontenta fort les Gibelins. Henri se rendit à Milan, & surprit les Italiens par sa modération, ayant permis à Gui Turriani, Chef des Guelfes & son ennemi d'y rester, & accommoda même cette famille avec celle des Visconti. Le 6 de Janvier 1311, il reçut la couronne de fer de la main de l'Archevêque; il fit ensuite rappeller dans plusieurs villes de Lombardie ceux qui avoient été bannis, tant Guelfes que Gibelins. Ce calme ne dura guere, il s'éleva une violente sédition à Milan, où l'Empereur courut même risque de la vie, & qui ne fut appaisée qu'après bien du sang répandu. Sur la nouvelle de cette sédition les Guelfes se révolterent ouvertement, chasserent les Vicaires de l'Empereur des villes où ils étoient les maîtres, & traiterent avec Robert Roi de Naples, pour empècher Henri de venir à Rome (*b*).

Il est couronné Empereur à Rome. 1312.

Le Pape avoit écrit aux villes d'Italie en faveur de ce Prince, mais il paroit avoir ensuite changé de disposition, il donna commission à cinq Cardinaux de le couronner à Rome, sous pretexte qu'il devoit se trouver au

(*a*) *Spond. in* Annal.

(*b*) Iter Ital. Henrici VII. ap. *Muratori. Biond.* Dec. II. L. IX.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1369 jusqu'à l'an 1378.*

Concile à Vienne; ce fut aussi en ce tems-là qu'il déclara le Roi Robert Comte de la Romagne & Vicaire général de tous les Etats de l'Eglise. Ce Prince envoya cent Cavaliers au secours des Florentins, & le Prince d'Achaïe son frere se rendit à Rome avec six-cens pour s'opposer au couronnement de l'Empereur (*a*). Frederic Roi de Sicile de son côté envoya un Ambassadeur à Henri, qui conclut avec lui un Traité d'alliance & le déclara Amiral de l'Empire (*b*). Les Genois effrayés de cette Ligue, reçurent l'Empereur comme leur Maître; il passa l'hiver dans leur ville, & vint ensuite par mer à Pise. Il marcha vers Rome, & entra dans cette partie de la ville qui est au Nord du Tibre; le reste étoit occupé par les Guelfes, dont les Ursins étoient les Chefs, & que le Prince d'Achaïe soutenoit. Comme ils étoient maîtres de la basilique de Saint Pierre, Henri tenta de s'en ouvrir le chemin, mais ce fut inutilement, & ses troupes eurent même du dessous. On envoya un courier au Pape pour obtenir la permission de faire la cérémonie du couronnement à Saint Jean de Latran. Mais la réponse du Pape ne venoit point, & le desordre augmentoit dans Rome, desorte que les trois Cardinaux, qui restoient de cinq que le Pape avoit nommés, se déterminerent à couronner l'Empereur, ce qu'ils exécuterent le 29 de Juin 1312, en lui fesant confirmer le serment qu'il avoit fait à Lausanne.

Il se dispose à faire la guerre au Roi Robert. Sa mort. 1313.

Ensuite les Cardinaux reçurent une Lettre du Pape, où il les chargeoit de procurer la paix entre l'Empereur & le Roi Robert, ou du moins de leur ordonner de faire une trêve, en vertu du serment de fidelité qu'ils lui avoient fait. L'Empereur consulta d'habiles Jurisconsultes, & par leur avis répondit, que ni par le droit canonique, ni par le droit civil, le Pape ne pouvoit ordonner une trêve entre l'Empereur & son vassal, que d'ailleurs il n'étoit point quant à lui vassal de l'Eglise. Que néanmoins par considération pour le Pape, il n'attaqueroit le Roi de Naples d'un an. Henri retourna ensuite à Pise, & fit citer Robert, comme vassal de l'Empire à comparoitre devant lui. Ce Prince n'ayant point comparu, fut déclaré contumace, & le 26 d'Avril 1313, l'Empereur rendit contre lui une sentence, par laquelle il le privoit de tous ses Etats, le déclaroit rebelle à l'Empire, & le condamnoit à perdre la tête. Ce procedé de Henri déplut au Pape, mais il n'osa le condamner ouvertement. Les grands préparatifs de Henri & de Frederic Roi de Sicile allarmerent Robert, & le Roi de France son parent; le dernier obtint de Clement une bulle contre tous les ennemis du Roi de Naples, défendant sous peine d'excommunication de l'attaquer ni par mer, ni par terre, sur quelque prétexte que ce fût. Cette bulle n'auroit pas sauvé Robert, sans un événement imprévu. L'Empereur s'en retournant en Toscane, pour revenir avec une forte armée attaquer le Roi de Naples, tomba malade dans la route, & mourut le 24 ou le 25 d'Août 1313. à Bonconvento, Château près de Sienne. On prétend qu'il avoit été empoisonné par un Dominicain nommé Bernard de Montepulciano, en lui donnant la communion. Plusieurs Auteurs ont révoque ce

(*a*) *Giannone* ubi sup. (*b*) Le même.

ce fait en doute, mais il y a tout lieu de penser qu'il est très-vrai, nous renvoyons à l'Auteur que nous citons (*a*).

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Bulles contre la mémoire de Henri.

Pour finir ce qui regarde l'Empereur Henri, afin de n'y pas revenir, nous ajouterons, que le Pape Clement publia deux Constitutions contre sa mémoire. La premiere au sujet de la protestation que l'Empereur avoit faite de n'être engagé à personne par serment de fidelité. Par la seconde, datée du 14 Mars 1314, il annulloit la sentence prononcée par Henri contre le Roi Robert, parcequ'il n'avoit pas été cité légitimement, & que d'ailleurs il étoit vassal du Saint Siege (*b*). Le Pape déclara aussi Robert Vicaire de l'Empire en Italie, & excommunia tous ceux qui attaqueroient la Pouille (*c*).

Concile de Vienne.

Il faut à présent reprendre ce qui se passa au Concile de Vienne. Le Pape se rendit avec les Cardinaux dans cette ville, & le 16 d'Octobre 1311. il fit l'ouverture du Concile. Il s'y trouva plus de trois-cens Evêques, & un grand nombre d'autres Prélats & Abbés (*d*). La seconde Session ne se tint que le 3 d'Avril 1312, où le Pape publia la suppression des Templiers, en présence du Roi de France, de son frere Charles de Valois, & des trois fils de Philippe le Bel, & il fut résolu de donner tous leurs biens aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (*e*) Mais on en excepta les biens situés dans les Royaumes de Castille d'Arragon, de Portugal & de Majorque, qui furent appliqués à la défense du pays contre les Mores. Les poursuites contre la memoire de Boniface furent aussi terminées dans ce Concile, le Pape fit un Decret, que le Concile approuva, par lequel il déclara que Boniface avoit été légitime Pape, qu'il étoit mort Catholique, & que les preuves alléguées par ses accusateurs, pour prouver qu'il étoit herétique, étoient insuffisantes (*f*). Le Concile de Vienne ordonna une croisade, où s'engagerent par vœu les Rois de France, d'Angleterre & de Navarre avec plusieurs autres Seigneurs, & on accorda la levée d'une décime pour six ans. La troisieme session se tint le 6 de Mai; on y fit diverses Constitutions contre les Hérétiques & pour la réformation des mœurs. Le Pape confirma celle de Gregoire X. pour l'élection des Papes, & à la sollicitation de Raimond Lulle, on ordonna, qu'en Cour de Rome & dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque on établiroit des Maîtres pour enseigner les Langues Hebraïque, Arabe & Chaldéenne.

Mort de Clement V. 1314.

Clement V. étoit retourné à Avignon, après le Concile de Vienne; ensuite il passa à Montil près de Carpentras. Le 4 d'Avril 1314, il publia une sentence contre les Modenois, les bannis de Boulogne & d'autres de la Romagne & de Mantoue, pour avoir attaqué à main armée Raimond Marquis d'Ancone, son neveu, qui conduisoit le trésor de l'Eglise, accompagné de quarante personnes & avec saufconduit. Ils n'avoient pas laissé de le tuer & de piller tout le trésor (*g*). Le Pape étoit malade, &

(*a*) *Giannone* ubi sup. Voy. sur tout la Note de p. 228, 229 T. III.
(*b*) *Spondan.* annal.
(*c*) *Raynald.* 1314. n. 2.
(*d*) *Villani* L. IX. C. 22. & alii.
(*e*) *Baluz.* Vit. Papar. Aven. T. I. p. 36.
(*f*) Démêlez de Boniface VIII. p. 309.
(*g*) *Fleuri* L. XCII. § 11.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

voulut se faire porter à Bourdeaux pour respirer son air natal, mais il mourut en chemin le 20 d'Avril 1314.

Dissension entre les Cardinaux.

Les Cardinaux s'assemblerent à Carpentras pour proceder à l'élection d'un Pape, mais ils ne purent s'accorder; car les François en vouloient un de leur nation, & les Italiens un d'au delà les monts. Tandis qu'ils étoient ainsi en dispute, les Gascons exciterent une émeute, plusieurs Italiens furent tués, & on mit le feu en plusieurs quartiers de la ville; desorte que les Cardinaux furent obligés de sortir de Carpentras, vers la fin de Juillet, & convinrent de se rassembler un certain jour. Mais ils furent deux ans sans se rassembler, ne pouvant convenir du lieu de l'élection, ni du choix d'un Pape. Plusieurs Princes les exhorterent inutilement à se réunir pour donner un Pape à l'Eglise (*a*). Ils se disperserent de côté & d'autre.

Troubles en Italie.

Cependant les Guelfes & les Gibelins se fesoient toujours la guerre en Italie. Les Pisans, appréhendant que les Guelfes ne se vengeassent de l'attachement qu'ils avoient témoigné pour l'Empereur Henri, prirent à leur solde les Allemands qui étoient restés en Toscane, & avec leur secours surprirent la ville de Lucques, qui fut pillée pendant huit jours. Ils y prirent le Trésor de l'Eglise Romaine, qui alloit à la valeur d'un million de florins d'or, & qui avoit été mis en dépôt dans une Eglise.

Double élection en Allemagne.

L'Empire étoit vacant depuis quatorze mois, enfin cinq Electeurs s'assemblerent à Francfort, & le 20 d'Octobre 1314, ils élurent Roi des Romains Louis Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviere. Deux autres Electeurs élurent à Saxenhausen Frederic Duc d'Autriche & fils de l'Empereur Albert, qui fut couronné à Bonne par l'Archevêque de Cologne; mais Louis de Baviere le fut à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Maïence. Cette double élection causa ensuite de grands troubles dans l'Empire & dans l'Eglise (*b*).

Secte des Lolhards. 1315.

On rapporte à l'année suivante 1315 l'origine de la secte des Lolhards, qui parurent en Autriche & dans les pays voisins; ils avoient pour chef un certain Gautier Lolhard, dont ils suivoient les sentimens; voici les principaux suivant l'exposé de Sponde; ils disoient que la Messe, le Baptême & l'extrême Onction étoient des cérémonies inutiles; que Marie n'étoit point demeurée Vierge après être devenue mere; que la présence réelle dans le Sacrement est une fausseté; qu'il est permis de manger de la viande tous les jours sans distinction; que l'Eglise Romaine n'étoit pas celle de Jesus-Christ; que l'intercession des Saints n'est d'aucune utilité, non plus que l'observation des Fêtes & des Canons de l'Eglise; que le parjure n'est point un péché; que les Demons seront un jour rétablis dans le ciel, que Michel & les autres Anges qui les en ont fait chasser injustement, seront damnés éternellement; que Dieu ne punit pas les crimes commis sous terre, & on les accusoit de s'assembler dans des souterrains, & d'y commettre toute sorte de crimes. On dit qu'ils furent si opiniâtres dans leurs sentimens, qu'ils aimerent mieux mourir que d'y renoncer (*c*).

Les Cardinaux atti-

Les Cardinaux étoient toujours dispersés, & malgré les sollicitations de Louis Hutin Roi de France ne procedoient point à l'élection d'un Pape.

(*a*) *Baluz* ubi sup. p. 80.

(*b*) *Raynald.* 1314. n. 18. *Albert. Argent.* p. 119. *Villani* L. IX. C. 66.

(*c*) *Fleuri* l. c. § 20.

Louis envoya Philippe Comte de Poitiers son frere à Lyon, où il manda à tous les Cardinaux, à l'insçu l'un de l'autre, de s'y rendre, sous prétexte de traiter de quelque affaire. Les ayant ainsi rassemblés par adresse, il les enferma dans le couvent des Dominiquains, & leur déclara qu'ils n'en sortiroient point qu'ils n'eussent élu un Pape. Après avoir été enfermés quarante jours, ils firent un compromis entre eux, par lequel ils s'engagerent à reconnoitre pour Pape celui qui seroit nommé par Jaques d'Ossa, Cardinal-Evêque de Porto, & ce Prélat se nomma lui-même (*a*). Ce récit est néanmoins contredit par des auteurs graves (*b*), qui assurent qu'il fut élu unanimement par les Cardinaux, & c'est ce qui paroit aussi le plus conforme à la vérité. Ce nouveau Pape prit le nom de Jean, qu'on compte communément pour le vingt-deuxieme de ce nom (*c*) (*). Il se fit couronner à Lyon dans l'Eglise Cathédrale, le 5, le 9 ou le 21 de Septembre, car je trouve ces trois dates en divers Historiens.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

...rés à Lyon élisent Jean XXII.

1316.

Depuis deux ans Louis de Baviere & Frederic d'Autriche se disputoient l'Empire. Aussitôt que la nouvelle de l'élection de Jean fut portée en Allemagne, les deux Compétiteurs lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui demander la confirmation de leur élection; mais le Pape ne voulut se declarer ni pour l'un, ni pour l'autre, sous prétexte d'examiner leurs droits respectifs (*d*).

Ambassade des deux Compétiteurs à l'Empire.

Comme Jean se proposoit de profiter de leur division, pour étendre sa puissance dans l'Empire, & surtout en Italie en ruinant le parti des Gibelins, il publia les Clémentines, parmi lesquelles est cette Constitution, par laquelle Clement V. déclare que l'Empire dépend de l'Eglise Romaine, & que les Empereurs en recevant la couronne doivent preter serment de fidelité au Pape. La même année 1317, par la premiere Constitution qu'il fit, il cassa tous les Vicaires vrais ou prétendus de l'Empire en diverses villes, comme Canis Scaliger ou de l'Escale à Verone, Bonacossi à Mantoue, Matthieu Visconti a Milan, & quelques autres Gibelins ailleurs; déclarant que quand l'Empire étoit vacant, comme il prétendoit qu'il le fut alors, le gouvernement en appartenoit uniquement au Pape, à qui, en la personne de Saint Pierre, Dieu a donné tout le droit qu'on peut avoir, aussi bien sur l'empire de la terre, que sur celui du ciel, defendant à toutes sortes de personnes de quelque condition qu'elles soient, de prendre la qualité de Vicaire de l'Empire en Italie, & il cita les deux Princes élus devant son tribunal, pour y justifier leurs prétentions (*e*). Nous verrons les suites de ces pretentions, après avoir dit un mot de quelques autres démarches du Pape.

Prétentions du Pape à l'égard de l'Empire.

1317.

(*a*) *Villani* l. c. C. 79.
(*b*) *Baluz.* in not. ad Vit. Pap. Aven. p. 717.
(*c*) *Villani* l. c
(*d*) *Maimbourg* ubi sup.
(*e*) Le même.

(*) Jaques d'Ossa étoit né à Cahors, & fils d'un pauvre Savetier, mais il se distingua [illegible] génie [illegible] Naples en Provence, [illegible] Evêché de Fréjus. Il [illegible] Evêque d'Avignon, & ensuite Cardinal-Evêque de Porto. Il étoit âgé de soixante dix ans, quand il parvint au Pontificat (1).

(1) *Maimbourg* Hist. de la [illegible] de l'Emp. L. VI. p. [illegible]

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Faits divers.

Jean XXII. érigea plusieurs nouveaux Evêchés en France, en divisant divers Dioceses. Il accorda au Roi d'Arragon la confirmation de l'Ordre des Chevaliers de Montese, auxquels ils donna les biens que les Templiers possedoient dans le royaume de Valence. Il fit informer contre plusieurs personnes accusées d'avoir conspiré contre sa vie. Hugues Geraud Evêque de Cahors fut du nombre; ayant été convaincu, il fut dégradé & livré au bras séculier; les Juges le condamnerent à être en partie écorché & ensuite brûlé (*a*). Le Pape donna à cette occasion des bulles contre les sortileges & la magie. Il envoya deux Légats en Angleterre pour recevoir le dénier de St. Pierre, & l'hommage pour l'Angleterre & l'Irlande. Les Légats avoient encore commission d'accommoder les différends avec l'Ecosse, & étoient chargés d'une Lettre du Pape pour Robert Bruce, à qui il ne donnoit que le titre de Régent ou Gouverneur d'Ecosse. Robert refusa d'abord aux Légats l'entrée de son Royaume; mais les ayant ensuite fait venir, il leur déclara qu'il ne traiteroit ni de paix, ni de trêve avec l'Angleterre, à moins que le Pape ne lui donnât le titre de Roi. Les Cardinaux prirent le parti de retourner à Londres, & Robert persistant à ne point vouloir de paix, ils l'excommunierent avec tous ses adherens, & mirent l'Ecosse en interdit (*b*). Au commencement de 1318. Jean donna une bulle contre ceux des Freres Mineurs qui prétendoient s'en tenir rigoureusement à la regle de St. François, sans avoir égard à ce que Nicolas IV. & Clement V. avoient statué sur ce sujet. Le Pape les accuse d'être tombés du Schisme dans l'Hérésie. Ils feignent, dit-il, deux Eglises, l'une charnelle comblée de richesses & noircie de crimes, à laquelle commandent le Pape & les Prélats; l'autre Eglise est spirituelle, ornée de vertus, frugale & pauvre; elle ne consiste qu'en eux & leurs sectateurs; ils disent qu'on ne doit jurer en aucun cas; que c'est en eux seuls que l'Evangile de Jesus-Christ a été accompli; il avoit été caché jusques ici, ou plutôt éteint. Le Pape leur attribue plusieurs autres erreurs. En conséquence de sa bulle ils furent persécutés en Sicile, & il y en eut quatre de brûlés à Marseille (*c*). Revenons aux affaires d'Italie.

Troubles en Italie. 1318.

Le Pape, voyant que les Gibelins ne vouloient pas lui obéir, se joignit aux Guelfes contre eux. Il confirma & renouvella la sentence d'excommunication que l'Archevêque de Milan avoit prononcée contre Matthieu Visconti, il l'accusa d'hérésie & de ne pas croire la résurrection des corps, d'avoir pillé les monasteres, violé des Religieuses, & empêché les Inquisiteurs d'exercer leurs fonctions. Matthieu se vengea en se liguant avec Canis de Lescale, Passerini & d'autres Chefs des Gibelins, contre le Pape & ses adhérens. De Lescale fut nommé Général de la Ligue & attaqua plusieurs Places des Guelfes, tandis que Matthieu Visconti fit marcher contre Genes une armée sous le commandement d'un de ses fils. Pendant plusieurs années le territoire de Genes fut exposé aux ravages d'amis & d'ennemis, ensorte que les dehors de cette ville, couverts auparavant de
1319. palais, n'offroient plus qu'un désert (*d*). En 1319 le Pape envoya Légat en Italie le Cardinal Bertrand de Poget ou Poïet son neveu pour faire la guerre aux Gibelins, avec quelques troupes qu'il devoit joindre à celles du Roi

(*a*) Vit. Joann ap *Muratori.*
(*b*) *Spondan.* ex Reg. Vat.
(*c*) *Fleuri* L. XCII. § 42, 43.
(*d*) *Blond.* Dec. II. L. IX.

de Naples, des Florentins, des Boulonnois & des autres villes où les Guelfes étoient les maîtres. Il traita aussi avec Philippe fils de Charles de Valois, & lui donna la qualité de Lieutenant-Général de la Sainte Eglise. Ce Prince marcha en Italie avec quinze-cens Chevaliers, de Noblesse Françoise. Il se rendit à Ast, où il devoit être joint par le Cardinal Poïet avec huit-cens chevaux, & par les troupes des Guelfes. Mais impatient de se signaler, il s'avança jusqu'à Mortare, n'ayant que quinze-cens chevaux. Son dessein étoit d'aller à Verceil soutenir la faction des Guelfes, qui étoient continuellement aux prises avec les Gibelins. Matthieu Visconti fit marcher promptement de ce côté-là Galéas Visconti son fils avec un corps de troupes beaucoup plus nombreux que celui des François. Philippe sentant la supériorité des forces ennemies, eut une conférence avec Galéas, qui sut si bien le tourner, que ce Prince retourna en France, rejettant la faute sur le Pape & sur le Roi de Naples, qui ne lui avoient pas fourni l'argent qu'ils avoient promis (*a*).

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Suite des affaires d'Italie. 1320.

Le départ de Philippe abattit le courage aux Guelfes, & releva les espérances des Gibelins, qui prirent le dessus. Ils firent une puissante ligue entre eux & Frederic Roi de Sicile se déclara en leur faveur. Le Pape l'excommunia & jetta l'interdit sur son Royaume, parce qu'il avoit rompu la tréve avec le Roi de Naples, & qu'à son retour d'une expédition contre Genes, il avoit saisi certains revenus Ecclésiastiques en Sicile (*b*). Les Gibelins eurent aussi recours à Louis de Baviere; quelque besoin que ce Prince eût de ses forces pour se soutenir contre son concurrent, il ne laissa pas d'envoyer aux Gibelins des secours considerables, avec lesquels ils eurent de grands avantages sur les Guelfes. Plusieurs villes de l'Etat Ecclésiastique profiterent de cette occasion pour se révolter contre le Pape; Ferrare fut du nombre, après s'être delivrée de la garnison que le Roi Robert y tenoit pour le service de l'Eglise, elle rappela le Marquis d'Este & les Gibelins qui en avoient été chassés. Le Pape renouvella ses anathêmes contre Matthieu Visconti & ses adhérens, & ordonna même de prêcher la croisade contre lui. Il traita en même tems avec Frederic d'Autriche, & 1324.
lui fit espérer de confirmer son élection à l'Empire, pourvu qu'il envoyât du secours aux Guelfes. Frederic envoya le Prince Henri son frere avec deux mille Cavaliers; mais Matthieu Visconti, l'un des plus fins & des plus adroits Politiques de son tems, fit représenter à Frederic, qu'il agissoit contre ses propres interêts, se portant pour Empereur, puisque les Gibelins, qu'il travailloit à opprimer, maintenoient les droits de l'Empire, & qu'en les ruinant il soumettroit l'Italie aux Papes. Ce Prince rappella alors son frere, & pour appaiser le Pape, fort mécontent de ce procedé, il envoya des Commissaires en Italie pour ménager une tréve entre les deux partis; mais cette demarche fut inutile, parceque Frederic fut défait à Mulhdorff, le 28 Septembre 1322, & tomba entre les mains de Louis, qui ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il renonceroit à l'Empire (*c*).

Procédures du Pape

Matthieu Visconti étoit mort au mois de Juin 1322, & Galéas son fils lui avoit succedé. Comme c'étoit le chef des Gibelins en Lombardie, le

(*a*) *Villani* L. IX. C. 108.
(*b*) Le même C. 133. *Fazel Dec.* II L. IX.
(*c*) *Villani* L. IX. C. 174.

SECTION VI.
Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1328.

Pape Jean entreprit de détruire ce parti, & dans cette vue il joignit aux troupes qu'il avoit dans le pays, celle de Robert Roi de Naples, des Guelfes confédérés en Italie, & plusieurs Allemands qui s'étoient croisés pour servir contre les ennemis de l'Eglise. Cette armée eut quelque avantage sur les Gibelins, & mit le siege devant Milan. Au mois d'Avril 1323, Louis envoya des Ambassadeurs au Légat Poiet, qui le prierent de ne point attaquer la ville de Milan, qui appartenoit à l'Empire. Mais n'ayant pas voulu montrer leurs pouvoirs, ils s'en allerent l'un à Luques & à Pistoie, les autres à Mantoue & à Verone exécuter leur commission, & négocierent si bien, que les Gibelins de ces villes, & d'autres appellés par les Milanois se réunirent, sous la conduite du Comte Bertholde, chef de l'Ambassade, marcherent vers Milan & en firent lever le siege au mois de Juin. Ce mauvais succès détermina le Pape à proceder contre Louis de Baviere, desorte qu'au mois d'Octobre il publia contre lui une monition, où il dit en substance, que Louis de Baviere avoit, sans l'approbation du Saint Siege, non seulement pris la qualité de Roi des Romains, mais s'étoit attribué le gouvernement de l'Empire, tant en Allemagne qu'en Italie, au grand mépris de l'Eglise Romaine, à laquelle appartient le gouvernement de l'Empire vacant; qu'il s'étoit déclaré protecteur des Visconti condamnés comme hérétiques, & fauteur des autres ennemis de l'Eglise; en conséquence, il enjoint à ce Prince, sous peine d'excommunication, de se désister dans trois mois du gouvernement de l'Empire & de la protection des ennemis de l'Eglise, & défend à toutes personnes de quelque qualité & dignité qu'elles soient, sous peine d'excommunication d'obéir à Louis de Baviere en ce qui regarde le gouvernement de l'Empire (*a*).

contre l'Empereur. 1323.

Comment l'Empereur s'y oppose. 1324.

L'Empereur étant informé par le bruit public de cette monition, envoya trois Ambassadeurs au Pape, pour en savoir les raisons & pour demander un délai. Après leur départ Louis tint une assemblée à Nuremberg, où il protesta solemnellement contre cette monition, & en appella à un Concile général. Il accusa le Pape d'être lui-même fauteur d'hérétiques, & de vouloir abolir la souveraineté des Rois. Le 7 Janvier 1324 les Ambassadeurs de l'Empereur présenterent une requête, où ils témoignoient de la part de ce Prince, qu'il regardoit ce qu'on disoit du contenu de la monition du Pape comme une invention de ses ennemis. Que toutefois il les avoit envoyés pour en savoir la vérité, & pour demander un délai de six mois. Le Pape répondit le même jour, avoua la monition, & accorda un délai de deux mois (*b*).

Succès des Gibelins. 1324.

Le dernier jour de Fevrier, Galéas & Marc Visconti remporterent une victoire signalée sur l'armée du Pape; Raimond de Cardone qui l'a commandoit fut fait prisonnier & mené à Milan. Cette disgrace chagrina tellement ment le Pape, que le 23 Mars 1324 il donna une bulle contre les Visconti; par laquelle il les excommunie & publia la croisade contre eux, leurs fauteurs & leurs adhérens (*c*). Ils continuerent néanmoins la guerre avec succès, & avant la fin de l'année prirent Monza. C'étoit de quoi les consoler de l'échec qu'ils avoient reçu devant Genes au commencement de l'année précédente. Ils avoient mis le siege devant cette ville depuis près de quatre

(*a*) Le même C. 195, 196, 211, 212. IX. C. 239.
(*b*) *Villani* L. XCIII. § 5, 7. *Villani* L. (*c*) *Raynald.* 1324. n. 7-12.

ans, sans pouvoir s'en rendre maîtres. Les assiegés les attaquerent le 17 de Fevrier, & les obligerent enfin à lacher le pied & à prendre la fuite. Le Pape travailla alors à reconcilier les deux factions qui divisoient Genes, mais sa médiation fut inutile (*a*).

Suite des demêlés du Pape avec l'Empereur.

L'Empereur Louis de Baviere ne s'embarrassa point de satisfaire le Pape pendant le délai de deux mois, qu'il avoit accordé. Jean XXII. publia donc contre lui une seconde monition, le 23 de Mars, par laquelle il lui accordoit encore un délai de trois mois, pour quitter le titre de Roi des Romains & retirer sa protection aux Visconti & aux autres ennemis de l'Eglise. L'Empereur ne fut ni plus docile ni plus obéissant, & continua à donner du secours aux Gibelins d'Italie. Le Pape prit alors le parti de rendre contre lui une sentence définitive le 15 de Juillet, qui le déclaroit dechu de tout droit à l'Empire, l'adjournant au premier d'Octobre pour comparoitre devant lui, & défendant à tout le monde de le reconnoitre pour Empereur (*b*). Louis irrité de ce procedé résolut de défendre son autorité & sa dignité avec toute la vigueur possible. Plusieurs des Freres Mineurs, condamnés par le Pape, s'étoient mis sous la protection de l'Empereur, qui se servit d'eux pour défendre sa cause. Dans une diete, qu'il tint à Saxenhausen, il exposa contre le Pape les griefs contenus dans un Manifeste, qu'il publia (*c*). Il accuse Jean XXII. de semer la division parmi les Chretiens; de dire publiquement, que quand les Rois & les Princes séculiers sont divisés, c'est alors que le Pape est vrai Pape; qu'il brisera le serpent d'airain, c'est-à-dire l'Empire, & le réduira en poudre, & ne laissera en Italie pas un seul de ceux qui reconnoissent l'Empire. L'Empereur assure encore, que le Pape étoit l'Antechrist, & qu'il étoit animé de l'esprit de Satan, en se fesant adorer, honneur qu'un Ange n'avoit pas voulu recevoir de St. Jean; qu'il ne devoit la jurisdiction temporelle qu'il avoit, qu'à la libéralité ou plutôt à la foiblesse des Empereurs; que s'il étoit le Serviteur des Serviteurs de Dieu, il ne devoit pas etre le plus avide de tous les hommes d'honneurs & de richesses; enfin qu'il étoit hérétique, en condamnant Jésus-Christ & ses Apôtres avec la doctrine évangélique de la pauvreté parfaite. En conséquence l'Empereur en appelle encore au Concile géneral (*). Le Pape se justifia sur l'article de l'héréfie,

(*a*) Hist. des Révol. de Genes T. I. p. 131. *Villani* l. c. C 265
(*b*) *Baluz.* vit. Pap. Aven. T. I. p. 701. (*c*) *Aventin.* L. VII. p. 610 613.

(*) On attribue ce Manifeste à Jean de Gand, & à Marsile de Menardain, de Padoue. Le dernier publia cette année un ouvrage, intitulé *le Defenseur de la Paix*. Jean en donna un sur la puissance Ecclésiastique. Tous deux soutiennent, que quand Jésus-Christ paya le tribut à Cesar, il le paya comme étant dû à l'Empereur à raison de sa protection pour le civil, & que par conséquent les biens temporels de l'Eglise relevent de l'Empereur. En second lieu, que Jésus-Christ, quand il est monté au Ciel, n'a point laissé de Chef visible de l'Eglise, ni établi de Vicaire, & que Saint Pierre n'avoit pas plus d'autorité que les autres Apôtres. En troisieme lieu, que c'est à l'Empereur à établir ou déposer & à punir le Pape, puisque Jésus Christ, comme sujet, fut crucifié par l'ordre de Pilate. Marsile ajoute, que pendant la vacance du Siege, l'Empereur tient la place du Pape, & est en droit de gouverner l'Eglise. Quatriemement, que tous les Ecclésiastiques, le Pape, les Evêques & les simples Prêtres sont égaux pour l'autorité & la jurisdiction, par l'institution de Jésus-Christ: & que si les uns possedent plus de bien que les autres, ils en sont uniquement redevables à la libéralité de l'Empereur. En cinquieme lieu, que toute l'Eglise ne peut infliger de peine co-

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

par une nouvelle Conſtitution, où il expliqua les deux qu'il avoit publiées ſur les queſtions agitées parmi les Freres Mineurs (*a*).

Comme il ne trouva pas dans les Princes d'Allemagne autant de ſoumiſſion qu'il s'attendoit, il fut obligé de changer de meſures, & négocia avec Léopold frere de Frederic Duc d'Autriche, en faveur de Charles le Bel Roi de France. Il y eut un Traité ſecret entre Léopold & Charles, par lequel le premier s'engageoit à faire une forte brigue en Allemagne en faveur
1325. du Roi, & d'obtenir de ſon frere Frederic qu'il ſe déſiſtât de ſes prétentions à l'Empire. Le Roi s'obligeoit de ſon côté de procurer la liberté à Frederic, & de donner après ſon élection trente mille marcs d'argent à Léopold. Ils convinrent, que Charles ſe rendroit à Bar-ſur-Aube, où Léopold ſe trouveroit, & ameneroit le plus qu'il pourroit de Princes de l'Empire pour y faire l'élection. Le Roi y alla avec un équipage magnifique, mais il n'y trouva que Léopold d'Autriche (*b*). Cet affront rallentit fort l'ardeur de Charles dans la pourſuite de cette affaire; le Pape & Léopold eurent beau l'aſſurer que quelque argent mettroit dans ſes intérêts pluſieurs Princes, qui n'étoient gueres attachés à Louis de Baviere, parcequ'il étoit excommunié, le Roi ne voulut pas s'expoſer à eſſuyer un ſecond affront. Dans ces entrefaites le Pape apprit, que l'Empereur s'étoit accommodé avec Frederic, qu'il avoit mis en liberté, & Frederic avoit renoncé à ſes prétentions à l'Empire, en conſervant néanmoins le titre de Roi des Romains. Ce Traité rompoit toutes les meſures du Pape, auſſi le déclarat-il nul, diſpenſa Frederic de ſon ſerment, & engagea divers Princes à deſapprouver l'accommodement, car le Pape prétendoit que les deux Concurrens n'étoient pas en droit de céder réciproquement leurs prétentions. Pour fournir aux fraix de la guerre en Italie, il ſollicita le payement du denier de St. Pierre en Ecoſſe, en Suede, en Norvege, en Portugal & ailleurs.

Evénemens de l'année. 1326. L'année ſuivante les Romains chaſſerent de Rome preſque tous ceux qui étoient favorables au Pape, nommerent cinquante deux Citoyens pour les gouverner, dont Sciarra-Colonne fut le chef. Enſuite ils envoyerent ſommer le Pape de revenir promptement occuper ſon Siege, & proteſterent qu'autrement ils ſeroient obligés de pourvoir à leurs affaires par quelque autre voie. Il eſt douteux s'ils ſouhaitoient tout de bon ſa préſence. Quoiqu'il en ſoit, Jean s'excuſa ſur les affaires qui le retenoient encore. Mais

(*a*) *Eymer.* Direct. Inquiſ. Par. II. qu. 11. *Antonin.* Tit. XXI. C. 5.

(*b*) *Daniel*, T. V. p. m. 64, 65.

ercitive, ſans l'autorité de l'Empereur. On répondit à ces Ouvrages par d'autres; l'Archevêque de Ravenne en publia un ſur la juriſdiction de l'Empire & l'autorité du Pape. Pelage Alvarez, Eſpagnol & Evêque de Sylves, en donna un autre pour la défenſe du Pape, & Pierre de Palude Dominiquain écrivit un Traité ſur l'origine immédiate de la Puiſſance Eccléſiaſtique (1). *Note des Anglois.* Il n'eſt pas ſurprenant que Maimbourg (2) ait dit,,, qu'en voulant ſoutenir les droits de l'Empire & la puiſſance des Empe-,, reurs, les deux Auteurs ne demeurerent pas préciſément dans les termes du tempo-,, rel, & qu'ils attaquerent la puiſſance ſpirituelle du Souverain Pontife, la voulant ſou-,, mettre à l'Impériale".

(1) *Poſſevin* Appar. Sac. T. I. *Bzov.* ann. 1327. *Alvar.* de planctu Eccleſ. L. I. C. 68.

(2) Hiſt. de la décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 544.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Mais pour s'oppoſer aux deſſeins de l'Empereur, il déclara encore Robert Roi de Naples Vicaire de l'Empire en Italie, & envoya Légat en Toſcane le Cardinal Jean des Urſins. Le Légat arriva à Florence dans le mois de Juin, & publia le 4 de Juillet ſes pouvoirs, c'eſt-à-dire qu'il étoit Légat & pacificateur dans la Toſcane, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone & l'Iſle de Sardaigne. Peu après, on vit arriver à Florence Charles Duc de Calabre, fils aîné du Roi Robert, avec beaucoup de Nobleſſe & des troupes conſiderables pour ſoutenir le parti des Guelfes & du Pape. Le Légat excommunia alors Caſtruccio Caſtracani Seigneur ou Tyran de Luques & Gui Evêque d'Arezzo, qui étoient du parti des Gibelins (*a*).

L'Empereur paſſe en Italie. 1327.

Les Romains, mécontens de la réponſe que le Pape leur avoit faite, ſe joignirent aux Gibelins, & ils envoyerent tous enſemble des Ambaſſadeurs en Allemagne, pour ſupplier l'Empereur de paſſer au plutôt en Italie, afin d'y recevoir ſelon la coutume les deux couronnes, & d'achever de réduire à leur devoir les ennemis de l'Empire. Louis ſe rendit à leurs inſtances & arriva avec ſon armée, au mois de Fevrier, à Trente. Les principaux chefs des Gibelins, & tout ce qu'il y avoit de gens diſtingués parmi eux vinrent le joindre. L'Empereur y tint une aſſemblée générale, dans laquelle il promit avec ſerment d'aller à Rome & de proteger dans toute l'Italie le parti des Gibelins. De leur part les Princes & les Ambaſſadeurs qui ſe trouverent a cette Diete, s'engagerent à lui fournir cent-cinquante mille florins d'or, quand il ſeroit arrivé a Milan (*b*). Dans la même aſſemblée, Louis publia que Jean XXII. étoit héretique & indigne d'être Pape; les Evêques, les Prelats & les Freres Mineurs qui étoient à la ſuite de ce Prince, declarerent le Pape Hérétique, & le chargerent d'errer dans ſeize articles, Louis le fit excommunier, le nommant par dériſion le Prêtre Jean. L'Empereur partit de Trente à la fin du mois de Mars, vint à Come, & de là a Milan, où il fit ſon entrée le 13 de Mai. Le jour de la Pentecôte, qui étoit le 31 du même mois, il reçut la couronne de fer de la main de l'Evêque d'Arezzo, aſſiſté des Evêques de Reggio & de Breſſe, parceque l'Archevêque de Milan, qui etoit du parti du Pape, s'étoit retiré a Genes (*c*).

Conduite du Pape.

Les Romains voyant que le Pape les amuſoit, lui envoyerent une nouvelle ambaſſade avec une Lettre, datée du 6 de Juin pour le preſſer de venir inceſſamment a Rome. Les Ambaſſadeurs ne reſterent que trois jours à Avignon, ſuivant leurs ordres, & partirent ſans la réponſe du Pape, qui n'etoit pas encore prête. Il l'envoya enſuite par deux Nonces, elle contenoit en ſubſtance, que la difficulte du voyage ne lui permettoit pas de partir ſi promptement; il leur feſoit enſuite des reproches ſur leur conduite & les exhortoit à reſiſter courageuſement au Bavarois (*d*). Le Pape manda à ſon Legat en Toſcane, de ſe rendre a Rome où dans quelque lieu voiſin, pour y retablir la paix & l'union. Le Legat etoit à Florence, où il publia de nouvelles cenſures contre l'Empereur, & a la fin d'Août il partit pour Rome. Le Roi Robert ſur la nouvelle de l'entree de Louis en Lombardie,

(*a*) *Fleuri* L. XCIII § 20.
(*b*) *Colleno* L. V. Ap. *Giannone* L. XXII. C. 2.
(*c*) *Villani* L. X. C. 10 *Giannone* ubi ſup.
(*d*) *Raynaldi.* 131, n. 9-11, 13.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

envoya Jean Prince de la Morée son frere avec des troupes défendre l'entrée de son Royaume. Ce Prince s'avança près de Rome pensant y entrer, mais les Romains ne voulurent pas le recevoir, & le Légat des Ursins s'étant joint à lui, ils ne laisserent pas d'y entrer par surprise la nuit du 28 de Septembre, & se saisirent de l'Eglise & du quartier de Saint Pierre, mais le jour étant venu, ils furent chassés après un sanglant combat (*a*).

L'Empereur avance en Italie.

L'Empereur, avant que partir de Milan, ôta le gouvernement de cette ville à Galéas Visconti & créa vingt-quatre Magistrats. Il tint ensuite une diete à Orzi, Château du Bressan, où il fit trois nouveaux Evêques, & reçut un subside de deux-cens mille florins d'or. Il passa delà en Toscane & se présenta devant Pise, qui refusa de le recevoir, parcequ'il étoit excommunié. Il en forma le siege & le 8 d'Octobre la ville se rendit par composition; il y demeura plus de deux mois. Les Romains le sollicitoient cependant de venir à Rome, & il se disposoit à les satisfaire. Si l'on en croit Cuspinien & Trithême (*b*), l'Empereur, quoiqu'il eût excommunié le Pape dans l'assemblée de Trente, ne laissa pas d'envoyer des députés à Avignon pour prier le Pape de lui donner la couronne Impériale. Jean traita les Ambassadeurs avec mépris, & le 23 d'Octobre 1327 donna une derniere sentence contre Louis, le declarant contumace & convaincu d'hérésie, il le prive de toutes dignités & biens, & défend à qui que ce soit de lui obéir, de le favoriser ou de lui adhérer (*c*). Le même jour, il excommunia Marsile de Padoue & Jean de Gand, & condamna les erreurs contenues dans leurs Ouvrages (*d*).

Il arrive à Rome & y est couronné.

1328.

Cependant Louis de Baviere, étant parti de Pise le 15 de Décembre, marchoit vers Rome & ne trouva point d'obstacle de la part du Duc de Calabre, ni du Légat de Lombardie. Le Roi Robert avoit rappellé son fils, qui gouvernoit Florence, pour le charger de la garde des frontieres du Royaume (*e*). L'Empereur arriva à Viterbe le 2 de Janvier 1328, & entra dans Rome le septieme. Il monta quelques jours après au Capitole & tint une grande assemblée, où il remercia le peuple de Rome de l'affection qu'il lui avoit témoignée, promettant de le proteger & de le relever. On fixa dans cette assemblée le couronnement pour le Dimanche suivant dix septieme du mois, & on nomma quatre Barons Romains pour assister à la cérémonie. Au jour marqué, il fut sacré par deux Evêques Schismatiques, & Sciarra Colonne, un des quatre Barons lui mit la couronne sur la tête. Après son couronnement il fit lire trois Constitutions, par lesquelles il promettoit de maintenir la foi Catholique, d'honorer le Clergé, & de protéger les veuves & les orphelins. En même tems pour agir en Souverain, il créa Sénateur & Gonfalonnier de Rome & de l'Empire Castruccio Castracani, qui lui avoit rendu de grands services. A l'arrivée de l'Empereur à Rome, tous les Ecclésiastiques du parti du Pape sortirent de la ville, qui demeura interdite. Jean, qui ignoroit encore le couronnement de l'Empereur, écrivit au Cardinal Jean des Ursins, de publier la croisade contre ce Prince, mais il étoit trop tard.

Il fait dé-

Louis s'étant assuré de l'affection des Romains, résolut de déposer à son

(*a*) *Villani* L. X. C. 26.

(*b*) *Cuspinian.* de Cæsar. *Trithem.* in utroque Chron.

(*c*) *Villani* l. c. C. 37.

(*d*) Le même.

(*e*) *Giannone.* ubi sup.

tour le Pape. Le 18 d'Avril, il tint une assemblée dans la place de Saint Pierre, étant assis au haut des degrés de l'Eglise. Par son ordre un Augustin cria trois fois, y a-t-il ici quelque procureur qui veuille défendre le Prétre Jaques de Cahors, qui se fait nommer le Pape Jean? Personne n'ayant répondu, un Abbé d'Allemagne prêcha en Latin; ensuite on lut une longue sentence, où l'Empereur accuse le Pape d'avoir abandonné son Eglise; d'avoir usurpé injustement le pouvoir de conférer les bénéfices, qu'il distribuoit pour de l'argent à des personnes indignes; d'avoir causé des Schismes dangereux & enseigné des héréfies; d'avoir opprimé les Cardinaux & d'autres Prélats; d'avoir confondu la puissance temporelle & spirituelle, & contre la parole de Dieu & les décisions formelles de l'Eglise, détruit la parfaite pauvreté de Jesus-Christ & de ses Apôtres. En conséquence, l'Empereur déclara Jaques de Cahors dépouillé de tout Ordre, Office, Bénéfice & Privilege Ecclésiastique, le soumettant à la Puissance séculiere pour le punir comme hérétique; défendant à tous les sujets de l'Empire, sur peine d'être privés de tous leurs Etats & de tous leurs biens, de le reconnoitre pour Pape & de lui obéir. Peu de jours après Louis publia une nouvelle ordonnance, par laquelle il statue que le Pape ne pourra s'absenter de Rome plus de trois mois ni s'en éloigner de plus de deux journées, sans le consentement du Clergé & du Peuple Romain; que s'il contrevient à cette ordonnance, & après trois monitions de la part du Clergé & du peuple, il ne revient pas au terme prescrit, on procedera à une nouvelle élection. Ensuite il créa, du consentement des Romains, Pierre de Corbario, Frere Mineur, Pape, sous le nom de Nicolas V. L'Anti pape fit d'abord une promotion de sept Cardinaux, nomma des Gouverneurs pour les villes de l'Etat Ecclésiastique, & envoya des Légats aux Princes. Il confirma aussi par une bulle la déposition de Jean XXII, & déclara tous ses adhérens privés de leurs bénéfices. L'Empereur voulut aussi que ce Pape le couronnât une seconde fois (*a*).

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

...poser le Pape, & en fait elire un autre.

Ce Prince, qui avoit besoin d'argent, avoit extrémement irrité les Romains par les exactions qu'il avoit été contraint de faire sur eux, & par la prise de quelques Places aux environs de Rome, dont il avoit permis le pillage à ses soldats. Voyant d'ailleurs que les secours d'hommes & d'argent que lui avoient promis les Gibelins & Frederic Roi de Sicile, tardoient trop à venir, pour attaquer avec succès le Roi de Naples, il résolut de s'en retourner en Toscane, pour y joindre les troupes de Castracani & ensuite assiéger Florence (*b*). L'inaction de l'Empereur à Rome sauva le Roi Robert; car il est certain qu'il n'auroit pu resister à Louis, si sans s'arrêter, ce Prince avoit marché d'abord après son couronnement à la conquete du Royaume de Naples (*c*). Il partit de Rome le 4 d'Août, & s'en alla à Viterbe, emmenant avec lui son Antipape, chargé comme lui de mille imprécations & des malédictions du peuple, qui passant tout d'un coup d'une extrémite à l'autre se fit de nouveau Guelfe, rappela le Cardinal des Ursins Légat de Jean, & tous les autres Guelfes qu'on avoit chassés de la ville, & rentra sous l'obeissance du Pape. On brûla tous les

L'Empereur quitte Rome.

(*a*) *Fleuri* ubi sup. § 43-48. 52. *Maimbourg* Hist. de la décad. de l'Empire L. VI. p. 576 & suiv.

(*b*) *Maimbourg* l. c. p. 586.

(*c*) *Giannone* L. XXII. C. 2.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

privileges que Louis & l'Antipape avoit accordés; les enfans mêmes allerent au cimetiere déterrer les corps des Allemands, & les jetterent dans le Tibre (*a*).

Il va à Pise.

L'Empereur ayant appris que Castracani étoit mort, renonça à l'entreprise contre Florence pour aller à Pise. Il y trouva Michel de Cesene Général des Cordeliers, & Guillaume Ockam Anglois, qui s'étoient sauvés d'Avignon. Michel lui conseilla de publier de nouveau la sentence qu'il avoit prononcée à Rome contre Jaques de Cahors; ce qu'il fit solemnellement. Le Pape Jean excommunia Michel & Ockham, & on prétend qu'il fut si irrité qu'il eut quelque envie d'éteindre tout l'Ordre de Saint François (*b*). L'Antipape se rendit à Pise au commencement de l'année 1329, où il fit divers actes de l'autorité pontificale.

Il repasse en Allemagne. Fin du Schisme. 1329 & 1330.

Les affaires de l'Empereur alloient de jour en jour de mal en pis en Italie. La Marche d'Ancone & tout l'Etat Ecclésiastique rentrerent sous l'obéissance du Pape; la ville de Milan même se déclara pour lui, & Jean Visconti renonça au Cardinalat que l'Antipape lui avoit conféré, & fut fait Evêque de Novare. L'Empereur prit alors le parti de quitter l'Italie, & de retourner en Allemagne (*c*). Le pauvre Pierre de Corbario se voyant sans ressource se jetta entre les bras du Comte Boniface le plus riche Seigneur de Pise, qui le tint caché plusieurs mois, au bout de ce tems-là le Comte négocia si bien, qu'étant sûr que Pierre n'essuyeroit aucun mauvais traitement, il le remit entre les mains de l'Archevêque de Pise & de l'Evêque de Luques, qui avoient commission du Pape, & le 25 de Juillet 1330, il confessa ses erreurs & ses crimes, & reçut l'absolution de toutes les censures qu'il avoit encourues. On l'embarqua ensuite pour Provence, & il arriva à Avignon au mois d'Août. Il parut en Consistoire public la corde au cou, confessa ses fautes & déclara qu'il s'en tenoit à la foi de l'Eglise Romaine. Le Pape lui donna l'absolution, mais le fit enfermer dans une prison honnête, où il vécut trois ans, & fut enterré à Avignon dans l'Eglise des Cordeliers (*d*).

Faits divers.

Pendant qu'on travailloit en Italie à cette affaire, le Pape eut une chaude allarme à Avignon, par l'arrivée de Guillaume Comte de Hainaut, beau pere de l'Empereur, avec dixhuit-cens chevaux. Ce Prince ayant fait vœu d'aller faire la guerre aux Maures de Grenade, souhaita de recevoir la bénédiction du Pape. Jean, qui soupçonna le Comte de quelque mauvais dessein contre sa personne, fit venir la Noblesse des environs, arma toute sa Cour, défendit au Comte, sur peine d'excommunication, d'entrer en Provence, le dispensa de son vœu & lui ordonna de retourner chez lui (*e*). Le Pape ne laissa pas quelque tems après de recevoir la visite du Roi de France, avec lequel il eut des Conférences secretes, qui, ainsi qu'on l'apprit dans la suite, rouloient sur les affaires d'Italie & sur une expedition à la Terre sainte, pour laquelle Philippe obtint les Décimes de tous les revenus ecclésiastiques de son royaume.

[illegible]

Louis étoit à Munich en Baviere, où il se portoit toujours pour Empereur. Otton Duc d'Autriche, Jean de Luxembourg Roi de Bohême, &

(*a*) *Villani* L. X. C. 98. *Maimbourg* l. c. p. 576.
(*b*) [illegible] Annal.
(*c*) *Villani* ubi sup. C. 146.
(*d*) Le même C. 162.
(*e*) Le même, C. 155.

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Bourdouin Archevêque de Treves, entreprirent de reconcilier Louis avec le Pape, auquel ils envoyerent des Ambaſſadeurs pour ce ſujet. Louis offroit d'abandonner l'Antipape, de révoquer ſon appel au Concile & ce qu'il avoit fait contre le Pape, & de reconnoitre qu'il avoit été juſtement excommunié, à condition qu'il conſerveroit l'Empire. L'inflexible Jean rejetta avec mépris des offres ſi généreuſes, & on ne ſait ce qu'on doit le plus admirer, ou la foibleſſe des Souverains, ou la hauteur & l'inſolence d'un Pretre. Le Pape répondit au Roi de Bohême, & l'exhorta à faire élire un autre Empereur. Comme ce Prince inſiſta en faveur de Louis, le Pape lui écrivit une ſeconde Lettre, où il lui reproche ſon ingratitude envers le Saint Siege, & le menace même, s'il n'abandonne le parti de Louis de Baviere (*a*).

Le Roi de Bohême Vicaire en Italie. 1331.

Le Roi de Bohéme eut auſſi peu d'égard aux remontrances du Pape, que celui-ci en avoit eu pour les ſiennes. De concert avec Louis il paſſa en Italie en qualité de Vicaire de l'Empire & ſoumit la plus grande partie de la Lombardie. Ses ſuccès allarmerent également l'Empereur & les Guelfes. Louis, ayant appris que ce Prince avoit eu une conférence avec le Légat du Pape, appréhenda que ce Pontife ne l'engageât enfin à prétendre à l'Empire. Les Guelfes d'autres part s'imaginerent que le Pape avoit ſecretement invité ce Prince d'entrer en Italie, & qu'il connivoit à ſes conquêtes, enſorte qu'ils formerent une ligue contre le Roi de Bohême & le Légat; les Gibelins mêmes ſe joignirent à eux, parcequ'ils croioient que le Roi penſoit moins au ſervice de l'Empereur qu'à l'aggrandiſſement de ſa propre famille. Le Roi étant repaſſé en Allemagne pour defendre ſes propres Etats qui étoient attaqués, l'Empereur envoya deux de ſes Secretaires au Pape pour traiter de ſa reconciliation avec le Saint Siege; mais cette Ambaſſade fut encore infructueuſe.

Récit [illegible].

Villiani rapporte, que peu de tems après Jean XXII. reçut des Ambaſſadeurs de la part du Roi de France, pour lui faire part du deſſein où il étoit d'entreprendre l'expédition de la Terre ſainte, lui demandant pour cela les Decimes de toute la Chretienté pour ſix ans, le droit de diſpoſer de tous les bénefices eccleſiaſtiques dans ſon Royaume. Celui d'Italie pour Charles ſon frere, & le titre de Roi d'Arles & de Vienne pour ſon fils: demandes, qui ſi elles ont été faites, n'étoient deſtinées qu'à excuſer le Roi s'il ne rempliſſoit point ſon vœu, ainſi que le remarque de Sponde (*b*). Mais il n'y a gueres d'apparence que le Roi de France ait fait de ſi ridicules propoſitions, comment pouvoit-il prétendre les Decimes dans les Etats des autres Princes?

Nouveaux efforts du Pape contre l'Empereur. 1332.

Jean XXII. qui ne perdoit pas de vue l'abbaiſſement de l'Empereur, écrivit au Roi de Boheme & au Duc d'Autriche pour les exhorter d'abandonner le parti de ce Prince. Il gagna enfin le Duc d'Autriche, qui non ſeulement ſe déclara contre Louis, mais ſe reconnut Vaſſal du Pape, & Feudataire du Saint Siege. Mais le Roi de Boheme, qui ſe flatoit que les troubles d'Italie porteroient le Pape à entendre à un accommodement, vint à Avignon & ſollicita Jean en faveur de l'Empereur. Le Pape fut inexo-

(*a*) *Villani* L. X. C. 170. *Fleuri* L. XCIV. § 13.

(*b*) *Spondan.* Annal.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

rable à toutes les instances du Roi, quoique Louis, à la requisition du Roi de France, lui envoyât une nouvelle ambassade pour traiter de la paix. Il déposa même l'Evêque de Castello, pour avoir dit en Allemagne que l'Empereur étoit reconcilié avec le Saint Siege, & il offrit l'Empire au Roi de Bohême, qui le refusa & partit bientôt d'Avignon.

Le Pape promet d'aller à Boulogne.

Cependant le Pape publioit qu'il vouloit passer en Italie & s'établir à Boulogne, pour être plus à portée de pacifier les troubles du pays. Le Cardinal Poïet Légat en Lombardie, résidant à Boulogne, ménagea si bien les esprits, que le 10 de Janvier 1332. les Bolonois se donnerent au Pape & à l'Eglise Romaine sans autre condition que de conserver leur liberté, sous la promesse que le Pape leur fesoit de venir dans un an s'établir dans leur ville avec sa Cour. Ils envoyerent même une Ambassade au Pape pour lui offrir la Seigneurie de leur ville & pour le prier d'avancer le terme de sa venue. Le Cardinal Légat fit bâtir deux Châteaux, un pour le Pape & l'autre pour lui-même, & fit marquer des palais pour le logement des Cardinaux. Mais tout cela fut inutile. Jean resta à Avignon. Deux ans après les Bolonois, voyant qu'ils étoient trompés, se souleverent & chasserent le Légat du Pape.

Le Pape accusé d'hérésie. 1333.

En 1333 se reveilla une affaire qui avoit été assoupie. Deux ans auparavant, le Pape avoit prêché que les ames des bienheureux ne jouiront de la vision béatifique de Dieu qu'après la résurrection générale. Quoique cette opinion ait été celle de Justin, d'Irenée, d'Origene & de plusieurs autres Peres tant Grecs que Latins, bien des gens se souleverent contre la doctrine du Pape. Mais après le premier éclat l'affaire fut assoupie, jusqu'à ce qu'un Dominiquain, en 1333, parla en chaire contre cette opinion dequoi il fut puni par la prison. Geraud Eude, Général des Cordeliers étant allé à Paris y précha & soutint la doctrine du Pape, ce qui causa de grands murmures parmi ceux qui l'entendirent. Le Roi en fut informé, & ayant assemblé les plus habiles Docteurs & entendu leur avis, obligea Eude de se retracter. Ce Prince en écrivit aussi au Pape, & lui manda, qu'il ne convenoit point au souverain Pontife d'avancer des questions douteuses, que c'étoit plutôt à lui à décider celles que d'autres proposoient. Jean s'excusa, & déclara qu'il n'avoit traité cette doctrine que comme une opinion soutenable, sur laquelle il étoit bien aise de savoir le sentiment des Savans, & que par cette raison il avoit chargé les Cardinaux, les Prélats & les Docteurs d'en porter leur jugement après mûr examen (a). En expliquant son opinion & en protestant qu'il n'avoit jamais eu dessein de rien soutenir de contraire à la foi catholique, le Pape fit cesser les clameurs. Les Fraticelles ou Cordeliers Schismatiques ne laisserent pas de continuer à déclamer contre lui & de le traiter d'hérétique.

Projets de l'Empereur. 1334.

Cependant le Roi de Bohême étant retourné en Italie, joignit ses troupes à celles que commandoit le Légat; mais ayant été défait par les Confédérés près de Ferrare, il prit le parti de quitter l'Italie, & d'abandonner toutes ses conquetes en Lombardie. Peu de tems après le Pape apprit que l'Empereur, appréhendant de mourir excommunié, s'étoit déterminé à abdiquer l'Empire; il écrivit à ce Prince pour l'exhorter d'exécuter un des-

(a) *Fleuri* ubi sup. § 21, 32.

fein fi louable. Il envoya même deux Légats à Munich pour recevoir la démiffion de Louis, & les chargea en cas de refus de la part de ce Prince, de délier les Princes de l'Empire du ferment de fidelité qu'ils lui avoient prêté. Les Légats étant arrivés à Munich, Louis ne voulut pas entrer en négociation avec eux; le Pape en fut fi irrité, qu'il écrivit aux Archeveques de Breme, de Magdebourg & de Cologne, de renouveller les cenfures contre l'Empereur & fes adhérens, & excita divers Princes à ravager les Etats héréditaires de Louis (*a*). L'Empereur de fon côté pour rendre inutiles les efforts du Pape, réfolut de faire la paix avec Robert Roi de Naples, & d'affembler un Concile général pour faire le procès à Jean XXII. comme Hérétique. Dans cette vue il négocia fecretement avec le Cardinal Napaléon des Urfins, piqué contre le Pape de ce que contre fa promeffe, il avoit fixé fa demeure en France (*b*).

SECTION VI. *Hiftoire d'Italie depuis l'an 1269 jufqu'à l'an 1378.*

Mort de Jean XXII.

Mais avant que l'Empereur eût le tems d'exécuter fon projet, fon ennemi le Pape Jean XXII. mourut à Avignon le 4 de Décembre. Le troifieme il fit appeller tous les Cardinaux, & retracta en leur préfence fon opinion fur l'etat des ames bienheureufes, & fit lire une bulle mife en groffe qui contenoit fa déclaration fur ce fujet. Il mourut le lendemain, laiffant un tréfor confiderable. Jean Villani rapporte qu'il montoit à vingtcinq millions de florins d'or, tant en or monnoyé, qu'en vaiffelle & autres joiaux d'or & en pierres précieufes. Cet auteur cite le temoignage de fon frere, marchand du Pape, qui l'avoit appris des Tréforiers & des autres qui furent commis pour compter & pefer le tréfor (*c*). D'autres Auteurs retranchent beaucoup de cette fomme. Quelle qu'elle fût, Villani prétend que le Pape l'avoit amaffée, en etabliffant les réferves de toutes les Eglifes Collegiales de la Chretienté, fous prétexte de prévenir la fimonie, quoiqu'il paroiffe qu'il n'en fefoit aucun ufage. De plus en vertu de la réferve, il ne confirma prefque jamais l'élection d'aucun Prélat, mais il fefoit paffer un Eveque à un Archevêché & mettoit à fa place un moindre Eveque, d'où il arrivoit fouvent que la vacance d'un Archevéché produifoit fix promotions & plus, dont il venoit de grandes fommes à la Chambre Apoftolique. On lui attribue l'établiffement des Auditeurs de Rote, pour juger des appels de toute la Chretienté (*d*). Ce fut encore Jean XXII. qui ajouta une troifieme couronne à la thiare pontificale. La premiere que les Papes ayent eue, fut envoyée par Clovis Roi de France à Saint Jean de Latran. Le Pape Hormisdas mit fur le bonnet ou la thiare qu'il portoit cette couronne. Ses fucceffeurs jufqu'à Boniface VIII. ne porterent que celle-là feule; mais Boniface pretendit, dans les démelés qu'il eut avec Philippe le Bel, avoir l'autorité temporelle, comme la fpirituelle, & pour marquer cette double autorite, il mit deux couronnes. Jean XXII. y en ajouta une troifieme, & c'eft cette triple couronne que fes fucceffeurs ont portée depuis (*e*).

Election de Benoit XII.

Quelques jours après fa mort, les Cardinaux, au nombre de vingt-quatre, entrerent dans le Conclave pour élire un Pape. Ils fe trouverent a

(*a*) *Ptolem. Lucenf.* Hift. Eccl. Inftit. L. XXIV. C. 42.

(*b*) *Villani* L. VII. C. 2.

(*c*) Le même L. XI. C. 20.

(*d*) *Polydor.* de rer. invent. L. VI. C. 12.

(*e*) *Choisi* Hift. de Philippe de Valois L. I.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

l'ordinaire divisés en deux factions, dont la plus forte étoit celle des François. Ceux-ci offrirent leurs voix à l'Evêque de Porto, à condition qu'il promettroit de n'aller point à Rome; ce qu'il refusa. Les Cardinaux vinrent alors au scrutin & proposerent celui qui étoit regardé, comme le moindre d'entre eux, savoir Jaques Fournier, qu'on appelloit le Cardinal Blanc, parcequ'il avoit été Moine de Citeaux & qu'il en gardoit l'habit. Il fut élu d'une voix unanime; ce Cardinal en fut lui-même étonné, & dit aux Cardinaux, *vous avez élu un âne*, parcequ'il n'entendoit rien au manege de la Cour de Rome. Il fut couronné le 8 de Janvier 1335 & prit le nom de Benoit XII. Il donna cent mille florins aux Cardinaux, & cinquante mille pour réparer les Eglises de Rome (*a*). Il écrivit une Lettre circulaire à tous les Princes Chretiens, à l'exception de l'Empereur & de Frederic Roi de Sicile, pour leur faire part de son élection.

Commencement de son Pontificat. 1335.

Benoit XII. révoqua toutes les expectatives dont son prédécesseur avoit chargé les Eglises, & se réserva la disposition de tous les benéfices qui vaquoient à sa Cour, & à deux journées aux environs. Il reçut l'hommage d'Alphonse Roi d'Arragon pour la Sardaigne, & de Robert pour le royaume de Naples; mais Frederic Roi de Sicile le refusa. Le Pape, moins violent que Jean XXII. se contenta de lui envoyer Bertrand Archevèque d'Embrun, chargé d'une monition, par laquelle il l'exhortoit à rentrer dans son devoir (*b*).

Il continue son séjour à Avignon.

Les Romains envoyerent des députés à Avignon, pour solliciter Benoit de venir résider à Rome. Le Pape y consentit, mais ensuite il résolut d'aller établir sa Cour à Boulogne, pourvu que les citoyens voulussent le recevoir avec l'honneur convenable & lui rendre obéissance & fidelité. Il y envoya des Nonces, qui trouverent la ville encore pleine de l'esprit de révolte, qui avoit fait chasser le Légat Poïet, ensorte que le Pape prit le parti de rester à Avignon (*c*). Il ne laissa pas d'envoyer un Légat à Rome, qui engagea les Romains à se gouverner desormais sous l'autorité du Pape & de l'Eglise. On prorogea à Etienne Colonne la dignite de Sénateur pour cinq ans, en lui associant des Collegues annuels (*d*).

Affaires d'Italie.

La discorde entre le Sacerdoce & l'Empire avoit multiplié les Seigneurs particuliers ou si l'on veut les Tirans en Lombardie. Mastin de l'Escale maître de Verone avoit sur tout beaucoup accru la puissance qu'il avoit hérité de ses prédécesseurs. Deja il avoit ajouté à son domaine de Verone ceux de Vicence, de Bresce & toute la Marche Trevisane; il avoit enleve Padoue aux Carrares, Parme & Reggio aux Rozzi; s'étoit emparé de Luques & de Luna en Toscane, & menaçoit Ferrare & Boulogne. S'étant brouillé avec les Vénitiens, ils résolurent de lui faire la guerre, & travaillerent à former contre Mastin une ligue de tous les Etats d'Italie ennemis ou rivaux de sa domination. La plupart n'oserent pas se declarer ouvertement d'abord, les Florentins seuls promirent de joindre leurs forces à celles de Venise. Le Senat choisit pour general Pierre Rozzi, que Mastin avoit dépossédé de Parme. Les bornes que nous devons nous prescrire ne

(*a*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 219.
(*b*) *Fleuri* L. XCIV, § 41.
(*c*) Vit. Papar. l. c. p. 199.
(*d*) *Platina* in Bened. XII.

ne nous permettent pas d'entrer dans tous les détails de cette guerre. Nous nous contenterons de dire qu'en 1336 Rozzi ravagea le Padouan, que l'année suivante il remporta divers avantages, qui obligerent le Seigneur de Verone de demander la paix, mais inutilement à cause de la dureté des conditions qu'on lui prescrivit. Marsile Carrare, qui le trahissoit, livra Padoue aux Vénitiens. Luquin Visconti & Philippe de Gonzague attaquerent Mastin d'un autre côté. Tous les malheurs fondoient sur lui en même tems. En 1338 les Vénitiens perdirent leur Général Pierre Rozzi, qui mourut d'une blessure, à l'âge de trente six ans. Ils donnerent le commandement de l'armée à Roland Rozzi son frere, qui ne se distingua pas moins. En ce tems-là l'Evêque de Verone, cousin-germain de Mastin, traita avec les Vénitiens pour leur livrer la ville. Mastin découvrit la trâme, perça l'Evêque de plusieurs coups d'épée & le laissa mort sur la place. Cet assassinat augmenta le nombre de ses ennemis, le Pape Benoit XII. menaça d'en poursuivre rigoureusement les auteurs. Le Seigneur de Verone ne voyant plus de ressource demanda la paix au Sénat de Venise. Il l'obtint aux conditions suivantes, que Padoue & tout le Padouan resteroient aux Carrares, que Luquin Visconti auroit Bergame, Bresse & leurs territoires, & qu'on cederoit aux Vénitiens Trevise, Castrombaldo, Bassano & toute la Marche Trévisane. On ne laissa à Mastin que le Vicentin, le Veronois, Parme & Luques. Les Florentins furent peu contens de cette paix, parcequ'ils auroient voulu la ville de Luques. Cette paix se conclut en 1339. Mastin flechit le Pape en le reconnoissant pour son souverain Seigneur, s'engagea à tenir de lui ses Etats à foi & à hommage & à lui payer tribut. Le Pape regardant l'Empire comme vacant, à cause que Louis de Baviere n'étoit pas encore reconcilié avec le Saint Siege, confera à Mastin la qualité de Vicaire de l'Empire dans le Veronois & le Vicentin; il donna la même qualité à Luquin Visconti dans le Milanois, à Philippe Gonzague à Mantoue & Reggio; à Albertin Carrare dans le Padouan, & au Marquis de Ferrare dans le Modenois (a). Voyons à présent ce qui se passa entre Louis de Baviere & Benoit XII.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Negociation avec l'Empereur.

Au commencement du Pontificat de ce Pape, le Roi de France lui envoya des Ambassadeurs, par lesquels il lui demanda de faire Jean son fils aîné Roi de Vienne, de le déclarer lui-même Vicaire de l'Empire en Italie, de lui accorder la Décime des dixmes pendant dix ans & tout le trésor de l'Eglise pour le secours de la Terre sainte. Ces demandes effrayerent tellement le Pape & les Cardinaux, qu'ils résolurent de se reconcilier avec l'Empereur Louis de Baviere. Ce Prince l'ayant appris par les amis qu'il entretenoit toujours à la Cour de Rome, il envoya au Pape & aux Cardinaux des Ambassadeurs avec des lettres très-soumises. Ces Ambassadeurs furent très-bien reçus, & repartirent d'Avignon au mois de Juillet 1335, avec les conditions que le Pape demandoit. Ils revinrent l'année suivante, avec une procuration datée du 5 Mars, par laquelle l'Empereur revoque tout ce qu'il a fait contre le Pape Jean XXII. & tous les Edits qu'il a publiés à Rome, ajoutant divers autres articles très-favorables au Siege de Rome. Benoit étoit tout disposé à conclure, & à donner l'absolution à l'Empereur, mais il fut arrêté par les [illegible] des Rois de Naples,

(a) [illegible] Laugier Hist. de Venise T. III. p. [illegible]-279.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1338.

de Bohême & de France. Ce dernier qui étoit menacé d'une guerre avec le Roi d'Angleterre, appréhendoit que l'Empereur, reconcilié avec le Pape, ne donnât du secours à Edouard III. son beaufrere. Le Roi de Bohême étoit entierement dans les intérêts de Philippe, & écrivit au Pape qu'avec le secours de quelques autres Princes, il se proposoit de faire élire un autre Roi des Romains. Les Cardinaux détournerent donc le Pape de donner l'absolution à Louis, & ses Ambassadeurs s'en retournerent en Allemagne (*a*). Cependant le Pape, qui tâchoit de prévenir la guerre entre la France & l'Angleterre écrivit à l'Empereur pour le détourner de s'allier avec Edouard.

Le Pape travaille inutilement à reconcilier la France & l'Angleterre.

Comme il y avoit déja eu quelques hostilités en Guienne entre la France & l'Angleterre, & que le Roi Edouard avoit traité avec l'Empereur, sans s'embarrasser de l'agrément du Pape, Benoit tâcha d'arrêter le cours de la guerre, & envoya des Légats en France & en Angleterre pour ménager un accommodement. Les Légats furent reçus honorablement à Paris; Edouard ne voulut pas leur permettre de venir en Angleterre; il envoya des Députés pour traiter avec eux, mais après diverses conférences, il n'y eut rien de conclu. Le Pape voyant que le Roi d'Angleterre étoit inflexible, écrivit à l'Empereur pour l'exhorter à ne point faire la guerre à la France. Louis n'ayant pas fait une réponse favorable, le Pape publia une Lettre à tous les fideles, pour leur défendre de s'allier avec l'Empereur. Celui-ci étant déterminé à rompre avec le Roi de France, se plaignit que Philippe s'étoit emparé de plusieurs fiefs de l'Empire, & demanda que le Pape obligeât ce Prince à les restituer. Benoit ne répondit point, & avertit le Roi de France des desseins de l'Empereur, le sollicitant de s'accommoder avec le Roi d'Angleterre.

Les Princes Allemands maintiennent les droits de l'Empire. 1338.

Quelque tems après, le Pape reçut des Ambassadeurs de divers Evêques d'Allemagne, pour solliciter l'absolution de l'Empereur. Le Pape répondit, qu'il ne pouvoit la lui accorder, tant qu'il seroit en guerre avec Philippe, ce Prince lui ayant écrit que s'il donnoit l'absolution à Louis sans son consentement, il le traiteroit plus mal que ses prédécesseurs n'avoient traité Boniface. Les Princes d'Allemagne s'assemblerent à Rens & déclarerent par une pragmatique sanction, qu'un Prince élu à la pluralité des voix des Electeurs, seroit reconnu legitime Roi des Romains; que quiconque soutiendroit le contraire, & attribueroit au Pape la supériorité sur les Empereurs, seroit poursuivi comme criminel de leze-majesté. Cette déclaration fut confirmée dans une Diete convoquée à Francfort. Albert de Strasbourg porta une copie de ce décret à Avignon ; il rapporte que le Pape n'en parut pas trop offensé, & envoya un Nonce à l'Empereur, afin que ce Prince envoyât des Ambassadeurs a Avignon, pour traiter de sa reconciliation avec le Saint Siege (*b*).

Faits divers.

Benoit XII. ayant appris que le Roi d'Angleterre avoit reçu de l'Empereur le titre de Vicaire de l'Empire, & qu'il se disposoit à entrer en France avec une puissante armée, le menaça de l'excommunier s'il ne renonçoit à ce titre. Informé peu après que l'armée Angloise s'étoit retirée sans en venir à une action, le Pape écrivit encore à Edouard pour l'exhorter à

(*a*) *Villani* L. XI. C. 54. (*b*) *Albert. Argent.* Chron. p. 129.

Section VI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

faire la paix avec Philippe, s'offrant d'être Médiateur. Il envoya auſſi deux Légats pour la Sicile, qui n'y paſſerent point, mais la mirent en interdit, parceque depuis la mort de Frederic en 1337, les Siciliens avoient refuſé de rentrer ſous l'obéiſſance du Roi de Naples. Pierre IV. Roi d'Arragon vint à Avignon, & fit hommage au Pape pour la Sardaigne. Benoit reçut en ce tems-là une Ambaſſade de la part d'Andronic, Empereur de Conſtantinople, offrant de traiter de la réunion avec l'Egliſe Romaine, à condition que les Latins lui aideroient à recouvrer les principales villes conquiſes par les Turcs, & qu'on aſſembleroit un Concile général, où les Grecs auroient la liberté de défendre leur doctrine ſur la proceſſion du St. Eſprit. Le Pape répondit, que ſi les Grecs vouloient ſe réunir, les Princes d'Occident pourroient les ſécourir contre les Turcs. Il congédia enſuite les Ambaſſadeurs, parcequ'ils n'avoient pas de pouvoirs par écrit.

Réduction de Bologne ſous l'obeiſſance du Pape.

On a vu plus haut que la ville de Bologne s'étoit révoltée contre le Pape, & qu'il n'avoit pu la ramener à ſon obéiſſance. Benoit cita les Bolonois dans les formes, publia enſuite une bulle par laquelle il révoqua tous les privileges de leur Univerſité, & ordonna aux Profeſſeurs & aux Etudians de s'en retirer ſous peine d'excommunication. Il cita les Magiſtrats 1340.
& les principaux Citoyens entre autre Thadée Pépoli à comparoitre dans trois mois (*a*). En 1338, la ville envoya des Ambaſſadeurs à Avignon; après avoir imploré la clémence du Pape, ils reconnurent que leur ville & ſon territoire appartenoient entierement pour le temporel au Pape & à l'Egliſe Romaine; promettant de n'y recevoir Louis de Baviere, ni aucun Empereur ſans la permiſſion du Saint Siege. Le Pape donna commiſſion à ſon Internonce d'aller à Bologne en prendre poſſeſſion au nom du Saint Siege, lever l'interdit, rétablir l'Univerſité & donner l'abſolution. De nouvelles difficultés empêcherent l'exécution du Traité. En 1340 les Bolonois envoyerent au Pape deux Ambaſſadeurs, avec plein-pouvoir de ſe ſoumettre à ſa juriſdiction, le priant de leur accorder pour adminiſtrateur des droits du Saint Siege Thadée Pépoli, qui avoit déja la principale autorité dans la ville, & promettant de payer au Pape un cens de huit mille florins d'or par an. Le Pape accepta ces conditions & nomma Pépoli Gouverneur de Bologne pour trois ans (*b*).

Soumiſſion d'autres villes.

Pluſieurs autres villes de Lombardie, qui avoient ſuivi le parti de Louis de Baviere & de l'Antipape, revinrent auſſi à l'obédience de Benoit, & envoyerent un Sindic chargé de leur procuration, pour déclarer qu'ils ſe ſoumettent à ſes ordres touchant les excès qu'ils ont commis contre lui & l'Egliſe Romaine; qu'ils ne croioient pas que l'Empereur puiſſe dépoſer le Pape & en faire un autre. Promettant de ne point adhérer à Louis de Baviere, ni à aucun Schismatique, & demandant pardon de lui avoir obéi & à Matthieu Viſconti & d'avoir reçu les Nonces de l'Antipape. Les Citoyens de Novare, de Verceil & de Come firent la même ſoumiſſion par le même Sindic; & tous furent abſous des cenſures (*c*).

Milan & les Viſconti

L'année ſuivante Jean & Luquin Viſconti ſe reconcilierent auſſi avec le Pape Benoit. Ils envoyerent le même Député qui avoit négocié l'accom-

(*a*) *Villani l.* X C 69.
(*b*) *Raynald.* 1340 n. 59.
(*c*) Le même n. 69.

Ils se soumettent aussi. 1341.

modement des villes de Lombardie. Il étoit chargé de la procuration des deux freres, & fit en leur nom les mêmes déclarations & les mêmes promesses. Ils promirent soumission & obéissance au Pape, reconnoissant qu'il ne peut être déposé par l'Empereur, de ne jamais adhérer à Louis de Baviere, ni à aucun Empereur qui ne fût approuvé par le Pape; de payer au Pape & ceux Cardinaux cinquante mille florins d'or, en dédommagement de tous les torts faits par eux & par leur famille aux Légats & aux Nonces du Pape. Ils reconnurent que pendant la vacance de l'Empire, comme il vaquoit alors, l'administration en appartenoit au Pape, & en conséquence qu'ils vouloient tenir du Pape & de l'Eglise Romaine le gouvernement de Milan & de ses dépendances (*a*). M. Fleuri remarque fort judicieusement là-dessus (*b*), qu'au fond il importoit fort peu aux Visconti & aux autres petits Seigneurs de Lombardie de se soumettre de paroles au Pape ou à l'Empereur, pourvu qu'en effet ils demeurassent maîtres des villes dont ils étoient en possession. Le Pape content des soumissions des Visconti, accorda aux deux freres, leur vie durant, le gouvernement de la ville de Milan & de son territoire, avec toute jurisdiction & puissance temporelle, comme Vicaires de l'Eglise Romaine pendant la vacance de l'Empire.

Louis de Baviere s'accommode avec le Roi de France.

Les Rois de France & d'Angleterre ayant fait une trêve en 1340, convinrent de tenir des conférences à Arras en présence des Légats du Pape. Mais elles furent infructueuses, & toutes les négociations du Pape & de ses Nonces aboutirent à quelques prolongations de trêve (*c*). Cependant Philippe de Valois se servit de l'Impératrice, qui étoit sa niece, pour engager l'Empereur Louis de Baviere d'abandonner le parti d'Edouard, & de lui ôter le Vicariat de l'Empire. Le Roi s'engagea de son côté d'agir auprès du Pape & de le reconcilier avec lui. Ses sollicitations furent infructueuses, ce qui est assez surprenant, vu les dispositions favorables du Pape à s'accommoder. Aussi Maimbourg (*d*) dit-il, qu'on crut dans le monde, que Philippe, suivant toujours son premier dessein, n'avoit nulle envie que la chose réussît, & qu'il fit dire au Pape fort secretement & sérieusement, qu'il se gardât bien d'en rien faire. L'affaire tira donc en longueur, & il parut aux plus éclairés, que l'Empereur étoit joué, le Roi fesant semblant de vouloir ce qu'il ne vouloit point, & le Pape tout au contraire de ne vouloir pas ce qu'il desiroit de tout son cœur.

Mort de Benoit XII & élection de Clement VI. 1342.

Cependant Benoit XII. mourut le 25 d'Avril 1342, & le 7 de Mai les Cardinaux élurent Pierre Roger, Archevêque de Rouen, qui prit le nom de Clement VI. Il envoya d'abord des Nonces pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre, & ces Nonces réussirent à faire conclure une treve de trois ans. Le Pape envoya aussi un Légat en Lombardie pour pacifier les troubles de cette Province, mais il n'y reussit pas.

Demandes des Romains.

Les Romains envoyerent à Clement VI. dixhuit députés chargés de lui faire trois demandes. La premiere d'accepter les qualités de Senateur, de Capitaine & les autres charges de la ville, qu'ils lui offroient pour sa vie seulement, & non comme au Pape Clement VI. mais comme au Seigneur

(*a*) Le même 1341. n. 10.
(*b*) L. XCV. § VIII.
(*c*) *Daniel* T. VI. p. m. 130.
(*d*) Decad. de l'Empire L. VI. p. m. 616.

Pierre Roger. La seconde, qu'il vint à Rome. La troisieme, qu'il voulut bien réduire le Jubilé à cinquante ans. Le Pape repondit, qu'il acceptoit les charges de la ville de Rome, à condition qu'elles ne lui porteroient pas de préjudice. Qu'il ne pouvoit encore passer en Italie, vu que l'Empereur menaçoit d'y entrer avec une armée, & qu'il avoit établi des Vicaires en diverses places de l'Etat Ecclésiastique. Il accorda la troisieme & donna au mois de Janvier 1343 une bulle, par laquelle il fixoit le Jubilé à l'an 1350 (a).

Mort de Robert Roi de Naples. 1343.

Le 16 de Janvier 1343 mourut Robert Roi de Naples, qui laissa Jeanne sa petite-fille héritiere de la couronne. Il lui avoit fait epouser André, fils de Charobert Roi de Hongrie. Comme ils étoient l'un & l'autre fort jeunes. Robert leur nomma des Tuteurs; mais le Pape prétendit que le gouvernement du Royaume lui appartenoit, & commit le Cardinal Aimeric de Chastelus pour gouverner en son nom; mais ce prétendu gouvernement du Cardinal fut sans effet (b).

Démarches du Pape contre l'Empereur.

Clement VI. n'avoit pas la modération de son prédécesseur. Il envoya des Légats en Italie pour soulever les villes & les Princes contre Louis de Baviere, confirma & fit publier de nouveau toutes les sentences de Jean XXII. contre ce Prince, & publia lui-même le 10 d'Avril une bulle, en forme de monition, par laquelle il l'exhortoit de se désister dans trois mois de l'administration de l'Empire, de quitter le titre de Roi, d'Empereur ou de toute autre dignité, & de venir en personne se soumettre à ses ordres. Pendant les trois mois de terme l'Empereur envoya plusieurs fois des Agens au Pape & au Roi de France, mais cette négociation fut encore infructueuse, parceque le Roi de France s'entendoit avec le Pape & n'agissoit pas sincérement en faveur de Louis. Au bout des trois mois Clement declara ce Prince contumace; il n'alla pas plus loin alors, parceque l'Empereur avoit écrit au Roi de France, *si le Pape fait quelque procédure contre moi, je m'en prendrai à vous* (c).

Négociation avec ce Prince. 1344.

L'année suivante, Louis de Baviere envoya de nouveau des Ambassadeurs à Avignon, avec ordre d'obtenir pour lui l'absolution à tout prix. Ils demanderent un modele de procuration dont le Pape fut content; on leur en donna un si honteux & si dur, qu'on ne croyoit pas que Louis l'adoptat. On se trompa; ses Ambassadeurs furent autorisés d'avouer en son nom toutes les erreurs & les heresies qui lui étoient attribuées, de renoncer à l'Empire, de ne le reprendre que par la grace du Pape, & de se mettre lui, ses enfans, ses biens & son etat à la discrétion du Pape. Les Ambassadeurs firent le serment conformement à la procuration; puis ils presserent Clement de donner les articles de la penitence qu'il imposoit à Louis. Au lieu de profiter d'une si belle occasion de terminer l'accommodement, le Pape leur donna des articles qui touchoient l'etat de l'Empire & non la personne du Prince. L'Empereur les envoya aux Princes & aux villes d'Allemagne, & convoqua une Diete à Francfort, les articles proposés par le Pape furent rejettés, & on députa au Pape pour l'engager à s'en désister. Mais comme les Deputés n'avoient aucun pouvoir de traiter, le Pape crut

(a) Fleuri L. XCV. § XV.
(b) Giannone T. III. p. 298.
(c) Albert. Argent. p. 133.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

qu'on se moquoit de lui, & en fut plus irrité contre Louis de Baviere. Pour le pousser à bout, il prit des mesures avec le Roi de Bohême, avec le fils de ce Prince, l'Archevêque de Treves & quelques autres Princes, pour faire élire un autre Empereur (*a*). Nous verrons bientôt la suite de ces intrigues.

Croisade contre les Turcs.

Clement VI. renouvella l'ancien projet de croisade contre les Turcs. Il fit une ligue avec le Roi de Chypre, le Grand Maître des Chevaliers de Rhodes & les Vénitiens, & arma quatre galeres aux dépens de la Chambre Apostolique. Il nomma pour diriger l'entreprise en qualité de Légat, Henri Patriarche Latin de Constantinople. Les croisés emporterent la ville de Smyrne, où ils exercerent toutes les cruautés que le faux zele est capable d'inspirer. Morbassan, Général des Turcs, assembla une grande armée, & vint mettre le siege devant Smyrne. Mais ses attaques n'ayant pas réussi, il se retira au commencement de Janvier 1345 sur les montagnes voisines avec le gros de son armée, & ne laissa autour de la place qu'un nombre suffisant de troupes pour la tenir bloquée. Un gros détachement de la garnison tomba vivement sur les quartiers des Turcs qui furent défaits. Les Chretiens pillerent leur camp, & le Légat du Pape voulut y célebrer la Messe. Morbassan averti de la sécurité des Chretiens, les fit envelopper par divers corps de troupes, & la plupart périrent. Les Chretiens de Smyrne consternés de ce malheur se hâterent d'écrire au Pape pour lui demander de prompts & puissans secours. Les Vénitiens le solliciterent en même tems de faire prêcher de nouveau la croisade. Clement VI. seconda leur zele, & on vit alors se renouveller dans une partie de l'Occident l'ancienne ardeur pour les guerres d'outremer. Le Pape nomma pour Général Humbert II. Dauphin de Viennois; mais ce Prince avoit plus de zele que de capacité, ensorte qu'à la fin il fut obligé d'abandonner Smyrne, & cette croisade eut le denouement de toutes les autres (*b*).

Meurtre d'André Roi de Naples. 1345.

Le jeune Roi de Naples André étoit prêt à se faire couronner, & tous les ordres étoient donnés, lorsqu'il fut assassiné à Averse le 18 de Septembre 1345. La Reine fut violemment soupçonnée d'être complice de sa mort. Le Pape ayant été pleinement informé de ce crime, publia le premier de Fevrier de l'année suivante, une bulle contre les coupables, où sans en nommer aucun, il les déclare infâmes & excommuniés, confisque au profit des Seigneurs tous leurs biens & tous leurs droits &c. (*c*).

Derniere sentence contre Louis de Baviere. 1346.

Cependant Jean de Luxembourg Roi de Bohéme, & son fils aîné Charles Marquis de Moravie, étoient à Avignon, où ils négocioient avec le Pape la promotion de Charles à l'Empire. Clement pour fortifier leur parti déposa l'Archevêque de Maience comme contumace, parceque ce Prélat étoit toujours attaché à Louis de Baviere, & pourvut de l'Archevêché de Maience Gerlac de Nassau, qui lui promit son suffrage pour Charles. Le 13 d'Avril le Pape publia une bulle, par laquelle il déclaroit Louis de Baviere déposé, & délioit tous ses sujets du serment de fidelité; enjoignant aux Electeurs de l'Empire de procéder incessamment à l'élection d'un Roi des Romains, autrement que le Saint Siege y pourvoiroit. Le Pape écrivit aussi une Lettre aux Electeurs pour les exhorter à s'assembler promptement pour l'élection, sans admettre à la Diete

(*a*) Le même.

(*b*) *Thuri* ubi sup. § 26, 27.

(*c*) *Villani* L. XII. C. 50.

le Marquis de Brandebourg ; fils de l'Empereur, sous prétexte que son pere n'avoit pu lui conférer ce Marquisat (*a*).

Charles IV. élu Roi des Romains.

Le Pape profita de l'occasion d'étendre les droits & la puissance du Siege de Rome ; il engagea Charles à promettre, d'accomplir les promesses & les concessions de ses prédécesseurs, de révoquer & d'annuller tous les actes faits par Louis de Baviere, en qualité d'Empereur, de renoncer à toute prétention sur les terres de la Comtesse Mathilde, de n'entrer dans Rome que le jour de son couronnement, d'en sortir le même jour, & de se retirer incessamment des terres de l'Eglise Romaine, & de n'y revenir plus sans la permission du Saint Siege. Ce Traité, qui anéantissoit l'autorité de l'Empire en Italie pour y établir celle du Pape, fut juré par Charles & confirmé par le Roi de Bohême son pere. En conséquence Clement recommanda Charles comme digne de l'Empire. Gerlac Archevêque de Maience convoqua une Diete à Rens près de Coblents. Il ne s'y trouva que cinq Electeurs, celui de Maience, celui de Cologne, qui avoit vendu sa voix pour huit mille marcs d'argent, Rodolfe Duc de Saxe, qui s'étoit contenté de deux mille, l'Archeveque des Treves, oncle de Charles, & le Roi de Bohême son pere. Ils élurent tout d'une voix pour Roi des Romains Charles de Luxembourg, Marquis de Moravie, le onzieme de Juillet 1346. Le nouveau Roi des Romains envoya d'abord des Ambassadeurs au Pape, qui confirma par une bulle son élection (*b*).

Révolution à Rome. 1347.

Pendant que cela se passoit en Allemagne & à Avignon, il y eut une surprenante révolution à Rome, dont l'auteur fut Nicolas Gabrini di Rienzo. Il étoit fils d'un meunier & d'une blanchisseuse. Ses parens lui ayant donné quelque éducation, & étant hardi & entreprenant, il étoit devenu Notaire. Cet homme avoit été un des Députés que les Romains envoyerent à Avignon au commencement du Pontificat de Clement VI. pour le prier de revenir à Rome. Dans une grande assemblée qui se tint à Rome le 20 de Mai 1347, il fit le rapport de son ambassade à Avignon, & parla si artificieusement, qu'il fut élu par acclamation Tribun du peuple ; on le mit en possession du Capitole avec une pleine autorité. Aussitôt il déposa les Sénateurs nommés par le Pape, exerça la justice la plus sévere contre les Nobles dont la licence entretenoit le desordre, & chassa les Ursins, les Colonnes & plusieurs autres familles de la premiere Noblesse. Ayant affermi son autorité, par le moyen du peuple qui lui étoit attaché, & s'étant concilié du respect par la maniere dont il maintenoit la justice, il envoya des lettres à toutes les villes d'Italie, pour les informer que les Romains étoient en liberté, & leur demander d'assister leur ville-mere. Ses Députés furent reçus partout avec distinction, & plusieurs villes, se persuadant que Rome alloit reprendre sa premiere splendeur, promirent leur secours, & envoyerent des anneaux d'or, pour gages de leur fidelité. Les Princes étrangers mêmes rechercherent l'alliance de Rienzi. Louis Roi de Hongrie, qui se disposoit à passer en Italie pour venger la mort du Roi André son frere ; lui fit offrir son amitié. Jeanne Reine de Naples le fit solliciter d'être médiateur entre elle & le Roi de Hongrie. L'Empereur Louis de Baviere fit

(*a*) *Raynald.* 1346. n. 8, 9. (*b*) Le même, n. 33, 34.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

demander au Tribun son amitié; le Pape même lui écrivit, loua sa conduite & le chargea de gouverner Rome en son nom.

Cette grandeur ne fut pas de longue durée. Nicolas, enivré de sa puissance, ne voulut en aucune façon dépendre du Pape, & entreprit d'etre maître absolu dans Rome. Il se fit armer Chevalier par le Sindic du peuple à Saint Jean de Latran; & comme cette cérémonie commençoit par un bain, il se baigna dans la cuve où l'on croyoit alors que Constantin avoit été baptisé. Ensuite il fit publier une Lettre, où il prit les titres de *Chevalier Candidat du Saint-Esprit, sévere & clement Libérateur de Rome, Zélateur de l'Italie, Amateur de l'Univers, & Tribun auguste*, déclarant que la ville de Rome est la Capitale du monde; il citoit Louis Duc de Baviere, & Charles Roi de Bohême, se disant élus Empereurs, avec les cinq autres Electeurs de venir justifier leurs prétentions. Un procédé si extravagant ruina son crédit. Le Pape le regardant comme un Fanatique publia une bulle contre lui, adressée aux Romains, qui refroidit beaucoup le zele du peuple. Quelques Nobles, qu'il avoit chassés, trouverent le secret de pénétrer dans Rome avec des troupes Rienzi se voiant surpris eut beau faire pour animer le peuple, il ne lui resta d'autre parti à prendre que de s'enfuir, il se sauva à Naples auprès de Louis Roi de Hongrie (*a*). Pour n'y pas revenir donnons la suite des avantures de cet homme bizarre. Le Pape Clement fit prier le Roi de Hongrie, de faire prendre Nicolas & de le lui envoyer, ou de le livrer au Cardinal Bertrand son Légat. Il ne paroit pas que le Roi ait eu égard à la priere du Pape, car en 1350. Nicolas rentra dans Rome, il y auroit été plus puissant que jamais, si les Romains n'avoient craint d'irriter le Pape & de perdre le profit temporel du Jubilé. Rienzi fut donc réduit à sortir d'Italie déguisé, & passa en Bohéme à la Cour de Charles Roi des Romains. Après avoir été quelque tems à Prague, il fut reconnu & présenté au Roi, qui le fit arrêter, & remettre au pouvoir de l'Archevêque de la ville, de quoi le Pape le remercia par une lettre, le priant de lui envoyer Nicolas, ce qui fut exécuté. Nicolas fut donc amené prisonnier à Avignon, & il resta en prison pendant le reste de la vie de Clement VI. (*b*). Innocent VI. qui succeda à Clement, fit absoudre Nicolas des censures dont il étoit chargé, le délivra de prison, & l'envoya en Italie en 1353 avec le Cardinal d'Albornos son Légat, espérant qu'il seroit utile à la reduction du Pays, principalement à Rome, où il étoit encore en grande consideration. L'année suivante Nicolas retourna à Rome, où il fut très bien reçu, & y reprit son ancienne autorité. Le peuple continua à le nommer Tribun, & le Pape lui donnoit le titre de Chevalier & de Sénateur de Rome, le chargeant d'y commander en son nom. De nouveaux abus qu'il fit de son autorité; donnerent occasion aux Grands d'animer le peuple contre lui, qui résolut de le sacrifier à ses ressentimens. Il fut assiegé dans le Capitole, pris & reconnu dans l'instant qu'il se sauvoit. On le traina au milieu de la place, pour lui faire subir une mort, précédée & suivie de tous les indignes traitemens, dont peut s'aviser la brutalité d'une populace furieuse (*c*). Telle fut la fin de ce fameux Avanturier. Il est

(*a*) *Fleuri* L. XCV. § 30.
(*b*) *Villani* L. XII. C. 89, 104. *Fleuri* L. XCVI. § 19.
(*c*) *Fleuri* l. c. § 23.

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

eſt dit un Hiſtorien de notre tems (*a*), un exemple très-remarquable des bizarres jeux de la fortune, & de l'inſtabilité de tout ce qui prend ſa ſource, dans une fermentation populaire.

Mort de l'Empereur Louis de Baviere. 1347.

Charles IV. élu Roi des Romains, ne fut pas un compétiteur fort redoutable pour Louis de Baviere. Comme il n'avoit pas la réputation d'avoir beaucoup de courage & de grandeur d'ame, & qu'au contraire Louis étoit généralement aimé & eſtimé de ſes ſujets, tous les Etats de la haute Allemagne & preſque toutes les villes Impériales, ſe liguerent à Spire en ſa faveur, contre le nouvel élu, qu'ils appelloient par dériſion l'*Empereur des Prêtres*. Charles venoit de ſucceder dans le Royaume de Bohême à Jean ſon pere. La guerre s'alluma entre les deux concurrens, Charles fut battu dans le Tirol par Louis Marquis de Brandebourg, fils de l'Empereur, qui regna fort paiſiblement juſqu'à ſa mort, qui ſurvint l'année ſuivante, au mois d'Octobre. Etant à la chaſſe, il pourſuivoit un ours, & fut tout d'un coup frappé d'apoplexie, & mourut. On a accuſé la veuve d'Albert d'Autriche de l'avoir empoiſonné; mais il ne paroit pas qu'il y ait des preuves ſuffiſantes de ce fait (*b*).

Affaires de Naples & Avignon acquis par le Pape. 1348.

Jeanne Reine de Naples avoit épouſé Louis Prince de Tarente, après la mort d'André de Hongrie ſon mari. Cette Princeſſe ſe voiant ſur le point d'être attaquée par Louis frere d'André, Roi de Hongrie, partit de Naples au mois de Janvier 1347, pour paſſer en Provence (*c*). Après ſon depart le Roi de Hongrie entra dans le Royaume & s'en rendit maître. Il n'y reſta que quatre mois, alla s'embarquer à Barlette & retourna en Hongrie. Cependant Jeanne étoit arrivée avec ſon mari Louis à Avignon; le Pape Clement VI les reçut favorablement, & leur accorda les diſpenſes néceſſaires pour leur mariage, parcequ'ils étoient parens au degré défendu. La Reine eut enſuite audience dans un Conſiſtoire public; elle y plaida ſa cauſe avec tant d'éloquence & de préſence d'eſprit, que le Pape la declara innocente du meurtre de ſon premier mari (*d*). Le beſoin d'argent pour rétablir ſes affaires détermina cette Princeſſe à vendre au Pape la ville d'Avignon avec ſes dépendances pour quatre vingt mille florins d'or de Florence. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce ne fut qu'une vente ſimulée, & que Jeanne donna Avignon au Siege de Rome pour mettre le Pape dans ſes intérets. D'autres conviennent de la réalité de la vente, mais diſent que la valeur ſe paya par la remiſe du cens annuel que la Reine devoit pour le Royaume de Naples (*e*). Ce qu'il y a de certain c'eſt que l'acte de vente exiſte encore (*f*).

Peſte générale.

La peſte fit cette année des ravages effroyables en Italie. Les marchands l'avoient apportée du Levant en Sicile & dans les ports de Toſcane. Elle s'étendit dans toute l'Europe. Le Pape ſignala ſon zele & ſa charité dans cette occaſion; il accorda aux Prêtres la faculté d'abſoudre de toutes ſortes de péchés ceux qui étoient attaqués de ce mal, & de leur donner indulgence pléniere. A Avignon il commit des Medecins pour viſiter les pauvres, & d'autres perſonnes pour les aſſiſter pendant la maladie & prendre ſoin

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p. 429.

(*b*) Voy. *Maimbourg* Décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 622, 623.

(*c*) *Giannone* T. III. p. 304.

(*d*) Le même p. 305, 306.

(*e*) *Bzovius* ad ann. 1348.

(*f*) *Giannone* ubi ſup. p. 307. Note.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

de leur ſépulture (*a*). Il donna auſſi une bulle pour arrêter la fureur des peuples contre les Juifs, qu'ils accuſoient d'être les auteurs de la peſte; il y en eut un grand nombre de maſſacrés en Allemagne & en d'autres pays (*b*) (*).

Charles IV. est enfin reconnu Empereur. 1349.

Après la mort de l'Empereur Louis de Baviere, Charles IV. ſon compétiteur ne fut pas d'abord poſſeſſeur de l'Empire. Une partie des Electeurs & d'autres Princes s'aſſemblerent à Lanſtin, & offrirent l'Empire à Edouard III. Roi d'Angleterre, qui par l'avis de ſon Conſeil le refuſa, à cauſe de la guerre qu'il avoit avec la France. A ſon refus les mêmes Electeurs nommerent Frederic, Marquis de Miſnie & Landgrave de Thuringe, gendre de Louis de Baviere, qui pour une ſomme de dix mille marcs d'argent que lui promit Charles, renonça volontairement à la couronne Impériale. Enfin ils élurent Gunther, Comte de Schwartzbourg, qui avoit de grands talens pour la guerre, beaucoup de ſageſſe, de prudence & de douceur. Cette élection ſe fit le 2 de Fevrier 1349. Il accepta la couronne, mais il exigea que les Electeurs le fiſſent proclamer à Francfort. Les habitans de cette ville ſe prétendoient en droit de fermer leurs portes à un Empereur, qui n'étoit élu que par une partie des Electeurs, & s'il avoit un concurrent, il falloit que pendant ſix ſemaines il lui préſentât tous les jours la bataille. Gunther ſatisfit à cet uſage, & Charles n'ayant pas paru, il fut reçu à Francfort & reconnu Empereur. Mais peu de tems après il tomba malade, & l'on prétend qu'il avoit été empoiſonné. Quoiqu'il en ſoit avant que de mourir, il abandonna ſes droits ſur l'Empire pour vingt deux mille marcs d'argent que Charles lui avoit fait offrir (*c*). Délivré de ce redoutable rival, Charles IV. fit enfin confirmer ſon élection, & fut couronné de nouveau à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne.

(*a*) *Fleuri* L. XCV. § 45.
(*b*) Le même, § 47.
(*c*) *Voy.* Décad. de l'Emp. p. in. 628-633.

(*) Quantité d'Auteurs ont parlé de cette peſte, qui n'attaqua pas une Province particuliere, ou un ſeul Royaume, mais ravagea ſucceſſivement l'Aſie, l'Europe & une partie de l'Afrique, dont elle emporta plus d'un tiers des habitans, en quelques lieux il n'en reſta pas la dixieme ou même la vingtieme partie. Cantacuzene a décrit fort bien, les divers ſymptomes & les effets de ce mal (1). On dit qu'il ſe manifeſta d'abord en 1345 dans le Cathay, d'où il paſſa ſucceſſivement vers l'Occident juſqu'à Conſtantinople & l'Egypte, depeuplant les villes, & déſolant un même lieu durant cinq mois. De Conſtantinople la contagion, paſſa en Grece, en Italie, en France, en Eſpagne & en Afrique, & peu à peu le long des côtes de l'Océan en Angleterre & en Irlande; enſuite en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Danemarc & dans les autres pays du Nord. Antonin Archevêque de Florence aſſure que la peſte emporta ſoixante mille perſonnes dans cette ville, du nombre deſquels fut l'Hiſtorien Jean Villani (2), mais au compte de Bocace le nombre des morts à Florence monta à cent mille. Nonobſtant une calamité ſi effrayante, divers Hiſtoriens aſſurent, qu'on vit regner d'abord après une corruption générale, parceque ceux qui échaperent à la contagion, étant enrichis par l'héritage des morts, ſe livrerent au libertinage & à toutes ſortes d'excès; les Ordres religieux mêmes n'en furent pas exempts par la quantité de legs qu'on avoit faits, enſorte que ſuivant Petrarque le Monde étoit dépeuplé, mais rempli de crimes (3).

(1) *Cantacuzen.* L. IV. C. 8.
(2) *Antonin.* Tit. XXI. C. 8. § 3.
(3) *Petrarch.* de reb. Senilib. ad. Bocat. Rer. famil. L. VIII. Ep. 7. *Mariana* L. XVI. C. 13. *Walſingh.* in Eduard. III.

Le Pape avoit indiqué, par une nouvelle bulle le Jubilé à Rome, en 1349, pour l'année suivante. L'ouverture s'en fit à Noël de la même année, parceque l'année 1350 commençoit à Rome à cette fête. Nonobstant les ravages que la peste fesoit encore en diverses contrées de l'Europe, il y eut un concours si prodigieux de Pélerins, que suivant Matthieu Villani (*a*), depuis Noël jusqu'à Pâque, qui fut le 18 de Mars, il y en eut continuellement à Rome depuis un million jusqu'à douze-cens mille. Pendant l'Eté, on en compta deux-cens mille. A la fin de l'année la multitude fut presque aussi grande qu'au commencement; & alors on y vit les personnes les plus considerables de l'un & de l'autre sexe d'Italie & des autres pays. Dans les derniers jours on dispensa tous ceux qui se trouverent à Rome de ce qui leur manquoit du tems de leurs stations. Meyerus assure, qu'à peine la dixieme partie des Pélerins retournerent chez eux, étant morts de la peste ou des fatigues du voyage (*b*). Matthieu Villani rapporte, que les Romains firent paroitre une extrême avidité & rançonnerent les étrangers de toute maniere; le Cardinal Légat du Pape donna des dispenses pour abreger le tems des stations; les Romains en furent si piqués, qu'ils tirerent plusieurs fois des fléches dans son logis, & insulterent & attaquerent ses domestiques dans les rues. Ce Prélat partit de Rome, pour se dérober à leur violence, & se mit en chemin pour aller en Campanie, mais il mourut en route, empoisonné avec plusieurs des siens (*c*).

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Jubilé de 1350.

Jean Visconti, Archevêque de Milan, étoit depuis la mort de son frere Luquin Seigneur temporel de cette ville; ce Prélat ambitieux s'empara de Boulogne; Clement VI. en fut si irrité qu'il mit la ville de Milan en interdit, & cita l'Archevêque de comparoitre devant lui à Avignon. Jean n'ayant eu aucun égard à cette citation, le Pape l'excommunia avec tous ses fauteurs. Ayant appris que Jean recherchoit l'appui des Gibelins, Clement envoya l'Evêque de Ferrare Légat en Italie, afin de former une ligue des villes de Toscane & de Lombardie; pour leur défense mutuelle, & pour celle de l'Eglise. L'année suivante, les villes alliées envoyerent des Députés à Avignon, pour se plaindre des hostilités de Visconti & demander du secours au Pape. Clement les reçut fort bien, mais leur arrivée l'embarrassa, parcequ'il étoit entré secretement en négociation avec Visconti. Ce Prélat avoit à force d'argent gagné plusieurs Cardinaux & engagé le Roi de France à agir en sa faveur. Le Pape voulant se montrer impartial proposa aux Députés d'opter entre ces trois partis; ou de faire la paix avec l'Archevêque, ou de conclure une ligue avec l'Eglise contre lui; ou d'appeller l'Empereur à leur secours. Les Députés, instruits des dispositions favorables du Pape pour l'Archevêque, s'en rapporterent à Clement lui même sur le choix d'un de ces trois expédiens. Le Pape donna l'absolution à Visconti, & lui accorda l'investiture de Milan & de Boulogne pour douze ans, à la charge de payer douze mille florins d'or par an & de cent mille florins pour les fraix de la guerre. Et pour qu'il ne parut pas avoir negligé les intérêts des villes alliées, on fit une tréve avec Visconti pour un an. C'est ainsi, dit Matthieu Villani (*d*), que par

Jean Visconti excommunié par le Pape se reconcilie avec lui.

1351.

(*a*) *Math. Villani* L. I. C. 56.
(*b*) *Meyer.* L. XIII.
(*c*) *M. Villani* ubi sup.
(*d*) Le même L. III. C. 4, 5.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

la pitié & l'argent, on vient à bout de toutes les grandes affaires avec les Pasteurs de l'Eglise. Le motif qui détermina Jean Visconti à s'accommoder avec le Pape, fut vraisemblablement l'appréhension de l'arrivée de l'Empereur en Italie, dont on parloit. Car avant ce tems-là il avoit traité le Pape avec le dernier mépris. Au moins on lui avoit attribué une certaine Lettre qui se trouva dans le Consistoire. Elle étoit datée du centre de l'Enfer & écrite au nom du Prince des ténebres au Pape Clement son Vicaire & à ses Conseillers les Cardinaux. Il rapportoit les péchés communs & particuliers de chacun, qui les rendoient très-recommendables auprès de lui, & il les encourageoit à persévérer à vivre ainsi, afin qu'ils méritassent pleinement la grace de son royaume. Mais il se plaignoit que leurs instructions n'étoient pas conformes à leurs œuvres, & les exhortoit à se corriger, afin qu'il leur donnât un rang plus distingué dans son royaume. Quoiqu'il en soit de l'auteur de cette satire, les villes confédérées d'Italie, se voyant abandonnées du Pape traiterent avec l'Empereur; ce Prince promit de passer l'année suivante en Italie, avec six mille chevaux, auxquels les confédérés en joindroient trois, pour attaquer les domaines de Visconti; ils devoient aussi donner à l'Empereur un subside de deux-cens mille florins d'or (*a*).

Paix entre Jeanne de Naples & le Roi de Hongrie.

Jeanne Reine de Naples étoit retournée, avec Louis son mari, dans son Royaume, où ils avoient été bien reçus. La guerre ne laissa pas de continuer avec le Roi de Hongrie, qui revint en Pouille. A la fin le Légat du Pape obtint une trêve jusqu'au mois d'Avril 1351, pendant laquelle on devoit faire la revision des accusations contre Jeanne au sujet de la mort de son premier mari. En conséquence son affaire fut examinée en plein Consistoire; on y reçut pour valide l'excuse qu'elle allégua, qu'ayant été ensorcelée, le charme l'avoit empêchée d'aimer son mari comme elle le devoit, ce qui fut confirmé par des témoins. Les Juges indulgens la déclarerent innocente de tout ce qu'elle avoit fait pendant que le charme avoit duré. Décision à laquelle le Roi de Hongrie acquiesça, après quelques difficultés. C'est ainsi que rapportent ce fait quelques Historiens (*b*). Mais le récit de Giannone (*c*) me paroit bien plus simple & plus vraisemblable. Cet Historien dit, que le Pape envoya deux Légats pour ménager la paix entre les deux Rois, mais qu'ils ne purent les engager qu'à une trêve d'un an. Qu'alors le Roi de Hongrie laissa garnison dans les places qu'il occupoit, & s'en retourna dans son Royaume. Qu'un Légat le suivit, & ménagea si bien ce Prince, que la paix fut conclue au mois d'Avril 1351.

Mort de Clement VI. 1352.

Le 6 de Décembre 1352, le Pape Clement VI. mourut à Avignon. Matthieu Villani (*d*) n'en fait pas un portrait fort avantageux du côté des mœurs, que M. Fleuri (*e*) n'a pas fait difficulté d'adopter, ce Pontife accorda au Roi de France le privilege de communier sous les deux especes (*f*). Il conferoit les dignités à ses parens, sans avoir égard au mérite, ayant créé son neveu Pierre Cardinal à l'âge de dix sept ans.

Election d'Innocent VI.

Les Cardinaux étant entrés dans le Conclave, apprirent que Jean Roi de France se pressoit de venir à Avignon pour faire élire un Pape à sa dé-

(*a*) Le même *ubi sup.* C. 6, 7.
(*b*) *Summont.* L. III. *M. Villani* L. II. C. [illegible]4.
(*c*) *Giannone* T. III. p. 30[illegible].
(*d*) *M. Villani* L. III. C. 43.
(*e*) *Fleuri* L. XCVI. § 13.
(*f*) *Henrig.* Lib. de Eucar. C. [illegible]. Sect. 7.

votion, ce qui les détermina à se hâter. D'abord on proposa Jean de Birelle, Général des Chartreux, & la plus grande partie des Cardinaux vouloient le faire Pape, à cause de sa science & de la sainteté de sa vie. Mais les autres s'y opposerent, parcequ'ils apprehendoient que Birelle ne reprimât leur faste & leur ambition. Ils se réunirent à élire le 18 de Décembre Etienne Aubert, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom d'Innocent VI. Après son couronnement, il envoya sa lettre circulaire à tous les Evêques pour leur faire part de sa promotion. Il suspendit d'abord & révoqua ensuite plusieurs réserves de dignités dans les Cathédrales, & d'autres bénéfices, accordés par son prédécesseur. Il ordonna aux Prélats & aux autres Bénéficiers d'aller chacun résider à son bénéfice, sous peine d'excommunication, disant que les brebis devoient être gardées par leurs Pasteurs & non par des Mercenaires (*a*). Il diminua ses domestiques, sa dépense & celle des Cardinaux (*b*) & retrancha divers autres abus.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Affaires d'Italie. 1352.

L'Italie étoit agitée de toutes parts; pour donner une juste idée de ce qui s'y passoit, il faut reprendre les choses de plus haut. Les Romains s'étant enrichis par le Jubilé, les principaux d'entre eux commencerent à donner retraite dans leurs terres à des gens sans aveu, qui pilloient, tuoient & mettoient le trouble dans tout le pays. Ponce Perrot Evêque d'Orviete étoit alors Vicaire du Pape à Rome. Jourdain des Ursins Sénateur de la ville, s'étant retiré, Ponce entra au Capitole pour le garder, jusqu'à ce que le Pape eût nommé un Sénateur; mais Jaques Savelli soutenu par les Colonnes l'en chassa, & Rome demeura sans Gouverneur. Les desordres causés par cette anarchie, porterent le peuple à choisir un vieillard nommé Jean Cerroni, qu'il mit en possession du Capitole sous le nom de Recteur. Cette élection faite le 26 Décembre 1351, fut confirmée par le Vicaire du Pape, après que Cerroni lui eut prêté serment (*c*). Au commencement de Septembre de l'année suivante, le Recteur, outragé par Luc Savelli & mal obéi du peuple, sortit de Rome & se retira dans l'Abruzze. En 1353. Rome avoit deux Sénateurs, le Comte Bertold des Ursins & Etienne Colonne. Comme la disette étoit fort grande en Italie, le peuple les accusa de l'avoir augmentée à Rome en permettant la traite du blé. On les attaqua dans le Capitole le 15 de Fevrier; Etienne se sauva, mais Bertold fut assommé à coups de pierre (*d*). D'ailleurs presque toutes les villes & les places qui appartenoient à l'Eglise Romaine en Italie, étoient alors occupées par des tirans & d'autres usurpateurs. Jean de Vico qui se qualifioit Préfet de Rome, s'étoit emparé de Viterbe, de Toscanelle, & de quelques autres places du patrimoine en Toscane. Jean XXII. avoit fait des procédures contre lui, qui furent confirmées & renouvellees par Clement VI. Jean méprisa ces censures pendant plus de six ans; ensorte que le 5 d'Avril 1352, Clement publia contre lui une citation peremptoire, & trois mois après une bulle, par laquelle il l'excommunia (*e*).

Pour remedier à ces troubles, Innocent VI. envoya en Italie un Légat qui étoit Gilles Alvarès d'Albornos, de la premiere noblesse de Castille,

(*a*) *Platina* in Innoc. VI.
(*b*) Le même.
(*c*) *M. Villani* L. II. C. 47.
(*d*) Le même L. III. C. 33, 57.
(*e*) *Baluz* Vit Papar. Aven. T. I. p. 31.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

qu'il nomma son Vicaire dans toutes les terres de l'Eglise. Il le fit accompagner, comme on l'a vu plus haut, par Nicolas Rienzi. Le Légat étant arrivé en Italie ne trouva dans les domaines de l'Eglise que deux places où il pût demeurer en sureté, Montefiascone dans le Patrimoine, & Montefalco dans le Duché de Spolete. Il essaya d'abord de faire la guerre au prétendu Préfet de Rome, mais avec peu de succès. Puis s'étant laissé amuser par des propositions de paix, il reprit les procédures faites contre lui, & au mois de Fevrier 1354, il prononça l'excommunication, & la fit publier par toutes les villes d'Italie. Il assembla ensuite des troupes; Florence lui fournit deux-cens chevaux, & avec quelques autres qu'il avoit, il fit la guerre à Vico, auquel il ôta Toscanelle par traité au mois de Mars de la même année (*a*). A Rome, après la mort de Bertold des Ursins, les Grands demeurerent divisés, & firent des barricades dans la ville, où ils combattirent pendant tout le mois d'Août 1353. Enfin le peuple se fit un Tribun nommé Baronelli. Les progrès du Légat déterminerent les Romains à traiter avec lui, & à se mettre sous sa protection, l'animant fort contre les habitans de Viterbe. Ainsi renforcé de Cavalerie, il se vit en état de faire de plus grands exploits. Nicolas Rienzo rentra dans Rome, chassa Baronelli du Capitole, le tua & rentra dans le Tribunat. Ce fut pendant qu'il l'exerça cette seconde fois, qu'il fit exécuter un Chevalier Hospitalier, nommé Morial ou Montréal, Provençal de nation. Ce Chevalier avoit été au service du Roi de Hongrie pendant la guerre de Naples. Aprés que ce Prince eut fait la paix avec la Reine Jeanne, Morial entra au service de l'Eglise; mais n'ayant pû obtenir les arrerages qui lui étoient dus, il quitta, & en offrant une grosse paye à ceux qui voudroient servir sous lui, il assembla bientôt deux mille hommes, Allemands, François, Provençaux, qui étoient dispersés en Italie. Cette armée de Bandis s'appelloit la grande Compagnie de la Marche d'Ancone, qui éprouva la premiere leurs ravages. Leur nombre augmentant tous les jours, ils formerent une espece de Societé militaire, établirent un Conseil, des Secretaires, des Questeurs & d'autres Magistrats, & mirent garnison dans plusieurs places dont ils se rendirent maîtres. Leur chef ayant été pris, eut la tête tranchée par ordre de Rienzo. Nous verrons dans la suite les desordres qu'ils continuerent de faire (*b*).

Genes se donne à Jean Visconti & se remet ensuite en liberté.

Pendant ces troubles de Lombardie, les Genois & les Vénitiens se fesoient vivement la guerre. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail, qui appartient à l'Histoire de Genes & de Venise. Nous nous contenterons de rapporter ce qui est nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire. La guerre commença en 1349, les Vénitiens remporterent d'abord un avantage sur les côtes de l'Isle de Negrepont, & prirent dix navires Genois. L'année suivante ceux-ci eurent leur revanche, & se rendirent maîtres de la ville de Negrepont, où ils mirent le feu. Les Vénitiens se liguerent avec le Roi d'Arragon & avec l'Empereur de Constantinople Jean Cantacuzene; mais l'année 1351 ne fournit pas de grands événemens. Ce fut l'année suivante, que les Genois remporterent dans le détroit de Constantinople une victoire complette sur la flotte des Alliés. L'année 1353 la

(*a*) *M. Villani* L. III. C. 98, 108. (*b*) Le même, C. 81, 89.

fortune changea, les Vénitiens défirent à leur tour la Flotte ennemie, qui fut presque entierement détruite. Cette défaite jetta la consternation dans Genes, déchirée d'ailleurs par les factions des Guelfes & des Gibelins. On prit le parti d'offrir la Souveraineté à Jean Visconti, devenu très-puissant en Lombardie, depuis son accommodement avec Clement VI. L'Archevêque de Milan reçut l'hommage de la ville de Genes, & y envoya le Marquis Palavicini pour la gouverner en son nom. Le Sénat de Venise rechercha alors l'alliance des Seigneurs de Padoue, de Verone & de Mantoue. Comme tous ces Seigneurs ne voyoient qu'avec une inquiétude très-jalouse la trop grande puissance des Visconti, ils consentirent très-volontiers à se liguer contre eux avec les Vénitiens (*a*). Cependant l'ordre commençoit à se rétablir dans Genes par les soins de l'Archevêque de Milan, qui n'épargna point l'argent pour y rétablir la marine. Il y réussit si bien, que dès l'année suivante 1354. Pagano Doria, qui commandoit la Flotte Génoise, remporta une victoire signalée sur celle de Venise. Jean Visconti, Archevêque de Milan étant mort subitement le 4 d'Octobre de la même année, ses trois neveux partagerent sa succession, & firent élire Archevêque Robert Visconti leur parent. La République de Venise négocia avec les nouveaux Seigneurs de Milan, & au mois de Janvier 1355, les Députés du Sénat signerent à Milan une tréve de quatre mois. Les négociations continuerent, & enfin la paix fut conclue. Cette paix produisit à Genes une nouvelle révolution; les Genois secouerent le joug des Visconti, chasserent leur Gouverneur Milanois, élurent un Doge & rétablirent leur ancien Gouvernement (*b*).

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1629 jusqu'à l'an 1378.*

Pendant tous ces mouvemens l'Empereur Charles IV. passa en Italie pour se faire couronner. Etant entré en Lombardie, il envoya au Pape l'Evêque de Minden lui en porter la nouvelle & lui demander la permission de se faire couronner à Saint Pierre de Rome. Le Pape lui promit par sa réponse d'envoyer des Cardinaux pour faire cette fonction, il manda au Légat Gilles d'Albornos d'aider l'Empereur de ses conseils & de ses forces. Avant que d'aller à Rome, l'Empereur devoit selon la coûtume recevoir la couronne de fer à Monza, mais on craignoit de l'opposition de la part des Visconti. On se trompa. Ils tâcherent de se concilier la faveur de Charles, & l'Archevêque Robert le couronna lui même à Milan dans l'Eglise de Saint Ambroise, le 6 de Janvier 1355. Les Visconti lui donnerent de l'argent pour se faire confirmer le Vicariat de l'Empire dans les terres de leur domination. L'Empereur partit ensuite pour Pise; Sienne, Volterre & presque toutes les villes de Toscane lui envoyerent des Ambassadeurs, pour l'assurer de leur obéissance. Les Florentins s'en dispenserent parce-qu'ils s'étoient rachetés à prix d'argent (*c*). Pierre Bertrandi Cardinal Evêque d'Ostie avoit commission du Pape de le couronner. Charles partit de Pise avec l'Impératrice Anne, qui étoit venue l'y joindre, & arriva dans le voisinage de Rome avec une armée de cinq mille Allemands & de dix mille Italiens. Le jour de Pâques ayant été fixé pour son couronne-

Charles IV. passe en Italie & s'y fait couronner. 1355.

(*a*) *Platina* ubi sup. *Laugier* Hist. de Venise T. III. p. 434-474.
(*b*) *Platina* ubi sup. *Laugier* Hist. de Venise l. c. p. 474-477. T. IV. p. 63, 91.
(*c*) *Platina* l. c.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

ment, il entra dans la ville le Vendredi Saint accompagné de quelques Seigneurs, en habits de Pelerins, & alla voir les principaux Edifices & les Eglises. Deux jours aprés il y entra en cérémonie, & fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Le Cardinal Bertrandi le couronna, de même que l'Impératrice. Le même jour il sortit de Rome, selon sa promesse, & refusa d'en accepter le gouvernement que les Romains lui offrirent. Cette action & toute sa conduite firent voir qu'il renonçoit à tous les droits de l'Empire en Italie, ce qui le rendit si méprisable aux Italiens, qu'on lui fit mille affronts partout à son retour, jusques-là qu'à Pise on pensa le brûler dans son logis, & qu'il eut bien de la peine à se sauver de cette ville, après y avoir laissé plusieurs des siens massacrés par la populace. La plupart des villes lui fermerent les portes, & il fut contraint d'attendre deux heures à celles de Cremone la réponse du Magistrat, qui voulut bien enfin lui faire la grace de le laisser entrer dans la ville comme un simple étranger, sans suite & sans armes, & d'y demeurer seulement un jour (*a*). A Sienne il eut une longue conférence avec le Légat du Pape, & au lieu d'accepter les offres des Gibelins, il laissa au Légat quelques troupes pour achever de les réduire. Enfin après s'être deshonoré, il retourna en Allemagne avec environ deux mille hommes (*b*).

Continuation des troubles en Italie.

Tandis que l'Empereur s'avilissoit de cette façon en Italie, la grande Compagnie, d'Ancone choisit pour son chef le Comte di Lando, en la place de Moriale. Après avoir été quelques mois au service des villes de Lombardie, ces Bandits entrerent dans la Romagne, & demanderent une contribution de trente mille florins d'or; on les engagea de se contenter de douze mille, & ils retournerent dans la Marche d'Ancone. Ils envoyerent delà demander une contribution de quarante mille florins d'or à Louis Roi de Naples. Sur le refus de ce Prince, ils entrerent dans ses Etats, prirent Pescara, Villefranche & San Fabiano, menacerent de se joindre au Duc de Duras, qui s'étoit révolté (*c*). Ils continuerent à ravager le Royaume de Naples; tandis que Bernabé & Galéas Visconti, ayant empoisonné leur frere aîné, fesoient toujours la guerre aux autres Seigneurs & Etats de Lombardie. Cependant le Légat Gilles d'Albornos reprit toutes les villes du patrimoine de l'Eglise, qui avoient été occupées par divers tirans, à la réserve de Forli & de Faënza, que tenoient François Ordelafe, Jean & Richard Manfred. Le Légat les excommunia, & les condamna comme hérétiques, il publia même la croisade contre eux, avec les mêmes indulgences dont jouissoient ceux qui fesoient la guerre aux infideles. Il grossit par ce moyen son armée, & obligea bientôt les deux Manfred de se rendre; mais Ordelafe continua dans sa révolte, & par mépris pour les censures prononcées contre lui, il fit faire des images du Pape & des Cardinaux qu'il excommunia. Aiant fait prisonniers quelques-uns des croisés, il leur fit imprimer une croix sur la plante des pieds, avec un fer rouge. Les Visconti l'excitoient, parcequ'ils étoient jaloux de la puissance du Légat. Bernabo Visconti fit même arrêter le pretre que le Lé-

(*a*) *Maimbourg* Décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 635.

(*b*) *M. Villani* L. V. C. 14, 15, 20, 29.

(*c*) Le même, L. IV. C. 15, 19, 23, 40, 58, 79.

Légat avoit envoyé prêcher la croisade à Milan, le fit enfermer dans une cage de fer & brûler, il chassa l'Evêque de Parme, parcequ'il avoit pris ce Prêtre sous sa protection.

Comme ses troupes ravageoient les terres voisines, plusieurs villes de Lombardie firent une ligue contre lui, & prirent à leur solde la grande Compagnie de Lando. Ce chef de brigands, ayant reçu du Roi de Naples une bonne somme d'argent, s'étoit retiré des Etats de ce Prince, & ravageoit alors le territoire de Ravenne. L'Empereur avoit aussi laissé à Pise l'Evêque d'Augsbourg, avec une commission secrete de Vicaire de l'Empire, avec ordre de n'agir, que lorsqu'il verroit quelque apparence de le faire avec succès. L'Evêque qui passoit pour entendre bien la guerre, jugea à-propos de rendre alors sa commission publique, & aiant été nommé Général des troupes des confédérés, il cita les Visconti à rendre compte des violences qu'ils avoient commises contre l'Empire & contre l'Eglise. Ceux-ci mépriserent la citation, desorte que le Prélat alla avec ses troupes ravager les terres du Milanés; mais ayant été surpris par les Visconti, il fut totalement défait, & pris prisonnier avec Lando & plusieurs autres Officiers (*a*). Villani rapporte, que pour achever la désolation de l'Italie, les Turcs y firent une descente pour la premiere fois, à la sollicitation des Nobles de la Romagne, & dévasterent cruellement le pays sans trouver de résistance (*b*).

En 1357 le Pape rappella à Avignon le Cardinal Gilles d'Albornos, qui avoit rendu de si grands services en Italie, & lui donna pour successeur Androin Abbé de Clugni, qui n'étoit nullement propre à cet emploi. Le Cardinal avoit fait tous les préparatifs nécessaires pour attaquer Ordelafe; l'Abbé l'engagea à commander encore quelques mois l'armée, & dans cet intervalle il prit Cesene & plusieurs autres Places; & mit le siege devant Forli. Il laissa alors le soin de continuer la guerre à l'Abbé & retourna à Avignon, où le Pape & les Cardinaux le reçurent avec de grands honneurs. Androin, après avoir poussé le siege de Forli encore quelque tems, l'approche de l'hiver & la vigoureuse resistance des assiegés l'obligerent de décamper. Au commencement du Printems il investit de nouveau la ville; mais Ordelafe avoit fortifié la garnison durant l'hiver, d'une partie de la Compagnie de Lando, desorte que tous les efforts de notre Abbé guerrier furent infructueux. Pendant qu'il étoit devant Forli, la grande Compagnie entreprit de passer en Toscane, contre le Traité qu'elle avoit fait avec les Florentins; mais en passant l'Apennin ces brigands furent défaits par les montagnards, & Lando fut pris. Deux paysans qui le tenoient s'étant laissés gagner par la promesse de deux mille florins de rançon, il alla rejoindre les débris de sa Compagnie dans la Romagne; & comme il étoit fort animé contre les Florentins, il travailla à la recruter, dans le dessein d'attaquer la Toscane & de ravager les terres de Florence. Dans ces entrefaites Androin fut obligé de lever le siege de Forli, & n'étant propre ni à conquérir, ni à conserver ce que son prédécesseur avoit acquis, le Pape renvoya en Italie le Cardinal d'Albornos.

Le Pape comptant sur la complaisance de l'Empereur avoit envoyé en *Suite re-*

(*a*) *M. Villani* L. VI. C. 23, 28, 75. (*b*) Le même, C. 30.

SECTION VI. *Histoire d'Innocent depuis l'an 1359 jusqu'à l'an 1378*

fuite au Pape en Allemagne. 1359.

1357 en Allemagne l'Evéque de Cavaillon, pour lever le dixieme denier de tous les revenus ecclésiastiques au profit de la Chambre Apostolique. Le Clergé de Treves, de Maience & de Cologne refusa ce subside extraordinaire. En 1359 l'Empereur Charles IV. convoqua au sujet de cette demande du Pape tous les Princes de l'Empire à Maience. L'Empereur & les Princes declarerent au Nonce, que le Clergé ne pouvoit donner un tel subside, & en même tems il dit au Nonce avec quelque émotion; Seigneur Evéque, d'où vient que le Pape demande tant d'argent au Clergé & ne songe point à le reformer? Ensuite, s'adressant à l'Archevéque de Maience, il lui ordonna de reformer son Clergé selon les canons, & quant aux rebelles & aux desobéissans, vous saisirez les fruits de leurs bénéfices, pour étre appliqués à notre fisc (*a*). Le Pape aiant appris par le retour du Nonce le peu de succés de sa négociation, ne voulut pas en avoir entierement le dementi. Il envoya des Nonces presque par toute l'Allemagne avec ordre de recueillir la moitié du revenu de tous les benéfices vacans alors, & qui vaqueroient pendant deux ans, & de les reserver pour le profit de la Chambre Apostolique. L'Empereur qui vouloit tout de bon remédier au déréglement du Clergé d'Allemagne, écrivit aux Prélats, menaçant de faire mettre en sequestre les revenus ecclésiastiques. Le Pape lui écrivit à cette occasion; en louant son zele, il l'exhorta à ne point donner atteinte à la liberté ecclesiastique, à s'abstenir de ces menaces de sequestre, & si elles ont eu quelque effet, de le réparer, & à se borner à exciter les Prelats à faire leur devoir. Innocent écrivit aussi à plusieurs Archevéques d'Allemagne, leur ordonnant de veiller sur les mœurs de leur Clergé & d'en reprimer les desordres. L'Empereur de son côté publia une Constitution, par laquelle il annulloit tous les réglemens faits au préjudice des Ecclesiastiques, leur accordant à titre de privileges diverses exemptions, incompatibles avec le bien de la Societé Civile (*b*). Charles IV. se flatant que cette condescendance rendroit le Pape complaisant, lui demanda de révoquer quelques-unes des Clementines, qui etoient contraires à l'honneur de l'Empire. Mais il connoissoit mal la Cour de Rome, qui ne cede jamais rien de ce qu'elle a usurpé. Innocent répondit, que ces pieces fesoient partie du Droit Canon, & qu'on les enseignoit publiquement dans les Ecoles; ensorte qu'il ne pouvoit les révoquer (*c*).

Paix entre la France & l'Angleterre, & ... 1360.

Androin, Abbé de Clugni, étant revenu d'Italie, le Pape l'envoya Légat pour travailler à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il y réussit par le Traité de Bretigni, conclu le 8 de Mai 1360. Le Roi de France, prisonnier depuis quatre ans en Angleterre, obtint sa liberté, moyennant une rançon de trois millions d'écus d'or. Mais comme le Royaume etoit épuisé par une longue & ruineuse guerre, il falut emploier toute sorte d'expédiens pour trouver de l'argent. Ce fut ce qui détermina le Roi à faire épouser Isabelle sa fille à Jean Galéas Visconti, pour six-cens-mille écus d'or. Pendant que Jean Galéas elevoit ainsi sa famille par une alliance si illustre, son frere Bernabé assiegeoit Boulogne, dont le Légat Albornoz s'etoit emparé, malgré le Traité que l'oncle des Visconti

(*a*) *Fleuri* L. XCVI. § 38.
(*b*) Le même § 39.
(*c*) *Raynald.* ad ann. 1359.

avoit fait avec le Pape. Comme Bernabé avoit de grandes forces, le Pape demanda du fecours à l'Empereur; il invita auffi le Roi de Hongrie à affifter l'Eglife, & fulmina une excommunication contre les deux Vifconti. Galéas obtint bientôt fon abfolution, en déclarant qu'il n'approuvoit point les procédés de fon frere. Mais Bernabé méprifa les foudres du Pape, & pour montrer fa fupériorité, fit affieger en meme tems trois autres Places qui appartenoient à l'Eglife. Il força de cette maniere le Pape de s'accommoder avec lui, & de lui promettre un tribut de vingt mille florins pour cinq ans. Bernabé ne tarda pas à violer ce traité, il reprit le fiege de Boulogne, & recommença les hoftilités contre d'autres places de l'Etat Ecclefiaftique. Le Pape fe trouvant trop foible par lui réfifter, follicita de nouveau l'Empereur de s'intéreffer aux affaires d'Italie en faveur de l'Eglife. Charles publia une Conftitution impériale, par laquelle il ordonnoit à Bernabé de ceffer les hoftilités, fous peine d'etre privé de toutes les dignités qu'il tenoit de l'Empire. Mais comme ces ordres n'étoient point appuiés de troupes, Bernabé n'y eut aucun égard. Cependant Galéas Maletefta s'étant jetté dans Boulogne avec un puiffant fecours, fit une fortie fort heureufe & obligea l'ennemi de lever le fiege.

Section VI. Hiftoire d'Italie depuis l'an 1269 jufqu'à l'an 1378.

Pendant ces troubles en Lombardie, la ville de Rome étoit toujours divifee par des factions, qui devoient leur origine à l'inconftance du peuple, qui ne s'accordoit jamais fur le choix des Sénateurs, tantôt Nobles, tantôt du peuple. Le Pape pour terminer ces divifions, ordonna au Légat d'etablir un étranger dans la dignité de Sénateur; il en revêtit Raymond de Sienne, qui l'exerça pendant un an. Les Romains ne furent pas encore contens; ils chafferent le Senateur, & choifirent fept citoyens, fous le titre de Reformateurs de la Republique, qu'ils revêtirent de toute l'autorité. Le Pape ne gouta pas ce changement, & nomma Sénateur le Roi de Chypre, qui etoit venu en Europe pour folliciter du fecours contre les Turcs. Ce Prince étant mort peu après, l'Eveque de Fermo fut nommé Recteur de Rome, & le Comte de Fondi eut ordre d'appaifer les feditions par la force (*a*). Mais quelques mois avant la mort d'Innocent VI. les Romains fe revolterent encore contre leur Gouverneur, & élurent pour Sénateur Lelio Bonadota, cordonnier de fa profeffion; cet homme foutenu du peuple chaffa de la ville la plupart des Nobles. Mais les exilés ayant affemblé des troupes pour fe venger, les Romains fe foumirent derechef au Pape, à condition que le Cardinal d'Albornos ne fe meleroit point de leurs affaires (*b*).

Troubles à Rome.

Le Pape fe trouva fort en peine à Avignon par la proximité des *Compagnies*. C'étoient des foldats, congédies depuis la paix entre la France & l'Angleterre, qui s'étoient reunis fous divers chefs, & ravageoient toute la France. Ayant battu l'armée que le Roi Jean avoit fait marcher contre eux, en 1361, ils fe partagerent en deux corps. L'un fous divers Capitaines, marcha du côte d'Avignon pour s'emparer des tréfors du Pape & des Cardinaux. Aprés une marche forcee de quinze lieues, ils arriverent au Pont Saint Efprit qu'ils furprirent & où ils mirent une forte garnifon.

Les Compagnies [illegible] du Pape.

(*a*) *Platina* in Innoc. VI. *Blond.* Dec. II. L. X. *Villani* L. IV. C. 8[illegible].

(*b*) *Villani* L. XI. C. 25.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Ils fesoient tous les jours des détachemens qui se répandoient des deux côtés du Rhône, & paroissoient à toute heure aux environs d'Avignon & jusqu'aux portes. Le Pape publia une croisade contre eux, dont le Cardinal d'Ostie Pierre Bertrandi fut nommé le chef. Il alla à Carpentras, où il recevoit tous ceux qui vouloient se croiser; mais voyant qu'on ne leur donnoit pour solde que des indulgences, ils déserterent presque tous. Les uns allerent prendre parti en Lombardie, où le Marquis de Montferrat fesoit la guerre aux Visconti; les autres retournerent chez eux, & plusieurs se joignirent aux Compagnies. Le Pape se trouvant dans un extrême danger, pria le Marquis de Montferrat de venir à Avignon. Il s'y rendit & convint avec le Pape, moyennant une grosse somme d'argent, d'engager les Compagnies à servir sous lui en Italie contre les Seigneurs de Milan. Le Marquis leur en fit la proposition, leur offrit une partie de la somme qu'il avoit reçue, leur promit qu'ils trouveroient dequoi se dédommager dans le Milanois de ce qu'ils laissoient en France, où il n'y avoit plus gueres à piller, & leur persuada de le suivre, après que le Pape leur eut donné l'absolution. Le Marquis s'en servit fort utilement contre les Seigneurs de Milan (*a*).

La Peste revient.

La même année la Peste fit de nouveaux ravages en Europe, en Egypte & en Syrie. A Milan elle emporta beaucoup de monde, & surtout à Avignon, où cent Evêques & neuf Cardinaux en moururent (*b*).

Mort d'Innocent VI. & élection d'Urbain V.

1362. Au mois de Mai de 1362. Louis Roi de Naples mourut, laissant la Reine Jeanne veuve pour la seconde fois & sans enfans. Le Pape pour conserver les droits de l'Eglise Romaine sur ce Royaume, y envoya en qualité de Nonce Guillaume Grimaud ou Grimoard, Abbé de Saint Victor de Marseille, qui n'y demeura pas longtems. Le Pape Innocent VI. mourut le 12 de Septembre de la même année. Dix jours après sa mort, les Cardinaux au nombre de vingt entrerent dans le Conclave pour lui donner un successeur. Ils furent plus d'un mois sans pouvoir s'accorder, enfin le 28 d'Octobre ils élurent Guillaume Grimaud dont nous avons parlé. Comme il étoit en Italie, ils tinrent son élection secrete, & lui en ayant donné avis, l'Abbé se rendit à Avignon, où il entra secretement. Le lendemain l'élection fut publiée, & le 6 de Novembre il fut sacré Evêque & couronné Pape sous le nom d'Urbain V (*c*).

Projet de croisade.

1363. Jean Roi de France étant parti de Paris pour Avignon, vint voir le nouveau Pape à la fin de Novembre, & resta à Avignon pour attendre Pierre de Lusignan Roi de Chypre, qui avoit passé la mer pour solliciter une croisade. Ce Prince arriva à Avignon à la fin de Mars 1363; Waldemar Roi de Danemarc s'y trouva aussi. Ces trois Princes reçurent la croix de la main du Pape, plusieurs Seigneurs se croiserent à leur exemple. Le Roi Jean fut nommé chef des croisés, & l'expédition fut fixée au mois de Mars 1365. Le Pape voulant engager les Princes d'Allemagne à prendre part à cette entreprise, écrivit à l'Empereur pour l'exhorter à armer contre les Infideles. Mais ces Lettres furent inutiles, parceque Charles étoit sur le point d'entrer en guerre avec le Roi de Hongrie. Ur-

(*a*) *Daniel* T. VI. p. 325-329.
(*b*) *M. Villani* L. X. C. 46, 71.
(*c*) *Fleuri* ubi sup. § 43.

bain envoya un Nonce en Bohême & en Hongrie pour tâcher de prévenir la rupture. Il réussit dans sa négociation, engagea l'Empereur à donner satisfaction au Roi de Hongrie, & ce Prince promit d'épouser Elizabeth fille de Bogeslas Duc de Poméranie cousine du Roi de Hongrie. Effectivement l'année suivante le mariage fut célébré à Cracovie avec beaucoup de magnificence.

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

On trouvoit un grand obstacle à la croisade en Italie par la guerre qui étoit allumée entre le Pape & ses alliés d'une part, & Bernabé Visconti de l'autre. Le principal sujet étoit la ville de Boulogne, qui s'étoit soustraite à l'obéïssance du Pape, & donnée à Visconti. Urbain d'abord après son avénement au Pontificat, avoit publié une bulle contre Bernabé, par laquelle il le citoit péremptoirement au premier de Mars 1363. Cette bulle fut envoyée aux Patriarches, aux Archevêques & aux Evêques d'Italie; Villani dit qu'elle fut publiée à Florence le 29 de Janvier. Bernabé s'étant moqué de la citation, le Pape tint Consistoire le 4 de Mars & rendit sa sentence, par laquelle il condamna Bernabé comme hérétique, le déclara déchu de tous honneurs, privileges & autres droits, & délia ses sujets du serment de fidélité (a). Il fit ensuite prêcher la croisade contre Bernabé en Allemagne & en Italie. Dans ces entrefaites, le Roi de Chypre passant à Milan pour venir en France traita de la paix avec Bernabé. Comme Platina entasse les faits confusément, j'ignore si c'est avant ou après cette entrevue, que Bernabé reçut un furieux échec. Le Cardinal d'Albornos avoit attiré dans son parti Louis Gonzague, Nicolas d'Este & François Carrare. Bernabé étant entré dans le Modenois pour attaquer les confédérés fut battu, & blessé, en sorte qu'il ne se sauva qu'avec peine (b). Quand le Roi de Chypre fut à Avignon, il travailla à porter le Pape à la paix. Le Roi Jean s'intéressoit aussi pour les Visconti, parcequ'il avoit marié sa fille Isabelle avec Galéas, frere de Bernabé. D'ailleurs les Visconti avoient des amis parmi les Cardinaux. On convint donc avec le Pape que les Rois de France & de Chypre envoyeroient des Ambassadeurs à Milan pour traiter de la paix. Ceux de France y arriverent les premiers & ne purent rien faire, desorte qu'ils se retirerent. Ceux de Chypre demeurerent, & après une longue négociation la paix fut conclue au mois de Mars 1364 à ces conditions, que Bernabé rendroit tous les Châteaux & les Forteresses, qu'il tenoit dans les districts de Boulogne, de Modene & de la Romagne. Que le Pape de son côté lui payeroit dans huit ans la somme de cinq-cens mille florins d'or. En conséquence de ce Traité Bernabé fut absous de toutes les censures & rétabli dans tous ses droits (c).

Négociation avec Bernabo Visconti.

L'année suivante 1365, l'Empereur Charles IV. vint à Avignon, y étant invité par le Pape, avec lequel il eut plusieurs conférences secretes. Les uns disent que c'étoit pour prendre des mesures contre les progrès des Turcs; d'autres prétendent que le sujet de ces conférences étoit d'abattre les tirans d'Italie & principalement les Visconti. Quoiqu'il en soit, Corio rapporte que le Pape couronna l'Empereur Roi d'Arles, dans Arles même, & promit l'Empire à Wencelas fils de ce Prince (d). Après leur retour à Avignon,

L'Empereur vient à Avignon. 1365.

(a) *M. Villani* L. XI. C. 41.
(b) *Platina* in Urban. V.
(c) *M. Villani* L. XI. C. 64.
(d) *Corio* par. III.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1369 jusqu'à l'an 1378.*

Urbain tint une grande assemblée où se trouverent, outre l'Empereur & le Roi de Chypre, plusieurs autres Princes. Le Roi de Chypre proposa d'attaquer les Infideles en Egypte, l'Empereur ne fut pas de cet avis, s'offrit de marcher à la tête d'une armée contre Amurath, Empereur des Turcs, qui avoit passé l'Hellespont par le secours des Genois, & étoit entré dans la Thrace à la tête de cent mille hommes. Le Comte de Savoye combattit cette proposition, & déclara qu'il importoit davantage de reprendre Gallipoli, pour couper tout secours aux Turcs, qui avoient passé en Europe. Cette diversité de sentimens mit obstacle à un passage général ; un assez grand nombre de croisés, qui s'étoient rassemblés à Venise, s'en retournerent, parceque le Roi de Chypre tarda trop à y venir. Il ne laissa pas d'engager les Vénitiens à le seconder avec une Flotte, pour se rendre maître d'Alexandrie. L'entreprise réussit, mais sans beaucoup de fruit, puisqu'après avoir pillé la ville on l'abandonna.

Urbain V. *passe en Italie.* 1367.

Le Pape Urbain se proposoit depuis longtems d'aller à Rome y établir sa résidence. Les Romains le sollicitoient de faire cesser les maux que la longue absence des Papes avoit causés en Italie. L'Empereur Charles IV. le pressoit vivement de se rendre aux instances des Romains. En France au contraire, on vouloit lui persuader qu'il lui étoit plus avantageux de demeurer à Avignon. En 1366 il déclara publiquement son intention d'aller à Rome; & Petrarque lui écrivit une Lettre pour le confirmer dans sa résolution. Le Pape écrivit à Genes & à Venise, afin d'engager ces deux Républiques de lui envoyer leurs galeres à Marseille, parcequ'il ne pouvoit faire surement le voyage par terre, les Visconti fesant garder les passages des Alpes par des troupes de Bandits (*a*). Conformément au desir du Pape, les Venitiens envoyerent au Printems de 1367 cinq galeres à Marseille, où les Genois, les Pisans & la Reine de Naples avoient aussi envoyé les leurs. Urbain partit d'Avignon le dernier jour d'Avril, malgré la répugnance de sa Cour à retourner en Italie. Le 19 de Mai il s'embarqua à Marseille sur une galere Vénitienne, & arriva quatre jours après à Genes, où il sejourna cinq jours. Le 3 de Juin il arriva à Corneto en Toscane, où il fut reçu par le Cardinal Gilles Albornos, accompagné de presque tous les Grands de l'Etat Ecclésiastique. Pendant son séjour à Corneto, les Romains lui envoyerent des Députés, qui lui offrirent de leur part la pleine Seigneurie de la ville & les cles du château Saint-Ange. Quelques jours après il alla à Viterbe, où il fut reçu avec une grande joie, & y demeura quatre mois. Pendant son séjour, il y eut un grand tumulte, les habitans prirent les armes, & attaquerent les Cardinaux François, qui furent contraints de se réfugier dans le palais du Pape. Les bourgeois se repentirent bientot de leur témérité, demanderent pardon au Pape, qui le leur accorda, mais fit pendre quelques-uns des plus coupables. Ce fut à Viterbe qu'il conclut pour sept ans une alliance offensive & défensive avec le Roi de Hongrie, les Ducs d'Autriche & divers Princes d'Italie, pour mettre un frein à l'ambition des Visconti, & s'assurer la paisible possession des conquetes faites par le Cardinal Gilles Albornos, qui mourut dans cette ville au mois d'Aout 1367.

(*a*) *M. Villani* ubi sup. C. 26.

Il paroit que les Visconti continuoient à étendre leurs domaines. Ambroise fils naturel de Bernabé entra par l'Abruzze dans le Royaume de Naples, à la tête de douze mille chevaux. Il emporta quelques places, & s'avançoit vers Naples, laissant par tout de sanglantes traces de son passage. La Reine Jeanne, veuve pour la troisieme fois, rassembla du mieux qu'il lui fut possible, ce qu'elle avoit de troupes, marcha contre l'ennemi, défit son armée, & delivra par cette victoire le royaume d'une si dangereuse invasion (a).

Section VI. Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Les Visconti battus dans le Royaume de Naples.

Le Pape Urbain V. se rendit enfin à Rome, le 16 d'Octobre 1367. Le Clergé & le peuple le reçurent solemnellement & avec grande joie; il fit réparer le palais du Vatican. Au mois de Mars de l'an 1368. Jeanne Reine de Naples vint à Rome voir le Pape; le Roi de Chypre, Pierre de Lusignan, s'y trouva en même tems avec son fils. Urbain les reçut l'un & l'autre avec distinction. Au mois de Mai, le Pape alla à Montefiascone pour y passer l'Eté. Ce fut là qu'il publia une bulle contre Bernabé Visconti, qui continuoit ses ravages dans la Lombardie.

Le Pape à Rome.

Ce Pontife avoit sollicité l'Empereur Charles IV. de passer en Italie avec une armée, pour soumettre les usurpateurs des terres de l'Eglise. Cependant comme il se défioit encore de ce Prince dans les circonstances présentes, il engagea l'Empereur, avant qu'il entrât en Italie, de confirmer par une bulle toutes les donations & les privileges accordés par les Empereurs. Charles passa les Alpes avec une armée considerable; ayant joint les troupes du Pape, au nombre de vingt mille hommes, il s'empara de Vicence, de Luques & de S. Miniato. Pour ce qui est de Verone, il s'accorda pour quelque argent avec les Seigneurs de la Scale, qui en étoient les maîtres. Bernabé Visconti, qui savoit s'accommoder au tems, demanda la paix, & elle fut conclue à ces conditions, que Bernabé évacueroit toutes les places qui appartenoient au Saint Siege, ou à des Seigneurs Italiens, vassaux & alliés de l'Empire; qu'il ne protégeroit point les Bandits qui servoient dans ses troupes, & qu'il se présenteroit en personne devant le Pape, pour lui demander pardon & recevoir l'absolution. Après la conclusion de ce Traité, l'Empereur donna un Edit par lequel il revoquoit tous les privileges des villes & des Seigneurs, qui avoient pris le parti de Bernabé; mais moyennant de grosses sommes d'argent, ce Prince ne fit pas difficulté de leur rendre leurs premiers droits & d'en ajouter de nouveaux. Tout étant pacifié en Lombardie, l'Empereur alla à Viterbe, où il dina avec le Pape, ensuite il se rendit à Rome, où le Pape le suivit. L'Empereur l'attendit à un mille de la ville, d'où il l'accompagna à pié, & tenant d'un côté la bride de son cheval, jusqu'à Saint Pierre. Quelques jours après l'Imperatrice arriva, & le Pape la couronna le premier de Novembre. Charles partit peu après de Rome & alla en Toscane, où les Florentins lui donnerent une grosse somme d'argent, pour éviter la guerre (a). Se voyant méprisé par les Italiens, il repassa en Allemagne.

Charles IV. vient en Italie.

L'année suivante, le Pape retourna à Viterbe. Pendant le séjour qu'il y [illegible] y fit l'Empereur Grec Jean Paléologue arriva à Rome. Ce Prince [illegible] des progrès des Turcs, ne cessoit d'implorer le secours des Latins contre [illegible]

[illegible] à [illegible]. 1369.

(a) Giannone T. III. p. [illegible]. (b) Platina in Urban. V.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

une Puiſſance ſi formidable. Pour les rendre plus ſenſibles à ſes malheurs, il avoit déja propoſé plus d'une fois la réunion des deux Egliſes. Ses ſollicitations auprès du Pape Innocent VI. avoient été infructueuſes. Il les renouvella auprès d'Urbain V. & pendant le premier ſéjour de ce Pape à Viterbe, il lui avoit envoyé des Ambaſſadeurs, pour lui témoigner le deſir qu'il avoit de revenir à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine. En 1369 il paſſa en perſonne en Italie & vint à Rome, où le Pape ſe rendit le 13 d'Octobre. Le 18 du même mois, l'Empereur fit ſa profeſſion de foi en préſence de quatre Cardinaux, elle étoit tout à fait conforme à la doctrine de l'Egliſe Romaine. Après qu'il l'eut jurée les Cardinaux le reçurent au baiſer de paix. Le dimanche 21 d'Octobre, le Pape vint s'aſſeoir dans une chaire au haut des degrés de l'Egliſe de Saint-Pierre ; l'Empereur Grec vint auſſitôt, & dèsqu'il vit le Pape, il fit trois génuflexions, puis il s'approcha, lui baiſa les pieds, la main & la bouche; après quoi il dina avec le Pape & tous les Cardinaux. Le grand point pour Paléologue étoit d'obtenir du ſecours contre les Turcs; le Pape lui donna des lettres de recommandation pour les Génois & les Vénitiens, & lui permit de traiter avec un Capitaine Anglois, appellé Jean Hawkwood, qui avoit ſuccedé à Lando dans le commandement de la grande Compagnie d'Ancone, & s'étoit rendu fameux en Italie par ſes exploits. Hawkwood étoit alors excommunié, parcequ'il ſecondoit Viſconti, qui avoit recommencé la guerre. La négociation de l'Empeur Grec avec ce Capitaine fut ſans ſuccès, parceque Hawkwood aimoit mieux piller l'Italie, que d'avoir la gloire de combattre les Turcs. On ignore ſi Paléologue réuſſit auprès des Genois & des Vénitiens (*); mais il ne partit d'Italie que l'année ſuivante, car on a de lui une bulle du 20 de Janvier 1370, par laquelle il confirme celle du 18 d'Octobre (*a*).

Retour du Pape à Avignon & ſa mort. 1370

Le Pape partit de Rome le 17 d'Avril 1370, vint à Viterbe & de là à Montefiaſcone. Là il déclara le deſſein où il étoit de retourner à Avignon, pour procurer la paix entre la France & l'Angleterre. Il ſe rendit à Corneto & le 5 de Septembre s'embarqua pour Marſeille, où il arriva le 16 du même mois, & le 24 à Avignon. A ſon retour, il réſolut d'aller en perſonne négocier la paix entre les deux Rois de France & d'Angleterre, & fit même quelques préparatifs pour ce voyage; mais il fut bientôt après attaqué d'une grande maladie, qui le mit au tombeau le 19 de Décembre 1370 (*b*). Dix

(*a*) *Raynald.* 1370 n. 1. (*b*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 398.

(*) Chalcondyle parle du voyage de ce Prince en Italie, & il garde le ſilence ſur ce qui ſe paſſa à Rome. Mais il rapporte qu'à Veniſe il ne put obtenir que l'argent qu'il emprunta; qu'étant paſſé en France, ſes ſollicitations furent infructueuſes. Etant revenu à Veniſe dans le deſſein de s'embarquer pour Conſtantinople, ſes créanciers le firent arrêter. Il écrivit à Andronic ſon fils aîné de lui envoyer la ſomme dont il étoit redevable. Mais ce jeune Prince, ayant envie de reſter maître du Gouvernement, répondit à ſon pere, qu'il étoit impoſſible de lever cet argent. Emanuel ſon cadet, apprenant la triſte ſituation de ſon pere, ramaſſa tout l'argent qu'il lui fut poſſible, paſſa la mer, & offrit de demeurer en ôtage à la place de ſon pere, juſqu'au payement complet de la ſomme due. Comme Chalcondyle eſt le ſeul qui rapporte ce fait, dont aucun autre Hiſtorien n'a parlé, & que d'ailleurs il n'eſt rien moins qu'exact, nous ne croyons pas qu'on doive y ajouter beaucoup de foi (1).

(1) *Chalcondyle* L. I.

Election de Grégoire XI 1371.

Dix jours après la mort d'Urbain, les Cardinaux élurent unanimement Pierre Roger de Maumont, neveu de Clement VI. qui lui avoit donné la pourpre à l'âge de dixſept ans. Il prit le nom de Grégoire XI. & le jour même de ſon élection, il en donna avis à Charles V. Roi de France. Il fut ordonné Pretre le 4 de Janvier 1371, & le lendemain ſacré & couronné. A l'exemple de ſon predéceſſeur il travailla à procurer la paix entre la France & l'Angleterre; il écrivit aux deux Rois & nomma deux Légats pour les reconcilier, mais ces efforts furent inutiles parceque la haine étoit invétérée dans le cœur des deux Princes en guerre (*a*). Les habitans du Jutland s'étant révoltés contre Waldemar Roi de Danemarc, ce Prince envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour implorer ſon ſecours contre les rebelles. Ceux-ci de leur côté envoyerent des députés, qui ſe plaignirent des vexations & des violences du Roi, de façon que Grégoire XI. ſe laiſſa prévenir, & il écrivit au Roi une lettre, où il le ménaçoit d'excommunication, l'exhortant à changer ſa violence en douceur, & à ſe corriger. Waldemar fut ſi piqué, qu'il répondit au Pape. „ Je tiens la vie de Dieu, la couronne de mes ſujets, „ les biens de mes ancêtres, & la foi de vos predéceſſeurs. Si vous „ prétendez vous en prévaloir, je vous la rends par ces préſentes (*b*)". Nous avons cru pouvoir rapporter ce trait, pour faire voir, qu'il ſe trouvoit encore des Princes, qui ſavoient ſoutenir leur dignité contre les uſurpations des Papes.

Troubles en Italie.

L'Italie étoit toujours agitée. D'un côté les Vénitiens mécontens de François Carrare Seigneur de Padoue, furent obligés de lui faire la guerre, que ce Prince ſoutint pendant deux ou trois ans, avec le ſecours du Roi de Hongrie, mais enfin Carrare fut obligé de faire la paix en 1374 à des conditions humiliantes pour lui. D'autre part les Viſconti continuoient à ſuivre leurs ambitieux projets, & n'épargnoient pas les terres de l'Egliſe. Le Pape Grégoire XI. renouvella les procédures contre eux, & le 26 de Juillet 1372 il écrivit à tous les Eveques d'Allemagne une Lettre, où il releve les attentats de Bernabé contre l'Empire & contre l Egliſe Romaine, ſa perfidie à rompre les traités & ſes nouvelles uſurpations; défendant de leur donner aide, conſeil, vivres ou argent; il déclara leurs ſujets diſpenſés de tout ſerment, & prononça anathême, interdit & privation de toutes charges & dignités contre leurs adherans (*c*). Le 7 de Janvier 1373, il publia contre eux une autre bulle par laquelle il citoit Bernabé à comparoitre le 28 de Mars, & défendoit de contracter mariage avec les Viſconti ſous peine de nullité. Le Pape pour appuier ſes foudres aſſembla une nombreuſe armee, dont il donna le commandement à Amedée Comte de Savoye. Il écrivit auſſi à l'Empereur, aux Princes d'Allemagne & au Roi de Hongrie pour implorer leur ſecours en faveur de l'Egliſe. Ses ſollicitations furent inutiles auprès du Roi de Hongrie & des Princes d'Allemagne. Mais l'Empereur publia une conſtitution, par laquelle il donnoit au Pape tout pouvoir ſur les terres & domaines que les Viſconti tenoient de l'Empire à quelque titre que ce fût, il declaroit auſſi le Pape Vicaire de l'Empire en Italie pour dix ans, avec la puiſſance de tranſferer cette dignité a d'autres (*d*).

(*a*) Prim. Vit. Gregor ap Baluz.

(*b*) *Pontan* rer Danic. L. VIII ad ann. 1370.

(*c*) *Raynald* 1372 n. 1, 2.

(*d*) Cod. Eccl. Burdigal.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Grégoire travailla à faire la paix entre les Royaumes de Naples & de Sicile. Le traité fut enfin conclu ; Frederic Roi de Sicile eut le titre de Roi de Trinacrie, & s'engagea pour lui & pour ses successeurs à faire hommage à la Reine Jeanne & à ses successeurs, de payer un tribut annuel de trois mille onces d'or, & de fournir cent hommes d'armes & dix galeres, en cas que le Royaume de Naples fût attaqué. Le Pape ajouta divers articles, entre autres que les Rois de Sicile ou de Naples & de Trinacrie, feroient hommage-lige au Pape, & que Frederic maintiendroit les Eglises de son Royaume dans leurs immunités. Toutes ces conditions ayant été ratifiées, l'année suivante 1373, le Nonce du Pape passa en Sicile, & leva les censures dont cette Isle étoit liée depuis bien des années (*a*). On ne voit pas cependant que Frederic ait prêté serment de fidelité au Pape.

Paix entre Naples & la Sicile.

Paix avec les Visconti.

L'armée du Pape en Italie ayant remporté divers avantages sur les Visconti, ils proposerent de faire la paix; elle fut conclue au contentement de Grégoire, par la médiation du Duc d'Autriche.

Le Pape résolu d'aller à Rome. 1376.

Le Pape avoit formé le dessein d'aller à Rome, & il fixa son départ au mois de Septembre 1375. Il en informa l'Empereur, les Rois de Hongrie, de Sicile & tous les Princes d'Italie. Mais ensuite espérant de faire la paix entre la France & l'Angleterre, il remit son voyage au Printems de l'année suivante.

La grande puissance que le Pape avoit acquise en Italie, par l'inaction de l'Empereur, & l'heureux succès des armes de ses Légats, fut sur le point d'être entierement anéantie par une révolte générale des villes de l'Etat Ecclésiastique. Elles se plaignoient de la tirannie des Gouverneurs du Pape, qui les opprimoient non seulement par des taxes onéreuses, mais encore par les Forts ou Citadelles qu'ils élevoient dans les villes. Les Florentins, en ce tems-là riches & puissans, leverent les premiers l'étendard de la révolte ; ils prétendoient que les Gouverneurs du Pape avoient empêché qu'on ne leur apportât des vivres dans un tems de disette, & que Jean Hakwood, qui étoit alors au service de l'Eglise, avoit ravagé leurs terres (*b*). Sous prétexte que leur liberté couroit risque, ils se déterminerent à la guerre, dont ils donnerent la direction à un Conseil de huit personnes. Ils firent arrêter le Nonce du Pape, abattirent les prisons de l'Inquisition, & prirent un étendard où étoit écrit en gros caracteres le mot de LIBERTAS. Ils firent une ligue avec toutes les villes qui voulurent se révolter, de ce nombre furent Boulogne, Perouse & plus de soixante autres Places de la Romagne, de Campanie, de la Marche & du Duché de Spolete. Les confédérés écrivirent à l'Empereur, au Roi de Hongrie & à d'autres Princes, pour justifier leur ligue, déclarant que, quoiqu'ils refusassent d'être gouvernés par l'Eglise, ils étoient disposés à payer toujours les redevances ordinaires au Saint Siege (*c*).

Bulle contre les Florentins.

Gregoire fut fort allarmé de cette révolte; tout ce qu'il put faire alors fut de publier une bulle contre les Florentins, par laquelle il les excommunia, mit leur ville en interdit, les priva de tous leurs privileges, confisqua tous leurs biens, & abandonna leurs personnes à ceux qui s'en saisiroient

(*a*) *Raynald.* 1372, n. 4; 5, 25.
(*b*) *Aretin.* L. VIII. *Antonin.* Tit. XXII.
(*c*) Annal. Mediolan. ap. *Muratori* T. XVI. p. 759.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

pour les réduire en servitude. Cette bulle produisit assez d'effet; tous les Florentins qui étoient en Angleterre, en Allemagne & en d'autres Pays, devinrent serfs, & perdirent leurs biens. Mais ils aimerent mieux le souffrir que de se soumettre à la discrétion des Romains. Peu sensibles aux censures du Pape, ils n'en furent que plus animés à soutenir leur ligue.

Négociation inutile.

Toutefois voyant le préjudice que les censures du Pape portoient à leur commerce dans les Pays étrangers, ils témoignerent desirer la paix; & pour l'obtenir ils envoyerent à Avignon Catherine de Sienne, pour les reconcilier avec le Pape, lui promettant d'envoyer après elle des députés, qui ne feroient que ce qu'elle leur prescriroit. Ces Députés arriverent fort tard, & dirent qu'ils n'avoient aucun ordre de conférer avec elle. Grégoire voyant que les Florentins ne cherchoient qu'à l'amuser, leva en Bretagne & en d'autres Provinces de France, une armée de six mille chevaux & de quatre mille fantassins, qu'il envoya en Italie, avec le Cardinal Robert de Geneve en qualité de Légat, qui avoit pour Généraux Jean Hakwood & Jean Seigneur de Malestroit. Quand le Légat fut arrivé aux Provinces de son Gouvernement, il agit vigoureusement pour la conservation de ceux qui étoient demeurés fideles au Pape; mais il n'avança rien pour la réduction des rebelles, qui étoient trop puissans pour être soumis facilement (*a*).

Wenceslas élu Roi des Romains.

Cependant le Pape accorda la permission d'élire Roi des Romains Wenceslas fils aîné de Charles IV. & il envoya deux Nonces, pour assister à l'élection; mais on ne les attendit pas, & Wenceslas ayant été élu, fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne (*b*).

Départ du Pape pour Rome.

Au mois d'Août 1376, deux Ambassadeurs des Romains arriverent à Avignon, pour supplier le Pape de venir faire sa résidence à Rome avec les Cardinaux. Ils représenterent à Gregoire, que les Romains vouloient absolument que le Pontife Romain résidat à Rome, & que s'il n'y venoit pas, ils se pourvoyeroient d'un Pape, qui demeureroit avec eux. Le Cardinal de Saint Pierre alors Légat à Rome fut aussi contraint d'écrire au Pape, que s'il ne se pressoit de venir, il arriveroit du scandale. On a su depuis que les Romains avoient deja jetté les yeux sur l'Abbé du Mont-Cassin pour le faire Pape, & qu'il l'avoit accepté (*c*). Grégoire se détermina donc à partir pour Rome; les Cardinaux repugnoient à ce voyage, parcequ'ils craignoient les Romains. Charles V. Roi de France tâcha aussi de détourner le Pape de son dessein, & lui envoya Louis Duc d'Anjou son frere. Ce Prince fit des instances inutiles, & en prenant congé du Pape il lui dit, „ Saint Pere, vous allez en un Pays où vous „ n'êtes gueres aimé, & si vous y mourez, les Romains seront maitres de „ tous les Cardinaux, & feront par force un Pape à leur gré". Ce fut une prédiction qui s'accomplit à la lettre (*d*). Le Pape partit d'Avignon le 13 de Septembre 1376, & alla s'embarquer à Marseille. Il arriva à Genes le 18 d'Octobre, à Pise le 6 de Novembre, & enfin à Corneto le 5 de Décembre, où il se reposa quelques semaines des fatigues du voyage.

Il y arrive. 1377.

Le 17 de Janvier 1377 il arriva à Rome, où il fut reçu en grande cérémonie avec toutes les démonstrations de joie possibles. Gregoire se flatoit

(*a*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 436, 443. 1193.

(*b*) Spondan. annal.

(*c*) Vit. Pap. T. I. p. 1194, 1195.

(*d*) *Froissart* Vol. II. C. 17.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

que par sa présence, il rétabliroit l'autorité du Saint Siege en Italie, & obligeroit les rebelles à se soumettre, mais il s'apperçut bientôt qu'il s'étoit fort trompé. A la vérité les Bannerets de Rome s'étoient d'abord demis du gouvernement, mais ils le reprirent ensuite, malgré les représentations du Pape. Bien loin que les rebelles rentrassent dans le devoir, plusieurs qui jusques-là avoient été fideles, entrerent dans la ligue des Florentins (*a*). Hakwood quitta aussi le parti de l'Eglise avec ses troupes, & traita avec Bernabé Visconti, qui lui fit épouser sa fille naturelle (*b*). Grégoire vivement touché du mauvais état de ses affaires, alla à Anagnie pour éviter les grandes chaleurs, & ne revint à Rome qu'au mois de Novembre. Vers la fin de l'année, les Florentins ennuyés de la guerre, qui leur coutoit déja des sommes immenses & découragés par la reconciliation des Bolonois avec le Pape, se laisserent persuader par Bernabé Visconti de traiter avec lui. Grégoire souhaitoit la paix, parcequ'il se voyoit trompé dans son espérance de rétablir sa puissance temporelle en Italie. Les députés de part & d'autre se rendirent à Sarzane; mais comme la négociation trainoit en longueur, le Pape envoya Catherine de Sienne à Florence, où elle courut risque de la vie par l'animosité du petit peuple. Elle échapa au danger, & les Florentins plus obstinés que jamais, firent celebrer dans toutes leurs terres l'Office divin, au mépris de l'interdit (*c*). C'est ce dont Grégoire se plaignit amérement dans ses Lettres à l'Empereur, au Roi de France & à d'autres Princes. Ce Pontife songeoit sérieusement à retourner en France, car le mépris de son autorité lui fesoit éprouver une infinité de dégoûts dans le sejour d'Italie. Il tomba dans une profonde mélancholie, qui lui causa la maladie dont il mourut le 27 de Mars 1378.

SECTION VII.

Histoire d'Italie & des Papes *durant le grand Schisme d'Occident. Depuis l'an* 1378 *jusqu'à l'an* 1429.

L'HISTOIRE qui fait le sujet de cette Section a fourni matiere à nombre de gros volumes. Comme nous sommes obligés de nous reserrer dans des bornes fort étroites, nous ne pourrons gueres qu'indiquer sommairement les principaux faits, encore faudra-t-il être bien concis. Tous les principaux Historiens conviennent assez généralement que l'élection dont nous allons rendre compte fut forcée. Sans nous attacher à aucun Auteur particulier. Voici en substance ce qui semble être avéré.

Election d'Urbain VI 1378.

Avant la mort de Grégoire XI. les Principaux Romains s'assemblerent diverses fois avec plusieurs Prélats Italiens, & convinrent unanimement de faire tous leurs efforts pour avoir un Pape Romain ou Italien. Dès que Grégoire fut mort, ils parlerent à chacun des Cardinaux en particulier, & les prierent d'élire un Romain ou au moins un Italien, leur représentant qu'il étoit à craindre que le Peuple ne les massacrât. Les chefs des Romains

(*a*) *Pagi* Brev. Rom. Pontif. T. IV. p. 226.
(*b*) Annal. Mediolan. *ubi sup.*
(*c*) *Platina* in Greg. XI. *Leon. Aretin.* L. VIII. & al.

firent sortir de la ville tout ce qu'il y avoit de Noblesse, & de gens en état de soutenir la liberté de l'élection ; ils y firent entrer une foule de Montagnards. Quand les Cardinaux entrerent dans le Conclave, ils furent suivis d'un grand nombre de gens armés, qui crioient avec fureur, *un Pape Romain, ou au moins Italien, ou la mort*. Les portes du Conclave ne furent fermées que vers la nuit, & encore fort mal, desorte qu'on ne faisoit qu'entrer & sortir avec un tumulte épouvantable. Pendant la nuit, on n'entendit que des cris furieux, & le lendemain 8 d'Avril, les Cardinaux s'étant assemblés pour célébrer la Messe du Saint Esprit, ne purent en venir à bout, tant le tumulte étoit grand ; on s'avisa meme de sonner le tocsin de toutes les cloches de la ville. A ce bruit on accourut en foule de tous les endroits de Rome, on força les portes du palais & celle du Conclave, & on demanda de nouveau à parler aux Cardinaux. Ceux-ci firent en-vain tout ce qu'ils purent pour appaiser la Populace, ces furieux leur dirent que s'ils n'élisoient sur le champ un Pape Romain ou Italien, ils les mettroient en pieces. Dans cette extrémité, les Cardinaux François qui faisoient les trois quarts du College, protesterent contre la violence, & déclarerent qu'ils ne consentoient à une élection que pour éviter la mort. Ensuite ils jetterent les yeux sur Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari & originaire de Naples, & le declarerent Pape sur le champ & fort tumultueusement. Il étoit en réputation d'humilité & de desinteressement, d'ailleurs Docteur en Droit Canon ; desorte que les Cardinaux se persuaderent qu'il reconnoîtroit la nullité d'une pareille élection, & renonceroit au Pontificat. Ils se tromperent néanmoins grossierement ; car Barthelemi, qui prit le nom d'Urbain VI. obligea les Cardinaux, dont six s'étoient retirés dans le Chateau de Saint Ange, de se rendre auprès de lui & de le couronner (*a*). Le lendemain de cette céremonie, les Cardinaux qui étoient à Rome écrivirent à ceux qui étoient restés à Avignon, pour les informer de l'élection d'Urbain, & les assurer qu'elle avoit été libre & unanime. Mais de Sponde assure (*b*), sur l'autorité d'un Manuscrit du Vatican, qu'un des Cardinaux écrivit secretement au Roi de France, le priant de n'ajouter aucune foi aux lettres écrites de Rome.

Section VII. *Histoire d'Italie dans le grand Schisme d'Occident.*

Pendant trois mois les Cardinaux François, conjointement avec les autres rendirent à Urbain tous les honneurs dus par l'usage à un Pape légitime, & suivant les apparences ils auroient continué si par sa conduite, il ne les avoit indisposés. Dès le lendemain de son couronnement, il reprocha aux Evêques de Cour de ne pas resider dans leurs Dioceses, il censura les Cardinaux de leur pompe & de leur luxe, leur defendit toute sorte de Simonie, & reprocha à quelques-uns qu'au lieu de pacifier les troubles de l'Europe, ils s'étoient laissés corrompre par argent pour entretenir le feu, tout cela avec beaucoup de hauteur & d'un ton menaçant (*c*). Non content de maltraiter les Cardinaux il s'attira l'inimitié de plusieurs Seigneurs Seculiers, comme de Jeanne Reine de Naples & d'Othon Duc de Brunswick son epoux, de Cajetan Comte de Fondi & de plusieurs autres Seigneurs d'Italie (*d*). Les Cardinaux François obtinrent permission d'aller à Ana-

Les Cardinaux se retirent à Anagni, & y élisent Clément VII.

(*a*) Voy. une ample discussion dans *Lenfant* Hist. du Conc. de Pise. L. I.

(*b*) Spond. ad ann. 1378.

(*c*) *Th. de Niem* de Schism. L. I. C. 4.

(*d*) Voy. *Giannone* L. XXIII. C. 4.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

gnie, pour éviter les grandes chaleurs; & Urbain se retira vers le même tems à Tivoli avec les quatre Cardinaux Italiens. On peut voir dans Mr. Lenfant (*a*) le détail de tout ce qui se passa, nous nous contenterons de dire, que trois des Cardinaux Italiens, le quatrieme étant malade, vinrent joindre leurs confreres à Fondi dans le Royaume de Naples, où ils s'étoient rendus pour être plus en liberté. Dès le 9 d'Août, ils avoient publié une Déclaration adressée à Urbain lui-même, où ils le traitoient d'Apostat & d'Antechrist, & le 21 de Septembre ils élurent le Cardinal Robert de Geneve, qui prit le nom de Clement VII (*b*).

Schisme dans l'Eglise.

Il se forma donc un grand Schisme dans l'Eglise, qui causa de fâcheux troubles en Europe. Urbain étoit reconnu en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Bohéme, en Pologne, en Danemarc en Suede, en Prusse, en Norvege, en Hollande, en Toscane, en Lombardie, dans le Duché de Milan & presque dans toute l'Italie. La France, l'Espagne, l'Ecosse, Chypre, & Naples se déclarerent plutôt ou plus tard en faveur de Clement. D'autres prirent le parti de la neutralité jusqu'à la décision d'un Concile général. Cependant les deux Papes fulminoient l'un contre l'autre, offrant indulgence pleniere à ceux qui se croiseroient en leur faveur. Ce que l'un lioit, l'autre le delioit; ce que l'un accordoit, l'autre l'annulloit. Cela introduisit une grande corruption dans les mœurs; les gens de bien étoient dans le mépris, les méchans trouvoient de la protection dans l'un ou dans l'autre parti; les rapines & les meurtres se multiplierent; les loix étoient sans force, la Discipline étoit anéantie, & la Simonie s'exerçoit ouvertement. Avant le Schisme Urbain avoit fait la paix avec Bernabé Visconti, les Florentins & tous les confédérés; il avoit aussi confirmé l'élection de Wenceslas à l'Empire, sans qu'on le lui demandât (*c*).

Clement VII. se retire à Avignon. 1379.

Se voyant abandonné de tous les Cardinaux, & même de la plupart de ses Courtisans, il reconnut l'imprudence de sa conduite. Etant retourné à Rome, il fit une promotion de vingt-six Cardinaux, la plupart Romains ou Napolitains; il en avoit nommé vingt-neuf, mais trois refuserent le Cardinalat. Clement de son côté en créa six; & envoya deux mille Bretons, avec les Nobles Romains de son parti, pour s'emparer de Rome. Mais après divers combats ils furent obligés de se retirer avec grande perte. Le mauvais succès de ses armes détermina Clement à se retirer à Naples; la Reine le reçut avec tout le respect & tous les honneurs qu'on rend au Pape; mais le peuple s'étant mutiné en faveur d'Urbain, Clement prit le parti d'aller ailleurs, & comme il n'avoit gueres de partisans en Italie, il s'embarqua au mois de Juin pour Marseille, & delà se rendit à Avignon, où il fut reçu avec grande joie (*d*).

Urbain excommunie la Reine de Naples.

Urbain devenu plus hardi & plus fier par le départ de son rival entreprit de se venger de Jeanne Reine de Naples, il porta une sentence par laquelle il la déclaroit excommuniée, schismatique & maudite, la privoit du Royaume de Naples & de tous les biens & fiefs qu'elle tenoit du Saint Siege, de l'Empire, ou d'autres Seigneurs, absolvoit tous ses sujets du serment de fidelité, & leur défendoit même de lui rendre aucune obéis-

(*a*) *Lenfant* ubi sup.
(*b*) Le même & tous les Historiens.
(*c*) Vit. Pap. Aven. p. 1264.
(*d*) *Giannone* l. c.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

sance (*a*). Comme l'Empereur & le Roi de Hongrie avoient agi en sa faveur, le Pape envoya son Camerier, au Roi de Hongrie, pour l'exhorter à venger la mort d'André son frere, & d'envoyer Charles de Duras avec une armée pour prendre possession du Royaume de Naples. Charles fit d'abord des difficultés, mais enfin il accepta les offres du Pape, & commença à faire les préparatifs nécessaires pour cette expédition. Le Pape lui fournit de l'argent, qu'il amassa par des voies assez peu canoniques (*b*).

Jeanne adopte le Duc d'Anjou. 1380.

La Reine Jeanne cherchant à se soutenir, adopta Louis Duc d'Anjou frere du Roi de France, car elle n'avoit point d'enfans, quoiqu'elle fût à son quatrieme mari. Il est dit dans les Lettres Patentes du 29 de Juin 1380, que cette adoption est faite du consentement & de l'autorité du Pape Clement. La Reine pressa le Duc d'Anjou de venir incessamment à son secours, avant l'arrivée de Charles de Duras; mais la mort du Roi de France Charles V. arrivée le 16 de Septembre retarda la poursuite de cette entreprise (*c*).

Charles de Duras couronné à Rome. 1381.

Cependant Charles arriva avec une armée à Rome; le Pape lui donna l'investiture du Royaume de Naples, aux mêmes conditions, auxquelles les Rois de Naples s'étoient engagés envers le Saint Siege, & en conséquence Urbain le couronna (*d*). Avant que le nouveau Roi partit de Rome le Pape exigea de lui, en faveur de Butille Prignano son neveu, une donation de la Principauté de Capoue & de diverses autres Terres (*e*).

Se rend maître du Royaume, & fait la Reine & son mari prisonniers.

Charles marcha ensuite vers Naples, & trouva moyen de s'en rendre maître sans coup férir, le 16 de Juillet 1381. Aiant remporté la victoire sur Othon de Brunswick mari de Jeanne, le 25 d'Août, ce Prince fut fait prisonnier & la Reine assiegée dans le Château-neuf se rendit aussi (*f*). On trouva dans Naples deux Cardinaux de Clement, avec d'autres Prélats du meme parti. Le Légat d'Urbain, qui accompagnoit Charles, dépouilla publiquement les Cardinaux de leurs habits, leur ôta le Chapeau; ces ornemens furent jettés dans le feu, & ces Prélats furent contraints de renoncer de bouche à leur dignité & de reconnoitre que Clement étoit un Antipape. Ensuite on les reconduisit en prison, où l'un mourut de misere (*g*).

Mécontentement à Paris des exactions de Clement.

Cependant on murmuroit fort en France des exactions de Clement VII. non seulement il donnoit les meilleurs bénéfices à ses Cardinaux, mais leur en assuroit d'autres par des expectatives. Comme il n'y avoit que la France d'où il put tirer de quoi entretenir sa Cour, il emploioit toutes sortes de moyens pour avoir de l'argent. Ce procedé excita un grand mécontentement dans le Clergé & surtout parmi les Suppots de l'Université de Paris, qui se voioient par là privés de toute espérance d'avancement. On députa Maitre Jean Rousse pour faire des représentations au Roi, ce qu'il fit avec une grande hardiesse. Le Duc d'Anjou, alors Régent, qu'on soupçonnoit d'avoir part aux levées que fesoit Clement, fut fort en colere de ces remontrances, desorte qu'il fit arrêter Jean Rousse. L'Université alla en corps pour demander sa li-

(*a*) Le même *ubi sup.* C. 5.
(*b*) *Th. de Niem* de Schism. L. I. C. 22.
(*c*) Vit. Papar. p. 501.
(*d*) *Giannone* l. c.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.
(*g*) Vit. Papar. p. 501.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

berté, qu'elle obtint. Le Docteur se retira à Rome auprès d'Urbain, qui écrivit des lettres de remercîment aux Docteurs & les exhorta à continuer d'agir pour l'extirpation du Schisme (*a*).

Sédition à Rome.

Urbain aiant refusé d'appointer une requête que les Romains lui avoient présentée, ils se soulevèrent contre lui. Mais le Pape ne se laissa pas intimider, & marqua tant de fermeté, qu'ils posèrent les armes & lui demanderent pardon (*b*).

Louis d'Anjou passe en Italie. 1382.

Louis d'Anjou se mit en chemin pour prendre possession du Royaume de Naples. Charles de Duras, apprenant qu'il se préparoit à venir l'attaquer, voulut se défaire de la Reine Jeanne, qui avoit appellé ce Prince. On rapporte différemment sa mort. Charles la faisoit garder dans un Château de l'Abruzze, où l'on dit, que comme elle prioit Dieu dans la Chapelle, il la fit étrangler par quatre Hongrois (*c*). D'autres disent (*d*) qu'elle fut étouffée dans un lit de plumes. Quoiqu'il en soit, Louis d'Anjou s'étant rendu à Avignon, Clement le couronna Roi de Naples. Après avoir fait une espece d'accommodement avec les Provençaux, qu'il auroit voulu soumettre d'abord (*e*), il entra en Italie avec une armée de plus de soixante mille hommes. Il traversa avec bien des fatigues & beaucoup de pertes toute l'Italie, & entra dans le Royaume de Naples par l'Abruzze. Charles aimant mieux affamer l'armée ennemie & la fatiguer par des courses & des escarmouches, que de hazarder une bataille, se retira à Naples, content d'avoir bien fortifié & muni les places. Louis ainsi maître du terrain, remporta plusieurs avantages, ne doutant point que l'année suivante, il ne pût entrer dans le cœur du Royaume, & forcer Charles jusques dans Naples (*f*).

Urbain va au Royaume de Naples. 1383.

Cependant Urbain VI. étoit dans des inquiétudes mortelles & mécontent de Charles de Duras, qui ne se pressoit pas de tenir les promesses qu'il lui avoit faites pour son neveu. Il prit donc la résolution d'aller à Naples, malgré les efforts que la plupart des Cardinaux firent pour l'en détourner. Après avoir passé une partie de l'Eté à Tivoli, il se rendit vers le mois d'Octobre à Averse; avant que d'entrer dans la ville, il trouva le Roi Charles, qui le reçut avec un grand respect, & marcha devant lui, tenant son cheval par la bride. Le Pape alla loger à l'Evêché; mais le lendemain au soir le Roi fit amener Urbain par force au Château, où il demeura quelques jours, sans voir personne ni de sa Cour, ni de ses Cardinaux. D'Averse il fut conduit à Naples, où il fut logé au Chateau-neuf, sans avoir la liberté d'en sortir, quoiqu'il y donnât ses audiences. Cependant les Cardinaux travaillerent à reconcilier le Pape avec le Roi, ils y reussirent au moins pour quelque tems; le Roi demanda pardon au Pape, le mit en liberté & promit d'accomplir ce qu'il avoit promis à son neveu (*g*).

Rupture entre le Roi, [illegible]

Charles, après avoir pacifié les troubles de son Royaume, résolut enfin d'aller attaquer Louis d'Anjou, dont l'armée étoit fort affoiblie par les ma-

(*a*) *Daniel* T. VI. p. m. 662-664.
(*b*) *Walsingham.*
(*c*) *Fleuri* L. XCVIII. § 12.
(*d*) *Giannone* T. III. p. 341.
(*e*) *Daniel* T. VII. p. m. 12, 13.
(*f*) *Giannone* L. XXIV. Ch. 1.
(*g*) Le même l. c.

maladies & par divers échecs qu'elle avoit eus. Le Pape excommunia Louis, publia la croiſade contre lui, & déclara Charles Gonfalonnier de l'Egliſe. Après le départ du Roi, Urbain ſe retira à Nocera, ville que Charles avoit donné à ſon neveu. Comme on avoit publié un Edit, par lequel il étoit défendu d'acheter des vivres, ni même du ſel & des chandelles, ſinon dans les magazins du Roi, la Cour du Pape reſſentit bientôt la diſette; ce qui engagea pluſieurs Cardinaux de retourner à Naples. Mais le Pape les rappella, & tous à la réſerve d'un revinrent auprès de lui, & partagerent les deſagrémens qu'il eut à Nocera pendant pluſieurs mois, dont ſon caractere orgueilleux & emporté fut la principale ſource. Un événement imprévu mit Charles en état de prévenir les mauvais deſſeins que le Pape méditoit contre lui. Louis d'Anjou mourut le 7 d'Octobre, & les François conſternés & ſans chef retournerent la plupart en France. Charles revint donc à Naples victorieux ſans avoir combattu. Au bout de quelques jours ce Prince, ſans nul ménagement pour Urbain, lui fit demander par quel motif il avoit quitté Naples, & le fit prier en même tems d'y revenir, parcequ'il avoit des affaires importantes à lui communiquer. Le Pape irrité de ce procedé répondit, que c'étoit aux Rois & aux Princes Chretiens à venir aux pieds du Pape, & non pas aux Papes à les prévenir, & que s'il vouloit avoir ſon amitié, il devoit abolir les impôts qu'il avoit mis ſur un royaume feudataire de l'Egliſe (*a*). Le Roi fut fort piqué de cette réponſe, & il dit, que la couronne lui appartenoit, tant à titre de conquête, qu'en vertu des droits de ſa femme; & qu'il étoit maître de mettre dans ſon royaume tels impôts qu'il jugeoit à-propos. Celui qui fomentoit principalement la diviſion étoit le Cardinal de Rieti, Abbé du Mont-Caſſin & Chancelier du Roi.

Section VII. Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.

Conjuration contre le Pape. 1385.

Ce Cardinal, qui n'aimoit pas Urbain, avoit fait ſemer dans le public certaines queſtions, dreſſées par un nommé Bartolin, Procureur en Cour de Rome, où entre autres on demandoit, s'il n'étoit pas permis de donner des curateurs à un Pape trop negligent, ou trop opiniâtre, & qui ſans le conſeil des Cardinaux voudroit faire tout à ſa tête au préjudice de l'Egliſe, & même de le punir, de le dépoſer & d'en élire un autre? L'affirmative étoit appuiée d'un grand nombre de Docteurs, & pluſieurs Cardinaux y avoient donné les mains (*b*). On accuſa même les Cardinaux d'avoir formé le deſſein de faire périr Urbain (*c*). Le Cardinal des Urſins avertit le Pape de cette conjuration; & il aſſembla un Conſiſtoire, au ſortir duquel il fit arrêter ſix Cardinaux, & les fit mettre chargés de chaines dans de noirs cachots. Comme leur empriſonnement, la mort de quelques-uns & la retraite de quelques autres à Naples, laiſſoit un grand vuide dans ſon College, il créa dix ſept nouveaux Cardinaux, parmi leſquels étoient les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, les Evêques de Liege & de Breſlau & un Eccléſiaſtique d'une famille noble de Bohême, qui ne voulurent point accepter cette dignité.

Cruauté d'Urbain.

Cependant Urbain nomma ſix Commiſſaires pour examiner les Cardinaux priſonniers, qui ne trouverent rien de convaincant contre eux, après les

(*a*) Le même, V. auſſi *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Piſe T. I. p. 40, 41.

(*b*) *Th. de Niem.* L. I. C. 42.

(*c*) *Raynald*, 1384. n. 3.

SECTION VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

avoir interrogés. L'inflexible Pontife se mit en fureur sur leur rapport, parceque l'Evêque d'Aquila, qu'on avoit mis à la question, les avoit chargés. Urbain voulut les examiner lui-même en Consistoire; n'en aiant rien pu tirer, il les fit cruellement torturer (*a*). On verra dans la suite quel fut le sort de ces malheureux Prélats, & de nouvelles preuves que le Pape Urbain étoit barbare & inhumain.

Il excommunie le Roi de Naples.

Pendant que ces choses se passoient, le Pape assembla le Clergé & le peuple de Nocera, & après avoir exposé la conspiration, il fit dresser la croix & allumer des cierges, excommunia le Roi & la Reine de Naples, Clement avec ses Cardinaux, le Cardinal de Rieti, les six Cardinaux prisonniers & tous leurs fauteurs; il mit aussi en interdit la ville de Naples. Le Roi Charles fut fort irrité du procedé d'Urbain & résolut de le poursuivre sans menagement. Il ordonna au Clergé de célébrer l'Office divin, sous peine de prison & de confiscation de biens. Il fit mettre à la question les Prélats suspects d'être pour le Pape, quelques-uns mêmes furent noyés, & il tint les autres dans de dures prisons (*b*).

Siege de Nocera. Le Pape se sauve.

Ensuite le Roi envoya une armée, sous le commandement du Cardinal de Rieti, assieger Nocera. La ville fut bientôt prise; Urbain se retira dans le Château, & là il excommunioit tous les jours quatre fois de sa fenêtre l'armée ennemie, avec une cloche & un cierge à la main (*c*). Après avoir souffert les miseres d'un siege, il étoit prêt à tomber entre les mains de Charles, lorsque deux des chefs du parti de Louis d'Anjou, le tirerent du Château avec tous ses gens, & le conduisirent au travers de mille périls dans un port entre Barlette & Trani, où il s'embarqua sur des galeres des Genes. Pendant qu'il fut en chemin pour gagner ce port, il faisoit toujours trainer à sa suite ses six Cardinaux. On prétend même qu'il eut la cruauté de faire assommer en sa présence l'Evêque d'Aquilée, parce qu'aiant un méchant cheval, & étant d'ailleurs estropié de la torture qu'il avoit soufferte, il ne marchoit pas assez vite à son gré (*d*).

Urbain fait mourir les Cardinaux prisonniers.

Le Pape étant arrivé à Genes, tout le monde s'intéressa pour la délivrance des Cardinaux. Cette République & le Duc de Milan intercéderent inutilement pour eux. Après les avoir longtems tenus dans les fers, il les fit enfin mourir cruellement. Il n'y eut qu'Adam Eston, Evêque de Londres, que l'intercession du Roi Richard arracha au dernier supplice. Cette conduite d'Urbain aliéna de lui ses plus affidés. Deux de ses Cardinaux l'abandonnerent pour aller joindre Clement à Avignon. Peut-être pourroit-on excuser en quelque façon la rigueur d'Urbain, s'il est vrai, comme le rapporte un Auteur (*e*), que les amis des Cardinaux prisonniers avoient tenté de forcer la prison & ensuite d'empoisonner le Pape. Ce Pontife n'ayant pu obtenir du Doge de Genes de rechercher les auteurs de cet attentat, partit au mois de Décembre 1386 & alla à Luques, où il resta neuf mois.

Mort du Roi de Naples. 1386.

Cette même année Urbain s'étoit vu délivré d'un puissant ennemi par la mort de Charles de Duras Roi de Naples, qui fut assassiné en Hongrie.

(*a*) *Th. de Niem.* C. 50, 52.
(*b*) *Lenfant* ubi sup. p. 45.
(*c*) *De Niem.* C. 49.
(*d*) Le même, C. 59.
(*e*) *Gob. Persona* ap. rer. Germ. Scriptor. T. I. p. 309, 310.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses de plus haut. Louis Roi de Hongrie étant mort en 1382, Marie sa fille aînée fut mise sur le trône, sous la tutelle de la Reine Elizabeth sa mere. Cette Princesse laissa toute l'autorité entre les mains d'un Seigneur nommé Nicolas, ce qui indisposa tous les grands. Ils envoyerent offrir la couronne à Charles de Duras; ce Prince ambitieux l'accepta, passa en Hongrie & y fut couronné. Mais il ne jouit pas longtems de son usurpation; car peu de tems après un Hongrois, aposté par Nicolas, lui fendit la tête d'un coup de sabre, au mois de Fevrier 1386 (*a*). Aussitôt qu'on fut instruit de sa mort à Naples, la Reine fit proclamer Roi Ladislas ou Lancelot son fils, âgé de dix ans. Mais comme le Parti Angevin couronna aussi Louis d'Anjou, qui étoit soutenu par le Pape Clement, la Reine demanda du secours à Urbain de la façon la plus soumise & la plus pressante, en quoi elle fut secondée par les Florentins & par quantité de villes d'Italie, qui s'intéressoient fortement pour elle. Il étoit de l'intérêt d'Urbain de soutenir le parti de Ladislas, ainsi malgré le ressentiment qu'il avoit contre le pere, il envoya vingt mille écus pour sécourir le fils (*b*), ce qui n'empêcha pas que les Angevins se rendissent maîtres de Naples. D'autres Historiens assurent qu'Urbain demeura opiniâtrément opposé à la veuve & aux enfans de Charles, qu'il aima mieux laisser le Royaume de Naples en proye au parti Angevin, que de sécourir une famille qui lui étoit odieuse. Il prétendoit que le Royaume étoit dévolu à l'Eglise Romaine par l'excommunication de Charles, & il se mit en devoir d'en chasser Louis d'Anjou & Ladislas, mais il s'y prit trop tard (*c*).

Le parti de Clement se fortifie. 1387.

Le massacre des Cardinaux avoit rendu ce Pape fort odieux, & beaucoup fortifié le parti de Clement. Plusieurs villes d'Italie s'étoient déclarées pour ce dernier, à l'exemple de la ville de Bologne, dont le suffrage étoit alors d'un très-grand poids. Les Rois de Navarre & d'Arragon, qui jusqu'alors avoient été neutres, prirent le même parti. Clement voulut profiter d'une circonstance si favorable. Il envoya d'abord un Cardinal en Allemagne, pour détacher, s'il etoit possible, les Allemands de l'obédience d'Urbain, & pour leur proposer la voie d'un Concile general pour terminer le Schisme. En effet pendant qu'Urbain étoit à Luques, il reçut une Ambassade de Princes & de Prelats d'Allemagne pour le prier de consentir à un Concile Géneral pour l'union de l'Eglise, offrant un lieu sûr pour l'assembler, & d'en faire les fraix. Mais Urbain toujours inflexible soutint qu'il étoit le vrai Pape & qu'il ne vouloit point mettre son droit en compromis (*d*). Cette obstination ne contribua pas peu à refroidir plusieurs de ses partisans en Allemagne. Clement, pour prouver davantage ses intentions pacifiques, envoya au mois de Novembre, une ambassade solemnelle à Florence. Les Ambassadeurs prierent la Republique de Florence de travailler à la convocation d'un Concile Universel, où l'on décidat lequel des deux etoit le vrai Pape. Si le Concile declaroit que c'étoit Clement, il offroit de faire Urbain Cardinal. Si Urbain étoit jugé Pape

(*a*) [illegible] rer. Hung. Dec. III. L. I.
(*b*) [illegible] T. III. p. [illegible]
(*c*) *Th. de Niem* C. 62, 65. *Raynald.* 13[illegible]
(*d*) *De Niem* C. 66.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

légitime, Clement se remettoit entierement entre ses mains pour disposer de lui comme il lui plairoit. Les Florentins répondirent, qu'il ne leur convenoit pas de traiter du Concile, que c'étoit aux Rois & aux Princes plus puissans qu'eux à régler cette affaire (*a*).

Pendant son séjour à Luques, il publia une croisade contre les Clementins; aiant ensuite eu quelque démélé avec les Florentins, il alla à Perouse. Pendant son séjour dans cette ville, la division se mit parmi les chefs du parti de Louis d'Anjou à Naples. Urbain se flatant de rétablir son autorité dans ce Royaume, assembla une armée, & partit de Perouse au mois d'Août; mais le mulet qu'il montoit ayant tombé rudement à terre, le Pape se trouva blessé en divers endroits, desorte qu'il se fit porter à Tivoli. Plusieurs Romains le vinrent trouver, le priant instamment de revenir à Rome; le Pape qui se défioit d'eux passa outre, & se fit porter par la Campanie à Ferentine. Mais comme l'argent lui manquoit pour payer ses troupes, il fut obligé de retourner à Rome vers le commencement d'Octobre.

Urbain *revient à Rome.* 1388.

*Mort d'*Urbain VI. 1389.

L'année suivante, il eut un démêlé avec les Romains, au sujet d'un Sénateur qu'il avoit établi, qu'ils soupçonnoient d'être leur ennemi. Pour appaiser le peuple prêt à se soulever, il donna une bulle pour célebrer le Jubilé l'année suivante à Rome, ordonnant qu'à l'avenir on le célebreroit au bout de trente-trois ans, selon le nombre des années de la vie du Sauveur (*b*). Il se flatoit d'enrichir les Romains & de s'enrichir lui-même par cette voie, mais il ne vit pas cette solemnité. Après une maladie qui dura vingt-huit jours, il mourut le 15 d'Octobre. Niem qui étoit alors auprès de lui dit, que beaucoup de gens soupçonnoient qu'il avoit été empoisonné (*c*).

Ce qui se passa en Italie sous son Pontificat. 1378-1389.

Après avoir jusques ici rapporté ce qui a principalement trait au Schisme, dont l'élection d'Urbain VI. fut la source. Disons un mot des principaux événemens dont l'Italie fut le théatre pendant l'intervalle de son Pontificat. D'abord nous aurions à parler de la guerre qu'il y eut entre les Vénitiens & les Génois, qui mit Venise à deux doigts de sa perte; mais nous renvoyons cet article à l'Histoire particuliere de l'une ou de l'autre de ces Républiques. En 1385 on vit dans le Milanés une révolution des plus singulieres. Les deux freres Galéas & Bernabé Visconti avoient partagé entre eux les terres de leur maison. Galéas commandoit à Pavie, & Bernabé à Milan. Le premier étoit mort & n'avoit laissé qu'un fils nommé Jean Galéas Comte de Vertus. Bernabé, dont la famille étoit nombreuse, & qui étoit capable des crimes les plus noirs pour contenter son ambition, forma le projet de se défaire de son neveu, & pour ôter tout soupçon à Jean Galéas, il lui donna une de ses filles en mariage; comptant que cela lui faciliteroit l'exécution de son attentat. Jean Galéas fut averti des perfides desseins de son oncle, & résolut de le prévenir. Aussi méchant & artificieux que lui, il affecta tous les dehors d'une dévotion extraordinaire, & après avoir bien établi l'opinion de sa grande ferveur, il témoigna une extrême envie d'aller en pélérinage à une Chapelle dediée à la Vierge près de Milan, & se mit en chemin avec sa garde

(*a*) *Fleuri* L. XCVIII. § 39.
(*b*) *Th. de Niem*, C. 65.
(*c*) Le même.

ordinaire de deux mille hommes. Les Courtisans de Bernabé lui conseillerent de se tenir sur ses gardes, parcequ'un si nombreux cortege leur étoit suspect. Mais Bernabé moins défiant alla au devant de son neveu peu accompagné; Jean Galéas le fit arrêter, entra dans Milan en maître, & fit jetter dans les prisons Bernabé & deux de ses fils. Ils y moururent, & l'on soupçonna avec raison, qu'on avoit hâté leur fin. Quatre des bâtards de Bernabé eurent le même sort. Ainsi Jean Galéas se mit en possession de tout le Milanés, & devint un des plus puissans Princes d'Italie (*a*).

La guerre étoit alors allumée dans le Frioul, & nous allons voir Jean Galéas y prendre part. Le Pape Urbain VI. avoit donné au Cardinal d'Alençon le Patriarchat d'Aquilée en commende. Une partie des habitans du pays refusa de le reconnoitre, entre autres ceux d'Udiné. Les deux partis se firent la guerre. Les partisans du Cardinal se liguerent avec François Carrare Seigneur de Padoue, & ceux d'Udiné eurent recours aux Vénitiens. Cependant le Cardinal trouva moyen de faire un accommodement & céda quelques places au Seigneur de Padoue. La paix ne dura pas longtems. Le Cardinal avoit établi sa résidence à Udiné, & Carrare fit remplir toutes les charges de la ville par ses propres Officiers. Les Udinois se souleverent, prirent les armes, & appellerent encore les Vénitiens à leur secours & pendant deux ans le pays fut exposé aux ravages des étrangers & de ses propres habitans. Les Vénitiens résolurent de marcher à François Carrare, qui avoit fait de grands progrès, & de le combattre. Ils le surprirent dans son camp, le mirent en déroute, lui tuerent six-cens hommes & lui firent deux-cens prisonniers. Antoine de Lescale, Seigneur de Verone, se ligua avec Venise, & entra sur les terres du Seigneur de Padoue. Bien que battu d'abord il ne laissa pas de continuer les hostilités dans le Padouan. Carrare prit alors le parti de traiter avec Jean Galéas, avec lequel il convint de dépouiller l'Escale de ses Etats & de les partager entre eux. Jean Galéas se rendit maître de Verone & du Veronois, & de Vicence & du Vicentin. Antoine de l'Escale fut réduit à se réfugier à Venise, où il mourut dépouillé de sa Souveraineté. Carrare ne recueillit aucun fruit du malheur de son ennemi, car Jean Galéas retint le Vicentin, qui selon le traité devoit lui revenir.

Il continua la guerre dans le Frioul, où il perdit encore une bataille en 1387. Le Marquis de Ferrare, les villes de Florence & de Boulogne travaillerent inutilement à moyenner la paix. La République de Venise proposa alors au Seigneur de Milan une alliance offensive contre Carrare, & par certaines complaisances que l'on eut pour lui, le traité se conclut le 29 de Mars 1388. Les deux Puissances confédérées agirent si vigoureusement, que François Carrare se vit dépouillé de ses Etats, & tomba entre les mains de Jean Galéas, qui lui donna le Château de Come pour prison, où il finit ses jours. Padoue & le Padouan resterent au Seigneur de Milan, & les Venitiens rentrerent en possession de Trevise & du Trevisan, non sans avoir rencontré quelques obstacles de la part de leur Allié,

(*a*) *Platina* in Urban. VI. Hist. de Venise T. V. p 70-73.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

qui ne se piquoit pas de bonne foi à tenir les traités (*a*). Revenons à présent aux affaires du Schisme & à ce qui se passa après la mort d'Urbain VI.

Election de Boniface IX.

Il sembloit qu'on auroit pu faire finir le Schisme, si les Cardinaux des deux obédiences s'étoient réunis. Ceux d'Avignon engagerent le Roi de France à écrire à l'Empereur & aux autres Princes du parti d'Urbain, pour empêcher que les Cardinaux d'Italie ne se hâtassent d'élire un autre Pape, & les engager d'agir de concert avec eux. Mais cette précaution fut inutile, sans doute par l'ambition de chaque Cardinal Italien, qui visoit à la thiare. Les Cardinaux Urbanistes entrerent donc dans le Conclave, au nombre de quatorze, & le 2 de Novembre ils élurent Pierre Tomacelli Napolitain, Cardinal Prêtre du titre de St. Anastase, qui prit le nom de Boniface IX. Il fut couronné le onzieme & notifia son élection par des Lettres Circulaires à tous les Princes & Prélats de la Chrétienté. Quand le Pape Clement eut appris l'élection de Boniface, il fulmina des censures terribles contre lui; Boniface de son côté en fit autant.

Jubilé à Rome. 1390.

En conséquence de la publication du Jubilé, il y eut à Rome un grand concours de Pelerins en 1390 pour gagner l'indulgence. Cependant comme l'affluence fut moins considerable qu'au Jubilé précédent, le Pape envoya en divers pays des Quêteurs, qui vendoient l'indulgence à ceux qui vouloient bien payer autant que leur auroit couté le voyage de Rome. Mais comme il se commit de grands abus, plusieurs de ces quêteurs furent à leur retour emprisonnés par ordre du Pape, & d'autres furent mis en pieces par le peuple (*b*).

Affaires de Naples.

Aussitôt que le Roi Ladislas & la Reine Marguerite sa mere eurent appris l'élection de Boniface IX. ils lui envoyerent des Ambassadeurs pour le reconnoitre & pour le féliciter de son exaltation au Pontificat. Ce Pape, plus sage que son prédécesseur, sentit qu'il étoit de son intérêt de soutenir Ladislas, desorte qu'il accorda à ce Prince l'investiture du Royaume de Naples, & envoya Ange Acciaioli autrement le Cardinal de Florence pour couronner Ladislas & Constance sa femme. La cérémonie se fit le 8 de Mai 1390 à Gaëte (*c*). La ville de Naples étoit toujours occupée par ceux du Parti Angevin. Les Napolitains redoutant les progrès de Ladislas, firent solliciter vivement Louis d'Anjou de venir à leur secours. Ce Prince partit de Marseille au mois de Juillet & arriva à Naples dans le mois d'Août. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, & toute la Noblesse s'empressa de se rendre auprès de lui. Dans une assemblée des Etats, on lui accorda mille hommes d'armes & dix galeres, entretenues par la Noblesse & le Peuple jusqu'à la fin de la guerre. Louis pour se concilier l'affection des Nobles leur donna les emplois de sa maison (*d*). Ladislas de son côté fit aussi de nouveaux efforts; ses troupes eurent d'abord quelques avantages, mais ensuite elles furent vaincues, & Louis se rendit maître des Châteaux de l'Oeuf & de S. Elme, qui tenoient pour Ladislas (*e*). Boniface IX. qui vouloit tout de bon soutenir Ladislas, envoya au commencement d'Octobre six-cens hommes à son secours, &

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Fleury* T. XX. p. m. 283, 284.
(*c*) *Giannone* L. XXIV. C. 4.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.

promit des indulgences à ceux qui prendroient les armes contre Louis d'Anjou. Il fit plus. Il manda au Cardinal de Florence son Légat, de contraindre les Ecclésiastiques du Royaume de Naples, comme les Laïques, à payer un florin d'or par feu, durant la guerre, suivant l'ordonnance de Ladislas. Il donna aussi commission à deux autres Cardinaux d'engager & d'aliéner plusieurs terres des Eglises & des Monasteres ; & de plus d'engager à des Seigneurs plusieurs Villes & plusieurs Châteaux, appartenans à l'Eglise Romaine, dont la plupart de ces Seigneurs s'étoient déja mis en possession, comme Gouverneurs. Le Pape leur en accorda la jouissance pour un certain tems, comme de dix ou douze ans à titre de Vicariat, & à la charge d'une redevance annuelle de tant de florins d'or, & d'un certain nombre de gens de guerre, entretenus à leurs dépens, pour le service de l'Eglise (*a*).

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Guerre entre le Duc de Milan & les Florentins.

Tandis que Ladislas & Louis d'Anjou se disputoient le Royaume de Naples, le reste de l'Italie n'étoit pas plus tranquille. Galéas Visconti, Duc de Milan, qui travailloit à etendre sa puissance, attaqua les Florentins, s'empara de Perouse, détacha les Siennois du parti des Florentins & fit une irruption dans la campagne de Monte-Pulciano. Les Florentins prirent les mesures nécessaires pour faire tête à leur ennemi. Ayant assemblé une nombreuse armée, ils envoyerent Hackwood pour ravager le Milanés, & firent marcher un autre corps de troupes contre Ubaldin Général de Galéas, qui etoit dans le Siennois. Mais ce Général ayant été tué devant une place qu'il assiegeoit, les Florentins se virent delivrés d'un ennemi redoutable. François Carrare, fils du vieux Carrare, qui s'etoit retiré en Baviere, trouva moyen de rentrer dans Padoue, par la connivence des Vénitiens (*b*). Etienne Duc de Baviere passa en Italie à la priere des Florentins, ce qui obligea Galéas à se retirer pour défendre ses Etats. Ce fut le seul avantage que les Florentins recueillirent de l'expedition du Duc, qui s'en retourna en Allemagne. Enfin après des succès variés, la paix fut conclue par la médiation du Grand-Maitre de Rhodes, du Légat de Boniface IX. & du Doge de Genes (*c*).

Démarches de Boniface IX.

En 1391 le Pape Boniface IX. publia une Lettre adressée à tous les fideles, pour les exhorter à lui obeir & à défendre le Saint Siege. Comme Clement étoit soutenu principalement par la France, Boniface se plaignoit amérement de ce Royaume. Il comparoit le sejour des Papes sur les bords du Rhone, à la captivité des Juifs en Babylone. Il assuroit que le Roi de France avoit été déçu par des Lettres supposées, comme si Urbain VI. avoit eu dessein de le depouiller du Royaume d'Arles, & qu'il s'etoit engagé dans le Schisme, parceque l'Antipape lui avoit promis de le faire parvenir à la monarchie universelle, & de lui accorder les décimes à perpetuité (*d*). Boniface semble avoir publié cette Lettre, parcequ'il apprehendoit que le Roi de France ne passât en Italie, comme le bruit en couroit (*e*). Il fut encore fort alarmé des procédures du Parlement & du Roi d'Angleterre. Le Parlement ordonna que desormais personne ne passeroit

(*a*) *Raynald* 1390, n. 17, 18.
(*b*) *Laugier* Hist. de Venise T. V p. 112. *Platina in Bonif.* IX.
(*c*) *Platina* l. c.
(*d*) Ep. Bonif. ap. *Spond.*
(*e*) *Froissart.*

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

la mer pour obtenir des provisions de bénéfices ; & le Roi fit faire une proclamation, portant que tous les Bénéficiers qui étoient en Cour de Rome revinssent en Angleterre, au commencement de Décembre, sous peine de perdre tous leurs bénéfices. Le Pape craignant que l'Angleterre se déclarât pour Clement, y envoia un Abbé pour déclarer qu'il n'avoit pas dessein d'entreprendre sur la prérogative du Roi, mais en même tems pour demander la révocation de l'ordonnance du Parlement, comme contraire à la liberté ecclésiastique. Le Nonce étoit chargé aussi de donner avis au Roi, que le Roi de France & l'Antipape avoient fait un traité, pour investir le Duc de Touraine, frere du Roi, de toutes les terres de l'Eglise en Italie, d'affermir le Duc d'Anjou dans le Royaume de Naples, & de couronner un certain autre Roi de Toscane & de Lombardie ; le Pape fesoit exhorter le Roi d'Angleterre de prendre la défense de l'Eglise parceque les François pourroient aisément conquérir l'Angleterre, s'ils étoient une fois maîtres de l'Italie (*a*).

Négociations pour la paix de l'Eglise.

Vers la fin de l'année 1392, Boniface envoya deux Chartreux, chargés d'une Lettre pour le Roi de France, pour le prier de travailler à l'union de l'Eglise. Ils passerent par Avignon pour inspirer des sentimens de paix à Clement VII. Ce Pape allarmé de la démarche de Boniface, reçut assez mal les Chartreux & les fit emprisonner. L'Université de Paris engagea le Roi d'écrire en leur faveur à Clement, qui les mit en liberté. Arrivés à Paris, ils furent reçus fort favorablement du Roi & des Princes, & on les chargea de témoigner à Boniface, que le Roi étoit résolu de concourir de tout son pouvoir avec lui à l'union de l'Eglise. De son côté Clement feignit d'être dans les mêmes dispositions ; il composa un Office nouveau, & accorda de grandes indulgences à ceux qui y assisteroient. Mais il fit bien voir, qu'il ne cherchoit nullement la paix en donnant commission à un Religieux Carmelite de prêcher contre Boniface. Celui-ci ayant entendu la réponse du Roi que les Chartreux lui rapporterent, écrivit à ce Prince une bulle, au mois de Juin 1393, pour l'exhorter d'abandonner Clement. Mais quand cette bulle arriva, Charles VI. étoit dans un accès de sa maladie, & ceux qui gouvernoient n'y firent aucune réponse (*b*).

Boniface à Rome. 1393.

En 1392 Boniface étoit sorti de Rome, à cause des insolences des Bannerets de cette ville, & s'étoit retiré à Perouse. L'année suivante les Romains le firent prier de revenir à Rome, où il seroit plus en sureté qu'ailleurs, il fit un traité avec eux & retourna dans la ville. Au bout de quelques mois, il courut risque de la vie par une sédition du peuple : les mutins forcerent sa chambre & en arracherent quelques Chanoines de l'Eglise de St. Pierre, qui avoient refusé de consentir à l'aliénation de quelques biens, que les Bannerets demandoient. Le Roi de Naples, qui étoit venu à Rome pour solliciter du secours contre Louis d'Anjou, assembla quelques troupes, repoussa les séditieux, & ménagea la paix entre le Pape & les Romains.

Suite des affaires de Naples.

En 1392 Louis d'Anjou avoit remporté un avantage considérable sur le parti de Ladislas, que Boniface soutenoit à grands fraix. Clement de son coté fesoit de nouveaux efforts en faveur de Louis. L'année suivante, Ladislas se trouvant en age de gouverner par lui-meme, fit usage des sommes qu'il

(*a*) *Walsingham* in Rich. II. (*b*) *Dacheri* Spicileg. T. VI. p. 57.

qu'il avoit reçues du Pape & des secours que lui donnerent les Barons de son parti. Il obligea la ville d'Aquila de lui ouvrir ses portes, & s'empara de plusieurs terres dans l'Abruzze. Ce Prince forma alors de grands projets pour la campagne suivante, mais ils furent traversés par une grande maladie, dont il fut attaqué. La foiblesse de sa santé ne lui permit donc pas de songer à la conquête de Naples, & il y eut alors quelques pourparlers de paix, mais inutiles, parceque Ladislas ne la desiroit point (*a*). La guerre recommença donc avec plus de fureur qu'auparavant. Ladislas alla à Rome pour obtenir des secours pour la campagne de 1395. Boniface lui accorda vingt-cinq mille florins, mais ce ne fut qu'à condition qu'il donneroit plusieurs terres aux parens de ce Pontife. Les Cardinaux les plus riches lui avancerent aussi quelques sommes, à des conditions pareilles en faveur de leurs parens. Louis d'Anjou s'adressa à Clement pour avoir aussi du secours, & ce Pape lui accorda six galeres & quelque argent (*b*). Ce fut le dernier secours que Clement lui donna, étant mort peu de tems après, ainsi que nous le verrons.

SECTION VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Assemblée de l'Université de Paris pour terminer le Schisme. 1394.

L'Université de Paris, fort zelée pour l'union de l'Eglise, obtint du Roi en 1394 la permission de s'assembler pour déliberer sur les moyens de terminer le Schisme. Elle conclut à l'une de ces trois voies, ou la cession des deux Concurrens, ou le compromis entre les mains d'arbitres, ou le Concile Géneral. L'Ecrit qui contenoit les motifs de ces trois moyens fut composé en forme de Lettre; on en fit la lecture au Roi, malgré les oppositions du Duc de Berri, & de Pierre de Lune, Legat de Clement. Le Roi gouta l'écrit, mais il renvoya à une autre fois sa réponse. Ce délai fut cause que la cabale du Duc & du Légat l'emporta, & le Roi fit défendre par son Chancelier à l'Université de se plus mêler de cette affaire (*c*).

Mort de Clement VII. Election de Benoit XIII.

Ce Corps ne laissa pas d'écrire à Clement VII. une Lettre tres-vigoureuse sur ce sujet. Il écrivit en méme tems aux Cardinaux d'Avignon, qui approuverent unanimement sa résolution, à la réserve du Cardinal de Lune. Le Pape en conçut tant de chagrin, qu'il mourut le 16 de Septembre 1394. Le Roi de France écrivit aux Cardinaux pour les porter à différer l'élection d'un Pape, jusqu'à ce qu'il leur envoyat une Ambassade solemnelle. Les Cardinaux reçurent des Lettres sur le meme sujet de l'Université de Paris, du Roi d'Arragon & de divers autres Princes. Boniface envoya aussi des Ambassadeurs pour exhorter le Roi, les Cardinaux & l'Université à profiter de cette occasion d'eteindre le Schisme. Quand les Lettres arriverent, les Cardinaux etoient deja dans le Conclave, & on ne voulut pas les ouvrir que l'élection ne fut faite. Le choix tomba unanimement sur Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoit XIII. Il ecrivit aux Princes de la Chretienté, qu'il avoit été élu malgré lui, & qu'il etoit méme pret à se demettre du Pontificat afin de donner la paix à l'Eglise (*d*).

Concile de Paris. 1395.

Ces belles protestations engagerent le Roi de France à assembler un Concile national à Paris, au commencement de Fevrier 1395, pour deliberer sur les moyens d'eteindre le Schisme. Après mur examen, le Concile conclut pour la voie de Cession des deux Concurrens, comme la plus

(*a*) *Giannone* L. XXIV. C. 5.
(*b*) Le même.
(*c*) Hist. de l'univ. de Paris T. IV p. 687.
(*d*) *Lenfant*, Conc. de Pise T. I. p. 63, 64.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

prompte, la plus sûre & la plus commode. Le Roi le fit auſſitôt notifier à Benoit par une Ambaſſade des plus ſolemnelles. Elle étoit compoſée des principaux de ſon Conſeil, de pluſieurs Prélats, & des Députés de l'Univerſité qui avoient à leur tête les oncles & le frere du Roi. Ils avoient commiſſion, en cas que Benoit acceptât la voie de Ceſſion, de prendre avec lui des meſures; qu'il falloit que le Roi le fit ſavoir à tous les Princes & Etats de ſon Obédience, & que ceux-ci tous enſemble le demandaſſent aux Rois & aux Princes du parti contraire; qu'après avoir perſuadé à Boniface de ſuivre la voie de Ceſſion, il faudroit convenir d'une nouvelle forme pour élire le futur Pontife. Comme le Roi de France étoit informé, que Benoit & ſes Cardinaux avoient avant ſon élection, ſigné un acte, par lequel ils s'engageoient ſous ſerment de faire tout ce qui ſeroit en leur pouvoir pour l'extinction du Schiſme, ce Prince fit prier Benoit de lui communiquer cet Acte, qui tâcha de s'en diſpenſer; cependant il fallut en laiſſer prendre une copie. D'ailleurs les Princes & les Ambaſſadeurs n'obtinrent rien, ſinon que tous les Cardinaux, à la réſerve d'un ſeul ſe déclarerent pour la voie de Ceſſion (*a*).

Suite des négociations pour l'union. 1396, 1397.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de cette grande affaire, nous ſommes obligés de ne rapporter que ſuccintement les faits principaux. L'Univerſité d'Oxford ſe déclara contre la voie de Ceſſion, & propoſa celle du Concile Général. Mais le Roi Richard eut une entrevue avec le Roi de France, & convint de ne plus ſoutenir Boniface. Ces deux Monarques écrivirent une Lettre aux deux Concurrens, pour les engager à ſuivre la voie de Ceſſion. Au mois de Septembre, pluſieurs Envoyés vinrent à Rome de la part des Rois de France, d'Angleterre, de Caſtille, d'Arragon & de Navarre pour exhorter Boniface à renoncer au Pontificat, aſſurant que Benoit en feroit autant, mais ils n'obtinrent rien (*b*).

Au mois d'Avril de l'année ſuivante 1397, les Princes d'Allemagne tinrent une diete à Francfort pour l'extinction du Schiſme. L'Empereur ne s'y trouva pas, quoiqu'il l'eût promis; mais pluſieurs Rois & diverſes Univerſités y envoyerent des Ambaſſadeurs. On s'y déclara pour la voie de la Ceſſion, & on envoya vers Boniface pour l'y engager. Mais il amuſa les Ambaſſadeurs, ſans leur donner de réponſe déciſive; il tâcha même de les gagner, en leur accordant des graces pour eux & pour leurs amis (*c*).

Aſſemblée de Rheims. 1398.

Quelque tems après l'Empereur Wenceſlas communiqua à Boniface ſon deſſein de s'aboucher à Rheims avec le Roi de France pour délibérer ſur les moyens d'éteindre le Schiſme, priant le Pape d'envoyer deux Cardinaux avec plein-pouvoir de traiter de cette affaire. Boniface écrivit à Wenceſlas pour le diſſuader de ce voyage, mais ſans fruit. L'Empereur arriva à Rheims au mois de Mars, où le Roi de France le reçut magnifiquement & n'eut pas de peine à lui faire approuver la voie de Ceſſion (*d*).

Boniface *conſent à ſe démettre après l'abdication de Benoit.*

Pierre d'Ailli, Evêque de Cambrai, alla à Rome de la part de l'Empereur & du Roi, pour engager Boniface à renoncer à la thiare. L'Evêque déclara à ce Pontife, que l'Empereur & le Roi de France étoient réſolus de ſe ſouſtraire à l'obédience de celui des Papes, qui refuſeroit la Ceſſion. Boniface répondit, que moyennant que Benoit ſe démit, il contenteroit

(*a*) Le même, p. 82.
(*b*) *Fleuri* L. XCIX. § 17.
(*c*) *Th. de Niem* L. II. C. 33.
(*d*) *Froiſſart* L. IV. C. 91.

aussi les deux Princes. L'Evéque à son retour passa à Coblentz, où il informa Wenceslas de sa négociation; & l'Empereur le chargea de dire au Roi, qu'il commençât par soumettre le Pape d'Avignon, & qu'ensuite il mettroit Boniface à la raison.

La France se soustrait à l'obédience de Benoit.

Le Roi de France assembla de nouveau un Concile National à Paris, où se trouverent les Princes, les Prélats & les Docteurs de France. On y résolut de demander à Benoit d'abdiquer, & qu'au cas qu'il ne le voulut pas faire de bon gré, de l'y contraindre par la force. L'Evêque de Cambrai se rendit à Avignon, mais Benoit refusant d'abdiquer, il se retira de cette ville. Le Maréchal de Boucicaut s'en empara, se saisit du Palais, & le Pape s'y vit prisonnier sous bonne & sure garde (*a*). Sur le refus que Benoit fit d'abdiquer, & avant la prise d'Avignon, les Cardinaux, à la réserve de deux, se retirerent à Villeneuve. Le Roi de France s'étant soustrait à l'obédience de Benoit, sollicita celui d'Angleterre de renoncer à celle de Boniface, & de se déclarer neutre. Bien que ce Prince penchât pour ce parti le Clergé d'Angleterre n'y voulut pas consentir (*b*). Le Roi de France donna aussi avis à l'Empereur de ce qu'il avoit fait, le priant de faire la même chose à l'égard de Boniface, mais Wenceslas s'excusa, sous prétexte qu'il devoit en délibérer avec les Rois de Pologne & de Hongrie & avec les Princes de l'Empire (*c*).

Annates.

Boniface s'étoit retiré à Assise à cause des troubles de Rome. Ce fut là qu'il donna une bulle, par laquelle il réserva à la Chambre Apostolique les premiers fruits d'une année de tous les Evêchés & de toutes les Abbayes sous le nom d'Annates, ensorte que quiconque voulut obtenir de lui un Evéché ou une Abbaye, devoit avant toutes choses en payer les premiers fruits, quand meme il ne pourroit en prendre possession (*d*). Tous les Pays se soumirent à cette taxe, à la réserve de l'Angleterre (*e*) (*).

Boniface revient à Rome.

Cependant comme le commencement du siecle approchoit, & que les

(*a*) Le même, C. 97.
(*b*) *Froissart* l. c C. 99.
(*c*) *Bzov.* ad ann.
(*d*) *Th. de Niem* L. II. C. 7.
(*e*) *Spondan.* annal.

(*) C'est l'époque de l'établissement des Annates perpétuelles. Le payement des premiers fruits est cependant plus ancien. Le Concile de Vienne en 1311, sous Clement V résolut de supprimer les annates, & qu'en leur place les beneficiers payeroient un vingtieme de leur revenu au S. Siege. Jean XXII. successeur de Clement V. se réserva le premiers fruits des bénéfices qui vaqueroient pendant trois ans, en exceptant les Archevêchés, les Evêchés & les Abbayes. Insensiblement on exigea les premiers fruits, sans egard si les benéfices avoient vaqué trois ans ou non. Le même Pape se réserva par une autre bulle, pendant sa vie, tous les bénefices qui venoient à vaquer en Cour de Rome. Benoit XII. qui succeda à Jean suivit son exemple, de même que quelques-uns des Papes suivans, mais l'autorité de leurs bulles n'avoit de force que durant leur vie. Ce fut Boniface qui rendit général & perpétuel, ce qui n'étoit auparavant que local & à tems. On pretend qu'avant le Schisme les annates se recueilloient par termes après que le pourvu avoit pris possession du bénéfice, & que souvent on n'exigeoit pas une grande partie de la taxe. Mais après le Schisme, on en levoit une portion considerable avant l'expédition de la bulle qui contenoit la colation, & on donnoit caution pour l'acquit du reste. Peu après on exigea les premiers fruits tout entiers d'avance. Enfin l'imposition, sous le nom d'annates, devint non seulement arbitraire, mais souvent on la doubloit, triploit & quadruploit (1).

(1) [illegible] ex Cod. Victor. T. [illegible] de Schism.

Section VII. Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.

Romains s'attendoient à un Jubilé, ils envoyerent des députés à Boniface pour le prier de revenir à Rome, de peur qu'en ſon abſence le Jubilé fut moins ſolemnel & moins fréquenté. Boniface ne voulut y conſentir, qu'à condition que la ville ſeroit gouvernée par un Sénateur, qu'il nommeroit. Les Romains pour lui complaire caſſerent les Bannerets & reçurent pour Sénateur Malatella de Piſaure, que le Pape leur avoit recommandé, & lui fournirent même de l'argent pour faire ſon entrée à Rome. Boniface y rentra donc, & pour s'y affermir, il fit fortifier le Chateau S. Ange, le Capitole & les ponts de la ville. Par là il s'en rendit peu à peu maître, & on le regarde comme le premier Pape, qui ait ôté au peuple l'autorité qu'il avoit (*a*).

Jubilé à Rome. 1400. Il ne paroit point que Boniface ait ordonné la célébration du Jubilé en 1400, Victorel aſſure, qu'ayant conſulte le régître de ce Pape, il n'y a pas trouvé la moindre mention de cette Solemnité. Il ne laiſſa pas d'y avoir un grand concours à Rome, ſurtout de François, qui y allerent contre la volonté du Roi. Ce Prince avoit fait defenſes publiques à ſes ſujets d'aller a Rome, tant afin qu'il ne parut pas reconnoitre Boniface, qu'à cauſe que le Royaume etoit fort appauvri. Comme la peſte regnoit alors en Italie, & ſurtout à Rome, où il mouroit juſqu'à ſept ou huit-cens perſonnes par jour (*b*), peu de ces pélerins retournerent chez eux; la plûpart même furent ou pillés ou aſſaſſinés & pluſieurs femmes de qualite furent violées (*c*).

Naples ſe ſoumet à Ladiſlas. Louis d'Anjou & Ladiſlas avoient toujours continué à ſe faire la guerre. Le dernier s'étoit avancé juſqu'aux portes de Naples, pour s'en rendre maître. La ville ſe trouvant fort reſerrée par mer & par terre. Louis en ſortit & ſe retira à Tarente. Les Napolitains traiterent alors avec Ladiſlas, qui leur accorda plus qu'il ne leur avoit promis, quand ils ſe furent ſoumis. Louis découragé prit la réſolution de retourner en Provence, deſorte que Ladiſlas ſe vit maître du Royaume à l'exception de Tarente (*d*).

L'Empereur Wenceſlas dépoſé. Cette même année, les Princes d'Allemagne dépoſerent l'Empereur Wenceſlas, à cauſe de ſon mauvais gouvernement, & élurent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin du Rhin. Boniface approuva ſon élection & l'invita de venir à Rome recevoir la couronne impériale. Quoique Wenceſlas eût encore un gros parti, Robert ne laiſſa pas de ſe faire couronner à Cologne au commencement de 1401.

Robert élu en ſa place, paſſe en Italie. 1401. Ce Prince étoit fortement ſollicité au voyage d'Italie, non ſeulement par le Pape, mais encore par pluſieurs villes, entre autres par celles de Modene, de Verone, de Piſe, de Luques & par les Florentins, pour s'oppoſer aux progrés de Galéas Viſconti, qui avoit conquis preſque toute la Lombardie, & avoit acheté il y avoit quatre ans de Wenceſlas le titre de Duc de Milan. Robert ſe mit en marche avec une armée de quinze à vingt mille hommes au commencement de l'Automne. A ſon arrivee en Italie il campa dans le Breſſan, où François de Carrare Seigneur de Padoue le joi-

(*a*) *Platin* in Bonif. IX.
(*b*) [illegible] Hiſt. Florent. L. IV. apud [illegible].
(*c*) *Th. de Niem.* de Schiſm.
(*d*) [illegible]

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

gnit avec trois mille chevaux de Florence. Mais comme les troupes du Duc de Milan étoient agguerries, sa Cavalerie enveloppa les Allemands & les defit. L'Empereur se retira à Trente, plusieurs Seigneurs l'ayant abandonné avec leurs troupes. Il revint cependant à Padoue avec cinq mille hommes, à la sollicitation de François Carrare. Il y passa quelques mois, mais les Florentins ne purent satisfaire aux demandes excessives qu'il leur fit, desorte qu'il s'en retourna en Allemagne au Printems de l'année 1402.

Troubles en France au sujet de la soustraction. 1402.

Pendant que ces choses se passoient, la France étoit fort agitée au sujet de la soustraction de l'obedience de Benoit & de sa detention. Le Duc d'Orleans, frere du Roi, l'Université de Toulouse, & quantité d'Ecclesiastiques tenoient pour ce Pape. Les Rois de Castille & d'Arragon le soutenoient aussi. On publia divers Traités contre les procedures du Concile de Paris. D'autre part, l'Université de cette ville soutint ses premiers décrets & déclara que ceux qui condamnoient la soustraction, étoient fauteurs & promoteurs du Schisme. Vers le même tems, les Cardinaux, qui avoient abandonné Benoit, & s'étoient retirés à Senlis, declarerent conjointement avec Cramaud Patriarche d'Alexandrie & quelques autres Prélats, que la soustraction n'ayant pas eu le succès qu'on en attendoit pour terminer le Schisme, il faloit assembler un Concile Général de ceux qui adheroient à Benoit. On ne prit pourtant pas cette voie; il y eut de grandes contestations pour decider s'il ne faloit pas auparavant remettre Benoit en liberté, & lui rendre l'obedience; la pluralité fut pour la negative, & on publia quantité de raisons pour appuier cette opinion (a).

Mort du Duc de Milan.

Le Duc de Milan attaqua en ce tems-là Bologne & s'en rendit maître, aussi bien que de Pise, de Perouse, de Sienne, de Reggio, de Parme, de Verone & de Vicence. On pretend qu'il avoit fait preparer une couronne, dans le dessein de prendre le titre de Roi d'Italie; ensorte que les Florentins étoient reduits à la derniere extrémité. Au milieu de ses projets & de ses succès, il mourut de la peste au mois de Septembre 1402, laissant ses Etats à ses deux fils encore mineurs. Boniface saisit cette occasion de recouvrer plusieurs places de l'Etat Ecclesiastique, dont Galeas s'étoit emparé. Bologne, Perouse & Ferrare se soumirent volontairement; quelques autres places, qui resisterent, furent prises & demantelées. Le Milanois fut rempli de troubles.

Evenemens de Hongrie. 1403.

Il y en avoit encore de plus grands en Hongrie. Les Hongrois mecontens de Sigismond s'étoient revoltés contre ce Prince, l'avoient enfermé dans un Chateau, & avoient élu Ladislas Roi de Naples. Boniface l'encouragea à se rendre en Hongrie, & l'y fit accompagner par le Cardinal Acciaioli, son Legat, qui le couronna à Javarin. Mais il fut bientot obligé de prendre le parti de la retraite. Sigismond s'étoit sauvé de sa prison, & assembla en Boheme des troupes; il revint en Hongrie, où il fut reçu par la plupart de ses sujets à bras ouverts. Cette revolution fut nuisible à Boniface; comme il avoit approuvé la déposition de Wenceslas, & appuyé les pretentions de Ladislas, Wenceslas & Sigismond renoncerent à son obedience & se declarerent en faveur de Benoit (b).

Ce Pape se sauva d'Avignon le 12 de Mars 1403, ce qui fut cause que Benoit se

(a) Spondan. ad ann. (b) Giannone L. XXIV. C. 6.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

le Roi de France lui restitua l'obéissance, parcequ'il déclara qu'il prendroit la voie de Cession, en cas de mort, d'abdication ou de déposition de son Concurrent. Mais ces belles apparences s'évanouirent bientôt; Benoit refusa absolument de confirmer les collations de bénéfices, faites durant la soustraction, malgré les fortes instances du Duc d'Orléans, son plus zelé partisan. Le Roi donna alors le 19 de Décembre une déclaration, par laquelle il ordonna que les Prélats & les Bénéficiers pourvus pendant la soustraction d'obeissance, demeureroient en paisible possession, avec défense de payer rien au Pape à ce sujet (*a*).

[illegible] d'Avignon.

Il envoye une Ambassade à Boniface IX. Mort de ce dernier. 1404.

L'année suivante, Benoit envoya trois Evêques & quelques autres Députés à Boniface pour traiter de l'union. Ils arriverent à Rome vers la fin de Septembre, & eurent audience, en rendant à Boniface les honneurs dûs au Pape. Ils lui demanderent une conférence en un lieu sûr avec Benoit pour terminer le Schisme. Boniface, qui souffroit des douleurs de la pierre, les remit à quelques jours. Le jour de St Michel, ils eurent une seconde audience, qui ne se passa pas paisiblement; de part & d'autre il y eut des reproches fort piquans. Boniface ne survécut que deux jours à cette dispute, & mourut le premier d'Octobre. Il ne fut pas plutôt expiré, que les Nonces de Benoit furent arrêtés & enfermés dans le Chateau S. Ange, au mepris du saufconduit qu'ils avoient du feu Pape, & le Commandant ne les relacha qu'en leur fesant payer cinq mille florins (*b*).

Election d'Innocent VII.

Il ne restoit que onze Cardinaux du parti de Boniface, dont il y en avoit deux absens. Les neuf qui étoient à Rome entrerent en conclave le 17 d'Octobre, après avoir juré solemnellement, que si quelqu'un d'eux étoit élu, il emploieroit tous les moyens possibles pour procurer l'union, sans exclurre l'abdication du Pontificat, si elle étoit nécessaire pour parvenir à cette fin. Ils élurent unanimement *Cosmato Meliorato*, originaire du Royaume de Naples, Cardinal de Sainte-Croix en Jérusalem, il prit le nom d'Innocent VII. & fut intronisé le 4 de Novembre. Cette élection donna lieu à une furieuse dissension dans Rome. Les Colonnes, les Savellis & quelques autres Gibelins voulurent profiter de l'occasion pour faire rendre le gouvernement au peuple, pendant que les Guelfes appuyés par les Ursins s'y opposoient vivement. Cette guerre intestine fut cause de bien des brigandages & des excès les plus horribles. Ladislas Roi de Naples se rendit à Rome avec des troupes, à la sollicitation des Gibelins, ménagea une paix fort desavantageuse au Pape, ayant établi des Juges ou Gouverneurs sous le nom de Prudens, entre les mains desquels il mit toute l'autorité, dans l'esperance de s'en emparer lui-meme (*c*). Ces nouveaux Magistrats fatiguoient continuellement Innocent par des demandes insolentes, étant soutenus par des troupes que Ladislas leur avoit laissées. Le Pape fut obligé de prendre à sa solde deux ou trois mille hommes pour lui servir de garde. Comme il étoit naturellement doux, il tacha de gagner les Romains par des marques de bonté, & fit une promotion d'onze Cardinaux, dont cinq étoient Romains, & de ceux-ci il y en avoit un de la famille des Colonnes. Cela n'empêcha pas les Gibelins d'attaquer sa garde sur le

(*a*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Pise T. I. p. 122-125.

(*b*) *Niem de Schism.* L. II. C. 34.

(*c*) Le même, C. 34, 35.

Ponte Mole; ayant été repoussés, ils firent une tentative inutile contre son palais. Quelques jours après, le 5 d'Août 1405. les Prudens accompagnés de quelques autres Romains vinrent faire quelques propositions au Pape. Comme ils se retiroient, un neveu d'Innocent les fit arrêter sans son ordre, & en massacra onze, & les fit jetter tout nuds par les fenêtres. Ce meurtre mit toute la ville en combustion; les amis de ceux qu'on avoit massacrés s'emparerent du pont du Château, & se disposerent à y donner l'assaut. Innocent appréhendant leur fureur, se sauva à Viterbe (a). Aprés son départ les Romains forcerent le palais & enleverent tous les papiers de la Chancellerie. Jean Colonne s'empara du palais épiscopal (b) & appella à son secours le Roi Ladislas, qui y envoya une armée. Avant que de quitter Rome, Innocent y avoit indiqué un Concile Général pour l'année suivante.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.* 1405.

Benoit pour faire illusion à la France, déclara qu'il vouloit aller en Italie s'aboucher avec son Concurrent. Il passa par mer à Genes, & y fut reçu avec de grands honneurs. Comme il avoit fait entrer un grand nombre de soldats dans la ville qui l'incommodoient & donnoient de l'ombrage, les Genois trouverent à-propos de les en tirer sous prétexte d'une revue, & ne les y laisserent plus rentrer. Benoit en fut fort piqué & retourna peu de tems après à Nice en Provence. Pendant son séjour en Italie, il fit demander à Innocent un saufconduit pour des Légats qu'il lui vouloit envoyer, afin de traiter de l'union. Mais il le refusa, sous prétexte que Benoit n'agissoit pas de bonne foi. Celui-ci ne manqua pas de tirer avantage de ce refus & de répandre par toute l'Europe des Lettres, où il accusoit son concurrent de parjure & d'être fauteur du Schisme. Innocent y répondit par des Lettres plus longues. Niem les accuse l'un & l'autre d'avoir voulu amuser le monde par leurs écrits, pour prolonger le Schisme (c).

Benoit en Italie.

Ce fut à peu près en ce tems, que la tranquillité étant un peu rétablie à Rome, Innocent y fut rappellé, avec promesse de lui en donner le gouvernement absolu comme l'avoit eu son predecesseur. Il y entra au mois de Mars 1406. Mais comme il n'y avoit aucune sureté pour lui, pendant que Ladislas appuyé des Colonnes étoit maître du Château S. Ange, il excommunia ce Prince, les Colonnes & plusieurs autres de ses partisans. Le Roi de Naples, effrayé de ce coup de foudre, rechercha la paix & l'obtint par l'entremise du neveu du Pape & du Général Paul des Ursins. Niem assure, qu'Innocent avoit dessein de renouveller les procédures contre Ladislas, quand il mourut le 7 de Novembre 1406 (d).

Innocent retourne à Rome, & y meurt. 1406.

Les Cardinaux de Rome délibererent quelque tems, s'ils procéderoient à l'élection d'un nouveau Pape. Ils savoient que les Princes de France avoient fait promettre à leur Pape, de renoncer au Pontificat, si celui de Rome y renonçoit, ou si après sa mort les Cardinaux differoient l'élection d'un autre (e). Cependant les Cardinaux, appréhendant quelque sedition dans Rome, se determinerent à proceder à une election; mais ils jurerent au-

Election de Gregoire XII.

(a) Le même. *Aretin.* ap. *Muratori* T. XIX p. 923

(b) *Niem* ubi sup.

(c) *Th. de Niem* L. II. C. 38.

(d) Le même, C. 39

(e) Le même L. III. C. I.

SECTION VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

paravant, que celui qui seroit élu renonceroit au Pontificat, au cas que l'Antipape en fît autant. Après cette précaution, ils élurent *Angelo Corario*, Noble Venitien, Cardinal Pretre de St. Marc, qui prit le nom de Gregoire XII. Il ratifia après son élection le serment qu'il avoit fait, & avant son couronnement il écrivit à Benoit, pour l'exhorter à renoncer au Pontificat, lui déclarant qu'il est prêt à en faire autant, afin que les Cardinaux des deux partis se joignent ensemble pour l'élection d'un Pape, qui soit reconnu de tout le monde. Benoit lui répondit sur le même ton & témoigna être dans les mêmes dispositions (*a*).

Négociations pour l'union. 1407.

Cependant Gregoire envoya trois Légats à Benoit, qui étoit à Marseille. Après bien des contestations, on convint que l'union se feroit par la Cession des deux concurrens, qui se trouveroient ensemble à Savone, ville de la côte de Genes, où ils se rendroient à la Saint Michel, ou au plus tard à la Toussaints. Les Genois, ayant appris cette convention, offrirent de donner des otages pour la sureté des deux Papes, & promirent de fournir tout ce qui seroit nécessaire pendant l'entrevue. Le Roi de France envoya des Ambassadeurs aux deux pretendans, pour les exhorter à persister dans leurs bons desseins. Ceux qui allerent à Rome y arriverent au commencement de Juillet, mais ils trouverent que Gregoire n'étoit nullement disposé à se rendre à Savone, & qu'il faisoit beaucoup de difficultés, & nonobstant leurs instances il persista à demander un autre endroit. Benoit en fut ravi, parcequ'il ne cherchoit qu'un prétexte de retarder l'union. Il s'obstina à s'en tenir à la premiere convention & à ne rien changer à ce qui avoit été arrêté.

Grégoire va à Sienne & à Luques.

Cependant Grégoire partit de Rome, avec beaucoup de répugnance, le 9 d'Août, & arriva au commencement de Septembre à Sienne. Là il offrit de renoncer au Pontificat, à condition de conserver pendant sa vie le titre de Patriarche de Constantinople, deux Evêchés dans les Etats de Venise, & l'Archevêché d'York, qu'on supposoit vacant. Il demandoit encore pour ses neveux quelques terres dans l'Etat Ecclésiastique. Ses Cardinaux agréerent cette proposition, mais il trouva des prétextes pour différer son abdication, & il laissa passer le terme de la Conférence sans quitter Sienne. Cependant Benoit étoit arrivé à Savone le 24 de Septembre avec ses Cardinaux. Après y avoir attendu au dela de trois mois, il se rendit à Porto-Venere, pour retrancher à Grégoire tout prétexte de différer la Conférence. Il envoya deux Légats à ce Pape, pour l'engager à convenir d'un lieu tel qu'il voudroit, mais inutilement, Grégoire passa au

1408. commencement de Janvier 1408 à Luques, pour faire mine de s'approcher. Au fond, les deux compétiteurs sembloient être d'intelligence pour éloigner l'union (*b*). Le 12 de Janvier on publia une Lettre du Roi de France adressée à tous les fideles, portant soustraction de l'obéissance des deux Papes depuis l'Ascension prochaine, qui devoit être le 23 de Mai. Cependant Grégoire & Benoit témoignant toujours se défier de leurs intentions réciproques, toute espérance d'une conference entre eux s'evanouit.

[illegible]

Le 9 de Mai Gregoire fit une promotion de quatre nouveaux Cardinaux, malgré l'opposition des Anciens, qui ne voulurent jamais les reconnoitre, &

(*a*) Le même C. 4. (*b*) Le même C. 23.

& résolurent de se retirer. En conséquence deux jours après ils sortirent tous de Luques, à la réserve de trois, qui vinrent bientôt joindre leurs confreres à Pise. Là ils publierent un Appel du Pape mal informé au Pape mieux informé, du Pape à Jesus-Christ, au Concile Oecuménique & au Pape futur (*a*).

de Cardinaux. Les [illegible].

Vers le même tems, Benoit envoya à Paris une bulle, par laquelle il défendoit la soustraction à son obéissance, sous peine d'excommunication. Dans une Assemblée que le Roi tint, on résolut que la bulle seroit déchirée publiquement par le Recteur de l'Université. Le 22 de Mai on publia la neutralité entre les deux Papes, & le Roi ordonna au Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de Genes, d'arréter Benoit s'il étoit possible. Le Pape en eut avis, prit la fuite, passa en Catalogne & se rendit à Perpignan.

La France [illegible] Le Pape se retire en Catalogne.

Ses Cardinaux l'avoient abandonné & s'étoient retirés à Livourne, où les anciens Cardinaux de Grégoire allerent les joindre. Là ils écrivirent de concert des Lettres à tous les Prélats de la Chretienté, indiquant un Concile Général à Pise pour le 25 de Mars de l'année suivante. Les deux Papes indiquerent aussi de leur côté des Conciles; Benoit le convoqua à Perpignan pour la Toussaint; Grégoire l'indiqua pour la Pentecôte suivante dans la Province d'Aquilée, sans marquer le lieu.

Union des Cardinaux des deux Obediences.

Grégoire étant parti de Luques au mois de Juillet se rendit à Sienne, où il resta quelques mois, & le 19 de Septembre il créa neuf nouveaux Cardinaux, tandis que Benoit en fit cinq, ou suivant de Niem douze, à Perpignan. De Sienne Grégoire alla à Rimini & y passa l'hiver, les Romains refuserent de le recevoir, parcequ'il avoit livré Rome & engagé une partie du Patrimoine de l'Eglise à Ladislas. Le Roi de France ayant assemblé un Concile à Paris, on publia le 13 d'Octobre une déclaration par laquelle tous les fauteurs de Benoit étoient privés de leurs bénéfices & dignités. Quelques jours après on dressa des réglemens pour le gouvernement de l'Eglise Gallicane pendant la neutralité, réglemens qui prouvent, qu'avant les tems de la Reformation, on croyoit que l'Eglise peut subsister sans reconnoitre de Pape. Benoit fit l'ouverture de son Concile à Perpignan le jour de la Toussaint. Il fut assez nombreux, y ayant eu quantité de Prélats de Castille, d'Arragon, de Navarre, de Provence & de Savoye. Il y eut huit sessions. Les avis furent partagés sur ce qu'il y avoit à faire pour donner la paix à l'Eglise, & la contestation s'échauffa tellement que l'assemblée se dissipa. Il ne resta que dixhuit Prélats, qui exhorterent Benoit à la Cession & lui proposerent quelques moyens de terminer le Schisme; le Pape parut goûter leurs propositions, mais pourtant sans s'engager positivement à céder le Pontificat (*b*).

Demarches des deux Papes.

L'ouverture du Concile de Pise se fit au jour marqué, le 25 de Mars 1409. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, trois Patriarches, douze Archevéques présens & quatorze par procureur, quatrevingts Evéques & les Procureurs de cent-deux autres, quatrevingt-sept Abbés, avec les Procureurs de deux-cens deux autres, plus de trois-cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & enfin les Ambassadeurs des Rois de

Concile de Pise, qui [illegible] 1409.

(*a*) *Martene* Anecd. T. II. p. 1394, 13[illegible], [illegible] *Lenfant* l. c. p. 196, 197.

(*b*) *Lenfant* l. c. p. 222, 223.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

France, d'Angleterre, de Portugal, de Pologne & d'un grand nombre d'autres Princes. Le Concile, ayant fait appeller deux ou trois fois Pierre de Lune & Ange Corario, les déclara contumaces, & fixa la Session suivante au quinzieme d'Avril. Cependant il arriva des Ambassadeurs de l'Empereur Robert, qui proposerent plusieurs difficultés contre la convocation du Concile, auxquelles on répondit, sans les persuader, & ils appellerent à un Concile Général légitimement convoqué. Après avoir travaillé pendant plusieurs autres Sessions aux affaires qui concernoient la paix de l'Eglise, le Concile prononça le 5 de Juin la sentence de déposition contre les deux Papes, comme Schismatiques opiniâtres, Hérétiques, convaincus de parjure & de la violation de leurs sermens (*a*). Le 10 de Juin les Cardinaux donnerent un Ecrit signé de leur main, par lequel ils promettoient que si quelqu'un d'entre eux étoit élu Pape, il continueroit le Concile, jusqu'à ce qu'on eût une réformation suffisante de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres. Le Samedi 15 de Juin, ils entrerent au Conclave, & le 26 ils élurent *Pierre de Philargi* de Candie, Cardinal Prêtre du titre des douze Apôtres, qui prit le nom d'Alexandre V. Ce nouveau Pape présida d'abord au Concile, dont il ratifia tous les décrets; il révoqua toutes les procédures faites, les sentences ou censures portées pendant le Schisme par les deux prétendus Papes; il ordonna aussi qu'on assembleroit un Concile général dans trois ans. Le 7 d'Août se tint la vingtroisieme & derniere Session du Concile de Pise (*b*).

Il déclare Louis d'Anjou Roi de Naples.

Ladislas Roi de Naples s'étoit emparé de Rome & de plusieurs autres places de l'Etat Ecclésiastique, & continuoit à pousser ses conquêtes en Toscane. Pour arrêter ses progrès les Florentins, les Siennois & le Cardinal Légat de Bologne se joignirent avec son compétiteur Louis d'Anjou. Ce Prince arriva à Pise au mois de Juillet, pendant la tenue du Concile & il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Alexandre V. le déclara Roi de Naples & de Sicile & Gonfalonnier de l'Eglise contre Ladislas, & au bout de quelque tems Louis alla avec les troupes des Florentins & du Cardinal Légat reprendre dans la Toscane les terres du Patrimoine de Saint Pierre. Ils allerent delà à Rome, dont le Général Paul des Ursins leur facilita l'entrée; mais n'ayant pû cette fois s'en rendre maîtres à cause de la vigoureuse résistance des gens de Ladislas, ils se retirerent & chemin fesant reprirent plusieurs places pour le Pape (*c*).

Conciliabule de Grégoire IX.

Cependant Grégoire IX. tint son Conciliabule à Cividad di Frioul, où il se trouva peu de personnes; tout ce qui s'y passa de plus important, c'est que ce Pape fit une déclaration le 5 de Septembre, par laquelle il témoignoit être prêt à renoncer au Pontificat, mais sous des conditions si impraticables, qu'il étoit aisé de s'appercevoir, qu'il ne vouloit point l'union (*d*). Comme ni lui, ni Benoit ne renonçoient à leurs prétentions, on vit alors trois Papes. Il est vrai que Grégoire n'étoit reconnu que de Ladislas & de quelques villes d'Italie; Benoit par le Roi d'Ecosse, le Comte d'Armagnac & les Rois de Castille & d'Arragon; tout le

(*a*) *Maimbourg* Hist. du Sch. d'Occid. L. IV. p. m. 41-50.
(*b*) *Lenfant* ubi sup. p. 238 & suiv.
(*c*) Le même, p. 294.
(*d*) Le même, p. 295, 296.

reste de la Chrétienté reconnoissoit Alexandre V. Grégoire avoit été obligé de se sauver déguisé, & s'étoit retiré à Gayette sous la protection de Ladislas.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Pendant qu'Alexandre étoit encore à Pise, il fulmina une bulle d'excommunication contre Ladislas, datée du premier de Novembre. Sur la fin de ce mois il partit de Pise, où la peste étoit, & se rendit à Pistoye, où il passa une partie de l'hiver. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Anjou sur les troupes de Ladislas & la délivrance de Rome. Nous avons déja vu plus haut que les Florentins & les Siennois s'étoient ligués en faveur de Louis; plusieurs Princes d'Italie s'unirent à la Ligue, qui avoit plusieurs Capitaines distingués. Rome d'autre part étoit défendue par la Faction Gibeline, par les Colonnes & le Comte de Troye, partisans de Ladislas. La Ligue avoit de secretes intelligences avec un des principaux Citoyens de Rome, nommé Lelio, qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple. Le Légat s'avança d'abord avec les troupes de Louis d'Anjou, des Florentins & des Siennois dans cette partie de la Toscane, qu'on appelle le Patrimoine de St. Pierre, & en reprit toutes les places. Delà il marcha droit à Rome & joignit Paul des Ursins, qui n'en étoit pas éloigné. Malatesta, Général des Florentins, par une ruse de guerre, s'éloigna avec ses troupes, pour attirer les gens de Ladislas. Le Comte de Troye fit alors une sortie contre Paul des Ursins; mais il fut si vigoureusement repoussé jusques dans Rome, qu'il fut obligé de se sauver en habit déguisé, pour se dérober à la fureur des Romains que Lelio avoit soulevés. Ainsi au commencement de Janvier 1410, le Légat se rendit maître de Rome, à la faveur de Paul des Ursins; il y fit recevoir Louis d'Anjou, & assura la possession de cette Capitale à Alexandre V (*a*).

Alexandre V. recouvre Rome. 1410.

Si ce Pape avoit profité de ces favorables conjonctures, il se seroit vu maître dans Rome. Mais Balthasar Cossa, Cardinal de S. Eustache & Légat de Bologne, où il étoit tout puissant, lui persuada de venir dans cette ville, parcequ'il espéroit que la mort d'Alexandre V. qui étoit vieux & infirme, l'éleveroit au Pontificat. Les Romains envoyerent alors des Ambassadeurs au Pape, qui lui apporterent les clés de leur ville & toutes les marques de la Dignité Pontificale, le suppliant instamment de venir sans delai en prendre possession. Mais Balthasar n'avoit garde de le laisser échaper; il le retint sous divers prétextes, ensorte que le Pape donna l'administration de l'Eglise & de la ville de Rome à Pierre Ferdinand de Frias, Cardinal de Sainte Praxede, avec le pouvoir de dégager les Romains du serment qu'ils avoient prêté à Grégoire & à Ladislas. Comme ce dernier fesoit de grands préparatifs contre Louis d'Anjou, Alexandre eut recours aux Florentins pour soutenir Louis. Ils le seconderent en effet vigoureusement & en reçurent de grandes louanges & divers avantages. L'impatience qu'on attribue généralement à Cossa pour le Pontificat, fut bientôt satisfaite puisqu'Alexandre mourut à Bologne le 3 de Mai 1410, dans le onzieme mois de son Pontificat. Divers Historiens contemporains témoignent que le bruit commun étoit, que Balthasar l'avoit empoisonné (*b*).

Il va à Bologne & y meurt.

(*a*) *Niem* l. c. *Pogg.* Hist. Florent. p. 189. Vit. Joann. XXIII. C. 16. ap. *Lenfant* ubi sup p. 322.

(*b*) *Lenfant* p. 327.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Les Cardinaux au nombre de dixsept, élurent Balthasar Cossa. Quelques Historiens (*a*) assurent que cette élection fut forcée, parceque Balthasar étoit maître de la ville, & avoit un grand nombre de troupes. Cette élection causa un grand scandale, parceque Cossa étoit plus guerrier qu'Ecclésiastique. Il fut consacré le 25 de Mai, & prit le nom de Jean XXIII (*b*).

Election de Jean XXIII.

Commencemens de son Pontificat.

La premiere année de son Pontificat fut assez heureuse. Il étoit reconnu de la plus grande partie de l'Europe, & l'Empereur Robert mourut. Jean écrivit aux Electeurs pour les exhorter d'élire Empereur Sigismond Roi de Hongrie, qui fut effectivement élu. Le Pape étoit fort avide d'argent, desorte, qu'il envoya deux Légats en France pour demander les Décimes des Bénéfices Ecclésiastiques, les Procurations & les dépouilles des Prélats morts, qu'il prétendoit être dues de droit divin, naturel, canonique & civil à la chambre Apostolique (*c*). L'Université s'opposa à ses prétentions avec beaucoup de vigueur, résolut d'en appeller au Concile Général, & que ceux qui payeroient la décime seroient privés de leurs charges & bénefices (*d*).

Il va à Rome. 1411.

Après avoir passé un an à Bologne, Jean alla enfin à Rome & le 23 d'Avril, jour de Saint George, il consacra divers étendards, & quelques jours après Louis d'Anjou & Paul des Ursins, Généraux de l'Eglise, partirent pour aller combattre Ladislas, qui protegeoit toujours Grégoire XII.

Victoire inutile de Louis d'Anjou.

Comme les deux Rois recherchoient avec un egal empressement une occasion décisive, les deux armées en vinrent aux mains & Ladislas fut entierement défait & obligé de se sauver à Saint-Germain. On pretend que malgré les instances de Louis, Paul des Ursins empécha qu'on ne poursuivit Ladislas, cequi donna à ce Prince le tems de réparer sa perte. Louis alla à Rome, & mécontent des Italiens, il s'en retourna peu après en France (*e*).

Révolte de Bologne.

Le méme jour que Ladislas fut battu, les Bolonois se souleverent à l'instigation de deux Bouchers, s'emparerent du Gouvernement & le conserverent un an. Mais au bout de ce tems-là, les Citoyens chasserent la populace; les plus mutins furent exécutés, ou réduits à prendre la fuite, & la tranquilité se rétablit (*f*). Le 6 de Juin le Pape fit une promotion de quatorze Cardinaux.

Jean *excommunie Ladislas & fait paix avec lui.* 1412.

Ce fut par le conseil de ces Cardinaux & de trois autres que Jean excommunia Ladislas & publia quelque tems après une croisade contre lui, dont la bulle fut envoyée par toute l'Europe. Cependant comme il redoutoit ce Prince, il traita avec lui, & conclut la paix à des conditions honteuses, & entre autres de lui payer une pension de deux-cens mille ducats, à condition qu'il abandonneroit le parti de Grégoire XII (*g*). La bulle de cette croisade donna lieu à Jean Hus de se déclarer plus hautement contre le Pape qu'il n'avoit fait. Pour l'intelligence de ce point & de ce que nous aurons à dire dans la suite, il faut faire connoitre cet homme qui s'est rendu si célebre.

Histoire de Jean Hus.

Jean Hus, ou de Hussinetz, étoit ainsi appellé d'une ville ou d'un Bourg

(*a*) *Monstrelet* Ch. 62. p. 96. *Platina* in Joanne XXIV.

(*b*) *Niem.* L. III. C. ult. *Monstrelet* Vol. I. p. 97.

(*c*) Le même Vol. I. C. 66.

(*d*) Le même.

(*e*) *Giannone* L. XXIV. C. 7.

(*f*) *Bzov.* ann. 1411, n. 4.

(*g*) *Raynald.* 1412, n. 2.

considérable de Bohême au midi de ce Royaume, dans le cercle de Prachin, où il naquit le 6 de Juillet 1373. Ses parens lui donnerent une bonne éducation & il fit ses études dans l'Université du Prague, & y passa par tous les degrés d'honneur. En 1405 il se rendit fort célébre par ses sermons en Bohemien, qu'il fesoit dans la Chapelle de Bethlehem, dont il étoit Curé. Ayant gouté les écrits de Wiclef, il prêcha contre les abus de l'Eglise Romaine. En 1408, il obtint un décret de Wenceslas, par lequel les Bohemiens devoient avoir trois voix dans l'Université, contre les Allemands une; au lieu qu'auparavant ces derniers en avoient trois, & ceux du pays une seule. Ce changement irrita si fort les Ecoliers Allemands, qu'ils quitterent Prague, au nombre de trente à quarante mille. Jean Hus, établi cette année Recteur de l'Université, continua à parler avec une grande liberté contre la Cour de Rome. Sbynko Archevêque de Prague, ordonna qu'on apportât chez lui les Livres de Wiclef, pour les faire brûler, Hus s'y opposa & en appella à Grégoire XII. mais ce Pape avoit alors lui-même trop d'affaires pour penser à celles du dehors. Alexandre V. adressa une bulle à l'Archevêque, par laquelle il défendoit de prêcher dans les Chapelles, quoique privilegiées, d'enseigner la doctrine de Wiclef en aucun endroit, ni en public, ni en particulier & il ordonne de supprimer les Livres de Wiclef. Jean Hus ne s'embarrassa point de cette bulle, & se contenta d'appeller d'Alexandre mal informé à Alexandre mieux informé. La bulle de croisade de Jean XXIII. fournit à Hus & à ses partisans un nouveau sujet d'invectiver contre les abus de l'Eglise Romaine. Trois de ses adherens, entendant les Predicateurs de la croisade, crierent tout haut que le Pape étoit l'Antechrist, puisqu'il ordonnoit des croisades contre les Chrétiens. Ils furent tous trois mis en prison. Jean Hus accompagné d'un grand nombre d'Ecoliers alla sur le champ à l'hotel de ville reclamer ces prisonniers & demander leur liberté. On la lui promit, mais on ne lui tint pas parole. Le Senat de la vieille ville fit venir secrettement un bourreau, qui coupa la tete à ces trois hommes. Cette exécution ne put demeurer cachée, parceque le sang des décapités couloit dans la rue. Il s'excita un furieux tumulte dans la ville, on alla en foule enlever ces corps, qu'on envelopa dans des linceuls pour les porter dans la chapelle de Bethlehem, où ils furent ensevelis comme des martyrs, les Ecoliers chantant, *ce sont-là les Saints, qui ont livré leurs corps, pour le testament de Dieu* (*a*).

Pendant ces mouvemens en Bohême, Jean XXIII. tint un Concile à Rome, mais il s'y trouva si peu de Prelats, qu'il le remit au mois de Decembre. On attribue à ce Concile une bulle, qui porte la date de 1413, laquelle doit être fausse (*b*), par cette bulle le Pape ordonna aux Ordinaires de faire la recherche des Livres de Wiclef & de les faire brûler, citant tous les fauteurs de Wiclef à comparoitre devant le Siege Apostolique dans le terme de neuf mois (*c*).

Jean ne demeura pas longtems paisible possesseur de sa Capitale, Ladislas s'en empara en 1413 de vive force & sans coup ferir, & y exerça des

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Concile de Rome.

Ladislas *s'empare de*

(*a*) Voyez *Lenfant* Hist. du Concile de Pise.

(*b*) Le même T. II. p. 99.

(*c*) Là-même.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

cruautés horribles. Le Pape & les Cardinaux se sauverent à Sutri avec beaucoup de peine, & Jean ayant passé par Viterbe, Montefiascone & Sienne, se rendit à Florence. Ladislas poussa ses conquêtes presque jusqu'aux portes de Florence, ce qui obligea le Pape de se retirer à Bologne, & il implora le secours de l'Empereur Sigismond, qui étoit passé en Lombardie, pour terminer les différends qu'il avoit avec les Vénitiens.

cette ville. 1413. *Négociations des Légats du Pape avec Sigismond.*

Bien que ce Prince souhaitât d'arrêter les progrès de Ladislas, il avoit des raisons de ne point lui faire la guerre en ce tems-là; mais il négocia avec le Pape par lettres, & l'engagea à consentir à la tenue d'un Concile Général pour terminer le Schisme. Jean XXIII. envoya deux Légats, avec pouvoir de convenir avec l'Empereur du lieu pour tenir le Concile. D'abord il leur avoit donné un ordre secret de ne point consentir à de certaines villes, mais à leur départ, il révoqua cet ordre, laissant l'affaire à leur prudence (*a*). Les Légats, on ignore par quel motif, donnerent les mains au choix de Constance, ville Impériale du Diocese de Maience.

Conférences entre l'Empereur & le Pape.

Le Pape eut un chagrin mortel de ce choix; il prit le parti de s'aboucher avec l'Empereur pour tâcher de convenir avec lui de quelque ville qui l'incommodât moins que Constance. Il eut plusieurs entrevues avec Sigismond. La premiere à Plaisance; mais ensuite ils allerent à Lodi, où se termina la négociation, & la ville de Constance fut encore désignée pour la tenue du Concile, Jean XXIII. n'aiant pu faire changer de sentiment à l'Empereur. Ladislas étoit fort intrigué de ces Conférences, dont l'heureux succès ne pouvoit que tourner à son desavantage. Aussi avoit-il ses espions dans tous les lieux où elles se tenoient. De Niem rapporte même qu'il y envoya un Ambassadeur, sans dire quelles propositions il fit (*b*).

Expéditions pour la convocation du Concile.

On fit ensuite toutes les expéditions nécessaires pour la convocation du Concile. Sigismond publia un Edit par lequel il y invitoit toute la Chretienté pour le premier de Novembre de l'année suivante, promettant des saufconduits à tous ceux qui en voudroient. Il écrivit aussi à Grégoire XII. à Benoit XIII. & à Charles VI. Roi de France. De son côté Jean XXIII. publia le 9 de Decembre une bulle pour la convocation du Concile (*c*).

Jean agit contre Hus. 1414.

Les choses étant ainsi réglées, le Pape alla à Mantoue où il passa l'hiver avec Jean François de Gonzague, son ami & son protecteur. Au printems suivant, il retourna à Bologne. Delà il écrivit au Roi de France & à l'Université de Paris, pour les prier de s'emploier à faire renoncer les Hussites aux erreurs de Wiclef. Mais les efforts de l'Université furent infructueux, les Hussites détestant de jour en jour plus vivement l'Eglise Romaine.

Mort de Ladislas.

Ladislas, qui étoit devenu la terreur de l'Italie, avoit pris la résolution d'aller assieger Jean XXIII. dans Bologne & de le poursuivre partout. Le Pape ne pouvoit se fier aux Boulonnois, mécontens de son gouvernement, & les troupes qu'il pouvoit rassembler n'étoient pas en état de faire tête à une armée agguerrie & victorieuse. Un événement imprévu tira le Pape d'affaire. Comme Ladislas étoit en marche pour Bologne, il fut attaqué d'un mal violent, qui l'obligea de retourner à Naples, où il mourut le 6 d'Août 1414. (*d*).

(*a*) *Leonard Aretin.* de reb. Ital. p. 258.
(*b*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Pise T. II. p. 189.
(*c*) Le même p. 190-192.
(*d*) *Giannone* L. XXIV. C. 8.

Délivré d'un si redoutable ennemi, le Pape n'avoit plus un si grand besoin de Sigismond, desorte qu'il auroit mieux aimé retourner à Rome, pour y affermir son autorité, que d'aller la commettre à Constance. Cependant il prit le dernier parti par le conseil de ses Cardinaux, & partit de Bologne le premier d'Octobre. Cependant il pensa à se faire des amis sur sa route, afin de se ménager une retraite en cas de besoin. Dans cette vue, en passant par le Tirol, il fit un Traité secret avec Frederic Duc d'Autriche qu'il engagea dans ses intérêts, en le déclarant Général de toutes ses troupes & de celles de l'Eglise Romaine, avec une pension de six mille florins d'or. Il gagna aussi Burchard Marquis de Bade, auquel il fit présent de seize mille florins d'or. D'ailleurs il comptoit sur Jean de Nassau, Electeur de Maience, qui n'étoit nullement favorable à Sigismond. Il avoit aussi avant son départ pris des mesures pour sa sureté, en fesant jurer & signer certains articles par les Magistrats de Constance (*a*). Il entra dans cette ville le 28 d'Octobre, accompagné de neuf Cardinaux, de plusieurs autres Prélats & de la plus grande partie de sa Cour.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Le Pape va à Constance.

Le premier de Novembre, jour fixé pour l'ouverture du Concile, Jean XXIII. se contenta de célébrer la Messe, & par l'avis des Cardinaux renvoya l'ouverture du Concile au 3 du mois, ce qu'il fit lire par le Cardinal de Florence, déclarant que ce concile étoit la continuation de celui de Pise. L'ouverture ne s'en fit néanmoins que le 5 de Novembre, & la premiere Session fut fixée au 16. Ce jour-là le Pape fit un Sermon, ensuite on lut la bulle de convocation, & le Cardinal de Florence en lut une autre, par laquelle le Pape exhorte les membres du Concile à penser mûrement aux moyens d'unir & de réformer l'Eglise & d'extirper les erreurs de Wiclef. Pour prévenir toute dispute sur la séance & le rang, il déclara que si quelqu'un ne se trouvoit pas placé, selon le rang qu'il prétendoit avoir, ce seroit sans conséquence & sans préjudice à ses droits (*b*). Ensuite il nomma les Officiers; dix Notaires ou Scribes, pour voir toutes les écritures qui se feroient dans le Concile, & souscrire & signer tout ce qui y seroit ordonné, quatre personnes pour recueillir les voix; quatre Avocats du Concile, qui étoient Docteurs en Droit Civil & Canonique; deux Procureurs ou Promoteurs & quatre Maîtres des cérémonies. La garde du Concile fut confiée au Comte Berthold des Ursins (*c*). Après ces arrangemens faits, la Session suivante fut indiquée pour le 17 de Décembre.

Ouverture du Concile.

Deux jours avant l'ouverture du Concile Jean Hus, arriva à Constance. Il avoit toujours continué à prêcher à Prague jusqu'en 1413, que l'Archevêque le lui défendit, desorte qu'il se retira de cette ville. Il y revint l'année suivante pour rendre raison de sa foi devant un Concile Provincial que l'Archevêque avoit assemblé, mais n'ayant pu obtenir audience, il se fit donner acte de ce refus, par main de Notaire. Il partit le 11 ou le 15 d'Octobre, & fut bien reçu dans tous les lieux où il passa, quoiqu'il n'eût pas encore le saufconduit de l'Empereur, qui ne fut expédié que le 18 du même mois. Quand il fut à Constance, quoiqu'il ne prêchât point, il parloit avec assez de liberté dans sa maison, soutenant sa doctrine, soit dans ses conversations, soit dans les écrits qu'il composoit.

Arrivée de Jean Hus.

(*a*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Constance T. I. p. 14, 16, 18.

(*b*) Le même p. 21.

(*c*) Le même p. 50-52.

Le 28 de Novembre, les Cardinaux à l'instigation de ses ennemis, le firent arrêter, & il fut conduit chez le Chantre de la Cathédrale, où on l'enferma sous bonne garde, & le confia aux soins de l'Evêque de Lausanne. Jean Hus demeura huit jours chez le Chantre, d'où on le mena en prison au Monastere des Dominicains, où il tomba dangereusement malade. Jean de Chlum Seigneur de Bohême, ayant écrit à l'Empereur l'emprisonnement de Hus, ce Prince envoya ordre exprès à ses Ambassadeurs de le faire incessamment élargir. Le Pape s'y s'opposa & Hus resta en prison (*a*).

Arrivée de l'Empereur.

Dans ces entrefaites Sigismond fut couronné à Aix-la-Chapelle, & se mit d'abord en chemin pour Constance. Il y entra le jour de Noël de grand matin accompagné de plusieurs personnes du premier rang, & après s'être reposé, il se rendit à la Cathédrale, où le Pape, qui l'y attendoit célébra la Messe pontificalement, assisté par l'Empereur qui étoit en habit de Diacre. Comme la seconde Session ne s'étoit pas tenue le 17 de Decembre, l'Empereur fit assembler une Congrégation générale le 29 du même mois. Là ce Prince rendit compte de ses négociations avec les deux Antipapes, & régla ce qui étoit nécessaire pour la sureté & la subsistance de cette multitude d'étrangers qui se trouvoient à Constance, & qu'on fait monter à plus de cent mille (*b*). A la requisition des Commissaires dans les causes de Religion, il déclara que le Concile étoit libre de proceder dans les matieres de foi, laissant ainsi Jean Hus exposé au ressentiment de ses ennemis, au mépris du saufconduit qu'il lui avoit accordé. Naucler rapporte, qu'on persuada à Sigismond qu'il ne pourroit pas être accusé d'avoir manqué à sa parole, parceque le Concile, qui est au dessus de l'Empereur, n'ayant point donné de sauf-conduit à Jean Hus, il n'avoit pas été en droit de lui en accorder un, sans le consentement du Concile, surtout dans des matieres de foi, & que l'Empereur acquiesça à cette décision, comme un bon enfant de l'Eglise (*c*). Quelques Auteurs ont prétendu que Jean Hus avoit voulu prendre la fuite au mois de Mars 1415 & qu'il s'étoit caché dans un chariot, qui devoit aller chercher du foin dans un village. Mais ce fait a été solidement refuté par M. Lenfant (*d*).

Légats de Benoit & de Grégoire.

1415.

Les Légats de Benoit XIII. & de Grégoire XII, arriverent dans le mois de Janvier 1415, & furent reçus, après quelques débats, avec le caractere & les honneurs qu'ils demandoient. Ceux de Benoit déclarerent seulement, qu'il étoit prêt à se rendre à Nice pour s'aboucher avec l'Empereur & le Roi d'Arragon. Ceux de Grégoire produisirent une bulle, par laquelle il déclaroit etre prêt à renoncer au Pontificat pour le bien de la paix, moyennant la cession de ses deux Concurrens. Ils demanderent encore que Jean XXIII. ne présidât pas au Concile (*e*).

Jean XXIII. accusé de divers crimes.

Depuis l'arrivée de l'Empereur on tint plusieurs Congrégations, & il fut décidé malgré Jean XXIII. qu'on admettroit au Concile les Députés Séculiers des Rois & des Princes, des Républiques, des Universités & de toutes les Communautés; & que dans les Sessions publiques, on opineroit par Nations & non par personnes. Ce fut à peu près dans ce tems-là qu'on présent-

(*a*) Le même p. 38, 57 59 & suiv.
(*b*) *Von der Hardt* T. V. P. II p. 12, 50.
Ibid p. 50.
(*c*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Constance T. I. p. 82.
(*d*) ubi sup. p. 89, 90.
(*e*) Le même p. 99.

senta secretement une longue liste d'accusations contre Jean XXIII. De Niem dit que cette liste contenoit tous les péchés mortels, avec une infinité d'abominations, & qu'on croit que le Mémoire fut présenté par un Italien (*a*). Le Pape en fut si allarmé, qu'il proposa aux Cardinaux d'aller lui-même confesser au Concile les fautes dont il se reconnoissoit coupable. Il en fut quitte cette fois pour la peur; car on prit le parti de supprimer le Mémoire pour l'honneur du S. Siege. Mais toutes les Nations furent d'avis que la voie de Cession étoit la plus convenable pour teminer le Schisme (*b*).

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Il accepte la voie de Cession.

On la proposa donc à Jean, lequel après bien des tergiversations, accepta le premier de Mars, une formule de Cession, qui lui fut présentée par le Patriarche d'Antioche. Le lendemain se tint la seconde Session générale du Concile; le Pape y célébra la Messe, ensuite il lut à haute voix la formule de Cession, par laquelle il disoit,,, Je jure & voue à Dieu, à l'Eglise ,, & à ce sacré Concile, de donner librement la paix à l'Eglise par ma ,, Cession pure & simple du Pontificat, quand les deux Antipapes renon- ,, ceroient à leur prétendu Pontificat, & en tout autre cas, qui pourroit donner la paix à l'Eglise & extirper le Schisme". Dèsqu'il eut achevé, l'Empereur se leva, quitta sa couronne, & se jettant à genoux devant le Pape, lui baisa les pieds en lui rendant de très-humbles actions de graces, ce que fit aussi le Patriarche d'Antioche au nom de tout le Concile. De Sponde ajoute, que l'Empereur & tout le Concile promirent unanimement au Pape de l'assister de toutes leurs forces spirituelles & temporelles contre les deux autres Concurrens, s'ils refusoient de céder à son exemple (*c*).

Suites de cette acceptation.

Sigismond étoit convenu d'une Conférence à Nice dans le mois de Juin, avec Benoit XIII. & Ferdinand Roi d'Arragon. Le 15 de Mars, il fit tenir une Congrégation génerale, dans laquelle on résolut d'exiger du Pape les articles suivans. 1. Qu'il établiroit des Procureurs pour faire son abdication. 2. Que cette procuration seroit donnée à l'Empereur & à quelques Prélats qu'on lui associeroit dans cette commission, qui seroit incessamment autorisée par une bulle du Pape. 3. Qu'il n'accorderoit à personne la permission de se retirer du Concile, hors des cas de nécessité, & qu'il ne s'en retireroit point lui-même. 4. Qu'il ne dissoudroit point le Concile jusqu'à ce que l'union de l'Eglise fût achevée, & qu'il ne seroit point transféré ailleurs. Le Pape promit de ne point dissoudre le Concile que le Schisme ne fût éteint, mais il laissa à juger s'il ne seroit pas bon de le transférer ailleurs, insinuant en même tems la ville de Nice, où il déclara qu'il vouloit aller. Il refusa de donner aucune procuration pour céder, parcequ'il seroit plus honorable pour lui & plus avantageux à l'Eglise qu'il le fît en personne. Il ne répondit rien sur le troisieme article. Le Concile ne fut point content de ces reponses; apprehendant que le Pape ne différât son abdication sous divers pretextes, on le sollicita encore d'établir les Procureurs qu'on lui demandoit. Jean XXIII. n'avoit garde d'y consentir, parcequ'il n'auroit plus été le maître de reculer. Il chercha donc à se retirer de Constance, & l'on pretend qu'il en demanda la liberté à l'Empereur, sous pretexte que l'air de cette ville ne lui étoit pas bon (*d*). Sigismond

(*a*) *De Niem* ap. *Van der Hardt* T. II. p. [illegible] L. IV. p. [illegible], 42.
(*b*) *Lenfant* l. c. p. 105.
(*c*) *Spondan.* ex Act. Victor.
(*d*) *De Roo* Hist. Austr. L. IV. p. 136.

bien loin de le lui permettre, le fesoit garder presque à vue ; il lui parla même sur ce sujet & le Pape lui promit positivement *de ne point se retirer que le Concile ne fût dissous* (*a*).

Evasion de Jean XXIII.

Cependant Jean XXIII. qui avoit concerté sa retraite avec le Duc d'Autriche, trompa la vigilance de l'Empereur ; ce Pape s'échapa le 20 de Mars, déguisé en Palefrenier, & se sauva à Schafhouse. Il écrivit alors à l'Empereur ; qu'il s'étoit retiré à cause de sa santé, non pour se dispenser de tenir la parole qu'il avoit donnée d'abdiquer le Pontificat, mais au contraire pour l'exécuter librement & sans exposer sa santé (*b*).

Continuation du Concile.

Cette fuite imprévue du Pape fit un grand éclat & causa quelque partage. Les uns croioient que par sa retraite le Concile étoit dissous, mais les autres soutenoient la supériorité du Concile par dessus le Pape. L'Empereur appuioit les derniers ; & dès le lendemain du départ de Jean XXIII. il monta à cheval avec tous les Seigneurs de sa Cour, & fit le tour de la ville, rassurant tout le monde avec autant de prudence que de fermeté. Après avoir ainsi calmé toutes choses, Sigismond assembla une Congrégation générale des quatre Nations, à qui il déclara qu'il vouloit protéger le Concile au péril de sa vie. En conséquence, on tint la troisieme Session le 26 de Mars, où il fut conclu ; „ que le Concile avoit été légitimement convoqué à Constance ; qu'il n'étoit point dissous par la retraite du Pape & des Cardinaux, ni par celle de qui que ce fût ; qu'il ne seroit point dissous jusqu'à l'entiere extinction du Schisme, & jusqu'à ce que l'Eglise fût réformée à l'égard de la foi & des mœurs, dans son Chef & dans ses Membres qu'il ne seroit transféré dans aucun autre endroit, que par mûre délibération ; qu'aucun Membre du Concile ne s'en retireroit sans cause légitime, qui seroit examinée par des Commissaires, & que ceux qui auroient obtenu permission de se retirer, laisseroient leur procuration à quelques-uns de ceux qui restoient (*c*)". Le même jour quelques Cardinaux, qui avoient été trouver le Pape, revinrent à Constance, chargés d'une Lettre & d'un ordre du Pape, & le lendemain on lut dans une Congrégation générale de sa part les articles suivans, que s'il ne vouloit pas céder en personne il établiroit des Procureurs, qui seroient autorisés à céder pour lui. Que pour sa personne il jouiroit de toute sorte de liberté & de sûreté, quelque part qu'il fût ; qu'on n'entreprendroit rien contre le Duc d'Autriche, au moins pendant un certain tems. On n'eut aucun égard à ces propositions, & on conclut qu'il falloit incessamment tenir la Session publique pour continuer le Concile. Le Pape, qui redoutoit le voisinage du Concile, ne se trouvant plus en sûreté à Schafhouse, en partit le 29 de Mars par une grosse pluie, pour aller à Lauffemberg Dèsqu'il fut hors de Schafhouse, il fit venir un Notaire & des temoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Constance, il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainsi il n'étoit pas obligé de le tenir (*d*).

Quatrieme Session.

La Session quatrieme se tint le lendemain 30 de Mars ; on y arrêta, que le Concile, legitimement assemblé, fesant un Concile Général, qui représente l'Eglise Catholique militante, a reçu immédiatement de Jesus-Christ une puissance, à laquelle toute personne de quelque état & dignité que ce

(*a*) *Lenfant* l. c. p. 123.
(*b*) Le même p. 124, 125.
(*c*) Le même p. 141.
(*d*) Le même p. 144. 147.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

soit, est obligée d'obéir en ce qui appartient à la foi & à l'extirpation du Schisme; que toutes les censures ecclésiastiques, procès, sentences, actes, faits ou à faire au préjudice du Concile par le Pape depuis sa retraite, seront de nulle valeur. On proposa encore un article, qui ne passa point alors, savoir qu'on ne feroit point de nouvelle création de Cardinaux, que l'affaire de l'Union ne fût terminée, & que le Concile ne reconnoitroit pour tels que ceux qui étoient reconnus avant l'évasion du Pape (*a*).

Cinquieme Session.

Dans la cinquieme Session, qui se tint le 6 d'Avril, le Concile confirma les décrets de la Session précédente; on arrêta aussi, que le Pape est obligé de renoncer au Pontificat dans tous les cas, où son abdication pourra être d'une utilité évidente pour l'union de l'Eglise; que s'il refuse ou differe de céder pour le bien de l'union, il doit dès lors être regardé comme déchu du Pontificat; que s'il refuse ou differe trop de revenir à Constance, on procédera contre lui, comme contre un fauteur de Schisme, suspect d'hérésie.

Le Pape se retire à Fribourg.

Le Pape toujours en frayeur quitta encore de nuit & déguisé Lauffemberg pour aller à Fribourg dans le Brisgau. Delà il envoya un Mémoire, où il n'offroit de céder que sous de certaines conditions. Ce Memoire confirma dans la pensée, qu'il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Ainsi les Nations se rassemblerent le même jour, 13 d'Avril, pour minuter la Lettre qu'on avoit dessein d'écrire aux Rois, aux Princes, aux divers Etats de l'Europe, aux Universités & à toutes les Communautés de la Chretienté, afin de justifier la conduite que le Concile avoit été obligé de tenir envers Jean XXIII (*b*).

Sixieme Session.

Le 17 d'Avril se tint la sixieme Session, où on lut & approuva l'Acte de Cession que des Commissaires avoient dressé, pour être envoyé au Pape. On nomma des Députés pour aller le lui porter, & le sommer d'établir incessamment des Procureurs, & de revenir lui-même à Constance, ou dans quelque ville voisine dans l'espace de dix jours. On nomma dans cette meme Session des Commissaires pour procéder contre Jean Hus, & l'on expédia un saufconduit à Jerome de Prague, qui étoit en même tems une citation; mais il y avoit une exception, *sauf toutefois la justice, & autant qu'en nous est, & que la foi orthodoxe le requiert* (*c*).

Le Pape erre de lieu en lieu.

Les Deputes du Concile n'ayant plus trouvé Jean XXIII. à Fribourg, l'allerent trouver à Brisac. Il leur donna audience le lendemain de leur arrivée, 24 d'Avril, & renvoya la réponse au jour suivant. Mais dès le matin il decampa pour aller à Newenbourg, d'où il revint à Fribourg, à la sollicitation du Duc d'Autriche. Les Députés du Concile lui exposerent leur commission le 27 d'Avril, & le lendemain, il se contenta de leur mettre entre les mains la liste de ses prétentions, contenues dans le Memoire, dont nous avons parlé plus haut; il offroit de céder sous les conditions suivantes, que l'Empereur lui donneroit un saufconduit, tel qu'il le dicteroit lui-même; qu'il ne seroit point inquiété quelque chose qu'il pût faire; qu'après sa Cession, il seroit Legat perpétuel par toute l'Italie, & plusieurs autres articles aussi exorbitans.

Premiere Citation de Jean XXIII.

Les Deputes du Concile firent leur rapport dans une assemblée des Nations, & le 2 de Mai on tint la Session septieme; le Concile cita Jean

(*a*) Le même p. 151. 151.
(*b*) Voy. cette piece dans *Lenfant* p. 172-175.
(*c*) Le même, p. 179.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

XXIII. à comparoire en personne au bout de neuf jours, pour se justifier des accusations portées contre lui, & on lui accorda un saufconduit, qui fut confirmé par l'Empereur. On cita aussi pour la seconde fois Jerome de Prague (*a*).

Huitieme Session.

Deux jours après se tint la huitieme Session, on défendit les Ecrits de Wiclef, & ordonna qu'ils seroient brûlés, on condamna un grand nombre de propositions tirées de ses écrits, & on ordonna de déterrer ses os & de les jetter à la voirie. Le lendemain Sigismond se reconcilia avec Frederic Duc d'Autriche, en présence des Députés des Nations, qui furent témoins & médiateurs de cette reconciliation. Ce Prince avoit été mis au ban de l'Empire, & il vint se soumettre de la façon la plus humble, remit tous ses Etats entre les mains de l'Empereur & s'engagea à ramener Jean XXIII. à Constance (*b*).

Députation au Pape.

Le 9 de Mai le Concile députa à Fribourg au Pape deux Archevêques, pour l'engager à revenir à Constance, & de son côté l'Empereur y envoya un Seigneur à la téte de trois-cens hommes, afin d'emploier la force, si la voie de la persuasion étoit inutile. Le Pape témoigna aux deux Prélats qu'il étoit prêt d'aller à Constance; mais pendant qu'il les amusoit, il envoya le lendemain à leur insu une procuration à trois Cardinaux pour plaider sa cause dans le Concile (*c*).

Neuvieme & dixieme Sessions. Jean XXIII. suspendu.

Dans la neuvieme Session, tenue le 13 de Mai, les Cardinaux, à qui cette procuration avoit été envoyée, declarerent qu'ils ne l'acceptoient point, & le Concile protesta contre cette piece, parceque la citation étoit personnelle. Le Pape fut appellé aux portes de l'Eglise inutilement. On résolut néanmoins de différer sa suspension jusqu'au lendemain. En conséquence dans la dixieme Session, qui se tint le 14 de Mai, Jean fut déclaré contumace, avec ses adhérens, & suspendu du Pontificat, comme coupable de Simonie & de plusieurs autres vices scandaleux.

Il est amené à Ratolfcell. Onzieme & douzieme Sessions.

Quelques jours après le Pape fut amené à Ratolfcell, ville de Suabe, à deux lieues de Constance. Le Concile lui envoya trois Evêques, avec deux Docteurs de chaque nation, tant pour le garder, que pour le consoler. Les Députés étant arrivés à Ratolfcell, notifierent à Jean XXIII. sa suspension du Pontificat, & les motifs de ce jugement. Il reçut cette nouvelle d'un air fort triste, & déplora ses fautes. Le 25 de Mai se tint la onzieme Session; on y lut cinquante articles à la charge du Pape, prouvés par témoins. On en supprima quelques autres, où on l'accusoit d'avoir empoisonné son prédécesseur, d'avoir soutenu qu'il n'y a point d'autre vie après celle-ci, ni de résurrection, & on lui imputoit divers autres crimes; mais ces articles furent supprimés pour l'honneur du S. Siege & des Cardinaux. Ensuite le Concile nomma cinq Cardinaux, qui allerent à Ratolfcell trouver Jean XXIII. & lui communiquer les résolutions du Concile, il témoigna la plus profonde soumission, & supplia le Concile, de même que l'Empereur à qui il écrivit, d'avoir soin de son honneur, de sa personne & de son état. Le 29 de Mai on tint la douzieme Session, dans laquelle Jean XXIII. fut déposé du Pontificat. Le lendemain il ratifia lui-même la sentence en présence de Protonotaires & de Notaires, & déposa tous les ornemens pontificaux (*d*).

(*a*) Le même, p. 198, 199.
(*b*) Le même p. 207, 233 & suiv.
(*c*) Le même p. 236.
(*d*) Le même, p. 294-296.

Quand l'affaire de la dépoſition du Pape fut terminée, on reprit celle de Jean Hus, qui avoit été transféré depuis environ deux mois dans la Fortereſſe de Gotleben. Le 31 de Mai, il ſe tint une aſſemblée des Nations, à laquelle les Grands de Bohéme préſenterent un Mémoire, pour demander la liberté de Hus. On promit, de le faire amener à Conſtance, qu'il auroit pleine liberté de parler, & qu'on l'écouteroit avec douceur & charité. Le Concile qui appréhendoit l'éclat d'un examen public, envoya des députés à Gotleben, pour porter Hus à quelque retractation, ou à quelque déclaration qui pût dispenſer de l'entendre publiquement. Cet expedient n'ayant pas eu le ſuccès qu'on en eſpéroit, on lui donna une audience publique le 5 de Juin, mais tout s'y paſſa avec tant de confuſion, qu'il fallut remettre l'affaire à un autre jour. Le 7 Jean Hus comparut donc une ſeconde fois, où il ſe défendit contre les accuſations de ſes ennemis. Après la ſéance, & avant qu'on l'emmenât, l'Empereur l'exhorta à ſe ſoumettre à l'autorité du Concile, & lui promit qu'en conſideration du Roi & du Royaume de Bohéme, il le renvoyeroit ſûrement; qu'autrement, bien loin de le ſoutenir dans ſes erreurs & dans ſon obſtination il allumeroit de ſes propres mains le feu, pour le brûler. Hus proteſta qu'il n'avoit jamais eu la penſée de rien ſoutenir avec opiniâtreté, & qu'il étoit venu de ſon bon gré au Concile dans l'intention de ſe retracter, dès qu'on lui apprendroit quelque choſe de meilleur que ce qu'il avoit enſeigné. Le lendemain, il fut encore appellé en préſence de l'Empereur & de divers Prélats & on exigea de lui d'abjurer vingt-ſix articles, qu'on prétendoit avoir tirés de ſon livre *de l'Egliſe*, & quelques autres extraits de ſes autres Ecrits. Jean nia d'avoir enſeigné certains articles, & dit qu'il ne pouvoit pas les abjurer, & qu'à l'égard des autres il étoit prêt d'y renoncer, quand il ſeroit mieux inſtruit. Le lendemain on lui préſenta un formulaire de retractation, qu'il refuſa (*a*).

Section VII. Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.

Suite de l'affaire de Jean Hus.

Dans la treizieme ſeſſion, qui ſe tint le 15 de Juin, les Promoteurs du Concile demanderent la condamnation de quelques erreurs ſur l'Euchariſtie, & on lut un Décret qui porte en ſubſtance „ Que quoique Jeſus-Chriſt „ ait inſtitué & adminiſtré à ſes Apôtres le vénérable Sacrement après ſou- „ pé, & ſous les deux eſpeces du pain & du vin, cependant la louable „ autorité des ſacrés canons & la Coûtume approuvée de l'Egliſe a tenu „ & tient, que ce Sacrement ne doit pas ſe célebrer après ſoupé, ni être „ pris par les Fideles autrement qu'à jeun, horsmis en cas de maladie, & „ de quelque autre néceſſité, accordé ou admis ſelon le droit, ou par „ l'Egliſe. Que quoique dans la primitive Egliſe, ce Sacrement ait été reçu „ par les Fideles ſous les deux eſpeces, neanmoins dans la ſuite il n'a „ été reçu que ſous la ſeule eſpece du Pain par les Laïques, parcequ'on „ doit croire fermement que tout le corps & tout le ſang de Jeſus-Chriſt „ eſt vrayement contenu ſous l'eſpece du Pain, comme ſous l'eſpece du „ Vin. C'eſt pourquoi on doit regarder comme une erreur de dire, que „ c'eſt un ſacrilege, ou qu'il eſt illicite d'obſerver cette coûtume ou cette „ Loi. Et ceux qui ſoutiennent opiniâtrement le contraire, doivent être „ chaſſés comme des hérétiques, & griévement punis par leurs Dioce- „ ſains & par les Inquiſiteurs de la Foi (*b*)".

Décret du Concile ſur le retranchement de la Coupe.

(*a*) Le même, p. 303-349. (*b*) Le même, p. 368, 369.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

La quatorzieme session se tint le 4 de Juillet. L'Empereur y présida jusqu'à ce qu'on eût la bulle de Grégoire XII. par laquelle il convoquoit de nouveau le Concile, qu'il ne reconnoissoit pas comme convoqué par Jean XXIII. L'Empereur reprit sa place, & le Concile ratifia tout ce que Grégoire XII. avoit fait canoniquement durant son Pontificat; il fut reconnu Cardinal avec les six Cardinaux de son Obédience. Ensuite Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, en qualité de Procureur de Grégoire XII. lut tout haut l'Acte par lequel ce Pape renonçoit solemnellement au Pontificat. Il fut fait Cardinal Evêque de Porto, & Légat perpetuel de la Marche d'Ancone. Ensuite on chanta le *Te Deum*.

Abdication de Gregoire XII.

Condamnation & supplice de Jean Hus.

On avoit fait diverses tentatives pour engager Jean Hus à se retracter, mais inutilement. La session quinzieme se tint donc le 6 de Juillet, & Hus y fut amené, on le plaça sur un marchepied assez haut, afin qu'il pût être vu plus aisément de tout le monde, comme un Hérétique convaincu. Cependant on n'avoit point refuté sa doctrine par des raisons, on s'étoit contenté de lui dire, qu'il devoit se soumettre au jugement d'un Concile Général. Avant que de faire la lecture de son procès & de sa sentence, on lut un Decret du Concile qui ordonnoit le silence à toute sorte de personnes sous peine d'excommunication & de deux mois de prison. Après cela on fit la lecture d'environ soixante articles, tirés des Livres de Wiclef, & celle de leur condamnation. On lut ensuite la sentence, par laquelle Jean Hus étoit déclaré Hérétique obstiné, condamné à être déposé & dégradé de l'ordre de Prêtrise, & à être livré au bras séculier; ses Livres furent aussi condamnés au feu. L'exécution suivit de près la sentence, on le dégrada & lui mit sur la tête une mitre de papier, sur laquelle on avoit peint des diables, ensuite il fut livré aux Magistrats de Constance, qui le firent brûler le même jour tout vif hors de la ville. Æneas Sylvius, qui fut depuis Pape sous le nom de Pie II. rapporte dans son Histoire de Bohéme (*a*), qu'il alla au supplice comme à un festin, & qu'il chanta des hymnes au milieu des flammes. Ses cendres furent jettées dans le Rhin; mais on prétend que ses Disciples raclerent la terre dans l'endroit où il avoit été brûlé & l'emporterent en Bohême. Aussitôt que la nouvelle de la mort de Jean Hus fut parvenue dans ce Royaume, les Barons & les Gentilshommes qui avoient embrassé sa doctrine, écrivirent une Lettre fulminante au Concile, & firent une association entre eux pour leur mutuelle défense.

Voyage de l'Empereur à Perpignan, où il confere avec Benoit XIII.

Le Concile ayant écarté deux Papes, le Concile nomma, dans la seizieme session le 11 de Juillet, douze députés pour accompagner l'Empereur à la Conférence qu'il devoit avoir avec le Roi d'Arragon & Benoit XIII. laquelle devoit se tenir à Perpignan. Quatre jours après, dans la dixseptieme Session, l'Empereur reçut la bénédiction du Concile, ensuite on lut un Décret portant excommunication contre tous ceux qui traverseroient le voyage de ce Prince, & accordant des indulgences à ceux qui prieroient pour son heureux succès. Le 18 Sigismond partit de Constance avec une escorte de quatre mille chevaux, & se rendit à Narbonne, mais une maladie du Roi d'Arragon l'y retint assez longtems, desorte qu'il n'arriva à

(*a*) *Æn. Sylvius* Hist. Boem. C. 36.

Perpignan que le 18 de Septembre. Benoit ou Pierre de Lune refusa d'abord de venir à la Conférence, à moins que l'Empereur ne le traitât comme Pape; ce que ce Prince ayant refusé, Benoit se rendit enfin à Perpignan. Il refusa de céder, soutenant qu'il étoit le vrai Pape, & que pour terminer le Schisme, il n'y avoit qu'à le reconnoitre, les deux autres ayant cédé leur prétendu droit au Pontificat. L'Empereur voyant son obstination s'en retourna à Narbonne, & Benoit se voyant menacé d'être abandonné de toute son obédience, se retira à Collioure à quelques lieues de Perpignan. Les Députés de plusieurs villes l'y firent assieger, & Ferdinand Roi d'Arragon le fit prier d'envoyer sans délai ses Procureurs à Perpignan, avec plein-pouvoir de donner sa Cession, où de venir lui-même incessamment en personne dans cette ville. Benoit répondit qu'il s'en tenoit aux déclarations qu'il avoit faites à Perpignan. Cependant il trouva moyen de se sauver de Collioure, pour s'en aller à Peniscola, Place forte sur le bord de la mer, non loin de Tortose. On lui envoya là encore une réquisition de céder, qui fut aussi inutile que les autres. Son obstination lui fit perdre tous ses partisans. Le Clergé d'Ecosse reconnut l'autorité du Concile de Constance, les Rois d'Arragon, de Castille & de Navarre, & les Comtes de Foix & d'Armagnac envoyerent à Narbonne des Ambassadeurs à l'Empereur, avec lequel ils conclurent une capitulation qui comprenoit douze articles. On y convenoit, que les Cardinaux & les Prélats assemblés à Constance écriroient des Lettres de convocation à tous les Princes & les Prélats de l'obédience de Benoit, pour les inviter à venir au Concile, & qu'après leur arrivée, ils seroient unis au Concile pour délibérer avec lui sur l'union & la Réformation de l'Eglise & l'élection d'un nouveau Pape.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Pendant l'absence de l'Empereur, le Concile s'assembla le 17 d'Août, & confirma la nomination qu'il avoit faite déja auparavant de quatre Evêques, pour entendre avec quatre députés des Nations les Causes qui seroient portées au Concile & pour en juger. On lut plusieurs autres Decrets.

Dixhuitiéme Session.

On a vu plus haut que les Grands de Bohéme avoient écrit une Lettre fulminante au Concile. Cette Lettre porta le Concile à faire tous ses efforts pour engager Jerome de Prague à se retracter. C'est ici le lieu de faire connoitre en peu de mots ce fameux compagnon de Jean Hus. Il étoit Laïque, mais Bachelier, Maître en Théologie, & Maître ès-Arts. Après avoir visité diverses Universités de l'Europe, il revint à Prague, où il s'attacha à Jean Hus. Quand celui-ci partit pour Constance, Jérome l'exhorta à soutenir constamment ce qu'il avoit avancé de vive voix & par écrit, & lui promit d'aller lui-même à Constance pour le soutenir, dès-qu'il apprendroit qu'il seroit opprimé. Il tint parole & arriva à Constance le 24 d'Avril 1415, mais il n'y fit pas un long séjour. Apprenant qu'il n'y étoit pas en sureté, il se retira à Uberlingen, d'où il reprit la route de Boheme, parceque le Concile ne voulut pas lui accorder un Sauf-conduit pur & simple. Mais il fut arreté à Hirsaw par les Officiers du Duc de Sultzbach; delà ayant été mené à Sultzbach, il y fut gardé en attendant les ordres du Concile, auquel on avoit donné avis de sa détention. Il fut conduit à Constance chargé de chaines; dans cet état l'Electeur Pala-

Retractation de Jerome de Prague.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

tin le conduisit lui-même devant une Congrégation générale; mais ce premier interrogatoire, qui se fit le 23 de Mai, fut fort tumultueux. Jérome fut confiné dans une dure prison. Le 19 de Juillet, il fut examiné une seconde fois, mais on ne sait rien de particulier de cet interrogatoire. La Lettre des Grands de Bohême détermina le Concile à tenter toutes les voies possibles pour engager Jérome à se retracter. Dans une Congrégation publique, qui se tint le onzieme de Septembre, on fit tant par promesses & par menaces, qu'il signa enfin un Ecrit par lequel il se soumettoit au Concile, & approuvoit la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Dans la session dix neuvieme, le 23 de Septembre, il se retracta publiquement, ajoutant que s'il lui arrivoit jamais de rien enseigner contre sa retractation, il se soumettoit à la sévérité des Canons. On ne laissa pas de le renvoyer dans la prison, où il fut gardé moins étroitement. Maimbourg (*a*) prétend qu'il s'enfuit une seconde fois de Constance, qu'il fut surpris sur les frontieres de Bohéme par les gens du Duc de Baviere, qui le ramenerent à Constance. Mais ce fait n'est fondé sur aucune preuve, & d'ailleurs Jérome étoit trop bien gardé, pour pouvoir s'échaper. Sa retractation devint bientôt suspecte, parceque ses ennemis firent venir de nouvelles accusations. On lui donna de nouveaux Commissaires pour l'interroger sur les articles qui avoient déja été produits contre lui, & sur ceux qui depuis peu avoient été apportés de Bohême. Nous ne suivrons pas toutes les procédures du Concile, & nous passerons à l'année 1416.

Ce qui se passa en Italie durant les années 1414 & 1416.

Avant que de parler des affaires qui se traiterent à Constance, jettons un coup d'œil sur ce qui se passoit en Italie, dont nous n'avons rien dit depuis la mort de Ladislas Roi de Naples. Sa sœur Jeanne II. veuve du Duc d'Autriche, lui succeda. La nombreuse armée, que ce Prince avoit assemblée, se dissipa, & il ne resta à la Reine de toutes les conquêtes de son frere, que la ville d'Ostie & le Château S. Ange à Rome. La mauvaise conduite de la Reine, qui avoit un commerce criminel avec Pandolfe Alapo, qu'elle avoit fait grand Chambellan, excita de grands murmures. Sur les représentations de son Conseil, elle se détermina à se remarier, & épousa Jaques de Bourbon, Comte de la Marche. Quoiqu'elle eût stipulé qu'il n'auroit point le titre de Roi, elle fut obligée de lui laisser prendre. Jaques abusa de son pouvoir, & tint la Reine dans une espece de captivité. Elle en sortit par la faveur des Napolitains, & fit alors un nouveau Traité avec son mari, par lequel elle se vit libre, & devint bientôt maitresse de tout (*b*). Le reste de l'Italie étoit déchiré par les factions des Guelfes & des Gibelins, & étoit en proye aux entreprises des Seigneurs particuliers. A Genes on déposa le Doge George Adorne, ou au moins on le mit dans la nécessité d'abdiquer, on élut en sa place Barnabé Guarco, dont l'administration dura peu, & qui fut remplacé par Thomas Fregose. Le Seigneur de Pesaro, de la maison de Malatesta, entra à main armée dans la Marche d'Ancone, & se rendit maître d'un grand nombre de Châteaux. Il mit le siege devant Ancone, dont les habitans tacherent d'obtenir la protection

(*a*) Hist. du grand Schisme d'occid. L. V. p. m. 238, 239.

(*b*) Giannone L. XXV. C. 1, 2.

tection du Sénat de Venise, mais sans succès. Au commencement de l'annee 1416, la ville de Bologne chassa son Légat & se remit en liberté, formant un Conseil souverain de neuf Anciens & d'un chef Gonfanonier de Justice. Dans le même tems Jaques de Bourbon & Jeanne II. son épouse envoyerent des Ambassadeurs à Constance, pour faire hommage au Concile, & pour protester de leur soumission & de leur fidelité envers le Pape futur. Ces Ambassadeurs eurent audience le 9 de Janvier 1416 & furent écoutés favorablement, Le Concile leur promit de prendre leurs Maîtres sous sa protection, & de les recommander au Pape qui seroit élu. On entendit aussi les Envoyés de Charles Malatesta & des autres Seigneurs de ce nom, ceux de Rodolfe Camerino, & de Louis de Melioratis, Gouverneur de Fermo, & de quelques villes. Ces derniers se plaignoient des Malatesta & ceux-ci se défendoient. Le Concile répondit, qu'on penseroit aux moyens d'accommoder leurs différends (*a*).

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Le 30 de Janvier, on lut les Articles de la Capitulation de Narbonne, dans une Congregation générale, & quelques jours après on en jura solemnellement l'observation. On expédia aussi, dans la forme dont on étoit convenu, des Lettres de convocation aux Rois & aux Prelats d'Espagne. Ferdinand Roi d'Arragon donna un Edit, par lequel il renonçoit à l'Obédience de Benoit XIII. & ordonnoit à tous ses sujets d'en user de même. L'opiniâtre Benoit de son coté lançoit des excommunications contre ce Prince à Peniscola (*b*).

Capitulation de Narbonne ratifiée par le Concile. 1416.

Le Concile s'occupa de diverses affaires particulieres, en attendant le retour de l'Empereur. Ce Prince étoit passé en France, & ensuite en Angleterre, pour ménager la paix entre ces deux Puissances, & pour demander du secours contre les Turcs, qui ravageoient la Hongrie.

Condamnation & supplice de Jerome de Prague.

On tint à la fin d'Avril & dans le mois de Mai plusieurs Congrégations sur l'affaire de Jerome de Prague. Dans celles du 23 & du 26 de Mai, il se défendit avec beaucoup d'éloquence & de courage, & revoqua sa retractation. En conséquence la session vingt-unieme se tint le 30 de Mai, où il fut condamné comme heretique, relaps & excommunié. On le livra ensuite au bras seculier, il fut brûlé vif, & souffrit la mort avec une constance heroïque. Comme le Bourreau approchoit le feu par derriere, de peur qu'il ne le vît, il lui cria, avancez & mettez le feu devant moi, si je l'avois craint je ne serois pas venu ici. C'est ainsi que le Concile de Constance fit brûler deux hommes savans & vertueux, pour de pretendues heresies, tandis qu'il s'étoit contenté de déposer Jean XXIII. coupable des crimes les plus odieux, & tels qu'on n'avoit osé en produire la liste complette.

Ferdinand Roi d'Arragon étant mort le 2 d'Avril, Alphonse son fils lui succeda, qui en donnant avis au Concile de la mort de son pere, l'assura qu'il travailleroit avec autant d'ardeur à procurer l'union de l'Eglise. Il envoya en effet six Ambassadeurs à Constance, qui y arriverent le 5 de Septembre & furent reçus avec joie. Il ne laissa pas que d'y avoir de grandes contestations entre eux & les députés du Concile, sur

Procédures contre Benoit XIII.

(*a*) Lenfant Hist. du Conc. de Constance T. I. p. 513, 514.

(*b*) Le même, p. 523-529.

SECTION VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

ce qu'ils vouloient attendre l'arrivée des Castillans pour s'unir au Concile. Ils consentirent enfin de s'unir sans autre delai dans la vingt-deuxieme session, le 15 d'Octobre. On y régla les places des Arragonnois & des Napolitains, on fit alors une cinquieme Nation, où l'on comprit l'Arragon, la Castille, la Navarre & le Portugal. Dans la session suivante, le 5 de Novembre, le Concile nomma douze Commissaires pour informer contre Benoit. Le 28 du même mois, dans la session vingt-quatrieme, on lut la citation par laquelle Benoit étoit sommé de comparoitre dans deux mois & dix jours, après la citation, qui devoit être affichée aux portes du Château de Peniscola, s'il étoit possible d'y aborder, sinon aux lieux les plus voisins. Dans les deux sessions suivantes, le 14 & le 24 de Décembre, on unit au Concile les Ambassadeurs du Comte de Foix & du Roi de Navarre (*a*). L'Empereur revint à Constance le 27 de Janvier 1417, & l'on travailla aux affaires avec une nouvelle activité.

Il est déposé. 1417.

Nous passons à la vingt-neuvieme session, qui se tint le 8 de Mars 1417. Les Promoteurs demanderent que le centieme jour, auquel Benoit avoit été cité, étant arrivé sans qu'il eût comparu, on nommât des Commissaires pour l'appeller à la porte de l'Eglise, ce qui fut accordé & exécuté. Le Promoteur requit alors, que ce Pape fût déclaré contumace, mais le Concile remit à en délibérer. Deux jours après dans la trentieme session, les Députés qu'on avoit envoyés en Espagne firent rapport, qu'ils l'avoient cité personnellement, & qu'il avoit répondu à son ordinaire, le Concile fit un décret pour approuver la soustraction à son obédience, & le premier d'Avril, dans la trente deuxieme session, on le déclara contumace. Les quatre sessions suivantes furent emploiées à continuer les procédures contre Pierre de Lune, on réitéra les citations & l'on entendit des témoins, & enfin le 26 de Juillet, dans la trente-septieme session, il fut solemnellement déposé, & tous les Chretiens furent absous de tous les sermens qu'ils pourroient lui avoir prêtés (*b*).

Disputes sur la réformation de l'Eglise.

Avant la publication de cette sentence définitive, l'Empereur, les Allemands & les Anglois insisterent fortement sur la réformation de l'Eglise, avant qu'on procédât à l'élection d'un Pape. Les Cardinaux & les autres Nations s'y opposerent si vivement & avec tant de chaleur, que le Concile fut à la veille d'etre dissous. L'Empereur calma les esprits. Il y eut aussi des disputes sur le rang des Nations.

Session trente-neuvieme.

Quand les sentimens furent réunis, on tint le 9 d'Octobre la session trente neuvieme. Le Concile ordonna par un édit perpétuel, qu'il se tiendra un autre Concile général dans cinq ans, un troisieme sept ans après la fin du second, & à l'avenir qu'il s'en tiendra toujours un de dix ans en dix ans, dans les lieux que le Pape indiquera à la fin de chaque Concile, qu'il pourra abreger le tems de la convocation, mais non le prolonger. Qu'en cas de Schisme, le Concile se tiendra dès l'année suivante (*c*).

Session quarantieme, & suivante.

Dans la session quarantieme, le 30 d'Octobre, le Concile ordonna que le Pape futur réformera l'Eglise dans son Chef aussi bien que la Cour de Rome, avant que le Concile soit dissous. On regla ensuite, que pour cette

(*a*) Le même, p. 604, 605.
(*b*) Le même, T. II. p. 91, 92.
(*c*) Le même, p. 123, 124.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

fois seulement, six Prélats ou autres Ecclésiastiques distingués de chaque Nation, procederoient avec les Cardinaux à l'élection d'un Pape, ensorte que celui qui seroit élu par les deux tiers des Cardinaux & par les deux tiers des Députés des Nations, seroit regardé comme vrai Pape. Dans la session suivante, le 8 de Novembre, on nomma les trente Députés des Nations.

Election de Martin V.

Le même jour, ils entrerent dans le Conclave avec les Cardinaux, sur le nombre desquels on n'est pas d'accord (*a*), mais il est apparent qu'il n'y en eut que vingt-trois. Après bien des contestations, on élut le onzieme de Novembre Othon Colonne, Romain & Cardinal Diacre de St. George au voile d'or, qui prit le nom de Martin V. en l'honneur de St. Martin de Tours, dont on célebroit la fête ce jour-là. Les Historiens de ce tems-là remarquerent, qu'il n'auroit tenu qu'à l'Empereur de profiter de cette conjoncture pour se remettre en possession du droit qu'avoient eu ses prédécesseurs, de confirmer les Papes avant leur consécration & leur couronnement. Mais sans doute que Sigismond voulut faire ce sacrifice à la paix de l'Eglise. Aussitôt que le Conclave fut ouvert, il y entra & se prosterna humblement devant le Pape, le Pontife fut ensuite conduit en pompe à la Cathédrale; l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg tenoient les rênes du cheval qu'il montoit, & il étoit suivi des Princes, des Ambassadeurs & de tout le Concile (*b*). Martin fit part de son élection à tous les Princes de la Chretienté, & en particulier à Alphonse Roi d'Arragon. Ce Prince envoya quelques Prélats, pour informer Benoit de ce qui s'étoit passé à Constance, mais cet inflexible vieillard ne voulut pas entendre parler de cession, & dit qu'il vouloit conférer avec Martin sur les moyens de rendre la paix à l'Eglise. La session quarante-deuxieme du Concile se tint le 28 de Décembre, & ce fut la premiere où Martin V. présida.

Décrets sur la reformation de l'Eglise. 1418.

Dans la quarante-troisieme, le 21 de Mars 1418, le Pape fit publier quelques Constitutions concernant les Bénéfices & les habits des Ecclésiastiques, & déclara, que par ces statuts & par les Concordats qu'il avoit avec chaque Nation, il avoit satisfait aux Articles de la Reformation, contenus dans le décret de la quarantieme session. Suivant Platina, le prétexte qu'on prit pour différer l'ouvrage de la Réformation, c'est que le Concile avoit duré déja si longtems (*c*). Aussi dans la session quarante-quatrieme, le 19 d'Avril le Pape indiqua la ville de Pavie pour y assembler le Concile prochain.

Fin du Concile de Constance.

Trois jours après, le 22 d'Avril, se tint la quarante-cinquieme & derniere session du Concile. Les Ambassadeurs du Roi de Pologne & du grand Duc de Lithuanie, demanderent la condamnation d'un Livre, qui contenoit des hérésies, le Pape en prit occasion de déclarer, qu'il observeroit généralement & inviolablement tout ce qui avoit été arreté sur les matieres de foi, dans le Concile même; déclaration qu'il fit répéter par un Avocat du Consistoire. Quelques Auteurs ont prétendu, que Martin avoit par là prétendu exclurre de son approbation le décret sur la

(*a*) Le même, p. 149.
(*b*) Le même, p. 159.
(*c*) *Platina* in Mart. V.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

supériorité du Concile sur le Pape. Mais M. Lenfant (*a*) a prouvé qu'il n'a pu avoir cette pensée. Le Cardinal de Chalant lut ensuite une bulle par laquelle le Pape congédioit le Concile; il y accorda à tous les Membres du Concile & à leurs domestiques une pleine absolution de leurs péchés, une fois pendant leur vie, & à l'article de la mort (*b*).

Le Pape retourne en Italie.

Après la dissolution du Concile l'Empereur sollicita le Pape de demeurer à Constance le reste de l'année, pour terminer diverses affaires qui restoient à regler, mais il s'en excusa par des raisons plausibles, & partit le 16 de Mai. Il passa par Schafhouse & se rendit à Geneve, où il demeura jusqu'au 3 de Septembre, d'où il partit ce jour-là, passa les Alpes, & se rendit à Milan, où il fut reçu avec de grands honneurs par le Duc Philippe-Marie. Ce Prince étoit alors en guerre avec plusieurs de ses voisins, qui démembroient ses Etats, & entre autres avec Pandolfe Malatesta Seigneur de Bresce, qui ne menaçoit pas de moins le Duc que de le dépouiller de ses Etats. Martin porta le Duc à la paix. De Milan il alla à Mantoue, où il séjourna environ quatre mois. Ce fut dans cette ville qu'il conclut le Traité entre le Duc de Milan & Pandolfe Malatesta. Il y reçut les Ambassades de plusieurs villes, envoya des Légats en divers endroits, & négocia plusieurs Traités de paix.

Il séjourne à Florence. 1419.

Il quitta Mantoue au commencement de Fevrier 1419, & passa par Ravenne & Forli pour se rendre à Florence, évitant d'aller à Bologne, qui s'étoit révoltée contre le Siege de Rome. Il séjourna près de deux ans à Florence, en attendant qu'il pût entrer dans Rome, dont Braccio Seigneur de Perouse occupoit une partie. Des Historiens bien instruits (*c*) assurent que Martin V. ne fut pas fort bien reçu, ni fort bien traité à Florence, & que les enfans chantoient publiquement contre lui cette chanson, *Papa Martino non vale un quattrino*, ce qui le piqua vivement. Il ne l'étoit pas moins de ce que les Florentins avoient soutenu Braccio, qui s'étoit emparé de plusieurs villes de l'Etat Ecclésiastique, & meme de Rome, & qu'ils avoient accordé le droit de bourgeoisie à ce Général (*d*). Cependant il ne laissa pas de regler plusieurs affaires à Florence. Il y reçut quatre Cardinaux, qui avoient abandonné Pierre de Lune, & leur restitua leurs dignités. Ce fut aussi dans cette ville que Balthasar Cossa, ci-devant Jean XXIII. qui avoit acheté sa liberté de l'Electeur Palatin pour trente mille écus, d'or, vint de son bon gré se jetter aux pieds de Martin & le reconnoitre pour Pape légitime. Ce dernier en fut si touché, qu'il le créa Cardinal Eveque de Frescati, & le fit Doyen des Cardinaux. Cossa ne jouit pas longtems de ces honneurs, étant mort quelques mois après à Florence. Il y fut enterré honorablement par les soins de Cosme de Medicis, qui avoit tellement accumulé ses trésors par l'argent de Jean XXIII. qu'il passoit pour l'homme le plus riche de toute l'Italie, & meme des pays étrangers (*e*).

Ambassade de Jeanne

Martin V. reçut aussi à Florence une Ambassade de Jeanne Reine de Naples. Cette Princesse avoit déja envoyé des Ambassadeurs à Constance

(*a*) Le méme, p. 249.

(*b*) Le méme, 217.

(*c*) *Leon. Aret.* Hist. Florent. sui temp. apud *Lenfant* p. 2[illegible]0. *Poggius* Hist. Florent. L. V. p. 203.

(*d*) *Poggius* l. c.

(*e*) *Platina* in Mart. V.

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Reine de Naples.

pour rendre hommage à ce Pape, lui offrir du secours pour recouvrer le Patrimoine de St. Pierre, & pour lui remettre le Château de S. Ange avec les villes d'Ostie & de Civita-Vecchia, que Sforze Général de Jeanne avoit enlevées à Braccio. Raynaldus assure que dèslors le Pape promit de donner à cette Princesse l'investiture du Royaume de Naples, quoiqu'il l'eût aussi promise à Louis d'Anjou, fils de Louis II. Désque Jeanne sut l'arrivée de Martin à Florence elle lui envoya Carraccioli son grand Sénéchal & en même tems son Favori, pour le féliciter de son retour en Italie, lui faire hommage du Royaume de Naples, & lui réitérer les offres qu'elle lui avoit deja faites. Le Sénechal négocia si adroitement, que le Pape envoya le Cardinal Pierre Morosini, pour donner à Jeanne l'investiture du Royaume de Naples & pour la couronner. Il ne le fit pourtant qu'à condition qu'elle mettroit en liberté Jaques de Bourbon son mari, qu'elle tenoit prisonnier depuis longtems, pour s'abandonner plus librement à ses plaisirs. Ce Prince fut effectivement élargi, & prit bientôt le parti de quitter Naples & de s'en retourner en France, où il se fit Moine.

Suite des affaires d'Italie.

Comme Braccio retenoit toujours une grande partie de la ville de Rome & du Patrimoine de St. Pierre, le Pape l'excommunia; mais Braccio s'en moqua & l'excommunioit de son côté par plaisanterie. Cependant peu de tems après ce General fit sa paix avec Martin V. par l'entremise des Florentins. Ce Pape partit de Florence au mois de Septembre pour Rome, où il fit son entrée le 22. Il y fut reçu comme un Dieu tutelaire, & s'appliqua à rétablir la ville presque ruinée dans son ancienne splendeur, & d'en reformer les mœurs, qui se ressentoient de la decadence où tout étoit tombé. Pendant qu'il s'occupoit à un ouvrage si louable, Braccio se révolta encore, & recommença les hostilités dans l'Etat Ecclesiastique. La Reine de Naples, cherchant à éloigner Sforze parcequ'il traversoit Carraccioli son Favori, envoya ce General au secours du Pape, pour chasser Braccio des terres de l'Eglise. Les deux armées se rencontrerent près de Viterbe, & Sforze fut mis en déroute par la trahison de Nicolas & de Gilbert des Ursins, qui dans le feu du combat passerent avec leurs troupes du côté de l'ennemi (a). Le Pape ne cessa de solliciter la Reine d'envoyer de l'argent à Sforze pour rétablir son armée; mais Carraccioli l'amusoit par de belles promesses. Sforze, s'appercevant que le grand Senéchal vouloit le perdre, se rendit aux instances de plusieurs Seigneurs de faire revivre le parti Angevin. Il depecha son Secretaire, du consentement du Pape, en Provence, pour solliciter Louis III. d'Anjou de passer en Italie. Ce Prince envoya une bonne somme d'argent à Sforze. Ce General rétablit son armée, marcha droit à Naples, & se saisit de toutes les avenues de cette ville, pour qu'il n'y entrat rien du côté de terre. Le Senechal envoya Antoine Caraffe au Pape pour lui demander du secours. Mais Caraffe s'apperçut bientôt que Martin s'entendoit sous main avec Sforze, desorte qu'il prit le parti de négocier avec l'Ambassadeur d'Arragon, & l'effet, de cette negociation fut que Jeanne II. adopta Alphonse Roi d'Arragon, & le declara son heritier & successeur à la couronne de Naples.

(a) *Giannone* L. XXV. Ch. 2, 3. *Maimbourg* Hist. du gr. Schisme L. VI p. m. 19[illegible].

Dans ces entrefaites Louis d'Anjou joignit avec son armée, celle de Sforze; ils serrerent tellement Naples, que cette ville étoit sur le point de se rendre, quand la Flotte d'Arragon entra dans le port, & secourut la ville. Jeanne engagea aussi Braccio de venir à son secours, & ce Général, ayant défait Sforze qui lui disputoit le passage, entra dans Naples. Le Roi Alphonse y arriva peu après, & fut déclaré Duc de Calabre. Le Pape se trouvoit dans un grand embarras; d'un côté il ne pouvoit se résoudre d'abandonner Louis d'Anjou, & de l'autre, il craignoit Alphonse, qui menaçoit de se remettre sous l'obédience de Pierre de Lune. Martin V. envoya donc deux Légats, qui firent consentir Alfonse à une tréve, à condition que Louis remettroit entre les mains du Pape toutes les Places, dont il étoit maître, excepté Aquila. Louis alla trouver le Pape à Rome, & Alphonse se retira à Naples. Il obligea bientôt Martin de lui remettre les places, qu'il avoit en sequestre, en continuant à ménacer de soutenir Pierre de Lune (*a*).

Pendant ces révolutions à Naples, le reste de l'Italie n'étoit gueres plus tranquille. Le Duc de Milan fesoit la guerre en Lombardie avec beaucoup de bonheur. Il enleva au Seigneur de Cremone plusieurs places. Ses Troupes pénétrerent dans l'Etat de Genes, & y occuperent diverses places, ensorte que Thomas Fregose, qui étoit Doge fut obligé d'en venir à un Traité desavantageux. Le Commandant de la Citadelle de Bergame la livra au Duc pour trois mille ducats. Il se rendit aussi maître de plusieurs Châteaux dans le Bressan & dans le Bergamasc, & il étoit sur le point de soumettre la ville de Bresce. Les Malatesta & le Marquis de Ferrare, allarmés de tant de succès, demanderent du secours aux Vénitiens. Ces Républicains leur en accorderent, & envoyerent même deux Ambassadeurs au Duc de Milan pour l'engager à suspendre les hostilités, mais il ne voulut pas entendre parler d'accommodement. En 1420, ce Prince fit de nouveaux progrès, il contraignit Cabrin Fondulo de lui ceder Cremone pour trente-cinq mille ducats, & tenta d'autres entreprises. Comme il craignoit que la République de Venise ne mît obstacle à ses conquêtes, il fit proposer au Sénat une alliance offensive & défensive. Son grand but étoit d'ôter par là une ressource à Pandolfe Malatesta, en quoi il réussit parceque les Vénitiens étoient alors mécontens de ce Seigneur. Le Traité fut signé le 24 de Fevrier 1421, & fournit au Duc de Milan les moyens de s'aggrandir. Le Marquis de Ferrare fut obligé de lui ceder la ville de Parme. La ville de Castillone fut emportée, & Pandolfe Malatesta se vit contraint de rendre Bresse pour trente-quatre mille ducats. Ensuite Carmagnole, Général du Duc, pénétra dans l'Etat de Genes avec une armée. Il assiegea Savone, sans pouvoir la prendre, & alla investir Genes. Fregose avoit mis les Florentins dans ses intérêts, mais le Duc de Milan trouva moyen de les gagner, & vint à bout de leur faire signer un Traité de neutralité. Fregose embarrassé, parcequ'il manquoit d'argent, vendit aux Florentins Livourne pour cent vingt mille florins. Cet arrangement piqua le Duc de Milan, qui les accusa d'avoir violé la neutralité, & forma dès lors le dessein de leur faire la guerre. Après une longue résistance, Fregose fut con-

(*a*) Les mêmes.

traint d'abdiquer sa dignité & d'abandonner Genes au Duc de Milan, qui en devint Souverain (*a*).

SECTION VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

Concile de Pavie ou de Sienne. 1423.

En conséquence de l'ordre du Concile de Constance d'assembler dans cinq ans un Concile à Pavie, le Pape y envoya quatre Prélats, qui en firent l'ouverture au mois de Mai, mais il ne s'y trouva d'au delà les monts que deux Abbés de Bourgogne, & un Carme envoyé par le Clergé d'Angleterre (*b*). La peste étant survenue à Pavie, le Concile fut transféré à Sienne, où la premiere session se tint le 8 de Novembre, ou suivant d'autres le 22 d'Août (*c*). Les memes Prélats y présiderent au nom du Pape; on y renouvella les décrets du Concile de Constance contre les Hérétiques, & du reste il ne s'y passa rien de considerable, à cause des brouilleries qui y survinrent, desorte que le Pape, jugea à-propos de le dissoudre au mois de Fevrier 1424, après en avoir indiqué un autre à Basle dans sept ans. Platina (*d*) prétend qu'une des grandes raisons qui firent prendre à Martin V. le parti de congédier le Concile, c'est qu'il redoutoit les intrigues du Roi d'Arragon en faveur de Pierre du Lune, ce Prince ayant un Ambassadeur à Sienne.

Mort de Pierre de Lune.

Pendant la tenue du Concile de Sienne, Pierre de Lune ou Benoit XIII. mourut à Peniscola, âgé de quatrevingt-dix ans, avec la satisfaction de voir l'Arragon dans son parti, parceque le Roi Alfonse étoit mécontent de Martin V. qui avoit refusé de le reconnoitre pour Roi de Naples. Quelques Historiens disent que Benoit fut empoisonné par un Moine, que le Cardinal de Pise Légat du Pape avoit gagné. Mais ce fait est incontestablement faux, le Cardinal de Pise étant mort en 1422 (*e*). Alfonse obligea les deux Cardinaux qui restoient à Benoit de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, & ils élurent Gilles Munox ou Mugnos, Chanoine de Barcelone, qui n'accepta cette dignité postiche qu'avec répugnance, & prit le nom de Clement VIII. ce qui prolongea encore le Schisme pour quelque tems.

Affaires de Naples.

La bonne intelligence entre la Reine Jeanne & Alfonse son fils adoptif ne dura pas longtems. Ce Prince agit en maître, ce qui donna de grands ombrages à la Reine. Bientôt la division éclata; Jeanne appella Sforze à son secours, & ce Général entra dans Naples après avoir defait les troupes d'Alfonse. Celui-ci reçut un secours de Catalogne, ce qui donna lieu à divers combats dans la ville meme. Sforze occupé avec une partie de ses troupes au Siege d'Averse, vola au secours de la Reine, la conduisit à Nole, ensuite à Averse, dont il se rendit maître. Ce fut-là qu'en 1423 Jeanne revoqua l'adoption qu'elle avoit faite d'Alfonse & adopta Louis d'Anjou. Ce Prince se rendit à Averse & y fut reçu avec de grands honneurs. La Reine fournit à Sforze de grosses sommes pour mettre sur pied une armée capable de la rendre maîtresse de Naples. Le Pape envoya à son secours les troupes de l'Eglise, & engagea le Duc de Milan à le seconder. Alfonse appella à son secours Braccio qui assiegeoit Aquila, mais ce Général se contenta de lui envoyer, douze-cens

(*a*) *Laugier* Hist. de Venise T. V.
(*b*) [illegible] annal.
(*c*) *Lenfant* Hist. du Concile de Basle T. I. p. 223.
(*d*) In Martin V.
(*e*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Basle T. I. p. 229.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.* chevaux & mille Fantassins, commandés par Jaques Caldora, qui tenoit après lui le premier rang dans son armée. Dans ces entrefaites Alphonse fut appellé par ses affaires en Espagne & quitta Naples. Son absence fut si favorable aux affaires de Louis, que Caldora passa dans son parti, & remit la ville de Naples à la Reine. Elle lui donna le commandement géneral de ses troupes, Sforze s'étant noyé en passant une riviere. Caldora joignit l'armée du Pape, & le 2 de Juin 1424, il donna bataille à Braccio, qui fut défait & tué (*a*).

Guerre entre le Duc de Milan & les Florentins. Philippe Duc de Milan étoit mécontent des Florentins, comme on l'a vu plus haut; enfin après bien des négociations infructueuses le feu de la guerre s'alluma en 1424. Les Florentins assemblerent une armée, dont ils donnerent le commandement à Charles Malatesta, Seigneur de Rimini,
1424. qui fut entierement defait par les troupes Milanoises & resta prisonnier. Une nouvelle armée, sous les ordres de Nicolas Pichinin, ne put arrêter les progrès des armes de Philippe. Le Pape étoit déclaré pour ce Prince, desorte que les Florentins implorerent inutilement son secours. Ils ne furent pas plus heureux dans leurs sollicitations à Venise, & perdirent outre cela une seconde bataille.

1425. Le Duc de Milan ayant en ce tems-là disgracié François Carmagnole, le plus habile de ses Généraux, Carmagnole se retira à Venise, & le Sénat le prit à son service. Ce fut un commencement de mesintelligence entre le Duc & les Vénitiens. Les Florentins sollicitoient vivement le Sénat de les sécourir. Après bien des délibérations, le Sénat signa avec leurs Ambassadeurs un traité d'alliance offensive & défensive. Le Marquis de Ferrare, le Seigneur de Mantoue, & Alfonse Roi d'Arragon accéderent à ce Traité. Carmagnole, qui commandoit les troupes de Venise remporta divers avantages, & se rendit enfin maître de la ville de Bresse. Comme
1426. Philippe fut obligé de rappeller les troupes qu'il avoit en Toscane, les Florentins reprirent la plupart des Châteaux qu'il leur avoit enlevés. Le Duc de Milan se vit donc obligé de faire la paix par la médiation du Pape, & le traité fut signé le premier de Janvier 1427. Comme il étoit fort desavantageux à Philippe, ce Prince refusa de s'y tenir, ensorte que la guerre continua. Elle ne fut pas heureuse pour le Duc de Milan, dont l'armée fut entierement défaite par Carmagnole, qui ne profita pas de sa victoire autant qu'il auroit pû. Enfin la paix fut concluë à Ferrare le 18 d'Avril 1428, par la médiation du Pape.

Légat en Arragon. Martin V. souhaitoit ardemment de voir le Schisme entierement anéanti,
desorte qu'en 1425 il envoya en Arragon le Cardinal de Foix, proche
1425. parent d'Alfonse, pour engager ce Prince à abandonner l'Antipape. Mais le Roi d'Arragon lui envoya dire d'abord, comme il entroit en Languedoc, qu'il ne passât pas plus avant, qu'il ne pouvoit le reconnoitre pour Legat, jusqu'à ce que le Pape Martin V. lui eût accordé ce qu'il lui avoit demandé par un deputé exprès. Cependant enfin le Roi permit au Cardinal d'exercer sa Legation à Balaguer, mais sous des conditions qu'il ne voulut pas accepter, desorte qu'il passa toute l'année sur les ter-
1426. res du Comte de Foix son pere. Il envoya à Alfonse quelques Prélats de

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 4, 5.

de sa suite pour lui faire des propositions. Après les avoir amusés longtems, le Roi les renvoya, sans réponse satisfaisante, étant toujours piqué contre Martin V. Après leur départ, il publia un Edit, par lequel il fesoit défense à tous les Prelats de son royaume, sur peine de confiscation de tous leurs biens, de recevoir aucunes bulles de Rome, ni d'avoir communication avec le Légat. Le Cardinal de Foix protesta contre cet Edit, & en donna avis au Pape; qui prononça solemnellement, le 15 de Juillet 1426, contre Alfonse une sentence d'excommunication, & un interdit sur tous ses Etats. Cet acte de vigueur fit son effet. Le Roi d'Arragon envoya prier le Légat de venir à Valence pour y traiter ensemble. Ce Prélat partit d'abord, & arriva à Valence le 23 d'Août 1427; le Roi le reçut avec de grands honneurs, alla au devant de lui hors de la ville, & marcha à sa gauche téte nue. Deux jours après ce Prince ne laissa pas de s'opposer à certaines démarches du Cardinal, par une ordonnance. Ils eurent ensuite plusieurs Conférences, & ils convinrent que le Légat porteroit luimeme à Rome, les conditions qu'on proposoit de part & d'autre pour la paix, qui pourroit se conclure à son retour. Le Cardinal partit sur deux galeres que le Roi lui avoit fait préparer, & arriva à Rome le 8 de Janvier 1428. Comme la peste qui regnoit dans cette ville avoit dispersé les Cardinaux, l'année se passa presque toute entiere à déliberer sur les articles donnés par Alfonse. Le Pape donna sa réponse à chaque demande de ce Prince, à qui on l'envoyoit, ensorte qu'il fallut souvent envoyer des couriers (*a*).

Section VII. Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

1427.

1428.

Cette méme année la ville de Bologne se révolta de nouveau contre le Pape. Mais le Cardinal Capranica ayant promptement assemblé toutes les troupes de l'Eglise, tint en respect les villes qui auroient pu se soulever. Secondé ensuite par Charles Malatesta, & par Jaques Caldora que le Pape lui envoya, il reprit toutes les places du Bolonois & Bologne même après un long siege.

Révolte de Bologne.

Le Cardinal de Foix retourna en Espagne, & arriva à Barcelone le 12 de Mai 1429. Le Roi Alfonse le reçut encore avec beaucoup de distinction, mais differa sous divers pretextes de lui donner audience. A la fin il entra en conférence avec le Légat; une difficulté pensa tout rompre; il s'agissoit de revoquer par un Acte autentique tout ce qui s'étoit fait en Arragon contre le Siege de Rome depuis le Schisme, & le Roi ne vouloit pas consentir à cette revocation, que premierement Martin V. ne le disculpat par une bulle d'avoir fomenté le Schisme. Enfin quand le Légat commençoit a desespérer du succès de sa négociation, tout d'un coup Alfonse changea de sentiment. Ce Prince se disposoit à partir pour aller joindre son armée sur la frontiere de Castille, le Légat alla le trouver pour faire un dernier effort, & Alfonse se rendit, à ce que l'on croit à la sollicitation du Roi de Navarre son frere, ils mirent le Légat entre eux deux, allerent à l'Eglise & firent chanter le *Te Deum* en actions de graces. Le lendemain, on publia la révocation des Edits du Roi, & deux de ses Conseillers allerent par son ordre à Paniscole pour y disposer les affaires selon les intentions du Légat. Le 26 de Juillet Clement VIII. ou Giles de Mu-

Fin du Schisme.

1429.

(*a*) Bzovius ad ann.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

gnos abdiqua solemnellement le Pontificat en présence de ses Cardinaux & de sa Cour, & remit entre les mains des Commissaires du Roi d'Arragon la bulle de sa renonciation en bonne forme, & pria ses Cardinaux de faire l'élection d'un Pape. Ils élurent d'une commune voix Othon Colonne ou Martin V. deux Cardinaux étoient en prison pour avoir voulu élire un troisieme Pape; mais bientôt ils demanderent grace & furent élargis. Ainsi finit un Schisme qui avoit duré cinquante ans & dix mois. Le Cardinal de Foix tint ensuite un Concile à Tortose, pour le rétablissement de la Discipline, qui dura jusqu'à la fin de l'année.

SECTION VIII.

Histoire d'Italie depuis la fin du grand Schisme d'Occident en 1429, jusqu'au commencement de la Reformation en 1517.

Histoire abregee des Hussites.

COMME les Hussites auront beaucoup de part à ce que nous dirons dans la suite, à l'occasion du Concile de Basle, nous commencerons cette Section par donner succintement l'Histoire de ces ennemis du Siege de Rome, qui firent tant de ravages. Le supplice de Jean Hus & de Jerome de Prague avoit extrémement aigri les esprits en Bohéme & l'Université de Prague donna une déclaration en faveur de la communion sous les deux especes (*a*). Ziska, Chambellan de Wenceslas, qui s'étoit engagé à venger la mort de Jean Hus, ayant ramassé un grand nombre de gens fit des courses de tous côtés, s'enrichit des dépouilles des Monasteres & des Eglises, & fit bâtir la ville de Tabor. Wenceslas intimidé se retira dans une Forteresse, qu'il avoit fait construire à une lieue de Prague. Ziska entra dans cette ville les armes à la main, & la plupart des Sénateurs furent massacrés (*b*). La nouvelle de cette violence émut tellement Wenceslas, qu'il eut une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 16 d'Août 1419 (*c*). Cette mort fut suivie d'un long interregne, durant lequel les Hussites pillerent & ruinerent les Monasteres & les Eglises, & commirent mille brigandages. L'Empereur Sigismond, que les Hussites ne vouloient pas reconnoitre pour successeur de Wenceslas son frere, entra en Bohême avec une puissante armée, & mit le siege devant Prague, mais il fut obligé de le lever, & il fut battu cinq fois avec perte de ses bagages, provisions & machines de guerre (*d*). Les desordres continuerent en Bohême, & Ziska, qui étoit borgne, perdit tout à fait la vue, par une fleche qui lui creva l'œil qui lui restoit. En 1421 les Hussites tinrent une Diete, à Czaslaw, d'où ils écrivirent une Lettre à l'Empereur, au nom de Conrad Archevêque de Prague, & des Barons, villes & Communautés de la Bohême; ils accusoient Sigismond d'avoir violé leurs privileges, aliéné le Marquisat de Brandebourg sans le consentement des Etats, d'avoir enlevé des Eglises divers joiaux & les Ar-

(*a*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Basle T. I. p. 64-72.
(*b*) Le même, p. 95, 96.
(*c*) Le même p. 99.
(*d*) *Aventin.* annal. Boior. L. VII. p. 652.

chives du Royaume. Ils demandoient qu'il réparât ces injures & qu'il leur accordât les quatre articles suivans; qu'on donneroit à tous publiquement la communion sous les deux especes; qu'on prêcheroit librement la parole de Dieu; qu'on retrancheroit au Clergé les biens superflus; & qu'on détruiroit par réformation tout péché mortel (*a*). L'Empereur répondit, mais sans aucun fruit. Dès l'année 1420, les Bohêmiens avoient envoyé deux Ambassades en Pologne pour offrir la couronne au Roi Uladislas, qui se contenta de leur offrir sa médiation & celle de Withold son frere, Grand Duc de Lithuanie, auprès de Sigismond. L'année suivante, le Duc de Lithuanie s'étant brouillé avec Sigismond, envoya Coribut, son proche parent, en Bohême, & il fit son entrée à Prague en 1422 avec cinq mille chevaux. Il alla assieger Carlstein, & pendant ce siege une armée Allemande, qui étoit entrée en Bohême, fut défaite (*b*). Coribut fut rappellé par Withold à la priere du Roi de Pologne, qui s'étoit reconcilié avec Sigismond. Le Pape écrivit aussi au Duc de Lithuanie sur ce sujet, & envoya en Allemagne comme Légat Branda de Chatillon, Cardinal Evêque de Plaisance, pour poursuivre les Hussites. Le Légat accompagna Sigismond avec un grand nombre de Seigneurs au couronnement de la Reine de Pologne, Sophie, fille d'André Grand Duc de Moscovie, & ensuite revint avec l'Empereur à Presbourg. Là il fut résolu, que Coribut 1423.
ne retourneroit plus en Bohême, que le Roi de Pologne ne donneroit plus aucun secours aux Bohêmiens, & qu'il fourniroit cinq mille chevaux à Sigismond. Cette année fut fatale aux Hussites par la perte qu'ils firent du vaillant Ziska leur Général. Il mourut de la peste le 11 d'Octobre, dans le tems qu'il traitoit avec l'Empereur (*c*). En ce tems-là, le Pape écrivit une Lettre à Sigismond pour l'animer à la guerre contre les Hussites. Après la mort de Ziska, ils se partagerent en trois bandes, une partie choisit pour Général Procope Rase le grand; une autre partie prit le nom d'Orphelins, ne voulant point de Général après Ziska; la troisieme partie retint le nom d'Orébites. Ce partage n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement, quand il s'agissoit de leur cause commune. En 1425, ils entrerent en Autriche & remporterent une victoire sur l'Archiduc Albert (*d*) Quelques mois après, en 1426, ils battirent à plate couture l'Armée Impériale, qui étoit de cent mille hommes, commandée par les Comtes de Weiden & de Swartzenbourg. Procope Rase se rendit maître de quelques places sur les frontieres de Moravie, & ravagea l'Autriche jusqu'aux bords du Danube.

1427. La Pape qui avoit vainement employé deux Légats pour vaincre les Hussites, choisit Henri Evêque de Winchester, oncle du Roi Henri V. qu'il avoit créé Cardinal en 1426, & l'établit son Légat *à Latere* en Allemagne, en Hongrie & en Bohême, avec plein pouvoir de faire prêcher la croisade par tout contre les Hussites. Ce Prélat accepta la commission, passa la mer avec quelques troupes, & leva une grosse armée en Allemagne. Elle entra en Bohême, & les Hussites n'eurent que la peine de se présenter pour la défaire, & la deroute de l'armée Allemande fut complette (*e*). L'année

(*a*) *Lenfant* ubi sup. p. 160-165.
(*b*) Le même, p. 19[illegible]-193.
(*c*) Le même p. 206.
(*d*) Le même p. 236.
(*e*) Le même, p. 254, 255.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 15 7.

suivante, les Hussites firent deux irruptions en Silesie, & ce ne fut que massacres & incendies de toutes parts. En 1429, ils en firent encore en Silesie, en Saxe, & dans le Brandebourg; ils firent même des conquêtes en Saxe en 1430, & se rendirent redoutables à toute l'Allemagne. Le Pape prit alors le parti de publier une nouvelle croisade contre eux par le ministere d'un nouveau Légat, qui fut le Cardinal Julien Cesarino, homme savant & plein d'expérience dans les affaires. La bulle étoit du onzieme de Janvier 1431.

Guerre des Florentins contre les Luquois.

Pendant que la Bohéme & l'Allemagne étoient en proye aux fureurs de la guerre, l'Italie ne jouit pas de la tranquillité que sembloit lui promettre le traité de paix conclu en 1428. Les Florentins y donnerent la premiere atteinte. Ils étoient piqués contre Guinisi, Seigneur de Luques, parcequ'il avoit privé cette ville de sa liberté, & parceque son fils avoit servi contre eux dans les troupes du Duc de Milan. Guinisi, trop foible pour leur résister, implora la médiation du Duc de Milan & des Vénitiens. Philippe, loin de détourner les Florentins de leur dessein, les encouragea, parcequ'il étoit bien aise de les voir engagés dans une nouvelle guerre. Les Vénitiens, liés par les derniers traités avec ceux de Florence, refuserent aussi du secours au Seigneur de Luques. Il engagea alors à force d'argent les Siennois à s'allier avec lui, & ceux ci demanderent du secours à Genes & à Milan, & Philippe leur en promit secretement. Les Vénitiens qui en furent informés, lui envoyerent André Contarini, pour lui rappeller ses engagemens & le prier d'y être fidele. Le Duc de Milan répondit qu'il n'avoit rien plus à cœur que de maintenir la paix, & que pour en donner une plus forte preuve, il alloit congédier les troupes étrangeres qui étoient à sa solde. Il feignit de congédier François Sforze, mais lui donna secretement des ordres contraires. Sforze se mit en marche & parut tout-à-coup devant Luques, que les Florentins assiegeoient; il les battit & les obligea de se retirer sous les murs de Pise. Il dépouilla Guinisi de son autorité, & le fit conduire avec son fils dans les prisons du Duc de Milan; ensuite il s'en retourna dans le Royaume de Naples, moyennant cinquante mille écus que les Florentins lui donnerent. Ceux-ci revinrent de nouveau assieger Luques; & Nicolas Pichinin, un des meilleurs Généraux du Duc de Milan, qui étoit dans l'Etat de Genes, vint au secours des Luquois. Les Vénitiens envoyerent à Philippe un second Ambassadeur pour se plaindre de cette infraction au traité. Il protesta, qu'il n'avoit pu empêcher les Genois d'envoyer du secours à une ville amie; que quoiqu'il fût maître de Genes, cette ville avoit la liberté de servir ses amis à ses dépens. Que du reste, il ne trouveroit pas mauvais que les Vénitiens envoyassent du secours aux Florentins leurs alliés. Le Sénat ne jugea pas à-propos d'éclater encore contre ce Prince. Pichinin defit les Florentins, prit toute leur artillerie & leur bagage & leur fit quatre mille prisonniers. Les Florentins solliciterent les Vénitiens de se liguer avec eux pour renouveller la guerre contre Philippe. La ville de Genes tâcha de traverser cette négociation, mais inutilement, & le Sénat renouvella la ligue avec les Florentins le 12 d'Août 1430. Le Duc de Milan envoya aussi des Ambassadeurs à Venise, qui y resterent plus de trois mois. Pendant leur séjour on découvrit un complot que ce Prince avoit tramé pour introduire ses troupes dans une place du

Breſſan. Le chef de l'entrepriſe fut arrêté au commencement de l'année 1431, & fut puni de mort. Les Ambaſſadeurs du Duc eurent ordre de ſe retirer (a).

Comme le tems de la célébration du Concile indiqué dans la ville de Baſle étoit proche, Martin V. nomma, par une bulle du premier Fevrier 1431, le Cardinal Julien Ceſarino ſon Légat *à Latere*, pour y preſider en ſon nom. Vingt jours après le Pape mourut d'apoplexie, à l'âge de ſoixante-trois ans, après un peu plus de treize ans de Pontificat.

Les Cardinaux, au nombre de quatorze, entrerent dans le Conclave le premier de Mars, & le lendemain élurent Gabriel Condolmere, Noble Vénitien, Cardinal Evêque de Sienne; il prit le nom d'Eugene IV. & fut couronné le onzieme du mois. Etant venu à Rome ſous le Pontificat de Grégoire XII. qui étoit ſon oncle, ce Pape le fit Protonotaire Apoſtolique, enſuite ſon Camerier, puis Evêque de Sienne, & enfin Cardinal. Quelques Hiſtoriens rapportent (b) qu'avant ſon election les Cardinaux convinrent avec ſerment de certains articles que le Pape devoit obſerver; qu'on mettroit deſormais dans les Lettres Apoſtoliques, *du conſentement de nos freres les Cardinaux*, au lieu de ces mots *du conſeil*, que le Pape ne pourroit créer de nouveaux Cardinaux, ſans l'agrément des anciens, & que la moitié du patrimoine de l'Egliſe ſeroit pour les Cardinaux. Au commencement du Pontificat d'Eugene, un Cordelier fut convaincu d'avoir voulu attenter à la vie de ce Pape & livrer le Château S. Ange aux Colonnes; il fut pris & tiré à quatre chevaux. Cela n'empêcha pas qu'Eugene n'eût de grands demêlés avec les Colonnes, qu'il ſomma de reſtituer à l'Egliſe les tréſors de leur oncle, ces demelés ſe terminerent enfin par un accommodement (c).

Dès le lendemain de ſon couronnement, le Pape confirma la Legation du Cardinal Julien contre les Huſſites, & dans la préſidence du Concile à Baſle. Mais comme ce Cardinal avoit par la bulle de Martin V. le pouvoir de mettre d'autres perſonnes en ſa place, il envoya l'Auditeur du ſacré Palais & le Procureur general des Dominicains pour préſider en ſon nom. Ce Prélat s'occupoit entierement du deſſein de reduire les Huſſites; il écrivit aux Princes d'Allemagne pour les exhorter d'envoyer leurs troupes au rendez-vous de l'armée, conformément à la reſolution de la Diete de Nuremberg. Mais bien que le tems de l'expédition eût été marqué pour le 24 de Juin, la lenteur des Alliés fut cauſe qu'elle ne pût ſe faire qu'au mois d'Août (d).

Quand l'armée fut raſſemblée ſur les frontieres de Bohême, elle ſe trouva compoſée de quatrevingt-dix mille hommes, ſuivant les uns, & ſelon d'autres de cent trente mille. Le Légat entra en Bohême à la tête de cette armée, où les Allemands mirent tout à feu & à ſang. Ayant appris que les Bohemiens marchoient à eux, ſaiſis d'une terreur panique, ils prirent la fuite honteuſement ſans coup férir, & toute l'armée ſe débanda. On prétend que le Cardinal trouva moyen de la rallier, & de la faire camper pour attendre l'ennemi. Mais à ſon arrivée les Allemands tournerent encore le dos, & perdirent près de douze mille hommes avec leur artillerie & leur bagage. Le Legat perdit dans cette occaſion la bulle du Pape, ſon

SECTION VIII. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

Mort de Martin V. 1431.

Election d'Eugene IV.

Troiſieme croiſade contre les Huſſites.

Défaite de l'armée allemande.

(a) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VI. p. [illegible] p. 516.
(b) *Vid.* Brever. Rom. Pontif. T. IV. [illegible]
(c) *Rayn.* ann. 1431. § [illegible]
(d) *Laugier* [illegible] p. [illegible]6.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

chapeau & son habit de Cardinal, sa croix & sa clochette, dont les Hussites firent des risées (*a*). Après cette victoire les Hussites ravagerent la Moravie, l'Autriche, la Silésie & firent une irruption en Hongrie. Le Cardinal de retour à Nuremberg, désespérant de les réduire par la force, convint avec l'Empereur de les inviter de se rendre au Concile de Basle. Dèsqu'il fut arrivé dans cette ville, il écrivit aux Bohêmiens pour les y inviter, leur offrant un Saufconduit, & de les entendre publiquement, & autant de tems qu'ils le souhaiteroient (*b*).

Ouverture du Concile de Basle.

Les deux Députés, que ce Prélat avoit envoyés à Basle, firent l'ouverture du Concile le 23 de Juillet; mais comme il y avoit fort peu de Prélats, on tint seulement quelques Congrégations. Le Légat arriva au mois d'Octobre & écrivit alors aux Bohémiens, la Lettre dont nous venons de parler. L'offre qu'on leur fesoit de Conférences libres sur leurs articles, déplut au Pape, il en prit ou feignit d'en prendre ombrage, & le 12 de Novembre il envoya au Cardinal Julien plein-pouvoir de dissoudre le Concile & de le transférer à Bologne. Il en alléguoit les raisons suivantes; qu'on l'avoit assuré qu'il n'y avoit que fort peu de Prélats à Basle; que cette ville étoit infestée par les armes des Ducs de Bourgogne & d'Autriche, qu'il y avoit parmi les Citoyens quantité de Hussites, qui persécutoient les Catholiques; qu'il étoit sollicité par les Grecs de tenir un Concile pour la réunion des deux Eglises, ce qu'il prétendoit se pouvoir mieux exécuter à Bologne qu'à Basle. Eugene écrivit aussi à l'Empereur dans la même vue. Le Cardinal ne se hâta point d'exécuter les ordres du Pape, à qui il écrivit des Lettres très-fortes pour le détourner de son dessein. L'Empereur répondit aux raisons alléguées par le Pape, qu'il étoit important de différer la réunion avec les Grecs, jusqu'à ce que les Latins fussent eux-mêmes unis dans la foi, & que leurs mœurs fussent réformées, parceque les Grecs feroient difficulté de s'unir avec une Eglise si desunie elle-même & si corrompue; que si le Concile se séparoit, les Hussites en triompheroient & infecteroient toute l'Allemagne; que plusieurs Princes & plusieurs villes avoient fait trêve avec eux, & que les autres suivroient leur exemple, si on venoit à dissoudre le Concile (*c*).

Premiere Session.

Le Cardinal Julien, voyant que le nombre des Prélats augmentoit tous les jours & qu'il arrivoit des Ambassadeurs des Rois & des Princes, que d'ailleurs la tenue du Concile de Basle étoit absolument nécessaire pour pacifier l'Allemagne & la Bohême, prit la résolution de passer outre, le Pape ne lui ayant pas ordonné, mais seulement permis, de dissoudre le Concile; il fixa donc la premiere Session au 14 de Décembre, & en donna aussitôt avis à Sigismond, qui étoit alors à Milan. Ce Prince étoit passé en Italie pour se faire couronner, & il reçut la couronne de fer des mains de l'Archevêque de Milan, au mois de Novembre. Ce Prince répondit à tout le Concile & au Légat, louant beaucoup leur dessein, les exhortant d'y persévérer avec courage, & de retrancher tous ceux qui voudroient ou dissoudre ou différer le Concile. La Session se tint donc au jour marqué. Après la célébration de la Messe, & les prieres ordinaires dans

(*a*) Le même, p. 317, 318.
(*b*) Le même, p. 323, 324.
(*c*) Le même, p. 331, 332.

Section VIII. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

ces occaſions, l'Evêque de Coutance monta en chaire & lut le Décret du Concile de Conſtance touchant la célébration des Conciles, enſuite celui qui aſſignoit la ville de Baſle pour tenir celui-ci, avec les bulles de Martin V. & d'Eugene même. Il expoſa les motifs de la convocation du Concile, & publia tous les décrets du Concile de Conſtance pour la ſureté des Membres. On régla la maniere de procéder, & de prévenir les diſputes pour le rang; enfin aprés avoir nommé les Officiers du Concile la Seſſion finit.

Le Pape diſſout le Concile, qui refuſe de lui obéir. 1432.

Le Pape fermement déterminé de tirer le Concile de Baſle, publia le 18 de Décembre une Bulle, du conſentement des dix Cardinaux qui étoient auprés de lui, par laquelle il ſéparoit le Concile par la plénitude de ſa puiſſance apoſtolique, & en indiquoit un autre à Bologne dans un an & demi; les raiſons qu'il alléguoit étoient les mêmes qu'on a vues plus haut. L'Empereur & le Roi d'Angleterre ſolliciterent Eugene de révoquer cette bulle. Le Cardinal Julien écrivit auſſi au Pape avec une grande liberté, lui repréſenta le grand ſcandale que donneroit la diſſolution du Concile, & le danger qu'il y avoit que cela ne cauſât un Schiſme, les Peres aſſemblés à Baſle étant réſolus de continuer leurs aſſemblées. En effet, le 21 de Janvier 1432, ils écrivirent une Lettre à tous les Fideles, pour les informer, qu'ils avoient unanimement arrêté de continuer le Concile légitimement convoqué, ſans penſer à quitter la ville qu'il ne fût entierement fini, exhortant un chacun de les aſſiſter, & ordonnant aux Prélats, ſur les peines de droit, de s'y rendre promptement.

Aſſemblée de Bourges.

Le Clergé de France s'aſſembla à Bourges, & déclara que le Concile étoit légitimement convoqué à Baſle, & ne devoit pas être transféré ailleurs, priant le Roi d'envoyer ſes Ambaſſadeurs au Pape pour l'engager à continuer le Concile à Baſle. Ces Prelats nommerent l'Archevêque de Lyon, pour aller de leur part ſolliciter Eugene. Ils prierent auſſi le Roi d'envoyer ſes Ambaſſadeurs au Concile & de permettre aux Prelats de ſon Royaume de s'y rendre; ce qui leur fut accordé avec le quart des dixmes pour leur dépenſe.

Seconde & troiſieme Seſſion du Concile.

La ſeconde Seſſion du Concile ſe tint le 15 de Fevrier, on y confirma les décrets du Concile de Conſtance touchant la ſupériorité des Conciles, & l'obligation où ſont les Papes d'y obéir. On déclara nul tout ce que le Pape auroit fait, ou pourroit faire pour donner atteinte au Concile, & on défendit à qui que ce fût d'en ſortir ſous quelque prétexte que ce fût. Dans la troiſieme, tenue le 29 d'Avril, le Concile envoya un des Légats au Pape Eugene, avec des Lettres pour l'obliger à révoquer la diſſolution du Concile, & à venir lui-même à Baſle dans l'eſpace de trois mois. On y cita en même tems ſes Cardinaux pour y comparoitre dans le même tems (a).

Pendant que le Concile de Baſle témoignoit tant de vigueur, les Députés qu'il avoit dépêchés en Allemagne pour engager les Bohémiens à envoyer des Députés au Concile, convinrent d'avoir avec eux une Conference à Egra. L'aſſemblée ſe tint le 27 d'Avril. Les Bohemiens ſe plaignirent de l'injuſte guerre qu'on leur faiſoit depuis ſi longtems, & demanderent pour la ſureté des Députés qu'ils envoyeroient à Baſle des Princes &

(a) Le même, p. 352.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Saufconduit qu'on leur accorde.

des Seigneurs pour ôtages. Cette propoſition ne fut pas goûtée d'abord des Catholiques ; enfin après bien des conteſtations, les Princes qui étoient preſens engagerent leur parole pour la ſûreté des Bohêmiens, & on leur promit un Saufconduit dans la meilleure & la plus ample forme (*a*).

Les Bohêmiens envoyerent deux perſonnes à Baſle pour avoir une confirmation autentique de ce dont on étoit convenu. Le Concile expédia le Saufconduit pour eux, le 20 de Juin dans la quatrieme Seſſion. Ce Saufconduit eſt dans la forme la plus ample. Le Concile engage ſolemnellement la foi publique pour la ſureté de tous ceux de quelque dignité ou condition qu'ils ſoient, qui ſeront envoyés de la part des Egliſes de Bohéme & de Moravie au ſacré Synode œcuménique, au nombre d'environ deux-cens. On leur permet de célebrer le Service à leur maniere dans leurs maiſons, enſorte pourtant qu'à cauſe de leur préſence, le culte divin qui ſe pratique ailleurs ne ſoit interrompu nulle part, ni en chemin, ni à Baſle. On ſtatue, que ſi quelqu'un d'entre les Bohêmiens commet quelque action qui pût annuller le privilege de la ſureté, ils en feront d'abord justice eux-memes, comme de ſon côté le Concile fera juſtice de ce qui ſe pourroit commettre par les Catholiques au préjudice de la dite ſûreté, & cela du conſentement & au gré des Députés. Qu'il ne ſera point permis aux Catholiques, ſoit dans leurs prédications, ſoit dans leurs disputes ou conférences de precher contre les quatre Articles des Bohêmiens. Qu'il ſera permis à ceux-ci de prouver de vive voix ces quatre Articles par les témoignages de l'Ecriture & des ſaints Docteurs. Les quatre articles dont il s'agit etoient, que l'Euchariſtie ſoit adminiſtrée ſous les deux eſpeces ; que la Parole de Dieu ſoit annoncée par tout librement dans le Royaume de Bohéme & dans le Marquiſat de Moravie ; qu'on ôte aux Prêtres & aux Moines les biens temporels qu'ils poſſedent ; que tous les péchés publics, qu'on appelle mortels, ſoient réprimés ſelon les loix par ceux qui en ont la charge (*b*).

Quatrieme, Cinquieme & sixieme Seſſion.

Dans la même Seſſion, où le Saufconduit fut expédié, on réſolut que ſi le Siege venoit à vaquer, le Pape etant dangereuſement malade, l'élection d'un Pape ſe feroit à Baſle & non ailleurs. On defendit au Pape de créer aucun nouveau Cardinal pendant la tenue du Concile. On ordonna d'attacher aux Actes & aux Lettres le ſceau du Concile. Et à la priere de la ville d'Avignon, on y envoya Légat le Cardinal Alphonſe de S. Euſtache, au lieu du Cardinal de Foix à qui le Pape avoit donné cette Légation. Dans la cinquieme Seſſion, tenue le 9 d'Août, on nomma des Procureurs dans les cauſes de la Foi, & d'autres Juges pour examiner les affaires qui devoient être portées au Concile. On y defendit auſſi d'appeller aucun membre du Concile en jugement, ſoit à la Cour de Rome, ſoit ailleurs. Le 23 du même mois, il y eut une Congregation générale, pour entendre quatre Légats que le Pape Eugene avoit envoyés à Baſle. Ils s'étendirent fort ſur les malheurs du Schiſme, ſur les avantages de la paix, & ſur l'autorité du Pape au deſſus de celle du Concile. Enſuite ils dirent, que la maladie d'Eugene & d'autres affaires importantes ne lui permettant pas de quitter l'Italie, il offroit tel endroit ſoumis à l'Etat Eccléſiaſtique qu'on vou-droit

(*a*) Le même, p. 335, 336. (*b*) Le même, p. 336, 337 & 161.

Section VII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

droit choisir, qu'il mettroit en la puissance du Concile, & qu'il s'y transporteroit aussitôt en personne. Le Concile refusa d'acquiescer à la proposition du Pape, soutint la supériorité des Conciles, & déclara que c'étoit manquer au St. Esprit, que de vouloir dissoudre un Concile légitimement assemblé, en renouvellant par là un Schisme dans l'Eglise. Le 6 de Septembre, on tint la sixieme session, où se trouverent, outre le Cardinal Julien & deux autres Cardinaux, trente-deux Prélats en habits pontificaux. Les Promoteurs du Concile accuserent Eugene IV. de contumace, pour n'avoir pas révoqué la dissolution du Concile, & pour n'avoir pas comparu en personne, ni par Procureur, le jour qui lui avoit été assigné dans la troisieme session. Mais sur les instances des Légats, on sursit les procédures contre le Pape & les Cardinaux.

Décrets contre l'autorité du Pape.

Dans la septieme session, tenue le 6 de Novembre, on renouvella le décret de n'élire pas un autre Pape ailleurs qu'à Basle en cas de vacance. Dans la huitieme, tenue le 18 de Décembre, on donna encore soixante jours à Eugene, pour révoquer sa prétendue dissolution du Concile après quoi on procéderoit contre lui. On déclara nulles toutes les provisions ou Collations de bénéfices qu'il pourroit donner durant cet intervalle. On renouvella les ordres aux Cardinaux de se trouver au Concile sous peine de privation de leurs bénéfices. On statua encore, que tant que le Concile continueroit à Basle, on n'en pourroit assembler d'autre ailleurs, que le Pape ne pouvoit priver de leurs Bénéfices ceux qui assistoient au Concile, & enfin on fit défense au Pape Eugene d'aliener des Châteaux & des terres de l'Eglise Romaine, & de mettre de nouveaux impôts dans la ville de Rome, & ailleurs; & en cas qu'il le fit, on déclara nul ce qu'il auroit fait. Ce qui rendit sans doute le Concile plus hardi, c'est l'Edit que l'Empereur publia à Sienne le 22 de Novembre, par lequel il déclaroit, qu'il continuoit à mettre sous sa protection le Concile de Basle, comme il avoit fait dès le commencement. Il faut reprendre ici les affaires d'Italie, pour avoir une juste idée de l'état de ce pays.

Obstacles au couronnement de l'Empereur.

Nous avons dit plus haut, que Sigismond étoit passé en Italie, & qu'il avoit reçu la couronne de fer à Milan, au mois de Novembre 1431. Mais son couronnement à Rome rencontra des obstacles de la part du Pape, qui refusa de le recevoir dans cette ville. Il fit plus, selon un Historien (*a*), car il détacha contre lui les Vénitiens & les Florentins, qui redoutoient son entrée en Italie, à cause de ses liaisons avec le Duc de Milan. Ces deux Puissances confederées l'allerent attaquer avec une armée de vingt mille hommes auprès de Milan, pour l'empêcher d'y entrer. Mais le Duc, joint aux troupes impériales les battit à plate-couture. Dix mille hommes resterent sur la place, les autres furent faits prisonniers ou mis en fuite. Le Pape jugea alors à-propos de négocier un accommodement avec Sigismond; il consentit à son couronnement à Rome, & lui en écrivit même d'une maniere obligeante. Ce ne fut cependant que l'année suivante que cette cérémonie s'accomplit.

Troubles ... l'Italie.

On a vu dans la Section précédente, que Caldera avoit rendu la ville de Naples à la Reine Jeanne & au Roi Louis d'Anjou, après le depart du

(*a*) *Struv.* Diss. XXIX. p. 997, 998. ap. *Lenfant* l. c. p. 349.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Roi Alphonse pour l'Espagne, & que ce Général avoit défait Braccio, qui avoit péri dans le combat. Ces événemens procurerent au Royaume de Naples de la tranquillité pendant quelques années. Le grand Sénéchal en profita pour satisfaire son ambition, mais il la porta si loin que la Reine le fit assassiner en 1432. Il avoit confiné Louis d'Anjou dans la Calabre sous prétexte d'y faire la guerre; ce Prince se flata de rentrer dans Naples, après la mort de son ennemi, mais son espérance fut trompée par les conseils de la Duchesse de Suesso, parente de la Reine, sur l'esprit de laquelle cette Dame avoit beaucoup de crédit (*a*).

Le reste de l'Italie étoit en feu par les intrigues & la mauvaise foi du Duc de Milan, qui ne fesoit des traités, que pour endormir ceux qu'il vouloit sacrifier à son ambition, & il amusa Sigismond lui-même. Nous avons vu que les Siennois s'étoient alliés avec les Luquois contre les Florentins. Les premiers avoient imploré le secours de Sigismond contre les derniers. Le Pape qui ne se fioit gueres aux Florentins, ne s'y opposa pas; mais ce fut à condition que le Roi des Romains ne meneroit à Sienne que ses propres troupes, & non des troupes étrangeres, & en particulier de celles du Duc de Milan. Les Siennois n'ayant pas voulu accepter ces conditions, le Pape leur en fit des reproches accompagnés de menaces (*b*). Sigismond étant entré dans la Toscane, y fit plus de peur que de mal; ses troupes furent même défaites (*c*). Sigismond alla à Sienne, où il passa environ six mois.

Arrivée des Députés de Bohême à Basle. 1433.

Le 4 de Janvier 1433, les Députés des Bohémiens arriverent à Basle avec beaucoup de pompe, ayant une suite de trois-cens chevaux. Tout le peuple se répandit dans les rues & hors de la ville pour les voir entrer, & regardoit avec frayeur ces gens si terribles & si redoutables (*d*). Le 9 de Janvier ils eurent leur premiere audience. Le Cardinal Julien leur fit un long discours pour leur recommander la paix & l'union, dit, que l'Eglise n'est jamais mieux représentée que dans un Concile Général, que les décrets des Conciles doivent être regardés comme la Foi de l'Eglise; que les Bohemiens qui se disoient enfans de l'Eglise devoient écouter la voix de leur mere, & suivre les salutaires conseils du Concile. Rockizane un des Députés de Bohême, répondit en peu de mots. Il remercia Dieu des graces qu'il leur avoit faites, & témoigna qu'ils étoient sensibles à la maniere honorable dont on les avoit reçus. On leur donna de nouveau audience le 16 du mois, & ils proposerent les quatre Articles, dont nous avons parlé. Rockizane employa trois jours à prouver la Communion sous les deux especes. Nicolas Peldrzimowsky, Théologien Taborite, donna deux jours pour soutenir, qu'il falloit reprimer, corriger & exterminer tous les péchés mortels. Ulric, Curé des Orphelins, soutint deux jours durant que la parole de Dieu devoit être prêchée publiquement. Enfin Pierre Payne, Anglois, soutint pendant trois jours, que sous la Loi de grace, il n'etoit pas permis au Clergé de posseder & de régir des biens temporels (*e*).

Les Docteurs Catholiques eurent ensuite leur tour. Jean de Raguse, Général des Dominicains, parla pendant huit matinées sur le premier article.

(*a*) *Giannone* L. XXV Ch. 5, 6.
(*b*) *Reynald* 1432. n. 20.
(*c*) *Pogg.* Hist. Flor. L. VII. p. 296.
(*d*) *Æneas Sylv.* Hist. Boem. C. 49.
(*e*) *Lenfant* Hist. du Concile de Basle T. II. p. 1-4.

Gilles Charlier, *Doyen* de Cambrai, employa quatre jours à répondre au second. Henri Kalteisen, Dominicain de Cologne, mit trois jours à discuter le troisieme. Jean de Polemar, Archidiacre de Barcelone, employa aussi trois jours sur le quatrieme. Les Bohémiens ne furent nullement persuadés par ces discours, & on disputa pour & contre durant cinquante jours, sans aucune apparence d'accommodement (*a*).

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1430 *jusqu'à l'an* 1517.

Députés du Concile en Bohême.

Le Duc de Baviere, Protecteur du Concile, proposa alors une conférence amiable entre les deux partis. Cette voie n'eut pas plus de succès que celle de la dispute, desorte que les Bohémiens voulant partir, le Concile prit la résolution d'envoyer des Députés à Prague, où il devoit se tenir une assemblée le 7 de Juin. Ces Députés partirent le 14 d'Avril de Basle (*b*).

Suite du Concile.

L'affaire des Hussites n'empêcha point le Concile d'en traiter d'autres. Dans la neuvieme session, tenue le 22 de Janvier, on resolut de prendre la défense de Sigismond & de tous les autres Princes, Protecteurs du Concile, contre les censures & les excommunications d'Eugene IV. La dixieme se tint le 19 de Fevrier, la contumace d'Eugene y fut renouvellée, & on donna commission à quelques Prélats d'instruire son procès. Quelques jours après arriverent trois Légats du Pape, qui proposerent de transférer le Concile à Bologne ou dans quelque ville d'Allemagne, à quoi le Concile ne voulut point entendre. Cependant l'Empereur obtint enfin d'Eugene la confirmation du Concile de Basle. On ne laissa pas de tenir le 27 d'Avril la onzieme session, où l'on confirma les décrets du Concile de Constance touchant la célébration des Conciles Généraux. On y statua que le Pape étoit aussi obligé de venir au Concile, ou en personne ou par ses Légats, que tous les autres Membres, & que s'il ne le fesoit pas dans quatre mois, il seroit déposé du Pontificat ; que le Concile ne pouvoit être dissous par le Pape, sans le consentement des deux tiers des Membres, & que desormais les Papes seroient obligés de jurer cette ordonnance (*c*). Après cette délibération, le Concile reçut des Lettres de Sigismond, datées de Viterbe le 9 de Mai, pour informer les Peres que le Pape avoit nommé des Légats pour présider en son nom au Concile ; & qu'en attendant qu'ils pussent partir, il en envoyoit d'autres, que Sigismond exhortoit le Concile de recevoir avec bonté. Mais le Concile ne voulut pas consentir à cet accommodement, ni recevoir les Légats, parceque le Pape, ne reconnoissoit pas le Concile tenu jusques-là à Basle, mais qu'il en indiquoit un nouveau dans cette même ville.

Paix en Italie.

Tandis que le Concile maintenoit ses droits avec tant de vigueur, le Marquis de Ferrare ménagea la paix en Italie, entre le Duc de Milan, & les Vénitiens, les Florentins, les Siennois, ceux de Luques & les autres alliés. Le Traité fut conclu à Ferrare le 26 d'Avril, & n'étoit nullement avantageux au Duc de Milan (*d*).

Couronnement de Sigismond.

Enfin le tems du couronnement de Sigismond arriva. Ce Prince fut reçu en grande cérémonie à Rome, & le Pape le couronna le jour de la Pente-

(*a*) Le même, p. 5.
(*b*) Le même, p. 7.
(*c*) Le même, T. I. p. 353.
(*d*) *Laugier* Hist. de Venise T. VI. p. 127, 128.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

côte, aprés qu'il eut fait le serment accoutumé, de défendre & conserver la Foi Catholique & les droits & privileges de l'Eglise Romaine. Il y demeura quelques jours & créa nombre de Chevaliers. De Rome, il alla à Ferrare & à Mantoue, passa par le Véronois & le Trentin, & se rendit à Basle le onzieme d'Octobre.

Députés du Concile à Prague.

Cependant les Députés du Concile s'étoient rendus à Prague, & dans une nombreuse Assemblée de tous les Etats de Bohême, le 7 de Juin, ils proposerent de s'unir, avant que d'en venir à la discussion des quatre Articles. Les Bohêmiens le refuserent absolument, mais convinrent d'envoyer au Concile par des Députés les quatre articles avec quelques modifications, & y ajouterent une Formule d'union à proposer, contenant en substance. Qu'ils étoient prêts à obéir à tous leurs légitimes supérieurs, dans toutes les choses ecclésiastiques, qui seront selon la Loi de Dieu. Mais que si le Concile, le Pape ou les Prélats leur commandent quelque chose que le Seigneur ait défendu, ou de rien omettre de ce qui est contenu dans le Canon de la Bible, ils ne leur obéiront point. Qu'après l'union faite le Concile défende à tous les Princes & à tous les Prélats, de traiter les Bohêmiens d'hérétiques, ou de commettre des hostilités contre eux (*a*). Le Concile renvoya les mêmes Députes en Bohême, avec des restrictions aux Articles. Sur celui de la punition des péchés mortels, le Concile avoit retranché ces paroles *par ceux qui y ont intérêt*, & mis qu'ils seront punis *selon la Loi de Dieu & les réglemens des saints Peres.* Sur l'article de la libre prédication de la parole de Dieu, l'intention du Concile étoit *qu'elle fût prêchée librement, mais non indifferemment par tout, & que les Prédicateurs seroient approuvés & envoyés par les Supérieurs, & tout cela sauf l'autorité du Pape.* Sur l'article du domaine séculier sur les biens de l'Eglise, le Concile s'exprimoit ainsi; *que les Ecclésiastiques doivent administrer fidélement les biens de l'Eglise, dont ils sont etablis administrateurs, & qu'ils ne peuvent être usurpés par d'autres sans sacrilege.* Restoit l'article de la Communion sous les deux especes, sur lequel les Députés au Concile ne s'étoient point expliqués. Mais les Bohemiens refuserent de s'ouvrir sur les trois autres, jusqu'à ce que celui-là fût réglé. Les Députés déclarerent alors, que le Concile pourroit accorder aux Bohêmiens *pour un tems*, de communier sous les deux especes, pourvu que les Pretres eussent soin de ne la donner qu'à des personnes en age de discrétion, & de les avertir avant que de la leur donner *qu'il faut croire fermement que la chair de Jesus-Christ n'est pas seulement sous l'espece du Pain, & que son sang n'est pas seulement sous l'espece du Vin, mais qu'il est tout entier sous l'une & sous l'autre espece.* Ces articles ainsi modifiés furent acceptés par les défenseurs des quatre articles, & ils envoyerent à Basle trois Députés pour en notifier l'acceptation. Le Concile ravi de joie, dressa le Traité connu dans l'Histoire sous le titre de *Compactata*, qui ne fut exécuté que quelques années après (*b*).

Continuation du Concile.

Pendant ces negociations avec les Bohêmiens, le Concile continuoit toujours à se soutenir contre le Pape. La douzieme session se tint le 13 de Juillet. En faveur de Sigismond, on donna encore soixante jours de

(*a*) *Lenfant* ubi sup. T. II. p. 11, 12. (*b*) Le même, p. 13, 14.

terme à Eugene IV avant que de procéder à sa déposition. On y fit aussi des réglemens sur les élections & confirmations des Evêques & des Prélats, sans réservations; on abolit les Annates & l'on prit des mesures pour l'entretien des Cardinaux. Le Pape extrémement irrité, cassa par une bulle du 29 de Juillet toutes les citations, procédures & décrets qu'on avoit faits à Basle contre lui, le S. Siege & les Cardinaux, & tout ce qu'on entreprendroit de faire à l'avenir, excepté ce qu'il avoit permis de traiter. Cependant à la sollicitation de l'Empereur & par le conseil de trois de ses Cardinaux, il confirma quelques jours après le Concile de Basle, depuis son commencement jusqu'alors, ajoutant la reformation des mœurs à l'extinction des héréfies & à la pacification des Princes. Il promit d'y envoyer des Légats, à condition que l'on casseroit tout ce qui avoit été décerné contre lui, comme de son côté il offroit d'annuller toutes ses procédures contre le Concile. C'est de quoi il donna une Constitution. Mais comme ceux de Basle trouvoient de l'ambiguité dans cette piece, ils résolurent de continuer leurs procedures contre Eugene & tinrent leur treizieme session le 11 de Septembre. On etoit pret à faire le procès au Pape lorsque le Duc de Baviere, Protecteur du Concile, avec une grande partie des Citoyens de Basle, demanda encore un delai de trente jours. Ce delai fut accordé. Ce terme expiré, on tint une Congrégation le 11 d'Octobre pour prendre des mesures contre Eugene; mais elle fut interrompue par l'arrivee de l'Empereur, qui fut reçu avec de grandes demonstrations de joie. Il assista à la quatorzieme session, le 7 de Novembre, & obtint encore en faveur d'Eugene un delai de trente jours. En attendant le retour des Legats qu'on envoya alors au Pape, on tint la quinzieme session le 26 de Novembre. On y fit plusieurs réglemens pour la tenue des Conciles Provinciaux & Diocesains & pour la réforme des mœurs des Ecclesiastiques.

Le Duc de Milan fait la guerre au Pape.

Le Duc de Milan, avoit ete tres mécontent de la partialité du Pape Eugene, qui s'etoit déclaré pour la Ligue des Florentins & des Vénitiens, & voyant que l'autorité de ce Pontife etoit fort en compromis par les procédures du Concile de Basle, il profita de la circonstance pour se venger. Prétextant un ordre faux du Concile, par lequel il le nommoit son Lieutenant-General en Italie, il envoya François Sforze se saisir de la Marche d'Ancone, & de plusieurs autres places de l'Etat Ecclésiastique. Nicolas Pichinin marcha par son ordre vers Rome, s'empara de Tivoli & de la plus grande partie de la Campanie. La plupart des villes du Patrimoine se soulevérent, & les Romains paroissoient prets à se soulever (*a*).

Eugene confirme le Concile 1434.

Eugene IV. pressé ainsi de tous cotes, & réduit aux plus dures extrémites, se determina à confirmer le Concile de Basle, ce qu'il fit par une bulle du 15 de Décembre, il revoqua ou désavoua les Lettres de translation, il annulla toutes les procedures qu'il avoit faites contre les peres de Basle & leurs adherens. Cette bulle ayant ete lue dans la seizieme session, tenue le 5 de Fevrier 1434, le Concile declara que le Pape avoit satisfait à ce que l'assemblée avoit requis de lui. Le 24 d'Avril on tint une Congregation generale pour incorporer les Légats d'Eugene au Concile, sous leurs propre & prives noms. On les obligea de jurer qu'ils agiroient fidelement

(a) *Raynald.* annal. ad ann. 1433. *Platina* in Eugen. IV.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

pour l'honneur du Concile, qu'ils en obſerveroient les décrets, & particulierement celui de Conſtance touchant la ſupériorité des Conciles ſur le Pape, & qu'ils ne quitteroient point Baſle, ſans congé. En conſéquence les Légats furent admis dans la dixſeptieme ſeſſion, tenue le 26 d'Avril, & y préſiderent avec le Cardinal Julien, mais ſans aucune jurisdiction coactive, & ſans préjudice aux réglemens déja établis, & on ordonna que tous les actes ſeroient expédiés au nom & ſous le ſceau du Concile. Dans la dixhuitieme ſeſſion du 26 de Juin, on renouvella les décrets du Concile de Conſtance touchant l'autorité & la ſupériorité des Conciles Généraux. Le Patriarche d'Antioche y préſenta un Traité qu'il avoit compoſé, pour prouver la ſupériorité du Concile au deſſus du Pape (*a*).

L'Empereur quitte Baſle mécontent du Concile.

L'Empereur ne ſe trouva pas à cette ſeſſion. Il étoit parti de Baſle mécontent du Concile, dont il croyoit avoir été négligé. Il ſe plaignoit entre autres choſes, qu'étant en Italie, le Concile avoit envoyé au Duc de Milan, & non à lui, pour recouvrer le Patrimoine de St. Pierre, quoique l'Egliſe Romaine n'eût pas été dotée par les Ducs de Milan, mais par les Empereurs; qu'étant à Baſle le Concile avoit réſolu ſans ſa participation d'envoyer des Cardinaux, tant au Pape, qu'en France; que le Concile s'ingéroit dans beaucoup de choſes, qui n'étoient point de ſon reſſort, & qu'il s'étoit mêlé d'accorder les différends des Ducs de Saxe; que c'étoit pour cela qu'il s'étoit retiré, mais que ſi le Concile vouloit travailler ſérieuſement à la réformation, *quand il ſeroit en paradis, il en reviendroit pour travailler avec eux* (*b*).

Le Pape s'enfuit de Rome.

Comme la réconciliation du Pape avec le Concile avoit été extorquée par les menaces du Duc de Milan, les hoſtilités continuoient toujours de la part de ce Prince. Les Romains las de ces troubles inteſtins & harcelés ſans ceſſe par les troupes du Duc, ſe ſouleverent contre le Pape. Ils l'allerent trouver pour l'obliger à changer la forme du Gouvernement & à les mettre en poſſeſſion du Château St. Ange & de la Fortereſſe d'Oſtie. Le Pape l'ayant refuſé, ils enleverent le Cardinal Condolmere ſon neveu, le mirent en priſon, & aſſiegerent le Palais Epiſcopal. Il fallut céder à la force, le Pape promit tout. Mais les Romains réſolurent d'emmener le Pape dans l'Egliſe des Apôtres St. Pierre & St. Paul, & de l'y retenir priſonnier, juſqu'à ce que le Duc de Milan & le Concile en diſpoſaſſent. Le Pape en eut avis, & prit le parti de ſe ſauver en habit de Bénédictin, gagna avec beaucoup de peine dans un petit vaiſſeau l'embouchure du Tibre, à cauſe du grand nombre de gens qui le pourſuivoient, & s'embarqua ſur une galere à Oſtie, d'où il ſe rendit à Piſe & enſuite à Florence. Il écrivit delà au Concile de Baſle, l'informa des perſécutions qu'il avoit ſouffertes à Rome, confirmant de bon cœur ce qu'il avoit fait à l'avantage du Concile. Dans ces entrefaites les Romains pillerent ſon palais & aſſiegerent le Château S. Ange. Le Concile envoya deux Cardinaux, pour pacifier les différends avec le Duc de Milan, & pour remettre ſous l'obéiſſance d'Eugene les villes révoltées. L'accommodement ſe fit & le Cardinal Condolmere fut relâché (*c*).

(*a*) Contin. de Fleuri T.XXII. p. 78-81. (*c*) *Spondan.* ad ann. 1434. n. 9-12.
(*b*) [illegible] ad ann. 1434. num. XI.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Révolte de Bologne.

Tandis que le Pape fuioit, le Duc de Milan fit révolter la ville de Bologne, & ordonna à Pichinin d'y marcher en toute diligence pour appuier la faction que ses intrigues avoient rendue dominante. Dans le tumulte arrivé à Bologne, les habitans offensés de l'intelligence qui regnoit entre le Pape & les Vénitiens, arréterent Paul Trono, Envoyé de la République. Le Sénat s'en vengea, en ordonnant la confiscation des biens & l'emprisonnement de tous les Bolonois que l'on rencontreroit sur les terres de la Seigneurie. Cette sévérité fit relâcher Trono, mais cela n'empécha pas le Sénat de se liguer avec le Pape & les Florentins, pour dompter les rebelles de Bologne. Ils formerent une armée commune, mais elle fut défaite par Pichinin, qui distribua ses troupes dans le Bolonois & se rendit à Milan. La défaite des troupes confédérées augmenta les divisions qui agitoient la ville de Florence. Le Pape calma les esprits & les concilia; il engagea méme François Sforze à prendre le commandement de l'armée de la Ligue. Sforze rentra dans le Bolonois & y fit d'abord quelques conquétes; mais Pichinin y étant accouru, ils passerent le reste de la campagne à s'observer (*a*).

Négociations avec les Grecs.

Vers ce tems-là trois Ambassadeurs de l'Empereur Grec arriverent à Basle, pour traiter de l'union des deux Eglises. Après bien des conférences & des disputes, on convint des articles suivans. Qu'on tiendroit un Concile des deux Eglises en Occident; que si l'Empereur & le Patriarche ne pouvoient se résoudre à députer à celui de Basle, déja assemblé, on choisiroit Ancone ou quelque autre place maritime, ou bien Bologne ou Milan, ou toute autre ville qu'on voudroit en Italie ou en Piemont. Que si l'on vouloit quelque ville hors de l'Italie, ce ne pourroit étre que Bade ou Vienne. Que les Peres de Basle seroient obligés de se rendre au lieu assigné, un mois après qu'il seroit choisi. Que le Concile défrayeroit l'Empereur, les Patriarches, & leur suite, jusqu'au nombre de sept cens personnes, durant leur voyage, leur demeure & leur retour. Qu'il donneroit huit mille ducats pour fournir aux frais de l'assemblée du Clergé Grec qu'on devoit tenir à Constantinople pour l'élection des Députés qui viendroient au Concile. Ce Traité fut solemnellement confirmé dans la dix-neuvieme session du 7 de Septembre, & ratifié par le Pape (*b*).

Défaite des Taborites.

Tandis que ceci se passoit, on apprit que les Orphelins & les Taborites, qui n'avoient pas voulu recevoir le Concordat, avoient été entierement défaits par Menard de Maisonneuve (*c*). Le Concile envoya douze Députés à Ratisbonne, qui eurent des disputes avec ceux des Taborites; ceux-ci demanderent qu'on obligeât tous les Bohemiens sans exception, méme les Catholiques, à communier sous les deux especes. Mais cette demande fut rejettée par l'Empereur & par les autres députés de Boheme (*d*).

Affaires de Naples. 1435.

Le Royaume de Naples éprouva une grande révolution en 1435. Jeanne II. mourut le 2 de Fevrier (*e*), & institua pour son héritier René Duc d'Anjou, frere de Louis III mort trois mois avant elle; elle nomma seize Seigneurs pour gouverner, en attendant l'arrivée de ce Prince, que le Duc

(*a*) *Laugier* Hist. de Venise T. VI p. 141-143.

(*b*) Contin. de Fleuri *ubi sup.* p. 85, 87.

(*c*) *Lenfant* T. II. p. 16-20.

(*d*) Le même, p. 2[illegible].

(*e*) *Giannone* L. XXV. Ch. 6.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

de Bourgogne tenoit prisonnier. Le Pape informé de la mort de la Reine, défendit aux Napolitains de reconnoitre d'autre Roi que celui qu'il nommeroit, prétendant que le Royaume étoit dévolu au S. Siege. Mais les Napolitains envoyerent offrir la couronne à René. Ce Prince ne pouvant aller lui-même à Naples, y envoya ses deux fils avec Isabelle son épouse. Elle y fut reçue avec toutes sortes d'honneurs, & prit en main le gouvernement; mais ce ne fut qu'au mois d'Octobre. Le Parti Arragonnois, qui étoit puissant, invita le Roi Alfonse à venir prendre possession du royaume. Ce Prince étoit en Sicile, il partit d'abord & débarqua au port de Sessa. Il eut bientôt une nombreuse armée avec laquelle il assiegea Gaëte. Les habitans demanderent du secours aux Genois & au Duc de Milan. Les Genois équipperent une Flotte pour voler à leur délivrance. Alfonse alla à la rencontre de l'ennemi; les deux Flottes en vinrent au combat, à la hauteur de l'isle de Ponza. Celle d'Alfonse fut battue & ruinée; il fut lui-même pris prisonnier avec les Princes ses freres & remis entre les mains du Duc de Milan. L'Arragonnois gagna le Duc, qui le mit en liberté & promit de s'unir avec lui contre les François; après avoir délivré tous ses prisonniers, il ordonna qu'on les passât sur les côtes de Naples. Les Genois se révolterent alors contre le Duc de Milan, & furent appuiés par les Florentins & par le Pape Eugene. Pour se venger du dernier, Philippe tenta de l'enlever dans Florence, & chargea Pichinin de cette commission; mais l'intrigue fut découverte, & on la fit échouer. Ce mauvais succès détermina le Duc à faire la paix avec le Pape & ses auxiliaires, afin de pouvoir se venger des Genois (*a*).

Décret du Concile de Basle contre les Vénitiens. Comme nous n'ecrivons pas l'Histoire Ecclésiastique, nous ne suivrons pas toutes les délibérations du Concile de Basle, nous ne rapporterons que ce qui a du rapport avec l'Histoire d'Italie principalement & ce qui a trait au Pape. Le Patriarche d'Aquilée s'étant plaint au Concile que les Vénitiens lui avoient enlevé ses Etats du Frioul, le Concile, dans une Congrégation générale du 22 de Décembre, donna un décret, qui condamnoit les Vénitiens à restituer au Patriarche d'Aquilée tout ce qu'ils avoient envahi sur lui dans le Frioul, sous peine d'excommunication & d'interdit, qui seroit encourue par le Doge, le Sénat, les Nobles & le Peuple. Le Concile envoya ce décret par un Ambassadeur à Venise. Le Doge répondit adroitement, que le Sénat ne feroit aucune difficulté de rendre le Frioul au Patriarche d'Aquilée, dès que la tranquillité seroit rétablie en Italie. Et comme cela n'arriva pas sitôt, on éluda finement le décret du Concile (*b*).

Le Roi Alfonse s'adresse au Concile. 1435. Le Parti Arragonnois étant devenu redoutable dans le Royaume de Naples, le Roi Alfonse en demanda l'investiture au Pape Eugene; ce Pontife la lui refusa, ne reconnoissant que René d'Anjou pour Roi légitime de Naples. Alfonse en fut si irrité, qu'il s'adressa au Concile de Basle, & exhorta par ses Lettres les Peres d'envoyer quelqu'un qui s'emparât de Rome & de tout le patrimoine de l'Eglise, promettant de se joindre à lui & de le sécourir, afin de rendre ce patrimoine au S. Siege Il réitéra ses Lettres au Pape, pour l'engager à ne point s'opposer à la conquête du Royau-

(*a*) *Giannone* l. c. *Raynald* ann. 1435. n. 12 & seqq.

(*b*) Hist. de Venise *ubi sup.* p. 151, 152.

Royaume de Naples, & à suivre les décrets du Concile de Basle, qu'autrement Eugene ne devoit s'en prendre qu'à lui seul de tous les maux que son refus alloit causer (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Les Peres de Basle encouragés peut-être par ces démarches du Roi d'Arragon, tinrent leur vingt-troisieme session le 25 de Mars 1436, où ils prirent diverses résolutions peu avantageuses à l'autorité du Pape. Ils firent des réglemens touchant l'élection des Papes & le Conclave, & prescrivirent une profession de foi, qu'ils devoient faire après leur élection, ordonnant qu'ils la renouvelleroient tous les ans, le jour de l'anniversaire de leur couronnement. Par cette formule, le Pape s'engage à croire & à maintenir la Foi Catholique, conformément aux décrets de tous les Conciles Généraux & de celui de Basle. On ajouta un engagement solemnel du Pape de poursuivre la convocation des Conciles Généraux. Le Concile statua encore, que le Pape ne pourra remplir de ses parens jusqu'au troisieme degré, les gouvernemens des terres, qui sont du Patrimoine de l'Eglise Romaine; il fixa le nombre des Cardinaux à vingt-quatre, qui seront choisis de toutes les parties de la Chretienté, & élus par le scrutin, mais les neveux du Pape ou de quelque Cardinal vivant seront exclus. On leur assigna la moitié du revenu des terres & des possessions de l'Eglise Romaine, & on régla que toutes les affaires importantes devroient passer par leur avis.

Le Concile continue à borner l'autorité du Pape.

On a vu plus haut les conventions que le Concile avoit faites avec les Ambassadeurs des Grecs. Il envoya en 1435 trois Députés à Constantinople pour faire passer ces conventions. Après quelques difficultés, il fut conclu que le Concile Oecuménique se tiendroit dans une ville maritime d'Italie. C'est ce dont un des Députés vint informer le Concile, lequel, dans la session vingt-quatrieme, tenue le 14 d'Avril, expédia un saufconduit pour les Grecs qui viendroient au Concile, & accorda des indulgences plénieres une fois pendant la vie & à l'article de la mort à tous ceux qui contribueroient de leurs aumônes à l'affaire de la réunion des deux Eglises. Suivant une Edition des Actes du Concile, il ne se trouva à cette session que dix Evêques & sept Abbés. Eugene envoya deux Cardinaux à Basle, qui se plaignirent, qu'on mettoit les indulgences en commerce, & presserent les Peres de choisir au plutôt un lieu pour tenir le Concile avec les Grecs, & offrant, en cas qu'ils s'accordassent avec lui pour le choix de ce lieu, de contribuer de sa part soixante mille écus pour défrayer les Grecs. Les Peres rejetterent ces offres, dirent qu'ils n'avoient rien fait que dans l'ordre, & que pour le lieu du Concile, ils y pourvoiroient en son tems.

Conventions avec les Grecs.

Nous avons dit que le Pape s'étoit accommodé avec les Romains. Après cet accord il envoya à Rome Jean Vitelleschi, Archevêque de Florence & Patriarche d'Alexandrie, bon Militaire & mauvais Evêque, dit un Historien (*b*), dur & cruel dit un autre (*c*). Ce Prelat poursuivit les Colonnes & les Savellis, & en général tous les Gibelins, pilla & ruina divers Châteaux, prit plusieurs villes, soumit toute la Campanie, & chassa les Arragonnois des environs de Rome. Il les poursuivit dans le Royaume de

Affaires de l'Italie.

(*a*) *Spondan.* ann. 1436. n. 1.
(*b*) Hist. de Venise l. c. p. 154.
(*c*) *Platina* in Eugen. IV.

Naples, remporta divers avantages sur eux, & les auroit forcés de céder au Parti Angevin, s'il avoit eu autant de capacité que de bravoure (*a*). Pendant que Vitelleschi fesoit la guerre avec tant de succès, le Pape Eugene alla à Bologne, pour achever de déraciner les factions qui avoient donné lieu aux révoltes précédentes.

Concordat entre les Hussites & l'Empereur.

Ce fut cette même année, qu'il y eut une Diete à Iglau en Moravie, où se fit la réunion des Hussites avec l'Eglise Romaine. Quoiqu'un des Députés du Concile fût revenu avec quelque adoucissement à l'article du Concordat touchant les biens de l'Eglise, on prétend que la reconciliation fut principalement due à un Traité secret avec l'Empereur, par lequel il accorda aux Bohémiens, que ceux qui s'étoient emparés des biens de l'Eglise les garderoient, jusqu'à ce qu'on les rachetât; que les Religieux & les Religieuses, à qui on avoit ôté les Monasteres & qu'on avoit bannis ne seroient point rappellés; qu'on ôteroit au Pape le gouvernement & la disposition des Eglises de Bohême, & que Rockizane seroit élu Archevêque de Prague (*b*). Les Ambassadeurs de Bohême furent renvoyés avec de grands présens, & l'Empereur fit peu après son entrée dans Prague, où il fut solemnellement couronné. Mais il viola bientôt le Traité, car il rappella les Moines & les Prêtres exilés, refusa l'Archevêché de Prague à Rockizane, qui fut obligé de sortir de cette ville, & employa la force contre les Taborites, après leur avoir accordé pour cinq ans la liberté de conscience (*c*).

Le Concile de Basle se divise. 1437.

Pendant que Sigismond se rendoit odieux aux Bohêmiens par sa mauvaise foi, les querelles entre le Pape & le Concile de Basle se rallumerent avec plus de feu au sujet du choix du lieu pour la tenue du Concile avec les Grecs. Eugene vouloit que ce fût dans quelque ville de l'Etat Ecclésiastique, ou de la Toscane. Mais dans la vingt-cinquieme session, tenue le 7 de Mai 1437; la pluralité des Peres fit un décret, par lequel ils déciderent que ce seroit à Basle, à Avignon ou dans une ville de Savoye qu'on tiendroit le Concile, & que pour défrayer les Grecs, tous les Ecclésiastiques sans exception, & les Cardinaux mêmes donneroient la dixieme partie de leurs revenus. Ce décret fut cause que le Concile se divisa en deux Partis. Le plus nombreux publia le décret, tandis que l'autre parti, duquel étoient les Légats du Pape & un petit nombre de Prélats fit lire un décret particulier, par lequel ils fixoient le Concile à Florence ou à Udine dans le Frioul. Le Pape confirma ce décret, & envoya trois Légats à Constantinople.

Légats du Pape & du Concile en Orient.

Le Concile y en envoya aussi, mais ils arriverent aprés ceux d'Eugene, sur deux galeres d'Avignon. Ils solliciterent l'Empereur & le Patriarche de s'embarquer avec eux, & lui produisirent les saufconduits des Princes sur les terres desquels ils devoient passer. L'Empereur donna la préférence au Pape, & s'embarqua au mois de Novembre, avec le Patriarche de Constantinople & un grand nombre de Prélats, sur les galeres d'Eugene, pour se rendre à Venise.

Procédures du Concile contre le Pape.

Le Concile de Basle, fort piqué contre le Pape, tint sa vingt-sixieme session le 31 de Juillet, & cita Eugene à comparoitre au Concile dans soixante jours, ou en personne ou par Procureur, avec menace de proceder

(*a*) Hist. de Venise *ubi sup.* T. II. p. 46.
(*b*) *Lenfant* Hist. du Concile de Basle
(*c*) *Æn. Sylvius* Hist. Boem. C. 52.

contre lui ſelon les Canons, en cas de refus; feſant en même tems une longue énumération des griefs qu'on avoit contre lui. Dans la ſeſſion ſuivante, tenue le 26 ou le 27 de Septembre, on caſſa la promotion de l'Archevêque de Florence au Cardinalat, comme contraire aux décrets du Concile, on deſavoua & annulla auſſi les bulles qu'on avoit ſuppoſées, par lesquelles on feignoit que le Concile avoit conſenti au choix de Florence ou d'Udine pour recevoir les Grecs. Le Concile écrivit auſſi à l'Empereur Sigismond, pour lui demander ſa protection contre Eugene, & pour l'informer que ce Pape avoit été ajourné. L'Empereur étoit alors languiſſant, il ne laiſſa pas d'écrire au Concile de ne pas pouſſer davantage Eugene, qu'autrement il ſe joindroit aux autres Princes pour le ſoutenir. Cela n'empécha point que dans la ſeſſion vingt-huitieme, tenue le premier d'Octobre, le terme marqué étant expiré, le Pape ne fût déclaré contumace. Les Ambaſſadeurs du Roi d'Arragon ſe retirerent du Concile avec proteſtation, & cette démarche déplut fort aux autres Princes.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Cependant Eugene, enhardi par le ſuccès de la négociation de ſes Légats à Conſtantinople, publia le 18 de Septembre une bulle, par laquelle il transferoit le Concile à Ferrare, en vertu de la plénitude de ſa puiſſance. Les Peres de Baſle bien loin d'obéir à cette bulle, tinrent le 12 d'Octobre leur vingt-neuvieme ſeſſion, où ils déclarerent nulle la tranſlation du Concile, enjoignirent au Pape de la révoquer, & que s'il ne la feſoit dans quatre mois, il demeureroit ſuſpendu; refutant ſa bulle de point en point.

Continuation des guerres en Italie.

L'Italie étoit toujours agitée par l'ambition des diverſes Puiſſances. Le Duc de Milan travailloit à remettre les Génois ſous ſa domination, & ceux-ci ſolliciterent les Florentins & les Vénitiens à les ſoutenir. Le Senat de Veniſe & le Conſeil de Florence les reçurent avec empreſſement dans leur alliance, & le notifierent au Duc de Milan, qui n'en tint compte, enſorte qu'on lui déclara la guerre. Pichinin commandoit toujours les troupes du Duc & Sforze étoit à la tête de celles de Florence. Les Vénitiens, qui avoient beſoin d'un Capitaine Général, le demanderent aux Florentins, qui le refuſerent parcequ'ils avoient deſſein d'aſſieger Luques. Ce refus altéra la confiance mutuelle. Les Vénitiens choiſirent pour Capitaine Général le Duc de Mantoue. Sforze battit Pichinin, qui pour ſe venger ravagea une partie du Piſan. Il alla enſuite s'oppoſer au Duc de Mantoue, qui commandoit les troupes de Veniſe, qu'il preſſa tellement, que le Sénat ſollicita vivement les Florentins de faire marcher Sforze à ſon ſecours. Ce Général decampa de devant Luques, & entra dans le pays de Reggio pour ſe porter ſur Parme. Le Marquis de Ferrare qui ne vouloit point ſe brouiller avec le Duc de Milan, s'oppoſa à ſon paſſage. Envain les Vénitiens preſſerent-ils le Marquis de déſiſter de ſon oppoſition; Sforze refuſa auſſi de paſſer le Po. Les Vénitiens lui retrancherent ſes appointemens, ce qui irrita fort les Florentins. Le Duc de Milan profita de cette meſintelligence, & gagna Sforze qui avoit beaucoup de crédit à Florence. Les Florentins firent la paix ſans conſulter le Sénat de Veniſe, & même ſans lui en donner avis. Philippe trouva auſſi moyen de detacher le Duc de Mantoue du ſervice des Vénitiens, & ce Prince fit un

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

traité ſecret avec le Duc, qui lui fit eſpérer de le rendre maître du Véronois & du Vicentin.

Le Pape Eugene eſt ſuſpendu. 1438.

L'année 1438 fut remarquable, non ſeulement par les querelles entre le Pape & le Concile de Baſle, mais encore par les vives diſputes qu'il y eut dans le Concile de Ferrare. Le 24 de Janvier on tint à Baſle la trente-unieme ſeſſion. On publia trois décrets. Dans le premier, où il s'agiſſoit des appels à la Cour de Rome, il fut ſtatué que ceux qui ſeroient eloignés de Rome de quatre lieues, feroient juger les procès ſur les lieux, & que les appels légitimes des membres du Concile, ſe feroient au Concile de Baſle & non au Pape. Par le ſecond décret, on ordonna, que le Pape à l'avenir ne donneroit plus de graces expectatives, de réſervations, & que les Bénéfices ne ſeroient donnés qu'à des gens doctes. Par le troiſieme, on déclaroit Eugene ſuſpendu de toute adminiſtration dans le ſpirituel & dans le temporel, & que cette adminiſtration eſt dévolue au Concile (*a*). Le Cardinal Julien, qui avoit préſidé juſques là au Concile, avoit quitté Baſle au commencement de Janvier, & Louis Alleman, qu'on appelloit le Cardinal d'Arles préſida en ſa place.

Concile de Ferrare.

Beaucoup de Prélats s'étant rendus à Ferrare, le Cardinal Albergati, que le Pape avoit nommé ſon Légat, préſida à la premiere ſeſſion, qui ſe tint le 10 de Janvier, dans laquelle on déclara, que le Concile de Ferrare étoit légitimement aſſemblé, & que celui de Baſle y avoit été transféré pour de très-juſtes cauſes, pour travailler à l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine, & achever ce qui avoit été commencé à Baſle; que tout ce qu'on feroit dans cette derniere ville après cette tranſlation feroit nul, a moins que cela ne tendit à la réduction des Bohémiens, ce qui ſeroit approuvé par le Concile de Ferrare; enfin, que tous étoient abſous du ferment qu'ils avoient fait à Baſle (*b*). Quinze jours après, Eugene arriva a Ferrare, & préſida à une Congrégation générale, le 8 de Fevrier. Il s'y plaignit des Peres de Baſle, & déclara, que ſi lui ou les ſiens ſe trouvoient coupables de quelques fautes, il ſe ſoumettroit volontiers à la correction des Peres. Deux jours après il régla les rangs pour la ſéance, & préſida à la ſeconde ſeſſion le 15 de Fevrier, où il déclara tous les décrets ſéditieux de Baſle nuls, & que tous ceux qui continueroient cette aſſemblee, encourroient la peine de l'excommunication, privation de dignités & bénéfices, & ſeroient réputés inhabiles à l'avenir. Ordonnant à tous ceux qui ſont à Baſle pour la tenue du Concile, d'en ſortir dans trente jours, ſur les memes peines & cenſures, & aux Magiſtrats de cette ville de les en chaſſer après ce terme expiré ſur peine d'excommunication, défendant enfin ſur la méme peine de porter aucune marchandiſe ou proviſions dans la dite ville, ſi ceux qui y tiennent le Concile perſiſtent dans leur opiniâtreté.

Arrivée de l'Empereur Grec.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Grec, accompagné du Patriarche de Conſtantinople & de quantité de Prélats d'Orient, arriva à Veniſe, d'où il envoya cinq députés au Pape, pour l'informer de ſon arrivée. Ayant enſuite remonté le Po, il ſe rendit à Ferrare, où le Pape & les Cardinaux le reçurent avec de grands honneurs. Les Prélats Grecs refuſerent de

(*a*) *Lenfant* ubi ſup. p. 82. (*b*) Contin. de *Fleuri* T. XXII. p. 177.

baiser les pieds du Pape, & on se donna réciproquement le baiser de paix. Sur les instances de l'Empereur, le Pape envoya des Lettres circulaires à tous les Princes & à tous les Evêques, pour les inviter de se rendre au Concile dans quatre mois. Cependant les Peres de Basle tinrent leur trente-deuxieme session le 24 de Mars, & casserent l'assemblée de Ferrare, comme un Conciliabule, annullant tout ce qui s'étoit fait contre les citoyens de Basle, & citant tous ceux qui s'étoient rendus à Ferrare.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Ouverture du Concile de Ferrare conjointement avec les Grecs.

Ceux qui étoient assemblés dans cette ville mépriserent ces décrets de Basle; & on fixa le 9 d'Avril pour faire l'ouverture du Concile conjointement avec les Grecs. Mais dans le tems qu'on étoit prêt à s'assembler, il survint une contestation touchant la place que chacun occuperoit, qui se termina par un accommodement, qui régloit la place de chacun. On s'assembla dans l'Eglise de S George & après l'Office, on lut une déclaration du Patriarche de Constantinople, qui étoit absent à cause de ses infirmités & de son âge, par laquelle il approuvoit la convocation du Concile à Ferrare, & consentoit que l'on prît quatre mois de tems, afin que les Evêques qui étoient encore à Basle, & tous les autres qui devoient y assister pussent s'y rendre, aussi bien que les Rois & les Princes d'Occident. On publia ensuite une bulle d'Eugene tendant au meme but. Après Pâques le Pape proposa, pour ne point perdre de tems, d'entrer en conférence avec les Grecs sur les points controversés entre les deux Eglises. Après quelques difficultés les Grecs y consentirent, on nomma des Commissaires de part & d'autre, qui s'assemblerent trois fois par semaine; on disputa dans ces conferences sur le Purgatoire & sur la béatitude des Saints, & au bout de deux mois de contestations, on ne décida rien.

Albert d'Autriche élu Empereur.

L'Empereur Sigismond étoit mort dans le mois de Décembre 1437. Albert d'Autriche son gendre lui succeda dans les Royaumes de Hongrie & de Boheme, & au mois de Mars 1438, il fut élu Roi des Romains à Francfort. Deux jours avant sa proclamation les Electeurs prirent la résolution de ne recevoir ni les decrets du Concile de Basle, ni ceux du Pape, sans toutefois manquer au respect qu'ils devoient à l'un & à l'autre; c'est ce qu'on appela la neutralité d'Allemagne, qui déplut si fort & à Eugene & aux Peres de Basle qu'ils la condamnerent. Albert approuva néanmoins le Concile de cette ville, & ordonna aux Ambassadeurs nommés par Sigismond de s'y rendre, accordant aux Peres l'argent qu'on avoit levé en Allemagne pour l'arrivée des Grecs, & leur permettant d'en faire un autre usage (*a*).

Accusations contre le Pape.

Ils continuerent à agir vivement contre Eugene, & dans une Congrégation generale du 28 de Mai, on reçut les accusations contre ce Pape, & il fut ordonné qu'on en feroit preuve par témoins, malgré l'opposition des Ambassadeurs de Castille, d'Arragon & du Duc de Milan (*b*).

Assemblée de Bourges.

Charles VII. Roi de France, assembla au mois de Juillet les Princes & les Prélats de son Royaume à Bourges, pour deliberer sur les decrets du Concile de Basle. Cette Assemblée les approuva, & donna la fameuse Pragmatique Sanction, principalement tirée de ces decrets, reconnoissant par là la legitimité du Concile. La Pragmatique modifia néanmoins à quel-

(*a*) Le même p. 109. (*b*) Là même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1130 jusqu'à l'an 1517.*

ques égards les décrets de Basle, pour les accommoder aux Coûtumes du Royaume; tous ceux qui tendoient à borner l'autorité du Pape furent reçus purement & simplement. Le Roi ordonna que la Pragmatique seroit une Loi inviolablement observée dans son Royaume. Eugene IV. fit des efforts inutiles pour l'abolir (*a*).

Diete de Nurembourg.

Les Princes d'Allemagne tinrent aussi une Diete à Nuremberg; ils y proposerent aux Légats du Concile de Basle de choisir un lieu tiers pour y assembler un Concile Général, où ceux de Basle & de Ferrare se trouveroient avec les Grecs & le Pape. Les Légats répondirent qu'ils n'avoient pas d'ordre là-dessus, & demanderent qu'on approuvât les décrets du Concile contre Eugene IV. La réponse de l'Empereur & des Princes fut, qu'on approuvoit la neutralité conclue à Francfort; que pour accorder les parties, on trouvoit bon de choisir un troisieme lieu, que le Concile de Basle pourroit nommer de concert avec l'Empereur, & que la suspension d'Eugene seroit levée. Les Rois de France, d'Angleterre, de Castille, d'Arragon, de Portugal & le Duc de Milan se joignirent à cet avis. Mais les Peres de Basle n'ayant pas voulu donner les mains à ces expédiens, on indiqua une autre Diete à Francfort pour le premier de Mars de l'année suivante, mais qui fut tenue à Maience à cause de la peste.

Disputes entre les Grecs & les Latins à Ferrare.

Le tems marqué pour reprendre le Concile de Ferrare étant arrivé, les Grecs furent fort surpris de ne voir venir personne de Basle & très-peu des autres endroits, ce qui commença à les refroidir, quelques mouvemens que le Pape Eugene se donnât pour leur persuader, que là où étoit le Pape avec l'Empereur des Grecs & le Patriarche de Constantinople, les autres Légats & les Cardinaux, là étoit véritablement le Concile de l'Eglise Catholique. On convint enfin de célebrer les sessions, & que l'on commenceroit par ces deux questions; 1. S'il étoit permis d'ajouter quelque chose au Symbole. 2. Si l'addition *Filioque* étoit juste & pouvoit se soutenir. Comme le Pape étoit attaqué de la goute, on s'assembla dans la grande Chapelle de son palais, & chaque parti nomma six tenans. On tint donc la premiere session avec les Grecs le 8 d'Octobre. Bessarion Evêque de Nicée, un des Grecs, fit un long discours, que nous avons encore, dans lequel il loua le Pape, l'Empereur & le Patriarche du zele avec lequel ils vouloient contribuer à la paix, & les exhortant à persévérer courageusement jusqu'à la fin. C'est-là tout ce qui se fit dans cette session. Dans la seconde, qui se tint trois jours après, l'Evêque de Rhodes parla de la part des Latins, & fit aussi l'éloge du Pape, de l'Empereur, du Patriarche & de tout le Concile. On convint après cela de se servir de la Dialectique, & que les Grecs commenceroient la dispute. Les cinq sessions suivantes se tinrent aussi dans le mois d'Octobre, outre plusieurs congrégations, que l'on employa à discuter l'addition *Filioque*. La dispute continua dans les sessions du mois de Novembre; dans la quinzieme du 8 de Décembre Marc d'Ephese fit un long discours pour prouver qu'il n'étoit pas permis d'ajouter une syllabe au Symbole. Le Cardinal Julien répondit, Marc répliqua, le Cardinal reprit & dit, que si Marc avoit dix argumens a lui proposer, il en avoit dix mille pour lui répondre. Enfin on ne décida rien.

(*a*) Le même p. 203-208.

Section VIII. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

Les Grecs commençoient à ſouhaiter la fin du Concile pour s'en retourner, parcequ'ils voyoient qu'on ne pouvoit s'accorder. Le Pape propoſa de transférer le Concile à Florence à cauſe de la peſte. Les Grecs firent quelques difficultés, & conſentirent à la fin, à condition que le Concile ne dureroit que quatre mois, qu'on les défrayeroit à Florence, & à leur retour, & qu'on envoyeroit des ſecours à Conſtantinople (*a*).

Le Concile de Ferrare transferé à Florence.

Affaire de Naples.

Le Cardinal Vitelleſchi fit la guerre ſi heureuſement dans le Royaume de Naples, qu'il auroit pu aiſément y établir le Roi René; mais tout d'un coup il changea de conduite, on ne ſait ſi ce fut par une terreur panique, ou par quelque intrigue ſecrete. Quoiqu'il en ſoit il fit une trêve avec Alfonſe; mais en méme tems par une noire perfidie il tâcha de l'enlever; Alfonſe lui échapa; & le Cardinal quitta le Royaume (*b*). René d'Anjou, ayant payé une groſſe rançon au Duc de Bourgogne, y paſſa. Pendant qu'il étoit occupé à réduire l'Abruzze, le Roi d'Arragon mit le ſiege devant Naples. Les Napolitains ſe défendirent courageuſement, enſorte qu'Alfonſe fut obligé de décamper, après avoir perdu Don Pierre ſon frere, qui fut tué d'un coup de canon (*c*).

Continuation de la guerre entre le Duc de Milan & les Venitiens.

Après que le Duc de Milan eut détaché les Florentins de l'alliance des Vénitiens, la guerre ſe fit principalement entre lui & la Seigneurie. Le Duc de Mantoue ſe déclara ouvertement contre les Venitiens, quand Pichinin Général de Philippe fut à portée de le joindre. L'armée Vénitienne ſe retira ſous les murs de Breſſe; Pichinin trouva moyen de l'envelopper de toutes parts, en ſe rendant maître de pluſieurs places. Gatta-Melata, Général des Vénitiens, voyant que ſon armée courroit riſque de périr, à moins qu'il ne s'ouvrit un paſſage dans le Véronois, tenta une voie qui paroiſſoit impraticable, traverſa les montagnes du Trentin, malgré tous les obſtacles, & arriva dans la plaine de Verone. Pichinin aſſiegea Breſſe, apres la retraite de Gatta-Melata, mais cette ville ſe défendit ſi vigoureuſement, que le Général Milanois fut obligé de lever le ſiege, après avoir donné inutilement deux aſſauts (*d*).

Prétendue union des Grecs & des Latins. 1439.

La tranſlation du Concile de Ferrare à Florence ayant été publiée dans une ſeſſion du 10 de Janvier 1439, tous ceux qui le compoſoient ſe rendirent à Florence. Dans la premiere ſeſſion, qu'on y tint le 26 de Fevrier, Marc, Evéque d'Epheſe, entreprit la défenſe de l'article de la Proceſſion du St. Eſprit par le Pere ſeul. Dans la ſeconde & la troiſieme, les Latins ſoutinrent l'addition & *au Fils*. Mais comme la diſpute s'échauffoit inutilement, l'Empereur Grec, impatient de la voir finir, pour obtenir du ſecours contre les Turcs, propoſa des moyens d'accommodement. Il ſe joignit pour y réuſſir avec le Patriarche de Conſtantinople, gagna par promeſſes & par menaces les Prélats affamés, & éloigna des Conferences ceux qui étoient le plus attachés aux Dogmes Grecs. Enfin par ſes ſoins, & à la perſuaſion des Eveques de Ruſſie & de Nicée & du Protoſyncelle, le dogme de la proceſſion du St. Eſprit du Fils fut admis. On convint auſſi que l'une & l'autre Egliſe ſuivroit ſon uſage ſur le pain levé, ou ſans levain dans l'Euchariſtie, & qu'il falloit tenir le Purgatoire & la Pri-

(*a*) Le même. p. 226, 227.
(*b*) *Platina in* Eugen. IV.
(*c*) *Giannone* ubi ſup. Ch. 7.
(*d*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 178-189.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

mauté du Pape. Peu de tems après le Patriarche de Constantinople mourut. Eugene vouloit que les Grecs en élussent un autre à Florence, afin de pouvoir le confirmer, offrant même, non seulement de fournir dequoi le renvoyer en Orient, mais de plus qu'aucun des Latins ne porteroit desormais le titre de Patriarche de Constantinople. Les Grecs n'y voulurent point entendre, alléguant pour raison que c'étoit leur coutume que le Patriarche fût élu à Constantinople par toute la Province & consacré dans l'Eglise Cathédrale. Les Grecs partirent de Florence au mois de Juillet.

Diete de Maience.

Tandis que l'union se formoit à Florence, il y eut une diete générale à Maience, où il se trouva des Députés de toutes les parties de l'Europe. L'avis général des Princes fut qu'il falloit suspendre à Basle les procédures contre Eugene. L'affaire fut agitée avec chaleur, mais comme on ne put convenir de rien, les Ambassadeurs du Concile partirent, contens qu'on reconnut cette assemblée pour un Concile général. Après le départ des Députés du Concile, ceux du Pape parurent, & firent tous leurs efforts pour détacher les Princes des intérêts du Concile. Mais n'ayant pu réussir, ils se retirerent après avoir fait leurs protestations (*a*).

Le Concile de Basle continue ses procedures contre Eugene IV. & le dépose.

Pendant que les Légats du Concile étoient à Maience, les Peres de Basle dresserent huit conclusions, qu'ils appelloient des *vérités Catholiques*, qui tendoient à prouver que le Pape étoit hérétique, parcequ'il avoit entrepris de dissoudre le Concile. Cette affaire fit naitre de grandes contestations. Æneas Sylvius, qui étoit présent, dit que le parti le plus violent trouva moyen de faire passer le décret dans une Congrégation générale. La trente-troisieme session, indiquée par le Cardinal d'Arles, se tint le 16 de Mai. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Arragon, ni de toute l'Espagne, & de toute l'Italie que deux, avec une vingtaine des autres Nations. Les Ambassadeurs des Princes envoyerent des Députés au Concile, pour lui demander de différer de quatre mois la déposition d'Eugene, promettant sous cette condition de se trouver à la session. Ce qui leur fut d'abord accordé; mais le Concile ayant appris que les Ambassadeurs avoient changé d'avis, retracta son offre de différer la déposition d'Eugene, & la session continua. Comme il ne s'y trouvoit pas assez de monde au gré du Cardinal d'Arles, il s'avisa de faire chercher dans la ville tout autant de Reliques qu'il s'y en put trouver, & les fit porter par des Prêtres au lieu de l'Assemblée, pour tenir la place des absens. On convint de citer Eugene pour le 25 du mois de Juin, que devoit se tenir la session trente-quatrieme. Ce jour-là, il se trouva à l'assemblée trente-neuf Prelats mitrés, & près de trois-cens Ecclésiastiques du second Ordre. Eugene fut encore appellé par deux Evêques, & ne comparoissant point, il fut jugé par coutumace, & l'on prononça la sentence de sa déposition; tous les fideles furent dispensés de lui rendre obéissance, & on leur defendit de ne plus le reconnoitre pour Pape, sur peine d'hérésie & de Schisme, de privation de tous honneurs, benefices, dignites. Dans la session trente-cinquieme, tenue le 15 de Juillet, on délibéra, s'il convenoit d'élire sur le champ un nouveau Pape, & quoique la peste fit de grands ravages à Basle, il fut conclu de n'en elire un que dans deux mois. On ajouta, que quoi-

(*a*) *Æn. Sylv.* Conc. Baf. p. 7. 9 ap. *Lenfant* l. c. p. 96.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

quoique quelques-uns quittâſſent Baſle, le Concile ſubſiſteroit toujours, & qu'il ne pourroit être diſſous que par l'avis des deux tiers de ceux qui y avoient voix. Eugene ayant appris à Florence tout ce qu'on avoit fait à Baſle contre lui, renouvella le décret qu'il avoit donné à Ferrare contre l'aſſemblée de Baſle; c'eſt ce qu'il fit dans la ſixieme ſeſſion de Florence, célebrée le 4 de Septembre. Il condamna les huit propoſitions de foi reçues par les Peres de Baſle, & caſſa tout ce qu'ils avoient fait. Ceux-ci lui répondirent par un décret qui fut publié dans la ſeſſion trente-huitieme.

Le Duc de Savoye élu Pape ſous le nom de Félix V.

Comme il étoit queſtion de procéder à l'élection d'un Pape, on convint dans la ſeſſion trente-ſeptieme, le 24 d'Octobre, de tirer trente-deux perſonnes des membres du Concile, qui conjointement avec le Cardinal d'Arles feroient l'élection; que l'élection ne feroit valide, que par les deux tiers des voix, & que l'Elu jureroit de garder la Foi Catholique & d'exécuter les décrets des Conciles de Conſtance & de Baſle. Le lendemain on nomma les trente-deux Electeurs, dont la nomination fut confirmée dans la trente-huitieme ſeſſion, le 30 d'Octobre. Le même jour les Electeurs entrerent dans le Conclave, & ſix jours après, il parut par le ſcrutin qu'Amedée Duc de Savoye étoit élu. Il y avoit cinq ans qu'il avoit laiſſé le gouvernement de ſes Etats à ſes deux fils, & s'étoit retiré à Ripaille, bourg ſitué ſur le Lac de Geneve, & avoit pris l'habit d'Hermite. Il y eut quelques oppoſitions, parcequ'il étoit Laïque, qu'il avoit été marié, & qu'il n'étoit pas Docteur, ce qui n'empêcha pas que ſon élection ne fût ratifiée dans la ſeſſion trente-neuvieme, le 17 de Novembre. On lui députa vingt-cinq perſonnes, à la tête deſquels étoit le Cardinal d'Arles, pour lui porter le décret de ſon élection. Il fit aſſez longtems difficulté d'accepter, mais ſur les fortes inſtances des députés, il acquieſça enfin. Il prit le nom de Felix V. & fut intróniſé dans l'Egliſe du Monaſtere de S. Maurice le 17 de Décembre. Auſſitôt qu'Eugene fut informé de cette élection, pour fortifier ſon parti, il créa le 18 de Décembre dixſept Cardinaux dans un Conſiſtoire public au Concile de Florence. Il y en avoit de preſque toutes les nations, & même deux Grecs, qui étoient demeurés en Italie après l'union (*a*).

Mort de l'Empereur Albert & élection de Frederic III.

1440.

L'Empereur Albert mourut en Hongrie, le 27 d'Octobre 1439. Les Electeurs s'aſſemblerent à Francfort, & le 2 de Fevrier 1440, élurent pour Empereur Frederic III. Duc d'Autriche. Le Concile de Baſle envoya des Députés à la Diete, qui demanderent qu'on reconnut Félix & qu'on renonçat à la neutralité. On leur répondit, que l'on ne pouvoit ſe départir des réſolutions priſes dans les Dietes precédentes, & que les Princes travailleroient à procurer la paix de l'Egliſe (*b*).

Le Concile de Baſle tint ſa quarantieme ſeſſion, le 26 de Fevrier; on y publia que Felix V. avoit accepté le Pontificat, & on ordonna à tout le monde de lui obeir, comme au vrai Pape. Les Peres lui permirent de creer quatre Cardinaux, pour qu'il put paroitre à Baſle convenablement à ſa dignité. Les Lettres par leſquelles Felix choiſiſſoit le Cardinal d'Arles pour ſon Légat Apoſtolique, ayant été lues, furent deſapprouvées & biffées, & l'on en dreſſa d'autres en termes differens (*c*).

(*a*) Cont. de Fleuri T. XXII. p. 294-303.

(*b*) *Le Cont.* l. c. p. 115.

(*c*) Cont. de Fleuri ubi ſup. p. 321.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Eugene excommunie Félix V. & ses fauteurs.

Eugene tint à Florence le 23 de Mars une seſſion, dans laquelle il excommunia Amedée de Savoye, ſes Electeurs & ſes partiſans, comme hérétiques & Schismatiques, s'ils ne ſe repentoient dans cinquante jours. Les Peres de Baſle, dans leur quarante-unieme ſeſſion du 23 de Juillet, déclarerent la ſentence d'Eugene ſcandaleuſe, injurieuſe, ſchismatique & hérétique, défendant ſur les plus ſéveres peines à toutes ſortes de perſonnes de la recevoir ou de la publier. Le lendemain, Félix, arrivé depuis le 24 de Juin à Baſle, fut conſacré Evêque par le Cardinal d'Arles, & couronné ſolemnellement. Dans la quarante-deuxieme ſeſſion, tenue le 4 d'Août, on ſtatua, que pour l'entretien de Félix, il auroit pendant cinq ans le cinquieme denier du revenu de tous les Bénéfices Eccléſiaſtiques, tant ſéculiers que réguliers, & pendant les cinq années ſuivantes le dixieme denier, que les Bénéficiers ſeroient obligés de payer ſous peine de cenſures Eccléſiaſtiques, conſentant que ſi quelque Nation n'approuvoit point cette taxe, Félix pourroit convenir avec elle, & que les bénéfices d'Allemagne, qui, toutes charges acquittées, n'excéderoient point le revenu de cinq marcs d'argent par an, ne ſeroient point compris dans ce Décret.

Mort tragique de Vitelleſchi.

On a vu que le Cardinal Vitelleſchi avoit ſervi avec ſuccès Eugene. Il fut accuſé cette année d'intelligence avec le Duc de Milan contre les Vénitiens & les Florentins, on prétend même, que s'étant ouvert de ſon deſſein à Pichinin Général du Duc, il avoit en vue de ſurprendre Florence & de ſe ſaiſir du Pontificat. Eugene chargea le Gouverneur du Château de S. Ange de l'arrêter par ſurpriſe & de le tenir priſonnier. Il fut effectivement ſurpris, & bleſſé parcequ'il voulut ſe défendre. Il mourut peu de tems après, ſoit de ſes bleſſures, ſoit de poiſon. Louis Mediarota lui ſucceda dans l'Archevéché de Florence. Eugene lui donna le commandement de ſes troupes, & il remporta ſur Pichinin une victoire complette, qui ſauva la Toſcane. Le Pape l'en recompenſa par le chapeau de Cardinal (*a*).

Alphonſe fait des progrès dans le Royaume de Naples.

Le Roi d'Arragon, qui n'avoit en vue que de s'aſſurer du Royaume de Naples, ne ſe déclara d'abord ni pour Eugene, ni pour Felix V. amuſant l'un & l'autre par de belles paroles. Il écrivit cependant en Arragon de n'y point recevoir les décrets du Concile de Baſle, juſqu'à nouvel ordre, & d'en rappeller ſes Prélats. A l'égard de Félix, qui lui avoit écrit pour l'attirer dans ſon parti, il lui envoya l'Archevêque de Palerme pour traiter avec lui & lui offrir de le reconnoitre, pourvû qu'il voulut confirmer & renouveller, tant pour lui que pour ſes héritiers à perpétuité, le droit qu'il avoit au Royaume de Naples, en vertu de l'adoption de la Reine Jeanne, & lui fournir cent mille écus d'or pour cette conquete. Je ne trouve point quel fut le ſuccès de cette négociation. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'Alphonſe ſe déclara pour Félix, & qu'il continua de pouſſer René, à qui le nouveau Pape n'étoit pas favorable. Deux choſes contribuerent à hâter ſes progres. L'une fut qu'Antoine Caldora, fils de Jaques mort en 1439, paſſa avec toutes ſes troupes dans ſon parti, ce qui affoiblit fort celui de René. L'autre de s'être ligué avec le Duc de Milan con-

(*a*) Lenfant p. 111, 112.

tre les Vénitiens & les Florentins, ce qui n'arriva qu'en 1442. Pour n'y pas revenir, nous dirons, que cette année-là le Roi d'Arragon mit le siege devant Naples, où René étoit enfermé. Il se rendit maître de la ville par surprise, & René voyant ses affaires désespérées s'embarqua sur un navire Génois, aborda à Pise, alla à Florence trouver Eugene, dont il ne put tirer aucun secours, desorte qu'il retourna en France, & Alphonse resta maître du Royaume de Naples (*a*). *Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Autres événemens en Italie.

Nous ne toucherons que légérement les suites de la guerre du Duc de Milan contre les Vénitiens, parceque nous aurons à en parler dans une autre partie de l'Histoire. En 1439, les Vénitiens engagerent Sforze à passer à leur service, & le Conseil de Florence à renouveller l'alliance avec eux. Le Pape & les Génois accéderent à ce Traité. Sforze remporta une grande victoire sur Pichinin le 9 de Novembre, ce qui n'empêcha pas que ce Général ne surprît Verone, dont Sforze le chassa quatre jours après. L'année suivante, il delivra la ville de Bresse, qui étoit restée bloquée de tous côtés, pendant que Pichinin étoit passé en Toscane. Sforze battit aussi l'armée Milanoise, commandée par le Marquis de Mantoue, ce qui obligea le Duc de Milan de rappeller Pichinin en Lombardie. Ce Général ayant cru surprendre l'armée combinée du Pape & de Florence fut battu, le 29 de Juin, ensorte qu'il ne ramena à son Maître que quelques troupes desarmées & affoiblies par les fatigues d'une longue marche. Après divers succès fort variés, Sforze épousa en 1441 la fille du Duc de Milan, & fut Médiateur de la paix entre les Puissances belligérantes, laquelle fut signée à Cavriana le 23 de Novembre (*b*).

Diete de Maience. 1441.

Dans le mois d'Avril 1441, il se tint une Diete à Maience, pour remédier au Schisme naissant. Eugene y envoya ses Légats; le Concile de Basle y envoya aussi le Cardinal d'Arles avec deux des nouveaux Cardinaux de Felix V. Les Princes de l'Empire déclarerent d'abord au premier, qu'ils le recevroient comme Cardinal, pourvu qu'il ne prit pas la qualité de Légat de Félix, & que ses Collegues ne se portassent point pour Cardinaux. Après bien des contestations, il fallut que les Députés du Concile cédassent, & se contentassent d'être reçus comme simples Députés de l'Assemblée de Basle. Eux & les Légats d'Eugene furent ouis plusieurs jours. Enfin la Diete, conjointement avec les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roi de France & de plusieurs autres Princes, conclut que pour la paix de l'Eglise, il falloit assembler un Concile général dans quelque autre endroit que Basle & Florence. Que si les Concurrens ou l'un d'entre eux n'en vouloient pas nommer un, l'Empereur en nommeroit six en France & six en Allemagne pour choisir, & qu'il falloit absolument que ce Concile commençât au 1 d'Août 1442 (*c*).

Inaction du Concile de Basle.

Cette résolution commença à faire chanceler l'autorité du Concile de Basle. Pendant cette année, il se tint bien des Congrégations, mais elles se passoient en disputes. C'est pourquoi les sessions publiques etoient fort rares & fort stériles. Il s'en tint une cette année, le premier de Juillet, qui fut la quarante-troisieme, où l'on ordonna la célébration de la *visitation de la Vierge* (*d*).

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 7.
(*b*) Hist. de Venise T. VI. p. 191-265.
(*c*) *Lenfant* ubi sup. p. 126, 127.
(*d*) Le même, p. 127.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Il y avoit déja quelque tems que le Duc de Milan avoit chargé ses Ambassadeurs de traiter avec Félix, & de lui offrir de le rendre maître de Bologne, & de lui remettre les places de l'Eglise Romaine. Il demandoit pour l'exécution de ces offres, & pour défendre ses propres Etats de grosses sommes d'argent à Félix. Ce dernier en offrit une partie, & Philippe promit, au commencement de l'année suivante, d'envoyer bientôt une Ambassade à Basle, pour reconnoitre Félix; mais toutes ces belles espérances s'en allerent en fumée (*a*).

Négociation de Félix V. avec le Duc de Milan.

Alphonse se soumet à l'obeissance de Felix.

Au mois d'Octobre, le Concile de Basle reçut des Lettres d'Alphonse, qui mettoit ses six Royaumes sous l'obéissance de Félix, & promettoit encore bien de plus grandes choses, si on lui envoyoit un Légat *à Latere*. On choisit pour cette dignité Jean de Ségovie, qu'on appelloit le Cardinal de Saint-Calixte, à qui l'on donna un pouvoir sur toute l'Italie, & les Isles adjacentes, afin de faire connoitre dans tout ce pays la justice du Concile de Basle, de procurer la soumission au Pape Félix, & de ménager la paix entre Alphonse & René d'Anjou (*b*).

Translation du Concile de Florence à Rome. 1442.

Au mois d'Avril 1442, le Pape Eugene transféra son Concile de Florence à Rome, déclarant qu'on le continueroit dans l'Eglise de St. Jean de Latran, quinze jours après son arrivée à Rome. Les Peres de Basle donnerent de fort mauvaises interprétations à cette translation, & publierent hautement, qu'il n'avoit transféré son Concile à Rome, que pour avoir un prétexte de ne pas se trouver au Concile, qui devoit être convoqué en France ou en Allemagne (*c*). Ils tinrent aussi le 9 d'Août leur quarante-quatrieme session, où ils firent un décret pour la sureté des Membres du Concile, & pour faire restituer leurs bénéfices à ceux qui en avoient été depouillés, à cause de leur séjour à Basle.

Diete de Francfort.

La concurrence des deux Papes causoit beaucoup d'embarras en Allemagne, quand il falloit pourvoir aux Bénéfices vacans. Pour y remédier l'Empereur avoit indiqué une Diete à Francfort. Le Cardinal d'Arles & deux des Cardinaux de Félix y parurent de la part du Concile; les Légats d'Eugene s'y trouverent aussi. Frederic étoit sur le point d'aller se faire couronner à Aix-la-Chapelle, desorte qu'il nomma des Commissaires pour entendre les parties en son absence. A son retour, après avoir oui tout ce qui s'étoit passé, il résolut, avec le conseil des Princes, d'assembler un Concile dans une autre ville que Basle & Florence, & en attendant de persister dans la neutralité (*d*).

Les Peres de Basle consentent à la tenue d'un autre Concile.

L'Empereur, en s'en retournant, passa proche de Basle, où plusieurs Cardinaux le solliciterent d'entrer, ce qu'il refusa, leur demandant seulement d'écouter les Ambassadeurs, qu'il avoit envoyés. Ceux-ci insisterent fortement sur la tenue d'un nouveau Concile, & enfin après bien des contestations les Peres de Basle y donnerent leur consentement. Frederic entra alors solemnellement dans la ville; & après y avoir demeuré trois jours, il rendit une visite au Pape Félix, sans le traiter néanmoins en Pape. Il partit le lendemain, & Félix quitta aussi Basle pour aller à Lausanne, sous

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXII p. 362, 363.

(*b*) Le même, p. 364.

(*c*) Le même, p. 174.

(*d*) *Lenfant* l. c. p. 137, 139.

prétexte de rétablir sa santé, & promit de revenir au Concile au Printems prochain (*a*).

Réponse ambigue d'Eugene.

Eugene répondit aux Ambassadeurs de l'Empereur, que quoiqu'on ne pût révoquer en doute l'autorité du Concile de Florence, sans impugner la Foi Catholique, cependant pour obliger l'Empereur & les Princes, dès qu'il seroit arrivé à Rome, il convoqueroit un plus grand nombre de Prélats, pour délibérer avec eux s'il étoit expédient d'assembler un autre Concile: qu'il ne laisseroit pas d'envoyer des Légats pour traiter avec l'Empereur & les Princes (*b*).

Mouvemens en Italie.

Ce Pontife étoit mécontent de la paix conclue à Cavriana, prétendant qu'on n'y avoit pas ménagé ses intérêts. De son côté le Duc de Milan fit d'inutiles efforts pour détacher Sforze son gendre de l'alliance des Florentins & des Vénitiens, ce qui le détermina à se liguer avec Eugene contre lui. Sforze de son côté négocia avec Félix & le Concile de Basle, mais sans succès, parcequ'ils n'avoient pas d'argent à lui donner. Il avoit toujours en tête Pichinin, qui l'avoit empéché de passer dans le Royaume de Naples au secours de René. Sforze trouva moyen de mettre ce Général tellement à l'étroit, qu'il fut obligé de promettre de ne lui plus faire la guerre. Pichinin manqua de parole à la persuasion d'Eugene. Le Duc de Milan engagea alors Alphonse à se liguer avec lui & Pichinin contre son Gendre, les Florentins & les Vénitiens (*c*). Ceux-ci perdirent aussi l'appui des Génois, chez qui il arriva une nouvelle révolution.

Eugene se reconcilie avec le Roi Alphonse. 1443.

Le Pape Eugene partit de Florence le 7 de Mars 1443 pour se rendre à Rome. Il arriva à Sienne le 10 du même mois, & y resta six mois. Il envoya delà Louis Patriarche d'Aquilée, à Alphonse, qui étoit à Terracine, pour traiter avec ce Prince. Alphonse ne cherchoit qu'à amuser les deux Papes, pour faire semblant de se soumettre à celui qui lui feroit les meilleures conditions. Il conclut son accord avec Eugene le 12 de Juin; les principales conditions du Traité furent: qu'Alphonse reconnoitroit Eugene pour vrai Pape, & obligeroit ses sujets à le regarder comme tel; qu'il maintiendroit les libertés Ecclésiastiques; qu'il rendroit à l'Eglise Romaine les places qu'il lui avoit enlévées; qu'il équipperoit six galeres pour envoyer contre les Turcs; qu'il fourniroit au Pape quatre mille chevaux & mille Fantassins contre François Sforze pour recouvrer la Marche d'Ancone. D'autre côté Eugene promettoit de donner au Roi Alphonse le Royaume de Naples, aux mêmes conditions que les Papes avoient coutume de l'accorder, de remettre au Roi tout l'argent qu'il pouvoit devoir à la Chambre Apostolique, pour quelque sujet que ce fût. Eugene légitima aussi Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, en stipulant que la bulle de légitimation ne seroit pas publiée pendant sa vie (*d*). Après la ratification de ce Traité, Alphonse envoya ses Lettres dans toutes les Provinces de ses Royaumes, pour les assurer que Dieu lui avoit fait connoitre, qu'Eugene étoit l'indubitable Vicaire de Jesus-Christ, ordonnant à tous ses sujets de lui obéir. Peu de tems après il rappella de Basle trois Cardinaux de la création de Felix, qui étoient ses sujets, & ils furent bientôt suivis des autres sujets

(*a*) Le même, p. 139, 140.
(*b*) Contin. de Fleury *ubi sup* p. 379, 380.
(*c*) Hist. de Venise l. c. p. 271-273.
(*d*) Contin. de Fleury *ubi sup* p. 396-399.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

qu'Alphonse avoit à Basle (*a*). Ce Prince, les Vénitiens, les Florentins, les Siennois & les autres Seigneurs d'Italie tâcherent d'engager l'Empereur à consentir que le Concile se tint à Rome dans le Palais de Latran.

Derniere session du Concile de Basle.

Félix étoit toujours à Lausanne, le Concile le sollicita de revenir à Basle, pour donner du poids à cette Assemblée, qui chanceloit, mais il le refusa constamment, prétendant que les affaires se feroient mieux à Lausanne qu'à Basle. Il demanda en même tems que le Concile lui permit de créer cinq Cardinaux, ce qu'il obtint avec beaucoup de peine. Cependant les Peres tinrent le 16 de Mai la session quarante-cinquieme, où il fut résolu de tenir un Concile Général dans trois ans, permis pourtant à Félix d'abreger ce terme. La ville de Lyon fut choisie pour ce Concile par ordre de Félix. Bien entendu pourtant que nonobstant cela, le Concile de Basle ne devoit pas être estimé dissous; qu'il y continueroit autant que cette ville donneroit les suretés nécessaires pour sa continuation. On peut néanmoins marquer ici, avec les Historiens & les Actes mêmes, la fin du Concile de Basle. Les Peres y demeurerent à la vérité assemblés jusqu'en 1449, qu'il se termina à Lausanne. Mais pendant ce tems-là, il n'y eut que des Congrégations à Basle, qui n'intéressoient gueres le Public (*b*).

Retour d'Eugene à Rome.

Eugene partit de Sienne au mois de Septembre pour se rendre à Rome, où il fut reçu avec les acclamations de tout le Peuple. Mais ayant entendu les plaintes qu'on fesoit par les rues de la multiplication de certains impôts, & surtout de celui qu'on avoit mis sur le vin, il l'abolit à l'instant. Quelques jours après, il alla au Palais de Latran, pour y annoncer le Concile général qu'il y avoit convoqué, & ensuite il en donna avis à tous les Princes, pour les inviter à y envoyer leurs Ambassadeurs (*c*).

Continuation de la guerre en Italie.

Nous ne parlerons pas de la guerre contre les Turcs, à laquelle Eugene, les Vénitiens & les Génois prirent part, cet objet est étranger à notre sujet. Nous nous bornons, autant qu'il est possible, à l'Italie. Après qu'Eugene eut ratifié le Traité conclu avec Alphonse, Pichinin alla concerter avec ce Prince le plan des opérations contre Sforze dans la Marche d'Ancone. Sforze ouvrit la campagne de bonne heure & soumit le petit nombre de places que Pichinin avoit enlevées l'Eté précédent. Ce Général perdit aussi Bologne. Deux citoyens de cette ville souleverent le peuple, & mirent en liberté Annibal Bentivoglio, que Pichinin tenoit en prison. Les Vénitiens & les Florentins ne se laisserent pas inutilement solliciter pour envoyer du secours aux Bolonois, & Bentivoglio battit cinq mille chevaux Milanois. Alphonse ayant joint Pichinin, presque toutes les villes de la Marche d'Ancone se rendirent à eux. Sforze sollicita alors vivement du secours à Venise & à Florence. Ces deux Républiques se joignirent à lui pour presser le Duc de Milan de ne pas laisser opprimer un homme qui étoit son gendre. Ce Prince accoutumé à ne consulter que son interet, prit ombrage de la puissance du Roi d'Arragon, & entra en négociation avec les deux Républiques. Alphonse & Eugene tacherent de croiser l'affaire, mais sans succès. On signa le 24 de Septembre un Traité d'alliance entre le Duc & les deux Républiques, où les

(*a*) Le même, p. 401.
(*b*) *Lenfant* l. c. p. 146.
(*c*) Le même, p. 144.

Génois & les Bolonois furent compris. Philippe tâcha d'engager Alphonſe à ſe retirer, mais ce Prince n'y voulut pas entendre. Il trouva même moyen de débaucher à Sforze une partie de ſes troupes. Celui-ci par une ruſe lui fit concevoir des ſoupçons contre les deux Chefs qui les commandoient, il les fit arrêter & s'en retourna dans le Royaume de Naples. Sforze avec une armée fort inférieure battit Pichinin, le 10 de Novembre, & recouvra une partie du pays qu'il avoit perdu (*a*).

Diete de Nuremberg. 1444.

En 1444, il ſe tint encore une Diete à Nuremberg; Eugene & Félix y envoyerent des Légats. On y délibéra beaucoup & on y conclut fort peu de choſe. On y réſolut ſeulement que l'Empereur choiſiroit quatre Commiſſaires, les Electeurs deux chacun, & les autres Princes un, pour entendre les Parties ou leurs Procureurs, *afin d'aviſer à ce qui conviendra le mieux à la paix de l'Egliſe* (*b*).

Continuation de la guerre en Italie. La paix ſe conclut.

La guerre continuoit toujours en Italie entre le Pape Eugene & Sforze, d'une maniere peu avantageuſe au dernier. Pichinin entra de bonne heure en campagne, & le Pape excommunia Sforze. Ce Général ne recevoit que de foibles ſecours de Veniſe & de Florence; il ne laiſſa pas que de remporter quelques petits avantages ſur ſon ennemi; mais au fond il ſe trouvoit dans un grand embarras. Sur ces entrefaites le Duc de Milan manda à Pichinin de venir le trouver. Après quelques difficultés il obéit & laiſſa le commandement de l'armée du Pape à François Pichinin ſon fils. Sforze lui donna bataille, le 22 d'Août, & remporta une victoire ſignalée. Le Général & le Légat du Pape furent faits priſonniers, & les trois quarts de l'armée mirent bas les armes. Toute la Marche d'Ancone rentra ſous l'obeiſſance de Sforze, qui fit faire alors des propoſitions de paix à Eugene. Les Ambaſſadeurs de Veniſe, de Florence & du Duc de Milan ſe rendirent médiateurs & la paix fut conclue à Perouſe le 16 d'Octobre. Peu après le Duc de Milan ſe brouilla de nouveau avec ſon gendre, ce qui donna lieu à de nouveaux troubles (*c*).

Succès du voyage d'Æneas Sylvius à Rome. 1445.

L'Empereur Frederic avoit député dans la Diete de Nuremberg Æneas Sylvius ſon Secretaire, pour aller à Rome faire agréer au Pape Eugene la tenue d'un Concile. Il arriva à Rome en 1445, & après avoir demandé pardon au Pape de ce qu'il avoit fait contre lui à Bâle, il lui expoſa ſa commiſſion; mais Eugene ne voulut pas conſentir à un Concile trop oppoſé à ſon autorité & à ſon Concile de Rome (*d*).

Troubles à Bologne.

Annibal Bentiveglio gouvernoit Bologne, après avoir ſouſtrait cette ville à la domination du Duc de Milan. La faction des Cannedolo lui étoit oppoſée, & cherchoit à le perdre. Elle y reuſſit, Bentiveglio & pluſieurs de ſes amis furent aſſaſſinés. Le peuple en fureur maſſacra Jean Baptiſte Cannedolo, & le parti oppoſé eut le deſſus (*e*).

Eugene dépoſe deux Electeurs. 1446.

Ce fut dans le cours de cette même année, qu'Eugene dépoſa les Archevêques & Electeurs de Cologne & de Treves, pour avoir pris le parti de Felix & du Concile de Bâle. Les Electeurs choqués de cette entrepriſe, aſſemblerent une Diete à Francfort, il y fut réſolu, que ſi Eugene ne

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 285-303.
(*b*) *Lenfant* ubi ſup. p. 163.
(*c*) Hiſt. de Veniſe l. c. p. 315-324.
(*d*) *Lenfant* p. 175.
(*e*) Contin. de Fleuri l. c. p. 439.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

caſſoit la ſentence de la dépoſition des deux Archevêques, n'ôtoit les taxes dont la Nation étoit chargée par la Cour de Rome, & ne reconnoiſſoit la ſupériorité des Conciles, comme elle avoit été décidée à Conſtance, ils ſe rangeroient au parti de Félix. Ils députerent en même tems à l'Empereur pour le prier de ſe liguer avec eux, mais il refuſa d'entrer dans la Ligue, & promit d'envoyer à Eugene pour le prier de révoquer la ſentence de dépoſition. Æneas Sylvius fut encore choiſi pour cette ambaſſade ; il repréſenta au Pape qu'il couroit riſque de voir un Schiſme univerſel en Allemagne. Eugene promit de faire tout ce que l'Empereur voudroit, & envoya deux Légats à une autre Aſſemblée qui ſe tint encore à Francfort au mois de Septembre. Ils étoient munis d'un plein pouvoir d'accorder aux Allemands tout ce qui ſe pourroit pour faciliter l'union, ſans préjudice du Siege Apoſtolique. Il y eut de grandes conteſtations dans la Diete ſur divers articles, ſurtout à l'égard de la Confédération entre les Princes, dont ils ne vouloient pas ſe départir, comme les Légats d'Eugene le demandoient, avant que d'entrer dans aucune négociation. Æneas Sylvius propoſa un expédient pour accorder les intérêts de la Nation Allemande avec les prétentions du Pape. Le projet fut goûté, & on députa vers le Pape.

L'Allemagne reconnoit Eugene IV. 1447.

Les Députés arriverent à Rome en 1447 & furent très-honorablement reçus. Trois jours après leur arrivée ils eurent audience dans un Conſiſtoire ſecret. Æneas Sylvius porta la parole au nom des autres & fit au Pape les propoſitions dont on étoit convenu à la Diete. La premiere, d'aſſembler un nouveau Concile œcuménique, dans le tems qu'on fixeroit pour le tenir, & dans le lieu qu'on déſigneroit. La ſeconde, de reconnoitre la ſupériorité des Conciles Généraux. La troiſieme, de remédier aux griefs de la Nation Germanique. La quatrieme de rétablir les deux Archevêques Electeurs dans leurs dignités. Le Pape s'étant trouvé mal après l'audience, chargea les Cardinaux du ſoin de terminer l'affaire. Les Ambaſſadeurs furent enſuite conduits dans ſa chambre, lui firent leurs ſoumiſſions, & Æneas Sylvius reçut de ſes mains la Bulle, qui étoit aſſez ambigue, elle eſt dattée du 7 de Fevrier 1447. Le Pape accorde & confirme aux Allemands beaucoup d'articles touchant les bénéfices, la juriſdiction des Dioceſes, les Annates & les communs ſervices ; il donna l'abſolution à tous ceux qui avoient ſuivi le Concile de Baſle depuis ſa diſſolution. Il promet d'aſſembler un Concile dans dix mois, pourvu qu'on en pût obtenir l'agrément des Princes de l'Europe, & au défaut de ce conſentement il offre d'en aſſembler un dans dixhuit mois dans le lieu qu'il jugeroit convenable. Il reconnoit l'autorité des Conciles généraux vrayement œcuméniques, ſans dire s'ils ſont ſupérieurs au Pape ou non ; il reçoit le Concile de Conſtance ſur le même pied que Martin V. & ſes ſucceſſeurs l'avoient reçu. Enfin il promet de ſatisfaire aux griefs de la Nation Germanique & de rétablir les deux Archevêques (a).

Mort de ce Pape.

Eugene ne vécut que ſeize jours après avoir donné cette bulle, étant mort le 23 de Fevrier. Platina (b) dit qu'il protégea beaucoup les Ecoles & les gens de lettres, bien qu'il ne fut pas fort ſavant lui-même, qu'il favori-

(a) *Lenfant* ubi ſup. p. 180, 181. (b) *Platina* in Eugen. IV.

verifa les Moines & leur accorda de grands privileges. On l'a taxé d'être inconftant & d'aimer la guerre.

Section VIII. Hiftoire d'Italie depuis 1430 jufqu'à 1517.

Le onzieme jour après la mort d'Eugene, les Cardinaux, au nombre de dixhuit, entrerent au Conclave, & ils élurent unanimement Thomas de Sarzane, ainfi nommé d'un bourg dans le territoire de Luques, d'où il étoit originaire. Eugene l'avoit fait Cardinal quelques mois auparavant, pour avoir heureufement travaillé à faire quitter la neutralité aux Allemands. Il voulut dit-on, s'excufer d'accepter le Pontificat, mais il fut obligé de fe rendre aux prieres des Cardinaux, & prit le nom de Nicolas V, en mémoire du Cardinal Nicolas Albergati, duquel il avoit été domeftique (a).

Election de Nicolas V.

Peu de tems avant fa mort, Eugene s'etoit ligué avec le Duc de Milan & Alphonfe Roi de Naples contre les Florentins & les Vénitiens, ainfi que nous l'avons dit. Alphonfe étoit à Tivoli pour entrer en Tofcane, lorfque Nicolas V. fut élu. Ce Pape lui envoya le Cardinal de Fermo, qui l'engagea à reconnoitre Nicolas, & à reftituer Tivoli & la Marche d'Ancone au Siege de Rome. Le Pape voulant prévenir la guerre envoya un Légat à Ferrare, où fe trouverent les Ambaffadeurs des Puiffances intereffées. La paix y fut conclue, mais fous des conditions qui pouvoient ne pas accommoder le Duc de Milan, qui mourut fur ces entrefaites, au grand foulagement de toute l'Italie, où ce Prince avoit fomenté la guerre depuis près de quarante ans. Nous ajouterons tout de fuite, pour ne pas empietter fur l'Hiftoire particuliere, que François Sforze fon gendre lui fucceda, quoiqu'il y eut divers prétendans à ce Duché. L'Empereur Frederic y prétendoit, comme à un fief de l'Empire, parceque Blanche, époufe de Sforze, n'étoit que fille naturelle du Duc. Alphonfe Roi d'Arragon & de Naples alleguoit un Teftament du Duc en fa faveur. Charles Duc d'Orleans fefoit valoir les droits de fa femme Valentine Vifconti, fille de Jean Galéas, pere du dernier mort. Sforze l'emporta, & devint Duc de Milan en 1450.

Mort du Duc de Milan.

Nicolas V. envoya le Cardinal Carvajal Légat en Allemagne pour notifier fon election à l'Empereur. Frederic affemba les Etats de l'Empire à Afchaffembourg en Franconie, où Nicolas fut reconnu, & l'Empereur le publia par un Edit (b). Le Roi de France, qui fouhaitoit auffi qu'on reconnut ce Pape, tint une affemblée à Lyon, où fe trouverent l'Archevêque de Treves, avec les Ambaffadeurs des Electeurs de Cologne & de Saxe, qui réfidoient à la Cour de France, les Ambaffadeurs d'Angleterre & de Sicile, le Cardinal d'Arles & d'autres Envoyés de Felix V. On y réfolut qu'on iroit trouver Felix à Geneve où il etoit alors; & de fon confentement on dreffa quelques articles que Nicolas devoit accorder, après quoi Félix abdiqueroit le Pontificat (c).

Nicolas V. eft reconnu en Allemagne, & en France. 1448.

Dans ces entrefaites Nicolas V. reçut des Ambaffadeurs de Pologne, pour le reconnoitre, mais en même tems pour lui demander la permiffion de lever dix mille florins fur les biens ecclefiaftiques pour fournir aux frais de la guerre contre les Tartares. On lui demandoit encore une dixme generale, la collation des Benefices qui vaqueroient dans toute la Pologne, avec le denier de Saint Pierre. Il accorda le premier article, refufa le fecond &

[illegible]

(a) Contin. de Fleuri l. c. p. 468.
(b) Le même, p. 205, 206.
(c) Le même, 209, 210.

le dernier. Il permit seulement la collation de quatre vingt-dix bénéfices, qui seroient vacans dans la Province de Gnesne. Le Pape confirma aussi par une bulle quelques articles touchant la provision des bénéfices en Allemagne, dont le Légat étoit convenu avec l'Empereur (*a*).

Légation inutile en Bohéme.

Le Pape envoya le même Cardinal Carvajal Légat en Bohéme, où il se flatoit que tout étoit disposé pour ramener les peuples à la doctrine de l'Eglise Romaine. A son arrivée à Prague, il fut reçu avec de grands honneurs par Menard de Maison-Neuve, le Clergé & le Peuple. Les Etats du Royaume étant assemblés, les Bohémiens demanderent au Légat de confirmer le Concordat fait à Basle, & l'élection de Rockizane à l'Archevéché de Prague. Le Légat n'ayant pas voulu accorder ces deux points, fut obligé de se retirer. Maison-Neuve fut taxé de vouloir anéantir les privileges du Royaume & le mettre sous l'obéissance de l'Empereur & du Pape. Il se forma une conspiration secrete contre lui; les Conjurés reçurent Podiobrad chef des Hussites dans Prague, Maison-Neuve fut arrété, & Podiebrad demeura en possession du gouvernement (*b*).

Félix V. renonce au Pontificat. 1449.

Tandis que cette scene se passoit en Boheme, les Ambassadeurs du Roi de France, & d'Angleterre se rendirent à Rome avec le projet d'accommodement fait à Geneve. Nicolas V. les reçut avec distinction, mais il refusa son consentement sur quelques-uns des articles, & en accorda d'autres; enfin on convint & Félix promit de faire sa cession. Les Peres de Basle s'étoient transportés à Lausanne, & pour faire parade de leur autorité par la fin du Schisme, ils donnerent un décret le 16 d'Avril, par lequel ils autorisoient la cession de Félix, le déclarerent Cardinal-Evéque de Sabine, Légat & Vicaire perpétuel du Siege Apostolique dans les Etats du Duc de Savoye, & dans les Etats voisins, avec ces clauses honorables, qu'il auroit dans l'Eglise Romaine la premiere place après le Pape, que quand il sortiroit des Etats de Savoye il auroit par tout les droits & la puissance de Légat, & qu'il ne pourroit point être contraint de venir paroitre à la Cour de Rome, ni dans un Concile Général. Ensuite ils élurent Nicolas V. pour Pape, & séparerent le Concile (*c*). La nouvelle de la renonciation de Felix causa une joie universelle dans Rome, on y entendit de toutes parts crier, *Vive le Pape Nicolas.* Ce Pontife ordonna aussi des prieres publiques au Vatican pour remercier Dieu. Il donna aussi le 18 de Juin trois bulles. Par la premiere, il confirmoit les élections, les provisions & tous les Actes faits & autorisés par Félix V. par le Concile assemblé à Basle & à Lausanne. Par la seconde, il rétablit toutes les personnes de quelque dignité, condition & état qu'elles soient, qui ont été privees de leurs bénéfices & jurisdictions par le Pape Eugene, pour avoir adhéré à Félix & au Concile de Basle. Enfin par la troisieme il déclara nul tout ce qui a eté dit ou ecrit contre le même Félix, les Peres de Basle & leurs adhérens, voulant que le tout soit effacé des régîtres d'Eugene, & qu'il n'en soit plus fait aucune mention (*d*).

Jubilé à Rome. 1450.

Nicolas V. souhaitoit fort la paix en Italie, afin que les Pélerins que le Jubilé attiroit à Rome, pussent s'y rendre sans obstacle. Il l'avoit annoncé par une bulle en 1449 & dès le premier jour de l'an 1450, on le celebra

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 274, 276.
(*b*) *Lenfant* ubi sup. p. 195-196.
(*c*) Le même, p. 211.
(*d*) Cont. de Fleuri T. XXII. p. 492, 493.

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

à Rome. Il y vint une quantité prodigieuſe de perſonnes de toute la Chrétienté, & la multitude d'étrangers qui abordoient à Rome fut cauſe qu'il y eut beaucoup de perſonnes étouffées dans les Egliſes & ailleurs (*a*).

Æneas Sylvius vient à Rome. Il est envoyé en Bohême. 1451.

Sur la fin du Jubilé Æneas Sylvius ſe rendit de Naples à Rome, & déclara au Pape en plein Conſiſtoire, que l'Empereur comptoit de paſſer en Italie l'année ſuivante pour y recevoir la couronne. Il demanda auſſi au Pape de la part de Frederic III. que le Concile Genéral ſe tint en Allemagne, & lui communiqua la concluſion du mariage de l'Empereur avec Eléonore ſœur du Roi de Portugal, & niece d'Alphonſe Roi d'Arragon & de Naples. Nicolas V. nomma Æneas Sylvius Evêque de Sienne (*b*). Quelque tems après ſon retour en Allemagne, l'Empereur l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur à la Diete de Bohême, aſſemblée à *Beneſchaw*. Les Bohêmiens avoient demandé à Frederic de leur envoyer leur Roi Ladiſlas, dont il étoit tuteur, & comme il le leur avoit refuſé, ils menaçoient d'élire un autre Roi. Æneas harangua les Etats avec tant de ſuccès, qu'ils témoignerent non ſeulement qu'ils etoient contens de l'Empereur, mais réſolurent d'envoyer quelques perſonnes de qualité pour accompagner le jeune Prince en Italie, où Frederic avoit deſſein de le mener avec lui (*c*).

Les indulgences du Jubilé envoyées en Allemagne & en Pologne.

Le Pape, ayant appris la mort d'Amurat Empereur des Turcs, & l'élevation de Mahomet II. ſon fils, jeune Prince ambitieux & ennemi implacable des Chretiens, envoya le Cardinal Cuſa en qualité de Légat en Allemagne, pour publier les indulgences du Jubilé, & lever de l'argent pour faire la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Sbincko, Evêque de Cracovie, obtint auſſi le Jubilé pour la Pologne & la Lithuanie; on diſpenſa les Fideles d'aller à Rome gagner les indulgences, à condition que chacun donneroit la moitié de la dépenſe qu'il eut faite pour aller à Rome, que le Roi en auroit la moitié pour fournir aux fraix de la guerre contre les Infideles, un quart pour la Reine, qui en marieroit de pauvres filles, & l'autre quart pour la reparation des Egliſes de Rome (*d*). Mais comme on trouva que la ſomme provenue de ces taxes auroit été trop conſiderable, on la réduiſit au quart de la dépenſe, au lieu de la moitié.

Lettre du Pape aux Grecs.

Nicolas V. écrivit en ce tems là à Conſtantinople, pour exhorter les Grecs à recevoir les decrets du Concile de Florence, & à renoncer au Schiſme, pour s'aſſurer le ſecours des Princes d'Occident (*e*). Malgré les malheurs dont ils étoient menacés, les Grecs n'avoient nullement envie de ſe reunir, puiſqu'ils écrivirent cette année aux Bohémiens Huſſites, les louant de ce qu'ils n'avoient point reçu les nouveautés des Romains, & de ce qu'ils etoient demeurés fermes dans la veritable foi, les exhortant d'y perſevérer & de s'unir avec eux, non ſelon l'union feinte de Florence, qui s'éloigne de la vérité, mais ſelon le ſentiment des anciens peres, que les Grecs ſoutiennent (*f*).

L'Empereur passe en Italie. 1452.

Après avoir reglé toutes choſes en Allemagne, l'Empereur Frederic III. partit pour l'Italie, accompagné du jeune Roi de Bohême & de Hongrie, & d'un grand nombre de Seigneurs; ſans armée toutefois pour ne pas donner d'ombrage au Pape & aux autres Puiſſances d'Italie. Il fut reçu dans

(*a*) Là même, p. 5[illegible].
(*b*) [illegible] ad ann. 1451.
(*c*) Æn. Sylv. Hist. Bohem. C. 58. Id. Ep. 219 ad Card. Carvajal.
(*d*) Cont. de Fleuri l. c. p. 541.
(*e*) [illegible] ad ann.
(*f*) Contin. de Fleuri *ubi sup.* p. 543.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1440 jusqu'à l'an 1517.*

toutes les villes aux acclamations publiques; la jeune Impératrice arriva de Lisbonne & le joignit à Sienne. Il s'avança avec elle vers Rome, où il fit son entrée le 9 de Mars. Treize Cardinaux, avec tout le Clergé & les Magistrats de la ville vinrent au devant lui, & le conduisirent en grande cérémonie jusqu'aux degrés de l'Eglise de St. Pierre, où le Pape de sa pleine puissance & autorité donna à l'Empereur, selon la priere qu'il lui en avoit faite, la couronne du Royaume de Lombardie. François Sforze, nouveau Duc de Milan, l'avoit fait inviter à venir la recevoir à Milan selon la coutume, mais Frederic, qui ne se fioit pas trop à lui, s'en étoit défendu. Le 19 de Mars il fut couronné solemnellement Empereur des Romains. L'Impératrice reçut aussi la couronne des mains du Pape. Le lendemain ils partirent pour Naples afin d'y rendre visite à Alphonse, oncle de l'Impératrice. Ce Prince les traita avec toute la magnificence possible pendant leur sejour. Frederic repassa par Rome, à son retour, & alla à Ferrare, où il créa le Marquis d'Est, Duc de Modene & de Reggio. Il repassa par Venise, on l'y reçut avec de grands honneurs, & la Republique lui fit de riches présens. Peu après il retourna en Allemagne (a).

Prise de Constantinople. 1453.

Pendant son second séjour à Rome, l'Empereur exhorta tous les Princes à la guerre contre le Turc, parceque Mahomet II. fesoit d'immenses préparatifs contre les Grecs (b). Mais ce fut sans effet, car Constantinople ne reçut aucun secours des Puissances de l'Europe, si l'on en excepte quelques Vénitiens & Génois. Au commencement d'Avril 1453 Mahomet parut devant Constantinople, avec une armée d'environ trois-cens mille hommes, & une flotte de plus de deux-cens voiles. Le 29 de Mai il emporta la ville d'assaut; plus de quarante mille citoyens furent massacrés, & plus de soixante mille faits esclaves (c). Après que la ville eut été au pillage pendant trois jours, Mahomet fit publier, qu'il accordoit sa protection à tous les Chretiens, qui reviendroient à Constantinople. Il leur permit non seulement d'élire un nouveau Patriarche, mais selon l'ancienne coutume il lui donna l'investiture, en lui mettant entre les mains un crosse d'or enrichie de pierres précieuses, & le fit conduire en cérémonie à son Palais.

Projets contre les Turcs. 1454.

La prise de Constantinople engagea le Pape à exhorter tous les Princes Chretiens à se réunir pour s'opposer aux progrès des Infideles. En conséquence il se tint en 1454 une Diete à Ratisbonne, où se trouva Philippe Duc de Bourgogne, qui étoit très-zelé pour la guerre contre le Turc. Mais l'Empereur n'étant pas d'avis d'entreprendre cette guerre, il ne se fit rien d'important. On arrêta seulement de tenir une autre assemblée à Francfort le 29 de Septembre, pour aviser aux moyens de lever des soldats & pour trouver l'argent nécessaire à l'entretien d'une armée. On invita presque tous les Rois & les Princes de l'Europe à envoyer leurs Ambassadeurs à cette Diete. Dans ces entresaites un Moine Augustin, nommé Simonet, ou Simon Camerin, ménagea si bien les esprits en Italie, qu'il engagea Sforze, les Vénitiens & les Florentins à faire la paix. Capranico, Cardinal de Sainte-Cròix engagea Alphonse Roi de Naples à la ratifier. L'alliance fut conclue pour vingt-cinq ans entre tous les Princes d'Italie, à l'exception des Génois. Tandis qu'on pacifioit l'Italie, la Diete s'assembla à Franc-

(a) L'Enfant Hist. du Conc. de Basle T. II. p. [illegible] & suiv.

(b) [illegible] Ep. 399.

(c) [illegible] L. [illegible]

fort, & par la persuasion d'Æneas Sylvius, on promit aux Hongrois dix mille chevaux & trente-deux mille Fantassins. Section VIII.

Après cette résolution, quelques Electeurs & d'autres Princes d'Allemagne, allerent trouver l'Empereur à Neustadt, pour conférer avec lui sur les moyens de faire la guerre. Mais dans le tems qu'on étoit prêt à conclure, la nouvelle de la mort du Pape, arrivée le 24 de Mars, renversa tous ces grands projets. Les Historiens louent beaucoup Nicolas V. de sa libéralité envers les Savans, & du soin qu'il eut de rassembler les plus beaux Manuscrits Grecs & Latins pour enrichir sa Bibliotheque. *Histoire d'Italie depuis l'an [illegible] jusqu'à l'an 1517.*

Mort de Nicolas V. 1455.

Peu de jours après la mort de Nicolas V. les Cardinaux au nombre de quinze entrerent dans le Conclave, & suivant Æneas Sylvius, la plupart proposerent le Cardinal Bessarion, un des Prélats Grecs qui étoient restés en Italie après le Concile de Florence. Mais le Cardinal d'Avignon représenta, que c'étoit un néophyte, qui s'étoit séparé depuis peu de l'Eglise Grecque, & qu'il y avoit du danger à l'élever au Pontificat, desorte qu'il fut écarté, & que les suffrages se reunirent en faveur d'Alphonse Borgia, Cardinal-Prêtre, qui prit le nom de Calixte III. Alphonse étoit d'une maison illustre, né à Valence en Espagne. Ayant travaillé avec succès à faire abdiquer le Pontificat à Gilles de Mugnos, successeur de Pierre de Lune, Martin V. le fit Evêque de Valence. Eugene IV. le créa Cardinal, en recompense du service qu'il lui avoit rendu, en accommodant les différends qu'il avoit avec Alphonse touchant le Royaume de Naples. Quand il fut élevé au Pontificat, il étoit déja fort vieux, ayant plus de soixante-seize ans. *Election de Calixte III.*

Aussitot après son couronnement, il s'engagea par un vœu formel de procurer la guerre contre les Turcs, & il y travailla avec un grand zele. Il envoya des Légats & des Prédicateurs en divers endroits de l'Europe, pour exciter les Chretiens à se croiser contre les Infideles, imposa une décime sur tous les Ecclésiastiques pour les frais de la guerre, écrivit aux Rois de Perse & à celui des Tartares pour les engager à attaquer les Etats du Turc en Asie, & fit construire & équipper seize galeres; il en donna le commandement au Patriache d'Aquilée, qui pendant trois ans poursuivit les Turcs, prit quelques Isles sur eux & fit d'autres conquetes. Le Roi de Naples & le Duc de Bourgogne prirent la croix, & s'engagerent de marcher en personne, ou d'envoyer des troupes contre les Infideles. Vers le même tems, l'Empereur envoya Æneas Sylvius à Rome, pour rendre obeissance au Pape & promettre son secours contre les Turcs. Cette Ambassade étoit contre l'avis de plusieurs Princes, qui vouloient que le Pape révoquât l'accord fait avec le Pape Eugene, avant que l'Empereur lui rendit obeissance, mais Æneas l'emporta (a). *Il est zélé contre les Turcs.*

Cependant Alphonse Roi de Naples & d'Arragon, au lieu d'accomplir son vœu de faire la guerre aux Turcs, se brouilla avec le Pape, qu'il ne trouva pas aussi complaisant, qu'il avoit compté. Comme Calixte avoit été son Conseiller, & avoit étoit fait Cardinal par son credit, le Roi s'imagina qu'il ne pouvoit lui refuser rien. Il lui demanda l'investiture eventuelle du Royaume de Naples pour Ferdinand son fils naturel, & qu'il lui donnât la Marche d'Ancone, avec plusieurs places *Mécontentement entre le Pape & le Roi de Naples.*

(a) Platina in Calixt. III.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

du patrimoine de l'Eglise. Le Pape ayant refusé d'accorder ces demandes, Alphonse en conserva le reste de sa vie du ressentiment contre Calixte III (*a*).

Belgrade secouru. 1456.

Au commencement de l'année suivante, le Pape, dont rien ne rallentissoit le zele contre les Turcs, indiqua des prieres & des processions publiques & accorda des indulgences. Quelque tems après il eut la consolation de voir que ses efforts n'étoient pas infructueux, car bien que les Princes Chretiens parussent assez indifférens pour la croisade, Huniade accompagné de Jean de Capistran, Prédicateur de la croisade en Allemagne, marcha au secours de Belgrade, que Mahomet II. assiegeoit & défit les Turcs, qui leverent le siege, après y avoir perdu plus de quarante mille hommes. Cette année le Pape créa neuf Cardinaux du nombre desquels fut Æneas Sylvius.

Les Princes Chretiens ne secondent pas le Pape. 1457.

Au Printems de l'année 1457, le Pape reçut des Lettres de Hongrie, qui lui apprenoient, que Mahomet II. avoit fait alliance avec le Soudan d'Egypte & avec d'autres Princes, & qu'ils assembloient une nombreuse armée pour venir assieger une seconde fois Belgrade, bien résolus de ne se point désister de leur entreprise, qu'ils n'eussent pris la place, dût-on leur enlever tout ce qu'ils possedoient en Asie. Calixte écrivit à l'Empereur & au Roi de Naples pour les engager à sécourir les Hongrois. Il se trouva néanmoins qu'on avoit mal informé le Pape, car Mahomet tourna ses armes contre Scanderberg en Albanie. Alphonse Roi de Naples équippa une Flotte sous prétexte d'agir contre les Turcs, mais il s'en servit pour attaquer les Genois. Les Rois de Castille, de Danemarc & de Pologne, se réserverent la moitié de l'argent levé pour la guerre contre les Infideles, pour s'en servir à d'autres usages (*b*). S. Antonin accuse le Roi de France d'avoir aussi fait un mauvais usage des décimes. Il assure que Charles VII. fit déposer l'argent entre les mains de personnes fideles pour soudoier des troupes qui se croiserent, mais qu'il s'en servit à équipper une petite flotte, qui alla faire descente à Sandwich sur les côtes d'Angleterre (*c*). Æneas Sylvius rapporte, que le Cardinal d'Avignon équippa vingt-quatre galeres de l'argent levé sur la France, & que Jean fils de René d'Anjou les employa contre Ferdinand Roi de Naples (*d*).

Plaintes des Allemands contre le Pape.

Les Allemands de leur côté se plaignoient hautement du Pape, de ce qu'il les épuisoit par des taxes excessives, & violoit le Concordat. Plusieurs Princes & Prelats établirent une Pragmatique Sanction, qui tendoit à abaisser l'autorité du Siege de Rome, puisqu'ils étoient résolus de ne point porter d'argent à Rome, d'en exclure les appellations &c. Le Pape chargea Æneas Sylvius de répondre aux plaintes des Allemands. Il écrivit donc à l'Empereur & au Chancelier de l'Archevêque de Maience, répondant à tous les articles (*e*). Un certain Jaques Wimpheling répondit à Æneas pour la defense de sa nation, & l'Evêque de Wirtzbourg contraignit même les Nonces du Pape à se sauver & à prendre la fuite (*f*).

Calixte envoya deux galeres pour joindre celles que le Patriarche d'Aqui-

(*a*) Comment. Pii II. L. II. *Raynald.* ad ann. 1456.

(*b*) *Antonin.* L. XXII. C. 18. *Krantz* Vand. Dan. 30, 33. Idem. 12, Wandal. 33.

(*c*) *Antonin.* tit XXII. C. 18. Sect. 1.

(*d*) Comment. Pii II. L. IV. in initio.

(*e*) *Æneas* Ep. 305, 334, 335 &c.

(*f*) Id. Ep. 387.

lée commandoit. Il donna le gouvernement de Rome à son neveu Borgia, qu'il déclara Général des forces de l'Eglise pour maintenir la tranquilité (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Alphonse Roi de Naples étant mort au mois de Juin 1458, le Pape donna tous les Evêchés, dont ce Prince l'avoit empêché de disposer, & déclara le Royaume de Naples vacant, & dévolu au S. Siege. Il défendit à Ferdinand de prendre la qualité de Roi, sous peine d'excommunication, & avertit les Princes & les villes, sous les mêmes peines, de ne point lui obéir. Ferdinand tâcha d'adoucir Calixte, mais tous ses efforts furent infructueux, il en appella donc à un Concile, & se disposa à marcher à Rome.

Mort d'Alphonse Roi de Naples & prétentions du Pape.

1458.

Mort de Calixte III.

Mais il se vit bientôt delivré de cet implacable ennemi, qui mourut le 8 d'Août, la troisieme année de son Pontificat. On a taxé Calixte III. d'avoir donné tous ses soins à élever & à enrichir sa famille. Il honora en un même jour deux de ses neveux de la pourpre, & l'un fut depuis Pape, sous le nom d'Alexandre VI. Il fit le frere de ce dernier Duc de Spolete & Gouverneur de l'Etat Ecclésiastique. On prétend même qu'il avoit dessein de lui procurer un établissement considérable dans le Royaume de Naples. Mais la mort l'ayant surpris, son neveu fut obligé de se sauver & mourut peu après (*b*).

Election de Pie II.

Les funerailles de Calixte étant faites avec les cérémonies accoutumées, les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent le 27 d'Août Æneas Sylvius Picolomini, qui prit le nom de Pie II. & fut consacré le 3 de Septembre. Ce Pape étoit né à Corsigny petite ville du territoire de Sienne, le 18 d'Octobre 1405, & pour illustrer le lieu de sa naissance, il l'erigea en ville Episcopale, a laquelle il donna le nom de Pienza. Ses parens étoient exilés, & si pauvres, qu'il fut d'abord obligé de gagner sa vie à la sueur de son visage. Il ne laissa pas que d'être élevé avec assez de soin, & après avoir fait ses études à Sienne, il alla en 1431 à l'âge de vingt-six ans au Concile de Basle avec le Cardinal Capranica, en qualité de Secretaire. Ensuite il exerça la même fonction auprès de quelques autres, & du Cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecosse. A son retour il fut honoré par le Concile de Basle des charges de Réferendaire, d'Abbréviateur, de Chancelier, d'Agent General, & envoyé plusieurs fois à Strasbourg, à Francfort, à Constance & en Savoye. Il fut Secretaire de Felix V. & ensuite de l'Empereur Frederic III. qui l'honora de la couronne poëtique & l'emploia en diverses Ambassades à Rome, a Milan, à Naples, en Boheme & ailleurs. Au milieu de ses negociations, il publioit toujours quelque Ouvrage. Il aimoit si fort à écrire, qu'il ne pouvoit s'en empecher après meme qu'il fut Pape, malgré ses grandes occupations & quoiqu'il fut affligé de la goute. D'abord il epousa vivement le parti du Concile de Basle, mais il changea depuis de parti, & quoiqu'il eût combattu les intérets d'Eugene, ce Pape avoit beaucoup d'estime pour lui, & de concert avec l'Empereur le pourvut de l'Eveche de Trieste, qu'il quitta pour celui de Sienne que Nicolas V. lui confera. Le meme Pape se servit de lui en qualite de Nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie & la Boheme. Sous le Pontificat de Calixte III. qui le fit Cardinal, il résida principalement à Rome, n'ayant retiré de tous les emplois qu'il avoit eu, à peine dequoi avoir

(*a*) *Platina* in Calixt. III. (*b*) *Ciacon.* & *Platina* in Calixt.

SECTION VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

une paire de fouliers (*a*). Ses œuvres parurent avec fa vie à Balle en 1551 en un volume. Les Commentaires de Gobelin Perfona fon Secretaire, dont on croit généralement qu'il eft lui-même l'auteur, ont été imprimés à Rome en 1584 & 1589, à Francfort en 1614 & à Helmftad en 1700. Suivant le Cardinal de Sienne fon neveu on peut lui appliquer une partie de ces deux vers de Virgile *Sum pius Æneas —— fama fuper athera notus* (*b*).

Divers fentimens des Princes Chretiens fur fon élection.

Après fon élection, il écrivit à tous les Princes Chretiens pour leur en faire part. Quoiqu'ils ne l'approuvaffent pas tous également, ils en parurent à l'extérieur contens. Ferdinand Roi de Naples en témoigna beaucoup de joie, de même que l'Empereur & le Roi d'Efpagne. Le Duc de Modene pour témoigner fa reconnoiffance des fervices qu'il lui avoit rendus auprès de l'Empereur, fit tirer un feu d'artifice & donna un tournois magnifique à Ferrare. D'autres Princes furent moins contens de fon élection (*c*).

Ses efforts contre les Turcs.

Pie II. defirant de s'oppofer aux progrès des Turcs, s'appliqua à réunir les Princes Chretiens, & dans cette vue, il convoqua pour le premier de Juin de l'année fuivante une affemblée à Mantoue, & il y invita tous les Princes. Il envoya le Cardinal Beffarion en qualité de Légat à l'Empereur, de même qu'aux autres Princes d'Allemagne pour les folliciter de concourir à la guerre contre les Infideles. Il donna à Podiebrad le titre de Roi, parce qu'après la mort de Ladiflas les Bohémiens l'avoient élu pour leur Roi. Quoique ce Prince fût extérieurement dans la communion de l'Eglife Romaine, on le foupçonnoit toujours d'être favorable aux Huffites, dont le parti l'avoit toujours foutenu. Pie II. tâcha en même tems de pacifier l'Italie, & fans avoir égard aux oppofitions de René d'Anjou, il donna l'inveftiture du Royaume de Naples à Ferdinand, qui en étoit poffeffeur, & envoya le Cardinal des Urfins pour le couronner. Quelques Hiftoriens rapportent (*d*), que Ferdinand pour témoigner fa reconnoiffance donna Marie fa fille naturelle en mariage à Antoine Picolomini neveu du Pape & lui donna en dot le Duché d'Amalfi, la charge de grand Jufticier, avec fix-cens mille écus d'or; fon pere Alphonfe lui ayant laiffé plus de fix millions.

Départ du Pape de Rome. 1459.

Au commencement de l'année 1459, le Pape fit tous les préparatifs néceffaires pour l'affemblée, qu'il avoit convoquée à Mantoue. Il partit de Rome le 18 de Fevrier, & y laiffa le Cardinal Cufa fon Légat, le Prince de Colonne en qualité de Gouverneur, avec quelques Cardinaux, Auditeurs de Rote & Avocats, afin d'y tenir la Cour, comme s'il eût été préfent. Il fit même un decret, du confentement des Cardinaux, qui portoit, que s'il venoit à mourir hors de Rome, on ne pourroit élire fon fucceffeur ailleurs que dans cette ville. Il voyagea à petites journées, & fe rendit à Corfignano, lieu de fa naiffance. Delà il vint à Sienne qu'il érigea en Archevêché & en fit François Picolomini fon neveu premier Archevêque.

Arrivée des

Ce fut à Sienne qu'il reçut les Ambaffadeurs de l'Empereur, des Rois de Caftil-

(*a*) Æneas Ep. 188.
(*b*) Campan. in Vit. Æn. Platina. Ciaconius.
(*c*) Cont. de Fleuri. T. XXIII p. 54. 55.
(*d*) Le même & *Giannone* L. XXVII. au Commenc.

Castille, de Portugal, de Hongrie, de Bohéme, du Duc de Bourgogne & de plusieurs Princes d'Allemagne. Les Allemands se plaignirent que le Pape donnât à Mathias, fils du fameux Huniade, le titre de Roi de Hongrie, parceque les Barons du pays avoient élu l'Empereur pour leur Roi. Pie II. leur répondit, qu'il ne pouvoit se dispenser d'appeller Rois ceux qui occupoient les Royaumes, & que Calixte son prédécesseur en avoit usé de même envers Podiebrad Roi de Bohéme. Tous ces Ambassadeurs rendirent publiquement leur obéissance au Pape dans l'Eglise, à l'exception de celui de Bohême, qui voulut faire ses soumissions dans un Consistoire secret, pour ne pas choquer les Calixtins. Ce ménagement confirma les soupçons des Catholiques, qui croyoient que le Roi de Bohéme n'avoit pas abjuré sincerement la doctrine des Hussites. Aussi les Deputés des Silesiens protesterent qu'ils ne vouloient pas reconnoitre Podiebrad pour leur Roi, & demanderent la protection du Pape pour la Religion Catholique dans leur pays. Pie II. leur promit d'écrire au Roi de Bohême, & de l'exhorter à cesser les hostilités contre eux, de l'avertir de renvoyer au S. Siege tous les différends qui naitroient à ce sujet; il ajouta, que si le Roi refusoit d'obéir, il y pourvoiroit autrement (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1[illegible]0 jusqu'à l'an 1517.

Ambassadeurs de quantité de Princes.

Assemblée de Mantoue.

Le Pape partit de Sienne pour Florence, d'où il se rendit par Bologne & Ferrare à Mantoue, où il arriva le 27 de Mai. Le premier de Juin, il fit l'ouverture de l'assemblée par un discours qu'il fit de dessus son trône, il se plaignit de la négligence des Chretiens à y envoyer leurs Ambassadeurs. Peu à peu on en vit arriver, entre autres ceux des Isles de Chypre, de Rhodes, de Lesbos, d'Albanie, d'Epire & de tous les confins de l'Illyrie, mais ils venoient demander du secours, & il n'y eut que les Ragusiens qui promirent d'assister ces Etats contre les Turcs. Comme il s'éleva une dispute sur la preséance, le Pape déclara par un décret que les préséances ne préjudicieroient pas à ceux qui seroient dans un rang inférieur. Il donna ensuite audience au Duc de Cleves, Ambassadeur du Duc de Bourgogne. Ce Prince dit que le Duc de Bourgogne croyoit l'exécution de la croisade impossible, parceque plusieurs des principales Puissances de l'Europe etoient divisées; cependant sur les pressantes instances du Pape, le Duc promit deux mille hommes d'infanterie & autant de cavalerie, qui seroient entretenus aux dépens du Duc de Bourgogne tant que dureroit la guerre qu'on alloit entreprendre. Les Ambassadeurs de Florence, de Sienne & de Bologne offrirent des secours. Le Duc de Modene arrêté par une maladie, envoya son frere à Mantoue, qui promit en son nom trois cens mille écus d'or. Le Duc de Milan se rendit lui-même à l'assemblée & s'engagea à contribuer sa quotepart. Les Génois promirent en secret, parce qu'ils avoient des ménagemens à garder avec le Roi de France, auquel ils s'étoient soumis depuis peu. Ferdinand Roi de Naples s'engagea par vœu à cette guerre, & les Venitiens firent des offres fort généreuses, à condition que tous les Princes Chretiens seroient unis dans cette entreprise. Tout le monde ayant consenti à la guerre, il falut penser aux moyens de la faire. Plusieurs furent d'avis d'equipper une flotte de quarante galeres & de huit gros vaisseaux, & d'avoir une

(*a*) Comment. Pii II. L. II.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

armée de terre de cinquante mille hommes au moins, à condition que le Clergé d'Italie fourniroit la dixme de tous les biens ecclésiastiques, les Laïques la trentieme partie, & les Juifs la vingtieme de tout ce qu'ils possedoient. Peu après arriverent les Ambassadeurs du Roi de France & de René d'Anjou, prétendant à la couronne de Naples. Ils représenterent que le Roi ne pouvoit fournir de troupes contre le Turc, tant qu'il n'y auroit point de paix entre la France & l'Angleterre, & se plaignirent de la faveur que le Pape témoignoit à Ferdinand, au préjudice des droits de René. Le Pape justifia sa conduite, & recrimina en alléguant que les François soutenoient la Pragmatique Sanction. Voyant qu'il ne pouvoit rien attendre ni des François, ni des Anglois, il eut recours aux Allemands, qui s'engagerent de fournir les quarante-deux mille hommes, qu'ils avoient promis à la Diete de Francfort du tems de Nicolas V. avec cette clause toutefois, qu'ils tiendroient encore deux Dietes, l'une à Nuremberg & l'autre auprès de l'Empereur. Mais on remit à l'année suivante à prendre encore des mesures (*a*).

Le Pape condamne les appels au Concile. 1460.

Le Pape, après avoir consulté les Cardinaux & les Evêques qui étoient à Mantoue, publia le 18 de Janvier 1460 un décret, par lequel il condamne & défendoit les appels du S. Siege au Concile comme nuls, contraires aux saints Canons, & ridicules entant qu'on appelle à ce qui n'existe pas, comme entretenant la rebellion contre le S. Siege, & confondant toute la discipline de l'Eglise & l'ordre Hiérarchique (*b*). Peu de jours après, le Pape congédia l'Assemblée de Mantoue, par un discours, où il exposa tout ce qui s'étoit fait depuis huit mois. On y délibéra beaucoup, & on ne prit aucunes mesures efficaces pour le secours des Chretiens contre les Turcs.

Différends du Pape avec quelques Princes.

Le Pape étant parti de Mantoue, alla à Sienne, où il fit du consentement du sacré College une promotion de six Cardinaux, du nombre desquels fut François Picolomini, son neveu & Archevêque de Sienne. Vers ce tems-là, Sigismond Duc d'Autriche, fit arrêter le Cardinal Cusa, avec lequel il étoit depuis longtems en différend pour l'Evêché de Brixen que ce Cardinal tenoit en Commande. Pie II. l'ayant appris excommunia le Duc, qui en appella au futur Concile. Grégoire de Heimburg, Sindic de Nuremberg dressa l'acte d'appel, ce qui l'exposa à la colere du Pape, lequel l'excommunia & confisqua tous ses biens (*c*). Pie II. eut aussi des différends avec les Rois de Castille & de Pologne. L'Evêque de Léon, Ambassadeur du Roi de Castille à Mantoue, étant mort dans cette ville, le Pape lui donna pour successeur un Cardinal, que le Roi ne voulut ni recevoir, ni reconnoitre. Le Roi de Pologne ne voulut point aussi recevoir pour l'Evêché de Cracovie le sujet nommé par le Pape, son Chancelier ayant déja été élu par le Chapitre. Le Pape eut beau menacer & lancer des foudres, le Roi résista courageusement, & le Pape fut obligé de céder (*d*). Ce qui put le consoler un peu de cette disgrace, c'est qu'il reçut à Sienne une Ambassade des Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de

(*a*) Contin. de Fleuri, *ubi sup.* p. 74-97. p. 107.
(*b*) Comment. Pii II. L. III. ad fin. & in Bullar. T. II. Pii Constit. 5. Apud Raynald.
(*c*) *Æn.* Ep. 120 & 400.
(*d*) *Cromer* L. XXIV.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Jérusalem, qui avoient accepté l'union de Florence, & assuroient le Pape de leur soumission (*a*). D'autres Ambassadeurs vinrent lui donner une ville du Péloponese, nommée Monobasse, ou Monembasse. Pie les reçut sous sa protection, & leur envoya un Gouverneur & des vivres (*b*).

Retour du Pape à Rome.

La longue absence du Pape avoit donné lieu à beaucoup de desordres à Rome. Tiburce, fils d'un certain Massian, que le Pape Nicolas V. avoit fait pendre aux fenêtres du Capitole pour avoir trempé dans une conjuration contre lui, avoit excité de grands troubles. A la tête d'un grand nombre de jeunes gens, il commettoit impunément une infinité de crimes, & s'étoit déja saisi du Panthéon, sans que les Magistrats osassent lui résister, publiant qu'il vouloit délivrer Rome du joug des Prêtres. Le Pape ayant été informé de ce qui se passoit se rendit à Rome, & fit arreter Tiburce, qui fut pendu avec les principaux de sa faction (*c*).

Affaires de Naples.

Tandis que le Pape témoignoit un grand desir de réunir les Princes Chretiens, il ne laissa pas de prendre parti dans les divisions qui déchiroient le Royaume de Naples. Mais pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut. Jean Duc de Calabre, fils de René d'Anjou, avoit été fait Gouverneur de Genes, & entretenoit correspondance avec plusieurs Seigneurs Napolitains, à la tête desquels étoit le Prince de Tarente, qui le pressoit de profiter des bonnes dispositions de ses adhérens. Il partit de Genes avec une Flotte au commencement d'Octobre 1459, & débarqua au Port de Sessa; les Seigneurs de son parti se déclarerent bientôt ouvertement & entrainerent plus des deux tiers du Royaume. Les Vénitiens le favorisoient sous main, & les Florentins après s'etre déclarés ouvertement pour lui, prirent le parti de la neutralité, pour ne pas choquer le Duc de Milan. Le Pape, qui ne vouloit pas que les François prissent pié en Italie, envoya les troupes de l'Eglise avec celles de Milan pour joindre l'armee Arragonnoise. D'autre part Pichinin quitta le service de Ferdinand, pénétra dans l'Abruzze & joignit le Duc de Calabre. Les deux armées se rencontrerent près de Sarno; Ferdinand fut defait, & se sauva à Naples. Tout plia devant le vainqueur, & si le Duc de Calabre avoit été attaquer Ferdinand dans la Capitale, il étoit perdu. Mais le Prince de Tarente l'en empécha par des raisons d'intérêt particulier; desorte que Ferdinand, aidé de l'argent de Sforze & du Pape eut bientôt une nouvelle armee, avec laquelle il remporta quelques legers avantages (*d*).

Révolution à Genes. 1461.

Tandis que le Duc de Calabre étoit occupé dans le Royaume de Naples, il y eut une nouvelle révolution à Genes. Les Partis opposés se réunirent pour en chasser les François, ce qui leur réussit malgré le secours que René d'Anjou y amena de France.

Ambassadeurs d'Orient au Pape.

Dès le commencement de son Pontificat, Pie II. avoit envoyé aux Rois Chretiens d'Arménie & de Mesopotamie un certain Cordelier, nommé Louis, pour engager ces Princes à prendre les armes contre les Turcs. Louis arriva de sa Légation peu de tems après que le Pape fut de retour de Mantoue. Il etoit accompagné des Ambassadeurs de plusieurs Princes de l'Orient. Ils avoient pris leur route par la Colchide & la

(*a*) Comm. Pii II. L. III.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Platina in Pio II.
(*d*) Giannone L. XXVII.

Section VIII Histoire d'Italie depuis l'an 1420 jusqu'à l'an 1517.

Scythie, & avoient traversé la Hongrie & l'Allemagne, & s'étoient rendus par Venise à Rome. Le Pape leur donna audience dans un Consistoire; ils s'engagerent à attaquer les Turcs avec une armée de douze mille hommes, pendant que les Européens les attaqueroient d'un autre côté. Pie II. toujours zélé pour la croisade, les envoya en France, pour engager le Roi de France & le Duc de Bourgogne à seconder leurs efforts. A leur requisition, il donna le titre de Patriarche au Moine qui les conduisoit. S'étant rendus en France, ils ne purent rien obtenir du Roi, ni du Duc de Bourgogne, mais ils amasserent beaucoup d'argent par voie d'aumônes. Le Pape ayant été informé, que le Cordelier étoit un imposteur, aussi bien que ceux qui l'accompagnoient, & qu'il s'étoit fait ordonner Prêtre & sacrer Evêque à Venise, par quelques Prélats qui ignoroient ses impostures, écrivit au Patriarche de Venise, pour faire arrêter ce fourbe. Mais il se sauva par la fuite avec ses compagnons (*a*).

Légat en France.

Charles VII. étant mort, Louis XI. son fils lui succéda. Le Pape lui envoya un Légat pour le féliciter de son avénement à la couronne. Le Légat avoit commission d'engager ce Prince à sécourir les Chretiens contre les Turcs, & surtout de le porter à abolir la Pragmatique Sanction dans son royaume. Il réussit sur ce dernier article à son gré & Louis promit de se conformer aux intentions du Pape, auquel il écrivit pour l'assurer, qu'il aboliroit la Pragmatique Sanction, & qu'il rendroit au Siege Apostolique la même autorité en France, qu'il avoit eue sous le Pontificat de Martin V (*b*). Un grand nombre de Prélats & l'Université de Paris s'opposerent à l'abrogation de la Pragmatique Sanction, ensorte qu'elle continua à servir de regle.

Mesintelligence entre Louis XI. & le Pape. 1462.

La bonne intelligence entre le Pape & le Roi de France ne dura pas longtems. Au commencement de l'année 1462, Louis envoya une célebre Ambassade à Rome, qui confirma l'abolition de la Pragmatique Sanction, mais demanda en même tems que le Pape abandonnât les intérêts de Ferdinand & se déclarât pour le Duc de Calabre. Pie II. ne put s'y résoudre, mais offrit de ne plus sécourir Ferdinand, pourvu qu'on cessat les hostilités, & que René d'Anjou poursuivit son droit en justice reglée. Cependant Louis XI. reçut plusieurs Lettres de Rome, où on lui mandoit que depuis que le Pape avoit reçu l'abolition de la Pragmatique, il pressoit avec plus d'ardeur la guerre de Naples. Le Roi écrivit là-dessus une Lettre très-forte au Pape, & menaça par son Ambassadeur de rappeller tous les François qui étoient à Rome. Le Pape ne s'en émût point, & dit que les François étoient libres de se retirer quand il leur plairoit, mais qu'il n'abandonneroit point Ferdinand, tant que René ou son fils continueroient la guerre (*c*).

Affaires de Naples.

Bientot Pie II. eut lieu d'être content de ce côté-là. Ferdinand avoit eu le tems de se rétablir de ses pertes, desorte que tout ce que Jean d'Anjou put faire pendant l'année 1461, ce fut de terminer la campagne sans aucun desavantage marqué, après avoir livré divers petits combats. Il fut moins heureux l'année suivante; l'armée de Ferdinand l'attaqua près de

(*a*) [illegible] Ep. 576, 377.
(*b*) Le même, Ep. 388.
(*c*) Comment. Pii II. L. VIII.

Troia & remporta une victoire complette, qui ruina entierement ses affaires. En peu de tems il fut abandonné de la plupart de ses partisans & du Prince de Tarente même. Chassé de la Pouille, il se retira dans l'Abruzze, où il se soutint encore quelque tems. Mais presque tous ceux qui étoient encore dans ses intérêts & Pichinin lui-même, ayant fait dans la suite leur paix avec Ferdinand, il se retira dans l'isle d'Ischia & delà retourna en Provence (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1517.

Ambassade du Roi de Bohême au Pape.

Au commencement de cette année le Roi de Bohême envoya des Ambassadeurs à Rome, chargés de promettre de sa part une entiere obéissance au S. Siege, à condition que le Pape accorderoit les articles que les Bohémiens avoient présentés au Concile de Basle. Le Pape ne voulut point accepter la condition, & dit que Podiebrad devoit penser à s'unir à l'Eglise Romaine sans équivoque, qu'autrement son royaume ne pourroit subsister. Les Ambassadeurs rapporterent cette réponse dans l'assemblée des Etats à Prague. Elle irrita tellement le Roi, qu'il s'emporta en invectives contre le Pape, & declara qu'ayant été élevé & nourri dans la pratique de la communion sous les deux especes, sans pourtant s'être jamais départi de l'obéissance qu'il devoit à l'Eglise Romaine, il étoit résolu d'y vivre & d'y mourir. Il fit même emprisonner le Nonce du Pape, auquel il rendit bientôt la liberté à la priere de l'Empereur Frederic. Quelque tems après Podiebrad rendit service à ce Prince, qui étoit en querelle avec son frere Albert touchant l'Autriche, & par reconnoissance l'Empereur sollicita le Pape de différer d'excommunier Podiebrad. Pie II. se rendit aux prieres de l'Empereur, mais il renouvella l'excommunication contre Sigismond d'Autriche, Gregoire de Heimburg & contre Sigismond Malatesta, Prince de Rimini. Ce dernier ayant été battu par les troupes du Pape, fit son accommodement. Pie II. reprit alors le projet de la croisade, & s'étant assuré du concours des Vénitiens, il envoya l'Evêque de Ferrare en qualité de Légat au Roi de France & au Duc de Bourgogne, qui revint avec de belles promesses, qui demeurerent sans effet (*b*).

Edits du Roi de France. 1463.

Le Roi de France étoit toujours mecontent du Pape, ensorte qu'il donna trois Edits peu favorables à la Cour de Rome. Le premier attribuoit à sa Majesté la disposition de tous les bénefices vacans, jusqu'à ce que les Evêques eussent prêté le serment de fidelité, & le jugement de tous les procès intentés pour le revenu de ces mêmes benefices. Le second portoit que les Présidens & les Conseillers du Parlement jouiroient dans la nomination aux benefices des mêmes privileges que l'Université de Paris. Le troisieme attribuoit encore au Roi le jugement de tous les benefices touchant le possessoire. Le Pape envoya deux Legats en France pour tacher d'adoucir le Roi, ils étoient chargés d'offrir à ce Prince une trêve de cinq ou six ans pour le Royaume de Naples, s'il vouloit prendre les armes contre les Turcs. On ignore quel fut le succès de cette Legation; on voit seulement dans les Historiens, que Louis XI. publia encore d'autres Edits contre ceux qui exigeoient les dépouilles des Beneficiers, & contre les expectations (*c*). Tant la Cour Romaine fournissoit des sujets de

(*a*) [illegible] L. XXVII. Ch. 1. *Platina.*
(*b*) Comment. Pii II. L. VII. & IX. (*c*) Comment. L. XII.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

pointes par ses exactions, comme on le voit par les actes publics de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne & d'autres royaumes (*a*).

Préparatifs que fait le Pape pour la guerre, contre les Turcs.

Le Pape étoit toujours occupé de la guerre contre les Turcs. Il envoya encore des Nonces au Duc de Bourgogne pour le solliciter & ce Prince répondit favorablement. Alors Pie II. invita les Princes d'Italie d'envoyer au jour marqué leurs Ambassadeurs à Rome. Ceux du Duc de Bourgogne parurent les premiers, & déclarerent que leur Maître avoit résolu de partir lui-même au Printems avec une flotte. Le Pape demanda aux autres Ambassadeurs ce qu'ils avoient à dire ; la plupart répondirent qu'ils n'étoient venus que pour être instruits des desseins de sa Sainteté pour en faire part à leurs maîtres. Les Vénitiens assurerent qu'ils avoient déja déclaré la guerre au Turc. Les Florentins tâcherent de persuader au Pape en secret, de les laisser agir seuls, parcequ'ils se ruineroient infailliblement, ce qui assureroit la liberté de l'Italie. Mais le Pape ne goûta nullement ce conseil, & peu après dans un Consistoire secret il déclara aux Cardinaux, que puisque Ferdinand étoit maître du royaume de Naples, & que Malatesta avoit été battu, il étoit résolu d'employer tout le bien de l'Eglise pour équipper une flotte, sur laquelle il s'embarqueroit lui-même & passeroit en Grece & en Asie, espérant que son exemple engageroit les Princes Chretiens à agir de leur côté. Les Cardinaux approuverent sa résolution, mais les principaux Etats d'Italie ne marquerent gueres d'empressement pour cette guerre, & se contenterent d'offrir les subsides, dont on étoit convenu à Mantoue (*b*). Le Duc de Milan promit à la vérité d'envoyer son fils avec de la cavalerie pour escorter le Pape. Les Genois s'engagerent à équipper une Flotte de huit ou dix vaisseaux, mais qu'ils vouloient savoir quelle part ils auroient dans les conquêtes (*c*).

Tous ces obstacles ne rallentirent pas le zele du Pape, il publia le 23 d'Octobre un Décret, qu'il adressa à tous les Prélats, Princes & Peuples Chretiens, pour les informer de la nécessité où il se trouvoit de faire la guerre aux Infideles, & les avertir qu'il partiroit le 15 de Juin de l'année suivante. Il écrivit en particulier au Doge de Venise, pour l'exhorter à se tenir prêt pour le venir joindre à Ancone, sans s'excuser sur sa vieillesse, puisque le Duc de Bourgogne du moins aussi âgé que lui ne refusoit pas de s'y rendre, & que lui Pape quoiqu'âgé marcheroit à leur tête.

Il persévere dans son dessein. 1464.

La santé de Pie II. étoit fort altérée par les continuelles fatigues & par les douleurs de la goute, à laquelle il fut sujet pendant presque tout son Pontificat; cela ne l'empécha point d'agir toujours vigoureusement pour l'expédition qu'il méditoit. Cependant la fievre le prit & les douleurs de la goute redoublerent à la fin de l'hiver, ensorte que par le conseil des Medecins, il alla aux bains de Retriolane dans le Diocese de Sienne & y passa quelques mois. Pendant qu'il y fut, il apprit que le Duc de Bourgogne ne se trouveroit point en personne à la guerre contre les Turcs. Il écrivit à ce Prince, pour l'exhorter à ne point abandonner la cause commune, son honneur & sa conscience s'engageant à tenir sa

(*a*) Spondan. ad ann. (*b*) Comment. *ubi sup.* (*c*) Æn. Ep. 392.

promesse. Ces remontrances ne firent aucune impression sur le Duc; il se contenta d'envoyer ses deux fils naturels au Pape avec deux mille hommes, & promit de l'aller joindre lui-même l'année suivante, s'il n'en étoit empêché par des raisons très-pressantes (*a*). Le Roi de France s'excusa aussi sur ce qu'il apprehendoit une guerre civile, les Seigneurs de son royaume s'étant ligués secretement contre lui (*b*). Il n'y avoit nul secours à attendre de l'Espagne, troublée par des divisions intestines, & à la fin de l'année précédente les Vénitiens avoient perdu Corinthe & Mitylene, & été obligés d'abandonner l'Isthme (*c*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Il va à Ancone pour s'embarquer.

Le Pape persista néanmoins dans la résolution qu'il avoit prise. Etant revenu à Rome, il y demeura quelques jours, & en partit pour Ancone en litiere; il fit le voyage à petites journées & arriva à Ancone vers le milieu de Juillet. Peu après son arrivee, il congédia en leur donnant sa bénédiction un grand nombre de croisés, qui étoient venus sans argent & sans provisions. La nouvelle qu'on apprit que les Turcs s'approchoient de Raguse dans le dessein de l'assiéger, détermina le Pape à s'y rendre lui-même en personne au plutôt, dans l'espérance que l'heureux succès dont il se flatoit, engageroit les Princes à le suivre. Mais il changea de résolution, parcequ'on sût quelques jours après que les Turcs s'étoient retirés. Il eut la joie de voir arriver le Doge de Venise avec sa Flotte.

Sa mort.

Cependant la maladie de Pie II. augmentoit tous les jours; il appella les Cardinaux, & les exhorta à poursuivre le dessein de la guerre contre les Turcs, & à ne consulter que le mérite dans le choix d'un Pape. Il mourut le 14 d'Août, âgé de près de cinquante-neuf ans, après six ans de Pontificat. Pie II. étoit de petite taille. Sa tête blanchit avant le tems, & son visage le fesoit paroitre plus vieux qu'il n'étoit. Il cachoit sa sévérité sous les apparences d'un abord prévénant. Il ne méprisoit pas l'argent, mais il n'y étoit pas attaché, il en donnoit autant qu'il en avoit. Il ne voulut jamais voir compter ses trésors. Quoiqu'il fût savant & fort studieux, on l'a taxé de n'avoir pas été libéral envers les Savans par avarice, mais Platina en donne pour raison les guerres qu'il avoit sur les bras, qui épuisoient son trésor. Le même Auteur assure, qu'il ne donna jamais aucune marque de timidité ou d'inconstance. Il ne s'enfloit pas dans la prospérité, & ne se laissoit point abattre dans l'adversité. Il étoit sobre, se promenoit dans ses jardins pour se recréer. Outre ses harangues, ses Lettres & ses Histoires, il a laissé diverses sentences en forme de proverbes, qu'on peut voir dans Platina (*d*).

Election de Paul II.

Après la mort de Pie II. les croisés qui étoient à Ancone s'en retournerent dans leur pays. Les Cardinaux délibérerent avec le Doge de Venise, & convinrent de lui remettre les galeres que le feu Pape avoit fait équipper, à condition de les rendre, si le futur Pape ne l'approuvoit pas. Ils donnerent aussi au Doge quarante-cinq mille écus d'or que Pie II. avoit amassés pour la guerre contre les Turcs, à condition de les remettre à Matthias Roi de Hongrie. Ensuite les Cardinaux retournerent à Rome pour faire l'election d'un Pape. Ils entrerent au Conclave le 28

(*a*) II. Ep. 382. *Spondan.*
(*b*) *Platina*, *Monstrelet* Vol. III.
(*c*) Hist. de Venise T. VII. p. 185-187.
(*d*) *Platina* in Pio II.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1517.

d'Août, & dresserent quelques articles, dont ils jurerent l'obſervation, au cas qu'ils fuſſent élus. Au ſecond Scrutin, ils élurent Pierre Barbo, Vénitien & neveu du Pape Eugene IV. qui prit le nom de Paul II. & fut couronné, peu de jours après. Il n'étoit pas fort ſavant, ne s'étant appliqué aux Sciences qu'aſſez tard, après l'exaltation de ſon oncle Eugene IV. Auparavant il ſe deſtinoit au commerce, & étoit prêt à s'embarquer, quand il apprit que ſon oncle avoit été élu Pape. Quoiqu'il eût juré, après ſon élection les articles dont les Cardinaux étoient convenus, il ne laiſſa pas de vouloir les abolir. Il y fut excité par l'Archevêque de Milan & l'Evêque de Treviſe, qui ſe trouvoient exclus du Cardinalat par ces Loix. Ils perſuaderent au Pape qu'elles dérogeoient à ſa dignité, deſorte qu'il fit de nouvelles loix, comme ſi les Cardinaux y avoient eu part, ſous pretexte que les premieres étoient inutiles. Il les préſenta aux Cardinaux, dont quelques-uns les ſignerent ſans les lire & les examiner, d'autres ne ſe rendirent qu'après avoir été intimidés par des menaces ; enſorte que tous les ſignerent à l'exception du Cardinal Carvajal Eſpagnol, qui déclara qu'il ne ſe ſouvenoit pas d'avoir changé de ſentiment dans ſa jeuneſſe, & qu'il ne le feroit pas dans ſa vieilleſſe (*a*).

Commencemens de ſon Pontificat.

D'abord au commencement de ſon Pontificat, Paul II. par reſſentiment contre ſon prédéceſſeur, caſſa tous les Abbréviateurs ou Secretaires des Brefs, & confiſqua leurs biens, ſans forme de procès, ſous prétexte qu'ils n'étoient pas propres à leur office. Il les accuſoit d'héréſie, parcequ'ils avoient formé avec d'autres gens de lettres une eſpece d'Academie à Rome, où ils diſputoient ſur l'immortalité de l'ame & ſur d'autres points de doctrine, à la façon des anciens Académiciens (*b*). L'Hiſtorien Platina, qui étoit du nombre des Abbréviateurs, ſe plaint amérement de l'injuſtice du Pape, parcequ'ils avoient non ſeulement acheté leurs charges, qui par cette raiſon leur avoient été confirmées par des Lettres Apoſtoliques, mais auſſi que c'étoient des gens de mérite & l'ornement de la Cour de Rome. Il demanda au nom de tous, que l'affaire fût jugée par les Auditeurs de Rote. Le Pape en courroux lui répondit, qu'il n'avoit pas beſoin de Juges, que tous les droits réſidoient en ſa perſonne. Platina & ſes confreres, ayant ſollicité inutilement pendant vingt jours une audience, il prit le parti d'écrire au Pape, & lui manda que lui & ſes Collegues s'adreſſeroient aux Princes Chretiens afin de faire convoquer un Concile, où ils puſſent obtenir juſtice. Cette Lettre lui attira toute l'indignation du Pontife; il fut chargé de fers, & enfermé dans une tour, où il reſta pendant l'hiver durant quatre mois (*c*); il n'en ſortit que ſur les prieres réitérées du Cardinal de Mantoue. D'autre part, le Pape, pour ſe concilier la bienveillance des Cardinaux, leur fit prendre des mitres de ſoie rouge ſemblables à celles que les Papes ſeuls portoient auparavant; il permit que leurs chevaux ou leurs mules euſſent des houſſes d'écarlate, & accorda cent écus par mois à ceux qui n'en avoient pas quatre mille de revenu annuel. Ayant relevé la dignité des Cardinaux par de nouveaux ornemens, il

(*a*) *Papienſ.* Ep. 180-1. 2.
(*b*) *Append. ad Papienſ.* Ep. 392.
(*c*) *Platina* in Paulo II.

il ne s'oublia pas lui-même, il fit faire une nouvelle triple couronne, enrichie de diamans de la valeur de cent vingt mille écus (*a*).

Il veut reprendre l'affaire de la guerre contre les Turcs.

Le Pape méditoit en même tems des desseins plus considerables & pensoit aux moyens de continuer la guerre contre les Turcs. Il nomma trois Cardinaux pour en conférer avec les Ambassadeurs des Princes d'Italie qui étoient à Rome. Il vouloit que chacun donnât tous les ans une certaine somme tant que la guerre dureroit & que cet argent fut remis au Roi de Hongrie, qui étoit le plus exposé aux armes des infideles. Le Pape vouloit régler ces taxes, mais les Ambassadeurs n'y voulurent pas consentir, n'en ayant point d'ordre de leurs maîtres. Enfin après six mois de négociations, le Roi Ferdinand, les Vénitiens, les Florentins & le Duc de Milan s'expliquerent sur le secours qu'ils avoient dessein de donner, & les autres ne firent point de réponse. Le Pape envoya de l'argent en Hongrie, où les Vénitiens alliés avec Mathias continuoient toujours la guerre (*b*).

Ambassade de l'Empereur.

L'Empereur Frederic envoya des Ambassadeurs à Paul II. pour lui promettre obéissance. Ils étoient chargés aussi d'engager le Pape à user de ménagement envers George Podiebrad Roi de Bohême, que Pie II. avant son depart pour Ancone, avoit assigné à comparoitre dans cent-quatre-vingt jours. Comme le terme n'étoit pas encore écoulé, & que le Roi de Bohême promettoit d'envoyer une Ambassade à Rome, si l'on suspendoit l'affaire, le Pape consentit à la demande des Ambassadeurs, parcequ'il pensoit, que Podiebrad avoit agi plus par haine personnelle contre Pie II. que par éloignement pour le S. Siege, & par zele pour le dogme Calixtin.

Ambassadeurs du Roi de Naples

Au commencement de l'année suivante, les Ambassadeurs de Ferdinand Roi de Naples arriverent à Rome pour prier le Pape d'envoyer un Legat assister au mariage d'Alphonse son fils avec Hippolite fille du Duc de Milan. Ces Ambassadeurs communiquerent aussi au Pape, que Mahomet II. 1465.
avoit envoyé un Ambassadeur à Ferdinand, pour le féliciter d'avoir chassé ses ennemis, lui offrir huit-cens mille écus d'or, s'il vouloit entreprendre la guerre contre quelque autre Prince d'Italie, & pour lui proposer de marier son fils avec une de ses filles, ou si cela ne pouvoit se faire à cause de la différence de religion, avec la fille d'un de ses principaux Officiers qui étoit Chretienne, & qui descendoit des Empereurs de Constantinople; Mahomet promettoit pour sa dot deux-cens mille écus & plus s'il le falloit. Les Ambassadeurs de Ferdinand ajouterent, que leur Maitre n'avoit rien voulu décider sur cette affaire, sans avoir consulte le Pape. Celui-ci demanda les avis des Cardinaux, & le Cardinal Bessarion fit un discours, par lequel il condamna les alliances avec le Turc, & dit que ces Ambassades de part & d'autre n'étoient pas de son goût (*c*). On ignore ce qui fut conclu, mais il y a de l'apparence que les autres Cardinaux furent du même avis. Frederic second fils de Ferdinand arriva peu après à Rome, pour delà se rendre à Milan & y prendre la Princesse fille de Sforze. Paul le reçut avec beaucoup de distinction, & lui donna la rose d'or, que les Papes ont coutume de bénir & d'envoyer tous les ans à quelque Prince (*d*).

(*a*) *Spond.* ad ann. *Platina* l. c.
(*b*) *Papiens.* Ep. 18 & 25.
(*c*) *Papiens.* Ep. 85.
(*d*) *Platina* ubi sup.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Le Roi de Naples envoya en ce tems-là des troupes au Pape, pour réduire les Comtes d'Anguillara, qui à l'exemple de leur pere troubloient l'Etat Ecclésiastique par leurs vexations. Le Pape secondé des Napolitains surprit ces rebelles, & en moins de quinze jours les soumit & leur prit neuf Châteaux. Après cette expédition Paul II. renouvella la demande qu'il avoit déja faite au Roi de payer les arrérages du tribut que le Royaume de Naples devoit au S. Siege. Mais Ferdinand prétendit que ces arrérages fussent compensés par la dépense qu'il avoit faite pour envoyer du secours au Pape, & même qu'on diminuât à l'avenir le tribut qu'il devoit payer. Le Pape d'autre part allégua, que ce Roi étoit redevable de son royaume aux secours qu'il avoit reçus de son prédécesseur, & qu'en qualité de Feudataire de l'Eglise, il étoit tenu de la servir dans le besoin. Ferdinand pour faire entrer Paul II. dans ses vues, demanda & sollicita vivement la restitution des terres que l'Eglise possedoit, & qui se trouvoient enclavées dans son Royaume, il demanda aussi Benevent. Le Pape sentit qu'il falloit céder, & envoya un Légat à Naples pour appaiser le Roi. Ce Prélat réussit si bien dans sa négociation, que pour lors on ne parla plus ni du payement des arrérages du tribut, ni de la restitution des terres que le Roi demandoit (*a*).

Brouilleries entre le Pape & Ferdinand.

Les Vénitiens qui avoient la guerre contre les Turcs en Morée, choisirent Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini pour leur Capitaine-Général. Le Pape au lieu d'appuier leurs efforts, entreprit de dépouiller Malatesta de ses Etats. Le Prince de Rimini informé des mauvaises intentions de Paul II. quitta la Morée pour venir défendre ce qui lui restoit. Les Vénitiens intercéderent vainement pour lui, & lui fournirent quelques secours d'hommes & d'argent. Le Pape l'excommunia, mais il méprisa l'excommunication & se maintint (*b*). Le Sénat de Venise avoit fourni au Roi de Hongrie les subsides promis, sans que ce Prince eût agi. Ainsi pour fournir aux frais de la guerre, il leva des décimes sur le Clergé. Le Pape défendit par un Bref, adressé au Patriarche de Venise, cette levée sous peine d'excommunication. Le Sénat envoya un Ambassadeur à Rome, pour faire sentir au Pape l'injustice de cette interdiction, dans un tems où la République avoit besoin des plus grandes ressources contre les infideles. Le Pape persista opiniâtrement dans sa défense. Le Sénat envoya deux autres Ambassadeurs, qui firent consentir Paul II. à la levée des Décimes, à condition que le produit seroit employé tout entier à la guerre contre les Turcs (*c*).

Différend du Pape avec les Vénitiens.

Podiebrad Roi de Bohême traitoit les Catholiques avec beaucoup de douceur, cependant il fut obligé de tenir une autre conduite avec un Seigneur Catholique, nommé Zdencon ou Stencon, accusé de crime d'état. Le Roi l'assiégea dans le Fort d'Araste, où il s'étoit retiré. Stencon trouva le moyen de se sauver & se rendit à Rome. Le Pape le reçut favorablement & lui donna des Lettres pour l'Empereur Frederic, où il excommunioit tous ceux qui continueroient le siege d'Araste. Podiebrad fit écrire de son coté par la plupart des Grands de son royaume à Rome, accusant Stencon

Violences du Pape contre le Roi de Bohême. 1466.

(*a*) Giannone L. XXVII. Ch. 2.
(*b*) Laugier Hist. de Venise T. VII. p. 205, 206.
(*c*) Là même, p. 208, 209.

d'être l'auteur des troubles, & il demandoit qu'on envoyât un Légat à l'Empereur pour être informé de toute l'affaire, ajoutant qu'on pourroit traiter en même tems de la réduction de la Bohême à la Religion Catholique. Le Pape persista dans les ordres qu'il avoit donnés, & envoya à l'Empereur un Nonce, qu'il chargea de ne point traiter avec le Roi de Bohême, qu'on n'eût auparavant levé le siege d'Aratte. Mais Podiebrad pressa si vivement les assiegés, qu'il les contraignit de se rendre par composition (*a*). Le Pape fit alors solliciter les Princes d'Allemagne de ne point s'opposer au jugement qu'il alloit prononcer contre le Roi de Bohême. En même tems tous les Seigneurs Catholiques de ce royaume s'étant révoltés contre Podiebrad, furent absous du serment de fidelité, le Roi fut cité à comparoitre certain jour, & le Nonce eut ordre de prendre les armes contre lui, & de publier même une croisade, s'il étoit nécessaire. Podiebrad méprisa la citation, desorte que le Pape le déclara convaincu de parjure, de sacrilege, & d'hérésie, & prononça contre lui la sentence d'excommunication. Il differa néanmoins la publication de ce décret, de peur qu'on ne s'en moquât s'il n'étoit pas exécuté, & personne ne vouloit se charger de l'exécution. L'Empereur n'avoit aucune envie de rompre avec le Roi de Bohême; les Rois de Pologne & de Hongrie avoient assez d'occupation chez eux & contre les Turcs, & les Grands de Bohême n'étoient pas assez puissans. A la fin le Cardinal Carvajal représenta qu'on devoit laisser quelque chose à Dieu dans les grandes affaires, desorte que le jour de Noël le Pape prononça la sentence qui privoit le Roi de Bohême du royaume comme hérétique, & dispensoit ses sujets du serment de fidelité (*b*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Mort du Duc de Milan.

François Sforze mourut au mois de Mars de cette année, âgé de soixante-cinq ans & Galeas son fils aîné lui succeda.

Légat en France. 1467.

L'année suivante le Pape envoya un Légat en France, pour obtenir du Parlement de Paris qu'il vérifiât les Lettres patentes du Roi, qui abolissoient la Pragmatique Sanction. Son voyage fut infructueux, car l'Université en appella au Concile général, & demanda acte de son opposition (*c*).

Les C[illegible] de [illegible] au R[illegible] Polo[illegible].

Quand on eut appris en Boheme l'excommunication de Podiebrad, les Catholiques envoyerent des deputés à Casimir Roi de Pologne, pour lui offrir la couronne, les Nonces du Pape se joignirent à eux. Mais Casimir, qui appréhendoit d'entrer en guerre avec Podiebrad, déclara qu'il falloit travailler à reconcilier ce Prince avec le S. Siege. Il députa quelques personnes au Roi de Bohême, qui répondit qu'il n'avoit rien fait contre le Pape, qu'il avoit reçu le Concordat fait avec son predecesseur & le Concile de Basle; que si par hazard il avoit manqué en quelque chose, il prenoit Casimir pour arbitre. Les Catholiques ne voulurent point le reconnoitre pour arbitre, sans l'avis du Pape. Cependant on convint d'une trêve de cinq mois (*d*).

Pendant ces négociations en Pologne, l'Empereur, sollicité par le Pape, assembla une Diete à Nuremberg. L'Evêque de Ferrare, Légat du Pape, représenta le risque que couroient les Catholiques de Boheme, qui s'étoient soustraits à l'obéissance de Podiebrad, s'ils n'étoient secourus par

(*a*) Hist. Bohem. C. 32. *Papiens.* Comm. L. VI.

(*b*) *Papiens.* Ep. [illegible].

(*c*) *Spondan.* annal. 1467. n. 3.

(*d*) Cont. de Fleuri T. XXIII. p. 200.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

les Allemands, le Roi de Pologne ne voulant rien entreprendre en leur faveur. Ces représentations n'eurent pas grand effet; les Princes Allemands n'avoient pas envie de voir le Roi de Pologne sur le trône de Bohême, & comme ils étoient divisés entre eux, chacun en particulier flatoit Podiebrad. L'Empereur d'autre part n'étoit pas content, il disoit que le Pape avoit bien pu condamner le Roi de Bohême, mais qu'il ne pouvoit pas disposer de son royaume, qui dépendoit entierement de l'Empire (*a*). La Diete se sépara, après avoir reglé qu'on entretiendroit pendant six ans, vingt mille hommes contre les Turcs, & qu'on solliciteroit le Pape d'établir une paix solide entre les Princes Chretiens.

Mathias Roi de Hongrie l'accepte.

Paul II. voulant pousser à bout le Roi de Bohéme, fit offrir la couronne à Mathias Roi de Hongrie, qui l'accepta par ambition ou par zele pour la cause Catholique. Ce Prince ayant conclu une tréve avec le Gouverneur Turc de la basse Pannonie, entra avec son armée en Moravie, accompagné du Légat du Pape, qui avoit publiquement excommunié ceux qui donneroient du secours aux hérétiques. Après quelques courses, Podiebrad & Mathias eurent une conférence, mais ne conclurent rien. Mathias voyant que l'hiver approchoit, laissa son armée en Moravie & retourna en Hongrie. Cette expédition est de l'année 1468.

Guerre en Italie.

La paix dont l'Italie jouissoit fut troublée en 1467. Cosme de Medicis étoit mort à Florence. Pierre de Medicis, qui avoit hérité de ses biens & de son autorité dans le Conseil, fit proscrire les Chefs de la Faction qui lui étoit opposée. Plusieurs de ces proscrits se retirerent dans l'Etat de Venise & traiterent secretement avec Barthelemi Coléone, Capitaine-Général de la République. Il assembla des troupes dans le Bressan, & comme on ignoroit ses desseins, plusieurs Princes en prirent ombrage. Le Sénat feignoit de n'entrer pour rien dans les projets de son Général, bien qu'il lui laissât la libre disposition des troupes de la République. Le Duc de Milan, le Roi Ferdinand, & les Florentins prirent part à la guerre & les Vénitiens se déclarerent ouvertement, ce qui sembloit menacer d'un incendie général. Le Pape travailla à accommoder les parties belligérantes, & réussit à faire la paix, qui fut signée au commencement de l'année 1468 (*b*).

Le Pape la fait à Robert Malatesta.

Robert Malatesta Seigneur de Rimini, fils naturel de Sigismond, ne fut point compris dans ce traité. Paul II. le fit assieger dans Rimini, Mais le Pape n'avoit pour lui que les Vénitiens, au lieu que Robert étoit soutenu par le Duc de Milan, les Florentins & le Roi Ferdinand. Ce dernier lui envoya du secours & fit lever le siege aux troupes du Pape (*c*).

Conjuration pretendue contre le Pape.

En ce tems-là, le Pape fut fort allarmé, on lui persuada qu'un certain Callimaque avoit conspiré contre lui, & on lui rapporta, qu'on avoit découvert dans les bois de Veletri, une grosse troupe de bannis. Paul craignait une révolte au dedans & au dehors de la ville. Plusieurs citoyens furent arrêtes, & entre autres l'Historien Platina. Ayant été trainé devant le Pape; on le menaça de la torture & de la mort, s'il ne disoit la vérité. Platina fondé sur le témoignage de sa conscience, répondit avec fermeté, & representa au Pape, qu'il n'étoit nullement croyable que Callimaque eût for-

(*a*) *Papiens.* Ep. 282.
(*b*) Hist. de Venise l. c. p. 213. 217.
(*c*) *Papiens.* Ep. 176. Comment. L. IV. V.

mé une conspiration, ni même qu'il en eût eu la pensée, parceque c'étoit un homme sans tête, qui n'avoit ni le talent de la parole, ni courage, ni bien, ni amis, & qui étoit presque aveugle. Ces raisons ne servirent de rien, le Pape dit à Vanesius un de ses familiers, en regardant Platina avec fureur, *il faut contraindre cet homme par la torture à dire la vérité, car il est habile dans l'art de conspirer.* On découvrit bientôt que cette conspiration n'étoit qu'une chimere, ce qui n'empêcha pas que Platina & plusieurs autres ne fussent mis à la question, & détenus plus d'un an en prison (a).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

L'Empereur vient à Rome.

Ce fut cette année que l'Empereur accomplit le vœu qu'il avoit fait de venir à Rome. Le Pape le reçut avec beaucoup de magnificence & dépensa dixhuit mille écus d'or (b). Quatre jours après son arrivée, il assista à un Consistoire, où l'on traita des moyens de s'opposer aux progrès des Turcs, & après de longues délibérations, on convint d'écrire aux Princes au nom du Pape & de l'Empereur, pour les inviter d'envoyer leurs Ambassadeurs à Rome, pour aviser aux moyens de conserver la religion, & d'accorder aux Vénitiens les décimes, le vingtieme du bien des Juifs & le trentieme de celui des Séculiers de leur domination. L'Empereur demeura dixsept jours à Rome, & retourna ensuite en Allemagne (c).

Mathias déclaré Roi de Bohême. 1469.

Cependant Mathias Roi de Hongrie revint en Moravie, & les Catholiques de Bohême le déclarerent solemnellement leur Roi, & Duc de Moravie, à Olmutz; Ceux de Breslau le reconnurent aussi Prince de Silesie. Il fit Victorin, fils de Podiebrad prisonnier, & s'empara de quelques places. Mais le frere de Victorin l'ayant battu peu après, il fut obligé de retourner en Hongrie, pour en tirer du secours. Podiebrad pour traverser les projets ambitieux de Mathias proposa aux Etats de Boheme de nommer pour son successeur Uladislas, fils du Roi de Pologne. Cette proposition fut goutée par l'un & l'autre parti, & Casimir ayant promis de soutenir les droits de son fils, Mathias perdit un grand nombre de ses adhérens. Le Roi de Hongrie s'en plaignit au Pape, qui reçut en même tems de fortes sollicitations de la part de Casimir pour qu'il confirmât l'election de son fils, mais il ne put l'obtenir. Paul II. lui envoya l'Eveque de Forli, pour lui représenter, que le S. Siege ne pouvoit abandonner les intérêts du Roi de Hongrie, à qui il avoit de grandes obligations, il l'exhortoit même à prendre les armes contre Podiebrad.

Prise de Negrepont [illegible] 1470.

Le Pape apprit, que Mahomet II. assiegeoit Negrepont avec une armée de plus de six vingt mille hommes & une Flotte de plus de cent galeres. Il ordonna des prieres publiques à Rome, & il alloit lui-même nuds pieds en procession, portant l'image de la Vierge. Cela n'empêcha pas les Turcs de se rendre maîtres de la place & de toute l'Isle. Paul publia cette année une bulle, par laquelle il ordonnoit que le Jubilé se célébrât tous les vingt-cinq ans, à commencer l'an 1475.

[illegible]

Paul II. obtint de l'Empereur d'assembler une Diete à Ratisbonne, pour délibérer sur les moyens d'arrêter les conquêtes des Turcs, & il envoya deux Legats. L'assemblée fut très-nombreuse & commença le [illegible] de Juin. L'Evêque de Trente y parla en Allemand au nom de l'Empereur ; il ex-

(a) *Platina* in Paulo II.
(b) Le même.
(c) *Papiens.* Comment. L. VII. *Platina* ubi sup.

[illegible] les miseres passées des Chretiens, & la prise toute récente de la Carniole, qui étoit des Etats de l'Empereur; exhortant les Princes à soutenir la gloire de leurs ancêtres & à défendre la foi. Les deux Légats haranguerent à leur tour. L'Ambassadeur de Venise offrit de la part de la République une Flotte de cent-vingt voiles, & les Princes d'Allemagne arréterent d'un commun consentement de lever une armée de deux-cens mille hommes. Mais tous ces beaux projets allerent en fumée, par un effet de l'indolence de l'Empereur. Aussi un des Légats écrivit au Cardinal de Pavie, qu'on battroit infailliblement les Turcs, moyennant que l'Empereur combattit aussi vigoureusement qu'il ronfloit alors (*a*).

Mort de Paul II. Quelques jours après cette Diete, le Pape mourut d'apoplexie; la nuit du 25 au 26 de Juillet, sans que personne le vît expirer. Platina assure que sous son Pontificat toutes les charges étoient vénales, qu'il conféroit les Evêchés & les Benéfices à ceux qui avoient quelque emploi, dont on pouvoit tirer de l'argent, sans égard à ceux qui avoient du mérite. Il multiplioit aussi les vacances par des translations d'un Evêché à un autre, desorte qu'il amassoit beaucoup d'argent de tous côtés. Il s'en servoit à la verité quelquefois pour faire des libéralités tant à des Cardinaux pauvres, qu'à des veuves & à des malades. Il en dépensa aussi en bâtimens magnifiques. Il étoit ennemi des Sciences, & taxoit d'hérésie ceux qui s'y appliquoient, déconseillant aux Romains de faire étudier leurs enfans, disant qu'il suffisoit qu'ils sussent lire & écrire (*b*).

[illegible] de [illegible] Après les obseques de Paul II. les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 7 d'Août, & deux jours après élurent François della Rovere, Cardinal Prêtre, qui prit le nom de Sixte IV. Il étoit né dans le territoire de Savone sur la riviere de Genes, & issu d'une maison noble, selon Onuphre; mais d'autres prétendent qu'il étoit fils d'un pêcheur, & qu'il l'avoit été lui [illegible] (*c*) L'Ambassadeur de Venise en le félicitant, lui dit qu'il étoit noble par sa vertu & par son érudition & non par ses ancêtres. Il étoit Cordelier, & s'étant acquis beaucoup de réputation par ses ouvrages sur des points obscurs de Théologie, il devint Général de son Ordre, & Paul II. l'avoit fait Cardinal, tandis qu'il étoit absent & sans y être sollicité. D'abord après son exaltation, il témoigna qu'il avoit dessein d'assembler un Concile dans le Palais de Latran, pour travailler à la réformation de l'Eglise & traiter de la guerre contre les Turcs. Mais l'Empereur ne voulant point de Concile à Rome, l'affaire traina en longueur, & on eut recours à un autre expédient. Le Pape créa quatre Légats avec une pleine autorité, auxquels il assigna cinq cens écus par mois. Le Cardinal Bessarion fut envoyé en France, pour accommoder le Roi avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. Le Cardinal d'Aquilée alla en Allemagne, pour tâcher de faire la paix entre Mathias Roi de Hongrie & Uladislas fils du Roi de Pologne, qui étoit depuis peu devenu Roi de Boheme par la mort de Podiebrad. Le Cardinal Borgia Vice-chancelier passa en Espagne, & le Cardinal Caraffe devoit commander la Flotte contre les Turcs (*d*). On envoya aussi dans tous les Etats Chretiens des gens pour lever les deniers, suivant l'arreté

(*a*) *Campan.* Ep. 18, 19. ap. Papienf. & [illegible] L. III. C. 4.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Masso* de Vit. Pontif. *[illegible]* de dict.
(*d*) *Onuphr.* in Vit. Sixti IV.

de l'Assemblée de Mantoue. On accorda des indulgences à ceux qui prendroient les armes, ou qui contribueroient aux frais de la guerre. Le Cardinal de Pavie, qui étoit en Hongrie pour appaiser les troubles, parle d'une cinquieme Légation sans indiquer l'endroit. Il témoigne dans ses Lettres à ses amis, qu'il appréhende fort que toutes ces Légations ne soient inutiles, & se plaint aussi de la création de deux jeunes Cardinaux, qui n'avoient pas trente ans (*a*). L'un fut depuis Pape, sous le nom de Jules II. & étoit fils du frere du Pape; Pierre Riario, aussi son neveu, étoit l'autre, qui mourut deux ans après de ses débauches âgé de vingt-huit ans. Le Pape étoit si généreux, qu'il ne pouvoit rien refuser à personne, desorte qu'il accordoit souvent les mêmes graces à plusieurs personnes, ce qui donnoit lieu à des disputes. Pour parer à cet inconvénient il chargea Jean de Montmiral, homme exact & fort versé dans les affaires, de signer toutes les requêtes, pour empecher qu'on ne sollicitat ce qui avoit été accordé à d'autres (*b*).

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1450 jusqu'en 1517*

Les Légats nommés par Sixte partirent de Rome au commencement de l'année 1472. Le Cardinal d'Aquilée passa en Allemagne & se rendit en Pologne. Casimir le reçut avec beaucoup de distinction, mais il ne put réussir à faire la paix à cause des difficultés que Mathias y apportoit. Celui-ci vouloit avant toutes choses faire la paix avec l'Empereur, & se flatoit d'y réussir dans peu de jours. Le Cardinal Bessarion ne fut pas plus heureux en France; le Roi, choqué de ce qu'il avoit vu le Duc de Bourgogne avant lui, lui fit attendre son audience plus de deux mois; & enfin le reçut avec beaucoup de froideur, & le congédia d'abord. Cet affront donna tant de chagrin à Bessarion, qu'en s'en retournant il tomba malade à Turin, d'où descendant le Po jusqu'à Ravenne, il y mourut dans la soixante-dixseptieme année de son âge (*c*).

Peu de succès de deux Légats. 1472.

Peu après son depart, Louis XI. pour faire voir qu'il n'avoit rien de personnel contre le Pape, lui envoya des Ambassadeurs, chargés de demander que l'on convoquât un Concile à Lyon, où tous les Princes Chrétiens s'assembleroient pour prendre des mesures pour le bien de la religion; que l'Archevêque de Lyon fût créé Cardinal, qu'on n'admît point d'Evêque en France qui ne fût agréable au Roi; que les taxes des bénéfices vacans fussent reduites selon le décret du Concile de Constance; que les procès ne fussent point évoqués à Rome en premiere instance, & que le Clergé ne fût point obligé de payer les decimes pour la guerre contre les Turcs. Le Pape n'accorda aucune de ces demandes, mais quatre ans après il donna le chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Lyon.

[illegible] XI. au Pape.

Le Cardinal Borgia Légat en Espagne, se rendit à Valence sa patrie, dont il étoit Evêque. Delà il alla à Madrid, où il fit au Clergé un discours que le Cardinal de Pavie lui avoit composé, mais il ne put appaiser les troubles de Castille, parceque les Prélats étoient trop portés pour Ferdinand d'Arragon, contre lequel le Roi Henri étoit fort irrité, pour avoir épousé sa sœur Isabelle malgré lui. Le Légat se rendit odieux à tout le monde par son luxe, son ambition & son avarice, & revint à Rome sans rien faire de ce qui concernoit sa Légation (*d*).

[illegible]

(*a*) [illegible] Ep. 407, 422, 514, 516. (*b*) [illegible] Ep. 237. 155.
(*c*) Contin. de Fleuri l. XXIII, [illegible] (*d*) [illegible] Ep. [illegible]

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Le Pape avoit terminé les différends du S. Siege avec le Roi de Naples; il lui avoit rendu le Duché de Sora, & le Roi le donna pour dot à sa niece, qu'il fit épouser au neveu du Pape. Sixte remit aussi à Ferdinand les arrérages que son pere & lui devoient, à condition qu'il entretiendroit deux galeres pour la garde du port de Rome. Il en fournit dixsept pour agir contre les Turcs, conjointement avec celles du Pape & des Vénitiens. Les galeres du Pape, commandées par le Cardinal Caraffe, joignirent celles de Naples & de Venise. Cependant cette Flotte composée de plus de quatre-vingt galeres ne fit pas de grands exploits, ils se réduisirent à se saisir du port d'Attalie dans la Pamphylie; & après que les Napolitains se furent retirés, le Général Vénitien & le Légat surprirent la ville de Smyrne, où ils firent un riche butin. Après cette expédition, le Légat retourna à Rome, où il entra comme en triomphe au mois de Janvier 1473, menant avec lui vingt-cinq Turcs & douze Chameaux chargés des dépouilles des ennemis (*a*).

Flotte contre les Turcs.

Négociation entre le Roi de Hongrie & Mahomet II. 1473.

Pendant que les Vénitiens continuoient à faire la guerre aux Turcs, le Pape eut avis que Mathias, Roi de Hongrie avoit envoyé des Ambassadeurs à Constantinople pour traiter de paix avec Mahomet, qu'Usum-Cassan Roi de Perse avoit attaqué en Asie, que Mathias offroit de faire la guerre au Roi de Perse, moyennant la restitution de la Bosnie & de la Servie, & que le Turc lui fournit l'argent nécessaire. Le Pape écrivit à Mathias pour le detourner de cette alliance, & chargea l'Evêque de Ferrare, son Légat en Hongrie d'approfondir la vérité du fait. Comme les Historiens ne parlent point de cette négociation, il y a de l'apparence qu'elle n'a point de fondement, ou peut-être que Mathias déféra aux admonitions du Pape; peut-être aussi que Mahomet ayant battu le Roi de Perse, se mit peu en peine de celui de Hongrie.

Evénemens divers 1474.

Le Cardinal Riario étant mort au commencement de l'année 1474, Sixte fit son frere Jerome Prince d'Imola & de Forli, & le déclara Vicaire de l'Etat Ecclésiastique. Il lui fit épouser la fille naturelle du Duc de Milan, & en faveur de ce mariage le frere du Duc fut créé Cardinal. Christiern Roi de Danemarc vint au commencement de cette année à Rome, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs Danois vétus en pélerins. Il fut reçu partout avec magnificence. Il temoigna un grand respect pour le Pape & pour les Cardinaux & s'en retourna fort content.

Jubilé à Rome. 1475.

L'année suivante 1475 le Jubilé se célebra à Rome, mais le concours de Pélerins fut moins grand qu'on n'avoit compté à cause des guerres qui désoloient la Chretienté. Ferdinand Roi de Naples fut un des plus distingués, qui vinrent à Rome; le Pape lui remit le tribut qu'il devoit à l'Eglise Romaine, à condition qu'il lui feroit présenter tous les ans une haquenée blanche, harnachée (*b*). Ferdinand trouva aussi moyen de rompre l'alliance entre les Venitiens, le Duc de Milan & les Florentins. Catherine Reine de Bosnie vint aussi à Rome avec quarante chevaux. Le Pape la défraya & lui fit beaucoup d'honneur. On prétend qu'elle demeura à Rome jusqu'à sa mort.

Au

(*a*) *Onuphr.* in Sixto IV. *Papiens* Ep. 439 440.

(*b*) *Giannone* L. XXVII. Ch. 2.

Au commencement de l'année 1476, les neiges fondues causerent un si furieux débordement du Tibre à Rome, que l'eau monta jusqu'au premier degré du grand autel de l'Eglise de St. Paul. Ce malheur fut suivi de la peste, qui emporta tant de monde que le Pape fut obligé de sortir de la ville. A cette occasion, il publia une bulle, par laquelle il accorda des indulgences à ceux qui célébreroient la fête de la Conception immaculée de la Vierge. Cette bulle éprouva bien des contradictions.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Le Pape, appréhendant que le Roi de France n'eût dessein de se saisir d'Avignon, ayant beaucoup de troupes dans le voisinage, envoya le Cardinal Julien son neveu en qualité de Légat en France. Comme cette Légation ne plaisoit pas à Louis XI, pour intimider le Légat, il publia divers Edits peu favorables au Siege de Rome. Le premier portoit, que les Rois de France ayant obtenu du Concile de Constance le pouvoir de demander au Pape la convocation d'un Concile général, il avoit résolu de demander ce Concile au plutôt, & qu'à cette fin il ordonnoit à tous les Prélats de se retirer dans leurs Dioceses, & d'attendre là le jour auquel ils seroient convoqués. Il ordonnoit encore à tous ceux qui viendroient de Rome, de montrer à l'entrée du royaume les lettres, bulles & autres écrits dont ils seroient chargés, afin qu'on pût voir s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de l'Eglise Gallicane. Par un autre Edit il défendit, qu'aucun Abbé, Prieur ou Religieux n'allât au Chapitre de son Ordre, s'il se tenoit hors du royaume, sur peine de bannissement (*a*).

Le Pape sort de cette ville. 1476. Edits de Louis XI.

Les Turcs ravagerent cette année la Moldavie, mais sur la nouvelle que le Roi de Pologne marchoit contre eux, ils se retirerent. Mathias Roi de Hongrie s'attribua l'honneur de les avoir chassés. Le Pape l'éleva jusqu'aux nues; on lui donna deux-cens mille écus d'or en récompense de sa prétendue valeur & pour fournir aux frais de la guerre. Le Duc de Milan, moins crédule, ne voulut point y contribuer. Le Roi de Naples, dont il épousa la fille naturelle, appuioit ses hauts faits prétendus. Mais on découvrit bientôt la vanité de ce Prince, les Turcs ayant fait de grands ravages dans la Carniole, la Carinthie & la Stirie. Aussi l'année suivante le Pape & les Venitiens cesserent de lui donner les cent mille écus d'or, qu'ils lui fournissoient pour entretenir son armée contre les Turcs, parcequ'il avoit déclaré la guerre à l'Empereur Frederic, qui s'étoit opposé à son mariage, comme contraire au Traité par lequel Frederic étoit déclaré héritier du royaume de Hongrie (*b*).

Vanité du Roi de Hongrie.

Le Duc de Milan s'étant rendu fort odieux par ses violences & ses débauches, il se forma contre lui une conspiration, qui éclata le jour de Saint Etienne 26 de Decembre. Les Conjurés le poignarderent dans l'Eglise. Sa veuve prit en main le gouvernement, pendant la minorité de son fils, & fit alliance avec les Venitiens, & avec Laurent & Julien de Medicis, qui gouvernoient Florence.

Le Duc de Milan assassiné.

Le Pape, qui étoit ennemi des Medicis, se lia avec le Roi Ferdinand, & prit part à la conspiration que les Pazzi tramerent contre Laurent & Julien. Il étoit piqué contre eux par plus d'une raison. Ayant nommé

Conspiration à Florence. 1478.

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 419, 420. XXVIII. in fin. *Bonfin.* Decad. IV. L. V.
(*b*) *Michov.* L. IV. C. 72 *Cromer.* L. p. 437.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

François Salviati à l'Archévêché de Pise, on fit des difficultés à Florence de le reconnoitre (*a*). D'ailleurs Sixte IV. avoit trouvé des obstacles de la part des Medicis pour investir son neveu Jerome du Comté d'Imola. Pour se venger, il convint avec les Pazzi, de tout tems rivaux des Medicis, de se défaire des deux freres, & de former un nouveau plan de gouvernement. Salviati & le Cardinal Riario neveu du Pape furent les agens dont on se servit. On eut de la peine à engager Jaques Pazzi dans le complot (*b*), à la fin il se laissa gagner. Le Roi de Naples envoya quelques troupes en Toscane, sous prétexte de recouvrer quelques places de l'Etat Ecclésiastique, mais réellement pour se saisir de Florence après qu'on se seroit défait des Medicis. Les Conjurés après avoir epié longtems l'occasion de trouver les deux freres ensemble, se déterminerent enfin à faire leur coup le 26 d'Avril, pendant la Messe, tandis que l'Archeveque de Pise s'empareroit du Palais, & se saisiroit des Conseillers de la Régence. L'entreprise ne réussit pas comme on l'avoit espéré. Julien seul perdit la vie. Laurent se sauva dans la Sacristie. Le Gonfalonnier de Justice averti par le bruit du peuple qui couroit aux armes, se saisit de l'Archevêque; on arrêta encore un grand nombre des complices & tous furent pendus. Le peuple alla prendre Laurent & le conduisit en triomphe chez lui (*c*).

Le Pape declare la guerre aux Florentins.

Le Pape voyant le projet échoué, se déclara ouvertement contre les Florentins. Il lança un interdit général contre eux, parcequ'ils avoient eu l'audace de donner la mort à un Archevêque & d'emprisonner le Cardinal son neveu, qui s'étoit rendu à Florence pour appuyer la conjuration, & s'étoit trouvé dans l'Eglise quand Julien de Medicis avoit été assassiné. Sixte leur déclara aussi la guerre, & se disposa à la leur faire vivement avec le Roi Ferdinand son ami.

Les Florentins ont recours à leurs Alliés.

Les Florentins réclamerent le secours de tous leurs Alliés, du Roi de France, des Vénitiens & du Duc de Milan, assemblerent tous les Evêques de leur dépendance & appellerent au Concile général; ils obligerent aussi les Prêtres à célébrer le service divin malgré l'interdit. Louis XI. se contenta de leur envoyer Philippe de Comines, qui alla à Milan & obtint du Duc trois-cens hommes d'armes, avec lesquels il vint au secours des Florentins (*d*). Les Venitiens s'excuserent sur ce qu'il ne s'agissoit que des intérêts particuliers des Medicis, & non de ceux du Public. Ils ne laisserent pas de les assister secretement. Le Roi de France assembla le Clergé & les Grands de son royaume à Orléans, pour rétablir la Pragmatique Sanction & abolir les Annates. Cependant on ne conclut rien dans cette assemblée, le but du Roi n'étant que d'intimider le Pape (*e*). Il donna néanmoins un Edit, daté du 16 d'Août, dans lequel, après s'être plaint de la rigueur du Pape contre les Florentins, & des sommes excessives qu'il tiroit du royaume, pour les dissiper à faire des guerres injustes, il défend sévérement à tous ses sujets d'aller à Rome pour y obtenir des Bénéfices, & d'y envoyer aucun argent.

Ambassade de Louis XI. au Pape.

Louis XI. fit plus, il envoya des Ambassadeurs au Pape, dont le Vicomte de Lautrec étoit le chef. Ils étoient chargés de presser le Pape de le-

(*a*) *Machiavel* Hist. Florent. L. VIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Mem. de Comines L. VI. Ch. 5.
(*e*) Contin. de Fleuri l. c. p. 469.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

ver l'excommunication lancée contre les Florentins & de punir les auteurs de la Conjuration. Le Pape se défendit & prétendit justifier ses procédures. Lautrec menaça d'un Concile général & d'une soustraction d'obéissance. Sixte, par l'avis du Cardinal de Pavie fit une réponse dont l'Ambassadeur ne fut pas content, non plus que ceux de Venise & de Milan, qui se retirerent, en signifiant la soustraction d'obéissance de la part de leurs Maîtres.

Guerre entre le Pape & Ferdinand & les Florentins avec leurs Alliés.

Les Florentins signerent alors une ligue offensive & défensive avec les Ducs de Milan & de Ferrare & la République de Venise, & le Duc de Ferrare fut élu Capitaine-Général. L'armée du Pape & du Roi de Naples étoit égale à celle des Confédérés. Celle-ci resta campée pendant trois mois sur le mont impérial. La peste s'étant mise dans l'une & dans l'autre, fit périr beaucoup de monde, & l'hiver qui survint les sépara pour aller prendre des quartiers d'hiver.

Suites de cette guerre. 1749.

L'année suivante, l'Italie se trouva toute en feu. La Duchesse de Milan, Régente pendant la minorité de son fils, s'étoit brouillée avec ses beaufreres, & ceux-ci remplissoient l'Etat de Milan de troubles. Une nouvelle révolution avoit soustrait Genes à la domination du Duc de Milan. Le Pape & le Roi de Naples agissoient toujours vivement contre les Florentins. Au milieu de tous ces troubles, les Vénitiens envoyerent encore des Ambassadeurs au Pape pour tâcher de le fléchir, ces Ambassadeurs conjointement avec ceux des autres Puissances intéressées le presserent vivement de donner la paix à l'Italie. Sixte IV. parut d'abord avoir quelque égard à leurs représentations; mais comme il trainoit l'affaire en longueur, ils le sommerent de s'expliquer sans détours, faute dequoi ils alloient de nouveau se soustraire à son obéissance. Le Pape irrité termina l'audience, sans vouloir les écouter, & ils se retirerent tous le lendemain. La guerre recommença. Le Prince de Rimini joignit avec les troupes de Venise l'armée des Confédérés, & remporta sur l'armée confédérée du Pape & de Naples une victoire signalée. Peu de tems après celle-ci eut sa revanche; elle surprit & battit celle des Confedérés. Le reste de la campagne se passa sans aucun événement considerable (*a*).

Paix avec le Roi de Naples.

Laurent de Medicis sentant la difficulté de se maintenir contre deux ennemis aussi puissans que le Pape & le Roi de Naples, prit le parti de se rendre lui-même à Naples pour traiter avec Ferdinand. Il fut reçu avec beaucoup de distinction, & conclut la paix (*b*). Le Pape & les Vénitiens furent fort mecontens de la conduite du Roi de Naples, & surtout les derniers qui se plaignoient de n'avoir pas été compris dans le traité. Les Florentins envoyerent des Ambassadeurs au Pape pour tacher de le fléchir. Ils se défioient de Ferdinand, parceque malgré le Traité le Duc de Calabre restoit dans le Siennois. Un evenement imprévu l'obligea de décamper & de retourner à Naples (*c*).

Les Turcs prennent Otrante. 1480.

Mahomet II. ayant assiegé Rhodes, avoit été obligé de lever le siege. Pour s'en venger, il ordonna au Bacha Achmet Geduc d'aller faire une descente sur les cotes de la Terre d'Otrante. Quelques Historiens prétendent que les Venitiens le solliciterent à entreprendre cette expedition (*d*).

(*a*) Hist. de Venise T. VII. p. 356-358.
(*b*) *Machiavel* Hist. Florent, L. VIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Hist. de Venise *ubi sup.* p. 370.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Quoiqu'il en soit le Bacha après un siege de dixsept jours prit Otrante d'assaut, & fit passer les habitans au fil de l'épée. Ferdinand demanda du secours de tous côtés & rappella les troupes qu'il avoit en Toscane. Le Pape en fut tellement allarmé, qu'il eut d'abord dessein de quitter Rome & de se retirer en France (*a*). Mais étant revenu de sa premiere terreur, il exhorta l'Empereur & les autres Princes à sécourir Ferdinand, fit partir pour la Pouille vingt-quatre galeres qu'on avoit préparées pour sécourir Rhodes, & fit dire aux Florentins *que s'ils vouloient démander pardon, on le leur accorderoit* (*b*).

Le Pape accorde la paix aux Florentins.

Ils envoyerent douze Ambassadeurs à Rome, qui ne purent obtenir grace qu'en se soumettant aux plus honteuses humiliations. Le Pape les traita avec beaucoup de hauteur, & ne leur accorda la paix, qu'à condition, qu'ils accepteroient les conditions proposées par lui & par le Roi de Naples. Il ajouta à ces conditions, que les Florentins entretiendroient quinze galeres tant que les Turcs seroient en Italie. Mais le nouvel Ambassadeur, qu'ils envoyerent pour ratifier le Traité, engagea le Pape à se relâcher sur divers articles (*c*).

Mort de Mahomet II. 1481.

Les Lettres du Pape pour engager les Princes Chretiens à sécourir Ferdinand ne firent pas grand effet. Plusieurs Etats d'Italie ne laisserent pas de l'assister d'argent & de vaisseaux, le Roi de Castille lui envoya trois mille hommes, le Roi de Hongrie gendre de Ferdinand lui en fournit deux mille de troupes agguerries. Mais avec tous ces secours le Roi de Naples auroit eu bien de la peine à se soutenir. Un événement imprévu le tira de peine; Mahomet II. mourut presque subitement au commencement de Mai 1481. Le Duc de Calabre reprit Otrante & les Turcs abandonnerent l'Italie.

Nouvelle guerre en Italie. 1482.

Sixte IV. ayant épuisé son trésor par la guerre, imposa de nouvelles taxes sur le Clergé & créa de nouvelles charges qu'il rendit venales (*d*). Mais à peine les Turcs furent-ils hors d'Italie, qu'il fit une ligue avec les Vénitiens, & envoya son neveu Jerôme à Venise sous prétexte d'y être aggregé aux Nobles de la République, mais au fond pour prendre des mesures avec le Senat contre le Duc de Ferrare, gendre de Ferdinand. Les Vénitiens prirent pour prétexte, une insulte prétendue faite à leur Consul à Ferrare, & les droits que le Duc avoit mis sur leurs marchandises. Le 2 de Mai 1482. ils déclarerent la guerre au Duc, ils enleverent bientôt une partie de ses Etats. Cependant ses Ambassadeurs, ceux de Ferdinand, de Florence & de Milan, après avoir fait d'inutiles efforts pour détacher Sixte du parti des Vénitiens, quitterent Rome. Le Pape fesoit de grands préparatifs de guerre, que les Romains blâmoient. Il remplit Rome de soldats, & envoya son neveu Jerôme pour s'opposer au Duc de Calabre, qui étoit entré sur les terres de l'Eglise pour arreter le secours que Sixte avoit promis aux Vénitiens. Comme il étoit obligé d'avoir une forte garnison dans Rome pour empêcher le peuple de se soulever, son armée ne put agir offensivement. Les Colonnes & les Savelli s'étant declarés pour le Duc de Calabre, reçurent ses troupes dans deux de leurs places, ce qui

(*a*) *Bonfin* Decad. IV. L. VI.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) Le même.
(*d*) *Onuphr.* in Sixto IV.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

facilita aux Napolitains le moyen de ravager le pays jusqu'aux portes de Rome. Le bruit se répandit alors que l'Empereur avoit convoqué un Concile à Basle pour faire le procès au Pape (*a*).

Les Vénitiens envoyent du secours au Pape.

Sixte IV. se ligue contre eux.

Dans des circonstances si fâcheuses, Sixte IV. excommunia tous ses ennemis, emprisonna les Cardinaux Colonne & Savelli dans le Château S. Ange, fit alliance avec les Genois (*b*), il sollicita les Vénitiens de lui donner du secours. La République envoya le Seigneur de Rimini avec un corps de troupes, qui ayant joint l'armée du Pape attaqua celle du Duc de Calabre, la défit & fit un grand nombre de prisonniers. Cette victoire n'eut pas des suites aussi avantageuses, qu'on auroit dû en attendre.

Quelques semaines après il vint à Rome des Ambassadeurs des Rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle & de presque toutes les Puissances d'Italie, qui travaillerent avec tant de succès auprès du Pape, qu'il signa avec les Alliés un Traité de ligue offensive & defensive. Les conditions de cette alliance étoient, que toutes les places prises seroient restituées, qu'on donneroit à Jerôme, pendant trois ans, quarante mille écus par an, & que chacune des parties contractantes fourniroit un certain nombre de Troupes. Ce Traité fut rendu public le jour de Noël, & on donna trente jours aux Vénitiens & aux Alliés de part & d'autre pour y accéder (*c*).

Il veut les leur faire accepter & ensuite les excommunie.

Quelques jours apres le Duc de Calabre vint à Rome, où le Pape le reçut avec beaucoup d'honneur. Après quelques conférences, il alla à Ferrare, que les Vénitiens tenoient assiegée, malgré la rigueur de la saison. Sixte IV. écrivit en même tems au Doge de Venise un Bref, par lequel il exhortoit la République à la paix. Les Vénitiens fiers de leurs succès refuserent d'entrer en accommodement, menacerent de faire venir les Turcs dans la Pouille & rappellerent de France le Duc de Lorraine, petit-fils de René d'Anjou, leur Capitaine-Général, pour faire valoir ses prétentions sur le Royaume de Naples (*d*). Les Alliés tinrent pendant l'hiver une conférence à Cremone, afin de regler le plan des opérations pour la campagne prochaine. Le 24 de Mai, le Pape excommunia les Vénitiens, qui mépriserent cette excommunication & en appellerent au futur Concile, & firent solliciter l'Empereur Frederic d'en assembler un. Le Duc de Calabre entra dans le Bergamasque & ravagea le pays de même que le Bressan & le Veronois. La Flotte du Roi de Naples fit aussi quelques ravages sur les côtes de Dalmatie. Mais au fond les opérations de cette campagne ne furent ni bien avantageuses aux Alliés, ni bien funestes pour les Vénitiens.

1483.

Expédition des Vénitiens sur les côtes de Naples.

Le Sénat pour obliger ses ennemis à diviser leurs forces, envoya une Flotte sur les côtes de Naples, qui mit des Troupes à terre, qui se rendirent maîtres de Gallipoli & de diverses autres places. Le Roi Ferdinand rappella alors le Duc de Calabre de Lombardie pour venir au secours de ses places maritimes. Le depart du Duc mit la discorde parmi les Alliés, & chacun songea à faire la paix. On convint d'abord d'une treve, ensuite les Plénipotentiaires de toutes les Puissances intéressées formerent un Congres à San-zeno dans le Bressan. Le Légat du Pape & les Ambassadeurs

1484.

(*a*) Diar. Rom Ap. *Muratori* T. XXIII. p. 175, 184.

(*b*) Vite de Duchi di Venezia ap. *Muratori* T. XXII. p. 1215.

(*c*) Diar. Rom *ubi sup.* p. 181. Vite de Duchi, p. 1220.

(*d*) Storia Veneziana ap. *Muratori* T. XXIII. p. 1179.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1517.

de Naples & de Florence tâcherent de traverser la négociation. Malgré leurs oppositions le Traité fut signé le 7 d'Août à des conditions fort avantageuses aux Vénitiens. Les Ambassadeurs des Parties contractantes se rendirent à Rome, & trouverent le Pape avec la goute. Bien qu'il eût ce jour-là renvoyé les Cardinaux sans tenir Consistoire, il donna ordre de faire entrer les Ambassadeurs dans sa chambre.

Conclusion de la paix & mort de Sixte IV.

Quand il apprit le contenu du Traité, sans qu'on y eût rien stipulé en faveur du Comte d'Imola son neveu, il se plaignit des Alliés avec tant d'emportement que la voix lui manqua. Les Medecins étant entrés, les Ambassadeurs se retirerent. On mit le Pape au lit & il mourut le 13 d'Août 1484 (*a*). Durant son Pontificat Sixte IV. embellit Rome de plusieurs édifices qu'il fit bâtir, entre autres le pont de Tibre qu'il fit réparer si utilement, qu'il porte encore son nom. Il enrichit la Bibliotheque du Vatican de Manuscrits très-rares, recherchés dans toute l'Europe. Il y établit des Bibliothécaires Grecs, Latins & Hebreux, & il assigna des revenus pour acheter des Livres (*b*). Il n'étoit pourtant pas fort libéral envers les Savans. Théodore de Gaza lui ayant dédié le Livre d'Aristote sur les Animaux, Sixte se contenta de lui donner cinquante ducats pour les ornemens de l'exemplaire qu'il présenta. Théodore en fut si indigné qu'il les jetta dans le Tibre & mourut de chagrin (*c*). Raphaël de Volterre rapporte, qu'il avoit vu plusieurs Savans distingués venir à Rome avec de grandes espérances, & s'en retourner bientôt réduits à la derniere nécessité (*d*).

Désordres dans Rome.

A peine Sixte IV. eut-il les yeux fermés, que Rome fut pleine de trouble & de confusion. Le Comte Jerôme se retira d'abord avec quelques troupes dans le Château de Spolete, & en envoya d'autres pour garder son palais à Rome; mais les Cardinaux n'ayant pas voulu les laisser entrer, son palais fut pillé & ruiné par les partisans des Savelli & des Colonnes; la Comtesse fut même obligée de se sauver dans le palais du Cardinal de Milan. Cependant l'autre parti étoit maître du Château S. Ange, & menaçoit d'élire un Pape. Les Cardinaux pour prévenir un Schisme, accorderent au Comte Jerôme quatre mille ducats, à titre d'arrérages qui lui étoient dus en qualité de Général de l'Eglise, & les Ursins rendirent le Château de S. Ange. Les deux partis convinrent d'une tréve pour un mois, afin qu'on pût proceder légitimement à l'élection d'un Pape.

Election d'Innocent VIII.

Vingt-cinq Cardinaux entrerent dans le Conclave le 26 d'Août, & le lendemain élurent Jean Baptiste Cibo, Cardinal Evêque de Melfe, Genois de naissance & d'une famille noble, originaire de Grece (*e*). Il avoit longtems été au service des Rois de Naples, étant Laïque & marié. Après la mort de sa femme, dont il avoit plusieurs enfans, il entra dans les ordres, & Sixte IV. lui donna l'Evêché de Melfe & le fit Cardinal. Ce nouveau Pape prit le nom d'Innocent VIII. & peu après son élection il envoya des Légats à tous les Princes, pour les exhorter à la paix, afin de se réunir contre les Turcs.

(*a*) *Diar. Rom.* l. c.
(*b*) *Onuphr.* in Sixto IV.
(*c*) *Pierius Valerian.* de infelicitate Literator L. II. p. m. 134, 135.
(*d*) *Volaterr.* in Anthropol. L. XXI.
(*e*) *Onuph.* in Innoc. VIII. *Spondan.*

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Absolution des Vénitiens.

1485.

Au commencement de l'année suivante, il leva l'interdit jetté par son prédécesseur sur les Vénitiens, qui de leur côté lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui jurer obéissance. Le Pape travailla aussi à reconcilier les Colonnes & les Ursins, qui se fesoient la guerre aux environs de Rome, ce qui causoit beaucoup de troubles dans cette Capitale.

Le Pape fait la guerre au Roi de Naples.

Tandis qu'Innocent VIII. exhortoit les autres à la paix, il entra luimême en guerre avec Ferdinand Roi de Naples, en faveur de la ville d'Aquila & des Barons qui s'étoient révoltés à cause des excès du Duc de Calabre. D'ailleurs le Pape exigeoit à toute rigueur le tribut, que ses deux prédécesseurs avoient remis à Ferdinand (*a*). Le Pape donna le commandement des troupes de l'Eglise à Robert San-severin, qui avoit été Général des Vénitiens dans la derniere guerre. La famille des Ursins se déclara en faveur du Roi de Naples; cependant il n'y eut aucune action importante.

Paix conclue.

1486.

Au mois de Janvier de 1486, les Ursins s'accommoderent avec Innocent, & quelques mois après la paix se fit par l'entremise de l'Ambassadeur d'Espagne, elle fut signée le 12 d'Août aux conditions suivantes; que le Roi payeroit le tribut ordinaire pour le Royaume de Naples; qu'il pardonneroit aux Barons; que la ville d'Aquila auroit la liberté de se soumettre au Pape, ou au Roi de Naples; que la collation des bénéfices dépendroit du Pape, que Virginio des Ursins viendroit demander pardon au Pape à genoux, nuds pieds & tete nue, avec la corde au cou (*b*). Le Roi d'Espagne, le Duc de Milan & Laurent de Medicis furent garands de la paix. Le Pape épuisé par la guerre créa de nouvelles charges, à l'exemple de Sixte IV. & les vendit.

Traité du Pape avec les Vénitiens.

1487.

Comme Ferdinand n'observoit pas trop bien les conditions de la paix, Innocent VIII. fit alliance avec les Vénitiens pour vingt-cinq ans. En meme tems, il sollicita les Ambassadeurs d'Espagne, de Florence & de Milan d'exhorter le Roi de Naples à observer les conditions de la paix, pour ne pas attirer sur lui le ressentiment du S. Siege.

Révolte de Bucolini.

Cette annee le Pape eut beaucoup d'inquiétude de la révolte de Bucolini, Gouverneur d'Osimo ou Osima, ville de la Marche d'Ancone. Ce Gouverneur profita du mécontentement de la garnison, qui n'étoit point payée, pour la faire revolter. Il chassa les partisans du Pape, & envoya offrir au Grand Seigneur de se soumettre à lui. Le Pape fit assieger Osima, mais il falut traiter avec Bucolini. Laurent de Medicis lui envoya l'Evêque d'Arezzo, qui l'engagea à remettre la place au Pape. Il se retira à Florence, où Laurent de Medicis le reçut fort bien. Etant allé ensuite à Milan Sforze le fit pendre (*c*).

Guerre de l'Archiduc d'Autriche contre les Vénitiens, & sa paix conclue.

Les Vénitiens eurent une guerre particuliere avec les Comtes d'Arco & Sigismond Archiduc d'Autriche au sujet des mines de fer du Cadorin. Les Comtes & l'Archiduc se liguerent avec les Evêques de Trente & de Brixen. De part & d'autre on fit des ravages. Mais les sujets de l'Archiduc, privés du commerce avantageux qu'ils faisoient avec Venise, murmurerent, & on craignit une révolte. L'Archiduc ne put donc profiter d'une victoire

(*a*) *Giannone* L. XXVIII. Ch. 1.
(*b*) *Onuphr.* & Ciacon. in Innoc. VIII.
(*c*) *Machiavel* Hist. Florent. L. VIII.

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

qu'il avoit remportée sur les Vénitiens. On traita, & la paix fut conclue par la médiation de l'Empereur Frederic, de Maximilien son fils Roi des Romains & du Pape (*a*).

Le Pape condamne les theses de Jean Pic.

Innocent VIII. condamna en ce tems-là quelques Propositions extraites des theses, que Jean Pic, Prince de la Mirandole avoit publiées sur toutes les Sciences. Le Pape défendit la lecture de ces theses sous peine d'excommunication. Il ne censura pourtant point l'Auteur, qui dans son Apologie se soumit au jugement de l'Eglise (*).

Il veut obliger les habitans de Bruges à élargir Maximilien. 1488.

Les habitans de Bruges ayant arrêté prisonnier Maximilien Roi des Romains, parcequ'ils soupçonnoient que ce Prince vouloit attenter à leurs privileges, le Pape écrivit à l'Archevêque de Cologne d'excommunier ceux de Bruges, s'ils ne mettoient leur Prince en liberté. Ils ne firent pas grand cas d'un monitoire que l'Archevêque publia, & ne mirent Maximilien en liberté qu'après avoir fait leurs conditions. Le Monitoire ayant été envoyé en France, le Roi en fut très-mécontent, & le Procureur Général du Parlement de Paris appella des procédures du Pape & déclara le monitoire subreptice & injurieux à l'autorité du Roi (*b*).

Pendant ces troubles de Flandre, le Pape avoit fait partir un Légat pour l'Ecosse, à la sollicitation du Roi Jaques III. pour engager les Seigneurs du royaume à poser les armes, qu'ils avoient prises contre lui. Mais avant l'arrivée du Légat le Roi hazarda une action contre les rebelles, fut défait & tué (*c*). Cette même année, on vit une nouvelle révolution à Genes. Les Genois après avoir inutilement offert la souveraineté de leur ville au Roi de France, se soumirent à Louis Sforze, qui gouvernoit l'Etat de Milan au nom de son neveu Jean Galéas.

Au

(*a*) Hist. de Venise T. VII. p. 462-456.
(*b*) *Raynald.* ad ann.
(*c*) *Leslæus* L. VII, VIII. *Buchan.* L. XII, XIII.

(*) Jean Pic étoit de l'ancienne famille des Comtes de la Mirandole, connue en Italie dès l'an 1110. Jean fut plus illustre encore par son génie que par sa naissance; il fut appellé le Phenix de son siecle, & Scaliger le nommoit *Monstrum sine vitio.* Dès l'âge de quatorze ans, il étudia en droit Canonique & fit un abregé des Decretales. A dixhuit ans, il entendoit vingt-deux langues, & à vingt-quatre il publia ses neufcens theses sur la Dialectique, la Théologie, les Mathématiques, la Physique, la Magie, la Cabale. Les ignorans furent fort allarmés, & trouverent moyen de faire condamner par le Pape treize propositions tirées de ces theses. Pic se justifia, & pour prouver l'ignorance de ses accusateurs, il rapporte dans son Apologie, qu'un Théologien qui avoit paru fort zélé contre lui, étant interrogé sur ce que signifioit le mot de Cabale, répondit, que c'étoit un scélérat & un homme diabolique, qui avoit écrit contre Jesus-Christ, & que ses Sectateurs avoient eu de lui le nom de Cabalistes. Pic mourut à Florence dans la trente-deuxieme année de son âge, & est enterré dans le Cimetiere de Saint Marc. On mit sur son tombeau l'Epitaphe suivante.

Joannes jacet hic Mirandula: cætera norunt
Et Tagus & Ganges; forsan & Antipodes.

Le P. Niceron (1) remarque, que c'est une faute commune à tous ceux qui ont parlé de Jean Pic de l'avoir fait Souverain de la Mirandole & de Concorde; il ne l'a jamais été. Son frere Galeoti Pic posseda cet Etat après la mort de leur pere.

(1) Homm. illust. T. XXXIV, p. 146.

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Au commencement de l'année suivante le Pape fit une promotion de plusieurs Cardinaux, de ce nombre fut Jean de Medicis fils de Laurent, qui n'avoit que quatorze ans, à qui le Pape donna le chapeau en faveur du mariage de sa sœur, avec Laurent Cibo son fils. Le Grand-Maître de Rhodes d'Aubusson fut aussi créé Cardinal, parcequ'il venoit d'accorder au Pape Zizim frere de Bajazet, Empereur des Turcs. Ce Prince étoit depuis six ans en France, gardé par les Chevaliers de Rhodes. Il fut mené à Rome, où il arriva dans le mois de Mars, & fut présenté au Pape dans un Consistoire public par l'Ambassadeur de France; mais on ne put jamais l'obliger à baiser les pieds du Pape (*a*).

Zizim conduit à Rome.

1489.

Le Pape excommunie Ferdinand Roi de Naples.

Depuis que le Roi de Naples avoit été obligé de faire la paix, il avoit cherché l'occasion de se venger des Seigneurs, qui s'étoient révoltés contre lui. Il profita de celle que lui offrirent les noces du fils du Comte de Sarno avec la fille du Duc d'Amalfi, & fit arreter le Comte de Sarno & son fils avec quatre autres. Ensuite nomma des Commissaires pour leur faire leur procès, & en conséquence de la sentence en fit décapiter quatre (*b*). Ensuite il fit emprisonner plusieurs autres Seigneurs & divers Gentilshommes, qu'il fit tous périr. Pour cacher leur mort, le Roi affecta pendant longtems de faire fournir les provisions nécessaires pour leur subsistance. L'affaire se découvrit à la fin, & comme Ferdinand refusoit toujours de payer le tribut qu'il devoit à l'Eglise, le Pape l'excommunia, lui donnant deux mois pour se reconnoitre. Comme il persista dans son opiniâtreté, il fut excommunié une seconde fois le 11 de Septembre, le Pape le déclara privé du Royaume de Naples, publia une croisade contre lui, & invita Charles VIII. Roi de France à passer en Italie pour se mettre en possession de Naples, en vertu des droits du feu Duc d'Anjou. L'Evêque d'Alexandrie, Ambassadeur de Ferdinand eut la hardiesse dans le Consistoire d'en appeller au nom de son Maître au futur Concile.

Assemblée à Rome. 1490.

Au commencement de l'année 1490, le Pape envoya des Nonces à tous les Princes Chretiens, les exhortant à deputer à Rome des Ambassadeurs pour le 25 de Mars, afin de prendre les mesures nécessaires pour la guerre contre les Turcs. Les Princes envoyerent leurs Ambassadeurs, & on résolut que chacun contribueroit selon son pouvoir en argent, armes ou soldats, de laisser au Pape une entiere liberté de lever les annates, les décimes & les autres contributions. Le Pape promit de sa part, que si un des trois Rois, de France, d'Espagne ou d'Angleterre se chargeoit de la conduite des troupes, il s'y trouveroit lui-même en personne; que si aucun Roi n'y étoit présent, il se contenteroit de nommer deux Légats, l'un pour l'armée de mer, & l'autre pour l'armée de terre; que les Italiens, les François, les Espagnols & les Anglois serviroient dans la premiere; les Allemands, les Bohemiens, les Hongrois, & les Polonois dans la seconde (*c*). Tous ces grands projets allerent en fumée, & le Pape lui-même sembla n'y plus penser; ainsi que nous allons le voir.

Le Pape [illegible]

Il reçut un Ambassadeur du Soudan d'Egypte, qui étoit en guerre avec les Turcs, lequel lui demandoit Zizim pour l'emploier selon ses vues. Dans

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXIV. p. 91.
(*b*) [illegible]
(*c*) [illegible] ad ann. 1490. [illegible] in vit. Innoc. VIII.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

le même tems arriva un Ambassadeur de Bajazet, pour engager le Pape à tenir ce même Prince en prison, offrant quarante mille écus d'or par an pour son entretien. Le Pape accepta la proposition & ne pensa plus à la guerre (*a*). Il fit à la vérité quelques demarches, mais ce ne fut que pour amasser de l'argent.

avec Bajazet à garder Zizim.

Paix entre le Pape & le Roi de Naples. 1492.

Au commencement de 1492 la paix se conclut entre le Pape & Ferdinand Roi de Naples, par la médiation du Roi d'Arragon. Il y a de l'apparence que le Roi de Naples ne se détermina à se reconcilier avec Innocent, que par la crainte que lui inspiroient les préparatifs que fesoit le Roi de France pour porter ses armes dans le royaume de Naples. Ferdinand envoya à Rome vers la fin de Mai son petit-fils Ferdinand, Prince de Capoue pour demander pardon au Pape, promettant de payer exactement le tribut dû à l'Eglise Romaine, de laisser la collation des bénéfices au Pape, & satisfaire les enfans & les héritiers de ceux qu'il avoit fait mourir. Innocent VIII. lui accorda l'absolution, une nouvelle investiture du royaume de Naples & en assura la succession à Alphonse Duc de Calabre. L'Ambassadeur de René Duc de Lorraine protesta dans un Consistoire public contre cette nouvelle investiture. Cette protestation ne servit qu'à faire nommer quelques Cardinaux & Auditeurs de Rote pour faire l'examen des droits du Duc (*b*).

Mort d'Innocent VIII.

Innocent VIII. ne survéçut que quelques semaines à cette paix & mourut le 25 de Juillet. Il laissa l'Italie tranquille, ayant si bien établi la balance entre les Puissances, que suivant les apparences la paix devoit y être affermie pour longtems. Cependant ce bonheur ne fut pas de longue durée; après la mort du Pape l'Italie fut en proye à tous les malheurs de la guerre, tant par l'ambition de son successeur que par la mort de Laurent de Medicis, qui s'étoit acquis une grande autorité, & tenoit en bride le Roi de Naples & le Régent de Milan, tous deux également ambitieux (*c*).

Election d'Alexandre VI.

Aussitôt qu'on fut instruit de la mort d'Innocent VIII. Rome fut en confusion, par les partis des divers Prétendans à la thiare; les principaux étoient les Cardinaux Ascanio Sforce & Jules de la Rovere. Cependant ils cédèrent leurs prétentions en faveur du Cardinal Roderic Borgia, qui acheta les suffrages des Cardinaux par son or & par de grandes promesses & fut élu le onzieme d'Août; il prit le nom d'Alexandre VI (*d*). Son oncle le Pape Calixte III. l'avoit fait Cardinal fort jeune, mais ses mœurs étoient si déreglées, que Pie II. après l'avoir souvent reprit, le chassa enfin de sa Cour (*e*). Comme son caractere étoit bien connu, Ferdinand Roi de Naples, dit en particulier à la Reine son épouse, en versant des larmes, que le nouveau Pape seroit le fléau de l'Italie & du Monde Chretien. C'est ce que confirment presque tous les Poëtes Italiens & les Historiens de ce tems-là. Guichardin dit, que Borgia étoit à la vérité d'une habileté & d'une pénétration rares, qu'il excelloit dans le conseil, & que possedant l'art de s'insinuer dans les esprits par la persuasion, il savoit manier les grandes affaires avec une activité surprenante. Mais ces talens étoient obscurcis

(*a*) *Raynald.* ad ann. 1490. n. 2, 3.
(*b*) *Felir.* in Stemm. Duc. Lothar L. V.
(*c*) *Guichardin* Hist. des Guerres d'Italie T. I. L. I. in 4to. 1738.
(*d*) Le même *Pet. Martyr*, Ep. 113.
(*e*) Anecdot. Alex. VI. p. 4-6.

par des mœurs infames, faux, ſans pudeur, fourbe, perfide, ſans religion, dominé par une avarice inſatiable & dévoré d'ambition il étoit cruel juſqu'à la barbarie, & ne reſpiroit que l'élevation de ſes bâtards (*a*) (*).

Premieres ſemences de diviſion en Italie.

Après ſon élection, les Princes d'Italie, ſur la propoſition de Louis ou Ludovic Sforce, convinrent d'envoyer dans un méme jour leurs Ambaſſadeurs à Rome, pour y faire leur entrée enſemble, & pour avoir audience en commun, & qu'un ſeul porteroit la parole au nom de tous, afin qu'il parût qu'ils étoient tellement liés enſemble, qu'ils ſembloient ne faire qu'un ſeul Etat. Mais ce projet échoua par la vanité du jeune Pierre de Medicis fils de Laurent, qui brûloit de paroitre à Rome dans un appareil pompeux, en qualité d'Ambaſſadeur de Florence. Il gagna le Roi de Naples & rompit ainſi le projet de Ludovic Sforce. Ce dernier en prit ombrage, & profita de la premiere occaſion qui ſe préſenta d'animer le Pape contre l'un & l'autre. Virginio ou Virgile des Urſins, beaufrere de Pierre, acheta du fils du feu Pape Innocent VIII. quelques Châteaux dans le voiſinage de Rome, Sforce perſuada à Alexandre VI. que ces Châteaux étoient dévolus au S. Siege, parcequ'ils avoient été alienés à ſon inſu. Le Pape demanda que Virgile des Urſins lui donnât quarante mille ducats, comme il avoit fait à Cibo. Cette propoſition ayant été rejettée, le Pape offrit de laiſſer les Châteaux à des Urſins, à condition que le Duc de Calabre donneroit une de ſes filles naturelles à l'un de ſes fils. Alphonſe ne voulut pas entendre à cette alliance (*b*).

Ligue entre le Pape, les Venitiens & Ludovic Sforce. 1493.

Alexandre VI. piqué contre lui, conclut le 25 d'Avril 1493. un traité d'alliance offenſive & défenſive avec la République Veniſe & Louis Sforce, qui gouvernoit le Milanés, & redoutoit Ferdinand, dont ſon neveu Jean Galéas Duc de Milan avoit épouſé la petite-fille (*c*). Ludovic engagea le Pape à envoyer conjointement avec lui des perſonnes affidées en France, pour engager Charles VIII. à faire valoir ſes prétentions ſur le royaume de Naples. Ayant appris par ſes émiſſaires que le Roi de France étoit très-diſpoſé à tenter cette entrepriſe, Ludovic lui envoya deux Ambaſſadeurs, pour offrir à Charles VIII. de l'aſſiſter d'hommes & d'argent. Le Pape entroit dans les vues de Sforce, eſpérant d'obtenir de Ferdinand par crainte, ce qu'il n'avoit pu gagner de bon gré. Charles VIII. animé par pluſieurs Seigneurs Napolitains bannis de leur patrie, & par ſes Favoris, qui le flatoient non ſeulement de la

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) Le méme, p. 16.

(*) Etant Cardinal, il fit venir à Rome ſa concubine Vanoſia, Dame Romaine, dont il eut quatre fils & une fille. Il acheta pour Pierre ſon fils aîné le Duché de Gandie, mais celui ci étant mort il donna ce Duché à Jean ſon troiſieme fils, qui épouſa la fille naturelle d'Alphonſe II. Roi de Naples. Son ſecond fils Ceſar fut Cardinal & puis Duc de Valentinois; Godefroi le plus jeune des fils eut une Principauté dans le royaume de Naples, & épouſa une autre bâtarde du Roi Alphonſe. Lucrece ſa fille avoit été mariée à un Eſpagnol, mais lorſqu'il fut devenu Pape, il la lui ôta pour la donner à Jean Sforce Prince de Peſaro. Elle fut mariée enſuite avec un fils naturel d'Alphonſe, & après la mort de ce troiſieme mari, elle épouſa Alphonſe d'Eſt Duc de Ferrare. Quelques Auteurs l'ont accuſée de libertinage dans ſa jeuneſſe (1).

(1) [illegible] in Alex. VI.

conquête de Naples, mais encore de celle de l'Empire Turc, conclut un Traité d'alliance avec Ludovic Sforce, & s'engagea de passer en Italie à la tête d'un armée (*a*).

Le Pape s'accommode avec le Roi de Naples.

Ferdinand travailla d'abord à détourner l'orage prêt à fondre sur lui, il tâcha de regagner Ludovic en l'assurant qu'il ne l'inquieteroit jamais sur sa possession du Duché de Milan. Il négocia aussi avec la Cour de France, & resolut de s'accommoder incessamment avec le Pape. Alexandre VI préta volontiers l'oreille à ses propositions ; on convint que Virgile des Ursins garderoit les Châteaux qu'il avoit achetés, en donnant au Pape une somme pareille à celle qu'il avoit donnée à François Cibo, que Géoffroi, le plus jeune des fils du Pape épouseroit Sancha fille naturelle d'Alphonse, qu'on lui donneroit la Principauté de Squillaci de dix mille ducats de rente. Ferdinand ne put néanmoins obtenir du Pape qu'un bref secret par lequel il promettoit à ce Prince de lui aider à défendre le royaume de Naples (*b*). Il fit vers ce tems-là une promotion de douze Cardinaux, du nombre desquels fut Cesar Borgia son bâtard ; les Cardinaux s'y opposerent d'abord, parceque les bâtards sont exclus de la pourpre ; mais le Pape produisit de faux temoins, qui assurerent que Cesar étoit fils légitime d'un autre pere (*c*).

Mort de Ferdinand. 1494.

Vers la fin de l'année la bonne intelligence entre le Pape & le Roi Ferdinand commença à s'alterer. Le Pape exigea que Ferdinand lui renvoyât le Cardinal de Saint Pierre-aux-liens, qui etoit maître du Château d'Ostie, & de quelques autres places dans le voisinage de Rome, attribuant au Roi la rebellion de ce Cardinal. Ferdinand eut beau se plaindre & protester de son innocence, le Pape ne voulut point recevoir ses excuses. Il n'éprouva pas néanmoins le ressentiment du Pontife parcequ'il mourut subitement d'apoplexie vers la fin du mois de Janvier 1494 (*d*).

Traité entre Alphonse II. & le Pape.

Pendant cette brouillerie Alexandre VI. paroissoit avoir repris sa premiere inclination pour la France ; il venoit de promettre le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Saint Malo. & il avoit pris à sa solde, conjointement avec Lodevic Sforce, Prosper Colonne, avec un corps de Cavalerie. Sur ces entrefaites, Alphonse II. qui avoit succedé à Ferdinand lui envoya quatre Ambassadeurs chargés de lui faire des propositions fort avantageuses. Le Traité se conclut bientot aux conditions suivantes ; que le Pape donneroit à Alphonse l'investiture du royaume de Naples, avec la réduction du tribut que Ferdinand avoit obtenue des autres Papes pour sa vie, & promit d'envoyer un Légat pour le couronner ; que le Pape donneroit le chapeau de Cardinal à Louis fils de Henri, frere naturel d'Alphonse, que de son coté Alphonse payeroit actuellement trente mille ducats au Pape, qu'il donneroit au Duc de Gandie des terres dans le royaume pour douze mille ducats de rente, & la premiere des grandes charges qui viendroit à vaquer, & qu'il conféreroit des Benefices à Cesar Borgia (*e*).

[illegible]

Quelque tems après quatre Ambassadeurs de Charles VIII. arriverent à Rome, & demanderent au Pape l'investiture du royaume de Naples pour

(*a*) Le même, Hist. de Venise. T. VI. p. 49-50.
(*b*) Guichardin ubi sup.
(*c*) Le même, p. 47.
(*d*) Le même, p. 45.
(*e*) Le même, p. 45.

eur Maître. Le Pape répondit, que si le Roi renonçoit à porter la guerre dans ce royaume, & s'en remettoit à la décision du Siege Apostolique, lui en qualité de Seigneur direct du Fief étoit prêt de lui rendre justice. Sur ces entrefaites, le Pape recouvra Ostie, & proposa à Alphonse d'unir leurs forces dans la Romagne, & d'équipper une Flotte, le Roi de France étant déja maître de Genes, & équippant une Flotte à Marseille, pour attaquer Naples par mer. Alphonse entra dans les mêmes vues, & le Pape & lui s'aboucherent le 13 de Juillet à Vicorario, Terre de Virgile des Ursins, afin d'y regler le plan de leurs opérations pour empêcher les François d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 14[illegible] jusqu'en 1517.*

Fr[illegible] à Rome.

Le Pape sollicita vivement le Roi d'Espagne de sécourir Naples, & envoya pour le même sujet secretement deux Ministres à Bajazet II. pour lui representer que le Roi de France avoit dessein de passer en Grece, quand il auroit conquis le royaume de Naples. Ils revinrent avec de magnifiques promesses. Ferdinand Roi de Castille & d'Arragon s'engagea à envoyer une nombreuse armée au secours d'Alphonse, & le Pape lui permit d'employer à lever des troupes les deniers levés en Espagne pour la croisade. Il écrivit aussi un bref à Charles VIII. pour lui défendre de passer les Alpes sous peine des Censures Ecclésiastiques, & il sollicita par son Nonce le Sénat de Venise d'opposer ses armes à celles du Roi de France (a).

Le Pape [illegible] secours.

Cependant Charles VIII. persista toujours à poursuivre son entreprise, bien que la plupart des Seigneurs de sa Cour la desaprouvassent, & qu'il manquât d'argent à un tel point, qu'il fut obligé d'emprunter une somme sur des pierreries, qui lui furent prêtées. Ce qui contribua à l'animer ce furent les conseils du Cardinal de Saint-Pierre-aux-liens. Le Roi partit donc le 23 d'Août, passa les Alpes & arriva à Asti le 9 de Septembre. Lodovic Sforce vint l'y joindre, & l'accompagna à Pavie & à Plaisance. Lodovic ayant appris la mort du Duc son neveu, qu'on prétend qu'il avoit fait empoisonner, retourna à Milan, & au préjudice du fils du feu Duc, qui n'avoit que cinq ans, se fit proclamer Duc de Milan, titre que l'Empereur lui avoit donné l'année precedente (b).

Le Roi de France passe en Italie.

Le Roi de France, étant à Plaisance, eut quelque envie de s'en retourner, parce qu'il manquoit d'argent, & qu'il ne voyoit aucun mouvement en Italie en sa faveur. Mais sur les instances continuelles du nouveau Duc de Milan, il avança avec son armée, & prit possession de Luques, de Pise & de Florence, d'où Pierre de Medicis s'étoit sauvé, le peuple s'étant declaré pour les François. Avant l'arrivée de Charles à Florence, les Colonnes s'étoient declarés pour lui & s'étoient emparés du Château d'Ostie, ce qui obligea le Pape de rappeller ses troupes de la Romagne, dans le dessein de se fortifier dans Rome. Il envoya aussi François Piccolomini Cardinal de Sienne à Charles VIII. à qui ce Prince refusa audience. S'étant saisi d'un Ambassadeur Turc qui portoit quarante mille ducats à Rome, il fit avancer sa Flotte vers Ostie, pour soutenir ceux qui s'étoient declarés pour lui (c). Après avoir fait un Traité avec les Florentins, le Roi se rendit à Sienne. Le Pape lui envoya trois Ambassadeurs pour traiter avec lui, mais Charles lui fit déclarer qu'il ne pouvoit se dispenser d'entrer dans Ro-

Il [illegible] en Toscane [illegible] Romagne.

(a) Le même, p. 64. 65.
(b) Le même, p. 81.
(c) Le même. L. [illegible] Coron. Venet. Apud. Muratori T. XXIV. p. [illegible].

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

me. Le Pape y reçut alors le Duc de Calabre avec ſon armée, & fit arrêter Aſcanio & Proſper Colonne. Comme il ſavoit que le Roi avoit auprès de lui le Cardinal de Saint-Pierre-aux liens, & que la plupart des autres étoient ſes ennemis & favoriſoient Charles, il étoit fort allarmé d'un bruit qui couroit, que ce Prince avoit deſſein de réformer la Cour de Rome. Il redoutoit auſſi ſon reſſentiment pour s'être allié avec le Roi de Naples, après l'avoir ſollicité de paſſer en Italie. Mais à la fin il conſentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher, le Roi l'ayant fait aſſurer par ſes Ambaſſadeurs, qu'il étoit fort éloigné d'entrer dans ce qui concernoit l'autorité du Pape, & qu'il ſouhaitoit ſeulement d'entrer dans Rome d'une façon pacifique (*a*).

Charles VIII. à Rome. 1495.

Le Roi de France entra donc dans Rome en Conquérant le 31 de Decembre 1494 le ſoir. Mais le Pape, au lieu de le recevoir, ſe retira plein de frayeur dans le Château de S. Ange, où il ne fut ſuivi que de deux Cardinaux. Dixhuit autres ſe déclarerent pour le Roi, & le ſolliciterent fortement de dépoſer un Pape, qui étoit en exécration à toute la Chretienté. Ils lui repréſentoient qu'il ne lui ſeroit pas moins glorieux d'affranchir l'Egliſe de la tirannie d'Alexandre, qu'il l'avoit été à Pepin & à Charlemagne de délivrer pluſieurs ſaints Pontifes de l'oppreſſion de leurs perſécuteurs. Mais Alexandre gagna par ſes préſens & par ſes promeſſes pluſieurs de ceux qui étoient dans le Conſeil du Roi, deſorte que Charles conclut avec lui un traité aux conditions ſuivantes. Que Civita-Vecchia, Terracine & Spolete ſeroient remiſes au Roi, qui les garderoit juſqu'après la conquête de Naples. Que le Pape ne témoigneroit en aucune maniere ſon reſſentiment aux Cardinaux & aux Barons de l'Etat Eccléſiaſtique, qui avoient ſuivi le parti du Roi. Qu'il donneroit à Charles l'inveſtiture du Royaume de Naples, & remettroit entre ſes mains Zizim frere du Grand Seigneur (*). Enfin que Ceſar Borgia, Cardinal de Valence, ſuivroit le Roi pendant trois mois en qualité de Légat Apoſtolique. La paix étant ainſi conclue, le Pape retourna au Vatican; enſuite il reçut Charles dans la Baſilique de Saint Pierre en grande cérémonie. Le ſacré College fut très-mécontent de la paix que le Roi avoit conclue avec le Pape, & huit Cardinaux ſortirent ſur le champ de Rome (*b*).

Il ſe rend maître de Naples.

Sur la fin de Janvier Charles VIII. partit & s'avança vers Naples; il apprit avant ſon départ qu'Alphonſe s'étoit démis de la couronne en faveur de Ferdinand ſon fils, & s'étoit retiré en Sicile. Ferdinand ſe trouva néanmoins dans l'impuiſſance de réſiſter au Roi de France, quitta Naples & ſe retira dans l'iſle d'Iſchia, laiſſant Charles maître du Royaume. Celui-ci entra en triomphe dans Naples le 21 ou le 22 de Fevrier (*c*).

(*a*) *Guichard.* l. c. p. 103, 104.
(*b*) *Comines* L. VII. Ch. 12. *Guichard.* Ch. 1. ubi ſup. p. 103-106.
(*c*) Le même p. 116. *Giannone* L. XXIX.

(*) Zizim mourut à Terracine, ayant été empoiſonné avant que d'être remis au Roi de France (1). Il y en a qui prétendent que l'Envoyé de Bajazet, qui portoit à Rome la penſion de quarante mille ducats, l'empoiſonna du conſentement du Pape. Ce qui ſemble donner du poids à ce ſentiment, c'eſt l'offre de trois cens mille ducats que Bajazet fit au Pape, s'il vouloit le défaire de ſon frere. Suivant Mezeray, les Vénitiens eurent part à l'empoiſonnement comme le Pape (2).

(1) *Guichard* L. II. (2) Abregé Chron. T. IV. p. 386.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Les rapides conquêtes du Roi de France allarmerent toute l'Italie, d'autant plus qu'il avoit laissé des garnisons dans toutes les places fortes des Pays par où il avoit passé. Cesar Borgia s'étoit dérobé secretement d'auprès du Roi, ce qui fit que le Pape ne se crut plus obligé de s'en tenir au traité qu'il avoit conclu avec Charles. Au mois d'Avril, il se ligua avec l'Empereur, le Roi d'Espagne, les Vénitiens & le Duc de Milan, sous prétexte de s'opposer aux Turcs & de défendre la liberté de l'Italie, mais au fond pour obliger Charles VIII. d'abandonner ses conquêtes. Par des articles secrets le Duc de Milan s'engageoit d'empêcher les secours qui pourroient venir de France, qui devoit en même tems être attaquée par l'Empereur & le Roi d'Espagne (*a*).

Ligue des Puissances d'Italie contre lui.

Aussitôt que Charles fut instruit de cette ligue, il prit la résolution de retourner en France, avant que ses ennemis eussent rassemblé assez de forces pour lui fermer le passage. Il laissa pour Viceroi à Naples Gilbert de Montpensier, avec environ trois mille chevaux & un petit corps d'Infanterie. Le Roi partit de Naples le 20 de Mai avec le reste de son armée, dans le dessein d'aller à Rome. Le Pape eut envie de lui en refuser l'entrée, il demanda des troupes à ses alliés pour les joindre aux siennes. D'abord le Duc de Milan & les Vénitiens lui en accorderent, mais ensuite ils changerent d'avis, & conseillerent à Alexandre de se retirer dans quelque place forte. Sa défiance & la crainte l'y déterminerent. Il se retira d'abord à Orviete, & ensuite à Perouse. Charles entra dans Rome, & n'y sejourna que deux jours, & continua sa marche par Viterbe, Sienne & Pise jusqu'à Fornoue ou Fornovo, Bourg du Parmesan. Les Alliés y attaquerent l'armée Françoise, le 6 de Juillet, mais les François ayant eu l'avantage Charles continua sa route par Tortone sur Asti, & alla à Trin. Ensuite il repassa les Monts & arriva à Grenoble le 27 d'Octobre (*b*)

Il retourne en France.

Ferdinand étoit passé de l'isle d'Ischia en Sicile, d'où il revint avec des troupes d'Espagne, commandées par le fameux Gonsalve Hernandés de Cordoue. Il reprit plusieurs places du royaume de Naples. Ce succès inspira au Pape la hardiesse d'envoyer un Nonce au Roi de France, pour lui commander de sortir dans dix jours de l'Italie, & de retirer dans un autre terme fort court, qu'il lui marqueroit, toutes ses troupes du royaume de Naples. Charles se moqua de cet ordre, & répondit qu'il travailloit à s'ouvrir le chemin pour retourner à Rome. Après le départ de ce Prince, Alexandre envoya des troupes au secours de Ferdinand, & défendit aux Genois de laisser sortir de Genes aucune sorte de vaisseaux pour le service du Roi de France. Ferdinand recouvra bientôt presque tout son royaume, à la faveur des secours du Pape, des Espagnols & des Venitiens.

Ferdinand recouvre le royaume de Naples.

Cette révolution ne fit pas cesser les troubles en Italie. Plusieurs grandes villes de Romagne & de Toscane étoient engagées dans des querelles particulieres; Perouse & plusieurs autres villes de l'Etat Ecclésiastique, refusoient d'obéir au Pape, & tenoient le parti du Roi de France. Ce Prince fit demander au Duc de Milan passage pour trente mille chevaux avec les provisions nécessaires (*c*). Le bruit de cette seconde expedition allarma toute l'Italie. Le Pape fit fortifier le Chateau S. Ange, & les Venitiens

[illegible] 1495.

(*a*) Comines l. c. Ch. 15. Guicciard. L. I. Ch. 2. Guicciard. L. II.

(*b*) Guicciard. l. c.

(*c*) Dict. Ferrar. ub. sup. p. 319, 320.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1490 jusqu'à l'an 1517.*

folliciterent le Roi d'Angleterre de déclarer la guerre à la France. Mais n'ayant pas réussi, ils s'adresserent, conjointement avec le Duc de Milan, à l'Empereur Maximilien, pour le prier de venir à leur secours, promettant de prendre quatre mille Suisses à leur service, & de lui donner vingt mille ducats par mois (*a*).

L'Empereur vient en Italie & s'en retourne peu après.

L'Empereur accepta le parti, & au grand regret des Allemands entra en Italie au mois d'Août, avec peu de troupes. Peu après son arrivée, les Vénitiens ayant appris la mort du Dauphin, ne craignirent plus d'invasion de la part de la France, & prirent la résolution de se délivrer aussi de l'Empereur. Dans cette vue ils l'engagerent à faire le siege de Livourne, qui tenoit pour les François & étoit bien fortifiée. Maximilien commença le siege, mais il vit bientôt qu'il n'avoit pas des forces suffisantes pour réussir, desorte qu'il se retira à Pavie, d'où il s'en retourna mécontent en Allemagne, les Vénitiens ayant manqué à lui payer leur contingent du subside qu'on lui avoit promis (*b*).

Mort de Ferdinand II.

Quelques semaines avant le départ de l'Empereur Ferdinand II. mourut à Naples, après avoir reconquis tout son royaume, à la réserve de Tarente & de Gaëte. Comme il ne laissa point d'enfans, Frederic son oncle lui succéda. Le nouveau Roi recouvra bientôt Gaëte & Tarente, & fit arrêter Virgile des Ursins & Paul son fils, parcequ'ils avoient tenu le parti du Roi de France.

Le Pape fait la guerre aux Ursins & s'accommode avec eux. 1497.

Le Pape profita de l'occasion pour s'emparer de leurs biens, les déclara rebelles & envoya au commencement de l'année 1497 le Duc de Gandie avec quelques troupes, qui se rendit maître de six Châteaux. Alexandre emprisonna divers Cardinaux, qui blâmoient son procedé, & d'autres pour eviter le même sort, se retirerent en différens lieux d'Italie (*c*). Mais ses troupes ayant été battues par les Ursins, qui firent le Duc d'Urbin & d'autres personnes de qualité prisonniers, il fit la paix avec eux. Toutes les places qu'on leur avoit prises furent rendues, à condition qu'ils payeroient cinquante mille ducats au Pape (*d*). Alexandre envoya alors Gonsalve avec ses Espagnols, qu'il avoit fait venir à son secours, pour se rendre maître d'Ostie, qui obéïssoit encore au Cardinal de Saint Pierre-aux-liens. Après une legere resistance la ville se rendit, & Gonsalve entra dans Rome comme en triomphe, & le Pape lui donna la rose d'or.

Trève entre Charles VIII. & le Roi d'Espagne.

Sur ces entrefaites, le Duc de Milan & les Vénitiens sollicitoient vivement Alexandre de fournir du secours, suivant le Traité, contre les François, qui avoient tenté une entreprise contre Genes. Le Pape n'y voulut pas entendre, mais son secours ne fut pas nécessaire, l'entreprise ayant manqué. Le Roi d'Espagne s'étoit avancé jusqu'à Perpignan, & delà il envoyoit des troupes faire des courses en France. Cela avoit donné lieu à des négociations entre lui & Charles VIII. qui se terminerent alors par une trève jusqu'à la fin du mois d'Octobre, dans laquelle leurs Alliés d'Italie furent compris. On convint en même tems d'envoyer des Plénipotentiaires à Montpellier, pour traiter de paix (*e*).

Le Duc de

Peu après la publication de la trève, on vit à Rome une scene des plus tra-

(*a*) *Chron. Venet.* ubi sup.
(*b*) *Guicciard.* L. III.
(*c*) *Diar. Ferrar.*
(*d*) *Guicciard.* l. c.
(*e*) Le même l. c.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1130 jusqu'à l'an 1517.*

tragiques. Le Duc de Gandie fut assassiné en rue par ordre de Cesar Borgia son frere. Guichardin dit que l'ambition & la jalousie le porterent à ce parricide. Comme il n'avoit nullement l'esprit de son état, il ne voyoit qu'avec chagrin les honneurs dont son frere jouissoit & brûloit d'occuper sa place. D'ailleurs il étoit jaloux du Duc, à cause de la préférence que lui donnoit Lucrece Borgia leur sœur, dont ils étoient tous deux amoureux. Le bruit couroit qu'ils avoient encore dans leur propre pere un rival auprès de leur sœur, qui avoit cassé le second mariage de Lucrece sous prétexte d'impuissance, qu'il fit prouver par de faux témoins. Alexandre fut pénétré de la plus vive douleur en apprenant la mort de son fils. Il soupçonna d'abord le Cardinal Ascanio Sforce, ou les Ursins, mais bientôt le véritable auteur du crime fut connu. Dans le premier mouvement de sa douleur, il assembla le Consistoire; après y avoir déploré son malheur avec un torrent de larmes, il confessa l'irrégularité de sa conduite, & établit une Congrégation de Cardinaux pour travailler de concert avec lui à reformer les desordres de sa Cour. Mais ses bonnes résolutions disparurent bientôt, & on le vit se livrer plus que jamais à ses anciens vices (*a*). Peu après, il donna à Frederic l'investiture du royaume de Naples.

Gandie est assassiné.

Le Pape fut informé, que Savonarole, Moine Dominicain de Florence, où il étoit en grand crédit & avoit fait rétablir le Gouvernement populaire, avoit écrit à l'Empereur, aux Rois de France, d'Espagne, de Portugal & d'Angleterre, pour les exhorter à demander la reformation de l'Eglise dans le Chef & dans les membres, & d'ôter par l'autorité d'un Concile Général l'abomination de la desolation, qui étoit dans le lieu saint. Alexandre irrité de ce procedé lui interdit la prédication, & le cita à comparoître devant lui. Savonarole n'ayant point obéi, le Pape l'excommunia, & menaça d'excommunier toute la ville de Florence. Les Magistrats jugerent alors à propos d'interdire la chaire à ce hardi prédicateur. Ses ennemis agirent si vivement contre lui, qu'il fut saisi, & condamné par des Commissaires délegués par le Pape à être brûlé (*b*).

Savonarole est brûlé à Florence. 1498.

La treve entre les Rois de France & d'Espagne avoit été prorogée, & Charles VIII. paroissoit disposé à entreprendre une seconde expedition en Italie, du consentement du Pape, qui négocioit secretement avec lui, dans l'esperance d'élever son fils Cesar Borgia. Mais Charles étant mort d'apoplexie au mois d'Avril, sans enfans, son cousin Louis Duc d'Orleans lui succéda. Ce Prince, loin de renoncer à ses prétentions en Italie, prit non seulement les titres de Roi de France, de Jerusalem & des deux Siciles, mais encore celui de Duc de Milan, en vertu des droits de Valentine son ayeule, fille & heritiere de Jean Galeas Visconti. La mort imprevue de Charles VIII. determina le Pape à rechercher le Roi de Naples. Comme il avoit dessein de procurer à son fils Cesar des dignités seculieres, il fit demander à Frederic sa fille en mariage pour le Cardinal, & pour dot la Principauté de Tarente. Frederic rejetta cette alliance, & le Pape se lia avec le Roi de France. Charlotte, fille de Frederic étoit à la Cour de ce Prince, & Alexandre se flata de l'obtenir de Louis pour son fils. De son côté le Roi qui souhaitoit la dissolution de son mariage, donna au Pape de l'es-

Louis XII. succede à Charles VIII.

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1490 jusqu'à l'an 1517.*

pérance, ce qui détermina le Cardinal de Valence à remettre son chapeau pour prendre l'habit séculier, & il se prépara à partir incessamment pour France (*a*).

Il épouse Anne de Bretagne. 1499.

Le Pape nomma des Commissaires, qui déclarerent nul le mariage du Roi avec la Reine. Cesar Borgia arriva bientôt avec la dispense pour que Louis épousât Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur. Le Roi reçut Borgia avec beaucoup d'honneur, le fit Duc de Valentinois, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes & une pension de vingt mille livres. Mais la Princesse de Naples refusa absolument de l'épouser, desorte qu'il se maria avec Charlotte d'Albret.

Louis se prépare à passer en Italie.

Le Roi de France pensoit sérieusement à se rendre maître du Duché de Milan. Dans ce dessein, il confirma la paix que son prédécesseur avoit faite avec le Roi d'Angleterre, il la conclut aussi avec le Roi d'Espagne, fit une trêve avec l'Empereur & s'assura du Pape & des Vénitiens. Ludovic Sforze demanda du secours à Maximilien, mais il n'en put obtenir, parceque ce Prince fesoit la guerre aux Suisses. Il ne réussit pas mieux auprès du Pape. Il envoya secretement des Agens à Constantinople pour exciter Bajazet à faire la guerre aux Vériniens. L'Empereur, qui avoit envie de les humilier, sollicita aussi le Grand Seigneur de les attaquer, promettant de faire en même tems une irruption dans le Trevisan (*b*). Bajazet équippa une puissante Flotte, & un détachement de ses troupes pénétra dans le Frioul & ravagea tout jusqu'à Livenza (*c*).

Il se rend maître du Milanés.

Sur ces entrefaites Louis XII. se rendit à Lyon au mois d'Août, & envoya une armée sous le commandement de Louis de Luxembourg Comte de Ligny, de Robert Stuard Seigneur d'Aubigny & de Jean Jaques Trivulce. Ils assiegerent Alexandrie, où il y avoit sept ou huit mille hommes; mais Galéas de Saint-Severin en sortit avec la plus grande partie; les François entrerent dans la ville & la pillerent. La perte d'Alexandrie jetta l'épouvante dans tout le Milanés, ensorte que les autres villes se rendirent sans résistance. Ludovic Sforce abandonna Milan & se sauva en Allemagne avec ses enfans & ses trésors. Les François s'étant rendus maîtres du Milanés & de Genes en vingt jours, Louis se rendit à Milan, où il fit son entrée le 6 d'Octobre. Il y reçut les Ambassadeurs de tous les Princes d'Italie, excepté du Roi Frederic, pour le féliciter de sa victoire (*d*). Il prit aussi plusieurs Seigneurs sous sa protection, & traita différemment avec chacun d'eux, selon l'utilité qu'il espéroit d'en retirer.

Il donne des troupes au Pape pour réduire la Romagne.

Cependant le Pape, songeant à profiter d'une conjoncture si favorable à son ambition, pressoit le Roi d'accomplir sa promesse. Louis donna donc au Duc de Valentinois, qui étoit venu avec lui en Italie, trois-cens lances payées par la France, & quatre mille Suisses à la solde du Pape. Toutes ces troupes étoient destinées à faire la guerre aux Vicaires de l'Eglise (*) &

(*a*) Le même L. IV.
(*b*) Chron. Venet. ap. *Muratori* T. XXIV.
(*c*) Hist. de Venise T. VIII. p. 113.
(*d*) *Guichard.* l. c.

(*) Les villes de la Romagne, qu'on prétend que Charlemagne avoit données à l'Eglise Romaine, avoient été usurpées par des Seigneurs particuliers, pendant que les Papes avoient siégé à Avignon, & durant le grand Schisme, qui se forma après leur retour à Rome. Les Papes n'ayant pu réduire ces usurpateurs, furent obligés de céder les villes, sous le titre de Fief du Saint Siége, à ceux qu'ils ne purent soumettre, ou à [illegible]

à réduire les villes qu'ils possedoient, pour les réunir au Siege Apostolique, auquel le Pape prétendoit qu'elles étoient dévolues; mais son véritable dessein étoit de les donner à son fils. Depuis plusieurs années les Vénitiens possedoient dans la Romagne Ravenne & Cervia, mais Alexandre n'osa alors les inquieter, & ses desseins ne s'étendoient pas même aux petites places que le Duc de Ferrare possedoit dans la Romagne près du Po, parceque le Roi de France avoit pris ce Duc sous sa protection (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Guerre de Romagne. 1500.

Au commencement de 1500 le Duc de Valentinois prit sans peine la ville de Forli, que Catherine Sforce, veuve de Jerôme Riario avoit abandonnée, ne se sentant pas en état de soutenir un siege. Mais cette Dame d'un courage au dessus de son sexe, ayant envoyé ses enfans & ce qu'elle avoit de plus précieux à Florence, se réduisit à la défense de la citadelle & du fort, qu'elle avoit abondamment pourvu d'hommes & d'artillerie. Elle défendit cette place avec beaucoup de valeur & de gloire, cependant les murailles s'étant écroulées dans le fossé par le feu du canon, il étoit facile de monter à l'assaut. Les soldats voulurent alors quitter la citadelle & se retirer dans le fort, mais ils le firent avec tant de desordre & de confusion, que les ennemis arriverent avant qu'ils fussent entrés, les taillerent presque tous en pieces, entrerent pêle mêle avec les autres dans le fort, dont ils se rendirent maîtres, & tuerent le reste de la garnison, à l'exception d'un petit nombre qui avoient suivi Catherine dans une tour, & qui furent faits prisonniers avec elle (*b*). Imola se rendit sans coup férir.

Jubilé à Rome.

Comme cette année 1500 étoit celle du Jubilé, Alexandre avoit publié deux bulles pour en indiquer la célébration. Il fut ouvert la veille de Noël, mais il n'attira pas à Rome autant de monde qu'à l'ordinaire, à cause des guerres qui troubloient l'Italie. Pour encourager les étrangers à venir à Rome, le Pape abregea le tems qu'ils devoient emploier a visiter les Eglises. Il prolongea meme le Jubilé dans Rome jusqu'à la fête des Rois de 1501 & pour toute l'Italie jusqu'à la Pentecôte. Il envoya aussi des Nonces en divers Etats de la Chretienté pour distribuer des indulgences & lever les dixmes du Clergé, pour aider les Vénitiens dans la guerre qu'ils avoient à soutenir contre les Turcs. Pour empêcher la République d'assister les Seigneurs de Rimini, de Faenza, de Pesaro

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

citer contre eux des ennemis auxquels ils donnoient l'investiture de ces places. Ainsi les villes de la Romagne commencerent à reconnoitre des Seigneurs, la plupart sous le titre de *Vicaires de l'Eglise*. C'est ainsi qu'Azon d'Est obtint la Souveraineté de Ferrare, sous le titre de Vicaire, & ensuite sous celui de Duc. Il s'établit encore plusieurs autres pareilles Seigneurs dans la Marche d'Ancone, dans le Patrimoine de Saint Pierre & dans le Duché de Spolete, partie sans le consentement des Papes & partie de leur consentement forcé. Après plusieurs révolutions les villes de la Romagne qui relevoient de l'Eglise, n'en reconnoissoient presque plus la Souveraineté depuis longtems. Plusieurs Vicaires ne payoient point le cens qu'ils devoient en signe de dependance; d'autres ne le payoient qu'avec peine, & tous sans distinction se mettoient sans la permission du Pape, à la solde des autres Princes, non seulement sans stipuler de n'être point obligés de servir contre l'Eglise, mais même souvent avec l'obligation formelle du contraire (1).

(1) [illegible] L. VI.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

& d'autres Places de la Romagne contre le Duc de Valentinois, il accorda en sa faveur une croisade contre les Turcs. Les Vénitiens, qui avoient besoin du Pape dans les circonstances où ils se trouvoient, promirent de ne se point mêler de ce qui se passoit dans la Romagne. Mais comme ils appréhendoient d'en voir Borgia le maître, ils solliciterent secretement le Roi de France leur allié, de rappeller les Suisses & les François, parcequ'ils comprenoient que le Duc de Valentinois ne pourroit rien faire sans leurs secours.

Ludovic Sforce recouvre le Milanés, & est fait prisonnier ensuite.

Louis XII. étoit retourné en France, ayant confié le gouvernement du Milanés à Trivulce. Ce Gouverneur rappella les troupes qui étoient auprès de Borgia, non tant pour faire plaisir aux Vénitiens, que pour faire tête à Ludovic Sforce, qui avoit passé les monts, avec huit mille Suisses & cinq-cens hommes d'armes Bourguignons, & avoit été reçu dans Come. A la nouvelle de son arrivée; tout le Milanés se révolta contre les François, qui s'étoient rendus odieux par leur insolence & leurs vexations. Trivulce se retira avec quelques troupes à Novare. Sforze se rendit maître de la ville & assiegea la citadelle. Le Roi de France fit marcher d'abord une bonne armée, qui s'avança vers Novare. Les Suisses qui étoient au service de Ludovic le trahirent & le livrerent au Général François. Par là, le Roi de France redevint maître du Milanés (*a*), & la domination des Sforces y finit.

Suite de la guerre de Romagne.

Toute l'Italie en fut allarmée, à l'exception des Vénitiens & du Pape. Le dernier traita de nouveau avec Louis XII. il s'obligea d'envoyer des troupes & meme son fils en personne pour seconder le Roi, lorsqu'il voudroit attaquer le royaume de Naples, & promit de faire le Cardinal de Rouen Légat du S. Siege en France pour dix huit mois. Louis de sa part envoya au Pape trois cens lances & deux mille hommes d'Infanterie, & déclara publiquement, qu'il regarderoit comme une injure personnelle, la moindre démarche tendante a traverser l'expédition du Pape. Le Duc de Valentinois avec ce secours & ses propres forces, qui consistoient en sept cens hommes d'armes & six mille hommes d'infanterie, entra dans la Romagne, & s'empara sans aucun obstacle des villes de Pesaro & de Rimini. Les Florentins & le Duc de Ferrare n'oserent s'opposer au Duc de Valentinois par deférence pour les ordres du Roi. Les Vénitiens les abandonnerent sans réserve, & donnerent même le titre de *Noble Vénitien* au Duc de Valentinois. La ville de Faënza, qu'il assiégea, fit une si vigoureuse resistance, que Borgia fut obligé de lever le siege au bout de dix jours, & de mettre ses troupes en quartiers d'hiver (*b*).

[illegible] 1501.

Au commencement du Printems, il vint remettre le siege devant cette ville. Les habitans se défendirent courageusement & soutinrent deux assauts, mais enfin ils prirent le parti de se rendre vers la fin d'Avril, à condition qu'on ne leur feroit aucun tort ni en leurs personnes, ni en leurs biens, & qu'Astor Manfredi leur Seigneur auroit la liberté de se retirer où bon lui sembleroit, & de jouir de ses biens particuliers. Borgia, après avoir pris possession de la ville, fit conduire le Prince, qui n'avoit pas encore dix-huit ans, à Rome, où on le fit mourir secretement. La conquête de

(*a*) Le même. (*b*) Le même L. V.

Faënza procura à Cesar Borgia le titre de Duc de Romagne, que son pere lui donna en plein Consistoire. Il marcha ensuite avec son armée vers Bologne, dont il se proposoit de s'emparer pour attaquer ensuite la République de Florence. Mais il reçut un courier de la part du Roi de France, qui lui defendoit d'inquieter la ville de Bologne, & Jean Bentivoglio, qu'il avoit pris sous sa protection. Cet ordre chagrina fort le Duc; il se reduisit à faire un traité avec Bentivoglio, qui s'engagea de lui donner passage & des vivres dans le Boulonnois; de lui payer neuf mille ducats tous les ans & de lui fournir un certain nombre d'hommes d'armes & d'infanterie pour l'expédition de Toscane.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1517.

Ce renfort remplaça les François, qui avoient été joindre l'armée du Roi, destinée à entrer dans le royaume de Naples. Louis avoit conclu l'année précedente un Traité avec le Roi d'Espagne, par lequel ils partageoient le royaume de Naples entre eux. Le Pape confirma ce Traité, au grand étonnement de toute l'Italie, & donna l'investiture de la Pouille & de la Calabre au Roi d'Espagne, & celle du reste du Royaume au Roi de France avec le titre de Roi de Naples & de Jérusalem (*a*). Frederic fut consterné quand il apprit cette nouvelle, parceque le Roi d'Espagne avoit envoyé un gros corps de troupes dans ses Etats, pour s'opposer aux François, qui s'etoient avancés jusqu'à Rome. Ce malheureux Prince, ayant ainsi un puissant ennemi dans le cœur de son royaume, & étant ménacé par un autre au dehors, se retira à Naples. En attendant le Général Espagnol s'occupa à soumettre la Calabre & la Pouille. Les François s'étant mis en possession d'Averse, de Nole & de plusieurs autres Places, attaquerent Capoue, qu'ils prirent d'assaut (*b*). Le Duc de Valentinois se trouva à la prise de cette ville. Il avoit fait un traité d'alliance defensive avec les Florentins, laissé son armée aux environs de Piombino, & etoit venu joindre l'armée Françoise avec ses gardes, en qualité de Lieutenant du Roi. Il se reserva quarante des plus belles Religieuses (*c*). Frederic abandonna Naples qui se rendit aux vainqueurs. Peu après ce Prince outré contre le Roi d'Espagne, ceda tous ses droits à Louis XII. & passa avec sa famille en France, où le Roi lui donna le Duché d'Anjou, & une pension de trente mille ducats (*d*).

Traité de partage de Louis XII. & du Roi d'Espagne.

Pendant ce tems-là le Pape poussoit ses succès avec un bonheur constant. S'étant emparé de tous les Etats des Colonne & des Savelli dans le territoire de Rome, il en donna une partie aux Ursins & l'autre à son fils. Celui-ci fit marcher une nouvelle armée pour faire la conquête de Piombino. Le Seigneur de cette ville fit demander du secours aux Genois, & offrit même de vendre tout son Etat à cette République; mais pendant qu'ils sollicitoient le consentement du Roi de France, Piombino se rendit au Duc de Valentinois (*e*). Le Roi de France, qui vouloit complaire en tout au Pape, engagea le Duc de Ferrare à marier Alphonse son fils avec Lucrece fille d'Alexandre. Le Duc consentit à cette alliance pour garantir

[illegible] Pape [illegible] fils [illegible]

(*a*) Giannone L. XXIX Ch. 3.
(*b*) Le même.
(*c*) Guichardin L. V.
(*d*) Giannone & Guichardin l. c.
(*e*) [illegible] de [illegible] ap. [illegible] L. XXIV. p. 574. Guichardin ubi sup.

SECTION VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1130 jusqu'à l'an 15[illegible]7.

ses Etats de l'ambition de Borgia. Le Pape donna à sa fille pour dot cent mille ducats, & cent-onze-mille en joiaux. Elle arriva à Ferrare le premier de Fevrier de l'année suivante, où elle fut reçue avec beaucoup de magnificence. Peu de jours après le Nonce Apostolique donna à Alphonse l'investiture de Ferrare, & le créa Chevalier de Saint Pierre (*a*).

Traité du Roi de France avec les Florentins.

1502.

L'Empereur Maximilien avoit envoyé à la fin de l'année 1501 deux Ambassadeurs en Italie, pour traiter avec le Pape & les autres Princes au sujet du voyage qu'il avoit dessein de faire à Rome pour y recevoir la Couronne Impériale. Comme d'ailleurs il refusoit de donner l'investiture du Duché de Milan au Roi de France, & que celui-ci apprit que la République de Florence avoit promis du secours à l'Empereur quand il seroit en Italie, il appréhenda qu'elle ne se jettât tout-à-fait dans le parti de Maximilien. C'est ce qui le détermina à faire avec les Florentins un nouveau Traité à des conditions avantageuses pour eux, & il envoya un Héraut au Duc de Valentinois pour lui defendre de les inquieter. La ville d'Arezzo venoit de se revolter contre les Florentins & le Duc avoit si non excité, au moins appuie cette révolte. Il se mit en campagne immédiatement après, surprit Cagli, ville du Duché d'Urbin, & se rendit promptement maître de tout le Duché; bien que le Duc se fût accommodé depuis peu avec le Pape, sur les differends qu'il y avoit pour le cens. Après cette conquête, il s'introduisit dans Camerino à la faveur d'une intelligence, se saisit du Seigneur & de ses deux fils, & les fit étrangler tous trois (*b*).

Ce Prince se déclare contre Borgia & [illegible] avec lui.

Ce procedé allarma les Ursins & plusieurs autres Seigneurs qui servoient dans son armée, qui voyant que son ambition n'avoit point de bornes, craignirent d'avoir le même sort que les autres. Leurs frayeurs se calmerent un peu à l'arrivée du Roi de France en Italie. Il envoya quelques troupes du côté de Florence, pour reprendre quelques places qui appartenoient à cette République, dont un des Capitaines de Borgia s'étoit emparé. Louis dit même publiquement qu'il vouloit marcher en personne contre le Duc de Valentinois & lui enlever ses conquêtes. Cependant ce Prince s'étoit rendu à Ast, où il reçut les Ambassadeurs de tous les Princes & de toutes les villes d'Italie, qui se flatoient qu'il tourneroit ses armes contre le Pape & le Duc de Valentinois. Mais le Pape gagna le Cardinal de Rouen Favori du Roi, en lui accordant la Légation de France encore pour dixhuit mois. Le pere & le fils promirent aussi d'appuier Louis dans la guerre de Naples, & de ne point favoriser Maximilien qui formoit des prétentions sur le Milanés, comme étant un fief de l'Empire. Le Roi se lia donc de nouveau avec eux; & le Duc de Valentinois se rendit auprès de lui à Milan, & Louis le reçut avec des honneurs extraordinaires, à la grande mortification de tout le monde (*c*).

Ligue contre le Duc de Valentinois, qui [illegible] la [illegible].

Quelque tems après on apprit que le Roi avoit promis d'assister le Duc pour faire la conquête de Bologne, & pour dépouiller divers Seigneurs de leurs biens. Toute l'Italie fut allarmée & craignit pour sa sureté. Les Vénitiens firent de fortes remontrances au Roi sur la protection qu'il accordoit à un tiran tel que Borgia. Les Ursins & les autres Seigneurs, dont quelques-uns étoient à la solde du Duc; se liguerent ensemble contre lui,

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Guichardin* ubi sup. (*c*) Le même.

à quoi ils furent encore encouragés par la révolte du Duché d'Urbin. Borgia sans perdre courage, pensa aux moyens de résister aux Confedérés. Mais sa bonne fortune le tira encore d'affaire, il trouva moyen d'engager les Ursins à faire avec lui une paix particuliere, à laquelle les autres Confédérés furent obligés d'accéder, malgré les avantages qu'ils avoient déja remportés. Le Duc d'Urbin s'en retourna à Venise, & le Seigneur de Camerino se sauva à Naples. Peu après Borgia se rendit maître de Fano & de Sinigaglia. Ce fut dans cette derniere ville que par surprise, il se saisit de Paul des Ursins, & de trois autres des chefs de la ligue faite contre lui, dont il en fit étrangler deux le lendemain (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Il dépêcha promptement vers le Pape, pour l'informer de l'heureux succès de sa trâhison à Sinigaglia. Alexandre fit arrêter par surprise le Cardinal des Ursins, & le fit conduire au Château S. Ange. Il envoya ensuite le Prince de Squillaci son plus jeune fils prendre possession des places de Paul des Ursins & des autres de cette Maison. Le Cardinal mourut au bout de vingt jours & tout le monde fut persuadé qu'il avoit été empoisonné. Borgia ayant appris que le Cardinal étoit arrêté, fit étrangler les deux autres Seigneurs dont il s'étoit saisi à Sinigaglia. Il s'empara ensuite de Citta-di-Castello & de Perouse. Il auroit bien voulu aussi s'emparer de Sienne; dans cette vue il envoya des Ambassadeurs aux Siennois pour les engager à chasser Pandolfe Petrucci, parcequ'il étoit son ennemi. Pandolfe prit le parti de s'exiler lui-même, & le Duc de Valentinois n'osa tenter rien contre Sienne, parceque cette ville étoit sous la protection du Roi de France. Il marcha vers Rome, & se rendit maître des terres des Savelli & de plusieurs places qui appartenoient aux Ursins, malgré les ordres du Roi de France, dont l'autorité étoit fort diminuée en Italie, depuis que par sa négligence les Espagnols s'étoient rendus maîtres de presque tout le royaume de Naples; revolution dont nous parlerons ailleurs.

Ses nouvelles entreprises.

1503.

Borgia, qui ne perdoit pas de vue la conquete de la Toscane, traitoit secretement avec Gonsalve. Mais Louis XII. ayant fait passer une armée en Italie, le Pape balança pour qui il se déclareroit; ainsi il proposa de demeurer neutre en qualité de pere commun; de donner néanmoins passage à l'armée Françoise par les Etats de l'Eglise, & de s'engager à n'attaquer ni les Florentins, ni les Siennois, ni Bologne tant que dureroit la guerre de Naples (*b*).

Conduite du Pape envers le Roi de France.

Pour se procurer l'argent dont il avoit besoin, Borgia conjointement avec le Pape, suivant quelques Historiens, résolut d'emprisonner quelques-uns des Cardinaux les plus riches pour s'emparer de leurs biens, mais par la méprise d'un Officier ce projet fut fatal à ses auteurs. Les Historiens varient sur les circonstances, mais en rien de fort essentiel. Voici ce que rapporte Guichardin (*c*). Le Duc de Valentinois & le Pape devoient souper à la Vigne du Cardinal Corneto; le Duc y envoya des bouteilles de vin empoisonné, qu'on remit à un Officier qui n'étoit pas du secret, avec ordre de n'en donner à personne. Le Pape arriva avant l'heure du souper, & ayant soif demanda à boire. L'Officier n'ayant point alors d'autre vin que celui qu'on venoit d'apporter, & le croïant excellent, en donna au

Mort d'Alexandre VI.

(*a*) Le même. (*b*) Le même, L. VI. (*c*) Le même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1517.*

Pape, & Valentinois, qui arriva sur ces entrefaites, en but aussi. L'un & l'autre sentirent d'abord les effets du poison. Alexandre mourut le lendemain, dixhuitieme d'Août, mais Valentinois en vainquit la malignité par la vigueur de l'âge, aidée d'un contre poison pris sur le champ; il en fut quitte pour une longue & violente maladie, durant laquelle ses cheveux & ses ongles tomberent, & sa peau se détacha par toutes les parties de son corps.

Troubles à Rome.

Bien que la mort d'Alexandre VI. causât une grande joie aux Romains & à toute l'Italie, Rome ne laissa pas d'être exposée à de grands troubles. L'armée Françoise étoit dans le voisinage, & Borgia étoit maître du Vatican & du Château S. Ange avec douze mille hommes. Le parti des Ursins prit les armes, les Cardinaux se retirerent au Couvent de la Minerve, & l'on craignoit que Gonsalve ne vint à Rome, pour être maître de l'élection du Pape. Les Cardinaux différerent d'entrer dans le Conclave, résolus d'attendre les Cardinaux absens. Borgia, bien que sollicité par les Espagnols, fit un nouveau traité avec le Roi de France, & promit d'emploier son crédit pour élever au Pontificat le Cardinal de Rouen. D'Amboise se rendit à Rome avec les Cardinaux d'Arragon & Ascanio Sforce. On convint que les Troupes Françoises n'avanceroient point, & Borgia consentit à sortir de Rome avec les siennes. Les Cardinaux, au nombre de-trente-huit, entrerent dans le Conclave.

Election & mort de Pie III.

Le Cardinal de Rouen s'apperçut bientôt qu'il n'avoit rien à espérer, ainsi il concourut avec les autres à l'élection de François Picolomini, Cardinal de Sienne, qui étant vieux & malade devoit naturellement laisser dans peu le siege vacant. Il fut élu le 22 de Septembre, & prit le nom de Pie III. en mémoire de Pie II. son oncle. Le nouveau Pape donna un sauf-conduit au Duc de Valentinois, qui revint à Rome avec trois-cens chevaux & huit-cens fantassins. Il ne laissa pas de courir grand risque de la part des Ursins, qui attaquerent sa maison. Ses troupes paroissant vouloir l'abandonner, il fut contraint de se réfugier au Vatican, accompagné du Prince de Squillaci son frere & de quelques Cardinaux Espagnols, & delà il se retira dans le Château S. Ange. A peine ce tumulte étoit-il appaisé, que Rome se vit en danger d'en voir de nouveaux par la mort de Pie III. au bout de vingt-six jours de regne. Ce Pape étoit distingué par ses vertus, on croit qu'il avoit la réformation de l'Eglise fort à cœur, ayant déclaré après son élection, qu'il ne s'agissoit plus de guerre, mais qu'il falloit que tout le monde pensât à la religion & à la pieté (*a*). Il avoit aussi dessein d'assembler un Concile Général, mais la mort fit échouer ses projets.

Election de Jules II.

Julien de la Rovere, neveu de Sixte IV. & Cardinal d'Ostie, n'avoit osé se proposer pour le Pontificat, à la mort d'Alexandre VI. il n'avoit procuré l'élection de Pie III. que pour se ménager le tems de faire sa brigue, & de gagner les Cardinaux. Quoiqu'il fut d'un caractere violent & brouillon, & qu'il eût eu de fréquens démelés avec les grands, comme il passoit pour libéral & sincere, & qu'il avoit de grandes richesses, il se fit un grand nombre d'amis, surtout par les magnifiques promes-

les

(*a*) Barthold. de reb. Genuens. *ubi sup.*

fes qu'il fesoit à ceux qui pouvoient le servir. Il gagna aussi les Cardinaux Espagnols, en partie par le moyen du Duc de Valentinois, à qui il fit espérer de lui conserver l'emploi de Capitaine-Général des troupes de l'Eglise, & de marier son neveu le Préfet de Rome avec la fille du Duc. Ainsi la nuit même qu'on entra au Conclave (le 31 d'Octobre) & avant qu'il fût fermé, le Cardinal de la Rovere fut élu (*a*). Il prit le nom de Jules II. Comme il étoit dans le dessein de recouvrer tout ce qui appartenoit à l'Eglise, il ménagea d'abord Borgia, à qui quelques places de la Romagne étoient restées fideles. Toutes les autres s'étoient révoltées à la mort d'Alexandre, ayant rappellé leurs anciens Seigneurs, ou s'étant données à de nouveaux.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1490 jusqu'à l'an 1517.

Les Vénitiens, qui aspiroient à la souveraineté de la Romagne, s'étoient mis en possession pendant le court Pontificat de Pie III. de Rimini & de plusieurs autres places; ils assiegeoient actuellement Faënza, dont les habitans implorerent le secours de Jules II. Ce Pape étoit extrémement irrité de l'audace des Vénitiens, mais n'ayant ni troupes, ni argent, ni assez de pouvoir pour les contraindre, il leur envoya un Nonce, pour se plaindre de l'entreprise de la République contre une ville qui relevoit du S. Siege. Les Venitiens répondirent, que Faënza n'appartenoit pas actuellement à l'Eglise, & même qu'elle avoit cédé solemnellement au Duc de Valentinois tous les droits qu'elle y avoit. Ils continuerent donc le siege, & obligerent les Faëntins de capituler.

Les Vénitiens veulent se rendre maîtres de la Romagne.

Le Pape convint alors avec Borgia, que celui-ci passeroit dans la Romagne, pour empêcher que les places qui lui restoient ne tombassent entre les mains des Vénitiens. Le Duc se rendit à Ostie; & Jules II. dépecha alors deux Cardinaux pour lui demander de remettre ces places au Pape, afin d'empêcher les Vénitiens de s'en emparer. Le Duc refusa de faire ce qu'on exigeoit de lui, & le Pape le fit arrêter sur la galere où il étoit déja embarqué. Peu après, il convint de remettre les places en question au Pape, mais le Gouverneur de Cesene refusa d'obéir aux ordres d'un maître qu'on retenoit en prison, & fit pendre celui qui étoit chargé de la commission. Jules fut donc obligé de traiter avec le Duc de Valentinois; & pour donner plus de poids à cet acte, il le fit dans le Consistoire en forme de bulle. On convint que le Duc seroit mis dans le Château d'Ostie entre les mains du Cardinal Carvajal, qui pourroit le mettre en liberté, dès que les Citadelles de Cesene & de Bertinoro auroient été remises au Pape, que de son côté le Duc donneroit les contremarques pour celle de Forli, & sureté pour le payement de quinze mille ducats, que le Commandant de cette citadelle prétendoit y avoir dépensé. Ce n'étoit pas néanmoins l'intention du Pape de mettre Borgia en liberté; mais le Cardinal Carvajal ayant appris que le traité étoit executé, élargit son prisonnier, sans consulter le Pape. Borgia se rendit à Naples, où Gonsalve le reçut d'abord avec beaucoup de joie & de grands honneurs. Mais peu après, il l'envoya par ordre de Ferdinand en Espagne, où il fut enfermé dans le Château de Medina-del-Campo. Trois ans après, il se sauva de sa prison & se retira auprès du Roi de Navarre frere de sa femme. Enfin en 1516, il tomba dans

Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois. Il se sauve ensuite à Naples. 1504.

(*a*) *Guichardin* ubi sup.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

une embuscade, où il fut tué d'un coup de pique. Nous avons mis ici de suite ce qui le concerne pour n'y plus revenir.

Paix en Italie.

Cependant les Rois de France & d'Espagne conclurent une trêve pour tous leurs Etats, & les Vénitiens pour ne pas aigrir davantage le Pape, cesserent les hostilités dans la Romagne, desorte que toute l'Italie se trouva en paix, si l'on excepte Florence & Pise. Cette derniere ville défendoit fort courageusement sa liberté depuis quelques années contre les Florentins, qui vouloient la soumettre à leur domination.

Le Pape s'accommode avec les Vénitiens. 1505.

Au mois de Septembre le Pape fit un Traité avec le Roi de France & l'Empereur contre les Vénitiens. Pour leur donner le change Maximilien leur envoya deux Ambassadeurs, qui les exhorterent à satisfaire le Pape, Louis XII. en fit autant. Les Vénitiens informés du but de cette triple alliance, dont des circonstances imprévues retarderent l'effet, offrirent au Pape de lui rendre Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés dans la Romagne depuis la mort d'Alexandre VI. pourvu qu'il leur laissât la ville & le territoire de Faënza. Le Pape répondit, qu'il ne leur laisseroit pas seulement une tour, & qu'il ne désespéroit pas de les forcer, avant sa mort, à rendre Ravenne & Cervia, qu'ils retenoient aussi injustement que Faënza. Cependant voyant que l'Empereur & le Roi de France ne se hâtoient pas d'exécuter le traité, il convint de leur laisser les territoires de Faënza & de Rimini, & admit leurs Ambassadeurs à son audience.

Brouillerie entre le Pape & le Roi de France. Ils s'accommodent. 1506.

Quelque tems après le Pape fit une promotion de Cardinaux, dans laquelle il ne comprit point deux Evêques que le Roi de France lui avoit fortement recommandés. Cela augmenta la brouillerie entre Louis & Jules, qui étoit venue, de ce que celui-ci avoit conféré, sans la participation du Roi, les bénéfices vacans dans le Duché de Milan par la mort du Cardinal Ascanio Sforce & d'autres encore. Pour marquer son ressentiment le Roi fit saisir les revenus des bénéfices possedés dans le Milanés par le Cardinal de Saint-Pierre-aux liens (neveu de Jules) & par d'autres Prélats. Cependant le Roi de France, craignit la grandeur de la Maison d'Autriche, parceque Maximilien formoit des prétentions sur le royaume de Hongrie & que son fils Philippe avoit hérité du royaume de Castille. C'est ce qui l'engagea à remettre les choses dans leur premier état, afin de ménager le Pape. Il envoya même à Rome le Nonce Apostolique, qui étoit en France, chargé de proposer à Jules différens projets, entre autres une ligue contre les Vénitiens. Le Pape reçut avec un grand plaisir les propositions du Roi, & renvoya en diligence le Nonce pour conclure le traité avec le Roi, il promit par un Bref exprès de donner incessamment le chapeau aux deux Evêques nommés par Louis, & accorda à ce Prince la liberté de disposer des bénéfices du Duché de Milan.

Le Pape se rend maître de Perouse & de Bologne.

Jules pria le Roi de vouloir lui donner quelques troupes pour reconquérir les villes de Bologne & de Perouse. Mais comme l'Empereur se préparoit à passer avec une armée en Italie, pour recevoir la Couronne Impériale, & que les Vénitiens avoient déclaré qu'ils assisteroient les Bolonois, à moins que le Pape ne leur cédât ses droits sur Faënza, Louis exhorta le Pape à différer un peu son expédition, de peur de mettre toute l'Italie en feu. Mais Jules, qui depuis son avénement au Pontificat avoit

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1410 jusqu'à l'an 1517.

fait paroitre une grande modération, contre son tempérament, ne put se résoudre au moindre délai. Sans tarder, il sortit de Rome le 27 d'Août à la tête de cinq-cens hommes d'armes, & envoya aux Bolonois pour leur notifier sa venue, leur commander de se préparer à le recevoir, & de marquer des logemens pour cinq-cens lances Françoises. Il s'avança ensuite fort lentement, dans la résolution secrete de s'arrêter à Perouse, s'il n'avoit point de nouvelles certaines de la marche des troupes Françoises. Baglioné, Seigneur de Perouse, vint le trouver à Orviete, & fit sa paix, à condition de suivre l'armée en personne avec cent-cinquante hommes d'armes & de lui livrer les forteresses de Perouse & du Perousin; il laissa outre cela ses deux fils en ôtage entre les mains du Duc d'Urbin. Le Cardinal de Rouen engagea aussi Louis XII. de lui envoyer le secours promis. Alors le Pape se rendit à Cesene, & là il excommunia Bentivoglio, Seigneur de Bologne, avec tous ses adhérans & tous ceux qui auroient la moindre communication avec lui. Bentivoglio, comptant sur la protection de la France, s'étoit préparé à une vigoureuse défense. Mais ayant appris l'arrivée de six-cens lances avec trois mille hommes d'infanterie, que le Roi avoit envoyés joindre l'armée de l'Eglise, il obtint par la médiation du Général François la liberté de se retirer avec sa famille & ses biens dans le Duché de Milan. Le Pape entra triomphant dans Bologne le 10 de Novembre. Chaumont, qui commandoit les troupes Françoises retourna d'abord dans le Duché de Milan. Le Pape lui fit présent de huit mille ducats, en donna dix mille à ses troupes, & lui promit de donner le chapeau à son frere. Pour rendre la domination de l'Eglise agréable aux Bolonois, Jules y établit des Magistrats tels qu'il y en avoit eu anciennement, il leur accorda de grandes exemptions, & leur laissa une ombre de liberté (*a*).

Il anime le Roi d'Arragon contre les Vénitiens.

Pendant cette expédition du Pape, Philippe fils de Maximilien, Roi de Castille, fut emporté par une fievre à Burgos, & Ferdinand Roi d'Arragon s'étoit rendu à Naples. Presque tous les Princes d'Italie lui envoyerent des Ambassadeurs, non seulement pour le féliciter de son arrivée, mais aussi pour traiter avec lui. Le Pape chercha à l'animer contre les Venitiens, qui étoient en possession des ports de la Pouille. Jules étoit fort irrité contre eux, de ce qu'ils refusoient de rendre les villes de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, & de ce qu'ils conféroient les Evêches vacans dans leurs Etats, sans aucun égard aux droits du S. Siege. Il sollicita aussi le Roi de France de leur faire la guerre, & l'invita à venir conférer avec lui à Bologne (*b*).

Brouillerie entre le Roi de France & le Pape. 1507.

La ville de Genes s'étoit revoltée en ce tems-là contre les François. Cette affaire empecha Louis XII. de déclarer la guerre aux Venitiens, mais il consentit à s'aboucher avec le Pape. Celui-ci apprenant que le Roi étoit resolu de réduire Genes & d'y rétablir les Nobles, il fit tous ses efforts pour l'en detourner, par l'inclination qu'il avoit pour le peuple au préjudice de la Noblesse. Le Roi resta inflexible. Ce qui piqua tellement le Pape, qu'au commencement de l'année 1507, il declara tout à coup qu'il vouloit retourner à Rome, & au grand étonnement de tout le monde, il

(*a*) *Guichard.* L. VII. (*b*) Le même.

SECTION VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

partit de Bologne à la fin de Fevrier. Le Roi de France choqué de l'inconstance de Jules, & soupçonnant qu'il animoit sous main le peuple de Genes, assembla une bonne armée, passa les Alpes au commencement du Printems, & au bout de huit jours se vit maître de Genes. Il y fit son entrée le 29 d'Avril, fit exécuter quelques-uns des chefs des rebelles, & condamna la ville à une amende de deux-cens mille ducats. Il congédia ensuite son armée & se rendit à Milan (*a*).

Entrevue des Rois de France & d'Arragon.

Quelque tems après il retourna à Savone, pour avoir une entrevue avec Ferdinand Roi d'Arragon, qui s'en retournoit de Naples en Espagne. Les deux Rois se donnerent de grandes marques d'estime & d'amitié. Ils demeurerent trois jours à Savone, & eurent ensemble de longues conférences, & l'on conjectura, qu'ils traiterent de la réforme de l'Eglise, de la convocation d'un Concile, & qu'ils convinrent d'attaquer les Vénitiens (*b*).

Le Pape excite l'Empereur contre le Roi de France.

Louis XII. n'avoit congédié son armée que pour faire voir à l'Empereur, au Pape & aux Vénitiens qu'il n'avoit d'autre dessein en passant en Italie, que de réduire Genes. Jules inquiet & soupçonneux, avoit envoyé des Nonces en Allemagne pour persuader à l'Empereur & aux Electeurs, que le Roi de France sous prétexte de soumettre les Genois, vouloit s'emparer de l'Etat Ecclésiastique élever le Cardinal de Rouen au souverain Pontificat, & usurper la dignité Impériale. Les Vénitiens de leur côté appuyoient ces représentations du Pape. Maximilien convoqua à Constance une Diete, qui fut très-nombreuse; on y convint de lever une puissante armée pour maintenir les droits de l'Empire en Italie. L'Empereur écrivit au Pape, qu'il avoit déclaré le Roi de France ennemi de l'Empire, & qu'il se préparoit à venir en Italie pour se faire couronner. Le bruit public ayant beaucoup grossi les objets, le Pape commença à redouter l'Empereur, appréhendant qu'il n'eût dessein de réunir à l'Empire les Provinces qui en avoient été démembrées, de rétablir l'autorité des Allemands en Italie & de se rendre ainsi maître de l'élection des Papes. Il envoya le Cardinal de Sainte Croix Légat à Constance, chargé de ne s'expliquer qu'en termes généraux, & d'exhorter seulement Maximilien de sa part à venir en Italie sans troupes, avec promesse de lui faire plus d'honneur, qu'aucun Empereur n'en avoit jamais reçu à son couronnement. Le Roi de France de son côté envoya des Ministres à la Diete, qui calmerent les esprits, en justifiant le procedé du Roi; l'ardeur des Princes pour l'expédition d'Italie se rallentit. L'Empereur n'obtint pas les secours dont il avoit le plus de besoin, & les Vénitiens lui ayant refusé le passage, il fut obligé de différer son expédition (*c*).

L'Empereur marche vers l'Italie, & les Vénitiens s'opposent à lui.

1508.

Quelque tems après, il fit filer des troupes dans le Trentin & sur les frontieres du Frioul, & au commencement de 1508. il fit encore demander aux Vénitiens le passage, mais la République le refusa, ayant fortifié ses frontieres & reçu un renfort de six mille François. Maximilien s'étant rendu maître de Cadore & du Cadorin, se rendit à Ulm pour engager le Cercle de Souabe à lui donner du secours pour se venger des Suisses; les troupes de cette nation qui devoient entrer à son service, s'étant données

(*a*) Le même. (*b*) Le même, *Barthold* de reb. Genuens. (*c*) *Guichardin* ubi sup.

à la France. Dans son absence, les Vénitiens défirent son armée dans le Trentin, reprirent Cadore & le Cadorin, & à la faveur de leur Flotte s'emparerent de Trieste & d'autres Places d'Istrie. Ces pertes disposerent l'Empereur à un accommodement, & les Vénitiens conclurent avec lui une trêve sans l'aveu du Roi de France, qui en fut fort irrité. Ils aigrirent aussi l'Empereur contre eux, en accordant à leur Capitaine-Général une espece de triomphe (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Ligue de Cambrai.

Le Pape n'étoit pas moins mécontent de la République, qui avoit refusé de donner l'Evéché de Vicence à son neveu, à qui il l'avoit conféré & avoit même nommé un Noble Vénitien à cet Evéché. Il envoya un Nonce au Roi de France pour l'exciter à prendre les armes contre les Vénitiens. L'Empereur de son côté négocioit aussi avec le Roi. Enfin on conclut à Cambrai le 9 de Décembre une Ligue entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, & celui d'Arragon contre les Vénitiens, & le Traité fut juré le lendemain dans la grande Eglise de Cambrai (*b*). Les Ducs de Savoye, de Ferrare & de Mantoue y accéderent, & tous les Princes le ratifierent d'abord. Le Pape ne se détermina pas si promptement; il offrit aux Vénitiens de se retirer de la Ligue, moyennant qu'ils lui rendissent Rimini & Faënza, & qu'alors la Ligue se dissiperoit facilement, n'étant pas appuyée de l'autorité Pontificale. Les Vénitiens refuserent, & le Pape ratifia le Traité de Cambrai.

Commencement de la guerre. 1509.

Aussitôt que le Roi de France eut passé les Alpes avec une belle armée, le Pape publia une bulle foudroyante sous le titre de *Monitoire*, dans laquelle il sommoit les Vénitiens de rendre tous les Domaines qu'ils avoient envahis du Patrimoine de Saint-Pierre, & leur assignoit vingt-quatre jours pour tout délai; & en cas de desobeissance de leur part, il soumettoit à l'excommunication & à l'interdit la ville & les Etats de Venise; il permettoit à tous les Chretiens de les traiter en ennemis publics, de s'emparer de leurs biens & de les réduire en servitude. Les Vénitiens se préparerent courageusement à faire tête à cette formidable Ligue. Mais le succès ne répondit pas à leur courage. Leur armée fut entierement défaite à la bataille de Ghiaradadda (*) par le Roi de France, qui se rendit maître d'abord de Bergame, de Bresse & de Cremone. L'armée du Pape entra dans la Romagne, & leur enleva toutes les places qu'ils y possedoient à la réserve du Château de Ravenne & de quelques autres. Les troupes impériales avoient repris Trieste & d'autres places dans le Frioul, & le Roi d'Arragon avoit envoyé une Flotte pour les chasser des ports de la Pouille. Accablés de tant de disgraces, les Vénitiens prirent le parti d'abandonner leurs Etats de Terre-Ferme, & donnerent ordre aux Gouverneurs de Padoue, de Verone, de Vicence de les laisser au pouvoir des habitans & de se retirer (*c*); ils envoyerent aussi un Officier dans la Pouille pour faire remettre les Ports de cette Province au Roi d'Arragon.

Le Pape [illegible] Vénitiens.

Ils dépêcherent encore un Ambassadeur à l'Empereur, & députerent vers le Pape. Celui reçut une Lettre du Doge, par laquelle il le supplioit de pardonner à la République, & de recevoir les Ambassadeurs

(*) Les Historiens François l'appellent la bataille d'Agnadel.

(*a*) Le même. (*b*) Le même L. VIII. (*c*) Le même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie puis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

qu'elle avoit dessein de lui envoyer. On lui avoit offert déja de lui rendre les Châteaux que les Vénitiens tenoient encore, & deux Cardinaux Vénitiens lui avoient demandé l'absolution du Monitoire, puisque la République avoit offert la restitution dans les vingt quatre jours; il la leur avoit refusée sous prétexte que les offres du Sénat étoient conditionelles, & qu'outre les Places on devoit en restituer les revenus. La Lettre du Doge ne laissa pas de produire son effet; le Pape jaloux de la puissance de l'Empereur & du Roi de France, consentit à recevoir les Ambassadeurs de la République (*a*).

Il fait un Traité avec le Roi de France.

Le grand but de Jules II. étoit d'étendre la puissance temporelle du Siege de Rome; dans cette vue, il conclut un nouveau Traité avec le Roi de France. Ce Monarque s'obligea de ne recevoir sous sa protection aucun sujet Vassal de l'Eglise; on convint encore que le Pape disposeroit de tous les Evêchés, qui étoient alors vacans dans tous les Etats du Roi; mais que ceux qui vaqueroient pendant un certain tems seroient conférés sur la nomination du Prince. Louis XII. s'en retourna en France. Maximilien, qui jusques ici n'avoit rien fait pour remplir ses engagemens, passa en Italie, & assiegea Padoue, que les Vénitiens avoient repris, mais les approches de l'hiver l'obligerent de lever le siege, & de demander même une trêve, que les Vénitiens lui refuserent (*b*).

Demêlé entre lui & le Roi accommodé.

Il survint en ce tems-là un nouveau demelé entre Louis XII. & le Pape. Ce dernier conféra de sa pleine autorité un Evêché de Provence, dont le titulaire étoit mort en Cour de Rome. Le Roi prétendit que c'étoit une infraction à leur dernier Concordat, il fit saisir le revenu de tous les Bénéfices que les Prélats de la Cour de Rome possedoient dans le Milanés. Ce demelé fut à la vérité bientôt ajusté; Jules II. conféra l'Evêché sur la nomination du Roi, qui de son côté donna main levée des revenus saisis. Mais l'objet de tous les desirs du Pape étoit d'enlever au Roi tout ce qu'il possedoit en Italie (*c*).

Il donne l'absolution aux Vénitiens. 1510.

Le Pape jugeant que la sureté de l'Italie & la sienne propre exigeoit qu'il ne laissât point succomber les Vénitiens, résolut de leur donner l'absolution. Pour empêcher le Roi de France de seconder l'Empereur contre eux, il tâcha de porter Henri VIII. Roi d'Angleterre à déclarer la guerre à la France. Il entâma aussi une négociation avec les Suisses, pour les engager à entrer dans le Milanés. Louis XII. fit tout ce qui dépendoit de lui pour regagner le Pape, mais ce fut en-vain. Le 24 de Fevrier la paix fut conclue entre Jules & les Vénitiens. L'absolution leur fut accordée aux conditions suivantes. Que les sujets de l'Etat Ecclésiastique pourroient naviger librement sur le Golphe Adriatique. Que la République répareroit les dommages faits aux Eglises & à leurs biens dans le cours de la guerre. Qu'elle renonceroit à toute jurisdiction dans les affaires Ecclésiastiques. Qu'elle ne conféreroit à l'avenir aucun Bénéfice, & qu'elle ne troubleroit en aucune maniere la possession & la jouissance de ceux qui auroient obtenu des provisions en Cour de Rome. Outre cela le Pape permit, à la grande surprise de l'Empereur & du Roi de France, aux sujets & aux vas-

(*a*) Le même.

(*b*) Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. m. 102. *Guichard.* l. c.

(*c*) Hist. de la Ligue de Cambrai L. II. p. m. 123, 124. *Guichard.* l. c.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

faux de l'Eglise de se mettre au service des Vénitiens (*a*). Il se servit de l'Evêque de Sion, qui avoit beaucoup de crédit parmi les Suisses, pour les empêcher de renouveller leur Traité avec Louis XII.

Le Pape fait une querelle au Duc de Ferrare.

Le Duc de Ferrare demeuroit toujours attaché au Roi de France, ce qui porta le Pape à lui chercher querelle; il lui défendit de faire du sel à Comacchio, droit qui lui avoit été interdit par les Vénitiens pour ne pas préjudicier à leurs salines de Cervia, & le Pape pretendoit qu'il étoit encore plus en droit de le lui défendre depuis qu'il étoit rentré en possession de cette ville. Il vouloit encore que le Duc ôtât un bureau de Douane qu'il avoit établi sur le Po, pour faire payer ses droits aux vaisseaux qui descendoient ou remontoient le Fleuve. Jules menaça le Duc d'excommunication s'il lui refusoit satisfaction sur ces deux articles (*b*). Pour l'intimider davantage, il fit avancer sa Gendarmerie dans la Romagne & dans le Bolonois. Cependant les Généraux de l'Empereur & du Roi de France ayant uni leurs forces, s'emparerent de quelques places des Vénitiens. Comme Louis apprehendoit cependant une révolte dans le Milanés & à Genes, il cherchoit toujours à s'accommoder avec le Pape, qui de son côté négocioit toujours avec lui. Il refusa tous les expédiens proposés par la France, & exigea que le Roi abandonnât sans réserve le Duc de Ferrare. Louis n'y voulut pas entendre, & le Pape se resolut à la guerre. Il refusa de recevoir le cens ordinaire que le Duc lui fit présenter, & pour détacher le Roi d'Arragon de l'Empereur & du Roi de France, il lui accorda l'investiture du royaume de Naples sous la simple redevance d'une Haquenée & de deux mille écus d'or (*c*).

Il entreprend la guerre contre le Duc & le Roi de France.

Ferdinand ne rompit pas néanmoins avec l'Empereur & Louis XII. Mais comme le Pape étoit assuré d'un secours de douze mille Suisses, il se prépara à la guerre. Et pendant que son armée entra dans le Ferrarois, il fit partir la Flotte Vénitienne avec quelques-unes de ses galeres pour Genes, afin de faire révolter cette ville, mais la vigilance du Général François fit échouer ses projets. Il ne voulut cependant entendre à aucun accommodement, bien que le Roi offrit de retirer sa protection au Duc de Ferrare. Jules vouloit encore que Louis mit Genes en liberté, & il étoit si opiniatre sur ce point, qu'il fit arrêter & mettre à la question un Envoyé du Duc de Savoye, qui lui offrit la médiation de son maître. Croyant que ses Généraux n'agissoient pas avec assez de vigueur, il partit de Rome & se rendit à Bologne à la fin de Septembre (*d*).

Louis XII. prend avis de son Clergé.

Louis XII. voyant qu'il n'y avoit point de paix avec le Pape à espérer, fit un nouveau Traité avec l'Empereur & pour donner une preuve de sa moderation, il assembla le Clergé de France à Tours, pour le consulter sur huit articles. Cette assemblée répondit d'une façon satisfaisante pour le Roi. Elle déclara entre autres, que le Pape ne pouvoit faire la guerre, lorsqu'il ne s'agissoit ni de la religion, ni du domaine de l'Eglise. Qu'il est permis à un Prince injustement attaqué par le Pape, non seulement de repousser l'injure par la force des armes, mais même de saisir les terres de

(*a*) Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 131-133. Hist. de Venise T. VIII. p. 293, 294. *Guichard.* L. VIII & IX.
(*b*) Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 147. *Guicciard.* L. IX.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Guichard.* l. c.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1490 jusqu'à l'an 1517.*

l'Eglise. Qu'il est permis à un Prince, en ce cas, de se soustraire à l'obéissance du Pape, & de regler les affaires ecclésiastiques suivant la Pragmatique Sanction, sans avoir recours au siege de Rome (*a*). L'Empereur approuva fort les décisions du Clergé de France, & sur les plaintes réitérées des Princes & des Prélats d'Allemagne, il ordonna de dresser une Pragmatique Sanction pour l'Empire, qui n'a cependant été ratifiée par aucune diete (*b*). Quelques Historiens prétendent même, qu'il eut dessein d'assembler un Concile Général pour déposer Jules II. & qu'il vouloit se faire élire en sa place (*c*).

Le Pape se rend maître de la Mirandole. 1511.

Cependant le Pape résolut, malgré la rigueur de la saison d'assieger Ferrare, & se proposant de quitter Bologne, où Chaumont avoit pensé le surprendre, il fit marcher ses troupes vers Concordia & la Mirandole, dont il vouloit s'emparer, bien qu'il n'eût aucun sujet de plainte contre le jeune Duc, qu'il avoit même pris en sa protection. Concordia fut emportée d'assaut, mais la Mirandole fit une vigoureuse résistance. Le Pape impatient de la lenteur du siege, partit de Bologne le 2 de Janvier 1511, & malgré les remontrances de l'Ambassadeur de Venise & des Cardinaux il se rendit au camp, & prit le commandement de l'armée, sans considerer qu'il fournissoit un motif légitime d'assembler un Concile contre lui. Il obligea la ville de capituler, y entra par la breche, & obligea les habitans à payer six mille ducats pour se racheter du pillage. Il donna ensuite l'investiture de la Mirandole au Comte Jean-François, moyennant vingt mille ducats & résolut d'aller entreprendre le siege de Ferrare. Mais les mesures que prit Chaumont; l'obligerent de renoncer à cette entreprise. Jules se retira à Bologne, & delà alla à Ravenne, & créa huit Cardinaux. Quelques semaines après il retourna à Bologne, pour s'aboucher avec l'Evêque de Gurck, Ambassadeur de l'Empereur, qui avoit assemblé une espece de Congrès à Mantoue, où se trouvoient les Ambassadeurs des Rois de France & d'Espagne, pour travailler à faire une paix générale. Le Pape sollicita vivement l'Evêque Allemand d'engager l'Empereur d'abandonner le Roi de France & de faire une paix separée avec les Vénitiens, mais inutilement; l'Evêque vouloit absolument que le Roi de France & le Duc de Ferrare fussent compris dans le Traité. Le Pape refusant d'y consentir, Gurck alla à Modene & delà à Milan. On avoit suspendu de la part de la France & de l'Empereur les hostilités pendant la négociation de la paix; le Pape profita de l'occasion pour envoyer secretement un émissaire afin d'exciter une révolte dans l'Etat de Genes, mais la vigilance des François fit échouer ce dessein (*d*).

Les François prennent Bologne.

La rupture des Conférences pour la paix, donna la liberté d'agir à Trivulce, qui avoit succedé à Chaumont, mort depuis peu, dans le commandement de l'armée Françoise. Ce Général se mit en campagne, se rendit maitre de Concordia & marcha droit à Bologne, accompagné de Bentivoglio, ancien Seigneur de cette ville. Le Pape se retira à Ravenne, ayant laissé le commandement de ses troupes au Duc d'Urbin son neveu, & le Car-

(*a*) *Belcar.* Comm. rer. Gallic. L. XII. p. 348. Cont. de Fleuri T. XXV. p. 88, 89.

(*b*) *Georg.* de Gravamin. nation. German. L. I. C. 7. ap. *Frehér.* p. 664. *Goldast.* Const. imper. T. II. p. 122.

(*c*) Monita Politica ad S. I. R. Princip. Fr. cof. [illegible]

(*d*) *Barthol. Senareg.* de reb. Genuens. l. c.

Section VIII. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

Cardinal de Pavie Légat à Bologne. Peu de jours après il apprit que le Cardinal avoit pris la fuite, que Bologne avoit ouvert ſes portes à ſes anciens Maîtres & reçu les François, & que ſon armée avoit été miſe en déroute, les François étant demeurés maîtres du bagage, de l'artillerie & d'un grand nombre de priſonniers. Le Cardinal & le Duc ſe rendirent à Ravenne, s'accuſant mutuellement; mais le Duc comptant ſur ſa qualité de neveu du Pape, empêcha le Cardinal de ſe juſtifier en le poignardant de ſa propre main. Mariana (*a*) aſſure que bien des gens crurent le Pape complice de cet aſſaſſinat. Il témoigna cependant une extrême douleur de la mort du Cardinal, & furieux du mauvais état de ſes affaires, il partit pour Rome. Mais à peine fut-il arrivé à Rimini, qu'il apprit qu'on avoit affiché à Modene, à Bologne & dans pluſieurs autres villes la convocation du Concile, auquel il étoit ſommé de ſe trouver en perſonne (*b*).

Les Cardinaux convoquent un Concile Général à Piſe.

L'Evêque de Gurck, après le départ du Pape, avoit envoyé à Milan trois Commiſſaires de l'Empereur, pour traiter avec cinq Cardinaux, qui avoit quitté le Pape, lors de ſon premier voyage de Bologne. Trois d'entre eux, en leur nom & au nom de ſix autres, indiquerent un Concile Général à Piſe pour le premier de Septembre, & cette convocation ſe fit auſſi au nom de l'Empereur & du Roi de France. Les Cardinaux diſoient, que le Pape ayant malgré ſon ſerment négligé de convoquer un Concile, ils étoient en droit d'en indiquer un pour réformer l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, à quoi les décrets du Concile de Conſtance, l'Empereur & le Roi de France les autoriſoient.

Le Pape en indique un à Rome.

Le Pape, qui appréhendoit que les François ne ſe rendiſſent maîtres de l'Etat Eccléſiaſtique & ne marchaſſent à Rome, fit offrir indirectement la paix au Roi de France. Il négocia en même tems avec les Cardinaux qui étoient à Milan, leur offrant une amniſtie entiere du paſſé & toutes les ſuretés qu'ils pouvoient deſirer, mais ils ne s'y fierent point. Il prit alors le parti d'indiquer un Concile à Rome pour le 19 d'Avril 1512 (*c*). Il publia auſſi un Monitoire contre trois des Cardinaux, par lequel il leur enjoignoit de ſe rendre auprès de lui dans le terme de ſoixante-cinq jours, ſous peine d'être privés du chapeau & de tous leurs bénéfices. Il continua en même tems à négocier la paix avec Louis XII. & amuſoit ſes Députés à Rome, tandis qu'il travailloit à faire contre lui une nouvelle alliance avec le Roi Ferdinand & les Vénitiens (*d*).

Maladie du Pape.

Sur ces entrefaites toute l'Italie conçut l'eſpérance de voir la paix rétablie, ſur le bruit qui ſe répandit de la mort du Pape. Il étoit effectivement tombé malade le 17 d'Août, & quatre jours après il ſe trouva tellement abatu par ſon mal, qu'on le crut mort pendant quelques heures. Cela donna lieu à des troubles dans Rome. Pompée Colonne, Evêque de Rieti & Antime Savelli, tous deux de la premiere Nobleſſe, aſſemblerent le peuple au Capitole, & l'exhorterent à ſe mettre en liberté (*e*). Cependant le Pape revint de ſa foibleſſe, & il ne fut pas plutôt hors de danger qu'il reprit ſes premieres intrigues. Il tâcha d'exciter le jeune Roi

(*a*) *Mariana* L. XXX. C. 2. in fine.
(*b*) *Guichard* L. IX.
(*c*) *Guichardin* dit le premier de Mai.
(*d*) Le même L. X. cet Auteur a rapporté le diſcours qu'ils firent, mais il a été ſupprimé dans preſque toutes les Editions de ſon Hiſtoire.
(*e*) Le même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

d'Angleterre à porter la guerre en France, à quoi le Roi Catholique, beau-pere de ce Prince le sollicitoit aussi.

Le Concile ouvert à Pise est transféré à Milan.

Cependant les Procureurs, envoyés par les Cardinaux à Pise, y firent l'ouverture du Concile le premier de Septembre. Les Cardinaux n'y arriverent que le 30 d'Octobre, accompagnés des Evêques de France, qui formerent seuls le Concile. L'Empereur n'y avoit envoyé aucuns Commissaires, & il convoqua à Augsbourg les Prélats d'Allemagne, pour délibérer de quelle maniere la Nation se comporteroit dans l'affaire du Concile. L'Assemblée de Pise tint sa premiere Session le 5 de Novembre, dans laquelle le Cardinal Cavajal fut élu Président, & on déclara nul tout ce qui avoit été fait & seroit fait par le Pape contre les Cardinaux & le Concile. La seconde Session se tint deux jours après; on y regla la séance des membres. Un tumulte qu'il y eut ensuite, où les François en vinrent aux mains avec les Pisans, obligea les Peres de tenir promptement la troisieme Session, où ils arrêterent que le Concile seroit transféré à Milan. La nouvelle d'une irruption des Suisses dans le Milanés, les obligea à différer la Session suivante jusqu'au 4 de Janvier 1512 (*a*).

L'Armée du Pape entre dans le Ferrarois. Elle assiege ensuite Bologne sans succès.

Le Pape avoit non seulement excité les Suisses à entrer dans le Milanés, mais conclu un traité avec les Vénitiens & le Roi d'Arragon, qui devoit fournir un certain nombre de troupes contre la France. Jules avoit aussi mis les villes de Pise & de Florence en interdit, & il excommunia solemnellement comme hérétiques & déclara privés du chapeau les cinq Cardinaux qui lui étoient opposés (*b*). Les troupes Espagnoles étant arrivées sous la conduite de Pierre Navarre, l'armée des confédérés entra dans le Ferrarois & prit toutes les petites places situées à la droite des bras du Po, à la réserve d'un Fort, que le Général Espagnol emporta d'assaut le dernier de Décembre. Les Confédérés formerent ensuite le siege de Bologne, mais lors qu'ils avoient déja fait une breche assez praticable pour donner l'assaut, Gaston de Foix, entra dans la place & obligea les ennemis de lever le siege. Il vola aussitôt au secours du château de Bresse, cette ville s'étant donnée aux Vénitiens pendant le siege de Bologne. Chemin fesant il défit une partie de l'armée Vénitienne, qui avoit dessein de lui disputer le passage du Mincio; il emporta Bresse d'assaut, presque toute la garnison, qui étoit de neuf mille hommes, fut passée au fil de l'épée, & la ville fut mise au pillage (*c*).

Bataille de Ravenne.

Louis XII. ne laissa pas de se trouver dans un grand embarras. Henri VIII. Roi d'Angleterre venoit de se liguer contre lui avec le Pape, le Roi d'Espagne & les Vénitiens; l'Empereur avoit fait avec ces derniers une trêve de dix mois & les Florentins ne se déclaroient point. Le Roi envoya ordre à Gaston d'entrer avec toutes ses forces dans la Romagne, de livrer bataille aux Confédérés, & s'il étoit vainqueur d'attaquer Rome & le Pape. Pour qu'il parut ne pas faire la guerre en son propre nom, il y avoit dans l'armée de Gaston un Légat du Concile de Milan, qui devoit recevoir toutes les places qu'on prendroit dans l'Etat Ecclésiastique. Gaston se mit en marche avec une armée de dix huit mille hommes d'infante-

(*a*) *Guichardin* L. X.
(*b*) Hist. de la Ligue de Cambrai L. III. T. II. p. 37.
(*c*) La même p. 59 66. Hist. de Venise T. VIII. p. 329-335.

rie & de près de deux mille hommes d'armes, pour chercher l'ennemi & le combattre. Les Confédérés qui étoient plus foibles, évitoient une action décisive, attendant que les Rois d'Angleterre & d'Arragon eussent porté la guerre en France. Gaston entreprit d'assieger Ravenne, ce qui obligea les Confédérés à hazarder une bataille. Elle se donna le onzieme d'Avril; les François remporterent une victoire complette, mais qui leur couta cher, car ils perdirent leur Général Gaston de Foix, & suivant quelques Historiens dix mille hommes; mais Guichardin (*a*) n'en compte qu'un peu plus de trois mille & sept mille du côté des Confédérés. La Palice, qui prit le commandement de l'armée, se rendit maître de Ravenne, de même que de Rimini, de Forli, d'Imola & de Cesene, dont le Cardinal de Saint-Severin prit possession au nom du Concile de Milan (*b*). Comme l'armée du Pape étoit presque entierement ruinée, & que le Cardinal de Medicis Légat de Jules étoit prisonnier, si le Général François avoit marché droit à Rome, il s'en seroit vraisemblablement rendu maître, tant la consternation du Pape & des Cardinaux étoit grande. Les Cardinaux conjurerent Jules de faire la paix avec le Roi de France, mais au bout de quelques jours, il résolut de continuer la guerre, parcequ'il apprit que l'armée Françoise étoit fort affoiblie, & qu'il y avoit de la mésintelligence entre le Cardinal de Saint-Severin & la Palice. Il avoit cependant fait venir ses galeres à Ostie pour se sauver en cas de besoin. Ce fut vers ce tems-là que le Concile de Milan le déclara contumace & suspendu du Pontificat. Ce Concile avoit tenu huit sessions sans faire rien d'important, & ne s'étoit pas acquis une grande autorité dans la Chretienté.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1430 *jusqu'à l'an* 1517.

La face des affaires change.

Bien que le Pape semblât être réduit à la plus grande extrémité, il devint bientôt plus redoutable que jamais. La Palice, au lieu de marcher à Rome, fut rappellé dans le Milanés pour faire tête aux Suisses, & Louis XII. fut obligé de rappeller une partie de ses troupes d'Italie, parceque les Espagnols & les Anglois se préparoient à entrer en France. Tout cela fit reprendre courage au Pape, desorte qu'il procéda le 3 de Mai à l'ouverture du Concile de Latran & le 10 du même mois se tint la premiere Session, à laquelle Jules présida, on y nomma les Officiers du Concile. Dans la seconde tenue le 17, on condamna le Conciliabule ou l'Assemblée Schismatique de Pise, & on décerna des censures contre tous ceux qui y adhéroient directement ou indirectement. On renvoya la troisieme session au mois de Novembre (*c*). Cependant le Pape rejetta ouvertement les conditions de paix qu'il avoit lui-même proposées au Roi de France, & que ce Prince avoit acceptées. Il donna même contre Louis un Monitoire, par lequel il le sommoit de mettre le Cardinal de Medicis en liberté sous peine d'excommunication; mais il en suspendit la publication sur les remontrances reitérées du Sacré College (*d*). Medicis avoit été conduit à Milan, & là on le reconnoissoit pour Legat Apostolique, au mepris du Concile de Pise. Il s'occupoit à debaucher les soldats François à qui il donnoit l'absolution pourvu qu'ils promissent de ne plus servir contre l'Eglise (*e*).

(*a*) *Guichardin* l. c.

(*b*) Le même. Hist. de Venise *ubi sup.* p. 341 342. Hist. de la Ligue de Cambrai. l. c. p. 7[illegible]

(*c*) *Guichard.* l. c. Cont. de Fleuri T. XXV. p. 216 & suiv.

(*d*) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. p. 99 100.

(*e*) La même.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Les François abandonnent le Milanés.

Après la bataille de Ravenne, l'Intendant des Finances du Milanés avoit eu l'imprudence de congedier l'infanterie Italienne, ce qui hâta la ruine des affaires du Roi de France en Italie. L'Empereur venoit de se déclarer ouvertement pour le Pape & avoit rappellé cinq mille Allemands, qui avoient jusques ici agi de concert avec les François, & les Suisses ayant joint l'armée Vénitienne, la Palice se trouva hors d'état de résister, desorte qu'il se retira avec la plus grande partie des troupes qui lui restoient dans Pavie, & mit les autres dans une ou deux autres places. Les Vénitiens & les Suisses entrerent dans Cremone, & la plupart des villes s'étant soulevées, Trivulce avec plusieurs Officiers du Roi, & les Peres du Concile se retira en Piemont & abandonna Milan. Le Cardinal de Medicis, qu'ils menoient avec eux se sauva en chemin. Les Vénitiens prirent possession de Pavie, de Lodi & de plusieurs autres places, au nom de la *Sainte Ligue*. Parme & Plaisance se donnerent volontairement au Pape, qui prétendoit qu'elles lui appartenoient comme fesant partie de l'Exarchat de Ravenne. Janus Fregose, ayant obtenu quelques troupes des Vénitiens, marcha à Genes, y entra, la fit révolter contre les François, & se fit élire Doge (*a*). Toutes les villes de la Romagne retournerent à l'obéissance du Pape, & le Duc d'Urbin entra dans Bologne. Jules fit payer de grosses sommes aux habitans, & on prétend que, si la mort ne l'avoit prévenu, son dessein étoit de détruire cette ville (*b*).

Suites de leur retraite.

Jules II. reprit aussi ses desseins sur Ferrare. D'ailleurs il se proposoit de chasser les Espagnols & les Allemands d'Italie & de rétablir les Sforces à Milan & les Medicis à Florence. Le Marquis de Mantoue l'engagea néanmoins à accorder un saufconduit au Duc de Ferrare, qui vint à Rome lui demander pardon. Quelques semaines après les Alliés tinrent une conférence à Mantoue, où le Pape fit rendre le Duché de Milan à Maximilien Sforce, fils de Ludovic, contre l'intention du Roi d'Arragon & de l'Empereur, qui auroient voulu le donner à leurs petit-fils. Jules envoya aussi ses troupes avec l'armée Espagnole contre les Florentins, qui furent contraints de rendre le gouvernement à Laurent Medicis neveu du Cardinal (*c*).

Comme les Suisses avoient eu la principale part à la révolution arrivée en Italie, le Pape leur envoya les bannieres de l'Eglise, & les honora du titre de *Défenseurs de la liberté du St. Siege*. Peu après l'Evêque de Gurck, Plénipotentiaire de l'Empereur à Mantoue, se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec les plus grands honneurs. Ce Prélat conclut une alliance entre l'Empereur & Jules contre les Vénitiens, qui refusoient absolument de céder à Maximilien le Veronois & le Vicentin. Après la conclusion de ce Traité, l'Evêque de Gurck assista à la troisieme Session du Concile de Latran, qui avoit été remise au 3 de Décembre; il déclara qu'il adhéroit à ce Concile au nom de l'Empereur & le Pape fulmina la bulle, par laquelle il mettoit en interdit le Royaume de France, & spécialement la ville de Lyon, où les Cardinaux de Milan prétendoient continuer leur Concile. La quatrieme Session se tint le 10 de Décembre, Le Pape y fit lire les Lettres patentes du Roi Louis XI. pour abroger la Pragmatique Sanction,

(*a*) Hist. de Venise T. VIII. p. 354-360. &c. l. c. Hist. de la Ligue &c. p. 114.

(*b*) *Guichard.* L. X. Hist. de la Ligue

(*c*) *Guichard.* L. XI.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

& ensuite un Monitoire contre les Prélats, Chapitres, Princes, Parlemens & autres personnes du royaume de France, fauteurs de la Pragmatique à comparoitre dans soixante jours au Concile, pour alléguer les raisons qu'ils avoient pour empêcher l'abrogation (*a*).

Nouveaux projets & mort de Jules II. 1513.

L'Italie étoit alors parfaitement tranquille, & le Pape en possession de presque toutes les villes & les terres sur lesquelles il pouvoit former des prétentions, mais son esprit inquiet & remuant formoit toujours de nouveaux desseins pour troubler la tranquillité publique. Il résolut d'attaquer à l'entrée du Printems le Duc de Ferrare, & de changer encore le Gouvernement de Florence, parceque le Cardinal de Medicis paroissoit avoir plus d'attachement pour le Roi d'Arragon que pour lui. Il cita à Rome le Cardinal de Sion, & lui ôta la dignité de Légat dans le Milanés, où le nouveau Duc lui avoit laissé usurper plus de trente mille ducats de rente; & pour engager le Roi d'Angleterre à faire la guerre à celui de France, il avoit déja écrit la minute de la Bulle pour changer l'interdit en excommunication contre le Roi de France, & livrer son royaume au premier occupant. Il avoit même pris des mesures pour faire transférer au Roi d'Angleterre par un décret du Concile de Latran, le titre de Roi très-Chretien. Mais tous ces grands projets resterent sans effet par sa mort arrivée le 21 de Fevrier 1513. Lorsqu'il en sentit les approches, il assembla le Consistoire, y fit confirmer sa Bulle contre les Simonies des Conclaves, & déclarer que l'élection de son successeur regardoit le Sacré College & non le Concile. Ensuite il pria les Cardinaux de céder la ville de Pesaro, sous le titre de Vicariat, au Duc d'Urbin (*b*). Quelques Auteurs prétendent, que peu de jours avant sa mort Jules témoigna un grand regret de ce qu'il avoit fait contre le Roi de France, & souhaita de n'avoir jamais joui du Pontificat (*c*).

Election de Léon X.

Desque sa mort fut publique, le Viceroi de Naples fit révolter contre la Cour de Rome Parme & Plaisance, qui se réunirent aussitôt à l'Etat de Milan. D'un autre côté le Duc de Ferrare reprit ses places de Romagne. D'ailleurs il n'y eut aucun trouble dans l'Etat Ecclésiastique & tout fut tranquille à Rome. Apres les obseques de Jules, vingt-quatre Cardinaux entrerent dans le Conclave & dresserent une espece de Capitulation pour reserrer l'autorité du Pape, que celui qui seroit élu devoit jurer d'observer. Le 11 de Mars, ils élurent unanimement le Cardinal de Medicis, qui prit de nom de Léon X. Il n'avoit que trente-sept ans, cependant son élection causa beaucoup de joie à toute la Chretienté, parcequ'il avoit la réputation d'être libéral, poli, de mœurs irréprochables, & qu'il aimoit & protégeoit le mérite & les Lettres. Il étoit fils du fameux Laurent de Medicis & de Clarice des Ursins. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de quatorze ans. Ange Politien, Demetrius Chalcondyle & Urbain Bolzane avoient été ses Maîtres; Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Jean Lascaris, Christophle Landi & plusieurs autres Savans, ses amis particuliers. Quatre jours après l'élection de Léon X. les Cardi-

(*a*) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. p. 129, 130.

(*b*) *Guicciard.* L. XI. Hist. de la Ligue &c. L. IV.

(*c*) *Ferron* in Ludov. XII. *Budæus* de Asse L. IV.

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

naux Carvajal & de Saint-Severin, vinrent se remettre au pouvoir de ce Pontife. Ayant appris la mort de Jules II. ils s'étoient embarqués pour se rendre à Rome. Quand ils furent arrivés à Florence, on les y retint par ordre du Pape. Il leur fit conseiller par l'Evêque d'Orviete de rester à Florence, jusqu'à ce qu'on eût reglé la maniere dont ils seroient reçus à Rome, & de ne point porter les marques de la dignité de Cardinal, parceque leur déposition, juridique en elle-même, avoit été confirmée par le Concile de Latran (*a*). Léon X. fut couronné le onzieme d'Avril, un an après qu'il avoit été fait prisonnier. La cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, car les fraix monterent à cent mille ducats. Le Duc de Ferrare, qui avoit obtenu la suspension des censures fit les fonctions de sa dignité de grand Gonfalonnier de l'Eglise (*b*).

La mort de Jules & l'exaltation de Léon ne rendoient pas la paix à l'Italie. L'Empereur persistoit à refuser la restitution de Verone aux Vénitiens, qui refuserent d'entendre à la paix. Le Roi de France ayant fait une trêve d'un an avec le Roi Catholique se préparoit à recommencer la guerre dans le Milanés, & avoit conclu une alliance avec les Vénitiens, qui préférerent son amitié à celle de l'Empereur. Le Pape de son côté s'efforçoit de détourner les Vénitiens de l'alliance de Louis XII. il avoit déclaré au Roi d'Angleterre qu'il étoit dans le dessein de maintenir la ligue faite par Jules II. & négocioit avec les Suisses pour les engager à défendre le Milanés.

Le Milanés reconquis & reperdu par les François.

L'armée Françoise sous le commandement de la Trimouille passa les Alpes, & reconquit avec une grande rapidité le Milanés, à l'exception de Come & de Novare. Les Vénitiens d'autre part prirent Bresse, Peschiera, Lodi & Cremone. Cette prospérité ne dura pas, car les Suisses ayant attaqué le camp des François, les defirent. Toutes les villes du Milanés rentrerent sous l'obéissance de Sforce; les Espagnols attaquerent les terres des Vénitiens & leur enleverent plusieurs places (*c*).

Continuation du Concile de Latran.

Tandis que tout cela se passoit en campagne. Léon tint le 27 d'Avril la sixieme session du Concile de Latran; on y lut la bulle par laquelle il approuvoit le Concile & tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors & déclaroit qu'il en souhaitoit la continuation. La septieme session se tint le 17 de Juin; on y admit les Députés du Roi de Pologne, des Ducs de Mazovie, de Milan & de Mantoue. Le Roi de France envoya à Rome l'Evêque de Marseille pour traiter de la réunion de la France à l'Eglise. Le Pape fit rendre par le Concile un décret, qui permit aux Eveques de France de faire purger dans tout le mois de Novembre prochain, le décret de contumace porté contre eux. On fit aussi lecture d'un écrit signé des Cardinaux Carvajal & Saint-Severin, par lequel ils approuvoient tout ce qui s'étoit fait dans le Concile de Latran; ainsi ils reconnoissoient par cet acte que leur déposition étoit légitime. Malgré les oppositions des Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & des Cardinaux d'Yorck & de Sion, le Pape les rétablit dans leur dignité, jugeant qu'il lui seroit plus facile

(*a*) *Guichard* l. c. & Hist. de la Ligue &c. l. c.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Hist. de Venise T. VIII. p. 379-595. *Guichard.* ubi sup.

d'effacer la mémoire du Concile de Pise par la clémence que par la rigueur (*a*).

Section VIII. Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.

Quoique par cette condescendance il eût dessein de faire plaisir au Roi de France, il ne laissoit pas de travailler à détacher les Vénitiens de son alliance, & à les engager à faire la paix avec l'Empereur. Après la défaite de leur armée, le 9 d'Octobre, ils consentirent à remettre la décision de leurs différends avec l'Empereur au Pape. Ils envoyerent des Ambassadeurs à Rome, où se rendit aussi de la part de Maximilien l'Evêque de Gurck, à qui Léon donna le chapeau. La négociation dura trois mois, mais sans succès; il ne fut pas possible de concilier les intérêts, & le Pape se désista de l'arbitrage dont-il s'étoit chargé (*b*).

Negociation infructueuse.

Cependant les Anglois étoient entrés en Picardie & les Suisses avoient fait une irruption en Bourgogne. Bien que les uns & les autres se fussent retirés, le Roi jugea qu'il étoit de son intérêt de se reconcilier avec le Pape. Il envoya des Députés à Rome, qui dans la huitieme session du Concile de Latran, tenue le 17 de Décembre, adhérerent en son nom à ce Concile, renoncerent à l'Assemblée de Pise, & promirent que six Evêques François viendroient à Rome faire la même déclaration au nom de l'Eglise Gallicane (*c*).

Reconciliation du Roi de France avec le Pape.

Quand Louis XII. fut reconcilié avec le Pape, Léon ne souhaita plus son abaissement. Quoiqu'il fût toujours dans la résolution d'empêcher le retour des François à Milan, il craignoit que le Roi, pressé par les Anglois & par les Allemands, ne traitât avec l'Empereur & le Roi Catholique & qu'il ne les secondât à conquérir le Milanés pour l'Archiduc Charles; ce qui exposoit plus la liberté de l'Italie, que s'il étoit lui-même maître de Milan. Il sollicita donc les Suisses de s'accommoder avec le Roi, mais ils refuserent les offres que Louis leur fit. Le Pape s'empressa alors à ménager la paix entre l'Empereur & les Vénitiens, pour lui ôter tout prétexte d'entrer en Italie. Il proposa une tréve, que les Vénitiens rejetterent comme préjudiciable à leurs intérêts.

Le Pape tâche d'accommoder ce Prince avec les Suisses. 1514.

Léon ayant appris en ce tems-là qu'on négocioit la paix entre la France & l'Angleterre, il offrit son entremise, que les deux Princes accepterent, & le Traité fut conclu le 7 d'Août. Bien que le Pape eût exhorté Henri VIII. à la paix, elle se fit néanmoins contre son intention, mais le Roi d'Angleterre, ayant fait de grands préparatifs pour la campagne, fut piqué de ce que le Roi Catholique avoit prorogé la tréve avec Louis, & de ce que l'Empereur n'agissoit pas de bonne foi, desorte qu'il résolut de n'être plus leur jouet, & de rompre leurs mesures en fesant une alliance défensive avec le Roi de France (*d*).

Paix entre la France & l'Angleterre.

Peu après la conclusion de ce Traité, le Pape envoya en France un projet de Traité provisionnel entre le Roi & lui. Son but étoit de chasser les Espagnols d'Italie, & de mettre la couronne de Naples sur la tête de son frere Julien. Mais Louis XII. ayant tardé à répondre, Léon conclut une alliance défensive avec l'Empereur & le Roi Catholique pour un an. Dans le même tems il acheta de l'Empereur pour quarante mille ducats la ville de Modene, dans le dessein d'unir cette place à Reggio, Parme & Plai-

Projets du Pape.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) *Belcar.* L. XIV. *Guichard.* L. XII.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

fance, afin d'en former un Etat pour fon frere, & d'y joindre Ferrare, s'il étoit poffible de la fubjuguer (*a*).

Le Roi de France fefoit en attendant des préparatifs pour porter la guerre dans le Milanés. Léon célébra la neuvieme feffion du Concile de Latran, le 5 de Mai. Les Ambaffadeurs du Roi de Portugal y furent reçus, & les Députés de l'Eglife Gallicane furent abfous, quoiqu'ils ne paruffent point, parcequ'il fut prouvé qu'ils n'avoient pu obtenir de faufconduit de l'Empereur, ni du Duc de Milan. Le Pape enjoignit auffi par une bulle de faire des prieres dans toute la Chretienté, & accordoit des indulgences pour la paix entre les Princes Chretiens & leur union contre les Infideles, avec défenfe d'empécher directement ou indirectement les traités que le Pape procuroit par fes Nonces ou par fes Légats. On publia encore un décret pour la réformation du Clergé (*b*).

Selim, Empereur des Turcs, menaçoit de venir fondre en Italie, & fefoit des préparatifs immenfes. Le Pape allarmé fit des efforts inutiles auprès de l'Empereur & des Vénitiens pour les engager à fe liguer contre les Turcs. La guerre que ces deux Puiffances fe fefoient les empêcha d'entrer dans les vues de Léon. D'ailleurs l'Italie étoit encore ménacée d'une autre guerre par François I. qui venoit de fucceder à Louis XII. mort le premier de Janvier 1515.

François I. *fuccede à* Louis XII. 1515.

François déterminé à porter la guerre dans le Milanés, chercha à gagner le Pape, & emploia la médiation de Julien de Medicis, frere de Léon, qui venoit d'époufer la fœur du Duc de Savoye, tante du Roi. Ce Prince envoya auffi à Rome des Ambaffadeurs, du nombre defquels étoit le célebre Budé. Mais toutes ces tentatives furent inutiles; car le Pape étoit entré fecretement dans la Ligue conclue entre l'Empereur, le Roi Catholique, le Duc de Milan & les Suiffes, pour la défenfe du Milanés contre François I (*c*).

Il paffe en Italie. Bataille de Marignan.

Le Roi de France, ayant renouvellé l'alliance avec les Vénitiens, s'avança vers les Alpes avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Quoique le Pape ne fe fût pas déclaré ouvertement contre lui, il ne laiffa pas que de faire défiler fes troupes vers la Lombardie, fous prétexte de mettre en fureté Parme, Plaifance & Reggio. Mais Profper Colonne ayant été furpris par les François en Piemont, le Pape balança s'il ne s'accommoderoit pas avec le Roi. Ce Prince arriva à Verceil, & ce fut-là qu'il apprit que Léon s'étoit déclaré contre lui. Il s'y arrêta plufieurs jours, & enfuite s'avança jufqu'à Marignan. Les Suiffes l'y attaquerent, & après un furieux combat qui dura deux jours, ils furent mis en déroute. Tout le Milanés fe foumit, n'y ayant eu que les feuls Châteaux de Milan & de Cremone qui firent une foible réfiftance (*d*).

Paix entre le Pape & le Roi.

La victoire remportée à Marignan par les François, détermina le Pape à faire fa paix avec le Roi. Le Traité fut bientôt conclu par l'entremife du Duc de Savoye. Le Pape céda à François les villes de Parme & de Plai-

(*a*) Le même.

(*b*) Contin. de Fleuri *ubi fup.* p. 332 & fuiv.

(*c*) *Guichard.*

(*d*) Hift. de Venife T. IX. p. 33-43. Hift. de la Ligue de Cambrai T. II. p. 276-284. *Guichard.* l. c.

Plaisance, & promit de rendre Modene & Reggio au Duc de Ferrare. Le Roi s'engagea à protéger le Pape & l'Etat Ecclesiastique, Julien & Laurent de Medicis avec l'Etat de Florence. Dans le mois de Décembre François eut une entrevue avec le Pape à Bologne, où ils eurent de longues conférences sur les affaires de Naples. Léon fit espérer au Roi qu'il favoriseroit ses desseins sur ce royaume, quand il seroit en état de l'attaquer. Ensuite ils convinrent de certains articles, au lieu de la Pragmatique Sanction (*). Léon promit au Roi de lui accorder des décimes sur le Clergé pour un an, & consentit que ce Prince nommât désormais aux Bénéfices, dont la collation regardoit les Communautés & les Chapitres avant ce Traité. De son côté le Roi promit au Pape de se faire payer à l'avenir les Annates, sur le pied du revenu réel des Bénéfices, & non suivant l'ancienne taxe. François sollicita Léon en faveur du Duc d'Urbin, neveu de Jules II. contre lequel le Pape étoit fort irrité. Le Duc n'ayant pas voulu servir sous Laurent de Medicis, avoit rappellé ses troupes, qui étoient en marche pour joindre celles de l'Eglise. D'ailleurs il avoit tâché d'animer le Roi contre le Pape, ce qui joint à l'envie que Léon avoit de mettre le Duché d'Urbin dans sa Maison, l'empêcha de se rendre aux instances du Roi. François I. revint de Bologne à Milan, licencia une partie de ses troupes, ayant conclu un Traité avec les Suisses, & repassa les monts au mois de Janvier 1516 (a) Le Pape s'étant rendu à Florence vers le même tems, aida l'Evêque Petrucci, son ancien client, à se rendre maître de Sienne.

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Cependant l'Empereur entra en Italie, pour reconquerir le Milanés. Les François & les Venitiens, qui attendoient un corps de Suisses, se replierent sur Cremone. L'Empereur passa l'Adige, & étendit ses détachemens dans le Bressan. Il perdit inutilement du tems à assieger Asola place peu considerable, & ensuite fit sommer sans succès les habitans de Milan. L'arrivée des Suisses dans l'armée des Confédérés, intimida Maximilien ; il quitta son armée, sous prétexte d'aller recueillir en Allemagne les subsides dont il avoit besoin. A peine fut-il parti que toutes ses troupes se débanderent (b). La conduite que le Pape tint en cette occasion le rendit fort suspect au Roi de France. A la premiere nouvelle de l'arrivée de Maximilien en Italie, il nomma le Cardinal Bibiena pour l'accompagner en qualité de Légat, & permit à Marc-Antoine Colonne de suivre avec ses troupes l'armée Impériale. Mais pour ménager François I. quand il eut appris que l'Empereur avoit quitté les environs de Milan, il donna ordre au Légat de s'arrêter en chemin, sous prétexte de maladie, & chargea Laurent de Medicis, son neveu, d'engager les Florentins à payer un mois de solde à trois mille Suisses de l'armée du Roi (c).

L'Empereur entre en Lombardie, & s'en retourne d'abord.

Léon songeoit en ce tems-là à s'emparer du Duché d'Urbin. Il com-

Le Pape

(a) Hist. de la Ligue de Cambrai L. V. Hist. de Venise *ubi sup.* p. 59 62. *Guichard.* L. XII.

(b) Hist. de Venise l. c. p. 65-71.

Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. *Guichard.* ubi sup.

(c) Les mêmes.

(*) C'est ce qu'on appelle le *Concordat*, par lequel la Pragmatique Sanction fut abolie. Ce Traité ne fut conclu que le 16 d'Août 1516.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

mença par publier un Monitoire contre le Duc, par lequel il l'accusoit d'infidelité envers le S. Siege, & son armée soumit en quatre jours, les villes de Pesaro, de Sinigaglia & tout le Duché d'Urbin. Ensuite l'ayant réuni au Domaine de l'Eglise, il en donna l'investiture à Laurent son neveu en plein Consistoire, & voulut que tous les Cardinaux en signassent l'acte (*a*).

s'empare du Duché d'Urbin.

Traité de Noyon.

L'Archiduc Charles venoit de succeder à Ferdinand le Catholique son grand pere; le Pape l'exhorta à ne faire aucun nouveau traité avec la France. Il se négocioit aussi une ligue entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre & les Suisses pour attaquer le Duché de Milan, & le Pape étoit soupçonné d'entrer dans cette intrigue. C'est ce qui détermina François I. à renoncer à une entreprise sur Naples, & à conclure à Noyon une alliance défensive avec le nouveau Roi d'Espagne. On convint que l'Empereur auroit deux mois pour accéder à ce Traité. Comme on offroit de grandes sommes à Maximilien pour rendre Verone aux Vénitiens, il profita de l'occasion pour avoir de l'argent, dont il étoit toujours avide. Il promit de remettre cette ville moyennant deux cens mille ducats que le Roi & les Vénitiens devoient lui payer en commun. Et au commencement de l'année suivante ce traité s'exécuta (*b*). Cette paix ne plut point du tout au Pape.

Fin du Concile de Latran. 1517.

Léon tint la onzieme session du Concile de Latran le 19 de Décembre 1516. On y reçut trois députés du Patriarche des Maronites. On y lut un décret contre les Prédicateurs, qui débitoient en chaire des miracles feints & des histoires apocryphes, leur ordonnant sous peine d'excommunication d'expliquer les vérités de l'Évangile suivant les sentimens des peres, ensuite on confirma le Concordat entre le Pape & François I. Le 16 de Mars 1517. on tint la douzieme & derniere session. On y lut une Lettre de l'Empereur Maximilien, en réponse à une par laquelle le Pape l'avoit exhorté de déclarer la guerre au Grand Seigneur, devenu plus redoutable que jamais par la conquête de la Syrie. L'Empereur exhortoit à son tour le Pape & les Cardinaux à une expédition contre les infideles, promettant de les seconder de toutes ses forces. On lut en conséquence une bulle qui ordonnoit l'imposition des Decimes pendant trois ans, afin de les emploier à la guerre contre les Turcs. On confirma ensuite tous les actes du Concile, qui fut congédié, le Schisme occasionné par le Concile de Pise étant fini & la paix entre les Princes Chretiens conclue.

Guerre entre le Pape & le Duc d'Urbin.

L'Italie sembloit pouvoir se promettre du repos après tant d'agitations, cependant le Pape se trouva engagé dans une nouvelle guerre. L'Empereur ayant restitué Verone aux Venitiens, le Duc d'Urbin trouva moyen de s'attacher six mille hommes de troupes étrangeres, & avec cette petite armée il recouvra ses Etats. Le Pape fut fort allarmé, parcequ'il appréhenda que le Duc ne fût appuié par le Roi de France. Il savoit que François I. avoit sujet d'être mécontent, parcequ'il n'avoit pas rempli les conventions du Traité conclu à Bologne. Cependant la jalousie qui regnoit entre les Rois de France & d'Espagne, fut cause qu'ils donnerent du secours à Léon contre le Duc d'Urbin, & le Pape renouvella le Traité de Bologne avec François. Bien que l'armée du Pape eut été renforcée par les Espagnols & les François, elle ne put faire rien de considerable, & bientôt la

(*a*) *Guichardin* l. c. (*b*) Le même.

désertion d'un grand nombre d'Espagnols, de Gascons & de Lansquenets rendit l'armée du Duc d'Urbin plus redoutable qu'elle n'étoit au commencement de la campagne (*a*).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Conjuration contre le Pape.

Sur ces entrefaites le Pape courut risque de la vie par une conjuration qui se forma contre lui. Les chefs du complot étoient Alphonse Petrucci Cardinal de Sienne & son frere Borghese. Léon les avoit fait chasser de Sienne, quoique leur pere eût contribué au rétablissement des Medicis à Florence, & que le Cardinal eut travaillé à lui procurer la thiare. La conjuration ayant été découverte, il en couta la vie au Cardinal de Sienne, & à quelques complices moins considerables. Deux autres Cardinaux furent dégradés, mais ensuite retablis. Léon, n'ignorant pas que le supplice, des Conjurés avoit indisposé presque tous les Cardinaux contre lui, songea à se faire de nouvelles créatures. Il fit donc le 2 de Juillet une promotion de trente & un Cardinaux sans aucun égard au mérite. Les uns avoient été ses domestiques, & d'autres acheterent le chapeau (*b*).

Fin de la guerre d'Urbin.

Ayant ainsi pourvu à sa sûrete dans Rome, le Pape pensa à pousser la guerre contre le Duc d'Urbin. Ce Prince n'étant pas en état d'entretenir son armée fut obligé de faire la paix, qui fut conclue aux conditions suivantes. Que le Pape payeroit quarante mille ducats à l'infanterie Espagnole, & soixante mille aux Gascons & aux Allemans. Que toutes ces Troupes sortiroient des Etats de l'Eglise, de Florence & d'Urbin dans l'intervalle de huit jours: Que le Duc évacueroit dans le même terme toutes les Places qu'il occupoit: Qu'il auroit la liberté de se retirer en sûreté à Mantoue avec son artillerie & tous ses effets, mais surtout d'emporter la fameuse Bibliotheque rassemblée par les soins de son ayeul maternel: enfin que le Pape lui donneroit l'absolution des censures (*c*).

Ce fut ainsi que finit la guerre d'Urbin, & que l'on vit rétablir la paix en Italie, qui depuis tant d'années avoit été le théatre de guerres ruineuses. La puissance temporelle du Pape monta plus haut qu'elle n'avoit jamais fait, & l'Europe entiere étoit soumise à son autorité spirituelle. Mais ce fut cette même année, qu'on commença à s'opposer aux usurpations du Pape en Allemagne de telle façon, que l'on en arrêta non seulement les progrès, mais même que depuis cette époque leur autorité a toujours déchu. C'est ce qu'il faut developper dans la Section suivante.

SECTION IX.

*Histoire d'*Italie *depuis le commencement de la Réformation jusqu'à la fin du* Concile de Trente. *Depuis l'an* 1517 *jusqu'à l'an* 1563.

Commencement de la Réformation en Allemagne. 1517.

L'Avarice insatiable du Siege de Rome donna lieu à la grande révolution dont nous avons à parler. Outre les indulgences accordées par le Concile de Latran pour faire la guerre aux Turcs, Leon, qui avoit grand besoin d'argent, publia par le conseil du Cardinal Pucci d'autres in

(*a*) *Guichardin* L. XIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

dulgences par toute la Chretienté, qui s'étendoient à tous ceux qui vouloient les acheter, sans distinction. Il accorda le droit de les distribuer à des gens qui l'achetoient, & donna à sa sœur Madelaine le provenu de celles qui se débiteroient dans une partie de l'Allemagne. Madelaine chargea du soin de faire prêcher les indulgences & d'en recevoir le produit à Arembaud, Gentilhomme Milanois, qui fut depuis Evêque (*). Cet homme s'acquitta de sa commission avec beaucoup de dureté & une extrême avarice (*a*). L'Archevêque de Maience assigna la Saxe aux Dominicains pour prêcher les indulgences. Ces Religieux le firent avec une grande indiscrétion; ils publierent des Livres pour relever le pouvoir des indulgences, & nommoient cette absolution des péchés les *grands pardons*. Il y avoit un prix reglé, suivant un Tarif qu'on leur avoit remis, & ils donnoient non seulement aux vivans l'absolution de tous leurs péchés, mais délivroient les ames des peines du purgatoire. Ils vendoient même la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage, les jours défendus (*b*). Ce qu'il y avoit de plus scandaleux, c'est que ces Quêteurs passoient les jours entiers dans des lieux de débauche, & emploioient au jeu & aux plus infames usages, les fruits du pouvoir qu'ils s'attribuoient de délivrer les ames du feu du Purgatoire, on les voioit donner à vil prix & jouer dans les cabarets ce pouvoir (*c*).

Luther *s'oppose aux indulgences.*

Des abus si énormes exciterent un murmure général dans toute l'Allemagne. Jean Staupitz Vicaire général des Augustins entreprit de s'y opposer, soit qu'il fût effectivement touché de ces abus, ou qu'il eut du chagrin qu'on eût préféré à son Ordre celui des Dominicains, pour la prédication des indulgences, ainsi que le prétendent quelques Historiens, quoique ni de Thou, ni Guichardin n'en disent rien. Quoiqu'il en soit, Staupitz se servit du zele de Martin Luther, Religieux de son Ordre & Professeur en Théologie à Wittemberg. Luther ne se borna pas à parler contre les indulgences, il ecrivit à l'Archevêque de Maience pour se plaindre de la conduite des Queteurs, & lui envoya quatre vingt quinze propositions, qu'il venoit de publier sur les indulgences, la pénitence, le Purgatoire & l'autorité du Pape (*d*). L'Archeveque ne répondit point, mais peu après Jean Tetzel Dominicain, & le premier des Commissaires pour la vente des indulgences en Saxe, publia cent six propositions ou theses contraires à celles de Luther, & en qualité d'Inquisiteur de la foi fit brûler celles de son antagoniste. Les Disciples de Luther brûlerent aussi publiquement à Wittemberg celles de Tetzel (*e*).

Les Dominicains

Les theses de Luther furent lues avec avidité & fort goutées; la dispute

(*a*) Le même.
(*b*) *Sleidan* L. I.
(*c*) *De Thou* L. I § III. de la Trad. Françoise. *Guichardin* l. c. *Fra-Paolo* Hist. du Conc. de Trente, L. I. § VI. Edit. de Courayer
(*d*) *Sleidan* ubi sup.
(*e*) Le même.

(*) Fra-Paolo, & Guichardin le nomment Evêque, & nos Historiens Anglois le font Archevêque d'Upsal. Il n'étoit ni l'un ni l'autre en ce tems-là. Il est vrai qu'il devint en 1525. Evêque de Novare, d'où il passa à l'Archevêché de Milan. Pallavicin L. I. C. 3 a relevé Fra-Paolo là-dessus, avec raison, quoique cet Historien soit d'ailleurs exact pour le fond du fait. Voy. *Hist. du Conc. de Trente*, L. I. § VI. note 25. de l'Edit. de Courayer.

ne laissa pas de devenir sérieuse. Eckius, Professeur en Théologie à Ingolstad écrivit contre Luther de même que Sylvestre Prierio, Dominicain, Maître du sacré Palais à Rome, ce dernier traita Luther avec mépris & prétendit le tourner en ridicule; Luther le lui rendit avec usure dans la réponse qu'il lui fit. Il en fit autant à Hochstrat autre Dominicain, qui exhorta Léon à le convaincre par le fer & le feu (a). Luther sachant que ses ennemis le décrioient, écrivit au Pape une Lettre très-soumise pour se justifier, protestant de son obéissance au S. Siege, & déclarant qu'il n'avoit proposé ses theses, que comme des questions sur lesquelles on pouvoit disputer par voie d'exercice Académique (b).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

écrivent contre lui. Sa Lettre au Pape. 1518.

Le Pape ne fit pas grande attention à ces mouvemens dans un coin reculé de l'Allemagne, étant bien plus allarmé des progrès de Selim, Empereur des Turcs, qui venoit de conquérir l'Egypte & de détruire l'empire des Mammelus. Comme c'etoit un Prince fort ambitieux, & qu'il ne lui restoit plus d'ennemi en Asie, Léon apprehendoit qu'il ne portât ses armes en Italie. Il ordonna des prieres publiques & des processions à Rome, où il assista nuds pieds. Il fit dresser le plan d'une expedition contre les Turcs, & apres avoir sondé les dispositions des Princes, il publia dans le Consistoire une tréve pour cinq ans entre toutes les Puissances de la Chretienté, & soumit aux plus rigoureuses censures les infracteurs de cette suspension. Mais comme Selim demeura dans l'inaction, on ne craignit plus, & les Princes se dispenserent sous divers prétextes d'agir.

Le Pape tâche de former une ligue générale contre les Turcs.

L'Empereur tint néanmoins, au mois d'Août, une Diete à Augsbourg, où se trouverent les Electeurs & divers autres Princes d'Allemagne, pour délibérer de la guerre contre les Turcs. Le Pape y envoya le Cardinal Cajetan en qualité de Legat, qui donna au nom de Léon le chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Maience frere de l'Electeur de Brandebourg. Cela deplut aux Princes Allemands, qui furent piqués de voir un de leurs Confreres faire un serment particulier de fidelité au S. Siege. On renouvella les plaintes contre les usurpations des Papes; mais comme on ne fut pas d'accord, il ne se fit rien (c).

Diete d'Augsbourg.

Au commencement de la Diete, l'Empereur écrivit au Pape, pour le prier d'arrêter le cours des disputes excitées par Luther. Léon avoit déja pris des mesures; sur les plaintes qu'on lui avoit faites, il avoit cité Luther à comparoitre dans quarante jours à Rome & avoit en même tems écrit un Bref au Duc de Saxe, pour exhorter ce Prince à remettre le prévenu entre les mains du Cardinal Cajetan (d). Mais l'Electeur de Saxe & l'Université de Wittemberg écrivirent si fortement au Pape en sa faveur, qu'il consentit que l'affaire fût jugée en Allemagne. Luther se rendit à Augsbourg vers le milieu d'Octobre, & s'étant muni d'un saufconduit de l'Empereur, il eut plusieurs Conferences avec Cajetan. Le Cardinal le pressa de se retracter, & sans vouloir disputer insista sur l'autorité de la bulle de Clement VI. Luther refusa de retracter ce qu'il avoit écrit & enseigné, à moins qu'on ne le convainquit d'erreur; mais il dit que comme

Léon cite Luther à Rome.

(a) Le même.
(b) [illegible] Vit. Lutheri C. 2.
(c) [illegible] L. VI. C. 19. p. 1359. Struv. [illegible] X. p. [illegible]
(d) [illegible]

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

il pouvoit néanmoins se tromper, il soumettoit ses sentimens à la décision de l'Eglise, & aux avis des Universités d'Allemagne, & surtout de celle de Paris. Le Légat l'ayant menacé, il partit secretement d'Augsbourg, mais avant son départ il fit afficher un appel du Pape mal informé, au Pape mieux informé. Cajetan écrivit à Rome pour se plaindre de l'obstination de Luther, & il écrivit aussi au Duc de Saxe pour l'engager à le chasser de ses Etats. Cependant Luther prévoyant qu'il seroit condamné à Rome, appella du Pape, sujet à errer, au futur Concile (*a*).

Nouvelle Bulle en faveur des indulgences 1519.

Le Pape pour mettre fin aux disputes en Allemagne sur son autorité, publia le 9 de Novembre une nouvelle Bulle, en faveur des indulgences, où il déclare que tout le monde est tenu de croire que le Pape a le pouvoir de remettre la coulpe & la peine des péchés. Au commencement de l'année suivante Léon envoya la rose d'or au Duc de Saxe & sollicita par deux brefs les deux principaux Ministres du Duc, d'engager ce Prince à chasser Luther de ses Etats. Mais ses sollicitations furent infructueuses. Maximilien venoit de mourir le 12 de Janvier, & l'Electeur de Saxe prit en main le gouvernement d'une partie de l'Empire en qualité de Vicaire, pendant l'interregne. Ce changement favorisa Luther, dont le crédit augmenta; on commença à le regarder comme un homme suscité de Dieu pour remédier aux abus de l'Eglise Romaine. L'Electeur ne voulut point recevoir la rose d'or, & n'écouta point favorablement ce qu'on lui dit contre Luther. Celui-ci craignit néanmoins d'etre abandonné par l'Electeur, ce qui le détermina d'écrire une Lettre très-respectueuse au Pape, déclarant qu'il étoit prêt de révoquer ce qu'il avoit écrit & préche, pourvû qu'on le convainquit auparavant de ses erreurs. Miltitz Gentilhomme Saxon, que le Pape avoit envoyé, proposa ensuite à Luther de s'en rapporter au jugement de l'Archevêque de Treves, ce que Luther promit. Mais ayant appris dans la suite que le Cardinal Cajetan devoit se trouver à la Conférence, & que le Pape n'avoit point approuvé ce renvoi à l'Archeveque de Treves, il n'y voulut plus entendre.

Dispute de Leipsic.

Il consentit pourtant à une dispute publique avec Eckius à Leipsic, ville qui dépendoit du Prince George de Saxe, oncle de Frederic Electeur de Saxe. Il s'y rendit accompagné de Carlostadt & de Philippe Melancthon, qui avoit eté fait Professeur en Grec à Wittemberg l'année précédente. La dispute dura plusieurs jours & chaque parti s'attribua l'avantage; mais les Universités de Cologne & de Louvain déciderent en faveur d'Eckius, & celle de Paris, qui avoit été prise pour juge ne prononça que deux ans après.

Charles élu Empereur.

Pendant cette guerre théologique, Charles d'Autriche Roi d'Espagne fut élu Empereur le 28 de Juin. Le Cardinal Cajetan dispensa l'elu, au nom du Pape, de la défense chimérique que les Papes avoient faite d'élire aucun Roi de Naples pour Empereur. Sur ces entrefaites Laurent de Medicis etant mort, sans postérité mâle, Léon unit les Etats de Florence au S. Siege, & tenta de surprendre la ville de Ferrare, mais le projet ayant été découvert échoua (*b*).

Progrès de

Le nombre des partisans de Luther grossissoit non seulement en Allema-

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Guichard.* L. XIII.

gne, mais en d'autres Pays. Le Roi de Danemarc approuva hautement sa doctrine, & les deux freres Laurent & Olaus Petri, qui avoient étudié à Wittemberg, la porterent en Suede, où elle fut favorablement accueillie. On voit par les Lettres qu'Erasme lui écrivit & au Duc de Saxe, que ses sentimens étoient goutés en Angleterre & en Flandre.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

la doctrine de Luther.

Pendant que les écrits & la doctrine de Luther attiroient l'attention d'une grande partie de l'Europe, Ulric Zuingle, né dans le Comté de Tokenbourg, prêchoit en Suisse contre les abus & les erreurs de l'Eglise Romaine, sans avoir la moindre correspondance avec Luther, duquel il différoit sur quelques points de doctrine. Malgré les remontrances de l'Evêque de Constance, les Magistrats de Zurich approuverent la conduite de Zuingle. Tout ce Canton de même que ceux de Berne de Basle & de Schafhouse embrasserent sa doctrine.

Zuingle prêche en Suisse contre Rome.

Luther, assuré de la protection de l'Electeur de Saxe & de divers autres Princes, écrivit un *Traité de la liberté Chretienne*, qu'il dédia au Pape & envoya à Rome, avec une Lettre à Léon, dans laquelle il lui marquoit, qu'il n'avoit en vue que la gloire de Dieu & l'éclaircissement de la vérité, à la profession de laquelle il ne renoncera jamais. Il dit que la Cour de Rome est plus corrompue que Babylone & Sodome ne l'ont jamais été, & qu'il s'afflige que le Pape demeure là comme un agneau parmi les loups. Il publia divers autres Ecrits sur la Confession, les Vœux, le Celibat des Prêtres, & la Communion sous les deux especes. Les Universités de Cologne & de Louvain en censurerent quelques uns. Luther se défendit, & dans sa Préface il traita les Universités d'un ton fort hardi, il les taxa de faire d'Aristote un Dieu, & d'être accoutumées à persécuter les grands hommes, tels que Pic de la Mirandole, Laurent Valle & Reuchlin (*a*).

Ecrits de Luther. 1520.

Comme il se voyoit de puissans ennemis sur les bras, il écrivit à l'Empereur, pour implorer sa protection, jusqu'à ce que son affaire eut été duement examinée. Le Cardinal Adrien, Légat du Pape en Espagne, sollicitoit de son côté Charles V. d'envoyer des ordres pour arrêter Luther. Ce Prince répondit, qu'il ne pouvoit satisfaire le Pape, qu'il n'eût auparavant reçu la Couronne Imperiale à Francfort (*b*).

Il écrit à l'Empereur.

Léon prit alors le parti d'assembler les Cardinaux & des Théologiens à Rome, & après bien des consultations, il donna le 15 de Juin une Bulle, par laquelle il condamnoit XLI. propositions de Luther, ordonnant à Luther & à tous ses adhérens de révoquer ses erreurs dans soixante jours & de brûler ses Livres, sous peine d'excommunication & d'être traités comme hérétiques (*c*). Cette bulle étonna tous les gens sensés; Guichardin paroit lui-même blâmer le Pape (*d*). Luther se voyant condamné perdit tout espoir de reconciliation, & publia un Ecrit par lequel il appelloit de nouveau au Concile, exhortant l'Allemagne à secouer le joug du Pape, & à l'obliger, de même que les Evêques de se soumettre à l'Empereur. Les Universités de Cologne & de Louvain ayant fait brûler ses Livres, il s'en vengea en fesant brûler à Wittemberg, le 10 de Décembre, publiquement la Bulle de Léon & les Decretales (*e*).

Bulle de Léon contre Luther.

(*a*) *Sleidan* L. II.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même. *Fra-Paolo* L. I.
(*d*) *Guichard.* l. c.
(*e*) *Sleidan* & *Fra-Paolo* ubi sup.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Diete de Worms. 1521.

L'Empereur avoit convoqué une Diete à Worms, où elle s'ouvrit le 6 de Janvier 1521. L'affaire de Luther fut mise sur le tapis, & il fut résolu de l'appeller & de l'entendre, malgré les oppositions d'Aleander, Nonce du Pape, qui prétendoit qu'on ne pouvoit mettre en délibération une affaire déja jugée par le Pape. L'Empereur donna un saufconduit à Luther, qui arriva à Worms le 16 d'Avril. Il refusa absolument de se retracter, à moins qu'on ne le convainquit qu'il étoit dans l'erreur, par l'Ecriture ou par des raisons évidentes. Et comme on ne put lui faire changer la résolution où il étoit de ne se soumettre à aucun jugement, qu'on ne procedât contre lui par l'Ecriture, on lui donna son congé avec le terme de vingt-un jours pour s'en retourner chez lui (*a*).

Luther mis au ban de l'Empire.

Après son départ, l'Empereur publia, le 8 de Mai, un Edit dans lequel il le taxe d'hérétie, confirme la bulle du Pape contre lui & ses adhérens, défendant de lui donner aucune protection, & ordonnant de le prendre & de l'emprisonner après le terme de vingt-un jours expiré. L'Empereur défendit aussi de garder & de lire les Livres de Luther & ordonnoit de les brûler (*b*).

Le Pape de son côté, que ces troubles d'Allemagne commençoient à allarmer, tint plusieurs Consistoires, pour trouver les moyens d'arrêter un mal qui croissoit tous les jours (*c*). Le 3 de Janvier, il donna une Bulle par laquelle il excommunioit non seulement Luther, mais tous ceux qui le favorisoient & le protegeoient (*d*). Il renouvella cette excommunication le Jeudi avant Pâque (*e*), & Guichardin assure, qu'il résolut encore de donner un Monitoire terrible contre le Duc de Saxe, que cette démarche lia plus fortement au parti de Luther. Henri VIII. Roi d'Angleterre écrivit en ce tems-là contre Luther, & fit présenter son Livre à Léon, qui l'honora du titre de *Défenseur de la Foi* (*f*).

Intrigues de Leon X. & guerre dans le Milanés.

Le Pape auroit pu conserver la paix en Italie, en gardant une exacte neutralité entre l'Empereur & le Roi de France, qui avoient été rivaux pour l'Empire. Mais au lieu de prendre un parti si sage, il travailla à allumer la guerre, flaté de la vaine espérance de chasser les Espagnols & les François d'Italie, & de réunir au domaine de l'Eglise Ferrare, Parme & Plaisance (*g*). Il traita d'abord avec François I. mais ce Prince différa de ratifier le Traité, se défiant avec raison des intentions de Léon. Ce Pontife conclut alors une ligue offensive & défensive avec l'Empereur, dont le but étoit de chasser les François du Milanés. Ses troupes, jointes aux Allemands, entrerent dans le Milanés. Le Maréchal de Lautrec, qui y commandoit, négligea de disputer aux Confédérés le passage du Po & de l'Oglio, & ils passerent l'Adda par surprise. D'ailleurs Lautrec se trouva affoibli parceque les Suisses l'abandonnerent, ensorte qu'il fut obligé de se retirer. Les Confédérés surprirent Milan; Lodi, Pavie, Parme & Plaisance se rendirent à eux à la premiere sommation (*h*).

Mort de Léon X.

L'Empereur & le Pape avoient lieu de se flater de chasser bientôt les François, lorsqu'un accident imprévu changea tout-à coup la face des affaires.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes. *Golhist* Const. imper. T. II. p. 143.
(*c*) *Guichardin* l. c.
(*d*) Contin. de Fleuri T. XXVI p. 1, 2.
(*e*) *Sleidan* L. III.
(*f*) *Fra Paolo.* L. I. § XIX.
(*g*) *Guichardin* L. XIV.
(*h*) Le même.

faires. Ce fut la mort subite de Léon X. arrivée le premier ou le 2 de Décembre. On soupçonna Barnabé Malespina son Camerier de l'avoir empoisonné, & on le mit en prison. Mais le Cardinal de Medicis le fit mettre en liberté, sans pousser l'affaire plus loin (*a*). Guichardin dit que ce Pontife, qui étoit un assemblage de bonnes & de mauvaises qualités, trompa l'opinion publique lorsqu'il monta sur le trône de l'Eglise, parcequ'il sut regner avec plus de politique & d'éclat qu'on ne l'avoit espéré. Il se distingua par la protection dont il honora les Arts & les Sciences, & par la faveur qu'il accorda aux gens de Lettres. Mais on l'accuse d'avoir été voluptueux, ambitieux & vindicatif. Paul Jove avoue qu'il fut diffamé pour le crime de Sodomie (*b*) & Pic de la Mirandole prétend qu'il étoit Athée.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Election d'Adrien VI. 1522.

Après la mort de Léon X. les Cardinaux furent incertains sur le parti qu'ils devoient prendre, & comme ils n'envoyerent point d'ordres aux troupes de l'Eglise qui étoient dans le Milanés, elles se dissiperent. Pendant qu'ils délibéroient à Rome, le Duc d'Urbin rentra dans ses Etats, & le Duc de Ferrare reprit quelques-unes des places qui lui avoient appartenu dans la Romagne. Les François ne purent rien faire contre les Impériaux, qui leur étoient supérieurs. Le Cardinal d'Ivrée, qui étoit favorable à la France, ayant été arrêté dans le Milanés, en allant à Rome, le sacré College, donna un décret pour différer l'élection jusqu'à ce qu'on l'eût relaché, ce qui le fit mettre en liberté. Le 27 de Décembre trente-neuf Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent unanimement le 9 de Janvier 1522 Adrien Cardinal de Tortose, après bien des brigues. Ce qui donna lieu à ces brigues, c'étoit le nombre des prétendans à la thiare. Le principal fut d'abord le Cardinal de Medicis, mais il fut traversé par ceux qui étoient dans les intérêts de l'Empereur & du Cardinal Wolsey, qui comptoit sur la promesse que Charles V. lui avoit faite & d'ailleurs n'épargnoit point l'argent. L'Empereur avoit fait effectivement de grandes promesses à Wolsey, pour s'assurer l'amitié de Henri VIII mais il n'avoit nullement dessein de lui tenir parole, parcequ'il vouloit un Pape qui lui fût entierement dévoué. Il ménagea si secretement ses intrigues dans le Conclave, qu'il s'assura d'un grand nombre de voix, & le jour de l'élection un des Cardinaux s'étendit beaucoup sur les grandes qualités d'Adrien, un autre l'appuia, insensiblement le nombre grossit, & tout le Conclave y acceda. Adrien étoit né à Utrecht. Son pere étoit Tapissier, selon les uns, & d'autres le font Brasseur & même Tisserand. Ayant fait de grands progrès dans les Sciences, il devint Vice-Chancelier de l'Université de Louvain. Ensuite il fut précepteur de Charles V. qui le fit un de ses principaux Ministres, & lui procura par la recommandation de l'Empereur Maximilien le chapeau de Cardinal, que Léon X. lui donna en 1516. Cette election déplut fort aux Romains; Adrien n'étant connu d'aucun des Cardinaux, n'ayant jamais vu l'Italie, & ignorant les coutumes de la Cour de Rome. Quand les Cardinaux sortirent du Conclave ils furent insultés & maltraités de paroles; aussi attribuerent-ils l'élection a l'inspiration du St. Esprit (*c*).

Son arrivée à Rome.

Le nouveau Pape apprit son election en Espagne, dont Charles V. lui

(*a*) Le même.
(*b*) *Jov* in Vit.Leon. X.p. 18?, 191, 196.
(*c*) *Sleidan* L. III.

SECTION IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

avoit confié le gouvernement, & contre la coutume, il conserva son premier nom & voulut être appellé Adrien VI. Il s'embarqua à Tarragone, & arriva à Rome le 29 d'Août, & le lendemain il fut couronné dans l'Eglise de Saint Pierre.

Etat des affaires. Avant son arrivée les François avoient perdu tout ce qu'ils possedoient en Lombardie, à l'exception du Château de Milan, de Cremone & de Novare. Soliman, qui avoit succedé à Selim, sur le trône des Ottomans assiegeoit Rhodes avec une armée, immense. Les Ducs d'Urbin & de Ferrare étoient brouillés avec le S. Siege.

Luther travaille à la réformation avec zele. Luther travailloit cependant avec beaucoup de zele à étendre la réformation. Quand il partit de Worms, l'Electeur de Saxe pour le mettre à couvert, le fit enlever en chemin par des Cavaliers masqués, qui le menerent au Château de Wartburg, où il passa près de dix mois, sans que ni ses amis, ni ses ennemis sussent ce qu'il étoit devenu. Il publia divers ouvrages dans cette retraite. Mais ayant appris que Carlostad s'érigeoit en chef de parti à Wittemberg & qu'il y avoit fait renverser les images, il quitta le Château de Wartburg au commencement de Mars, à l'insu de l'Electeur, à qui il écrivit une Lettre pour s'excuser. S'étant rendu à Wittemberg, il improuva la conduite de Carlostad. Celui ci piqué contre Luther se retira dans cette partie de la Saxe qui est le long de la Sale; là il se joignit à des Fanatiques, qui prétendoient que Dieu se révéloit à eux, & qu'il leur commandoit d'exterminer tous les impies (*a*). Vers ce tems là Luther publia sa version du Nouveau Testament, qui fut défendue par divers Princes (*b*)

Mesures que prend le Pape. Adrien VI. s'étant rendu à Rome, s'appliqua à vouloir réformer les abus, & comme il n'avoit gueres de confiance aux Cardinaux, il choisit deux hommes d'une probité connue dont il suivoit les conseils, Jean Pierre Caraffe, Archevêque de Theate, vulgairement Chieti, & Marcel Gaëtan de Thiene. Il avoit aussi pour intimes Confidens Guillaume Enckenword, qu'il fit depuis Cardinal & Théodoric Heze (*c*). Il envoya des troupes dans la Romagne pour recouvrer Rimini, que les Malatesta furent obligés de restituer au S. Siege. Il s'accommoda aussi avec les Ducs de Ferrare & d'Urbin, à qui il donna l'absolution des censures lancées contre eux par Jules II. & par Léon X. (*d*).

Diete de Nuremberg 1523. L'Empereur Charles V. venoit de passer en Espagne, ayant laissé Ferdinand son frere en qualité de son Vicaire en Allemagne. Ferdinand convoqua une Diete à Nuremberg, qui commença sur la fin de Novembre. Le Pape y envoya François Cheregat comme Légat, chargé d'un Bref par lequel Adrien demandoit l'execution de la Bulle de son prédécesseur contre Luther. Celui-ci ayant eu une copie de ce Bref, le traduisit en Allemand, en y ajoutant des Notes. Comme le Pape avouoit qu'une réformation étoit fort nécessaire, mais qu'il falloit y proceder par degrés & pas à pas. Luther remarquoit que jusques alors les Papes y avoient procedé de façon, qu'il y avoit un intervalle de quelques siecles entre chaque pas (*e*). La Diete répondit au Légat par écrit, qu'on ne pouvoit executer la sentence contre Luther, sans exciter des tumultes & peut être une guerre civile,

(*a*) *Sleidan* ubi sup.
(*b*) Cont. de Fleuri *l. c.* p. 102 & suiv.
(*c*) *Fra Paolo* L. I § XXII.
(*d*) *Guichardin* L. XV.
(*e*) *Sleidan* L. IV.

parceque les Livres de Luther avoient persuadé à la plupart du peuple, que la Cour de Rome avoit fait beaucoup de mal à l'Allemagne. Que le moyen le plus propre & le plus efficace de remédier à tout étoit d'assembler un Concile, dans lequel les Laïques, comme les Ecclésiastiques eussent la liberté, nonobstant tout serment & toute obligation contraire, de parler & de proposer ce qu'ils jugeroient de mieux pour la gloire de Dieu & le salut des ames. Le Legat repliqua d'une façon qui deplut à la Diete. Les Princes Laïques dresserent ensuite un long Mémoire de leurs plaintes & de leurs prétentions contre la Cour de Rome, qu'ils réduisirent à cent chefs, auquel ils donnerent pour cela le titre de *Centum Gravamina*. Le 6 de Mars, la Diete publia son Recès avec tous les chefs contenus dans sa réponse au Légat, & peu de tems apres le tout fut imprimé avec le Bref du Pape, l'Instruction du Légat, les repliques faites de part & d'autre, comme aussi les cent Griefs, qui furent debités dans toute l'Allemagne, & dela se répandirent en d'autres lieux & même à Rome, où l'aveu ingenu que fesoit le Pape, que la Cour de Rome & tout l'Ordre Ecclésiastique étoient la premiere source du mal, déplut beaucoup aux Prélats (*a*).

Section IX Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1503.

Ligue contre François I.

Tandis que cela se passoit en Allemagne, le Roi de France se préparoit à faire une expédition en Italie, d'autant plus qu'il savoit que l'Empereur négocioit avec les Vénitiens. Ceux-ci conclurent le 28 de Juin leur Traite avec Charles V. & le 3 du mois d'Août le Pape acceda à la Ligue, formée contre la France entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre, l'Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Florentins, les Venitiens & les Genois (*b*).

Cette formidable Ligue n'empecha pas le Roi de France de faire passer une nombreuse armée en Italie, sous le commandement de l'Amiral Bonivet. Il s'empara de Novare & de Vigevano, & soumit en peu de tems tout le pays qui est sur la rive droite du Tesin. Prosper Colonne ne put l'empecher de passer ce fleuve, desorte qu'il distribua ses troupes dans Pavie, Milan & Cremone. L'Amiral manqua de se rendre maître de Milan, s'étant laissé amuser par quelques transfuges de cette ville. Les François ne laisserent pas de soumettre Monza & Lodi, & commencerent le siege de Cremone (*c*).

Mort d'Adrien VI.

Sur ces entrefaites, Adrien VI. mourut à Rome, le 14 de Septembre, dans la soixante cinquieme année de son âge & la seconde de son Pontificat. Sa mort, à laquelle on soupçonna que le poison avoit part, causa une grande joie aux Romains, qui, accoutumés au luxe & à la debauche sous Leon X. souffroient impatiemment la regularité de ses mœurs, & la réforme des abus (*d*). Ce Pape fut fort partial pour l'Empereur Charles V. à qui il accorda divers privileges, entre autres celui de présenter des sujets à tous les Bénéfices d'Espagne.

Election de Clement VII.

Après les obseques d'Adrien, les Cardinaux au nombre de trente six entrerent dans le Conclave, & y passerent cinquante jours en brigues, avant que de pouvoir s'accorder. Les Cardinaux Colonne & Medicis etoient les deux principaux pretendans; le premier étoit soutenu par la Faction Fran-

(*a*) Le même *Pallavicin* L. II. C. 7. Fascic. rer. expetend. T. I. p. 352. *Fra Paolo* L. I. § XXVI.

(*b*) *Guichard.* L. XV.

(*c*) Hist. de Venise T. IX. p. 179 & suiv.

(*d*) *Guichard.* l. c.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

çoise, & le second par celle de l'Empereur. Enfin le Cardinal Colonne appréhendant qu'on n'élut le Cardinal des Ursins, se déclara pour Medicis, qui lui promit de le faire Vice-Chancelier & de lui donner son palais; ainsi Medicis fut élu le 19 de Novembre, d'un commun consentement, & prit le nom de Clément VII. Il étoit fils naturel de Julien de Medicis qui avoit été tué à Florence dans la conjuration des Pazzi en 1471. Son oncle Laurent de Medicis prit grand soin de son éducation. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de Capoue. Léon X. son cousin le nomma à l'Archevêché de Florence, le fit Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, l'ayant déclaré légitime, dèsqu'il avoit été élevé sur le Siege de Rome. On concut de grandes espérances de son élection; il étoit maître des forces de la République de Florence par le crédit de sa Maison, d'ailleurs il avoit été presque entierement chargé du Gouvernement sous le Pontificat de Léon X. & étoit ferme & constant dans ses résolutions. Le Duc de Ferrare renonça au dessein de s'emparer de Modene, & la Romagne fut délivrée des inquiétudes que lui donnoit Jean Sassarello, qui y étoit entré pendant la vacance du Siege avec un corps de troupes (*a*).

Il envoye un Légat en Allemagne. 1524.

Clément VII. donna ses premiers soins aux troubles d'Allemagne; il envoya en qualité de Légat le Cardinal Campege à la Diete de Nuremberg. Ce Cardinal entra dans la ville sans cérémonie, à la requisition des Princes, de peur que le peuple qui étoit presque tout Luthérien ne l'insultât. Il se plaignit que l'Edit de Worms contre les Luthériens ne fût point exécuté. Les Princes répondirent, que le moyen le plus propre de rétablir la tranquillité publique, étoit de leur donner une juste satisfaction sur les griefs dont ils se plaignoient. Le Légat répondit, qu'il avoit vu à Rome un exemplaire des Cent Griefs, que le Pape & les Cardinaux, qui avoient aussi vu cet Ecrit, n'avoient pu se persuader qu'il eût été dressé par ordre des Princes, contenant plusieurs demandes qui dérogeoient à l'autorité du Pape, dont il ne pouvoit traiter; mais qu'il s'offroit de connoitre & de conférer de celles qui n'étoient point contre le Pape & qui paroissoient équitables (*b*). On députa quelques Princes pour négocier avec lui, mais on ne put en obtenir qu'une promesse de faire une bonne réforme dans le Clergé l'Allemagne. Le Légat dressa donc une sorte de Réformation, mais elle fut rejettée parcequ'elle ne regardoit que le bas Clergé, & qu'elle serviroit encore à accroitre davantage l'autorité de la Cour de Rome & celle des grands Prélats au préjudice des Princes Séculiers (*c*). La Diete fit publier son Recès le 18 d'Avril, avec un Décret, qui portoit, que le Pape, du consentement de l'Empereur, intimeroit au plutôt un Concile libre en Allemagne, & que les Etats de l'Empire s'assembleroient à Spire le onzieme de Novembre suivant, pour y déterminer ce que l'on auroit à faire en attendant l'ouverture du Concile, & que le Décret de Worms contre Luther seroit exécuté autant qu'il se pourroit (*d*). Le Légat fit des objections contre quelques points de ce décret, comme dérogeant à l'autorité du Pape. La Diete s'étant separée, il se rendit à Ratisbonne avec l'Archiduc Ferdinand, deux des Ducs de Baviere, l'Archevêque de Saltzbourg, les

(*a*) Le même.

(*b*) *Sleidan* l. c. *Fra-Paolo* ubi sup. § XXVIII.

(*c*) *Pallavic.* L. II. C. 10. *Sleidan* l. c.

(*d*) Les mêmes.

Evêques de Trente & de Ratisbonne, & les Agens de neuf autres Evêques, là ils firent un décret le 6 de Juillet, par lequel ils ordonnoient que celui de Worms fût observé dans tous leurs Etats & Domaines. Le lendemain le Légat publia les Réglemens de Réformation qu'il avoit dressés, ce qui offensa les Princes & les Evêques qui n'y avoient pas voulu consentir dans la Diete. Celle qui avoit été indiquée à Spire ne se tint point, car l'Empereur, qui avoit besoin du secours du Pape en Italie contre les François, témoigna beaucoup de ressentiment du décret de la Diete de Nuremberg, il en écrivit en termes très-forts aux Princes, & défendit l'assemblée de Spire (*a*).

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1517 *jusqu'à l'an* 1563.

Suite de la guerre d'Italie.

Nonobstant cette déclaration en faveur de l'autorité du Pape, Clément VII. ne voulut point se déclarer contre la France; mais il donna secretement des secours d'argent aux Impériaux, qui ayant été renforcés obligerent les François à évacuer l'Italie. Le Connétable de Bourbon entra ensuite en France; la ville d'Aix, Capitale de Provence & plusieurs autres ouvrirent leurs portes. Ensuite le Connétable entreprit le siege de Marseille; mais François I. marcha au secours de la place, avec une armée de quarante mille hommes, ce qui obligea le Connétable de lever le siege, au bout de quarante jours de tranchée ouverte, & de se retirer en diligence en Italie (*b*).

François I. y retourne. Bataille de Pavie où le Roi est fait prisonnier. 1525.

Le Roi de France l'y suivit, reprit Milan, & ensuite forma, le siege de Pavie, le 18 d'Octobre, & pressa vivement cette Place. Les succès imprévus du Roi déterminerent le Pape à traiter avec lui. Quelques Historiens (*c*) prétendent même que Léon lui conseilla d'attaquer le royaume de Naples; mais Guichardin assure que le Pape déconseilla au Roi cette expédition, dont le but étoit de se rendre maître de Pavie. Quoiqu'il en soit, elle fut fatale au Roi de France & au Pape, car les Impériaux ayant reçu des renforts, attaquerent le 24 de Fevrier l'armée Françoise, affoiblie par le détachement fait pour Naples, & fatiguée par un siege de quatre mois, & après un combat opiniâtre de plusieurs heures, les François furent entierement défaits, & le Roi avec plusieurs des principaux Officiers faits prisonniers (*d*).

Le Pape tâche de s'accommoder avec l'Empereur.

Cette victoire des Impériaux mit une consternation inexprimable dans toute l'Italie. Le Pape surtout se trouva dans le plus cruel embarras, parceque l'Empereur instruit de son Traité avec François I. étoit fort irrité contre lui. Les Venitiens de leur côté redoutoient la trop grande puissance de Charlequint, desorte qu'ils solliciterent le Pape de se liguer avec eux pour la défense de l'Italie; ils lui proposerent de faire venir en diligence dix mille Suisses, qui avec les Troupes Italiennes qu'on léveroit, suffiroient pour tenir tete aux Impériaux, qui s'étoit mutinés faute de paye, depuis la victoire de Pavie. Mais l'arrivée de l'Archevêque de Capoue, son ancien Secretaire, fit changer Clement VII. d'avis, en lui fesant espérer un accommodement. Il preféra son intérêt particulier au bien gené-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Guichard.* l. c.
(*c*) *Daniel* Hist. de France T. X. p. 161. in 8vo.
(*d*) Le même, p. 171 & suiv.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

ral & conclut le premier d'Avril un Traité avec le Viceroi de Naples. Ce Traité portoit, que l'Empereur donneroit à François Sforce l'investiture du Duché de Milan, que les Florentins payeroient cent mille ducats au Viceroi, que le Pape payeroit la même somme; que l'Empereur obligeroit le Duc de Ferrare de rendre à l'Eglise les villes de Reggio & de Rubiera & que le Pape auroit la disposition des Bénéfices dans le royaume de Naples. On convint que les Vénitiens auroient vingt jours pour accédér à ce Traité (*a*). Plusieurs autres Etats d'Italie suivirent l'exemple du Pape, & firent leur paix avec l'Empereur à prix d'argent (*b*).

Il entre dans un projet contre l'Empereur.

Les Vénitiens temporiserent & ne jugerent pas à-propos de se presser de conclure & l'Empereur refusa de ratifier le Traité conclu avec le Pape. Clément prit alors le parti d'entrer dans le projet qu'avoit formé Jérôme Moroné, Chancelier du Duc de Milan, avec le Marquis de Pescaire Général de l'Empereur & les Vénitiens. Il s'agissoit de mettre Pescaire sur le trône de Naples, le Pape devoit lui donner l'investiture de ce royaume, & le Marquis devoit disperser les troupes impériales de façon, que les Peuples du Milanés pussent s'en défaire en un même jour. Pescaire bien loin de suivre le projet, découvrit toute l'intrigue à l'Empereur, lequel sous ce prétexte se saisit du Duché de Milan (*c*).

Il se ligue avec les Vénitiens & le Roi de France 1526.

La conduite de Charlequint determina le Pape à se liguer avec les Vénitiens contre lui; mais bientôt il fut sur le point de rompre son engagement, par les artifices de l'Ambassadeur de l'Empereur à Rome. François I. ayant obtenu sa liberté par le Traité conclu a Madrid le 14 de Janvier 1526. le Pape & les Vénitiens balancerent sur le parti qu'ils devoient prendre; ils envoyerent des Ministres en France, que le Roi assura qu'ils pouvoient compter sur lui. Après quelques irresolutions encore de la part du Pape, on conclut à Cognac le 22 de Mai 1526, un Traité entre le Pape, le Roi de France, les Vénitiens & le Duc de Milan. Bientôt les troupes du Pape & celles de Venise se mirent en campagne sous la conduite du Duc d'Urbin, & toute la Lombardie & surtout la ville de Milan étoit sur le point de se révolter contre les Impériaux. Ceux-ci ne laisserent pas de forcer Sforce de leur rendre le Château de Milan.

Il est surpris dans Rome.

Ils firent plus. Les Colonnes dévoués a l'Empereur, s'étoient accommodés en apparence avec le Pape, mais par une perfidie noire, ils le surprirent dans Rome la nuit du 19 au 20 de Septembre. Clément VII. fut obligé de signer une tréve de quatre mois avec l'Empereur, de promettre de retirer ses troupes du Milanés & de pardonner aux Colonnes (*d*). Dès-que leurs troupes furent retirées, le Pape encouragé par les Rois de France & d'Angleterre fit marcher contre les Colonnes des troupes, qui forcerent diverses places de leur domaine, & y mirent tout à feu & à sang. En méme tems il excommunia le Cardinal & les autres Seigneurs de cette Maison. Le Cardinal, qui etoit à Naples appella au futur Concile, & sachant combien l'idée de Concile effrayoit le Pape, il fit afficher aux portes des principales Eglises de Rome son appel, citant le Pape lui-même au Concile que l'Empereur devoit assembler à Spire (*e*).

(*a*) *Guichard* L. XVI. *Anton. de Vera* Hist. de Charles V. p. 124.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, *Brantome* Vie de Pescaire.
(*d*) *Guichard.* L. XVII.
(*e*) *Fra-Paolo* L. I. § XXXV.

Il s'étoit tenu à la fin de Juin, une Diete dans cette ville, dans laquelle le parti des Luthériens parut plus puissant que jamais. La plupart des villes & des Princes proposerent de prier l'Empereur de convoquer un Concile Universel ou National, & on résolut qu'en attendant l'un ou l'autre des Conciles nécessaires, les Princes & les Etats se conduiroient dans leurs domaines sur le fait de la religion de maniere qu'ils pussent rendre bon compte de leurs actions à Dieu & à l'Empereur (*a*).

Diete de Spire.

Le Pape fait une trêve avec le Viceroi de Naples. 1527.

Charles-quint irrité contre le Pape, lui écrivit une longue Lettre, par laquelle il se plaignoit de ses procédés, & insistoit fortement sur la convocation du Concile. En attendant les Impériaux recevoient de continuels secours d'Espagne & d'Allemagne, & le Viceroi de Naples y arriva avec un renfort. Le Pape de son côté ayant reçu trente mille ducats du Roi d'Angleterre, n'eut point d'égard aux remontrances de l'Empereur, & envoya ses troupes contre le royaume de Naples, qui fut attaqué par mer par la Flotte combinée de France, de Venise & du Pape. L'armée de terre soumit Aquila, tandis que celle de mer prit Sorrento & d'autres places maritimes (*b*). Cependant le Pape negocioit toujours secretement avec le Viceroi de Naples, & comme il ne recevoit que peu de secours du Roi de France, & qu'il manquoit d'argent, il conclut avec le Viceroi une trêve de huit mois. Clément s'engagea à fournir soixante mille écus à l'armée Impériale, & on convint que toutes les places prises de part & d'autre seroient rendues (*c*).

Le Duc de Bourbon refuse de consentir à la trêve, marche à Rome, qui est prise d'assaut & saccagée.

Ce qui détermina principalement le Pape à cet accommodement, ce fut la crainte que les Impériaux ne fissent une invasion dans l'Etat Ecclésiastique. Le Duc de Bourbon ayant laissé sept ou huit mille hommes à Milan, s'étoit mis en marche vers Bologne, avec trente mille hommes, la plupart Allemands & Luthériens, qui depuis cinq mois qu'ils etoient en Italie n'avoient presque rien reçu de leur paye. Ils avoient vécu dans le Milanés à discretion, & subsistoient dans leur marche par les grosses contributions qu'ils levoient, & quoique le Duc de Bourbon publiât, qu'il avoit dessein de marcher vers Naples, on etoit persuadé généralement qu'il avoit en vue de piller la Toscane. C'étoit par cette raison, que le Pape s'étoit engagé par le Traité de Trêve de donner soixante mille écus au Duc, à condition, que son armée se retireroit des terres de l'Eglise & de Florence. Sur la foi du Traité, il rendit les Places du royaume de Naples, & licencia ses troupes. Le Duc de Bourbon refusa de consentir à la trêve, quoique le Viceroi qui s'étoit rendu à Florence, lui fit offrir de lui faire donner cent quarante mille écus dans l'espace de deux mois. Comme ses troupes s'etoient deja mutinées deux fois, & ne lui laissoient que l'ombre du commandement, il fut obligé de céder à leur violence, & partie par inclination, partie par contrainte, il continua sa marche. N'ayant point d'armée à combattre, ni artillerie ni bagage qui l'embarrassât, il fit une si grande diligence, qu'il arriva devant Rome le 5 de Mai, & fit demander le passage pour aller à Naples. Le Pape le refusa, & le lendemain le Duc fit donner l'assaut; il fut tué dès le commencement de l'attaque, ce qui

(*a*) Sleidan L. V. *Fra-Paolo* l. c. § XXXI.

(*b*) *Guichard.* L. XVIII.

(*c*) Le même.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1565.*

n'empêcha pas qu'on ne continuât l'assaut, la ville fut forcée, le Pape se retira avec les Cardinaux dans le Château S. Ange, & les soldats commirent les plus horribles violences, pendant deux mois. Les Luthériens déchargerent leur furie sur la basilique de Saint-Pierre, ils fouillerent jusques dans les tombeaux des Papes, ils tirerent les corps des Saints hors de leurs châsses & les foulerent aux pieds. Les Espagnols & les Italiens, plus avares & plus cruels que les Allemands Luthériens, s'acharnerent sur les personnes riches & de qualité, Prélats, Evêques, Magistrats &c. qu'ils tourmenterent en mille manieres effroyables, afin de les obliger à payer d'excessives rançons (*a*).

Le Pape détenu prisonnier.

Quoique le Duc d'Urbin fût à la tête d'une nombreuse armée, il ne se hâta point de marcher au secours du Pape. Clément VII. fut donc obligé de capituler avec le Prince d'Orange, qui avoit succedé au Duc de Bourbon dans le commandement de l'armée. Le Pape s'engagea de payer d'abord cent mille ducats, & de plus trois-cens mille dans deux mois, de mettre entre les mains de l'Empereur le Château S. Ange, Civita-Vecchia, Citta-Castellana, Parme, Plaisance, & Modene; on arrêta encore, que le Pape & les Cardinaux qui étoient avec lui demeureroient prisonniers dans le Château S. Ange, jusqu'à ce qu'il y eût cent-cinquante mille ducats de payés, & qu'ensuite ils seroient conduits à Naples ou à Gaëte, pour y attendre ce qu'il plairoit à l'Empereur d'ordonner sur leur sujet. Le Pape resta six mois prisonnier, n'ayant pas dequoi payer (*b*). La peste qui se mit dans Rome, emporta un grand nombre d'Impériaux.

Rétablissement de la Democratie à Florence.

A la nouvelle de la prise de Rome, les Florentins rétablirent le Gouvernement populaire & élurent un Gonfalonnier; Hippolite & Alexandre de Medicis, neveux du Pape se retirerent, tous les partisans de cette famille furent exposés à la plus vive persécution & l'on brisa les statues de Léon X. & de Clément VII. (*c*).

Conduite de l'Empereur.

L'Empereur ayant appris l'heureux succès de ses armes en Italie, dissimula sa joie, il prit le deuil & fit faire des processions & des prieres publiques pour implorer l'assistance du ciel en faveur de l'Eglise affligée. Mais il démentit ces belles apparences par sa conduite; car pour tirer tout l'avantage possible de la situation du Pape, il différa de le faire mettre en liberté, quoique la peste fît de grands ravages à Rome & même dans le Château S. Ange (*d*).

Lautrec passe en Italie.

Quelque avantageuse que parut la face des affaires en Italie pour l'Empereur, sa trop grande sécurité fut cause, qu'elles se trouverent bientôt en plus mauvais état qu'au commencement de la campagne. Tandis qu'il négligeoit de renforcer son armée, les deux tiers perirent de la peste & le Roi de France engagea Henri VIII. à se liguer avec les Vénitiens & les autres Confédérés contre Charlequint. Au commencement du mois d'Août François I. fit passer une armée en Italie, sous le commandement de Lautrec. Ce Général prit Alexandrie & quelques autres Places, se rendit maître de Pavie, & Genes fut aussi réduite sous l'obéissance des Fran-

(*a*) Le même. *Cont. de Fleuri* l. c. p. 453 & suiv.
(*b*) *Guichardin* ubi sup.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

François. Lautrec passa le Po, le 18 d'Octobre, dans le dessein de marcher à Naples (*a*).

Le Pape se sauve.

L'Empereur, informé des succès & des desseins de Lautrec, dépêcha des Envoyés à Rome pour négocier avec le Pape, avec lequel ils conclurent un traité fort avantageux à l'Empereur. Mais comme il n'etoit gueres possible au Pape d'en tenir les conditions, il se sauva le 9 de Décembre du Château de S. Ange, par le moyen du Cardinal Colonne avec lequel il s'étoit reconcilié, & se rendit à Orviete (*b*).

Le Roi d'Angleterre sollicite la cassation de son mariage. 1528.

Peu après l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre vint le trouver pour le prier de se joindre aux Confédérés & de déclarer nul le mariage du Roi avec la Reine Catherine, les Théologiens & les Jurisconsultes Anglois ayant déja reconnu qu'il n'étoit pas valide, parceque la dispense accordée pour l'épouser avoit été surprise (*). Le Roi de France fit aussi presser le Pape de se joindre à la Ligue, mais Clément qui avoit éprouvé tant d'infortunes pour s'être mêlé de la querelle de l'Empereur & de François I. & qui s'etoit engagé par le dernier Traité de ne se point déclarer contre l'Empereur, s'excusa & témoigna une ferme resolution de demeurer neutre. Il témoigna être disposé à satisfaire le Roi d'Angleterre sur l'affaire du divorce, mais en meme tems fit naitre des difficultes sur la maniere de la traiter, qui ne servirent qu'à faire concevoir de plus en plus des espérances au Roi, & à lui faire redoubler ses instances. Sans entrer dans tous les détails de cette affaire, qui n'est proprement point de notre sujet, nous dirons seulement que le Pape envoya en Angleterre le Cardinal Campege, pour terminer l'affaire avec le Cardinal de Wolsey. Campege étoit chargé d'une bulle par laquelle le Pape annulloit le mariage, mais il ne lui étoit permis de la montrer qu'au Roi & à Wolsey, & il avoit ordre exprès de ne point proceder à la sentence définitive, qu'il n'eût reçu de nouvelles instructions de Rome (*c*).

Supériorité de l'Empereur en Italie.

Ce qui engagea le Pape à temporiser, c'est le tour que les affaires de l'Empereur prirent en Italie. Lautrec partit de Bologne dans le courant de Janvier pour Naples, & en peu de tems soumit une grande partie de ce royaume. Les debris de l'armée Imperiale, qui depuis neuf ou dix mois

(*a*) Hist. de Venise T. IX. p. 315-328.

(*b*) La même, p. 329. *Guichardin* L. XVIII.

(*c*) Voy. *Burnet* Hist. de la Réformat. d'Angleterre. T. I.

(*) Catherine avoit été mariée en premieres noces avec Artur frere de Henri, qui l'avoit épousée par dispense de Jules II. On attribue la demande de Henri VIII. du divorce à divers motifs; lui-même prétendoit que c'étoit par délicatesse de conscience, parceque la Reine étoit veuve de son frere, & que d'ailleurs il desiroit d'avoir un héritier mâle, qu'il ne pouvoit plus espérer d'avoir de Catherine. D'autres prétendent que l'amour qu'il avoit conçu pour Anne de Boleyn le porta à chercher à faire rompre son mariage. Il y en a qui prétendent, que ce fut le Cardinal de Wolsey qui le porta à penser au divorce, & qu'il lui proposoit de lui faire épouser la Duchesse d'Alençon, sœur du Roi de France, afin de se venger de l'Empereur, neveu de la Reine Catherine. Le Cardinal étoit piqué contre Charlequint, non seulement parcequ'il avoit trompé deux fois les espérances qu'il avoit eues de parvenir au Pontificat, mais encore parcequ'il lui avoit refusé l'Archevêché de Tolede, [illegible] de la Chrétienté. Quoiqu'il en soit, [illegible], que plusieurs causes concoururent à faire souhaiter à Henri VIII. le divorce.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

commettoit toute forte d'excès dans Rome, quitterent cette ville pour aller au fecours de Naples; avant que de partir, non contens d'avoir dépouillé Rome de fes plus beaux ornemens, les Allemands fe firent payer deux montres. Leur jonction avec les Troupes Napolitaines n'arréta pas les progrès de Lautrec; après avoir conquis un grand nombre de villes, il vint inveftir la ville de Naples vers la fin d'Avril. Ce fut-là l'écueil de fa profpérité. Pendant le fiege, qui dura quatre mois, la pefte fe mit dans fon armée, & en emporta la plus grande partie; lui-même en mourut. Les troupes qui reftoient fe retirerent à Averfe où les Impériaux les affiegerent, & les obligerent de fe rendre à des conditions fort defavantageufes. Peu auparavant André Doria étoit paffé au fervice de l'Empereur, & avoit fait foulever Genes contre la France.

Conduite équivoque du Pape.

Le Pape qui s'étoit retiré à Viterbe, avoit recouvré quelques-unes des Places, dont on c'étoit emparé pendant fa prifon, & au commencement de la campagne il paroiffoit difpofé à fe déclarer pour les Confédérés. Mais au fond il ne penfoit qu'à rétablir fa famille dans Florence. Il s'excufa donc envers les Alliés & pour les empêcher de pénétrer fes vues, il ne parloit que de réformer l'églife, & de la réfolution où il étoit d'aller lui-même en Allemagne pour s'oppofer aux progrès du Luthéranifme. Il n'en avoit néanmoins nullement le deffein, & penfoit principalement aux affaires d'Italie. Comme les François tenoient encore plufieurs Places dans le royaume de Naples, il continua de diffimuler avec les Confédérés, & engagea le Roi de France de le feconder dans le deffein qu'il avoit de porter les Vénitiens de lui rendre Cervia & Ravenne. Dans le même tems il négocioit toujours avec l'Empereur, de qui il attendoit de grands avantages. Ce Prince & fon frere Ferdinand Roi de Hongrie avoient protefté contre le renvoi de l'affaire du divorce de Henri VIII. en Angleterre; lorfque Clément vit les affaires de l'Empereur tourner heureufement en Italie, il envoya un Nonce au Cardinal Campege, chargé de lui remettre un ordre de brûler la bulle favorable à Henri, après quoi il évoqua l'affaire du divorce à fon tribunal (*a*), ce qui irrita fort le Roi d'Angleterre.

Il conclut un Traité avec l'Empereur. 1529.

Peu de tems après le Pape conclut la paix avec l'Empereur à Barcelone. Ce Traité qui fut conclu à la fin du mois de Juin portoit, que le Pape donneroit à l'Empereur l'inveftiture du royaume de Naples, fans autre redevance que celle d'un cheval blanc tous les ans; il lui accordoit le Patronage de vingt-quatre Eglifes de ce royaume, & s'engageoit à lui donner la Couronne Impériale, & à fes troupes la liberté du paffage par l'Etat Eccléfiaftique. Charles V. de fon côté promettoit de rétablir à Florence Alexandre de Medicis, neveu du Pape, de lui donner en mariage Marguerite fa fille naturelle, avec une dot de vingt-mille ducats de rente, & d'aider le Pape à recouvrer les villes de Cervia, Ravenne, Modene, Reggio & Rubiera & à foumettre Ferrare. Enfin on convint que fi les Luthériens perfiftoient dans leur opiniâtreté, le Pape emploieroit pour les réduire les moyens fpirituels, & Charles & Ferdinand la voie des armes (*b*).

Traité de Cambrai.

Bien que les affaires du Roi de France, fuffent comme ruinées en Italie, l'Empereur ne laiffa pas de conclure avec lui un Traité de paix à Cambrai.

(*a*) *Guichard* L. XIX. (*b*) Le même. *Durant* Corps Diplom. T. IV.

Ce qui y contribua beaucoup, c'eſt que le Grand Seigneur, qui étoit entré en Hongrie avec une formidable armée, menaçoit l'Autriche d'une invaſion, & que la tranquillité de l'Allemagne couroit grand riſque d'être troublée par les diſputes de Religion.

Section IX. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.

Diete de Spire.

L'Empereur avoit convoqué les Etats à Spire le 15 de Mars. Aprés de longues diſputes, on fit un Décret, qui dérogeoit à celui de la Diete précédente, qui avoit accordé à chacun la liberté de Religion juſqu'au Concile, ſous prétexte que cela avoit ſervi à maintenir toutes ſortes d'opinions abſurdes. L'Electeur de Saxe & cinq autres Princes, auxquels ſe joignirent quatorze des principales villes d'Allemagne, proteſterent contre ce Décret, & en appellerent à l'Empereur & au Concile futur, c'eſt ce qui fit donner le nom de *Proteſtans* à tous ceux qui feſoient profeſſion du Luthéraniſme (*a*). Après la ſéparation de la Diete, les Princes Proteſtans envoyerent des députés à l'Empereur, qui venoit de paſſer en Italie, pour juſtifier leur conduite. Mais Charles prétendit qu'ils devoient obéir au dernier décret, & le leur ordonna. Les Princes s'aſſemblerent ſur la fin de Novembre à Smalcalde, & ayant été inſtruits par leurs Députés de la réponſe de l'Empereur, ils propoſerent de faire une ligue enſemble pour leur mutuelle défenſe (*b*).

Entrevue du Pape & de l'Empereur à Bologne.

Ce fut au commencement du même mois que Clément & Charles arriverent à Bologne, où ils eurent pluſieurs conférences dont l'objet étoit la ruine des Proteſtans d'Allemagne, & la réduction des Florentins, qui refuſoient toujours de ſe ſoumettre à la famille des Médicis. A la ſollicitation du Pape, l'Empereur inveſtit de nouveau François Sforce du Duché de Milan, & conclut la paix avec les Vénitiens, qui s'engagerent à rendre à l'Empereur toutes les places qu'ils occupoient ſur les côtes de la Pouille & au Pape Cervia & Ravenne (*c*). Ce fut ainſi que l'Italie vit enfin terminer les troubles, qui la déchiroient depuis huit années. La ſeule République de Florence n'eut point de part à la paix, comme elle refuſa de ſe ſoumettre au Pape, les Impériaux vinrent l'inveſtir (*d*).

Couronnement de l'Empereur. 1530.

Charles V. ayant reçu d'Allemagne des Lettres de Ferdinand ſon frere & des Electeurs, qui le preſſoient de paſſer au plutôt en Allemagne, reçut la Couronne Impériale à Bologne le 24 de Fevrier 1530. jour de ſa naiſſance, de ſon élection à l'Empire & de la victoire de Pavie. Ce Prince partit de Bologne le 22 de Mars, avec le Cardinal Campege, qui le ſuivoit en qualité de Légat. Le Pape fit entendre à Charles, qu'il ne s'éloigneroit pas d'aſſembler un Concile, ſi ce moyen pouvoit être propre à extirper l'hereſie de Luther (*e*). Après le départ de l'Empereur il prit le chemin de Rome.

Réduction de Florence.

Les Impériaux & les troupes du Pape continuoient toujours le ſiege de Florence. Cette ville réduite à l'extrémité fut obligée de capituler le 9 d'Août & le 10 on convint des articles ſuivans; que la ville payeroit inceſſamment quatrevingt mille ducats pour engager l'armée à ſe retirer; que l'Empereur ſeroit prié de régler dans l'eſpace de trois mois la forme du

(*a*) *Sleidan* L. VI. *Pallavin* L. II. C. 18. *Fra-Paolo* L. I. § XXXIX.
(*b*) *Sleidan* L. VII.
(*c*) *Guichard*, L. XIX. vers la fin.
(*d*) Le même, L. XX.
(*e*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Gouvernement de Florence, fans toucher néanmoins à fa liberté; qu'il y auroit amniftie générale de toutes les injures faites au Pape, à fes partifans & à fes ferviteurs. On n'obferva gueres les articles de cette Capitulation. Alexandre de Medicis devint Prince & Souverain de Florence, avec le pouvoir de recevoir & d'envoyer des Ambaffadeurs, de battre monnoye, de conclure des alliances, & de faire la guerre & la paix, felon qu'il le jugeroit à-propos (*a*).

Les Proteftans préfentent leur Confeffion de Foi à la Diete d'Augsbourg.

Tandis que ceci fe paffoit en Italie, l'Empereur tint une Diete à Augsbourg, pour delibérer fur les affaires de Religion & fur la guerre contre les Turcs. Quelques jours après l'ouverture de la Diete, les Princes & les villes Proteftantes préfenterent à l'Empereur leur Confeffion de Foi, qui fut lue en préfence de ce Prince le 25 de Juin. Les Théologiens Catholiques la réfuterent, & cette réfutation fut lue dans la Diete le 3 d'Août. L'Empereur & les Princes Catholiques l'approuverent, & on preffa fort les Proteftans de s'en tenir à la doctrine de l'Eglife; mais ils perfifterent à fuivre leur Confeffion de Foi, demandant la convocation d'un Concile libre, à la décifion duquel, ils offroient de fe foumettre. L'Empereur follicita fous main l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Heffe & le Marquis de Brandebourg, & les tenta par des intérêts temporels de fe réunir à l'Eglife de Rome; mais fes efforts étant infructueux, il donna le 22 de Septembre un Décret, qui portoit, que quoique la Confeffion de Foi des Proteftans eût été réfutée par l'Ecriture, il leur accordoit un délai jufqu'au 15 d'Avril 1531. pour penfer mûrement à retourner dans le fein de l'Eglife, défendant de publier rien fur les matieres de Religion; il s'engageoit en même tems de procurer dans fix mois la convocation d'un Concile (*b*). Les Princes Proteftans répondirent à ce décret, qu'ils n'avouoient point que leur Confeffion eût été bien réfutée par l'Ecriture, & préfenterent en même tems une apologie de la Confeffion, que l'Empereur ne voulut pas recevoir. Après leur départ, Charles fe ligua pour la défenfe de l'ancienne Religion avec les Princes Catholiques, & donna le 19 de Novembre un Edit qui defendoit toute autre Religion que la Romaine (*c*).

Mécontentement du Pape.

Nonobftant le zele avec lequel l'Empereur avoit maintenu les droits de l'Eglife de Rome, Clément VII. fut très-mécontent de ce qui s'étoit paffé dans la Diete. Il blâma Charles d'avoir permis la lecture de la Confeffion de Foi des Proteftans, & confenti à l'abolition de certains Rits. Ce qui le fâchoit plus que tout le refte étoit la promeffe d'un Concile, dont il avoit une extrême averfion. Il tint une Congrégation de Cardinaux, par l'avis defquels, il repréfenta qu'il n'étoit pas à-propos de convoquer un Concile dans un tems, où l'on avoit à craindre une nouvelle irruption de la part des Turcs (*d*).

Décifion des différends du Pape & du Duc de Ferrare. 1531.

Le Pape ne fe crut pas moins léfé par la décifion de l'Empereur en faveur du Duc de Ferrare. Charles décida que Reggio & Modene appartenoient de droit au Duc & que moyennant la fomme de cent mille ducats le Pape lui donneroit une nouvelle inveftiture du Duché de Ferrare. Clé-

(*a*) Le même. *Raynald* ad ann. 1530.
(*b*) *Sleidan* L. VII.
(*c*) Le même, *Fra-Paolo* L. I. § XLIII.
(*d*) *Guichardin* l. c.

ment ne voulut pas s'en tenir à cette ſentence, ni recevoir l'argent que le Duc lui fit préſenter. Ce Prince pour animer l'Empereur contre le Pape, écrivit à Charles qu'il avoit intercepté deux Lettres de Clément aux Rois de France & d'Angleterre, par lesquelles il leur promettoit tout ce qu'ils voudroient, pourvu qu'ils empêchaſſent la tenue d'un Concile. Le Pape défia le Duc de produire ces Lettres, aſſura l'Empereur de ſon innocence, promit de fournir quarante mille ducats par mois pour la guerre contre les Turcs, & fit partir le Cardinal de Medicis ſon neveu en qualité de Légat Apoſtolique pour ſuivre l'armée (*a*).

Cependant l'Empereur travailloit à faire élire Ferdinand ſon frere Roi des Romains, & il indiqua dans cette vue une Diete à Cologne à la fin de l'année 1530. Les Princes Proteſtans refuſerent de s'y trouver, & cinq Electeurs Catholiques élurent Ferdinand le 5 de Janvier 1531. malgré les oppoſitions des autres. Ceux-ci tenoient dans le même tems une aſſemblée à Smalcalde, où ils conclurent une ligue défenſive entre eux pour leur défenſe mutuelle & pour le maintien de la Religion Luthérienne. L'Empereur cherchoit de s'accommoder avec eux, pour en tirer des ſecours contre les Turcs, qui faiſoient de grands préparatifs contre lui. L'Electeur de Maience & le Prince Palatin ſe porterent pour Médiateurs, & l'on convint de s'aſſembler à Schwinfurt au commencement d'Avril 1532. Les Proteſtans, qui refuſoient toujours de reconnoitre Ferdinand, propoſerent leurs demandes en quatorze articles, tous concernant la Religion & les droits de l'Empire. Les Médiateurs ne purent les porter à s'en déſiſter. On convoqua donc une autre Aſſemblée à Nuremberg, le 3 de Juin, & là après bien des négociations, on fit enfin un accord qui fut ſigné le 23 de Juillet, par lequel on ſuſpendoit toutes les pourſuites contre les Proteſtans, qui devoient jouir de la liberté de Conſcience juſqu'à la tenue du Concile, que l'Empereur tâcheroit de faire convoquer dans ſix mois & tenir dans un an. L'Empereur, qui étoit à Ratisbonne ratifia ce Traité le 2 d'Août (*b*). Les Proteſtans s'empreſſerent alors à fournir des ſecours à Charles contre les Turcs, & ce Prince ſe vit bientôt à la tete d'une armée de deux-cens mille hommes. Mais le Grand Seigneur, après avoir fait des ravages en Hongrie, retourna à Conſtantinople. L'Empereur de ſon côté reprit la route d'Allemagne, & ſe contenta de faire marcher en Hongrie l'Infanterie Italienne, avec un certain nombre de Lansquenets. Les Italiens ſe mutinerent, ſans que l'Empereur pût les calmer par ſa préſence. Ils prirent la route d'Italie brûlant les maiſons & les bourgs dans leur paſſage. L'Empereur partit auſſi pour l'Italie, & comme il ſoupçonna le Cardinal Légat & Pierre-Marie Roſſo d'être les auteurs de la ſédition des Troupes, il les fit arrêter en chemin. Mais il rendit auſſitot la liberté au Cardinal, à qui il fit de grandes excuſes, de même qu'au Pape (*c*).

Liberté de Conſciences accordée aux Proteſtans.

1532.

Charles V. ſe rendit à Bologne pour s'aboucher avec Clément. Quelque mécontent que celui-ci fut de ce que l'Empereur avoit accordé la liberté de conſcience aux Proteſtans, il le reçut avec de grandes marques d'affection. Cependant il refuſa de marier ſa niece Catherine à François Sforze, & éluda la

L'Empereur renouvelle ſon alliance avec le Pape.

(*a*) Le même. (*b*) *Sleidan* L. VIII. (*c*) *Guichardin* ubi ſup.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

convocation du Concile. Quelques semaines après, il conclut un Traité avec l'Empereur & toutes les Puissances d'Italie, excepté les Vénitiens, par lequel ils s'obligeoient à la défense mutuelle de leurs Etats. Clément consentit sans peine à renouveller son alliance avec l'Empereur, pour tenir en respect les Rois de France & d'Angleterre. Ces deux Monarques s'étoient abouchés entre Calais & Boulogne; supposant que les Turcs occuperoient assez l'Empereur en Hongrie, ils étoient convenus de forcer le Pape à se déclarer pour eux, & en cas de refus, ils devoient soustraire leurs Etats à l'obéissance du Siege de Rome. La retraite des Turcs & le voyage de l'Empereur en Italie rompirent leurs mesures (*a*).

Divorce de Henri VIII. 1533.

A son retour en Angleterre, Henri VIII. defendit à ses sujets de porter des appels à Rome. Bientôt Cranmer Archevêque de Cantorberi prononça une sentence de divorce entre lui & la Reine Catherine, & confirma le mariage qu'il avoit contracté secretement avec Anne de Boleyn, quoique le Pape eût défendu sous peine de censures, de faire aucunes procédures en Angleterre sur l'affaire du divorce. Clément irrité du second mariage du Roi, cassa la sentence de Cranmer & menaça d'excommunier Henri.

Entrevue du Pape & de François I. à Marseille.

Le Pape négocioit depuis quelque tems avec les Cardinaux de Tournon & de Tarbes que François I. lui avoit envoyés, qui conclurent le mariage de la niece du Pape avec le second fils du Roi. Clément se détermina à avoir à ce sujet une entrevue avec le Roi de France à Marseille. Il s'embarqua à Porto suivi d'un grand nombre de Cardinaux, & arriva heureusement à Marseille. Il ne négligeoit rien pour faire croire, que son but étoit d'armer toutes les Puissances contre les Infideles, de porter François I. à favoriser la tenue du Concile, & d'engager le Roi d'Angleterre à rentrer dans le devoir. Mais il ne put cacher son véritable dessein, qui étoit la conclusion du mariage de sa niece avec le Duc d'Orléans, second fils du Roi. Le mariage fut solemnisé avec une grande pompe; & quoiqu'il n'y eût aucun Traité conclu entre le Roi & le Pape, Clément fit paroitre beaucoup d'inclination pour la conquête du Milanés, en faveur du Duc d'Orléans qui venoit d'épouser sa niece, à quoi François I. étoit aussi fort porté. La conduite hautaine des Ambassadeurs de Henri VIII. fut cause que le Roi dit au Pape, qu'il ne lui sauroit pas mauvais gré de suivre contre l'Anglois les regles prescrites par les canons. Les Ministres de Henri avoient protesté contre tout ce que le Pape avoit fait, & lui avoient dénoncé un appel au futur Concile (*b*).

Le Pape excommunie le Roi d'Angleterre 1534.

Après environ un mois de séjour à Marseille, le Pape partit & arriva à Rome vers la fin de Décembre. Les Ministres de l'Empereur le pressoient de prononcer sur le divorce de Henri VIII. il avoit suspendu la sentence, parceque du Bellay Evêque de Paris avoit négocié avec le Roi d'Angleterre, & que l'affaire paroissoit en train de s'accommoder; on n'attendoit plus que la réponse de Henri par un courier. Mais comme il n'arriva pas au jour marqué, le Pape assembla le 20 de Mars le Consistoire, & y prononça la sentence qui declaroit valide le mariage de Henri & de Catherine, ordonnoit au Roi de la reprendre, & le denonçoit excommunié s'il ne le faisoit pas. Le Roi d'Angleterre ayant vu la sentence, se retira de

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

l'obéissance du Siege de Rome, & par un Acte du Parlement il abolit l'autorité du Pape en Angleterre, menaça de mort quiconque diroit que le Pape y en a quelqu'une, se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & chassa les Collecteurs du denier de Saint Pierre (*a*).

Mort de Clément VII.

Clément VII. ne survécut que quelques mois à cette affaire, étant mort à Rome le 25 de Septembre, âgé de cinquante-six ans. Bien qu'il fût grave & mesuré dans ses actions, Guichardin assure qu'il mourut haï de sa Cour, parcequ'il étoit regardé comme un homme qui avoit peu de bonne foi, avide d'argent & avare de bienfaits (*b*).

Election de Paul III.

Les obseques de Clément étant achevées, les Cardinaux au nombre de trente-cinq entrerent au Conclave, & le même jour (13 d'Octobre) suivant Guichardin, ou deux jours après suivant d'autres, ils élurent d'un consentement unanime le Cardinal Alexandre Farnese, Evêque d'Ostie, âgé de soixante sept ans, qui avoit finement entretenu le préjugé où l'on étoit sur la foiblesse de sa complexion. Ce nouveau Pape prit le nom de Paul III. & fut couronné le 3 de Novembre, à la grande joie des Romains, qui depuis cent-trois ans n'avoient pas eu de Pape de famille Romaine. Bientôt après son exaltation, il créa Cardinal deux de ses petits fils. Alexandre Farnese âgé de quatorze ans, fils de Louis Farnese son fils naturel, & Gui-Ascagne Sforze, âgé de seize ans, fils de Constance sa fille naturelle (*c*).

Il témoigne vouloir assembler un Concile.

1535.

Paul III. rappella d'Allemagne son Nonce Verger, pour savoir de lui l'état des affaires dans ce Pays-là. Il l'y renvoya bientôt pour bercer les Allemands de l'espérance d'un Concile, & pour les animer contre le Roi d'Angleterre. Il résolut aussi d'envoyer des Nonces à l'Empereur, au Roi de France & aux autres Princes Chretiens, pour les presser de favoriser la tenue du Concile, & les pressentir sur le lieu où ils souhaiteroient qu'il fût assemblé. Comme le Pape étoit naturellement pacifique, il tâcha d'accommoder l'Empereur & le Roi de France, & demeura parfaitement neutre entre eux, ayant refusé de renouveller le traité de Bologne. Le Nonce Verger s'efforça de faire agréer aux Princes Protestans la ville de Mantoue pour y tenir le Concile. Mais ces Princes, qui s'étoient assemblés à Smalcalde, au commencement de Decembre, répondirent qu'ils vouloient un Concile libre, indépendant du Pape, & qui se tint en Allemagne, ainsi que l'Empereur l'avoit promis (*d*). Les Rois de France & d'Angleterre avoient envoyé leurs Ambassadeurs à Smalcalde. Le premier proposa aux Princes Protestans une alliance avec lui contre l'Empereur, mais ils la refuserent. Le Roi d'Angleterre leur promit qu'il n'accepteroit point de Concile sans leur participation (*e*).

Expédition de Tunis.

L'Empereur songeoit à reprimer le fameux Barberousse, qui après s'être emparé d'Alger, avoit chassé du trône de Tunis Muley Hascen. Le Pape accorda à Charlequint pour les fraix de cette expédition les Decimes des revenus ecclésiastiques d'Espagne, & il joignit à sa Flotte vingt-deux galeres (*f*). L'Empereur réussit heureusement, rétablit le Roi detrôné & arriva a Naples le 25 de Novembre, où le Pape lui envoya deux Cardinaux pour le feliciter de sa victoire (*g*).

(*a*) *Burnet* Hist. de la Réform. d'Anglet. L. II. *Sleidan* L. IX. *Spondan* ad ann. 1534 n. 3 & suiv.

(*b*) *Guichardin* L. XX. à la fin. *Jovius* Hist. L. XXXI.

(*c*) *Fra Paolo* L. I. § LII.

(*d*) Le même § LIII.

(*e*) *Sleidan* L. IX.

(*f*) *Giannone* L. XXXII. Ch. 2.

(*g*) Le même.

Section IX. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1536.

Le Pape excommunie le Roi d'Angleterre.

Ce fut en ce tems-là que Paul III. réſolut de ne plus ménager le Roi d'Angleterre. Il apprit que ce Prince s'étoit ſaiſi des revenus de trois-cens ſoixante-ſeize Monaſteres, qu'il avoit obligé plus de dix mille Religieux ou Religieuſes de reprendre l'habit ſéculier, & qu'il avoit fait trancher la tête à Thomas More ſon Chancelier & à Fisher Evêque de Rocheſter, créé Cardinal, parcequ'ils avoient refuſé de le reconnoitre pour chef de l'Egliſe. Tout cela détermina le Pape à donner une bulle datée du 29 de Novembre ſelon les uns (*a*) & ſuivant d'autres (*b*) du 30 d'Août, par laquelle il lui ordonna de ſe repentir ſous peine d'excommunication & de dépoſition, lui accordant trois mois pour comparoitre à Rome en perſonne ou par Procureur. En cas de deſobéiſſance il l'excommunie, déclare ſes ſujets déliés du ſerment de fidelité, & interdit à tous les Chretiens d'avoir aucune communication avec les Anglois. Il enjoint à tous les Eccléſiaſtiques de ſe retirer des Pays de ſa domination; il ordonne à la Nobleſſe de prendre les armes contre lui, & caſſe tous les traités que les Princes Souverains ont faits avec lui. Il commanda que cette bulle fût affichée dans tous les lieux des Pays-bas les plus voiſins de l'Angleterre. Néanmoins elle ne fut publiée que plus de deux ans après.

Mort du Duc de Milan. 1536.

François Sforce Duc de Milan mourut au mois d'Octobre, ſans laiſſer de poſtérité; par là le Duché de Milan devint un nouveau ſujet de querelle entre le Roi de France & l'Empereur. François I. renouvella ſes anciennes prétentions ſur cet Etat. Il avoit déja commencé les hoſtilités contre le Duc de Savoye ſon oncle, avec qui il avoit de grands démêlés, pour la ſucceſſion du pere de ſa mere. L'Empereur prétendoit que le Milanés comme fief étoit dévolu à l'Empire, & fit aſſembler une armée. Il partit de Naples pour Rome, où il fit une entrée ſuperbe le 5 d'Avril, & demeura treize jours. La veille de ſon départ, il fit en plein Conſiſtoire & en préſence des Ambaſſadeurs étrangers un long diſcours en Eſpagnol, où il parla du Roi de France en termes très-offenſans, & conclut par dire qu'il ſeroit très-content qu'on cherchât des expédiens pour faire la paix, & pria le Pape de ſe déclarer pour celui des deux qui avoit raiſon. Le Pape témoigna qu'il ſe tiendroit dans une parfaite neutralité, pour pouvoir contribuer à un accommodement (*c*), mais ſes ſoins furent infructueux.

Bulle pour la convocation au Concile.

Dès que le Pape vit la guerre allumée; il ne balança plus à déférer aux inſtances que l'Empereur lui avoit faites pour la convocation du Concile. Il chargea ſix Cardinaux & trois Evêques de dreſſer la Bulle, qui fut expédiée le 12 de Juin, il convoquoit pour le 27 de Mai de l'année 1537 un Concile Général à Mantoue (*d*).

Bulle pour la réformation des abus. 1537.

Sleidan (*e*) rapporte, que le Pape publia au mois de Septembre une autre bulle pour reformer la ville & la Cour de Rome, & prit pour adjoints quatre Cardinaux avec quelques Evêques, avec ordre ſous de très-rigoureuſes peines de leur obéir entierement. Il les chargea de dreſſer un memoire des principaux abus qu'il falloit réformer. On peut voir l'abregé du Mémoire que ces Commiſſaires dreſſerent dans les Auteurs cités (*f*).

Le

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXVII. p. 519.

(*b*) *Burnet* Hiſt. de la Ref. d'Angl. L. III.

(*c*) Cont. de Fleuri T. XXVIII. p. 12-16. *Fra-Paolo* l. c. § LVII.

(*d*) *Fra-Paolo.* L. I. § LV.

(*e*) *Sleidan* L. XI.

(*f*) Cont. de Fleuri l. c. p. 144, 153.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Nouvelle bulle pour le Concile.

Le Duc de Mantoue ayant fait quantité de difficultés pour admettre le Concile à Mantoue, le Pape publia une bulle pour en suspendre la célébration jusqu'au premier de Novembre, & alors il en donna une autre pour le convoquer à Vicenze, & l'intima pour le premier de Mai de l'année 1538. Lorsque Paul III. avoit convoqué le Concile à Mantoue, le Roi d'Angleterre publia un Manifeste, par lequel il declaroit qu'il ne vouloit pas d'un Concile convoqué par le Pape & qu'on devoit l'assembler comme autrefois par l'autorite des Rois. Ce Monarque publia un second Manifeste de la meme teneur, quand le Pape indiqua le Concile à Vicenze (*a*).

Sentiment des Protestans sur le Concile.

Au commencement de 1537 l'Empereur avoit envoyé Matthias Helt son Vice Chancelier pour exhorter les Protestans à accepter le Concile convoqué à Mantoue. Ils repondirent en substance à Helt, qu'ils ne pouvoient se trouver à un Concile en Italie, où le Pape, qui étoit leur ennemi, seroit leur Juge, les ayant meme deja condamnes d'avance, en qualifiant leur doctrine d'hérésie dans la bulle de convocation. Ils demandoient un Concile libre en Allemagne, puisqu'ils accusoient le Pape d'avoir corrompu la doctrine de l'Eglise, & introduit un culte contraire aux loix de Dieu (*b*).

Ligue sainte.

Helt mécontent de cette réponse partit de Smalcalde, & assembla les Princes Catholiques à Nuremberg, & conclut avec eux, au nom de l'Empereur, une ligue pour onze ans, dont l'objet étoit la défense de ce qu'ils appelloient l'ancienne religion; ils donnerent à cette Ligue le titre de Sainte (*c*). Les Princes Protestans de leur côté s'assemblerent a Brunswick, vers la fin de Mars 1538, & admirent dans leur ligue Chrestierne III. Roi de Danemarc, qui avoit introduit la reformation dans son royaume, & été couronné par Bugenhagen, Ministre Luthérien, que Luther lui avoit envoyé (*d*).

Ligue contre les Turcs. 1538.

Au mois de Fevrier de l'année 1538, il se conclut une triple alliance à Rome contre les Turcs, entre le Pape, l'Empereur & les Vénitiens. On comptoit tellement sur le succès qu'on régla le partage des conquêtes. On convint par le Traité des articles suivans. Que les Confédérés feroient la guerre aux Turcs avec deux-cens Galeres, dont le Pape en fourniroit trente-six, cent navires armés, cinquante mille hommes d'infanterie & quatre mille cinq-cens hommes d'armes. Que le Pape payeroit un sixieme de toute la depense, l'Empereur la moitié, & la République un tiers. Qu'Andre Doria auroit le commandement en chef de la Flotte alliée. Elle s'assembla a Corfou, & étoit fort nombreuse; mais au lieu de faire des conquetes sur les Turcs, Doria évita deux fois le combat, bien qu'il fût superieur à l'ennemi. Cette conduite inspira à Barberousse la hardiesse de poursuivre les Confédéres, auxquels il prit divers vaisseaux (*e*).

Entrevue entre l'Empereur, le Roi de France & le Pape à Nice.

Après la conclusion de la triple alliance, & avant que la Flotte des Confederes fût assemblee, le Pape sollicita fortement l'Empereur & le Roi de France de faire la paix ou au moins une treve, & les engagea enfin à avoir une entrevue à Nice en sa presence. Paul y arriva le 9 de Mai; l'Empereur étoit à Villefranche, & François I. sur les bords du Var. Le Pape ne put jamais engager ces deux Princes à se voir, mais il obtint d'eux une

(*a*) Le même § LVI, LVIII.
(*b*) Sur.
L. XI.
(*c*) Le même L. XII.
(*d*) Le même.
(*e*) Hist. de Venise T. IX. p. 512-539.

Section IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

trêve de dix ans. Il obtint aussi de l'Empereur le mariage d'Octave Farnese son petit-fils avec Marguerite fille naturelle de Charles, veuve d'Alexandre de Medicis, qui avoit été assassiné à Florence l'année d'auparavant. Paul Jove & Onuphre (*a*) prétendent que la raison qui empécha l'Empereur & le Roi de se voir, c'est qu'ils ne voulurent pas que le Pape eût l'honneur de cette entrevue, remarquant qu'il pensoit principalement à ses intérêts particuliers. D'autres (*b*) croient que Paul empécha leur conférence par politique, pour réussir dans ses vues. Quoiqu'il en soit, il tâcha de les engager d'envoyer leurs Ambassadeurs au Concile de Vicenze, & d'ordonner aux Prélats de leurs Etats de s'y rendre. Mais ils s'excuserent tous deux & le Pape prit la route de Genes. Là il apprit par les Lettres de ses Légats, qu'il n'y avoit pas un seul Prélat à Vicenze desorte qu'il prorogea le terme de l'ouverture du Concile jusqu'à Pâques de l'année suivante (*c*).

Ce fut cette même année que le Pape publia la bulle d'excommunication contre le Roi d'Angleterre, à laquelle il en joignit une seconde, par laquelle il n'accordoit d'autre délai que celui que portoit la premiere, ainsi qu'on l'a vu plus haut (*d*).

Diete de Francfort pour l'accord des Protestans & des Catholiques. 1539.

Au commencement de l'année 1539 Paul III. envoya en Allemagne le Cardinal Jerôme Aléandre en qualité de Légat, à la priere de Charles V. pour se trouver à la Diete convoquée à Francfort, composée des Protestans & des Catholiques. Après de longues discussions, on convint le 19 d'Avril, que l'Empereur accorderoit aux Protestans une trêve de quinze mois, à l'exclusion des Anabaptistes & de ceux qui n'adhéroient pas à la doctrine d'Augsbourg; qu'on tiendroit à Nuremberg le premier d'Août une conférence entre des gens sages & modéres des deux partis, pour y traiter amiablement & tranquillement de la Religion; qu'en cas qu'on ne pût s'accorder sur les points contestés durant cette tréve, la paix ne laisseroit pas de continuer jusqu'à la premiere Diete générale. On convint encore de donner six mois à l'Empereur pour ratifier ce Traité (*e*).

Mécontentement du Pape.

Le Pape informé de cette Convention, fut fort mécontent de ce qu'on prétendoit traiter des affaires de Religion en Allemagne, au préjudice du Concile qu'il avoit convoqué. Il dépécha aussitôt un Nonce en Espagne, pour solliciter l'Empereur de ne point ratifier le Traité. Il venoit peu auparavant de publier un Bulle, qui suspendoit à son bon-plaisir & à celui du S. Siege le Concile qu'il avoit convoqué (*f*).

Négociations entre l'Empereur & les Protestans. 1540.

Les Gantois s'étant révoltés contre l'Empereur, ce Prince partit pour les faire rentrer dans le devoir, & passa par la France. Le Cardinal Farnese, Légat du Pape, le suivit depuis Paris jusqu'en Flandres. Ce fut-là qu'il reçut une Ambassade des Princes Protestans, pour le prier d'approuver la tréve conclue à la Diete de Francfort. Les Ambassadeurs reçurent de Charles une réponse fort ambigue, qui fut rapportée aux Députés des Princes & des villes à Smalcalde. Cependant Granvelle disposa l'Em-

(*a*) *P. Jovius* Hist. T. II. p. m. 296. L. XXXVII. *Onuphr.* in Paulo III.
(*b*) *Mezeray* T. VIII. p. 151. Edit. de 1755.
(*c*) *Fra-Paolo* L. I. § LIX.
(*d*) Le même § LX.
(*e*) *Sleidan* L. XII.
(*f*) *Fra-Paolo* L. I. § LXIII.

pereur à faire la paix avec les Proteſtans, & ce Miniſtre envoya, comme en ſon nom, deux perſonnes de confiance à Smalcalde. Les Proteſtans firent une réponſe fort ample à Granvelle, le 11 d'Avril (*a*) Le Légat du Pape s'oppoſa fortement à la tenue d'une Conférence, & prétendit qu'on ne pouvoit terminer les différends de Religion que par la voie d'un Concile (*b*). Malgré ces remontrances l'Empereur réſolut de travailler à la paix, & conclut à tenir une Diete, qui fut indiquée à Haguenau. Farneſe, averti de cette réſolution priſe à ſon inſu partit auſſitôt (*c*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Diete de Hagenau.

La Diete s'aſſembla à Haguenau le 25 de Juin; les Proteſtans inſiſterent ſur une Conférence entre les deux Partis. Les Catholiques demandoient que les Proteſtans approuvaſſent ce qui s'étoit fait à la Diete d'Augsbourg, & ſuiviſſent la forme de reconciliation qu'on y avoit ébauchée, & les Proteſtans vouloient qu'on dreſſât une nouvelle Formule. Après bien des conteſtations, Ferdinand ordonna, que l'on dreſſeroit une nouvelle Formule; que le nombre des Docteurs ſeroit égal de part & d'autre; que le Colloque s'ouvriroit dans une nouvelle aſſemblée, qui ſe tiendroit à Worms le 28 d'Octobre ſuivant (*d*).

Colloque de Worms. 1541.

Le Pape envoya à Worms Thomas Campege Evêque de Feltri, en qualité de Nonce, de peur qu'il ne s'y paſſât quelque choſe au préjudice de l'Egliſe Romaine. On fut longtems à ajuſter la forme de la Conférence, tant par rapport au ſecret qui devoit s'y garder, que pour régler le nombre des Docteurs qui parleroient. Sleidan (*e*) prétend que les Catholiques appréhendoient que la pluralité des voix ne leur fut pas favorable, & que par cette raiſon ils propoſerent d'étranges conditions. On convint enfin que Jean Eckius parleroit pour les Catholiques & Philippe Melancton pour les Proteſtans. Mais après trois jours de Conference, le Colloque fut rompu par des Lettres de l'Empereur, qui remettoit tout à la Diete qu'il avoit indiquée à Ratisbonne (*f*).

Diete de Ratisbonne.

L'Empereur s'y rendit, & le Pape y envoya comme Légat le Cardinal Contarini; eſtimé très-habile & très-homme de bien. La Diete s'ouvrit le 5 d'Avril, & quelques jours après l'Empereur nomma trois Théologiens de chaque Parti, pour traiter enſemble des points de doctrine, qui étoient en conteſtation. On leur remit un Livre, qu'on nomma *Concorde* qui contenoit vingt-deux Articles, où l'on traitoit d'un grand nombre de matieres. Les Théologiens nommés, après l'avoir lu & examiné approuverent quelques articles, en réformerent d'autres, & il y en eut d'autres ſur leſquels on ne put s'accorder. L'Empereur communiqua le tout au Légat, qui répondit qu'on ne devoit rien ſtatuer, mais renvoyer le tout au Pape ou au Concile Général pour en decider. Après avoir entendu les avis des Princes Catholiques & Proteſtans, l'Empereur conclut de renvoyer au Concile Général, ou à un Synode National d'Allemagne, ou à une Diete de l'Empire toute la procédure du Colloque. Le Légat s'étoit fort oppoſé à la clauſe du

(*a*) *Sleidan* L. XII, XIII.
(*b*) Le même, L. XIII.
(*c*) Le même. *Jov.* L. XXXIX.
(*d*) *Sleidan* L. XIII.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563

Synode National, parcequ'un pareil Concile n'avoit point le pouvoir de décider des controverses de la Foi (*a*).

Cependant quoique le Cardinal Contarini parut avoir bien soutenu les intérêts du Pape, on le soupçonna à Rome d'avoir favorisé les Luthériens, le Pape même n'étoit pas content de lui, quelque soin que le Cardinal Fregose eut pris de le défendre. Mais Contarini étant venu à Luques trouver le Pape, qui y attendoit l'Empereur, il lui rendit si bon compte de sa Légation, que le Pape parut satisfait.

Entrevue du Pape & de l'Empereur.

L'Empereur s'étant rendu à Luques conféra avec le Pape sur le Concile & sur la guerre des Turcs (*b*). Paul III. tâcha de détourner Charles de son expédition d'Afrique, mais ce Prince ne laissa pas de s'embarquer avec une nombreuse armée, qui périt par le froid & par la tempête (*c*).

Diete de Spire. 1542.

L'Empereur retourna avec les débris de son armée en Espagne, & bientôt après se tint la Diete, qu'il avoit convoquée à Spire, à laquelle Ferdinand Roi des Romains présida. Le Pape y envoya Jean Moron Evêque de Modene, qui exhorta les Princes à la guerre contre les Infideles, & offrit de la part du Pape cinq mille hommes de pied, si l'Empereur commandoit lui-même l'armée, sinon qu'il n'en fourniroit que la moitié. Que le Pape étoit résolu de tenir le Concile, mais qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on le pût tenir en Allemagne à cause du grand âge du Pape, qui ne lui permettoit pas d'entreprendre un si long voyage. Que si on n'agréoit point de ville en Italie, il consentiroit qu'on l'assemblât à Trente sur les confins de l'Allemagne. Mais les Protestans n'agréerent ni Trente pour le lieu du Concile, ni qu'il fût convoqué par le Pape. Ferdinand & les Princes Catholiques consentirent à la tenue du Concile à Trente (*d*).

Le Concile indiqué à Trente.

L'opposition des Protestans n'empêcha pas le Pape de publier le 22 de Mai une bulle par laquelle il convoquoit le Concile pour le premier de Novembre. L'Empereur écrivit au Pape pour se plaindre de ce qu'il avoit mis le Roi de France de pair avec lui, tandis que ce Prince avoit attaqué ses Etats par cinq endroits différens. Cependant le Pape avoit envoyé à l'armée de Hongrie trois mille hommes d'infanterie sous le commandement d'Alexandre Vitelli (*e*).

Légats pour le Concile.

Comme le tems de l'ouverture du Concile approchoit, le Pape nomma trois Cardinaux pour Légats, afin d'y présider en son nom. Et ayant appris que la doctrine de Luther commençoit à trouver des partisans en Italie, il établit une Congregation de six Cardinaux, autorisés à agir en qualité d'Inquisiteurs de la Foi (*f*). L'ouverture du Concile ne se fit point dans le tems marqué, sous prétexte qu'il y avoit trop peu de personnes encore pour le composer.

Entrevue du Pape & de l'Empereur. 1543.

Comme l'Empereur devoit dans peu passer par l'Italie pour se rendre en Allemagne, le Pape souhaita d'avoir une entrevue avec lui, & partit de Rome le 26 de Fevrier. S'étant rendu à Bologne, il y resta jusqu'au mois de Juin, que l'Empereur débarqua à Genes. Charles fit d'abord quelques difficultés, & enfin consentit à s'aboucher avec le Pape à Busseto sur le Tar, entre Parme & Plaisance. Le Pape sollicita l'Empereur de rendre ces deux

(*a*) Le même, L. XIV.
(*b*) *Fra Paolo* l. c. § LXVI.
(*c*) *Sleidan* ubi sup.
(*d*) *Fra-Paolo* l. c. § LXVII.
(*e*) *Sleidan* L. XV.
(*f*) *Spondan.* ad ann.

villes au S. Siege, & offrit d'acheter le Duché de Milan pour son petit-fils Octave Farnese (*a*). L'Empereur rejetta l'une & l'autre proposition. Le Pape l'exhorta à faire la paix avec le Roi de France, afin que les Chretiens pussent tourner leurs armes contre les Turcs, mais Charles n'y voulut pas entendre, parcequ'il étoit extrémement aigri contre François I. Ainsi le Pape retourna à Bologne, sans avoir réussi dans ses desseins.

SECTION IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

L'Empereur ayant indiqué une Diete à Spire pour la fin de Janvier, le Pape y envoya François Sfondrat Evêque de Melfi, & il ordonna en même tems des prieres publiques dans toute la Chretienté, & lui-même en fit faire à Rome, accordant des indulgences semblables à celles du Jubilé à tous ceux qui prieroient pour la paix de l'Eglise & des Princes. La Diete de Spire s'ouvrit le 20 de Fevrier; elle fut des plus nombreuses, & on y convint unanimement d'assister l'Empereur contre le Roi de France & les Turcs, dont les Flottes réunies avoient attaqué l'année d'auparavant Nice & les côtes de Genes. Quelques Princes, poussés par l'Empereur écrivirent au Pape pour le remercier du secours qu'il avoit donné au Duc de Savoye, le priant de continuer à l'assister, ayant appris que les Turcs rafraichissoient leur Flotte à Toulon & se préparoient à de nouvelles entreprises (*b*). Le Pape leur rappella dans sa réponse, les efforts qu'il avoit faits contre les Turcs, & à son tour il les exhorta à travailler au bien général de la Chretienté, & à la paix avec le Roi de France, afin que le Concile pût s'assembler pour remedier aux maux de l'Eglise. La Diete remit les affaires de la Religion à celle qui devoit se tenir au mois de Décembre, & se contenta de faire un Décret par lequel on enjoignoit à tout le monde de vivre en paix, on statuoit que tous les procès contre les Protestans demeureroient en suspens, & que l'Empereur nommeroit quelques gens pieux & savans pour dresser un plan de reformation, avec ordre à tous les Princes d'en faire autant chez eux, afin qu'après avoir tout conféré dans la Diete prochaine, l'on pût convenir unanimement de ce qu'il y auroit à observer jusqu'au Concile General ou National (*c*). Le Pape fut fort irrité de ce Décret, & écrivit une longue Lettre à l'Empereur, où il le reprenoit de s'être melé des choses saintes, dont il n'appartient qu'au Siege Apostolique d'ordonner, il lui disoit que par ce décret il avoit mis son ame en danger; qu'il devoit revoquer tout ce qu'il avoit accordé à ceux qui s'étoient revoltés contre le S. Siege, ou qu'autrement il seroit forcé d'en user avec lui plus rigoureusement qu'il ne vouloit (*d*).

Diete de Spire.

1544.

L'Empereur ne tint pas grand compte de cette Lettre, entra en France avec une puissante armée, & s'avança au commencement de Septembre à deux journées de Paris. Le Roi de France lui fit des propositions de paix, & elle fut concluë à Crepi en Valois le 18 de Septembre (*e*).

Paix entre l'Empereur & François I.

Le Pape temoigna beaucoup de joie de la paix & en felicita les deux Princes par ses Nonces. Cependant on crut qu'il étoit un peu piqué, qu'on ne l'eût pas reçus d'être Médiateur. Peu de tems après il publia une Bulle par laquelle il intimoit de nouveau le Concile à Trente pour

Le Pape in-[illegible] Concile [illegible]

(*a*) *Sleidan* l. c.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, L. XVI.
(*e*) *Fra-Paolo*, L. II. § I. not. 1.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

le 15 de Mars 1545. L'Empereur fut fort mécontent de la précipitation du Pape & de ce qu'il ne l'avoit point consulté ; il défendit meme à trois Espagnols que Paul avoit créés Cardinaux, d'en prendre les marques & d'en porter le nom & l'habit (*a*). Et pour qu'il parut le véritable promoteur du Concile; il envoya des Ambassadeurs à tous les Princes pour leur en notifier la convocation, & les prier d'y envoyer leurs Ambassadeurs. Il donna divers ordres aux Prélats d'Espagne & des Pays-Bas, & ordonna aux Théologiens de Louvain de s'assembler pour examiner les dogmes qui devoient se proposer au Concile. Ces Docteurs dresserent donc XXXII articles, qu'ils proposerent magistralement à croire sans les appuier par aucun passage de l'Ecriture, & l'Empereur les confirma par un Edit, avec ordre à tout le monde de les suivre. Le Roi de France de son côté fit aussi assembler les Théologiens de Paris à Melun, qui s'en tinrent à vingt-cinq articles publiés deux ans auparavant (*b*).

à l'Empereur.

Diete de Worms. 1545.

Paul III ayant appris que l'Empereur avoit dessein de se rendre à la Diete de Worms, qui avoit commencé à la fin de Mars 1545, envoya son neveu le Cardinal Farnese en qualité de Légat pour suivre Charles. Le Cardinal arriva à Worms le 17 de Mai, mais il ne se mêla point de la Diete & ne traita publiquement d'aucune affaire. On crut que le but de son voyage étoit d'exciter l'Empereur à faire la guerre aux Protestans, parcequ'on reçut nouvelle de Rome, que le Pape avoit promis douze mille hommes de pied, & cinq-cens hommes d'armes (*c*). Ce qui irrita sans doute le Pape, c'est que les Protestans insisterent sur la continuation de la paix, sans égard aux décisions du Concile de Trente, dont ils refuserent absolument de reconnoitre l'autorité. Ils déclarerent, qu'ils étoient prêts à fournir du secours contre les Turcs, quand ils seroient assurés qu'on ne les inquieteroit pas pour leur religion. L'Empereur rompit la Diete le 4 d'Août, & envoya son Secretaire à Soliman pour demander une trêve. Il indiqua aussi pour le mois de Janvier une Diete à Ratisbonne pour regler les affaires de Religion, & nomma en même tems quatre Théologiens des deux Partis pour preparer les matieres (*d*). Cette conduite de l'Empereur déplut fort au Pape, & les Eveques qui étoient à Trente blamoient fort le décret de la Diete de Worms comme injurieux au Concile. Les Légats s'efforcerent d'appaiser leurs plaintes, mais la plupart quitterent Trente, sous divers prétextes (*e*).

Ouverture du Concile de Trente.

Le Pape avoit envoyé dans le mois de Mars trois Légats à Trente pour présider au Concile. L'Empereur, le Roi des Romains, & le Roi de France y avoient aussi envoyé leurs Ambassadeurs. Mais comme c'étoit alors que se tenoit la Diete de Worms, les Légats retarderent l'ouverture du Concile, jusqu'à ce qu'ils eussent réponse du Pape sur ce sujet. La Bulle étant enfin arrivée, on fit l'ouverture le 13 de Decembre avec beaucoup de solemnité, & on fixa le 7 de Janvier pour tenir la seconde session.

L'Empereur fait

Avant ce tems-là le Pape avoit cité l'Archevêque de Cologne à comparoitre dans le terme de soixante jours à Rome, pour se justifier de l'accu-

(*a*) Le même, § III.
(*b*) Le même
(*c*) *Sleidan* L. XVI.
(*d*) Le même.
(*e*) *Fra-Paolo* l. c. § XXIII.

ſation de favoriſer les hérétiques. A la fin du mois d'Août, il donna à ſon fils l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance, ſans aucun égard au murmure général du Public, & à l'oppoſition de divers Cardinaux (*a*). Piqué auſſi vivement de l'opiniâtreté avec laquelle les Proteſtans refuſoient de reconnoitre le Concile de Trente, il ſollicita fortement l'Empereur de leur déclarer la guerre. Il parut bientôt par les grands préparatifs de guerre en Allemagne, que les ſollicitations du Pape n'étoient pas infructueuſes. L'Empereur ſans s'ouvrir ſur ſes deſſeins, donna ordre d'aſſembler en diligence des troupes; les Proteſtans qui en furent allarmés, ſe préparerent courageuſement à ſe defendre. Charles pour les tromper mieux témoignoit toujours ſouhaiter ardemment la paix, & quoique le Pape eût excommunié & déposé l'Archevêque de Cologne, le 16 d'Avril, ordonnant d'obeir au Comte de Schawenbourg ſon Coadjuteur, l'Empereur continua de le reconnoitre pour Archeveque & de traiter avec lui comme tel, afin de montrer qu'il n'avoit aucun égard à la difference de religion, ayant deſſein de déclarer la guerre aux Proteſtans, comme à des rebelles & à des perturbateurs du repos public (*b*) Il envoya ordre auſſi de faire marcher les Troupes Eſpagnoles & Napolitaines, & envoya le Cardinal Madrucce, Evêque de Trente à Rome pour demander au Pape le ſecours qu'il avoit promis (*c*).

Préparatifs de guerre contre les Proteſtans. 1546.

Ce Cardinal trouva Paul III. fort conſterné des nouvelles qui couroient, que les Proteſtans avoient réſolu de lever une armée de quatrevingt mille hommes de pied & de quarante mille chevaux, avec laquelle ils prétendoient aller droit à Rome (*d*). Auſſi Madrucce n'eut-il aucune peine à conclure au nom de l'Empereur un Traité avec le Pape aux conditions ſuivantes. Que le Pape mettroit en dépôt deux-cens mille écus pour les fraix de la guerre. Qu'il fourniroit à ſes dépens pour ſix mois douze mille hommes d'infanterie & cinq-cens Chevaux legers. Qu'il accordoit à l'Empereur pour l'année préſente la moitié des revenus des Egliſes d'Eſpagne, & le pouvoir d'aliener des biens des Monaſteres de ce royaume juſqu'à la ſomme de cinq-cens mille écus, à condition qu'il donneroit caution pour la reſtitution de cette ſomme. Que durant ſix mois l'Empereur ne pourroit faire aucun accord avec les Proteſtans, que conjointement avec le Pape, qui auroit une certaine portion de ce qu'on prendroit ſur eux (*e*). Peu apres ce Traité, qui fut ſigné le 26 de Juin, les troupes du Pape ſe mirent en marche pour l'Allemagne, ſous les ordres d'Octave ſon petit-fils, accompagné du Cardinal Alexandre Farneſe. On dit que ce dernier dit, en partant d'Italie, *qu'on feroit une ſi belle boucherie en Allemagne, que ſon cheval pourroit nager dans le ſang des Luthériens* (*f*). Le Duc de Florence joignit à cette armée deux-cens hommes d'ordonnance, & le Duc de Ferrare cent.

Il ſe lie avec le Pape.

Pendant tous ces mouvemens les Peres de Trente tinrent leur ſeconde ſeſſion le 7 de Janvier: on y lut un Decret qui ordonnoit de prier tous les jours pour la paix des Princes & l'unite de l'Egliſe, de dire la Meſſe au

[illegible]

(*a*) *Pallavicin* L. V. Ch. 14.
(*b*) *Sleidan* L. XVII.
(*c*) Cont. de Fleuri T. XXIX. p. 161, 162. *Sleidan* l. c.
(*d*) *Pallavic.* L. VIII Ch. I.
(*e*) *Sleidan* l. c. *De Thou* L. II.
(*f*) *Sleidan* ubi ſup.

SECTION IX Histoire d'Italie depuis l'an 15 jusqu'à l'an 1563.

moins tous les Dimanches, de jeûner, d'être fobres, & de faire l'aumône. On affigna enfuite au 4 de Fevrier la feffion fuivante. Les Peres s'affemblerent ce jour là, & on lut un Décret pour commencer par la Confeffion de Foi, & le Symbole fut lu mot à mot, pour oppofer ce bouclier aux Hérétiques. On intima la feffion quatrieme au 8 d'Avril, pour donner aux Prelats le tems d'arriver, n'y ayant encore à Trente que cinq Cardinaux, fix Archevêques, trente Evêques, trois Abbés, & cinq Généraux d'Ordres Religieux. Cependant il y avoit des Congrégations générales deux fois par femaine, le Lundi & le Vendredi, ou l'on difcutoit les matieres qui devoient fe traiter dans les feffions. Il y eut encore des Congregations extraordinaires, & alors on tint au jour marqué la quatrieme feffion, où l'on publia deux Décrets, qui contenoient en fubftance. Que le Concile, à l'exemple des Saints Peres, recevoit tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Teftament, & les Traditions qui regardent la foi & les mœurs, comme venues de la bouche de Jefus-Chrift, ou comme dictées par le Saint Efprit, & confervées dans l'Eglife Catholique. Le Concile prononçoit anathême contre quiconque ne recevoit pas pour facrés & canoniques tous ces Livres, tels qu'ils fe trouvent dans l'Edition Vulgate, & contre ceux qui de propos délibéré & avec connoiffance méprifoient les Traditions. On défendoit auffi d'expliquer la Sainte Ecriture dans un fens contraire à celui que donne la Sainte Eglife. On defendoit encore d'imprimer, vendre, ou retenir des Livres anonymes qui traitoient des chofes facrées, s'ils n'étoient approuvés, & fi l'approbation ne paroiffoit à la tête du Livre (*a*). La cinquieme feffion fe tint le 17 de Juin, & on y publia un décret fur le péché originel, à la fin duquel le Concile ajoutoit, qu'il n'avoit point intention d'y comprendre la Sainte Vierge. Par un autre décret on fit quelques réglemens pour la maniere d'inftruire le peuple, & fur la prédication. On affigna la Seffion fuivante au 29 de Juillet, mais elle fut enfuite remife au 13 de Janvier de l'année fuivante. Les Peres tenoient cependant toujours des Congrégations générales, où ils difcutoient d'autres points de doctrine.

Vues différentes de l'Empereur & du Pape.

Comme l'Empereur n'étoit pas encore venu à une rupture ouverte, il fut fort mécontent qu'on eût fait des décrets fur des matieres de Foi. Il appréhenda que cela n'allarmat & n'irritât les Proteftans, qui voyant leur doctrine publiquement condamnée, ne manqueroient pas de fe liguer davantage pour leur commune défenfe. Son but étoit de détacher les villes Impériales de la Ligue de Smalcalde, en quoi il avoit même réuffi affez bien, puifqu'il y avoit des troupes Proteftantes qui s'étoient jointes à fon armée. Autant que ce Prince avoit envie de faire croire que la Religion n'étoit pas la caufe de la guerre, autant le Pape avoit foin de le faire connoitre, ainfi qu'il paroit par une bulle de Jubilé qu'il publia le 15 de Juillet. L'Empereur de fon côté mit le 20 du même mois l'Electeur de Saxe & le Landgrave au ban de l'Empire, dont il allégua des raifons qui n'avoient rien de commun avec la Religion (*b*).

Divers Princes &

Cependant les Troupes du Pape, & environ fix mille Efpagnols étant arrivés au camp de l'Empereur, il marcha contre l'Electeur de Saxe & le

(*a*) *Fra-Paolo* L. II. paffim. (*b*) *Sleidan* l. c.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

plusieurs villes se soumettent à l'Empereur.

le Landgrave de Hesse Quoique l'armée Protestante fût d'abord plus nombreuse que celle de Charles, ce Prince se vit fort supérieur à la fin de la campagne, parceque l'Electeur & le Landgrave avoient une autorité égale. Ils furent contraints de se retirer & d'abandonner la Haute-Allemagne. Ce succès obligea l'Electeur Palatin, le Duc de Wirtemberg & plusieurs des villes liguées de se soumettre à l'Empereur (*a*) Le Pape fut piqué de ce que l'Empereur avoit accordé à ceux qui s'étoient soumis, qu'ils ne seroient point molestés dans l'exercice de leur Religion, & jaloux des succès de Charles il rappella ses troupes, & en même tems refusa de continuer à l'Empereur le pouvoir de faire payer aux Eglises d'Espagne, les sommes qu'il lui avoit permis de lever. Entre autres raisons qu'il en donna, il allégua que l'Empereur n'avoit point partagé avec lui l'argent qu'il avoit tiré des villes Protestantes (*b*).

Suite du Concile de Trente. 1547.

L'Empereur ayant souhaité la continuation du Concile, le Pape résolut de faire publier ce qui avoit déja été arrêté dans les Congrégations sur les matieres de Foi. Il écrivit donc à ses Légats de faire tenir la session, & elle fut fixée au 13 de Janvier 1547. Les Prélats Impériaux s'opposerent à la publication des Décrets qui appartenoient à la Foi, ce qui n'empêcha point que dans la session sixieme le 13 de Janvier, on ne lût & n'approuvât le Décret sur la Justification, contenant la doctrine de Rome sur cet article; on y ajouta trente-trois canons accompagnés d'anathéme contre ceux qui soutiendroient la doctrine qui y est condamnée. On lut aussi un Décret touchant la Réformation, par lequel on ordonnoit aux Prélats de résider dans leurs Dioceses, & décernoit certaines peines contre ceux qui s'en absenteroient six mois & plus; on prescrivoit aux Evêques de contraindre les Ecclésiastiques inferieurs à la résidence; on régla la visite des Chapitres des Cathédrales & des Collégiales; on statua qu'aucun Evêque ne pourroit faire de fonction épiscopale dans le Diocese d'autrui, sinon avec la permission de l'Evêque du lieu (*c*). La session suivante fut assignée pour le 3 de Mars. Dans l'intervalle qui s'écoula les Peres tinrent plusieurs Congregations, où l'on disputa avec chaleur sur la matiere des Sacremens, & sur la pluralité des Bénéfices. Enfin après bien des disputes, on publia dans la septieme session les Décrets; d'abord sur les Sacremens en général en treize Canons, avec autant d'anathémes; ensuite sur le Bapteme, en quatorze Canons; enfin sur la Confirmation, en trois Canons. On lut aussi un Decret de Réformation, & on limita la huitieme session au 21 d'Avril, mais elle se tint le onzieme de Mars, & on y publia un Décret pour transférer le Concile à Bologne, à cause des maladies contagieuses qui regnoient à Trente, causées par l'intempérie de l'air, qui avoit été fort humide depuis quelques jours, ce qui de l'avis des Medecins le rendoit dangereux pour les Prélats. Le Cardinal Pacheco & dixsept autres Evêques s'opposerent à ce Decret, & représenterent, que le mal & le danger n'étoient pas si grands qu'on le fesoit, & que le consentement du Pape, de l'Empereur & des autres Princes étoit nécessaire pour la translation du Concile (*d*). Ils resterent à Trente & l'Empereur approuva leur conduite.

(*a*) Le même, L. XVIII.
(*b*) *Fra-Paolo*, l. c. § LXXXII.
(*c*) Le même, § LXXXIII.
(*d*) Le même § XCVIII.

Section IX Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Raisons qui portent le Pape à le transférer à Bologne.

Bien que le Pape eût donné il y avoit deux ans à ses Légats le pouvoir de transférer le Concile, il y a de l'apparence qu'ils n'en userent que par un nouvel ordre qu'il leur donna ; car il étoit fort mécontent de ce que l'Empereur avoit accordé la liberté de conscience aux Protestans qui s'étoient soumis, & il commençoit à redouter sa puissance. L'Empereur l'avoit encore indisposé en refusant de confirmer à son fils l'investiture de Parme & de Plaisance ; d'ailleurs les Prélats Impériaux avoient avancé dans le Concile certaines choses qui dérogeoient à l'autorité du Siege Apostolique (*a*).

Défaite des Protestans.

Bientôt la jalousie que lui inspiroit la puissance de l'Empereur augmenta. Ce Prince défit entierement les Protestans proche de Muhlberg, fit l'Electeur de Saxe prisonnier & le dépouilla de son Electorat. Le Landgrave fut obligé de se rendre, & outre les immenses sommes que l'Empereur tira des villes Protestantes, il en eut cinq-cens pieces de canon, qu'il envoya à Naples, à Milan, en Espagne & dans les Pays-Bas (*b*). Le Pape marqua en apparence beaucoup de joie de cette victoire, & envoya comme Légat le Cardinal Sfondrate pour féliciter Charles.

Inaction du Concile.

Cependant on avoit tenu à Bologne, le 21 d'Avril, la neuvieme session du Concile, on n'y fit autre chose que de la proroger au 2 de Juin, & dans celle qui se tint ce jour là, on la prorogea de nouveau jusqu'au 15 de Septembre, en se reservant le pouvoir d'abreger ou d'allonger ce terme (*c*).

Sédition à Naples.

Dans ces entrefaites le Pape publia une Bulle pour l'établissement de l'Inquisition à Naples, ce qui y excita une si violente sédition, que l'Empereur appréhendant une révolte générale, consentit que l'Edit de l'établissement du Saint Office fût aboli (*d*).

Assassinat du Duc de Parme.

Pendant ces troubles de Naples, le Pape apprit que Pierre-Louis Duc de Plaisance, son fils naturel, qui s'étoit rendu odieux par ses infâmes vices, avoit été tué dans son propre Palais, & que Ferdinand de Gonzague Gouverneur de Milan, s'étoit emparé de cette ville ; ce qui fit soupçonner que rien ne s'étoit fait sans la participation de l'Empereur (*e*).

Instances pour le retour du Concile à Trente.

Vers le même tems, il reçut des Lettres des Prélats de la Diete d'Augsbourg, pour lui demander le retour du Concile à Trente. Quelques semaines après l'Empereur envoya le Cardinal Madruce au Pape, pour l'informer que tous les Princes & les Etats d'Allemagne étoient convenus de se soumettre au Concile de Trente, & pour le presser d'y rétablir cette assemblée (*f*). Le Pape répondit en termes généraux, & dit qu'il vouloit auparavant avoir l'avis des Peres de Bologne. Ceux-ci déclarerent, qu'ils ne pouvoient sans blesser la dignité du Concile retourner à Trente. Paul lui-même n'avoit nullement dessein de faire plaisir à l'Empereur ; car quelques mois auparavant, il avoit envoyé un Légat à Henri II. qui avoit succédé à son pere François I. sous pretexte de le féliciter de son avénement à la couronne mais réellement pour traiter avec lui d'une Ligue. Depuis la mort de son fils, il le sollicitoit plus fortement encore. Henri envoya à Rome le Cardinal de Guise pour rendre obéissance au Pape. Ce Cardinal

(*a*) *Onuphr.* In Paulo III.
(*b*) *Sleidan* L. XIX.
(*c*) *Fra-Paolo* L. III. § II, VI.
(*d*) Le même, § V.
(*e*) *Sleidan* ubi sup.
(*f*) *Fra-Paolo* l. c. § XII.

assura ce Pontife que le Roi ne seroit inférieur à aucun de ses prédécesseurs dans le zele qu'il marqueroit pour le maintien de la dignité du Saint Siege (a).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 151[illegible] jusqu'à l'an 1563.

Au commencement de Janvier 1548, le Pape répondit aux Prélats d'Allemagne, qu'il blâma d'avoir dit, qu'ils prendroient d'autres mesures, si le Concile ne retournoit à Trente; il disoit que quant à lui il lui importoit peu que le Concile fût célébré à Bologne ou ailleurs, mais que cette ville étoit la plus convenable que l'on pût choisir (b). L'Empereur voyant que le Pape résistoit à toutes ses sollicitations, envoya deux Députés à Bologne, qui protesterent en son nom le 15 Janvier contre la translation du Concile, sous un prétexte leger & controuvé. Diegue Mendoze, son Ambassadeur à Rome, lut une protestation à peu près pareille au Pape & aux Cardinaux dans le Consistoire, en présence des Ambassadeurs étrangers (c). Le Pape répondit à Mendoze le premier de Fevrier, & dans sa réponse il taxa l'Ambassadeur d'avoir passé les ordres de l'Empereur, qui ne l'avoit pas chargé de protester contre le Pape même & le Sacré College, mais contre le Concile de Bologne, que lui par conséquent, comme l'unique Juge légitime de la cause de la translation, avoit député les Cardinaux Parisi, de Burgos, Pool & Crescentio pour l'examiner, donnant un mois de terme aux Peres de Bologne, comme à ceux de Trente pour produire leurs raisons (d). Mendoze fit encore une nouvelle protestation, où il dit, qu'il avoit ordre exprès de l'Empereur de protester de la maniere dont il avoit fait. Le Pape écrivit un Bref en forme de citation aux Prélats qui étoient restés à Trente, & aux Peres de Bologne. Les premiers s'excuserent de comparoitre, mais les autres envoyerent des Députés à Rome. L'affaire en demeura là, parceque les Cardinaux Commissaires ne savoient comment la terminer, sans s'exposer à un Schisme. Ainsi durant le reste du Pontificat de Paul, il n'en fut plus question, les Prélats qui étoient à Bologne se disperserent, à l'exception d'un petit nombre de pensionnaires de la Cour de Rome (e).

L'Empereur proteste contre la translation du Concile. 1548.

Pendant que tout ceci se passoit, le Pape depuis la mort du Duc de Parme son fils ne cessoit de solliciter l'Empereur de restituer Plaisance & toutes les autres Places occupées dans le Parmesan. Mais Charles, qui se proposoit de réunir cette place au Duché de Milan, gagnoit du tems par differentes réponses & propositions dans l'espérance que le différend se termineroit par la mort de Paul, qui étoit déja octogenaire. Le Pape menaça, & l'Empereur répondit durement, ce qui détermina le premier de tâcher de former une ligue contre Charles. Mais il rencontra bien des difficultés, les Vénitiens refuserent d'y entrer & le Roi de France lui proposa d'ôter cet Etat à Octave Farnese, qui avoit épousé la fille naturelle de l'Empereur, & de le conférer à Horace frere d'Octave. Il vouloit, qu'aussitôt que ce dernier en seroit investi, la ville de Parme fût livrée aux François (f).

Instances du Pape pour la restitution de Plaisance.

L'Empereur voyant bien que l'affaire du Concile traineroit en longueur, résolut de pacifier lui-même les différends de Religion en Allemagne, &

L'Empereur fait publier l'Interim.

(a) Le même, § XIII.
(b) [illegible] L. XXV. Sect. 4. Spondan. ad ann.
(c) Sleidan L. XIX, XX.
(d) Le même, L. XX. De Thou L. V. Pallavicin. L. X. Ch. 13.
(e) Spondan ad ann.
(f) Hist. de Venise T. X. p. 71, 72.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

nomma quelques Théologiens pour dresser un Formulaire de Religion. Le Légat du Pape lui envoya une copie de cet ouvrage, quand il fut achevé. On l'appella *l'Interim*, parceque les articles qu'il contenoit devoient s'observer, en attendant les décisions du Concile. Le Pape, qui étoit habile politique, jugea que l'entreprise de l'Empereur seroit très-préjudiciable à ce Prince, ainsi il se contenta d'envoyer ordre au Cardinal Sfondrate de faire quelques oppositions & de partir. Le Cardinal exposa au nom du Pape; que la permission de communier sous les deux especes, étoit un droit réservé au Pape; que c'étoit aussi à lui à permettre le mariage des Prêtres, d'autant plus que cela n'avoit jamais été en usage dans l'Eglise. L'Empereur en conséquence de la remontrance du Légat fit ajouter à l'Ecrit une Préface, pour adoucir en quelque façon la chose, & le 15 de Mai fit lire l'ouvrage en pleine Diete. On n'y prit pas les voix de tout le monde, selon la coutume; le seul Electeur de Maience se leva & remercia au nom de tous l'Empereur, qui prit ce remerciment pour une approbation & un consentement de toute l'assemblée. Il fit imprimer l'Interim en Latin & en Allemand, & ordonna aux Catholiques & aux Protestans de s'y conformer. Mais au lieu de terminer les divisions, il ne fit qu'irriter les deux Partis contre lui. Les Protestans disoient, que c'étoit l'établissement total du Papisme. Les Catholiques le rejettoient parcequ'il n'étoit pas muni du sceau de l'autorité Apostolique. Il ne voulut pas recevoir les excuses des Protestans, & il en contraignit plusieurs par force à se conformer à l'Interim, tandis que plusieurs de leurs Ministres furent obligés de sortir de l'Allemagne pour se derober à la persécution (*a*).

Le Pape envoye trois Nonces en Allemagne.

Charles demanda au Pape d'envoyer des Légats pour faciliter l'exécution de ses décrets. Mais Paul jugea qu'il n'étoit pas de sa dignité d'envoyer des Légats pour simples exécuteurs des Décrets Impériaux. Il prit un milieu, ce fut d'envoyer trois Nonces, auxquels il donna le pouvoir d'absoudre pleinement toutes sortes de personnes, même les Rois & les Princes, de toute espece de censures, & de les rétablir dans leur réputation, honneurs & dignités, d'accorder la communion sous les deux especes à de certaines conditions; d'absoudre ceux qui avoient usurpé les biens de l'Eglise, après qu'ils auroient restitué les fonds, & qu'ils auroient composé pour les fruits perçus & les biens meubles qui auroient été consumés. Les Nonces avoient encore le pouvoir d'absoudre les Catholiques des pactes faits avec les Hérétiques & d'unir des Bénéfices Ecclesiastiques aux Universités, aux Ecoles
1549. & aux Hopitaux. Quoique la bulle fût datée du 31 d'Août, les Nonces n'exposerent leur commission à l'Empereur que le 25 de Mai de l'année suivante (*b*). Mais ce Prince ne fut pas content de leurs pouvoirs, & comme l'on trouva des difficultés de part & d'autre, il fut conclu qu'ils substitueroient les Evêques chacun dans leur Diocese, & les autres Prélats dans le lieu de leur Jurisdiction (*c*).

Mort de Paul III.

On a vu plus haut que le Pape sollicitoit la restitution de Plaisance, comme il vit qu'il ne réussissoit point, il songea à réunir Parme au S. Siege, & à donner autre chose à Octave Farnese; dans cette vue il remit le gou-

(*a*) *Sleidan.* L. XX, XXI.
(*b*) Le même, L. XXI.
(*c*) *Raynald.* ad ann. 1549. n. 1, 2. *Sleidan* l. c.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

vernement de Parme à Camille Ursin. Octave tâcha de se rendre maître de cette ville par surprise; mais ayant échoué dans son entreprise, il écrivit à son frere le Cardinal Farnese, lui marquant que si le Pape ne lui rendoit pas Parme, il alloit traiter avec Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan. Le Cardinal porta cette lettre au Pape, qui en fut si vivement affecté, qu'il tomba en foiblesse, & la fievre l'ayant pris après être revenu à lui, il mourut trois jours après, savoir le 10 de Novembre (a). On loue sa prudence & sa modération, mais il étoit fort entêté de l'Astrologie Judiciaire. Au reste il avoit assez d'érudition. Sleidan rapporte, qu'un peu avant sa mort, il parut un Livre en Italien, sous le nom de Bernardin Ochin, dédié à Ascagne Colonne, dans lequel on l'accusoit des crimes les plus atroces, de meurtre, d'inceste, d'adultere & de parricide (b). On prétend que ses obseques, qui durerent neuf jours couterent cinquante mille écus.

Election de Jules III. 1550.

Les Cardinaux n'entrerent au Conclave que le 28 de Novembre. Les François & les Impériaux tâcherent également de gagner l'amitié du Cardinal Farnese, qui étoit à la tête des créatures du feu Pape. On proposa d'abord le Cardinal Polus, & au premier scrutin, il ne lui manqua que sept voix pour être élu. Mais les vieux Cardinaux qui étoient jaloux de lui traverserent son élection, & le Cardinal Caraffe l'accusa même de Luthéranisme. Plusieurs Cardinaux François étant arrivés encore, leur parti se trouva fort nombreux, & Farnese s'y étant joint, le Cardinal Jean-Marie del Monte fut élu le 8 de Fevrier (c). Il étoit né à Rome en 1487, & fut Archevêque de Siponte & Auditeur de la Chambre Apostolique; Paul III. le créa Cardinal, & le nomma premier Légat au Concile de Trente. Il prit le nom de Jules III. & fut couronné le 22 de Fevrier. Deux jours après il ouvrit la porte sainte pour le Jubilé, qui avoit dû commencer à Noël (d) Il rétablit Ascagne Colonne dans ses biens, dont Paul III. l'avoit dépouillé, & rendit la ville de Parme à Octave Farnese, pour lequel il paya vingt mille écus à Camille Ursin, qui ne vouloit rendre la ville qu'à cette condition, il assigna en même tems à Octave deux mille écus par mois pour la défendre. Ce qui ne lui fit pas honneur, c'est qu'il donna son chapeau à un jeune homme de Plaisance, de basse naissance, qu'il engagea son frere à adopter; ce qui donna occasion à quantité de pasquinades (e).

Bulle pour rétablir le Concile de Trente.

L'Empereur ne cessoit de le solliciter de rétablir le Concile de Trente; il nomma donc une Congrégation de Cardinaux, & par leur avis il se détermina à se rendre aux instances de l'Empereur, à condition que le Roi de France y consentiroit, & qu'on obligeroit les Protestans à se soumettre aux décrets déja publiés. Ayant obtenu le consentement du Roi de France, il donna une Bulle datée du 13 de Novembre, par laquelle il exhortoit les Prélats, & tous ceux qui y étoient interessés de se trouver à Trente le premier de Mai 1551, jour qu'il avoit choisi pour reprendre le Concile, declarant qu'il y présideroit en personne ou par ses Légats. Avant que de publier cette Bulle, le Pape l'envoya à l'Empereur, qui tenoit une

(a) Le même.
(b) Le même.
(c) Contin. de Fleuri T. XXIX. p. 610.
(d) *Sleidan* l. c.
(e) Le même.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563*

Diete à Augsbourg. Ce Prince en ayant délibéré avec ses Ministres, souhaita que le Pape adoucit quelques expressions, mais Jules refusa d'y rien changer. Le 27 de Décembre il fit expédier un Bref, par lequel il ordonnoit de lire, publier & afficher la Bulle aux portes de Saint-Pierre & de Saint-Jean de Latran, & d'en envoyer des copies imprimées aux Archevêques, pour en donner connoissance aux Evêques & aux autres Prélats (*a*).

Mécontentement qu'elle cause.

1551.

Ce qui porta l'Empereur à souhaiter que les termes de la Bulle fussent plus ménagés, c'est qu'il appréhendoit qu'elle ne servit qu'à aigrir les Protestans; quelques-uns avoient consenti à la continuation du Concile, sans restriction; mais d'autres n'y avoient consenti qu'aux conditions suivantes. Que ce qui avoit été décidé à Trente, seroit examiné de nouveau. Que les Théologiens de la Confession d'Augsbourg y seroient non seulement entendus, mais y auroient aussi droit de suffrage; Que le Pape ne présideroit pas au Concile, mais y seroit soumis comme les autres (*b*). Les appréhensions de l'Empereur furent justes, car ayant fait lire la Bulle dans la Diete le 5 de Janvier 1551, les Protestans témoignerent un grand mécontentement, & retracterent la promesse de se soumettre au Concile, les Catholiques celle d'y assister. L'Empereur appaisa un peu les esprits, & s'engagea à faire traiter les affaires de façon que l'Allemagne n'eût aucun sujet de se plaindre. Il congédia la Diete le 13 de Fevrier (*c*), & peu après envoya trois Ambassadeurs à Trente, mais ils ne s'y trouverent point le premier de Mai, quand le Légat du Pape tint la onzieme Session, dans laquelle on publia le Décret pour reprendre & continuer le Concile, & on assigna la Session suivante au premier de Septembre, parcequ'il n'y avoit que très-peu de Prélats arrivés, & à cause de quelques troubles qui menaçoient d'interrompre la tranquillité de l'Italie.

Nouvelle guerre en Italie entre l'Empereur & le Roi de France.

Octave Farnese y donna lieu. Soupçonnant que Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan avoit dessein de se rendre maître de Parme, qu'il n'étoit pas en état de défendre par ses propres forces, surtout n'étant point payé de la pension de deux mille écus qui lui avoit été assignée, il se mit sous la protection du Roi de France, & reçut garnison Françoise dans sa ville. Le Pape, à qui il s'étoit adressé auparavant, lui avoit répondu, qu'il pouvoit faire ce qu'il jugeroit de mieux pour ses intérêts, le Pape dis-je n'avoit pas cru qu'il auroit recours aux François, desorte qu'il cita Octave de comparoitre à Rome, dans le terme de trente jours, afin que l'Empereur ne conçut pas de soupçons contre lui. Farnese n'eut aucun égard à la citation; Jules eut recours à Gonzague, & les Impériaux joints aux troupes du Pape assiegerent Parme & la Mirandole. Le Roi de France chargea son Ambassadeur à Rome de faire des remontrances au Pape, & de lui déclarer que s'il ne cessoit les hostilités, il défendroit aux Evêques de ses Etats d'aller à Trente. Mais Jules, assuré du secours de l'Empereur, prétendit que le Roi retirât ses troupes d'Italie, & menaça même de l'excommunier. Cependant les François aiant reçu des secours firent des courses dans le Bolonois, & attaquerent le Milanés du côté du Piemont. Les hostilités entre l'Empereur & la France commencerent aussi en Lorraine & en Flandres (*d*).

(*a*) *Fra-Paolo.* L. III. § XXXIV.
(*b*) *Sleidan* L. XXII.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Suite du Concile de Trente.

Quoique l'Empereur eût donné un sujet de rupture à Henri II. par le siege de Parme, & que par là il se fût engagé dans une nouvelle guerre avec la France, il ne perdoit pas de vue les affaires de Religion. Il écrivit aux Etats Protestans pour les engager d'envoyer leurs Ambassadeurs & leurs Théologiens à Trente. Mais comme ils exigerent un Sauf-conduit du Concile, l'Empereur promit de leur en faire donner un tel qu'ils le demandoient. Cependant les Electeurs de Maience & de Treves, & ensuite celui de Cologne avec quelques autres Evêques d'Allemagne, se rendirent à Trente. Les deux premiers se trouverent à la douzieme Session, où l'on lut un décret qui prorogeoit la Session jusqu'au onzieme d'Octobre, & portoit qu'on traiteroit de l'Eucharistie. On lût ensuite une Lettre & une protestation du Roi de France, par laquelle il déclaroit, qu'il ne pouvoit reconnoitre le Concile pour un Concile Général, jusqu'à ce que le Pape eut posé les armes, & eut cessé d'attaquer Parme. On renvoya à faire réponse à l'Envoyé du Roi à la Session prochaine, mais il n'y parut personne de la part du Roi; on ne laissa pas de lire, la reponse à la protestation de ce Prince. On publia ensuite un Décret sur l'Eucharistie, & onze Canons où l'on disoit anathême à tous ceux qui n'admettoient pas la doctrine établie dans le Décret. Sur les instances de l'Ambassadeur de l'Empereur, on différa de rien définir sur la communion sous les deux especes jusqu'à l'arrivée des Protestans. Mais on lut dans cette Session un Décret de Reformation sur la Jurisdiction des Evêques (*a*). On fit aussi la lecture du Sauf-conduit pour les Protestans. Le Duc de Wirtemberg envoya donc ses Ambassadeurs à Trente, qui furent bientôt suivis de l'Historien Sleidan, qui y vint de la part de la ville de Strasbourg. Dans la relation qu'il fait de ses négociations & de celles de ses Collegues, il rapporte qu'ils ne voulurent point s'adresser au Légat du Pape, de peur qu'ils ne parussent par là lui reconnoitre le droit de juger; mais ils s'adresserent à l'Ambassadeur de l'Empereur, au Cardinal de Trente & aux Electeurs Ecclesiastiques, pour demander que leur Confession de Foi fut présentée au Concile. Quelques jours avant qu'ils en fissent la proposition, on célebra le 25 de Novembre la quatorzieme Session, où on lut un Décret sur les Sacremens de la Pénitence & de l'Extrême-Onction, & treize articles de Reformation (*b*).

Traité entre le Pape & Henri II. 1552.

Le Pape ennuié des dépenses auxquelles la guerre l'engageoit, & chagrin de la défense que Henri II avoit faite d'envoyer de l'argent à Rome, dépêcha deux Légats, l'un au Roi & l'autre à l'Empereur, charges de leur proposer la neutralité pour lui, ou une treve de deux ans. Henri II. reçut fort bien la proposition, & au commencement de l'année suivante conclut un Traité avec le Pape. L'Empereur en fut fort piqué, & fut neanmoins obligé ensuite d'y consentir.

Les Protestans remettent leur confession de Foi.

Ce Prince s'etoit rendu à Inspruck, à trois journées de Trente, & donnoit principalement son attention aux procedures du Concile. Les Ambassadeurs de Saxe arriverent à Trente au commencement de Janvier; ils demanderent que le Concile accordât aux Theologiens de leur Pays un Sauf conduit semblable à celui que le Concile de Basle avoit don-

(*a*) *Fra-Paolo* L. IV. (*b*) *Sleidan* L. XXIII.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

né aux Bohêmiens; que le Pape n'y présidât point, & qu'il relâchat aux Evêques leur serment, afin que leurs suffrages fussent libres. Quelques jours après on donna audience aux Ambassadeurs de Wirtemberg dans une Congrégation générale chez le Légat, où ils requirent que les points décidés fussent examinés de nouveau, & présenterent leur Confession de Foi, demandant qu'on choisit des Juges des deux Partis pour décider des Controverses. Les Ambassadeurs de Saxe, qui parurent ensuite firent les mêmes demandes, mais ne produisirent pas leur Confession de Foi, dressée par Melancton, n'en ayant point d'ordre. Le lendemain 25 de Janvier, on tint la quinzieme Session, dans laquelle on lut un Décret par lequel on déclaroit, qu'à la réquisition des Protestans, on remettoit la publication des Décrets préparés, jusqu'à la prochaine Session, le 19 de Mars; on fit aussi lecture d'un Sauf-conduit, que le Concile prétendoit être plus ample que le premier (*a*).

Plaintes qu'ils font du Sauf-conduit.

Après la Session, les Protestans eurent des copies du Sauf-conduit; ils s'apperçurent qu'on n'y avoit pas inséré les clauses qu'ils demandoient, pour qu'il fût conforme à celui de Basle, qui accordoit aux Bohêmiens, qu'ils auroient voix délibérative; que tout seroit décidé dans le Concile, par l'Ecriture, par la pratique de l'ancienne Eglise, les Conciles & les Interpretes conformes à l'Ecriture. Qu'ils auroient la liberté de faire l'exercice de leur Religion dans leurs maisons. Que l'on ne feroit rien au mépris & au décri de leur doctrine. Ils s'en plaignirent aux Ambassadeurs de l'Empereur, mais n'en reçurent point de réponse satisfaisante (*b*).

On eut alors la nouvelle que Maurice Electeur de Saxe se disposoit à faire la guerre à l'Empereur; ce qui obligea les Electeurs de Maience & de Cologne de partir d'abord de Trente. Les Ambassadeurs de Saxe, ayant protesté qu'ils ignoroient les intentions de leur Prince, prirent aussi le parti de se retirer à Brixen, d'où ils se rendirent par des routes différentes dans leur Pays. Cela n'empêcha pas l'arrivée de quatre Théologiens de Wirtemberg, qui répandirent des copies de leur Confession de Foi, que leur Maître avoit fait imprimer, voyant que les Peres de Trente la tenoient fort secrete. Cette conduite fit grand bruit & choqua fort les Catholiques. La Session suivante, qui devoit se tenir le 19 de Mars, fut prorogée jusqu'au premier de Mai Les Ambassadeurs Protestans déclarerent aux Ambassadeurs de l'Empereur, que bien que le Concile n'eût pas consenti à leur premiere demande, leurs Théologiens étoient prêts d'entrer en conférence & en dispute, sans pourtant préjudicier à leur droit. Mais les Légats éluderent leurs instances. Enfin les Théologiens Protestans écrivirent aux Ambassadeurs de l'Empereur, pour les prier de faire ensorte que leurs adversaires missent par écrit ce qu'ils trouvoient de repréhensible dans leur doctrine, afin qu'ils y pussent répondre (*c*).

Le Concile est suspendu.

Les Légats n'eurent garde d'y consentir, parcequ'ils appréhendoient que Charles n'eût principalement en vue la réformation de la Cour de Rome, par le moyen des Prélats qui dépendoient de lui. Aussi saisirent-ils avidement tous les prétextes de trainer les choses en longueur. On apprit bientôt que l'Electeur de Saxe s'étoit rendu maître d'Augsbourg, &

(*a*) *Fra-Paolo* l. c. § XLI. (*b*) *Sleidan* ubi sup. (*c*) Le même.

& chacun s'étant persuadé que l'armée des Confédéres avoit dessein de se saisir des passages des Alpes, la plus grande partie des Evêques Italiens se sauva à Verone, & les Protestans de leur côté se déterminerent à se retirer. Les Nonces du Pape écrivirent à Rome pour savoir ce qu'ils devoient faire. Ils reçurent une bulle pour suspendre le Concile en cas d'une nécessité pressante, & dans la seizieme Session, le 28 d'Avril, ils publierent la Bulle par laquelle le Concile étoit suspendu pour deux ans. Douze Evêques Espagnols protesterent contre cette suspension, prétendant que la guerre d'Allemagne n'étoit pas une raison suffisante pour interrompre le Concile, & que l'Empereur trouveroit bien moyen de pacifier ces troubles (*a*).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Paix de Passau.

Cette interruption du Concile fit perdre à l'Empereur toute espérance de ramener les Protestans à l'ancienne Religion. Bientôt il fut obligé de traiter avec l'Electeur Maurice & les Confedérés, & la paix fut conclue à Passau au commencement du mois d'Août. Entre autres articles on convint. Que dans six mois on assembleroit une Diete, où l'on décideroit quel moyen seroit le plus aisé & le plus propre pour terminer toutes les disputes de Religion; Que pendant ce tems-là, on ne molesteroit personne pour cause de religion. Enfin qu'en cas qu'on ne pût s'accorder sur les articles de religion, cette pacification & cet accord ne laisseroit pas de demeurer en vigueur pour toujours (*b*).

Dessein de Réforme.

Cependant le Pape pour faire parade de zele pour la réformation de l'Eglise établit une Congrégation nombreuse de Cardinaux & de Prélats, afin d'y travailler. Cette affaire fut d'abord poussée avec chaleur, languit ensuite froidement pendant plusieurs mois & fut enfin tout à-fait oubliée (*c*).

Révolte de Sienne. 1553.

Le Pape eut bientôt d'autres occupations, par les nouveaux troubles qui s'éleverent en Italie. La ville de Sienne se révolta contre l'Empereur, chassa les Espagnols & reçut les François. Don Pedre de Tolede passa en Toscane pour réduire les Siennois. Jules se souvenant de ce qui étoit arrivé à Clément VIII. leva huit mille hommes pour la défense de l'Etat Ecclésiastique, dont il donna le commandement à Camille Ursin. Il envoya aussi des Légats à l'Empereur & au Roi de France, pour leur offrir sa médiation.

Polus Légat en Angleterre.

Quelque tems après, le Pape nomma le Cardinal Polus pour son Légat en Angleterre, où la Reine Marie avoit dessein de rétablir l'autorité du Siege de Rome. Jules chargea le Cardinal d'exhorter l'Empereur à la paix, en passant par l'Allemagne. Polus partit de Rome vers la fin d'Octobre, mais comme il n'avoit pas encore reçu l'Ordre de Prêtrise, l'Empereur appréhenda que la Reine ne l'épousât préférablement à son fils Philippe. Il le fit arrêter à Augsbourg, & en même tems fit représenter à la Reine, que le zele excessif du Cardinal pourroit exciter du trouble en Angleterre. Le Cardinal se plaignit qu'on violât en sa personne le respect dû à un Légat du Pape, & l'Empereur pour faire cesser ses plaintes, le fit venir à Bruxelles sous prétexte de négocier un accommodement entre lui & la France. Le Cardinal s'y employa, mais sans succès (*d*). Cependant le mariage de

(*a*) *Fra Paolo* l. c. § L.
(*b*) *Sleidan* L. XXIV. Contin. de Fleuri T. XXX. p. 363 & suiv.
(*c*) *Fra-Paolo* l. c. § LIII.
(*d*) *De Thou* L. XIII.

SECTION IX *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Marie & de Philippe se conclut au commencement de l'année 1554, & le Parlement y donna son consentement. Philippe passa en Angleterre, & la cérémonie se fit à Winchester le 25 de Juillet. A l'occasion de ce mariage l'Empereur céda à son fils le royaume de Naples, avec l'approbation du Pape. Après bien des difficultés, la Reine fit inviter Polus de se rendre en Angleterre. Le Parlement ayant révoqué l'arrêt de sa condamnation sous Henri VIII. il se rendit à Londres le 23 ou le 24 de Novembre & y fut fort bien reçu. Quelques jours après il reconcilia l'Angleterre à l'Eglise & au S. Siege & donna l'absolution de toutes les censures. On envoya alors des Ambassadeurs à Rome pour rendre l'obéissance au Pape, qui fit faire des processions publiques pour rendre graces à Dieu de la reconciliation de l'Angleterre, & accorda un Jubilé universel (*a*). Revenons aux affaires d'Italie.

Guerre au sujet de Sienne.

On a vu plus haut que Don Pedre de Tolede étoit passé en Toscane pour réduire les Siennois. Il se rendit à Florence où Cosme de Medicis lui fournit l'artillerie qui lui manquoit. Mais il mourut le 23 Fevrier 1553, & son fils Don Garcie prit le commandement de l'armée, ayant pour adjoint Alexandre Vitelli, Capitaine de grande réputation. Don Garcie s'empara de plusieurs Places dans le voisinage de Sienne, pour se rendre plus facilement maître de cette ville. A la sollicitation de Cosme, le Pape s'employa à faire un accommodement, & se rendit même à Viterbe avec l'Ambassadeur de l'Empereur à Rome, pour presser la négociation. Les Ministres Impériaux parurent accepter les propositions du Pape, par diverses raisons. La Flotte des Turcs menaçoit Naples, les François avoient remporté de grands avantages en Piemont, & on avoit découvert une conspiration à Sienne pour livrer cette ville au Duc de Florence. Le Traité fut donc conclu & signé, mais le Cardinal de Ferrare, qui agissoit au nom du Roi de France, refusa de le signer, & les François ne voulurent point sortir de Sienne desorte qu'on ne put rien conclure (*b*). Le bruit de l'arrivée de la Flotte Turque s'étant répandu, Don Garcie retourna par les terres de l'Etat Ecclesiastique à Naples à grandes journées. Nous parlerons ailleurs de la guerre de Corse, qui suivit celle de Toscane.

Suite de cette guerre.

Cosme, Duc de Florence, que les Impériaux avoient cessé d'appuier dans des conjonctures fâcheuses, qui appréhendoit le voisinage des François, & qui ne pouvoit espérer de secours ni d'Espagne, ni de Naples, crut devoir mettre le Pape dans ses intérêts, en mariant une de ses filles à Fabien neveu de Jules, & dans le tems qu'il conclut ce mariage, il fiança Isabelle son autre fille à Paul Jourdain chef de la Maison des Ursins. Il traita ensuite avec l'Empereur, appella le Marquis de Marignan pour commander ses troupes. Sienne fut assiegée, & enfin réduite à se rendre en 1555. Nous ne nous étendons pas sur ces événemens, dont il a été parlé ailleurs (*c*)

Diete d'Augsbourg. 1555.

Au commencement de Fevrier 1555, il se tint une Diete a Augsbourg, que l'Empereur avoit convoquée, & à laquelle Ferdinand son frere présida. Le grand objet étoit de terminer les différends de Religion, & on y

(*a*) *Sleidan* L. XXV. *Burnet* T. II. L. II.
(*b*) *De Thou* L. XII.
(*c*) Dans l'Hist. de France, L. XXIII. Sect. IX.

proposa la tenue d'un Colloque. Le Pape en fut très-mécontent, & pour empêcher qu'on ne fit rien contre ses intérêts, il envoya le Cardinal Moron à la Diete, avec des instructions, où on lui ordonnoit de proposer aux Allemands l'exemple de l'Angleterre, & de les exhorter à reconnoitre leur faute; on le chargeoit surtout de détourner tout Colloque & toute Conférence sur les matieres de Religion (*a*). Mais à peine le Cardinal étoit-il arrivé à Augsbourg, qu'il apprit la mort de Jules. Il partit d'abord avec le Cardinal d'Augsbourg pour se rendre à Rome, afin de se trouver à l'élection d'un nouveau Pape.

Mort de Jules III.

Jules III. mourut le 23 de Mars 1555, âgé de soixante sept ans. Quelques-uns disent, que les Medecins lui ayant fait imprudemment changer son regime de vie pour le soulager de la goute, qui le tourmentoit beaucoup, la fievre le prit, & le conduisit au tombeau. D'autres prétendent, qu'étant pressé par son frere Baudouin de lui céder la ville de Camerino, à quoi les Cardinaux ne vouloient pas consentir, il feignit d'être malade pour ne point tenir de Consistoire, & d'user de régime, comme s'il l'eût été réellement, ce qui rendit sa maladie sérieuse & lui causa la mort (*b*).

Election de Marcel II. & sa mort.

Les Cardinaux entrerent au Conclave le 5 d'Avril, & après bien des intrigues ils élurent le 9 du même mois Michel Cervin, Cardinal de Sainte-Croix, qui fut sacré Evêque le lendemain & couronné le onzieme. Il voulut garder son nom & se fit appeller Marcel II. Ce Pape se proposa de terminer les différends de Religion par un Concile; mais pour le faire avec succès il vouloit commencer par une Réformation générale, prétendant que c'étoit le seul moyen de conserver & d'augmenter l'autorité Pontificale, bien loin de l'affoiblir. Fra-Paolo (*c*) prétend, qu'il avoit encore dessein d'instituer une espece d'Ordre de Chevalerie, composé de cent personnes, dont il vouloit être le Chef. Mais un Savant (*d*) croit que cet Historien a confondu Marcel II. avec Paul IV. Quoiqu'il en soit, tous les projets de ce Pape s'évanouirent par sa mort s'étant fort fatigué aux cérémonies de la Semaine Sainte, il fut emporté par une apoplexie le 30 d'Avril. Quelques-uns prétendirent qu'on l'avoit empoisonné. Ce Pape paroit avoir eu de bons desseins; il ne voulut jamais permettre qu'aucun de ses parens vint à Rome (*e*).

Election de Paul IV.

Il fallut donc en venir à un nouveau Conclave. Les Cardinaux y entrerent le 14 de Mai; & à l'ordinaire il y eut quantité de brigues. Cependant le 23 de Mai Jean-Pierre Caraffe fut élu, malgré toutes les oppositions de la Faction Imperiale, & par le crédit de celle des Farneses. Il étoit d'une des plus illustres familles du royaume de Naples, & passoit pour aimer la vie tranquille & pour être d'une humeur fort austere. Il avoit soixante-dix-neuf ans quand il fut élu & prit le nom de Paul IV. Son couronnement se fit le 26 de Mai avec une pompe toute extraordinaire. L'austérité qu'il avoit affectée se changea bientôt en orgueil & en faste, comme il parut non seulement à la cérémonie de son couronnement, mais dans toute sa conduite (*f*). Tous les Historiens rapportent la réponse qu'il fit, quand

(*a*) *Sleidan* L. XXVI. *Fra-Paolo* L. V. XIII.

(*b*) *De Thou* L. XV. *Sleidan* l. c. & al.

(*c*) ubi sup. § XIV.

(*d*) *Le Courayer* not. 28.

(*e*) *Fra-Paolo* l. c. Cont. de Fleuri T. XXX. p. 616 615.

(*f*) Les mêmes.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

on lui demanda comment il vouloit être servi, *magnifiquement*, dit-il, *& comme il convient à un grand Prince.* D'ailleurs il abolit plusieurs abus de la Cour Romaine, & de la ville de Rome, & fit quantité de réformes dans la Daterie, la Pénitencerie & dans les Offices de la Rote (*a*). Il accorda aux Romains diverses graces, ce qui les porta à lui ériger une statue de marbre, & à lui donner pour gardes cent personnes de la Noblesse Romaine, qu'il créa Chevaliers de la Foi (*b*).

Il reçoit l'Ambassade d'obédience d'Angleterre.

Les Ambassadeurs d'Angleterre, dépêchés vers Jules III. arriverent à Rome le 5 de Juin (*c*). Et comme Philippe & Marie firent demander au Pape d'ériger l'Irlande en Royaume, Paul IV. profita de leur foiblesse pour s'attribuer le droit de le faire, & cette érection se fit dans un Consistoire tenu le 7 de Juin (*d*). Cinq jours après, c'est-à-dire le 12 du même mois (*e*), il donna audience dans un Consistoire public aux Ambassadeurs; prosternés à ses pieds, ils confesserent humblement leurs fautes une par une, & lui demanderent pardon au nom du Royaume. Le Pape leur donna l'absolution, les fit lever & les embrassa, & leur dit, que pour témoigner son affection paternelle au Roi & à la Reine, il érigeoit l'Irlande en Royaume (*f*). Dans les entretiens particuliers qu'il eut ensuite avec les Ambassadeurs, il insista fortement sur la restitution des Biens Ecclésiastiques, saisis sous le regne de Henri VIII. Il leur dit encore, qu'il entendoit qu'on commençât à payer le *Denier de Saint Pierre*, & qu'il envoyeroit un Collecteur pour le recevoir (*g*).

Résolutions de la Diete d'Augsbourg.

Pendant que tout ceci se passoit, la Diete assemblée à Augsbourg continuoit toujours. Après de grandes contestations, on s'y accorda, & le Recès de la Diete, publié le 25 de Septembre, portoit, que vu les difficultés qui mettent obstacle à la tenue d'un Concile Général ou National, & en attendant qu'on pût trouver jour à rétablir la concorde & l'unanimité par toute l'Allemagne, l'Empereur, le Roi Ferdinand, les Princes & les Etats Catholiques ne pourroient forcer les Princes & les Etats de la Confession d'Augsbourg d'abandonner leur religion, ni en empêcher le libre exercice chez eux, & ne feroient rien au préjudice & au deshonneur de cette Religion. Et que ceux de la Confession d'Augsbourg en useroient de la même maniere à l'égard de l'Empereur, du Roi Ferdinand, des Princes & des Etats Catholiques; chacun restant maître d'établir chez soi la Religion qu'il voudroit, & d'interdire toute autre (*h*). La nouvelle de ce Recès irrita extrémement le Pape contre le Roi Ferdinand qui avoit présidé à la Diete, & il menaça qu'en son tems il feroit repentir l'Empereur & ce Roi de l'injure qu'ils faisoient au Siege Apostolique, s'ils ne revoquoient tout ce qu'ils avoient accordé; faute dequoi il ne manqueroit pas de lancer l'excommunication non seulement contre les Lutheriens, mais aussi contre ces Princes, comme en étant les fauteurs; au lieu que s'ils vouloient retracter ce qu'ils avoient promis, il offroit de les seconder de son autorité

(*a*) *Daniel* T. XI. p. 170, 171. Edit. in 8o.
(*b*) *Fra-Paolo*; not. 28.
(*c*) Le même L. V. § XV. note 29.
(*d*) Le même, note 30.
(*e*) Le même, note 29.
(*f*) *Burnet* T. II. L. II. *Fra-Paolo.* L. V. § XV.
(*g*) *Burnet* l. c.
(*h*) *Sleidan* L. XXVI. *De Thou* L. XVI.

& de ses troupes, & d'ordonner à tous les Princes Chretiens, sous peine des Censures, de les assister de toutes leurs forces (*a*).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Traité du Pape avec la France.

Ce qui animoit Paul IV. contre l'Empereur, c'étoit le souvenir des injures particulieres qu'il avoit reçues de ce Prince, avant que d'être élevé au Pontificat, & entre autres que les Ministres de Charles, l'avoient empeché pendant longtems de prendre possession de l'Archevéché de Naples, auquel il avoit été nommé (*b*), & que les Impériaux avoient traversé de tout leur pouvoir son élection. D'ailleurs le Cardinal Caraffe, son neveu, l'excitoit encore contre l'Empereur & les Espagnols qu'il haïssoit mortellement. Il traita fort secretement avec le Cardinal de Lorraine d'une ligue avec la France, & le Traité fut conclu avec le même secret le 15 de Décembre, on en peut voir les articles dans M. de Thou (*c*). Nous dirons seulement que le principal objet de la Ligue étoit de conquérir le royaume de Naples pour un des enfans du Roi, mais à condition qu'on en céderoit une partie pour augmenter l'Etat Ecclésiastique.

Tréve entre l'Empereur & Henri II. 1556.

Nonobstant ce Traité, Henri II conclut le 5 de Fevrier 1556 une tréve avec l'Empereur, ce qui déplut fort au Pape. Il ne laissa pas d'en témoigner de la joie, & résolut d'envoyer des Légats à ces deux Princes, afin de négocier la paix entre eux, pour faciliter la tenue d'un Concile, qu'il feignoit de vouloir assembler à Rome.

Procédures contre les Colonnes, & mesures du Pape pour faire la guerre.

Avant le départ des Légats, Paul tint un Consistoire, où il invectiva avec beaucoup d'emportement contre les Colonnes, & en particulier contre Ascagne Colonne, qui étoit alors prisonnier à Naples. Il peignit avec les plus noires couleurs Marc-Antoine Colonne, qui avoit agi contre lui & contre le domaine de l'Eglise. Il excommunia ces deux Seigneurs, les priva de leurs dignités & de leurs fiefs, & confisqua toutes leurs terres qui étoient dans l'Etat Ecclésiastique. Il les donna à Jean Caraffe Comte de Montorio, son neveu, avec le titre de Duc de Paliano, & le déclara en même tems Gouverneur de l'Etat Ecclésiastique (*d*). La découverte de quelques conjurations, réelles ou imaginaires, aigrit encore l'esprit du Pape; ensorte qu'il donna ordre à Sylvestre Aldobrandini & au Procureur Fiscal, de porter une accusation contre l'Empereur & le Roi Philippe son fils, comme ayant encouru les Censures & étant déchus des Fiefs qu'ils tenoient du S. Siege, pour avoir sécouru d'argent & de troupes les Colonnes. On ne prit point de résolution là-dessus (*e*). Sur ces entrefaites le Pape reçut des nouvelles fort agréables du Cardinal Caraffe, qu'il avoit envoyé en qualité de Legat au Roi de France. Ce Prélat, secondé des Guises & de la Duchesse de Valentinois, avoit determiné Henri II. à rompre la treve avec l'Empereur & le Roi Philippe, & l'avoit absous des sermens qu'il avoit faits en la ratifiant (*f*). Paul ne pensa plus qu'à la guerre; il fit armer les habitans de Rome qu'il distribua par Compagnies & qui montoient a environ cinq mille hommes; il fit fortifier plusieurs de ses Places & y mit des garnisons. Enfin il engagea le Roi de

(*a*) *Sleidan* l. c.
(*b*) *De Thou* ubi sup.
(*c*) Le même.
(*d*) *De Thou* L. XVII.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1536.

France à lui envoyer trois mille hommes par mer, pour sa défense, en attendant que son armée entiere pût passer en Italie (*a*).

Le Duc d'Albe entre dans l'Etat Ecclésiastique.

Le Roi Philippe II. se défioit du Pape, dont toutes les démarches & en particulier le soin qu'il prenoit de fortifier Paliano, n'annonçoient pas des vues pacifiques. Le Duc d'Albe Viceroi de Naples eut ordre de marcher contre l'Etat Ecclésiastique. De nouvelles raisons hâterent l'exécution de son entreprise. Paul IV. fit arréter plusieurs Cardinaux & Barons, qui furent enfermés dans le Château S. Ange. Il fit aussi emprisonner l'Ambassadeur de Philippe & le Maître des postes impériales. Le Duc d'Albe s'en plaignit, & le Pape répondit à son ordinaire fort fierement, ce qui détermina le Duc à se mettre en marche le premier ou le 4 de Septembre, car les Historiens varient là-dessus. Il se rendit maître d'un grand nombre de Places & de presque toute la Campagne de Rome. Il s'approcha même si près de cette ville qu'il y jetta la terreur, ensorte que le Pape obligea jusqu'aux Moines de travailler aux fortifications. Il assiegea & prit la ville & la Citadelle d'Ostie, & ayant fait une trêve de quarante jours avec le Pape, il retourna à Naples, pour faire de nouveaux préparatifs (*b*). Quand la trêve fut finie les François reprirent Ostie, & les Troupes du Pape plusieurs autres Places (*c*).

Le Duc de Guise passe en Italie. 1557.

Au commencement de l'année 1557, le Duc de Guise passa en Italie avec une belle armée. Mais au lieu d'attaquer le Milanés, qui étoit presque sans défense, il traversa le Parmesan & le Plaisantin dans le dessein de porter la guerre dans le royaume de Naples. Etant arrivé à Bologne, il ne trouva point de troupes du Pape ni aucuns préparatifs de guerre; il en fit de grandes plaintes au Cardinal Caraffe, qui l'accompagnoit, qui l'assura, qu'il y avoit un corps de dix mille hommes dans la Marche d'Ancone prêt à marcher, dè que l'armée Françoise seroit arrivée à Rome. Mais quand le Duc y arriva, il y trouva peu de troupes, & s'apperçut que le Pape n'avoit point exécuté à cet égard le Traité fait avec le Roi, & par là perdit plus d'un mois dans l'inaction (*d*).

Sienne & Plaisance cedées au Duc de Florence.

Le Pape, sachant combien il lui importoit d'engager le Duc de Florence dans ses intérêts, & de le détacher du parti de l'Espagne, négocia avec lui. Cosme entretint habilement cette négociation, & la fit transpirer de façon à donner l'allarme à Philippe II. Le Duc de Florence se ménagea si adroitement, que le Roi d'Espagne pour se l'attacher lui céda l'Etat de Sienne & Plaisance à condition d'en faire hommage à la couronne d'Espagne (*e*).

Le Duc de Guise échoue.

Cependant le Duc de Guise se mit en campagne au mois d'Avril, & alla mettre le siege devant Civitella place forte sur les confins du royaume de Naples. La vigoureuse défense des assiégés & l'approche du Duc d'Albe pour les sécourir, obligerent les François de lever le siege. Le Duc de Guise mécontent du Pape & de ses neveux parla de s'en retourner & demanda même son rappel, mais Paul & les Caraffes l'arrêterent par de belles promesses. Cependant peu après, la perte de la bataille de Saint-Quen-

(*a*) *Fra-Paolo* L. V. § XXVI.
(*b*) *Giannone* L. XXXIII. Ch. 1. *De Thou* l. c.
(*c*) *De Thou* ubi sup.
(*d*) Le même, L. XVIII.
(*e*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

tin obligea Henri II. de rappeller le Duc avec les troupes qu'il commandoit. Sur la fin du mois d'Août, le Duc d'Albe s'approcha de Rome, dont il auroit pu se rendre maître, s'il avoit voulu, mais il ne le jugea pas à-propos par des raisons secretes (*a*).

Le Pape est obligé de faire la paix.

Le Pape se vit alors réduit à s'accommoder, & la paix fut conclue le 13 ou le 14 de Septembre, entre le Duc d'Albe & les Caraffes. Le Pape soutint son caractere fier & hautain, & l'on vit le vainqueur obligé de s'humilier devant le vaincu. Il est vrai que par des articles secrets, on convint de restituer les places enlevées aux Colonnes (*b*).

Légation infructueuse.

Après la conclusion de la paix, Paul envoya des Légats aux Rois de France & d'Espagne pour leur offrir sa médiation. Ils furent reçus fort honorablement, mais ne réussirent point dans leur Légation. Tout le fruit que le Cardinal Caraffe, envoyé au Roi Philippe, recueillit de son voyage, ce fut une pension de douze mille écus que ce Prince lui donna (*c*).

Zele du Pape pour l'Inquisition. Il ôte la Légation d'Angleterre à Polus.

Comme le Pape regardoit l'Inquisition comme le principal nerf & le ressort secret du Pontificat, il voulut qu'outre le crime d'héresie, ce tribunal connût encore de beaucoup d'autres. Il fesoit mettre en prison tous ceux qui en étoient coupables & leur donnoit des Cardinaux pour Juges. Ayant sur quelques indices soupçonné le Cardinal Moron d'avoir des intelligences secretes avec les Protestans d'Allemagne, il le fit enfermer dans le Château S. Ange & nomma quatre Cardinaux pour l'examiner à toute rigueur, aussi bien que Gilles Foscarari Evêque de Modene, qu'il fit arrêter comme son complice. Paul ôta aussi la Légation d'Angleterre au Cardinal Polus, & le cita à comparoitre devant l'Inquisition à Rome, après avoir fait arrêter comme son complice Thomas de Saint Felix Evêque de Cava, son intime ami. Ce procedé du Pape scandalisa fort toute l'Angleterre, & à Rome bien des gens crurent, qu'il cherchoit à se venger de la tréve que le Cardinal avoit conclue entre l'Empereur & le Roi de France sans sa participation. Quoiqu'il en soit Polus resta en Angleterre, la Reine n'ayant pas voulu lui permettre d'en sortir, & cette affaire ne fit du tort qu'au Pape (*d*).

Catalogue des Livres défendus.

Cette même année le Pape donna ordre aux Inquisiteurs de dresser un *Index* ou Catalogue des Livres qui méritoient d'être défendus. Ce Catalogue ne parut que deux ans après, mais on y alla bien plus loin qu'on n'avoit fait auparavant. La lecture de chaque Livre contenu dans ce Catalogue étoit défendue sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, & dont l'absolution étoit reservée au Pape, de privation de bénéfices & d'inhabilité à en posséder, d'infamie perpetuelle & d'autres punitions arbitraires (*e*).

Le Pape refuse de reconnoître Ferdinand pour Empereur. 1558.

Paul IV. donna de nouvelles preuves de son caractere haut & inflexible en 1558. Dès le mois de Septembre 1556, Charles V. avoit abdiqué l'Empire en faveur de Ferdinand son frere. Cependant ce ne fut que le 24 de Fevrier 1558 que les Ambassadeurs de Charles firent à Francfort la cérémonie de la resignation en présence des Electeurs. En conséquence Ferdinand fut élu & ensuite couronné. Ce Prince envoya à Rome un Ambas-

(*a*) *Fra-Paolo* L. V § XXXII & note 58.

(*b*) Le même & note 59. *De Thou* L. XVIII.

(*c*) Contin. de Fleuri T. XXXI. p. m. 167-17.

(*d*) *Fra-Paolo* ubi sup. § XXX.

(*e*) Le même, L. VI. § V.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

ſadeur pour donner part au Pape de ſon avénement à l'Empire. Paul ne voulut point admettre l'Ambaſſadeur à une audience publique, prétendant que la réſignation de Charles étoit nulle, parcequ'elle devoit ſe faire entre ſes mains. Qu'il falloit donc que Ferdinand envoyât un Procureur qui renonçât à tout ce qui s'étoit fait dans la Diete, & ſuppliât le Pape de vouloir par grace accepter la renonciation de Charles, & élever Ferdinand à l'Empire de ſa pleine puiſſance. Il fit entendre à l'Ambaſſadeur, qu'il donnoit à Ferdinand trois mois de tems pour ſe conformer à cette réſolution; mais qu'après cela il ne vouloit plus en entendre parler, & qu'il créeroit lui-même un Empereur. Ferdinand, informé de la réſolution de Paul, ordonna à ſon Ambaſſadeur, que ſi dans le terme de trois jours après la réception de ſa Lettre le Pape refuſoit de l'admettre, il eût à ſe retirer, après avoir proteſté, que ce Prince, & les Electeurs prendroient la réſolution qui conviendroit le mieux à la dignité de l'Empire. Ce Miniſtre ſollicita donc de nouveau une audience, que le Pape lui accorda en particulier, & non comme Ambaſſadeur de l'Empereur. Il communiqua au Pape les ordres dont il étoit chargé; Paul répondit, qu'il envoyeroit un Nonce à Ferdinand ſur cette affaire; que pour lui s'il avoit ordre de partir; il pouvoit le faire & proteſter tout ce qu'il voudroit. L'Ambaſſadeur proteſta donc & ſortit de Rome; & quoique l'Empereur Charles mourut le 21 de Septembre de cette année. Paul ne changea point de réſolution & ne voulut jamais reconnoitre Ferdinand tant qu'il vécut (*a*).

Il en uſe de même envers la Reine Elizabeth.

La mort de Marie Reine d'Angleterre, arrivée le 17 de Novembre, donna lieu à une nouvelle révolution dans ce royaume. Elizabeth ſa ſœur, fille d'Anne de Boulen, lui ſucceda, & ne s'expliqua pas d'abord ſur l'article de la Religion. Elle chargea Edouard Karn, Ambaſſadeur d'Angleterre à Rome, de faire part au Pape de ſon avénement à la couronne. Mais Paul répondit avec ſa hauteur ordinaire, „ Que l'Angleterre étoit „ un fief du Siege de Rome, qu'Elizabeth n'y avoit nul droit étant bâtar- „ de; Que ç'avoit été une inſigne audace à elle, de prendre poſſeſſion de „ la couronne ſans ſon aveu. Que ſi toutefois elle renonçoit à ſes préten- „ tions, & qu'elle en paſſât par le jugement du S. Siege, il lui marqueroit une affection paternelle". Une réponſe auſſi inſultante, engagea la Reine à rappeller Karn, & à ne plus traiter avec le Pape. Au reſte on croit que Paul fut pouſſé par les ſollicitations du Roi de France, qui appréhendoit que Philippe n'épouſât Elizabeth & fit inſinuer au Pape qu'elle protégeoit les Proteſtans. Henri II. vouloit auſſi favoriſer ſa belle-fille Marie, Reine d'Ecoſſe, qui formoit des prétentions ſur le royaume d'Angleterre (*b*).

Le Pape diſgracie ſes neveux. 1559.

Paul IV. avoit été déja averti plus d'une fois de l'abus que ſes neveux feſoient de leur crédit; il les obſerva de plus près, & apperçut bientôt les deſordres qu'il avoit ignorés juſqu'alors. Un Religieux Théatin le confirma dans les diſpoſitions où il étoit, enſorte que dans un Conſiſtoire qu'il tint le 26 ou le 27 de Janvier 1559 il ôta tout d'un coup à l'imprevu le maniment des affaires & la Légation de Bologne au Cardinal Caraffe. Il priva

(*a*) *De Thou* L. XXI. *Fra-Paolo* l. c. § XXXVII.

(*b*) *De Thou* L. XX. *Burnet* T. II. L. III.

priva Jean Caraffe Duc de Palliano du commandement des troupes & de la charge de Général des Galeres, & le Marquis de Monte-bello du Gouvernement du Bourg de S. Pierre. Il exila le Cardinal Caraffe à Lavinia, le Duc de Palliano à Galessi, & le Marquis dans son Château de Monte-bello. Il déclama contre eux avec tant de chaleur, qu'il s'emportoit même contre les Cardinaux qui vouloient dire quelque mot en leur faveur. Il priva de leurs charges & de leurs dignités ceux qui les tenoient de ses neveux, & en fit emprisonner quelques-uns. Il abolit en même tems certains droits de passage, & quelques autres impôts, comme établis à son insu (*a*). Il s'appliqua, dit-on après cela avec tant de soin au gouvernement de l'Eglise, qu'on lui fait dire, qu'il faloit compter la premiere année de son Pontificat du jour qu'il avoit relegué ses neveux hors de Rome, & qu'il leur avoit ôté entierement l'administration des affaires (*b*).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Il se livre tout entier aux soins de l'Inquisition.

Il se livra tout entier aux soins de l'Inquisition, qu'il disoit être la meilleure batterie qu'on pût opposer à l'hérésie & la principale défense du S. Siege. Il publia le 15 de Fevrier une Bulle, par laquelle il renouvelloit tous les Canons des Conciles & les Décrets des Peres publiés en quelque tems que ce fût contre les Hérétiques, comme aussi les peines & les censures portées contre eux par ses prédécesseurs; déclarant tous les Prélats & les Princes, y compris même les Rois & les Empereurs, qui tomberoient dans l'hérésie, déchus de leurs Bénéfices, Domaines, Royaumes & Empires, sans qu'il fût besoin d'aucune autre déclaration, & inhabiles à pouvoir jamais y être rétablis par l'autorité du Saint Siege, & donnant tous leurs biens au premier Catholique qui s'en empareroit (*c*). Il contraignit aussi les Evêques d'aller résider dans leurs Dioceses, & commanda sur peine d'excommunication à tous ceux qui avoient fait des vœux de religion, & qui étoient sortis de leurs Monasteres, d'y rentrer, quelque excuse qu'ils alléguassent. Il fit exécuter cet ordre avec tant de rigueur, qu'il y en eut beaucoup d'emprisonnés, & d'autres qui furent envoyés aux galeres. On dit que plus de trente mille, qui refuserent de se soumettre, furent obligés d'abandonner leur patrie & de se retirer à Venise (*d*).

Erection de nouveaux Evêchés.

A la requisition du Roi Philippe, il érigea treize nouveaux Evêchés dans les Pays-Bas sous trois Metropoles, qui étoient Cambrai, Utrecht & Malines. Cet établissement causa un grand mécontentement parmi les habitans, dont un grand nombre avoient embrassé la Réformation. La Noblesse & le peuple s'apperçurent que c'étoit un artifice pour introduire l'Inquisition, ensorte qu'ils commencerent à prendre des mesures pour s'affranchir de la domination des Espagnols (*e*).

Mort de Paul IV.

Le Pape fut fort affligé de la mort tragique de Henri II. Roi de France, & ne lui survécut pas longtems. Sa maladie commença par une hydropisie, & il mourut le 18 d'Août, dans la quatrevingt-quatrieme année de son âge, & la cinquieme de son Pontificat. Le 14 il fit venir les Cardinaux dans sa chambre, les exhorta à une parfaite union pour elire un successeur qui prit à cœur les interêts de l'Eglise, & leur recommanda parti-

(*a*) *De Thou* L. XXII. *Fra-Paolo* l. c. § XXXVI.

(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 347.

(*c*) *Fra-Paolo ubi sup.*

(*d*) *De Thou* l. c. Contin. de Fleuri l. c. p. 347-349.

(*e*) *De Thou* L. XXII. *Fra-Paolo* L. V. § XLI.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

culierement l'Office de l'Inquifition (*a*). A peine le Pape étoit-il mort, ou plutôt il refpiroit encore, lorfque le Peuple animé de fureur contre lui & toute fa maifon, fe livra aux derniers excès. On ouvrit les prifons de Rome, fuivant une ancienne coutume, & le peuple furieux courut vers la nouvelle prifon de l'Inquifition, à laquelle il mit le feu, après en avoir fait fortir tous les prifonniers. On eut bien de la peine à l'empêcher de brûler auffi le couvent des Dominicains de la Minerve, en haine de l'Inquifition, dont le Pape les avoit déclarés Juges. En même tems cette multitude effrénée courut au Capitole, brifa la ftatue de Paul IV. faite de marbre par un excellent ouvrier; on en emporta la tête, qu'on roula pendant trois jours dans toutes les rues de la ville & enfuite on la jetta dans le Tibre. Enfuite il fut ordonné par un Edit du Peuple Romain, que les armes des Caraffes feroient abattues dans Rome; ce qui fut exécuté avec tant de diligence & d'empreffement, qu'il ne refta au bout d'un jour pas le moindre veftige de la grandeur des Caraffes (*b*).

Election de Pie IV.

Après la mort de Paul IV. le fiege fut vacant pendant plus de quatre mois, mais cette longue vacance fut moins l'effet de la divifion des Cardinaux, que des différens intérêts des Princes, qui s'intriguerent plus qu'à l'ordinaire dans cette élection (*c*). Les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 5 de Septembre, & après bien des conteftations & des brigues, on élut la nuit de Noël Jean-Ange Medici ou Medequin, qui prit le nom de Pie IV. & fut couronné le 6 de Janvier 1560. Ce Pape étoit né à Milan, où fon pere étoit Receveur des impôts; fon frere aîné le fameux Marquis de Marignan, s'étoit diftingué au fervice de Charles V.

Commencemens de fon Pontificat. 1560.

Pie IV. commença fon Pontificat avec beaucoup de douceur. Il pardonna aux Romains tout ce qu'ils avoient fait contre l'Inquifition & contre la mémoire de fon prédéceffeur, à condition qu'ils répareroient, autant qu'il feroit poffible, les dommages qu'ils avoient caufés. Cinq jours après fon élection, il affembla une Congrégation de Cardinaux, & par leur avis, il approuva l'abdication que Charlequint avoit fait de l'Empire en faveur de Ferdinand. Il caffa prefque tous les actes de Paul IV. changea la forme du Gouvernement; ordonna la révifion de l'affaire des Moines mendians, que fon prédéceffeur avoit fait rentrer dans leurs couvens: il fit examiner de nouveau le procès de ceux que le feu Pape avoit fait emprifonner comme fufpects d'héréfie & ayant ordonné aux Inquifiteurs de fe conduire par de certaines regles, il rendit juftice à des perfonnes arrêtées fur des préjugés affez legers (*d*).

Il penfe à raffembler le Concile.

Le onzieme de Janvier, il tint une nombreufe Congrégation de Cardinaux, où il expofa fort au long le defir qu'il avoit de réformer la Cour de Rome & de convoquer le Concile Général, & chargea tous les Cardinaux d'examiner tout ce qui avoit befoin de réforme & de penfer au tems, au lieu & aux autres préparatifs néceffaires pour un Concile, qui eût un meilleur fuccès que celui qu'on avoit déja affemblé deux fois. De plus, dans tous les entretiens particuliers qu'il avoit, tant avec les Cardinaux qu'avec les

(*a*) *De Thou* L. XXIII. *Fra-Paolo* l. c. § XLV.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Fra-Paolo* l. c. § XLVI.
(*d*) *De Thou* L. XXIII. à la fin.

Section IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Ambaſſadeurs, il parloit en toute occaſion du deſir qu'il avoit de tenir le Concile, ſans pourtant faire aucune démarche qui le montràt plus clairement (*a*).

Népotiſme ſous ce Pape.

A l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il fit venir à Rome ſes neveux, enfans de ſes ſœurs, les maria avantageuſement & les combla de biens & d'honneurs. Il donna le chapeau de Cardinal à Charles Borromée, & le chargea de toutes les affaires de l'Egliſe, & donna le Gouvernement de l'Etat Eccléſiaſtique à Frederic frere de Charles (*b*).

Les Caraffes arrêtés & condamnés.

Tandis qu'il élevoit ainſi ſa propre famille, il perſécuta vivement celle de ſon prédéceſſeur. Comme les Caraffes lui avoient rendu ſervice dans le Conclave & contribué à ſon élection, il feignit d'abord de leur vouloir du bien, & s'intéreſſa en leur faveur; mais bientôt il fit éclater le deſſein de les perdre. Il ne lui fut pas difficile d'en trouver les moyens, les Caraffes ayant ſi longtems abuſé du pouvoir dont ils avoient joui ſous le Pontificat de leur oncle. Un jour qu'il tenoit Conſiſtoire, on manda le Cardinal Charles Caraffe, & le Cardinal Alphonſe ſon couſin. Etant arrivés au Vatican, ils furent arrêtés & conduits au Château S. Ange. On fit auſſi arrêter leurs parens & ceux qui étoient attachés à leur Maiſon (*c*). Neuf mois ſe paſſerent à inſtruire leur procès, qui fut rapporté devant le Pape & qui voulut diſcuter lui-même & juger chaque chef d'accuſation en particulier. Le Cardinal Charles Caraffe fut dégradé, & livré au bras ſéculier pour être puni ſelon les loix, & en conſéquence de la ſentence prononcée contre lui, on l'étrangla dans le Château S. Ange la nuit entre le 6 & le 7 de Mars 1561. Jean ſon frere Duc de Palliano & deux autres Seigneurs de ſa famille furent décapités. Le Cardinal Alphonſe fut traité avec moins de rigueur, il en fut quitte pour une amende de cent mille écus d'or, & pour la perte de ſa charge de Préfet de la Chambre Apoſtolique. On arrêta dans le même tems le Cardinal Scipion Rebiba, ſous prétexte qu'il avoit eu part aux ſecrets des Caraffes, & Innocent de Monte que Jules III. avoit fait Cardinal à la honte du Sacré College; mais un an après l'un & l'autre furent mis en liberté (*d*).

Le Duc de Savoye fait la guerre aux Vaudois.

Vers la fin de cette année, le Duc de Savoye fit demander au Pape la permiſſion de tenir un Colloque pour inſtruire les habitans de ſes vallées, qui ne reconnoiſſoient point l'Egliſe Romaine & qui depuis nombre de ſiecles ſuivoient la meme doctrine que les Réformateurs de Suiſſe & de Geneve avoient prechée. Comme malgré les perſécutions des Inquiſiteurs, ils perſiſtoient dans leur foi, & que quelques-uns s'étoient mis en defenſe, le Duc ſe détermina à ſuivre l'avis qu'on lui donnoit de faire tenir un Colloque, & fit prier le Pape d'y conſentir. Pie IV. le refuſa abſolument, & fit entendre au Duc, que le meilleur moyen de réduire les Hérétiques étoit d'emploier la force, lui offrant ſon ſecours s'il prenoit ce parti. Le Duc ſe rendit & commença la guerre qui ne finit que l'année ſuivante (*e*).

Troubles de Religion en

Ce fut auſſi en 1560 que ſe forma la fameuſe Conjuration d'Amboiſe, dans laquelle entrerent non ſeulement les Réformés, mais quantité de Ca-

(*a*) *Fra-Paolo* ubi ſup. § L.
(*b*) *De Thou* L. XXVIII.
(*c*) Le même, L. XXVI.
(*d*) Le même, L. XXVIII.
(*e*) Le même, L. XXVII. *Fra-Paolo* L. V. § LI.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

tholiques mécontens. Leur but étoit d'obtenir la liberté de conscience ; & l'éloignement des Guises des affaires. La Conjuration fut découverte, mais le Roi pour pacifier ces mouvemens donna un Edit par lequel il pardonnoit aux Réformés, pourvu qu'ils retournassent à l'Eglise, défendant toute assemblée de Religion, & remettant aux Evêques toutes les causes d'Hérésie. Par là on ôtoit tout prétexte d'introduire l'Inquisition en France, où le nom de ce Tribunal étoit odieux (*a*). Le 21 d'Août se tint une assemblée des Notables à Fontainebleau, où Monluc Evêque de Valence, & Marillac Archevêque de Vienne parlerent fortement contre les vices & l'ignorance du Clergé, & proposerent la tenue d'un Concile National, comme le moyen le plus efficace de remédier aux différends de Religion (*b*). On résolut donc de convoquer les Prélats du Royaume pour le 20 de Septembre.

France. On y veut tenir un Concile National.

Le Pape s'y oppose.

Le Pape, à qui on dépêcha un exprès pour l'en informer, en fut très-mécontent, & pour parer le coup, il envoya l'Evêque de Fermo en qualité de Nonce extraordinaire en France pour représenter au Roi ; que le Concile National qu'il vouloit assembler seroit regardé comme une espece de Schisme de l'Eglise Universelle ; qu'il inspireroit aux Prélats François le desir d'accroitre leur autorité au préjudice de l'Autorité Royale, & que tout le monde savoit combien ils aspiroient au rétablissement de la Pragmatique Sanction. Le Roi d'Espagne fit aussi solliciter François II. de ne point assembler de Concile National, pour ne pas donner un pernicieux exemple aux autres Etats, & préjudicier au Concile Général qu'on parloit d'assembler (*c*). Mais le Roi de France persista dans le dessein qu'il avoit & pria le Pape d'envoyer un Légat avec pouvoir de convoquer les Evêques du Royaume, pour trouver moyen de regler les affaires de Religion (*d*).

Le Pape se détermine à rétablir le Concile de Trente.

Voyant que les François persistoient dans la résolution de tenir un Concile National le Pape se détermina à rétablir le Concile Général, & après avoir mûrement délibéré avec les Cardinaux qui étoient le plus dans sa confidence, il résolut de le rassembler à Trente, d'autant plus que le Concile qui s'y étoit tenu sous Jules III. n'avoit été que suspendu. L'Empereur & le Roi de France firent de grandes difficultés contre la tenue du Concile à Trente, dont le nom seul révoltoit les Protestans, qui n'y consentiroient jamais, surtout si l'on prétendoit continuer ce qui y avoit été commencé. Ces difficultés n'arrêterent pas le Pape, & le 29 de Novembre il publia une Bulle par laquelle il intimoit le Concile Général à Trente pour le jour de Pâques suivant, toute suspension étant levée (*e*).

Il envoye des Nonces aux Princes Chrétiens.

Immédiatement après la publication de la Bulle, le Pape dépêcha un Abbé nommé Niquet pour la porter en France avec ordre de dire que si l'on n'en approuvoit pas la forme, ni certaines expressions équivalentes au mot de *continuer*, cela n'empêcheroit pas qu'on ne pût parler de nouveau des choses qui avoient déja été proposées (*f*). Il envoya aussi la bulle à l'Empereur & au Roi d'Espagne, & nomma des Nonces pour l'Allemagne, l'Angleterre, la Pologne & la Moscovie même. Cependant Pie appréhen-

(*a*) *De Thou*, L. XXIV, XXV.
(*b*) Le même, L. XXV.
(*c*) *Fra-Paolo* ubi sup. § LIII.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, §. LX. Cont. de Fleuri T. XXXI. p. m 455-460.
(*f*) Voy. *Fra-Paolo* l. c. note 98.

doit fort que les Protestans d'Allemagne conjointement avec une bonne partie de la France ne refusassent de venir à Trente, ou qu'ils ne fissent des demandes excessives. Ce qui l'inquieta encore, ce fut le résultat des Etats tenus à Orléans. François II. étant mort le 5 de Décembre, Charles IX. son frere lui succeda; les Etats s'assemblerent peu de jours après à Orléans, le Roi y ordonna d'élargir tous ceux qui étoient en prison pour cause de religion, annulla toutes les procédures faites contre eux, leur donna une amnistie pour tout ce qu'ils pouvoient avoir fait auparavant, & leur fit restituer leurs biens. Il défendit, sous peine de la vie, de s'offenser de fait ou de paroles pour cause de religion (*a*).

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Ils sont en général peu accueillis. 1561.

Les deux Nonces, que le Pape avoit envoyés en Allemagne, vinrent trouver l'Empereur à Vienne. Ce Prince leur conseilla de se rendre immédiatement à Naumbourg en Saxe, où les Protestans tenoient actuellement leur Diete, & leur donna des avis pour réussir dans leur négociation. Il les fit accompagner par trois Ambassadeurs qu'il envoyoit à cette Diete. Ces Ambassadeurs exhorterent les Princes, dans l'audience qu'on leur donna, de vouloir assister au Concile de Trente, pour mettre fin aux calamités de l'Allemagne. On répondit, que les Princes ne refuseroient point d'envoyer à un Concile où la parole de Dieu seroit prise pour Juge, où les Evêques seroient déchargés du serment qu'ils avoient fait au Pape & au Siege de Rome, & où les Théologiens Protestans pourroient avoir droit de suffrage. Les Nonces furent ensuite admis à l'audience, & présenterent les Brefs que le Pape écrivoit à chacun d'eux. Mais on leur renvoya ces Brefs un quart d'heure après tout cachetés, à cause de l'adresse qui portoit *Dilectissimo filio* &c. Et trois jours après on leur envoya la réponse des Princes, qui declaroient, qu'ils ne reconnoissoient aucune jurisdiction dans le Pape, & qu'ainsi il n'étoit nullement besoin qu'ils s'expliquassent avec lui de leurs dispositions à l'égard du Concile, qu'il n'avoit pas le pouvoir de convoquer & de tenir; qu'ils avoient déclaré là-dessus leurs intentions à l'Empereur leur Seigneur. A cela on joignit un compliment honnête pour les Nonces personnellement, qui étoient Zacharie Delfino Evêque de Liesina, & Jean-François Commendon Evêque de Zante (*b*). Après la Diete, Delfino exécuta la commission dont il étoit chargé pour plusieurs villes, mais toutes répondirent à peu près la même chose que la Diete. Commendon, après avoir visité divers Princes, Prélats & villes de la Basse Allemagne, se rendit à Lubec, d'où il fit demander un saufconduit à Frederic, Roi de Danemarc, pour l'aller prier au nom du Pape de favoriser le Concile. Mais ce Prince lui fit répondre, que ni Christien son pere, ni lui, n'avoient jamais eu rien à démêler avec le Pape, & qu'il ne se soucioit point de son Ambassade. La Reine Elizabeth défendit au Nonce, que le Pape lui envoyoit, de passer la mer, malgré les fortes instances que le Roi d'Espagne & le Duc d'Albe firent en sa faveur (*c*). Le Nonce en Pologne fut très-bien reçu, mais il ne put passer en Moscovie, à cause de la guerre entre le Czar & le Roi de Pologne. L'Empereur, après avoir fait examiner la

(*a*) *De Thou* L. XXVII.
(*b*) *Fra-Paolo* L. c. § LXIV.
(*c*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Bulle par ses Théologiens écrivit au Pape, qu'il étoit presque sûr, que si Pie eût déclaré que la convocation du Concile n'étoit pas une simple continuation de l'autre, mais un nouveau Concile, ou que les matieres déja décidées y pourroient être examinées de nouveau, la Bulle auroit été acceptée. Le Roi de France, écrivit aussi à son Ambassadeur à Rome, qu'il y avoit quelque chose à réformer à la Bulle, avant qu'on pût la recevoir, que sans cela le Concile ne produiroit aucun fruit; qu'il falloit déclarer préalablement, qu'on examineroit de nouveau les décisions qui avoient déja été faites, pour dissiper les ombrages & rassurer tout le monde. Que si le Concile venoit à manquer, il seroit forcé d'avoir recours à l'expédient d'un Concile National, comme le seul propre à pourvoir aux besoins de son royaume (*a*).

Le Roi d'Espagne est mécontent de la Bulle.

Les Théologiens Espagnols de leur côté étoient mécontens de la Bulle, parcequ'on n'y avoit pas dit ouvertement que c'étoit une continuation du Concile commencé. Le Roi Philippe sursit donc à la réception & à la publication de la Bulle, sous prétexte que les expressions en étoient ambigues; mais réellement parcequ'il étoit piqué de ce que le Pape avoit donné audience à l'Evêque de Comminges, Ambassadeur du Roi de Navarre, que ce Prince lui avoit envoyé pour lui promettre obéissance; chose que Philippe regardoit comme préjudiciable à la possession de ce royaume, dont il ne jouissoit qu'en vertu de l'excommunication que Jules II. avoit prononcée contre Jean d'Albret. Pie IV. envoya un Nonce en Espagne pour justifier ou excuser ce qu'il avoit fait en faveur du Roi de Navarre, & pour y exposer les raisons qu'il avoit eues de dresser sa bulle de la maniere qu'il avoit fait. Philippe reçut favorablement ses justifications, & déclara qu'il acceptoit la Bulle, & qu'il envoyeroit ses Evêques & ses Ambassadeurs au Concile (*b*).

Légats envoyés à Trente.

Le tems de l'ouverture de cette assemblée approchoit, & le Pape nomma deux Légats pour y présider, en déclarant en même tems, qu'il avoit intention d'y en joindre trois autres. Les deux premiers arriverent à Trente le 9 d'Avril, troisieme fête de Pâques, mais ils n'y trouverent que neuf Evêques arrivés avant eux, quoique le Pape eût donné une bulle le premier de Mars, par laquelle il accordoit plusieurs privileges aux Evêques & aux Prélats, qui se trouveroient au Concile (*c*). Il n'omit rien pour engager ceux d'Italie à se mettre en chemin, mais ils ne se pressoient point, sachant bien qu'on ne pouvoit ouvrir le Concile sans le consentement de l'Empereur, qui remettoit de jour à autre.

Traité du Duc de Savoye avec les Vaudois.

Pendant tous ces retardemens le Duc de Savoye se préparoit à faire son accord avec les Vaudois. On a vu plus haut qu'à l'instigation du Pape il leur avoit fait la guerre. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, nous nous contenterons de dire, que les Vaudois remporterent généralement l'avantage, & que le Duc voyant que tous ses efforts ne servoient qu'à les aguerrir, à consumer son Pays & à épuiser ses finances, il conclut avec eux un Traité le 5 de Juin, par lequel il leur accordoit amnistie pour le passé, la liberté de conscience & certains lieux pour tenir

(*a*) Le même, not. 98.
(*b*) Le même, § LXVI, LXVIII.
(*c*) Le même, § LXIX. Contin. de Fleuri T. XXXII. p. m. 75.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

leurs assemblées. Il permit aussi à ceux qui s'étoient retirés pour cause de religion de revenir dans le Pays, & aux bannis de rentrer dans leurs biens. Ce Traité affligea fort le Pape, qui s'en plaignit amérement; mais le Duc envoya à Rome pour justifier sa conduite, & le Pape fut obligé de se contenter de ses raisons, ne sachant qu'y répondre (*a*).

Ce qui se passe en France au sujet de la Religion.

Pie IV. n'eut pas moins de chagrin de ce qui se passoit en France. Les troubles au sujet de la Religion déterminerent le Roi à publier un Edit par lequel il défendoit aux divers partis de se donner les noms de Papistes & Huguenots. Il y ordonnoit en même tems que tous les prisonniers pour cause de religion seroient mis en liberté, & permettoit à ceux qui étoient sortis pour la même cause du royaume, depuis le tems de François I. d'y rentrer (*b*). Peu de tems après il se tint une grande assemblée du Parlement, où le Roi, la Reine, les Princes & les Grands se trouverent, l'on y arrêta qu'il se tiendroit un Colloque à Poissy entre les Théologiens Catholiques & les Ministres Protestans. Ce fut aussi là que se dressa le projet de l'Edit de Juillet, peu favorable aux Réformés, mais dont on demanda la révocation dans l'assemblée des Etats à Saint-Germain, au mois d'Août (*c*). Il se passa d'ailleurs dans cette même assemblée des Etats plusieurs choses fort désagréables à la Cour de Rome. Ce qui acheva de chagriner fort le Pape, ce fut une Lettre que la Reine Régente lui écrivit le 4 d'Août, par laquelle elle lui exposoit ce qui pouvoit remédier aux divisions sur la religion, & lui proposoit entre autres réformes de rétablir la communion sous les deux especes & les prieres en langue vulgaire (*d*). Cette Lettre irrita le Pape, mais il dissimula son mécontentement, & se confirma dans le dessein de hâter la tenue du Concile.

Colloque de Poissy.

Le Colloque indiqué à Poissy lui déplut au plus haut point, & il fit tout ce qu'il put pour l'empêcher, mais n'y ayant pu réussir, il envoya le Cardinal de Ferrare, en qualité de Légat, pour qu'il ne se décidât rien en matiere de religion. Le Colloque fut ouvert le 9 de Septembre en présence du Roi, de la Reine, des Princes du Sang, des Conseillers d'Etat, de six Cardinaux & de trente-six Archevêques ou Evêques. De la part des Protestans s'y trouverent Augustin Marlorat, Théodore de Beze, Pierre Martyr & dix autres Ministres. On peut voir dans les Auteurs cités (*e*) ce qui se passa dans cette célebre assemblée, qui se termina le 26 de Septembre, sans qu'on se fût accordé, ainsi que cela arrive assez généralement. Tout le fruit qu'on en retira, c'est que l'Ambassadeur de France à Rome demanda au Pape au nom du Roi, de l'Eglise Gallicane & des Evêques de pouvoir administrer au Peuple la Communion sous les deux especes. Mais Pie de l'avis des Cardinaux le refusa, & renvoya l'affaire au Concile (*f*).

On ouvre de nouveau le Concile à Trente. 1562.

L'Empereur avoit consenti à la tenue du Concile, & le Pape sentit que les circonstances demandoient qu'il en hatat l'ouverture, & comme il avoit déja nommé trois Légats, il en nomma un quatrieme. Il avoit donne ordre au Cardinal Simonette un des Legats de faire l'ouverture du Concile le 6 de Janvier, mais on la retarda pour attendre les Ambassadeurs

(*a*) *De Thou* L. XXVII.
(*b*) Le même L. XXVIII.
(*c*) Là même.
(*d*) La même.
(*e*) *Beze* Hist. des Egl. Ref. T. I. p. 500-605. *De Thou*, L. XXVIII.
(*f*) *Fra-Paolo* l. c. § LXXVII.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

de l'Empereur. Le 15 du mois on tint une Congrégation où l'on regla certains préliminaires, ſpécialement ce qui regardoit la forme du Concile. Les Prélats Eſpagnols inſiſterent pour qu'on déclarât que ce Concile n'étoit que la continuation de celui qui avoit été commencé ſous Paul III. & continué ſous Jules III. mais ils ſe déſiſterent de leur demande pour ne pas offenſer l'Empereur & le Roi de France, & aigrir les Proteſtans; à condition cependant qu'on ne ſe ſervit pas d'expreſſions qui emportaſſent que c'étoit un nouveau Concile. Le 18 on tint la premiere Seſſion ſous Pie IV. ou la dixſeptieme en ſuppoſant le Concile continué. A la lecture du Décret pour la continuation ou la convocation de cette aſſemblée, il y eut du débat, parcequ'on y avoit mis que les Légats propoſeroient tout ce qui devoit ſe traiter, *Proponentibus Legatis.* Quatre Prélats Eſpagnols s'oppoſerent à cette clauſe, à laquelle ils dirent qu'ils ne pouvoient conſentir, qu'elle étoit nouvelle & inconnue aux autres Conciles, & reſtreignoit aux Légats la liberté de propoſer. On ne leur fit point de réponſe, & la Seſſion ſuivante fut aſſignée au 26 de Fevrier (a).

Edits favorables aux Réformés de France.

Les troubles de religion qui continuoient en France, engagerent le Roi d'aſſembler le 17 de Janvier à St. Germain les Députés de tous les Parlemens du Royame. Ce fut dans cette aſſemblée qu'on dreſſa l'Edit de Janvier, par lequel on permettoit aux Réformés de tenir leurs aſſemblées hors des villes, on déclaroit qu'il feroit libre à chacun d'y aſſiſter; que leurs Miniſtres s'engageroient par ſerment prêté entre les mains des Magiſtrats à l'exécution de l'Edit, & n'avanceroient rien de contraire au Concile de Nicée, au Symbole & aux Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; que dans leurs Sermons ils s'abſtiendroient de toute invective contre les Catholiques & leur Religion &c (b). Le maſſacre de Vaſſy donna lieu à de nouveaux troubles. Le Triumvirat ſe rendit maître du Roi & de la Reine, & cette Princeſſe fut obligée de promettre tout ce qu'on voulut. Le Prince de Condé ſe rendit maître d'Orléans, écrivit à toutes les Egliſes Proteſtantes du royaume & publia un Manifeſte, où il déduiſoit les raiſons qui le forçoient à prendre les armes contre le Triumvirat. La Reine de l'avis de ceux qui avoient le pouvoir donna un autre Edit, par lequel le Roi confirmoit celui du mois de Janvier, & accordoit de plus aux Réformés la liberté de s'aſſembler & de prêcher publiquement en tous lieux, excepté dans la ville de Paris, ſes fauxbourgs & ce qu'on appelle ſa banlieue (c). Cet Edit n'empecha pas la guerre civile de s'allumer.

Suite de ce qui ſe paſſa au Concile.

Avant qu'elle commençât, les Peres de Trente tinrent le 27 de Janvier une Congrégation, où on nomma dixhuit perſonnes pour dreſſer un Catalogue ou *Index* des Livres défendus; ces Commiſſaires étoient l'Evêque des Cinq-Egliſes, Ambaſſadeur de l'Empereur pour la Hongrie, le Patriarche de Veniſe, quatre Archevéques, neuf Evêques, un Abbé & deux Généraux d'Ordre. Mais on réſolut que cet *Index* ne ſeroit publié qu'à la fin du Concile pour ne point aigrir les Proteſtans. La dixhuitieme ou ſeconde Seſſion ſe tint le 26 de Fevrier, on y lut un Décret relatif à l'*Index*, & dans le même Decret on invitoit ceux qui s'étoient ſéparés de la Communion de l'Egliſe Romaine de ſe rendre à Trente, en leur accordant un Saufconduit. On aſſigna

(a) Le même, L. VI. § I-III. (b) *De Thou*, L. XXIX. (c) Le même.

assigna la session suivante au 14 de Mai. Dans une Congrégation du 4 de Mars, on accorda un Sauf-conduit à tous ceux qui s'étoient séparés de l'Eglise Romaine de quelque nation qu'ils pussent etre (*a*). Dans une Congrégation générale les Légats proposerent douze articles à discuter dans les suivantes. Il s'en tint plusieurs, où il fut entre autres choses question de la résidence des Eveques & des Curés dans leurs Eglises. La plupart des Prélats & des Théologiens soutinrent que la résidence est de droit divin. Mais d'autres combattirent cette proposition, & prétendirent que les choses n'en iroient pas mieux, qu'aucun Evêque ne changeroit de conduite pour cette décision, & que cela ne serviroit qu'à leur donner occasion de faire des entreprises contre le S. Siege. Après bien des discussions on ne décida rien, malgré les instances des partisans du droit divin.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Audience donnée aux Ambassadeurs de France.

L'Ambassadeur du Roi d'Espagne fit de fortes instances pour déclarer dans la session prochaine, que le Concile n'étoit que la continuation de celui qui s'étoit déja tenu à Trente. Les Ambassadeurs de l'Empereur s'y opposerent, & protesterent que si on fesoit une telle déclaration ils se retireroient. Les Légats se trouvant aussi partagés sur ce point, l'Ambassadeur Espagnol se relâcha, ce qui contribua à lui faire avoir cette complaisance, c'est qu'on apprit que les Ambassadeurs de France étoient en chemin. Par cette raison il ne se fit rien dans la session du 14 de Mai, si non qu'on fixa la session suivante au 4 de Juin (*b*).

Les Ambassadeurs de France étant arrivés quelques jours après, communiquerent leurs instructions à ceux de l'Empereur, & prirent des mesures avec eux pour agir de concert ensemble selon les ordres de leurs Maîtres. On leur donna audience le 26 de Mai dans une Congrégation Générale, où après la lecture de leurs lettres de créance, le Sieur de Pibrac l'un d'eux fit un assez long discours dans lequel il exposa le peu de fruit qu'avoient produit les Conciles qu'on avoit tenus, parce qu'à ce qu'on disoit, ils n'avoient été ni libres ni légitimes; il exhorta les Peres à se servir pour le bien du pouvoir & de la liberté que Dieu leur avoit donnée; ajoutant que les défauts qu'on remarquoit dans les Conciles précédens pouvoient donner quelques préjugés contre celui-ci, qu'il falloit montrer que les tems étoient changés, qu'on pouvoit disputer présentement sans craindre le feu, qu'on ne rompoit plus la foi publique, qu'on ne fesoit point venir le St. Esprit d'ailleurs que du ciel &c (*c*). Après cette harangue les Ambassadeurs remirent aux Légats un Mémoire (*d*), par lequel ils représenterent, que les Huguenots demandoient qu'on déclarat que c'étoit ici un nouveau Concile; & en conséquence les Ambassadeurs demanderent aussi de vive voix & par écrit; qu'on déclarât nettement que c'étoit réellement un nouveau Concile. Les Légats répondirent aussi par écrit, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de déclarer que c'étoit l'indiction d'un nouveau Concile, mais seulement d'y présider. Les Ambassadeurs se contenterent alors de cette réponse, parcequ'en ayant déliberé avec ceux de l'Empereur, ils étoient convenus de ne pas passer outre, pourvu que dans les Actes il ne fût pas fait mention de la continuation du Concile. Ensuite les François, de concert avec les Im-

(*a*) *Fra-Paolo* L. VI. § V—X. T. XXVII. p. m. 327-333.
(*b*) Le même l. c. § XXI, XXII.
(*c*) *De Thou* L. XXXII, Cont. de Fleuri
(*d*) *Fra-Paolo* ubi sup. § XXIV. note 75.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

périaux demanderent, qu'on ne traitât point des matieres de Foi en l'absence des Proteſtans, ſi l'on n'étoit bien aſſuré auparavant de leur contumace. Ils ajouterent, que l'Ambaſſadeur d'Angleterre en France avoit déclaré, que ſi on vouloit le faire, la Reine étoit diſpoſée à envoyer au Concile & que les autres Proteſtans ne manqueroient pas de ſuivre ſon exemple. Les Légats dreſſerent un écrit, qu'ils firent lire, qui portoit, que pour de bonnes raiſons la ſeſſion prochaine différeroit juſqu'à une autre la déciſion des matieres propoſées (*a*).

Le 4 de Juin on célebra la ſeſſion avec les cérémonies ordinaires; le Secretaire (*b*) y lut une réponſe au Diſcours des Ambaſſadeurs de France, dans laquelle on ſoutenoit que le Concile étoit libre & légitime, & qu'il avoit été convoqué par celui qui avoit droit de le faire. Enſuite on indiqua la ſeſſion ſuivante au 16 de Juillet, ſe réſervant néanmoins la liberté d'abreger ou de prolonger ce terme dans une Congrégation générale. Le Pape n'étoit pas content de deux de ſes Légats & ſur tout du Cardinal de Mantoue, parcequ'il s'étoit oppoſé aux inſtances de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne pour déclarer que le Concile n'étoit qu'une continuation du précédent. D'autre part, les Prélats de Trente & ſur tout les Eſpagnols ſe plaignoient que le Concile n'étoit point libre, & que tout s'y régloit par les ordres du Pape.

Articles de reformation propoſés par les Impériaux.

Dans une Congrégation générale du 6 de Juin, on propoſa de décider dans la ſeſſion ſuivante ce qui regardoit la communion du Calice, ce qui fut réſolu à cauſe des fortes ſollicitations des Miniſtres Impériaux. Ayant obtenu ce point, ils préſenterent le lendemain aux Légats vingt Articles de Réformation dont voici les principaux. Que le Pape conſentit à ſe réformer lui & ſa Cour. Que ſi on ne pouvoit pas réduire le nombre des Cardinaux à douze, il n'excédât pas du moins celui de vingt-ſix. Qu'à l'avenir on n'accordat plus de diſpenſes ſcandaleuſes. Qu'on révoquat toutes les exemtions accordées contre le droit commun, & qu'on ſoumît tous les Monaſteres aux Evéques. Qu'on abolit la pluralité des Bénéfices, & qu'on ne donnât plus à ferme les Offices Eccléſiaſtiques. Que tout le Miniſtere Eccléſiaſtique s'exerçât gratuitement. Qu'on reſtreignit les Loix Eccléſiaſtiques, qu'on abolît celles qui étoient ſuperflues, & qu'on ne regardât pas les autres comme d'une obligation égale à celle des Loix Divines. Que l'Office divin ſe fît de maniere qu'il fût entendu de ceux qui le diſoient, & de ceux qui y aſſiſtoient, & que parmi les prieres qui ſe récitoient en Latin, l'on en inſérât quelques-unes en langue vulgaire. Que l'on examinàt s'il n'étoit pas à-propos de relâcher quelque choſe de la rigueur des Jeûnes & de la diſtinction des Viandes, comme auſſi de permettre le mariage des Prétres à quelques nations, & la communion ſous les deux eſpeces (*c*). Les Légats, après avoir conſulté enſemble, répondirent aux Ambaſſadeurs, qu'il n'étoit pas poſſible de propoſer pour la ſeſſion prochaine autre choſe que la matiere du Calice, qui étoit d'une diſcuſſion très-difficile & très-importante. Les Ambaſſadeurs jugerent à-propos d'informer l'Empereur tant de cette affaire particuliere, que de la maniere en général dont tout ſe conduiſoit dans le Concile. Les Legats de leur côté voulurent auſſi

(*a*) Le même § XXV.

(*b*) Le même § XXVI, note 79.

(*c*) Contin. de Fleuri l. c. p. 349-351. *Fra Paol.* ubi ſup. § XXVIII.

rendre un compte exact au Pape de tout ce qui s'étoit passé & de ce qu'ils appréhendoient pour l'avenir (*a*).

Section IX. Histoire d'Italie puis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Le Pape propose une ligue contre les Protestans, & se plaint des Ambassadeurs & de ses Legats.

Cependant les mécontentemens redoubloient, de même que les plaintes réciproques des Romains contre les Peres du Concile & de ceux-ci contre les Romains. Le Pape avoit beaucoup de chagrin de tout ce qui se passoit; il voyoit que l'Empereur cherchoit à plaire aux Allemands, dans la vue de faire élire son fils Roi des Romains, & que le Roi de France étoit prêt d'être obligé de s'accorder avec les Huguenots; après quoi les Evêques François se rendroient promptement au Concile, s'y joindroient aux Espagnols, & feroient encore de nouvelles propositions contre l'Autorité Pontificale. Pour conjurer la tempête qu'il voioit s'élever, il resolut de lever quatre mille Suisses & trois mille hommes de Cavalerie Allemande. Il envoya à Avignon Nicolas Gambara avec cinq-cens fantassins & cent chevaux légers. Il donna de l'argent au Duc de Savoye pour demeurer armé, & s'opposer aux Huguenots en cas qu'ils entreprissent d'entrer en Italie. Il projetta aussi de faire une Ligue défensive avec toutes les Puissances Catholiques contre les Protestans. Mais il ne réussit point dans ce projet; tous les Princes avoient des raisons particulieres qui les détournoient d'entrer dans cette Ligue, & ils en alléguerent une commune, qui étoit que cela arreteroit les progrès du Concile. Il est vrai que plusieurs étoient persuadés que le Pape n'en auroit pas été fâché, & il donna même lieu de le penser en proposant dans un Consistoire de faire declarer la continuation du Concile & de decider lui-même le point de la résidence, mais la plupart des Cardinaux l'en détournerent. Il ne put s'empecher néanmoins de se plaindre de tous les Ambassadeurs, & particulierement de Lanssac Ambassadeur de France, qui avoit, disoit-il, dit en présence de plusieurs Prélats, qu'il viendroit tant de Prélats de France & d'Allemagne, qu'ils chasseroient l'Idole de Rome. Il se plaignoit aussi de ses Legats, disant qu'ils etoient indignes de la Pourpre; le Cardinal de Mantoue étoit spécialement l'objet de son indignation; mais à l'arrivée du député des Legats il s'appaisa (*b*), & leur laissa la liberté d'agir suivant leur prudence.

Continuation du Concile.

On tint nombre de Congrégations sur la matiere du Calice, & plusieurs des Peres étoient d'avis qu'on pouvoit en accorder l'usage aux Laïques, puisque les Protestans non seulement, mais quantité de Catholiques le demandoient avec empressement. Les Légats eux-memes se sentirent portés à l'accorder à l'Allemagne sous de certaines conditions. Les Ambassadeurs de l'Empereur présenterent un Memoire sur ce sujet; ceux de France en firent autant. Les Légats tâcherent d'engager les Imperiaux à consentir qu'on remit à une autre fois la decision de cette matiere. Les Ambassadeurs consentirent qu'on omit ce seul point, pourvu que ce delai fût marqué dans le Décret, & qu'on promit de décider la chose une autre fois. Les François y acquiescerent aussi. Cependant les uns & les autres tacherent d'engager les Peres à ne rien décider dans la session prochaine, mais ce fut inutilement. La session se tint le 16 de Juillet, on y lut quatre Chapitres touchant la Communion, & ensuite un autre Décret par lequel on ren-

(*a*) Le même, § XXIX. (*b*) Le même.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

voyoit l'examen des deux questions, si l'on devoit accorder l'usage du Calice aux Laïques & sous quelles conditions. On fit ensuite la lecture d'un Décret de réformation en neuf Chapitres, & l'on assigna la session suivante au 17 de Septembre. Dans une Congrégation, qui se tint le 20 du mois, on proposa de traiter du sacrifice de la Messe. Ce fut le sujet discuté dans plusieurs autres. Quelques-uns soutinrent, que Jesus-Christ ne s'étoit pas offert lui-même dans l'institution de la Cene ; pour le prouver ils disoient, que l'oblation de la croix eût été inutile, si les hommes eussent été rachetés par celle qui se seroit faite auparavant dans la Cene. Cette question occasionna de grands débats, ensorte qu'on proposa d'omettre entierement les Chapitres de Doctrine, mais cet avis ne prévalut point (*a*).

Le Pape arme.

Cependant le Pape pensa à s'assurer contre toutes sortes d'événemens ; il voioit les dangers auxquels son autorité étoit exposée par les difficultés & les oppositions qu'il trouvoit à Trente, par les mouvemens qu'il y avoit en France, & par une Diete qu'on se disposoit à tenir en Allemagne, dans laquelle l'Empereur pour ses intérêts seroit forcé d'avoir beaucoup de complaisance pour les Protestans. Il fit donner de l'argent à des Officiers pour faire des levées, & les troupes avoient leur rendez-vous dans la Romagne & dans la Marche d'Ancone. Comme d'ailleurs il tenoit des conférences secretes avec les Ministres & les Cardinaux confidens des Princes d'Italie, les Espagnols & les François en prirent ombrage, & l'Ambassadeur de France l'exhorta même à faire cesser un armement qui pouvoit troubler le Concile. Mais le Pape lui répondit, que l'Angleterre & les Protestans d'Allemagne ayant déclaré qu'ils vouloient soutenir les Huguenots de France, il ne devoit pas s'exposer à être pris au dépourvu. Le Ministre d'Espagne s'y prit autrement, il lui promit au nom du Roi Catholique toute sorte de secours, afin de l'empêcher de faire une Ligue en Italie. Pie accepta l'offre avec joie, & comme il étoit alors fort content de ses Légats à Trente, il leur recommanda d'expédier le plus vîte qu'on pourroit les affaires du Concile, avant l'arrivée des Prélats François & l'ouverture de la Diete en Allemagne.

On ne veut [illegible] attendre à Trente les Evêques de France.

Les Ambassadeurs de France avoient demandé plusieurs fois qu'on attendit leurs Evêques, & le 10 d'Août ils présenterent un Mémoire pour demander qu'on prorogeât la session, mais ils ne purent rien obtenir. Ils firent de nouvelles instances le 3 de Septembre, pour qu'on attendit leurs Evêques & ceux de Pologne, on les refusa encore sous divers prétextes, mais la véritable raison fut que les Légats savoient que le Cardinal de Lorraine devoit partir incessamment avec les Prélats François & vingt Docteurs de Sorbonne (*b*). Après bien des débats sur la concession du Calice, on convint d'en renvoyer la décision au Pape.

Suite des affaires du Concile.

Le 17 de Septembre on tint la session, où on fit la lecture du Décret sur le Sacrifice de la Messe ; qu'on peut voir dans l'Auteur cité (*c*), & on prononça anathême contre ceux qui n'adoptoient pas la doctrine du Décret. Deux ou trois Evêques rejetterent la clause, où il étoit dit, que *Jesus-Christ s'offrit lui-même.* On lut aussi un Décret de Réformation en onze

(*a*) Le même, L. VI. § XXX—XLV.
(*b*) Le même, § XLVI—LI.
(*c*) Le même, § LVIII.

Chapitres, & l'on finit par le Décret par lequel la question de la Communion du Calice étoit renvoyée au Pape, & on intima la session suivante pour le 12 de Novembre. L'Empereur ne fut pas content de ce renvoi, parcequ'il savoit que les peuples d'Allemagne, étant prévenus contre l'autorité du Pape, n'étoient pas disposés à recevoir en bonne part une grace de lui.

Disputes sur le droit divin de l'Episcopat.

Les Légats travailloient cependant à avancer les affaires du Concile, & on discuta dans les Congrégations ce qui regardoit le Sacrement de l'Ordre. A cette occasion plusieurs Prélats & spécialement les Espagnols soutinrent que les Evêques tenoient leur autorité immédiatement de Jesus-Christ & non du Pape. Les Légats furent allarmés de cette proposition; ils laisserent la liberté de discuter tant qu'il ne fut question que de la supériorité des Evêques sur les Prêtres, mais lorsqu'il s'agit du droit divin de l'Episcopat, ils s'opposerent à l'examen de cette matiere, ce qui produisit une grande contestation. Cependant ils chargerent Lainez Général des Jésuites de discuter amplement la matiere, ce qu'il fit dans une Congrégation le 20 d'Octobre. Il parla pendant plus de deux heures & prétendit prouver que toute la puissance de la jurisdiction avoit été donnée entierement au Pape, & que dans l'Eglise aucun autre n'en avoit la moindre portion qu'il ne tirât entierement de lui (a). Comme des deux côtés on soutenoit son sentiment avec beaucoup de feu, les Légats pour donner aux esprits le tems de se calmer laisserent passer plusieurs jours sans tenir de Congrégations. Ils prorogerent même la session par ordre du Pape, parceque le Cardinal de Lorraine étoit déja entré en Italie avec les Prélats François. Les Espagnols & quelques autres avec eux firent de nouvelles instances pour faire declarer de droit divin l'institution & la supériorité des Evêques. D'autre part vingt Prélats du parti opposé vinrent trouver les Légats pour demander qu'on n'inserât rien là-dessus dans le Décret. Cette contrarieté de sentiment fut cause que l'affaire demeura en suspens.

Les François arrivent à Trente & se déclarent pour le droit divin de l'Episcopat.

Le Pape & les Légats se défioient fort des desseins du Cardinal de Lorraine, qui avoit donné à entendre, soit avant son départ de France, soit en differens lieux sur sa route, qu'il avoit plusieurs choses à proposer, ou pour resserrer l'Autorité Pontificale, ou pour diminuer les grands profits de la Cour de Rome. Il arriva à Trente le 13 de Novembre, & fut reçu avec beaucoup de distinction. Le 23 du mois il remit ses Lettres de créance dans une Congrégation générale, & fit ensuite un discours, dans lequel il attribua les calamités de la France, à la corruption des mœurs & à la ruine de la Discipline Ecclésiastique. Il ajouta, que si on lui demandoit à qui il falloit attribuer la cause de la tempete, & des dangers auxquels ils étoient exposés, il n'auroit d'autre réponse à faire que celle du Prophete Jonas, *c'est-moi qui vous ai attiré cette tempête, jettez-moi dans la mer.* L'Ambassadeur du Ferrier parla après lui, & dit entre autres choses, que si les Peres lui demandoient pourquoi la France n'étoit pas en paix, il ne pourroit leur répondre que ce que Jéhu répondit à Joram. *Comment seroit-elle en paix pendant que durent* —— ? vous savez le reste, ajouta-t-il.

(a) Le même, L. VII. § XX.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Les Evêques François soutinrent que l'autorité des Evêques étoit de droit divin, ce qui fit plaisir aux Espagnols.

Maximilien élu Roi des Romains.

Le 24 de Novembre la Diete de l'Empire étant assemblée à Francfort, Maximilien fils de l'Empereur Ferdinand fut élu Roi des Romains (*a*). Après son couronnement l'Empereur sollicita les Princes Protestans de se soumettre au Concile de Trente. Mais ils lui présenterent la réponse qu'ils avoient promise vingt mois auparavant à ses Ambassadeurs dans la Diete de Naumbourg. Ils y exposoient les raisons qui les empêchoient de venir à ce Concile, & les obligeoient encore d'en appeller à un Concile libre, & les conditions qu'ils jugeoient nécessaires (*b*). L'Empereur leur promit de faire ensorte que l'on tint un Concile, auquel ils ne pussent raisonnablement refuser d'intervenir, & s'offrit même d'aller en personne à Trente, ayant pris la résolution de se rendre à Inspruck après la Diete.

Bulles du Pape pour la Reforme.

Ce voyage causa une grande inquiétude au Pape, qui se persuada que l'Empereur avoit de grandes intelligences avec la France & l'Espagne. Pour empêcher qu'on ne parlât à Trente de réformer sa Cour, il prit la résolution de le faire lui-meme. Il publia donc le 27 de Décembre un Bref pour la réformation des abus de la Rote, & le premier de Janvier 1563 quelques autres Bulles pour d'autres réformes.

Articles de reformation présentes par les Ambassadeurs de France. 1563.

Le 4 du meme mois les Ambassadeurs de France présenterent un Mémoire contenant trente-quatre articles de réformation qu'ils demandoient (*c*). Les Légats & tous les partisans du Pape les trouverent tous extrêmement durs, & surtout ceux où l'on demandoit l'altération de quelques observances de l'Eglise Romaine, & le retranchement des profits & des droits que le S. Siege recevoit des autres Eglises. On les envoya à Rome par l'Evêque de Viterbe. Le Roi de France pour gagner le Pape rétablit le 10 de Janvier les Annates, qui avoient été supprimées par une résolution des Etats d'Orléans (*d*). Cela n'empêcha pas que Pie IV. ne fût fort mécontent des Articles proposés, & il ordonna à son Légat en France de faire des instances pour que le Roi se désistât de quelques-uns, qui étoient contraires aux droits du S. Siege. Il envoya aussi ordre à ses Légats à Trente de différer le plus qu'ils pourroient de traiter de cette matiere, & leur donna des directions sur la maniere d'en traiter, s'ils y étoient obligés. En attendant il y avoit toujours de grandes disputes dans les Congrégations, & beaucoup d'intrigues de tous côtés. La session qu'on devoit tenir au mois de Novembre avoit deja été prorogée plusieurs fois, & le 3 de Fevrier on la prorogea encore jusqu'au 22 d'Avril, à la pluralité des voix.

Départ du Cardinal de Lorraine pour Inspruck.

L'Empereur s'étoit rendu à Inspruck, où le Cardinal de Lorraine alla le trouver. Le Cardinal Altemps, neveu du Pape & un des Legats, partit en même tems pour Rome, où le Pape le rappelloit pour se servir de lui à rassembler quelques troupes, qu'il avoit dessein d'entretenir pour la fureté de ses Etats. Il avoit appris que les Ducs de Saxe & de Wirtemberg de même que le Landgrave de Hesse faisoient des levées, & que les Allemands avoient grande envie de retourner à Rome, se souvenant du pillage qu'ils

(*a*) De Thou, L. XXXII.
(*b*) Le même, *Fra-Paolo*, l. c. § XLI.
(*c*) De Thou L. XXXV.
(*d*) Le même.

y avoient fait autrefois; ainsi il ne voulut pas être pris au dépourvu (*a*). Cependant on continua à agiter dans les Congrégations à Trente les questions rélatives au Mariage. Le Cardinal de Lorraine demeura cinq jours à Inspruck, où il conféra continuellement avec l'Empereur, le Roi des Romains & les Ministres Impériaux, & il revint à Trente le 27 de Fevrier.

Lettre de l'Empereur au Pape.

Le Cardinal de Mantoue étant mort le 2 de Mars, le Pape créa deux nouveaux Légats, qui etoient les Cardinaux Jean Moron & Bernard Navagier. Les Ambassadeurs de l'Empereur présenterent en ce tems-là aux Légats une Lettre de leur Maître, & la copie d'une que ce Prince avoit écrite au Pape du 3 de Mars. Ferdinand se plaignoit de ce qu'on s'arrêtoit au Concile à des contestations inutiles, au lieu de travailler à la Réformation; il conjuroit le Pape de favoriser la liberté du Concile, qui étoit principalement blessée par trois choses. La premiere parceque tout étoit auparavant délibéré à Rome. La seconde, parceque les Légats s'etoient attribués à eux seuls le droit de proposer. Et la troisieme par les brigues continuelles des Prelats intéressés à la grandeur de la Cour Romaine. Il ajoutoit qu'il étoit disposé à se rendre en personne à Trente, & qu'il prioit sa Sainteté de s'y transporter elle-même (*b*). Le Pape fut fort offensé de cette Lettre, & répondit à l'Empereur, pour justifier ses intentions.

Procédures du Pape contre des Evêques de France.

On reçut en ce tems-là avis à Rome de la paix que le Roi de France avoit faite avec les Réformés. Comme l'on y crut que cette affaire avoit été ménagée par l'entremise de quelques Prélats, qui sans se déclarer ouvertement Protestans étoient néanmoins attachés à ce Parti, le Pape résolut de les découvrir. Dans un Consistoire, tenu le 31 de Mars, il exposa que le Cardinal de Chatillon avoit quitté le nom d'Eveque de Beauvais pour prendre simplement celui de Comte; il accusa divers autres Eveques d'etre auteurs de tous les desordres, & en conséquence fit expédier le 7 d'Avril une Bulle, par laquelle il ordonna aux Inquisiteurs-Généraux de Rome de procéder contre tous les Prelats, quels qu'ils fussent suspects d'héréfie & de les citer par Edit à comparoitre en personne à Rome, & à faute de comparution de procéder contre eux jusqu'à la sentence définitive, qu'il prononceroit lui-même dans un Consistoire secret. En conséquence de cet ordre les Cardinaux Inquisiteurs citerent Odet de Coligni, Cardinal de Chatillon, & neuf ou dix Evêques à comparoitre personnellement à Rome, pour s'y purger de l'imputation d'Hérésie & de fauteurs d'Herétiques (*c*). Mais les Prelats François mepriserent cette citation, & au mois d'Octobre le Pape déclara les uns déposés, les autres suspendus.

Négociations du Cardinal Moron auprès de l'Empereur.

Pie étoit résolu de ne point consentir aux articles de Réformation proposés par les François. Il se détermina à envoyer le Cardinal Moron vers l'Empereur pour tâcher de gagner ce Prince. Et se souvenant que le Cardinal de Lorraine avoit parlé à Trente, comme si l'Empereur avoit eu quelque dessein d'aller recevoir la Couronne Imperiale à Bologne, il résolut de sonder ce Cardinal pour savoir s'il seroit disposé à emploier sa médiation pour cela, comme aussi pour faire consentir l'Empereur à laisser transferer le Concile dans cette ville; mais le Cardinal éluda cette commission. Ce-

(*a*) *Fra-Paolo* l. c. § LXIII.
(*b*) *De Thou ubi sup. Fra-Paolo* l. c. § LXXII.
(*c*) Le même § LXXIX.

pendant le Cardinal Moron arriva à Trente au mois d'Avril, & après s'être fait reconnoitre Légat du Pape, il partit pour aller trouver l'Empereur. Pendant son absence on prorogea encore la session fixée au 22 d'Avril. Ce Légat ne réussit point dans sa Commission; l'Empereur répondit qu'il s'arrêteroit à Inspruck; qu'on ne transféreroit point le Concile à Bologne sans le consentement des Rois de France & d'Espagne, qu'à l'égard de la maniere de procéder dans le Concile, il ne demandoit que deux choses; la premiere que la Réforme se fît à Trente & que chacun eût la liberté de proposer; la seconde qu'on commençât par les articles proposés de sa part & de celle des François (*a*).

Lettre de la Reine d'Ecosse.

Le 10 de Mai il se tint une Congrégation, où le Cardinal de Lorraine présenta des Lettres de Marie Reine d'Ecosse sa niece, dans lesquelles elle se soumettoit au Concile, & promettoit, que dès qu'elle seroit en possession du royaume d'Angleterre, elle feroit rentrer l'un & l'autre sous l'obéissance du S. Siege.

Dispute sur la préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne.

Le Comte de Lune, Ambassadeur du Roi d'Espagne, qui étoit depuis plusieurs semaines à Trente, n'avoit point encore paru dans le Concile à cause de la dispute qu'il avoit avec les Ambassadeurs de France pour la préséance. Enfin il fut admis dans une Congrégation le 21 de Mai, où du consentement des François on lui donna une place au milieu de l'assemblée vis-à-vis des Légats (*b*). La dispute se renouvella le 29 de Juin, jour de St. Pierre. Dès que la Messe fut commencée on apporta un siege, qui fut mis entre le dernier Cardinal & le premier Patriarche, où le Comte de Lune vint se placer. Les Ambassadeurs de France envoyerent faire des plaintes par le Maître des Cérémonies, & voulurent savoir comment se passeroit la cérémonie de la Paix & de l'Encens. Les Légats ayant répondu qu'on y pourvoiroit en se servant de deux Encensoirs & de deux Paix, les François ne se contenterent pas de ce tempérament, & déclarerent que s'ils n'avoient la préséance, ils protesteroient & se retireroient du Concile. Enfin après bien des allées & venues, on continua la Messe sans présenter ni l'Encens ni la Paix. Les Légats se justifierent en montrant l'ordre exprès qu'ils avoient reçu de Rome d'en user comme ils avoient fait. Du Ferrier Ambassadeur de France déclara qu'il étoit prêt de protester, non contre le Concile, les Légats, le Roi d'Espagne ou le Comte de Lune, mais contre un particulier, qui se portoit pour Pape, quoique son élection simoniaque fût nulle, ayant par un trafic infâme acheté les suffrages. Enfin il menaça d'interjetter appel au premier Pape, qui seroit canoniquement élu, & au premier Concile légitime qui se tiendroit. Le Cardinal de Lorraine écrivit aussi sur ce sujet une Lettre fort vive au Pape (*c*). Enfin on convint après beaucoup de difficultés que jusqu'à la réponse du Roi d'Espagne, on ne donneroit plus ni Paix ni Encens dans les Cérémonies publiques.

Les François se relâchent sur les affaires du Concile.

Après l'accommodement de ce différend, les Légats ne penserent plus qu'aux moyens d'écarter toutes les contestations sur les articles de Foi & de Réformation. La France fit paroitre moins de chaleur pour les affaires du Concile, parce que la Reine souhaitoit d'obtenir le consentement du Pape

(*a*) *De Thou* ubi sup. *Fra-Paolo* L. VII. (*c*) *De Thou* l. c.
(*b*) *Fra-Paolo* L. VIII. § II.

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Pape à l'Edit du Roi, qui pour payer les dettes de la Couronne ordonnoit l'aliénation de plusieurs fonds Ecclésiastiques, à la concurrence de la somme de cent mille écus. Le Cardinal de Lorraine de son côté avoit perdu beaucoup de sa roideur, parcequ'il crut qu'il étoit nécessaire pour ses intérêts de mieux s'entendre qu'il n'avoit fait par le passé avec le Pape & la Cour de Rome, & qu'il avoit envie de retourner en France.

L'Empereur part d'Inspruck.

Le 25 de Juin l'Empereur partit d'Inspruck, convaincu que sa résidence proche du Concile, non seulement ne produisoit pas le bien qu'il en avoit attendu, mais qu'elle faisoit plutôt un effet contraire. Ayant appris qu'à Rome & à Trente on parloit de procéder contre la Reine d'Angleterre, il écrivit au Pape & aux Légats pour l'empêcher, parceque cela ne serviroit qu'à unir davantage les Protestans entre eux & qu'ils ne manqueroient pas de faire une Ligue générale contre les Catholiques. Cette remontrance fit tant d'impression sur l'esprit du Pape, qu'il fit cesser les procédures qu'on avoit commencées à Rome, & révoqua la Commission qu'il avoit donnée aux Légats pour la même affaire (*a*).

Conjectures sur quelques articles.

Le Cardinal de Lorraine travailloit ardemment à accorder les divers Partis sur les points contestés. Il proposa d'omettre les articles de l'institution des Evêques & de l'autorité du Pape, & pour ce qui regardoit les Evêques, de ne parler que de la puissance de l'Ordre. Ce qui favorisa cette proposition, c'est que les Ambassadeurs de l'Empereur reçurent alors un ordre de leur Maître de faire ensorte que le Concile ne parlât point de l'autorité du Pape, parcequ'il appréhendoit que si l'on décidoit quelque chose cela n'éloignât encore l'accord des Protestans. On s'attacha aussi à ôter du chapitre de la Résidence tout ce qui pouvoit déplaire aux deux Partis, & à l'énoncer en des termes dont tout le monde pût s'accommoder (*b*).

Vingt-troisieme session.

Quand tout fut réglé, on célébra le 15 de Juillet la septieme session sous Pie IV. & la vingtroisieme depuis le commencement du Concile sous Paul III. L'Evêque d'Alife fit le Sermon, où il dit que comme la Foi des Catholiques étoit plus pure que celle des Hérétiques, les mœurs de ceux-ci étoient bien plus réglées, ce qui déplut à tout le monde. On lut ensuite un Décret sur les Ordres en quatre Chapitres, qui furent suivis de huit canons, pour dire anathême à ceux qui n'adoptoient pas la doctrine établie. On fit aussi la lecture d'un Décret de Réformation en dix-huit Chapitres (*c*). Ces Décrets, qui pendant dix mois entiers avoient causé tant de contestations entre un si grand nombre de Docteurs, tromperent l'attente de toute l'Europe. On y trouva des contradictions & des choses puériles. La session suivante fut intimée au 16 de Septembre.

Les Légats veulent finir tout dans une seule session.

A peine eut-on fini la session, que les Legats, qui souhaitoient extrémement de voir bientôt la fin du Concile, proposerent d'expédier ce qui restoit des matieres de Foi, c'est-à-dire les articles des Indulgences, de l'Invocation des Saints & du Purgatoire, de la maniere qui paroitroit la plus facile & la plus courte, sans écouter les disputes des Théologiens, comme l'on avoit fait par le passé. Ils obtinrent aussi du Cardinal de Lor-

(*a*) *Fra Paolo* L. VIII. § XIX.
(*b*) Le même, § XXII.
(*c*) Cont. de Fleuri T. XXXIII. p. 362 & suiv. *Fra Paolo* § XXV.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563*

raine & des Ambaſſadeurs Impériaux & Eſpagnols, qu'on travailleroit à la Réformation des Princes; & ils joignirent le tout enſemble, dans le deſſein de tout terminer dans une ſeule ſeſſion (*a*).

Projet de Réformation des Princes.

En conſéquence de la réſolution priſe de travailler à la Réformation en général, & à celle des Princes, les Légats remirent aux Ambaſſadeurs un projet contenant treize articles rélatifs aux Princes, pour l'envoyer à leurs Maîtres. Ces articles tendoient à elever l'autorite du Clergé ſur la ruine de celle des Souverains. L'Empereur écrivit à ſes Ambaſſadeurs, qu'il ne conſentiroit jamais à pluſieurs de ces articles qui donnoient atteinte aux droits de l'Empire. Le Roi de France témoigna être dans les mêmes ſentimens, & ordonna à ſes Ambaſſadeurs & aux Evêques François de s'oppoſer à toute déciſion ſur ce ſujet, & au cas qu'on paſſât outre de proteſter & de ſe retirer (*b*). Les Miniſtres de France ayant fait courir le bruit des ordres qu'ils avoient reçus, afin que la crainte fît deſiſter les Peres de preſſer davantage la Réformation des Princes, cela produiſit un effet tout contraire. Un grand nombre d'Evéques s'accorderent entre eux, à ne paſſer outre à aucune action du Concile, qu'on ne joignit aux articles de Réformation le Chapitre qui concernoit les Princes. Ces diſſenſions engagerent les Légats à proroger la ſeſſion juſqu'au onzieme de Novembre. Le Pape leur écrivit de preſſer le départ du Cardinal de Lorraine, avec lequel il vouloit délibérer ſur les moyens de terminer le Concile. Ce Cardinal partit le 19 de Septembre (*c*).

Proteſtation des Ambaſſadeurs de France.

Auſſitôt après ſon départ les Ambaſſadeurs de France dreſſerent leur Proteſtation pour s'en ſervir au beſoin. L'occaſion ſe préſenta bientôt. Ayant appris qu'on avoit remis de nouveau aux Peres ces articles de la Réformation des Princes, ils réſolurent de ſe ſervir de cette occaſion pour faire leur proteſtation (*d*). Du Ferrier fit un diſcours des plus véhemens & enſuite ſe retira à Veniſe.

Le Pape cite la Reine de Navarre.

Le Pape fut fort irrité contre les Ambaſſadeurs de France, & contre la Faction dont il croioit venir la proteſtation qu'ils avoient faite. Il réſolut de procéder contre la Reine de Navarre, veuve d'Antoine de Bourbon; il fit afficher une citation pour l'obliger à comparoitre à Rome dans le terme de ſix mois, à faute d'y etre déclarée déchue de toutes ſes Dignites, Etats & Domaines, ſon mariage nul, ſes enfans illegitimes, & elle ſujette à toutes les peines portées par les Canons contre les Herétiques (*e*). Le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit fort lié avec le Pape, fit quelques remontrances, mais de façon à faire ſentir qu'il vouloit bien qu'on n'y eût pas egard. Mais l'Ambaſſadeur de France, ſur les ordres qu'il avoit reçus agit ſi efficacement, qu'il obtint que la ſentence prononcée contre la Reine de Navarre ſeroit révoquée, caſſée & annullée (*f*).

Vingt-quatrieme ſeſſion.

Le Cardinal de Lorraine étant revenu à Trente, on tint la ſeſſion le onzieme de Novembre. Un des Legats, ſavoir le Cardinal de Warmie, n'y aſſiſta point, les uns diſent que ce fut parcequ'il etoit incommode, & d'autres parcequ'il ne vouloit pas voter ſur l'article des mariages

(*a*) Le même, § XXVII.
(*b*) *De Thou* l. c. *Fra-Paolo* § XLVII.
(*c*) Le même, L. VIII. note 30.
(*d*) Le même, note 45.
(*e*) *De Thou* L. XXXV. *Fra-Paolo* L. VIII. § LX.
(*f*) *De Thou* l. c.

clandestins, prétendant que l'Eglise n'avoit aucune autorité sur ce point. Tous les Peres approuverent le Décret qui déclaroit le Mariage d'institution divine, indissoluble & un des Sacremens de l'Evangile. Mais à l'égard de celui de la nullité des mariages clandestins, le Cardinal Moron dit, qu'il consentoit au Décret, si le Pape l'approuvoit. Le Cardinal Simonete dit qu'il ne l'approuvoit pas, mais qu'il s'en remettoit au Pape, d'autres sans le desapprouver, s'en rapporterent aussi au Pape, & plusieurs le desapprouverent; de ce nombre fut le Cardinal de Warmie, qui envoya son suffrage le lendemain de la session. On lut ensuite vingt-un Articles de Réformation (*a*).

Section IX. Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Fin du Concile de Trente.

Tout le Monde, à la réserve des Espagnols, aspiroit à voir finir le Concile, à la fin le Comte de Lune y consentit à deux conditions; l'une, qu'il fût ordonné que le Pape pourvoiroit à tout ce que le Concile laisseroit indécis; l'autre, qu'en parlant des Indulgences, on ne dit point qu'elles dussent se donner gratuitement, & qu'on n'inserât rien dans le Décret qui pût préjudicier aux Croisades d'Espagne. Sur ces entrefaites il arriva le 30 de Novembre un courier de Rome, avec la nouvelle que le Pape étoit dangereusement malade. On précipita alors les affaires, & la session se tint le 3 de Decembre; on y fit la lecture des Décrets sur le Purgatoire, sur l'Invocation des Saints, le Culte des Images & de Reliques. Ensuite on lut le Décret de Reformation touchant les Réguliers en vingt-deux Chapitres. Cette lecture fut suivie de celle des Décrets de la Réformation générale; dans lesquels le Concile déclaroit par rapport à la réformation des Princes, qu'il se promettoit qu'ils protégeroient les immunités Ecclesiastiques. Enfin il déclara, que de quelque façon que fussent conçus les Décrets de Réformation & de Discipline Ecclésiastique, il entendoit toujours que ce fût sans préjudice de l'autorité du S. Siege (*b*). L'après midi du lendemain 4 de Décembre, on reprit la session du jour précédent, & on y lut le Décret des Indulgences & des Jeûnes. Quant à ce qui regardoit l'Index des Livres défendus, quoiqu'il fût fini, le Concile n'ayant pas le tems d'en porter son jugement, ordonna que le tout fût renvoyé à celui du Pape, comme aussi ce qui regardoit le Catéchisme, le Bréviaire & le Missel, on fit ensuite la lecture de tous les Décrets faits sous Paul III. & sous Jules III; après quoi le Secretaire s'étant avancé au milieu de l'assemblée demanda aux Peres, *s'il leur plaisoit qu'on mît fin au Concile, & que le Président & les Légats, au nom de tous les Peres demandassent au Pape Pie la confirmation de tous les Décrets*, tous y consentirent, excepté l'Archevêque de Grenade, qui dit, qu'il consentoit bien à la conclusion du Concile, mais non à la demande de la confirmation (*c*). Le lendemain on souscrivit aux Decrets, & ceux qui signerent furent les quatre Légats, deux autres Cardinaux, trois Patriarches, vingt-cinq Archevêques, cent-soixante-huit Evêques, sept Abbés, trente-neuf Procureurs d'Evêques absens & sept Généraux d'Ordres; en tout deux-cens cinquante-cinq, parmi lesquels il y avoit très-peu de Deputés de Hongrie & de Pologne, & aucun de Suede, de Danemarc, d'Ecosse, d'Angleterre & des Pays-

(*a*) *Fra-Paolo* ubi sup. § LXVI.
(*b*) Le même, § LXVIII-LXXVII.
(*c*) Le même, § LXXVIII & note 64.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Bas; aucun d'Allemagne dans la derniere session, & pas au delà de quarante de France & d'Espagne; mais il y en avoit plus de cent-cinquante d'Italie, ce qui fit nommer ce Concile l'assemblée du Pape & de ses Italiens.

Maximilien refuse de jurer obéissance au S. Siege.

Quelques mois avant la fin du Concile le Pape eut une affaire assez difficile à traiter avec Maximilien Roi des Romains. Ce Prince refusa de demander au Pape la confirmation de son élection & de jurer obéissance au S. Siege. Après une longue négociation de vingt mois, l'Ambassadeur de Maximilien étant arrivé à Rome, le Pape insista de nouveau, qu'il demandât la confirmation & qu'il jurât obéissance. Mais comme ce Ministre dit qu'il avoit son discours par écrit, & qu'il avoit ordre de n'y pas changer un iota, le Pape ayant proposé l'affaire dans une Congregation générale de Cardinaux, ils conclurent enfin, après une longue délibération, que quoique la confirmation ne fût pas demandee, ni l'obéissance promise, le Pape cependant dans sa réponse à l'Ambassadeur diroit, *qu'il confirmoit l'élection du Roi & qu'il recevoit son obéissance*, sans rien ajouter qui pût marquer si la confirmation avoit été demandée, & si l'obeissance avoit été promise ou non. Cette cérémonie se passa avec peu de satisfaction & d'agrément pour le Pape, & encore moins pour les Cardinaux (*a*).

Le Pape confirme les Decrets du Concile de Trente.

Pie IV. eut plus de satisfaction de la conclusion du Concile, qu'il apprit avec une grande joie. Les Légats Moron & Simonete arriverent à Rome avant les fetes de Noël, & dans plusieurs audiences ils instruisirent le Pape de tout ce qui s'étoit passé & il écrit le nom des Prélats qui l'avoient le mieux servi dans le Concile, dont il en fit dix-neuf Cardinaux le 12 de Mars de l'année suivante (*b*). Au bruit qui se répandit qu'il vouloit confirmer tous les Décrets du Concile, tous les Officiers de sa Cour s'affligerent du préjudice qu'en recevroient leurs charges, si la Réformation s'exécutoit. Plusieurs presenterent des suppliques ou Mémoriaux au Pape, où ils représentoient, qu'ayant acheté leurs offices, & prévoyant le prejudice que leur causeroit cette reforme, il étoit juste qu'on les remboursât. Cependant après bien des déliberations, il donna le 26 de Janvier 1564 une Bulle par laquelle il confirma les Decrets du Concile, & déclara qu'il vouloit n'y déroger jamais que pour des causes pressantes & evidemment nécessaires, & donna divers ordres pour la réformation (*c*).

SECTION X.

Histoire d'Italie *depuis la fin du Concile de Trente, jusqu'à l'année* 1623 *qu* Urbain VIII. *fut élevé au Pontificat.*

Le Concile est reçu en Italie 1564.

MALGRÉ la confirmation du Concile par le Pape, sa réception rencontra bien des difficultés en divers pays, comme en France, en Allemagne, en Espagne & en Pologne. A la vérité il n'y en eut que peu ou point en Italie. Comme l'autorité du Pape y tient lieu de regle irrefragable en

(*a*) Le même, § XVI.
(*b*) Le même, à la fin.
(*c*) *De Thou* l. c. *Fra-Paolo* § LXXXIV.

matieres ſpirituelles, & que d'ailleurs les Evêques Italiens avoient principalement contribué aux Décrets de cette aſſemblée, il ne fallut pas de grandes ſollicitations pour en obtenir la publication. La République de Veniſe fut des premieres à en donner l'exemple; ce ne fut cependant que quant au dogme que les Vénitiens reçurent le Concile, car ils ne voulurent jamais en recevoir la Diſcipline, parcequ'ils la jugerent contraire aux droits des Souverains (*a*).

Section X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Et en Eſpagne.

En Eſpagne, après bien des délibérations, Philippe II. ordonna que ſans faire aucune reſtriction dans la formule d'acceptation, de peur qu'on ne crût qu'il étoit libre à chacun de limiter les Décrets à ſon gré, il ſuffiroit d'en determiner l'obſervation par les Loix & les Uſages de ſes Royaumes (*b*). Cependant ce fut par délibération du Conſeil Royal, & le Roi envoya des Commiſſaires pour aſſiſter en ſon nom aux Conciles Provinciaux, pour que tout s'y paſſât conformément à ſes vues. La Cour de Rome ne fut pas contente de cette acceptation, parceque tout ſe fit par l'autorité du Roi ſans faire aucune mention de celle du Pape (*c*).

Mais point en France.

Ce fut bien pis en France, où l'on regarda les articles de Réformation comme contraires aux libertés de l'Egliſe Gallicane. Le Pape ayant fait ſolliciter en-vain par ſon Nonce l'acceptation du Concile, engagea l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye d'agir conjointement avec lui, pour tâcher de porter Charles IX. à faire publier & obſerver les Décrets dans ſon royaume. Les Ambaſſadeurs de ces Princes étoient auſſi chargés de demander que le Roi défendît l'aliénation des biens eccléſiaſtiques & qu'il punit les Séditieux & les Schiſmatiques (*d*). Mais ce Prince, inſtruit par ſa mere & par le Chancelier de l'Hopital, leur répondit le 27 de Fevrier; *Qu'il ne pouvoit prendre aucune réſolution ſur cette affaire, ſans en avoir délibéré avec les Princes de ſon Sang & ſon Conſeil.* Puis la Regente, après avoir amuſé quelque tems ces Miniſtres, éluda enfin leurs demandes par des réponſes ambigues, dont ils furent obligés de ſe contenter, faute de pouvoir obtenir rien de mieux (*e*).

L'Egliſe de [illegible] [illegible] [illegible]

Le Pape réuſſit mieux à quelques égards en Allemagne, y ayant envoyé l'Evêque de Vintimiglia, il obtint que les Décrets du Concile y fuſſent publiés. Les Proteſtans s'en mirent peu en peine; ſeulement quelques Miniſtres de la Confeſſion d'Augsbourg publierent une proteſtation contre ce qui s'étoit fait à Trente. Les Catholiques même demandoient la Communion ſous les deux eſpeces & le Mariage des Prêtres. Ce fut ce qui détermina l'Empereur & l'Electeur de Baviere d'écrire à Pie IV. au mois de Fevrier pour lui demander d'accorder ces deux articles. Le Pape conſentit au premier, & accorda à quelques Evêques d'Allemagne la permiſſion d'uſer du Calice pour leurs Diocéſains dans les endroits où cela ſeroit abſolument néceſſaire pour les raiſons alléguées, & en leur preſcrivant certaines conditions (*f*). Mais il refuſa abſolument la ſeconde demande. En-vain Maximilien, qui ſucceda à Ferdinand mort dans le mois de Juillet, fit-il

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. X. p. 129.
(*b*) [illegible] *Fra Paolo* § IV.
(*c*) *Fra Paolo* L. XXXVI.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même l. c. Cont. de Fleuri T. XXXIV. p. m. 166.

de nouvelles instances jamais le Pape ne voulut consentir au mariage des Prêtres (*a*).

Affaire de la préséance terminée.

Cette année l'affaire de la préséance entre les Rois de France & d'Espagne fut terminée à Rome. Après bien des délais, & malgré toutes les sollicitations de Philippe II. le Pape ne put s'empêcher de décider en faveur du Roi de France. L'Ambassadeur d'Espagne protesta, & partit de Rome sans prendre son audience de congé (*b*).

Le Concile de Trente reçu en Pologne.

Le Cardinal Commendon Légat en Pologne, ayant reçu les actes & les décrets du Concile de Trente, intrigua si bien, que malgré les efforts de l'Archevêque de Gnesne & de l'Evêque de Cracovie, il obtint du Roi & du Sénat l'acceptation du Concile; ce qui donna une grande joie au Pape (*c*).

Conspiration contre le Pape.

En 1565 on découvrit à Rome une conspiration contre le Pape, tramée par quelques Fanatiques, dont Benoit Accolti fils d'un Cardinal de ce nom étoit le chef. Il avoit pour complices Pierre Accolti son parent, le Comte de Canossa & quelques autres, tous gens accablés de dettes, & qui n'avoient pas l'esprit fort sain. Benoit les avoit engagés dans ce complot, ou dans l'espérance du butin, ou sous prétexte de réformer l'Eglise. Il disoit, que Pie IV. n'étoit pas vrai Pape; que quand on s'en seroit défait, on en mettroit un en sa place, qui seroit appellé le Pape angelique; que sous son Pontificat on corrigeroit les abus, on extirperoit les erreurs & on rétabliroit la paix dans l'Eglise. Il ajoutoit des prédictions sur la puissance de ce Pape, qui devoit disoit-il s'étendre par toute la terre. Il fesoit espérer à ses associés, qu'après avoir tué le Pape, ils s'empareroient de son trésor & de celui du Cardinal Borromée. Il leur promettoit des Châteaux, des Terres & des Seigneuries. Mais comme Benoit & un des complices, qui s'étoient chargés de faire le coup, avoient manqué deux ou trois occasions favorables, faute de courage & de hardiesse, Accolti, qui étoit déja très-mal dans l'esprit du Pape, & qu'on accusoit d'avoir demeuré quelque tems à Geneve, se rendit suspect au Pontife en lui demandant si souvent audience. Quelques-uns le dénoncerent; on l'arrêta la nuit avec ses complices. Ils furent mis à la question, & après avoir tout avoué, ils expierent par les supplices & par la mort, une témérité & une extravagance, dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple (*d*).

Son avarice & sa passion pour l'avancement de sa famille.

Avant que de terminer l'histoire du Pontificat de Pie IV. il faut dire un mot de sa passion pour l'avancement de sa famille & de son extrême avarice. Frederic Borromée, fils de sa sœur étant mort en 1563, à la fleur de son âge, sans postérité, & le Cardinal Borromée, frere de Frederic, s'étant retiré dans son Diocese de Milan, il fit venir auprès de lui Annibal Altemps, & Marc Sittico, enfans de son autre sœur. Il donna à Altemps le Gouvernement de la Sainte Eglise Romaine, & il lui fit épouser, avec une très-riche dot, la sœur de Borromée, qui étoit sa cousine germaine; il confia à Sittico l'administration de toutes ses affaires. Quant à lui, il ne s'occupa que du soin d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies; crimes, injustices, vexations, charges accablantes pour le peuple, il mit tout en usage pour assouvir son avarice (*e*). Il permit pour de l'ar-

(*a*) *De Thou* l. c. Contin. de Fleuri ubi sup. p. 216.
(*b*) *De Thou* ubi sup.
(*c*) Contin. de Fleuri l. c. p. 163.
(*d*) *De Thou* l. c.
(*e*) Le même.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

gent, qu'il recevoit ouvertement ou en secret, bien des choses qui étoient defendues par le Concile de Trente; il chargea de grands impôts les peuples soumis au S. Siege, & il vexa plusieurs Gentilshommes en fesant revivre d'anciens procès. Il en intenta aussi un à Alphonse, Duc de Ferrare, qu'il accusoit d'avoir empêché les officiers de la Cour Romaine d'exercer leur jurisdiction dans Modene, & Alphonse oncle paternel du Duc fut dépouillé du gouvernement de Berzighella. Le Cardinal Gui Ascagnio Sforce étant mort, Pie vendit au Cardinal Vitelli la dignité de Camerlingue quatrevingt mille écus d'or, ce qui ne s'étoit jamais fait jusques-là. Il donna le chapeau à Alexandre Sforce, frere d'Ascagnio, pour pouvoir vendre la charge de Clerc de la Chambre qu'Alexandre exerçoit (*a*)

Mort de Pie IV.

Le Pape étant tombé malade au commencement de Decembre, mourut le 9 de ce mois, dans la soixante-septieme année de son âge, & sur la fin de la sixieme année de son Pontificat. Il mangeoit & bûvoit à l'excès & étoit fort voluptueux, & l'on croit que ce fut cette vie déreglée qui avança sa mort (*b*). Il dépensa pendant son Pontificat de très-grandes sommes, dont la plupart furent emploiées en ouvrages publics & en bâtimens (*c*).

Election de Pie V. 1566

Les Cardinaux étant entrés dans le Conclave, il y eut une infinité d'intrigues, & enfin Michel Ghisleri, qu'on nommoit le Cardinal Alexandrin, fut élu le 7 de Janvier 1566, par le crédit des Cardinaux Borromée & d'Altemps, & pour leur faire plaisir il prit le nom de Pie V. Ce Pape étoit de Boschi ou Bosco, petite ville dans le territoire d'Alexandrie de la Paille, d'une famille très-peu considérable. A l'âge de quatorze ans il entra dans l'Ordre de S. Dominique. Il y acquit une si grande réputation de sagesse & d'austérité, que quand il fut en âge on le fit passer par les principales charges de l'Ordre. Il fut depuis Inquisiteur à Come & à Bergame, & la réputation de severité & de fermeté qu'il se fit, lui procura en 1551 la charge de Commissaire-Général de l'Inquisition, & quatre ans après celle de Vicaire de l'Inquisiteur Général. Le Cardinal Caraffe étant devenu Pape sous le nom de Paul IV. le fit Evêque de Nepi & de Sutri en Toscane, le créa Cardinal en 1557, & le nomma Inquisiteur Général de toute la Chretienté, charge que les Papes s'étoient toujours reservée, comme ils ont fait aussi depuis (*d*).

[illegible]

La grande faveur dont il avoit joui sous le Pontificat de Paul IV. & la rigueur avec laquelle il avoit exercé la charge d'Inquisiteur, furent cause que son élection fut peu agréable aux Romains. M. de Thou dit (*e*) que *le peuple ayant appris son élection frémit de colere & d'indignation.* Un des premiers soins du nouveau Pape fut de faire revoir le procès du Cardinal Charles Caraffe & du Duc de Paliano son frere, & en conséquence les Caraffes furent rétablis dans leur réputation, titres & dignités. Il fit chercher dans toute l'Italie avec beaucoup de soin & amener à Rome tous ceux qui étoient soupçonnés d'hérésie. Plusieurs gens de merite, & entre autres Aonius Palearius furent brûlés par son ordre. Pie V. fit aussi des ordonnances très-rigoureuses contre les femmes & filles débauchées & les lieux de

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. XXXVIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Cont. de Fleury, [illegible] p. 290, 291. De Thou, L. XXXIX.
(*e*) De Thou, L. [illegible]

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

prostitution. Il ordonna, ou qu'elles sortiroient de la ville, ou qu'elles se marieroient au plutôt, ou qu'elles seroient fustigées publiquement, si elles n'obéissoient. Mais sur les remontrances qu'on lui fit, il jugea à-propos de les tolérer, à condition qu'elles seroient enfermées en de certains lieux, & qu'elles ne pourroient aller librement dans les rues de Rome, ni la nuit, ni le jour (*a*). Il fit aussi divers Réglemens pour sa maison & pour les Cardinaux. Il fit sortir de Rome tous ses parens, à l'exception de deux neveux dont il éleva l'un au Cardinalat. Enfin il défendit aux Medecins de visiter leurs malades plus de trois jours, s'ils ne s'étoient confessés pendant cet intervalle.

Ordres qu'il envoye au Cardinal Commendon.

L'Empereur Maximilien avoit convoqué une Diete à Augsbourg au mois de Mars, l'ouverture s'en fit le 26, Pie V. y envoya le Cardinal Commendon avec un ordre exprès de protester contre l'assemblée, & de menacer l'Empereur de la déposition & de la privation de ses Etats, si on prétendoit y parler des matieres de religion. Le Légat, qui étoit plus prudent que le Pape, après en avoir communiqué avec l'Empereur, qui lui fit espérer qu'on remettroit cette affaire à un autre tems, écrivit au Pape, qu'il n'avoit pas été dans la nécessité de faire cette protestation. Le Pontife altier & impérieux renouvella ses ordres; mais par bonheur lorsqu'ils arriverent, l'article de la Religion avoit déja été remis à un autre tems, parceque le Grand Seigneur fesoit de grands préparatifs pour attaquer la Hongrie & pour assieger Vienne, desorte que la Diete s'occupa principalement des secours dont l'Empereur avoit besoin contre les Turcs. Le Cardinal Commendon travailla aussi par ordre du Pape, à engager les Princes Catholiques d'Allemagne de faire publier le Concile de Trente, mais il ne put y réussir.

Nonce pour l'Ecosse. 1567.

La Réformation fesoit des progrès en Ecosse; cela joint à la conduite de la Reine Marie envers le Roi son mari y causa de grands troubles. David Riccio favori de cette Princesse fut tué en sa présence. Elle en fut fort irritée, & peu de tems après le Roi ayant été assassiné, on conçut de violens soupçons que la Reine étoit complice de ce meurtre. Peu de tems auparavant Pie V. avoit fait partir un Nonce pour passer en Ecosse, chargé d'une Lettre par laquelle le Pape assuroit Marie de son affection paternelle, & du desir ardent qu'il avoit de maintenir & d'affermir l'ancienne religion dans son royaume. Lorsque le Nonce fut arrivé à Paris, l'Ambassadeur d'Ecosse à la Cour de France lui remit une Lettre de la Reine, par laquelle elle le prioit de différer encore son voyage un peu de tems, jusques à ce que les derniers troubles fussent appaisés. Le Nonce passa trois mois à Paris, & ensuite se rendit à Anvers, mais la nouvelle des troubles que le meurtre du Roi avoit causés, l'empêcha de passer en Ecosse, & le Pape le rappella (*b*).

Troubles des Pays-Bas.

Les Pays-Bas n'étoient pas moins agités au sujet de la Religion. Les Seigneurs avoient déja présenté la fameuse requete, qui donna lieu au nom de *Gueux* qu'on donna aux Réformés. Pour se distinguer d'eux le Duc d'Arschot fit faire des Medailles d'argent, où la Vierge étoit représentée tenant son fils entre ses bras, que les Catholiques porterent à leur chapeau. Le

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 292, 293. *De Thou* l. c. (*b*) *De Thou* L. XL.

Le Pape approuva cette sorte de dévotion, bénit & consacra ces médailles, & donna à tous ceux qui les porteroient la rémission de leurs péchés (*a*). Comme le Roi d'Espagne vouloit réduire les Flamands à subir le joug qu'il avoit dessein de leur imposer, il envoya le Duc d'Albe en Flandres avec une armée de dix mille hommes. Le Duc gouverna de la façon la plus tyrannique, fit exécuter les Comtes de Horn & d'Egmont avec plusieurs autres Seigneurs, & on ne vit que supplices & exils; il remporta une victoire sur le Prince d'Orange, qu'il obligea de se retirer en Allemagne, & par là mérita l'approbation de Pie V. Ce Pape fit faire des prieres pendant trois jours pour rendre à Dieu des actions de graces de la victoire remportée par le Duc; il lui envoya aussi un chapeau rouge, une epée d'or enrichie de diamans & un rameau d'or, le Duc reçut ce présent avec toute la pompe & la magnificence possible (*b*).

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Secours que le Pape envoye au Roi de France. 1568.

Le Pape contribua aussi à rallumer la guerre en France contre les Réformés. A cette occasion la Reine l'avoit pressé d'accorder au Roi la permission d'aliéner des biens du Clergé de France jusques la concurrence de cinquante mille écus de revenus; il l'accorda, mais à des conditions qui rendoient cette permission plus nuisible qu'avantageuse au Roi. Il lui donna un secours plus réel, en envoyant quatre mille hommes de pied & huit-cens chevaux, commandés par Sforce Comte de Santafiore, outre mille homme de pied & deux-cens chevaux que le Duc de Florence, fournit à la priere du Pontife (*c*). Après la bataille de Moncontour, où les Reformés furent défaits, les troupes royales ayant remporté divers avantages, Charles IX. renvoya toutes les troupes Italiennes, à la réserve d'un petit Corps. Ce Prince donna à Santafiore leur Général des marques honorables de la satisfaction qu'il avoit de ses services, & lui fit présent des drapeaux qu'il avoit pris à la journée de Moncontour. Le Pape eut tant de joie de cette heureuse expédition, que pour en conserver la mémoire, il fit porter les drapeaux dans Saint-Jean de Latran, avec une inscription qui marquoit que Santafiore, Général des troupes du Pape, les avoit pris sur les sujets rebelles de Charles IX (*d*).

L'Empereur accorde la liberté de conscience en Autriche.

Pie V. ayant appris que l'Empereur Maximilien avoit dessein d'accorder aux Princes d'Allemagne & à la Noblesse d'Autriche la liberté de conscience, il envoya le Cardinal Commendon à ce Prince, pour le détourner de ce dessein, & pour le menacer de le déposer, s'il faisoit une si grande injure à la Religion Catholique. Mais Maximilien avoit déja accordé la permission avant l'arrivée du Legat, auquel il fit goûter ses raisons. Quelques Historiens disent, que peu de tems après, sur les remontrances de l'Ambassadeur d'Espagne, l'Empereur promit de révoquer cette concession, parcequ'il vouloit cultiver la bonne intelligence avec l'Espagne, espérant que ce royaume pourroit lui échoir ou à ses enfans, à cause que Philippe son cousin n'avoit point d'enfans (*e*). M. de Thou dit seulement, que Maximilien accorda la permission, à condition que l'on se conformeroit aux anciennes Eglises de la Confession d'Augsbourg, à l'égard des rits; & que

(*a*) *Strada* Dec. I. L. V.

(*b*) Le même L. VII. Hist. du Duc d'Albe T. II. p. 381.

(*c*) *De Thou* L. XLV.

(*d*) Le même L. XLVI.

(*e*) *Gratianus* Vit. Pii V. L. III. C. 9.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

cette clause fut ajoutée sur les remontrances de l'Ambassadeur de Philippe II. afin d'empêcher que cet exemple ne fût pernicieux pour la Flandres; ce qui suspendit quelque tems & rendit presque inutile la grace de l'Empereur (*a*).

La Bulle in Cœna Domini.

Ce fut en 1568 que Pie V. publia la fameuse Bulle *in Cœna Domini*, remplie de menaces terribles contre tous les Princes & les Etats, qui obligeroient les Ecclésiastiques de leurs terres à fournir des contributions destinées au soutien de l'Etat, les déclarant excommuniés & incapables d'être absous au tribunal de la pénitence. Le Pape ordonna que cette Bulle fût publiée par tout, sans aucun égard pour les Souverains. Philippe II. indigné de ce procédé, défendit à tous les Evêques & Curés d'Espagne & d'Italie, sous les peines les plus rigoureuses d'exécuter les ordres du Pape. Le Sénat de Venise ne fut pas plus complaisant, toujours attentif à faire triompher son autorité temporelle des injustes prétentions de la Cour de Rome, il défendit aussi, sous les peines les plus séveres, à tous ses sujets de recevoir cette Bulle & d'y obéir. Cette affaire fut débattue pendant plusieurs mois avec beaucoup de vivacité entre l'Ambassadeur d'Espagne & le Pape. Enfin la guerre pour la Religion s'étant allumée en France, & dans les Pays-Bas, le zele du Pape se refroidit, & au lieu de soulager le Clergé, comme il en avoit eu le dessein, il souffrit qu'aux anciennes charges, on en ajoutât de nouvelles, qui acheverent de l'accabler (*b*).

Autre Bulle contre la Reine Elizabeth. 1569 & 1570.

Le Pape, qui aspiroit à voir la Religion Catholique rétablie en Angleterre, travailloit sans cesse à y former des conspirations contre la Reine Elizabeth & à y fomenter par ses émissaires l'esprit de rebellion. Le peu de succès de ses trames secretes, engagea Pie V. à donner une Bulle terrible contre Elizabeth, datée du 25 de Fevrier 1569, mais qui ne fut publiée que l'année suivante, par laquelle il l'excommunioit, la privoit de tous les droits qu'elle avoit sur le royaume d'Angleterre, & délioit tous ses sujets du serment de fidelité. Un certain Jean Felton alla au mois d'Août, accompagné seulement d'un ami, afficher la Bulle à la porte de l'Evêque de Londres sur le soir. L'ami de Felton, résolu de se sauver, lui conseilla de faire de même; celui-ci n'en voulut rien faire. On l'arrêta sur un simple soupçon; mais il avoua d'abord le fait, & fut mené à l'instant même au supplice & exécuté comme atteint & convaincu du crime de Haute-Trahison (*c*).

Autres Bulles.

Le 26 de Fevrier de l'année 1569, le Pape donna une Bulle pour ordonner aux Juifs de sortir de l'Etat Ecclésiastique dans trois mois, sous peine de confiscation de tous leurs biens & de servitude perpétuelle. Il excepta toutefois les villes de Rome & d'Ancone, pour ne point interrompre le commerce d'Orient. Pie V. publia encore une autre Bulle très-sévere contre ceux qui offensoient les Inquisiteurs, & qui s'emparoient de ce qui leur appartenoit (*d*).

Le Pape crée Cosme Grand Duc de Toscane.

Alfonse Duc de Ferrare & Cosme Duc de Florence se disputoient depuis longtems la préséance. L'Empereur & le Pape prétendoient l'un &

(*a*) *De Thou* L. XLIV.

(*b*) Le même. Hist. de Venise T. X. p. 142.

(*c*) *De Thou* L. XLVI. *Rapin* Hist. d'Anglet. T. VI. L. XVII.

(*d*) Contin. de Fleuri T. XXXIV. p. 538, 539.

l'autre que le jugement de ce différend leur appartenoit. Pie V. qui favorisoit secretement Cosme, entreprit de terminer cette affaire de sa propre autorité, en publiant une Bulle par laquelle il créoit Cosme Grand-Duc de Toscane. Ce Prince vint à Rome pour s'y faire couronner en cette qualité. L'Empereur Maximilen fut fort piqué de cette innovation, & prétendit que le Pape n'avoit point de droit de conférer de semblables honneurs, & qu'il appartenoit aux seuls Empereurs d'exercer cette autorité. Ses Ambassadeurs s'opposerent à Rome au couronnement de Cosme, donnerent leur protestation par écrit, & menacerent d'en tirer raison, si le Pape continuoit à entreprendre sur les droits de l'Empire (*f*). Cosme de Medicis gagna dans la suite l'Empereur par des présens, & toutes les Puissances de l'Europe consentirent insensiblement au titre de Grand-Duc de Toscane, qui a passé à tous les successeurs de Cosme.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Ligue proposée contre les Turcs.

Selim II. Empereur des Turcs ayant formé le projet de conquérir l'isle de Chypre qui appartenoit aux Vénitiens, donna les ordres nécessaires pour faire un grand armement. Les Vénitiens, avertis par leur Baile à Constantinople, travaillerent d'abord avec beaucoup de diligence à faire les préparatifs nécessaires pour s'opposer aux desseins des Turcs. Les Ambassadeurs de la République dans toutes les Cours sollicitoient avec chaleur l'appui & l'assistance de toutes les Puissances Chretiennes. Le Pape promit d'assister les Vénitiens de tout son pouvoir, & il accorda au Sénat une levée de cent mille ducats sur le Clergé Vénitien. Il fit plus; il sollicita par ses Nonces les Rois d'Espagne, de Portugal & de France de même que l'Empereur à se liguer contre les Turcs. Les Rois de Portugal & de France s'excuserent sous divers prétextes de prendre part à la guerre. L'Empereur allégua qu'il venoit de faire une trêve avec le Grand Seigneur. Le Sénat rechercha aussi l'alliance du Sophi de Perse, mais inutilement. Il n'y eut que le Roi d'Espagne qui se rendit aux vives instances du Pape. Il donna ordre à soixante-cinq galeres qui étoient dans ses différens ports de se rendre en Sicile, & à Jean André Doria qui devoit les commander d'obéir au Pape pour le tems & la maniere de se joindre à la flotte Vénitienne. Il écrivit aux Vicerois de Naples & de Sicile pour leur enjoindre de faire fournir aux Vénitiens tous les grains dont ils auroient besoin, & il chargea ses Ambassadeurs à Rome de ses pouvoirs pour traiter avec le Pape d'une ligue générale contre les Turcs (*b*). Doria & Marc-Antoine Colonne qui commandoit les galeres du Pape, joignirent la Flotte Vénitienne qui étoit sous les ordres de Jerôme Zané, vers la fin d'Août.

Les Turcs profiterent du retardement des Flottes Chretiennes pour débarquer en Chypre, & pour faire le siege de Nicosie, Capitale de l'Isle; au bout de quarante-cinq jours la place fut emportée d'assaut le 9 de Septembre 1570. Ce malheur & la division qui regnoit parmi les Généraux Chretiens, donna lieu à la séparation de la Flotte. Zané se retira à Corfou, Doria retourna en Sicile, & Colonne ne ramena que trois galeres du Pape à Ancone, d'où il alla à Rome par terre (*c*).

(*a*) *De Thou* L. XLVI. Hist. de Venise l. c. p. 113.
(*b*) Hist. de Venise ubi sup. p. 158-166.
De Thou L. XLIX.
(*c*) *De Thou* l. c.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Conclusion de la Ligue. 1571.

Cependant la ligue entre les Princes Chretiens, commencée dès l'année précédente, & traversée chaque jour par de nouvelles difficultés, avoit bien de la peine à réussir malgré les instances du Pape, qui envoyoit des Nonces dans toutes les Cours pour en presser la conclusion. Enfin le Traité fut signé à Rome le 25 de Mai (*a*) entre le Pape Pie V. Philippe II. & la République de Venise, par lequel il fut arrêté, qu'on entretiendroit une flotte de deux-cens galeres & de cent vaisseaux, cinquante mille hommes de pied & quatre mille cinq-cens chevaux; que ces forces se réuniroient tous les ans au Port d'Otrante, dans le courant du mois d'Avril, ou au plus tard au commencement de Mai. Que le Roi Catholique payeroit la moitié de tous les fraix de la guerre, que de l'autre moitié le Pape en payeroit un tiers; & les Vénitiens deux tiers. Que ceux-ci fourniroient au Pape douze corps de galeres avec leurs agrèts, & que Pie les armeroit pour le service de la ligue. Don Jean d'Autriche, frere naturel du Roi d'Espagne, fut nommé Généralissime de la Flotte, & Marc-Antoine Colonne son Lieutenant. On réserva dans le Traité des places honorables pour l'Empereur & pour les Rois de France & de Portugal, s'ils vouloient y entrer (*b*).

Conquête de Chypre par les Turcs.

Pendant que la ligue se négocioit, le Grand Visir, contre l'avis duquel la guerre avoit été entreprise, fit des ouvertures de paix au Baile de Venise, mais cette négociation ne servit qu'à hâter la conclusion de la ligue (*c*). Les Turcs préparerent un nouvel armement contre l'isle de Chypre, au mois d'Avril ils débarquerent des troupes & des munitions pour pousser le siege de Famagouste, qui avoit été investie dès l'année précédente. La place se défendit vigoureusement, mais le retardement des Espagnols n'ayant pas permis aux Confédérés de la sécourir, elle fut enfin obligée de se rendre; ce qui entraina la perte de toute l'Isle.

Bataille de Lépante.

Don Jean d'Autriche ayant joint enfin les autres Confédérés, la Flotte Chretienne mit à la voile pour aller chercher celle des Turcs, & les deux Flottes en vinrent à une action générale dans le Golfe de Lépante. Comme on a parlé de cette fameuse bataille dans l'Histoire de l'Empire Ottoman & dans celle d'Espagne, nous nous contenterons de dire que les Chretiens remporterent une victoire complette, mais ils n'en profiterent pas autant qu'ils auroient pû (*d*). Le Pape ayant reçu la nouvelle de cette victoire, non seulement ordonna des prieres en actions de graces, mais il établit encore en mémoire de ce grand événement une fête le 7 d'Octobre à l'honneur de la Sainte Vierge, par l'intercession de laquelle il assuroit que cette victoire avoit été remportée, il ordonna aussi que le lendemain 8 du même mois, on feroit l'Office des morts pour le repos des ames de ceux qui avoient péri dans la bataille (*e*). Marc-Antoine Colonne, qui avoit eu beaucoup de part à la victoire, fut reçu en triomphe par le Peuple Romain, & le Pape le reçut avec toutes les marques d'amitié qu'il méritoit. Pie V. avoit cependant envoyé des Légats en Espagne, en Portugal, en Allemagne & en Pologne pour engager ces Puissances à entrer dans la Ligne, ou à pousser la guerre avec vigueur. Il écrivit aussi aux Rois d'E-

(*a*) Le même Hist. de Venise l. c. p. 217.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *De Thou* L. L. Hist. de Venise T. X. p. 244-248.
(*e*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p. 71.

thiopie & de Perse pour les exciter à prendre les armes contre les Turcs. Ses sollicitations furent infructueuses auprès des Princes Chretiens, & le Roi de Perse ne jugea pas à-propos de rompre avec le Grand Seigneur, disant que ce n'étoit pas une affaire de grande importance d'avoir pris quelques vaisseaux, tandis que l'ennemi avoit encore des bois, pour en faire construire de nouveaux.

Mort de Pie V. 1572.

Le Pape ne se découragea point, & continua à faire de grands préparatifs contre les Infideles, mais il n'eût pas le tems d'en faire usage. Dès le commencement de l'année 1572, il fut attaqué d'une fievre lente. Les douleurs d'une colique néphrétique, dont il étoit attaqué depuis plusieurs années, redoublerent si considerablement dans le mois de Mars, que les remedes devinrent inutiles. En-vain eut-il recours au lait d'anesse, son remede ordinaire, il tomba dans une fievre aigue & pendant quelque tems on le crut mort. Il reprit néanmoins ses forces, & le jour de Pâques il voulut donner sa bénédiction au peuple, après avoir visité peu auparavant les sept Eglises de Rome, & fait à pied une grande partie du chemin. S'étant alors déchargé du soin des affaires, il se prépara à la mort, & expira le premier de Mai, âgé de soixante-huit ans (*a*). Quelque pieuse qu'eût été la vie de ce Pontife, le peuple ne laissa pas de se réjouir de sa mort, à cause de la sévérité de ses mœurs, & des rigueurs qu'il fesoit exercer par l'Inquisition. On dit (*b*), que le Sultan Selim, qui le regardoit comme le plus terrible ennemi de la puissance Ottomane, en fit faire des rejouissances publiques à Constantinople pendant trois jours. La sainteté de sa vie l'a rendu célèbre; il étoit exempt d'avarice & de tout intérêt sordide, & ne songea jamais à enrichir sa famille. Cependant sa négligence, un abord difficile pour ceux qui avoient des plaintes à faire, un manque d'application aux affaires de l'Etat, où il n'entendoit rien, laisserent un champ libre à l'insatiable avidité de ceux qu'il éleva aux premiers emplois (*c*). D'ailleurs il fit plusieurs établissemens pieux, & eut grand soin des pauvres.

Election de Grégoire XIII.

Le 13 de Mai les Cardinaux au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave, & dès le lendemain élurent d'une voix unanime Hugues Buoncompagno, Cardinal de St. Sixte, qui prit le nom de Grégoire XIII. & fut couronné le 25, jour de la Pentecôte. Ce Pape étoit né à Bologne en 1502 d'une honnete famille; il s'appliqua à l'étude du Droit sous les plus habiles Maitres de ce tems-là & fut reçu Docteur à l'âge de vingt-huit ans. Il devint ensuite Professeur dans l'Université de Bologne. En 1539 il alla à Rome, où il obtint des emplois. Sous Paul III. il alla au Concile de Trente, en qualité de Jurisconsulte. Paul IV le fit Evêque de Vesti; Pie IV. l'envoya une seconde fois au Concile de Trente; à son retour ce Pape le créa Cardinal & l'envoya Légat en Espagne (*d*).

Son zele à pousser la guerre contre les Turcs.

Dès que Grégoire XIII. fut sur le Saint Siege, il témoigna un grand desir de continuer la guerre contre les Turcs, & ratifia tous les engagemens de son predécesseur rélativement à la Ligue; il envoya des Nonces aux Princes Chretiens pour les engager à se réunir contre les Infideles. Don Jean d'Autriche etoit à Messine, & on le sollicita de joindre les Venitiens à

(*a*) *De Thou* L. LI. & al.
(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 111.
(*c*) *De Thou* l. c.
(*d*) Cont. de Fleuri l. c. p. 114, 115.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Corfou; mais il s'excusa sur les ordres qu'il avoit reçus de la Cour d'Espagne, qui ne lui permettoient pas de s'écarter; que l'Espagne étoit sur le point d'avoir la guerre avec la France, qui appuyoit ouvertement les rebelles de Flandres. Cependant Don Jean après bien des sollicitations accorda au Provéditeur Soranzo vingt-deux galeres & cinq mille hommes. Marc-Antoine Colonne le joignit avec vingt-six galeres, & ils prirent ensemble la route de Corfou. Sur ces entrefaites Philippe II. guéri de ses craintes expédia des ordres à Don Jean, pour joindre incessamment la Flotte Vénitienne. Ces délais avoient donné le tems aux Turcs de conduire dans l'Archipel une Flotte de plus de deux-cens galeres, & de l'emploier à désoler les côtes des Colonies Vénitiennes. Quand Don Jean eut joint la Flotte des Confédérés, celle des Turcs se retira sur les côtes de Morée, partie à Modon, partie à Navarino. Les Confédérés tâcherent d'empêcher ces deux divisions de se réunir, mais ils s'y prirent mal & les Turcs éviterent le combat. La saison se passa donc sans aucune action remarquable, & les Flottes se séparerent sans avoir rien fait (*a*).

Joie à Rome du massacre de la St. Barthelemi.

Tandis que cela se passoit, on reçut à Rome la nouvelle du massacre de la Saint Barthelemi. Le Pape rendit des actions de graces à Dieu, dans l'Eglise de St. Louis, où il alla en procession, de ce que le Roi avoit été préservé des attentats des Réformés; car on sait que Charles IX. allégua que l'Amiral Coligni & ses adhérans avoient projetté de le tuer avec tous les Princes Catholiques du Sang. Bien que tout le monde doutât de la vérité de cette excuse, Grégoire publia un Jubilé universel tant à cause que les ennemis de la vérité & de l'Eglise avoient été exterminés en France, qu'à cause de la grande victoire remportée sur les Turcs, & des heureux succès du Duc d'Albe en Flandres (*b*). Un Historien (*c*) a prétendu que le Pape ne découvrit pas ses vrais sentimens, qu'il étoit débonnaire de son naturel, & que ce fut plutôt afin de garder le *Decorum* de sa charge, que pour suivre son inclination particuliere, qu'il se comporta de la sorte. On ajoute, que Montalte consommé dans l'art de l'hypocrisie, & connoissant les dispositions secretes du Pape s'y accommoda fort adroitement, & leur sacrifia le sentiment particulier qui lui étoit inspiré par son humeur sanguinaire, desorte que quand le Pape lui demanda ce qu'il jugeoit de l'expédition de Paris, il lui fit une réponse fort évangélique. Quoiqu'il en soit, le Pape fit tirer le canon du Château S. Ange, & on alluma des feux dans toutes les rues; en un mot on n'oublia rien de tout ce qui s'est toujours fait après les victoires les plus signalées, qui ayent été remportées pour l'Eglise Romaine (*d*).

Troubles dans la Romagne.

Il y eut en ce tems-là quelques troubles dans la Romagne, qui penserent avoir de fâcheuses suites. Les habitans d'Agubio, mécontens de Guibaldo della Rovere leur Prince, qui les chargeoit d'impôts insupportables, pour réparer les grandes sommes que François-Marie son fils avoit dépensées à la Cour d'Espagne & dans la campagne qu'il venoit de faire contre les Turcs, lui envoyerent des Députés pour le prier de les decharger de ces impôts, protestant que s'il ne le fesoit, ils auroient recours au Pape, à

(*a*) Hist. de Venise T. X. p. 258-270.
(*b*) *De Thou*, L. LIII.
(*c*) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. IV.
(*d*) *De Thou* ubi sup.

qui la Seigneurie directe de leur ville appartenoit. Les habitans d'Urbin & de quelques autres lieux de cet Etat firent la même chose. Le Prince les renvoya avec menaces, les traitant de séditieux. Alfonse Duc de Ferrare, dont François-Marie venoit d'épouser la fille, jugea que cette affaire étoit d'un dangereux exemple, ensorte qu'il leva des troupes, & en attendant qu'elles fussent assemblées, il envoya vers les séditieux, pour leur faire comprendre que s'ils persistoient à se mutiner, ils alloient s'attirer la guerre. Les Officiers du Roi d'Espagne s'étoient aussi déclarés pour Guibaldo, & le Grand Duc de Toscane lui promettoit du secours. Ainsi il fallut que ces pauvres peuples pliassent, n'ayant point de secours à espérer du Pape. Ils furent obligés de reconnoitre leur faute, d'en demander pardon & de se reconcilier avec leur Prince (*a*).

Les Vénitiens font la paix avec les Turcs. 1573.

On s'occupa pendant tout l'hiver à Rome des opérations de la campagne suivante, & les Vénitiens eurent lieu de se convaincre de la mauvaise volonté de Philippe & de ses Officiers à leur égard, & du peu de fond qu'ils pouvoient faire sur le Pape. Le Sénat le sollicitoit de lui accorder un secours d'argent, ou la permission d'aliéner une partie des Biens Ecclésiastiques de leur Etat. Grégoire XIII. refusa l'un & l'autre, & on ne put obtenir de lui que la levée de cent mille ducats en décimes sur le clergé de Venise. Ce peu de chaleur qu'on témoignoit pour leurs intérêts engagea le Sénat à négocier la paix, qui fut conclue par la médiation de l'Ambassadeur de France à Constantinople, & signée le 15 de Mars. L'Ambassadeur de la République à Rome eut ordre de le notifier au Pape. Grégoire en témoigna beaucoup de colere à l'Ambassadeur, & refusa ensuite pendant plusieurs jours de l'admettre à son audience. Le Sénat lui envoya un Ambassadeur extraordinaire, qui lui exposa les justes raisons qui avoient déterminé la République à faire la paix avec les Turcs; le Pape en parut satisfait, d'autant plus qu'il avoit appris que le Roi d'Espagne, en recevant la nouvelle du Traité avoit dit, que les Vénitiens avoient eu sans doute de fortes raisons de la conclure, & que puisqu'ils en étoient satisfaits, cela lui suffisoit (*b*).

Le Duc d'Anjou élu Roi de Pologne. 1574.

Henri de Valois, Duc d'Anjou ayant été élu Roi de Pologne au commencement de Mai, le Pape lui envoya un Nonce pour le complimenter sur son élection, & pour lui présenter une rose d'or, comme un présent de bon augure (*c*). Grégoire envoya aussi un Nonce en Pologne, qui lorsque le Roi fut arrivé l'année suivante, l'empêcha de ratifier ce qu'il avoit promis aux Protestans. Leurs craintes néanmoins se dissiperent par le départ du nouveau Roi, qui se déroba secrétement quelques mois après pour venir en France succeder à son frere Charles IX. qui venoit de mourir.

Jubilé à Rome. 1575.

Cette même année, Grégoire XIII. fit publier le 20 de Mai la Bulle d'indiction du Jubilé qui devoit être ouvert la veille de Noël. Ce jour-là le Pape vint à l'Eglise de St. Pierre pour faire l'ouverture de la porte sainte avec un marteau d'or, & l'affluence du peuple fut si grande, qu'on dit qu'il se trouva dans Rome trois-cens mille personnes de différens pays, que

(*a*) Le même, L. LIV. *De Thou* L. LV.
(*b*) Hist. de Venise l. c. p. 271-280. (*c*) *De Thou*, L. LVI, LVII.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

durant tout le cours de l'année il y eut toujours plus de cent mille étrangers, & que par les bons ordres du Pape les vivres furent abondans dans Rome. Le Pape lui-même visita plusieurs fois les quatre Eglises destinées pour gagner le Jubilé, & il monta à genoux, selon la coûtume, les degrés qu'on nomme l'échelle sainte (*a*).

Troubles à Genes. Tandis que Rome voyoit un concours prodigieux de Pélerins dans ses murs, la République de Genes fut à deux doigts de sa perte par ses divisions intestines. Il se forma trois Partis, celui des anciens Nobles, celui des nouveaux Nobles & celui du petit peuple. Après bien des mouvemens, le peuple prit les armes, & le Sénat fut obligé de lui accorder tout ce qu'il demandoit. Les anciens Nobles se concerterent avec le Ministre d'Espagne, disposé à les soutenir. Leur premier soin fut de lever des troupes & de s'assurer des passages. La plupart sortirent de Genes où ils ne se croioient pas en sûreté, & de part & d'autre on se prépara à la guerre. Le Pape députa le Cardinal Moroné à Genes pour calmer ces mouvemens dangereux. L'Empereur & le Roi de France s'en mêlerent aussi, mais inutilement. La guerre fut déclarée, les anciens Nobles eurent de l'avantage par l'appui de l'Espagne. Enfin on convint d'une trêve, & par la médiation du Pape, de Philippe II. & de l'Empereur la paix se fit au mois de Mars 1576 entre les divers Partis (*b*).

Peste violente en Italie. 1576. Pendant ces troubles, une furieuse peste ravagea toute l'Italie. Après avoir fait de Trente une espece de solitude, la contagion passa à Verone & de là à Venise. Milan Cremone & Pavie n'en furent pas exemptes, & elle y fit périr un nombre infini de personnes. Ce fut alors que le Cardinal Borromée Archevêque de Milan donna des preuves signalées d'humanité & de charité, de même que les Evêques de Cremone, de Pavie & de Verone (*c*).

Commencement de la Ligue en France. Ce fut aussi en 1576 que se forma en France la fameuse *Ligue*, qui y causa tant de desordres, & y fit répandre tant de sang. Les Protestans en furent allarmés, surtout quand ils apprirent que Pierre de Gondy, Evêque de Paris, alloit à Rome demander de la part du Roi au Pape, la permission d'aliéner cinquante mille écus d'or des biens du Clergé; ils crurent que Henri III. ne demandoit cette somme que pour leur faire la guerre. Gondy obtint du Pape ce qu'il demandoit, il autorisa cette aliénation par une bulle (*d*).

Affaires de Pologne. Les négociations de la Cour de Rome en Pologne n'eurent pas le succès que le Pape en espéroit. Il étoit question d'élire un Roi à la place de Henri, & le Pape souhaitoit ardemment que Maximilien joignit cette couronne à celle de Hongrie, mais les longueurs de ce Prince ruinerent absolument toutes les espérances qu'on avoit de ce côté-là. Maximilien fut à la vérité élu par un Parti, mais Etienne Batory, Prince de Transylvanie le fut par l'autre. Le Nonce du Pape proposa un accommodement que Batory rejetta; enfin la mort de Maximilien au mois d'Octobre le délivra

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p. 236, 252.
(*b*) De Thou L. LXI.
(*c*) Le même, L. LXXII.
(*d*) Contin. de Fleuri l. c. p. 302, 303.

livra de son concurrent (*a*), & il ne resta d'autre parti au Pape que de confirmer son élection.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Projets contre la Reine Elizabeth.

Gregoire XIII. entra dans des intrigues contre la Reine Elizabeth. Dès le tems que Don Jean d'Autriche étoit en Italie, il avoit par les conseils d'Escovedo un de ses favoris formé le dessein de détrôner Elizabeth & de subjuguer l'Angleterre. L'affaire avoit été négociée à Rome à l'insu de la Cour d'Espagne, & le Prince avoit engagé le Pape à proposer au Roi Catholique de fournir des secours pour cette guerre, où la religion étoit intéressée. Philippe éluda alors cette proposition. Dans la suite lorsque Don Jean fut nommé Gouverneur des Pays-Bas, après la mort de D. Louis de Requesens, il passa en Espagne pour sonder le Roi son frere sur cette entreprise, & quoiqu'il l'en eût trouvé entierement éloigné, il ne laissa pas lorsqu'il fut arrivé en Flandre de poursuivre la même affaire. Il alla même jusqu'à demander à Philippe qu'il lui permit de fortifier quelque port sur la côte de Biscaye, & d'en donner le Gouvernement à Escovedo, afin de pouvoir mettre une flotte en mer. Cette nouvelle tentative ne servit qu'à indisposer encore davantage Philippe pour cette expédition. Depuis ce tems-là il prit toutes sortes de mesures pour ôter au Prince l'espérance de pouvoir jamais exécuter son dessein (*b*). Suivant un autre Historien (*c*), le Pape proposa au Roi Catholique de conférer à Don Jean le Gouvernement des Pays-Bas, de donner en mariage à ce Prince la Reine d'Ecosse avec la couronne d'Angleterre, s'il plaisoit à Dieu qu'on remit cette Princesse en liberté, lui représentant que par ce moyen les armes d'Espagne attaqueroient le royaume d'Angleterre à plus juste titre. Strada ajoute, que comme Philippe ne voulut pas exécuter cette entreprise en son nom de peur d'irriter les ennemis de la grandeur de l'Espagne, le Pape fut obligé de négocier secretement, & de s'engager à faire attaquer les Anglois en son nom. Cependant quoique le Roi approuvât davantage l'entreprise que le Chef, il donna le Gouvernement des Pays-Bas à Don Jean. La Reine Elizabeth voyant que les ennemis de sa Religion fesoient éclater ainsi tous les jours quelque nouvelle conjuration contre sa personne, & que les Catholiques abusoient de l'indulgence qu'elle avoit pour eux, renouvella les loix faites contre eux, & leur ôta la liberté d'exercer leur Religion. Elle fit même exécuter un Prêtre, convaincu d'avoir trempé dans quelques complots séditieux (*d*).

Nonce envoyé à D. Jean d'Autriche. 1577. & 1578.

Cependant le Pape ne perdoit pas de vue son projet. Ayant appris que D. Jean d'Autriche étoit en dispute avec les Etats des Provinces des conditions qu'il jureroit avant que de prendre le Gouvernement, il envoya promptement en Flandres Philippe Sega, à la prudence duquel il déferoit beaucoup. Ce Nonce avoit ordre de veiller à ce que Don Jean n'accordât rien au desavantage de la Religion Catholique, & quand il auroit fait la paix avec les Provinces de l'animer à l'expédition d'Angleterre. Mais le Nonce ayant trouvé à son arrivée que Don Jean avoit consenti à l'Edit perpétuel, & que parmi les troubles qui s'étoient renouvellés dans la Flandre, il n'y avoit point d'apparence de songer à l'affaire d'Angleterre, il donna

(*a*) *De Thou* L. LXII.
(*b*) Le même, L. LXIV.
(*c*) *Strada* Decad. I. L. VIII.
(*d*) *De Thou* ubi sup.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

au Prince les conſeils qu'il crut les plus utiles, & ce qui étoit plus néceſſaire lui offrit & lui donna cinquante mille écus, que le Pape avoit deſtinés pour l'entrepriſe contre l'Angleterre. Le Nonce ne manqua pas auſſi de voir les Députés des Etats & les Conſeillers. Il alla de Namur à Bruxelles, où il préſenta ſelon l'ordre qu'il en avoit les *Brefs* du Pape, par leſquels il les exhortoit à ſe maintenir dans l'ancienne obéiſſance envers la Religion & le Roi. Mais ils furent reçus avec plus de pompe que de ſoumiſſion, parceque beaucoup favoriſoient la réformation (*a*). Au commencement de 1578 on fit de grands préparatifs de guerre de part & d'autre; le Pape pour encourager Don Jean & fortifier ſon parti lui envoya une Bulle, par laquelle il accordoit à ce Prince & à tous ceux qui ſuivroient ſon parti une entiere rémiſſion de leurs péchés ſous de certaines conditions. Il lui accorda de plus une taxe ſur le Clergé pour la continuation de la guerre, ce qui engagea les Etats à publier un Edit pour défendre de porter davantage les Annates à Rome. Le Pape encouragea auſſi Alexandre Farneſe Duc de Parme à aller ſervir en Flandres ſous Don Jean, non ſeulement pour le bien de la Religion & pour les intérêts du Roi d'Eſpagne, mais encore pour l'intérêt particulier de l'autorité eccleſiaſtique. Car le Duc de Parme étant Feudataire du Siege de Rome, il ſembloit qu'il fût de l'intérêt du Pape que ſon Vaſſal acquit de l'expérience dans les pays étrangers, pour emploier quelque jour cette ſcience militaire en faveur de l'Egliſe Romaine (*b*). Grégoire XIII. eut auſſi un Légat, qui aſſiſta au Congrès qui ſe tint en 1579 à Cologne, pour traiter de la pacification des Pays-Bas, mais qui ſe termina ſans fruit.

Le Pape favoriſe les rebelles d'Irlande.

Don Sebaſtien Roi de Portugal feſoit des preparatifs pour paſſer en Afrique, malgré tous les avis qu'on lui donnoit pour le détourner de cette expédition. Le Pape ébloui de ſon zele contre les Infideles, publia une croiſade & ouvrit pour cette guerre ſainte tous les tréſors de l'Egliſe (*c*). Il rendit à Sebaſtien, un autre ſervice contre ſon intention voici comment. Les Irlandois, animés par le Comte de Deſmond & Jean Allen, avoient formé le projet de ſecouer le joug des Anglois. Dans cette vue ils avoient député au Pape pour l'informer de leurs deſſeins, que Grégoire n'avoit pas manqué d'approuver. Il écrivit même au Roi d'Eſpagne pour l'engager à ſe charger d'une expédition ſi digne de ſon zele. Ce Prince pour ne pas rompre ouvertement avec Elizabeth, ſe borna à donner ſecretement quelque ſecours aux Irlandois. On convint que les levées ſe feroient ſur les terres du Pape, & que Philippe fourniroit l'argent néceſſaire à leur entretien. Conformément à ce Traité ſecret on avoit levé dans la Romagne environ ſix cens hommes de pied, dont on donna le commandement à Thomas Stokeley Anglois d'origine. Ces troupes s'embarquerent a Genes & vinrent aborder à Lisbonne. Don Sebaſtien négocia avec le Général Anglois, & moitié de gré, moitié de force, il l'engagea à le ſuivre en Afrique, en lui avançant un mois de paye. Cela ſe paſſa à l'inſu du Pape, & ſans que Philippe oſât s'y oppoſer par bienſéance (*d*).

Divers éta-

En 1579 Grégoire XIII. fit divers établiſſemens. Il fonda à Rome un

(*a*) *Strada* Dec. I. L. IX.
(*b*) Le même.
(*c*) *De Thou* L. LXV.
(*d*) Le même.

College pour de jeunes Anglois, que la Religion Catholique avoit obligés de quitter leur patrie. Il érigea la ville de Bologne en Archevêché, & la gratifia de plusieurs bénéfices. Il établit jusqu'à vingt Seminaires ou Colleges en divers Lieux. Un à Rome pour instruire les enfans de la ville, un autre pour les Allemands, un troisieme pour les Juifs néophytes, un quatrieme pour les Grecs, un cinquieme pour les Maronites, & enfin d'autres en divers pays (*a*). Il rétablit aussi cette année l'Ordre de St. Basile, & confirma celui des Chevaliers du St. Esprit, institué par Henri III. mais il ne voulut pas consentir, qu'on attribuât des Commanderies à chacun des Chevaliers, Prélats & Officiers, comme il se pratique en Espagne (*b*).

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Etablissemens faits par Grégoire XIII.

1579.

Il fomente les troubles d'Irlande.

Cette année le Pape se mêla encore de fomenter des troubles en Irlande, un certain Jaques Fitzmorris, à qui la Reine Elizabeth avoit déja pardonné une rebellion, passa en France, & donna à entendre au Roi & aux Guises, que si on vouloit lui donner des troupes, il répondoit de soumettre l'Irlande & d'y rétablir la Religion Catholique. Voyant qu'on se moquoit à la Cour de France de ses projets, il se rendit en Espagne, où il trouva le Roi & ses Ministres plus favorablement disposés. On lui donna quelque argent, & on le fit passer à Rome, où il fut introduit auprès du Pape par Nicolas Sanderus Prêtre Anglois, & Allen Prêtre Irlandois; il obtint aisement tout ce qu'il voulut, Sanderus fut fait secretement Légat du Pape, & Fitzmorris ayant reçu un étendard béni des propres mains de Grégoire, il repassa sur le champ en Espagne avec des lettres de recommandation de la Cour de Rome, obtint de Philippe sept compagnies de Basques, & se rendit avec ces troupes en Irlande. Mais les Espagnols furent fort surpris, qu'au lieu de ces troupes nombreuses, que les Prêtres Irlandois leur avoient promises, ils ne voyoient de toutes parts que la solitude la plus affreuse. Aussi furent-ils défaits avec les rebelles, & Fitzmorris perdit lui-même la vie (*c*).

Affaires de Portugal. 1580, 1581.

Le Cardinal Henri, qui avoit succedé à son neveu Don Sebastien, étant mort, le Pape prétendit se constituer Juge entre les divers Prétendans à la couronne de Portugal. Mais Philippe Roi d'Espagne ne voulut pas le reconnoitre pour tel, & le Légat que Grégoire envoya ne réussit point dans sa Legation. Comme nous avons parlé de cette grande contestation dans l'Histoire de Portugal, nous ne nous y étendrons pas ici. Nous nous contenterons de dire, que quand Philippe se fut rendu maître du royaume, le Pape lui envoya un Nonce pour le féliciter, & lui faire quelque excuse de ce qu'il avoit voulu entrer dans cette affaire, pour prévenir une fâcheuse guerre. A cette occasion le Pape obtint du Roi des titres d'honneur & des emplois pour Jaques Buoncompagno son fils naturel, qu'il avoit deja égalé aux Princes, & qu'il cherchoit à élever de plus en plus par les honneurs dont il le combloit tous les jours (*d*).

Condamnation d'une Bulle du

En 1580, quelques Evêques de France publierent comme en cachette la Bulle *in Cœna Domini*, par laquelle le Pape prétendoit être en droit d'excommunier les Magistrats qui défendoient la Jurisdiction temporelle contre

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p. 571, 572.
(*b*) De Thou L. LXVIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, L. LXXIII.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

les entreprises du Clergé. Le Procureur Général en ayant porté ses plaintes, le Parlement s'opposa à la publication de cette Bulle dans les lieux où elle n'étoit pas encore parvenue & ordonna que les Archevêques, Evêques ou leurs grands Vicaires, qui l'avoient fait publier, seroient cités à comparoitre pour répondre au réquisitoire du Procureur Général, & qu'en attendant leur temporel seroit saisi. Défenses très-expresses furent faites de s'opposer à l'exécution de cet arrêt sous peine d'être puni comme criminel de leze-majesté (*a*).

Pape en France. 1580. *Différend entre le Pape & les Venitiens.*

La même année, Grégoire XIII. eut un grand différend avec les Vénitiens au sujet de la visite générale des Ecclésiastiques & des Religieux, que le Pape avoit ordonnée pour toute l'Italie. Le Patriarche de Venise s'adressa au Sénat & au Doge & demanda d'être accompagné de trois Sénateurs pour faire la visite des Etats de la République. Le Pape s'y opposa, & chargea de cette commission son Légat, auquel il associa deux Evêques Vénitiens. Le Sénat s'opposa à l'exécution de la commission. Après quelques mois de contestations, on convint de part & d'autre que cette visite seroit confiée à un Evêque Vénitien au choix du Pape, qui en chargea l'Evêque de Verone (*b*).

Ambassade du Duc de Moscovie au Pape. 1581.

Il y avoit près de deux ans que la guerre étoit allumée entre Etienne Battori Roi de Pologne, & Jean Basilowitz, Grand Duc de Moscovie, à l'occasion de la Livonie, dont le dernier s'étoit emparé en partie, quoiqu'elle relevât de la Pologne. Comme Jean avoit eu du dessous & que les Polonois lui avoient enlevé plusieurs places, il desiroit la paix. Il écrivit à l'Empereur & au Pape, qu'il étoit prêt à leur envoyer du secours contre le Turc, l'ennemi commun des Chretiens. Il envoya ensuite des Ambassadeurs à Rome pour engager le Pape à emploier sa médiation entre lui & le Roi de Pologne. Grégoire nomma Antoine Possevin Jésuite pour accompagner les Ambassadeurs de Moscovie. Ce Pere négocia si bien que la paix fut conclue au commencement de l'année suivante (*c*). Possevin sollicita fortement le Grand Duc de se soumettre à l'Eglise Romaine, & dans trois Disputes publiques il combattit les dogmes & les rits de l'Eglise Grecque. Ses argumens ne persuaderent pas les Russiens; cependant le Grand Duc eut la complaisance pour lui, d'envoyer une nouvelle Ambassade à Rome, pour remercier le Pape.

Troubles à Malthe.

Cette même année, il y eut de grands troubles à Malthe, où les Chevaliers à l'instigation de Romegas, animé par les Espagnols, se souleverent contre le Grand Maître Jean L'Evêque de la Cassiere, & le mirent en prison. Les deux partis envoyerent à Rome pour demander justice au Pape. Grégoire députa aussitôt à Malthe un Nonce, chargé d'ordonner au Grand-Maître & à Romegas de se rendre à Rome. En conséquence ils y vinrent; le Grand Maître fut reçu avec beaucoup de distinction & d'honneur, & son accusateur avec mépris. Il en mourut de chagrin, le Grand Maître fut rétabli dans sa dignité, dont il ne jouit cependant point étant mort peu de tems après (*d*).

Réforme du

Depuis longtems on s'étoit apperçu qu'il y avoit des erreurs sensibles &

(*a*) Le même, L. LXXII.
(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 408, 409.
(*c*) *De Thou* L. LXXIII, LXXVI.
(*d*) Le même, L. LXXIV.

considérables dans le Calendrier & qu'on ne célébroit plus les fêtes dans leur tems. Grégoire XIII. en entreprit la réformation. Il consulta les plus habiles Astronomes des Universités d'Italie; il écrivit au Sénat de Venise pour engager les Savans de celle de Padoue à donner sur cela leurs avis, & il en attira plusieurs à Rome pour les faire conférer ensemble. Tandis qu'il étoit occupé à recueillir les différens avis, Antoine Lilly lui fit communiquer un Ecrit que feu son frere Louis Lilly, Medecin & Romain de naissance avoit fait sur cette matiere. Grégoire goûta le systême de Lilly, qui consistoit à rétablir l'équinoxe au 21 de Mars, comme il étoit au tems du Concile de Nicée, à retrancher pour cet effet dix jours de suite dans l'année 1582, & trois années bissextiles en quatre-cens ans, ensorte qu'il n'y ait qu'à la quatrieme centaine une année bissextile. Le Pape envoya des copies de l'Ecrit de Lilly à tous les Princes Chretiens & à toutes les Universités de l'Europe, & par une Bulle du 24 de Fevrier ordonna que l'année suivante on commenceroit à suivre ce nouveau calcul. Bien que l'on convint que cette réformation étoit bonne, elle ne fut pas universellement adoptée. Les Grecs & les Protestans d'Allemagne, de Suede, de Danemarc & d'Angleterre ne voulurent point l'admettre, parcequ'ils ne reconnoissoient pas la jurisdiction du Pape. Mais elle fut reçue en Italie, en Espagne, en France & en Pologne. Quelques Protestans écrivirent en sa faveur, cependant elle ne fut point admise dans la Diete d'Augsbourg; le Duc de Saxe s'y opposa, & tous les Etats de la Confession d'Augsbourg furent de son avis, ainsi l'Empereur remit l'affaire à un autre tems, & ordonna que l'on continueroit à suivre l'ancien Calendrier dans les jugemens de la Chambre Imperiale (*a*). Depuis ce tems-là le Calendrier Grégorien a été adopté presque généralement dans les pays Protestans.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Calendrier. 1582.

Pendant qu'on étoit occupé de cette affaire, le Pape fut fort allarmé de ce qui se passoit à Cologne. L'Archeveque Gebhard Truchses étant devenu amoureux d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse du couvent de Gerisheim, l'épousa d'abord secretement, & ensuite publiquement & se declara pour la Religion Protestante. Comme il avoit dessein de se maintenir dans son Electorat, le Chapitre de Cologne donna avis de tout au Pape, qui écrivit à l'Archevêque pour tâcher de le ramener. Mais Truchses, qui étoit appuié par les Protestans d'Allemagne, n'y eut aucun égard & se prépara à la guerre. En sorte que le Pape donna le premier d'Avril 1583 une bulle par laquelle il l'excommunioit & le déposoit, ordonnant au Chapitre de Cologne de proceder à l'élection d'un autre Archevêque, selon les Canons. En conséquence on élut le 22 de Mai Ernest de Baviere, deja Evêque de Frisingue, de Hildesheim & de Liege (*b*). Les deux Prétendans se firent la guerre, mais Truchses succomba à la fin, & fut oblige de se retirer en Hollande auprès du Prince d'Orange, sous lequel il fit la campagne de 1586. Il fit reprendre Bon en 1587, mais il la perdit encore l'année suivante, aussi bien que Rhimberg en 1589, ce qui l'obligea de se

Affaire de l'Archevêque de Cologne. 1583.

(*a*) Le même, L. LXXVI. Cont. de Fleuri l. c. p. 487-496.

(*b*) *De Thou* ubi sup. & L. LXXVIII.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

retirer avec sa femme dans une maison de campagne, où il passa le reste de ses jours dans l'obscurité & le chagrin. Il ne mourut qu'en 1601 (*a*).

Famine & Sédition à Rome.

Il y eut cette année 1583 une grande disette de blé à Rome, & le pain y fut extrémement cher, ensorte que le peuple souffrit beaucoup. Cette famine ne dura que deux mois, parceque le Pape remédia par ses soins & ses charités au desordre que l'avarice ou la négligence de ses Ministres avoit causé. Mais il arriva un autre mal, qui causa bien du chagrin à Grégoire. On crut que les Bannis, dont la campagne de Rome, étoit pleine, avoient autant de part à la cherté des bleds, que le dérangement des saisons, parceque les courses qu'ils fesoient jusqu'aux portes de la ville, & le brigandage qu'ils exerçoient sur tous les chemins, empêchoient le transport des bleds. On afficha donc des Edits terribles contre eux, & l'ordre fut donné de les punir sévérement. Mais comme l'on savoit que l'intelligence qu'ils avoient avec quelques Grands leur facilitoit le moyen d'entrer même dans Rome, & d'y demeurer cachés, le Pape chargea le Barigel ou Prévôt d'en faire une recherche exacte & de les punir. On sut qu'il y en avoit de cachés dans le Palais des Ursins, & le Barigel les y alla enlever. Comme il se disposoit à se retirer arriva Raimond des Ursins, accompagné de Silla Savelli & d'Octavio Risticucci ; il pria le Barigel de relâcher les prisonniers, & de ne point violer l'immunité de sa maison, ou au moins le respect qui lui étoit dû. Le Barigel le refusa, on en vint aux injures, & enfin Raimond frappa le Prévôt d'une baguette qu'il avoit à la main, & le Prévôt ordonna à ses gens de faire feu sur les trois Seigneurs. Rusticucci fut tué, & les deux autres furent si dangereusement blessés, qu'ils moururent deux jours après. Cet accident causa un grand tumulte dans Rome ; tous les Nobles prirent parti pour les Ursins, qui avec leurs amis couroient de côté & d'autre, & n'oublioient rien pour trouver les assassins ; tous ceux qui tomberent entre leurs mains furent poignardés. Le Pape qui étoit naturellement doux & timide, auroit bien souhaité que la chose ne fût point arrivée, mais ne pouvant rendre la vie aux morts, il usa de dissimulation, & voulut laisser rallentir la fureur du peuple, persuadé qu'il rentreroit de lui-même dans le devoir. On arrêta quelques Sbirres, & on les punit de mort sous d'autres prétextes. Le Prévôt qui s'étoit sauvé, fut pris, & eut quelque tems après la tête tranchée pour d'autres raisons. Le supplice des coupables n'arrêta pourtant pas le cours du mal. Louis, frere de Raymond des Ursins, voulant venger le sang & l'honneur de sa Maison, tua Vincent Vitelli petit fils du Pape. Il sortit ensuite de Rome, se mit à la tete des Bandits, & fit de grands ravages dans le territoire de Rome, ensorte que le Pape fut obligé de mettre des troupes en campagne pour le reprimer (*b*).

Bulle du Pape pour confirmer celle in Cœna Domini. Autres Bulles.

Grégoire XIII. toujours attentif à soutenir les prétentions de la Cour de Rome, donna le 29 d'Avril une Bulle, par laquelle il excommunioit les hérétiques & tous ceux qui contreviendroient à ce qui est contenu dans la Bulle *in Cœna Domini* ; & il prononçoit anathême contre ceux qui appelleront du Pape au Concile Général & ceux qui favoriseront ces appels

(*a*) Cont. de Fleury *ubi sup.* p. 517. (*b*) *De Thou*, L. LXXVII.

(*a*). L'année suivante, il ne publia pas moins de douze différentes Bulles. Une pour confirmer l'institut & les constitutions de la Societé des Jésuites; une autre par laquelle il ordonna que les Maronites qu'on envoyeroit jeunes à Rome, y auroient un Collège. Par une autre, il ordonna aux Evêques de nommer des Prédicateurs pour annoncer l'Evangile aux Juifs dans les lieux où ils auront des Synagogues, & pour travailler à leur conversion (*b*).

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Conjuration de Parr contre la Reine Elizabeth. 1584.

On accusa le Pape d'avoir eu part à une conjuration trâmée contre la Reine Elizabeth par Guillaume Parr, dont M. de Thou met la découverte en 1584, (*c*) & M. de Rapin au commencement de 1585 (*d*). Voici le fait. Parr étoit un Gentilhomme du Pays de Galles, Membre de la Chambre Basse du Parlement, qui avoit deja signalé son zele pour la Religion Catholique. C'est ce que rapporte M. de Rapin après Cambden & sans entrer dans aucun détail de ses intrigues, il se borne au récit de la découverte de sa conjuration contre la Reine. M. de Thou, qui paroit avoir été plus instruit, dit que Parr étoit de basse naissance, mais d'un courage au dessus de sa fortune. Ayant été obligé de passer en France, il vint à Paris, où il se fit Catholique. S'étant apperçu qu'il étoit suspect pour la Religion aux autres Anglois réfugiés en France, & qu'on le regardoit comme un espion d'Elizabeth, il passa à Lyon, delà à Milan & ensuite à Venise, où il forma des liaisons particulieres avec le P. Palmio Jesuite. Parr lui témoigna, qu'il souhaiteroit fort de trouver un moyen de sécourir les Catholiques d'Angleterre, & de ramener le royaume à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Palmio loua son desir; & voyant que Parr souhaitoit, pour mettre sa conscience en repos, que le Pape l'autorisât dans ce qu'il avoit dessein d'entreprendre, il l'assura que Sa Sainteté lui accorderoit tous les pouvoirs nécessaires. Parr en écrivit lui-même au Pape, & lui demanda des Lettres tant pour la décharge de sa conscience, que pour un sauf-conduit, comme s'il eût eu dessein de se rendre à Rome. Le Pape donna les lettres qu'il demandoit, mais elles arriverent trop tard, Parr étant retourné à Paris. Là il consulta le P. Wiat Jésuite, qui le détourna de son dessein, & lui prouva qu'il n'étoit pas permis de troubler la tranquillité publique, ni d'exciter des soulevemens contre le Souverain, lors meme qu'il s'agit de religion. Parr fut ébranlé, mais un Anglois nommé Thomas Morgan le rassura, & il promit que si le Pape l'approuvoit, & qu'il se vit autorisé de quelques Théologiens Catholiques, il etoit resolu d'agir. Il eut ensuite un entretien secret avec le P. Annibal Codret Jésuite, & après la conférence il demanda des Lettres propres à convaincre le Pape de la disposition ferme & constante où il etoit d'exécuter tout ce qu'il avoit promis. Ces lettres lui furent accordées, & accompagnées d'une autre qu'il écrivit au Pape. On remit le paquet au Nonce Jaques Ragazzoni pour l'envoyer à Rome. Mais Parr, sans attendre la reponse du Pape, passa en Angleterre, & communiqua à Edouard Nevill son parent le dessein qu'il avoit de tuer Elizabeth, & de mettre Marie d'Ecosse sur le trône. Pendant qu'ils s'entretenoient sur ce sujet, on apporta des Lettres du Cardinal de

(*a*) Cont. de Fleuri l. c. p. 532.
(*b*) [illegible] p. [illegible].
(*c*) *De Thou* L. LXXIX. vers la fin.
(*d*) *De Rapin* T. VI. L. XVII. sous l'an 1585.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Como, écrites à Parr, par lesquelles, après lui avoir donné la bénédiction du Pape, il l'exhortoit à persister dans un dessein si louable. Il acheva de se déterminer par la lecture d'un Livre de Guillaume Allen ou Alyn, qu'il donna à Nevill pour l'engager à le seconder. Mais celui-ci détesta l'entreprise, & craignant qu'on ne lui fît son procès si la conjuration venoit à être découverte par d'autres, il dénonça Parr & l'accusa d'avoir conspiré contre la vie de la Reine. Parr fut arrêté, confronté avec Nevill, & après avoir nié, il avoua la conspiration. Il prétendit ensuite nier qu'il eût eu dessein d'attenter à la vie de la Reine, mais il fut convaincu par des Lettres & par la déposition des témoins & déclaré coupable de haute trâhison. Le 2 de Mars il fut exécuté (*a*).

Il ne veut pas excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé. 1585.

Les Chefs de la Ligue intriguoient continuellement à Rome, pour engager le Pape à excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé; mais Grégoire naturellement lent & doux, & appesanti par l'âge, différoit toujours la décision de cette affaire (*b*). Peut-être aussi comprenoit-il bien, que le but des Guises n'étoit pas tant de maintenir la Religion Catholique, que de se frayer le chemin au trône, & que par cette raison, il n'étoit pas trop porté à les favoriser. Quoiqu'il en soit ni les courses du P. Matthieu, surnommé *le Courier de la Ligue*, ni les sollicitations du Cardinal Pellevé, tout dévoué aux Guises, ne purent déterminer Grégoire à excommunier ces deux Princes.

Ambassadeurs du Japon au Pape.

Sur ces entrefaites, il reçut une célebre Ambassade de trois Rois du Japon, qui avoient été convertis par François Xavier & d'autres Jésuites. Deux Ambassadeurs, parens fort proches de deux des Rois, étoient accompagnés de deux jeunes Seigneurs des plus distingués du Japon. Après un voyage de plus de deux ans, ils aborderent à Lisbonne, où le Cardinal d'Autriche les reçut magnifiquement, & les fit conduire par terre à Madrid. Philippe II. les traita avec beaucoup de distinction. Ils s'embarquerent à Alicante & se rendirent à Livourne, & delà à Florence, où le Grand Duc les reçut aussi magnifiquement. Delà ils prirent la route de Rome, où ils firent leur entrée le 22 de Mars 1585. On les logea au College Romain, que le Pape venoit de donner aux Jésuites, & le lendemain ils furent admis à l'audience du Pape, qui les reçut en présence de presque tous les Cardinaux & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats. Le Pape, dit-on, pleura de joie. Bien des gens ont cru que cette Ambassade n'étoit qu'une fourberie des Jésuites pour donner du relief à leur Societé; que les Ambassadeurs étoient des gens de rien, que ces Peres avoient dressés à faire ce personnage; qu'ils avoient aussi fabriqué les Lettres qu'ils portoient, & qu'étant les Interpretes de ces Etrangers, ils leur fesoient dire ce qui convenoit à leurs vues. Le célebre M. de Thou semble insinuer quelque chose de semblable, sans le dire en autant de termes. „ Du tems de Clément VII. François Alvarez, Prêtre Portugais, avoit procuré à ce Pape „ une Ambassade du Roi des Abyssins — dont cependant depuis ce tems-„ là on n'a point eu de nouvelles en Europe. Or les Jésuites avoient envie de donner à Grégoire un semblable spectacle, & de lui élever un „ trophée des dépouilles du Japon converti & reuni à l'Eglise Romaine (*c*)".

La

(*a*) *De Thou* ubi sup. (*b*) Le même, L. LXXI. (*c*) Le même l. c.

La réception honorable qu'on fit à ces Ambassadeurs Japonois à Rome, donna lieu à quelques pasquinades. Plusieurs marchands Espagnols, qui avoient été au Japon, il n'y avoit pas longtems, assuroient que pendant leur séjour dans ce Pays ils n'avoient point oui parler d'Ambassade, ni de la conversion d'aucun Roi.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Mort de Grégoire XIII.

Quoiqu'il en soit Grégoire XIII ne survecut pas longtems au plaisir que lui causa cette Ambassade. Le 10 d'Avril s'étant senti incommodé, il mourut subitement, dans la quatrevingt-quatrieme année de son âge, après treize ans de Pontificat. Grégoire étoit naturellement doux, bienfaisant, prudent sans excès; mais il manqua de fermeté pour arrêter & punir les desordres. On commit sous son regne les plus grands excès impunément, & la corruption des mœurs étoit générale. Après sa mort le desordre augmenta; on perdit tout respect pour les Juges, les Magistrats & les Loix & on n'entendoit parler que de vols, de meurtres & de violences (a).

Election de Sixte V.

Dèsque Grégoire fut mort, les Prétendans à la thiare se donnerent de grands mouvemens, & diviserent ainsi le Sacré College en plusieurs factions. Le 21 d'Avril les Cardinaux entrerent dans le Conclave au nombre de quarante-deux. Les differens partis se contrebalançoient tellement, qu'on alla plusieurs fois inutilement au scrutin. A la fin les Cardinaux Alexandrin, de Medicis & d'Est resolurent de travailler de concert de faire élire le Cardinal Montalte, qui paroissoit vieux & infirme. Il leur dit, qu'ils ne devoient point penser à le faire Pape, à moins qu'ils ne lui prêtassent leur secours pour le gouvernement de l'Eglise, à quoi ils consentirent avec plaisir. Ils intriguerent si bien que Montalte fut élu le 24 d'Avril & prit le nom de Sixte V (b).

Histoire de ce Pape avant son exaltation.

Ce Pape étoit né en 1521 de parens fort pauvres dans un village appellé Grotte, situé au dessous du Château de Montalto dans la Marche d'Ancone. Son pere s'appelloit François Peretti, Vigneron de son metier. Comme il n'avoit pas les moyens de lui donner aucune éducation, il l'engagea âgé de neuf ans à un riche Bourgeois pour garder ses moutons; ensuite son Maître le mit à garder les cochons. Il ne resta pas longtems dans cette situation. Au commencement du mois de Fevrier 1531, un Religieux de l'Ordre de St. François, qui s'étoient égaré, s'adressa à lui pour lui demander le chemin d'Ascoli; le jeune Peretti voulut l'accompagner, sans que ce Religieux pût par ses remontrances l'engager à retourner. Le Pere fut frappé des reparties spirituelles de ce jeune garçon, qui témoignoit avoir une forte inclination pour l'etude, & un grand desir de prendre l'habit de l'Ordre de St. François. Il le présenta au Gardien du Couvent des Cordeliers d'Ascoli, qui lui donna l'habit de Frere convers. Il fit de si grands progres dans l'étude qu'il fit profession à l'âge de treize ans en 1534, & voulut retenir le nom de Felix, qu'il avoit reçu au Baptême. Après le cours de ses études, il prit le degré de Docteur, prêcha avec beaucoup de réputation, & enseigna la Theologie en differens endroits. Il se fit neanmoins bien des ennemis par son caractere fier, impérieux, & vindicatif jusqu'à l'excès, ensorte que la moindre injure excitoit son ressentiment. Il fit paroitre de bonne heure une grande ambition, & bien qu'il se fût attiré la haine de la plupart de ses confreres, il se concilia par la superiorité de

(a) Le même l. c. (b) Le même L. LXXXII.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

ſes talens la faveur & l'eſtime du Cardinal Carpi, dont la protection lui fut fort utile contre ſes nombreux ennemis. Ce fut par le crédit de ce Cardinal qu'il parvint aux dignités de ſon Ordre. S'étant auſſi inſinué dans les bonnes graces du Pere Ghiſleri, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie V & de la famille des Colonnes à Rome, il obtint la charge d'Inquiſiteur Général à Veniſe. La maniere dure & violente dont il exerça ſon emploi, choqua tellement le Sénat, qu'après la mort de Paul IV. il fut obligé de ſe ſauver & de prendre la fuite. Après l'élection de Pie IV il retourna à Veniſe, & troubla encore ſon repos & celui des autres. A la fin, redoutant le reſſentiment du Sénat, il ſe ſauva en Gondole pendant la nuit, après avoir donné ordre d'afficher un inſolent monitoire aux portes de l'Egliſe de St. Marc. De retour à Rome, il fut fait Conſulteur du St. Office, & peu de tems après il fit le voyage d'Eſpagne à la ſuite du Légat Buoncompagno. Pendant ce voyage ſon ami Ghiſleri ayant été élu Pape ſous le nom de Pie V, il devint par ſa faveur ſucceſſivement Général de ſon Ordre, Evêque de Sainte-Agathe, & enfin Cardinal. Pie V lui donna une penſion pour ſoutenir cette dignité, outre une bonne ſomme d'argent dont il lui fit préſent.

Auſſitôt que Montalte fut Cardinal, il parut un tout autre homme, & pour cacher ſes vues ambitieuſes on le vit doux, humble, modéré, détaché de la terre, & inſenſible aux plus grands outrages. Il ſe maſqua ainſi hypocritement pendant quinze ans, vécut dans une grande retraite & s'occupa d'œuvres de pieté; on le voyoit rarement au Conſiſtoire, & durant les trois dernieres années du Pontificat de Grégoire XIII. il affecta d'être fort caſſé & infirme, enſorte qu'on le ſaluoit ſouvent d'un compliment qui auroit fort déplu à tout autre; *Dieu vous aſſiſte pauvre vieux homme*; *vous avez bientôt fait votre courſe* (a).

Sa conduite à ſon élection. Les Cardinaux l'appelloient communément par mépris l'*Ane de la Marche*, deſorte que leur étonnement fut inexprimable quand il ceſſa ſon déguiſement. Quand les Cardinaux s'empreſſerent autour de lui pour ce qu'on appelle l'adoration, il ſe tenoit dans un coin où il touſſoit & pleuroit, comme s'il lui étoit arrivé quelque grand malheur. Quand on vint au ſcrutin Montalte voyant plus de la moitié des ſuffrages pour lui, ne douta plus alors de ſon élection, & ſans attendre la fin du ſcrutin il ſortit de ſa place & jettant au milieu de la ſalle le bâton ſur lequel il s'appuioit, il ſe redreſſa & il ſembloit qu'il étoit crû d'un pied. Le Cardinal Doyen ayant remarqué à quelques ſignes l'étonnement des autres dit tout haut, *n'allons pas ſi vite, il y a de l'erreur dans le Scrutin*; Montalte lui répondit d'un ton ferme, *Non, le Scrutin eſt bon & dans les formes*, & en même tems il entonna le *Te Deum* avec une voix ſi forte & ſi éclatante, que toute la voute de la Chapelle en retentit. Pendant qu'il étoit agenouillé devant l'autel, le Maitre des cérémonies lui demanda ſelon la coûtume, s'il avoit pour agréable d'accepter le Pontificat? Montalte lui répondit gravement; „ Je ne ſaurois plus recevoir ce que j'ai déja reçu. Mais j'en recevrois volontiers encore autant; me ſentant par la grace de Dieu aſſez „ de force pour gouverner, non ſeulement l'Egliſe, mais le Monde en-

(a) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. I-V.

„ tier". Lorsque les Maîtres des Cérémonies l'habilloient, il se tournoit & étendoit les bras avec une promptitude & une force merveilleuse. Un des Cardinaux, qui ne pouvoit comprendre une si grande métamorphose, lui dit assez familierement, „ Le Pontificat, très-saint Pere, est un Souverain remede, puisqu'il rend la jeunesse & la santé aux vieux Cardinaux malades". A quoi il répondit d'un ton majestueux, *j'en suis persuadé par l'expérience que je viens d'en faire.* Le Cardinal de Medicis, le félicitant sur sa santé, qui paroissoit bien différente de celle dont il jouissoit étant Cardinal; *je cherchois alors*, répliqua-t-il, *les clés du paradis*, *& pour les mieux trouver, je me courbois & je baissois la tête; mais depuis qu'elles sont entre mes mains, je ne regarde que le ciel, n'ayant plus besoin des choses de la terre.* Quand on le porta dans l'Eglise de Saint Pierre, le peuple ne pouvoit croire que ce fût le Cardinal de Montalte, qu'il avoit vu quelques jours auparavant décrépit & infirme, il cria *Vive le Pape*; & ajouta selon la coûtume, *abondance, abondance, Saint Pierre, & Justice*; à quoi il répondit; *priez Dieu de vous donner l'abondance, & moi je vous donnerai justice* (a).

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Lorsqu'il se vit parvenu au plus haut point de son ambition, il renonça à ces dehors d'humilité, qu'il avoit si longtems affectés, & se comporta avec beaucoup de majesté. Il reçut fort bien les complimens de félicitation des Ambassadeurs étrangers, & traita surtout avec distinction ceux du Japon, les combla de présens, & les renvoya au bout de trois mois avec honneur. En attendant le jour de son couronnement, fixé au premier de Mai, il fit venir le Gouverneur de Rome & tous les Juges criminels, pour leur recommander de rendre exactement la justice. Au lieu de relâcher les Criminels qui étoient dans les prisons, le jour de son couronnement, selon la coutume de ses prédécesseurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables, ce qui répandit la consternation dans Rome.

Commencement de son Pontificat.

Peu de tems après son couronnement, il fit venir sa sœur Camille avec ses trois enfans, deux garçons & une fille. Quand ils approcherent de Rome, trois Cardinaux allerent les recevoir, & firent habiller sa sœur en Princesse. Mais le Pape ne voulut la reconnoitre, que quand elle eut repris ses habits ordinaires. Il lui fit alors beaucoup de caresses, & dit que lui seul la feroit Princesse. Il lui donna le Palais qu'il occupoit étant Cardinal, avec une pension de mille écus par mois, & lui recommanda de se comporter avec la modestie convenable à la bassesse de sa naissance, & avec la dignité qui convenoit à une personne apparentée au Chef de l'Eglise. Il donna aussi le Chapeau de Cardinal à Alexandre Peretti son neveu, qui étoit âgé de dixhuit ans, & qui se distingua dans la suite par sa capacité. Le Roi d'Espagne & le Grand Duc de Toscane lui offrirent des titres d'honneur pour sa sœur, qu'il refusa. Mais il témoigna être fort content du procedé des Vénitiens, qui firent des réjouissances publiques de son exaltation, & admirent la famille Peretti parmi les Nobles de leur République, parcequ'ils redoutoient qu'il ne se ressentit du traitement qu'ils lui avoient fait, dans le tems qu'il étoit Inquisiteur Général chez eux.

Il favorise sa famille.

Choqué du grand nombre de pauvres qu'on voioit dans Rome, qui périssoient de misere, il commit quatre personnes habiles, autorisés à citer

(a) Le même l. c. L. V.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

devant eux tous ceux qui n'avoient point de profession connue, & à les contraindre de travailler, ou à sortir de la ville. Il défendit aussi aux Etrangers de s'habituer à Rome, sans produire un certificat par lequel il parut qu'ils avoient quelque metier ou profession pour faire subsister leur famille. Il encouragea le commerce & les manufactures, & pour reprimer l'insolence de la Noblesse, il ordonna à tous les marchands & à tous les artisans de lui apporter le compte de leurs dettes, avec les noms de leurs débiteurs; il les paya & devint par là Créancier général, Cet ordre donna tellement l'allarme, que nombre des gens acquitterent leurs dettes le même jour que l'ordre fut publié, & demanderent à leurs Créanciers des quittances antidatées. Il ôta en même tems aux Cardinaux Nobles les immunités, en vertu desquelles ils mettoient les débiteurs & les créanciers à l'abri de la rigueur des loix. Il pressoit sans cesse le Gouverneur de Rome de faire des exemples de justice, le censurant de sa mollesse; il disoit qu'il aimoit mieux que les Gibets & les Galeres fussent remplies, que les prisons.

Il travailla encore avec succès à exterminer les Bandits. Il y en avoit des corps entiers dans l'Etat Ecclésiastique, & leur nombre s'étoit accru par quantité de gens que la rigueur du Pape avoit effrayés, & qui s'étoient enfuis. Sixte publia un Edit, par lequel il promettoit leur grace à tous ceux qui viendroient se rendre dans l'espace de trois mois, sans qu'ils pussent l'espérer après ce terme expiré: il offroit aussi cinq-cens écus à tous ceux qui livreroient quelqu'un de leurs complices. Avec défenses expresses à toutes personnes sans exception d'avoir la moindre correspondance avec eux, ou de les cacher, sous peine de la roue ou des galeres. Il chargea de l'exécution de cet Edit cinq des principaux Cardinaux, & en moins de six mois les Bandits furent pris ou disparurent (*a*).

Comme Sixte vouloit approfondir tout ce qui se passoit au dedans & au dehors & découvrir les secrets des Cabinets des Princes, il entretenoit dans toutes les Cours un grand nombre d'espions, outre ceux qu'il distribua dans l'Etat Ecclésiastique.

Ses vues sur Naples.

Dès le second mois de son Pontificat, le Pape témoigna qu'il n'avoit pas des intentions bien favorables pour le Roi d'Espagne, & qu'il avoit bonne envie de revendiquer le royaume de Naples. L'Ambassadeur de Philippe II. lui ayant présenté la haquenée le 29 de Juin, fête de St. Pierre, avec une bourse de sept mille ducats, suivant la coutume pour l'hommage de ce royaume. Sixte reçut l'Ambassadeur d'une maniere à lui faire juger que ni le présent, ni l'hommage ne lui plaisoient point, & il le lui fit même connoitre en lui disant d'un ton railleur, „ que son „ compliment n'étoit pas mauvais, & qu'il falloit être bien éloquent pour „ faire agréer l'échange d'un royaume contre un cheval. Mais ajouta-t-il, „ je ne prétends pas que cela dure encore longtems". L'Ambassadeur comprit que le Pape avoit dessein de réunir le royaume de Naples au Domaine de l'Eglise, & il en donna avis au Roi son Maître, qui envoya ordre au Duc d'Ossune Viceroi de Naples, de veiller à la sureté des frontieres de cet Etat, & de tâcher de découvrir adroitement les mouvemens du Pape (*b*).

(*a*) *De Thou* L. LXXXII. (*b*) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. VI.

Section X. Histoire d'Italie puis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

On a vu plus haut que les Ligueurs n'avoient pu obtenir de Grégoire XIII. qu'il excommuniât le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Sixte V. le leur accorda, & expédia le 9 de Septembre une Bulle portant excommunication contre ces deux Princes, privation pour eux & leurs successeurs de tous leurs Etats, & notamment du droit de succession à la Couronne de France, absolution à tous leurs vassaux & sujets de leur serment de fidelité. Aussitôt après la publication de cette Bulle Sixte V. écrivit à l'Empereur Rodolphe, & envoya ordre à son Nonce de prier ce Prince d'emploier son autorité pour empêcher les Princes Protestans d'Allemagne de leur envoyer du secours, & de défendre sous peine d'être mis au ban de l'Empire, de faire en faveur du Roi de Navarre & du Prince de Condé aucunes levées dans toute l'étendue de l'Empire (*a*). Le Roi Henri III. qui craignoit les suites de cette excommunication, tâcha d'engager le Nonce du Pape à prendre le parti de la douceur; mais il apprit que le Pape envoyoit un autre Nonce en France pour faire exécuter la bulle à la rigueur. Le Roi fit solliciter Sixte d'envoyer un autre Nonce que celui qu'il avoit choisi; mais le Pape s'opiniâtra, & le nouveau Nonce se mit en chemin. Henri III. lui écrivit de s'arrêter en quelque lieu qu'il reçut ses Lettres. Ce fut à Lyon qu'il les reçut. A peine le Pape fut-il instruit de cet incident, qu'il fit dire au Marquis de Pisani Ambassadeur de France de sortir dans trois jours de l'Etat Ecclésiastique. L'affaire fut mise en négociation, & on convint que le Marquis de Pisani retourneroit à Rome, & que le Roi agréeroit le Nonce qui avoit été nommé par Sixte (*b*).

Il excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Le Roi de Navarre ne crut pas devoir être insensible à l'outrage que le Pape lui fesoit, il trouva moyen de faire afficher dans Rome & jusqu'aux portes du Vatican une protestation, & une du Prince de Condé. Il s'inscrivit en faux contre les articles que la Bulle contenoit, il disoit qu'à l'égard du crime d'hérésie qu'on lui imputoit, Sixte-soi-disant Pape avoit malicieusement menti, déclarant qu'il le tenoit lui-même pour hérétique, comme il s'offroit de le prouver dans un Concile libre, & que s'il refusoit de s'y soumettre, il ne vouloit plus le regarder que comme un excommunié & un Antechrist, lui dénonçant en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable. Sixte V. fit faire toutes les recherches imaginables pour découvrir ceux qui avoient eu le courage d'afficher ces Ecrits, mais il n'en put venir à bout. Il ne put s'empecher d'admirer le courage du Roi de Navarre, qui avoit été capable de se venger à la face de Rome même d'un outrage qu'il avoit reçu de si loin, & avoit pu trouver des Ministres assez hardis & assez fideles pour exécuter une commission si délicate. Aussi disoit-il souvent dans la suite, que dans tout le monde il ne connoissoit qu'un homme & une femme, qui, à la religion près, fussent dignes de regner, & a qui il voulut faire part des grands projets qu'il méditoit; c'étoient le Roi de Navarre & la Reine Elizabeth (*c*). Il fesoit souvent l'eloge de la grandeur d'ame du premier, aussi ne fut-il pas possible de l'engager à contribuer aux fraix de la guerre qu'on lui fésoit (*d*). Si l'on s'en

Protestations de ces deux Princes.

(*a*) *De Thou* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

rapporte à Leti (*a*) Sixte entretenoit en ce tems-là une forte de correspondance avec Elizabeth, & tâchoit de l'engager à faire la guerre à l'Espagne dont la trop grande puissance lui fesoit ombrage.

La gratitude du Pape envers ceux qui l'avoient obligé.

Le Pape s'étant fait respecter au dehors & rendu redoutable à ses sujets que son nom seul fesoit trembler, pensa à s'acquitter envers ceux à qui il avoit des obligations. Avant son exaltation au Pontificat, il tenoit un Journal exact de ce qui lui arrivoit de plus important, avec les noms de ses bienfaiteurs & de ses ennemis. Se trouvant en état de témoigner sa reconnoissance à ceux qui l'avoient obligé, il le fit d'une façon assortie à son caractere, & en y mêlant la bonne humeur. Il se trouva même des gens, qui avoient oublié les services qu'ils lui avoient rendus. Entre plusieurs traits de cet ordre nous n'en rapporterons qu'un seul. Etant jeune encore, il alla chez un Cordonnier de Macerata, pour acheter une paire de souliers. Après quelque contestation sur le prix, le Cordonnier lui dit qu'il ne pouvoit lui donner les souliers à moins de sept Jules. Montalte lui en offrit six, qui étoient tout ce qu'il avoit, en lui disant „ Peut-être „ serai-je en état un jour ou l'autre de vous donner le septieme". *Un jour ou l'autre*, reprit le Cordonnier, *quand cela sera-t-il? quand vous serez Pape? Oui*, repliqua Montalte, *je le veux de tout mon cœur, & vous payer même l'intérêt.* „ Hé bien donc, répondit le Cordonnier, puisque „ je vois que vous vivez dans l'espérance d'être Pape, vous aurez les sou- „ liers à cette condition". Montalte lui demanda son nom, & marqua ce qui venoit de se passer sur son Journal. Quand il fut devenu Pape, il se fit informer à Macerata, si le Cordonnier vivoit encore. Ayant appris qu'il vivoit, il ordonna au Gouverneur de l'envoyer à Rome, accompagné d'un de ses Officiers. Le pauvre Cordonnier fut fort surpris & effrayé, quand il apprit que le Pape vouloit le voir. Ayant absolument oublié ce qui s'étoit passé entre lui & le jeune Cordelier, il y avoit quarante ans, il se rappella tous les péchés de sa vie, pour démêler quel étoit celui qui le fesoit citer à paroitre devant le Pape. Quand il fut à Rome, Sixte lui demanda, s'il ne l'avoit jamais vu à Macerata. Le Cordonnier tout tremblant lui répondit Non. Le Pape lui demanda alors, s'il ne se souvenoit pas d'avoir vendu une paire de souliers à un jeune Cordelier, & lui avoir fait crédit d'un Jule. Le bon homme protesta qu'il ne se souvenoit de rien de pareil, alors Sixte lui raconta l'accord qu'ils avoient fait, & ordonna à son Maître d'Hotel de lui payer le Jule avec l'intérêt pour quarante ans, qui alloit à deux Jules. Le Cordonnier s'en retourna fort mécontent, se plaignant hautement à tout le monde, que le Pape lui avoit fait dépenser quarante écus pour faire le voyage de Rome & y recevoir trois Jules. Sixte l'ayant appris par ses espions, fit revenir le Cordonnier, & lui demanda s'il avoit un fils. Le Cordonnier répondit oui, que c'étoit un bon & honnête Prêtre de l'ordre des Servites. Le Pape manda le Prêtre, & lui conféra avant le départ de son pere, un Evêché dans le royaume de Naples (*b*). A la fin de l'année 1585 Sixte fit une promotion de huit Cardinaux. Les Jésuites qui avoient gouverné Grégoire XIII. firent tous leurs efforts

(*a*) *Leti* Vie d'Elizabeth, T. II. p. 153. (*b*) Le même, Vie de Sixte V. T. I. L. VI.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

pour s'insinuer dans les bonnes graces de son successeur; mais tous leurs artifices furent inutiles, il se contenta de s'en servir pour espions (*d*).

Sixte embellit la ville de Rome. 1586.

Cependant Rome & tout l'Etat Ecclésiastique étoient tranquilles par la destruction des Bandits, & l'exacte administration de la Justice, desorte que Sixte V. s'occupa à embellir Rome par de magnifiques ouvrages. Le premier & le plus beau fut le transport de l'Obelisque, qu'on voit élevé aujourd'hui dans la place du Vatican, & qui auparavant étoit enséveli derriere la Sacristie de St. Pierre sous un amas de ruines dans la poussiere & dans l'oubli. Plusieurs Papes avoient eu le même dessein que Sixte, mais la dépense & la difficulté les avoient arrêtés. Sixte résolut de vaincre tous les obstacles, & il en vint à bout par l'habileté de Dominique Fontana, de Como, qui inventa une machine admirable pour transporter & élever l'obélisque, que le Pape dédia à la Croix. Il donna les mêmes soins au rétablissement de deux autres obelisques plus petits. Il fit bâtir dans l'Eglise de Sainte Marie majeure une chapelle en l'honneur de la créche du Sauveur. Il fit conduire de l'eau à Monte-cavallo par un aqueduc de vingt-deux milles de long & bâtir un Hopital pour les pauvres, où on pouvoit loger deux mille personnes. Il répara ou pour mieux dire rebâtit le pont de Sixte IV. Il fit commencer de nouvelles rues, augmenta le palais de Monte-cavallo, fit faire un escalier au palais du Vatican pour aller à St. Pierre, sans sortir dehors, entreprit & acheva le Dôme de St. Pierre, & fit quantité d'autres ouvrages pour la commodité ou pour l'embelissement de Rome (*b*). Sixte conçut aussi le dessein de bâtir une ville autour du village où il étoit né; mais ne peuvant suivre le plan de cette nouvelle ville parceque le terrein n'y étoit pas propre; il la fit bâtir au bourg de Montalte, le plus grand des environs du lieu de sa naissance; quand elle fut achevée il l'érigea en Evéché. Il fit enrôler tous les sujets capables de porter les armes, & nomma dans chaque ville des Officiers pour les discipliner & les exercer. Il fit fortifier ses places frontieres du côté du royaume de Naples, & mit des impôts sur tout l'Etat Ecclésiastique pour tenir son trésor en bon état, & mettre une flotte en mer.

Bulles de ce Pape.

Au commencement de cette année 1586, il donna une Bulle contre l'Astrologie judiciaire, qui étoit alors en vogue à Rome. Au mois de Décembre, il regla par une autre les qualités requises pour être Cardinal, & fixa le nombre des Cardinaux à septante. Mais cette bulle ayant paru à divers égards trop severe, les Papes successeurs de Sixte ne l'ont observée que quant au nombre & à la légitimation (*c*). Le Pape accorda aussi au Roi de France la permission d'aliener pour cent mille écus des biens Ecclésiastiques.

Il envoye un Nonce en Suisse.

Sixte envoya un Nonce en Suisse pour encourager les Cantons Catholiques à persévérer dans la Religion Romaine. L'arrivée de ce nouveau Ministre de la Cour de Rome surprit d'abord les Cantons. Cependant il obtint qu'ils assembleroient une Diete génerale, & après avoir celebré la Messe, il communia tous les Deputés de sa main. Ensuite, leur ayant fait

(*d*) La-même.

(*b*) *De Thou* L. LXXXIV. *Leti* Vie de Sixte V. T. II. L. VII.

(*c*) Contin. de Fleuri, T. XXXVI. p. 69, 73, 74.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1561 jusqu'à l'an 1623.*

des promesses magnifiques de la part du Pape & du Roi d'Espagne, il conclut une alliance perpétuelle entre eux & le Saint Siege pour la défense de la Religion Catholique, au service de laquelle ils se dévouoient eux, leurs biens, leurs enfans & leur propre vie. Cette alliance fut confirmée par serment (*a*).

Congrégations réformées ou établies à Rome.

Pour faciliter l'expédition des affaires, Sixte établit quinze Congregations de Cardinaux, dont quelques-unes avoient été déja établies par ses prédécesseurs, mais qu'il réforma. Il mit en meilleur ordre la Congrégation du Saint Office, établie d'abord par Paul IV. & réformée ensuite par Pie V. Il ordonna qu'elle seroit composee au moins de douze Cardinaux, & d'un grand nombre de Théologiens de divers ordres Religieux, qu'on appelle Consulteurs du Saint Office. Il renouvella aussi la Congrégation pour l'exécution des décrets du Concile de Trente. Il en établit une pour veiller au gouvernement de l'Eglise, une autre pour les Rits. Il en institua pour les eaux, l'entretien des ponts & pour celui des rues & des fontaines & plusieurs autres (*b*).

Présens qu'il envoye au Prince de Parme & au Duc de Guise.

Le Pape, ayant appris qu'Ernest Archevêque de Cologne, pensoit à se démettre de son Archevêché & à se retirer en Baviere, parceque ceux du parti de Truchses le traversoient & le harassoient continuellement, lui, envoya l'Evêque de Verceïl pour le dissuader de ce dessein, & pour l'encourager par l'espérance d'être bientôt sécouru par le Prince de Parme. Il écrivit à ce Prince & lui envoya par l'Abbé Grimani une épée bénite & un chapeau; Parme reçut ce present en grande cérémonie dans son camp, après la prise de Grave, de Venlo & de Nuitz (*c*). L'année suivante, le Pape envoya aussi une épée bénite au Duc de Guise, Chef de la Ligue en France (*d*).

Statue élevée au Pape. 1587.

Vers ce tems-là, les Romains, qui aimoient Sixte malgré sa sévérité, parcequ'il avoit soin d'entretenir l'abondance, lui éleverent une Statue de bronze dans la place du Capitole, avec une inscription honorable, cela n'empéchoit point qu'il ne parût fréquemment des pasquinades contre lui, quoiqu'il punit à toute rigueur les auteurs de ces écrits satiriques, quand ils étoient découverts.

Il s'intéresse aux affaires de Pologne.

Etienne Battori, Roi de Pologne, étant mort à la fin de l'année 1586, Sixte V. envoya en Pologne l'Archevêque de Naples en qualite de Nonce, chargé de travailler à faire élire un Prince attaché à la Religion Catholique & au St. Siege. La Diete se partagea en deux factions, dont l'une élut Maximilien Archiduc d'Autriche & frere de l'Empereur Rodolphe; l'autre proclama Sigismond fils du Roi de Suede. Pendant que les deux élus travailloient à decider leur différend par les armes, le Nonce avoit donné avis de l'élection de Maximilien au Pape, qui en eut une joie sensible. Mais bientôt après il apprit avec chagrin, que les affaires étoient moins favorables en Pologne qu'il ne pensoit. Il envoya vingt-deux mille ducats d'or à l'Evêque de Neiss en Silésie pour en aider Maximilien, avec ordre de promettre à ce Prince de plus puissans secours de sa part. Mais toutes ces démarches furent inutiles; Sigismond défit Maximilien deux fois,

(*a*) De Thou l. c.
(*b*) Cont. de Fleuri ubi sup. p. 91, 195, 196.
(*c*) Strada Dec. II. L. VIII.
(*d*) Hist. de la Ligue T. I. p. m. 323.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

fois & à la seconde fois le fit prisonnier. L'Empereur Rodolphe engagea alors le Pape à se porter pour Médiateur. En 1588, il envoya le Cardinal Hypolite Aldobrandin en qualité de Légat à Sigismond; la négociation traina toute cette année & ne se termina qu'en 1589 (*a*).

Ses sentimens sur la mort de Marie d'Ecosse.

La Reine Elizabeth ayant fait décapiter Marie d'Ecosse, au mois de Fevrier 1587, Sixte en reçut la nouvelle par un courier que lui envoya son Nonce en France. Pendant que son neveu lui fesoit le récit de cet événement tragique, il frappa de la main sur le bord de la fenêtre, & se tourna en soupirant du côté d'Angleterre en disant, *ô heureuse Reine, qui as été trouvée digne de voir tomber à tes pieds une tête couronnée!* Cependant on s'emportoit publiquement dans Rome contre Elizabeth, & l'on débitoit tous les jours des libelles & des satires, où on la déchiroit de la façon la plus outrageante. Sixte, qui ne pouvoit s'empécher de dire, quand on lui parloit de l'exécution de Marie, qu'il n'en auroit pas moins fait s'il avoit été Roi d'Angleterre, défendit sous peine des galeres que l'on continuât à déchirer cette Princesse par des Ecrits outrageans; il disoit que quoiqu'elle fût hérétique, on devoit néanmoins avoir du respect pour sa dignité & de la considération pour son mérite (*b*).

Sa conduite à l'égard de Philippe II. & d'Elizabeth.

Malgré ces ménagemens que le Pape avoit pour la Reine d'Angleterre, & les intelligences secretes qu'il entretenoit avec elle, il ne laissoit pas de solliciter Philippe II. à lui déclarer la guerre, dans la vue d'affoiblir ce Prince, pour s'emparer plus aisément du royaume de Naples. Pour l'engager plus fortement à cette entreprise, il donna à sa priere le chapeau de Cardinal à Guillaume Allen, & le fit partir incessamment pour l'Espagne, afin de presser Philippe de ne pas différer son expédition. Ce Cardinal fut porteur du Traité, qui avoit été conclu avec l'Ambassadeur d'Espagne, par lequel Sixte V. s'engageoit à donner à Philippe un million d'écus romains, & la permission de lever les décimes dans tous les royaumes & terres de son obéissance, hors le royaume de Naples. Mais il ne devoit payer la somme promise, que six mois après que Philippe se seroit rendu maître de quelque Place considérable en Angleterre.

Bulle du Pape contre Elizabeth. 1588.

L'Ambassadeur d'Espagne pressoit cependant le Pape de publier l'excommunication de la Reine d'Angleterre, à quoi il fallut se déterminer enfin. Sixte donna une bulle contre elle, par laquelle il la déclare déchue de la couronne, & absout tous ses sujets du serment de fidelité. Cette bulle fut publiée à Rome & dans tout l'Etat Ecclésiastique. Le Roi d'Espagne l'a fit publier aussi dans ses Etats. Elizabeth l'ayant reçue fit excommunier le Pape, ses Cardinaux, ses Officiers, & generalement tous ceux qui avoient eu part à la bulle fulminée contre elle. On sait quel fut le succès de l'entreprise du Roi d'Espagne, & comment la Flotte invincible fut dissipée. Si l'on en croit Leti (*c*), Sixte V. ne fut pas fâché de la ruine de ce formidable armement, & se flata qu'il reussiroit d'autant mieux dans ses desseins sur Naples.

Bref au

Au mois de Juillet, il écrivit un Bref au Duc de Guise & au Cardinal

(*a*) De Thou L. LXXXVIII. *Leti Vie de* Sixte V. T. II. L. VIII. p. [illegible] (*c*) *Leti Vie* d'Elizabeth. T. II. p. 279.

(*b*) *Leti* l. c. p. 141. Vie d'Elizabeth. [illegible]

de Bourbon, où il combloit de louanges le Duc, il le comparoit à ces anciens Machabées défenseurs du peuple d'Israël & l'exhortoit à continuer avec un courage invincible à combattre glorieusement pour la cause de la Sainte Eglise. Il ajoutoit, qu'il avoit jugé à-propos de donner la qualité de Légat *à latere* à Jean François Morosini Evêque de Brescia, qui étoit déja en France en qualité de Nonce, les exhortant de se servir au besoin de son autorité & de ses lumieres (*a*).

Duc de G[illegible].

Le Pape permet au Grand Duc de Toscane de se marier.

François de Medicis, Grand Duc de Toscane, étant mort le 9 d'Octobre 1587, avoit déclaré le Cardinal Ferdinand de Medicis héritier de ses Etats (*b*). L'année suivante le nouveau Duc pensa à se marier, & à remettre, son chapeau de Cardinal au Pape. Il envoya un Ambassadeur à Rome, qui conjointement avec l'Ambassadeur ordinaire du Grand Duc, présenta ses Lettres au Pape & aux Cardinaux. Sixte lui accorda sa demande, & lui permit de se marier, vu qu'il n'étoit pas encore entré dans les ordres sacrés. Les Ambassadeurs en remercierent le Pape au nom de leur Maître, & pour marque de sa reconnoissance, ils firent présent à l'Eglise de St. Jean de Latran de deux statues d'argent très-bien travaillées, qui représentoient ce Saint (*c*).

Sa colere à l'occasion du meurtre du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine.

1589.

Henri III. ayant fait tuer le Duc de Guise le 23 de Décembre & le Cardinal de Lorraine son frere le lendemain, écrivit d'abord au Marquis de Pisani son Ambassadeur, & au Cardinal de Joyeuse, & envoya un Mémoire où il exposoit les motifs de sa conduite. Il fit aussi partir Jerôme de Gondy pour demander en son nom au Pape l'absolution pour la mort du Cardinal de Lorraine (*d*). La nouvelle de la mort des deux Guises étoit déja parvenue à Rome par d'autres voies. Le Pape, dit-on (*e*), avoit reçu cette nouvelle sans beaucoup d'émotion, & même en avoit parlé à table avec beaucoup d'indifference. Le Marquis de Pisani aiant été le lendemain 6 de Janvier à l'audience de Sixte n'en fut pas mal reçu, & le Pape sans s'expliquer, ne fit que gémir des maux que la Ligue avoit causés, & blâma les Cardinaux de Pellevé & de Come qui s'en étoient faits les patrons. Mais il changea bientôt de ton après que l'Ambassadeur d'Espagne l'eut entretenu. Le lendemain matin, il y eut une conversation fort aigre entre le Pape & le Cardinal de Joyeuse. Le 8 le Marquis de Pisani & Gondy eurent audience, mais Sixte parut plus irrité que jamais. De Thou (*f*) en donne une raison particuliere, c'est que la mort du Duc de Guise avoit fait avorter le dessein du Pape de marier une de ses nieces avec le Prince de Joinville, fils aîné du Duc, de déposer Henri III. comme incapable de regner, & de l'enfermer dans un Monastere, pour mettre la couronne sur la tête du Duc. L'Historien ajoute, que les Vénitiens, le Grand Duc, & le Duc de Mantoue en avoient donné avis au Roi. Après l'audience du Marquis de Pisani & de Gondy le Pape alla au Consistoire, où il déclama fort vivement contre le Roi de France, ensorte que son discours fut souvent interrompu, soit que la douleur ou la colere lui otâssent la voix (*g*).

(*a*) *De Thou* L. XCI.
(*b*) Le même, L. LXXXVIII.
(*c*) Le même, L. XCII.
(*d*) Le même, XCIV.
(*e*) Lettre du Cardinal de Joyeuse, parmi celles du Cardinal d'Ossat T. I. in 12vo. p. 192. & suiv. Amst. 1708.
(*f*) *De Thou* L. XCIV.
(*g*) Le même.

Il trouva fort mauvais une remontrance que lui fit sur ce sujet le Cardinal de Ste. Croix, & imposa silence au Cardinal de Joyeuse, qui voulut justifier le Roi (*a*). Henri qui craignoit que le Pape ne se portât à quelque extrémité contre lui envoya à Rome Claude d'Angennes, Evêque du Mans pour solliciter son absolution. Le Duc de Mayenne & la Ligue envoyerent de leur côté des Députés à Rome, pour obtenir la confirmation du Décret de la Sorbonne contre le Roi. La négociation traina en longueur, cependant toutes les soumissions & toute la fermeté des Ambassadeurs de France ne purent déterminer le Pape à donner l'absolution demandée, à moins que le Roi ne relâchât le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon qu'il avoit fait arrêter. Ce Prince le refusa; desorte que Sixte V. publia le 5 de Mai dans le Consistoire, & fit afficher le 24 un Monitoire par lequel il ordonnoit au Roi de mettre les deux Prélats en liberté dans dix jours, & d'en informer le Saint Siege dans l'espace de trente jours; faute dequoi il le déclaroit excommunié avec tous ses fauteurs & adhérans. Il les citoit à comparoitre devant son tribunal dans soixante jours, le Roi en personne ou par Procureur, & les autres personnellement (*b*). Avant la publication de ce Monitoire le Cardinal de Joyeuse passa à Venise; le Marquis de Pisani & l'Evêque du Mans s'embarquerent à Livourne pour Marseille.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Les Puissances d'Italie s'intéressent pour le Roi.

Le Sénat de Venise, le Grand Duc de Toscane & le Duc de Mantoue, furent les premiers à informer Henri III. de la publication du Monitoire, & lui donnerent des conseils sur la conduite qu'il devoit tenir, entre autres, ils lui conseillerent de se saisir de la ville d'Avignon & du Comtat Venaissin. Comme ils connoissoient l'humeur violente de Sixte V. ils étoient persuadés qu'il ne falloit pas espérer de le gagner par la voie de la soumission & du respect, & qu'il n'y avoit que la force & les outrages, qui pussent l'obliger à se contenir dans le devoir. Ces semences de division auroient pu allumer une guerre ouverte en Italie, lorsque la mort du Roi arrêta les suites qu'elles auroient eu infailliblement. On sait que Henri III fut tué par Jaques Clément, Moine Dominiquain, le premier d'Août 1589.

Sixte fait [illegible] [illegible] du Roi.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du Roi fut arrivée à Rome, le Pape tint un Consistoire, & y fit un discours preparé, dans lequel il donna de grands éloges à Clément, qu'il mit fort au dessus de Judith & d'Eleazar, & conclut en disant qu'il jugeoit le Roi indigne des devoirs qu'on a coutume de rendre aux Souverains dans ces occasions, parceque l'Ecriture défend de prier pour celui qui meurt dans un péché qui va à la mort, tel qu'étoit le péché du Roi (*c*).

Il envoye [illegible] en France.

Sixte nomma le Cardinal Cajetan pour son Légat en France, chargé par ses instructions de travailler à faire élire un Roi Catholique (*d*). François de Luxembourg Duc de Piney, que les Princes & les Seigneurs Catholiques qui avoient reconnu Henri IV. avoient choisi pour aller en leur nom à Rome, écrivit au Pape, pour le prier au nom de tous de ne point faire partir son Legat pour la France, avant qu'il fût arrivé lui-même à Rome.

(*a*) Lett. du Cardinal de Joyeuse *ubi sup.*
(*b*) *De Thou* L. XCV.
(*c*) *De Thou* L. XCVI.
(*d*) Le même, L. XCVII.

SECTION X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Le Pape parut d'abord disposé à lui donner cette satisfaction, mais sur les instances des Agens de la Ligue le Légat eut ordre de partir, & se mit en chemin vers la fin d'Octobre (*a*). Ce n'est pas que Sixte fût fort favorable à la Ligue, au contraire il ne voulut jamais lui fournir aucun secours ni d'hommes ni d'argent, comme le Duc de Mayenne s'en plaignit à lui-même, dans une Lettre qu'il lui écrivit après la bataille d'Ivri (*b*).

Le Roi d'Espagne est mécontent de lui.

Ce procedé du Pape déplaisoit fort au Roi d'Espagne Protecteur de la Ligue. Un Historien moderne (*c*) ajoute que son mécontentement s'accrut par une Traduction Italienne de la Bible que Sixte fit publier. Tous les zelés regarderent ce procedé comme scandaleux & favorable aux Hérétiques. Le Duc d'Olivarez, Ambassadeur d'Espagne & divers Cardinaux lui en firent de vives plaintes; il leur répondit d'un ton railleur; *je l'ai fait en votre faveur, parceque vous n'entendez pas le Latin* (*). Quoiqu'il en soit de cette version de la Bible, Philippe II. avoit assez sujet d'etre piqué contre le Pape, outre son peu de zele pour la Ligue, il ne perdoit pas de vue ses desseins sur le royaume de Naples, & Philippe ne l'ignoroit point. Il résolut pour s'en venger d'assembler un Concile National de l'y faire citer & de le déposer. Olivarez fut chargé de notifier cette résolution à Sixte. L'Ambassadeur choisit pour exécuter les ordres de son Maître le jour que le Pape devoit aller prendre possession de son nouveau Palais de St. Jean de Latran. Sixte en fut averti par ses espions; surquoi il ordonna au Gouverneur de Rome de marcher immédiatement devant lui précédé de deux-cens Sbirres, avec le Bourreau une corde à la main, & lui enjoignit que si quelqu'un avoit l'insolence de venir l'arrêter en chemin pour lui présenter une requête, il le fît étrangler sur le champ, qui qu'il fût, le Comte d'Olivarez ne sortit pas de son Hotel, ayant été averti, & se contenta d'envoyer une relation exacte de ce qui s'étoit passé à Philippe (*d*).

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. XCVIII.
(*c*) *Leti* Vie de Sixte V. P. III. L. IV. p. 399 Edit. de 1688 en Italien.
(*d*) *Pelletier* Hist. de Sixte V. L. X.

(*) Leti assure qu'on trouve des Exemplaires de cette Version de la Bible dans les Bibliotheques du Grand Duc de Toscane & dans l'Ambrosienne à Milan, comme aussi dans la Bibliotheque de Geneve. Il dit avoir lu dans une Histoire Manuscrite de ce tems-là, que le Cardinal de Tolede voyant que Sixte refusoit absolument de la supprimer s'écria: *Dieu auroit-il abandonné son Eglise! veuille-t-il bientôt nous délivrer d'un méchant Pape!* Le Pere le Long (1) s'inscrit en faux contre le récit de Leti, que quelques Savans ont adopté, & sur lequel le savant Fabricius (2) ne forme aucun doute. Le P. le Long soutient qu'il n'y eut jamais de pareille Version, qu'on ne voit dans aucune Bibliotheque des Exemplaires d'une Bible Italienne publiée par les ordres de Sixte V. J'ai eu la curiosité de consulter divers Auteurs sur cet article, qui ont été à portée d'être instruits & d'approfondir le fait, mais tous gardent un profond silence sur la Version Italienne faite par ordre de Sixte V. Le P. Simon en parlant des Versions Italiennes de la Bible n'en dit rien. Don Calmet a répété simplement ce qu'a dit le P. le Long. Il paroit inconcevable qu'on n'ait rien de certain sur un fait si aisé à éclaircir, & qu'aucun Savant qui me soit connu n'ait ou appuyé le récit de Leti en vérifiant les preuves, ou réfuté ce Conte, si c'en est un. Ce qui fait pancher la balance pour le P. le Long C'est qu'il semble avoir dû s'éclaircir, en formant sa Bibliotheque Sacrée.

(1) *Le Long* Bibl. Sac. T. I. p. m, 357. (2) *Fabricius* Bibl. Græc. Vol. III. p. 197.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Le Pape éleve sa famille.

Quelque occupé que le Pape fût des affaires publiques, il n'oublioit pas sa famille, qu'il combloit de richesses & d'honneurs. Il donna au Cardinal Montalte son neveu cent mille écus de rente, outre quantité de riches meubles, de vaisselle & de bijoux. Il maria Dona Ursina l'aînée de ses nieces à Marc-Antoine Colonne Duc de Tagliacozza avec cent-mille écus de dot, & lui fit prêter des deniers du trésor quatre-cens mille ducats pour payer ses dettes, sans exiger aucuns intérêts d'une somme si considérable. Dona Flavia son autre niece épousa Virginio Ursin, Duc de Bracciano, & Sixte lui donna une dot pareille à celle de sa sœur, ensorte qu'il les allia aux deux plus illustres maisons de Rome. Il fit présent de plusieurs grandes terres à Michel Peretti, & lui procura d'ailleurs un revenu de soixante mille écus (a).

Bibliotheque du Vatican.

Dès l'année 1588 Sixte V. avoit entrepris de réparer la fameuse Bibliotheque du Vatican. Il la plaça dans cette sale que le Pape Pie IV. avoit fait construire pour les spectacles, qu'il fit décorer des plus belles peintures. Il y fit faire un large vestibule avec des chambres autour & au dessous pour les Bibliothécaires & les autres personnes qui y sont emploiées. Les escaliers, les portiques, les sieges, les cabinets d'étude, & enfin tout le corps & les fondemens de cet édifice sont l'ouvrage de Sixte. Il fit aussi des réglemens fort sages pour l'ordre qui y doit être observé. Il établit de plus une Imprimerie au Vatican près de la Bibliotheque, pour y imprimer en beaux caracteres & en toutes sortes de Langues (b).

Le Pape ne se déclare pour aucun parti en France, mais ne veut pas favoriser la Ligue.

1590.

Cependant François de Luxembourg Duc de Piney arriva à Rome le 8 de Janvier 1590. Quelques jours après il eut audience du Pape, auquel il exposa les raisons que la Noblesse avoit eue de reconnoître le Roi de Navarre & de se déclarer contre la Ligue. Sixte, qui étoit résolu de se déclarer pour le parti qui seroit le plus fort se détermina à répondre aux Princes & aux Seigneurs du parti du Roi, ce qu'il fit par un Bref, conçu en termes fort ambigus, où il disoit en substance, qu'il avoit été ravi d'apprendre, que la Noblesse, toujours constamment attachée à la Religion Catholique, ne cherchoit qu'à rétablir le repos & la tranquilité en France; qu'il l'exhorte à persévérer dans ses pieux desseins; qu'il lui promet tout ce qu'il jugera lui être avantageux & salutaire (c). Après la bataille d'Ivri, le Duc de Mayenne lui écrivit une Lettre fort vive. Dans le même tems le Comte d'Olivarez le pressoit de secourir ouvertement les Ligueurs, & d'excommunier tous les Princes & Seigneurs qui suivoient le parti du Roi. La chose alla même si loin, que sur les délais continuels du Pape, ce Ministre étoit sur le point de protester publiquement contre lui, lorsque pour parer ce coup, Sixte déclara qu'il étoit mécontent du Comte d'Olivarez, qui disoit-il lui avoit manqué de respect, & manda à Philippe de lui envoyer un autre Ambassadeur. Philippe eut cette complaisance & envoya le Duc de Sessa, pour remplacer Olivarez; mais ce nouvel Ambassadeur n'arriva à Rome que lorsque Sixte commença à être attaqué de la maladie dont il mourut. On prétend que ce qui empecha le Pape d'envoyer à la Ligue les secours qu'elle attendoit de lui, c'est qu'il ne vouloit pas risquer, sur des espérances incertaines, les sommes immenses

(a) De Thou L. XCV & C.
(b) Le même, L. C.
(c) Le même L. XCVIII.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

qu'il avoit amaſſées, & qu'il deſtinoit à la réunion du royaume de Naples au S. Siege, en cas que Philippe vint à mourir. D'ailleurs il craignoit que le Roi d'Eſpagne ne devint trop puiſſant. Le Duc de Luxembourg lui feſoit auſſi eſpérer que Henri IV. ſe feroit bientôt Catholique, & lui diſoit que du reſte ſon parti étoit ſi puiſſant, que c'étoit perdre de l'argent à plaiſir, que de lui vouloir faire la guerre. Auſſi deſapprouva-t-il la conduite du Légat, qui s'étoit déclaré hautement pour les Ligueurs, & qui leur donna cinquante mille écus d'or après la perte de la bataille d'Ivri (*a*).

Maladie & mort du Pape Sixte V.

Quelque attention que le Pape donnât aux affaires de France, il ne négligeoit pas celles d'Italie, & particulierement ſon projet favori ſur le royaume de Naples. Il mit neuf galeres en mer, donna ordre de faire des levées, & fit fortifier Civita-Vecchia. Le Viceroi de Naples de ſon côté fit marcher quatre mille hommes vers les frontieres, ſous prétexte de donner la chaſſe aux bandits, mais réellement pour s'oppoſer aux deſſeins de Sixte (*b*). Quatre mois avant qu'il mourût, il ſe ſentit attaqué d'une douleur de tête; il ſe perſuada qu'elle ne venoit que de ſa trop grande application au travail. Il n'interrompit pourtant point ſes occupations ordinaires, & répétoit ſouvent les paroles de Veſpaſien qu'il faut qu'un Prince meure debout, c'eſt-à-dire en travaillant pour le bien de ſon Etat juſqu'au dernier moment. Le 20 d'Août, il eut un violent accès de fievre, & deux jours après un autre. Le lendemain il aſſiſta à la Congrégation du Saint Office. Son mal augmenta tellement qu'on lui donna l'Extrême Onction & il mourut le 25, le 27 ou le 29 d'Août, car je trouve ces diverſes dates marquées. Il étoit âgé de près de ſoixante-dix ans, & dans la ſixieme année de ſon Pontificat. Dès qu'il fut mort le peuple courut au Capitole pour briſer la ſtatue qu'on y avoit érigée de ſon vivant, ce qui donna lieu à un Décret du Sénat, qui défendit d'ériger à l'avenir de ſtatue à un Pape pendant ſa vie (*c*). On ſoupçonna les Eſpagnols de l'avoir fait empoiſonner (*d*).

Caractere de ce Pape.

Nonobſtant les immenſes dépenſes qu'il avoit faites en bâtimens & en d'autres ouvrages, il laiſſa cinq millions d'or dans le tréſor, & défendit d'y toucher ſinon dans des cas de néceſſité. Ce qui le mit en état d'accumuler tant de richeſſes, c'eſt que vivant comme un ſimple particulier, il réforma ſa table & ſa maiſon; il augmenta les impôts & vendit toutes les charges, même celles qui ne s'étoient jamais vendues. Il pourvut à l'abondance des vivres, & il y deſtina deux-cens mille écus de ſes épargnes annuelles; exhortant ſes ſucceſſeurs à en agir de même, & à augmenter cette ſomme, plutôt que de la diminuer. D'autre part il avoit tellement arrêté le cours de la violence & de l'injuſtice, que le Gouverneur de Rome lui dit un jour, que tous les Juges de ſes Etats étoient ſans occupation, mais Sixte qui n'étoit pas perſuadé de la durée de ce changement, lui répondit. *Je ſuis convaincu que les Romains retomberont dans leurs déſordres ſous un autre Pontificat.* Il étoit infatigable pour le travail, & toutes les affaires depuis les moindres juſqu'aux plus grandes lui paſſoient par les mains. Ce travail qui l'épuiſoit étoit la cauſe de ſon grand appetit, car il mangeoit & beuvoit beau-

(*a*) Le même.

(*b*) *Giannone* Hiſt. de Naples L. XXXIV. Ch. 5.

(*c*) *De Thou* L. C.

(*d*) Cont. de Fleuri T. XXXVI. p. 2. 296.

coup, quoiqu'il eût été fort sobre étant Cardinal. Il dormoit modérément, mais il n'avoit point d'heures réglées pour le sommeil (a). Il aimoit les Princes courageux & qui savoient faire valoir leur autorité, & il avoit un grand mepris pour les autres, témoin ce qu'il dit un jour de Henri III. *Ce bon Roi fait tout ce qu'il peut pour être Moine, & moi j'ai fait tout ce que j'ai pû pour ne l'être point* (b).

Election & mort d'Urbain VII.

Le 7 de Septembre les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & le 15 ils élurent unanimement le Cardinal Jean-Baptiste Castagna, qui prit le nom d'Urbain VII. Il étoit né à Rome d'une famille noble, son pere étoit Genois, & sa mere une Dame Romaine de la maison de Ricci. Dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude du droit civil & canonique, & ayant montré beaucoup d'habileté dans le maniment des affaires, Pie IV. l'envoya au Concile de Trente. Il fut ensuite successivement Légat en Espagne & à Venise, & il fut envoyé en qualité de Nonce extraordinaire aux Conférences qui se tinrent à Cologne pour traiter de paix entre le Roi d'Espagne & les Provinces-Unies. Grégoire XIII lui donna le chapeau de Cardinal. Son élection causa une grande joie, & les heureux commencemens de son Pontificat promettoient infiniment. Mais il tomba malade le second ou le troisieme jour après son élection, & mourut le 27 de Septembre, sans avoir été couronné (c).

Election de Grégoire XIV.

Il y eut plus de difficulté pour le choix de son successeur, qu'il n'y en avoit eu dans son élection. Les Cardinaux, au nombre de cinquante-quatre se partagerent en plusieurs Factions. On peut voir l'histoire de leurs diverses intrigues dans M. De Thou (d). Enfin le Cardinal Montalte se joignit à la faction Espagnole, ensorte que les suffrages se réunirent en faveur de Nicolas Sfondrate Cardinal Evéque de Cremone, qui fut elu le 5 de Decembre & prit le nom de Grégoire XIV. Son pere avoit été Sénateur de Milan, distingué par sa prudence & son érudition. Après la mort de sa femme, Paul III. lui avoit donné le Chapeau de Cardinal, & Jules III. l'avoit ensuite fait Eveque de Cremone. Nicolas son fils, après avoir étudié le droit s'attacha à la Cour de Rome. Après la mort de son pere, Pie IV. lui donna l'Eveché de Cremone, & il assista en qualité d'Evéque au Concile de Trente. Gregoire XIII. lui donna le chapeau de Cardinal, & ce fut par reconnoissance qu'il prit le méme nom quand il parvint au Pontificat. Il fut couronné le 8 de Décembre, & fit donner à chacun des Cardinaux mille écus d'or, pour les indemniser des dépenses qu'ils avoient été obligés de faire pendant un Conclave qui avoit duré si longtems. Il rendit au Sénat & aux particuliers les charges & offices que Sixte V. leur avoit ôté. Le 19 de Decembre, il donna le chapeau de Cardinal à Paul Sfondrate son neveu (e).

Il se déclare pour la Ligue.
1591.

Le Duc de Luxembourg, qui étoit allé en Toscane, après la mort de Sixte V. écrivit à Gregoire XIV. pour le prévenir sur la fureur des Ligueurs & les maux qu'ils causoient en France, & pour lui demander sa protection en faveur de ce royaume. Mais le Pape, gagné par les Espagnols, se declara pour la Ligue, & envoya un Bref à Philippe Sega, Evéque de

(a) De Thou l. c. & al.
(b) [illegible] Polit. sur les Coups d'Etat [illegible] p. 21
(c) D. Thou ubi sup. Contin. de Fleuri l. c. p. 302-306.
(d) De Thou l. c.
(e) Les mêmes.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Plaisance, que le Cardinal Cajetan avoit laissé à Paris; par ce Bref il déclaroit qu'il avoit pris la résolution d'envoyer à la ville de Paris un secours de troupes, dont la paye, se prendroit sur le trésor Apostolique, qui fourniroit tous les mois quinze mille écus d'or, pendant tout le tems que cela seroit nécessaire. L'Evêque de Plaisance rendit ce Bref du Pape public, & y joignit une Lettre, où il rélevoit extrémement la générosité du Pape. Grégoire fit tous les préparatifs nécessaires pour tenir sa parole, & déclara son neveu Hercule Sfondrate Général de l'armée qui devoit aller en France, & le fit Duc de Monte-Marciano. Hercule étoit encore à Rome, quand le Cardinal de Lorraine y vint de la part des Ligueurs, accompagné du Secretaire du Duc de Mayenne. Ils avoient ordre de demander au Pape de l'argent, ou la permission d'aliener des biens de l'Eglise pour subvenir aux fraix de la guerre. L'Ambassadeur d'Espagne fit de la part du Roi son Maître la même demande. Le Pape ne voulut point entendre à cette proposition (*a*).

Sur ces entrefaites, le Duc de Luxembourg écrivit encore fortement à Grégoire pour l'engager à se désister de la protection qu'il accordoit aux Ligueurs. Cette Lettre ne fut pas plus efficace que la premiere. La Cour de Rome étoit déja prévenue contre le Roi. Le Pape envoya Marsilio Landriano son Nonce avec une bulle d'excommunication contre les Prélats qui suivoient le Roi. On y traitoit ce Prince d'hérétique, de relaps & d'excommunié, & on déclaroit que tous ceux qui persisteroient à suivre son parti seroient de même hérétiques & excommuniés, & particulierement les Ecclésiastiques (*b*). Le Parlement de Paris fit publier cette bulle, mais celui de Châlons, qui étoit une partie de celui de Paris, donna un arrêt fulminant contre les bulles du Pape & contre le Nonce Landriano, déclara ces bulles nulles & abusives, scandaleuses, pleines d'imposture & tendantes à la révolte, contraires aux saints Décrets & aux droits & libertés de l'Eglise Gallicane, & donna ordre de les faire brûler par la main du Bourreau dans la Place publique. Le Parlement, par le même arrêt, donna acte au Procureur Général de son appel au futur Concile de l'élection de Grégoire XIV. Le Roi appuya l'Arrêt par une Déclaration, & le Parlement de Tours donna un Arrêt de même teneur. Les Prélats du parti du Roi, assemblés à Chartres firent le 21 de Septembre un Mandement, qu'ils adresserent à tous les ordres, aux villes & aux Catholiques du royaume, ils y déclaroient les excommunications du Pape nulles dans la forme, & dans le fond injustes, & incapables de lier ni les Evêques, ni les autres Catholiques François fideles au Roi. Et pour ôter tout scrupule aux vrais Catholiques, ils s'engageoient d'envoyer une Ambassade à Rome, pour instruire plus amplement le Pape de la bonté de leur cause (*c*). Cette Ambassade n'eut cependant pas lieu pendant la vie de Grégoire XIV. Ce Pape étoit toujours tourmenté de vives douleurs, causées par la gravelle; ses infirmités augmenterent par degrès. & sa maladie l'emporta enfin le 15 d'Octobre, âgé de cinquante-sept ans, après dix mois & dix jours de Pontificat (*d*).

Sa mort.

Gré-

(*a*) *De Thou* L. CI.

(*b*) Le même & Cont. de Fleuri l. c. p. [illegible].

(*c*) *De Thou* ubi sup.

(*d*) Le même L. CII, & Contin. de Fleuri l. c. p. 340.

Grégoire XIV. étoit crédule, simple & facile; il avoit toujours la bouche ouverte & rioit sans cesse; cette mauvaise habitude le rendoit ridicule. D'ailleurs il étoit pieux, libéral, sobre & chaste. Il fut beaucoup plus estimé tant qu'il fut dans la vie privée, qu'après qu'il fut monté sur le S. Siege. Il ne créa que cinq Cardinaux pendant son regne, & accorda le chapeau rouge aux Cardinaux Moines. Quelque court que fut son Pontificat, il dissipa le trésor que Sixte V. avoit amassé avec tant de soin & d'avidité. La plus grande partie servit à soutenir la Ligue. La famine désola sous son Pontificat Rome & l'Italie, & il donna cent mille écus pour soulager le peuple. La description que le célebre de Thou fait de cette famine inspire la compassion & l'horreur; il y eut, dit-il, beaucoup d'endroits où la disette fut si grande, qu'un nombre infini de personnes moururent de faim; on les trouvoit expirans dans les campagnes, ayant encore dans la bouche l'herbe qu'ils avoient arrachée pour s'en nourrir. Le bled étant venu à manquer absolument, on fit du pain d'orge, de féves, de millet & d'autres légumes de cette espece. Il regna encore sous ce Pontificat des fievres malignes; ceux qui en étoient attaqués ne passoient pas le dixieme jour. Quelques villes furent entierement dépeuplées; & des familles entieres en furent emportées en d'autres endroits. On fait monter le nombre des morts dans Rome, durant l'espace d'un an à soixante mille (*a*).

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Son caractere.

Quinze jours après la mort de Grégoire, la Faction de Sixte V. & celle d'Espagne s'étant réunies, Jean Antoine Fachinetti, Cardinal de Saint-Quatro fut élu tout d'une voix le 29 d'Octobre, & prit le nom d'Innocent IX. Il étoit né à Bologne d'une famille assez distinguée, établie dans le Diocese de Novare. Après avoir passé par divers emplois, Grégoire XIII. lui donna le chapeau dans la même promotion où ses deux prédécesseurs le reçurent. Le lendemain de son couronnement, il assembla le Consistoire, & y proposa plusieurs desseins qu'il avoit formés pour le bien de l'Etat, comme d'avoir un trésor particulier & secret, pour subvenir aux besoins du S. Siege & aux nécessités du peuple dans les occasions pressantes. Il déclara que si l'on fesoit des provisions, ou si l'on achetoit des marchandises, il vouloit absolument que ce fût en argent comptant. Le 18 de Décembre il fit une promotion de deux Cardinaux, Antoine Fachinetti petit-fils de sa sœur, & Philippe Sega Nonce en France. Le Pape résolut de donner cinquante mille écus d'or par mois, pour les fraix de la guerre de France. Ses parens publierent après sa mort, qu'il avoit aussi formé le projet de faire nettoier le port d'Ancone pour faciliter la navigation, & de creuser un canal près du Château S. Ange, afin de mettre la ville de Rome à couvert des inondations du Tibre. Mais la mort mit obstacle à l'exécution de ces grands projets. Innocent fut attaqué de la fievre qui l'emporta au bout de huit-jours le 29 ou le 30 de Décembre, âgé de soixante-douze ans, après deux mois de Pontificat (*b*).

Election & mort d'Innocent IX.

Les Cardinaux au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave le 14 de Janvier 1592. Il y eut, comme à l'ordinaire bien des cabales & des intrigues. La Facton Espagnole proposa cinq sujets, mais il n'y en eut aucun qui pût parvenir à avoir le nombre de voix requis. A la fin le Car-

Election de Clément VIII. 1592.

(*a*) *De Thou* l. c. (*b*) Le même.

SECTION X *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

dinal Montalte proposa Hyppolyte Aldobrandin, sachant que c'étoit un de ceux que le Roi d'Espagne avoit eu en vue. Il fut élu le 30 de Janvier, & prit le nom de Clément VIII. Il étoit originaire de Florence, & d'une noble famille de Fano sur les côtes de la mer Adriatique. Il avoit commencé ses études à Rome, & étoit ensuite allé étudier le Droit à Ferrare & à Bologne. Pie V. aiant donné le chapeau de Cardinal à son frere Jean, il lui succeda en qualité d'Auditeur de Rote, & passa par toutes les dignités de la Cour Romaine, il fut créé Cardinal par Sixte V. qui l'envoya Légat en Pologne, & cette Légation lui fit beaucoup d'honneur (*a*). Après son élection, il ne voulut point s'asseoir sur la chaire qu'on lui avoit préparée, qu'après s'être prosterné devant l'autel (*b*).

Il se déclare pour la Ligue.

Clément VIII. gagné par les Espagnols se déclara en faveur de la Ligue, & expédia au mois d'Avril un Bref en forme de Bulle à Philippe Sega, par lequel il exhortoit les François à élire un Roi Catholique. Ce Bref ne fut enrégistré au Parlement que le 27 d'Octobre, & celui de Châlons donna un arrêt contre le Légat & l'enrégistrement du Bref, & il avertissoit dans cet Arrêt les Prélats & les Princes, les Seigneurs & tous autres, de quelque état & condition qu'ils fussent, de demeurer inviolablement attachés au Roi. Ce fut dans le même mois d'Octobre, que les Prélats du parti de Henri IV. firent partir pour Rome le Cardinal de Gondy, & le Roi nomma le Marquis de Pisani pour l'accompagner en qualité d'Ambassadeur. Le Marquis s'arrêta à Desenzano sur le Lac de Garde, place qui appartient aux Vénitiens. Le Cardinal continua son voyage & se rendit à Florence. Le Pape, prévenu contre lui, lui dépêcha un Dominiquain pour lui défendre de mettre le pied sur les terres de l'Etat Ecclésiastique, & lui reprocher qu'il ne s'étoit comporté dans les troubles de France, ni en bon Chretien, ni en bon Cardinal, s'étant si ouvertement déclaré pour le Navarrois, hérétique relaps & excommunié. Le Cardinal se justifia d'une façon si solide, que le Pape lui permit de venir à Rome, à condition qu'il ne favoriseroient ni les Hérétiques, ni leurs fauteurs (*c*).

Etats de la Ligue. 1593.

Le Duc de Mayenne ayant convoqué les Etats Généraux du royaume, publia un Manifeste pour justifier sa conduite & pour inviter les Princes, Seigneurs & Prélats du parti du Roi de se rendre à l'Assemblée des Etats. Le Cardinal Légat leur adressa aussi une longue Lettre tendante à la même fin. Les Catholiques fideles au Roi répondirent par un Ecrit, offrant d'entrer en Conférence avec ceux de la Ligue. Les Etats s'assemblerent à Paris dans le mois de Janvier, mais il ne s'y fit rien, bien loin de procéder à l'élection d'un Roi, ainsi que le vouloient le Pape & les Espagnols. La Conférence proposée se tint à Suréne, village à une lieue de Paris, mais on ne convint de rien. De part & d'autre on persista dans les sentimens où l'on étoit (*d*).

Henri IV. se fait Catholique.

Henri IV. voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de ses ennemis, à moins qu'il ne se fît Catholique, s'y détermina, & il paroit que son grand ami le Duc de Sully y contribua, & que quelques-uns des Ministres Réformés qui approchoient le plus de la personne du Roi, & qu'il consultoit sur ses dif-

(*a*) Le même L. CIII. Contin. de Fleuri T. XXXVI. p. 357-363.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *De Thou* l. c.
(*d*) Le même L. CVI.

ficultés trâhirent formellement leur croyance, ou flaterent par un embarras concerté la religion qu'on regardoit déja comme celle du Prince (a). Le Roi fit son abjuration à Saint Denis le 25 de Juillet, entre les mains de l'Archevêque de Bourges, qui lui donna la bénédiction & l'absolution (b). Cet événement déconcerta les projets du Roi d'Espagne & des Chefs de la Ligue. Les Prédicateurs de celle-ci tâcherent de rendre la conversion du Roi suspecte, & les Espagnols ne déclamerent pas moins sur ce sujet. Un Espagnol, nommé Gonzalez Ponce de Léon, Camerier du Pape, publia à Rome un Traité, dans lequel il prétendoit prouver, qu'un relaps ne pouvoit être absous & reconnu Roi, même par l'autorité du S. Siege. Arnaud d'Ossat répondit à cet Ecrit par un autre, qui courut manuscrit dans Rome, & dont on peut voir l'extrait dans de Thou (c).

Ambassade du Duc de Nevers à Rome.

Le Roi Henri IV. songea à envoyer au Pape une Ambassade solemnelle, pour lui demander la confirmation de l'absolution qu'il avoit reçue. Il chargea de cette négociation Louis de Gonzague Duc de Nevers, qu'il fit accompagner par Louis Seguier Doyen de l'Eglise de Paris & par David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux. Pour tâcher de disposer le Pape à les mieux écouter, on fit partir avant eux un Gentilhomme nommé la Clielle, chargé de deux Lettres, l'une du Roi & l'autre des Prélats & Docteurs Royalistes. La Clielle eut audience du Pape, en qualité de particulier, ce qui n'empécha point qu'il ne lui laissât les Lettres dont il étoit chargé. Il eut ensuite trois conversations avec le Cardinal Tolet, qui n'aboutirent à rien (d). Cependant le Duc de Nevers partit, & arriva à Poschiano dans la Valteline; le Jésuite Possevin vint au devant de lui de la part du Pape, chargé de lui dire, que Clément voyoit avec plaisir la réunion du Roi à l'Eglise Catholique, & qu'il souhaitoit que sa conversion fût sincere & véritable; qu'au reste il ne pouvoit donner audience au Duc, comme à l'Ambassadeur d'un Roi qu'il ne reconnoissoit point encore, mais qu'il le recevroit avec joie en toute autre qualité (e).

Ses négociations dans cette ville.

1594.

Le Duc ne laissa pas de continuer son voyage; mais il apprit par une Lettre que Possevin lui remit, que l'intention du Pape étoit, qu'il vint à Rome peu accompagné, & qu'il ne s'y arrêtât que dix jours. En conséquence le Duc entra dans Rome le 21 de Novembre sans cérémonie. Le même jour il eut audience du Pape, qui, sur tout ce qu'il lui demanda, répondit qu'il vouloit auparavant consulter les Cardinaux. Deux jours après le Duc fut encore admis à l'audience, où malgré toutes ses raisons il n'obtint du Pape d'autre réponse, sinon, qu'il ne pouvoit en conscience donner l'absolution au Roi, étant obligé de continuer sa protection à ceux de la Ligue, qui avoient toujours pris la défense de la Religion Catholique. Il refusa aussi d'étendre le terme de dix jours, dont le Duc avoit demandé la prolongation. Ce terme étant expiré, le Duc eut une nouvelle audience le 5 de Decembre, où il fit les instances les plus fortes pour obtenir l'absolution du Roi; le Pape lui répondit, qu'il ne croiroit la conversion du Roi sincere, qu'après que Dieu lui auroit envoyé un Ange pour l'en assu-

(a) Mem. de Sully T. II. p. 227. 231. Edit. de 1747. D'Aubigné T. III. L. III. Ch. 22.

(b) De Thou L. CVII.

(c) Le même.

(d) Contin. de Fleuri ubi sup. p. 438, 139.

(e) De Thou L. CVIII, au commencement.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

rer. Le Duc voyant qu'on ne pressoit pas son départ, se flata que le Pape changeroit de sentiment. Mais il apprit que Clément avoit fait serment dans le Consistoire de ne point accorder l'absolution au Roi, & que par le Conseil du Légat & du Duc de Mayenne, il devoit l'amuser & l'arrêter à Rome (*a*). Le 2 de Janvier 1594, le Duc de Nevers eut une nouvelle audience, qui ne fut pas moins infructueuse que les précédentes; le Duc voyant que le Pape étoit inflexible, le pria de lui déclarer au moins, s'il approuvoit que le Roi assistât tous les jours à la Messe, & si on pouvoit dire la Messe en sa présence & y assister en sureté de conscience. Il demanda encore ce qu'il falloit faire pour la nomination des Evêques, qui manquoient dans la plupart des villes dont le Roi étoit le maître. Mais le Pape lui répondit encore d'une façon peu satisfaisante. Le Duc voyant qu'on l'amusoit, demanda une derniere audience afin de prendre congé du Pape; il réitéra encore ses instances, mais avec aussi peu de succès que les autres fois. Après cette audience, il fit un Journal de son Ambassade & l'envoya au Pape, avec protestation en son nom qu'il avertissoit Sa Sainteté des suites funestes qu'auroit le refus injurieux qu'il avoit essuyé (*b*). Le Duc partit ensuite & se rendit à Venise. L'Evêque du Mans, qui n'avoit pu avoir audience du Pape, répandit un espece de Manifeste pour justifier la conduite des Evêques François; il y exposoit les raisons qui les avoient engagés à donner l'absolution au Roi. De Thou en a donné l'extrait.

Bulles du Pape contre les Juifs.

Pendant le cours de la négociation du Duc de Nevers, Clément VIII. donna une bulle par laquelle il bannissoit les Juifs de son domaine; il leur permit seulement d'habiter à Rome, à Ancone & à Avignon. Par une autre bulle, il renouvella & confirma celle de ses prédécesseurs contre le Talmud & autres Livres, défendit de les garder, de les imprimer & de les vendre (*c*).

Attentat de Jean Chatel.

Tous les efforts du Légat du Pape ne purent empêcher plusieurs villes de rentrer sous l'obéissance du Roi Henri IV. Meaux, Aix, Lyon, Orléans, Bourges avec plusieurs autres se soumirent, de même que divers Chefs des Ligueurs; Paris même reçut enfin son légitime Souverain. Mais ce grand Prince fut exposé à un plus grand danger que jamais à la fin de l'année, par l'attentat de Jean Chatel, disciple des Jésuites, qui, persuadé qu'il étoit permis de tuer un Roi excommunié, entreprit de l'assassiner, mais heureusement ne le blessa qu'à la bouche. On sait quelles furent les suites de cet attentat, qui donna lieu au bannissement des Jésuites.

Du Perron envoyé à Rome 1595.

Cependant comme la plupart des Ordres Religieux refusoient encore de prier pour le Roi; les Curés & les Théologiens de Paris s'assemblerent, & déclarerent qu'ils détestoient la doctrine du Régicide, & que tous les sujets du Roi ne devoient se faire aucune peine de lui rendre une entiere obéissance & de prier en particulier & en public pour sa santé & sa conservation (*d*). Ils prierent en même tems le Cardinal de Gondy d'engager le Roi à envoyer des Ambassadeurs au Pape. Le tour favorable que les affaires de Henri IV. avoient pris, changea aussi les dispositions de Clément VIII. qui craignit un Schisme. Il fit donc dire au Roi par d'Ossat, que

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Cont. de Fleuri *ubi sup.* p. 452, 453.
(*d*) *De Thou* L. CXI.

s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambaſſadeurs, il les écouteroit favorablement. Le Roi envoya Jaques Davy du Perron, Evêque d'Evreux, chargé de diſcuter les conditions avec Arnaud d'Oſſat, qui étoit toujours à Rome (*a*).

Le Pape donne l'abſolution au Roi.

Du Perron arriva à Rome le 12 de Juillet, & conjointement avec d'Oſſat, il préſenta une requête au Pape, pour lui demander de ratifier l'abſolution du Roi. Le Pape répondit qu'il en délibéreroit. Il ordonna des proceſſions dans toute la ville, & des prieres de quarante heures pour implorer les lumieres du ciel ſur une ſi importante affaire. Clément alla lui-même en proceſſion avec toute ſa maiſon depuis ſon palais juſqu'à Sainte-Marie-Majeure. Il partit au point du jour, marcha pieds nuds, célebra la Meſſe, & il s'en retourna comme il étoit venu nuds pieds. Il marchoit les yeux baiſſés, ſans regarder perſonne & ne donnant point ſa bénédiction à ceux qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage. Il en fit autant le jour de la fête de l'Aſſomption de la Vierge. On délibéra enſuite ſur les conditions, & la Faction d'Eſpagne pour faire échouer l'affaire fit propoſer des conditions fort dures, que Du Perron & d'Oſſat rejetterent avec fermeté. Enfin on convint de ſeize articles, dont les principaux étoient les ſuivans; Que ceux qui repréſentoient le Roi jureroient en ſon nom, qu'il obéiroit au S. Siege & aux commandemens de l'Egliſe. Qu'il rétabliroit la Religion Catholique dans le Bearn; Qu'il feroit publier & obſerver le Concile de Trente en tous ſes articles, excepté ceux qui pourroient troubler le repos de l'Etat: Qu'il ne nommeroit à aucuns bénefices des gens ſuſpects d'héréſie; Qu'il feroit bâtir dans chaque Province de ſon royaume un Monaſtere d'hommes ou de femmes. Le 17 de Septembre, la cérémonie de l'abſolution ſe fit avec beaucoup de ſolemnité (*b*).

Reunion pretendue des Cophtes & des Ruſſiens à l'Egliſe Romaine.

Au commencement de cette année, Gabriel Patriarche d'Alexandrie envoya à Rome deux Moines, avec des Lettres par leſquelles il reconnoiſſoit la primauté de l'Egliſe Romaine. Ils furent admis à l'audience du Pape, aux pieds duquel ils firent une profeſſion de foi, abjurerent les erreurs de Neſtorius, d'Eutychés & de Dioſcore, & ſouſcrivirent aux dogmes de l'Egliſe Romaine (*c*). Ce fut auſſi dans le cours de cette année que deux Eveques de Ruſſie vinrent à Rome, comme Procureurs du Metropolitain de Kiovie & de pluſieurs autres Eveques, qui firent leur profeſſion de foi ſelon la créance de l'Egliſe Romaine. Mais la joie que cauſa la réunion de ces peuples ne fut pas de longue durée, & l'on apprit peu de tems après que tous les Grands de Ruſſie avoient deſavoué cette union. On a prétendu auſſi que l'Ambaſſade d'Alexandrie n'étoit qu'une fourberie (*d*).

Le Pape envoye des troupes en Hongrie.

Le Pape envoya à la priere de l'Empereur en Hongrie un ſecours de deux mille chevaux & de huit mille hommes de pied, commandés par François Aldobrandin, qui avoit épouſé une de ſes nieces. Les troupes Italiennes s'étant jointes aux Imperiaux qui aſſiegeoient la Citadelle de Gran, ſous les ordres de l'Archiduc Mathias, on donna un aſſaut qui ne réuſſit point. Mais un détachement de l'armée Impériale remporta le 31

(*a*) Le même, L. CXIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, L. CXIV.
(*d*) Le même.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

d'Août un avantage sur un corps de Turcs, qui s'avançoit au secours de la place, ce qui accéléra la capitulation, qui fut arrêtée le 2 de Septembre (*a*).

Il ne peut engager la Pologne à entrer dans la Ligue contre les Turcs.

1596.

A la sollicitation du Pape & de l'Empereur, Sigismond Battori, Prince de Transylvanie s'étoit déclaré contre les Turcs. Les Légats du Pape avoient fortement sollicité les Polonois d'entrer dans la Ligue contre l'ennemi commun, mais sans succès. Cependant le Prince de Transylvanie se trouvoit fort embarrassé de la guerre, que l'espérance du secours de l'Empereur lui avoit fait entreprendre. Il prit par le conseil du Nonce du Pape le parti d'aller trouver l'Empereur Rodolphe à Prague. L'Empereur lui promit cinq mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie, avec vingt-quatre mille écus par mois. Le Pape lui promit de son côté quarante mille ducats par mois. Comme tout le monde étoit persuadé que si la Pologne entroit dans la Ligue, cette alliance seroit très-avantageuse à la cause commune, le Pape ne négligeoit rien pour gagner le Roi. Il envoya le Cardinal Cajetan en qualité de Légat pour travailler à déterminer les Polonois à joindre leurs forces à celles de l'Empire. Mais la Diete répondit, qu'une affaire de cette nature demandoit mûre délibération, & le Cardinal fut congédié sans avoir rien obtenu (*b*).

Légat du Pape en France.

Clément envoya aussi en qualité de Légat en France, Alexandre de Medicis, Cardinal de Florence, pour engager le Roi à ratifier en sa présence les promesses que ses Députés avoient faites au Pape, de mettre en France le sceau à la reconciliation qui s'étoit faite à Rome. Par tout où le Légat passa on lui rendit de grands honneurs ; les Gouverneurs des Provinces qui se trouverent sur sa route l'accompagnerent l'un après l'autre jusqu'à Châtres à neuf lieues de Paris. Aussitôt qu'il y fut arrivé, le Roi s'y rendit en poste avec un petit nombre de Princes & de Seigneurs. Il fit son entrée à Paris en grande cérémonie, & en conséquence des Lettres Patentes du Roi, le Parlement enrégistra les *facultés* du Légat; c'est le nom qu'on donne communément aux pouvoirs que le Pape donne aux Légats qu'il envoye. Le Cardinal de Florence en usa avec beaucoup de modération, & eut une grande attention à éviter toutes les occasions publiques ou particulieres, de faire de la peine à qui que ce fût (*c*).

Ambassade de Henri IV. à Rome.

1597.

Au commencement de l'année 1597 le Roi envoya en Ambassade à Rome le Duc de Piney, pour aller faire au Pape le compliment d'obédience suivant la coutume. Il fut reçu avec autant de distinction, qu'il l'avoit été peu à son premier voyage, & le Pape tâcha d'effacer la mémoire de l'accueil desobligeant qu'il lui avoit fait autrefois. Il fit son entrée le 16 d'Avril, accompagné des Seigneurs & de la Noblesse qui étoient venus au devant de lui, & fut conduit au palais qu'on lui avoit preparé, à la porte duquel on avoit élevé un arc de triomphe. Le lendemain, il fut conduit au Vatican & eut audience du Pape, qui après les cérémonies ordinaires donna un grand repas à l'Ambassadeur, & mangea dans la même chambre à une autre table (*d*).

Affaire de la succession

Alphonse II. Duc de Ferrare mourut cette année le 17 d'Octobre, sans postérité. Ce Prince avoit longtems sollicité les Papes Sixte V. & Clé-

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. CXV.
(*c*) Le même, L. CXVI.
(*d*) Le même, L. CXIX.

au Duché de Ferrare.

ment VIII. d'accorder à Cesar d'Est son parent l'investiture du Duché de Ferrare, sans pouvoir l'obtenir. Cela l'avoit engagé à donner à César les villes de Reggio, de Modene & de Carpi & ses autres domaines relevant de l'Empire; il l'avoit encore nommé légataire universel de ses biens meubles. Ce qui fondoit le refus du Pape, c'est qu'il prétendoit que César étoit Inhabile à succeder, parceque son pere Alphonse d'Est, fils d'Alphonse I. Duc de Ferrare étoit né du commerce que ce Prince avoit eu avec une femme du commun; quoique quelques Historiens prétendent qu'il l'avoit épousée en secret (*a*). Quoiqu'il en soit Cesar d'Est ne laissa pas de prendre possession de Ferrare, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Il envoya des Ambassadeurs aux Princes de l'Europe, & prit les armes & le titre de Duc de Ferrare. L'Ambassadeur qu'il envoya à Clément, lui ayant présenté les Lettres de ce Prince, le Pape les jetta à la vue des titres que César prenoit & donna ordre à l'Ambassadeur de se retirer. César eut recours aux Vénitiens, qui emploierent inutilement leur médiation auprès du Pape. Ils promirent à César de l'assister de tout leur pouvoir, & firent marcher un gros corps de troupes sur la frontiere du Ferrarois. Le Pape de son côté fit avancer son armée sous le commandement du Cardinal Aldobrandin son neveu, & excommunia César, après l'avoir fait citer à comparoitre devant lui. César n'en fut point effrayé; & ayant fait marcher les troupes dans le Bolonois, elles battirent celles du Pape. Cependant comme la France & l'Espagne menaçoient de se méler de cette querelle, & que Henri IV. se déclaroit pour le Pape, César par le conseil de ses amis tenta les voies d'accommodement, & le Traité fut conclu dans le mois de Janvier 1598, aux conditions suivantes; que César & tous ceux qui avoient pris son parti seroient absous des censures ecclésiastiques; qu'il céderoit au Pape le Duché de Ferrare & ses dépendances, qu'il auroit la moitié des armes & de l'artillerie, de méme que les biens allodiaux de sa famille; qu'il auroit à Rome le même rang que le Duc Alphonse y avoit eu; qu'il resteroit maître de Modene, de Reggio, de Carpi & de toutes les terres qui relevoient de l'Empire. Le Pape ratifia le Traité avec plaisir, & donna au mois de Fevrier une bulle par laquelle il réunissoit la ville & le Duché de Ferrare au S. Siege. Peu après il partit de Rome & se rendit à Ferrare, pour mettre ordre aux affaires de cet Etat nouvellement acquis (*b*).

Paix de Ve[illegible] 159[illegible].

Dès le tems que le Pape donna l'absolution au Roi Henri IV. il pensoit à ménager la paix entre ce Prince & le Roi d'Espagne. Il envoya en Espagne le Géneral des Cordeliers pour sonder Philippe II. qui ne lui parut pas éloigné de la paix, & même la souhaiter. Ce Prince étoit vieux & infirme, & il avoit un successeur jeune, il craignoit de lui laisser trop d'affaires sur les bras. La negociation fut suspendue par la surprise d'Amiens; mais le Roi de France ayant repris cette Place, le Général des Cordeliers conféra plusieurs fois avec Villeroi, & avec Richardot envoyé de l'Archiduc Albert; ils convinrent de tenir un Congrès à Vervins en Vermandois. Le Cardinal de Florence, & François de Gonzague Eveque de Mantoue, Nonce du Pape, firent en son nom la fonction de Media-

(*a*) Hist. de Venise, T. X. p. 233. (*b*) De Th[illegible] L. C[illegible].

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

teurs, & au bout de quatre mois, la paix fut conclue le 2 de Mai (*a*). On remit la décision des différends entre le Roi Henri & le Duc de Savoye au jugement du Pape.

Mariages célébrés à Ferrare par le Pape.

On conclut environ ce tems-là le mariage de l'Archiduc Albert, Gouverneur des Pays-Bas avec l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie fille de Philippe II. & celui de Marguerite d'Autriche, avec Philippe Prince des Asturies, qui succéda peu après à son pere, sous le nom de Philippe III. L'Archiduc Albert partit de Bruxelles le 14 de Septembre, & se rendit d'abord à Notre-Dame de Halle, où il mit bas le chapeau & la Pourpre Romaine. La Princesse Marguerite de son côté s'étoit mise en chemin: ils se rencontrerent dans le Tirol, & se rendirent à Ferrare, où le Pape les reçut avec de grands honneurs. Ayant accordé les dispenses nécessaires, il bénit les deux mariages dans la Cathédrale. L'Archiduc tint la place du nouveau Roi d'Espagne, & l'Ambassadeur d'Espagne représenta l'Infante, ayant l'un & l'autre les procurations des parties intéressées (*b*).

Inondation du Tibre.

Le Pape, ayant tout réglé à Ferrare, se mit chemin vers la fin de Novembre, pour retourner à Rome, où il arriva le 10 de Décembre. Le 23 & les jours suivans le Tibre se deborda extraordinairement; le fleuve s'enfla tellement par la violence des vents du midi, que l'eau entra dans toute la ville, & monta trois palmes plus haut, qu'elle n'avoit jamais fait. Il n'y eut que les sept montagnes, & quelques endroits de la ville un peu élevés, qui furent préservés de l'inondation. Il périt plus de mille personnes, soit à la campagne, soit dans la ville. Enfin Rome fut alors plus maltraitée, que si elle eût été prise d'assaut par l'ennemi & livrée au pillage (*c*). Le Pape & les Cardinaux firent éclater dans cette occasion leur charité, par le soin qu'ils prirent de pourvoir aux besoins des pauvres, & de tous ceux qui souffroient (*d*).

Le Pape renonce au jugement des différends entre Henri IV. & le Duc de Savoye. 1599.

On a vu plus haut qu'à la conclusion de la paix à Vervins, la décision des différends du Roi de France & du Duc de Savoye avoit été remise au jugement du Pape. Il s'agissoit principalement du Marquisat de Saluces, dont le Duc s'étoit emparé. Le Roi & le Duc envoyerent leurs Ambassadeurs à Rome. On proposa de mettre le Marquisat en sequestre entre les mains du Pape, mais le Duc refusa d'y consentir, & son Ambassadeur ayant laissé entrevoir qu'il soupçonnoit que le Roi & le Pape étoient d'intelligence, le dernier renonça à la qualité d'arbitre, avec permission aux parties d'agir & de traiter comme elles le jugeroient à propos (*e*).

Il est affligé de la publication de l'Edit de Nantes.

La nouvelle de la publication de l'Edit de Nantes, en faveur des Réformés, affecta vivement Clément VIII. Il s'en plaignit fort amérement à M. de Silleri Ambassadeur de France & au Cardinal d'Ossat. Ils répondirent à ses plaintes de façon qu'ils l'adoucirent un peu; ainsi qu'on le voit par les Lettres du Cardinal d'Ossat (*f*), qui ne négligea rien pour

(*a*) Le même, L. CXX. *Daniel* T. XIV. p. 269. Edit. in 8vo.

(*b*) *De Thou* L. CXXI. Lett. d'Ossat T. III. Lett. 165.

(*c*) *De Thou* l. c.

(*d*) Lett. d'Ossat l. c. p. 245, 246.

(*e*) *De Thou* L. CXXII.

(*f*) Lett. d'Ossat *ubi sup.* Lett. 178.

pour faire goûter au Pape une affaire, qui ne pouvoit que lui déplaire infiniment.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Le mariage de Henri IV. déclaré nul.

En ce tems-là Henri IV. fesoit aussi poursuivre la dissolution de son mariage avec la Reine Marguerite sœur de Henri III. Le Pape ayant fait examiner l'affaire par des Cardinaux & des Théologiens, nomma trois Commissaires pour en faire une plus exacte discussion sur les lieux. Ces Commissaires donnerent leur sentence le 17 de Décembre, & déclarerent le mariage nul, parceque la Reine avoit été violentée pour le contracter, parceque le Roi & elle étoient parens au troisieme degré, & que la dispense avoit été demandée sans le consentement de la Reine, & sans celui du Roi, qui étoit encore Réformé (*a*). La procédure fut envoyée à Rome & le Pape approuva tout ce qui s'étoit fait, sinon expressément, au moins par les démarches qu'il fit à l'occasion du mariage du Roi avec Marie de Medicis (*b*) dont nous parlerons dans la suite.

Jubilé à Rome. 1600.

L'année 1600 fut célebre par le Jubilé. Le Pape l'annonça par une bulle, & fit faire de grands préparatifs pour recevoir les Pelerins qui viendroient à Rome. Il en vint un nombre infini de tous pays pour gagner les indulgences, ou par curiosité. Cette solemnité attira même à Rome du fond de l'Allemagne quelques Princes Protestans, entre autres Frederic Duc de Wirtemberg. Le Comte d'Olivarez Viceroi de Naples s'y rendit aussi avec une Cour très-brillante, outre le desir de gagner le Jubilé, il étoit bien aise de donner par sa présence plus de relief au payement de la redevance du Roi d'Espagne pour le Royaume de Naples (*c*). Le Duc de Bar y vint pour se faire absoudre en secret par le Pape du mariage qu'il avoit contracté avec Catherine sœur de Henri IV. qui étoit Protestante. M. de Thou (*d*) dit qu'il obtint aisément du Pape ce qu'il souhaitoit, mais il paroit par les Lettres du Cardinal d'Ossat que cette dispense ne fut accordée que trois ans après (*e*).

Mariage de Henri IV. avec Marie de Medicis.

Aussitôt que le premier mariage de Henri IV. eut été déclaré nul, on travailla à lui donner une nouvelle épouse, & dès l'an 1599 les articles de son mariage avec Marie de Medicis fille de feu François Grand Duc de Toscane furent arrétés (*f*). En 1600 le Roi envoya Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, à Florence, pour porter au Grand Duc, oncle de la Princesse, une procuration spéciale pour les fiançailles. Le Cardinal Aldobrandin, que le Pape envoyoit en Savoye en qualité de Légat pour faire la paix entre le Roi & le Duc, se rendit à Florence, & fit la cérémonie du mariage le 5 d'Octobre (*g*). Ensuite il passa en Savoye & puis à Lyon, & ménagea la paix entre le Roi & le Duc de Savoye, par laquelle le Roi céda au Duc le Marquisat de Saluces, pour la Bresse.

Ambassadeurs de Perse à Rome. 1601.

L'année suivante, on vit arriver à Rome deux Ambassadeurs du Roi de Perse. Ils venoient solliciter l'assistance des Puissances Chretiennes contre les Turcs, & informer le Pape que leur Maître avoit recon-

(*a*) *De Thou* L. CXXIII.
(*b*) Lett. d'Ossat l. c. Lett. 215 & suiv.
(*c*) *De Thou*, L. CXXIV.
(*d*) Le même.
(*e*) Lett. d'Ossat. T. V. Lett. 366.
(*f*) Mem. de Sully T. III. p. 418 & suiv.
(*g*) *De Thou* L. CXXV.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

quis depuis peu fur eux une grande Province, & qu'il avoit mis dans fes intérêts les Gouverneurs de Géorgie, de Mingrelie & de Circaffie. Les deux Ambaffadeurs, dont l'un étoit Anglois, eurent une violente difpute fur le rang à leur entrée publique; il y eut des coups donnés & l'Anglois l'emporta, il eut même une audience à part; mais leur Ambaffade n'aboutit à rien. Ayant reçu chacun quelques milliers d'écus du Pape, ils partirent de Rome; le Perfan s'embarqua pour l'Efpagne, & l'Anglois feignit de retourner directement en Perfe, après avoir trompé fes créanciers (*a*). Cette derniere circonftance pourroit faire foupçonner que cette Ambaffade n'étoit qu'une fourberie, comme tant d'autres du même genre.

Le Pape appaife un différend entre les Catholiques d'Angleterre.

Depuis quatre ans, les Jéfuites qui fefoient les fonctions de Miffionnaires en Angleterre, & les Prêtres Catholiques de ce Royaume avoient de grands différends entre eux, dont on peut voir le détail dans M. de Thou (*b*). Clément VIII. connut enfin, que non feulement la miffion des Jéfuites en Angleterre avoit été infructueufe, mais encore que leur obftination & leur témérité anéantiroient entierement la Religion Catholique dans ce Royaume. Ainfi ce Pape envoya un Bref à l'Archiprêtre George Blackwel, qui avoit donné lieu à ces troubles, par lequel il regla les chofes de maniere, qu'il appaifa les diffenfions, en accordant fa protection aux Prêtres qui avoient été opprimés.

Il envoye du fecours en Hongrie.

Le Pape envoya cette année à l'Empereur un fecours de douze mille hommes pour la guerre de Hongrie contre les Turcs. Ces troupes étoient commandées par François Aldobrandin, qui avoit eu déja la même commiffion en 1595. S'étant embarquées à Ancone, elles pafferent le Golphe de Venife & prirent terre à San-Vito, traverferent enfuite la Stirie, la Croatie & la Carniole. Leur Général Aldobrandin mourut d'une fievre chaude à Varadin. Elles joignirent l'armée Impériale, avec laquelle elles firent le fiege de Canife. Le Gouverneur de la place, qui avoit une nombreufe garnifon, fe défendit fi vigoureufement, que les Chretiens furent obligés de lever le fiege dans le mois de Novembre, & d'abandonner leur artillerie & leurs bagages à l'ennemi (*c*).

Affaire du Synode des Réformés à Gap.

1603. Il arriva en 1603 une affaire qui chagrina fort le Pape. Jeremie Ferrier, Miniftre & Profeffeur à Nifmes, fit afficher & défendre publiquement des thefes, où il foutenoit *que le Pape étoit l'Antechrift*. Il n'épargna pas même Clément VIII. dont le nom y étoit couché tout du long. Les Réformés tinrent peu après au mois d'Octobre un Synode National à Gap en Dauphiné, où Ferrier occupa la feconde place, ce qui lui facilita le moyen d'engager le Synode à inférer l'article en queftion dans la Confeffion de Foi (*d*). Le Roi fut fort irrité de cette hardieffe. Le Nonce du Pape & le Clergé en porterent des plaintes, & Henri appréhenda que cela ne lui fit de fâcheufes affaires à Rome. Il employa donc fon autorité & tous les moyens poffibles pour faire abolir cet article; tout ce qu'il obtint c'eft qu'il ne fut point inféré dans les Confeffions imprimées en France (*e*).

(*a*) *Spondan* Prolus. ad Sæc. XVII.
(*b*) *De Thou* L. CXXVI.
(*c*) Le même.
(*d*) Hift. de la révocat. de l'Edit de Nantes. T. I. p. 394 & fuiv.
(*e*) Vie de du Pleffis Mornay L. II. p. 296—298. Voy. auffi Mem. de *Sully* T. V p. 67, 68. *Mezeray* T. X. p 287, 288. Edit. de 1755.

Rétablissement des Jésuites en France.

Ce fut peut-être à cette affaire que les Jésuites eurent principalement obligation de leur rétablissement en France (*a*). Le Pape avoit toujours sollicité le Roi de les rappeller, mais sans le refuser absolument Henri avoit toujours laissé l'affaire en suspens. Dans le tems de la négociation de la paix avec le Duc de Savoye, le Cardinal Aldobrandin pressa encore le Roi sur cet article, qui parut disposé à contenter le Pape (*b*). Au mois de Mars 1603 le Roi fit un voyage à Verdun & à Metz, où quatre Jesuites eurent audience de ce Prince, qui leur répondit favorablement. Depuis ce tems là ils s'insinuerent dans l'esprit de Henri, particulierement le P. Cotton; ils se firent d'ailleurs un si grand nombre d'amis, que le Roi se détermina enfin à donner un édit pour leur rétablissement, qu'il fit enrégistrer malgré les remontrances du Parlement (*c*).

Propositions avancées par les Jésuites. 1604.

Il sembloit que les Jésuites, ayant une si grande obligation au Pape, auroient dû avoir pour lui de la reconnoissance & du respect, mais ils y manquerent parceque le Pontife ne paroissoit pas favorable à la doctrine de leur Pere Molina. Ils soutinrent à Rome trois propositions, qui exciterent des disputes très-vives non seulement à Rome, mais dans tous les Pays Catholiques. La premiere, que ce n'étoit pas un article de foi, que Clément VIII. fût le légitime successeur de St. Pierre. Toute la Societé auroit couru grand risque à l'occasion de cette these, si l'Ambassadeur d'Espagne ne les eût soutenus (*d*). La seconde proposition étoit, que la Confession Sacramentelle se pouvoit faire par Lettres. Mais cette doctrine scandaleuse fut étouffée d'abord. Il n'en fut pas de même de la troisieme, par laquelle ils soutenoient la doctrine de Molina sur la grace & le libre arbitre. Comme nous aurons peut-être à parler des disputes qu'elle a occasionnées, nous remonterons ici briévement à la source. En 1558 l'Assemblée générale des Jésuites donna atteinte à un Statut de leur Fondateur, decédé deux ans auparavant, car au lieu qu'Ignace avoit ordonné qu'on enseignât la Théologie de Thomas d'Aquin dans les Ecoles de sa Compagnie, cette Assemblée permit aussi d'enseigner Pierre Lombard, & tel autre Auteur qui pourroit paroitre plus convenable. Le Pere Molina fut un des premiers à abandonner la doctrine de Thomas; plusieurs autres suivirent son exemple, & dans la quatrieme Assemblée de la Societé, tenue à Rome en 1584, on permit aux Professeurs d'abandonner plus de cinquante opinions de Thomas. Comme ils entreprirent d'enseigner publiquement leurs nouveautés & de les faire soutenir, les Universités de Louvain & de Douai les censurerent. Après avoir disputé avec les Dominiquains jusqu'à l'année 1594, les Jésuites eux-mêmes denoncerent aux Juges de l'Inquisition le Livre de Molina. Après quelques procédures, l'affaire fut portée à Rome, ce qui donna naissance à la Congregation *de Auxiliis*, qui commença le 2 de Janvier 1598. La Congregation censura la doctrine de Molina, & jugea que le Livre de *la Concorde* devoit etre supprimé. Mais avant que la Censure fût publiée, les Jésuites obtinrent du Pape de conferer avec les Dominiquains. On confera près d'un an sans rien conclure. Clement VIII.

(*a*) *Sully* ubi sup.

(*b*) Lettre du Roi du 20 Janvier 1601 à la suite de celles d'Ossat T. V.

(*c*) *De Thou* L. CXXXII. *Mezeray* l. c. p. 289 & suiv. *Daniel* T. XIV. p. 409 & suiv.

(*d*) *De Thou* L. CXXXI. *Mezeray* l. c. p. 309.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

ordonna encore aux Consulteurs d'examiner mûrement la censure du Livre de Molina. Il fallut en venir à de nouvelles discussions. Le Pape, en l'année 1601, ajouta de nouveaux Consulteurs aux anciens. La Congrégation, tout bien pesé, déclara que Molina étoit conforme avec les Pélagiens & les Semi-Pélagiens, tant dans le fond de la Doctrine, que dans les preuves & les objections. La dispute ne finit pourtant point encore, & les Jésuites entreprirent de soutenir l'orthodoxie des propositions censurées. Afin de lasser le Pape, ils lui demanderent un nouvel examen; il l'accorda & voulut y présider en personne. Cette nouvelle scene commença le 20 de Mars 1602, & dura jusqu'à la mort du Pape. Comme il parut que le Saint Pere n'étoit nullement favorable aux Jésuites, ce fut la raison qui leur fit soutenir publiquement dans Rome, qu'il n'étoit pas de foi, que Clément VIII. fut Pape & d'autres enseignerent qu'il n'étoit pas infaillible (*a*).

Canonisation d'Ignace proposée inutilement.

Ce fut sans doute par ressentiment contre eux, que le Pape refusa alors de canoniser Ignace de Loyala. M. de Thou (*b*) en donne une autre raison, il dit que les Jésuites & leurs amis ne furent point écoutés; parceque le Clergé de Milan sollicitoit avec le plus grand empressement la canonisation de Charles Borromée, & qu'il n'est pas ordinaire qu'on accorde à Rome cet honneur à deux sujets à la fois. Il y a néanmoins bien plus d'apparence que le Pape voulut faire sentir son mécontentement aux Jésuites.

Emeute à Rome.

Il arriva dans le même tems une chose qui pensa mettre le trouble dans Rome. Un criminel, qui étoit poursuivi par la Justice, se réfugia dans le Palais du Cardinal Odoard Farnese. Des Gentilshommes du Cardinal cacherent le coupable, & empêcherent les Sbirres d'entrer dans le Palais. Le Gouverneur de Rome voulut le forcer, mais les domestiques du Cardinal prirent les armes, & appellerent à leur secours les amis qu'ils avoient parmi la Noblesse Romaine. Le Duc Gaëtano & l'Ambassadeur d'Espagne prirent leur parti, & tous passerent la nuit sous les armes dans le Palais Farnese. Le Cardinal se retira le matin avec une nombreuse escorte bien armée dans un magnifique Château, qu'il avoit à trente-six milles de Rome. Le Pape regarda cette démarche comme une nouvelle injure, & lui envoya aussitôt le Gouverneur de Rome pour lui demander la démission du Gouvernement de la Campagne de Rome, dont ses ancêtres avoient toujours été revêtus depuis le Pontificat de Paul III. Le Cardinal se défendit de donner sa démission, & le Pape leva six-cens Corses & deux-cens Arquebusiers à cheval pour la garde extraordinaire de la ville. Le Duc de Parme, qui avoit épousé la niece du Pape, se rendit à Rome, & obtint de lui, que le Cardinal son frere auroit la permission de revenir à Rome, & qu'il demanderoit pardon au Pape (*c*).

Mort de Clément VIII. 1605.

Clément VIII. ne survécut pas longtems à cette affaire, étant mort le 3 de Mars 1605, âgé de soixante-dix ans & dans la quatorzieme année de son Pontificat, pendant lequel il créa à différentes fois une cinquantaine de Cardinaux, de ce nombre furent Baronius, Bellarmin, Du Perron, de Sourdis, d'Ossat & Olivier. On loue fort sa douceur, sa modération & son affection pour les Savans. On pretend qu'il promit la liberté de con-

(*a*) Voy. *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. *Octob.* 1686. Art. VII.

(*b*) *De Thou* ubi sup.

(*c*) *De Thou* L. CXXXI.

science au célebre Scipion Gentilis, Protestant, pour l'engager à accepter une Chaire de Professeur à Bologne (*a*). Heidegger (*b*) en donne une toute autre idée, il prétend que Clément avoit formé le projet d'une ligue entre les Puissances Catholiques pour exterminer les Protestans, que l'Empereur l'avoit approuvé, & qu'on devoit commencer par se saisir de Geneve & de Strasbourg.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Election & mort de Léon XI.

Le Cardinal Aldobrandin, neveu du feu Pape, & qui avoit du crédit dans le Sacré College, travailla dans le Conclave à faire élire le fameux Cardinal Baronius; il étoit secondé par la Faction Françoise, mais celle des Espagnols, qui depuis longtems étoit fort puissante à Rome, s'opposa fortement à son élection, & renouvella contre lui des plaintes, qu'on prétendoit avoir été formées, pendant la vie du feu Pape. Elles étoient fondées sur ce que cet Historien avoit écrit dans le Tome XI. de ses Annales, que les preuves produites par l'Espagne pour prouver ses droits sur la Sicile, étoient justement soupçonnées de fausseté (*c*). Les Espagnols produisirent même des Lettres du Viceroi de Sicile au feu Pape contre Baronius, mais il parut bientôt qu'elles étoient supposées. Cependant ce Cardinal ne laissa pas d'avoir un grand nombre de voix, mais la Faction Espagnole étoit assez puissante pour donner l'exclusion à ceux qui lui déplaisoient. Bellarmin & quelques autres furent aussi sur les rangs sans succès. Enfin le Cardinal de Joyeuse, Chef de la Faction Françoise, proposa le Cardinal Alexandre de Medicis, qui devoit être également agréable aux deux Partis. Aussi fut-il élu au Scrutin à bulletins ouverts, le premier d'Avril, & prit le nom de Léon XI. Il étoit fils d'Octavien de Medicis, cousin de Cosme Grand Duc de Toscane, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Il s'étoit toujours distingué par sa magnificence & par la faveur qu'il témoignoit aux gens de Lettres. Pendant sa Légation en France, il s'étoit conduit avec tant de sagesse & de modération, qu'il s'étoit acquis l'estime générale. Son élevation, qui causa une grande joie aux Romains, ne changea rien à ses mœurs, & il eut toujours la même affabilité pour tous ceux qui l'approcherent. Il maintint dans les charges ceux qui avoient été placés par ses prédécesseurs. Il soulagea autant qu'il put les Provinces des impositions que Clément VIII. avoit établies pour l'entretien des troupes. Les grandes espérances que l'on avoit conçues s'évanouirent par sa mort qui arriva après ving-cinq jours de Pontificat, la soixante-dixieme année de son âge (*d*).

Election de Paul V.

Après la mort de Léon XI. le Conclave se trouva partagé en quatre Factions, l'Espagnole, la Françoise, celle de Montalte & celle d'Aldobrandin. Les Cardinaux Sauli, Mariano & Bellarmin furent sur les rangs. Aldobrandin proposa Dominique Tosco de Reggio, & la Faction Espagnole ayant approuvé ce choix, Tosco étoit sur le point d'être Pape; quand Baronius s'y opposa si fortement, que quarante-quatre Cardinaux l'abandonnerent, & par la plus étonnante revolution, un grand nombre de Cardinaux entourerent Baronius, le conduisirent à la Chapelle Pauline, & se jetterent à ses pieds pour l'adorer. Cette division pouvoit avoir de funestes suites; desorte qu'Aldobrandin proposa Camille Borghese; les Cardinaux Montalte

(*a*) *Piccart* Orat. funeb. Scip. Gentilis.
(*b*) Hist. Papat. Ætat. VII.
(*c*) *De Thou* L. CXXXIV
(*d*) Le même.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

& de Joyeuse se joignirent à lui, Borghese fut conduit à la Chapelle Pauline, & fut élu au Scrutin à bulletins ouverts, le 16 de Mai. Il prit le nom de Paul V. Le Cardinal Tosco n'eut que le vain honneur d'avoir été cru Pape, & perdit les meubles de la Chambre qu'il avoit dans le Conclave, & son Palais dans Rome, qui avoient été pillés selon la coutume (*a*). Camille Borghese n'avoit que cinquante-deux ans & étoit né à Rome, où son pere qui étoit Siennois avoit été Avocat Consistorial. Camille s'étant fait de la réputation, Clément VIII. l'envoya en qualité de Nonce en Espagne, & lui donna ensuite le Chapeau (*b*). D'abord il créa Cardinal Scipion Caffarelli, fils de sa sœur, & éleva ses deux freres François & Jean-Baptiste aux premieres dignités; François eut le gouvernement du Vatican, & Jean-Baptiste celui du Château Saint-Ange.

Entreprises du Comte de Fuentes.

En ce tems-là, le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, allarma toute l'Italie par ses entreprises. Il fit publier de séveres ordonnances pour interrompre le commerce de la République de Venise avec les Grisons. Il fit batir un Château à sept milles de Como sur une montagne qui regarde de tous côtés la Chiavenne & la Valteline. Enfin il fit citer devant le Président & les Tréforiers des revenus extraordinaires du Milanés, un grand nombre de Seigneurs, sous prétexte qu'ils tenoient en fief, ou qu'ils avoient usurpé des villes, des Châteaux & d'autres biens dépendans du Duché de Milan, ou enfin parcequ'ils n'avoient pas payé les droits seigneuriaux. Il publia sur ce sujet un Edit sous le nom du Roi Philippe. Cette affaire intéressoit particulierement les Marquis de Malespini, partagés en plusieurs branches, établis dans la Romagne & le Genovesat. On les cita, de même que la République de Genes & le Grand Duc de Toscane. Les Malespini, que cette recherche intéressoit particulierement, publierent un Manifeste adressé à tous les Princes de la Chretienté, par lequel ils fesoient voir que leur cause intéressoit tous les Souverains & spécialement presque tous les Princes d'Italie, & qu'ils devoient tous également craindre pour leurs Etats. Ce Manifeste, qui se répandit dans toute l'Italie, fut comme le signal qui réunit tous les Princes. Ils envoyerent des Ambassadeurs en Espagne, & obtinrent une surséance, qui fit entierement oublier cette affaire (*c*).

Zele du Pape pour le rétablissement de l'Autorité Ecclésiastique.

Paul V. étoit fort prévenu en faveur de l'autorité & de la jurisdiction Ecclésiastique, & entreprit de la rétablir. Il agit vivement en France pour y faire recevoir le Concile de Trente; en Espagne, pour y exempter les Jésuites de toute espece d'imposition; à Naples pour soutenir un décret de l'Inquisition contre un Seigneur de ce royaume. Il eut des contestations avec les Ducs de Savoye & de Parme & les Republiques de Genes & de Lucques (*d*). Mais il en vouloit particulierement à la République de Venise, parcequ'elle avoit toujours soutenu avec beaucoup de fermeté son indépendance. Ce fut aussi contre elle qu'il en vint au plus grand éclat. Nous rapporterons succintement, l'origine, les progrès & la fin d'un différend, qui jetta le trouble & la confusion dans toute l'Italie.

Son Démêlé

Le Sénat de Venise avoit fait voir en diverses occasions qu'il ne pré-

(*a*) Le même l. c.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) *Laugier* Hist. de Venise T. X. p. 348.

tendoit pas que les Ecclésiastiques fussent indépendans des tribunaux civils. Il avoit fait exécuter un Moine de l'Ordre de St. Augustin, qui avoit porté la brutalité jusqu'à violer une fille d'onze ans, & qui pour cacher ce crime l'avoit inhumainement massacrée. Le Conseil des dix avoit fait arréter & jetter dans les cachots un Chanoine & un Abbé, convaincus de crimes énormes. D'ailleurs le Sénat avoit porté il y avoit trois ans un Décret, par lequel il étoit défendu aux Ecclésiastiques & aux Laïques de bâtir des Eglises, des Monasteres ou des Hopitaux, sans la permission de la Seigneurie. Par un autre décret, on défendoit à l'avenir toute aliénation de biens en faveur des gens d'Eglise, sans le consentement du Sénat. Le Pape s'en plaignit à l'Ambassadeur de la République, & prétendit que ce nouveau décret fût aboli. L'Ambassadeur en ayant rendu compte au Sénat, reçut de nouvelles instructions, & dans une audience qu'il eut au mois de Novembre, il exposa au Pape les raisons du Sénat & les appuya par des exemples. Paul V. persista, & enfin se borna à trois chefs sur lesquels il demandoit satisfaction; la défense de bâtir des Eglises sans la permission du Sénat, celle d'aliéner les biens laïcs en faveur des Ecclésiastiques, & les procédures contre le Chanoine & l'Abbé prisonniers. Quelques Cardinaux travaillerent à accommoder le différend, mais la plupart des autres ne cherchoient qu'à aigrir les esprits, & à engager le Pape dans une fâcheuse affaire, qui lui causât assez de chagrin pour le conduire au tombeau. Le Sénat répondit le premier de Décembre, qu'il ne pouvoit rendre les deux prisonniers légitimement arretés, ni révoquer les loix justement établies, sans préjudicier à l'autorité souveraine que la République avoit reçue de Dieu. Le Pape envoya alors deux Brefs à son Nonce à Venise pour les présenter. Cependant le Sénat résolut d'envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome Léonard Donato. Cette résolution engagea le Nonce du Pape à ne point présenter les Brefs, qu'il n'eut reçu de nouveaux ordres. La mort du Doge Grimani y mit obstacle. Léonard Donato ayant été élu en sa place le 10 de Janvier 1606, on nomma pour l'Ambassade de Rome Pierre Duedo & ensuite on procéda à l'ouverture des Brefs du Pape. Par lesquels il annulloit les Décrets du Sénat, & demandoit qu'on lui remit les deux Ecclésiastiques prisonniers. Le Sénat soutint les droits de l'autorité souveraine avec fermeté & le Pape s'opiniâtra dans ses prétentions. Duedo, arrivé à Rome ne put rien gagner sur l'inflexible Pontife, non plus que deux Cardinaux Venitiens par leurs représentations (a).

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623. — avec la République de Venise.

1606.

Le Pape publia dans le Consistoire le 17 d'Avril une Sentence ou Monitoire, ou il annulloit les décrets en question, & dès le moment de la publication jettoit l'interdit surtout l'Etat, sur le Doge & le Senat present & avenir, si dans vingt quatre jours la République ne revoquoit ses décrets, & ne remettoit les deux Ecclésiastiques prisonniers entre les mains du Nonce. Le Monitoire fut affiché à Rome dans les endroits ordinaires, & on en répandit une infinité de copies en Latin & en Italien. Tous les Ministres etrangers qui étoient à Rome desapprouverent le procedé du Pape. On publia de part & d'autre quantite d'Ecrits dont on peut voir la notice dans M. de Thou (b). Le Senat fit défense à tous ses sujets d'o-

[illegible]

(a) De Thou Liv. CXXXVII. (b) [illegible]

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

béir au Monitoire du Pape, & particulierement aux Ecclésiastiques. Presque tous les Prélats obéirent à leurs Souverains, de même que les Religieux des anciens Ordres. Mais les Jésuites ayant voulu garder l'interdit, eurent ordre de sortir des terres de la République. Comme après leur départ, ils intriguerent par tout contre la République, le Sénat rendit le 14 de Juin un Décret par lequel ils furent bannis pour jamais de Venise. Les Capucins, les Recollets & les Théatins suivirent les Jésuites & se retirerent.

On arme de part & d'autre.

Les Vénitiens jugerent sagement qu'ils devoient se tenir sur leurs gardes. Ils équipperent vingt-cinq galeres, prirent huit mille Grisons à leur solde, & firent avancer des troupes sur les frontieres du Milanés. Le Pape de son côté assembloit des troupes dans l'Ombrie, dont il donna le commandement, général à Ranuce Duc de Parme. Cependant le Roi de France tâchoit de ménager des voies d'accommodement. L'Ambassadeur de France à Venise pressa le Sénat d'accepter la médiation de son Maître, mais on lui répondit, qu'il étoit impossible d'ouvrir la voie à un accommodement, tandis que le Pape persisteroit à ne révoquer point les censures. Cependant on négocioit toujours tant à Rome que dans les Cours étrangeres. Le Pape sollicita le Roi d'Espagne de lui donner un secours de troupes, & ce Prince lui offrit toutes ses forces. Mais en même tems, ses Ministres proposerent au Nonce du Pape d'affranchir le royaume de Naples de la mouvance du St. Siege, de laisser entrer leurs troupes dans Ferrare & leur Flotte dans le port d'Ancone, en reconnoissance des grands services que la couronne d'Espagne avoit dessein de lui rendre. Malgré cela, Philippe III. fit offrir sa médiation au Sénat, mais elle ne fut pas acceptée aux termes que l'Ambassadeur d'Espagne proposa. Celui de France agit de son côté, mais le Sénat persista à faire lever avant tous les Censures.

Négociations sur cette affaire.

Cependant la République travailla à s'assurer des secours, en cas que la rupture dégénérât en une guerre ouverte. Jaques I. Roi d'Angleterre fit dire au Sénat que son dessein étoit de les aider de tout son pouvoir. Les Etats Généraux des Provinces-Unies lui offrirent leur amitié & leur assistance. Le Grand Seigneur même offrit à la République d'unir ses forces à celles de Venise, contre les Espagnols & le Pape. Cependant l'Ambassadeur de France présenta au Sénat une Lettre du Roi, pour l'engager à lui déclarer ce qu'il croyoit pouvoir accorder, & l'Ambassadeur proposa divers expédiens. Le Sénat répondit, qu'il ne pouvoit se relâcher quant aux Loix, mais que quand le Roi auroit la parole du Pape pour lever totalement les censures, la République promettoit de remettre les deux prisonniers à sa Majesté. L'Ambassadeur d'Espagne proposa aussi de suspendre les Loix en question par considération pour le Roi son Maître, ce qui étoit une complaisance sans danger. Tandis qu'on se disposoit à délibérer là-dessus, on reçut avis de Rome que le Pape avoit formé une nouvelle Congrégation, sous le titre de Congrégation de la guerre. Cette nouveauté fit grand bruit, on fut fort étonné que, contre l'usage de la Cour Romaine de voiler les intrigues pour le temporel sous l'apparence de l'autorité spirituelle, Paul V. affectât sans déguisement le faste des Souverains.

Les

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623

Les réflexions qu'on fit à Venise sur cette nouvelle Congrégation dirigerent la réponse du Sénat à l'Ambassadeur d'Espagne, on lui déclara que la République ne pouvoit toucher à ses loix, sans ébranler son Gouvernement; que d'ailleurs la Congrégation que le Pape venoit d'établir, indiquoit assez ses vues. Le Roi de France continua toujours à vouloir faire la fonction de Médiateur, sans se déclarer pour l'un des partis. Le Grand Duc de Toscane & l'Empereur offrirent aussi leur entremise.

Embarras du Pape.

La Cour de Rome se trouvoit dans un grand embarras, & l'ardeur du Pape étoit déconcertée par la fermeté inebranlable des Vénitiens, & par le refus que fesoient toutes les Puissances d'épouser sa querelle. Sur la fin d'Octobre, il pria l'Ambassadeur de France à Rome, d'imaginer quelque expedient qui pût le tirer d'affaire avec honneur. Cet Ambassadeur en conféra avec quelques Cardinaux & dressa un projet qu'il envoya à M. de Fresnes, Ambassadeur de sa Cour à Venise, qui le présenta au Sénat. On l'accepta avec quelques restrictions. Mais le Pape, qui étoit toujours irrésolu, changea ensuite & proposa un nouveau projet, qui fut rejetté par le Sénat. Au milieu de Novembre, il arriva à Venise un Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne pour faire de nouveaux efforts. Le Sénat déclara qu'il s'en tenoit au projet d'accommodement dont on étoit convenu avec la France.

Le Roi de France envoye le Cardinal de Joyeuse en Italie, qui termine le differend. 1607.

Henri IV. avoit résolu d'envoyer le Cardinal de Joyeuse en Italie pour travailler à terminer ce grand différend. Ce Prélat arriva sur la fin de l'année 1606 en Italie, mais il s'arrêta à Ferrare pour attendre les dernieres instructions du Pape & du Roi. Quand il les eut reçues, il se rendit à Venise vers la mi-Fevrier, & delà il alla à Rome. La plupart des difficultés s'applanirent, il n'y eut que l'article du rétablissement des Jésuites qui arreta pendant longtems, mais la République n'y ayant point voulu entendre, il fallut y renoncer. M. de Thou parle d'un Bref de révocation des Censures, mais le nouvel Historien de Venise assure positivement qu'il n'y en eut point & le prouve clairement. Tout se passa de vive voix le 21 d'Avril, conformément aux conditions dont on étoit convenu, qui étoient; Que le Cardinal de Joyeuse viendroit au College, que là il déclareroit sans aucune formalité, que les Censures étoient levées, & qu'au même instant le Doge lui remettroit la révocation de la protestation de la Republique contre le Monitoire du Pape. Que l'on consigneroit les prisonniers à de Fresnes Ambassadeur de France, qui voudroit bien les recevoir sans préjudice des droits de la République. Qu'on ne mettroit point par écrit les articles de l'accommodement, & qu'on se contenteroit de la parole de la République d'une part, & de celle du Cardinal de l'autre. Que tous les Religieux seroient rappellés, à la réserve des Jésuites, & de quatorze autres sujets de différens Ordres, qui s'étoient sauvés pour des crimes particuliers. Qu'on feroit un Manifeste pour revoquer la protestation contre le Monitoire, & qu'il seroit imprimé & repandu après la révocation des Censures. Que alors on nommeroit un Ambassadeur pour resider à la Cour du Pape (a).

Conduite du Pape à l'é-

Dès le commencement de son Pontificat Paul V. avoit repris l'affaire de la dispute entre les Jesuites & les Dominiquains. Il s'étoit engagé par

(a) Voy. *Laugier* Hist. de Venise T. X. p. 349—564. *De Thou* L. CXXXVII.

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

serment dans le Conclave, que s'il étoit élu Pape, il termineroit cette dispute dans l'année par un jugement définitif. Il avoit assisté comme Chef de la Congrégation du S. Office aux sessions qui s'étoient tenues en présence de Clément VIII. & il avoit opiné pour la censure du Molinisme, ainsi il ne tarda point à reprendre cette affaire. Mais après dix neuf sessions de la Congrégation *de Auxiliis*, on ordonna aux parties de s'abstenir de qualifications injurieuses, & d'écrire à tous les Nonces pour empêcher l'impression des Livres sur cette matiere jusqu'à la publication de la Bulle. Mais on l'attend encore (*a*).

gard du Molinisme.

Il desapprouve le nouveau serment que le Roi d'Angleterre exige des Catholiques.

Jaques I. Roi de la Grande Bretagne, justement allarmé des conjurations que les Catholiques trâmoient sans cesse contre lui, jugea à-propos d'exiger un nouveau serment, qui consistoit en substance à reconnoitre qu'il étoit souverain Seigneur dans tous les pays soumis à son obéissance, & que le Pape n'avoit en vertu d'aucune puissance aucun droit de déposer le Roi, & de dégager ses sujets de l'obéissance entiere qu'ils lui devoient, ou de leur permettre de prendre les armes contre lui, d'exciter des séditions, ou de troubler l'Etat en aucune maniere. Dès qu'on en fut informé à Rome, le Pape envoya un Bref aux Catholiques d'Angleterre, où il leur donnoit des consolations sur la persécution qu'ils souffroient, & leur défendoit de prêter le nouveau serment, parcequ'il contenoit plusieurs articles contraires à la foi & au salut. Ce Bref n'empêcha point que plusieurs ne prêtassent le serment, à l'exemple de l'Archiprêtre George Blackwell. Il y en eut même qui prétendirent que le Bref étoit supposé. C'est ce qui détermina Paul V. à en envoyer un autre en 1607, pour confirmer le premier (*b*).

Réunion des Nestoriens à l'Eglise Romaine. 1608.

Le Pape eut sujet d'être plus content de l'hommage que lui rendit le Patriarche Nestorien de Babylone. Ce Prélat envoya à Rome un nommé Adam, Archidiacre de la Chambre Patriarchale & Supérieur des Religieux de Chaldée. Le Patriarche ayant fait examiner la profession de foi que Paul V. lui avoit envoyée, chargea Adam de la présenter au Pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits, avec ordre en même tems d'y corriger ce que le Pape y trouveroit à redire. L'Ambassade d'Adam étoit une Ambassade d'Obédience. Ce Religieux étant arrivé à Rome s'acquitta de sa commission avec le plus de soin qu'il put. Il avoit porté avec lui un Ecrit, où il prétendoit allier la foi des Orientaux avec celle de l'Eglise Romaine, & faire voir que leurs différends n'étoient qu'une dispute de mots. Pierre Strozza Secretaire du Pape fut chargé de répondre à cet Ecrit. La réponse approcha plus de la dureté que de la condescendance. Il n'expliqua rien favorablement, & il fallut que l'Envoyé du Patriarche se soumit, non seulement aux dogmes, mais aussi aux expressions de Rome. Il signa tout ce qui lui fut proposé de la part du Pape, & ne se contenta pas d'abjurer toutes les erreurs de sa nation, il fit des Livres & les adressa à ses compatriotes, pour leur communiquer les lumieres qu'il avoit acquises à Rome. Il en partit après un séjour de trois années, & il porta à son

(*a*) *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. Octob. 1686. Art. VII.

(*b*) *De Thou* L. CXXXVIII. *Rapin* Hist. d'Angl. T. VII. L. XVIII. sous les ann. 1606, 1607.

Patriarche Elie un Bref de Paul V. qui rejettoit tous les moyens d'accommodement que ce Patriarche avoit proposés, & l'obligeoit à condamner tous les termes qui pouvoient couvrir l'erreur. Adam fut accompagné de deux Jésuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiere réunion de cette Secte (*a*).

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Ambassade d'Obédience du Duc de Nevers.

Ce fut en 1608 que Henri IV. envoya pour Ambassadeur d'Obédience à Rome le Duc de Nevers, qui s'acquitta de sa Commission avec toute la magnificence possible. Mais dans le fond la France, sous des apparences de triomphe, donnoit à Rome des marques d'une dépendance servile (*b*). Le Pape fit publier en ce tems-là un Jubilé, qui commença à Rome le 6 de Septembre, & six semaines après à Paris (*c*).

Faux Borghese à Paris.

Environ ce tems-là parut à Paris un homme, qui prétendoit être neveu ou fils de Paul V. voici ce qu'en dit le Continuateur de M. de Thou. Barthelemi Lancesque de Siene, fourbe accompli, qui n'avoit pas l'air assez relevé pour en imposer, commençant à être trop connu en Italie, qu'il avoit parcourue toute entiere, se rendit en France. Il amusa d'abord le peuple, en vendant des remedes inconnus pour des maladies invétérées & en fesant à tous égards le Charlatan. Ayant gagné beaucoup d'argent par ces moyens, il fit répandre des bruits sourds par Paul Larena & Julien Lasci, complices de sa fourberie, qu'il étoit neveu du Pape & s'appelloit Barthelemi Borghese. Il se mit à vivre avec beaucoup de magnificence & en imposa par là à bien des gens. Le Nonce du Pape obtint du Roi de le faire arrêter avec ses Complices. Il fut condamné à faire amende honorable devant le logis du Nonce, & ensuite pendu & brûlé. Un autre Auteur contemporain raconte le fait un peu différemment (*d*) quant aux avantures du prétendu Borghese. Quoiqu'il en soit il paroit qu'on crut que ce Borghese étoit véritablement fils du Pape; au moins trouve-t-on dans quelques Bibliotheques cinquante-cinq Epigrammes Grecques & Latines, très-satyriques contre le Pape à ce sujet, dont on peut en voir quelques-unes dans l'Auteur cité (*e*).

Négociations du Roi de France avec le Pape. 1609.

On sait le projet que Henri IV. avoit formé d'attaquer l'Espagne, & avec quelle ardeur il travailloit à liguer toutes les Puissances contre elle. Comme il se proposoit de faire une ligue défensive avec les Princes d'Italie, il tâcha d'y engager Paul V. Il y eut même quelque proposition de marier le neveu du Pape avec une fille naturelle du Roi. Mais le Pape ne voulut point prendre parti, travaillant seulement à empêcher une rupture. Lorsqu'après la mort de Henri IV. le bruit courut, que le Maréchal de Lesdiguieres étoit sur le point d'entrer en Italie avec une armee qu'il prétendoit joindre à celle du Duc de Savoye, le Pape déclara à l'Ambassadeur de France, que si le Maréchal persistoit dans ce dessein, il s'y opposeroit par la voie des armes. Tel est le recit d'un Historien moderne (*f*). Mais il ne s'accorde nullement avec ce qu'on lit dans les Mémoires de Sully, qui étoit bien instruit de ce qui se passoit. Il nous apprend que l'espérance de se

(*a*) *Bayle* Art. *Adam.* qui cite *La Perpet. de la Foi* L. V. Ch. 10.

(*b*) *Rigault* Cont de l'Hist. de Thou L. I.

(*c*) *De Serres* p. m. 1094. Mercure François T. I. fol. 214.

(*d*) *Mercure François* ubi sup.

(*e*) *Schelhorn* Amoenit. Liter. T. V. p. 293.

(*f*) Hist. des Papes T. V. p. 157.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

voir maître du Royaume de Naples fit entrer Paul V. dans la Ligue. Ubaldini son Nonce dit au Roi, que sa Sainteté s'engageoit à lever, sur différens prétextes, pour l'union contre la Maison d'Autriche, dix mille hommes d'Infanterie, quinze-cens de Cavalerie & de fournir huit canons; pourvu que sa Majesté se chargeât de donner l'argent nécessaire à les entretenir pendant trois ans; qu'on lui donnât toutes sortes de sûretés pour la cession de Naples & pour les autres droits d'hommage qu'on lui avoit promis, & qu'on satisfît loyalement aux conditions que de son côté il croyoit devoir apposer au Traité. Le Roi promit au Nonce d'observer religieusement les conditions, & il déféra de plus au Pape l'honneur d'être l'arbitre de toutes celles qui resteroient à régler, dans l'établissement des nouvelles Républiques (*a*).

Mort de Henri IV. 1610.

Tous ces projets s'évanouirent par la mort de Henri IV. qui comme l'on sait fut assassiné le 14 de Mai 1610 par Ravaillac. On dit que le Pape en fut extrémement affligé, & que pour témoigner son respect pour la mémoire de ce grand Prince, il assista en personne à ses obseques qu'on célebra à Rome avec beaucoup de magnificence. On ajoute, qu'ayant appris que quelques jeunes François s'étoient réjouis de la mort du Roi, & avoient qualifié son assassin de Libérateur de la patrie, il les fit arrêter & les condamna aux galeres.

Deux François exécutés à Rome. 1611.

L'année suivante deux autres François n'eurent pas un meilleur sort, l'un s'appelloit Reboul & l'autre l'Abbé du Bois. Reboul avoit été Réformé, & Secretaire du Maréchal de Bouillon. Il se fit Catholique dans la suite; mais comme on prétendoit qu'il étoit redevable d'onze-cens écus au Maréchal, dont il avoit manié les deniers, il se retira d'abord à Avignon, & delà alla se fixer à Rome. Le Cardinal Baronius le protégea, & il eut même des recommandations de la part du Roi Henri IV. Après la mort de ses deux Protecteurs, comme il ne put réussir à obtenir ce qu'il demandoit, il se livra à son humeur naturellement satyrique & fit une satyre, qui lui couta la vie, ayant été arrêté & décapité en prison. L'Abbé du Bois, qui avoit été autrefois dans l'ordre des Célestins, avoit le premier prêché contre les Jésuites après la mort du Roi. Il alla à Rome contre l'avis de ses amis; on l'arrêta prisonnier & il fut mis à l'Inquisition pour avoir trop parlé à Paris. Quelques-uns assurerent qu'il avoit été pendu masqué (*b*).

Différend entre le Duc de Baviere & l'Archevêque de Saltzbourg.

Le Pape eut cette année à décider un différend entre le Duc de Baviere & l'Archevêque de Saltzbourg. Ce différend rouloit sur les belles salines, qui sont proches de cette ville. Le Duc prétendoit qu'elles lui appartenoient avec la ville de Bertholsgaden, & l'Archevêque soutenoit que ses prédécesseurs en avoient toujours joui paisiblement. Le Duc leva des troupes, entra dans le Diocese de Saltzbourg, se rendit maître de deux villes, & fit l'Archevêque prisonnier. Il dépecha aussitôt un courier à Rome pour prévenir le Pape, pendant que l'Archevêque n'étoit pas en état de faire valoir ses raisons. Paul V. nomma quatre Cardinaux pour examiner l'affaire; les Chanoines de Saltzbourg envoyerent aussi des Députés à Rome, & on dressa une espece de transaction entre le Duc & l'Archeveque,

(*a*) Mem. de Sully, T. VIII. p. 280, 281. (*b*) *Mercure François*, T. II. fol. 154, 155.

en vertu de laquelle ce dernier renonçoit à ſon Archevêché, moyennant une penſion de vingt mille florins par an. Le Pape pour l'honneur de l'Episcopat, ſe contenta de ne pas ſigner cet accord (*a*).

Section X. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

Conſpiration contre le Duc de Parme. 1612.

Il arriva en 1612 une affaire qui fit grand éclat en Italie. Ranuce Duc de Parme découvrit au mois de Mars une terrible conſpiration trâmée depuis plus d'un an contre lui & contre toute la Maiſon Farneſe. Il crut avoir des indices ſuffiſans pour croire que Vincent Duc de Mantoue, les Cardinaux Sforce & d'Eſte, le Prince de Modene, le Duc de la Mirandole & quelqu'autre Souverain avoient eu part à ce deſſein. Pluſieurs Gentilshommes & quelques Dames des Etats du Duc de Parme & des environs conjurerent enſemble de le tuer avec tous ceux de ſa Maiſon, & de ſe ſaiſir des villes de Parme & de Plaiſance, qu'ils devoient livrer enſuite à quelques Princes voiſins, dont les conjurés avoient reçu de l'argent. Comme l'occaſion d'exécuter leur entrepriſe ne ſe preſenta pas auſſi promptement qu'ils l'avoient cru, quelques-uns des Complices avertirent le Duc du danger dont il étoit menacé. Après une exacte information des particularités de la conſpiration, Ranuce fit afficher publiquement un Manifeſte, qui contenoit le détail de l'entrepriſe formée, & le nom des principaux conjurés, que le Duc ſommoit de venir ſe juſtifier. Il paroiſſoit qu'on avoit ſupprimé le nom de certaines perſonnes conſiderables par leur qualité & leur rang. Mais Vincent Duc de Mantoue, mort depuis quelques jours, étoit ſi bien déſigné, que tout le monde le reconnoiſſoit d'abord, ſous le nom de premier Conſpirateur qu'on lui donnoit. François ſon ſucceſſeur ſe plaignit hautement de l'injure faite à la memoire de ſon pere, & il en demandoit réparation. L'affaire faiſoit ſi grand bruit en Italie, qu'on craignit une rupture ouverte entre le Duc de Parme & le Duc de Mantoue. Le premier eut recours à la protection du Roi d'Eſpagne, & l'autre neveu de la Régente de France implora le ſecours de cette couronne-là. Charles Emanuel Duc de Savoye feignit de vouloir accommoder les deux Princes, mais on s'apperçut bientôt qu'il ne cherchoit qu'à les brouiller davantage & à exciter une guerre dont il eſpéroit de profiter. Les parties prirent pour arbitre le Duc d'Urbin, pour une partie de la conteſtation. Le Gouverneur de Milan aſſoupit le reſte de l'affaire au nom du Roi d'Eſpagne; & les deux Princes congédierent les troupes qu'ils avoient déja miſes ſur pied (*b*).

Mort de ... 1612.

François Duc de Mantoue ne vécut pas longtems après cette affaire, étant mort à la fin de l'année, & il ne laiſſa qu'une fille agée de quatre ans. Le Cardinal Ferdinand ſon frere lui ſucceda. Le Duc de Savoye forma des prétentions ſur le Montferrat, & cette affaire mit toutes les Puiſſances en mouvement. Les Eſpagnols parurent vouloir ſoutenir le Duc de Savoye, mais au fond ils cherchoient à s'aſſurer du Mantouan, pour empecher le Duc de Nevers d'y ſucceder. Breves Ambaſſadeur de France à la Cour de Rome preſſa le Pape de prévenir les troubles que cette conteſtation cauſeroit en Italie, mais ne put l'engager à agir. Les Vénitiens moins timides que le Pape s'intereſſerent pour le Duc Ferdinand. Sur ces entrefaites le

(*a*) Le même fol. 249, 250. [illegible] I. p. 395-360, qui cite *Siri* Memor. recon.
(*b*) *Le Vaſſor* Hiſt. de Louis XIII. T. [illegible] T. II. p. 637 & ſuiv.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Duc de Savoye envahit le Montferrat & ſe rendit maître de toutes les places, excepté Caſal. Cette entrepriſe reveilla toute l'Italie. Le Duc mépriſa les repréſentations que la République de Veniſe lui fit faire, enſorte qu'elle envoya trois mille hommes pour la conſervation de Caſal. Le Grand Duc promit du ſecours au Cardinal Duc, & la maiſon de Mantoue fit lever trois mille Suiſſes. Le Pape ſe contenta de promettre d'employer ſes bons offices pour la paix. Malgré toutes les intrigues du Duc de Savoye, le Roi d'Eſpagne ſe déclara enfin contre lui; la France le menaçoit auſſi, & l'Empereur lui fit ſignifier qu'il eût à ſe déſiſter de ſon entrepriſe ſur le Montferrat. Le Gouverneur de Milan agit plus efficacement, fit marcher des troupes & obligea Charles Emanuel de ſe retirer. Les places du Montferrat furent remiſes aux Eſpagnols. Cependant le Duc de Savoye reſtoit armé; le Gouverneur de Milan le preſſa de congédier ſes troupes, mais il recula toujours. Ce Gouverneur fit plus, il demanda au Duc de Mantoue d'envoyer ſa niece à Milan, qui s'en excuſa. Il ne laiſſoit pas que d'être fort embaraſſé, mais il déféroit beaucoup aux conſeils des Vénitiens. Il étoit aiſé de voir que le Roi d'Eſpagne prétendoit ſe rendre maître des Etats de Mantoue, & de donner inſenſiblement la loi à toute l'Italie. C'eſt ce qui engagea les Vénitiens à agir vivement auprès de toutes les Puiſſances en faveur du Cardinal-Duc. Leur Miniſtre & celui de France eurent beau repréſenter à Paul V. les fâcheuſes conſéquences de l'entrepriſe des Eſpagnols, il ne s'en remuoit pas devantage. Appliqué à jouir paiſiblement le reſte de ſes jours des douceurs & des commodités du Pontificat, il auroit laiſſé opprimer tous les Princes d'Italie ſans ſe donner le moindre mouvement. Breves, Ambaſſadeur de France écrivit à la Reine que le Pape n'étoit qu'*une piece de chair, qui s'engraiſſoit dans l'oiſiveté*, & qu'il ne falloit pas eſpérer qu'il donnât le moindre ſecours à la Maiſon de Mantoue. Paul craignoit d'offenſer la Cour d'Eſpagne (*a*).

Indolence du Pape & application à enrichir ſa famille.

Nous venons de toucher un mot de l'indolence du Pape. Dès les commencemens de ſon Pontificat, il ne s'occupa que du ſoin d'enrichir ſa famille & de la combler d'honneurs. Le chagrin que lui avoit cauſé ſon différend avec les Vénitiens, le jetta totalement dans l'inaction, & il ne penſa plus qu'à élever ſes parens. Il donna au Cardinal Borgheſe ſon neveu plus de deux-cens cinquante mille écus de revenu en bénéfices, ſans compter les penſions ſur pluſieurs autres en divers Pays de l'Europe (*b*). Il fit bâtir à Rome le grand & magnifique palais, qui porte encore le nom de Borgheſe, & un autre avec des jardins ſpacieux hors des murs, & dans l'un & dans l'autre il aſſembla les plus beaux monumens de l'Antiquité qu'il put recouvrer, & les plus beaux ouvrages de Sculpture & de Peinture. Il contribua auſſi beaucoup à l'embelliſſement de la ville de Rome, par pluſieurs Edifices publics & par des fontaines, ce qui lui fit donner par Paſquin le nom de *Pontifex Maximus.* Ce fut lui qui acheva le palais de Monte Cavallo, commencé par Sixte V. qui dès ce tems-là devint la réſidence ordinaire des Papes (*c*).

(*a*) *Nani* Hiſt. de Veniſe L. I. *Le Vaſſor* T. I. L. IV. *paſſim* Mercure François T. III.

(*b*) *Nic. de Marlais* Requête à l'Empereur, apud Hiſt. des Papes. T. V. p. 170. 171.

(*c*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 33.

La Cour de Rome est allarmée d'un mariage projetté entre Charles d'Angleterre & Christine de France.

Je ne sai quel fond on doit faire sur un fait que le Vassor (*a*) rapporte sur l'autorité de Siri (*b*). Il s'agit d'une négociation pour marier le Prince Charles, fils de Jaques I. avec Christine seconde fille de France. Quoique la conduite de Marie de Medicis fût pleine d'artifice & de dissimulation, la Cour de Rome en prit de l'ombrage, & le Pape fit tous ses efforts pour détourner la Régente d'accepter les offres que lui fesoit le Roi d'Angleterre. Paul V. déclara nettement à l'Ambassadeur de France, qu'il trouvoit fort mauvais qu'on pensât à mêler le sang royal de France avec celui d'un Souverain hérétique. Le Nonce Ubaldini fatigua la Reine par de remontrances continuelles, & il mettoit en mouvement la cabale des dévots. La Reine ne se mit pas fort en peine de tous les discours du Nonce, & on prétend qu'elle lui dit; „ je ne fais rien en cette rencontre, que certains Princes d'Italie n'ayent voulu faire aussi bien que moi, & même „ sous les yeux du Pape. La grande Duchesse de Toscane, avec toute „ sa dévotion a-t-elle refusé de consentir qu'on parlât de marier sa fille avec „ le feu Prince de Galles?" Ce qui pourroit faire douter de la vérité de ce récit, c'est que je ne trouve aucune trace de cette négociation dans d'autres Historiens, qui auroient dû naturellement en parler. Un seul trait pourroit cependant faire croire qu'il y a eu quelque chose de réel, c'est un mot du Président Jeannin à M. de Mornay (*c*); il lui dit; *Le mariage d'Angleterre qui sera bientôt conclu, ôtera ce prétexte d'Espagne à ceux qui veulent s'en servir pour mal faire; vous pouvant dire qu'il est desja si avancé, qu'à mon advis, il n'y a rien, qui en puisse empescher l'exécution.* La suite fit voir qu'on n'avoit point envie de le conclure.

Le Nonce veut empêcher la paix avec le Prince de Condé. 1614.

Il n'y a peut être pas moins d'incertitude sur les efforts qu'on prétend que fit le Nonce du Pape pour empêcher la Reine Régente de s'accommoder avec le Prince de Condé & les autres Seigneurs mécontens qui s'étoient retirés de la Cour au commencement de l'année 1614. Le Nonce craignoit que le Traité aux conditions proposées ne rendit le Prince trop puissant. „ Condé, disoit le Ministre du Pape, s'est mis en tête de „ rompre le double mariage. Et comment peut-il en venir à bout? Il „ faut qu'il appuye désormais le Parti Huguenot, qu'il favorise les usurpa- „ tions que les Parlemens font tous les jours sur ce qui reste ici de jurisdiction „ à l'Eglise, qu'il se fasse des créatures en Sorbonne, en fomentant le Parti „ Richeriste, qui ne cherche qu'à ruiner l'autorité du S. Siege en France, „ & si le Pape passe une fois pour n'avoir pas l'autorité de dispenser „ des canons, comme il le juge à-propos, le divorce du feu Roi avec „ Marguerite sa premiere femme pourra-t-il subsister? Le Prince de Con- „ de n'a plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône (*d*)". Tous ces raisonnemens n'empêcherent point la conclusion du Traité de Sainte Menehoud.

Plaintes du Pape contre un arrêt du Parlement.

Une nouvelle affaire donna du chagrin au Pape. Le Jésuite François Suarez avoit fait imprimer un Livre Latin, intitulé, *Défense de la Foi Catholique & Apostolique contre les erreurs de la Secte d'Angleterre.* Cet ouvrage qui avoit paru d'abord à Conimbre fut réimprimé cette année à Cologne, & passa en France. Le Procureur General en demanda la condam-

(*a*) T. I. p. 467 & suiv.
(*b*) Siri T. III. p. [illegible] & suiv.
(*c*) Lett. & Mem. de Du Plessis Mornay depuis 1600-1617 p. m. 552.
(*d*) *Siri* ubi sup. p. 241 & suiv.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

nation, & les Chambres assemblées le 26 de Juin condamnerent le Livre *à être brûlé par la main du Bourreau, comme contenant des maximes séditieuses, tendantes à la subversion des Etats, & à induire les sujets des Rois & Princes Souverains & autres d'attenter à leurs personnes sacrées* (*a*). Dès que Paul V. fut averti de cet arrêt, il envoya l'Evêque de Foligni à l'Ambassadeur de France pour en faire de grandes plaintes, & pour charger ce Ministre de prier la Reine de faire casser l'arrêt du Parlement. L'Ambassadeur, qui étoit alors le Marquis de Trénel, représenta au Pape l'impossibilité de ce qu'il demandoit à la Reine. Le Pape s'emporta & prit le ton de la menace, mais l'Ambassadeur ne s'étonna point, & lui dit, que si l'opinion qui permet d'attenter à la vie des Princes, qu'on fait passer pour des tirans, s'établissoit une fois, quelque Huguenot fanatique pourroit penser faire une belle action en tuant le Pape. Après quelques discours, le Pape prit enfin la résolution d'écrire au Nonce, & d'envoyer des Brefs aux Cardinaux de Joyeuse, du Perron & de la Rochefoucault pour leur enjoindre de conférer avec le Nonce sur la satisfaction que sa Sainteté devoit demander dans la situation présente des affaires de France. Les Jésuites de Rome s'échaufferent encore plus que le Pape & ses Ministres contre l'arrêt du Parlement. Comme ces Peres préferent l'honneur de leur Société à toute autre considération, il ne tint pas à eux qu'il n'y eut une rupture ouverte entre la France & le Pape. Ils se donnerent beaucoup de mouvement pour obtenir que l'Inquisition condamnât l'arrêt du Parlement comme hérétique en le fesant brûler par la main du Bourreau (*b*). Il fallut pour les arrêter, que le Marquis de Trénel les avertit qu'ils jouoient à se faire chasser une seconde fois de France. La Cour enjoignit aussi aux principaux Jésuites de Paris d'écrire sérieusement à leurs confreres de Rome, que si le Pape prenoit quelque résolution violente, le Roi l'imputeroit aux suggestions de la Société, & qu'elle sauroit l'en punir de la bonne maniere.

Le Roi suspend l'exécution de l'arrêt.

Louis XIII étant devenu majeur au commencement d'Octobre, songea d'abord à donner quelque satisfaction au Pape, il fit dresser dans son Conseil un Acte, par lequel il déclare que son intention est que l'exécution de l'arrêt ne puisse porter aucun préjudice à l'autorité légitime du Pape, ni aux privileges du Saint Siege, que ses prédécesseurs ont toujours reconnu. Le Pape ne fut pas content de cette déclaration, parcequ'elle limitoit son autorité sur les Rois. Il demanda toujours avec hauteur que l'arrêt fût cassé juridiquement, & il fallut user de souplesse & de prieres pour obtenir que l'exécution en seroit seulement suspendue (*c*).

Tentative en faveur du Concile de Trente. 1614 & 1615.

La Cour de Rome avoit tenté inutilement plusieurs fois sous les regnes précédens d'obtenir la publication du Concile de Trente. Le Clergé essaya encore de faire passer cette affaire dans les Etats assemblés à Paris vers la fin de l'année. Il en dressa un article, qu'il fit proposer par l'Archevêque de Lyon à la Noblesse, qui y acceda. Mais René Pothier Evêque de Beauvais chargé de faire la même proposition au Tiers-Etat, n'eut pas le bonheur de le lui faire goûter (*d*). Il y eut ensuite de grandes contestations sur un article qui avoit passé dans la Chambre du Tiers-Etat, pour assurer la

(*a*) Mercure François T. III. p. 306-308.
(*b*) *Le Vassor* T. I. p. 589-593.
(*c*) Le même, p. 593-596.
(*d*) Mercure François *l. c.* p. 490 & suiv.

la souveraineté & l'indépendance du Roi. Le Clergé & la Noblesse s'y opposerent si vivement, que l'article ne passa point, & qu'il fut ôté du cahier. Le Pape fut si content de ce procedé de la Noblesse & du Clergé, qu'il fit expédier le 31 de Janvier 1615 deux Brefs, que son Nonce présenta aux deux chambres le 16 de Fevrier; Paul les louoit du zele qu'ils avoient fait paroitre pour l'autorité du S. Siege (*a*).

Ambassadeurs de Congo & du Japon.

Ce fut en 1615 que Paul V. reçut deux Ambassades qui étoient propres à flater sa vanité. L'une fut de la part du Roi de Congo, sur la côte Occidentale d'Afrique. Le Chef de cette Ambassade étoit un des premiers Seigneurs, accompagné de vingt Gentilshommes & d'un grand nombre de domestiques. Le motif de l'Ambassade étoit de rendre au Pape l'Obédience, & de lui demander des Capucins. L'Ambassadeur fut très-bien reçu à Rome; le Pape le fit loger & défrayer, & lui accorda tout ce que son Maître lui demandoit. Mais l'Ambassadeur tomba malade & mourut. Il fut enterré en grande pompe dans l'Eglise de Sainte-Marie-Majeure (*b*). L'autre Ambassade venoit de la part d'un Roi du Japon, dont le Chef étoit un Chevalier Japonois, assisté & conduit par le P. Sotelo, Espagnol & Cordelier de l'Observance. L'Ambassadeur fut reçu avec beaucoup de solemnité, raconta quantité de merveilles, & demanda des Missionnaires. On peut voir les détails dans l'Auteur contemporain cité (*c*).

Suite de l'affaire de Mantoue jusqu'au Traité d'Ast. 1614. 1615.

On a vu plus haut les démélés qui s'étoient élevés à l'occasion du Montferrat, sur lequel le Duc de Savoye prétendoit avoir des Droits, & les vues que l'Espagne avoit. La Cour de Madrid déclara, que le Roi prétendoit être l'arbitre du différend conjointement avec l'Empereur & le Pape; qu'elle vouloit qu'en attendant la Princesse de Mantoue fût conduite à Milan, & que le Duc Ferdinand épousât Marguerite de Savoye sa belle sœur, & que les deux Ducs licenciassent leurs troupes. Celui de Mantoue chercha à trainer en longueur une affaire qui lui déplaisoit, & le Duc de Savoye se plaignit hautement de la façon dont on lui fesoit la loi. La Régente de France, qui ne pensoit qu'aux deux mariages avec l'Espagne, favorisa ouvertement cette Couronne. Elle envoya le Marquis de Cœuvres pour engager les deux Parties à se soumettre, mais Charles Emanuel évita de le voir, & fit de nouvelles levées. Cependant il proposa au Gouverneur de Milan un plan d'accommodement, qui fut rejetté, & on exigea avec hauteur qu'il désarmât dans l'espace de six jours. Alors ce Prince rechercha les Vénitiens, mais ils exigerent qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue. Irrité contre l'Espagne, & ne voulant pas plier sous le joug qu'on prétendoit lui imposer, il renvoya à Philippe III. l'Ordre de la Toison & fit une irruption dans le Milanés. Sur ces entrefaites la Cour de France envoya le Marquis de Rambouillet à Turin, pour engager le Duc à congédier ses troupes, en lui fesant espérer le secours de la France, si les Espagnols du Milanés lui fesoient quelque insulte. Mais cet habile Prince sentit que c'étoit se mettre à la merci des deux Couronnes. Le Nonce du Pape lui proposa un autre expédient, auquel il ne voulut pas entendre, ainsi la guerre continua. Le Duc tâcha vainement encore d'engager les Vénitiens dans son parti; desorte qu'il se rendit aux instances du Marquis de Rambouillet & du Nonce

(*a*) Le même, p. 571-615.

(*b*) *Labat* Hist. de l'Ethiopie Occid. T. II. p. 404-406.

(*c*) Mercure François T. IV. p. 398-408.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

du Pape, & consentit à la paix. Mais le Gouverneur de Milan refusa d'accepter les conditions proposées, sous prétexte que les dernieres instructions qu'il avoit reçues de Madrid lui ôtoient le pouvoir de traiter de la paix. Sur ces entrefaites le Commissaire de l'Empereur intima à Charles-Emanuel le ban de l'Empire, mais il ne s'en inquieta gueres. Le Gouverneur de Milan marcha vers Ast, & le Duc entreprit de couvrir la place avec son armée. L'Espagnol lui livra bataille & le força d'abandonner son camp. L'état de ses affaires le contraignit enfin de consentir à la paix sous la garantie de la République de Venise. Le Traité fut conclu devant Ast le 21 de Juin 1615. Le Duc promit de licencier au plus tard dans un mois toutes les troupes étrangeres, à la réserve de quatre compagnies Suisses, & de ne garder de ses propres troupes que le nombre nécessaire pour les garnisons de ses places. Il s'engagea à ne point attaquer les Etats de Mantoue, & à remettre à l'Empereur le jugement de ses prétentions. Le Marquis de Rambouillet promit, au nom du Roi son Maître, une amnistie générale pour tous ceux qui avoient servi Charles-Emanuel ou favorisé son parti; en stipulant la restitution des prisonniers & des conquêtes mutuelles, il déclara que la France prenoit le Duc de Savoye sous sa ptotection, s'obligeant à lui prêter toutes ses forces, s'il étoit inquiété par l'Espagne, & l'autorisant à appeller Lesdiguieres à son secours, lequel seroit obligé de lui obéir, sans attendre d'autre commission de la Cour. Le Gouverneur de Milan signa ce Traité. On régla le tems & la maniere dont les deux armées devoient se separer. On convint de la réduction des troupes de Milan, au point de ne donner d'ombrage ni au Duc de Savoye, ni à aucune autre Puissance (*a*).

Dispute sur la Conception immaculée de la Vierge 1616.

L'année suivante, le Pape fut fort occupé d'une dispute entre les Dominiquains & les Franciscains sur la Conception immaculée de la Vierge. Dès le commencement du siecle précédent cette dispute avoit fait beaucoup de bruit. Elle se renouvella avec plus de violence que jamais dans le tems dont nous parlons. Les Dominiquains soutenoient l'affirmative, & les Franciscains la négative avec tant d'animosité & de fureur, qu'il pensa y avoir une guerre religieuse en Espagne. Paul V. donna un Bref le 5 de Juillet, qui renouvelloit la Bulle de Sixte IV. les Constitutions du Concile de Trente & celles de Pie V. sans décider la question, & défendoit seulement d'enseigner en public, que la Sainte Vierge eût été conçue en péché original. En vain le Roi Catholique lui envoya Ambassades sur Ambassades, & le pressa instamment de décider; il n'en voulut rien faire, & demeura en suspens jusqu'à sa mort (*b*).

[illegible]

Le Traité d'Ast ne procura pas un longue paix à l'Italie. La Cour de Madrid, qui en étoit mécontente, donna le Gouvernement du Milanés à Don Pedre de Tolede, un de ceux qui avoient le plus hautement desapprouvé le Traité. Aussi bien loin de réduire ses troupes, il affecta d'en lever de nouvelles. Le Duc de Savoye s'en plaignit, & Don Pedre lui répondit avec hauteur. Le Duc insista sur l'exécution du Traité; on s'aigrit & on en vint aux reproches. Les Espagnols cherchoient à rom-

(*a*) *Nani* L. I. Mercure Fr. T. III. p. 533 & p. 702 [illegible]. *Laugier* Hist. de Venise T. XI. 43-68.

(*b*) *Heydegger.* Hist. Papat. Ætat. VII.

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

pre. Charles-Emanuel s'adressa au Sénat des Venise & fut écouté. On lui accorda un secours de quatre mille hommes avec des subsides considérables. La guerre recommença assez vivement en Piemont. Le Marquis de Bethune & le Cardinal Ludovisio, Nonce du Pape travaillerent à faire la paix. Le Duc de Savoye y donna les mains, mais le Gouverneur de Milan ne voulut pas en entendre parler. La guerre continua donc en 1617, & ce ne fut que l'année suivante que la paix se fit (*a*).

Accord avec le Pape, sur les biens du Maréchal d'Ancre. 1617 & 1618.

La mort du Maréchal d'Ancre en 1617 donna lieu à un différend entre la Cour de France & le Pape. Le Parlement avoit par son arrêt confisqué au profit du Roi tous les biens que le Maréchal & sa femme avoient acquis à Rome, à Florence & ailleurs hors du Royaume. Marquemont Archevêque de Lyon, Ambassadeur de France à Rome demanda que les fonds qui s'y trouvoient fussent adjugés à Sa Majesté. Mais le Pape & le Cardinal Borghese son neveu prétendirent que l'arret du Parlement ne pouvoit avoir force hors du royaume. Enfin après bien des contestations, ils convinrent au mois d'Avril 1618 de partager entre eux la somme de quatre-cens vingt-cinq mille livres dont il étoit question. Que le Roi, c'est-à-dire de Luynes son favori, en auroit deux-cens cinquante mille livres, & le Pape cent-soixante-quinze mille, qu'il déclara vouloir appliquer à la fabrique de l'Eglise de Saint-Pierre; mais dont selon toutes les apparences ses neveux furent partages (*b*). Cette convention ne fit honneur, ni à la France ni au Pape.

Richelieu retiré à Avignon. 1618.

Richelieu, Evêque de Luçon, donna lieu à un autre différend entre la Cour de France & Paul V. mais qui fut bientôt appaisé. On sait que la chute du Maréchal d'Ancre entraina celle de la Reine-Mere, qui fut reléguée à Blois. Richelieu avoit eu part à sa disgrace, & l'avoit suivie dans son exil. Mais bientôt il eut ordre de se retirer dans un Prieuré qu'il avoit en Anjou; & comme sa conduite donna de nouveaux soupçons, on prit la résolution de l'éloigner davantage de Blois. Richelieu en eut avis, & se retira dans son Evêché de Luçon. La Cour ne le voulut pas souffrir dans un lieu, où il pouvoit entretenir les intelligences qu'il avoit liées en Poitou; elle lui donna ordre de se retirer à Avignon. Le Pape parut prendre part à la disgrace d'un Eveque persécuté, & fit valoir l'intérêt de l'Eglise & le devoir de la résidence pour faire changer l'ordre de la Cour. Mais le Roi ayant fait savoir à son Ambassadeur à Rome les raisons de sa conduite envers l'Evêque de Luçon, fondées sur la découverte de pratiques préjudiciables à son service, le Pape cessa de s'intéresser pour lui. Il resta néanmoins à Avignon jusqu'au commencement de l'année suivante que le Roi le rappella (*c*).

Troubles en Allemagne. 1617-1620.

Les Princes Protestans d'Allemagne s'étoient unis ensemble, pour s'opposer à la ligue que les Catholiques avoient faite entre eux. L'Empereur Mathias dans ces circonstances adopta Ferdinand Archiduc de Gratz, son cousin, & le fit déclarer Roi de Boheme en 1617. Cette élection inspira de la crainte aux Protestans de Bohême, d'Autriche, de Silesie & de Mo-

(*a*) *Nani* L. II & III. Mercure François de tous les ans 1616-1618.

(*b*) *Le Vassor* T. III p. 26, 29.

(*c*) Le même, p. 129, 130. Contin. de Mezeray T. XI p. m. 209-211.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

ravie. Le Pape publia au mois de Juin de la même année un Jubilé pour implorer le fecours du Ciel en faveur de l'Eglife, & la défendre des embuches de fes ennemis (*a*). L'année fuivante, Ferdinand fut couronné auffi Roi de Hongrie. Mais les Proteftans de Bohême prirent les armes contre l'Empereur Mathias qui donnoit atteinte à leurs privileges; ce qui donna lieu à une guerre qui n'eft pas de notre fujet. Mathias étant mort en 1619. Ferdinand II. fut élu Empereur. Ce Prince tâcha d'abord d'engager les Bohêmiens à faire la paix avec lui, mais fe défiant de fes promeffes, ils refuferent de le reconnoitre, & élurent pour leur Roi Frederic V. Electeur Palatin & ils fe liguerent avec les autres Proteftans. Le Pape en fut allarmé & fournit des fecours d'argent à l'Empereur. Le 8 de Novembre de l'année 1620, l'Electeur Palatin fut défait dans le voifinage de Prague.

Mort de Paul V. 1621.

Paul V. ne furvécut pas longtems à la nouvelle d'une victoire fi agréable pour lui. Il mourut le 28 de Janvier 1621 dans la foixante-neuvieme année de fon âge, & la feizieme de fon Pontificat. Le P. Hyacinthe de Gravefon a comblé ce Pape de louanges; mais elles font juftement fufpectes, par fon attachement au Cardinal Marc-Antoine Borghefe, neveu de Paul V. Nicolas de Marbais, Docteur en Théologie a au contraire dépeint ce Pape par les traits les plus odieux, dans une Piece, intitulée *Requefte à l'Empereur &c.* Il l'accufe de Simonie, de ne pas fe conduire felon les loix & les décrets de l'Eglife Romaine, de ne pas en défendre les droits & la jurisdiction, d'abandonner l'adminiftration de toutes les affaires au Cardinal fon neveu; de favorifer les infâmes débauches des Cardinaux, Evêques & autres Prélats, & là-deffus il entre dans des détails qui font frémir. On peut voir un ample extrait de l'Ecrit de Marbais dans l'Hiftorien cité ici (*b*).

Election de Grégoire XV.

Après les obfeques de Paul V. les Cardinaux, au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave, le 8 de Fevrier 1621. Ils étoient à l'ordinaire divifés en plufieurs Factions, mais la plus puiffante étoit celle de Borghefe, qui ne doutoit pas qu'il ne fit élire le Cardinal Campora. Mais les autres partis fe liguerent fi fortement contre lui, que Borghefe ne put réuffir, deforte que Campora eut la mortification d'échouer, après s'être tellement flaté, que dans les vifites qu'il reçut avant que le Conclave fût fermé, il avoit agi plutôt en Pape qu'en Cardinal. Borghefe voyant qu'il ne pouvoit réuffir, propofa le Cardinal Ludovifio, la plupart des Cardinaux confentirent à fon élection; on le porta à la Chapelle, & il fut élu d'un confentement unanime. Il prit le nom de Grégoire XV. Ce Pape s'appelloit Alexandre & étoit d'une des plus illuftres maifons de Bologne, qui fut aggregée par Jeanne Reine de Naples au Corps de la Nobleffe de fon royaume. Il fut inftruit aux belles Lettres chez les Jéfuites à Rome, & enfuite il étudia le Droit à Bologne. Etant retourné à Rome, il obtint diverfes charges fous le Pontificat de Grégoire XIV. & de Clément VIII. Paul V. le nomma Archeveque de Bologne & Nonce en Efpagne, pour accommoder les differends entre le Roi Catholique & le

(*a*) Mercure François T. V. p 235 & fuiv. (*b*) Hift. des Papes T. V. p. 170—176.

Duc de Savoye, & enfin lui donna le Chapeau de Cardinal. Il fut élu Pape à l'âge de soixante-sept ans.

Section X Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Commencement de son Pontificat.

Peu après son élection, il publia un Jubilé universel pour implorer la protection de Dieu sur l'Eglise, & en particulier pour lui demander son secours & sa bénédiction sur son Gouvernement (*a*). On croit cependant qu'il avoit pour but de remplir ses coffres; & que ce fut dans la meme vue qu'il canonisa l'année suivante un si grand nombre de Saints, entre autres Isidore, Ignace de Loyola, François Xavier, Therese de Jesu, Philippe de Neri, fondateur des Peres de l'Oratoire. La cérémonie de cette apothéose se voit dans l'Auteur cité (*b*). Il prescrivit aussi par une bulle une nouvelle forme d'élection pour les Conclaves futurs, permettant que chaque Cardinal pût donner secretement son suffrage par voie de Scrutin, & ainsi suivre ses lumieres ou ses inclinations particulieres, au lieu qu'ils le donnoient auparavant publiquement, ce qui étoit cause que les Factions & les Chefs de parti en entrainoient souvent plusieurs contre leur gré (*c*). Quand la République de Venise lui envoya l'Ambassade d'Obédience, il demanda aux Ambassadeurs le rétablissement des Jésuites, & son Nonce presenta au Conseil un Bref & des Lettres du Cardinal neveu, qui sollicitoient avec chaleur en faveur de la Societé. L'Ambassadeur de France s'y joignit. Mais le Senat répondit au Nonce & à l'Ambassadeur, que des Princes amis ne devoient pas le presser sur une chose qu'il lui étoit impossible de leur accorder, & qu'il ne pouvoit leur refuser sans un extreme déplaisir. On n'insista pas davantage (*d*).

Sa Lettre à Louis XIII. contre les Reformes.

Les violences commises en France contre les Réformés, les allarmerent & leur firent comprendre qu'on pensoit à les dépouiller des privileges de l'Edit de Nantes. C'est ce qui donna lieu à la fameuse Assemblée de la Rochelle, qui occasionna la premiere guerre. Louis XIII obsedé par son Confesseur & par les autres Ecclésiastiques, se laissoit prévenir, & le Pape lui écrivit une Lettre pour l'exciter à perdre les Reformés. Il l'exhortoit à suivre les exemples de ses prédécesseurs, qui avoient toujours respecté les exhortations des Papes comme les commandemens de Dieu (*e*). Cette Lettre fut accompagnée, dit-on, d'une Bulle publiée dans tout le Royaume, qui animoit tous les Catholiques à courir sus aux Protestans. Mais cela me paroit fort incertain, parceque l'Auteur du Mercure François ni le Président Grammond, qui rapportent la Lettre, ne disent rien de la bulle.

Dominique de Jesu-Maria vient à Paris.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'au mois de Septembre 1621 arriva à Paris le Pere Dominique de Jesu-Maria, de l'ordre des Carmes dechausses, qui venoit de Baviere pour s'en retourner en Espagne (*f*). Si ce

(*a*) Merc. Franç. T. VII. p. 761.

(*b*) Le même, T. VIII. p. 398 & suiv.

(*c*) Le même, T. IX. p. 6[illegible]1, où l'on trouve la Bulle & tout le Cérémonial prescrit.

(*d*) *Nani* L. IV. *Laugier* T. XI. p. 148, 1[illegible]9.

(*e*) Merc. Franç. T. VII. p. 704 & suiv. *Grammond* Hist. Gall. L. IX. p. m. 427, 428. J'observerai ici, que l'Auteur du Mercure dit que la Lettre fut imprimée au mois de Septembre, & la date est du 4 de ce mois. Il ajoute en marge, *on a douté de la vérité de cette Lettre pour le [illegible] & pour n'être point signée.* Dans Grammond elle est datée du 10 de Juillet. Cette varieté pourroit appuyer le doute.

(*f*) Merc. Franç. T. VII. p. 864.

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

fut par ordre du Pape, & pour inſpirer au Roi de ſe défaire de tous les Religionnaires, comme l'aſſurent quelques Auteurs, c'eſt ce dont je ne trouve point de preuves. Quoiqu'il en ſoit ce Moine paſſoit pour un grand faiſeur de miracles, & s'étoit acquis une grande réputation de ſainteté. Pendant les troubles de Bohéme, il s'étoit trouvé dans l'armée Impériale, & avoit exhorté les Généraux à donner bataille, leur promettant la victoire (*a*). Et pour animer les troupes, il leur avoit montré un petit tableau, où étoit peinte une Nativité de notre Seigneur, qu'il avoit trouvé dans une Maiſon de campagne d'un Gentilhomme Catholique-Romain (*b*). Comme le gain de la bataille de Prague ſuivit, Dominique en eut en quelque façon l'honneur. Le continuateur de Mezeray (*c*) lui attribue bien des fourberies en fait de guériſons, & prétend que le fameux Docteur Richer découvrit l'impoſture. Mais je ne trouve rien de ſemblable dans un Auteur contemporain (*d*) & ſon récit paroit ſimple. Il dit que Dominique paſſant en Lorraine & à Paris, tout le monde avoit beaucoup de reſpect pour lui, que pluſieurs regardoient comme une grande faveur de recevoir ſa bénédiction, d'aſſiſter à ſa Meſſe & de communier de ſa main Le peuple lui donna le titre de bienheureux Pere, & s'imagina qu'il devoit faire des miracles, pluſieurs malades ſe firent porter dans l'Egliſe des Carmes déchauſſés de Paris pour avoir ſa bénédiction dans l'eſpérance d'être guéris. Des Grands lui firent ou aux Religieux de ſon Ordre des queſtions ſur ce ſujet, mais par leur réponſe, ou en ne répondant point, ils leur firent aſſez connoitre que le bruit des miracles qui couroit parmi le peuple, n'avoit aucun fondement. Une Dame ayant demandé à un des Religieux qui accompagnoient toujours le P. Dominique, s'il étoit vrai que quand on lui avoit coupé des pieces du bout de ſon ſcapulaire, il n'y paroiſſoit point le lendemain. *Madame*, lui dit ce Religieux, *tout de même comme ſi l'on avoit coupé de votre robe.*

Etabliſſemens faits par le Pape. 1622.

Cette même, année, Grégoire XV. inſtitua, à la recommandation de Louis XIII. la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Et l'année ſuivante, l'Evêché de Paris, qui auparavant étoit ſuffragant de Sens, fut érigé en Archevêché à la priere du Roi, on lui donna pour ſuffragans les Evêques de Chartres, de Meaux & d'Orléans. On y a ajouté depuis l'Evêché de Blois, créé ſous Louis XIV (*e*).

Son zele contre les Proteſtans.

Comme la guerre continuoit toujours entre l'Empereur & pluſieurs Princes d'Allemagne, qui ſoutenoient les intérêts de Frederic Electeur Palatin, le Pape envoya un corps de troupes à l'Empereur. On ſait que les Troupes Impériales & de Baviere s'emparerent du Palatinat. Le Pape contribua beaucoup à faire obtenir l'Electorat au Duc de Baviere. Ce Prince ſe voyant maître de Heidelberg, donna par reconnoiſſance au Pape une partie de la magnifique Bibliotheque des Electeurs Palatins, qui fut tranſportée à Rome au Vatican (*f*). Gregoire XV. avoit tant de zele pour extirper les Proteſtans, qu'il fit prier Louis XIII. de laiſſer faire le Duc de Savoye, qui avoit deſſein de s'emparer de la ville de Geneve; mais le Roi ne jugea

(*a*) Le même, T. VI. p. 420.
(*b*) Le même, T. VIII. p. 387, 388.
(*c*) T. XII. p. 206-208.
(*d*) Merc. Franç. T. VII. p. 864-866.
(*e*) *Henault* Abr. Chron. ſous l'an 1622.
(*f*) Mem. de Louiſe Juliane p. 261.

pas à-propos d'y consentir. Le Pape se plaignit aussi à l'Ambassadeur de Venise par deux Cardinaux, de ce qu'ils avoient accordé libre exercice de religion & une Eglise à des soldats Grecs, qui étoient à leur service. L'Ambassadeur répondit, que puisque le Pape n'avoit pas voulu permettre à la République de lever des soldats dans ses terres, elle avoit été contrainte d'en aller chercher en Grece. Les Cardinaux repliquerent, que si la République vouloit faire la guerre aux Infideles, sa Sainteté leur permettroit de faire des recrues sur ses terres. Mais l'Ambassadeur reprit, que tous ceux qui étoient injustement ennemis de la République, passoient auprès d'elle pour des Infideles. Qu'au reste, on souffroit bien à Rome, qu'on remplit les Eglises de foin & d'avoine, & qu'il seroit bien plus juste & plus religieux de les ouvrir à des Chretiens pour prier Dieu (*a*).

Section X. Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Affaire du mariage du Prince de Galles.

Une affaire bien plus importante occupa fort le Pape, c'est le mariage du Prince de Galles, fils de Jaques I. avec l'Infante d'Espagne. Le Roi d'Angleterre s'étoit mis cette alliance en tete, ce qui l'avoit empéché de secourir l'Electeur Palatin son gendre. La négociation de ce mariage duroit depuis plusieurs années. Dès l'an 1618, la Cour de Madrid présenta des articles préliminaires, que Jaques ratifia, quelques contraires qu'ils fussent a l'intérêt de la Religion Protestante. Mais il falloit attendre la dispense du Pape. Les négociations continuerent cependant & on trainoit les affaires en longueur pour amuser le Roi d'Angleterre. Enfin ce Prince croyant qu'il ne s'agissoit, que de la dispense du Pape, il envoya Gage à Rome, en 1622, solliciter le Bref. Il revint chargé, des apostilles de Grégoire aux articles déja convenus. Le Pontife exigeoit que le mariage ne fut célébré qu'une fois en Espagne, & non ensuite a Londres; qu'on fît bâtir une Eglise Catholique dans Londres, outre celle du Palais, que les Ecclésiastiques de l'Infante fussent Espagnols & gouvernés par un Eveque. Jaques consentit à tout, ce qui diminua l'éloignement des Espagnols pour cette alliance. Sur ces entrefaites, le Marquis de Buckingham persuada au Prince de Galles de faire le voyage d'Espagne pour hâter la conclusion. Le Pape accorda la dispense, & écrivit au Prince un Bref pour l'exhorter à rentrer dans le giron de l'Eglise. Mais averti de l'arrivée du Prince a Madrid, Gregoire songea à se prevaloir de cette conjoncture; il inséra de nouvelles conditions dans le Bref, qui étoient que l'Infante éleveroit ses enfans jusqu'à l'âge de dix ans, que les Nourrices seroient catholiques & choisies par la mere, & que le Roi feroit expédier toutes les garanties qu'il avoit promises à ses sujets de la Communion Romaine. Jaques ratifia tout. Les Espagnols firent alors de nouvelles difficultés, qui retarderent la conclusion. Pendant qu'on travailloit à applanir les difficultés, Gregoire XV. mourut, & le Nonce refusa la dispense au Prince de Galles, sous pretexte qu'elle étoit de nulle valeur depuis la vacance du St. Siege. Ainsi l'affaire fut suspendue & échoua bientôt entierement (*b*), ainsi que nous le verrons dans la suite. 1623.

Affaire de la Valteline.

Une autre affaire causa bien du trouble en Italie, & donna de la peine au Pape, c'est celle de la Valteline. C'est une Province qui a les Grisons au Nord, le Tirol à l'Est, le Milanois à l'Ouest, & la Lombardie Veni- [illegible]

(*a*) *Heydegger* Hist. Papat. Sect. VII. (*b*) *Rapin* T. VII. L. XVIII. Merc. [illegible] Franç. T. IX. [illegible]

tienne au Sud; elle est environnée de hautes montagnes. Cette Province, soumise aux Grisons, supportoit impatiemment leur domination, à cause de la différence de religion, les Valtelins étant Catholiques, & les Grisons Protestans. Il y avoit longtems que la Maison d'Autriche cherchoit à s'assurer de ce pays pour faire la communication de ses Etats d'Allemagne à ceux d'Italie. Les Gouverneurs de Milan avoient constamment entretenu des intelligences avec les mécontens. En 1620, le Duc de Feria se concerta avec le Gouverneur du Tirol, & au mois de Juillet, à la faveur d'un corps de trois-cens Allemands qui entrerent par le Tirol dans la Valteline, toute la Province se souleva. Les Gouverneurs & les Magistrats Grisons furent massacrés, & sous prétexte de religion, on exerça de grandes cruautés. Les Valtelins élurent de nouveaux Magistrats. Le Duc de Feria leur envoya des soldats, du canon & des munitions. Ils fortifierent différens postes, & cette révolte fut annoncée, comme ayant l'aveu & l'approbation du Pape (*a*). Les Vénitiens s'intéresserent pour les Grisons, & engagerent les Cantons de Berne & de Zurich à leur donner du secours. Le Duc de Feria de son côté en envoya aux rebelles; la victoire resta aux Espagnols, qui demeurerent maîtres de la Valteline. Le Sénat de Venise envoya alors un Ambassadeur en France, pour engager le Roi à proteger les Grisons. Louis XIII. répondit favorablement, & se disposa à envoyer un Ambassadeur à Madrid. Paul V. qui vivoit encore, apprit avec chagrin ces troubles, mais refusa d'y prendre part. Etant mort au commencement de l'année suivante, Grégoire XV. lui succeda. Les Espagnols tâcherent de le gagner en intéressant la religion dans cette affaire. Mais sur les représentations de l'Ambassadeur de Venise, il écrivit de sa propre main au Roi d'Espagne & fit écrire par son neveu au Confesseur & aux Ministres de ce Prince, pour leur faire sentir combien il seroit odieux de faire servir la religion à favoriser l'injustice. Sur ces entrefaites le Roi de France avoit envoyé le Maréchal de Bassompierre à Madrid, pour demander la restitution de la Valteline. Philippe III. étant mort pendant la négociation, son fils Philippe IV. lui succeda. Bassompierre reprit l'affaire dont il étoit chargé, & le 25 d'Avril 1621 on signa une convention, dans laquelle il fut stipulé, que les armées sortiroient de la Valteline, & des Comtés de Bormio & de Chiavennes, qui en sont des dépendances, que la Religion y seroit maintenue sur le pied où elle étoit avant l'an 1617, dequoi la France & les Suisses Catholiques seroient garands; qu'on assembleroit incessamment un Congrès à Lucerne, où les Ministres du Pape, de France & d'Espagne mettroient la derniere main au Traité (*b*). Le Duc de Feria reçut ordre d'évacuer la Valteline, mais il différa cette évacuation sous divers prétextes, & le Congrès de Lucerne n'aboutit à rien. L'Archiduc Léopold possesseur du Tirol, se rendit maître d'une des Ligues des Grisons, & de la vallée de Muster. Les Grisons furent obligés de signer à Milan, le 29 Janvier 1622, un Traité qui rendoit les Espagnols les maîtres (*c*). Au mois de Novembre, Louis XIII. étant venu à Avignon, le

(*a*) Le même. T. VI p. 175 & suiv. *Vassor* T. IV. p. 120. *Nani* ubi sup.
Nani L. IV. *Le Vassor* T. III. p. 734 & suiv. (*c*) *Nani* L. V. Merc. Franç. l. c. p. 331.
(*b*) Mercur. Franç. T. VIII p. 329. *Le*

le Duc de Savoye y vint s'aboucher avec lui sur l'affaire de la Valteline, & l'Ambassadeur de Venise en France s'y rendit aussi, & l'on ébaucha le projet d'une ligue. Elle fut conclue & signée à Paris le 7 de Fevrier 1623 entre la France, la République de Venise & le Duc de Savoye. Elle devoit durer deux ans & plus s'il étoit nécessaire, pour obtenir la restitution de ce que le Gouverneur de Milan & l'Archiduc Léopold avoient usurpé dans la Valteline (*a*). La Cour d'Espagne, alarmée de la nouvelle de cette Ligue, négocia auprès du Pape pour lui faire recevoir en dépôt les Forts occupés ou bâtis dans la Valteline. La Cour de France & les Vénitiens firent d'abord difficulté d'y consentir, mais Louis XIII. ayant à la fin donné son consentement, le Sénat de Venise fut obligé d'en faire autant. Aussitôt le Duc de Fano, frere du Pape, partit à la tête de quinze-cens hommes de pied & de cinq-cens chevaux & prit possession des Forts au nom du Pape. Le Gouverneur de Milan lui fournit des vivres & des munitions, & sous je ne sai quel prétexte, il trouva moyen de laisser encore une garnison Espagnole dans trois Places

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Grégoire XV. ne survécut pas longtems à cette affaire, & mourut le 8 de Juillet dans la troisieme année de son Pontificat. On loue sa charité envers les pauvres & les malades. On assure qu'il étoit savant, & qu'il a écrit divers ouvrages. Il entretint autant qu'il lui fut possible l'abondance dans Rome, en fesant venir du bled de dehors (*b*). Mais il laissa tout le gouvernement entre les mains du Cardinal Ludovisio son neveu. Il donna en 1622 le Chapeau de Cardinal à Richelieu.

Mort de Grégoire XV. 1623.

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'élection d'Urbain VIII. jusqu'à notre tems.

Le 19 de Juillet les Cardinaux entrerent au Conclave, au nombre de cinquante-deux (*c*). On crut que le Conclave feroit long, à cause de la nouvelle Bulle que le feu Pape avoit publiée pour regler les formalités de l'élection, & de la diversité des Factions. Ludovisio & Borghese étoient à la tête des deux principales. Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les intrigues du Conclave, on le peut voir ailleurs (*d*). Il suffira de dire, que le Cardinal Farnese réunit avec dextérité les différens partis en faveur du Cardinal Maffeo Barberini. Tout le monde convenoit de son mérite, mais son caractere ferme & sincere l'avoit rendu peu agréable à plusieurs des anciens Cardinaux. Ils le trouvoient d'ailleurs trop jeune, n'ayant que cinquante-cinq ans. Il se comporta néanmoins avec tant de prudence & de modestie, & témoigna si peu d'empressement à ceux qui le portoient, qu'il fut élu le 6 d'Août par les suffrages de cinquante Cardinaux, & prit le nom d'Urbain VIII.

Election d'Urbain VIII.

Ce Pape étoit d'une famille noble & ancienne de Florence. Il avoit été élevé avec beaucoup de soin, & avoit fait paroitre du goût pour les Bel

Histoire de ce Pape.

(*a*) *Nani* l. c. *Le Vassor* T. IV. p. 590.
(*b*) Hist. des Papes T. V. p. 190.
(*c*) Mercur. Franç. T. IX. p. 609.
(*d*) Le même, p. 609 & suiv.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

les-Lettres. A l'âge de vingt-un an Sixte V. l'estima tellement qu'il le fit Référendaire. Il passa ensuite par divers emplois, qu'il exerça toujours de maniere à se faire honneur. Il avoit été deux fois Nonce en France & Paul V. lui donna le chapeau de Cardinal, l'Archevêché de Spolete & la Légation de Bologne, qu'il exerça pendant trois ans. Il passoit pour un des meilleurs Poëtes Latins & Italiens de son tems. Les plus considerables de ses Pieces sont des *Paraphrases sur quelques Pseaumes & sur quelques Cantiques de l'ancien & du nouveau Testaments des Hymnes & des Odes sur les Fêtes de notre Seigneur, de la Sainte Vierge & des autres Saints & des Epigrammes sur divers hommes illustres.* Les Odes sont surtout fort estimées, & elles sont si pures, si élégantes, & si fort au goût des Jesuites, qu'ils les ont expliquées & fait apprendre à leurs Ecoliers, du vivant même de ce Pape, comme si ç'eût été un Auteur classique (*a*). Il corrigea les Hymnes barbares de l'Eglise Romaine, & dans une belle Elegie, que l'on voit à la tête de ses Poësies, il exhorte ses confreres à faire des vers saints & pieux. On dit qu'il censura avec tant de force l'imprudence d'un Poëte, qui lui avoit présenté un ouvrage peu digne d'un bon Chretien, que cet Auteur en mourut de confusion. Urbain protégea les Belles-Lettres & ceux qui s'y appliquoient, pendant tout le tems de son Pontificat, mais il avoit un souverain mépris, pour ceux qui barbouilloient seulement du papier. Un Archevêque de Rouen, nommé *Rusticus*, lui dédia un gros volume ; le Pape qui connoissoit le génie de l'Auteur, lui appliqua ce vers de Despautere

Supprimit Urbanus, quæ Rusticus edit inepte (*b*).

Commencemens de son Pontificat.

Le couronnement d'Urbain VIII. fut différé jusqu'au 29 de Septembre, à cause d'une violente fievre dont il fut attaqué. Il établit d'abord des prieres de quarante heures, pour implorer la bénédiction de Dieu sur son administration. Tous les Princes d'Italie lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui rendre l'obédience. On a vu plus haut que Grégoire XV. avoit canonisé divers Saints, Urbain publia les Bulles de cette canonisation, & fixa la Fete d'Ignace au 31 de Juillet. Les Jésuites effacerent alors du Calendrier le nom de St. Germain, dont la Fête se célébroit ce jour-là. Les François qui réverent beaucoup ce Saint, en porterent leurs plaintes au Pape, qui ordonna qu'on célébreroit les deux Fêtes en un même jour, & que si les deux Saints ne vouloient pas bien vivre ensemble, Ignace comme le plus jeune attendroit l'année bissextile & auroit pour lui le jour qui s'intercaleroit (*c*).

Il enrichit & avance sa famille.

Urbain VIII. n'oublia pas d'enrichir & de combler d'honneurs sa famille. Peu de jours après son élection, il donna son chapeau de Cardinal à son neveu François, qu'il fit Préfet de la Signature & du Conseil de la Propagande (*d*). Il avoit un frere nommé Antoine, qui s'étoit fait Capucin, qu'il fit sortir du cloitre pour le revetir aussi de la Pourpre, & le combla

(*a*) *Jan. Nicius Erythræus* Pinacoth. P. II. n. 49. *Baillet* Jugem. des Savans, T. IV. P. II. p. 112 & suiv. Edit. in 12vo.

(*b*) *Bayle* Lett. 43. Edit. in fol.

(*c*) Hist. des Papes T. V. p. 250.

(*d*) Merc. Franc. T. IX. p. 720.

de charges & de revenus. Mais il retint l'esprit de retraite, & ne se fit connoitre que par la fondation d'un couvent de son ordre à Rome, dans lequel il passoit la plus grande partie du tems avec ses anciens confreres. Le Pape fit son frere Charles Général des armees de l'Eglise, un des fils de Charles Gouverneur du Château S. Ange, & l'autre Capitaine des Gardes (a). Il fit aussi bâtir pour les Barberins un vaste & magnifique Palais, proche du Quirinal, avec des Jardins, & leur acheta ou donna d'autres Terres d'un grand revenu, entre lesquelles est celle de Palestrine, dont ils jouissent encore à titre de Principauté.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Le Prince de Galles étoit encore en Espagne pour épouser l'Infante, & il sembloit qu'on n'attendît pour terminer cette affaire que la dispense de Rome. Urbain ne se pressoit pas de l'accorder; il se flata de convertir le Prince & le Roi Jaques. Dans ce dessein il leur adressa des Brefs, par lesquels il les invitoit d'embrasser la foi de leurs ancêtres. Mais dans le tems qu'il les écrivoit, le Prince étoit déja de retour en Angleterre. Le Duc de Buckingham avoit changé d'idées, & ne pensoit plus qu'à rompre le mariage, & il y réussit, quand il eut tiré le Prince des mains des Espagnols (b).

Le mariage du Prince de Galles avec l'Infante rompu.

Cependant Urbain VIII. étoit bien fâché de l'engagement où son prédécesseur avoit mis les armes & l'autorité de l'Eglise, en prenant les Forts de la Valteline en dépôt. Il se plaignoit des dépenses inutiles qu'il lui falloit faire, & ne savoit comment sortir d'embarras. Les Alliés lui demanderent de rendre les places qu'il avoit en dépôt. Il n'en parut pas éloigné, pourvu qu'on dédommageat le S. Siege de ses fraix, & que la Valteline fût érigée en Etat Souverain, qui feroit corps avec les Cantons, ou avec les trois Ligues. Il vouloit encore que le passage fut conservé aux Espagnols dans la Valteline, mais uniquement pour envoyer en Allemagne & en Flandre les troupes de Milan. On consentit au premier article, mais on rejetta le second comme contraire aux engagemens de la Ligue. Les Vénitiens s'opposerent au troisieme, mais le Commandeur de Sillery, Ambassadeur de France à Rome le passa sans difficulté. Les Venitiens s'en plaignirent, & on le desavoua. Il fut enveloppé alors dans la disgrace de sa famille, & Richelieu entra dans le Ministere, ce qui changea la face des affaires. Le Marquis de Bethune fut envoyé à Rome, qui declara que l'intention du Roi etoit, qu'on ne changeat rien aux conditions dont il étoit convenu avec les Vénitiens & le Duc de Savoye. Urbain VIII. qui vouloit ménager la France & l'Espagne, traina les affaires en longueur, ensorte que les Alliés se disposerent à se procurer satisfaction par la voie des armes. Le Duc de Savoye, qui avoit ses vues particulieres, proposa de soumettre Genes à la France. Louis XIII. voulut sonder les Venitiens sur cette proposition, mais le Sénat ne jugea pas à-propos d'y entrer. On tint un Congrès entre les Alliés sur ce sujet à Suze; on y résolut seulement, qu'on poursuivroit à main armée la restitution de la Valteline, & le Duc de Savoye convint secretement avec la France, que l'entreprise sur Gênes auroit lieu l'année suivante (c).

Suite de l'affaire de la Valteline.

(a) Le même, p. 618.
(b) *Le Vassor* T. IV. p. 619-640.
(c) *Nani.* L. V. *Le Vassor* T. V. p. 75 & suiv.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Invasion de la Valteline par les François.

Mariage du Prince de Galles avec la sœur de Louis XIII.

La Cour de France avoit envoyé le Marquis de Coeuvres en Suisse avec de grosses sommes, pour gagner les Cantons & faire des levées. En attendant le Marquis de Bethune fesoit de nouvelles instances à Rome, pour faire désister les Espagnols du dessein de conserver le passage dans la Valteline. Comme elles furent inutiles, le Marquis de Coeuvres, à la tête de plus de six mille hommes entra dans la Valteline, & en moins de deux mois se rendit maître de presque tous les Forts, dont il chassa les troupes de Pape (*a*).

Pendant tous ces mouvemens en Italie, Jaques I. s'etoit mis en tête de marier le Prince de Galles avec la Princesse Henriette-Marie sœur de Louis XIII. & il fit négocier l'affaire à Paris. Le Pape & les Espagnols traverserent ce mariage de tout leur pouvoir. Urbain déclara même qu'il ne donneroit point la dispense. On lui répondit séchement qu'on s'en passeroit; ce qui l'engagea à prendre un ton plus doux, & à se borner à des longueurs. Cela n'empécha point que la négociation n'avançât, & que le Traité de mariage ne fût signé à Paris le 10 de Novembre, sous les mêmes conditions que celui de Madrid, à la réserve de la tolérance & d'une Eglise publique dans Londres. Urbain fit attendre la dispense jusqu'au commencement de Fevrier 1625, encore y ajouta-t-il de nouveaux articles, sur lesquels il exigeoit que le Roi Jaques, & le Prince de Galles fissent serment. Ces deux Princes le refuserent, & Louis XIII. & sa sœur s'étant rendus garands de l'exécution des articles, le Pape promit de réformer la bulle. Sur ces entrefaites Jaques I. mourut; Charles I. lui succeda, & se tint au Traité. La dispense fut remise au commencement de Mai, & le mariage se célebra le onzieme (*b*).

Le Pape négocie sur l'affaire de la Valteline. 1625.

La nouvelle de l'irruption dans la Valteline chagrina fort le Pape, qui se plaignit de ce qu'on n'avoit pas respecté les drapeaux de l'Eglise. Il envoya à Paris Bernardino Nari, qui devoit conjointement avec le Nonce Spada faire de grandes plaintes & demander la restitution des Forts de le Valteline. On convint enfin d'une suspension d'armes de deux mois. Ce qui n'empêcha point le Marquis de Cœuvres de se rendre maître de Bormio & de Chiavenne; desorte qu'il ne resta plus que le Fort de Rive aux Espagnols (*c*). Les Grisons tinrent une assemblée générale à Coire, où tous les Traités faits avec l'Espagne furent abolis, & leur alliance avec la France & le Corps Helvétique fut solemnellement rétablie (*d*).

Légat en France.

Cette révolution, jointe à l'entreprise du Duc de Savoye, sécouru par la France, contre Gênes, fit craindre au Pape de plus grands troubles en Italie. Il rappella Nari, & envoya en France, en qualité de Légat, le Cardinal François Barberin son neveu, pour proposer un accommodement sur l'affaire de la Valteline. Il fut reçu avec de grands honneurs, & ce fut tout le fruit qu'il retira de sa Légation; après bien des Conférences, il partit sans rien conclure (*e*).

Traité de [illegible]. 1626.

Au commencement de l'année suivante, le Pape nomma son neveu pour la Légation d'Espagne dans les mêmes vues de terminer les differends pour

(*a*) *Nani* L. VI. *Le Vassor* T. V. p. 101 & suiv.

(*b*) Le même T. IV. p. 695 & suiv. V. p. 123 & suiv. Abr. Chron. de l'Hist. d'Anglet. T. V. p. 182-195.

(*c*) *Nani* l. c. *Le Vassor* T. V. p. 130 & suiv.

(*d*) *Nani* l. c. *Le Vassor* l. c. p. 141.

(*e*) *Nani* ubi sup. *Le Vassor* l. c. p. 17[illegible] & suiv. & 209 & suiv.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

la Valteline, mais on prit pour prétexte, que c'étoit pour tenir sur les fonts de Batême l'enfant dont la Reine d'Espagne devoit accoucher. Urbain fit en même tems marcher six mille hommes vers la Valteline pour seconder les Espagnols & les Allemands. Mais la Légation & la marche des troupes furent inutiles. Le Cardinal de Richelieu, qui cherchoit à affermir son autorité contre les partis qui se formoient à la Cour fit conclure un Traité avec l'Espagne, par lequel les Grisons demeuroient Souverains de la Valteline, où la seule Religion Catholique seroit soufferte. Sur ces entrefaites le Cardinal Barberin arriva à Barcelone. Comme on ne pouvoit honnêtement se dispenser de lui communiquer le Traité, & qu'il étoit à craindre qu'il n'en traversât la conclusion par les demandes qu'il pouvoit faire de la part du Pape, les Ministres de France & d'Espagne convinrent de l'antidater du 6 de Mars, comme fait à Monçon en Arragon. Le Pape ne témoigna rien de ce qu'on avoit négligé son Légat, & fit paroitre au contraire une grande joie de la conclusion du Traité au Marquis de Béthune. Les Vénitiens, bien que mécontens, approuverent le Traité par nécessité, mais le Duc de Savoye en marqua son ressentiment avec beaucoup de feu, & prit ensuite des engagemens au préjudice de la France (*a*).

Le Pape veut réunir l'Angleterre à l'Eglise Romaine.

Le mariage de Henriette de France avec Charles I. & les conditions que ce Prince avoit accordées, firent croire au Pape qu'il pourroit réussir à ramener l'Angleterre à la Communion de Rome. D'autant plus, que bien des gens croyoient que Charles dissimuloit sa religion par des vues politiques. Urbain fit agir le Nonce, qui étoit auprès de la Reine; & lorsque ce Prélat eut été contraint de sortir d'Angleterre, le Pape trouva moyen d'engager le Roi à donner une déclaration favorable à ceux de l'Eglise Romaine. Pendant qu'Urbain méditoit la réunion de l'Angleterre à l'Eglise de Rome, il obligeoit tous ceux qui étoient capables de le conseiller, de lui donner leurs avis par écrit. Un Jésuite Anglois, qui étoit alors à Rome, entre autres avis donna celui d'empêcher qu'aucun autre Régulier que de sa Compagnie passât en Angleterre, & que tous les Bénefices & toutes les Cures fussent conférées aux Jésuites, afin d'ôter aux Anglois le scandale, qu'a coutume de causer l'émulation entre les Réguliers (*b*). Le Pape se trouva trompé dans ses espérances, car la même année le Roi renvoya tous les domestiques François qui avoient suivi la Reine (*c*).

Affaires de Mantoue. 1627.

Ferdinand Duc de Mantoue étoit mort sans enfans en 1626; son frere Vincent qui lui succéda mourut cette année 1627 sans postérité. Le Duc de Nevers étoit l'héritier légitime du Duché de Mantoue fief masculin; mais la Princesse Marie de Gonzague pouvoit prétendre des droits au Montferrat. Pour éviter une guerre ou un démembrement on proposa le mariage de cette Princesse avec le Duc de Rhetel, fils du Duc de Nevers. Le Duc Vincent le fit venir à Mantoue, le déclara son héritier, obtint du Pape la dispense pour lui faire épouser sa niece, le mariage fut célébré le jour de Noë, & le Duc Vincent mourut la nuit suivante (*d*). Le Duc de Rhetel prit possession du Duché de Mantoue au nom de son pere, & le fit proclamer dans le Montferrat.

(*a*) *Nani* L. VI. *Le Vassor* Tom. V. p. 385, 386.

(*b*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 59 & suiv.

(*c*) *Le Vassor* l. c. p. 494-496.

(*d*) Voy. le même p. 626 & suiv. & 704, 705.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Invasion du Montferrat. 1628.

Les Vénitiens se déclarerent pour le nouveau Duc, & solliciterent le Pape de se liguer avec eux, mais il proposa d'engager la France à soutenir le Duc de Mantoue. Les Vénitiens, secondés du Pape, s'adresserent à Louis XIII; mais ce Prince étoit alors occupé au siege de la Rochelle, & tant qu'il duroit il n'y avoit rien à espérer de lui. Le Duc de Savoye de son côté avoit des vues sur le Montferrat. Le Prince de Guastalla avoit aussi des prétentions sur la succession de Mantoue. L'Empereur Ferdinand prétendoit être Juge du différend qui regardoit un Etat fief de l'Empire. Le Duc de Savoye fit un traité de partage avec l'Espagne. Gonzalés de Cordoue, Gouverneur de Milan entra dans le Montferrat & assiegea Casal. Le Duc de Savoye soumit en peu de tems la partie qui lui avoit été cédée par le Traité. Les Ambassadeurs du Pape & de Venise sollicitoient l'Empereur de prévenir les suites de cette affaire. Il leur témoigna beaucoup de mécontentement de l'invasion du Montferrat, & les assura qu'il alloit travailler à accommoder ce différend à l'amiable. Mais les intrigues des Espagnols le firent changer de dessein. Il envoya un Commissaire en Italie pour se saisir du Duché de Mantoue & de toutes ses dépendances, en laissant au Duc une pension annuelle, & le palais de Mantoue pour sa résidence (*a*). Le Duc demanda aux Vénitiens des troupes & de l'argent, & l'Ambassadeur de France appuya fortement sa demande. Mais le Sénat persista à ne point se vouloir déclarer que les François ne fussent en Italie. On fit de part & d'autre diverses propositions d'accommodement, qui ne réussirent point. Enfin la Rochelle s'étant rendue vers la fin de l'année, Louis XIII. se détermina, par le conseil du Cardinal de Richelieu, à passer en Italie pour soutenir le Duc de Mantoue.

Louis XIII. passe en Italie. 1629.

Il se mit en campagne avec une armée de trente mille hommes dès le mois de Fevrier, & le 6 de Mars força le pas de Suze. Le Duc de Savoye fut obligé de traiter avec le Roi de France, & les Espagnols se retirerent de devant Casal. Ce fut après le Traité fait avec le Duc de Savoye, que Louis XIII. conclut une Ligue avec les Vénitiens & le Duc de Mantoue, par laquelle les Confédérés promettoient de se sécourir réciproquement, en cas que quelqu'un d'eux fût attaqué. L'Ambassadeur de France avoit déja communiqué le projet de cette Ligue au Pape, & l'avoit pressé d'y entrer. Il lui fit de nouvelles instances après qu'elle fut signée, mais on ne put jamais l'engager à se déclarer (*b*). Louis XIII. s'en retourna en France pour achever de soumettre les Huguenots.

Continuation de la guerre.

Le Traité de Suze ne termina point les différends. Dèsque l'armée Françoise eut repassé les monts, le Duc de Savoye, qui avoit intrigué à Vienne & à Madrid, vit le fruit de ses sollicitations. L'Empire envoya une armée qui s'empara de la Valteline & Ambroise Spinola vint en même tems prendre le commandement des troupes Espagnoles. Les Impériaux assiegerent Mantoue & les Espagnols Casal. Mais les premiers furent obligés de lever le siege. Le Roi de France se détermina à envoyer de nouveaux secours au Duc de Mantoue, & nomma le Cardinal de Richelieu Generalissime de l'armée qu'il fesoit passer en Italie (*c*).

Démêlés

Les Venitiens eurent cette année deux démêlés avec la Cour de Rome,

(*a*) Le même, p. 766 & suiv. *Nani.* L. VII.

(*b*) *Le Vassor* T. VI. p. 70-109.

(*c*) Vie du Card. de Richelieu L. III.

dont-ils sortirent à leur honneur. Le Pape avoit conféré l'Evéché de Padoue au Cardinal Cornaro, fils du Doge & Evêque de Vicense. Comme cette translation étoit contraire aux loix de la République, qui défendent aux enfans des Doges de recevoir aucun bénefice de la Cour de Rome, le Senat s'y opposa, & pria le Pape de donner l'Evêché de Padoue à un autre; le Cardinal écrivit lui-même au Pape. Urbain VIII. s'obstina; le Cardinal offrit sa démission, qui ne fut point acceptée, & le Senat aima mieux laisser l'Evêché de Padoue vacant, que de souffrir aucune atteinte aux Loix. Enfin la mort du Patriarche de Venise fraya la voie à un accommodement. Le Cardinal Cornaro fut élu Patriarche par le Sénat, & le Pape donna l'Evêché de Padoue à son frere Marc-Antoine Cornaro. Voici le sujet de la seconde contestation. Quelques vaisseaux de Raguse, chargés pour Ancone, voulurent traverser le Golphe, sans payer à la République les droits. Ils furent saisis par le Capitaine du Golphe. Le Pape s'en plaignit amérement; mais les vaisseaux ne furent relâchés, que lorsque la République de Raguse eut envoyé à Venise un Ambassadeur, pour demander grace & réparer la contravention. Le Sénat voulut aussi remédier au commerce illicite de grains, qui se faisoit entre les Impériaux & l'Etat de Ferrare. Il envoya des galeres qui enleverent plusieurs batteaux chargés de bled, & fit dire au Pape, qu'on en useroit de la sorte à l'avenir contre tous ceux de ses sujets, qui fourniroient des vivres à l'ennemi, au préjudice de la parole donnée par sa Sainteté en faveur du Duc de Mantoue. Le Pape dissimula, & les grains demeurerent confisqués (a).

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

des Vénitiens avec le Pape.

Avant que de revenir à la guerre de Mantoue, je rassemblerai ici quelques faits particuliers. Depuis l'an 1612 il y avoit de grandes disputes au sujet d'un Livre de Richer, Docteur & Sindic de la Faculté de Théologie, intitulé *de Ecclesiastica & Politica potestate*, dans lequel il parloit fort mal de la Puissance du Pape & de l'Eglise. Il essuya bien des persécutions de la part des partisans de Rome, cependant on ne put jamais le faire condamner en France. Enfin cette affaire fut terminée en 1629: Richer signa une retractation, par laquelle il soumettoit son Livre au jugement du Pape. Il paroit qu'il y fut forcé. Les uns disent qu'on lui mit le poignard sur la gorge, les autres que le Cardinal de Richelieu le menaça de la Bastille, parceque le prix de cette retractation etoit le chapeau rouge pour l'Archevêque de Lyon, frere aîné du Cardinal (b). Le premier de Janvier, le Pape donna par un décret du Consistoire le titre d'*Eminence* & d'*Eminentissime* aux Cardinaux, aux Electeurs Ecclésiastiques & aux Grands Maîtres de Malthe. Par une bulle du 13 du même mois, il abolit l'ordre des *Jésuitesses*, qui avoit commencé à s'établir.

Affaires particulieres.

Le Cardinal de Richelieu partit de Paris le 29 de Décembre, & arriva à Lyon le 18 de Janvier 1630. Là il y eut des négociations avec le Duc de Savoye, & comme celui-ci ne voulut pas s'en tenir au Traité de Suze, on lui déclara la guerre. Pignerol fut assiégé, & on s'en rendit maître le 22 de Mars. Le Cardinal Antoine Barberin & Jules Mazarin vinrent à Pignerol pour negocier avec Richelieu, mais les conférences furent inutiles. Le Gouverneur de Milan recommença le siege de Casal & le Roi de France conquit toute la Savoye, à la réserve de Montmelian. Les Impe-

Suite de la guerre en Italie. 1630.

(a) Hist. de Venise T. XI p. 230-232. (b) Hist. des Papes T. V. p. 226, 227.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

riaux s'étoient rapprochés de Mantoue, & à la faveur des intelligences qu'ils y avoient, ils surprirent cette ville & s'en emparerent. La guerre continua & il y eut quelques actions entre les François & les troupes du Duc de Savoye. Mais ce Prince étant mort d'apoplexie le 26 de Juillet, Victor Amedée, son fils lui succeda. Cependant les Espagnols pressoient fort Casal, & les François n'étoient pas en état de secourir la place. Mazarin obtint enfin une Tréve générale depuis le 4 de Septembre jusqu'au 15 d'Octobre. Spinola ne voulut jamais la signer, & mourut de chagrin peu après. Sur ces entrefaites, le Roi de France conclut à Ratisbonne le 13 d'Octobre un Traité avec l'Empereur, par lequel l'Empereur promettoit de donner au Duc de Mantoue l'investiture de ses Etats dans six semaines au plus tard; on régloit aussi les prétentions du Duc de Lorraine, du Prince de Guastalla & du Duc de Savoye. Enfin que les hostilités cesseroient entre les deux armées, aussitôt que les Généraux auroient reçu le Traité. Ceux de France refuserent de s'y tenir & marcherent aux Espagnols pour les attaquer. Dans le tems que les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains, Mazarin travailla si efficacement, qu'il accorda les deux Partis. Enfin le Traité de Querasque conclu le 6 d'Avril 1631 termina la guerre d'Italie (*a*).

Lettre de Louis XIII. au Pape. 1631.

Gustave Adolphe Roi de Suede entreprit de délivrer l'Allemagne de l'oppression de l'Empereur. Louis XIII. qui avoit dessein d'abaisser la maison d'Autriche, s'allia avec le Roi de Suede qui remportoit de grands avantages en Allemagne. Urbain VIII. se plaignit au Roi de cette alliance, comme contraire aux intérets de la Religion Catholique. Le Roi lui répondit secretement de sa main, & offrit de se départir de l'alliance des Suedois, pourvu que le Roi Catholique cessât de donner sa protection au Duc d'Orléans retiré alors à *Bruxelles*, & qu'il voulut joindre ses forces à celles de France, pour les tourner contre les Protestans d'Allemagne & contre les Huguenots de France. Le Pape communiqua la Lettre du Roi à l'Ambassadeur d'Espagne qui en écrivit à Madrid, & n'en reçut point de réponse (*b*).

L'Empereur demande du secours au Pape. 1632.

Cependant le Roi de Suede défit l'armée Impériale le 15 de Septembre à la bataille de Leipsig, & l'Electeur de Saxe envahit la Bohême. L'Empereur voyant ses affaires en mauvais état, envoya le Cardinal Pasman à Rome pour demander du secours contre le Roi de Suede. Ce Prélat pressa le Pape d'accorder un secours d'argent à l'Empereur & d'emploier ses bons offices & son autorité même, pour obliger le Roi de France de se désister de son alliance avec les Hérétiques; enfin de publier un croisade générale contre le Roi de Suede. Urbain répondit, en s'excusant sur ce que le Trésor de la Chambre Apostolique étoit épuisé, & sur les dépenses qu'il avoit été obligé de faire lorsque les armées de l'Empereur avoient porté le feu & la desolation en Italie, à l'occasion des affaires de Mantoue. Ferdinand piqué de cette réponse, envoya le Duc de Savelli à Rome, en qualité

(*a*) Voyez d'amples détails dans les Auteurs cités.

(*b*) Cette Lettre se trouvoit dans la Bibliotheque du Cardinal François Barberin, où les Peres Mabillon & Germain la virent, ainsi qu'ils le rapportent dans leur *Museum Italicum* P. I. Voy. Journal des Sçavans du 26 Janvier 1688. p. m. 249, 250.

lité d'Ambaſſadeur extraordinaire, chargé de faire conjointement avec un autre Savelli, Ambaſſadeur ordinaire de S. M. I. & avec tous les Cardinaux de la Faction d'Eſpagne, de nouvelles inſtances au Pape. Le Pape écouta patiemment le Duc; après quoi il lui répondit vigoureuſement, que ſi l'Empereur avoit réſervé contre les Suedois, l'argent & les troupes qu'il avoit emploiées à ravager l'Italie, il n'auroit point beſoin de ſecours. Qu'au reſte la guerre d'Allemagne n'étoit point une guerre de religion, mais une affaire purement politique. Les Miniſtres Autrichiens ſe concerterent avec le Cardinal Borgia, qui dans une audience publique, remit au nom du Roi d'Eſpagne une proteſtation, qui ſembloit accuſer le Pape de négliger ſon devoir dans une occaſion ſi importante. Quelques Cardinaux furent disgraciés pour avoir ſecondé Borgia, quelques-uns & Borgia lui-même furent obligés de quitter Rome, Urbain ayant publié une bulle très-rigoureuſe, qui obligeoit les Evêques à la réſidence. Quelques jours après, Urbain tint un Conſiſtoire où il lut lui-même ſa réponſe à la proteſtation du Roi d'Eſpagne, il y réitéra ce qu'il avoit déja dit, que l'Empereur s'étoit attiré lui-même le mal qu'il ſouffroit, & il finiſſoit en promettant qu'il uſeroit de tous les moyens capables de contribuer à l'extirpation de l'héréſie & à la fureté de la Religion Catholique. Il ſe borna néanmoins à la publication d'un Jubilé univerſel, au lieu de la croiſade qu'on lui demandoit, & à la permiſſion de quelques levées ſur les biens Eccléſiaſtiques, dont l'Empereur ne tira que cent mille écus; enfin à l'envoi de trois Nonces extraordinaires, en Allemagne, en France & en Eſpagne (*a*).

Section XI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Mécontentement de l'Eſpagne.

Urbain fit connoitre ſes ſentimens encore d'une façon bien vive, en diſant à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en plein Conſiſtoire, que ſon Maître étoit cauſe par ſa tirannie & par ſon ambition demeſurée, que les bons Catholiques étoient contraints de ſe réjouir de la victoire des Hérétiques. La querelle alla ſi loin, que les Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne à Rome ſolliciterent pluſieurs Cardinaux de leur Faction, d'aſſembler un Concile pour dépoſer le Pape comme un fauteur d'hérétiques. Il y eut même un Jéſuite en Eſpagne qui écrivit un Livre contre la puiſſance du Pape. On délibera auſſi dans le Conſeil du Roi Catholique d'ôter au Pape la collation de tous les bénéfices du royaume, & d'y ériger une Daterie pour les pourvoir, & retenir l'argent que la Cour de Rome en tire (*b*). Ce projet n'eut point de ſuite, parceque la face des affaires changea par la mort du Roi de Suede; qui fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 de Novembre.

Démêlés des Vénitiens avec le Pape.

La mort de François Marie de la Rovere, dernier Duc d'Urbin, occaſionna un démêlé entre le Pape & les Vénitiens. Le Pape avoit réuni le Duché d'Urbin à l'Egliſe, en conſéquence des bulles de ſes prédéceſſeurs. Tout ce qu'il put s'attribuer de la dépouille du Duc, ce fut la Préfecture de Rome, dont la maiſon de la Rovere avoit joui fort longtems, qu'il donna à ſon neveu Taddée Barberin, Prince de Paleſtrine. Cette dignité tiroit ſon origine des anciens Préfets du Prétoire, & elle n'étoit plus qu'un vain titre ſans autorité. Cependant le nouveau Préfet prétendit à la preſéance ſur tous les Ambaſſadeurs dans les cérémonies publiques,

(*a*) *Nani* L. IX. *Le Vaſſor* T. I. p. 112-120. (*b*) *Heydegger* Hiſt. Papat. Ætat. VII.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

qui s'y opposerent de concert. Jean Pesari, Ambassadeur de Venise, se rencontra dans une rue avec le Préfet. Le cocher de Pesari s'étant laissé corrompre, laissa tomber son chapeau, arrêta pour le reprendre, & le carosse du Préfet passa. Pesaro en rentrant chez lui, vit son carosse environné de gens armés, qui favoriserent la fuite du cocher. Tous les Ambassadeurs offrirent leur secours à celui de Venise, pour l'aider à tirer vengeance de cet affront, Mais le Sénat, pour éviter de se compromettre inutilement, lui envoya ordre de partir de Rome sans prendre congé, & ne donna plus d'audience au Nonce à Venise. Ce premier démêlé fut suivi d'un second & d'un troisieme. On a vu plus haut, qu'Urbain VIII. avoit donné le titre d'Eminence à tous les Cardinaux, avec défense de recevoir de personne un autre titre, les seuls Rois exceptés. La République continua, en écrivant aux Cardinaux de suivre les formes anciennes. Depuis l'avanture de leur Ambassadeur, quelques Cardinaux refuserent les Lettres du Sénat, parcequ'il ne leur donnoit pas le titre d'Eminence, & ce procédé augmenta l'aigreur. Enfin le Légat de Ferrare fit des entreprises sur les frontieres des deux Etats. Il fit construire de nouvelles digues, qui rejettoient les eaux du Po sur le Polesin, & qui incommodoient la navigation du fleuve. Les Vénitiens envoyerent des galeres qui détruisirent les ouvrages du Légat. Celui-ci fit marcher des troupes, on lui en opposa. Il construisit un fort sur sa frontiere; les Vénitiens en éleverent un sur la leur (*a*).

Terminés par la médiation de la France.

Les Ministres de France interposerent leurs offices, pour prévenir les suites de cette affaire, & l'accommodement suivit de près. Le Pape déclara à M. de Brassac Ambassadeur de Louis XIII. que l'affront fait à l'Ambassadeur de Venise avoit été sans son aveu, que son neveu n'avoit eu aucune part à l'enlévement du cocher, & qu'ils en avoient ressenti l'un & l'autre un déplaisir extrême. Il bannit les auteurs de cet enlévement. Il signifia aussi aux Cardinaux, que la République de Venise, qui avoit toujours eu rang parmi les Têtes couronnées, étoit dispensée de leur donner le titre d'Eminence. Cette réparation contenta le Sénat. L'affaire des limites fut plus difficile à terminer. On envoya des Commissaires sur les lieux, qui ne purent convenir de rien. La négociation fut transférée à Venise, & ne se termina que dans la suite (*b*).

Le Pape nomme des Commissaires pour juger des Evêques de France.

1633. En 1633, on vit une preuve de la lâcheté des Prélats de France, qui céderent au poids de l'autorité du Cardinal de Richelieu. Le Pape à la sollicitation du Roi, ou pour mieux dire du Cardinal, nomma des Commissaires pour juger quelques Evêques du Languedoc, accusés du crime de leze-majesté, parcequ'ils s'étoient déclarés en faveur des Ducs d'Orléans & de Montmorenci. Rien n'étoit plus contraire aux Libertés de l'Eglise Gallicane. Cependant, tandis que le Pape profitoit avec plaisir de l'occasion d'étendre sa jurisdiction, le Clergé de France n'osa s'opposer à cette nouvelle entreprise. Urbain nomma l'Archevêque d'Arles & deux Evêques pour juger leurs confreres (*c*).

(*a*) *Nani* ubi sup. *Laugier* Hist. de Venise T. XI. p. 260-263.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Le Vassor* T. VII. P. II. p. 71 & suiv.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Ambassade du Duc de Créqui à Rome.

Cette même année, Richelieu persuada au Roi d'envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome le Duc de Créqui, sous prétexte de rendre au Pape l'obéissance filiale. Mais au fond pour l'engager à entrer dans une ligue défensive avec la France. Le Duc arriva à Rome au mois de Juin & fut reçu avec la derniere magnificence. Il offrit au Pape toutes les forces du Roi pour sa défense, mais il ne put réussir à faire entrer Urbain dans la ligue qu'il lui proposa. Il alla à Venise pour négocier & pour terminer les différends sur les limites. Mais un nouveau démêlé du Pape & des Vénitiens arrêta le cours de cette négociation.

Nouveau démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Ils avoient à Ancone un Consul nommé Oberti. Le Gouverneur l'accusoit de donner avis aux galeres de Venise des vaisseaux de Raguse, qui passoient en fraude. Quoiqu'en cela Oberti ne fit que son devoir, le Gouverneur d'Ancone le persécuta tellement, que le Consul alla à Venise pour en rendre compte au Sénat. A peine fut-il parti, que le Gouverneur fit saisir ses meubles & ses papiers, sans excepter ceux qui appartenoient à son ministere. Tandis que le Sénat, appuyé de l'Ambassadeur de France, demandoit au Pape réparation de cette insulte, le Gouverneur d'Ancone publia contre Oberti une sentence de bannissement, pour avoir en tems de peste introduit des marchandises d'une barque Vénitienne suspecte de contagion, quoiqu'il n'eût fait entrer ces marchandises qu'avec la permission du Magistrat. Ce nouveau grief augmenta le mécontentement du Sénat, & l'Ambassadeur de France s'emploia avec plus de chaleur encore pour lui obtenir satisfaction. On convint que la sentence seroit révoquée, que Michel Oberti retourneroit à Ancone & qu'on lui rendroit ses meubles & ses papiers. Le Sénat fit espérer, qu'il le rappelleroit bientôt & qu'il enverroit un autre Consul. Sur ces entrefaites Michel Oberti mourut, & le Sénat envoya son frere à Ancone pour exercer le Consulat. Mais à peine y fut-il arrivé, que le Gouverneur le fit mettre en prison, & le chassa ensuite, en le menaçant de le traiter beaucoup plus durement, s'il s'avisoit de revenir. L'Ambassadeur de France s'en plaignit vivement au Pape, parcequ'il avoit donné parole aux Vénitiens que leur Consul seroit bien reçu. Urbain VIII. biaisa, & le Sénat qui vit qu'on cherchoit à l'amuser, suspendit à Venise les audiences du Nonce, & défendit à son Ambassadeur à Rome de se présenter devant le Pape (*a*). Cette affaire ne se termina que vers la fin de l'année 1635. Le Consul fut rétabli dans ses fonctions & la bonne intelligence parut renaitre. On reprit l'affaire des limites, pour laquelle on se donna encore des peines inutiles, par la difficulté de constater la propriété d'un terrein dont chaque débordement du Po changeoit la disposition. On proposa de tirer une ligne entre deux points fixes, qui fît la séparation des deux Etats, sans égard aux variations du fleuve (*b*).

Mazarin Nonce Extraordinaire en France.

Louis XIII. ayant dépouillé le Duc de Lorraine de ses Etats, les Ministres d'Espagne presserent extrémement le Pape de s'intéresser en faveur de la Maison de Lorraine. Urbain se détermina à envoyer Mazarin Vice-légat d'Avignon, en qualité de Nonce extraordinaire en France, chargé de parler de l'accommodement de Louis avec la Maison d'Autriche, & des affaires de Lorraine. Ce Nonce arriva à Paris dans le mois de Novembre &

(*a*) *Nani* l. c. *Laugier* ubi sup. p. 270-272.

(*b*) *Nani* L. X. *Laugier* l. c. p. 284.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

s'acquitta de sa commission, mais sans succès, à quoi il s'étoit bien attendu. Il profita de l'occasion, pour s'insinuer dans l'esprit du Roi & de son Ministre, en quoi il réussit parfaitement, jusqu'à devenir un des plus intimes Confidens de Richelieu (*a*).

Traité de la France avec les Etats généraux & surprise de Treves par les Espagnols. 1635.

Le Cardinal ne perdoit pas de vue son projet d'abaisser la Maison d'Autriche, desorte qu'il fit signer, le 8 de Fevrier 1635 à Paris, un Traité entre le Roi & les Etats Généraux contre l'Espagne, par lequel Louis XIII. s'engageoit de déclarer la guerre à Philippe IV. s'il ne lui donnoit pas satisfaction, ainsi qu'aux Hollandois, sur les différens griefs dont ils avoient à se plaindre (*b*). Les Espagnols ne furent pas sitôt instruits de ce Traité, qu'ils ne garderent plus de mesures. Ils surprirent la ville de Treves, & emmenerent l'Electeur prisonnier. Ce Prince s'étoit attiré la haine de la Maison d'Autriche, en embrassant la neutralité dans le tems de l'invasion des Suedois, & en se mettant sous la protection du Roi de France, qui avoit garnison dans Treves, lorsque les Espagnols surprirent cette ville. Richelieu demanda fierement la liberté de l'Electeur, & sur le refus qu'on fit, la France déclara la guerre à l'Espagne. Le Pape avoit ordonné à ses Ministres de faire de grandes plaintes de sa part à Vienne, à Madrid & à Bruxelles, & d'y demander l'élargissement de l'Electeur Archevêque; mais ses bons offices furent inutiles par la déclaration de la guerre (*c*).

Ligue du Roi de France avec quelques Princes d'Italie.

Cette guerre étendit bientôt ses ravages jusques dans l'Italie. Le Duc de Rohan & M. de la Lande s'étoient rendus maîtres de toute la Valteline, & des deux Comtés adjacents. Dans ces circonstances le Président de Bellievre, Ambassadeur extraordinaire de France en Italie, proposa à plusieurs Princes une Ligue offensive & défensive contre l'Espagne. Le Grand Duc de Toscane & les Vénitiens persisterent dans la neutralité. Le Duc de Modene se déclara pour l'Espagne. Le Duc de Savoye entra dans la ligue parcequ'il ne pouvoit s'en dispenser; depuis qu'il avoit rendu Pignerol à la France, il étoit dans la dépendance. Le Duc de Mantoue signa aussi la Ligue, & Edouard Duc de Parme s'y joignit. Comme ce dernier étoit Feudataire de l'Eglise, Urbain qui vouloit se tenir neutre, écrivit à Edouard deux brefs par lesquels il desapprouvoit son union avec la France (*d*).

Le Pape veut empêcher les Evêques de France de juger du mariage du Duc d'Orleans.

Quelque occupé que Richelieu fût des affaires de la guerre, il ne perdoit point de vue le dessein de faire casser le mariage du Duc d'Orléans avec la sœur du Duc de Lorraine. Quelques Evéques dévoués au Cardinal, furent choisis par l'assemblée du Clergé pour examiner l'affaire, & après avoir consulté ceux des Docteurs seculiers & réguliers, qu'ils jugerent à-propos, ils firent leur rapport, sur lequel l'assemblée du Clergé se déclara pour la nullité du mariage, parcequ'il avoit été contracté sans le consentement du Roi (*e*). La Reine Mere réfugiée à Anvers avec la Duchesse d'Orléans, fit prier le Pape de ne pas permettre que les Evéques de France se melassent de cette affaire. Le Pape parla vivement à M. de Noailles

(*a*) *Le Vassor* T. VIII P. I. p. 122-128. *Nani* ubi sup.
(*b*) *Le Vassor* l. c. p. 368.
(*c*) Le même, p. 378-381.
(*d*) *Le Vassor* ubi sup. p. 383 & suiv. Contin. de Mezeray T. XII. p. 61.
(*e*) *Le Vassor* l. c. p. 463-472.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Ambaſſadeur de France à Rome contre l'entrepriſe du Clergé, & envoya ordre à ſes deux Nonces, Mazarin & Bolognetti de s'en plaindre de ſa part au Roi. On dépécha l'Evêque de Montpellier à Rome, pour déduire les raiſons du Clergé. Urbain fit mine d'écouter les remontrances de l'Evêque avec plaiſir, & de ne condamner pas abſolument ce qui s'étoit paſſé dans l'aſſemblée du Clergé. Mais dans le fond de ſon cœur il n'avoit nulle envie de favoriſer Richelieu (*a*).

Autre démêlé des Venitiens avec Urbain VIII.

Vers la fin de cette année, le Pape eut encore un démêlé avec les Vénitiens. Il s'agiſſoit d'une inſcription placée par ordre de Pie IV. dans la Salle du Vatican où l'on donne audience aux Ambaſſadeurs. Cette inſcription rappelloit d'une maniere honorable, la protection accordée par les Vénitiens au Pape Alexandre III. contre l'Empereur Frederic Barberouſſe, la victoire qu'ils avoient remportée ſur la flotte impériale, & la part qu'ils avoient eue à la reconciliation de ces deux ennemis. Urbain fit ſupprimer cette inſcription, & on en ſubſtitua une nouvelle, où le fait étoit alteré de maniere à ôter aux Vénitiens tout le mérite du bienfait. L'Ambaſſadeur de Veniſe étoit abſent; François-Marie Tozzi ſon Secretaire, donna avis de cette nouveauté au Sénat. Tozzi eut ordre de partir de Rome ſans prendre congé, & il fut défendu au College d'admettre le Nonce à l'audience. Le Pape voulut mettre l'affaire en négociation; mais le Sénat fit déclarer qu'il n'entendroit à aucun accommodement, que l'inſcription n'eût été rétablie dans ſon entier (*b*).

Commencement de la guerre en Italie.

Le Duc de Savoye fut déclaré Généraliſſime de la Ligue en Italie. Le Maréchal de Créqui, y mena dix mille hommes; le Duc de Parme le joignit avec quatre mille hommes de pied & mille chevaux, & le Duc de Savoye avec ſix mille hommes. Ils aſſiegerent Valence inutilement, & les Chefs s'imputerent réciproquement la faute de la levée du ſiege; l'hiver qui ſurvint ſuſpendit les hoſtilités (*c*).

Le Pape chagrine Richelieu. 1636.

La Cour de Rome ſe defioit de Richelieu. Comme il ſe feſoit donner toutes les Abbayes régulieres qui ſont Chefs d'Ordre en France, on craignit à Rome qu'il ne penſât à ſe faire Patriarche. S'étant fait élire Abbé de Clugni, de Ciſteaux & de Prémontré, le Pape lui refuſa les bulles pour ces Abbayes. Urbain donna un nouveau ſujet de chagrin au Cardinal, en rappellant Mazarin, avec ordre d'aller faire ſa charge de Vice-Légat à Avignon. Richelieu, à qui il étoit tout dévoué, auroit bien voulu qu'il allât du moins en Eſpagne, ſous prétexte de porter cette couronne à la paix, mais en effet pour lui ſervir d'eſpion & d'Agent dans cette Cour-là. Le Pape n'y voulut pas conſentir, non plus qu'à le donner pour adjoint au Cardinal Ginetti, qu'on parloit d'envoyer pour traiter de la paix à Cologne (*d*).

Le Maréchal d'Etrées envoyé Ambaſſadeur à Rome.

Richelieu de ſon côté chercha à chagriner la Cour de Rome. Il fit rappeller le Comte de Noailles, & envoya pour le remplacer le Maréchal d'Etrées, que le Pape n'aimoit point, & qui n'étoit pas plus agreable à la Faction Eſpagnole. Le principal motif de cette Ambaſſade étoit de porter le Pape à traiter le Duc de Parme avec plus de douceur qu'il ne feſoit. Le

(*a*) Le même p. 474-479.
(*b*) *Nani* l. X. *Laugier* l. c. p. 284.
(*c*) *Nani* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 281, 282.
(*d*) *Le Vaſſor* T. VIII. P. II. p. 172 & ſuiv. Contin. de Mezeray *ubi ſup.* p. 60.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Pape refusa longtems de traiter avec le Maréchal, mais il fallut enfin que la Cour de Rome cédât. Le Maréchal reçut cependant durant son Ambassade deux grands affronts; l'un en la personne de Mademoiselle de Themines sa belle-fille, qui fut séduite par le Cardinal Antoine, moyennant une promesse de mariage, puis empoisonnée au commencement de sa grossesse; l'autre en la personne de son Ecuyer, que le Cardinal patron fit tuer à Frescati pour ses insolences (*a*). Mais nous parlerons de cette derniere affaire dans la suite.

Embarras du Duc de Parme.

Le Duc de Parme prit la résolution de venir lui-même en France solliciter le secours dont il avoit besoin; il s'y rendit au mois de Fevrier, & fut parfaitement bien reçu. Les Espagnols & le Duc de Modene profiterent de son absence & firent de grands ravages dans ses Etats. Il partit d'abord de Paris & se rendit en Italie. La mesintelligence qui regnoit entre le Duc de Savoye & le Maréchal de Créqui empêcha qu'il ne fût sécouru efficacément. A la vérité le Maréchal & le Duc entrerent dans le Milanés, mais le Marquis de Léganez, Gouverneur de ce Duché se porta sur l'armée Françoise, qui étoit sur le Tesin, & l'on en vint à une action. La nuit sépara les combattans & les deux partis s'attribuerent la victoire. Mais la retraite des François & des Savoyards qui suivit peu après, laissa tout l'avantage aux Espagnols (*b*).

Il est obligé de s'accommoder avec les Espagnols. 1637.

La retraite des François laissa le Duc de Parme exposé à toute la vengeance de ses ennemis. Le Marquis de Léganez fit avancer un gros corps de troupes dans le Parmesan, qui, après avoir soumis quelques places peu importantes, mit le siege devant Plaisance, où le Duc Edouard s'étoit renfermé. Il implora inutilement l'assistance de tous ses voisins, que son sort pouvoit intéresser, desorte qu'il se trouva forcé de traiter avec les Espagnols. Contens de l'avoir humilié, ils lui accorderent la paix à condition qu'il chasseroit les François de ses Etats; ce qu'il exécuta par surprise. Il fut encore obligé de céder aux Espagnols Sabionetta, dont il s'étoit emparé. Tous ses autres Etats lui furent rendus. Il s'accommoda aussi avec le Duc de Modene (*c*).

Les Grisons se declarent pour l'Espagne.

Il arriva en ce tems-là une révolution plus fâcheuse pour la France chez les Grisons. Ils pressoient le Duc de Rohan de leur remettre la Valteline, & il étoit convenu de la leur restituer. Le Cardinal de Richelieu imagina des prétextes pour ne pas s'en défaisir. Les Grisons traiterent à Inspruk avec l'Ambassadeur d'Espagne, & les François se trouverent dans la nécessité d'avacuer la Valteline (*d*).

Mort des Ducs de Savoye & de Mantoue.

Deux événemens concoururent cette année pour perpétuer la guerre en Italie. Victor Amedée Duc de Savoye mourut le 7 d'Octobre à Verceil, & laissa deux fils & trois filles en bas âge. L'aîné de ses fils étant mort peu après; Charles Emanuel le second fut son successeur, sous la tutelle & la régence de sa mere Christine, sœur du Roi de France. Le Cardinal Maurice, & le Prince Thomas ses beaufreres lui disputerent l'une & l'autre, ce qui donna lieu à bien des troubles. Charles de Gonzague Duc de Mantoue

(*a*) *Amelot de la Houssaye* Mem. Hist. T. II. p. 426.

(*b*) *Le Vassor* T. VIII. P. II. p. 158, 267 & suiv.

(*c*) *Nani* l. c. *Le Vassor* T. IX. P. I. p. 166 & suiv.

(*d*) *Nani* l. c. *Le Vassor* ubi sup. p. 170.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

étoit mort le 20 de Septembre; il laissa pour successeur Charles II. son petit-fils, qui étoit aussi mineur, sous la Régence de la Princesse Marie, veuve du Duc de Rhetel, & mere du jeune Prince. Par l'appui des Vénitiens, elle se trouva à l'abri de toute inquiétude de la part des Espagnols, pour lesquels elle se déclara l'année suivante.

Suite de la guerre en Italie. 1638.

Au commencement du mois de Mars 1638, le Marquis de Leganez mit le siege devant le Fort de Brême, à l'entrée du Duché de Milan. Le Maréchal de Créqui s'avança pour sécourir la place, & fut tué. Le Fort se rendit. On envoya le Cardinal de la Valette pour remplacer le Maréchal. Son arrivée n'empêcha pas le Marquis de Leganez d'entrer en Piemont, & de mettre le Siege devant Verceil, dont il se rendit enfin maître, malgré tous les efforts des François pour sécourir la place (*a*). Ainsi finit la campagne d'Italie.

Affaires de Piemont. 1639.

L'année suivante les deux Princes de Savoye se rendirent maîtres de presque toutes les places du Piemont, à l'exception de la Capitale. La Régente fut obligée de se jetter sans réserve entre les bras de la France; pendant qu'elle fesoit ses dernieres conditions, le Prince Thomas surprit la ville de Turin, & un corps de François, qui assiegeoit Coni, eut à peine le tems d'arriver pour sauver la citadelle, & mettre en sureté la Duchesse Régente, qui s'y étoit réfugiée (*b*).

Brouilleries entre la France & le Pape.

La Cour de France & celle de Rome se trouvoient fort brouillées ensemble. Le refus des bulles dont Richelieu avoit besoin pour les Abbayes de Clugni, de Cisteaux & de Prémontré, le peu d'égard que le Pape avoit pour la nomination que le Roi avoit faite de Mazarin pour le chapeau de Cardinal, & enfin l'assassinat de l'Ecuyer du Maréchal d'Etrées, dont nous avons dit un mot, avoient causé un grand mécontentement, & Richelieu envoya au Maréchal d'Etrées des ordres, qui l'obligeoient à témoigner que le Roi ne vouloit rien approuver de tout ce qu'Urbain feroit (*c*). Le Pape envoya alors Scotti en qualité de Nonce en France, au lieu de Bolognetti, pour justifier l'assassinat commis en la personne de l'Ecuyer du Maréchal. La Cour refusa de recevoir Scotti en qualité de Nonce extraordinaire. Le Pape céda enfin & donna au Roi la satisfaction qu'il demandoit, & accorda quelque tems après à Mazarin le Chapeau de Cardinal (*d*).

Suite de la guerre de Piemont.

Urbain étoit parvenu à procurer en Piemont une trêve de trois mois. La Cour de Madrid en fit un crime au Marquis de Leganez, le rappella & envoya le Marquis de Fuente pour le remplacer dans le Gouvernement de Milan. Dèsque la tréve fut expirée, la ville & la citadelle de Turin recommencerent à se canonner. Le Comte de Harcourt tenoit la campagne avec un corps de six mille hommes. Se trouvant pressé d'un côté par le Marquis de Leganez, & de l'autre par le Prince Thomas, & manquant de vivres, il attaqua brusquement les troupes du Prince, leur passa sur le ventre & assura sa position (*e*).

Siege de Casal & de Turin 1640.

L'hiver se passa en négociations frauduleuses & inutiles. Au commencement d'Avril le Marquis de Leganez assiegea Casal, dont les François étoient les maîtres. Le Comte de Harcourt marcha au secours de la place,

(*a*) Le même, p. 529-515. *Nani* l. c.
(*b*) *Nani* L. XI. *Le Vassor* T. IX. P. II. p. 171.
(*c*) *Le Vassor* l. c. p. 188 & suiv.
(*d*) Contin. de Mezeray T. XII. p. 123.
(*e*) *Nani* L. XI.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

força les lignes des Espagnols, leur tua plus de trois mille hommes, les mit en déroute, & prit leur canon, leur bagage & la caisse militaire (*a*). Ce Général entreprit alors avec une armée tout au plus de dix mille hommes d'assieger la ville de Turin, défendue par plus de trois mille hommes aux ordres du Prince Thomas. On vit alors une chose fort extraordinaire; savoir la Citadelle assiegée par le Prince Thomas, maître de la ville, la ville assiegée par le Comte de Harcourt, & le Comte de Harcourt assiegé lui-même dans son camp par le Marquis de Leganez. Ce dernier attaqua le Comte dans ses retranchemens, le onzieme de Juillet, & fut battu. Enfin la ville se rendit le 24 de Septembre. Le Prince Thomas se retira à Coni, où il fit en secret son accommodement avec la France, étant mécontent des Espagnols. Mais au commencement de l'année suivante, il se livra de nouveau à eux (*b*).

Origine & condamnation du Jansénisme. 1641.

On place à cette année l'origine du Jansénisme. J'ai déja dit ailleurs que les contestations sur la grace avoient commencé dès le siecle précédent, à l'occasion du Livre de Louis Molina. Jésuite Espagnol, sur la concorde de la Grace avec le Libre-arbitre. On a vu que ce Livre donna lieu à de grandes querelles qu'on tâcha d'assoupir à Rome. La dispute, après avoir été assoupie quelque tems, se renouvella en 1626 par le Livre d'un Jésuite nommé Garasse, intitulé *Somme des Vérités, Capitales de la Religion Chretienne.* L'Abbé de St. Cyran le réfuta vivement, & malgré la cabale des Jésuites, ce Livre de Garasse fut censuré, par la Faculté de Théologie de Paris, comme contenant plusieurs propositions hérétiques, erronées, scandaleuses téméraires, plusieurs falsifications de passages de l'Ecriture & des Peres, cités à faux. Jansenius, qui étoit alors à Louvain, & qui n'aimoit pas la doctrine des Jésuites, forma le dessein d'approfondir les sentimens de St. Augustin sur la Grace, la Prédestination & le Libre-arbitre. Après avoir lu plusieurs fois les ouvrages de ce Pere de l'Eglise, il forma un gros volume in-folio, qu'il intitula *Augustinus*, qui parut en 1640, deux ans après la mort de l'Auteur. Les Jésuites denoncerent son Livre à l'Inquisiteur de Rome, & composerent pour le combattre des Theses, qui furent soutenues à Louvain en 1641. Les Ecclésiastiques se partagerent, & on les distingua par les noms de Jansénistes & de Molinistes. Les premiers furent soutenus par la Sorbonne, & par les plus célebres Théologiens de l'Europe. Les Jésuites mirent dans leurs intérêts la Cour de Rome, & Urbain VIII. condamna l'*Augustin* de Jansenius, comme renouvellant des propositions de Michel Baius, condamnées par Pie V. & par Grégoire XIII. Il défendit ensuite sous des censures séveres, & sous des peines civiles, que personne ne traitât à l'avenir des secours de la Grace sans une permission expresse du Saint Siege, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par le Siege Apostolique (*c*).

Siege de Casal & de Turin. 1640.

Ce fut en 1641 que commencerent les grands démêlés du Pape avec le Duc de Parme, qui éclaterent en rupture ouverte. Pour l'intelligence de ce

(*a*) Le même. *Le Vassor* T. X. P. I. p. 45 & suiv.

(*b*) *Nani* ubi sup. *Le Vassor* l. c. p. 69 & suiv.

(*c*) Voy. Hist. des Papes T. V. p. 243-245.

ce différend il faut remonter plus haut. Le mécontentement du Duc commença dans le tems que s'étant déclaré pour la France contre les Espagnols, il s'etoit vu dans la nécessité de s'accommoder avec ceux ci. Il se plaignit de la froideur avec laquelle Urbain en avoit agi dans cette occasion, l'ayant abandonné au ressentiment de la Maison d'Autriche. Les Barberins avoient voulu lui faire acheter la protection de leur oncle, par la cession de quelques-unes de ses terres, qui étoient à leur bienséance. Etant allé en 1639 dans son Duché de Castro; les Barberins lui firent insinuer, qu'étant si près de Rome, il convenoit qu'il y vint pour voir le Pape. On lui promit toutes sortes d'agrémens, & lui fit espérer qu'il obtiendroit une diminution des intérêts qu'il payoit des grosses sommes que son pere avoit empruntées du Mont de Piété (*a*). Quelques Auteurs prétendent qu'ils avoient aussi en vue de lui faire épouser la fille de Taddéo Préfet de Rome, & Prince de Palestrine (*b*). Mais en ce cas-là il faudroit placer son voyage à Rome en 1626, puisqu'en 1628 il avoit épousé la Princesse de Toscane (*c*). S'il y a quelque chose de vrai dans cette particularité, dont Nani ne dit rien, on pourroit croire que c'est dans cette occasion, & non auparavant, qu'on lui proposa de donner sa fille en mariage au fils aîné du Prince de Palestrine, avec le Duché de Castro pour dot (*d*). Quoiqu'il en soit le Duc alla à Rome, & obtint la diminution des intérêts qu'il payoit. Mais il se brouilla avec les Barberins au sujet du cérémonial, & suivant Nani, parcequ'il refusa de les accommoder de quelques terres de Castro qui étoient voisines des leurs. Il partit de Rome sans les voir, & parla si fortement à Urbain contre le Cardinal François, que le Pape en pleura (*e*).

Les Barberins chercherent à se venger, & en trouverent bientôt le moyen. Le Duc jouissoit par la concession des Papes de la traite des bleds, qu'on tiroit du Duché de Castro, ce qui servoit à payer les intérêts des sommes dues. Le Pape, à l'instigation de ses neveux, révoqua la concession, ce qui mit le Duc dans l'impuissance de payer. Il fut cité à Rome; mais ne voulant pas subir les formalités de la Justice, il eut recours aux armes. Il envoya à Castro des troupes, & fit fortifier la place. Les Barberins taxerent cette entreprise de félonie, & de dessein de résister à son Souverain. L'Auditeur de la Chambre Apostolique publia un Monitoire, qui ne donnoit que trente jours au Duc de Parme, pour démolir les fortifications & licencier la garnison de Castro, sous peine d'être déclaré rebelle, & d'encourir l'excommunication. Cette menace fut bientôt appuiée d'une armée, sous les ordres du Préfet de Rome. Le grand Duc de Toscane, le Viceroi de Naples, & le Sénat de Venise s'intéresserent en faveur du Duc de Parme, & conseillerent à ce Prince d'user de modération & de faire quelque soumission au Pape pour l'appaiser. On afficha un second Monitoire; qui prolongeoit de quinze jours le terme donné au Duc & dans le même tems les troupes du Pape s'vancerent, & s'emparerent sans peine du Duché de Castro. Edouard fit présenter à l'Auditeur de la

(*a*) *Nani* L. XII sous l'an 1641.

(*b*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 45 & suiv.

(*c*) Etat ancien & moderne des Duchés de Florence, Modene, Mantoue & Parme &c. p. 442

(*d*) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 178.

(*e*) *Nani* ubi sup.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Chambre une proteſtation contre les procédures qu'on feſoit. Les Vénitiens offrirent leur médiation, mais le Pape refuſa d'admettre des Médiateurs entre le Souverain & le Vaſſal. Le Grand Duc & le Duc de Modene propoſerent divers projets d'accommodement ſans ſuccès. Sur ces entrefaites, on cita le Duc à Rome, auquel on donnoit un ſaufconduit, ne lui permettant de ſe faire accompagner que de cinquante perſonnes. Edouard, au lieu d'obéir, publia un long manifeſte, dans lequel il expoſoit ſes droits, & qui fut reçu de tout le monde avec applaudiſſement (*a*).

Le Pape refuſe de recevoir l'Ambaſſadeur du nouveau Roi de Portugal.

Tandis que cela ſe paſſoit, il étoit arrivé une grande révolution en Portugal, & le Duc de Bragance avoit été proclamé & couronné Roi, ſous le nom de Jean IV. Ce Prince envoya l'Evêque de Lamego à Rome, en qualité d'Ambaſſadeur, pour rendre l'obéiſſance au Pape. Les Eſpagnols empêcherent le Pape de le recevoir; ils entreprirent même d'uſer de violence contre lui. Enfin après avoir reſté un an à Rome, l'Ambaſſadeur s'en retourna en Portugal, ſans avoir vu le Pape (*b*).

Le Pape excommunie le Duc de Parme. 1642.

L'affaire de Parme devenoit de jour en jour plus ſérieuſe par l'animoſité des Barberins. Le Marquis de Fontenai-Mareuil Ambaſſadeur de France à Rome, & Lionne envoyé extraordinairement pour agir en faveur du Duc de Parme, tâcherent d'engager le Pape à s'accommoder, & d'emploier ſes troupes auxquelles la France joindroit ſix mille hommes & une Flotte pour chaſſer les Eſpagnols d'Italie, offrant aux Barberins de mettre la couronne de Naples dans leur Maiſon. Urbain ne donna pas dans ce projet plus ſpécieux que ſolide. Animé plus que jamais contre Farneſe, il l'excommunia ſolemnellement le 13 de Janvier 1642, le déclara privé de tous les fiefs & dignités qu'il tenoit du S. Siege, ordonna que ſes palais de Rome & ſes biens ſeroient vendus à l'encan, & que la Chambre prendroit poſſeſſion du Duché de Caſtro, ſans pourtant le comprendre encore dans la rigueur des bulles de Pie V. qui défendent toute aliénation des domaines réunis au S. Siege (*c*). Le Duc de Parme extrémement irrité s'aſſura de la bonne volonté de ſes ſujets, & fit ſortir de ſes Etats les Religieux qui n'étoient pas du Pays & l'Evêque de Plaiſance, né ſujet du Pape, de peur qu'ils n'excitaſſent le peuple à la révolte, ſous prétexte de reſpect pour la bulle du Pape. Cependant l'armée d'Urbain, de dixhuit ou vingt mille hommes avançoit, & le Général fit demander paſſage au Duc de Modene, pour entrer dans le Parmeſan & le Plaiſantin. Le Duc de Modene en fut fort ſurpris, de même que les Princes voiſins. Le grand Duc & les Vénitiens, conjointement avec les Miniſtres de France & d'Eſpagne, firent des inſtances auprès du Pape, pour ſuſpendre la marche de ſes troupes, mais il perſiſta dans ſes deſſeins.

Les Vénitiens & le Grand Duc ſe déclarent pour le Duc de Parme.

Le Duc de Modene n'étant pas en état de refuſer le paſſage l'accorda durant l'eſpace d'un mois, à condition d'être averti ſix jours avant que l'armée marchât. Il ne laiſſa pas de lever trois ou quatre mille hommes pour la garde de ſes places. Le Duc de Parme ſe mit en campagne avec plus de ſept mille hommes, pour diſputer l'entrée de ſon Pays aux troupes du Pape, & fit demander au Grand Duc & aux Vénitiens un prompt

(*a*) Le même [illegible] 439 & ſuiv. Edit. in 4to.
(*b*) *La Clede* Hiſt. de Portugal. T. II. p. (*c*) *Nani* ubi ſup.

secours d'hommes & d'argent. Ils envoyerent d'abord à Parme soixante-dix mille écus, pour animer les troupes, & en même tems s'emploierent auprès du Pape pour obtenir une suspension d'armes. Mais n'ayant point reçu de réponse satisfaisante, ils formerent en commun un corps de plus de cinq mille hommes, qu'ils joignirent aux troupes du Duc de Modene, pour s'opposer au passage des troupes d'Urbain. Cette armée du Pape étoit composée de milices levées à la hâte, elle s'effraya, quand elle vit qu'il étoit question de combattre, desorte que les soldats déserterent par grosses bandes. Le Pape voyant que les Princes voisins s'en mêloient accorda de lui-même une suspension d'armes pour quinze jours (*a*).

Ligue contre le Pape.

Dans cet intervalle, les Vénitiens, le Grand Duc & le Duc de Modene conclurent une ligue entre eux. Ils se garantirent mutuellement leurs Etats, & s'obligerent à entretenir à fraix communs pour leur défense une armée de douze mille hommes de pied & de dixhuit-cens chevaux. Par un article secret, ils s'engagerent à sécourir le Duc de Parme, & à l'admettre dans la ligue, aux conditions dont on conviendroit.

Le Duc de Parme entre dans l'Etat Ecclésiastique.

Cette ligue étonna les Barberins, & inspira du courage au Duc de Parme. Malgré les représentations des Venitiens & du Grand Duc, il entra dans l'Etat Ecclésiastique à la tête de trois mille chevaux sans infanterie & sans canon. Il s'approcha de Bologne, l'armée du Pape se dissipa, & le Préfet se sauva à Ferrare. Le Gouverneur d'Imola envoya les clés au Duc; Forli se rendit à discretion, Faënza ne fit aussi aucune résistance. Il entra par la Toscane dans le Perousin, mit le Pays à contribution & y établit ses quartiers. Les Barberins déconcertés par des progrès si rapides, eurent recours aux artifices de la négociation. Les Alliés & le Duc de Parme lui-même donnerent dans le piege; la Cour de Rome traina les affaires en longueur, & trouva moyen d'assembler une armée de quinze mille hommes entre Orviete & Viterbe, qui incommoda beaucoup celle du Duc, & lui ota toute espérance de pénétrer dans l'Etat de Castro. On continua de négocier & l'hiver approchoit. Enfin, on convint que le Pape leveroit l'excommunication, que le Duché de Castro seroit mis entre les mains du Duc de Modene, pour le rendre au bout de six mois au premier possesseur, que les nouvelles fortifications de Castro seroient démolies, & qu'on mettroit en dépôt les revenus, pour payer les Montistes. A ces conditions le Duc de Parme devoit sortir de l'Etat Ecclésiastique & se retirer en Lombardie. Le Cardinal Spada, Plénipotentiaire du Pape, différa sous divers prétextes de signer la convention. L'armée du Duc de Parme étoit diminuée, & manquoit de vivres. Ce Prince voyant qu'on le jouoit, se livra à la colere, ordonna la retraite de ses troupes, & partit en poste pour la Lombardie. Les Barberins ne rompirent pas pourtant la négociation; ils chercherent à amuser les Alliés par de nouveaux projets d'accommodement, & travaillerent à les desunir. Ceux-ci reconnurent leurs artifices & rompirent les négociations (*b*).

Suite de la guerre de Parme. 1643.

On ne laissa pas néanmoins de négocier pendant l'hiver, mais les propositions que fesoient les Barberins furent rejettées par les Alliés. Pendant ce tems-là, Edouard qui étoit hardi & ardent tenta une nouvelle entre-

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

prise sur Castro. Il fit partir secretement trois mille hommes, qui s'embarquerent sur des tartanes à l'embouchure de la Marga, mais une violente tempête les dispersa, & l'entreprise fut manquée. Les Alliés prenoient des mesures secretes pour reprimer les Barberins, le Cardinal Antoine ayant entrepris d'élever un Fort, & de faire un pont sur le Po, dans cette partie du Ferrarois, qui confine aux terres des Vénitiens. Le Duc de Parme, qui brûloit du desir de se venger, voyoit avec chagrin les lenteurs circonspectes des Alliés, desorte qu'il entra dans le Ferrarois avec un corps de troupes & s'empara de quelques places. Cette démarche détermina les Vénitiens, le Grand Duc & le Duc de Modene à signer un nouveau Traité à Venise, le 26 de Mai, pour faire la guerre aux Barberins. Elle ne produisit pas d'événemens fort considerables, & l'avantage fut balancé de part & d'autre, par la faute du Duc de Parme, qui ne concourut pas aux succès de la Ligue formée en sa faveur. Les Cours de France & de Madrid fesoient toujours l'office de Médiateurs, mais sans succès, parcequ'elles étoient en ce tems-là agitées, l'une par la mort de Louis XIII & l'autre par la disgrace du Duc d'Olivarez. La guerre continua pendant tout l'Eté, avec peu d'avantage d'aucun des partis, & l'hiver donna lieu à de nouvelles négociations. Le Cardinal de Bichi fut envoyé de France pour travailler à la paix. Urbain VIII. la desiroit ardemment; malgré le soin que ses neveux prenoient de lui déguiser l'état des choses, il n'ignoroit pas combien ses sujets souffroient (*a*).

Conclusion de la paix. 1644.

Après bien des contestations, le Cardinal de Bichi se rendit à Venise, & on convint enfin au commencement de l'année 1644 des conditions. On demanda au nom du Roi de France l'absolution du Duc de Parme. Le Pape consentit de lui rendre le Duché de Castro, laissant subsister l'hypotheque des rentes sur ce Duché, comme elle étoit avant la guerre. On restitua de part & d'autre tout ce qui avoit été pris. La paix fut publiée à Venise le premier de Mai; le Duc de Parme y alla pour remercier le Sénat du secours qu'il en avoit reçu, reconnoissant qu'il lui avoit l'obligation de son rétablissement dans ses Etats (*b*). On prétend que cette guerre couta au S. Siege plus de vingt millions, au moins cette somme parut emploiée sur les comptes de la Chambre Apostolique, y compris les gages des Généraux neveux du Pape (*c*).

Mort d'Urbain VIII. & son caractere.

Urbain VIII. ne survécut pas longtems à la conclusion de ce Traité, étant mort le 29 de Juillet, âgé de soixante-seize ans, à la fin de la vingtunieme année de son Pontificat. Ce Pontife se distingua par son érudition & par son amour pour les Belles-Lettres. S'il étoit aussi habile Théologien, que Litérateur, c'est ce qui pourroit paroitre problématique, supposé qu'il ait dit ce qu'on lui attribue (*d*), qu'il ne croyoit pas la conception immaculée comme Pape, mais qu'il la croyoit comme Maffée Barberin. Il étoit adroit & insinuant, ainsi qu'il parut dans le Conclave où il fut élu. On l'a taxé d'ambition, parcequ'il réunit au Domaine de l'Eglise le

(*a*) Le même sous l'an 1643.

(*b*) Le même.

(*c*) Etat ancien & moderne des Duchés de Florence, Modene, Mantoue & Parme, p. 461.

(*d*) *Bayle* Crit. Gen. de l'Hist. du Calvinisme Lett. XIII. de la 2de Edit. & XXVI. n. 2. dans les Oeuvr. div. T. II. p. 123.

Duché d'Urbin après la mort du dernier Duc de la Maison de la Rovere. On attribue encore la guerre de Parme à son ambition, mais on peut la regarder plutôt comme l'effet de celle de ses neveux, auxquels il laissa prendre trop de pouvoir, surtout dans les dernieres années de sa vie, en sorte que peu de Papes ont porté le Népotisme plus loin que lui. Il témoigna beaucoup de zele contre ceux que Rome qualifie d'hérétiques, & l'on croit que la Cour de Rome eut part, au moins indirectement par ses émissaires, au cruel massacre d'Irlande en 1641, & l'on assure qu'Urbain VIII. tâcha par son Nonce Rinuccini de se rendre maître absolu du royaume d'Irlande. Malgré son zele contre les Protestans, il ne laissa pas de les favoriser durant la guerre d'Allemagne. Il paroit aussi qu'il en étoit assez aimé, car dans un festin solemnel, ils burent à sa santé, & le qualifierent leur bon ami (*a*). Un trait, qui lui fait honneur, c'est qu'il pardonnoit facilement les injures; on en cite un exemple remarquable en la personne du Cardinal Deti; car ayant été offensé par ce Cardinal avant son Pontificat, il n'en témoigna aucun ressentiment, & le mit au contraire en possession du Décanat du Sacré College, malgré l'indignité du Cardinal, décrié par ses mœurs infâmes, & malgré les représentations de plusieurs Cardinaux (*b*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Les Barberins decrédités.

Les Barberins, si puissans sous le Pontificat de leur oncle, se virent après sa mort presque entierement déchus de leur crédit, s'étant attiré la haine générale, surtout par la guerre de Parme. Don Tadée fut obligé de remettre le bâton de Préfet de Rome à la Congrégation générale des Cardinaux, assemblés à l'ordinaire dans le Palais de Saint Pierre (*c*). D'autres prétendent qu'on lui donna deux Cardinaux pour adjoints, & qu'on nomma un Lieutenant-Général pour commander les troupes avec une autorité absolue.

Election d'Innocent X.

Cinquante-cinq Cardinaux entrerent dans le Conclave, après les obseques d'Urbain VIII. & le 10 d'Août le Conclave fut fermé. Les Barberins travaillerent d'abord avec chaleur à faire élire le Cardinal Sachetti; mais l'opposition des Espagnols les empêcha de réussir. Ensuite le Cardinal Antoine s'efforça de procurer l'élection du Cardinal Turenzola, auquel le Parti de France donna l'exclusion. Le Cardinal Antoine en fut piqué, & concourut à l'élection du Cardinal Pamphile, contre son intérêt & son inclination. Ce fut le 15 de Septembre que ce Cardinal fut élu; il prit le nom d'Innocent X. S'il en faut croire Heydegger (*d*) l'election de Pamphile ne réussit qu'avec peine, on ne pouvoit gouter son esprit, dit-il, qui avoit de l'aversion pour la Theologie & pour toutes les belles Lettres, & qui n'entendoit que le Barreau & la Rote, mais qui étoit principalement esclave d'autrui. Car tout le monde disoit que Dona Olympia sa belle-sœur le gouvernoit. Il se nommoit Jean Baptiste Pamphilio, & étoit Romain d'une noble & ancienne famille. Il fit ses études au College Romain, & à

(*a*) Voy. de Livre intitulé *l'Homme du Pape & du Roi* p. 127 ap. Hist. des Papes T. V. p. 252.

(*b*) *Amelot de la Houssaye* Mem. Hist. T. II. p. 229, 230.

(*c*) *Aubery* Hist. du Card. Mazarin L. II. p. 214.

(*d*) *Heydegger* Hist. Papat. Ætat. VII.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

l'âge de vingt ans prit le degré de Bachelier ès Loix. Il fut ensuite Avocat Consistorial, puis Auditeur de Rote, Nonce à Naples, & Dataire dans la Légation du Cardinal François Barberin en France & en Espagne, il resta Nonce en Espagne, & Urbain VIII. le fit Cardinal en 1629.

Mazarin en est fort mécontent.

Mazarin, qui avoit pris la place de Richelieu en France, fut très-mécontent de ce que le Cardinal Antoine Barberin avoit concouru à l'élection d'Innocent X. qui étoit ennemi déclaré de ce Ministre. Un mois après l'élection, l'Ambassadeur de France eut ordre de demander au Cardinal Antoine le brevet de Protecteur des affaires de France, & de lui dire, qu'il fit ôter les armes de France de dessus la porte de son palais. Ce Cardinal tâcha de persuader au Pape, dans une audience secrete, qu'il n'étoit persécuté par la Cour de France, que pour avoir fait réussir son élection (*a*). Mais le Pape n'en fut pas plus disposé à favoriser les Barberins.

Satisfaction que le Pape donne aux Vénitiens.

Nous avons parlé plus haut d'un démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII. au sujet d'une inscription honorable à leur République, que ce Pape avoit fait ôter pour y en substituer une autre. En 1639, le Cardinal Cornaro, Patriarche de Venise, étant à Rome obtint d'Urbain de faire disparoitre la nouvelle inscription, qui avoit offensé les Vénitiens, mais il ne put obtenir que l'ancienne fût rétablie. Aussitôt qu'Innocent X. fut élevé au Pontificat, il satisfit de lui-même au dessein des Vénitiens, en fesant remettre dans la salle des Ambassadeurs l'ancienne inscription, que son prédécesseur avoit fait effacer. Le Sénat y fut si sensible, que sur le champ il fit écrire au Livre d'or le nom de tous les Pamphile, & les éleva, eux & leur postérité, à la dignité de Nobles Vénitiens (*b*).

Il persécute les Barberins. 1645.

Le Pape n'en agit pas aussi bien avec les Barberins. Quoiqu'il fût redevable à Urbain VIII. de son avancement & de sa fortune, & que sans le concours des Cardinaux François & Antoine, il ne feroit pas vraisemblablement parvenu au Pontificat, il ne laissa pas de les persécuter. Les prétextes ne lui manquerent pas. On les accusoit de s'être enrichis aux dépens de la Chambre Apostolique pendant le Pontificat de leur oncle, & on vouloit leur faire rendre compte de tout l'argent qui avoit passé par leurs mains. Le Cardinal Antoine se trouva le premier exposé, parcequ'il étoit Camerlingue, comme qui diroit Trésorier ou Surintendant des Finances. Comme il n'attendoit aucune justice de ses ennemis, il pourvut à sa sureté, sortit de Rome au mois de Décembre, & passa en France. Le Cardinal Pamphile neveu du Pape fut déclaré Légat d'Avignon en sa place. Mazarin pour satisfaire son ressentiment particulier, engagea la Reine à recevoir sous sa protection le Cardinal Antoine, & lui donna dans la suite l'Archevêché de Rheims & la charge de grand Aumônier de France. Le Pape disposa de toutes les charges d'Antoine, & continua à poursuivre ses deux freres, la Cardinal François & Taddée. On fit citer le premier à la Chambre Apostolique pour y rendre compte du maniement qu'il avoit eu depuis cinq ans des grandes sommes de deniers qu'on avoit tirées du Château S. Ange, pour la levée & la subsistance des troupes. Il se défendit par la qualité de sa charge de Vice-Chancelier, qui n'étoit nullement office comptable. A

(*a*) *Aubery* ubi sup. p. 251.

(*b*) *Laugier* Hist. de Venise T. XI. p. 304, 332.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

1646.

l'égard des deniers pour la guerre, l'emploi en étoit constant & public, les troupes ayant été payées en présence de l'Officier commis pour cet effet, à qui par conséquent il falloit s'adresser. Tout cela n'empêcha point, qu'on ne séquestrât généralement tous les revenus & tous les biens des Barberins. Cependant sur les avis qu'ils reçurent de tous les côtés, qu'on avoit dessein de les enfermer dans le Château S. Ange, le Cardinal François & son frere songerent sérieusement à la retraite. Ils sortirent de Rome le 16 de Janvier à deux heures après minuit, le Cardinal à pied, en habit de Prêtre, & le Préfet de Rome dans un carosse avec ses enfans. Ils allerent droit à l'embouchure du Tibre, & la barque qu'ils avoient arrêtée n'ayant pas voulu partir, ils furent obligés d'être plus de quatre heures à traiter avec d'autres, pour les disposer à mettre en mer. Ils se jetterent donc dans une méchante barque Génoise, sans avoir ni matelas pour se coucher, ni autres provisions que de méchant biscuit & un peu de mauvais vin qu'ils acheterent dans le port. A peine furent-ils en mer qu'il s'éleva une furieuse tempête, mais la force du vent les mit en un jour à la vue de Genes, & le lendemain ils se trouverent la nuit à la hauteur des isles de Ste. Marguerite. La tempête s'appaisa, & ils se rendirent à Caunes en Provence, d'où ils dépêcherent un courier au Roi, pour l'informer de leur arrivée, & lui faire des excuses de ce qu'ils avoient été forcés, contre leur intention, d'entrer dans le royaume avant que d'en avoir la permission. Le Roi leur envoya un de ses Ecuyers, pour les assurer de la continuation de sa protection & de sa bienveillance (*a*). La haine qu'on avoit eu pour les Barberins se changea en compassion. On taxa le Pape d'ingratitude, & de condamner dans les autres, ce qu'il pratiquoit lui-même, puisque Dona Olympia gouvernoit absolument, & étoit plus avide encore d'amasser de l'argent, que les Barberins ne l'avoient été.

Le neveu du Pape banni de Rome.

On ne blâma pas moins son procédé envers le Cardinal Pamphile son neveu. Ce Cardinal étant devenu amoureux de la Princesse de Rossane, jeune veuve, résigna son Chapeau à l'insu du Pape, & épousa secretement la Princesse. Ce mariage irrita tellement le Pape & sa mere Olympia, qu'après une conférence particuliere de deux heures, ils résolurent de le bannir de Rome avec sa femme. Cette résolution si sévere fut mise d'abord en exécution, au grand étonnement des Romains. On trouvoit la faute très-pardonnable, parceque la Princesse étoit distinguée non seulement par son rang & par ses biens, mais encore par sa beauté & par les qualités de sa personne. On attribua leur exil principalement à Olympia, qui appréhendant que la Princesse n'affoiblit son crédit, jugea à-propos de la tenir éloignée de la Cour.

Bulle du Pape contre les Barberins. 1646.

Innocent X. irrité de la désertion des Barberins, publia le 21 de Fevrier une bulle datée du jour précédent contre les deux freres Cardinaux, par laquelle il ordonnoit que leurs revenus seroient saisis & même confisqués à moins qu'ils ne retournassent dans six mois. Qu'en cas de desobeissance, ils seroient privés de leurs bénéfices, pensions & charges, & enfin du Chapeau (*b*). La Cour de France prit parti dans cette affaire, la Bulle fut dé-

(*a*) *Griffet*, Augmentat. au Journal de Louis XIV. Tom. XXII. p. 3-8. de l'Edit. de Daniel in 8vo.

(*b*) *Aubery* l. c. p. [illegible].

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

clarée nulle & abusive par arrêt du Parlement, lequel par un autre arrêt défendit d'envoyer de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles, & on menaça le Pape de se saisir d'Avignon (*a*). Le Roi, pour mettre les Barberins à couvert, leur fit défense de sortir du royaume.

Projet du Cardinal Mazarin de se venger du Pape.

Le Cardinal Mazarin ne s'en tint pas là, il vouloit se venger du Pape, parcequ'il ne pouvoit digérer, que dans la derniere promotion de plusieurs Cardinaux on n'y eût point compris l'Archevêque d'Aix son frere. Il fit résoudre dans le Conseil une expédition navale sur les côtes d'Italie. Le Pape de son côté, sans se soucier de la colere du Cardinal, étoit acharné à la ruine des Barberins. L'animosité des deux côtés étoit si grande, que le Sénat de Venise employa inutilement ses bons offices auprès du Cardinal & auprès du Pape pour les reconcilier.

Expédition en Italie.

Le Pape fut allarmé des préparatifs qu'on fesoit en France, & une vision extravagante avoit jetté toute l'Italie dans la derniere consternation. On disoit que notre Dame de Lorette, mécontente du Pape, avoit quitté l'Italie. Innocent X. effrayé de cette ridicule fable, que le Peuple recevoit avidement comme une vérité, par l'armement de terre & de mer de la France contre l'Italie, & par les procédures du Parlement de Paris contre sa bulle, changea de mesures, & chercha les moyens de se reconcilier avec les Barberins. Dans cette vue, il accorda un délai de trois mois, pendant lesquels la Bulle n'auroit point d'effet (*b*).

Expédition des François sur les côtes de Toscane.

Cet adoucissement n'empêcha point le Cardinal Mazarin d'exécuter son projet d'enlever aux Espagnols les places maritimes qu'ils avoient sur les côtes de Toscane, pour inquieter le Pape. Le Prince Thomas de Savoye fut nommé pour commander les troupes de terre, & le commandement de la Flotte fut donné à M. de Brezé. Celui-ci partit des ports de Provence, le 10 de Mai, & après s'être rendu maître de Telamone & des Forts de Salines & de St. Etienne, il se rendit devant Orbitello, que le Prince Thomas assiegea par terre. Cette place est située dans un Lac, qui la rend presque inaccessible de tous côtés. Le Duc d'Arcos Viceroi de Naples, y fit entrer quelque secours par le Lac, mais ces secours n'auroient pu sauver la place que le Prince Thomas pressoit extrémement, sans l'arrivée de la Flotte d'Espagne. Celle de France, quoique inférieure en nombre de Vaisseaux, ne balança point à présenter la bataille; les Espagnols au contraire évitoient de s'engager, & se contentoient de canonner; cependant on en vint au combat, & suivant les Historiens François (*c*), les Espagnols furent battus, mais d'autres disent, que le coup qui tua M. de Brezé, leur donna la victoire (*d*). Peut-être pourroit-on dire, que ce coup arracha la victoire aux François. Ce qu'il y a de certain c'est que leur Flotte s'en retourna en Provence; les Espagnols sécoururent Orbitello, & le Prince Thomas fut obligé de lever le siege (*e*), Le Cardinal Mazarin fit bientôt reparer la Flotte, & le Prince Thomas lui étant suspect, il donna le commandement des troupes aux Maréchaux de la Meilleraye & Du Plessis-Prâlin. Ils parurent dans la mer de Toscane, avant

(*a*) Contin. de Mezeray T. XII p. 273.

(*b*) *Aubery* l. c. p. 261.

(*c*) *Daniel* Journ. de Louis XIV. & *Henault* sous l'an 1646.

(*d*) *Giannone* L. XXXVII. Ch. I.

(*e*) *Daniel*, *Henault* & *Giannone* l. c.

avant même qu'on eût appris en Italie la nouvelle de leur embarquement. Ils prirent Piombino le 8 d'Octobre, & Portologone le 29 du même mois (*a*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1613 jusqu'à notre tems.

Le Pape se reconcilie avec les Barberins.

Le Pape n'attendit pas la fin de cette expédition pour se reconcilier avec les Barberins; il leur restitua leurs charges & leur biens, révoqua toutes les bulles données contre eux, à condition cependant qu'ils se rendroient dans l'Etat d'Avignon, & que delà ils feroient par Lettres leurs soumissions au Pape (*b*). Mais le Cardinal Mazarin alla son chemin, s'excusant sur ce que les Généraux étantpartis, il n'avoit pas été à tems de revoquer leurs ordres. Innocent s'étoit flaté de conserver à son neveu Ludovisio Piombino, qui lui appartenoit, mais il se trouva trompé dans ses espérances. Ce fut vraisemblablement celle d'en obtenir la restitution, qui l'engagea à se prêter aux sollicitations de Henri de Lorraine Duc de Guise. Ce Prince s'étoit rendu à Rome, où il poursuivoit la dissolution de son mariage avec la Comtesse de Bossu. Le Pape lui témoigna beaucoup d'amitié, & il travailla si efficacement dans plusieurs entretiens qu'il eut avec Innocent, qu'il l'engagea à donner le Chapeau à l'Archevêque d'Aix, frere de Mazarin (*c*). Le nouveau Cardinal, qui s'étoit rendu à Rome, communiqua d'abord à son frere sa nomination. *Les réponses vinrent telles qu'on les devoit attendre sur une nouvelle si agréable*, dit le Duc de Guise (*d*). Mais un Historien (*e*) assure, que Mazarin, moins sensible à une faveur qui venoit si tard, qu'à l'indignité d'un refus trop obstiné, se moqua du Pape à son tour, le remercia assez froidement de la promotion de son frere, & ne pensa nullement à faire restituer Piombino au neveu d'Innocent X.

Il refuse les bulles pour les Evêques de Portugal.

Depuis son exaltation, Nicolas Monteiro étoit chargé des affaires de Portugal à Rome. Il sollicitoit vivement au nom du Clergé du royaume, l'expédition des bulles pour ceux que le Roi Don Jean IV. avoit nommés aux Evêchés vacans. L'Ambassadeur d'Espagne tenta de le faire assassiner. Ce qui irrita le Pape, ensorte qu'il ordonna à l'Ambassadeur de sortir de Rome. Il ne s'en montra pas plus facile sur l'article des bulles, que Monteiro demandoit. Innocent vouloit bien les expédier en son propre nom, & comme si lui seul eut eu droit de nommer à ces Evêchés. Le Roi de Portugal n'y voulut pas consentir, parceque cela étoit contraire aux droits de sa couronne (*f*). Monteiro partit donc de Rome. En 1649, un autre Envoyé de Portugal poursuivit la même affaire, avec aussi peu de succès, par le crédit des Espagnols, & cette affaire ne se termina qu'après la mort d'Innocent (*g*).

Protestation du Clergé de France.

On a vu, qu'en 1633, le Clergé de France avoit été obligé de souffrir que le Pape Urbain VIII. nommat des Commissaires pour juger six Evêques du Languedoc. Une assemblée du Clergé protesta solemnellement contre cette atteinte donnée à ses privileges. L'acte de protestation fut signifié dans les formes au Nonce du Pape qui résidoit en France. Si ceci

(*a*) *Henault*, *Giannone* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Mem. du Duc de Guise p. m. 2-16
(*d*) Le même, p. 17.
(*e*) *De Larrey* Hist. de Louis XIV. T. I. p. 417.
(*f*) *La Clede* Hist. de Portug. T. II. p. 522.
(*g*) Le même, p. 550.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

se passa en 1645, comme le dit le Continuateur de Mezeray (*a*), il s'agit de la même assemblée du Clergé dont parle le Cardinal de Retz (*b*) où l'on résolut de faire aux six Prélats lésés quelque sorte de réparation, en les priant de venir prendre place dans la Compagnie, quoiqu'ils n'y fussent pas députés.

Révolte de Naples. 1647.

En 1647 il y eut une révolte terrible à Naples. Le Duc d'Arcos obligé de se précautionner contre les François, maîtres de Portolongone, se trouva dans la nécessité de mettre de nouveaux impôts sur un peuple qui en étoit déja accablé. Le 3 de Janvier 1647 on publia un Edit, qui imposoit un droit sur les fruits. Le peuple murmura hautement, & du murmure passa à une révolte ouverte, ayant pour chef Thomas Aniello, appellé communément Mazaniello, jeune homme de la lie du peuple. La rebellion éclata le 7 de Juillet, à l'occasion d'un panier de figues. Les mutins commirent beaucoup de violences, & pillerent le Palais du Viceroi, qui eut bien de la peine à se sauver. Il fit publier un Edit qui supprimoit le nouvel impôt, mais cela ne calma pas la sédition. Le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, intervint, & par sa médiation il y eut le 13 de Juillet un accommodement conclu, par lequel le Viceroi accordoit aux Rebelles tout ce qu'ils demandoient. Trois jours après, Mazaniello & plusieurs de ses principaux confidens furent assassinés, sans que sa mort causât aucun mouvement parmi le peuple. Mais quelques Nobles eurent l'imprudence de maltraiter la populace, & le lendemain, on prit la résolution de diminuer le poids du pain. La sédition recommença, & passa dans tout le royaume. Le Viceroi fut réduit à faire le 7 de Septembre un second Traité, plus humiliant encore que le premier. La tranquillité ne fut pas néanmoins de longue durée, & le feu de la révolte s'alluma plus vivement que jamais (*c*).

Le Duc de Guise se met à la tête des Rebelles.

La Cour d'Espagne fit partir une Flotte, sous la conduite de Don Juan d'Autriche fils naturel du Roi, qui arriva devant Naples le premier d'Octobre. Ce jeune Prince, par le conseil du Viceroi, employa la force pour réduire les rebelles; mais cela ne fit qu'animer davantage le peuple, qui choisit pour Général Janvier Annese, dit Gennare. Ce Chef plus prudent que Mazaniello, fut d'avis qu'on se mit sous la protection de la France, & qu'on appellât au Gouvernement de la nouvelle République & en déclarât chef le Duc de Guise, qui descendoit des anciens Rois, & avoit des prétentions sur la couronne de Naples. Il se rendit heureusement à Naples le 15 de Novembre, & travailla à y mettre les choses sur un pied reglé. Cependant la France ne profita point de cet événement. Elle envoya à la vérité une Flotte, mais qui ne fit rien en faveur du Duc de Guise, dont le Cardinal Mazarin desapprouvoit la conduite. D'ailleurs Gennare, jaloux de l'autorité du Duc le traversoit. Pour faciliter un accommodement le Duc d'Arcos se démit de la Viceroyauté & résigna toute l'autorité à Don Juan d'Autriche (*d*).

Différend

Tandis que cela se passoit à Naples, il y eut un différend entre le Par-

(*a*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 472.

(*b*) Mem. du Card. de Retz T. I. p. 75. Edit. d'Amst. 1719.

(*c*) Giannone *ubi sup.* Ch. 2.

(*d*) Le même Ch. 3. Mem. du Duc de Guise L. III.

entre le Parlement de Paris & la Cour de Rome.

lement de Paris & la Cour de Rome. M. Arnaud Docteur de Sorbonne avoit publié un Traité de la fréquente Communion, où il avoit mis entre autres propositions. *que St. Pierre & St. Paul sont les deux chefs de l'Eglise qui n'en font qu'un.* Cette Doctrine fut mal reçue à Rome. Elle y fut condamnée par un Décret de l'Inquisition, & par une Bulle expresse, que le Nonce fit imprimer & publier à Paris. Cette condamnation donna lieu à un Ecrit, intitulé *Remarques sur un Décret de l'Inquisition de Rome, touchant l'autorité des Princes des Apôtres St. Pierre & St. Paul.* Cet Ecrit, qui traitoit assez mal la Cour de Rome & les Jésuites, fut qualifié de Libelle diffamatoire, & comme tel supprimé & défendu par une sentence du Châtelet. Cette condamnation avoit été faite en conséquence d'un Mandement du Nonce, imprimé en France, de même que le Décret & la Bulle, Mandement où le Nonce prenoit cette qualité *par tout le Royaume*, ajoutant qu'il gardoit l'original du Décret *dans ses Archives*, & qu'il avoit reçu commandement de le faire imprimer & de l'envoyer *à tous les Archevêques & Evêques de sa Nonciature.* Le Parlement fit grand bruit de cette affaire, il trouva qu'elle blessoit les droits du Royaume. Les Gens du Roi conclurent, que défenses seroient faites à toutes personnes d'imprimer, de publier & de débiter aucuns Brefs, Décrets ou Bulles de Rome, sans Lettres Patentes du Roi enrégistrées à la Cour. Le Roi & la Reine étoient à Compiegne. Le Roi, ou plutôt le Cardinal Mazarin, gagné par la Cour de Rome, écrivit une Lettre au Parlement, par laquelle il lui enjoignoit de ne point délibérer sur cette affaire, jusqu'à son retour à Paris. Le Parlement ne laissa pas de passer outre, & il fut ordonné; qu'il seroit fait défense aux Archevêques, aux Evêques, à leurs Vicaires & Officiaux, au Recteur & aux suppôts de l'Université, de recevoir, de publier, ou d'exécuter les Décrets de l'Inquisition, ni autres Bulles ou Brefs du Pape, à l'exception néanmoins de celles concernant les provisions des Bénéfices, & autres Expéditions ordinaires qui s'obtiennent en Cour de Rome, suivant les Ordonnances de l'Etat (*a*).

Suite des affaires de Naples. 1648.

Don Juan d'Autriche ayant pris le gouvernement en main à Naples, publia un Edit par lequel il invitoit les peuples à se procurer du repos, & en leur accordant un grand nombre de graces, leur promettoit encore une amnistie générale. Cet Edit ne produisit aucun effet. Cependant le Duc de Guise & Gennare n'étoient nullement unis, à cause de la jalousie du commandement, & le dernier souffroit impatiemment que le Duc s'attribuât toute l'autorité. Don Juan chercha à profiter de la division, & se servit du Cardinal Filomarini, qui entra en négociation avec Gennare. Sur ces entrefaites, la Cour de Madrid ne jugeant pas à-propos que Don Juan occupât la place de Viceroi, envoya ordre au Comte d'Ognate, Ambassadeur à Rome, de se rendre incessamment à Naples pour y prendre possession de la Viceroyauté. Le Comte obéit, & le premier de Mars 1648 Don Juan lui remit le gouvernement entre les mains (*b*).

Offres du Pape au Duc de Guise.

En ce tems-là les affaires du Duc de Guise paroissoient être sur un pied très-favorable. Les Espagnols pensoient même à se retirer, & si la France avoit soutenu le Duc, il y a de l'apparence que les Espagnols auroient

(*a*) Contin. de Mezeray l. c. p. 473 478. (*b*) Giannone ubi sup. Ch. 3.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

perdu le royaume de Naples. Comme on croyoit qu'il paroitroit bientôt une Flotte Françoise, le Pape appréhenda que la France n'eût dessein de s'emparer de Naples, à l'exclusion du Duc de Guise. Pour parer ce coup, il tâcha d'exciter l'ambition du Duc, en lui représentant que s'il vouloit penser à se mettre sur le trône, toute l'Italie l'assisteroit; qu'il feroit une ligue pour sa conservation & sa liberté, lui donneroit l'investiture du royaume, & offroit de lui prêter trois-cens mille écus. Le Duc lui répondit, que le tems lui inspireroit ce qu'il auroit à faire, quand les Espagnols seroient chassés, mais qu'il le supplioit de l'assister promptement d'argent, dont il avoit un extrême besoin. Mais l'argent ne vint point, & le Pape se contenta de l'avertir de se défier de tout le monde, surtout de craindre également la France & l'Espagne (*a*).

Fin de la révolte & prise du Duc de Guise.

Cependant le nouveau Viceroi reprit, comme D. Juan la voie de négociation avec Gennare. D'ailleurs les Napolitains étoient las d'être à la merci de la populace & le Comte d'Ognate se conduisit avec tant de dextérité, qu'il fortifia les dispositions à la paix. Les esprits étant ainsi préparés, pendant que le Duc de Guise étoit allé à la pointe de Posilipe pour se rendre maître de la petite isle de Nisita, le Viceroi & Don Juan sortirent des Châteaux avec un certain nombre de troupes, & à la faveur des intelligences qu'ils avoient, ils se rendirent maîtres de la ville, & en un moment le peuple rentra dans le devoir sans opposition & sans effusion de sang. Ce fut le Lundi de Paques, 6 d'Avril, qu'arriva cette révolution. Le Duc de Guise, informé de ce qui s'étoit passé, ne chercha plus qu'à mettre sa personne en fureté, mais ayant été poursuivi, il fut pris, & conduit en Espagne, où il resta prisonnier jusqu'en 1652; alors le Prince de Condé, qui étoit passé dans le parti des Espagnols, obtint d'eux sa liberté (*b*).

Combat de Cremone.

Peu de tems après, le Duc de Modene, qui avoit embrassé le parti de la France, força conjointement avec le Maréchal du Plessis-Praslin, les retranchemens du Marquis de Caracene près de Cremone, le 30 de Juin. Les Espagnols perdirent dans cette occasion deux mille hommes & on leur fit mille prisonniers. Ils perdirent aussi tout leur canon & leur bagage & quarante drapeaux (*c*). Le Duc alla ensuite assieger Cremone, mais il fut obligé de lever le siege le 6 d'Octobre, parceque la garnison étoit rafraichie continuellement par les Espagnols (*d*).

Démêlés du Pape avec le Duc de Parme.

Edouard Farnese Duc de Parme, étant mort cette année, Ranuce II. son fils lui succéda. Ce Prince eut bientôt un démêlé avec Innocent X. qui lui fit perdre entierement Castro. On a vu plus haut, que par l'accommodement conclu en 1644 entre Urbain VIII. & son pere, le Duché de Castro étoit demeuré chargé des sommes dues aux Montistes. La guerre qui avoit duré cinq ou six ans avoit mis le Duc hors d'état de s'acquitter. La Cour de Rome profita d'un incident pour pousser Ranuce à bout. Il y avoit un Evêché à Castro, le Pape le donna à un Moine Théatin dont la personne n'étoit nullement agréable au Duc par des raisons particulieres. Il fit insi-

(*a*) Mem. du Duc de Guise T. II. L. IV. p. m. 96, 97.

(*b*) *Giannone* l. c. Ch. 4. Mem. du Duc de Guise l. c. L. V.

(*c*) *Henault* & *Daniel* Journ. de Louis XIV. sous l'an 1648.

(*d*) Les mêmes.

nuer au Pape, qu'il lui feroit plaisir de ne point envoyer ce Religieux à Castro, & qu'il le prioit de lui faire cette grace. Innocent persista & trouva fort mauvais que Ranuce voulut borner son autorité. On fit comprendre secretement au Moine, qu'il feroit bien de ne se pas charger de cet Evêché, où il auroit des desagrémens. Le Religieux pria fort instamment le Pape de le dispenser d'accepter l'Evêché. Mais Innocent n'en voulut point démordre, le fit consacrer Evêque, & le contraignit d'aller prendre possession de son Eglise, en l'assurant de toute sa protection. Cette promesse ne rassura point le nouvel Evêque, en prenant congé du Pape, il lui dit les larmes aux yeux, qu'il l'envoyoit à la mort. Il ne se trompa point, car il fut attaqué & tué en chemin par des inconnus. Comme le Pape ne put découvrir les assassins, quelques perquisitions qu'il fît, & qu'il n'avoit aucune preuve contre le Duc, il n'osa l'accuser de ce meurtre, cependant il ne chercha pas moins à le venger. Il poussa Ranuce pour le payement des sommes qu'il devoit, & le réduisit bientôt à confesser l'impuissance où il étoit de s'acquitter. Le Pape fit confisquer alors le Duché de Castro. Non content de cela Innocent fit raser la ville de Castro, & placer une colonne où elle avoit été, sur le piedestal de laquelle on grava, *Qui fù Castro, Ici fut la ville de Castro*; l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Les choses en demeurerent-là jusques à l'année 1664, que Louis XIV. obtint d'Alexandre VII. pour le Duc de Parme un répit de huit ans pour payer ses dettes, auquel cas le Duché de Castro lui feroit rendu. Mais ce Prince n'ayant pu, ou ne s'étant pas soucié pendant ce tems-là de s'acquitter, le Duché de Castro est resté incorporé à la Chambre (*a*).

Protestation ou Bulle du Pape contre la paix de Munster & d'Osnabruch.

Ce fut en cette année que furent signés les Traités de Munster & d'Osnabruch, par lesquels la paix fut rétablie entre l'Allemagne, la France & la Suede. Le Pape protesta solemnellement par une bulle contre ces Traités. Fabio Chigi son Nonce à Munster, avoit fait tous ses efforts pour empêcher la conclusion d'une paix, fort préjudiciable au Clergé, il avoit même fait deux protestations, sans pouvoir en prévenir la signature. La Bulle du Pape est du 26 de Novembre, il y déclame contre l'injustice des Traités en question, en ce que par divers articles on abandonne aux Hérétiques des Biens Ecclésiastiques, qu'on les admet avec les Catholiques aux Charges, qu'on augmente le nombre des Electeurs, sans le consentement du Siege Apostolique, & qu'on ordonne beaucoup d'autres choses fort préjudiciables à la Religion Orthodoxe, au S. Siege, & aux Eglises inférieures. En conséquence, il déclare ces articles nuls, vains, invalides, injustes, iniques &c (*b*) Cette bulle n'empêcha point les Puissances intéressées de s'en tenir à ces Traités.

Le Pape adopte un Cardinal neveu

Le Pape se trouvant accablé de tout le poids des affaires du Pontificat, résolut d'adopter un neveu, sur lequel il pût s'en décharger. Il s'en ouvrit au Cardinal Panzirollo son confident, qui lui proposa Camille Astalli, Clerc de la Chambre, & frere du Marquis qui avoit épousé une niece de Dona Olympia. Innocent fit savoir sa resolution à sa belle sœur, mais sans 1649.

(*a*) Etat ancien & moderne des Duchés de Florence, de Modene, de Mantoue & de Parme p. 463-470.

(*b*) Hist. des Papes T. V. p. 283-286.

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

entrer dans aucun détail, & sans qu'elle pût croire que la chose pressât ; desorte qu'elle ne lui repliqua rien, sachant qu'il ne pouvoit souffrir la moindre contradiction. Mais peu de jours après lorsqu'on s'y attendoit le moins, le Pape fit la promotion en plein Consistoire, & déclara Astalli Cardinal de la Maison Pamphile. Le même jour qu'il lui donna le Bonnet, il l'envoya loger dans son Palais de la Place Navonne, & lui assigna dix mille écus pour son entretien, il permit même qu'on fit tirer le canon du Château St. Ange, pour donner plus de considération au nouveau Cardinal. Olympia, que son adoption avoit choquée, vint au Vatican toute éplorée avec ses filles, pour faire de grandes plaintes au Pape. Tout ce fracas déplut au bon homme, qui, craignant d'avoir été surpris, commença de se repentir de ce qu'il avoit fait. Il y parut le jour qu'il donna le Chapeau à Astalli, comme celui-ci prenoit congé de lui pour aller faire ses visites au Sacré College, *Allez*, lui dit-il, *nous ne savons ce que nous avons fait.* Les mauvais offices qu'on lui rendoit fesoient toujours plus d'impression sur l'esprit d'Innocent, & tout ce que Panzirollo put obtenir ce fut qu'il viendroit loger au Palais, où il fut obligé de l'entretenir à ses dépens pendant quinze jours, en lui donnant des gens pour le servir. Cependant Panzirollo sut néanmoins si bien ménager le Pape, qu'il accorda à Astalli dequoi faire honorablement la dépense de sa table & de sa Maison, plus de huit mille écus de rente en Bénéfices, vingt mille écus de sa charge de Clerc de la Chambre ; il le fit aussi déclarer Surintendant Général de l'Etat Ecclésiastique & Légat d'Avignon (*a*). Pour achever parfaitement d'établir le Cardinal Astalli, Panzirollo travailla à faire éloigner Dona Olympia.

Disgrace d'Olympia.

Cette femme également hardie & ambitieuse étoit toute puissante sur l'esprit du Pape son beaufrere. Elle gouvernoit d'une façon absolue, recevoit les placets, donnoit audience, ordonnoit des peines & des recompenses; elle fit de nouvelles loix, & abrogea celles des autres Papes. Elle étoit d'ailleurs d'une avarice extrême & vendoit au plus offrant les Charges Politiques & Ecclésiastiques, elle ne fesoit rien qu'à force d'argent dit le Cardinal de Retz (*b*). On soupçonnoit un commerce criminel entre elle & le Pape. Pasquin & Marforio lâchoient continuellement des traits sur ce sujet, & Innocent apprit de tous côtés, que la conduite d'Olympia l'exposoit au dernier mépris, & que ses familiarités avec elle le rendoient odieux. Il résolut donc de l'éloigner. Les uns croient que cette disgrace fut entiere & réelle (*c*), d'autres qu'elle ne fut qu'apparente (*d*). Le Pape, s'étant réconcilié avec Camillo & la Princesse de Rossane sa femme, soulageoit le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il avoit de l'éloignement d'Olympia, par des conversations assez fréquentes qu'il avoit avec la Princesse, qui quoique très-spirituelle, n'approchoit pas du génie de la Signora, mais qui en recompense étoit beaucoup plus jeune & plus belle (*e*). Le Cardinal Astalli & Panzirollo eurent pendant ce tems-là du crédit, mais la mort de Panzirollo arrivée en 1651 changea bientôt la face des affaires.

(*a*) *Priorato* Hist. de Mazarin T. II. L. III. p 218 & suiv.

(*b*) Mem. du Card. de Retz T. III. L. IV. p. m. 84.

(*c*) *Priorato* l. c. p. 332.

(*d*) Mem. de Retz. l. c. p. 83.

(*e*) Le même.

Ce fut pendant la faveur de la Princeſſe de Roſſane, que le Cardinal de Retz obtint le Chapeau. Elle étoit de la maiſon des Aldobrandins, avec laquelle celle de Gondi avoit eu beaucoup d'alliances en Italie (*a*), deſorte qu'elle ſeconda d'abord Panzirollo. L'Archevêque ayant envoyé en 1651 l'Abbé Charier à Rome pour ſolliciter ſa promotion, trouva Panzirollo mort, mais la Princeſſe le favoriſa & lui donna des avis ſi utiles, que M. de Retz fut fait Cardinal en 1652, quoique la Cour de France le traverſât ſous main (*b*).

Section XI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

L'Archevêque de Paris fait Cardinal.

Les bornes que nous devons nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ce qui concerne le Janſéniſme. Il ſuffira de dire que la diſpute ſur les matieres de la grace étoit plus animée que jamais. L'affaire fut portée à Rome, & par les intrigues des Jéſuites le Pape publia le 31 de Mai 1653 une Bulle par laquelle il condamna les cinq propoſitions de Janſenius (*c*). Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'Innocent n'entendoit rien à la matiere. M. de Saint-Amour ayant voulu lui faire lire un petit Ecrit, il le refuſa, parcequ'il en faudroit voir d'autres, & lui dit que d'ailleurs ce n'étoit pas là ſa profeſſion, qu'il étoit vieux & n'avoit point étudié en Théologie (*d*). Malgré la publication de ſa bulle, lorſque les Députés François qui étoient pour la doctrine Janſéniſte prirent congé de lui, il leur dit, qu'il n'avoit point condamné la doctrine de St. Auguſtin, ni de St. Thomas, & le point de la Grace efficace par elle-même, laiſſant ce point & cette controverſe en l'état qu'avoient fait Clément VIII. & Paul V. (*e*). Ne pourroit-on pas demander, ſi le Pape eſt infaillible, à quoi ſert ſon infaillibilité?

Bulle du Pape contre les V propoſitions.

La méme année que le Coadjuteur de Paris eut reçu l'honneur de la pourpre, la Cour le ſoupçonnant d'étre d'intelligence avec le Duc d'Orléans, chercha à l'éloigner. M. de Servien lui fit de la part du Roi des offres très-avantageuſes pour aller paſſer trois ans à Rome, chargé des affaires de France (*f*). Le Cardinal ne jugea pas à-propos de les accepter, & le 19 de Decembre 1652, il fut arrêté au Louvre & conduit à Vincennes. Dès le lendemain l'Abbé Charier partit pour Rome, où il trouva le Pape irrité juſqu'à la fureur, & ſur le point de lancer la foudre ſur les auteurs de la priſon du Cardinal. Il s'en expliqua avec un très-grand reſſentiment à l'Ambaſſadeur de France & il envoya un Nonce extraordinaire pour obtenir la liberté de M. de Retz. Mais le Roi défendit au Nonce de paſſer Lyon. Le Pape craignit de compromettre ſon autorité, mais il dit à l'Abbé Charier, *donnez-moi une armée, & je vous donnerai un Légat* (*g*). Cependant le Cardinal Mazarin, qui étoit de retour à Paris, ſur les avis qu'il avoit de Rome, & ſur l'émotion des eſprits qui croiſſoit, touchant la priſon de M. de Retz, feignit de lui vouloir procurer la liberté, & ſe ſervit de Bagni, Nonce en France, pour lui propoſer avec ſa liberté de grands avantages, en cas qu'il voulut donner ſa démiſſion de la Coadjutorerie de Paris. Le Cardinal, qui avoit été averti, fit

Innocent menace au ſujet de la priſon du Cardinal de Retz.

1653.

(*a*) Le même T. II. L. III. p. m. 126.
(*b*) Le même T. III. L. IV. p. m. 84-86.
(*c*) Hiſt. Gen. du Janſéniſme T. II. p. 338 & ſuiv.
(*d*) Le même, T. I. p. 447.
(*e*) La même, T. II. p. 147.
(*f*) Mém. de Retz T. III. L. IV. p. m. 272.
(*g*) Le même, p. 292.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

un discours très-étudié & très-ecclésiastique au Nonce, qui lui fit honte, & lui attira une fort rude reprimande de Rome (*a*). L'oncle du Cardinal, Archevêque de Paris, étant mort le 21 de Mars 1653, on prit possession de l'Archevêché au nom du Cardinal. Mazarin reprit la voie de la négociation, & fit offrir au Cardinal un grand nombre d'Abbayes, s'il vouloit donner sa démission de l'Archevêché. Après plusieurs allées & venues, il consentit à donner sa démission dattée du Donjon de Vincennes, sachant bien qu'elle étoit invalide, & l'on convint qu'en attendant que le Pape l'eût acceptée, il seroit remis entre les mains du Maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le Château de Nantes, & pour être mis en liberté, aussitôt qu'il auroit plu au Pape d'accepter sa démission (*b*). Aynat appris par un courier de l'Abbé Charier que le Pape ne vouloit pas agréer sa démission, il en fut fort fâché, parceque l'agrément du Pape ne l'eut pas validée, & lui auroit donné la liberté. Il dépêcha à Rome un nommé Malclec, chargé d'une Lettre pour le Pape, où le Cardinal lui expliquoit ses véritables intérêts. Mais les efforts de cet Envoyé & de l'Abbé Charier furent inutiles auprès d'Innocent, qui leur répondit ; „ Je sai bien que mon „ agrément ne valideroit pas une démission, qui a été extorquée par la „ force, mais je sai bien aussi qu'il me deshonoreroit, quand on diroit que „ je l'ai donné à une démission, qui est dattée d'une prison (*c*)".

Dona Olympia rentre en crédit.

La cruelle jalousie que Dona Olympia conçut de la faveur de la Princesse de Rossane, donna de nouvelles lumieres à son esprit déja extrémement éclairé & habile par lui-même, & lui fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du Pape & de rentrer dans sa premiere faveur. Elle commença par faire supplier Innocent de donner à Azzolino la charge de Secretaire des Brefs, & elle obtint qu'il l'exerceroit par commission. Ensuite le Pape permit qu'elle le vint voir dans le mois de Mars 1653 ; dans cette entrevue, elle eut l'adresse de regagner sur son esprit l'ascendant qu'elle avoit eu. Cette habile femme, connoissant les avantages qu'elle pouvoit retirer de la reconciliation des Barberins avec le Pape, y travailla si efficacement que la chose réussit par le mariage de la petite-fille d'Olympia avec le second fils de Taddée Barberin. Bientôt les Barberins, rompus aux affaires sous le Pontificat d'Urbain VIII. s'insinuerent dans l'esprit du Pape & gagnerent sa confiance (*d*).

Disgrace du Cardinal Astalli.

Quoique peut-être Olympia n'aimât pas beaucoup le Cardinal Astalli, elle gardoit les apparences avec lui. Mais le Cardinal moins politique en agit si mal avec elle, que le Pape s'en apperçut, & se refroidit insensiblement pour lui. La reconciliation des Barberins avec Innocent ne causa pas moins de jalousie à Astalli. Le mariage du fils de Taddée avec une Pamphile le piqua d'autant plus, qu'on lui en avoit fait un secret. Il en témoigna beaucoup de chagrin, & beaucoup d'animosité contre Olympia & Azzolino confident de cette Dame. Enfin il indisposa tellement contre lui le Pape, qu'il eut ordre au commencement de Fevrier 1654 de sortir du Palais, & de se retirer dans le Marquisat de son frere. Le Pape lui ôta le nom & les armes de Pamphile, le dépouilla de ses charges, & de ses meilleurs Bénéfices,

(*a*) Le même, p. 297.
(*b*) Le même, p. 307.
(*c*) Le même, p. 310, 311.
(*d*) *Priorato* ubi sup.

fices, ne lui laissant que six mille écus de revenu, & lui fit même rendre soixante mille écus d'argent comptant. Peu après Innocent pour fortifier sa Faction, fit une promotion de neuf Cardinaux, du nombre desquels étoit Azzolino (*a*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Nous avons laissé le Cardinal de Retz dans le Château de Nantes; il se sauva de sa prison le 8 d'Août 1654 de la maniere qu'on peut voir dans ses Mémoires (*b*) & dans ceux de Joli (*c*). Il se rendit à Rome, où il arriva le 28 de Novembre. Le Pape le reçut très-favorablement, & lui envoya d'abord par le Trésorier de la Chambre une bourse de quatre mille écus. Le lendemain, il lui accorda une audience de quatre heures, où il lui donna toutes les marques d'une bonne volonté peu ordinaire. Le jour qui suivit cette audience le Pape tint Consistoire, y fit venir le Cardinal de Retz, & lui donna le Chapeau, dans le tems que la Faction de France s'y attendoit le moins (*d*).

Accueil favorable que le Pape fait au Cardinal de Retz. 1654.

L'arrivée du Cardinal, & la bonne volonté du Pape pour lui, auroit peut-être fait du tort à la faveur de Dona Olympia. Innocent étoit si favorablement disposé, qu'il pensoit à l'adopter pour son neveu, ce qui joint à l'indisposition cruelle qu'il avoit contre le Cardinal Mazarin, eut apparemment donné dans peu d'autres scenes, s'il ne fût tombé malade trois jours après de la maladie dont il mourut au bout de cinq semaines, le 7 de Janvier 1655, âgé de quatre vingt-un an, dans la onzieme année de son Pontificat. Pendant sa maladie, Olympia fut toujours auprès de son lit; elle lui donnoit elle-même à manger & ne négligeoit rien pour prolonger ses jours. On assure que pendant les dix derniers jours de sa vie, elle amassa plus de cinq-cens mille écus. Sur la fin de sa vie elle vendoit les bénéfices à beaux deniers comptans, & l'on prétend qu'elle avoit disposé de cette maniere de trois-cens trente-six bénéfices dans la seule Marche. Priorato dit, qu'Innocent X. étoit d'une taille fort haute & d'un port grave & majestueux, qu'il avoit l'ame élevée, l'esprit ferme & actif (*e*). D'autres prétendent, qu'il étoit extrémement laid & difforme, qu'il étoit malin, artificieux, inconstant, vindicatif & fort ignorant (*f*). En général les Historiens parlent peu avantageusement de ce Pape.

Mort & Caractere d'Innocent X. 1655.

Aussitôt qu'Innocent X. fut mort, les brigues commencerent. Il y avoit deux principales Factions, celle de France & d'Espagne, dont la derniere étoit la plus forte. Mais il y eut dix Cardinaux de la création d'Innocent, qui resolurent d'etre indépendans des couronnes & qu'on nomma *l'Escadron volant*. Ils avoient en vue de faire Pape le Cardinal Fabio Chigi, mais pour engager le Cardinal Barberin à le servir, & l'y obliger par reconnoissance ils feignirent d'appuyer le Cardinal Sachetti, bien assurés que tous les efforts pour lui procurer la thiare seroient inutiles (*g*). Le 18 de Janvier, les Cardinaux entrerent dans le Conclave. Plusieurs prétendans furent mis sur les rangs avec peu de succès. Pendant longtems, on don-

Election d'Alexandre VII.

(*a*) Le même.

(*b*) Mem. de Retz T. III. L. IV. p 317 & suiv.

(*c*) Mem. de Joli T. II. p. 85 & suiv.

(*d*) Mem. de Retz l. c. L. V. p. 356 & suiv.

(*e*) *Priorato* l. c. L. V.

(*f*) Voy. Hist. des Papes T. V. p. 305, 306.

(*g*) Mem. de Retz T. III. L. V. p. 362, 365. Mem. de Joli T. II. p. 126 & suiv.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

noit tous les matins & toutes les après dînées trente deux ou trente-trois voix à Sachetti. Ceux de l'Escadron volant avoient grand soin de ne pas lui en donner assez pour qu'il fût élu. On trouve un détail curieux de toutes les intrigues de ce Conclave dans les Mémoires du Cardinal de Retz & dans ceux de Joli (*a*). Après avoir duré quatrevingt jours Chigi fut élu avec toutes les voix, à la réserve d'une ou de deux. Le Cardinal de Retz eut beaucoup de part à son élection. Pendant le Conclave Chigi se conduisit avec une profonde dissimulation, affectant une grande humilité & le plus parfait desintéressement (*b*). Il fut élu le 7 d'Avril & prit le nom d'Alexandre VII.

Son Histoire.

Il étoit d'une ancienne & noble famille de Sienne, dont le véritable nom est Ghigi. Cette famille avoit occupé des emplois considerables à Rome, sous le Pontificat de Jules II. Mais ayant essuyé des revers sous celui de Paul III. elle retourna à Sienne, où Fabio Chigi nâquit le 16 de Fevrier 1599. Sa famille l'envoya de bonne heure à Rome, où il lia amitié avec le Marquis Pallavicini, qui le recommanda à Urbain VIII. Son goût pour la Poësie, & pour Horace en particulier, lui concilia la faveur du Pape, qui l'envoya en qualité d'Inquisiteur à Malthe. Il s'acquitta de cet emploi d'une façon qui lui gagna les cœurs des Chevaliers & particulierement du Grand Maître, qui lorsqu'il retourna à Rome lui donna des Lettres où il le combloit de louanges, disant que Malthe n'avoit jamais eu un homme pareil à lui. Le Pape l'envoya alors Vice-Légat à Ferrare; & Chigi donna dans cet emploi tant de marques d'une prudence peu commune, que pendant trois ans qu'il y résida, personne ne se plaignit de lui. Il fut ensuite envoyé Nonce à Cologne, pour assister aux Conférences pour la paix. On prétend qu'il y fit paroitre de l'inclination pour la Religion Protestante (*c*). A Munster, il eut part aux négociations, & fit tous ses efforts pour empêcher la conclusion de la paix, parcequ'elle étoit préjudiciable aux intérêts du Siege de Rome. A son retour, Innocent X. le créa Cardinal, & lui donna la charge de premier Secretaire, après la mort de Panzirollo, & par la sagesse de sa conduite, il gagna la confiance du Pape (*d*).

Commencemens de son Pontificat.

Jamais élection de Pape ne fut plus généralement applaudie que celle d'Alexandre VII. On ne peut exprimer la joie que témoigna le peuple; il crioit que par la sainteté de la vie de ce Pape, on verroit renouveller la vertu des miracles. Les villes & les Princes s'en réjouissoient à l'envi, croiant qu'ils ne seroient plus sujets à ces aveugles passions, qui avoient regné tant de siecles dans la Cour des Pontifes Romains Plusieurs Protestans vinrent exprès a Rome pour s'éclaircir sur la vérité de ce qu'on débitoit. Les commencemens de son Pontificat semblerent répondre aux espérances qu'on avoit conçues de lui. Lorsqu'il fut question de l'adoration, il affecta de ne s'asseoir que sur le coin de l'autel, quoique ce fût la coutume que les Papes se missent au milieu. Il y reçut l'adoration du Sacré College avec beaucoup plus de modestie que

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Voy. Mem. de Retz ubi sup. p. 374.
(*c*) *Bayle* Art. *Chigi* Rem. (G)
(*d*) Hist. des Papes *ubi sup.* p 307, 308.

de grandeur, avec beaucoup plus d'abattement que de joie (*a*). Dès le lendemain, il fit apporter son cercueil sous son lit (*b*); il continua de jeûner deux fois la semaine, comme il avoit fait étant Cardinal, ne couchant que sur une dure paillasse ou sur des planches avec un oreiller de pierre. Son ordinaire étoit de quelques viandes communes, assaisonnées de cendres (*c*). Le lendemain de son élection, il repoussa rudement Dona Olympia, qui l'étoit venu féliciter, & lui dit, qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'une femme mit le pied dans le Palais du Chef de l'Eglise. Il défendit aussi à ses parens de venir à Rome sans sa permission (*d*). Toutes ces apparences de modestie, n'étoient vraisemblablement qu'hypocrisie toute pure. Au moins y a-t-il quelque lieu de le penser, à la maniere dont il exhorta le Cardinal de Retz à soutenir sa dignité par le faste, après qu'il seroit sorti du Conclave (*e*). Ajoutez ce que nous apprend Joli (*f*), que le Saint Pere ne laissoit pas de s'occuper jusqu'à la bagatelle de tout ce qui étoit du faste & de l'éclat, s'étant fait faire des habits, des meubles & des équipages magnifiques, avec des carosses & des livrées plus superbes que tous ses prédécesseurs. Il n'épargna rien pour satisfaire son luxe dans les plus petites choses, jusqu'à ses pantoufles qui revenoient à plus de cinquante écus. D'ailleurs il fit paroitre un esprit de minutie, qui ne donne pas grande idée de son génie. Le Cardinal de Retz en rapporte quelques traits. Un jour que Chigi lui parloit des études de sa jeunesse, il lui dit qu'il avoit été deux ans à écrire de la même plume (*g*). Deux jours après son élection, il donna un habit particulier aux Caudataires des Cardinaux, & le lendemain, il défendit aux Cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leurs peres. Le Cavalier Bernin remarqua deux ou trois jours après, que le Pape n'avoit observé dans une statue qu'il lui fesoit voir, qu'une petite frange qui étoit au bas de la robbe de celui qu'elle représentoit (*h*). Surquoi M. de Retz fait une réflexion bien fondée, que les grands hommes peuvent avoir de grands foibles; mais qu'il y en a dont ils ne sont pas susceptibles, & qu'on ne voit point qu'ils ayent entamé un grand emploi par des bagatelles. On peut voir ailleurs encore (*i*) des preuves de cette petitesse d'esprit d'Alexandre VII.

SECTION XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Ce fut en ce tems-là que le Duc de Modene épousa une des nieces du Cardinal Mazarin. On crut que le principal dessein étoit de faire peur au Pape, & de lui faire sentir que par cette alliance, on pourroit dans un besoin porter la guerre jusques dans l'Etat Ecclésiastique, en cas que le Pape prit trop d'intéret dans les affaires du Cardinal de Retz (*k*). Mais ce Prélat, par le conseil du Cardinal *Azzolin*, prevint le mauvais effet que cela pouvoit produire. Il demanda dans le premier Consistoire le *Pallium* de l'Archeveché de Paris, avant qu'on eut seulement fait réflexion, qu'il pensât à le demander, & le Pape le lui donna naturellement, & saus y faire lui-

Il donne le Pallium au Cardinal de Retz. Mais [illegible]

(*a*) Mem. de Retz T. III. L. V. p. 388, 389.
(*b*) Le même p. 393.
(*c*) Sindicat d'Alexandre VII. p. 37 & suiv.
(*d*) *Bayle* l. c. dans le texte de l'Article.
(*e*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 395, 396.
(*f*) Mem. de Joli T. II. p. 132, 133
(*g*) Mem. de Retz l. c. p. 375.
(*h*) Le même, p. 398.
(*i*) Le même, p. 416, 417.
(*k*) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 147.

méme réflexion (*a*). De Lionne, Ministre de France, s'en plaignit hautement. Ce qui fit impression sur Alexandre. Ce Pontife n'ignoroit pas que M. de Retz avoit beaucoup contribué à lui procurer la thiare, jusques-là que lorsque le Cardinal s'approcha de lui pour lui baiser les pieds, à la cérémonie de l'adoration, il lui dit en l'embrassant, *Signor Cardinal de Retz, Ecce opus manuum tuarum* (*b*); mais soit crainte, soit ingratitude, il se refroidit tellement qu'il ne fit rien pour lui. Il dit même un jour à l'Abbé Charier, qu'il ne comprenoit pas le plaisir que cet Abbé prenoit à faire courir dans Rome le bruit, que le Cardinal de Retz gouvernoit le Pontificat (*c*).

Levée des sieges de Reggio & de Pavie.

Le mariage du Duc de Modene avec la niece de Mazarin, avoit remis ce Prince dans le parti de la France. Le Roi lui envoya des troupes, commandées par le Prince Thomas de Savoye, qui firent lever le siege de Reggio, que le Gouverneur du Milanés assiegeoit. Les Espagnols assiegerent ensuite Bersello, & le Duc avec le Prince Thomas firent diversion en assiegeant Pavie. Les Espagnols leverent le siege de Bersello, mais ce fut pour se poster dans un endroit, d'où ils coupoient les vivres au camp des François devant Pavie. Desorte que le Duc de Modene fut contraint de lever le siege le 13 de Septembre, après avoir été cinquante jours devant la place (*d*).

Le Pape se fait honneur de la conversion de la Reine de Suede.

Le Pape voulut se faire honneur de la conversion de Christine Reine de Suede. Cette Princesse avoit abdiqué la couronne, & étoit determinée à embrasser la Religion Romaine. Elle exécuta ce dessein à Bruxelles, en particulier, le 24 de Décembre 1654 (*e*). Dès auparavant elle en avoit écrit au Pape Innocent X. & à Chigi alors Secretaire d'Etat (*f*). Ainsi elle étoit déja Catholique quand elle pensa à venir à Rome, cependant aussitôt qu'Alexandre l'eut appris, il en fit part au Sacré College en plein Consistoire, par un discours étudié. Il n'oublia rien pour faire entendre qu'il avoit été l'unique instrument dont Dieu s'étoit servi pour cette conversion (*g*). Tout le monde étoit informé du contraire; desorte que cette vanité déplacée fit un fort mauvais effet. „ Je reconnus de plus en peu de jours, dit M. de „ Retz, que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de „ son attachement aux petites".

Il comble ses parens de biens & d'honneurs. 1656.

La seconde année de son Pontificat, Alexandre VII. changea entierement de conduite & de mœurs. Il ne tenoit plus rien de sa prétendue piété que son sérieux, quand il étoit à l'Eglise, & il paroissoit beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du Népotisme, en fesant venir ses parens à Rome; il le consacra en le fesant approuver par les Cardinaux, auxquels il leur en demanda leur avis en particulier, pour ne point étre obligé de suivre celui qui pourroit être contraire à sa volonté (*h*). On dit, qu'il avoit juré de ne jamais recevoir ses parens à Rome, & que le P. Palavicin Jesuite lui fournit un expédient pour ne pas violer son serment, en lui conseillant d'aller recevoir sa parenté à

(*a*) Mem. de Retz l. c. p. 399.
(*b*) Le même, p. 389.
(*c*) Le même, p. 406.
(*d*) *Diar. et* Journ. de Louis XIV. p. m. 97. sous l'an 1655.
(*e*) Mem. concernant Christine. T. I. p. 461.
(*f*) Les mêmes, p. 473.
(*g*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 417.
(*h*) Le même, p. 415.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

quelques lieues de Rome. Quoiqu'il en soit il combla ses parens d'honneurs & de biens. Don Mario son frere fut fait Gouverneur de l'Etat Ecclésiastique. Flavio Chigi, fils de Don Mario, fut fait Cardinal Patron. Sigismond Chigi, fils orphelin d'un autre frere du Pape, fut gratifié de plusieurs bonnes pensions, en attendant l'âge, où on pût le faire Cardinal avec quelque bienséance. Augustin Chigi, frere de Sigismond, destiné à être la colonne de la Maison, fut marié à une très-riche niece du Prince Borghese. Un des fils de la sœur du Pape fut fait Cardinal; l'autre, qui étoit Chevalier de Malthe, fut fait Général des Galeres. Dona Berenice, femme de Don Mario & ses filles eurent aussi de riches présens (*a*).

Dona Olympia poursuivie; sa mort.

Tandis qu'il accabloit sa famille de biens & de dignités, il persécuta Dona Olympia. Ayant reçu quantité de Mémoires contre elle, il lui ordonna de se retirer dans huit jours à Orviete & de n'en pas sortir jusqu'à nouvel ordre. Le jour même qu'elle partit de Rome, il commença à faire entendre les témoins pour lui faire son procès. Comme les accusations contre elle étoient nombreuses, il ordonna de s'en tenir à dix des articles les plus graves, sur lesquels elle seroit appellée à répondre. Mais elle ne fut pas dans la peine. La peste qui fit alors de grands ravages à Rome & dans les environs emporta Dona Olympia. Alexandre, au lieu de confisquer ses biens au profit de la Chambre Apostolique, permit au Prince Pamphile d'en hériter, moyennant un million d'écus, qu'il distribua à ses parens.

Rétablissement des Jésuites à Venise.

La République de Venise avoit en ce tems-là une fâcheuse guerre avec les Turcs, qui assiegeoient Candie. Elle sollicita le Pape de lui accorder du secours. Alexandre voulut bien leur accorder tous ceux qui ne seroient point à sa charge. Il imagina d'abord d'abolir deux Congrégations de Religieux, celle du Saint-Esprit & celle des Porte-Croix, en permettant à chacun de leurs membres ou de passer dans d'autres Congrégations, ou de vivre en Prêtres séculiers avec une pension viagere établie sur la vente de leurs biens, dont le surplus, pour ceux qui étoient dans l'Etat de Venise, seroit emploié à la guerre contre les Turcs. Le Pape voulut en même tems supprimer dans toute l'Italie, tous les couvens réduits à un nombre de Religieux insuffisant pour la manutention de la regle; & il ordonna que leurs biens fussent érigés en bénéfices qu'il se proposoit de donner en Commende aux Prélats de sa Cour. Le Senat, qui se voyoit exposé par cet arrangement à voir transporter chez l'étranger une partie de ses ressources, suspendit à cet égard l'execution du décret de Rome, & demanda que les biens des couvens supprimés dans ses Etats, fussent appliqués aux besoins de la guerre contre les Infideles. Le Nonce du Pape mit cette affaire en négociation, & profita de la circonstance pour demander le retablissement des Jésuites dans l'Etat de Venise. Il declara, que le Pape avoit cette affaire fort à cœur, & qu'on pouvoit tout attendre de lui si l'on avoit cette complaisance. L'Ambassadeur de France se joignit au Nonce pour vaincre les oppositions qui étoient à craindre. Le Pape s'intéressoit au rappel des Jésuites par plus d'une raison; ils lui avoient fait offrir par le canal de leur P. Palavicin, une belle somme d'argent pour l'engager à agir en leur fa-

(*a*) *Bayle* Art. *Chigi* & Art. *Chigi* (*Fabio*) Rem. (B).

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

veur. L'affaire ayant été mise en délibération dans le Sénat, on résolut à la pluralité des voix, que le rétablissement des Jésuites seroit accordé à la demande qu'en fesoient le Pape & le Roi de France. Dès lors il n'y eut plus de difficulté sur l'article des couvens supprimés. Le Pape abandonna au Sénat la libre disposition de leurs biens (*a*).

Bulle du Pape contre les Jansénistes. 1656 & 1657.

Alexandre VII. étoit trop ami des Jésuites pour ne pas emploier son autorité en leur faveur contre les Jansénistes, surtout en France. Ceux-ci avoient éludé la bulle d'Innocent X. par la distinction du *fait* & du *droit*, ils prétendoient que les cinq propositions n'étoient point de Jansenius, ni n'avoient été condamnées au sens de cet Auteur. Le Pape donna donc une Constitution le 16 d'Octobre 1656, par laquelle il déclara expressément que les cinq propositions étoient de Jansenius, & qu'elles avoient été condamnées au sens de cet Evêque (*b*). Cette bulle étant arrivée en France, ne servit qu'à allumer de plus en plus le feu de la division. L'Assemblée du Clergé dressa un Formulaire sur ce sujet, qu'on devoit obliger tout le monde de signer; ainsi on obligeoit des personnes, qui n'avoient jamais vu ni lu le Livre de Jansenius, à jurer que les propositions condamnées étoient dans ce Livre (*c*). Le Roi appuya le Formulaire par une Déclaration, desorte qu'on força les Ecclésiastiques, les séculiers & même les Religieuses à signer le Formulaire, & à prêter ce serment. Les Jansénistes eurent beaucoup à souffrir dans cette occasion (*d*). Messieurs de Port-Royal offrirent de condamner les cinq propositions en quelque lieu qu'elles se trouvassent; & sur le fait, ils promirent une soumission de respect & de silence. Mais cette soumission ne satisfit ni les Jésuites, ni les Evêques de leur parti. Les Théologiens & les Religieuses de Port-Royal refuserent de consentir à tout autre expédient, ce qui leur attira une cruelle persécution. Les Evêques d'Alet, d'Angers, de Beauvais & de Pamiers ayant refusé de se soumettre purement & simplement à la Bulle du Pape, il nomma des Commissaires pour leur faire leur procès. Vingt Prélats de France soutinrent hautement dans une Lettre qu'ils lui écrivirent, que leur Confreres accusés d'hérésie, ne pouvoient être jugés que dans le Concile de leur Province. Cette affaire capable d'embarrasser le Pape & le Roi fut accommodée ensuite. Le Tellier & Colbert favoriserent sous main le Parti Janséniste, & insinuerent à Louis XIV. d'assoupir une affaire poussée trop loin par l'animosité des Jésuites (*e*).

Continuation de la guerre en Italie. 1656. 1658.

La guerre entre les François & les Espagnols continuoit toujours en Italie, comme ailleurs. Toute la campagne de 1656 se passa à prendre Valence sur le Po, que les Ducs de Modene & de Mercœur prirent le 16 de Septembre, après un siege de trois mois. L'année suivante, la mesintelligence entre le Duc de Modene & le Prince de Conti fut cause que les armes de France ne furent pas heureuses en Italie. Les Espagnols tâcherent de reprendre Valence; mais la ville n'étant que bloquée, on trouva moyen d'y faire entrer deux convois qui la mirent en sureté. La division entre les deux Généraux donna lieu à la levée du siege d'Alexandrie de la Paille, par

(*a*) Hist. de Venise T. XI. p. 472-487.
(*b*) Hist. Gen. du Jansenisme T. II. p. 316.
(*c*) Là-même, p. 338.
(*d*) Voy. la même sous les années 1657 & 1658.
(*e*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 483, 484.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

la négligence qu'ils eurent chacun de leur côté à le pousser. Cela porta les Espagnols de venir attaquer leurs lignes avec douze mille hommes, & d'en déloger toute l'armée, que les Chefs divisés ne purent rallier (a). L'année suivante le Duc de Modene commanda seul en Italie. Il avoit pris des quartiers d'hiver dans les Etats du Duc de Mantoue, qui s'étoit déclaré pour les Espagnols. Il demanda alors la neutralité qu'on lui accorda. Le Duc de Modene entreprit d'entrer dans le Milanés, pour établir des contributions & des quartiers dans le cœur de cette Province. Le Marquis de Navailles, qui commandoit sous ses ordres, passa l'Adda en présence de l'armée Espagnole, & l'ayant suivie dans sa retraite, lui tua quatre-cens hommes, & fit un plus grand nombre de prisonniers. Le Duc de Savoye s'étant joint au Duc de Modene, ils allerent assieger Mortare, qui se rendit le 25 d'Août disent les uns, & le 27 de Septembre, suivant d'autres (b). Le Duc de Modene mourut le 14 d'Octobre.

Paix des Pyrenées. 1659.

Dès le commencement de son Pontificat, Alexandre VII. avoit fait quelques démarches pour engager la France & l'Espagne à faire la paix. Comme il avoit envie d'en avoir l'honneur, il avoit souhaité que les Conférences se tinssent à Rome en sa présence. Mais il fit paroitre tant de défiances & de froideur, que ce fut une excuse suffisante à la France pour l'exclure du Traité. Le Pape fut bien surpris & même affligé d'apprendre que le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro l'avoient conclu dans l'isle des Faisans le 7 de Novembre. Il s'en prit moins à l'Espagne qu'à la France, pour laquelle & pour son premier Ministre il avoit beaucoup d'aversion, parcequ'il croyoit que cette Couronne & le Cardinal en particulier, prenoient à tâche en toutes occasions de fouler aux pieds son autorité & sa personne (c).

Le Pape refuse de s'intéresser pour les Vénitiens. 1660.

Le rétablissement de la paix fit espérer aux Vénitiens qu'ils obtiendroient des secours contre les Turcs. La France promit d'envoyer à Candie sur ses propres vaisseaux quatre mille deux-cens hommes. Le Duc de Savoye leur accorda deux Régimens, & le Sénat étoit favorablement écouté dans toutes les autres Cours. Le Pape seul fut insensible. Le Cardinal Mazarin l'exhorta à sécourir la République contre les Infideles, à se faire Chef d'une expédition contre les Turcs, à inviter les Princes Chretiens par son autorité, & à les y animer par son exemple. Tout fut inutile; desorte que par son indifférence, il dégouta tous ceux qui auroient eu envie d'entrer dans la Ligue, dont il refusa d'etre le Chef, tant la haine qu'il portoit au Cardinal l'empêchoit d'écouter tout ce qui venoit de sa part (d). D'ailleurs, la facilité avec laquelle il avoit obtenu le rétablissement des Jésuites à Venise, lui persuadoit qu'il pouvoit tout prétendre auprès du Sénat. Il demanda qu'on accordât au Clergé de l'Etat Vénitien, la permission d'acquérir toutes sortes de biens meubles & immeubles. Mais l'Ambassadeur de la République, à qui il s'etoit adressé, reçut défense d'écouter de pareilles propositions, & de rien écrire qui y fut rélatif. Alexandre VII. n'osa

(a) La même, T. XII. p. 453, 454.

(b) La même, p. 463. *Henault*, *Daniel* Journ. de Louis XIV.

(c) Voy. les mêmes, *De Larrey* Hist. de Louis XIV. T. III. p. 152.

(d) Hist. de Venise T. XII. p. 1, 2. *Angelo Corrario* Relaz. della Corte Romana, p. 13.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

pousser cette affaire plus loin, mais n'en voulut pas aussi plus de bien aux Vénitiens (*a*).

La haine du Pape pour le Cardinal Mazarin, qui s'entremit en faveur du Duc de Parme au sujet de la restitution de Castro, retomba sur le Duc. Alexandre VII. assembla son Consistoire subitement, & en aiant pris l'avis, il réunit Castro à la Chambre Apostolique & *l'incammera*, c'est-à-dire le déclara sujet aux bulles, qui défendent d'aliéner les Etats réunis à l'Eglise (*b*).

Incamération de Castro.

Insulte faite au Duc de Créqui à Rome. 1662.

La Cour de France, mécontente du Pape & de ses neveux, avoit envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur le Duc de Créqui, un des Seigneurs les plus fiers. Comme il étoit instruit des intentions secretes du Roi, il fesoit les fonctions de son Ambassade avec la hauteur qui lui étoit naturelle sans ménager ni le Pape, ni ses parens. Ce procedé causa une grande froideur entre le Pape & l'Ambassadeur. Cette mesintelligence donna lieu à une rupture ouverte à l'occasion d'une avanture qui arriva. Si l'on en doit croire Joli & M. de Voltaire, le commencement de la querelle vint de la part des François. Le premier rapporte (*c*), que le Duc de Créqui avoit mené avec lui à Rome un bréteur des plus déterminés. Cet homme qui ne pouvoit vivre sans tirer l'épée, étoit d'une humeur si quérelleuse qu'un jour il attaqua seul & sans sujet plusieurs Corses, qui passoient auprès de lui, & cette querelle alla si loin, que les Corses résolurent de s'en défaire en trâhison. Le bréteur, qui en eut avis trouva moyen de se sauver; mais les Corses irrités & peut-être excités sous main en vinrent à de grandes insolences à l'égard de l'Ambassadeur. M. de Voltaire raconte l'affaire un peu autrement (*d*), mais cependant d'une maniere qui rend les François les aggresseurs, tandis que presque tous les Auteurs prétendent attribuer le commencement de la querelle aux Corses. Le Duc de Créqui, dit-il, avoit révolté les Romains par sa hauteur, ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrémité les défauts de leur Maître, commettoient dans Rome les mêmes désordres, que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesoit alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le Guet, qui veille à la garde de la ville. Quelques Laquais du Duc de Créqui s'aviserent de charger l'épée à la main une Escouade des Corses, & les mirent en fuite. Tous les Corses s'assemblerent, & vinrent en armes assieger la maison de l'Ambassadeur; ils tirerent sur le carosse de l'Ambassadrice, qui rentroit alors dans son palais, lui tuerent un Page & blesserent plusieurs domestiques. C'étoit le 20 d'Août 1662. On soupçonna avec beaucoup d'apparence que cette insulte ne fut point faite sans l'ordre secret de Don Mario Chigi, frere du Pape & Général de ses troupes, ni sans la participation du Cardinal Imperiali Gouverneur de Rome; car ils ne se mirent gueres en peine de châtier cet attentat. Ils ne se saisirent que de quelques-uns des moins coupables, & faciliterent l'évasion des autres. Le Duc de Créqui publia qu'il ne trouvoit plus de sureté à Rome, & se retira à San-Quirico sur les frontieres de Toscane.

Suites de

L'Ambassadeur de Venise à Rome travailla inutilement à assoupir cette violente

(*a*) Hist. de Venise l. c. p. 16.
(*b*) La même, p. 2.
(*c*) Mem. de Joli T. II. p. 221, 222.
(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. VI.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

violente querelle; & le Pape écrivit sans succès plusieurs brefs d'excuse. Louis XIV. prit la chose avec toute la hauteur possible. Il ordonna au Nonce du Pape de se retirer à Meaux, & ayant appris qu'il avoit pris la route de Saint Denis, il lui donna des Gardes. Aussitôt qu'on sut que le Duc de Créqui étoit sorti de l'Etat Ecclésiastique, on fit partir le Nonce & on le conduisit jusqu'à l'entrée de la Savoye. Le Duc de Créqui s'étoit arrêté quelque tems à San Quirito, où le Pape lui envoya faire des excuses, accompagnées de projets d'accommodement. Cependant la France avoit demandé passage aux Espagnols par le Milanés pour l'armée que le Maréchal du Plessis-Praslin devoit mener dans l'Etat Ecclésiastique.

cette affaire.

Prétentions du Roi de France.

Alexandre VII. s'imagina que ce n'étoient-là que de vaines menaces, desorte qu'il se contenta d'écrire de nouveaux brefs, sans donner de satisfaction. Le Duc de Créqui se détermina à retourner en France. Mais avant que de quitter l'Italie, il notifia avec hauteur les prétentions du Roi son Maître. Il demandoit. " Que Don Mario Chigi, frere du Pape, fût „ exilé à Sienne; que le Cardinal Impériali fût privé du Chapeau; que la „ Nation Corse fût bannie de Rome à perpétuité ; qu'on érigeât dans la „ Place Farnese une Pyramide avec une inscription , pour être un monu„ ment infâmant de l'attentat. Il vouloit encore qu'on restituât Castro au „ Duc de Parme, & Commachio au Duc de Modene". La Cour de Madrid & le Sénat de Venise unirent leurs bons offices pour accommoder cette fâcheuse affaire. Le Pape opposa d'abord une résistance très-fiere, résolu disoit-il d'exposer sa vie & l'Etat Ecclésiastique, plutôt que de céder au ton impérieux d'un Monarque, qui prétendoit donner la loi au Pere des Chretiens, tandis qu'il n'osoit tirer vengeance de la maniere indigne dont son Ambassadeur avoit été traité à Constantinople, ce qui rendoit le Pape si fier, c'étoient les promesses secretes de l'Empereur.

Le Pape veut soutenir la guerre. 1663.

Cependant ces promesses aboutirent à permettre au Pape de lever des troupes dans l'Empire Alexandre se détermina à en lever pour les joindre à celles de l'Etat Ecclésiastique. Sur ces entrefaites, le Parlement d'Aix donna un arrêt par lequel la ville d'Avignon avec ses dépendances fut réunie à la Couronne. Cet incident, joint à la marche des troupes Françoises, & à l'intérêt de sa famille, changea les dispositions du Pape. Il accepta la médiation de la Cour d'Espagne & du Sénat de Venise.

Il s'accommode avec la France. 1664.

L'accommodement fut d'abord négocié à Lyon; mais le Pape ayant donné au Sieur Rasponi le titre de Nonce Apostolique, on refusa de traiter avec lui en cette qualité. Les Conférences furent alors transportées au pont Beauvoisin sur la frontiere de Savoye. Louis Grimani Ambassadeur de Venise & le Ministre d'Espagne firent la fonction de Médiateurs. Rasponi accorda le Comté de Commachio au Duc de Modene, mais fit difficulte au sujet du Duché de Castro, à cause de son incamération. Surquoi la France prit le parti de dissoudre le Congrès (a). Enfin le Roi ayant nommé la ville de Pise pour reprendre la négociation, la paix fut conclue le 22 de Fevrier 1664 par le Sieur Rasponi, Plénipotentiaire du Pape & le Sieur de Bourlemont, Plénipotentiaire du Roi de France.

Conditions du Traité.

On convint, par le Traité, que le Pape révoqueroit l'incameration des

(a) Hist. de Venise, *ubi sup.* p. 19, 25.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à nôtre tems.

Etats de Caſtro & de Ronciglione, & donneroit au Duc de Parme huit années pour racheter ces Etats, en payant un million, ſix-cens-vingt-neuf mille, ſept-cens-cinquante écus, & cela en deux payemens; enſorte qu'après en avoir fait un, on lui remettroit la moitié de ces Etats. Que pour recompenſe des vallées de Commachio & de toutes les autres prétentions que le Duc de Modene pourroit avoir contre la Chambre Apoſtolique, le Roi prendroit ſur ſoi le Mont d'Eſt montant à trois-cens mille écus de principal, & cinquante mille écus d'arrérages non payés, & donneroit encore au Duc quarante mille écus comptant, ou un Palais de pareille valeur à Rome, au choix du Pape & à la ſatisfaction du Duc, qui auroit encore à perpétuité le droit de Patronage des Abbayes de della Pomposa, & della Pieve del Bondeno. Que le Cardinal Chigi viendroit en France en qualité de Légat, & dans la premiere audience qu'il auroit du Roi, lui feroit un diſcours inſéré tout du long dans le Traité, pour aſſurer ſa Majeſté du déplaiſir que le Pape reſſentoit de l'accident qui étoit arrivé, & de la douleur qu'il avoit de ce qu'on l'avoit chargé & ſa Maiſon d'imputations ſiniſtres &c. Que le Cardinal Imperiali viendroit en perſonne ſe juſtifier, que le Cardinal Maldachini auroit permiſſion de retourner à Rome, ſans rien ſouffrir, pour en être ſorti ſuivant l'intention du Roi. Que Don Mario déclareroit par écrit, en foi de Cavalier, n'avoir eu aucune part à ce qui s'étoit paſſé le 20 d'Août 1662, & que le Pape le certifieroit encore par un Bref, & ordonneroit à Don Mario de ſe tenir hors de Rome, juſqu'à ce que le Cardinal Chigi eut vu le Roi. Que lorſque le Duc de Créqui retourneroit, Don Auguſtin iroit au devant de lui juſqu'à San-Quirito, ou à Civita-Vechia, ou à Narni, ſuivant le chemin que le Duc prendroit, & qu'il lui témoigneroit le déplaiſir que ſa Sainteté avoit de l'accident arrivé le 20 d'Août. Que Dona Berenice ou la Princeſſe Farneſe iroient juſqu'à Ponte-Molle au devant de Madame l'Ambaſſadrice, & lui feroient les mémes complimens en leur nom. Que le Pape annulleroit toutes les procédures faites contre le Duc Céſarini & contre tous autres en conſéquence de l'accident arrivé le 20 d'Août. Que la Nation Corſe ſeroit déclarée incapable de ſervir dans Rome & dans l'Etat Eccléſiaſtique, & que le Barigel ſeroit privé de ſa charge & chaſſé. Qu'on dreſſeroit une Pyramide vis-à-vis de l'ancien Corps-de Garde des Corſes, avec une inſcription qui contiendroit le Décret contre la Nation Corſe. Qu'auſſitôt que le Légat auroit vu le Roi. Sa Majeſté remettroit le Pape en poſſeſſion de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin, ſans que les habitans puſſent être pourſuivis pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis le 20 d'Août. Enfin que le Pape donneroit des Aſſeſſeurs aux Juges d'Avignon & du Comtat (a). Quelques mortifiantes que fuſſent ces conditions pour le Pape & pour ſes parens, il fallut néanmoins les ſubir.

Le Roi d'Eſpagne s'en mécontente au Pape. 1665.

La Cour d'Eſpagne ne fut pas non plus toujours contente d'Alexandre VII. Le Roi ſouhaitoit que le Pape décidât nettement la queſtion de la Conception immaculée de la Sainte Vierge, parcequ'elle cauſoit de grands troubles dans le royaume. Malgré ſes inſtances Alexandre ſe contenta de publier une Bulle, portant defenſes de rien dire, écrire ni prêcher contre

(a) Hiſt. des Traités T. I. p. 635.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

la Conception immaculée (*a*). Ce qui mécontenta encore plus le Roi Catholique, c'est que la Cour de Rome favorisoit le Roi de Portugal, en ce qui regardoit les affaires de ce royaume. L'Ambassadeur d'Espagne eut ordre de prier le College des Cardinaux de considerer, s'il importoit plus au Siege de Rome de faire quelque chose pour quatre Evêchés de Portugal, que de hazarder cent-trente Evêchés & soixante Abbayes en Espagne (*b*).

On s'oppose aux entreprises du Pape, en France.

Cette même année le Pape eut des démêlés avec la Sorbonne & le Parlement de Paris dans le détail desquels notre plan ne nous permet pas d'entrer. Nous nous contenterons de dire, que la Sorbonne avoit censuré diverses Propositions de Doctrine & de Morale, contenues dans deux Livres publiés sous les noms supposés de Jaques de Vernant & d'Amadeus Guimenius. Le Pape écrivit un Bref au Roi pour s'en plaindre. Le Parlement soutint la Sorbonne, & Alexandre donna au mois de Juin une bulle terrible, où il déclare les censures de la Sorbonne présomptueuses, téméraires, scandaleuses, les casse & les annulle, défendant à tous Ecclésiastiques de les recevoir ou approuver sous peine d'excommunication *latæ sententiæ.* Mais on n'eut que du mépris pour cette Bulle. Le Parlement rendit le 24 de Juillet un arrêt foudroyant contre la constitution d'Alexandre VII. & envoya deux Conseillers dans l'Assemblée de la Faculté de Théologie pour y faire lire cet arrêt, & pour exhorter la Faculté de continuer ses censures, lorsque les occasions se présenteroient, avec le même zele qu'elle avoit fait précedemment. On ne dit point de quelle maniere le Pape reçut ce terrible coup, il est à présumer qu'il y fut fort sensible, mais qu'il n'osa faire éclater son ressentiment. Il ne laissa pas de condamner quelques propositions de la Morale des Jésuites, pour ne pas paroitre les autoriser par son silence, & par la condamnation des Censures de la Sorbonne (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Il eut en ce tems-là aussi un démêlé avec les Vénitiens. Il vouloit exempter ses sujets de payer à la douane de Venise ce qu'elle exige de tous les bâtimens qui navigent sur le Golphe Adriatique. Il leur défendit de se soumettre à ce tribut ancien. Et comme les Vénitiens le fesoient payer par force, il ordonna dans tous ses ports la saisie de leurs navires. Le Sénat usa de représailles, en fesant arrêter partout les bâtimens frettés par les sujets du Pape. Cette vengeance du Sénat occasionna de grandes pertes aux Négocians & aux Douaniers de l'Etat Ecclésiastique. Leurs murmures eurent plus d'effet que les vives représentations des Vénitiens. Le Pape révoqua ses premiers ordres, & la République continua de jouir tranquillement de ses droits (*d*).

Secours qu'il leur accorde. 1667.

Alexandre VII. ne laissa pas de faire quelque chose en faveur des Vénitiens, pour les sécourir dans la guerre qu'ils avoient contre les Turcs. Il leur accorda dans ses Etats une levée de cinq-cens hommes, & un subside extraordinaire sur le Clergé Vénitien. Il joignit aussi ses galeres à celles de Malthe, mais elles ne firent pas de grands exploits, & rentrerent dans leurs ports (*e*).

(*a*) Contin. de Mezeray T. XIII. p 436.
(*b*) *Wicquefort* l'Ambassadeur T. I p. 113.
(*c*) Hist. des Papes T. V. p. 335-341.
(*d*) Hist. de Venise T. XII. p. 34, 35.
(*e*) Le même, p. 43.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Bulle scandaleuse qu'il publie.

Le Pape avoit condamné quelques maximes de la Morale des Jésuites, mais il y a de l'apparence que ce n'étoit que pour la forme ; car il publia peu de tems avant sa mort une bulle, par laquelle il autorisoit ce qu'il y a de plus impie dans leur doctrine. Par cette Bulle il commande à tous les fideles de quelque qualité qu'ils soient, quand ils seroient Evêques & plus encore & quand même ils seroient Cardinaux, s'ils écrivent desormais sur la matiere de l'Attrition, en composent des Livres, prêchent ou enseignent sur ce sujet, de n'être pas si hardis de noter de censure l'un ou l'autre sentiment, soit celui qui nie la nécessité de quelque amour de Dieu dans l'Attrition, conçue par la crainte de l'enfer, soit celui qui l'affirme, jusqu'à ce que le Saint Siege en ait autrement défini. C'est-là déraciner la vraye piété du cœur, & donner pour problématique un sentiment expliqué en termes clairs dans toute l'Ecriture (*a*).

Reliques de Carton.

Vers la fin de son Pontificat Alexandre VII. envoya en France trois caisses de Reliques, accompagnées d'une Bulle, qui disoit, qu'on pouvoit en toute sureté les exposer à la vénération du peuple. On ne laissa pas de les visiter, & un Médecin découvrit qu'une tête, qui avoit pour inscription, *Caput Sancti Fortunati*, étoit de carton. Ayant été jettée dans l'eau chaude, la peinture s'effaça & le carton se détrempa. Le Médecin en fit son Procès Verbal, mais par une Lettre de cachet il lui fut défendu de le montrer sous peine d'être envoyé à la Bastille (*b*).

Mort d'Alexandre VII.

Alexandre VII. mourut le 22 de Mai 1667, dans la soixante-neuvieme année de son âge & la treizieme de son Pontificat, odieux au peuple, dont il avoit trompé les espérances, & que sa famille avoit pillé cruellement. Il étoit de moyenne taille, assez bien fait, & avoit la physionomie agréable. D'ailleurs on l'accuse d'avoir été ingrat, timide & hypocrite, d'une ame basse & lâche, tout occupé du soin d'enrichir sa famille; vain, orgueilleux, envieux, menteur, & s'étant fait un jeu de la religion. D'ailleurs il étoit passablement lettré, il aimoit les Sciences & à s'entretenir avec des gens doctes. Il aimoit la pompe des Bâtimens, & il ne tint pas à lui que la ville de Rome ne devint également magnifique & réguliere quant aux rues & aux places. Le mal étoit, que ces dépenses épuisoient la Chambre Apostolique, & qu'en ordonnant la démolition de plusieurs maisons qui choquoient la symetrie, il ruinoit les Propriétaires (*c*). On prétend, qu'il avoit improuvé les cruautés exercées sur les Vaudois des Vallées de Piémont, mais c'étoit une nouvelle de Gazette (*d*). Si l'on en croit Sorbiere, il étoit fort débonnaire, & il en allegue pour preuve, qu'un jour quelques Gentilshommes Anglois s'étant mêlés parmi ceux qui alloient à genoux lui faire la révérence, & ayant appris d'eux qu'ils étoient Protestans, il leur dit d'un visage riant, *Levez-vous; je ne veux point que vous commettiez, selon votre opinion, une idolâtrie* (*e*). On prétend qu'Alexandre VII. étoit parent de Mahomet IV. Voici comment. Des Corsaires Turcs ayant pillé un Château du Territoire de Sienne l'an 1525, y trouverent Marguerite Marsili, qu'ils réserverent pour le Grand Seigneur Soliman ; elle fut mere de Selim

(*a*) Heydegger Hist. du Papat P II p 257.

(*b*) Politique du Clergé de France, p. 69. Edit. de 1682.

(*c*) *Ang. Corrario* Relaz. de la Corte Rom. Apud *Bayle* Art. *Chigi* (*Fabio*).

(*d*) *Courcelles*, Ep. Præst. & Erud. Vir. p. 876. in fol.

(*e*) *Bayle* l. c. Rem. (I).

II. de qui Mahomet IV. descendoit en ligue droite. Or Marguerite avoit un frere nommé Leonard Marsili, lequel eut un fils nommé César, qui fut pere de Laure Marsili mere d'Alexandre VII (*a*).

Election de Clément IX.

Le Conclave qui suivit la mort de ce Pape ne fut pas sans intrigues, par la diversité des Factions. Cependant il ne dura pas longtems, on se réunit en faveur de Jules Rospigliosi, qui fut élu Pape le 20 de Juin sous le nom de Clément IX. sans avoir ni brigué, ni recherché le Pontificat (*b*). Sa famille étoit une des plus considérables de la ville de Pistoye en Toscane. Il étoit né dans cette ville en 1600. Il aima la Poësie & eut divers emplois considerables. Urbain VIII. le fit Auditeur de la Légation du Cardinal Barberin son neveu, en France, & l'envoya ensuite Nonce en Espagne, où il fut continué durant onze ans, quoique cette commission ne soit ordinairement que pour trois ans. Après la mort d'Innocent X. le College des Cardinaux le nomma Gouverneur de Rome, & Alexandre VII. le fit Cardinal dans sa premiere promotion, & lui donna ensuite la charge de Secretaire d'Etat, & ce fut par tous ces degrés qu'il parvint à être son successeur (*c*).

Commencemens de son Pontificat.

Le nouveau Pape, considérant les desordres où l'Etat se trouvoit, s'appliqua tout entier à en prendre connoissance, & à chercher tous les moyens d'y remédier. Il y travailla de cœur & on ne remarquoit en lui que de bonnes intentions; mais il manquoit de fermeté, il étoit trop indulgent pour les Grands, & pour ceux à qui il croioit avoir de l'obligation. Comme les Finances sont le principal soutien des Etats, le Pape jetta d'abord les yeux sur la Chambre Apostolique, qu'il trouva en risque de faire banqueroute; parcequ'il n'y avoit ni fonds ni assignations suffisantes pour soutenir les Montistes & satisfaire à ses autres Créanciers. Dans le desir ardent que Clément IX. avoit d'y remédier, il prit pour maxime, mais maxime toute opposée à celle de ses prédécesseurs, de ne faire aucun avantage considérable à ses parens; en quoi il se trompoit; parceque d'ailleurs il se répandoit en libéralités à l'égard de certaines personnes, qui ne lui en avoient que peu d'obligation, & cette conduite ne pouvoit manquer d'attirer la haine de la populace sur ses neveux, qui les croiroit enrichis des bienfaits dont les autres profitoient. Dès les premiers jours de son Pontificat, il établit une Congrégation *dello agravio* qui ne produisit pas l'effet qu'on en espéroit, parcequ'elle se trouva composée de Cardinaux & de Prélats, qui n'etoient nullement versés dans les Finances. Toutefois elle s'attira l'estime du Public. Mais les personnes intelligentes jugerent, que ce n'étoit point encore là le vrai moyen de parvenir à ce qu'on proposoit pour le soulagement des peuples (*d*).

Ses Ministres.

Un autre desordre auquel Clément IX. fut fort sensible, c'étoit l'ignorance de la plupart des Prelats, parcequ'il étoit obligé de n'emploier qu'eux dans le maniment des affaires, la coutume de la Cour de Rome étant de ne donner les emplois qu'à ceux qui sont dans ce rang, & que la Prélature ne soit le partage que des gens qui ont du bien: cependant le Pape avoit une sorte d'obstination à ne vouloir pas changer les charges

(*a*) Le même, Rem. (K)

(*b*) Hist. des Conclaves T. II. p. 158

(*c*) Contin. de Mezeray, T. XIII. p. 486, 487.

(*d*) *Nodot* Relat. de la Cour de Rome P. I. p. 90-94. Paris 1701.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

à certains Prélats, qui bien que capables ne laissoient pas d'attirer la haine de la Cour, qui ne pouvoit souffrir leur abord méprisant, leurs mines austeres, & leurs visages refrognés. D'ailleurs, la trop grande indulgence qu'il avoit pour ses Ministres, autorisoit la hardiesse qu'ils prenoient dans tout ce que leur caprice se proposoit d'exécuter; & cette extrême bonté laissoit encore aux Cardinaux & aux Barons Romains la liberté presque absolue de faire impunément tout ce qui leur plaisoit, le plus souvent avec de cruelles injustices. Ce qui fesoit surtout grand tort au Pape, c'étoit le pouvoir que s'étoit acquis sur son esprit le Cardinal Chigi, à l'égard duquel il poussoit la reconnoissance trop loin, se livrant tout entier à ce Cardinal, qui le laissoit adroitement s'amuser à de petits soins superficiels, pendant qu'il disposoit de tout le reste à son gré, & étoit le canal de toutes les graces (*a*).

Sa modération à l'égard de sa famille.

Jamais Pape ne donna moins dans le Népotisme que Clément IX. Il ne laissoit pas d'avoir un assez grand nombre de parens (*b*), mais il ne paroit point qu'il ait fait grand chose en leur faveur, sinon qu'il donna le Chapeau de Cardinal à un de ses neveux, & qu'il nomma un autre, qui étoit Chevalier de Malthe, Général des galeres. Dailleurs il les laissa dans une fortune médiocre, sans prévoir qu'ils ne pourroient se soutenir après sa mort. Il pouvoit d'autant mieux faire du bien à sa famille, qu'il avoit lui-même des biens, entierement séparés de ceux de l'Eglise, dont il pouvoit disposer en faveur de ses proches. Ceux-ci de leur côté négligeoient de se faire des créatures & des amis. Cependant après avoir balancé entre diverses alliances qu'on proposoit pour un autre de ses neveux (*c*), il se détermina à lui faire épouser une Palavicini de Genes, une des plus riches démoiselles d'Italie.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1668.

Louis XIV. avoit déclaré la guerre à l'Espagne pour les droits qu'il prétendoit que la Reine avoit sur la Flandre. Le Pape désiroit ardemment de rétablir la paix entre les deux Couronnes. Aussitôt qu'il fut élu, il écrivit à l'Abbé Rospigliosi son neveu, qui résidoit à Bruxelles en qualité d'Internonce, de passer en France avant que de venir à Rome, afin d'engager par cette déférence le Roi à faire la paix. Les deux Couronnes accepterent la médiation du Pape. Sur ces entrefaites Louis XIV. s'empara de la Franche Comté au commencement de l'année 1668. La conclusion de la Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande, engagea ce Prince à se prêter à la paix. On tint un Congrès à Aix-la-Chapelle, où le Pape envoya en qualité de Nonce Bargellini, auquel on fait honneur du Traité qui y fut conclu. Mais si l'on en croit M. de Voltaire (*d*), ce Nonce fut un fantôme d'Arbitre, entre des fantômes de Plénipotentiaires. Tout se traitoit à St. Germain par le ministere de van Beuning, Ambassadeur des Provinces-Unies. Ce qui avoit été accordé en secret par lui, étoit envoyé à Aix-la Chapelle, pour être signé avec appareil par les Ministres assemblés au Congrès. Cela n'empêche pourtant point, qu'on ne doive louer les bonnes intentions du Pape, qui travailloit à la paix, pour procurer du secours aux Vénitiens.

(*a*) La même p. 94-103.

(*b*) Voyez leurs Caracteres dans la même p. 110-141.

(*c*) La même, p. 126-130.

(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. 8.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Le Pape donne du secours aux Vénitiens.

En effet ce Pontife leur donna d'abord des preuves de son zele & de sa générosité; il leur envoya les galeres de l'Eglise & de Malthe aux ordres du Commandeur Rospigliosi son neveu. Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, le Roi de France leur donna de l'argent, avec la permission de lever dans son royaume les soldats & les Officiers dont ils auroient besoin. L'Empereur fit passer à Venise un corps de trois mille hommes & les Etats d'Italie fournirent des hommes & de l'argent. Le Pape fit armer toutes ses galeres, commanda encore à celles de Malthe de se tenir prêtes, & donna de l'argent & des munitions. Il fit plus, pour donner à la République de nouveaux secours, il ordonna la suppression de trois Congrégations régulieres, celle de S. George d'Aléga, celle des Jésuates & celle de Sainte-Marie des Graces, afin que les biens qu'elles possedoient dans l'Etat Vénitien, vendus à l'enchere fussent emploiés aux frais de la guerre. Clément IX. fit bien voir dans cette occasion, combien il étoit généreux. Les Prélats de la Cour Romaine lui conseillerent de profiter de la circonstance pour engager le Sénat à révoquer la loi qui interdisoit les acquisitions nouvelles au Clergé Vénitien; mais le Sénat ayant déclaré qu'il renonceroit à tout plutôt que de donner atteinte à une loi si salutaire, Clément ne crut pas devoir s'arrêter à cette difficulté. Les trois Congrégations dont nous venons de parler furent supprimées, à condition que leurs biens ne seroient vendus qu'à des Ecclésiastiques. La République tira de cette vente un million de ducats. Quant aux Monasteres de ces Congregations, situés hors de l'Etat de Venise, le Pape appliqua le produit de leurs biens à la construction de la nouvelle Basilique de Sainte Marie-Majeure (*a*). On prétend néanmoins, que le Pape sentit & témoigna tout le reste de sa vie plusieurs fois des scrupules sur cette sécularisation.

Paix entre les Jansénistes & les Molinistes.

Les disputes du Jansénisme étoient plus vives que jamais. Plusieurs Evêques refusoient la signature pure & simple du Formulaire. On trouva un expédient, auquel les Evêques se préterent, qui n'étoit qu'un changement dans la forme. Ils en rendirent compte au Pape par une Lettre concertée avec le Nonce, qui sans exposer rien qui ne fût exactement vrai, ménageoit, autant qu'il étoit possible, la délicatesse de la Cour de Rome. En réponse à cette Lettre, le Pape leur écrivit qu'il étoit content d'eux. Le Roi, qui avoit souhaité le succès de cette négociation, n'attendit que la Lettre du Pape, pour déclarer par un arrêt du Conseil du 23 Octobre 1668, que le Pape étant content, il l'étoit aussi, défendant à ses sujets de s'attaquer & de se provoquer par des noms de Parti, & d'écrire davantage sur les matieres contestées (*b*).

Affaires avec la Cour de Portugal.

La Cour de Rome eut aussi quelques embarras à l'occasion de la déposition d'Alfonse VI. Roi de Portugal, & du mariage de Don Pedre frere de ce Prince avec sa femme. Mais nous ne nous y étendrons point, parcequ'on en trouve le détail dans l'Histoire de Portugal (*c*).

Mort de Clément X. 1669.

Tous les soins du Pape pour secourir Candie ne purent empêcher cette Place de tomber entre les mains des Turcs. Le chagrin qu'il en eut lui

(*a*) Hist. de Venise *ubi sup.* p. 43. 60, [illegible] 263. 73. 74.

(*b*) Hist. Gen. du Jans[illegible]. T. III. p. [illegible]

(*c*) Hist. Univ. T. XXIX. ou Hist. Univ. [illegible] T. XV. L. XXII. Ch. II. Sec. 9.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

causa la mort le 9 de Décembre dans la seconde année de son Pontificat Sa mémoire, dit un Historien de notre tems (*a*) sera immortelle. Il édifia, dit-il, les peuples par la pureté de ses mœurs, il sçut se défendre des pieges du népotisme, il gagna la confiance des Princes par sa modération, il ne prit jamais le change dans les objets de sa sollicitude pastorale, il porta dans les disputes de religion un esprit de paix. Cet éloge vrai à divers égards, doit néanmoins être un peu temperé; ce que nous avons dit de la conduite de Clément IX. d'après un témoin oculaire le prouve. A quoi nous ajouterons sur le témoignage du même Auteur quelques autres traits. Il atteste que ce Pape possédoit toutes les vertus dans un dégré éminent, & qu'entre autres il s'étoit rendu la modestie, la douceur & la charité comme naturelles (*b*). Mais il ne travailloit pas, comme il étoit nécessaire à la substance du Gouvernement, qui demande encore autre chose que de visiter des Hopitaux, faire des largesses aux pauvres & donner des audiences publiques. Dans la distribution des Charges & dans la collation des Bénéfices, Clément IX. avoit souvent plus d'égard à l'autorité du Médiateur qu'au mérite du Postulant (*c*). Il étoit aussi d'une grande intempérance dans le manger; au lieu de s'en cacher, il prétendoit en tirer gloire, étant ravi de faire connoitre qu'il avoit un tempérament à l'épreuve de tout; mais il ne voioit pas qu'il s'exposoit à de fréquentes incommodités & que sa santé en étoit altérée (*d*). Cela joint *à quelques autres petits desordres, qu'il est bon de taire* dit Nodot (*e*) fit prévoir qu'il laisseroit bientôt le siege vacant. L'événement justifia ce prognostic.

Election de Clément X. 1670.

Après les obseques de Clément IX. les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 20 de Décembre, & ils resterent plus de quatre mois, avant que de pouvoir s'accorder. Ils étoient partagés en cinq ou six Factions. A la fin celles de Chigi, de Barberin & de Rospigliosi s'unirent, & firent donner cinquante voix à Emile Altieri, vieillard décrépit âgé de quatrevingts ans, & l'élurent Pape sous le nom de Clément X. Si l'on en croit un Auteur du siecle passé, l'élection se fit par voie d'inspiration (*f*).

Son Histoire.

Emile Altieri étoit d'une ancienne famille de Rome, qui étoit illustre de plus de six-cens ans. Urbain VIII. avoit fait son frere Cardinal, mais il ne vécut pas longtems. Le même Pape l'envoya Nonce à Naples, & le fit Evêque de Camerino. Sous Innocent X. il fut rappellé & dépouillé de ses biens. Alexandre VII. lui conféra la Nonciature de Pologne, & le rétablit ainsi dans sa réputation. Clément IX. le déclara Maître de la Chambre & le fit Cardinal dans les derniers jours de sa vie. On assure qu'Altieri lui demanda le Chapeau fort ingénument, afin de ne pas perdre, faute de parler, la recompense de ses services (*g*).

Il adopte le Cardinal Paluzzi.

A peine fut-il en possession du Pontificat, que, comme il n'avoit point de proches parens de son nom, il adopta le Cardinal Paluzzi, parceque le Marquis D. Gaspar Paluzzi avoit épousé Dona Laura sa niece, & qu'en vertu de ce mariage la Maison Paluzzi devoit porter le nom d'Altieri. Il leur conféra les principales charges de l'Etat; au Cardinal Antoine le titre

(*a*) Hist. de Venise l. c. p. III.
(*b*) *Nodot* l. c. p. 90.
(*c*) Le même p. 100, 101.
(*d*) Le même, p. 108, 109.
(*e*) Le même p. 193
(*f*) Voy. Hist. des Papes T. V. p. 357.
(*g*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 151.

de premier Miniſtre ou de Cardinal Patron; à Don Angelo ſon frere le Généralat des Galeres, & à Don Gaſpar le Généralat de l'Égliſe avec pluſieurs autres prérogatives. De plus, il érigea en Principauté leur Château de Ruſſina, auquel il en joignit deux autres qu'il acheta pour eux (*a*).

Section XI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Cette prompte élevation de la famille Paluzzi, qui étoit pauvre & fort endettée, ſurprit extrêmement les Romains; on appréhenda que le Cardinal neveu & ſes parens ne ſe rendiſſent abſolument les maîtres, & qu'ils ne travaillaſſent à s'enrichir par toutes ſortes de voies. On ne ſe trompa point. Le Cardinal Paluzzi Altieri refuſa de ſceller pluſieurs graces que le Pape avoit accordées, ſuivant la coutume, à ſon couronnement, ſous prétexte que Sa Sainteté avoit été ſurpriſe, ou qu'on avoit déja diſpoſé auparavant des Bénéfices. Il ordonna auſſi au Maître de la Chambre, & à tous ceux qui ſervoient le Pape, de ne pas permettre qu'on lui préſentât des requêtes ou des Memoires, à ſon inſu & ſans ſa permiſſion. C'eſt ainſi que le Cardinal Patron exerça une puiſſance abſolue, diſpoſant des charges & des Benéfices, ſelon ſon bon plaiſir, qui étoit toujours reglé par l'intérêt. Ce procedé excita de grands murmures, parceque pluſieurs perſonnes prétendoient depuis l'exaltation de Clément X. lui appartenir, & deſcendre de quelque branche de la famille Altieri. Cependant on ne traverſa pas cette autorité exceſſive du Cardinal, autant qu'on s'y ſeroit attendu. Comme elle ſe renfermoit dans le cercle des affaires Eccléſiaſtiques & domeſtiques, les Cours de France & d'Eſpagne n'y firent pas d'abord grande attention; & le grand âge du Pape feſoit eſpérer aux Cardinaux qu'elle ne dureroit pas longtems, c'étoit là auſſi la raiſon, qui portoit le Cardinal neveu à profiter au plus vîte de l'occaſion, pour établir la grandeur de ſa famille.

Qui gouverne d'une maniere abſolue.

Don Pedre d'Arragon, Viceroi de Naples, avoit eu ordre de la Reine Regente d'Eſpagne d'aller à Rome, pour y rendre, en ſon nom & en celui du Roi ſon fils, obéiſſance à Clément IX. Mais ce Pape étant mort avant que le Viceroi eût eu le tems de s'acquitter de ce devoir, il s'en acquitta envers Clément X. en 1671 (*b*). Après ſon départ, le P. Nitard Inquiſiteur Général, qui avoit été Confeſſeur de la Reine, eut l'Ambaſſade de Rome, & à la ſollicitation de cette Princeſſe le Pape le créa Archevêque d'Edeſſe, & au mois d'Avril 1672 lui donna le Chapeau de Cardinal (*c*).

Ambaſſade d'Eſpagne à Rome. 1671.

Ce fut ſous ce Pontificat que commença l'affaire de la Régale, qui cauſa dans la ſuite tant de brouilleries entre Louis XIV. & la Cour de Rome. La Régale eſt le droit qu'ont les Rois de France de pourvoir à tous les Benefices ſimples d'un Dioceſe, pendant la vacance du Siege, & d'œconomiſer à leur gré les revenus de l'Evêché, juſqu'à ce que le nouvel Evêque ait fait enrégiſtrer ſon ferment de fidélité. Il y avoit depuis longtems des conteſtations ſur ce ſujet, parceque pluſieurs Evêchés prétendoient n'être point ſoumis à ce droit. Louis XIV. donna le 10 de Fevrier 1673 un Edit, par lequel il declare que la Régale s'étend ſur tous les Dioceſes de ſon royaume, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onereux. Deux Evêques ſeuls refuſerent de ſe ſoumettre à

Affaire de la Régale. 1673.

(*a*) Hiſt. de Familles de Rome, à la ſuite de celle des Conclaves p. 421.

(*b*) Giannone L. XXXIX. Ch. 2. N. I.

(*c*) Mem. de la Cour d'Eſpagne T. I. p. m. 41.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

cet Edit, c'étoient ceux d'Alet & de Pamiers, qui avoient refusé ci-devant de signer le Formulaire, & qui dans le cours de cette affaire en appellerent au Pape (*a*).

L'Ambassadeur de Portugal admis à l'audience.

Pendant le regne de Jean IV. & d'Alfonse VI. en Portugal la Maison d'Autriche avoit empêché que les Ministres de Portugal ne fussent reçus à l'audience par les Papes. Elle avoit également empêché, que les Papes n'accordassent des bulles aux Prélats nommés pour les Evêchés de Portugal, de maniere que ce royaume n'avoit qu'un Evêque *in partibus*, qui fesoit les fonctions épiscopales, C'étoit l'Evêque de Targa qui mourut en 1669 & par sa mort le Portugal demeura sans Evêques sacrés. Alors Don Pedre, en qualité de Régent, envoya le Comte de Prado Ambassadeur à Rome. Il y arriva après la mort de Clément IX. Le Sacré College lui donna audience; & Clément X. après son exaltation la lui accorda aussi, de même que des bulles pour les Evêques nommés (*b*).

Franchises des Ambassadeurs attaquées. 1674.

Le Cardinal Patron continuoit toujours de gouverner despotiquement à Rome. Les Fermiers & les Receveurs des droits d'entrée se plaignirent des fraudes qu'on commettoit à la faveur des franchises dont les Ambassadeurs jouissoient. Le Cardinal fit publier une Ordonnance contre l'immunité des Ambassadeurs, qui les obligeoit à payer les droits comme les autres. Par cette ordonnance il appaisa en quelque façon les Fermiers, qu'il avoit obligés d'affermer les droits plus haut qu'à l'ordinaire à cause de l'approche du Jubilé. Mais les Ambassadeurs firent grand bruit, & s'assemblerent plusieurs fois pour trouver les moyens de maintenir leurs privileges, fesant de grandes menaces au nom de leurs Souverains. Cependant le Cardinal Patron, sûr de la protection & de l'aveu du Pape, se roidit avec tant de fermeté, que l'Ordonnance eut son effet, au moins apparent, car par la voie de fait les Ambassadeurs ne désisterent point de jouir, au moins en quelques occasions, de leur premiere franchise. Ils se reconcilierent tous, par ordre de leurs Cours, avec le Cardinal; le Duc d'Etrées, Ambassadeur de France fut le seul, qui persista dans son mécontentement (*c*). Nous verrons renaitre cette querelle plus vivement sous le Pontificat d'Innocent XI.

Jubilé à Rome. 1675.

L'année 1675, le Jubilé se célebra à Rome avec les cérémonies ordinaires. Comme l'Italie étoit alors en paix, il y eut un grand concours de Pélerins & d'Etrangers pour gagner les Indulgences. Ce fut dans cette circonstance, que Clément X. fit une promotion de six Cardinaux; de ce nombre fut Philippe Howard Dominiquain, de l'illustre famille des Ducs de Norfolk en Angleterre, qui avoit été Aumonier de la Reine. Vers ce tems-là, il arriva deux Dominiquains à Rome, chargés d'une Lettre du Roi de Perse, en réponse à celles que Clément IX. avoit écrites à ce Prince, au sujet de la guerre contre le Turc (*d*).

Ambassade de Moscovie.

Clément X. reçut aussi un Ambassadeur de Moscovie, qui venoit proposer une Ligue entre les Princes Chretiens, pour secourir la Pologne contre les Turcs. Il fut reçu fort civilement, mais ne réussit point dans sa commission, & partit mécontent par rapport au titre d'Empereur qu'il prétendoit pour son Maître (*e*).

(*a*) *Henault* sous l'an 1673.
(*b*) *La Clede* Hist. de Portugal T. II. p. 786.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 157. & suiv.
(*d*) Hist. des Familles de Rome, l. c p. 423.
(*e*) La même.

Quoique le Pape ne voulut pas se méler des affaires de Pologne, pour ne pas paroitre abandonner tout-à-fait la cause de la religion, il mit une taxe sur les bénéfices d'Italie, qui produisit trois-cens mille écus destinés pour sécourir les Polonois; mais ils n'en eurent que cinquante mille, le Cardinal Altieri garda le reste pour lui. Le Roi de Pologne étant mort en ce tems-là, le Pape ou pour mieux dire le Cardinal, pour faire plaisir aux Espagnols, recommanda le Prince Charles de Lorraine pour la couronne. Mais les Polonois, qui n'avoient jamais pris de Rois sur la recommandation de Rome, élurent Jean Sobieski. Ce nouveau Roi, suivant la coutume, donna sa nomination pour le Cardinalat à l'Evêque de Marseille. Altieri, à la sollicitation des Espagnols, fit des difficultés sur cette nomination. Le Roi persista, & le Cardinal empêcha le Pape de donner le Chapeau à l'Evêque. Cela causa de la mesintelligence entre la Cour de Pologne & celle de Rome, pendant le reste du Pontificat de Clément X.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Le Pape mécontente la Pologne.

Il mourut accablé de vieillesse le 22 de Juillet 1676. Il s'étoit distingué par sa bonté & sa douceur; mais son grand âge ne lui permettant pas de s'appliquer aux affaires, le Cardinal Patron gouvernoit. On dit, que quelques heures avant sa mort. Ce Cardinal le pressa de remplir de ses créatutures quatre places vacantes dans le sacré College; mais il le refusa, & pour faire cesser ses importunités, il lui dit avec quelque émotion. „ Vous devez être content d'avoir été Pape pendant six ans; souffrez „ que je suive à présent mes propres sentimens, & que je sois Pape seulement pendant six heures".

Mort de Clément X. 1676.

Les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 2 d'Août. On passa le tems sans rien faire jusqu'au premier de Septembre, que quatre Cardinaux François entrerent dans le Conclave. Le Cardinal Odescalchi avoit eu déja un grand nombre de voix dans les scrutins, mais on retarda son élection jusqu'au retour d'un courier qu'on envoya en France, pour avoir l'agrément de Louis XIV. Ce Monarque ayant donné son consentement, Odescalchi fut élu le 10 de Septembre & prit le nom d'Innocent XI. Il avoit déja été sur les rangs dans le Conclave précédent, mais l'austérité de ses mœurs avoit mis obstacle à son élection (*a*). D'ailleurs les Espagnols n'ont pas de penchant à voir élever à la Papauté des Milanois & des Napolitains, de crainte qu'ils ne s'accordent avec la France pour les chasser d'Italie, & aussi par rapport aux prétentions du S. Siege & de la France sur le royaume de Naples, & sur l'Etat de Milan (*b*).

Election d'Innocent XI.

Benoit Odescalchi étoit né à Come en 1611. d'une ancienne famille, qui étoit connue, dit-on, en Lombardie depuis le tems des Lombards & de Charlemagne. Il fit ses premieres études dans sa patrie sous les Jésuites; ensuite il étudia les loix à Naples & à Rome (*c*). Il faut que ses etudes ayent été bien peu de chose, s'il est vrai, que son Secretaire etoit obligé de lui expliquer en Italien les Brefs qu'il avoit dresses en Latin (*d*). Ce qui ne permet gueres d'en douter. C'est que M. Barnet assure, que c'étoit une chose publique qu'il n'entendoit pas le Latin, & qu'on lui avoit dit à

Son Histoire.

(*a*) *Amelot de la Houssaye* Relat. du Conclave de Clément X.

(*b*) *Nodot* Relat. de la Cour de Rome, p. 169-171.

(*c*) Hist. des Familles de Rome. l. c. p. 426.

(*d*) Menagiana T. I. p. 167. Paris 1715.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Rome, que quand Odescalchi fut promu au Cardinalat, il lui fallut un Maître pour lui en apprendre ce qui étoit nécessaire pour officier aux grandes Messes. La Théologie lui étoit aussi entierement inconnue (*a*) c'est ce qui rend vraisemblable ce que disent quelques Auteurs, que sa premiere profession fut celle des armes, qu'il porta pour le service du Roi d'Espagne contre la France. Il y fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, ce qui lui fit quitter le métier pour embrasser l'état ecclésiastique (*b*). Un autre Auteur prétend, qu'ayant résolu de prendre l'épée, il prit la route de Naples pour y acheter quelque emploi militaire. Qu'en passant à Rome, le Duc d'Anticoli le vit par une fenêtre, & frappé de sa figure souhaita de l'entretenir. Que dans cette conversation le Duc, qui lui voioit un flegme à toute épreuve, & un sérieux à ne pouvoir être démonté par toute la joie du monde, lui conseilla de se donner à l'Eglise. Qu'Odescalchi gouta les raisons de ce Seigneur, se fixa à Rome, & obtint la Prélature (*c*). Urbain VIII. le fit Protonotaire Apostolique, ensuite Président de la Chambre & Commissaire de la Province de la Marche, & puis Gouverneur de Macerata. Son honnêteté, sa douceur & son humeur généreuse lui firent des amis importans; ensorte qu'à son retour, il fut fait Clerc de la Chambre par Innocent X. Il est vrai qu'il obtint ce poste par un trait fort singulier. Dona Olympia marchandoit une belle & riche armoire d'argent, qu'elle admiroit fort, mais elle la trouva trop chere pour une *pauvre veuve* comme elle. Odescalchi qui étoit présent, alla trouver l'orfevre, acheta cette belle piece huit mille écus & l'envoya à Dona Olympia. Frappée de cette générosité, elle demanda au Pape & obtint pour lui la place de Clerc de la Chambre (*d*). Il parvint au Cardinalat par une autre sorte de complaisance pour la même Dame. Il jouoit avec elle, & perdoit autant qu'elle vouloit. Un jour qu'il lui avoit laissé gagner volontairement une grosse somme, elle crut l'avoir pris pour dupe, & en fit part au Pape, qui s'étant informé du fait, recompensa les pertes volontaires qu'il fesoit du Chapeau de Cardinal (*e*). Il eut ensuite la Légation de Ferrare & l'Evêché de Novare, dont il se démit bientôt en faveur de son frere, aimant mieux faire son séjour à Rome, parceque l'air de Novare lui étoit fort contraire (*f*).

Son Caractere, & divers traits de sa conduite.

Nodot dit, qu'il étoit grand homme de bien, incorruptible, charitable, desintéressé, dégagé du monde, sans faste, sans vanité, sans pompe, zélé avec modération, & severe à lui seul. A son avis c'étoit le plus papable pour la bonté & la vertu (*g*). Après son exaltation, il vivoit dans une retraite extraordinaire. Les Etrangers ne s'appercevoient presque point qu'il étoit à Rome. On ne rencontroit ni livrées, ni carosses, ni aucun de ses équipages. Quand il sortoit, ce qui étoit très-rare, c'étoit en litiere & il étoit toujours seul dans la sienne (*h*). Il étoit soupçonneux, & n'entendoit rien que les finances, & le négoce de la banque, connoissance qu'il avoit tirée de sa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder

(*a*) *Burnet* Mem. Hist. T. III. p. m. 193. 72, 73. *Bayle* l. c.
(*b*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 488.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. I p. 169.
(*d*) *Bayle* Art. Innocent XI. R. m. (B).
(*e*) Etat du siege de Rome, [illegible] p.
(*f*) Etat du siege de Rome l. c. p. 171.
(*g*) *Nodot* l. c. p. 169.
(*h*) *Misson* Voy. d'Italie T. II. p. 227 Edit. de 1722.

comme un bonheur pour le siege de Rome que ce Pape y fût élevé, car la Chambre Apostolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenses de ses prédécesseurs, qu'il étoit tems qu'on eut un Pontife aussi œconome que lui (*a*). En effet, il déclara qu'il vouloit rembourser tous ceux à qui il étoit dû, à moins qu'ils ne lui payassent trente pour cent. Et on prétendoit qu'il prenoit de l'argent des Genois à deux pour cent pour faire ce remboursement, & par là ceux qui avoient mis à la banque étoient exposés à perdre presque la moitié de leur Capital (*b*). Cependant il ne déchargea le peuple d'aucunes taxes, ce qui joint à ce que la Cour n'étoit pas magnifique, qu'on ne travailloit à aucuns bâtimens publics, & qu'il y avoit plusieurs chapeaux à donner, rendoit la dépense si médiocre à Rome, qu'il étoit impossible au peuple de vivre & de payer les taxes; & l'on prétendoit qu'à cause de cela, la quatrieme partie des habitans avoit déserté sous ce Pontificat (*c*). D'ailleurs il étoit d'une humeur & d'un tour d'esprit tout particulier. Il sembloit même qu'il y eût quelque chose de singulier dans sa religion; comme s'il méprisoit les fonctions publiques dont il étoit obligé de s'acquitter par son caractere, il alléguoit toujours quelque fluxion pour s'en excuser. Il est vrai qu'il écrivit au Roi de France pour le feliciter sur la révocation de l'Edit de Nantes, & qu'il fit chanter le *Te Deum* pour la conversion des Hérétiques. Mais cela ne signifioit qu'un peu de politique & de bienséance. C'est ce que dit Misson. Il ajoute, que la Reine Christine qui n'aimoit point Innocent, & qui en parloit fort librement, lui dit, „ Que quoique ce vieux fou de Pape, eut l'esprit ordinairement de travers, il l'avoit eu assez droit en cette „ occasion (au sujet de la Dragonnade) & avoit diverses fois & assez hautement desapprouvé la maniere de gagner le cœur, en mettant le poi„ nard à la gorge (*d*)". Ce qui semble confirmer ce que Misson dit de la Religion de ce Pape, c'est qu'il donna en 1678 deux decrets, par l'un il ordonna la suppression d'un office de la Conception immaculée, & par l'autre celle d'un grand nombre d'Indulgences. Il defendit aussi en 1680 d'honorer le nom & les ossemens d'Antoine Cala, que l'on vénéroit dans le royaume de Naples sur le pied d'un saint Hermite (*e*). Cela marque un esprit assez dégagé des superstitions vulgaires. Il ne pensa point du tout à elever sa famille, car il commanda à son neveu Livio Odescalchi de ne point recevoir de présens, & de renoncer à toute espérance de monter plus haut. Le Sénat de Venise le fit Noble, & il fut fait Duc de Ceri, mais le Pape ne voulut jamais entendre à le faire Général de l'Eglise ou Cardinal Patron, dont il abolit le nom & la charge & créa le Cardinal Cibo Surintendant & Secretaire de l'Etat Ecclésiastique. Il fit même une Bulle pour abolir le Népotisme; mais les Cardinaux, surtout ceux qui aspiroient à la thiare s'y opposerent, quelque instance qu'il pût faire pour les y faire consentir (*f*). D'ailleurs ses mœurs étoient pures, & il fut donner ordre que le vice ne regnât plus à Rome, comme il y avoit regné par le passé. En quoi il fut si bien obéi, qu'on vivoit d'une maniere extraordinairement réguliere, &

(*a*) *Burnet* l. c.
(*b*) *Burnet* Voyag. d'Italie &c. T. II. p. 323, 324.
(*c*) Le même l. c.
(*d*) *Misson* ubi sup. p. 283, 284.
(*e*) *Boyle* l. c. Rem. (E).
(*f*) *Heydegger*, Hist. du Pap. P. II. p. 293 & suiv.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

qu'au moins les vices publics n'y étoient point soufferts. Il étoit d'une si grande sobriété, qu'on assuroit que la dépense de sa table ne montoit pas à un écu par jour (*a*).

Nonce du Pape à Nimegue. 1677.

Innocent XI. témoigna d'abord beaucoup de zele pour rétablir la paix en Europe. Il envoya des Nonces en France, en Espagne, en Portugal & en Pologne, dans cette vue. On vit même un Nonce de sa part à Nimegue en 1677, qui se porta pour Médiateur de la paix. Ce Nonce s'appelloit Bevilacqua, & il arriva à Nimegue vers la fin de Mai 1677. Les Ambassadeurs des Puissances Protestantes ne voulurent point avoir de communication avec lui, malgré les instances des Impériaux, des François & des Espagnols (*b*). On dit (*c*) que les Bourgemaitres de Nimegue le visiterent *& lui offrirent tout ce qui dépendoit d'eux pour le libre exercice de la Religion Catholique pendant les Conférences.* Il en usa de sa part avec modération, & se contenta de faire le service chez lui. Je ne sai ce que cet Auteur entend par le *libre exercice de la Religion Catholique*, si ce n'est cela même dont le Nonce se contenta. C'étoit tout ce que les Magistrats de Nimegue pouvoient lui accorder, suivant les loix du pays.

Commencement de l'affaire des Franchises.

Ce fut cette année que commença la grande querelle touchant les Franchises, entre la Cour de France & celle de Rome. Ces Franchises à Rome rendent non seulement le palais des Ambassadeurs un asile inviolable, mais s'étendent aussi à tout le quartier où est leur Hotel, aux places & aux rues qui sont aux environs. Delà vient qu'une bonne partie de la ville n'est autre chose, ce qui ne peut que causer de grand abus, & dérober les plus grands scélérats aux poursuites de la Justice. Plusieurs Papes avoient publié des Bulles contre ces Franchises, mais elles n'avoient point été exécutées. On a vu plus haut ce qui se passa sous Alexandre VII. à l'égard du Duc de Créqui. Par le Traité de Pise avec Alexandre VII. les Franchises avoient été confirmées. Innocent XI. devenu Pape, résolut de réformer tous les abus de Rome, & d'abolir les Franchises, parcequ'elles procuroient l'impunité à une infinité de scélérats, & qu'elles favorisoient en ce tems-là quantité de violences. Il donna donc une Déclaration, par laquelle il abolissoit les franchises des quartiers, & ordonnoit que la Justice ordinaire pût faire ses fonctions partout. On ne dît rien au Maréchal d'Etrées, Ambassadeur de France, & cette déclaration paroit n'avoir eu son effet qu'en 1687.

Démêlés sur la Régale. 1678.

On a vu plus haut que Louis XIV. publia en 1673 un Edit, par lequel il étendoit la Régale sur tous les Evêchés de son royaume. Les Evêques d'Alet & de Pamiers s'y opposerent pour leurs Dioceses, & comme ni l'un ni l'autre n'avoit fait enrégistrer son serment de fidelité, le Roi se croioit en droit de pourvoir aux Canonicats de leurs Eglises. Les deux Prélats excommunierent les pourvus en régale, & en appellerent au Saint Siege (*d*). Innocent XI. écrivit au Roi deux Brefs, pour l'exhorter à ne pas soumettre à la régale les Eglises qui prétendoient en être exemptes (*e*). L'année suivante 1679, il en adressa encore un plus fort à ce Prince. Le

(*a*) *Burnet* Voy. T. II. p. 396.
(*b*) *Temple* Mem. de la Chretienté p. m. 26_, 264.
(*c*) Hist. des Papes T. V. p. 365.
(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. 31.
(*e*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 491.

Roi voyant que le Pape le prenoit ſur un haut ton, nomma trois Archevêques & trois Evêques pour examiner les Brefs du Pape. Ces Commiſſaires remontrerent au Roi l'importance qu'il y avoit de convoquer un Concile National de tous les Evêques du royaume, ou une aſſemblée du Clergé pour y prendre des réſolutions convenables à la conſervation des libertés de l'Egliſe Gallicane. Le Roi ordonna que cette aſſemblée ſeroit convoquée.

Aſſemblée du Clergé de France. 1682.

Elle ſe tint au commencement de 1682, & conſentit d'abord à l'extenſion du droit de Régale à tout le royaume. Les Prélats écrivirent au Pape pour juſtifier leur conduite. Innocent XI. leur répondit par un Bref, par lequel il caſſoit & annulloit tout ce qu'ils avoient fait ſur la Régale. Ce Bref donna lieu aux Prélats de France de combattre l'autorité du ſiege de Rome, en établiſſant les quatre fameuſes propoſitions. I. Que le Concile Général eſt au deſſus du Pape, conformément à la doctrine établie dans les Seſſions IV & V. du Concile de Conſtance, n'approuvant pas le ſentiment de ceux qui ſoutiennent que cette Maxime n'a lieu que dans des tems de Schiſme. II. Que ni le Pape, ni l'Egliſe Univerſelle n'ont aucun droit ſur le temporel des Rois. Ils ne peuvent être dépoſés & les ſujets ne peuvent jamais être diſpenſés du ſerment de fidelité envers leurs légitimes Souverains. III. Que la Puiſſance du Pape doit être limitée par les Canons, & qu'il ne peut rien faire, ni ſtatuer, qui ſoit contraire aux maximes établies par les Conciles, ni aux libertés de l'Egliſe Gallicane IV. Que les déciſions du Pape en matiere de foi ne ſont pas autentiques ſans le conſentement univerſel de l'Egliſe; ce qui marque que le Pape n'eſt point infaillible, à moins qu'il ne ſoit à la tête du Concile, & c'eſt l'arrêté de ce Concile œcuménique, qui décide & rend le Pape infaillible, quand il prononce conformément à la déciſion de ce Concile légitimement aſſemblé. La Cour n'en demeura pas là, le Roi donna une Déclaration en forme d'Edit, par laquelle il ordonna à tous ſes ſujets de recevoir ces propoſitions, & aux Profeſſeurs en Théologie & en droit Canon de les enſeigner, avec defenſe de mettre au jour une doctrine qui y fût contraire. Pluſieurs Docteurs de Sorbonne furent exilés pour n'avoir pas voulu obéir à un ordre ſi violent. Le Pape indigné de l'audace des Evêques, les condamna dans un Conſiſtoire tenu à ce ſujet, & fit brûler ignominieuſement les propoſitions (*a*). Après un pareil éclat, il ſemble que l'Egliſe de France s'en ſeroit toujours tenue à une Doctrine ſi ſolemnellement reçue; rien moins que cela. „ Les quatre maximes, dit M. de Voltaire (*b*), „ furent d'abord ſoutenues avec enthouſiaſme dans la nation; enſuite avec „ moins de vivacité. Sur la fin du regne de Louis XIV. elles commencerent à devenir problématiques, & le Cardinal de Fleuri les fit depuis „ deſavouer en partie par une aſſemblée du Clergé, ſans que ce deſaveu „ causât le moindre bruit, parceque les eſprits n'étoient pas alors échauffés". Cependant Innocent XI. s'aigrit plus que jamais; il refuſa des bulles à tous les Evêques & à tous les Abbés Commandataires que le Roi nomma; deſorte qu'à la mort de ce Pape, en 1689, il y avoit vingt-neuf Dioceſes en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchoient pas moins leurs revenus, mais ils n'oſoient ſe faire ſacrer, ni faire les fonc-

(*a*) La même, p. 492-495. (*b*) *De V*[illegible] ubi ſup.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

tions Episcopales (*a*). Cette affaire ne se termina que sous le Pontificat d'Innocent XII. ainsi que nous le verrons.

Le Pape assiste l'Empereur contre les Turcs.

1683.

Pendant ces brouilleries avec la Cour de France, le Pape donna à l'Empereur des secours d'argent contre les Turcs, qui affistoient les rebelles de Hongrie. Ayant appris les grands préparatifs que fesoient les Infideles contre l'Empereur, il sollicita le Roi de Pologne de faire alliance avec Léopold. Son Nonce à Varsovie négocia le Traité, par lequel Sobieski s'engagea à marcher au secours de Vienne, au cas que les Turcs l'assiegeassent (*b*). On sait que le vaillant Roi de Pologne fit lever le siege & battit les Turcs dans le mois de Septembre. Un succès si inespéré & si éclatant détermina les Vénitiens, qui avoient de grands sujets de se plaindre des Turcs, à signer à Vienne & à Varsovie une Ligue offensive & défensive avec l'Empereur & le Roi de Pologne. Le Pape, la Religion de Malthe & le grand Duc promirent de les seconder de toutes leurs forces maritimes (*c*) & le premier continua de remettre de tems en tems de l'argent à Vienne.

Ordonnance du Pape contre l'immodestie.

Innocent XI. avoit fort à cœur la réformation des mœurs. N'ayant pu gagner sur l'esprit du sexe par plusieurs puissans moyens dont il se servit, qu'on ne montrât plus le sein & les bras, & ayant su même que la terreur qui saisit toute l'Italie lorsque les Turcs assiegerent Vienne, n'avoit pas fait cesser le desordre, il fit publier une Ordonnance le 30 de Novembre, 1683, qui commandoit à toutes les filles & femmes de se couvrir les épaules & le sein jusqu'au cou, & les bras jusqu'au poing avec quelque étoffe épaisse & non transparente, sous peine pour celles qui n'obéiroient pas dans six jours, d'être si bien excommuniées *ipso facto*, qu'excepté à l'article de la mort, il n'y auroit que le Pape qui les pût absoudre; car on déclaroit que les Confesseurs qui présumeroient d'absoudre de cette excommunication l'encourroient eux-mêmes, & seroient soumis à toutes telles peines tant spirituelles que temporelles, qu'il sembleroit bon à sa Sainteté; auxquelles peines temporelles seroient pareillement sujets les peres, les maris, les Maîtres & autres chefs de famille, par la permission ou connivence desquels, les filles & les femmes auroient contrevenu à l'ordonnance (*d*). Ces terribles menaces ne produisirent pas grand effet, desorte qu'en 1686 le

1686. Pape, publia un autre Edit, par lequel il défendoit à toutes sortes de femmes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, tant filles que veuves & mariées, d'apprendre à chanter ni à jouer d'aucun instrument de Musique de quelque Maître que ce fût, séculier, Régalier, ou Ecclésiastique, quand même ceux qui leur voudroient enseigner seroient leurs proches parens ou alliés. Il ordonnoit aussi que les Religieuses qui ont accoûtumé de chanter les Offices divins en Musique, ne pussent l'apprendre que des autres Religieuses leurs compagnes (*e*). Il falloit que le Pape eût de fortes raisons pour donner de pareils ordres, qui donnent beaucoup à penser.

Il dissip-

Tandis qu'il s'occupoit de la réformation des mœurs, il ne perdoit pas de

(*a*) Le même.
(*b*) Rec. de Traités de Paix T. IV. p. 500.
(*c*) Hist. de Venise T. XII. p. 139.
(*d*) *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. *Mai* 1686 p. m. 495, 496
(*e*) Les mêmes *Juillet* p. 811, & Dictionn. Art. *Chigi* (*Fabio*) Rem. (K).

de vue les affaires du dehors. La Ligue conclue à Augsbourg entre l'Empereur, l'Espagne, la Hollande & les Princes de l'Empire pour arrêter les progrès ambitieux de Louis XIV. déplut à Innocent. Ce n'est pas qu'il favorisât le Roi de France, mais il appréhendoit que les Turcs n'en profitassent. D'ailleurs il desapprouvoit qu'on y eut arrêté de s'opposer aux contraventions faites par la France tant à l'égard du *spirituel* que du temporel. Il menaça de ne plus donner de secours à l'Empereur; mais cette mauvaise humeur se dissipa, & il continua à accorder de nouveaux subsides à Léopold contre les Infideles.

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

prouve la Ligue d'Augsbourg.

Le Quiétisme, qui fit du bruit en ce tems-là lui causa de nouveaux embarras. Donnons en peu de mots l'Histoire d'une Secte, qui a causé de grands troubles dans l'Eglise Romaine. Michel Molinos étoit Espagnol, d'une famille considerable par ses biens & par son rang, & quoiqu'il eut pris les Ordres, il n'avoit jamais eu de Bénéfice. Il passoit en Italie pour un homme de bon sens & de savoir, quoiqu'au jugement de M. de Barnet, il n'avoit pas la mine d'etre grand Théologien, & certainement ne raisonnoit gueres bien, quand il étoit question d'appuier ses sentimens. Ses mœurs avoient toujours été fort réglées. Il publia en 1675 un Livre intitulé *la Guide Spirituelle*, qui est un abregé de la Théologie Mystique. Ce Livre parut avec des approbations fort honorables de cinq Docteurs, dont quatre étoient Qualificateurs de l'Inquisition, & l'un de ceux-ci étoit Jésuite. Cet ouvrage donna de la réputation à l'Auteur. Il y enseignoit en substance, que dans nos prieres & dans nos autres actes de dévotion, le meilleur est de n'attacher notre esprit à aucune image grossiere, mais de l'élever par un acte de foi jusques en la présence de Dieu, pour attendre là dans le silence qu'il agisse sur nous & qu'il nous conduise; voie qu'il préfere à celle qui fait multiplier les actes de notre dévotion, & qui nous porte à des austérités. Plusieurs Prêtres séculiers de Rome & de Naples se déclarerent pour Molinos; les principaux étoient trois Peres de l'Oratoire, à qui le Pape donna le chapeau. Divers autres Cardinaux se fesoient un honneur d'être amis de Molinos & le Cardinal d'Etrées converfoit familierement avec lui. Innocent XI. d'abord après son exaltation, donna des marques de sa protection à notre Espagnol, en le fesant loger au Vatican. Les Jésuites & les Jacobins, voiant leur crédit diminuer, & que le mépris de Molinos pour les mortifications extérieures & les dévotions populaires, tendoit à affoiblir la superstition, s'attacherent à le faire passer pour Hérétique. On donna à la nouvelle Héresie le nom de *Quietisme*; on publia des Livres; on taxa Molinos de ne pas bien penser de l'Humanité de Jesus-Christ, d'enseigner que les Chretiens peuvent communier sans se confesser, & de plusieurs autres erreurs dans la Morale. L'Inquisition prit connoissance de la dispute, & les Ecrits des Jésuites contre Molinos furent censurés & condamnés comme des Libelles diffamatoires. On continua cependant d'accuser Molinos de quantité d'erreurs, mais la faveur du Pape le soutenoit. Les Jesuites firent alors agir Louis XIV. pour représenter au Pape combien ces innovations étoient dangereuses. Molinos fut mis en prison au mois de Mai 1685, où il resta près de deux ans; le 9 de Fevrier 1687 on emprisonna soixante-dix personnes, & ensuite un grand nombre d'autres, ce qui inspira de la terreur à tout le monde. Ce qu'il y eut de

1687.

Origine du Quietisme.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

singulier, c'est que le Pape lui-même passa pour un des fauteurs de la nouvelle hérésie ensorte que l'Inquisition lui envoya des Députés devant lesquels il fut obligé de se justifier, non en qualité de Pape, mais comme Benedetto Odescalchi. On fit ensuite des Extraits des Livres de Molinos, dont on tira soixante-huit propositions, qu'on l'obligea d'abjurer publiquement, & il fut condamné à une prison perpétuelle (*a*).

Brouilleries entre la Cour de France & le Pape au sujet des Franchises.

L'affaire des Franchises causa plus de chagrin encore au Pape. Tant que le Duc d'Etrées avoit vécu, on ne l'avoit point inquiété sur ce sujet; mais ce Seigneur étant mort au mois de Janvier 1686, le Pape prit des mesures pour abolir un droit qui donnoit lieu à de si grands abus. Ayant obtenu de l'Empereur, des Rois d'Espagne, de Pologne & de Jaques II. Roi d'Angleterre qu'ils renonçassent à ces droits odieux, il fit représenter à Louis XIV. par son Nonce Ranucci les raisons qu'il avoit d'abolir les Franchises, & qu'il espéroit de son zele, qu'il concourroit, comme les autres Rois, à la tranquillité & au bon ordre de Rome. Louis répondit, „ Qu'il „ ne s'étoit jamais réglé sur l'exemple d'autrui, & que c'étoit à lui à servir d'exemple". Cependant le Pape fit expédier le 2 de Mai une bulle, qui enfermoit celles de Sixte V. & des autres Pontifes sur ce sujet. Il fit plus. Il décerna la peine de l'excommunication majeure encourue, contre toutes personnes, de quelque condition qu'elles fussent, Ecclésiastiques ou Séculiers, qui à l'avenir prétendroient avoir, ou défendre, de quelque maniere que ce fût les Franchises, vulgairement appellées *Quartiers*, ou qui entreprendroient directement ou indirectement de troubler les ministres de la justice dans l'exécution de leurs ordres, au sujet de l'observation de la Bulle, qui les déclaroit abolies. Louis XIV. ne laissa pas d'envoyer à Rome le Marquis de Lavardin. Cet Ambassadeur étant arrivé à Bologne, y trouva un Maître des Cérémonies, qui lui déclara, que s'il n'étoit pas disposé à renoncer aux Franchises, il ne seroit point reconnu pour Ambassadeur. Lavardin continua sa route, & entra le 16 de Novembre dans Rome, escorté de cinq-cens Gardes de la Marine, de quatre-cens Officiers volontaires, & de deux-cens hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son Palais, de ses Quartiers & de l'Eglise de St. Louis, fit poster des sentinelles, & faire la ronde comme dans une place de guerre. L'Ambassadeur, au bout de quelques jours fit demander deux fois audience au Pape, qui fit réponse, qu'il ne connoissoit le Marquis de Lavardin que pour un excommunié, & fit interdire l'Eglise de Saint-Louis, où le Marquis avoit fait ses dévotions le jour de Noël. L'Ambassadeur fit afficher une protestation, le Procureur-Général du Roi interjetta appel au futur Concile & on donna des gardes au Nonce Ranucci. Le Pape renouvella à cette occasion la dispute sur la Régale, & refusa les bulles pour les Evêques nommés par le Roi. On se déchaina fort contre le Pape en France & tous les Ecrits de ce tems-là sont remplis de traits contre lui. Le Roi se saisit aussi d'Avignon & du Comtat (*b*). Cette affaire ne se termina que sous le successeur d'Innocent XI.

(*a*) *Burret* Voyag. T. II. p. 342-345. Extrait d'une Lettre Angloise écrite de Rome en Hollande au sujet des Quiétistes, dans le *Recueil de diverses Pieces concernant le Quiétisme & les Quiétistes* p. 262 & suiv. Amst. 1688.

(*b*) Cont. de Mezeray T. XIII. p. 212-210. *Voltaire* Siecle de Louis XIV. Ch. 13.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Ambassade de Jaques II. à Rome.

Ce fut dans ce même tems, que le Pape fit un accueil fort froid à l'Ambassadeur de Jaques II. Roi d'Angleterre. Ce Prince, qui s'étoit déclaré Catholique Romain, envoya le Comte de Castelmain à Rome, pour reconciler ses trois Royaumes avec le Saint Siege. Mais le Pape ne se soucia pas beaucoup de cette affaire, sans doute parcequ'il ne croioit pas que la conversion des trois Royaumes fût aussi prête qu'on vouloit lui faire croire. Après plusieurs audiences, qui s'étoient passées en discours généraux, le Comte voulut mettre sur le tapis le sujet de son Ambassade, mais il survint une toux au Pape, qui mit le Saint Pere hors d'état de parler & d'entendre; à l'audience suivante, autre fluxion à-propos, & ainsi trois ou quatre fois de suite. On conseilla à l'Ambassadeur d'avoir recours à un autre moyen; ce fut de faire dire au Pape qu'il s'en retourneroit, puisqu'il ne pouvoit espérer de parler d'affaires. Le bon Pere pour toute réponse lui fit dire, *qu'il lui conseilloit de voyager le matin à la fraicheur, & de se reposer pendant la chaleur du jour, parcequ'il étoit dangereux en Italie de suivre une autre méthode* (a). Il y a de l'apparence que l'intime liaison qu'il y avoit entre Jaques II. & Louis XIV. ne contribua pas peu au mauvais succès de cette Ambassade.

Autre brouillerie entre la Cour de Rome & celle de France. 1688.

Bientôt il survint un nouveau sujet de brouillerie entre la Cour de Paris & celle de Rome. Louis XIV. voulut donner un Electeur à Cologne, & entreprit d'élever à cet Electorat le Cardinal de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, sa créature & la victime de ses intérêts. Ferdinand de Baviere, occupoit alors le siege de Cologne; comme il étoit malade à l'extrémité, l'argent du Roi répandu à-propos parmi les Chanoines, les intrigues & les promesses firent élire le Cardinal de Furstemberg comme Coadjuteur, & après la mort du Prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le Pape a le droit de conférer l'Evêché à l'élu, & l'Empereur a celui de le confirmer à l'Electorat. Ils s'unirent pour donner cette Principauté au Prince Clément de Baviere, frere du dernier mort. Ce Prince n'avoit que dixsept ans, n'étoit point Chanoine de Cologne, & possédoit déja deux Evêchés. Le Pape lui accorda dispense à ces trois égards; & malgré Louis XIV. il devint possesseur de l'Electorat (b).

Mort d'Innocent XI. 1689.

La haine que le Pape avoit pour Louis XIV. rejaillit sur Jaques II. auquel ce Pontife n'accorda d'autres secours que des Chapelets & des Indulgences, qui ne lui furent pas de grande utilité pour reconquérir ses royaumes. On souhaitoit avec ardeur en France d'être délivré d'un Pape, qui favorisoit si peu les projets du Roi. Enfin on fut content, Innocent XI. accablé d'infirmités & de vieillesse mourut le 11 d'Août 1689, âgé de soixante dixhuit ans, dans la treizieme année de son Pontificat. Nous ne répeterons pas ici ce que nous avons dit de son caractere. Il est aisé de s'en faire une juste idée. On peut voir dans Bayle (c) des réflexions fort curieuses sur ce qu'on prétendoit qu'un Pape voluptueux, mais qui auroit pu mieux qu'Innocent XI. sacrifier ses passions particulieres aux intérets politiques, auroit été plus utile à la Catholicité.

Election

Les Cardinaux furent assez longtems dans le Conclave. La guerre qui

(a) Voy. de Misson T. II. p. 283-285. De Rapin T. X. p. 53.

(b) De Limiers ubi sup. & tous les Hist.

(c) Art. Innocent XI. Rem. (F).

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

étoit allumée entre la Maiſon d'Autriche & la France rendoit l'élection d'un Pape aſſez difficile, parcequ'on appréhendoit qu'il n'y en eut un qui fut partial pour l'une ou pour l'autre. Enfin les Cardinaux neutres trouverent moyen de faire élire, le 6 d'Octobre, Pierre Ottoboni, qui étoit Vénitien, & d'ailleurs âgé de ſoixante-dix-neuf ans (*a*). Il prit le nom d'Alexandre VIII.

d'Alexandre VIII. Son Hiſtoire.

Il étoit d'une ancienne famille, qu'on prétend qui étoit originaire de l'iſle de Negrepont. Quelques-uns de ſes ancêtres s'étoient diſtingués à la guerre, & avoient rendu ſervice à la République contre les Turcs. Marc Ottoboni, ſon pere avoit occupé la dignité de Grand Chancelier, & en 1646 il avoit acheté des Lettres de Nobleſſe, qui lui couterent cent mille ducats. Pierre Ottoboni, né le 19 d'Avril 1610, ayant fait ſes études à Veniſe & à Padoue, & reçu le bonnet de Docteur en droit dans la derniere de ces deux villes, vint à Rome à l'âge de vingt ans, où il s'acquit bientôt des Patrons puiſſans. Urbain VIII. ayant connu ſon mérite, le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & lui donna le gouvernement de Terni, de Rieti, & de Cita-Caſtellana, & le fit enſuite Auditeur de Rote, à la nomination de la République de Veniſe. Le Pape Innocent X. le fit Cardinal Prêtre en 1652 Deux ans après, il obtint l'Evêché de Breſſe, d'où le Pape Alexandre VII. le rappella à la Cour pour le faire Dataire. Il eut beaucoup de part aux affaires ſous Clément IX. Clément X. & Innocent XI. fut membre de toutes les Congrégations à Rome, & quand il parvint au Pontificat, il étoit Evêque de Freſcati & Vice-Doyen du Sacré College (*b*). Il étoit de belle taille, d'une phiſionomie agréable, avoit l'air riant, & toutes les manieres engageantes. Il étoit actif, vigilant, d'une Politique conſommée, & ſa converſation étoit charmante. Ainſi tout le monde ſe réjouit de ſon élection.

Commencemens de ſon Pontificat.

La France ſe promit de grands avantages de ce nouveau Pape, mais le ſeul qu'elle en tira fut qu'Alexandre VIII. anima ſi puiſſamment les Vénitiens à la guerre contre les Turcs, & les aſſura de ſi bons ſecours, qu'il fit évanouir la paix que l'Empereur auroit ſouhaité de conclure avec la Porte, pour emploier ſes troupes contre les François (*c*). Louis XIV. pour ſe concilier l'affection du Pape, lui rendit Avignon, & ſuſpendit l'affaire des Franchiſes. Alexandre, quoique fort âgé, paroiſſoit vigoureux, il vouloit tout voir, tout ſavoir & tout faire. Il donna de grandes eſpérances de ſecours à Jaques II. Roi d'Angleterre, & il lui écrivit un Bref pour l'exhorter à ſouffrir en patience tous les malheurs auxquels il étoit expoſé, lui promettant de n'épargner, ni ſes prieres, ni ſon autorité, ni ſa bourſe pour le rétablir ſur le trône (*d*).

Il éleve ſa Famille.

Le grand objet du Pape fut l'aggrandiſſement de ſa famille. En trois ſemaines il éleva tous ſes neveux. Il donna le Chapeau à ſon petit-neveu, lui donna le titre de Cardinal-Patron, le fit Légat d'Avignon, & Grand-Chancelier de l'Egliſe Romaine ; charge qu'Innocent XI. avoit abolie. Enfin, il lui donna tant de Bénéfices, qu'il en avoit pour quatrevingt-mille écus de rente. Don Antonio ſon neveu fut fait Général des troupes de l'Egliſe, & Don Marco, autre neveu, fut déclaré Général des Galeres,

(*a*) *Bayle Art. Ottoboni (Pierre).*
(*b*) Là même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

& Duc de Fiano dans la suite, le Pape lui aiant acheté ce Duché, & lui aiant encore procuré un mariage avantageux dans la Maison de Colonne (*a*). Peu de tems après son élevation, il demanda à quelqu'un de ses familiers ce qu'on disoit de lui. Il lui répondit, qu'on disoit qu'il ne perdoit point de tems pour l'avancement de sa famille. Alexandre dit, *Oh! oh! sono vinti tre hore e mezza*, il est vingt-trois heures & demie (*b*).

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Ce Pape, malgré la faveur qu'il avoit fait paroitre pour la Cour de France, renouvella la dispute sur la Régale. Il refusa les bulles aux Prélats qui avoient assisté à l'assemblée du Clergé en 1682, jusqu'à ce qu'ils se fussent retractés; ce qu'ils refuserent de faire. Cela donna lieu à des négociations entre les deux Cours; chacune évitoit d'en venir à une rupture, mais chacune vouloit conserver ses droits. L'Abbé de Polignac aiant rapporté de Rome un projet d'accommodement, qui ne fut pas goûté, on dépêcha au mois de Septembre un Député, pour faire savoir au Pape les intentions du Roi & pour soutenir le parti des Evêques.

Il renouvelle la dispute sur la Régale. 1691.

Avant l'arrivée de ce Député, il avoit fait dresser le 4 d'Août une Bulle, par laquelle il condamnoit les propositions avancées par les Prélats de France en 1682, mais il la tint secrete, espérant de trouver quelque moyen d'engager le Roi à condescendre à ses desirs. Il se trompa. Louis fit dire au Nonce, que si les bulles n'étoient pas accordées avant les fêtes de Pâques, il rétabliroit la Pragmatique Sanction. Le Pape se sentant affoiblir, le 30 de Janvier 1691, il fit appeller les Cardinaux de la Congrégation etablie pour régler les différends avec la France, & fit lire la bulle dont nous avons parlé, & mourut deux jours après le premier de Fevrier, âgé d'environ quatrevingt-un ans, après quinze mois & vingt-deux jours de Pontificat. Il s'étoit rendu desagréable à l'Empire, à la France & à l'Espagne. D'abord les Ecrivains de France l'avoient fort encensé, mais s'ils s'étoient moins pressés, ils se seroient épargné la honte de changer de langage. Les Romains se vengerent des extorsions de la famille Ottoboni, par de sanglantes pasquinades. On avoit cruellement satirisé Alexandre, de son vivant, mais il ne s'étoit pas mis en peine de faire taire le Public en changeant de conduite. Son prédécesseur avoit amassé un million & demi par les charges dont il avoit accablé le peuple, Alexandre en disposa à son gré. Il donna aussi à son neveu cent mille écus qu'Innocent avoit amassés en laissant en sequestre les revenus du Grand Prieuré de Malthe à Rome, & de quelques Eglises vacantes, & qu'il avoit destinés au secours de ceux qui combattoient contre les Infideles. Il donna encore le chapeau à divers Prélats, Clercs de la Chambre, & vendit leurs Offices au moins soixante mille écus. Il étoit grand diseur de bons mots, & se familiarisoit aisément avec tout le monde. On l'a accusé d'yvrognerie & d'athéisme (*c*).

Mort d'Alexandre VIII. 1691.

Les intrigues du Conclave durerent plusieurs mois, enfin les Cardinaux s'accorderent à élire le 12 de Juillet Antoine Pignatelli, Archevêque de Naples, qui prit le nom d'Innocent XII. Il étoit né à Naples en 1615 d'une très-ancienne & noble famille, originaire de Tropea dans la Calabre

Election d'Innocent XII.

(*a*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 83.
(*b*) *Bayle* l. c.
(*c*) Tableau des Papes, Art. LI. p. 255 260.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Ultérieure. Il ſe rendit fort jeune à Rome pour ſe former à l'état eccléſiaſtique, & y aiant fait ſes études, il ſe fit eſtimer de pluſieurs Papes par ſon mérite. Urbain VIII. le fit Vice-Légat du Duché d'Urbin. Innocent X. le fit Inquiſiteur de Malthe, Gouverneur de Viterbe & Nonce à Florence. Alexandre VII. l'envoya en qualité de Nonce en Pologne & à Vienne. Clément X. le fit Evêque de Lece, Secretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers & ſon Maître d'Hotel. Innocent XI. lui donna le Chapeau, & le fit Evêque de Faënza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples. Ce fut en memoire de tant de graces qu'il prit le nom d'Innocent XII. & qu'il déclara en même tems qu'il feroit tout ſon poſſible pour ſuivre ſes traces, & pour extirper le Népotiſme (*a*). Il avoit toujours vécu d'une maniere aſſez exemplaire, & étoit ſimple, ſans diſſimulation, ni fineſſe (*b*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Les réjouiſſances qui ſe firent à Rome pour ſon élection furent extraordinaires. A ſon couronnement, il fit jetter au Peuple des médailles, ſur leſquelles étoient trois Pots, qui étoient ſes armes; ils paroiſſoient pleins d'argent & renverſés, avec ces mots *Nihil pro me*, rien pour moi. Il s'appliqua d'abord à réformer les deſordres que la longue vacance du Siege avoit cauſés dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il ne voulut donner ni Bénéfices, ni part au Gouvernement à ſes parens, & il leur défendit même de venir à Rome. Il déclara en même tems qu'il ne donneroit les emplois qu'aux gens de mérite, ſans aucun égard aux liaiſons de parenté & d'amitié, & qu'il vouloit être le Pere univerſel de l'Egliſe & des honnêtes gens. Il défendoit ſévérement aux Officiers de Juſtice de prendre des préſens, & d'avoir égard aux perſonnes dans l'exercice de leurs charges. Il eut de fréquentes conférences avec le Cardinal Caſanata ſur les moyens de remédier aux abus qui s'étoient gliſſés dans le Gouvernement & dans la ville de Rome. Il recommanda l'œconomie aux Maîtres d'Hotel & aux Commiſſaires de la Chambre, il vouloit que la dépenſe pour ſon diner ne ſurpaſſât pas un Teſton, qui vaut environ trente ſols de France, & qu'on ne lui apprêtât rien pour le ſoir, ayant coutume de ne prendre alors qu'une taſſe de chocolat, ou quelque rafraichiſſement, ſelon la Saiſon. Il ſupprima toutes les charges inutiles, & par là il épargna à la Chambre Apoſtolique plus de quatre vingt mille écus par an; épargne fort néceſſaire, puiſque le Népotiſme d'Alexandre VIII. avoit endetté le S. Siege de plus de cinq millions d'écus. Il déclara aux Ambaſſadeurs qui étoient à Rome, qu'il ne ſouffriroit aucunes franchiſes dans leurs quartiers, & fit aller les Sbirres par tout où l'on prétendoit les franchiſes, & donna ordre à la garniſon de Rome, de les aſſiſter en cas de beſoin (*c*). Il fit pendre un jeune homme, qui s'étoit oppoſé à eux, & cet exemple de ſévérité, bien que deſagréable au Peuple, fut fort utile pour le rétabliſſement du bon ordre à Rome; les aſſaſſins y étoient devenus ſi communs, que pendant le dernier Conclave, il y avoit eu cent quatrevingt-deux perſonnes de maſſacrées (*d*).

Le ſoin

Un mois après ſon élection, Innocent XII. commença à donner audien-

(*a*) Hiſt. du Pape & des Cardinaux d'à préſent, à la fin des Conclaves p. 328, 329. p. 103.

(*b*) Mem. des intrigues du Conclave de 1689, p. 171. Etat du Siege de Rome T. II.

(*c*) Hiſt. du Pape &c. p. 331.

(*d*) Là-même p. 333.

Section XI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Qu'il prend du bon ordre.

ce tous les Lundis aux pauvres, & à tous ceux qui avoient quelque choſe à lui demander, ou à lui propoſer. Il fut obligé d'interrompre quelque tems cette louable coutume, à cauſe qu'il s'étoit bleſſé à la cuiſſe en tombant ; mais il la reprit enſuite. Cette attention lui feſoit plus d'honneur, qu'elle n'étoit avantageuſe à ſes ſujets, parcequ'il ne prenoit guere de réſolution ſans conſulter ſes Miniſtres. Il ne laiſſa pas de remédier à bien des abus. Il mit à la raiſon un Prince, parceque ſes ſujets ſe plaignoient de ſon gouvernement, & l'obligea de payer ſes créanciers. Un Duc fut mis au Château S. Ange, pour avoir menacé un Prélat, qui étoit ſon oncle, & un cavalier ayant fait quelques inſolences, fut banni de la ville, malgré les interceſſions d'un Cardinal, dont il étoit neveu. Quelques Dames furent menées au Château S. Ange, pour avoir joué à la Baſſette, contre la rigoureuſe défenſe que le Pape en avoit faite, auſſi bien que de pluſieurs jeux de hazard. Il fit donner en même tems l'eſtrapade à quelques Sbirres, qui avoient pris de l'argent pour ne pas denoncer les grands joueurs de Cartes, qu'ils avoient découverts. Il fit quitter la perruque à tous les Eccléſiaſtiques, obligea les Curés de Rome à s'aſſembler tous les Mecredis, pour conférer des Cas de Conſcience. Il s'appliquoit ſurtout à faire du bien aux Pauvres, qu'il appelloit ſes neveux. Il en fit mettre juſqu'à cinq mille dans le Palais de Latran, & aſſigna un fond de près de trois-cens mille écus pour leur entretien. Mais afin d'empêcher qu'ils ne ſe multipliaſſent, tous les Fainéans, qui ne vouloient pas travailler, ou qui mendioient par la ville, en étoient d'abord bannis avec infâmie, ou mis en priſon (*a*).

Il abolit le Népotiſme. 1692.

La ſeconde année de ſon Pontificat, il obligea par ſa fermeté les Cardinaux à conſentir à l'abolition du Népotiſme. Pluſieurs d'entre eux n'étoient pas moins zélés que lui à cet egard. Le Cardinal Albani fut chargé de dreſſer la Bulle, ce qu'il fit d'une maniere qui fermoit la porte à tous les ſubterfuges de quelque Pape. Il borna les libéralités que les plus indulgens peuvent accorder à leurs neveux, à la ſomme de douze mille écus. Innocent publia cette bulle, & la fit ſouſcrire par tous les Cardinaux qui étoient à Rome (*b*). Il s'attacha enſuite à réformer les Moines réguliers, dont il connoiſſoit la vie licencieuſe. L'entrepriſe étoit difficile, parceque les Ordres réguliers ſont nombreux & fort riches en Italie, & les Moines par leur naiſſance tiennent à un grand nombre de perſonnes. Auſſitôt qu'Innocent eut fait éclater ſon deſſein, l'Italie & la ville de Rome en particulier, ſe trouverent pleines d'Ecrits, même imprimés, qui relevoient vivement ce qu'il y avoit à cenſurer dans la Cour de Rome; on exhortoit le Pape à commencer par remédier à ces deſordres, qui étoient d'autant plus honteux à l'Egliſe, que les perſonnes les plus élevées en dignité les commettoient. Le courageux Pontife n'auroit pas laiſſé de perſiſter dans ſon deſſein, ſi ceux qui avoient des vues plus étendues que lui, ne l'avoient obligé d'y renoncer (*c*). Il réuſſit mieux dans le projet de démolir le Théatre, où l'on repréſentoit les Opéras.

Accommodement de la Cour de [illegible]

On négocioit toujours pour pacifier les différends de la Cour de France avec celle de Rome. Le Pape avoit paru dans les commencemens d'une

(*a*) Le même, p. 333, 334.
(*b*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 210.
(*c*) Le même p. 113.

France avec celle de Rome. 1639.

fermeté inébranlable. Louis XIV. avoit menacé inutilement. On fit diverses propositions d'accommodement sans succès. Enfin les Evéques lassés de n'être nommés que par le Roi, & de se voir sans fonctions, demanderent à la Cour de France, la permission d'appaiser celle de Rome. Le Roi, dont la fermeté étoit fatiguée le permit. Chacun d'eux écrivit séparément, qu'*il étoit douloureusement affligé des procédés de l'Assemblée de* 1682, & déclare dans sa Lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné, ce qu'on y a ordonné. Innocent XII. se contenta de cette démarche. ,, Les quatre propositions n'en furent pas moins ,, enseignées en France de tems en tems. Mais ces armes se rouillerent, ,, quand on ne combattit plus; & la dispute resta couverte d'un voile, ,, sans être décidée, comme il arrive presque toujours dans un Etat, qui ,, n'a pas sur les matieres des principes invariables & reconnus. Ainsi, ,, tantôt on s'éleve contre Rome, tantôt on lui cede, suivant les conjonc- ,, tures, & suivant les caracteres de ceux qui gouvernent, & les intérêts ,, particuliers de ceux par qui ils sont gouvernés (*a*)".

Brouillerie entre l'Empereur & le Pape. 1694.

Le Pape se brouilla aussi avec l'Empereur, au sujet de quelques Fiefs, situés dans l'Etat Ecclésiastique, qui relevoient naturellement de l'Empire. Le Comte de Martinitz, Ambassadeur de Léopold à Rome, fit afficher un Ordre, par lequel il sommoit les possesseurs de ces Fiefs ou ceux qui y prétendoient, à en faire hommage à l'Empereur. Innocent XII. regarda cette démarche comme une atteinte à son autorité & à ses droits; il ordonna au Cardinal Altieri, comme Camerlingue de faire afficher publiquement un autre Edit, par lequel, avec la seule raison de l'Autorité Souveraine, il déclaroit réunis au Fisc de l'Eglise, tous les Fiefs qui pourroient être dans ses Etats. Ce démêlé donna lieu à une infinité d'Ecrits Satiriques de part & d'autre, & les choses en seroient venues aux dernieres extrémités, si l'Empereur n'avoit pas rappellé le Comte de Martinitz. Comme le Pape étoit tout dévoué à la France, Léopold apprehenda qu'il ne se déclarât ouvertement en faveur de cette couronne. Il envoya le Comte de Lamberg à Rome, qui parut moins ferme que son prédécesseur (*b*). Cela n'empêcha point le Pape de faire tout ce qui dépendoit de lui pour obliger l'Empereur à faire la paix avec Louis XIV. en ne lui accordant aucun secours.

Et avec la Cour d'Espagne.

Il n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Cour d'Espagne. D'abord au sujet de l'Inquisition dans le royaume de Naples. Malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour y établir ce tribunal, les Napolitains n'avoient jamais voulu l'admettre. Ils ne laissoient pas d'être en quelque façon exposés à ses rigueurs, parceque l'Inquisition de Rome envoyoit des Commissaires, qui se rendoient fort odieux par leurs procédures. On s'étoit déja plaint diverses fois de ces Délégués. En 1691 les Inquisiteurs de Rome envoyerent ouvertement un Commissaire pour sévir contre ceux qui suivoient la nouvelle Philosophie de Descartes. Ce Prélat s'en acquitta avec tant de sévérité; que les Députés chargés de veiller sur le Saint Office représenterent au Viceroi, que la ville souhaitoit ardemment de n'avoir plus aucun Inquisiteur, pas même avec un pouvoir borné, quelle demandoit que les affaires de religion fussent réglées par les voies ordinaires & par devant

(*a*) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* (*b*) Hist. des Papes T. V. p. 404.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

vant les Evêques, que l'Inquisiteur eût à sortir incessamment de Naples & du Royaume; que ceux qu'il avoit fait arrêter fussent transférés dans les prisons de l'Archevêché, pour être jugés par l'Archevêque selon les canons. Le Viceroi accorda ces demandes, & le Roi Charles II. approuva ce qu'il avoit fait, par une Patente expédiée à Madrid le 25 de Mars 1692. L'Inquisition de Rome tenta encore dans la suite de nouvelles entreprises, auxquelles le Roi d'Espagne s'opposa pour contenter les Napolitains (*a*). Innocent XII. fut mécontent de ce procedé. D'autre part Charles II. irrité de la partialité que le Pape témoignoit pour la France, & fatigué des instances réitérées qu'il lui fesoit pour le porter à la paix, & a abandonner ses alliés, lui écrivit une Lettre très forte, dans laquelle il justifioit la nécessité de la guerre entreprise contre Louis XIV. par laquelle les Princes alliés se proposoient de parvenir à une bonne & solide paix (*b*).

Le Pape detache le Duc de Savoye des Alliés. 1696.

Le Pape n'aiant pu réussir auprès du Roi d'Espagne, fut plus heureux auprès du Duc de Savoye, qu'il détacha de la grande Alliance. Il est vrai que la France fit des offres si considerables à ce Prince, qu'il ne pouvoit les refuser, étant aussi porté qu'il l'étoit à manquer à ses engagemens quand il s'agissoit de son intérêt (*c*). Le Traité fut conclu au mois de Juillet 1696, & on y stipula la neutralité pour l'Italie. Le Pape, qui souhaitoit d'en eloigner les Impériaux, leur envoya soixante mille écus. Il accorda aussi du secours aux Vénitiens contre les Turcs, & au Roi Jaques.

Ses soins contre le Quiétisme.

Innocent XII. avoit d'ailleurs des affaires qui l'occupoient beaucoup. Le Quiétisme fesoit toujours de grands progrès en Italie, malgré toutes les rigueurs de l'Inquisition, & le Pape auroit voulu l'arréter, mais il n'y réussit pas, comme il souhaitoit. Quand les esprits se livrent à cette sorte de fanatisme, qui semble porter la pieté au plus haut degré, il n'est pas aisé de les ramener.

Paix de Ryswyck. 1697.

En 1697, le Pape eut la satisfaction de voir la conclusion de la Paix générale à Ryswyck, & d'apprendre que l'Electeur de Saxe avoit embrassé la Religion Romaine pour obtenir la couronne de Pologne. Il envoya à ce Prince un Nonce pour le féliciter.

Condamnation des Maximes des Saints de M. de Fenelon. 1699.

On porta en ce tems-là à Rome une autre affaire, qui fit beaucoup de bruit. Le célebre Fenelon, Archevêque de Cambrai, fut accusé de Quiétisme, à l'occasion de son Livre des *Maximes des Saints*. Ce Prélat y soutenoit l'Amour pur & desinteressé. M. Bossuet, Eveque de Meaux, qu'on accuse d'avoir eu une jalousie secrete contre M. de Fenelon, se souleva contre son Livre, & le dénonça au Roi comme un Ouvrage dangereux. Il écrivit contre l'Archevêque de Cambrai, & tous deux envoyerent leurs Ouvrages au Pape, & s'en remirent à sa décision. La Congrégation du Saint Office nomma sept Consulteurs de divers Ordres pour examiner trente-sept propositions, & ils emploierent à cet examen le même nombre de Conferences, ils les jugerent erronees à la pluralite des voix. Le Pape à la tete d'une Congregation de Cardinaux, les condamna par un Bref, qui fut publié & affiche dans Rome le 13 Mars 1699. Mais si M. Bossuet triompha M. de Fenelon obscurcit bien la gloire de ce triomphe, par sa soumission aveu-

(*a*) *Giannone* L. XXXII. Ch. 5.
(*b*) Hist. des Papes T. V. p. 404 406.
(*c*) Siecle de Louis XIV. Ch. 16. Cont. de Mezeray T. XIII. p. 294, 298.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

gle au Jugement du Pape. Cette conduite déconcerta tous les projets de ses ennemis. M. de Fenelon aiant reçu la condamnation de son Livre, au lieu de repliquer & d'en appeller des censures par des protestations vagues de Catholicité, prit la Bulle du Pape, la baisa, & monté en Chaire la lut, la loua, & exhorta tout le monde à s'y conformer, & à la recevoir avec soumission, protestant qu'il abjuroit ses sentimens avec une pleine & entiere soumission de cœur. Le Pape fut si charmé de cette docilité, qu'il lui écrivit un Bref, plein d'applaudissemens & de louanges (*a*). La Constitution du Pape fut remise aux Evêques par le Roi, qui la reçurent avec cette Protestation, *sauf l'autorité des anciens Canons*, sur quoi intervint une déclaration du Roi le 4 d'Août, qui fut enrégistrée le 14 au Parlement avec la même Protestation (*b*).

Jubilé & mort d'Innocent XII. 1700.

Innocent XII. publia le Jubilé pour l'année suivante 1700. Cette solemnité lucrative pour Rome & pour le Pape, attira une foule d'Etrangers de toutes les parties de l'Europe, les uns venoient à Rome par curiosité & d'autres par dévotion. Innocent XII. ne vit pas la fin de cette année, étant mort le 27 de Septembre dans la quatrevingt-sixieme année de son âge, & la dixieme de son Pontificat. Il est certain que la premiere & la plus forte inclination de ce Pontife fut de bien gouverner l'Eglise, & s'il commit des fautes, ce fut par un excès de bonne intention.

Election de Clément XI.

Comme le Pape avoit langui longtems, les Cardinaux avoient eu le tems de lier des intrigues pour le Conclave, où il s'en trouva cinquante-neuf. Il y a de l'apparence que les Factions auroient fait trainer l'élection, si les desordres dans Rome n'avoient obligé les Cardinaux à la hâter. Tous les Partis se réunirent en faveur du Cardinal Jean François Albani, qui par un exemple rare de modestie refusa pendant trois jours d'acquiescer au choix qu'on avoit fait de sa personne. Il pria, il conjura les Cardinaux de tourner leurs vues ailleurs, & donna entre autres raisons de son refus, l'extrême affection qu'il avoit pour sa famille, qui le porteroit à violer la loi, qu'il avoit lui-même formée & écrite de l'abolition du Népotisme, & qu'il la violeroit au grand scandale du Christianisme, au deshonneur du Sacré College, & à la damnation de son ame. Il se rendit enfin & prit le nom de Clément XI. Cette élection se fit le 3 de Novembre. Ce nouveau Pape n'avoit que 51 ans (*c*).

Son Histoire.

Il étoit né en 1650 d'une famille distinguée dans le Duché d'Urbin, Urbain VIII. avoit fait son Grand-pere Sénateur de Rome. Il s'appliqua de bonne heure aux sciences & y fit des progrès. Il fut d'abord Chanoine de St. Laurent, ensuite Vicaire de Saint-Pierre, & puis Gouverneur de Rieti & d'Orviete. Innocent XI. le rappella de cette derniere ville pour l'avancer. Comme il étoit gai & de bonne humeur, il s'insinua dans les bonnes graces du vieux Cardinal Ottoboni. Ce Cardinal étant devenu Pape, sous le nom d'Alexandre VIII. le fit d'abord son Prélat domestique & Secretaire des Brefs secrets aux Princes, & ensuite Cardinal, sans permettre à ses neveux d'en tirer aucun avantage. Innocent XII. retint Albani

(*a*) La même, p. 497, 498.
(*b*) *De Voltaire* ubi sup. Ch. 34.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 172 & suiv.

auprès de sa personne & l'emploia dans les affaires comme un homme habile, qui avoit le rare talent de satisfaire tout le monde (*a*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Commencemens de son Pontificat.

Les commencemens de son Pontificat furent beaux. Il fit un de ses neveux Secretaire des Brefs; mais il déclara que ses parens devoient être examinés dans les occasions, selon la regle generale de l'habileté & du mérite. A peine fut-il couronné, qu'il déclara au Gouverneur de Rome & aux principaux Officiers, que son intention étoit que la Justice y fût exercée avec la derniere exactitude, & sans égard pour qui que ce fût. Il se déclara contre les franchises des quartiers & ordonna aux Sbirres de marcher par tout. Il parut plein de vigueur, & constamment occupé à remédier aux abus. Il avoit toujours la plume à la main pour faire ses remarques sur ce qui se passoit, voulant tout voir & tout ordonner, sans se confier entierement à ses Ministres (*b*). Peu de tems après son élection, il écrivit de sa propre main au Roi Jaques, & lui envoya son portrait. L'Ambassadeur d'Espagne lui fit demander l'investiture du royaume de Naples pour le Duc d'Anjou, que le Testament de Charles II. mort depuis peu, appelloit à la succession d'Espagne. Clément répondit, que s'agissant d'une affaire de très-grande importance, il falloit qu'il en deliberât premierement avec le College des Cardinaux. Il le fit dans une Congrégation secrete, dont on ne pénétra point les délibérations (*c*).

Embarras où il se trouve.

On sait que la Maison d'Autriche disputoit cette succession à Philippe V. en faveur de l'Archiduc Charles. Cette querelle jettoit le Pape dans de grands embarras, & lui causoit de cruelles inquiétudes, parceque chaque Parti le pressoit de se déclarer en sa faveur. Il n'osoit le faire, dans la crainte que le Parti qu'il embrasseroit ne succombât. Il voulut se tirer d'affaire en embrassant la neutralité, & en fesant l'office de Médiateur entre les Puissances ennemies. Mais sa Médiation ne fut point acceptée, chacun prétendoit maintenir son droit par les armes & Louis XIV. avoit pris possession du Milanés au nom de son petit-fils. Clément, craignant de se voir un jour à la discrétion du plus fort, mit ses places frontieres en état de défense, & leva dix mille hommes pour la sureté de l'Etat Ecclesiastique. En attendant il amusoit les Cours de France & de Vienne, en leur donnant des espérances égales. Aiant appris que l'Empereur se disposoit à envoier des troupes en Italie pour soutenir les droits de sa Maison, le Pape lui écrivit un Bref, pour l'exhorter à se desister de ce dessein, l'assurant que Dieu lui en donneroit la recompense au centuple.

Il envoie un Legat à Philippe V. 1702.

Cela n'empêcha point les Imperiaux d'entrer en Italie, où ils firent des progrès assez considerables pour obliger le Pape à en agir avec beaucoup de circonspection. Il refusa l'hommage de l'Haquenée que l'Ambassadeur d'Espagne vouloit lui presenter au nom de Philippe V. Pour qu'on ne pût l'accuser de partialité, il prit la résolution, dans un Consistoire secret, d'envoier des Nonces extraordinaires à l'Empereur, & aux Rois de France & d'Espagne, pour les porter à la paix. Le premier n'ayant pas voulu y entendre, le Pape témoigna ouvertement son inclination à favoriser la France. Aiant appris que Philippe V. étoit arrivé en Italie, il lui

(*a*) Le même, p. 96, 97. sur des Mémoires communiqués.
(*b*) Hist. des Papes T. V. p. 412, 413. (*c*) La-même, p. 413.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

envoya le Cardinal Barberini en qualité de Légat *à Latere*, chargé de lui offrir un Crucifix d'or, de la valeur de dix mille écus, avec d'autres préſens de prix. Le Parti Impérial eut beau repréſenter que cette Légation étoit une reconnoiſſance formelle du droit de Philippe au trône d'Eſpagne; la Cour de Rome répondit, qu'elle ne pouvoit ſe diſpenſer de cette Légation, le Roi d'Eſpagne étant dans le voiſinage de Rome, mais que le Pape ne vouloit rien décider quant au royaume de Naples, juſqu'à ce que la paix générale eût décidé en faveur de l'un ou de l'autre des Concurrens (*a*). On a vu que Clément avoit refuſé de recevoir la Haquenée de la part de Philippe V: pour empêcher que l'omiſſion de cet hommage ne préjudiciât aux droits de S. M. C., le Pape fit dreſſer un Acte autentique, dans lequel il déclaroit, que ce délai ne tiroit point à conſéquence, & ne pouvoit en aucune façon préjudicier à l'ancien droit du Roi d'Eſpagne (*b*).

Condamnation d'une prétendue Propheteſſe.

En ce tems-là, on fit une aſſemblée extraordinaire de Cardinaux & des Officiers de la Congrégation du Saint Office dans la grande ſalle du Palais de l'Inquiſition pour recevoir l'abjuration, que fit Clémence Marchioni, Abbeſſe d'un Monaſtere de Seſſa. Elle confeſſa qu'elle avoit eu la vanité de vouloir paſſer pour Propheteſſe, & que ſe prévalant de l'opinion que pluſieurs perſonnes avoient de ſa ſainteté, elle les avoit exhortées à ſe révolter en faveur de l'Archiduc Charles. Elle fut condamnée à dix ans de priſon (*c*).

Tremblement de terre à Rome. 1703.

Vers la fin de l'année, le Pape fit publier une Ordonnance pour défendre les débauches, les divertiſſemens du Carnaval, & les Comedies, voulant que ce tems fut emploié aux dévotions ordonnées pour la paix entre les Princes Catholiques. Ce qui fut plus efficace pour porter le peuple à la pénitence, ce fut au commencement de l'année 1703 un terrible tremblement de terre, qui remplit de déſolation la ville de Rome & tout l'Etat Eccléſiaſtique. Le Pape étoit au Vatican, où il tenoit Chapelle avec les Cardinaux. Les ſecouſſes furent extrémement violentes & durerent quinze minutes. Les plus jeunes & les plus diſpos des Cardinaux & des Courtiſans, abandonnerent le Saint Pere & ſe ſauverent. A peine le Pape fut-il revenu de ſa frayeur, & couché pour ſe repoſer, qu'une terreur panique ſe répandit par toute la ville la nuit du 3 de Fevrier. Des gens ou malins ou mal-intentionnés abuſerent de la crédulité du peuple, qui s'imaginoit que le Pape étoit non ſeulement un Saint, mais auſſi éclairé qu'un Prophete; ils allerent à trois heures après minuit frapper à toutes les portes, qui ſe trouverent ſur leur paſſage, criant d'une maniere effrayante que chacun eut à ſortir inceſſamment de ſa maiſon, ſi on vouloit éviter les ſuites funeſtes du tremblement de terre, qui alloit recommencer avec plus de force que jamais, ſelon la révélation que ſa Sainteté venoit d'en avoir. Chacun ſe jetta hors de ſon lit, pour courir dans les jardins & dans les places publiques; il n'y eut que les malades & les Vieillards qui reſterent dans leurs lits. Le Pape, ignorant la cauſe de la conſternation publique eut ſa part de la peur, mais ayant appris dequoi il étoit queſtion, il envoya les Sbirres

(*a*) *De Larrey* Hiſt. de Louis XIV. T. VII. p. 129.

(*b*) *Bellegarde* Hiſt. Gen. d'Eſpagne T. IX. p. 27, 28.

(*c*) La même, p. 55, 56.

& ses Gardes pour desabuser le peuple, en l'assurant que cette prétendue révélation étoit une imposture diabolique, & exhortant chacun à retourner dans sa maison. Cette calamité inspira des sentimens de pénitence aux Romains pour quelque tems. Tous les Tribunaux furent fermés, pour donner le tems aux Juges & aux autres Officiers de Justice de gagner les indulgences du Jubilé. Le Pape fit mettre des troncs aux portes des Eglises, pour recevoir les aumônes en faveur des familles ruinées. Il établit des Officiers pour visiter les boutiques des Peintres, des Sculpteurs, avec ordre de confisquer toutes les peintures & les statues indécentes, qu'ils trouveroient exposées aux yeux du Public. Il fit aussi publier deux Edits, l'un portant défense aux hommes d'enseigner la Musique aux Dames, soit pour chanter, soit pour jouer des instrumens; l'autre, défendant aux Filles, qui reçoivent leur dot des Hopitaux de porter des habits de soye. On résolut que les lieux ruinés seroient exempts de tous droits, jusqu'à leur entier rétablissement. Le Pape fit aussi divers réglemens pour obliger les Prélats & les autres Ecclésiastiques à mener une vie conforme à leur caractere; il leur défendit le Jeu, & surtout d'avoir des Cartes dans le sacré Palais (*a*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Clément XI. continuoit toujours de solliciter les Puissances Catholiques, qui étoient en guerre, à faire la paix, mais ses instances furent inutiles. Le 12 de Septembre, l'Archiduc Charles fut proclamé à Vienne Roi d'Espagne, sous le nom de Charles III. Les Ministres de l'Empereur à Rome, préparerent à cette occasion une grande fête à l'Eglise nationale des Allemands, où ils avoient dessein d'exposer le portrait du Pape, avec celui de l'Archiduc vêtu à l'Espagnole avec les ornemens Royaux. Les Ministres de France & d'Espagne se plaignirent de ces préparatifs. On tint plusieurs Congregations sur ce sujet, & le Cardinal Carpegna fut chargé de faire savoir que cette Eglise seroit interdite, si l'on y exposoit ces deux portraits. C'est ainsi que le Pape prit en quelque façon parti contre la Maison d'Autriche. Ce n'est pas qu'il ne pretendit toujours observer, la neutralité; mais il ne put empêcher que les Terres de l'Eglise ne fussent occupées par les Troupes Impériales & par celles des deux Couronnes. Pour s'en délivrer, il fulmina des censures contre les Généraux, qui refuseroient de retirer leur troupes du Ferrarois. L'armée des deux Couronnes, commandée par le Grand-Prieur de Vendôme, marcha vers l'extrémité du Mantouan, & les Troupes Impériales, prirent la route du Trentin, pour retourner en Allemagne. Nous ne parlons point des opérations de la guerre, parcequ'on les peut voir dans notre Histoire de France & d'Espagne.

Le Pape se declare contre la Maison d'Autriche.

Une autre affaire occupoit encore le Pape, à cause de la division qu'elle causoit depuis longtems dans l'Eglise Romaine, je parle des Cerémonies Chinoises. Les Jesuites, sous pretexte de faciliter l'établissement du Christianisme à la Chine, permettoient à leurs proselytes de rendre à Confucius les honneurs accoutumés, & qui paroissent idolatres. Il parut quantité de Livres, qui accusoient les Jésuites d'une indulgence criminelle à cet egard & d'impieté. L'affaire avoit deja été portee à Rome, vers la fin du

Condamnation des Cerémonies Chinoises. 1704.

(a) Hist. des Papes l. c. sur des Memoires communiqués.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Pontificat d'Innocent XII. mais la Societé avoit trouvé moyen d'arrêter les poursuites de ses ennemis. Clément XI. aimoit les Jésuites & les protégeoit d'une façon qui scandalisoit ceux qui les haïssoient, & ceux qui étoient persuadés qu'ils connivoient à l'idolâtrie. Il différa donc aussi longtems qu'il lui fut possible à prononcer sur ce différend, mais enfin il fallut décider. Par un Décret du 20 de Novembre 1704, le Pape autorisa celui de la Congrégation de Rome, qui condamnoit le culte & les cérémonies des Chinois. Il envoya le Cardinal de Tournon à la Chine, lequel y étant arrivé, se déclara aussi contre le Culte qui y étoit en usage. Les Jésuites s'en vengerent bientôt contre ce Prélat, outre les horribles persécutions qu'ils lui susciterent, ils entreprirent de faire passer leur vengeance jusqu'en Europe contre ceux qui leur avoient attiré cette condamnation & tâcherent de mettre le Pape dans leurs intérêts (*a*).

Disputes du Jansénisme renouvellées.

Clément XI. qui se repentoit déja d'avoir chagriné une Societé, dont-il connoissoit le grand crédit, embrassa la premiere occasion de se montrer favorable aux Jésuites, en condamnant de nouveau les Jansenistes. Les disputes s'étoient renouvellées en France, il y avoit deux ans. On avoit proposé le 20 de Juillet 1702 un Cas à des Docteurs de Sorbonne, où on leur demandoit, ce qu'on devoit penser d'une personne qui ne croioit point le Fait de Jansenius, & qui étoit très-persuadée que l'Eglise ne pouvoit en exiger la croyance, & qui cependant avoit signé purement & simplement le Formulaire dans cette disposition. Ils répondirent que cette personne étoit en sureté de Conscience, & cette décision fut signée par quarante Docteurs. Il parut bientôt divers Ecrits pour censurer la décision, & quelques-uns des Docteurs, qui y avoient souscrit, jugerent à-propos de se justifier. Ils adresserent une espece de Lettre au Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, comme au Juge de la Doctrine dans son Diocese. Ce Prélat rendit en 1703 une Ordonnance, par laquelle il condamnoit la résolution du Cas de Conscience, comme étant contraire aux Constitutions d'Innocent X. d'Alexandre VII & aux Brefs d'Innocent XII; il condamnoit aussi les Libelles plein d'aigreur, qu'on avoit répandus contre ceux qui avoient signé le Cas de Conscience; il finissoit en exhortant les Théologiens à la paix. Le même jour que parut cette ordonnance, le Roi donna un Arrêt, portant défenses de composer, imprimer ni débiter aucun Libelle sur les anciennes contestations, touchant Jansenius. Dans le même tems, le Pape publia un Bref à Rome, par lequel il condamnoit la Lettre & le Cas de Conscience. Il l'envoya au Roi avec un autre Bref, par lequel il lui marquoit la condamnation qu'il venoit de prononcer. Clément écrivit un troisieme Bref, adressé au Cardinal de Noailles, pour exciter son zele contre la détermination des Docteurs. Ce Prélat avoit deja reçu un Acte, signé par la plupart des quarante Docteurs, où ils promettoient de conformer leurs sentimens & leur conduite à son ordonnance. Louis Du Pin & quelques autres des principaux souscrivans furent relegués par ordre de la Cour, ce qui attira au Roi un Bref de remerciment du Pape (*b*).

(*a*) Cont. de Mezeray T. XIII. p. 501. Etat du Siege de Rome T. II. p. 213.

(*b*) Hist. du Cas de Conscience en 2 Volumes, l'un imprimé en 1705 & l'autre en 1711.

Les Évêques de France, qui avoient le plus pris parti contre le Cas de Conscience, & entre autres Godet des Marais Evêque de Chartres, engagerent Louis XIV. à demander une Bulle, qui décidât qu'il ne suffisoit pas de garder un silence respectueux à l'égard des Faits décidés, qu'il falloit aussi les croire intérieurement. C'étoit-là le fond de la Question, mais le Pape se donna bien de garde de décider. Car s'il avoit déclaré conformément à la vérité, que la croyance n'est pas due à l'égard des faits, il auroit donné gain de cause aux Jansenistes. Il ne pouvoit pas non plus décider le contraire, à moins d'établir un principe contredit par tous les Théologiens. Il se contenta donc de donner le 20 d'Octobre 1705 la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, par laquelle il déclara, qu'on ne satisfait point à la soumission due aux Bulles Apostoliques par le silence respectueux; ce qui à l'égard des points de Foi, étoit reconnu de tout le monde, mais il s'agissoit des Faits, & c'est surquoi le Pape ne décida point. Il se répandit seulement en invectives contre ceux qu'il accusoit de cacher l'erreur sous le voile du silence respectueux, supposant que les propositions se trouvent dans Jansenius. Le Nonce présenta cette Bulle au Roi avec un Bref du Pape pour lui en recommander l'exécution. Le Clergé étant alors assemblé à Paris, Louis XIV. envoya la Bulle à l'assemblée, avec une Lettre par laquelle il l'exhortoit à délibérer incessamment sur l'acceptation. On nomma pour Commissaires l'Archevêque de Rouen, sept Evêques & sept Abbés, qui examinerent la Bulle, & firent leur rapport à l'assemblée, après avoir établi trois Maximes préliminaires. 1. Que les Evêques ont droit, par institution divine, de juger des matieres de Doctrine. 2. Que les Constitutions des Papes obligent toute l'Eglise, lorsqu'elles ont été acceptées par le Corps des Pasteurs. 3. Que cette acceptation de la part des Evêques se fait toujours par voie de jugement. Après ces précautions, la Commission opina que la Bulle devoit être acceptée avec respect & soumission, qu'on devoit écrire une Lettre circulaire à tous les Evêques du Royaume, pour les exhorter de faire publier la Constitution dans leurs Diocèses. La Sorbonne accepta aussi la Bulle, de même que le Parlement. Cela ne termina pas néanmoins la dispute; on se partagea sur la question si la créance du fait, étoit de Foi Divine, ou de Foi Humaine. L'obscurité de la Bulle servit à seduire les simples, & à renouveller les persecutions contre les Jansénistes, du nombre desquels étoit le Monastere du Port-Royal des Champs, dont cette Bulle causa peu après la destruction (*a*).

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Bulle Vineam Domini. 1705.

Pendant ces querelles Théologiques, le Pape se brouilla avec l'Empereur, voici à quelle occasion. Un Gentilhomme Romain, nommé Cavaletti avec son fils, s'étant opposé aux Sbirres, fut mis en prison. Le Comte de Lamberg, Ambassadeur de l'Empereur à Rome, demanda l'elargissement de Cavaletti, prétendant qu'il étoit son domestique. Le Pape n'aiant eu aucun égard à ses remontrances, le Comte en écrivit à Vienne. Cavaletti fut peu après mis en liberté. Mais l'Ambassadeur, en conséquence des ordres, qu'il reçut de sa Cour, sortit de Rome & de l'Etat Ecclésiastique, sans prendre congé du Pape, & le Nonce à Vienne eut défense de paroitre à la Cour. L'Empereur demanda pour réparation de l'insulte, que Palla-

[illegible] l'Empereur & du Pape.

(*a*) Hist. des Papes T. V. p 420-422.

vicini Gouverneur de Rome fut banni, qu'on défendit le Palais au Cardinal Paluzzi, Secretaire d'Etat, qu'on envoyât un Cardinal à Vienne pour demander excuse, & que les Troupes Impériales fussent mises en possession de Ferrare. Le Pape refusa d'acquiescer à ces propositions, écrivit à Vienne pour se plaindre du procedé du Comte de Lamberg, & pour demander que le Nonce eut la permission de reparoitre à la Cour. N'aiant pas obtenu sa demande, il le rappella.

Le Pape souhaite fort la paix. 1706.

L'année suivante, Clément XI. publia un Jubilé universel, pour demander à Dieu qu'il inspirât aux Princes Chretiens des pensées de paix. Les malheurs de la guerre causoient un murmure général en Italie, surtout depuis la bataille de Turin. Les Impériaux n'aiant plus d'ennemis en état de leur résister, ou de les tenir en respect, vivoient à discretion & commettoient de grands desordres. Ce qui irritoit surtout les Italiens, c'étoit de voir les Protestans prier Dieu publiquement sur leurs terres. Le Pape n'en étoit pas moins scandalisé. Il joignit ses instances à celles des Cantons Suisses Catholiques, pour rétablir la paix en Europe, mais encore sans succès (*a*).

Avantages remportes par les Impériaux en Italie. 1707.

Le Pape desiroit d'autant plus la paix, qu'il voyoit que le Parti auquel il s'intéressoit avoit le dessous. Car après la victoire remportée par le Prince Eugene devant Turin, les François avoient été obligés de quitter entierement l'Italie, & les Impériaux s'étoient rendus maîtres du Milanés & l'Empereur en avoit donné l'investiture à son frere Charles. D'ailleurs les Impériaux s'étoient saisis du Duché de Mantoue, & avoient fait passer par l'Etat Ecclésiastique huit mille hommes pour aller à Naples, ce royaume s'étant déclaré pour l'Archiduc Charles par les intrigues du Cardinal Pignatelli, Archevêque de la Capitale, & du Duc de Monteleon son frere. Le Comte de Thaun, qui commandoit dans Naples, soumit bientôt tout le reste du royaume, presque sans coup férir, & fit le Viceroi Espagnol prisonnier.

Ils s'emparent de plusieurs Places du Ferrarois. 1708.

Les Troupes Autrichiennes ayant levé des contributions sur divers Evêques des terres de l'Eglise, le Pape s'en plaignit à l'Empereur; mais comme il n'obtint pas la satisfaction qu'il demandoit il excommunia les troupes, qui avoient commis le desordre. Malgré ces censures, le Prince Eugene s'empara de plusieurs Places du Ferrarois, & entre autres de la ville de Comacchio. L'Empereur Joseph publia un Manifeste, pour prouver que les censures du Pape étoient mal fondées; il alléguoit que les villes d'Italie étant des Fiefs de l'Empire, ses troupes étoient en droit d'en exiger le logement & la subsistance, ajoutant qu'il prétendoit maintenir les droits de l'Empire en Italie, sans excepter aucune ville, sinon celles qui pourroient prouver leurs immunités par des titres autentiques. Dans le même tems, le Cardinal Grimani, dont l'Empereur avoit recompensé les services par la Viceroyauté de Naples, donna un Edit par lequel il supprimoit le Tribunal de la Nonciature, & défendoit aux Ecclésiastiques de payer les annates à la Chancellerie Romaine. Il soutenoit aussi que le Roi des deux Siciles n'étoit point obligé de recevoir l'investiture du Pape, parceque ce n'é-

(*a*) *Bellegarde* Hist. Gen. d'Espagne T. IX. p. 177. *De Larrey* Hist. de Louis XIV. T. IX. p. 50.

n'étoient pas des Fiefs Ecclésiastiques, & qu'Avignon & Benevent devoient être réunis au Royaume de Naples.

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Embarras du Pape.

Cependant le Pape chercha les moyens de défendre le Patrimoine de l'Eglise, & du consentement des Cardinaux, tira cinq-cens mille écus d'or du Trésor de Sixte V. déposé au Château S. Ange. Il leva des troupes, & en donna le commandement au Comte de Marsigli, que l'Empereur Léopold avoit disgracié. On fit entrer trois mille hommes dans Ferrare, pour défendre cette Place. Avec tout cela Clément n'étoit gueres en état de résister aux Impériaux, & le Comte de Bonneval, Gouverneur de Comacchio avoit ordonné à tous les sujets du Pape de mettre bas les armes, sous peine d'être punis par le fer & par le feu. L'Empereur prétendoit s'emparer du Ferrarois pour le Duc de Modene son allié. Il mit celui de Mantoue au ban de l'Empire, parcequ'il avoit pris le parti de Philippe V. & confisqua ses Etats. On fit transporter à Milan toute l'artillerie & toutes les armes, & Joseph donna l'investiture du Montferrat au Duc de Savoye, à condition qu'il persévereroit dans la grande alliance jusqu'à la conclusion de la paix générale. Des procedés si violens obligerent le Pape & les Cardinaux à faire de plus grands efforts pour se défendre, la plupart des Barons Romains, fournirent des sommes selon leur pouvoir, & on continua les levées. Le Comte de Marsigli entra dans le Ferrarois, où les Troupes du Pape avoient commencé à agir offensivement contre les Impériaux. Le Comte de Thaun, qui étoit revenu en Lombardie, marcha de ce côté là avec quelques Régimens, investit Ferrare, & défendit sous peine de mort d'y porter des provisions. D'autre part, l'armée Impériale, qui avoit été emploiée à la conquête du Royaume de Naples, revint sur ses pas sous la conduite du Prince de Darmstad, entra dans l'Etat Ecclésiastique & répandit la terreur jusques dans Rome, vivant à discretion sur les terres de l'Eglise.

Traité du Pape avec l'Empereur. 1709.

Pour achever d'intimider le Pape, la Flotte Angloise & Hollandoise arriva à Livourne au commencement de 1709, & le Marquis de Prié chargé des affaires de l'Empereur & de l'Archiduc Charles déclara à Clément, qu'on alloit mettre tout à feu & à sang dans l'Etat Ecclésiastique, s'il ne souscrivoit aux conditions qui lui avoient été proposées par l'Empereur. Il fallut subir la loi du plus fort, & le Traité fut conclu aux conditions suivantes: Que le Pape desarmeroit, & renvoyeroit toutes ses Troupes, sans qu'il lui fût permis de retenir à son service ni François, ni Espagnols; qu'il reconnoitroit Charles III. pour légitime Roi d'Espagne, & qu'il lui donneroit l'investiture du royaume de Naples; Qu'il accorderoit des quartiers d'hiver dans les terres de l'Eglise pour quinze mille Impériaux; Qu'il payeroit cent mille écus Romains de contribution. Il y avoit encore dans ce Traité plusieurs autres conditions onéreuses. Cela n'empêcha point que le Pape ne fit la ceremonie de bénir les langes pour le Prince des Asturies, fils de Philippe V. & de les envoyer à Madrid par un Nonce extraordinaire. On tint aussi à Rome une grande Congrégation de Cardinaux, pour examiner si le Pape avoit été en droit de reconnoitre l'Archiduc en qualité de Roi d'Espagne; les sentimens furent tellement partagés, qu'on se sépara sans rien conclure. Cette irrésolution chagrina l'Empereur. Les Ministres de la Cour de Madrid, de concert avec ceux du Roi de France, de leur côté avoient protesté contre l'accommodement que le Pape avoit fait.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Tandis que Clément XI. étoit dans le plus grand embarras en Italie, il ne laissoit pas de se mêler des disputes de religion en France. On avoit exigé des Religieuses de Port-Royal des Champs la signature de la Bulle *vineam Domini*; elles signerent sans déroger à la paix de Clément IX. & se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du Fait. Le Roi demanda & obtint une bulle du Pape pour la suppression de leur Monastere; cette Bulle fut donnée le 27 de Mars 1708, le Pape y nomme cette Maison, *le nid de l'Hérésie*. Les Religieuses furent dispersées en divers couvens, leur maison fut démolie en 1709, & en 1711 on déterra les corps qui étoient dans l'Eglise & dans le cimetiere, pour les transporter ailleurs (*a*).

Destruction de Port-Royal des champs.

Affaire du P. Quesnel.

Ce fut dans ces conjonctures que le Livre des *Réflexions morales* du P. Pasquier Quesnel Prêtre de l'Oratoire sur le Nouveau Testament, commença à faire le plus de bruit. Il y avoit longtems que cet Ouvrage avoit paru avec l'approbation du Cardinal de Noailles. Comme ce Prélat étoit odieux aux Jésuites, ils tâcherent de le décrier sur la Doctrine & firent paroitre en 1698 un Libelle intitulé le *Problême*, dans lequel on attaquoit plusieurs propositions du P. Quesnel. Mais ce Problême injurieux fut brûlé à Paris par arrêt du Parlement le 15 de Janvier 1699, & aiant été examiné à Rome, il fut proscrit par un Décret du Saint Office du 2 de Juillet 1700. Dans la suite les Jésuites recommencerent leurs attaques, & engagerent Louis XIV. lui-même à demander à Rome la condamnation du Livre du P. Quesnel, parceque c'étoit flétrir en même tems le Cardinal de Noailles qui en étoit le protecteur. Ils se flatoient que Clément XI. saisiroit avec plaisir l'occasion de mortifier ce Prélat, dont il étoit mécontent. M. de Noailles étoit un des cinq Prélats de France, qui en 1697 dénoncerent à Innocent XII. le Livre du Cardinal Sfondrate, intitulé *Nodus Prædestinationis*, qui adoptoit le Systême Moliniste. Clément XI. qui étoit alors le Cardinal Albani, étoit l'Editeur ou au moins le protecteur de cet ouvrage, ainsi tous les coups portés contre le Livre retomberent sur lui. Il étoit naturel, qu'Albani devenu Pape, fit retomber sur l'Archevêque de Paris l'affront qu'il lui avoit fait. Il n'y manqua point. Le 13 de Juillet 1708, il parut un Décret contre le Livre du P. Quesnel; mais le Bref ne fut pas reçu en France, étant contraire aux usages du Royaume. Le Pape eut le regret de voir ses tentatives inutiles de ce côté-là, & d'apprendre que le Clergé se réveilloit sur les droits & les privileges de l'Eglise Gallicane. Envain tâcha-t-il de gagner le Roi, ce Prince se trouvoit dans des circonstances par rapport aux affaires publiques, qui ne lui permettoient pas de se faire des ennemis au dedans de son Royaume (*b*).

Bulle Unigenitus.

Je ne m'engagerai pas dans la longue & fatigante Histoire de la Bulle *Unigenitus*, je me borne à donner en peu de mots une idée de cette fameuse affaire, qui a rendu Clément XI. si célebre, & si odieux à un grand nombre de personnes de sa Communion. Après bien des intrigues en France, par lesquelles le P. le Tellier, Confesseur de Louis XIV. avoit soulevé quelques Evêques contre le Cardinal de Noailles, ce Jésuite & son parti envoyerent à Rome cent-trois propositions à condamner. Le Pape donna

(*a*) Siecle de Louis XIV Ch. 33. Cont. de Mezeray T. XIII. p. 503.

(*b*) Les mêmes.

le 8 de Septembre 1713 la Constitution *Unigenitus*, qui condamnoit le Livre du P. Quesnel & cent-une Propositions qui en sont extraites, par vingt-quatre ou vingt-cinq qualifications, dont Clément ne fesoit l'application à aucune Proposition particuliere. Presque toute la France se souleva contre cette Bulle; ce qui n'empêcha point, que dans une nombreuse Assemblée du Clergé, quarante Evêques ne l'acceptassent purement & simplement, quoiqu'en même tems ils y donnassent des explications par une Instruction Pastorale. Mais le Cardinal de Noailles & sept autres Evêques qui se joignirent à lui refuserent d'accepter la Constitution jusqu'à ce que le Pape se fût expliqué d'une maniere à mettre entierement à couvert la Doctrine, la Discipline, la Morale, la Liberté des Ecoles, le droit des Evêques & les Libertés de l'Eglise Gallicane. Ces Prélats écrivirent une Lettre au Roi pour lui rendre compte de leur conduite, & lui envoyerent en même tems celle qu'ils avoient dessein d'écrire au Pape. Le Roi empêcha que la Lettre ne parut, renvoya les Evêques dans leurs Dioceses, & défendit au Cardinal de paroitre à la Cour. Le 14 de Fevrier 1714, Louis XIV. donna des Lettres Patentes pour faire recevoir & exécuter la Bulle dans tout son Royaume. La Sorbonne fut contrainte par Lettre de Cachet de l'accepter, bien que la pluralité des suffrages ne fût pas pour elle. Le Parlement l'enrégistra avec les restrictions ordinaires. On parla d'assembler un Concile National pour terminer l'espece de Schisme que causoit cette grande contestation, ou pour mieux dire pour déposer M. de Noailles, dont le P. le Tellier vouloit se venger. Pour préparer ce Concile, on détermina le Roi à faire enrégistrer au Parlement une Déclaration, par laquelle tout Evêque qui n'auroit pas reçu la Bulle *purement & simplement*, seroit tenu d'y souscrire, ou qu'il seroit poursuivi à la requête du Procureur Général, comme rebelle. Le Procureur Général D'Aguesseau, plus versé dans les loix du Royaume que le Chancelier Voisin, qui avoit dressé cet Edit, refusa absolument de se charger de cette Piece, & le premier Président en remontra les conséquences au Roi. Ce Prince résolut néanmoins de la porter lui-même au Parlement le 20 d'Août. Il devoit, dit-on, casser le Procureur Général, & faire exercer cette charge par l'Avocat Général Chauvelin; il devoit ensuite prononcer l'arrêt d'enrégistrement, sans que personne eût osé entreprendre de s'y opposer. Les Lettres de cachet pour faire arrêter le Cardinal de Noailles étoient toutes prêtes, & l'on devoit conduire ce Prelat sous bonne garde à Pierre-Encise. Mais ce projet fut déconcerté par la maladie du Roi, qui mourut enfin le premier de Septembre 1715 (*a*).

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1673 jusqu'à notre tems.

Les affaires changerent alors de face. Le Duc d'Orléans devenu Régent, exila le P. le Tellier & forma un Conseil de Conscience, dont le Cardinal de Noailles fut le Président. Le Pape en fut fort allarmé, & dans le Bref qu'il écrivit au Duc Regent, en réponse à la Lettre qu'il en avoit reçue, il ne put s'empecher, après les premiers complimens, de soulager son ressentiment contre le Cardinal par plusieurs termes assez durs. Pour ne pas interrompre le fil de cette affaire, nous en donnerons ici la suite jusqu'à la mort de Clément XI. pour reprendre après cela ce qui regarde le reste de son

Suite de cette affaire.

(*a*) Siecle de Louis XIV. l. c. Cont. de Mezeray *ubi sup.* p. 508-537.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Pontificat. En 1716 le Cardinal de la Trimouille conseilla au Pape de ne plus insister sur l'acceptation pure & simple, & le Pape l'écouta sans se fâcher; cependant il étoit toujours très-mécontent de la conduite de l'Eglise Gallicane, & les Lettres qu'il recevoit de quelques Evêques de France servoient à l'animer. Le Nonce Bentivoglio reçut de Rome trois Brefs; l'un fort vif pour le Duc Régent; l'autre qui contenoit des monitions pour le Cardinal de Noailles; & le troisieme une espece de Décret, qui cassoit le Conseil de Conscience. Mais on fut obligé de renvoyer toutes ces Pieces à Rome, & l'Abbé Chevalier partit le 14 de Mai pour y négocier les explications qu'on demandoit en France. L'Abbé eut audience avec le Cardinal de la Trimouille, mais le Pape n'entra nullement dans ses vues, & renvoya Chevalier au Cardinal Paulucci. Il eut deux Conférences avec ce Cardinal assez infructueuses. Le Pape convoqua pour le 27 de Juin une Congrégation générale des Cardinaux. Après y avoir exposé ce qui s'étoit passé jusques-là, il dit aux Cardinaux, qu'il les consultoit sur la maniere dont il faudroit s'y prendre pour punir le Cardinal de Noailles, & sur ce qu'il falloit faire aux autres Evêques désobéissans, sur les Parlemens, sur la Sorbonne, sur les bulles des Evêques nommés, enfin s'il devoit donner audience à l'Abbé Chevalier, & il leur accorda quinze jours pour avoir leurs réponses. On vit bien alors qu'il n'y avoit rien à attendre de la Cour de Rome, & le Pape se porta à des excès qui révolterent tout le monde contre lui. Il ne fit plus expédier de provisions pour les résignations des Bénéfices, qui se trouvoient dans les Dioceses des Evêques qui n'avoient point accepté. Il donna des Brefs fulminans, l'un du 18 Novembre 1716 contre la Sorbonne, dont il suspendoit tous les privileges; l'autre du 20 du même mois, aux Evêques Acceptans, où il disoit que chercher des explications à la Bulle, c'étoit porter ses desirs au fruit de l'Arbre défendu. Le Régent fit défendre aux Evêques de recevoir ce Bref, & les Parlemens rendirent des arrêts pour les supprimer tous deux. Peu après quatre Evêques interjetterent un acte d'appel au futur Concile Général, en quoi ils furent suivis par un grand nombre de Curés, de Communautés Religieuses, de Chapitres, & enfin par la Sorbonne & d'autres Evêques. Le
1717.
Régent envoya un courier extraordinaire à Rome pour en donner avis au Pape, & l'exhorter en même tems à s'adoucir & à chercher quelques moyens de conciliation. On fut fort consterné à Rome de l'appel, & le Pape prit le parti de temporiser, & de trainer les affaires en longueur. Ainsi lorsque le Cardinal de la Trimouille alloit faire repartir le courier extraordinaire, qui avoit apporté l'appel, le P. Lafiteau vint lui proposer de la part du Cardinal Tolomeï, que si le Roi vouloit donner une Déclaration pour défendre d'écrire & de parler contre la Bulle, sept Cardinaux promettoient d'empêcher le Pape d'agir desormais, & de le déterminer au silence. Pour faire agreer cette proposition en France. Clement écrivit de sa propre main une Lettre au Cardinal de Noailles pleine de sentimens affectueux & de tendres exhortations. Cette Lettre fut regardée comme une honnête Monition. Le Régent étoit fort embarrassé & souhaitoit de voir finir cette facheuse affaire; il goûtoit assez l'expedient du silence proposé par le Cardinal Tolomeï, mais d'un autre côté c'étoit renoncer aux avantages qu'on pouvoit tirer des allarmes du Pape, comme l'Abbé Che-

valier le fesoit sentir dans une Lettre au Chancelier. Il y avoit longtems que, pour faire diversion & porter le Cardinal de Noailles à l'obéissance, le Pape avoit engagé le Sacré College à écrire à ce Cardinal. Il repondit enfin de même qu'à la derniere Lettre du Pape, qui ne fut pas fort content de la Lettre du Cardinal, mais n'osa faire éclater son chagrin. Sur ces entrefaites, le Régent fit donner une Déclaration au mois d'Octobre 1717, par laquelle le Roi imposoit silence sur la Bulle, cette déclaration donna lieu à des négociations publiques & secretes avec le Pape, qui continua toujours à vouloir maintenir son autorité absolue. Il fit un nouvel éclat, en publiant le 8 de Septembre 1718 des Lettres Apostoliques, où il déclare, qu'il sépare de sa Charité & de celle de l'Eglise Romaine, tous ceux 1718.
qui refusent de recevoir la Constitution, & exhorte tous les Evêques à faire de même. Ce fut alors que le Cardinal de Noailles rendit public l'appel, qu'il avoit fait dès le 3 d'Avril 1717, & bientôt après il interjetta un nouvel appel au futur Concile des Lettres Apostoliques. L'Université de Paris appella aussi, & plusieurs Parlemens déclarerent les Lettres du Pape abusives. Clement fut secondé par l'Inquisition, qui condamna par un décret du 3 d'Août 1719, une Instruction Pastorale du Cardinal de Noailles. 1719.
Enfin en 1720, on fit une sorte d'accommodement; pour faciliter l'acceptation aux Evêques opposans on composa un nouveau Corps de Doctrine, intitulé *Explications sur la Bulle*, qu'ils joindroient à leur acceptation. 1720.
Le Cardinal de Noailles s'y prêta. Le Régent fit enrégistrer au Grand Conseil & au Parlement un Edit, qui ordonnoit l'acceptation de la Bulle, la suppression des Appels, l'unanimité & la paix. Le Cardinal fut alors obligé de tenir parole & on afficha son Mandement de retractation, le 20 d'Août 1720. Clément XI. ne donna aucune marque d'approbation, ni au Corps de Doctrine, ni à la voie qu'on avoit prise dans l'accommodement (*a*). Il faut à présent revenir sur nos pas pour rapporter les autres événemens du Pontificat de Clément XI.

Démêlé du Pape avec Philippe V.

Philippe V. eut des démêlés assez vifs avec ce Pape, au sujet de ce qu'on nomme la *Monarchie de Sicile*. Vers l'an 1570. Philippe II. avoit fait un Concordat avec le Pape Pie V. par lequel on étoit convenu, que le Roi de Sicile établiroit un Juge ordinaire de cette Jurisdiction. Il fut appellé le Juge de la Monarchie, & le Tribunal où il préside juge en dernier ressort les Causes Ecclesiastiques dont on a appellé des Juges ordinaires, aussi bien que les causes de ceux qui relevent immédiatement du Pape, en un mot il exerce tout le pouvoir d'un Légat *à Latere*. Clément XI. prétendit être en droit de révoquer les priviléges accordés au Roi de Sicile par ce Concordat, & envoyer en Sicile un Légat, contre la volonte du Souverain & y établir un tribunal de Juges délégués. Il s'arrogeoit le droit d'y assembler des Conciles, en interdisant au Roi de le faire. Ce qui dans cette occasion irritoit le plus le Pape, c'est que par le droit du Roi de Sicile, on ne peut publier dans son royaume, aucun Bref, Rescript ou Bulle de Rome, sans les ordres du Souverain, ce qu'on appelle un *Exequatur regium*. Ce démêlé si important venoit de la source la plus méprisable. L'Evêque de Lipari ayant donné à un marchand des pois chiches à vendre,

(a) Les mêmes, & Hist. des Papes T. V. p. 429-486.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

les Magiſtrats de la ville, qui ont un certain droit ſur les denrées pour le ſalaire de leur taxation, le firent payer au marchand, ſans ſavoir que les pois appartenoient à l'Evêque. Dèsqu'ils en furent inſtruits, ils rendirent au revendeur ce qu'il lui en avoit couté & allerent demander pardon à l'Evêque, qui ne laiſſa pas de fulminer contre eux ſes cenſures. Les Magiſtrats ſe pourvurent au tribunal de la Monarchie, ſelon l'ancien uſage, & en obtinrent l'abſolution de ces cenſures *cum reincidentia*, c'eſt-à-dire par *interim*, & afin que délivrés pour un tems de l'excommunication, ils fusſent habiles à paroitre en Juſtice. C'eſt ce qu'on appelle en France *abſolutio ad cautelam*. Elle eſt de droit naturel, & les Juges laïques mêmes en d'autres pays ordonnent aux Metropolitains de la donner en certains cas. Mais en Sicile le Juge étant Eccléſiaſtique & repréſentant le Roi en ſa qualité de Légat à *Latere*, a inconteſtablement le droit de donner lui-même cette ſorte d'abſolution. L'Evêque aiant porté cette affaire à Rome, on y déclara, que perſonne n'avoit le droit d'abſoudre *cum reincidentia*, ni de connoitre de l'injuſtice des cenſures décernées par les Juges ordinaires, pour fait d'Immunité Eccléſiaſtique lézée, ce droit étant réſervée au ſeul Pape. Ce Décret de la Cour de Rome fut envoyé en Sicile, ſans la permiſſion du Roi, & il fut reçu par les Evêques de Catane & d'Agrigente. Le Viceroi de Philippe V. en déclara la publication nulle, & ces deux Evêques ne voulant pas ſe ſoumettre, il leur ordonna de ſortir du Royaume. La Cour de Rome excommunia le Juge de la Monarchie, & le Roi d'Eſpagne n'aiant rien négligé pour terminer ce différend à l'amiable, il ne put y réuſſir. Clément pouſſa ſa pointe avec vigueur, & dans ſa Bulle du onzieme Janvier 1711, il ordonna que tous ſes Mandats, Décrets, Lettres & Bulles, ſeroient exécutés en Sicile, ſans examen & ſans permisſion de la part du Roi. Cette Bulle a encore cela de remarquable, qu'elle fut donnée par le Pape *motu proprio*, & qu'elle fut exprimé dans les termes les plus outrés & les plus choquans; il y revoque même & abolit tous les anciens privileges qu'Urbain II. a accordés à Roger & à ſes ſucceſſeurs, ſans entendre les raiſons du Roi & ſans examiner ſes titres. Le Roi Catholique ſe contenta de défendre à ſes ſujets d'exécuter les Décrets & les Bulles du Pape, & le Procureur-Général interjetta appel de la Bulle (*a*).

Le royaume de Sicile aiant été cédé au Duc de Savoye par la paix d'Utrecht, ce changement n'en produiſit aucun en Cour de Rome. L'Auditeur de la Chambre Apoſtolique décerna des Lettres Monitoires contre les Officiers du Roi de Sicile, pour s'être oppoſés à l'exécution de quelques Décrets Apoſtoliques.

L'Empereur fait arrêter le Grand Inquiſiteur d'Eſpagne. 1716.

L'Empereur Charles VI. avoit conſenti par le Traité de Bade à la neutralité pour l'Italie, mais il conſervoit toujours le deſir de ſe venger de l'Eſpagne. D'autre part le Cardinal Alberoni, devenu premier Miniſtre de Philippe V. avoit de grands projets, & vouloit attaquer les Etats de l'Empereur en Italie, tandis que ce Prince étoit occupé de la guerre contre les Turcs, pour ſécourir les Venitiens. Les prétextes ne manquerent

(*a*) Journ. Liter. T. IX. Art. V. Extrait de la Défenſe de la Monarchie de Sicile, par *Du Pin*.

pas de part & d'autre. L'Empereur fit arrêter le Sieur Molinez, Grand Inquisiteur d'Espagne, qui fut mis en prison à Milan, sans égard pour la neutralité de l'Italie, ni pour le passeport du Pape, dont ce Prélat étoit muni, ce qui donna lieu à de grandes plaintes.

Le Pape refuse les bulles au Cardinal Alberoni pour l'Archevêché de Seville.

On ne peut douter que le Pape ne fût fort mécontent de cet arrêt, cependant il n'étoit pas favorablement disposé pour le Cardinal Alberoni. Ce Prélat ambitieux obtint du Roi Philippe l'Archevêché de Seville; mais comme il étoit déja pourvu de l'Evêché de Malaga, le Pape refusa les bulles pour l'Archevêché, & malgré les protestations du Roi contre ce refus, Clément persista. Ce Pontife avoit trouvé mauvais, qu'on eût qualifié ce Cardinal du titre de Favori de la Cour d'Espagne. Un autre grief du Roi Catholique contre le Pape fut la révocation d'un Bref qu'il avoit accordé à ce Prince pour lever pendant cinq ans un subside sur les revenus ecclésiastiques. Le Pape révoqua ce Bref au bout de deux ans, ce qu'on prétendoit à Madrid qu'il n'étoit pas en droit de faire. Philippe V. en fut si piqué, qu'il fit donner ordre au Nonce de se retirer de Madrid & de sortir du royaume; le Nonce se mit en devoir d'obéir sur le champ, & donna en même tems avis au Pape de l'ordre qu'il avoit reçu. Le Cardinal Aquaviva, Ambassadeur d'Espagne à Rome, eut aussi ordre de sortir de cette ville, & d'en faire sortir tous les Espagnols, de quelque condition ou qualité qu'ils fussent, sous peine de confiscation de tous leurs biens, ou de quelqu'autre punition arbitraire. En conséquence de cet ordre, plus de quatre mille Espagnols sortirent de Rome. Cette brouillerie ne dura pas; le Pape se montra plus favorable aux desirs de S. M. C. & accorda au Cardinal Alberoni les bulles pour l'Archevêché de Seville.

Brouilleries du Pape avec l'Empereur.

1717.

Sur ces entrefaites, ce premier Ministre d'Espagne, sous prétexte d'envoyer une Flotte au secours des Vénitiens contre les Turcs, fit attaquer la Sardaigne qui appartenoit à l'Empereur. Toutes les Puissances de l'Europe s'en plaignirent; l'Empereur comme le plus intéressé envoya ordre au Comte de Gallas, son Ambassadeur à Rome d'en faire de vives & fortes plaintes au Pape, que le Conseil de Vienne accusa d'abord de connivence pour l'Espagne, & d'avoir été informé de ce projet. Clément protesta hautement n'avoir aucune part aux desseins du Roi Catholique, & se déchaina contre le Cardinal Alberoni, qui, disoit-il, avoit abusé de sa facilité & l'avoit trompé. Mais le Comte de Gallas ne se contenta pas de paroles, persuadé du contraire de ce que le Pape lui disoit, & convaincu que, non seulement il avoit été bien instruit de la destination de la Flote Espagnole, mais même qu'il avoit emploié son autorité pour persuader à quelques Princes d'Italie de se déclarer pour l'Espagne, il demanda, que le Pape rompit tout commerce avec l'Espagne, qu'il rappellât son Nonce, sur qui on rejettoit une partie de l'intrigue, qu'il annullât la Bulle, qui accordoit au Roi Philippe la levée des Décimes sur les Biens Ecclésiastiques d'Espagne & des Indes, & qu'il privât Alberoni du Chapeau de Cardinal. Ces propositions jetterent Clément dans un cruel embarras. Cependant il falloit donner satisfaction à la Cour de Vienne, ou voir les Terres de l'Eglise exposées aux exécutions militaires, dont cette Cour menaçoit tous les Princes d'Italie, qu'elle soupçonnoit avoir relation avec l'Espagne. Le Pape consulta le Cardinal Aquaviva, & ils convinrent qu'on écri-

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

vit sur le champ à Madrid, pour avoir le resultat du Cardinal & de la Cour, & qu'en attendant le St. Pere témoigneroit beaucoup de colere en public, afin d'éblouir l'Ambassadeur Impérial, s'il étoit possible. La feinte en public fut jusqu'à menacer le Cardinal Aquaviva de rappeller le Nonce de Madrid, à quoi le Cardinal répondit fiérement, que le Pape étoit maître de le faire, mais que s'il exécutoit ses menaces, on ne recevroit plus de Nonces à l'avenir dans les Etats du Roi son Maître. Toute cette querelle se termina en paroles, car le Pape en fut quitte pour deux Lettres, l'une à ses Nonces en Allemagne, & l'autre au Roi d'Espagne (*a*).

Mort de Clément XI. 1721.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ce qui se passa dans la suite jusqu'à l'année 1721, on peut consulter là-dessus l'Histoire d'Espagne & de France, où l'on en a parlé assez amplement. De fréquentes infirmités avoient mis souvent Clément XI. en danger de mourir, pendant le cours de son Pontificat; le Lundi 17 de Mars 1721 il se trouva attaqué mortellement d'une inflammation de poitrine, dont il mourut le 19, dans la soixante-douzieme année de son âge, & la vingt-unieme de son Pontificat. Quelque soin qu'il prît de se ménager entre les Puissances qui étoient en guerre au sujet de la succession d'Espagne, il eut le malheur de se voir brouillé avec tous les partis. La Constitution Unigenitus lui causa bien des chagrins, par son inflexibilité. D'ailleurs il aimoit les Sciences & ceux qui s'y appliquoient, mais les malheurs des tems furent contraires à ses bons desseins à cet égard (*b*).

Election d'Innocent XIII.

Après les obséques de Clément XI. cinquante-cinq Cardinaux entrerent au Conclave, & le 18 de Mai, ils élurent d'une voix unanime le Cardinal Michel Ange Conti, Romain & Evéque de Viterbe, qui prit le nom d'Innocent XIII. Il étoit créature de Clément XI. qui lui avoit donné le Chapeau en 1707. Il étoit, dit-on, prudent, éclairé, avoit de bonnes intentions & l'ame noble, il aimoit les Savans & l'étoit lui-même & paroissoit fort porté à recompenser le mérite. La famille de ce nouveau Pontife étoit fort nombreuse, il avoit deux freres & deux sœurs avec cinq neveux, & bien qu'il leur défendit d'abord de se méler du Gouvernement, il ne laissa pas de les enrichir pendant son court Pontificat.

Le Chevalier de St. George lui est recommandé.

L'élection d'Innocent XIII. fut généralement applaudie & fut très-agréable à la Cour d'Espagne, parcequ'elle espéroit qu'il s'appliqueroit à maintenir la paix entre les Princes Catholiques. Peu de tems après son exaltation, il arriva de France à Rome quelques Seigneurs Anglois, partisans du Chevalier de Saint-George, qui apportoient, dit-on, de grosses remises en argent, dont ses amis d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande fesoient présent au jeune Chevalier, son fils. Il y arriva aussi un exprès d'Ecosse, dépêché par les Jacobites, avec une Lettre au Pape, dans laquelle ils le supplient de vouloir suivre le louable exemple de son prédécesseur, & de protéger un Prince délaissé, l'assurant que celui-ci, aussi bien qu'eux, en auroient une éternelle reconnoissance, & qu'ils en donneroient des marques réelles, si jamais il avoit le bonheur de recouvrer ses Etats. Le Sacré College fut convoqué, le Cardinal Piazza y lut publiquement cette Lettre, & représenta

(*a*) Hist. du Card. Alberoni p. 185-195. La Haye 1719. (*b*) Hist. des Papes l. c. p. 487-489.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

senta de la part du Pape, que l'intercession des Ecossois en faveur du Chevalier de St. George, les fortes recommandations du feu Pape en mourant & l'intérêt de la Religion exigeoient qu'on assistât en toute maniere un Prince malheureux pour cause de Religion, & que pour cet effet, sa Sainteté étoit d'avis, non seulement de ne rien retrancher de sa pension, mais encore de l'augmenter de sa cassette. Quelques Cardinaux s'y opposerent d'abord, alleguant que la Cour de Rome fesoit assez, en lui laissant le magnifique Palais, qui lui avoit été donné par le feu Pape pour sa demeure, & en le protégeant ouvertement contre ses ennemis, d'autant plus que la Cour de Madrid avoit offert de contribuer à son entretien, & d'avancer pour cet effet les sommes nécessaires. Mais dans une Congrégation, que l'on tint quelque tems après, les Cardinaux approuverent l'avis du Pape, à condition que les subsides ne fussent plus tirés du trésor de Sixte V. auquel on n'avoit pas encore remboursé les sommes empruntées par l'Espagne, sous prétexte de la guerre des Turcs, ni celles données au Chevalier de Saint-George, pour faire figure de Roi.

Affaire de la Bulle Unigenitus.

Le Pape étoit fort politique, & cachoit soigneusement ses intentions sur le parti qu'il prendroit dans l'affaire de la Constitution *Unigenitus;* on découvrit néanmoins qu'il étoit porté à suivre les vues de son prédécesseur. Sept Evêques de France lui écrivirent une Lettre, en date du 9 de Juin 1721, dans laquelle ils s'efforçoient de démontrer que la Bulle étoit insoutenable, qu'elle portoit tous les caracteres de subreption & d'obreption. Cette Lettre fut condamnée par arrêt du Conseil du Roi, & le Pape écrivit au Roi un Bref fort injurieux aux Prélats qui l'avoient écrite. L'Inquisition donna le 24 Mars 1722 un Décret contre la Lettre des sept Evêques, comme contenant des propositions injurieuses aux Evêques Catholiques & principalement à ceux de l'Eglise Gallicane, à la mémoire de Clément XI. à sa Sainteté & au siege Apostolique, étant d'ailleurs entierement schismatique & remplie d'un esprit d'héréfie.

Investiture de Naples donnée à l'Empereur. 1722.

Depuis que les Impériaux avoient conquis le royaume de Naples, ils n'avoient pu encore engager le Pape à en donner l'investiture à l'Empereur. Mais les mouvemens des troupes de ce Prince en Italie, & ses sollicitations déterminerent enfin Innocent XIII. à donner cette investiture que Charles VI. demandoit depuis si longtems. La veille de la fete des Apôtres, on présenta, & on reçut à Rome la Haquenée blanche, avec une bourse de cinq mille ducats. La Cour d'Espagne fit des protestations, parcequ'on n'attendoit pas que cette affaire fût decidée au Congrès de Cambrai. Cela n'en empécha point la conclusion à Rome.

Mécontentement du Pape au sujet de Parme & de Plaisance.

Le Pape fut fort mécontent néanmoins de ce qui se passa au sujet des Duchés de Parme & de Plaisance. Pour bien entendre ce dont il étoit question, il faut reprendre les choses de plus haut. En 1718 on avoit conclu le Traité de la Quadruple alliance, entre l'Empereur, les Rois de France & de la Grande Bretagne & les Etats Généraux. Par ce Traité l'Empereur consentoit de renoncer, tant pour lui que pour ses successeurs, à tous ses titres & droits sur l'Espagne, en fesant renoncer le Roi Catholique de sa part à tous droits & pretentions sur les Etats en Italie & dans les Pays-Bas, qui avoient autrefois appartenu à l'Espagne, ainsi qu'au Marquisat de Final & aux droits de reversion qu'il s'étoit reservés sur le royau-

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

me de Sicile; mais on lui accordoit tout ce qu'il pouvoit prétendre sur les successions éventuelles des Duchés de Parme & de Toscane. L'Empereur s'obligeoit, lorsque ces successions seroient ouvertes, d'en donner l'investiture aux enfans de la Reine d'Espagne, à qui elles échéerroient. Enfin on stipuloit que le Duc de Savoye rendroit la Sicile à l'Empereur, & qu'en échange on lui feroit céder le royaume & l'isle de Sardaigne par l'Espagne. Le Duc de Savoye accéda bientôt à ce Traité. L'Espagne le rejetta tant que le Cardinal Alberoni fut à la tête des affaires. Mais ce Ministre aiant reçu ordre de sortir d'Espagne au commencement de 1720, le Roi d'Espagne accéda à la Quadruple alliance, & on convint d'assembler un Congrès à Cambrai pour terminer tous les différends. En conséquence de l'accession du Roi d'Espagne, les Impériaux remirent au mois d'Août la Sardaigne au Duc de Savoye, en échange de la Sicile. Cependant le Congrès de Cambrai traina en longueur. A la vérité les Ministres des Puissances intéressées s'y rendirent, mais sans rien faire d'essentiel. Les arrangemens faits au sujet des Duchés de Parme & de Plaisance déplaisoient fort au Pape, parcequ'il les regardoit comme contraires aux droits du Siege de Rome. L'Empereur aiant obtenu à la diete de Ratisbonne l'approbation & le consentement de l'Empire sur cet article, le Pape écrivit des Brefs circulaires à l'Empereur & aux Princes de l'Empire pour s'en plaindre. Le Cardinal Spinola, en remettant aux Ministres des Electeurs les Brefs qui étoient pour leurs Maîtres, les chargea au nom du Pape de leur représenter de sa part, le préjudice infini que recevoit le Saint Siege par l'approbation & le consentement que la Diete de l'Empire venoit de donner à l'acte d'investiture que l'Espagne avoit demandé à l'Empereur pour les Etats de Parme & de Plaisance, comme si S. M. I. étoit le Seigneur direct de ces Etats, & qu'ils ne fussent pas un Fief immédiat du Saint Siege. Le Pape exhortoit donc l'Empereur à renoncer à ce droit d'investiture, pour ne pas encourir l'indignation de sa Sainteté & le courroux du ciel. Innocent XIII. adressa aussi à tous les Evêques & à tous les Etats Catholiques un Bref sur ce sujet. Enfin il fit faire, le premier d'Avril 1723, entre les mains du Magistrat de Cambrai, par le ministere de l'Abbé Rota, Auditeur de son Nonce Massei en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint Siege au sujet de l'investiture éventuelle de Parme & de Plaisance accordée à l'Infant Don Carlos.

Affaire du Cardinal Alberoni terminée. 1723.

Le Cardinal Alberoni, après sa disgrace, avoit eu à essuier des persécutions de la part de Clément XI. qui étoit fort animé contre lui; on l'accusoit de plusieurs crimes, & on fit des informations contre lui. Mais cette affaire traina jusqu'en 1728, que le Pape Innocent XIII. jugea à-propos de la terminer en faveur du Cardinal. Le 20 de Décembre, le Saint Pere tint un Consistoire, où il fit faire la lecture d'un Bref, qui contenoit en substance qu'on avoit accusé le Cardinal Alberoni de plusieurs crimes auprès de Clément XI. qui, de l'avis d'une Congrégation, avoit envoyé une commission à l'Archevêque de Tolède, pour informer contre lui. Que Clément XI. étant mort avant que les informations eussent été envoyées, les Cardinaux avoient appellé le Cardinal Alberoni au Conclave, & qu'aiant demandé de demeurer à Rome après le Conclave, il y avoit vécu avec une

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

grande soumission & une grande humilité. Que sa Sainteté, parvenue au Pontificat, croiant devoir poursuivre le procès, avoit fait venir les informations; mais qu'après avoir été mûrement examinées dans plusieurs Congrégations, on n'avoit pu trouver les crimes imputés à ce Cardinal. Que d'ailleurs, n'étant pas d'une espece à mériter la privation du chapeau, elle jugeoit à-propos de finir ce procès, en imposant silence perpetuel à la Cause, & à tous ceux qui en avoient pris connoissance, abolissant tout ce qui avoit été fait, lavant le Cardinal de toutes les taches qui l'auroient pu fletrir, sans qu'il lui soit jamais nécessaire de se justifier des accusations ni des procédures en question, & voulant qu'il jouisse à l'avenir de toutes les prérogatives, & droits attachés à la dignité de Cardinal.

Ouverture du Congrès de Cambrai. 1724.

Le Congrès de Cambrai, indiqué depuis 1720, n'étoit point encore ouvert Enfin les Ministres Plenipotentiaires de tous les Princes qui y étoient intéressés s'y trouvant rassemblés, les Ambassadeurs de l'Empereur remirent à ceux du Roi d'Espagne le décret d'investiture des Etats de Toscane, de Parme & de Plaisance, en faveur de l'Infant Don Carlos. Après quoi l'ouverture du Congrès se fit par une premiere Conference, dans laquelle on fixa le cérémonial entre les Ministres. C'est aussi tout ce qui se fit, car bientôt après il fut rompu à l'occasion du renvoi de l'Infante d'Espagne, qui devoit épouser le Roi Louis XV.

Mort d'Innocent XIII.

Innocent XIII. ne vécut pas assez pour voir cet événement; il mourut le 7 de Mars 1724, dans la soixante-neuvieme année de son âge, & la troisieme de son Pontificat. On prétend que le peu de soin qu'il prenoit de ménager sa santé contribua beaucoup à sa mort, il étoit fort replet, mangeoit beaucoup & fesoit peu d'exercice. On loue son humeur bienfaisante, sur tout envers les pauvres; il paroit aussi qu'il avoit de justes idées de ce qui peut faire fleurir un Etat, puisqu'il avoit commencé à établir plusieurs Manufactures. Il fut beaucoup plus modéré que Clément XI.

Election de Benoit XIII.

Les Cardinaux se trouverent à l'ordinaire divisés en plusieurs Factions; comme aucune ne put réussir pour le sujet qu'elle avoit en vue, toutes se reunirent en faveur du Cardinal des Ursins, Archevêque de Benevent, auquel personne ne pensoit, & qui lui-même ne pensoit point au Pontificat. Il fut elu le 28 de Mai 1724, & prit le nom de Benoit XIII. Il étoit d'une naissance illustre, de la branche des Ursins, qui est demeurée dans le royaume de Naples, des Ducs de Gravina. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint Dominique. Clement X. qui recherchoit l'alliance du Duc de Gravina pour sa niece, fit ce Religieux Cardinal. Ce qu'il y eut de rare, c'est qu'il refusa le chapeau, & qu'il fallut que le Général de son Ordre vint exprès de Rome à Bologne, où il etoit, pour l'obliger de l'accepter. Il ne laissa pas de porter toujours l'habit de son Ordre, tant qu'il fut Cardinal. On louoit son humilité, sa candeur & sa droiture. Il avoit beaucoup de mépris pour les richesses & pour l'éclat des grandeurs. Sa sobrieté étoit extraordinaire, & il avoit toujours été neutre dans les affaires d'Etat, n'aiant pris parti pour aucun Prince de l'Europe.

Commence-[illegible]

Comme il avoit fort à cœur la réforme des mœurs, il fit publier le 2 de Juin une ordonnance contre le luxe des Dames, & la trop grande liberté des Ecclesiastiques du second ordre, Reguliers & Seculiers. Il ne voulut

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

pas paroitre en public avec l'appareil qui ſuivoit ordinairement ſes prédéceſſeurs. On croioit qu'il avoit peu de parens, mais il ſe trouva pluſieurs neveux & petits-neveux, dont quelques-uns avoient pris le parti du Cloitre. Cependant il ne parut pas porté à les accabler de Bénéfices Eccléſiaſtiques, mais ſeulement à les placer ſelon leur mérite & leur état. D'ailleurs il donna des marques de ſa généroſité à la plupart des Cardinaux, & il augmenta la penſion du Chevalier de Saint-George de quatre mille écus. Du reſte, il n'entendoit rien à la politique, & il ne s'en cachoit point. Il ordonna au Gouverneur de Rome d'interdire abſolument tous les lieux de débauche, & de faire exercer la police à cet égard avec toute la rigueur poſſible. Ayant renouvellé cet ordre au Sous-Gouverneur, celui-ci en fut embarraſſé, & conféra avec le Cardinal Paulucci, Vicaire, ſur ces nouveaux ordres, que tous les Papes ont coutume de donner, mais qu'on n'a jamais exécutés à la rigueur, à cauſe des inconvéniens. L'expédient qu'on trouva pour contenter le Pape, fut de chaſſer les plus odieuſes & les plus infâmes des femmes publiques, & de faire entendre aux autres qu'elles devoient s'attendre au même ſort, ſi la retenue & la modeſtie ne déroboient le ſcandale de leur vie libertine aux yeux pénétrans du chaſte Pontife. Il écrivit à tous les Princes Catholiques pour les exhorter à la paix, mais ſurtout à ne point expoſer le Patrimoine de St. Pierre aux calamités de la guerre. Dans une audience qu'il donna au Cardinal Aquaviva, il déclara à ce Prélat, qu'il attendoit de l'amour du Roi d'Eſpagne pour la paix, & de ſon zele pour le bien de l'Egliſe, que S. M. C. prendroit tous les arrangemens néceſſaires, pour empêcher qu'on ne troublât le repos de l'Italie; ajoutant que quant à lui il ne prendroit aucun parti, quelque révolution qui pût arriver. Cependant, dans une Congrégation particuliere de Cardinaux, il exaggéra fort le danger où ſe trouvoit l'Italie; il propoſa d'augmenter les Troupes de l'Etat Eccléſiaſtique, de mettre les places frontieres hors d'inſulte, de conſtruire quelques nouvelles galeres, & d'envoyer des Brefs à tous les Princes d'Italie, pour les exhorter à ſe tenir prets à tout événement. Ces propoſitions furent approuvées.

Affaire de la Conſtitution.

On ſe flatoit que Benoit XIII. élevé dans les principes des Dominiquains remédieroit aux maux qu'avoit cauſés la Conſtitution *Unigenitus*, mais on ſe trompa. Il étoit à la vérité attaché à la doctrine de St. Auguſtin, & à la pureté de la Morale, mais en même tems fort prévenu en faveur des prétentions ultramontaines ſur l'infaillibilité, & par cette raiſon il ne croioit pas devoir donner atteinte à ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait, & qu'il regardoit comme émané d'un tribunal qui ne peut errer. Dans cette diſpoſition il ſoutint que la Bulle ne condamnoit ni les vérités de la Grace, ni les regles de la Morale, & en même tems il voulut accréditer les vérités que cette Bulle condamne réellement. Ce fut dans cet eſprit qu'il adreſſa, le 6 de Novembre 1724, à tous les Profeſſeurs de l'Ordre de S. Dominique un Bref, qui réuniſſoit ces deux choſes. Les Jéſuites furent fort conſternés de voir le Pape ſe déclarer pour la Doctrine des Appellans ſur la grace. Ils firent agir quelques Cardinaux, qui lui repréſenterent qu'il avoit été bien loin dans ce Bref. Mais Benoit leur répondit, qu'il n'avoit rien avancé, qu'il ne voulut bien ſoutenir en préſence d'un Concile. D'autre part les Janſeniſtes auroient voulu une condamnation pure & ſimple de la Bulle.

Le Cardinal de Noailles, que la conformité d'inclinations & de caractere avoit lié avec le Cardinal des Ursins depuis longtems, lui écrivit dès qu'il eut appris son exaltation pour l'assurer de son obéissance, & lui représenter la nécessité de penser efficacement à pacifier les troubles de l'Eglise. Le Pape lui répondit d'une façon affectueuse, ce qui lia une négociation avec la Cour de Rome pour terminer l'affaire de la Constitution. Le Cardinal de Noailles offrit de declarer, qu'il recevoit la constitution de la même maniere que le Pape, & demanda en même tems que Benoit prévint l'abus qu'on en fesoit. Ce Pontife s'engagea d'approuver solemnellement douze articles, qui renfermoient tous les points, que le Cardinal exposoit dans une Lettre du premier d'Octobre 1724. La doctrine de St. Augustin y étoit exposée avec beaucoup de ménagement, mais ils étoient fort contraires aux sentimens des Molinistes & au sens naturel de la Constitution. Le projet de la publication des douze Articles alarma les Jesuites & les Prélats de France de leur parti. Ces Prélats ecrivirent vivement aux Cardinaux, & ceux-ci firent des oppositions si fortes au dessein du Pape, qu'il n'osa exécuter ce qu'il avoit résolu, & ce qu'il avoit promis au Cardinal de Noailles; desorte que l'affaire fut rompue.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Négociation au Cardinal de Noailles avec le Pape.

Jubilé de 1725.

La veille de Noël le Pape fit la cérémonie d'ouvrir la porte sainte, à l'occasion du Jubilé, qui devoit être ouvert le premier de Janvier 1725.

Restitution de Comacchio au St. Siege.

Ce fut au commencement de cette même année, que l'Empereur consentit de restituer au Saint Siege Comacchio, en l'état où elle étoit, purement & simplement, sans aucune réserve. Le Pape de son côté consentit à la levée de certaines Décimes sur le Clergé des Etats héréditaires, à condition de les emploier à la réparation des Places de Hongrie, qui étoient les plus exposées aux insultes des Turcs. Outre cela la Chambre Apostolique cédoit à l'Empereur certaine dette, & le Pape lui accordoit le passage par l'Etat Ecclesiastique pour les troupes impériales, qui devoient passer dans le royaume de Naples.

Traités de Vienne & de Hanovre.

Les affaires politiques changerent un peu de face en ce tems-là. Aussitôt que le Roi d'Espagne eut appris que la Cour de France avoit résolu de renvoier l'Infante, il rappella les Plénipotentiaires qu'il avoit au Congrès de Cambrai, qui fut ainsi rompu, les intérêts de ce Prince en fesant le principal objet, & il chargea le Baron de Ripperda son Ministre à Vienne de terminer avec l'Empereur, sans la mediation d'aucune Puissance. En conséquence, on conclut à Vienne quatre Traités, le 30 d'Avril, un avec l'Empire, & trois avec l'Empereur, dont nous ne dirons que ce qui est rélatif à l'Italie. Par le premier, le Corps Germanique, au moyen des renonciations faites par le Roi d'Espagne, consent aux droits héréditaires des Etats de Toscane, Parme & Plaisance, accordés à l'Infant Don Carlos. Le Traité de Paix conclu avec l'Empereur, cede aussi cette succession à l'Infant. Et il y eut un autre Traité d'alliance définitive entre les deux Puissances, par lequel elles se promettoient des secours réciproques, en cas que l'une ou l'autre fût attaquée. Ces Traités donnerent lieu à celui de Hanovre, signé le 3 de Septembre, entre la France, l'Angleterre & le Roi de Prusse, auquel les Etats Generaux accéderent l'année suivante. Par ce Traité les Puissances contractantes se proposoient de s'opposer aux desseins cachés que pouvoient avoir les Espagnols. Les Traités conclus entre l'Empire,

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

l'Empereur & l'Espagne, n'étoient nullement agréables au Pape & au Sacré College, qui souffroient impatiemment la perte d'un Fief aussi considérable qu'est le Duché de Parme & de Plaisance, qu'ils prétendoient relever du Saint Siege, & nullement de l'Empereur & de l'Empire. Comme il ne restoit que la voye d'Appel & de Protestation, le Pape s'y détermina, mais sachant bien qu'on ne recevroit sa protestation ni à Vienne, ni à Madrid, il écrivit à ses Nonces dans toutes les Cours de l'Europe une Lettre, où il exprimoit ses sentimens.

Démêlés entre le Pape & l'Empereur.

Il y avoit encore d'autres démêlés entre le Pape & la Cour de Vienne. Benoit à l'exemple de Clément XI. persistoit fermement dans la défense qu'il avoit faite aux Evêques de Sicile de reconnoitre le Tribunal de la Monarchie, voulant même étendre cette défense dans le Royaume de Naples. D'un autre côté, l'Empereur défendit au Duc de Gravina, frere du Pape, au Prince de Montemileto, son neveu, & à M. Coscia, créé nouvellement Duc & Président de l'Abbruzze, de sortir de Naples. Enfin le Pape refusoit constamment à l'Empereur la Bulle de la Croisade, pour la levée de quelques sommes sur le Clergé. Cette dispute devenoit de jour en jour plus sérieuse. L'Empereur ne vouloit en aucune façon se désister de ses droits sur les Bénéfices du royaume de Naples. Le Pape persistoit à refuser les Décimes sur les Biens Ecclésiastiques d'Italie, formoit de nouvelles prétentions, & demandoit que l'Empereur reçût l'investiture du royaume de Sicile comme de celui de Naples. Charles VI. répondoit, qu'il étoit prêt à le faire, dès que le Pape prouveroit qu'il avoit droit de la donner. Benoit écrivit aux Ministres Impériaux un Bref, pour les exhorter à ne plus inquiéter le Saint Siege: car on étoit fort intrigué à Rome d'apprendre, que la Cour Imperiale avoit envoyé ordre au Cardinal d'Althan, Viceroi de Naples, d'obliger tous les Evêques de ce Royaume à lui remettre une liste exacte de tous les Bénéfices de leurs Evêchés, pour lever certaine somme par an sur les biens ecclésiastiques, en vertu d'une Bulle d'Honorius IV. accordée aux Rois de Naples de la Maison d'Anjou, qui les autorisoit à leur faire payer autant qu'ils auroient fait, s'ils n'avoient pas été biens ecclésiastiques. La Cour de Rome alleguoit, que l'Empereur possédoit ce royaume comme successeur de Charles II. sous lequel on n'avoit pas fait usage de cette Bulle. Mais les Ministres Impériaux répondoient, que l'Empereur succédoit à tous les droits des Rois de Naples, & qu'il ne pouvoit en être privé, parceque quelques-uns de ses prédécesseurs n'en avoient pas fait usage. D'autant plus, qu'on pourroit conclure, que l'Empereur pouvoit refuser de rendre l'hommage pour le même Royaume, sous prétexte que plusieurs Rois avoient refusé de le rendre.

Le Pape indique un Concile National à Rome.

Au milieu de toutes ces altercations, le Pape s'occupoit fort de la tenue d'un Concile, où l'on devoit traiter de la Doctrine & de la Réformation du Clergé. On disoit encore assez ouvertement qu'on y condamneroit un grand nombre de propositions, enseignées dans les Ecoles des Jésuites, & on voyoit déja des copies de cent-trente de ces propositions, dénoncées au Saint Pere par le Cardinal Belluga. On prétend que le Pape les vit avec indignation, & qu'il envoya ordre en plusieurs endroits aux Dominiquains de recueillir les propositions qu'on y soutenoit contre la saine doctrine. Il avoit indiqué le Concile pour le Dimanche après Pâques, mais il jugea

à-propos d'en renvoyer l'ouverture à la Pentecôte, afin que les Evêques ne fussent pas obligés de s'absenter pendant les Fêtes de Pâques. On se promit de grands avantages de ce Concile, parceque le Pape y devoit présider, & qu'on connoissoit sa fermeté & son érudition. Il divisa lui-même les matieres en plusieurs classes, & il donna la plupart des points sujets à discussion, aux habiles Théologiens qu'il nomma pour assister au Concile.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Démêlés qu'il a avec les Cardinaux.

Il y eut de grands mouvemens dans le Sacré College touchant la séance que tous les Cardinaux prétendoient y avoir, & par rapport aux matieres. Les Cardinaux, prévenus de leur prééminence, vouloient que tout leur College assistât au Concile pour y donner du lustre; & lorsque dans un Consistoire le Pape entreprit de leur notifier, qui seroient les Cardinaux qu'il y appelleroit, tous s'éleverent, s'écriant qu'ils y vouloient tous assister, ou qu'aucun n'y assisteroit, & ils dresserent une Protestation contre tout ce qui seroit décidé dans le Concile. Quant aux matieres, les deux Bulles, *ex illa Die* contre les Cultes Chinois, & la Bulle *Unigenitus*, fournirent celles qui concernent les dogmes. Les Jesuites se donnerent de grands mouvemens pour parer le coup dont ils étoient menacés. Cependant le Pape fit tenir une Congrégation *de Propaganda*, à laquelle il voulut assister. On y mit sur le tapis la Bulle *ex illa Die*, que Benoit confirma hautement; on examina les moyens de la faire exécuter, mais le Pape voyant la partialité avec laquelle quelques-uns des Cardinaux opinoient, il rompit la séance, après leur avoir fait une remontrance assez vive. Quelques jours après, il exclut de cette Congrégation les Cardinaux Albani, Spinola & Fabroni, & en mit d'autres à leur place. Le Pape étoit ferme & entier; car lorsque son Bref aux Dominicains parut, le Cardinal Toloméï lui représenta qu'il paroissoit vouloir condamner la doctrine de la Societé, ajoutant que si cela étoit, sa Sainteté seroit obligée de prendre des mesures. Le Pape lui répondit, *Mon frere, vous m'avez fait Pape malgré moi; je vous ferai obéir malgré vous.* Le Général de la Societé se hazarda de parler à peu près du même ton, dans une audience, & le Saint Pere lui dit avec fermeté, *Appellez-en au Concile & vous m'y trouverez.* Il fit aussi expédier un Bref aux Jésuites de Thorn, sur leur conduite antichretienne & barbare qu'il blâmoit hautement, comme fesant honte à la Religion en général, & à l'Eglise Romaine en particulier.

Concile de Rome.

Le Pape fit l'ouverture du Concile au jour marqué. Trente-deux Cardinaux, & cinquante-sept Archeveques, Evêques, ou Prélats se trouverent à la premiere session. Il y en eut en tout sept, dans le détail desquelles nous ne croions pas devoir entrer. Il suffira de dire que ce Concile trompa les espérances que l'on en avoit conçues, & ne remédia à rien. La Bulle *Unigenitus* fut confirmée, le luxe continua comme auparavant parmi les Ecclésiastiques du premier ordre, & le déréglement parmi les autres.

Elevation de Coscia.

Benoit XIII. avoit pour Favori M. Coscia de Benevent; il voulut l'élever au Cardinalat. Plusieurs Cardinaux, aiant découvert ce dessein, lui représenterent vivement, qu'il n'étoit pas juste de preférer ses Favoris à tant d'autres Prelats plus dignes de la Pourpre par les services qu'ils avoient rendus au S. Siege. Ces remontrances firent differer le Consistoire de quelques jours. Mais Coscia & ses amis confirmerent le Pape dans sa resolution, en lui remontrant qu'il etoit le Maître. Il tint donc son Consistoire secret :

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

il commença par un discours sur la paix conclue entre l'Empereur & le Roi d'Espagne ; il insista sur le préjudice que ces deux Monarques fesoient au S. Siege, en déclarant Parme & Plaisance Fiefs de l'Empire, & protesta contre cette inféodation, déclarant qu'il prendroit des mesures pour soutenir les droits du S. Siege. Après ce discours il proposa M. Nicolas del Giudice, neveu du Cardinal Doyen, & M. Coscia pour le Cardinalat. Dès qu'il nomma ce dernier quelques Cardinaux sortirent de l'assemblée, & les autres se trouverent divisés en partis. Les uns étoient pour le Pape; les autres opposés à Coscia, & les autres indifférens. Benoit écouta patiemment tout ce qu'on dit pour & contre; après quoi il prit la parole, & représenta qu'il avoit tâché de témoigner sa reconnoissance envers ceux dont il avoit reçu quelques bienfaits, & qu'il vouloit en faire autant à l'égard de M. Coscia, parcequ'il avoit été le compagnon inséparable de ses travaux. Il alla ensuite aux voix, & personne ne s'opposa à la nomination de M. Coscia, chez qui les présens tomboient de tous côtés en si grande abondance, qu'il en reçut en peu de tems pour plus de vingt mille écus.

Démêlés du Pape avec le Canton de Lucerne. 1726.

Au commencement de l'année 1726, la Cour de Rome eut un démêlé avec le Canton de Lucerne. Les Magistrats avoient voulu s'opposer aux usurpations du Clergé; le Nonce Passionei & l'Evêque de Constance s'étoient mêlés de la querelle, & le Nonce s'étoit même retiré de Lucerne. Le Pape fit approuver par la Congrégation de l'Immunité tout ce que le Nonce & l'Evêque avoient fait contre les Magistrats, & leur adressa sur ce sujet un Bref très-vif. Le Magistrat de Lucerne ne fléchit pourtant point au contraire il chassa les Jésuites de la ville & ferma leur College. Il résolut en même tems de ne plus répondre aux Mémoires & aux Brefs de la Cour de Rome.

Affaires politiques

Cette Cour n'étoit pas tellement occupée des affaires Ecclésiastiques, qu'elle ne fit aussi attention aux affaires politiques. Le Traité de Hanovre l'inquietoit, & bien qu'elle n'approuvât point tout ce qui étoit reglé par celui de Vienne, elle auroit voulu liguer des Puissances Catholiques, sans y intéresser les autres. Les affaires de Pologne donnoient aussi de l'occupation. Le Pape auroit voulu engager les Grands à assurer la succession au Prince Electoral de Saxe. Mais il fut fort étonné d'apprendre, que les Sénateurs, qui avoient assisté au congrès de Varsovie, avoient déclaré par rapport à l'affaire du Patronage, qu'il étoit nécessaire de la terminer, en priant le Roi d'en écrire en termes très-forts à sa Sainteté, en lui marquant, que la République prétendoit ne se désister d'aucun droit, & que si cette affaire n'étoit décidée au plutôt, on auroit recours aux moyens les plus efficaces, tels que celui du sequestre des revenus des Couvens, qui refuseroient de se soumettre aux ordres du Roi.

Voyage du Pape à Benevent.

Sur ces entrefaites le Pape déclara au Sacré College la résolution qu'il avoit prise d'aller au commencement d'Avril faire un tour à Benevent. Les Cardinaux firent inutilement tout ce qu'ils purent pour le détourner de ce voyage. On craignoit qu'il n'abdiquât le Pontificat, fâché de ce qu'il n'avoit qu'une autorité précaire, parceque ses Créatures d'un côté, & le Sacré College de l'autre exerçoient les fonctions pontificales dans les affaires les plus importantes. Le Cardinal Coscia étoit absolument maître des volontés du Saint Pere & ne lui permettoit de rien faire sans son aveu. Ce ne

ne fut cependant qu'en 1727 que le Pape fit le voyage de Benevent, & pendant le séjour qu'il y fit, il fut visité par la principale Noblesse du Royaume de Naples.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Etat des affaires de l'Europe. 1727.

Les Traités de Vienne & de Hanovre, par lesquels ou vouloit prévenir la guerre, penserent l'allumer de tous côtés. Le Roi de la Grande Bretagne, soupçonnant toujours les Espagnols d'en vouloir à Gibraltar, envoya une Escadre dans la Mediterranée; il en fit partir en même tems une autre pour les Indes Occidentales, qui empêcha les Galions de sortir de Porto-Bello, & retarda leur retour en Europe. Les Espagnols de leur côté assiegerent Gibraltar. Ces commencemens de guerre n'eurent pas les suites qu'on avoit lieu d'en appréhender. Les négociations reprirent leur train, & les Ministres de l'Empereur, des Rois de France & d'Angleterre & des Etats Généraux signerent à Paris le 31 de Mai 1727 douze Articles préliminaires de paix, que l'Ambassadeur d'Espagne à Vienne ratifia. On convint d'assembler un Congrès à Aix-la-Chapelle, mais on assigna ensuite Soissons pour la commodité du Cardinal de Fleuri.

Prétentions du Pape sur Parme & Plaisance.

Le Pape apprit avec beaucoup de joie du Cardinal de Polignac que les préliminaires de la paix avoient été signés. Ce Cardinal eut à cette occasion plusieurs conférences avec le Cardinal Bentivoglio. Il y en eut d'autres au Vatican, où l'on prenoit des mesures pour engager les Puissances à recevoir un Nonce du St. Siege au Congrès. Et comme il paroissoit par la copie des Préliminaires, communiquée au Pape, que le Traité de la Quadruple Alliance devoit servir de base à celui qu'on négocioit, on parla de renouveller la protestation, insinuée à Cambrai en 1723, contre la disposition des Fiefs de Parme & de Plaisance. François Farnese, Duc de Parme étoit mort au mois de Fevrier de cette année, & Antoine son frere, qui avoit eté Cardinal, lui avoit succédé. Le Pape lui fit défendre de prendre l'investiture de ses Etats d'autres que du S. Siege. Mais comme l'Empereur fit aussi insinuer à ce Prince, de ne la prendre que de lui. Ce conflit de jurisdiction fit croire que le Duc attendroit à se déterminer, que le differend fut fini. Cependant le Pape fit déclarer à l'Empereur qu'il protesteroit contre tout ce qui se feroit à cet égard au préjudice des droits du S. Siege. S. M. I. fit repondre, qu'on ne pouvoit empecher sa Sainteté de protester tant & quand elle voudroit, mais qu'on pourroit n'avoir aucun égard à ses protestations.

Brouilleries [illegible] l'Empereur.

Il survint un autre demelé entre l'Empereur & le Pape. L'affaire du Tribunal de la Monarchie de Sicile paroissoit à la verité assoupie, depuis que le Prince della Riccia avoit eu sur ce sujet un long entretien avec le Pape, pour lui persuader de laisser cette affaire sur le pied où elle étoit pendant la régence d'Espagne. Mais le démelé dont-il s'agit ici regardoit le royaume de Naples. Il y a plusieurs Eglises independantes de la Jurisdiction Episcopale. De tout tems les Archeveques ont fait des efforts pour les soumettre, & Benoit XIII. accorda pour cet effet au Cardinal Pignatelli, Archevêque de Naples un Bref, qu'il sollicitoit depuis longtems. La Noblesse Napolitaine s'opposa vivement à l'exécution de ce Bref, & elle s'adressa à l'Empereur pour le prier de la maintenir dans ses privileges. Il y avoit sur le tapis une autre affaire, qui n'intriguoit pas

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

moins la Cour de Rome. L'Empereur & le Roi d'Espagne s'étoient unis pour remontrer au Pape, que la Couronne de France s'étoit alliée avec les Puissances Protestantes, sous prétexte de maintenir les Traités de Westphalie & d'Oliva contre ceux qui défendent la saine doctrine, & que cette Couronne, pour soutenir la guerre, avoit exigé de son Clergé, non seulement le don gratuit ordinaire, mais encore le cinquantieme denier de ses revenus; que ces deux Cours, croyant étre en droit de se servir des mêmes moyens pour soutenir la guerre & défendre la Foi Catholique, elles demandoient l'approbation de sa Sainteté pour lever les décimes des revenus ecclésiastiques dans tous les Etats de leur dépendance. Le Pape n'ayant pas voulu consentir à cette demande, les deux Cours firent entendre qu'elles n'en leveroient pas moins les décimes.

Le Pape s'interesse pour le Chevalier de St. George.

George I. Roi de la Grande Bretagne, étant mort le 22 de Juin 1727, le Pape ordonna des prieres publiques & accorda des indulgences pour le succès de l'entreprise du Chevalier de Saint George. Il lui donna vingt-cinq mille Scudis, & en même tems, il expédia des Brefs à la plupart des Princes Catholiques, pour les engager à aider ce Prétendant à remonter sur le trône. Mais tous ces efforts furent inutiles.

Ses démêlés avec la Cour de Portugal.

Malgré les bonnes intentions du Pape, il eut des démêlés avec presque toutes les Cours Catholiques. Ceux qu'il eut avec la Cour de Portugal au sujet de M. Bichi, Nonce à Lisbonne allerent fort loin. Sous le Pontificat de Clément XI. le Roi de Portugal porta des plaintes à Rome contre ce Nonce, dont la conduite paroissoit fort irréguliere à ce Prince, & le Cardinal Conti, alors Protecteur de la Couronne de Portugal, porta contre lui des accusations graves. Le crédit du Cardinal Bichi, oncle du Nonce, prévalut & sa conduite fut approuvée à tous égards. M. Bichi ayant su ensuite gagner les bonnes graces du Roi, ce Monarque demanda quelque tems après le chapeau rouge pour lui. Son oncle étoit mort, & ses ennemis insinuerent au Pape, qu'il ne convenoit pas de donner la pourpre à un homme contre lequel il y avoit de si fortes accusations. Cependant Clément étoit disposé à contenter le Roi, quand il mourut. Le Cardinal Conti lui succéda sous le nom d'Innocent XIII. il fallut recommencer, parceque ce Pape témoigna beaucoup de répugnance à donner le chapeau à un Prélat, que lui-même avoit accusé de crimes si graves. Cependant on se flatoit d'un heureux succès dans le tems que ce Pape mourut aussi. Benoit XIII. lui ayant succedé, les ennemis de M. Bichi lui inspirerent les mêmes préventions. Le Roi revint à la charge, & le Pape refusa toujours de donner le chapeau au Nonce. Le Cardinal Pereira déclara un jour à Coscia, que si l'on persistoit dans ce refus, l'Ambassadeur de Portugal & lui partiroient incessamment pour Lisbonne; & que les Portugais qui étoient à Rome, aiant ordre de les suivre, on obligeroit de même les Italiens, établis en Portugal, à en sortir. Enfin le Pape promit de ne point faire de promotion sans y comprendre M. Bichi. Douze Cardinaux protesterent contre la prochaine promotion, sous de certaines conditions, qui ôtoient au Pape la liberté de donner le chapeau à qui bon lui sembleroit, lui déclarant qu'au cas qu'il voulut introduire dans le Sacré College quelque sujet indigne du Cardinalat, ils s'y opposeroient & verroient avec leurs Confreres quelles mesures il seroit à-propos de prendre.

Section XI. Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Démêlés de la Cour de Rome avec celle de Turin.

Benoit XIII. eut auſſi de grands démêlés avec la Cour de Turin, au ſujet de l'indult du Pape Nicolas V. en faveur de la Maiſon de Savoye, confirmé par pluſieurs Papes. Les bornes que nous devons nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de cette affaire, qu'on peut voir dans une *Relation Hiſtorique* que la Cour de Turin a fait publier en 1731, & dont on trouve un ample extrait dans la *Bibliothèque Italique* T. IX. Art. 3. Nous nous contenterons de dire, qu'en 1727 on convint d'une eſpece de Concordat, par lequel l'affaire fut terminée pour ce tems-là.

Affaires de la Conſtitution.

Nous ne nous étendrons pas non plus ſur les affaires de la Conſtitution. Il ſuffira de dire, que le Pape, dans ſon voyage de Benevent, donna deux Bulles ſur ce ſujet; l'une pour autoriſer la doctrine des Dominicains ſur la Prédeſtination gratuite & ſur la Grace efficace, & l'autre pour pacifier les troubles excités par l'*Unigenitus*. Mais ces Bulles firent plus de mal que de bien. Les Conſtitutionnaires renouvellerent les perſécutions en France. On tint un Concile Provincial à Embrun, où l'Evêque de Senès, vénérable vieillard fut condamné & ſuſpendu. Cinquante Avocats de Paris donnerent une Conſultation contre le jugement rendu au préjudice de l'Evêque de Senès, & le Pape la condamna par un Bref. Tout ce qui réſulta de ces violences, c'eſt qu'on engagea l'année ſuivante le Cardinal de Noailles à donner un Mandement par lequel il acceptoit la Conſtitution. Le Pape en fut tranſporté de joie, fit part de cet événement au Sacré College, ordonna des actions de graces, fit expoſer le Saint Sacrement dans toutes les Egliſes dediées à la Vierge, ouvrit les tréſors de l'Egliſe & accorda des indulgences.

Suite des brouilleries de la Cour de Rome avec celle de Portugal. 1728.

Les brouilleries de la Cour de Rome avec celle de Portugal, au ſujet de M. Bichi, augmentoient tous les jours. Elles furent portées ſi loin, que les Miniſtres de ſa Majeſté Portugaiſe & tous ſes ſujets qui ſe trouvoient à Rome, en furent rappellés, & dans le même tems M. Firrau, nommé Nonce à Lisbonne, reçut ordre de ſortir du royaume dans cinq jours. N'ayant pas obéi à cet ordre, il en reçut un ſecond par une Lettre du Secretaire d'Etat. Il y répondit, en alléguant qu'il étoit malade, & qu'il ne pouvoit partir ſans ordre du Pape. On inſiſta & preſſa ſi vivement, que M. Firrau fut enfin obligé d'obéir. En partant il écrivit au Secretaire d'Etat une Lettre remplie d'ameres plaintes, & où il lui dénonçoit l'excommunication encourue, ſuivant la bulle *in Cœna Domini*. Les choſes n'en demeurerent point-là. Le Roi, fit éclater ſon indignation contre la Cour de Rome par trois décrets. Le premier défendoit à tous les Eccléſiaſtiques, Séculiers & Reguliers, d'aller à Rome ou dans les Etats du Pape, d'y envoyer aucun argent directement ou indirectement, d'y ſolliciter aucunes Bulles &c. ſans la permiſſion du Roi. Le ſecond ordonnoit aux Portugais, qui étoient à Rome, ou dans les terres du Pape, d'en ſortir dans ſix mois, & à tous les ſujets du Pape qui ſe trouvoient dans les pays de la Domination Portugaiſe d'en ſortir dans un an. Le troiſieme défendoit l'entrée de toutes marchandiſes venant des Terres du Pape. Une conduite ſi vigoureuſe engagea le Saint Pere à établir une Congregation pour terminer cette querelle, qui ne le fut cependant que ſous ſon ſucceſſeur.

SECTION XI. Histoire d'Italie depuis l'an 16[illegible]3 jusqu'à notre tems.

Attention du Pape au bien public

Le Pape, bien qu'entierement esclave du Cardinal Coscia, ne laissoit pas quelquefois d'agir par lui-même, & alors il étoit fort attentif au bien public. Il en donna des preuves en deux occasions cette année. Le droit d'asile dont jouissent les Eglises en Italie, avoit tellement multiplié les meurtriers, que l'on comptoit déja huit-cens hommes de tués sous ce Pontificat. Le Pape fit publier au mois de Juin un Edit, qui excluoit les homicides de l'asile des Eglises, excepté les quatre Basiliques. Encore n'y pouvoient-ils jouir de l'immunité, que pendant trois jours. On défendit aussi sous de rigoureuses peines de porter des couteaux ou d'autres armes. Benoit donna une autre preuve de son affection pour le Peuple. Le nouveau Trésorier Général avoit proposé une nouvelle imposition sur la viande, pour subvenir aux besoins de la Chambre Apostolique. Le Pape refusa d'y consentir, & dit qu'il aimoit mieux congédier les Gardes & le Chevaux-Légers, puisqu'il ne s'en servoit pas & qu'il ne les croioit pas nécessaires.

Traité de Sevilie. 1729.

Les Conférences de Soissons n'eurent pas le succès qu'on en attendoit. L'Empereur ne pouvoit se résoudre à abandonner entierement la Compagnie d'Ostende, ni à assurer d'une maniere irrévocable les droits de l'Espagne sur les Etats de Toscane, de Parme & Plaisance. Le Ministere de France fit sentir à la Cour de Madrid la nécessité de se détacher de l'alliance de la Cour de Vienne, pour obtenir ce qu'elle souhaitoit. Cela donna lieu au Traité conclu à Seville, le 9 de Novembre 1729, entre la France, l'Angleterre & l'Espagne. Par ce Traité, tous les articles de la Quadruple Alliance furent confirmés & renouvellés, & particulierement ceux qui accordoient à l'Infant Don Carlos la succession éventuelle des Duchés de Toscane & de Parme. On regla, que le Roi d'Espagne y feroit passer six mille hommes de ses propres troupes, au lieu des Suisses qui avoient été stipulés par la quadruple alliance comme troupes neutres. Les Etats Généraux accéderent à ce Traité, dont nous verrons bientôt les effets.

Le Pape autorise l'Office de Grégoire VII.

Cette année le Pape fit une démarche, qui lui attira bien du chagrin, je parle du Bref pour autoriser toute l'Eglise à recevoir l'office de Grégoire VII. le plus furieux Pontife qui ait occupé le siege de Rome, & connu par ses attentats sur les droits des Souverains. Grégoire XIII. l'avoit placé dans le Martyrologe Romain en 1584; Paul V. avoit en 1609 fait dresser un office en son honneur; Alexandre VII. avoit introduit cet office dans toutes les Basiliques de Rome; Clément XI. l'avoit accordé à l'Ordre de Citeaux & aux Benedictins; enfin Benoit XIII. prétendit le rendre général dans toute la Chrétienté par un decret du 27 Septembre 1728. Diverses Puissances s'opposerent à l'introduction de cette Légende, mais ce fut sur tout en France qu'on lui porta les plus rudes coups. Elle y parut imprimée dans le mois de Juillet 1729. Le Parlement, sur les conclusions des gens du Roi en ordonna la suppression, avec défenses à tous Ecclésiastiques d'en faire aucun usage, sous peine de saisie de leur temporel. Les Parlemens de Bretagne, de Metz & de Bourdeaux rendirent de pareils arrets dans leur ressort. Plusieurs Evêques donnerent des Mandemens pour défendre aux Ecclésiastiques de leurs Diocèses de réciter cet office, spécialement les Evêques d'Auxerre, de Montpellier, de Troyes, de Castres, de Metz

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

& de Verdun. Le Pape fut si irrité de ce soulévement général, que le 17 de Septembre 1729, il publia un Bref, qui condamnoit le Mandement de l'Evêque d'Auxerre, défendoit de le lire & de le garder, sous peine d'excommunication. Ce Bref fut dénoncé au Parlement le premier de Décembre. Mais le Gouvernement, par égard pour le Pape, suspendit le zèle & l'activite de cette Cour. Peu de jours après parut un autre Bref, qui cassoit & annulloit tous les actes de justice & les arrèts des Parlemens contre la Légende. Alors il ne fut plus possible de garder le silence. Le Procureur Général interjetta appel comme d'abus de tous les Brefs qui avoient paru à cette occasion, & obtint le 23 de Fevrier 1730 arrêt du Parlement de Paris qui les déclara abusifs & en ordonna la suppression.

Mort de Benoit XIII. 1730.

Benoit XIII. n'eut pas la mortification d'en être instruit, car il mourut d'une fievre & d'un rhume le 21 du même mois, âgé de quatrevingt-un ans, dans la sixieme année de son Pontificat. Ce Pape fut à bien des égards très-estimable, mais on ne peut que blâmer sa foiblesse & sa trop grande condescendance pour des Favoris interessés à le tromper & faciles à corrompre.

Election de Clément XII.

Les intrigues ordinaires dans les Conclaves, & l'état des affaires en Italie firent trainer l'élection d'un Pape en longueur, enfin le Cardinal Corsini, d'une ancienne Maison de Florence, fut elu le 12 de Juillet & prit le nom de Clement XII.

Ses démêlés avec la Cour de Turin.

Les démêlés de la Cour de Rome avec celle de Turin se renouvellerent bientôt, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Le nouveau Pape, étant encore dans le Conclave après son élection, déclara aux Cardinaux Alexandre Albani & Ferrero, aussi bien qu'au Marquis d'Ormea, qu'il vouloit maintenir une union parfaite entre les deux Cours, & protesta que les anciens ennemis de la Cour de Turin ne seroient employés dans aucune affaire qui regardat les Etats du Roi. Cependant on vit d'abord former une nouvelle Congregation, composée de Cardinaux & de Prelats, fort mal disposés pour le Roi de Sardaigne. Leur mauvaise volonté parut d'abord par les renvois de la signature de la nomination royale du Cardinal Ferrero a l'Abbaye de St. Etienne d'Ivrée, & l'on persuada au Pape de faire examiner de nouveau les choses réglées. Ce fut alors que le Roi Victor Amédée abdiqua la couronne, & que Charles-Emmanuel son fils lui succeda. Le Pape déclara, que sa Conscience ne lui permettoit pas d'executer ni de confirmer les Concordats faits par son prédecesseur. Nous ne suivrons pas toutes ces brouilleries, nous nous contenterons de dire, que le Roi de Sardaigne, irrité de la mauvaise foi & des démarches de la Cour de Rome, défendit de reconnoître la jurisdiction du S. Siege dans ses Etats, & fit arrêter les revenus du Pape en Piémont, en 1731.

L'Empereur envoye des troupes en Italie.

L'Empereur mécontent du Traité de Seville, & qui se voioit à regret obligé d'executer les paroles qu'il avoit données touchant la succession éventuelle des Etats de Toscane, de Parme & Plaisance, fit passer au mois de Juin des troupes en Italie, dont il donna le commandement à ses plus habiles Généraux, sous prétexte de l'inquiétude que lui donnoient pour ses autres Etats, les six mille Espagnols qui devoient y passer, en vertu du Traité de Seville, au lieu des six mille Suisses, qu'il avoit accordés par les

Traités faits avec lui. Ce mouvement des Troupes Impériales empêcha en effet cette année le passage des Espagnols.

Mort du Duc de Parme. 1731.

Le 10 de Janvier 1731, Antoine Farnese, Duc de Parme, mourut sans postérité, & par là Don Carlos devoit succeder, en conséquence des Traités & du Testament du Duc. La veuve de ce Prince, d'intelligence avec la Cour de Vienne, feignit une grossesse, afin de retarder la prise de possession des Duchés par l'Espagne. Les Impériaux entrerent dans la ville de Parme, s'emparerent des portes du Château & des postes les plus importans, au nom de Charles VI. qui déclara en même tems, que si la Duchesse n'accouchoit pas d'un fils, il remettroit les deux Duchés à Don Carlos, à condition que ce Prince viendroit en Italie sans armée. Cette entreprise de l'Empereur déplut à tous les Princes d'Italie, qui appréhenderent qu'il ne prétendit étendre son pouvoir. Ils ne manquerent pas de soutenir la garantie que l'Espagne avoit obtenue d'eux en faveur de Don Carlos. La France, l'Angleterre & la Hollande agirent si efficacement, qu'on signa le 16 de Mars un nouveau Traité à Vienne, par lequel l'Empereur consentoit à l'exécution de tous les arrangemens pris à Seville pour la succession des Duchés de Toscane, Parme & Plaisance, & que les six mille Espagnols fussent introduits en Italie. L'Espagne accéda à ce Traité, & le Grand Duc de Toscane y donna son consentement.

Don Carlos prend possession de Parme & de Plaisance.

Au mois d'Octobre, la Duchesse de Parme déclara qu'elle n'étoit point enceinte. En conséquence six mille Espagnols s'embarquerent à Barcelone sur une Flotte Angloise, & allerent débarquer à Livourne. L'Infant les suivit de près, traversa le Languedoc & la Provence & alla s'embarquer à Antibes. Ce jeune Prince passa à Florence, où il fut reçu & honoré comme l'héritier présomptif du Grand Duc. Il alla ensuite à Parme, où il prit possession de ses nouveaux Etats, que les Impériaux venoient d'évacuer.

Protestation du Pape.

Clément XII. non moins zélé que ses prédécesseurs, protesta solemnellement en plein Consistoire contre tout ce qui s'étoit fait à Vienne & à Madrid touchant les Duchés de Parme & de Plaisance, & prétendit qu'ils étoient devolus au S. Siege par l'extinction de la Maison Farnese, à laquelle Paul III. les avoit infeodés. Il fit représenter ses droits à la Cour de France, qui lui fit répondre, que la prise de possession de Don Carlos n'avoit rien de contraire aux prérogatives du Saint Siege, d'autant que Parme & Plaisance relevoient immédiatement de l'Empire. Le Pape fit signifier à Parme sa protestation par son Nonce, avec défense aux sujets de reconnoitre d'autre Souverain que celui qu'il leur auroit donné. Cette affaire tomba d'elle-même, parceque le Pape ne vouloit pas se brouiller avec les Puissances qui y étoient interessées.

Suppression de deux Brefs.

Le Saint Pere essuia en ce tems-là une autre mortification de la part du Parlement de Paris. Ce Corps, qui veille toujours sur les entreprises de la Cour de Rome, ordonna la suppression de deux Décrets du Pape, dont l'un condamnoit un Mandement de l'Evêque de Montpelier, & l'autre un Livre intitulé, *la vie de M. Paris, Diacre.* On ne vouloit pas que la Cour de Rome étendit son autorité sur la police du Royaume.

On est mé-

Rien ne sembloit devoir troubler la tranquillité de l'Italie, après tant

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

d'arrangemens & de Traités. Cependant la conduite de l'Empereur, jointe à d'autres circonstances dont nous parlerons bientôt, y rallumerent la guerre, & donnerent lieu à de nouvelles révolutions. Charles VI. fit difficulté d'accorder la dispense nécessaire à Don Carlos, qui n'avoit point atteint l'âge prescrit par les Loix de l'Empire, pour en posséder les Fiefs. La Cour de Madrid fut fort offensée de ce procedé, & se détermina à lui faire la guerre.

Mécontent de l'Empereur.

1732.

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

En ce tems-là, les Vénitiens eurent un démêlé assez vif avec le Pape, au sujet de l'immunité du Palais de leur Ambassadeur à Rome. On a vu la fâcheuse querelle que le Pape Innocent XI. avoit eue avec la Cour de France touchant les Franchises. Sans doute que la fermeté de Louis XIV. sur cet article, avoit contribué à rétablir cet abus. Clément XII. s'occupoit du dessein d'y remédier, lorsqu'un criminel, poursuivi par les Sbirres, se réfugia chez l'Ambassadeur de Venise, & les Sbirres l'en tirerent par force. L'Ambassadeur demanda justice de cet affront. On lui représenta les inconvéniens du droit sur lequel il insistoit, & qui s'étoit introduit au mépris de toutes les regles; on voulut mettre l'affaire en négociation. Il sortit de Rome & se retira à Frescati. Le Sénat parut fort offensé de l'insulte faite à son Ambassadeur. Il fit défendre les audiences au Nonce du Pape, qui se retira à Ferrare. Le Cardinal Ottoboni, Vénitien de naissance, se donna de grands soins pour accommoder ce différend. Il adoucit l'esprit du Pape, mais il ne put vaincre l'inflexibilité du Sénat. Clément XII. publia un décret, par lequel il ordonnoit que les assassins ne pourroient jouir que trois jours du bénéfice des asiles, comme avoit fait Benoit XIII. & que l'on prieroit les Ministres étrangers de ne point accorder de refuge chez eux aux criminels, dont la punition importoit à la sureté publique. Cette Loi si sage fraya le chemin à l'accommodement des Vénitiens avec le Saint Siege. Le Cardinal Quirini, Evêque de Bresse, se rendit à Rome, chargé des plein-pouvoirs du Sénat, & après plusieurs mois de Conférences, il termina cette affaire à la satisfaction des deux Partis. Le Pape donna à l'Ambassadeur de la République la satisfaction de priver de leurs emplois les auteurs de l'atteinte donnée à la franchise de son Palais & le Sénat consentit à la sage restriction donnée à cette franchise.

Guerre en Italie.

1733.

Comme la Cour de Madrid n'ignoroit pas que celle de Turin étoit fort mécontente de l'Empereur, elle chercha à se liguer avec elle, & elles formerent une étroite alliance, dans le dessein de faire recouvrer à l'Espagne les deux Siciles, de joindre le Milanés au Piemont, & de chasser ainsi les Impériaux d'Italie. La maniere dont l'Empereur s'intéressa aux affaires de Pologne, au préjudice du Roi Stanislas, determina la France à signer une alliance offensive & défensive avec les Rois d'Espagne & de Sardaigne, & à déclarer la guerre à l'Empereur. Bornons nous à ce qui regarde l'Italie. Une armée Françoise passa les monts, le Roi de Sardaigne y joignit ses troupes, & en deux mois de tems se rendit maître du Milanés, d'où les troupes impériales se retirerent à Mantoue.

Suite de cette guerre.

1734.

L'année suivante fut encore plus fatale à l'Empereur en Italie. Les François prirent Serravalle, Tortone & Novare. Le Maréchal de Mail-

SECTION XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

lebois força les Impériaux de quitter le village & le Château de Colorno, le Roi de Sardaigne & le Marquis de Coigni s'en emparerent, mais bientôt après les ennemis le reprirent. Après divers mouvemens les deux armées se trouverent en présence le 19 de Juin, près de la ville de Parme. Les Impériaux attaquerent celle des alliés, & après un combat fort vif les premiers furent défaits, avec perte de huit à dix mille hommes, & du Comte de Merci leur Général. Les armées aiant par là changé de position, & s'étant approchées de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancerent sur la Secchia, forcerent un détachement de cinquante hommes, qui gardoient le gué, passerent la riviere pendant la nuit, & se jetterent sur le quartier du Maréchal de Broglio, qui fut obligé de se retirer & de rejoindre l'armée, aiant perdu ses bagages. Ce petit échec fut bientôt compensé à la bataille de Guastalla, donnée le 19 de Septembre. Après un combat de plus de sept heures, les Impériaux furent battus & obligés de se retirer au delà du Po, abandonnant leurs morts & leurs blessés. Ils eurent plus de deux mille morts, du nombre desquels furent les Princes de Wirtemberg & de Saxe Gotha, avec plusieurs Officiers de distinction; on assure qu'ils eurent sept mille blessés. L'armée combinée perdit douze-cens hommes & eut deux mille blessés.

Don Carlos se rend maître du royaume de Naples.

Si les affaires de l'Empereur alloient mal en Lombardie, elles étoient dans un plus fâcheux état encore du côté de Naples. Le Roi d'Espagne avoit fait passer des troupes en Italie, pour attaquer ce royaume. Don Carlos à la tête de cette armée y entra au mois de Mars, & ne trouva que peu ou point de résistance, à cause que le Viceroi n'étoit pas en état de lui faire tête. Toutes les villes sur son passage se soumirent à lui; les Magistrats de la Capitale vinrent aussi lui présenter les clefs & lui prêter serment de fidelité. Les Châteaux ne se défendirent que quelques jours, & après leur reduction l'Infant fit son entrée dans Naples. Ce fut là qu'il reçut le Diplome, par lequel le Roi d'Espagne le déclaroit Roi de Naples. En conséquence tous les Tribunaux allerent lui faire serment de fidelité, & les Napolitains témoignerent beaucoup de joie d'etre rentrés sous la Domination Espagnole. Le Comte de Visconti avec neuf à dix mille Impériaux se retira dans la Pouille, & alla se camper à Bitonto. Le Comte de Mortemar l'attaqua & le força dans ses retranchemens, ce qui décida du sort du Royaume. Tarente & plusieurs autres villes se soumirent à Don Carlos, & ce Prince assiegea lui-même Gaëte, & s'en rendit maître le 6 d'Août, Visconti fut contraint de se retirer dans l'Etat Ecclésiastique, & par sa retraite le nouveau Roi de Naples se vit bientôt possesseur de tout le Royaume.

Et de celui de Sicile.

La conquête de la Sicile ne couta gueres plus de peine que celle de Naples. Don Carlos y fit passer dixhuit mille hommes d'infanterie & deux mille de Cavalerie, & tous les habitans du pays, fatigués de la domination Autrichienne se déclarerent pour lui & favoriserent son entreprise. Les Impériaux, trop foibles pour s'y opposer, abandonnerent toutes les Places, & se contenterent de défendre Messine & Syracuse.

Démêlé du Pape avec

Au commencement de l'année 1735, il y eut un petit démêlé entre le Pape & la Cour d'Espagne. Le Roi avoit nommé l'Infant Don Louis à l'Ar-

l'Archevêché de Tolede; le Pape refusa les bulles, parceque ce jeune Prince n'avoit pas encore reçu les Ordres mineurs & ne portoit point l'habit ecclésiastique. Cette difficulté pensa brouiller les deux Cours. Mais celle de Madrid aiant reconnu la justice de ce que le Pape exigeoit, l'Infant reçut les Ordres, prit l'habit ecclésiastique, & le Pape lui accorda les bulles pour l'Archevêché, & peu après lui donna la Pourpre.

la Cour de Madrid.

1735.

Suite de la guerre d'Italie.

Une partie des troupes Espagnoles, qui avoient conquis les royaumes de Naples & de Sicile, passa en Lombardie, & joignit l'armée combinée, qui étoit sous les ordres du Roi de Sardaigne & du Maréchal de Noailles. Les Impériaux furent obligés de se retirer, & les Alliés se rendirent maîtres de toutes les Places, ensorte qu'il ne resta à l'Empereur que Mantoue.

Don Carlos couronné Roi de Sicile.

Il ne fut pas plus heureux en Sicile; la Citadelle de Messine se rendit aux Espagnols le 22 de Fevrier, & la ville de Syracuse le 2 de Juin, en sorte que toute la Sicile fut réduite sous l'obéissance de Don Carlos, qui fut couronné Roi de Sicile à Palerme par l'Archeveque de cette ville, le 30 de Juin 1735.

Préliminaires de la paix signés.

Dès le commencement de cette année, l'Angleterre & la Hollande proposerent un projet d'accommodement aux Puissances belligérantes, qui ne fut point agréé. Le Cardinal de Fleuri, qui souhaitoit néanmoins la paix, entama une négociation secrete avec la Cour de Vienne, & parvint à faire signer à l'Empereur des Articles préliminaires le 3 d'Octobre, sans consulter l'Espagne & le Roi de Sardaigne. On convint d'un Armistice en Allemagne & en Italie. Comme par ces Articles préliminaires il se fit un assez grand changement dans le systême de l'Italie, nous donnerons la substance des principaux. On convint 1. Que le Roi Stanislas abdiqueroit la couronne de Pologne, en conservant le titre & les honneurs de Roi; qu'il auroit les Duchés de Bar & de Lorraine, reversibles après sa mort à la Couronne de France. 2. Que le Duc de Lorraine auroit la succession de la Toscane. 3. Que Don Carlos seroit reconnu Roi de Naples & de Sicile. 4. Que le Roi de Sardaigne auroit à son choix le Novarois & le Tortonois, ou le Tortonois & le Vigévanasque. 5. Que tous les autres Etats d'Italie que l'Empereur possédoit lui seroient restitués, & qu'on lui céderoit les Duchés de Parme & de Plaisance &c. Les Rois d'Espagne & de Sardaigne refuserent d'abord d'agréer ces arrangemens, mais comme ils ne pouvoient soutenir seuls la guerre, ils y accederent l'année suivante & la paix fut rétablie.

Brouilleries entre le Pape & les Cours d'Espagne & de Naples.

1736 & 1737.

Sur ces entrefaites, il survint des brouilleries entre la Cour de Rome & celles d'Espagne & de Naples. Les enrolemens forcés qu'on fesoit à Rome pour les Rois d'Espagne & des deux Siciles, avoient causé quelques émeutes, où les enroleurs avoient été maltraités. Le Roi des deux Siciles ordonna au Nonce du Pape de se retirer de ses Etats, & à tous les Napolitains & les Siciliens qui étoient à Rome d'en sortir incessamment, & fit marcher des troupes vers l'Etat Ecclésiastique. La Cour de Rome conjura l'orage, en fesant conduire les coupables à Naples; mais la bonne intelligence ne fut pas pour cela sitôt rétablie entre les deux Cours. Le Pape n'aiant pas encore reconnu Don Carlos en qualité de Roi des deux Siciles, ce Prince ne lui fit point présenter en 1737, suivant l'usage, le tribut annuel, ni la Haquenée. Sur quoi le Pape protesta, & le Ministre d'Espagne à Rome fit une contre-protestation.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Mort du Grand Duc de Toscane. 1737

Le 9 de Juillet 1737 mourut à Florence Jean-Gaston de Medicis, Grand Duc de Toscane. Il étoit le dernier de sa maison, qui avoit regné sur la Toscane deux cens trente-sept ans. François, Duc de Lorraine lui succéda, en vertu des conventions faites. Le Sénat lui prêta serment de fidelité, entre les mains du Prince de Craon. Par cet événement le grand Duché de Toscane est entré dans la Maison d'Autriche, le Duc de Lorraine aiant épousé l'aînée des Archiduchesses, fille de Charles VI. Ce Prince a depuis été Empereur sous le nom de François I; étant mort en 1765, son second fils, l'Archiduc Pierre-Léopold est devenu Grand Duc de Toscane.

Investiture du royaume de Naples. 1738.

Les différends entre la Cour de Rome & celles de Madrid & de Naples aiant été terminés, le Pape consentit enfin d'accorder à Don Carlos l'investiture du Royaume de Naples, & le Cardinal Aquaviva la reçut au nom de ce Prince. Le Roi fit présenter le 28 de Juin 1738 au Pape, par le Connétable Colonne, la Haquenée que Clément XII. n'avoit pas voulu recevoir jusqu'alors.

Mort de Clément XII. 1740.

Ce Pape étoit accablé de vieillesse, & il mourut le 6 de Fevrier 1740, âgé de quatre vingt-sept ans, dans la dixieme année de son Pontificat. Clément XII. ne fit pas une figure fort considerable dans les révolutions qui arriverent de son tems en Italie. Il paroit avoir suivi les traces de ses prédécesseurs en ce qui regarde les affaires ecclésiastiques.

Election de Benoit XIV.

Le Siege resta plus de six mois vacant; les Cardinaux n'aiant pu s'accorder, enfin le 17 d'Août, le Cardinal Prosper Lambertini, de Bologne, fut élu & prit le nom de Benoit XIV. Un de ses premiers soins fut de terminer les differends avec la Cour de Turin, qui duroient depuis si longtems. L'accommodement fut conclu au commencement de Septembre. Le Pape déclara le Roi de Sardaigne Vicaire Général & perpétuel des Fiefs possédés par le Saint Siege dans le Piémont, & le Roi s'engagea de payer au Pape annuellement une redevance de deux calices d'or, de mille écus Romains chacun.

Mort de Charles VI. & guerre dont elle est suivie. 1741.

Le 20 d'Octobre de cette année, l'Empereur Charles VI. mourut à Vienne, & sa mort alluma une nouvelle guerre pour sa succession, guerre à laquelle presque toutes les Puissances de l'Europe prirent part. La France & l'Espagne conclurent en 1741 une alliance offensive avec l'Electeur de Baviere contre la Reine de Hongrie; les Rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne accederent à cette alliance. Le dernier formoit des prétentions sur le Milanés, exposa ses droits dans un Manifeste qu'il publia, & mit des troupes sur pied pour les soutenir.

Succès de la guerre en Italie. 1742.

Ce Prince fut bientôt obligé de changer de mesures. Le Roi d'Espagne, qui avoit les mêmes vues fit passer des troupes en Italie, auxquelles se joignirent celles du Roi des deux Siciles. Elles s'avancerent dans le Bolonois, & resterent assez longtems dans l'Etat Ecclésiastique pour le ruiner. Le Roi de Sardaigne changea alors de parti, & fit une convention avec la Reine de Hongrie, par laquelle sans préjudicier à ses droits & prétentions, il s'engagea à lui conserver le Milanés, & à en défendre conjointement avec elle l'entrée aux Espagnols. Aiant joint ses troupes à celles de la Reine commandées par le Comte de Traun, il entra dans le Modenois, se rendit maître de Modene & de la Mirandole, & suivit les Espagnols, qui s'étoient retirés en Ombrie. On s'attendoit à une action, lorsque le Roi de Sardai-

gne fut obligé de reprendre la route de ses Etats avec la plus grande partie de ses troupes. L'Infant Don Philippe avoit passé par la France avec un autre corps d'armée, étoit entré en Savoye, & s'étoit emparé de Chamberri & des principales Places. Le Roi de Sardaigne ayant rassemblé un corps de vingt mille hommes, obligea les Espagnols de se retirer en Dauphiné. Sur ces entrefaites, une Escadre Angloise, sous les ordres de l'Amiral Mathews se rendit à Naples, menaça le Roi des deux Siciles, & l'obligea de s'engager à une neutralité absolue, & à rappeller ses troupes qu'il avoit jointes à celles d'Espagne.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Campagne de 1743.

Au commencement de l'année 1743, le Roi de Sardaigne repassa en Piémont, & abandonna la Savoye aux Espagnols. Mais l'Infant Don Philippe & le Marquis de las Minas qui les commandoient n'en furent pas plus avancés. Ils ne purent pénétrer en Italie, tant les passages étoient bien gardés, desorte qu'ils resterent tranquilles jusqu'au mois d'Octobre. Alors ils tenterent le passage par le Marquisat de Saluces, mais dans le tems qu'ils se disposoient d'attaquer les retranchemens que les ennemis avoient aux environs du Château-Dauphin, les ordres de la Cour de Madrid firent suspendre les opérations militaires jusqu'au Printems. Dans l'intérieur de l'Italie, le Comte de Gages commandoit l'armée Espagnole, qui étoit dans le Bolonois. Aiant passé le Panaro la nuit du 4 au 5 de Fevrier, dans le dessein d'attaquer les Alliés, il se rendit maître de Campo-Santo & de Final. Le Comte de Traun rassembla promptement ses troupes, & le 8 du mois les deux armées se trouverent en présence, & en vinrent aux mains. Le combat fut long & sanglant, & les deux Partis s'attribuerent la victoire. Ce qu'il y a de certain c'est que le lendemain les Espagnols repasserent le Panaro. Le Duc de Modene, qui s'étoit déclaré ouvertement pour eux, prit le commandement de leur armée peu après. Cette armée attendoit un grand convoi de munitions & d'artillerie, qui étoit parti de Majorque & qui entra dans le port de Genes. La Flotte Angloise, qui croisoit sur les côtes de Provence, fit voile pour Genes, & l'Amiral Mathews prétendit que l'asile donné au Convoi Espagnol étoit une contravention à la neutralité signée par les Genois, & exigea avec hauteur qu'on lui livrât le convoi, sinon qu'il le brûleroit dans le port, Genes trop foible pour résister, obéit à l'Amiral Anglois. Un second convoi arriva à Civita-Vecchia. Le Commandant de cette Place craignit les insultes des Anglois, & refusa l'entrée du port aux Espagnols. Ceux-ci debarquerent sur la côte voisine les munitions & l'artillerie destinées pour l'armée d'Espagne, qui les fit enlever par un detachement. Aussitôt une Escadre Angloise parut devant Civita-Vecchia, & menaça de traiter comme ennemis tous les sujets du Pape, s'ils accordoient la moindre faveur aux Espagnols. Mais les Cours de Vienne & de Turin, qui avoient interet de menager le Saint Siege, arreterent les suites de cette bravade. L'armée Espagnole resta toute cette annee sur la défensive dans la Romagne. Elle croioit y passer l'hiver, mais le Prince de Lobkowitz General de l'armee Autrichienne, s'etant avance pour l'attaquer l'obligea de se retirer entre Fano & Pesaro, où elle avoit un camp bien fortifie. Les vivres etant venu à manquer, les Espagnols furent contraints de s'approcher de l'Abruzze.

Au milieu de tous ces desordres, dont l'Etat Ecclésiastique souffroit ex- trê-

Charité du Pape.

trémement, Benoit XIV. donna des marques de son zele & de sa charité. Il ordonna une visite de tous les Séminaires, Colleges & Academies Catholiques en Allemagne, avec ordre de l'informer de leur état, de la méthode qu'on y suivoit pour les études, de la discipline qui s'y observoit, des mœurs & de l'œconomie de ceux qui en administroient les revenus. Le Commissaire qu'il nomma s'en acquitta dans plusieurs villes de l'Empire, mais les Jésuites, en possession de la plus grande partie des Séminaires & des Colleges d'Allemagne, ne voulurent point consentir que cette visite se fît chez eux. La charité du Pape parut, en ce qu'il fit distribuer du pain aux paysans, que le séjour des armées & les pluies continuelles avoient réduits à la derniere misere.

Diminution des Fêtes.

La multitude des Fêtes de précepte, dont l'Italie étoit accablée, engagea le Roi des deux Siciles à écrire au Pape, pour le prier de vouloir en réformer quelques-unes, parceque leur trop grand nombre étoit à charge & même préjudiciable au Peuple. Le Cardinal Spinelli, Archevêque de Naples, & plusieurs Evêques d'Italie aiant aussi fait sur cela de judicieuses remontrances au Saint Pere, il fit dresser sur cette affaire un ample Mémoire pour être communiqué aux plus célebres Théologiens, afin d'avoir leurs avis avant que de procéder à cette réforme. Quelques Cardinaux ne furent pas d'avis de la faire, mais le plus grand nombre étoit d'un sentiment contraire. Cependant le Pape recevoit journellement de nouvelles remontrances sur ce sujet de la part des Evêques des autres Pays. Cette affaire traina trois ou quatre ans; à la fin le grand nombre de Canonisations que le Pape fit, l'obligea de chercher place pour les nouveaux Saints, ensorte que par deux Bulles différentes, il diminua le nombre des Fêtes en 1746.

Continuation de la guerre en Italie.

1744.

Les Espagnols aiant été poussés par les Autrichiens jusques sur les frontieres du royaume de Naples; Don Carlos, appréhendant de voir ses Etats envahis, rompit la neutralité à laquelle il s'étoit engagé, publia un manifeste pour justifier sa conduite, & vint à la tête de ses troupes joindre les Espagnols à San-Germano, & alla ensuite occuper avec eux un camp retranché à Velletri. Les Autrichiens les y attaquerent, mais aiant été vigoureusement repoussés, ils furent obligés de se replier sur la Lombardie, & perdirent du monde dans leur retraite. Les Espagnols, après les avoir poursuivis jusques dans le Bolonois, se cantonnerent dans la Romagne, & les Napolitains reprirent la route de leur Pays.

Du côté des Alpes, les affaires des Alliés tournerent plus mal encore. Dès le commencement de l'année. Un Corps de Troupes Françoises, sous les ordres du Prince de Conti, avoit joint l'armée de Don Philippe. Dès le premier d'Avril, ils avoient passé le Var; ils forcerent les Piémontois d'abandonner leurs retranchemens & de se retirer, se rendirent maîtres de Montalban, & soumirent toute la Comté de Nice. L'armée combinée auroit pu pénétrer en Italie par le territoire de Genes, sans la Flotte Angloise, qui empecha tous les convois de vivres par mer, & qui menaça les Genois d'agir hostilement contre eux, s'ils accordoient le passage aux François & aux Espagnols. Ceux-ci qui ne pouvoient se fournir de vivres par terre que fort difficilement, se déterminerent à s'ouvrir un passage par le haut Dauphiné. Le Roi de Sardaigne avoit fortement rétranché les deux uniques passages par où ils pouvoient pénétrer, celui du Val de Sture, &

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

celui de Château Dauphin. L'un & l'autre furent forcés & on s'avança vers Demont, qu'on assiegea ; la garnison fut obligée de capituler le 17 d'Août, par un accident. Les deux Alliés allerent alors former le siege de Coni, qu'ils pousserent avec vigueur. Le Roi de Sardaigne s'avança au secours de la Place ; l'Infant Don Philippe & le Prince allerent au devant de lui, les Piémontois les attaquerent, & eurent le dessous, le Roi de Sardaigne fut obligé de faire retraite. Les Alliés reprirent le siege de Coni, mais la saison continua d'apporter tant de difficultés au succès de l'entreprise, qu'ils décamperent & se replierent sur Démont.

Brouilleries entre les Cours de Rome & celle de Vienne.

Cependant la Cour de Rome étoit extrémement brouillée avec celle de Vienne, & le Pape paya cher sa partialité en faveur de l'Espagne, ou pour mieux dire celle de ses Ministres. Pour l'intelligence de ceci il faut reprendre les choses de plus haut. Benoit XIV. redevable en grande partie de la thiare au Cardinal Aquaviva, laissa à ce Cardinal la disposition de presque toutes les affaires, de même que des honneurs & des Dignités. Il donna la charge de Secretaire d'Etat au Cardinal Valenti Gonzaga. Ce Prélat, né à Mantoue, & par conséquent sujet de la Maison d'Autriche, avoit reçu de grandes faveurs de l'Empereur Charles VI. qui lui fit donner par Clément XII. la Nonciature de Bruxelles & ensuite celle d'Espagne. La Cour de Madrid en fut fort mécontente, mais Valenti se conduisit avec tant de dextérité qu'il gagna à un tel point la faveur de Philippe V. que ce Prince lui fit donner le Chapeau de Cardinal en 1738. Devenu Secretaire d'Etat, il se livra tout entier aux Espagnols, après la mort de l'Empereur Charles VI, il fit donner la Légation de Bologne au Cardinal Alberoni, pour favoriser les projets de l'Espagne; aussitot que les troupes de cette Couronne furent passées en Italie, elles s'établirent dans le Bolonois. La Reine de Hongrie fit saisir les revenus des bénéfices que ces deux Cardinaux possédoient dans ses Etats d'Italie. Ils aigrirent de plus en plus la Cour de Rome contre la Reine, & Valenti fit nommer l'Abbé Doria Légat du Pape à la Diete de Francfort où l'Empereur Charles VII. fut élu, avec ordre de suivre en tout les directions du Maréchal Duc de Belle-Isle. Pour recompenser Doria, la Cour de Rome lui donna une Abbaye de cinq mille écus Romains de revenu, située dans la ville de Milan. C'étoit piquer vivement la Cour de Vienne, aussi la Reine arréta-t-elle sur le champ, la prise de possession & les revenus du nouvel Abbé. Cette Princesse avoit demandé un chapeau de Cardinal pour M. Mellini Auditeur de Rote ; cependant il ne fut pas compris dans la nombreuse promotion de 27 Cardinaux que le Pape fit le 9 de Septembre 1743. Bien plus, le Pape aiant proposé quatre sujets pour l'Archevéché de Milan, la Reine lui laissa la liberté de choisir celui des quatre qu'il jugeroit à-propos. Au lieu de le faire, le choix tomba sur l'Abbé Pozzobonelli, Vicaire & Grand Archidiacre du Chapitre de Milan. La Reine fit défense de laisser prendre possession de l'Archevêche à M. Pozzobonelli, & fit mettre en sequestre tous les revenus. Ces sujets de mécontentement & plusieurs autres furent cause que les Généraux Autrichiens ne menagerent gueres les terres de l'Eglise, & le Pape fut obligé en 1744 de mettre une taxe considerable sur toutes les maisons de Rome, sur tous les biens, rentes, possessions, revenus, sur les pensions &

les bénéfices mêmes, en un mot sur tous les biens de quelque nature qu'il fussent, dont le produit devoit servir au payement de cent-quarante mille écus de contributions, que le Général Autrichien exigeoit chaque mois des Etats du Pape. C'étoit-là se venger des insultes de la Cour de Rome de la façon la plus sensible pour le Clergé.

Campagne de 1745.

Jusques en 1744 le Roi de France n'avoit agi qu'en qualité d'auxiliaire de l'Empereur Charles VII & de l'Espagne, il déclara enfin la guerre à la Reine de Hongrie. On a vu ce qui se passa en Italie pendant la campagne de 1744. La suivante ne fut gueres plus favorable aux Autrichiens & à leurs Alliés. La République Genes se déclara contre eux, pour s'assurer la possession de Final, contre les entreprises du Roi de Sardaigne. Don Philippe ayant cette porte assurée pour pénétrer en Lombardie, franchit aisément les obstacles que le Roi de Sardaigne opposoit à son passage du côté d'Oneille. Les Troupes Espagnoles & Napolitaines aux ordres du Comte de Gages, pousserent devant eux les Autrichiens, traverserent l'Apennin, & joignirent dans l'Etat de Genes l'armée de Don Philippe & celle du Maréchal de Maillebois. Les Genois déclarerent alors la guerre au Roi de Sardaigne, & renforcerent de dix mille hommes de leurs troupes l'armée de leurs nouveaux alliés. Ceux-ci après avoir emporté différens postes occupés par les Autrichiens & les Piémontois, assiegerent Tortone & la forcerent de capituler le 14 d'Août, soumirent Plaisance le 9 de Septembre, & deux jours après Parme, Alexandrie & Valence furent conquises avec aussi peu de peine; Pavie, Casal, Asti, Lodi subirent le même sort. Milan ouvrit ses portes; l'Infant Don Philippe y fit son entrée le 19 de Décembre, & reçut le serment de fidelité du Sénat & des habitans.

Campagne de 1746.

Des succès si rapides furent suivis de revers aussi prompts en 1746. La Reine de Hongrie ayant fait la paix avec le Roi de Prusse, envoya en Italie un renfort de trente mille hommes, qui lui rendit la supériorité. Dès le commencement de la campagne, le Marquis de Montal fut surpris dans Asti par le Roi de Sardaigne, & obligé de se rendre prisonnier de guerre avec les troupes qu'il commandoit. La nouvelle de la prise d'Asti obligea l'Infant Don Philippe d'évacuer la ville de Milan, & de se raprocher de Pavie & des Troupes Françoises. Le Comte de Brown reprit la ville de Guastalla peu après, & mit ensuite le siege devant Parme, que le Marquis de Castellar fut obligé d'abandonner. Les Autrichiens reprirent aussi Valence. Le 16 de Juin, l'armée des deux Couronnes attaqua celle des Impériaux auprès de Plaisance; l'action dura seize heures, & les François furent battus, & obligés ensuite de se retirer du côté de Genes. Le 10 d'Août, ayant repassé le Po, auprès de l'endroit où la Tiddone tombe dans cette riviere, il y eut encore un combat, où les deux Partis s'attribuerent l'avantage. Dans le même tems la ville de Plaisance se rendit aux Impériaux. L'armée des deux Couronnes s'approcha de Genes, pour couvrir cette République, mais se trouvant inferieure elle se replia sur le Comté de Nice. L'Etat de Genes resta à découvert. Les Autrichiens forcerent le passage de la Bochetta, & la ville Genes se rendit à eux, tandis que le Roi de Sardaigne prenoit Savone & Final. Nous renvoyons à l'Histoire de Genes le detail des evenemens qui se passerent alors dans cet

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Etat. Nous nous contenterons de les indiquer ici sommairement. Les Autrichiens traiterent les Genois avec la plus grande dureté & en exigerent des contributions exorbitantes, menaçant d'exécution militaire si on ne les payoit. Les Cantons Suisses & la République de Venise intercéderent en leur faveur, mais sans succès. Le Marquis de Botta, qui commandoit dans Genes, entreprit d'ôter aux habitans tous les moyens de remuer. Il fit enlever les canons & les mortiers de la Place; un leger incident fit soulever le peuple, il attaqua la garnison Autrichienne, la chassa de la ville & la repoussa au delà des frontieres. Tout ce qu'il y avoit d'Autrichiens dans l'Etat de Genes fut taillé en pieces ou mis en fuite, & en moins de quinze jours cette République recouvra sa liberté.

Pendant ce tems-là, les Troupes des deux Couronnes, retirées dans le Comté de Nice, étoient poursuivies par les Autrichiens & par les Piémontois, qui les pousserent au delà du Var, & entrerent en Provence. Nous verrons bientôt ce qui s'y passa.

Le Grand Duc de Toscane est Empereur.

L'Empereur Charles VII. étant mort au commencement de l'année 1745, le Grand Duc de Toscane fut élu Empereur sous le nom de François I. Le Pape refusa d'abord de le reconnoitre, sous prétexte que l'on n'avoit pas eu à Francfort pour son Nonce & pour ses prétentions les mêmes égards, que dans l'election précédente, & surtout parceque le nouvel Empereur s'étoit contenté de faire donner avis de son élection à la Cour de Rome, sans en demander la confirmation. Mais la fermeté de la Cour de Vienne obligea le Pape à plier, il fut obligé de reconnoitre François I. & l'on fit à Rome les rejouissances ordinaires pour le couronnement des Empereurs. Benoit XIV. donna cette année trois Bulles, dont le but étoit très-louable. Par la premiere, il exhorte les Evêques à la Residence dans leurs Dioceses, & les avertit qu'il a nommé une Congrégation particuliere de Cardinaux, à laquelle ils doivent dorénavant s'adresser pour obtenir permission de sortir de leurs Dioceses. Dans la seconde, pour obvier aux abus de la Confession Auriculaire, il donne aux Confesseurs des avis très-sages & très-judicieux. Enfin par une troisieme Bulle, il fait un nouveau retranchement dans les Fêtes.

Campagne de 1747.

La campagne de 1747 fut moins favorable aux Autrichiens & aux Piémontois que celle de l'année précédente. On a vu qu'ils étoient entrés en Provence. Le Maréchal de Belle-Isle, qui avoit succedé au Maréchal de Maillebois dans le commandement de l'armée Françoise, les empêcha de passer l'Argens, & d'etendre leurs courses au delà de cette riviere; ils formerent le siege d'Antibes, que les Anglois bombarderent en même tems. Mais le Comte de Sade défendit la Place si courageusement, qu'il donna le tems au Maréchal de Belle-Isle d'en faire lever le siege. Les mouvemens que ce General fit faire à son armee, firent craindre au Comte de Brown de se trouver enfermé en Provence, desorte qu'il prit le parti de repasser le Var, & de rentrer dans le Comté de Nice. En ce tems-là, Louis XV. envoya aux Genois, par mer, un secours de six mille hommes, dont cinq mille quatre-cens arriverent heureusement, qui furent bientôt suivis de dix mille autres; & le Duc de Boufflers se rendit à Genes pour y commander. Le Comte de Schullembourg, qui avoit succedé au Marquis de Botta dans le commandement de l'armée Autrichienne, aiant

SECTION XI *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

forcé le passage de la Bochetta, avoit pris plusieurs postes dans la Vallée de Genes, dont il comptoit de faire bientôt le siege. Le Duc de Boufflers l'attaqua, lui tua plus de quinze-cens hommes, & le délogea d'une grande partie des postes qu'il occupoit. Il repoussa les Autrichiens dans un autre combat, & les chassa de toute la côte de Rivarola. Le Maréchal de Belle-Isle, pour faire une diversion en faveur de la ville de Genes, fit passer le Var à son armée, & se rendit maître de la ville & du Comté de Nice, de Montalban, de Ville franche & du Château de Ventimille. Cependant les Autrichiens & les Piémontois bloquoient toujours Genes, & fesoient de fréquentes attaques pour la subjuguer. Le Maréchal de Belle-Isle, envoya un corps de troupes, commandé par le Chevalier son frere, dans la vallée de Sture pour menacer le Piémont. Ce mouvement obligea le Roi de Sardaigne de redemander au Comte de Schullembourg ses Piémontois. Le Chevalier de Belle-Isle attaqua les retranchemens d'Exiles, fut repoussé & y périt avec plusieurs autres Officiers. Le Duc de Boufflers étant mort de la petite verole, le Duc de Richelieu lui succeda. L'armée des deux Couronnes, qui étoit dans la Comté de Nice, s'efforça inutilement de déposter les Autrichiens & les Piémontois de la Principauté d'Oneille, & de la partie du territoire de Genes qu'ils occupoient. L'hiver survint & obligea les deux Partis de suspendre les hostilités.

La Paix concluë à Aix-la-Chapelle. 1748.

Toutes les Puissances étoient lasses de la guerre, & l'on avoit déja entamé des négociations pour rétablir la paix. Il s'étoit tenu quelques Conférences à Breda, mais la France & l'Angleterre convinrent de les transporter à Aix-la-Chapelle, où toutes les Puissances belligérantes envoyerent leurs Plénipotentiaires. Le 30 d'Avril les Articles préliminaires furent signés entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies. La Reine de Hongrie y accéda le 28 de Mai, & dès le mois de Juin les hostilités cesserent en Italie entre le Duc de Richelieu & le Comte de Brown. Le Roi d'Espagne & la République de Genes accéderent dans le même mois aux Articles préliminaires. Le 18 d'Octobre, le Traité définitif fut signé conformément à ces Articles; les principales conditions furent, qu'on se restitueroit de part & d'autre toutes les conquêtes qui avoient été faites depuis le commencement de la guerre, tant en Europe, que dans les Indes Orientales & Occidentales; que les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla seroient cédés par la Reine de Hongrie à l'Infant Don Philippe pour lui & pour ses héritiers mâles, avec clause de reversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas que ce Prince passeroit au trône des deux Siciles; que le Duc de Modene seroit remis en possession de ses Etats, biens, prérogatives & dignités, de la même maniere qu'il les possedoit avant la guerre; qu'on en useroit de même avec la République de Genes; que le Roi de Sardaigne garderoit le Vigévénasque, le Comté d'Anghierra, & la partie du Pavesan, qui lui avoit été cédée. Nous supprimons les autres Articles, qui ne regardent point l'Italie. En conséquence du Traité d'Aix-la-Chapelle, le Duché de Plaisance devoit revenir au Roi de Sardaigne, qui en étoit le possesseur actuel, & ceux de Parme & de Guastalla à l'Impératrice Reine, après la mort de Ferdinand VI. Roi d'Espagne, qui n'avoit point d'enfans, & dont la mauvaise santé ne promettoit pas une longue vie. Cependant

cette

cette disposition n'a pas eu lieu. Ferdinand VI. étant mort en 1759, le Roi des deux Siciles succeda au trône d'Espagne, mit son troisieme fils en possession de celui des deux Siciles, & Don Philippe resta Souverain de Parme, Plaisance & Guastalla. Le Traité d'Aix-la-Chapelle fit quelques mécontens, entre autres le Pape. Il protesta contre l'atteinte donnée au droit de Suzeraineté, qu'il prétendoit sur Parme & Plaisance, mais on ne s'inquieta gueres de ses protestations, & on n'en suivit pas moins les arrangemens qui avoient été pris.

Section XI. Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems

Au mois de Mars de l'année 1749, l'Infant Don Philippe se rendit à Parme & prit possession de cette Capitale de ses nouveaux Etats. Ce Prince est mort en 1765 & a eu pour successeur son fils actuellement regnant.

Les Vénitiens se brouillent avec le Pape.

1750.

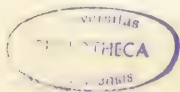
L'année suivante, les Vénitiens se brouillerent avec le Pape au sujet de la partie du Patriarchat d'Aquilée soumise à la domination Autrichienne. Par une ancienne convention entre les Archiducs d'Autriche & la République, il avoit été réglé que les deux Puissances jouiroient alternativement du droit de nommer à ce Patriarchat; mais les Archiducs n'avoient jamais joui de leur droit, par le soin que les Patriarches Vénitiens d'Aquilée avoient toujours eu de se choisir des Coadjuteurs, agréés par le Sénat & munis des bulles du Saint Siege, pour leur succeder. L'Impératrice-Reine reclamoit contre cet usage, & prétendoit que la tolérance de ses prédécesseurs n'avoit pu prescrire le droit qu'ils avoient de nommer à leur tour le Patriarche. Les Vénitiens fondoient leur prétention exclusive sur le non usage de l'alternative. Après une longue négociation les deux Puissances avoient pris le parti de rendre le Pape arbitre du différend. Benoit XIV. prit un tempéramment qu'il crut propre à contenter les deux Parties. Il maintint les Vénitiens dans la possession de nommer seuls le Patriarche d'Aquilée, & établit dans la partie Autrichienne de ce Patriarchat un Vicaire Apostolique, pour soustraire les sujets de l'Impératrice-Reine à la jurisdiction d'un Prélat étranger. Ce tempérament déplut au Sénat, & sans respecter l'engagement qu'il avoit pris de se soumettre à la décision du Pape, il fit éclater son ressentiment contre le Pontife, en rappellant le Chevalier Capello son Ambassadeur ordinaire à Rome, & en fesant signifier au Nonce qui résidoit à Venise l'ordre de sortir incessamment des Etats de la République. Capello, en partant de Rome, voulut remettre aux Cardinaux Ministres une protestation contre la décision de Benoit; mais ceux-ci s'excuserent de la recevoir, sous prétexte qu'elle seroit peut-être conçue en des termes qui pourroient mécontenter le Pape, & qu'il ne seroit plus maître de suivre ses dispositions naturelles pour l'accommodement de cette affaire. Ce refus n'empêcha pas que la protestation ne fût connue dans Rome, où l'Ambassadeur en avoit laissé plusieurs copies. La République, dans la ferme résolution de ne point renoncer à sa prétention, fit armer ses vaisseaux & ses galeres, recruta & augmenta ses troupes de terre. Le Pape, plus sage & plus moderé que plusieurs de ses prédécesseurs, se contenta de declarer que, quelque loin que les choses pussent aller, il ne se croiroit pas responsable des suites de sa décision; qu'il n'avoit rien fait que de conforme à la justice, en établissant un Vicaire Apostolique dans la partie du territoire Patriarchal soumise à la domination de l'Impératrice-Reine. Que par cette raison, se regardant désormais com-

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

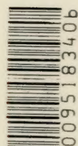
me n'aiant aucun intérêt dans cette affaire, il avoit résolu de se reposer des suites sur la Cour de Vienne & sur la République de Venise, qui étoient les parties intéressées. La République se hâta d'informer les Cours Etrangeres du différend, qui s'étoit élevé entre elle & le Saint Siege; & le Cardinal Delfino nouvellement élu Patriarche d'Aquilée, publia en son nom une protestation contre la décision du Pape, & l'envoya à Rome au Cardinal Quirini, pour la présenter au Pape & au Sacré College. On proposa un expédient pour terminer la querelle, c'étoit de diviser le Patriarchat en deux Evéchés, dont l'un auroit pour siege Udiné, & l'autre Gorice; à condition que le premier, situé dans la partie du Frioul dependante de la République, seroit à la nomination du Sénat, & que l'Impératrice-Reine nommeroit au second. Le Sénat rejetta un expédient, moins favorable encore à ses prétentions que celui de Benoit XIV. La Cour de Vienne ne se relâcha point, & après bien des négociations infructueuses, il fallut enfin s'accommoder. On convint, que le titre de Patriarche d'Aquilée seroit éteint; que le Diocese d'Aquilée seroit partagé en deux Archevêchés, conformément à la division temporelle du territoire; qu'un des Archevêques siegeroit à Udiné, auroit dans son ressort toute la partie du Frioul Vénitien, & seroit à la nomination du Sénat; que l'autre Archevêque siegeroit à Gorice, auroit dans son ressort toute la partie du Frioul Autrichien, & seroit à la nomination des Archiducs. Le Cardinal Delfino reçut ses bulles en qualité d'Archevêque d'Udiné. La Cour de Vienne nomma le Comte d'Althan Archevêque de Gorice. Le Chevalier Capello retourna à Rome, & le Nonce du Pape fut rappellé à Venise.

Conclusion. Faute de Mémoires suffisans nous ne pousserons pas l'Histoire plus loin. Nous nous contenterons de dire que Benoit XIV. mourut le 3 de Mai 1758, que le Conclave dura jusqu'au 5 de Juillet, & que le Cardinal Rezzonico, Vénitien, fut alors élu, & prit le nom de Clément XIII. Ce Pontife occupe depuis dix ans le siege de Rome. Nous ne dirons rien de son Pontificat, sinon qu'il a eu le chagrin de voir la dissolution de la Société des Jésuites en France, de les voir chassés de tous les Etats, de la domination des Rois de Portugal, d'Espagne & des deux Siciles, & envoyés par milliers dans l'Etat Ecclésiastique, ce qui lui a causé & cause encore de grands embarras. Une autre affaire, qu'il s'est attirée lui-même, ne lui donne pas moins d'inquiétude & de peine. Aiant fait revivre contre le jeune Duc de Parme, à l'occasion de quelques démarches de ce Prince, la Bulle *in Cœna Domini*, il a armé contre lui toute la Maison de Bourbon, à laquelle le Duc de Parme appartient. Les Rois de France, d'Espagne, & des deux Siciles ont témoigné également leur indignation contre Clément XIII. qui de son côté a voulu tenir ferme. Mais il y a de l'apparence, qu'il sera obligé de céder à la fin. Louis XV. s'est déja saisi d'Avignon & du Comtat Venaissin, pour mettre le Saint Pere à la raison. Le Roi des deux Siciles a fait marcher des troupes vers l'Etat Ecclésiastique, qui se sont emparées de quelques Places. Desorte que rien n'est plus vrai, que ce que dit l'Auteur des Lettres Persanes. *Le Pape est une vieille idole, qu'on encense par habitude. Il étoit autrefois redoutable aux Princes mêmes, mais on ne le craint plus.*

FIN DU TRENTE-DEUXIEME VOLUME.






009518340b

a39003

